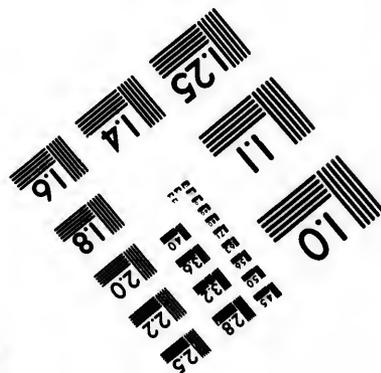
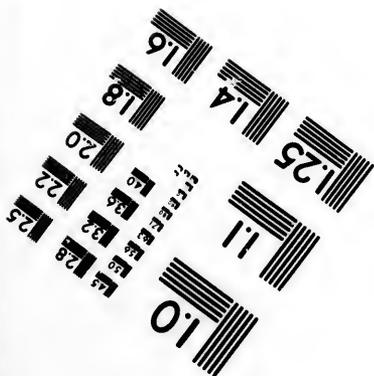
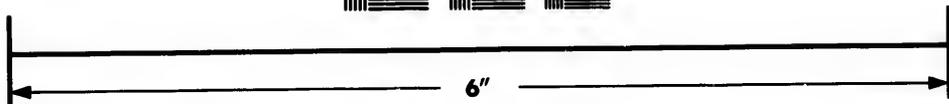
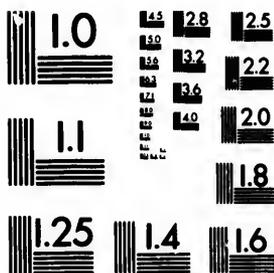


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

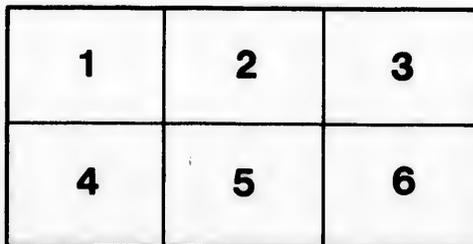
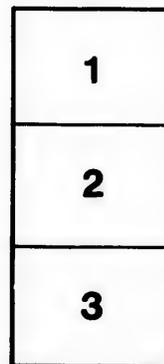
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

I

N

C

A

P

E

DE

M

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES
LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

*Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les
Voyageurs ont pénétré,*

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur
Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres,
leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales
Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MŒURS ET LES USAGES DES HABITANS,
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS
SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;
POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET
DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRESENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:
ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;
DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX,
DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITÉS, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

*Revue sur les Originaux des Voyageurs, & où l'on a non-seulement fait des Ad-
ditions & des Corrections très-considérables;*

Mais même ajouté plusieurs nouvelles Cartes & Figures, gravées par d'habiles Maîtres.

TOME VINGT-TROISIÈME.



A A M S T E R D A M,
Chez { E. VAN HARREVELT &
D. J. CHANGUION.

MDCCLXXVII

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

R
G
160
P95
v.23

Main body of faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

T A B L E
D E S
TITRES ET PARAGRAPHES,
CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DES VOYAGES, DES DÉCOUVERTES
ET DES ÉTABLISSEMENS EN AMÉRIQUE.
LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES ET ÉTABLISSEMENS AUX ANTILLES.

CHAPITRE PREMIER. *Etablissement des François dans l'Île Espagnole, ou de Saint Domingue. Pour servir de Suite à la Description commencée dans le Tome XVIII de ce Recueil.* Pag. 1

CHAPITRE II. *Voyages & Etablissmens aux Îles de l'Amérique Septentrionale, dans la Mer du Nord.* 88

Voyages & Etablissmens aux Antilles. *ibid.*

§. I. *Voyages & Etablissmens dans l'Île de Saint Christophe.* 103

Origine, Caractere & Usages des Caraïbes. 126

§. II. *Voyages à la Martinique.* 149

§. III. *Voyages à la Guadeloupe.* 173

§. IV. *Isle de la Grenade & Grenadins.* 200

§. V. *Isle de Sainte Lucie ou Sainte Alouise.* 207

§. VI. *Commerce aux Îles Françoises.* 220

§. VII. *Isles Angloises. Voyages & Etablissmens à la Jamaïque.* 243

§. VIII. *Voyages & Etablissmens à la Barbade.* 279

§. IX. *Voyages & Etablissmens dans l'Île d'Antigo.* 303

§. X. *Voyages & Etablissmens dans l'Île de Montserrat.* 306

TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

§. XI. Voyages & Etabliffemens dans l'Isle de Nevis.	308
§. XII. La Barboude.	310
§. XIII. Anguilla.	<i>ibid.</i>
§. XIV. Voyages & Etabliffemens aux Isles Bermudes, nommées Summer-Islands par les Anglois.	311
§. XV. Voyages & Etabliffemens aux Isles Lucaies.	320
§. XVI. Voyages & Etabliffemens dans l'Isle de Terre-Neuve	329
§. XVII. Supplément aux Voyages des Etabliffemens aux Antilles. Diverses petites Iles.	353
Isle de St. Thomas.	<i>ibid.</i>
Isle des Vierges.	355
Isle de la Negade.	356
Isle de Sombrera.	<i>ibid.</i>
Isle de St. Martin.	357
Isle de St. Barthelemi.	360
Isle d'Aves.	<i>ibid.</i>
Isle des Crabes ou Borriquen.	361
Isle de Saba.	362
Isle de St. Eustache.	363
Isle de Ste. Croix.	365
Isle de St. Vincent.	367
Isle de la Dominique.	370
Histoire Naturelle des Antilles.	374

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

HISTOIRE

108

110

bid.

11

20

29

53

bid.

55

56

bid.

57

60

bid.

61

62

63

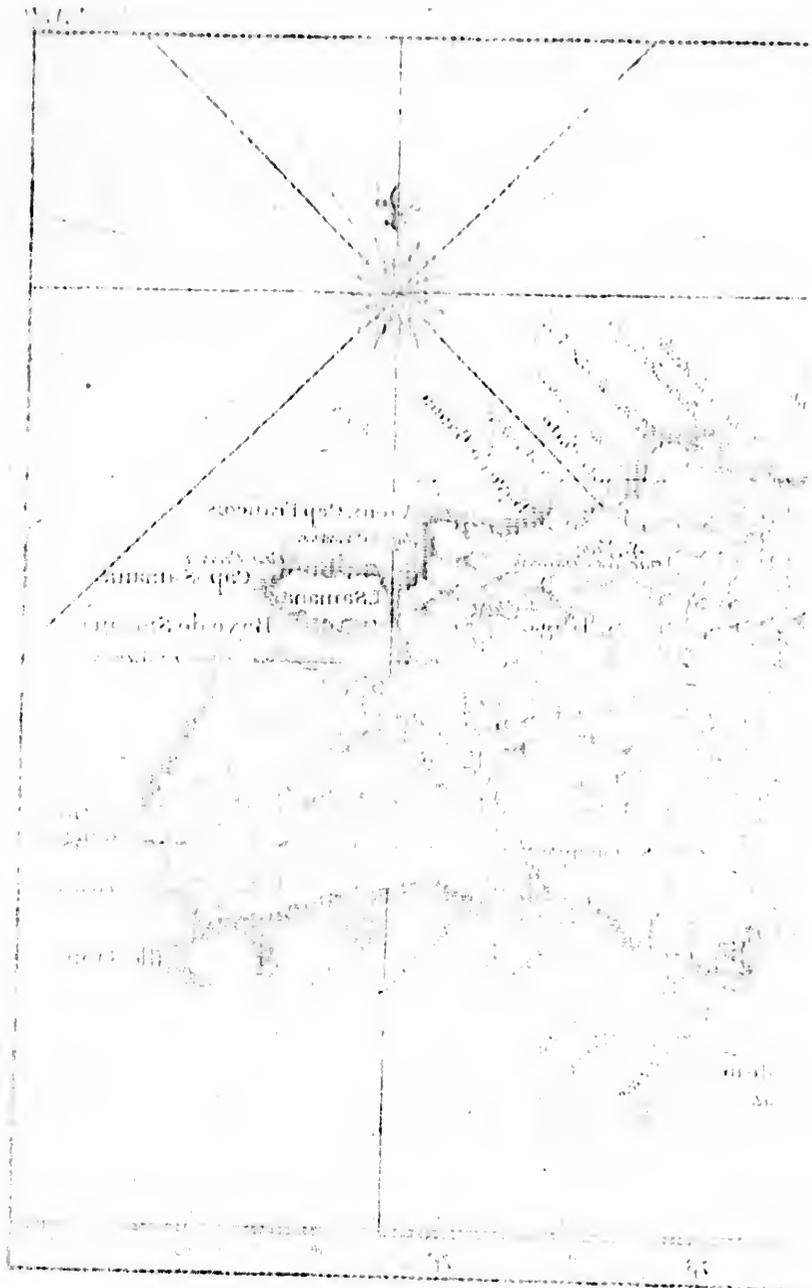
65

67

70

74

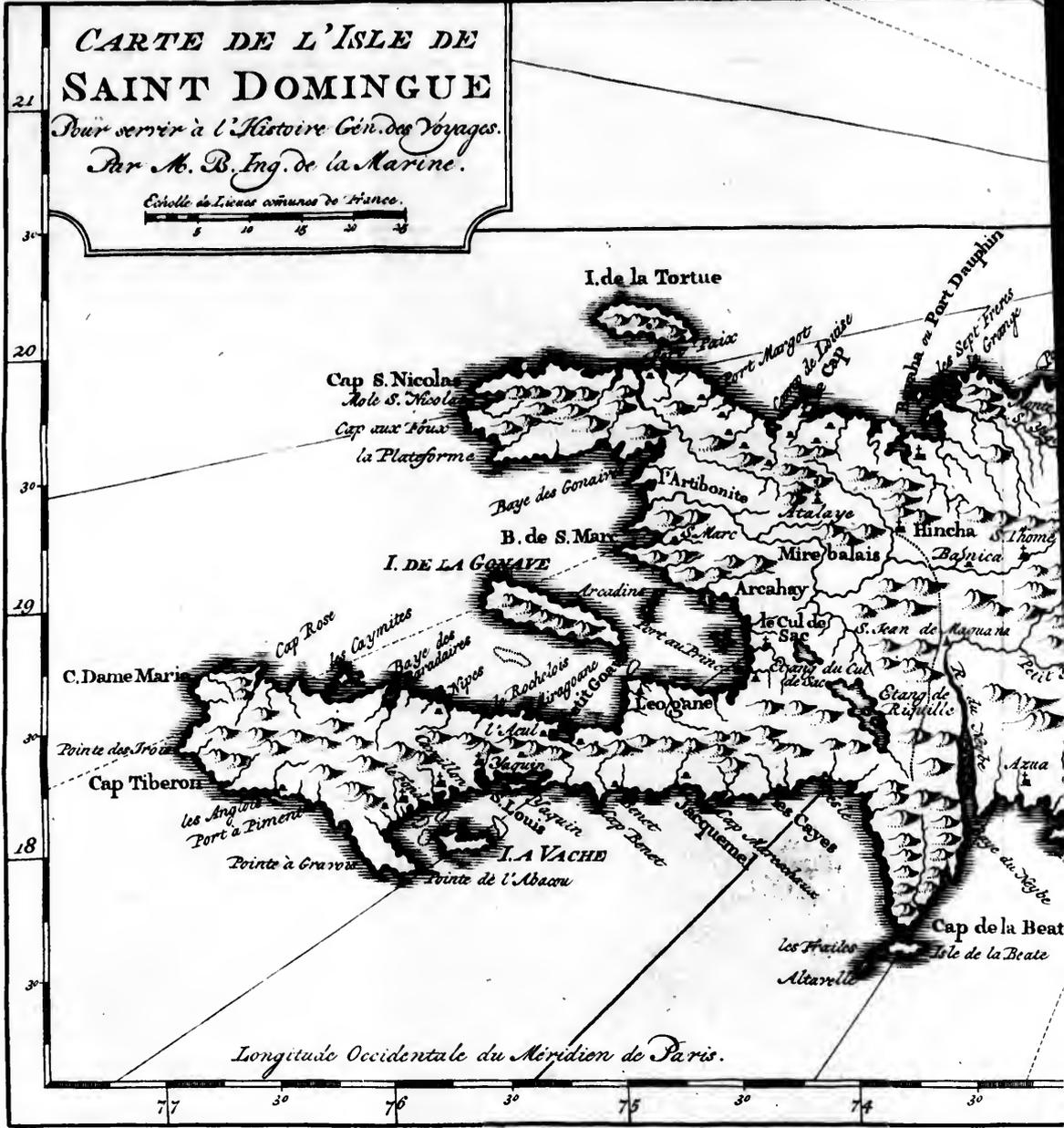
RE



CARTE DE L'ISLE DE SAINT DOMINGUE

Pour servir à l'Histoire Gén. des Voyages.
Par M. B. Ing. de la Marine.

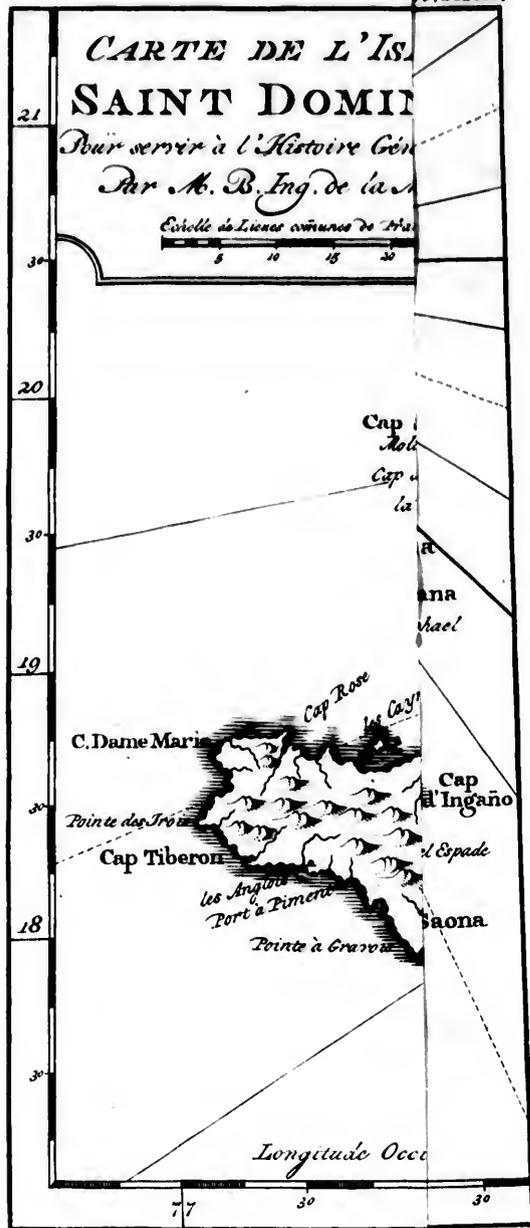
Echelle de Lieues communes de France.



Longitude Occidentale du Méridien de Paris.

77 30 76 30 75 30 74 30

L. de la Harpe, coupé en 1775.





HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^{me} SIECLE.
VINGT-TROISIEME PARTIE.
LIVRE QUATRIEME.

VOYAGES ET ÉTABLISSEMENS AUX ANTILLES.

CHAPITRE PREMIER.

*Etablissement des François dans l'île Espagnole, ou de St. Domingue.
Pour servir de Suite à la Description commencée dans le Tome
XVIII de ce Recueil. (a)*

Nous croyons devoir revenir sur les Etablissmens formés dans l'île INTRODU-
Espagnole. Plus d'une raison nous invite à traiter ce sujet avec plus d'é-
tendue. La découverte la plus importante qu'ait jamais faite l'humanité, TION.
celle du Nouveau Monde, a commencé par cette île; & pour ne dissimu-
ler aucun de nos motifs, nous donnerons avec une satisfaction réelle une

(a) Voyez pages 211 jusqu'à 247. R. d. E.
XXIII. Part.

A

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOM.
MINGUE.
1630.

histoire succinte de la belle Colonie que les aventuriers François y ont fondée depuis près d'un siecle, par un mélange inoui de bonheur & d'audace, qui ne peut qu'intéresser cette nation.]

Il faut se rappeler ici que dès le milieu du seizieme siecle, époque à laquelle nous avons abandonné l'histoire de l'île Espagnole, elle avoit beaucoup perdu de sa premiere splendeur. Postérieurement à ces tems, quelques-unes de ses principales Villes furent renversées par un tremblement de terre. En 1586 les Anglois pillèrent la Capitale. Cinq ans après, la Ville d'*Yaguana* fut ruinée par des Corsaires de la même Nation. Avant la fin du même siecle, les Villes de *Salvadera*, de *la Savana*, d'*Taquimo*, de *San Juan de la Muguana*, de *Bonao*, de *Buenaventura*, de *Larez*, de *Guahaba* & de *Puerto Real* furent abandonnées de leurs Habitans. Le relâchement du Commerce, causé par la défiance de recevoir des Etrangers, & l'espoir de faire plus de fortune dans les Colonies du Continent, causerent les mêmes défections dans toutes les parties de l'île. Enfin, l'on n'y comptoit plus, au commencement du dix-septieme siecle, qu'environ quatorze mille Habitans; & plus de douze cens Negres fugitifs s'étoient retranchés sur une Montagne inaccessible, d'où ils faisoient trembler de si foibles Maîtres.

Tel étoit l'état du plus ancien Etablissement des Espagnols en Amérique, lorsqu'en 1625, par un pur effet du hasard, deux Vaisseaux, l'un François, sous la conduite d'un Gentilhomme Normand, nommé d'*Enambuc* (b), l'autre Anglois, sous celle du Chevalier *Thomas Warner*, (c) aborderent le même jour à l'île de Saint Christophe (d). On a déjà fait remarquer que les Espagnols, occupés de leurs conquêtes dans le Continent, n'avoient jamais fait beaucoup d'attention aux petites Antilles. Ils prétendoient, à la vérité, s'en être assuré la possession par divers Actes; mais ils n'avoient jamais fait d'efforts sérieux pour s'y établir; & celle de Saint Christophe n'étoit occupée que par les Caraïbes, ses Habitans naturels. Les François & les Anglois concoururent tous les avantages qu'ils pouvoient tirer de ce poste; & sans disputer entre eux lesquels y étoient arrivés les premiers, ils convinrent de partager l'île, pour y établir chacun leur Colonie. Cette bonne intelligence se soutint, non-seulement dans leurs guerres contre les Caraïbes, mais dans le partage de leur Conquête, & ne fut pas même entièrement rompue par quelques jalousies qui succéderent. Elle duroit encore vers l'an seize cent trente, lorsque les Espagnols, qui n'avoient pu voir sans chagrin l'Etablissement des deux Nations, dans un terrain sur lequel ils s'attribuoient tous les droits, vinrent les attaquer avec une puissante Flotte, & les forcerent de chercher une retraite dans d'autres Iles. Cependant l'Ennemi ne fut pas plutôt éloigné, que la double Colonie retourna dans ses Possessions. Mais quelques Aventuriers de l'une & de l'autre, qui s'é-

(b) On y joint encore *Du Rossy*, Capitaine de vaisseau, comme le premier. R. d. E.

(c) *Rochefort* & le P. de *Charlevoix* écrivent *Warner*. R. d. E.

(d) Cet événement sera rapporté avec plus d'étendue dans l'article de la même île;

mais il n'en est question ici que par le rapport qu'il eut avec l'Etablissement des François à Saint Domingue. La même raison fait passer légèrement sur toutes les circonstances suivantes.

toient approchés de l'île Espagnole dans leur fuite, ayant trouvé la Côte Septentrionale presque abandonnée par les Castillans, avoient pris le parti de s'y établir. Ils s'y étoient trouvés seuls, au milieu des Bœufs & des Porcs, dont les Bois & les Campagnes étoient remplis. Ensuite les Hollandois, qui s'étoient alors établis au Brésil, leur ayant promis de fournir à tous leurs autres besoins, & de recevoir d'eux en payement les Cuir's qu'ils tiroient de leurs Chasses, cette assurance acheva de les fixer.

La plupart de ces nouveaux Colons étoient Normands. On leur donna le nom de *Boucaniers*, parcequ'ils se réunissoient pour *boucaner*, à la manière des Sauvages, la chair des Bœufs qu'ils avoient tués. Ce terme, qu'on croit d'origine Indienne, signifie cuire, ou plutôt sécher à la fumée, & les lieux de cette opération se nomment *Boucan*. On en a fort étendu la signification; car on dit *faire un Boucan*, pour boucaner de la Viande; & la Viande boucanée se nomme aussi du *Boucan*. Ce fut dans le même tems, & sans doute à cette occasion, qu'on prit l'habitude en France, de donner à l'île Espagnole le nom de *Saint Domingue*, qui n'étoit que celui de sa Capitale.

MALGRÉ le secours des Hollandois, il étoit fort incommode à la nouvelle Colonie de ne recevoir que de leurs mains mille choses nécessaires. Elle fut bientôt délivrée de cet embarras. La plupart des Boucaniers, qui avoient peu de goût pour la chasse des Bêtes fauves, embrassèrent le métier de Corsaires; & sans distinction de Parti, tout ce qu'ils purent enlever leur parut de bonne prise. Outre ceux de Saint Domingue, une Troupe d'Anglois, mêlée de quelques François, s'étoit emparée de la petite Ile de la Tortue; ils s'unirent d'intérêts; & dès la même année ils commencèrent à se rendre célèbres sous le nom de *Friboutiers* (e), dont on a fait ensuite celui de *Flibustiers*. Leur rendez-vous le plus ordinaire étoit l'île de la Tortue, où ils trouvoient non-seulement un Havre commode, mais plus de sûreté contre les entreprises des Espagnols. Toute la Côte du Nord est inaccessible (f); celle du Sud n'a qu'un Port, dont ces Brigands s'étoient emparés: la peinture qu'on en a faite, ne représente même qu'une Rade (g) assez sûre, à deux lieues de la Pointe de l'Est. Le mouillage y est bon, sur un fond de sable fin, & l'entrée en peut être facilement défendue: quelques pieces de Canon suffisoient, placées sur un Rocher qui la commande. Les Terres voisines sont fort bonnes, & l'on y trouve surtout des Plaines d'une merveilleuse fertilité [& capables de produire abondamment tout ce qu'on veut leur faire porter; Tabac, Sucre, Indigo, Coton, Gingembre, Orangers, Citroniers, Abricotiers, Avocats, Pois, Bananes, Mahis; en un mot, toute sorte de denrées propres au commerce, & de nourritures convenables aux hommes

(e) Du mot Anglois *Freebooter*, qui se prononce *Fribouter*, & qui signifie *Corsaire*, *Forban*, & généralement tout homme qui ne fait la guerre que pour piller. D'autres font venir *Flibustier* de *Flyboat*, qui signifie *Vaisseau léger*; mais il est clair qu'ils se trompent.

(f) C'est ce qu'on nomme une *Côte de fer*. On lui a donné ce nom, parceque toute la partie au Nord est escarpée & environnée de rochers à fleur d'eau. R. d. E.

(g) Aussi ne lui a-t-on pas donné d'autre nom que celui de la *Rade*, qu'elle conserve toujours.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1630.

Commence-
ment de l'E-
tablissem.
des François
dans l'île de S.
Domingue.
Origine des
Boucaniers.

1632.

Origine des
Flibustiers.

Ile de la Tor-
tue, & sa
Description.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1632.

& aux animaux (h), peuvent s'y cultiver.] Tout le reste de l'île est couvert de Bois, dont on admire d'autant plus la hauteur, qu'ils naissent entre des Rochers, où l'on ne peut concevoir qu'il y ait de quoi nourrir leurs racines.

L'ILE de la Tortue, située à deux lieues au Nord de S. Domingue, n'en a pas moins de huit de long entre l'Est & l'Ouest, sur deux de large du Nord au Sud. [On lui a donné le nom de Tortue, dit le Pere Labat, parce qu'on prétend que de loin elle en a la figure, qu'il avoue toutefois n'avoir jamais apperçue, sous aucun point de vue.] Elle est située à vingt degrés dix minutes. L'air y est très-bon, quoiqu'elle n'ait aucune Riviere, & que les Fontaines y soient même très rares. La plus abondante jette de l'eau de la grosseur du bras; mais les autres sont si foibles, que dans plusieurs endroits les Habitans n'avoient d'autre ressource que l'eau de pluie. Cette île est actuellement déserte: mais sous le règne des Flibustiers, on y a compté jusqu'à cinq Cantons fort peuplés; la *Basse-Terre*, *Cayouc*, le *Milplantage*, le *Ringot*, & la *Pointe au Maçon*. Le seul défaut d'eau douce avoit empêché qu'on n'en habitât un sixième, nommé le *Cabesterre*. Tous les fruits communs aux Antilles croissoient dans les bons quartiers de la Tortue; le Tabac y étoit excellent, & les Canes de Sucre d'une grosseur & d'une bonté singulieres. On y avoit transporté de Saint Domingue des Porcs & de la Volaille, qui y avoient extrêmement multiplié. Les Côtes, surtout celle du Sud, sont fort poissonneuses. Lorsque les Flibustiers avoient pensé à se saisir de la Rade, ils y avoient trouvé vingt-cinq Espagnols, qui s'étoient retirés à la première sommation.

Lorsqu'on eut appris, à Saint Christophe, ce qui se passoit sur la Côte de Saint Domingue, plusieurs Habitans des deux Colonies passerent à la Tortue; dans l'espérance d'un profit plus certain, soit par la facilité du Commerce avec les Etrangers, soit par les rapines des Flibustiers. Quelques-uns s'attachèrent à la culture des *Torres* & plantèrent du Tabac. Mais rien ne contribua tant au succès de ce petit Etablissement, que le secours des Vaisseaux François, surtout de Dieppe, qui commencerent à la visiter. Ils y amenoient des *Engagés*, qu'ils vendoient pour trois ans, & dont on tiroit les mêmes services que des Esclaves Negres ou Indiens. Ainsi la nouvelle Colonie étoit alors composée de quatre sortes d'Habitans; de Boucaniers; dont la Chasse faisoit l'occupation; de Flibustiers, qui couroient les Mers; de Colons, qui cultivoient la terre; & d'Engagés, dont la plupart ne quittoient point les Colons & les Boucaniers. C'est de ce mélange que se forma le Corps auquel on donna le nom d'*Adventuriers*. Ils vivoient entr'eux avec beaucoup d'union; & leur Gouvernement étoit une sorte de Démocratie. Chaque personne libre avoit une autorité despotique dans son Habitation. Chaque Capitaine n'étoit pas moins absolu sur son Bord, pendant qu'il y commandoit; mais le commandement pouvoit lui être ôté, par une délibération de toutes les personnes libres de la Colonie.

Un Etablissement de cette nature alarma beaucoup plus les Espagnols,

(h) Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat. R. d. E.

que celui de Saint Christophe: ils conçurent que la principale force des Aventuriers consistant dans la Tortue, c'étoit cette Ile qu'il falloit leur enlever; après quoi, tous leurs autres postes tomberoient d'eux mêmes. Le Général des Galions eut ordre de l'attaquer, & de faire main-basse sur tous les Habitans, sans se laisser amuser par des capitulations. Il prit le tems que tous les Flibustiers étoient en Mer, & la plupart des Boucaniers à la chasse dans l'Ile de Saint Domingue. Le reste fit peu de résistance. Ceux qui l'entreprirent, furent passés au fil de l'épée. Quelques-uns se rendirent de bonne grâce, & n'en furent pas moins pendus. Les autres, en petit nombre, se fauvèrent dans les Montagnes & dans les Bois, où les Espagnols ne daignèrent pas les chercher. Mais cette Expédition ne suffisoit pas pour assûrer la Tortue à l'Espagne; il falloit y laisser une Garnison capable d'en écarter les Aventuriers absens, & le Général Espagnol compta mal-à-propos sur la terreur qu'il croyoit avoir inspirée à ces Corsaires. Son unique soin fut de purger la grande Ile des *Boucaniers* qui s'y étoient rassemblés. Il forma contre eux un Corps de cinq cens Lanciers, qui ne marcheroient ordinairement qu'en Troupes de cinquante, ce qui fit donner à cette Milice le nom de *Cinquantaine*: elle a duré jusqu'à la fin de la guerre, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement d'un Prince de France à la Couronne d'Espagne. Mais elle ne fit pas d'abord beaucoup de mal aux *Boucaniers*, qui étoient sur leurs gardes; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils se remirent en possession de la Tortue.

La nécessité de se défendre, contre un Ennemi avec lequel ils ne pouvoient espérer de réconciliation, les fit penser à se choisir un Chef. Ils transférèrent le commandement à un Anglois, nommé *Willis*, Homme de tête & de résolution. Ensuite les François, remarquant que cet Etranger attiroit quantité de Soldats de sa Nation, & craignant la perte de leurs droits par l'inégalité du nombre, entreprirent de se donner un autre Général; mais ils avoient fait cette réflexion trop tard; & *Willis*, qui se trouvoit déjà le plus fort, ne fit que se moquer d'eux. Enfin la Colonie étoit perdue pour la France, sans la résolution d'un François, dont on doit regretter que l'Histoire n'ait pas conservé le nom. Cet Aventurier s'embarqua secrètement sur un Bâtiment qui alloit à Saint Christophe, & n'y fut pas plutôt arrivé qu'il informa le Commandeur de *Poincy*, Gouverneur Général des Iles du Vent, de la supériorité que les Anglois prenoient à la Tortue. Le Commandeur sentit l'importance & la difficulté d'y remédier. Il avoit, parmi ses Officiers, un Ingénieur, dont il connoissoit également le courage & l'habileté, & qui avoit accompagné d'Enambuc dans la première Expédition de Saint Christophe. Ce brave Homme, qui se nommoit *le Vasseur*, étoit Protestant; & la confiance, que *Poincy* lui avoit toujours marquée, passoit pour une faveur injurieuse aux Catholiques; qui lui avoit attiré les reproches de la Cour. On juge que ce fut pour se défaire de cet Officier, sous un prétexte honorable, qu'il résolut de le mettre en tête à *Willis*. Il lui donna le Gouvernement de la Tortue; & dans la vue apparemment de l'animer, il lui promit, par un article secret, la liberté de conscience, pour lui & pour tous les Protestans François qui voudroient l'accompagner.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1638.

1640.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1641.

LE VASSEUR en trouva trente-neuf, & ne se fit pas presser pour partir avec eux. La prudence ne lui permettant point de paroître à la Tortue sans avoir pris langue des *Boucaniers*, il s'arrêta dans un petit Port de Saint Domingue, nommé *Port Margot*, à sept lieues au vent de cette Ile. Il y passa trois mois; à prendre des informations. Environ cinquante *Boucaniers*, la plupart de sa Religion, se joignirent à lui. Enfin, quoique ses forces fussent encore inférieures à celles des Anglois, l'espérance d'être soutenu à son arrivée, par les François de l'Ile, lui fit prendre la résolution de brusquer son entreprise. Il arriva dans la Rade à la fin d'Août: il débarqua sans aucune résistance; & marchant en ordre de bataille, il fit sommer Willis de sortir de l'Ile en vingt-quatre heures, avec ses Anglois. Une proposition si peu attendue, & suivie en effet du soulèvement de tous les François de l'Ile, étourdit le Général Anglois, jusqu'à l'empêcher de faire attention si le Vasseur étoit en état de soutenir sa fierté. Il prit le parti de s'embarquer sur les mêmes Bâtimens qui avoient apporté les François, & le Vasseur se trouva maître, non-seulement de l'Ile entière, mais d'une espece de Fort, que les Anglois y avoient construit, & dans lequel ils avoient quelques pieces de Canon.

1642.

IL devoit compter d'y avoir bientôt à soutenir de grands efforts, & de la part de ceux qu'il avoit dépossédés, & de celle des Espagnols, qui avoient déjà fait connoître combien le voisinage des François leur étoit odieux. Cependant les premiers oublièrent la Tortue. Mais il n'en fut pas de même des Espagnols, qui s'obstinèrent à délivrer cette Ile & la Côte de Saint Domingue, de tout Etablissement Etranger. Dès l'année suivante (i) ils firent partir de Saint Domingue, une Escadre composée de six Bâtimens, qui portoient cinq ou six cens Hommes. Elle entra dans la Rade, avec la certitude de vaincre une poignée d'Habitans surpris, que les Espagnols croyoient sans Retranchemens & sans Canon. Mais le Vasseur, qui entendoit toutes les parties du génie, s'étoit mis en état de ne pas craindre d'insulte. Il s'éleve, à cinq ou six cens pas de la Mer, une Montagne qui se termine en Plate-forme; & cette Plate-forme est occupée par un Rocher escarpé de toutes parts, à la hauteur de trente piés: c'est à neuf ou dix pas de ce Rocher qu'on voit sortir la seule Fontaine de l'Ile qui soit un peu considérable. Le Commandant avoit fait, sur la Plate-forme, des Terrasses régulières, capables de contenir jusqu'à quatre cens Hommes. Il s'étoit logé lui-même sur le haut du Roc, où il avoit placé aussi ses Magasins; & pour y monter, il avoit fait tailler quelques marches jusqu'à la moitié du chemin. On faisoit le reste à l'aide d'une échelle de fer, qui pouvoit se retirer; & pour comble de précaution, le Vasseur avoit ménagé un tuyau en forme de cheminée, par lequel on descendoit avec une corde sur la Terrasse, sans être vu. Un logement si peu accessible étoit encore défendu par une Batterie de Canons; & la Terrasse en avoit une autre, pour défendre l'entrée du Havre.

LES Espagnols, qui ne s'attendoient pas à trouver les François si bien retranchés, ne furent pas moins surpris de leur nombre. Ils ne s'en étoient

(i) D'autres disent en 1643.

pas d'abord aperçus, parcequ'il n'avoit paru personne, pour disputer la descente. On les laissa même approcher à la demi-portée du Canon. Mais alors le Vasseur fit faire grand feu; & les chargeant, sans leur donner le tems de se reconnoître, il les mit dans un tel désordre, qu'après avoir eu beaucoup de peine à regagner leurs Chaloupes, ils ne retournerent à leurs Navires que pour lever aussitôt les ancres. Le lendemain, on les vit reparoitre un peu plus bas, vis-à-vis le quartier de Cayouc. Le Vasseur seignit encore de ne pas s'opposer à leur descente. Ils la firent librement; ils rangerent leurs Troupes en bataille, & marcherent vers le Fort, dans la résolution apparemment de tenter l'assaut: mais ils n'allerent pas loin. On leur avoit dressé une embuscade, où les François leur tuerent deux cens Hommes; & le reste n'ayant pensé qu'à la fuite, ils s'embarquerent avec précipitation, & disparurent le jour suivant.

CETTE conduite, qui fit un honneur extrême au Commandant des Aventuriers, parut donner quelque jalousie au Gouverneur Général; ou peut-être craignit-il qu'un Officier Huguenot ne voulût établir, dans son Gouvernement, une petite République Protestante, & qu'on ne lui fit un crime à la Cour de lui en avoir fourni l'occasion. L'un ou l'autre de ces deux motifs lui fit chercher les moyens de le déplacer, avant qu'il pût se rendre tout-à-fait indépendant. Il lui envoya *Louville*, son Neveu, sous prétexte de le féliciter de sa victoire, mais avec l'ordre secret de se saisir du Gouvernement de l'Île. Le Vasseur s'en défia, & fut éviter le piège. On convient que c'étoit fait de la Tortue pour les François Catholiques, & vraisemblablement de tous les Etablissémens des Aventuriers dans l'Île de Saint Domingue, s'il eût gouverné sa Colonie avec autant de modération, qu'il avoit marqué de conduite & de valeur à la défendre. Mais lorsqu'il se crut à couvert des dangers du dehors, il compra pour rien l'affection des François mêmes qui étoient sous ses ordres, & bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les Catholiques, auxquels il interdit tout exercice de leur Religion, & dont il travailla sourdement à se défaire. Il fit brûler leur Chapelle; il chassa deux Prêtres qui la desservoient. Ensuite les Religionnaires ne furent pas mieux traités. Il les chargea d'impôts & de corvées; il mit des taxes excessives sur toutes les denrées & les marchandises qui entroient dans l'Île; enfin il y établit une véritable tyrannie. Les fautes les plus légères étoient toujours punies avec excès. Il avoit fait faire une cage de fer, où l'on ne pouvoit être debout ni couché, & qu'il nommoit son *Enfer*. C'étoit assez de lui avoir déplû, pour y être enfermé. On n'étoit guere plus à l'aise dans le Donjon du Château, qu'il avoit nommé son Purgatoire. Le Ministre même de sa Religion ne put se garantir de ses violences (k). Cependant il n'avoit pas encore levé l'Etendart de la révolte; & quoiqu'il

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

1644.

(k) C'étoit *Rochefort*, dont nous avons une mauvaise Histoire des Antilles; mais il n'en dit point un mot, & l'on en devine la raison.

Nota. Quelque mauvaise que puisse paroître cette Histoire, pour le tems où nous vivons, jamais ouvrage ne fut peut-être plus

estimé que celui-ci, par les personnes même les mieux en état d'en juger, telles que le Gouverneur de *Val-Croissant* & Mr. Edouard *Graeves*. (Voyez leurs Lettres.) Au reste, son objet étoit uniquement l'Histoire *Naturelle & Morale* des Antilles. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

exécutât mal les ordres du Gouverneur général, il avoit toujours gardé quelques dehors de bienfaisance avec lui; mais lorsqu'il se crut en état de se faire redouter, il leva le masque. Les Flibustiers avoient trouvé, dans un Navire Espagnol qu'ils avoient pillé, une Statue d'argent qui représentoit la Mere du Sauveur. Elle fut apportée à le Vasseur; & le Gouverneur général, qui en fut informé, la lui fit demander, comme un meuble plus convenable à des Catholiques qu'à des Protestans. Le Vasseur en fit faire une de bois, qu'il se hâta de lui envoyer, en lui écrivant que les Catholiques étoient trop spirituels pour s'attacher à la matiere, dans les objets de leur culte, & que pour lui, il avoit trouvé la Statue si bien travaillée, qu'il n'avoit pu se résoudre à se défaire d'un si bel Ouvrage. Poincy sentit vivement cette insolence; mais il se trouvoit embarrassé alors dans une affaire qui l'intéressoit encore plus. La Cour avoit nommé, vers la fin de l'année précédente, un Lieutenant-Général des Iles, & son arrivée avoit causé de la division entre les François. C'étoit cette occasion que le Vasseur avoit saisie, pour exécuter un projet qu'on le soupçonnoit de méditer depuis long-tems. Malgré la dureté de son Gouvernement, il fut tourner avec tant d'adresse l'esprit de ses Sujets, en leur faisant regarder la Tortue comme un asyle pour tous les François qui voudroient faire une profession libre de leur Secte, qu'ils consentirent à le reconnoître pour leur Prince.

1652.

Il jouit pendant cinq ans de ce titre imaginaire, qui n'ajoutoit rien à son autorité. Mais s'il avoit formé d'autres vues, elles furent étouffées dans son sang, par des mains dont il se défit peu. Il avoit donné toute sa confiance à deux Hommes, qui avoient été ses Compagnons de fortune, & qu'on a crus même ses Neveux. Il les avoit comme adoptés, en les déclarant ses uniques Héritiers. Leurs noms étoient *Thibault* & *Martin*. C'étoient deux Scélérats, qui conspirèrent contre la vie de leur Bienfaiteur. On prétend que la cause d'une haine si mortelle étoit une Maîtresse, entretenue par Thibault, que le Vasseur lui avoit enlevée; & qu'ils se flatterent aussi de pouvoir succéder à la Principauté de l'Ile: l'occasion ne leur manqua point pour exécuter leur résolution. Un jour que le Vasseur descendoit du Fort, pour aller visiter un Magasin qu'il avoit sur le bord de la Mer, Thibault lui tira un coup de fusil, dont il ne fut que légèrement blessé. Quoiqu'il n'aperçût point encore le Meurtrier, il voulut courir à son Negre, qui le suivoit & qui portoit son épée. Martin, dont il étoit accompagné, le saisit au corps. Pendant qu'il s'agitoit, pour se dégager, un mouvement de tête lui fit découvrir Thibault, qui venoit à lui, le poignard à la main. Cette vue le rendit immobile; il regarda l'assassin: *c'est donc toi, mon fils*, lui dit-il, *qui m'assasines!* Thibault, sans lui donner le tems d'ajouter un mot, lui plongea son poignard dans le cœur. On lit dans l'Histoire du P. du Tertre, qu'en tombant percé de coups, le Vasseur demanda un Prêtre, & déclara qu'il vouloit mourir dans la Religion Romaine: mais pouvoit-il avoir oublié qu'il avoit chassé tous les Prêtres de son Ile?

Avec quelque violence qu'il eût régné, il semble que la seule horreur du crime devoit révolter tous ses Sujets contre les deux Meurtriers. Cependant on assure qu'il ne se fit pas le moindre mouvement en sa faveur. Ces deux

Scé-

Scélérats se saisirent sans opposition de toute l'autorité, & se mirent en possession de son bien, comme s'ils eussent recueilli la succession de leur propre Pere. Mais la vengeance du Ciel ne fut pas différée longtems: Poincy, qui n'avoit pas perdu de vue le dessein de faire rentrer la Tortue dans la soumission, avoit donné le Gouvernement de cette Ile au Chevalier de *Fontenay*, avec des forces capables de réduire le Vasseur, dont il ignoroit encore la malheureuse fin.

Fontenay s'étoit distingué dans ses Caravanes, pour le service de la Religion. Il fit ses préparatifs, avec la diligence d'un Commandant exercé; & toujours dans l'opinion qu'il avoit de vaincre le Vasseur, dont on connoissoit les forces & l'habileté. Il publia, pour le surprendre à la faveur d'un faux bruit, que l'armement qui se préparoit à Saint Christophe étoit destiné contre les Espagnols. Il alla croiser effectivement sur la Côte de Carthage, où il fit quelques prises. Ensuite, s'étant rendu à l'*Ecu*, petit Port de Saint Domingue, il y fut joint par *Treval* (1), Neveu du Commandeur de Poincy. Le Port à l'Ecu est presque vis-à-vis de la Tortue; & Fontenay apprit, en y débarquant, la révolution qui étoit arrivée dans cette Ile. Il conçut le prix de la diligence: les deux Navires s'avancèrent jusqu'à l'entrée de la Rade, d'où le Canon du Fort les obligea bientôt de s'éloigner. Ils allèrent mouiller à *Cayonne* (m), dans la résolution d'y tenter une descente, lorsque le Chevalier reçut une Députation qui termina la guerre. Martin & Thibault, s'étant aperçus que les Habitans n'étoient pas disposés à soutenir un siege pour leurs intérêts, avoient pris le parti de négocier un accommodement, tandis qu'ils pouvoient encore espérer des conditions favorables. Ils offrirent de remettre le Fort, & ne demandoient point d'autre grace qu'une amnistie solennelle, avec la paisible jouissance de tous leurs biens. Le Chevalier accorda tout. Le Fort lui fut remis aussitôt; & la nouvelle n'en fut pas plutôt répandue à la Côte de Saint Domingue, que tous les Catholiques, qui avoient été chassés de la Tortue par le Vasseur, s'empresèrent d'y retourner. Fontenay est le premier qui ait pris le titre de Gouverneur, pour le Roi, de cette Ile & de la Côte de St. Domingue; honneur que ses successeurs ont conservé longtems, après l'évacuation même de la Tortue.

Il donna ses premiers soins au rétablissement de la Religion Romaine. Ensuite, pensant à fortifier sa Citadelle, il fit construire deux grands Bastions de pierre de taille, qui environnoient toute la Plate-forme, & se trouvoient appuyés, d'un côté, sur une Montagne qu'on croyoit inaccessible. Ce fut alors que l'Ile se peupla mieux que jamais; & le terrain commençant bientôt à manquer, on fut obligé d'envoyer une Colonie dans l'Ile de Saint Domingue. Ce premier essai de la Tortue préféra la Côte de l'Ouest à celle du Nord, où les Boucaniers auroient pu le secourir plus facilement, parce qu'elle est plus éloignée des Habitations Espagnoles. Mais on ne fut pas moins allarmé de ce nouvel Etablissement à Saint Domingue, que si l'on eût déjà vu les François à la porte de cette Capitale. Quelques Chaloupes

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1652.

1653.

(1) Edition de Paris *Treval*. R. d. E. une erreur, Cayonne est un quartier de la
(m) Edition de Paris *Cayenne*: mais c'est Tortue. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

armées furent dépêchées sur le champ, pour chasser les Aventuriers de leur poste, avant qu'ils eussent le tems de s'y fortifier. On leur brûla quelques Habitations, & le reste étoit fort menacé, lorsqu'un corps de Flibustiers & de Boucaniers vint heureusement tomber sur les Espagnols.

Leur défaite fit comprendre, à l'Auditeur Royal, que pour se délivrer entièrement de ces fâcheux voisins, il falloit aller à la source du mal, s'emparer de l'Île de la Tortue, & s'y établir avec des forces capables d'en assurer la possession à l'Espagne. En effet le mal devenoit pressant pour le Commerce Espagnol du Nouveau Monde. La Tortue étoit le réceptacle de tous les Corsaires, dont le nombre augmentoit de jour en jour. Les Habitans laissoient leurs terres en friche, pour aller en course; & les avantages qui en revenoient au Gouverneur ne lui permettant guere de s'y opposer, l'Île se trouvoit quelquefois presque entièrement déserte. Ce desordre, dont les Espagnols furent informés, leur offroit des occasions qu'ils résolurent de ne pas négliger. En effet, ils formerent leur attaque avec tant de conduite & de succès, que le Chevalier de Fontenay, surpris dans son Fort (n), se vit forcé de le rendre avec une capitulation honorable, & fit ensuite d'inutiles efforts pour s'y rétablir.

LES Espagnols en demeurèrent Maîtres pendant quelques années (o); ou du moins il ne paroît pas que les Aventuriers, destitués de Chef après la retraite du Chevalier de Fontenay (p), aient tenté d'y retourner. Ils aiderent, dans cet intervalle, les Anglois à se rendre Maîtres de la Jamaïque; & les Boucaniers de Saint Domingue furent assez embarrassés à se défendre contre la Cinquantaine Espagnole. Mais il est certain qu'en 1659, un Gentilhomme François, dont le nom, malgré l'opposition des témoignages, se trouve aujourd'hui constaté par un Acte public (q), remit les François en possession de la Tortue; & que l'ayant possédée quatre ans à titre de conquête, avec la qualité de Gouverneur & de Lieutenant-Général pour le Roi, il la vendit en seize cent soixante-quatre à la Compagnie des Indes Occidentales, à qui le Roi l'accorda sous cette condition. *Bertrand d'Ogeron*, Sieur de la *Bouere*, Gentilhomme Angevin, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, fut nommé alors Gouverneur de la Tortue; & se trouvant à la Côte de Saint Domingue, où il reçut ses provisions, il se rendit à son Gouvernement le 6 de Juin 1665. Ce fut la même année que les Flibustiers pille-

1659.

(n) Thibaut, meurtrier de le Vasseur, perdit dans cette attaque la main dont il avoit tué son Oncle. Ensuite s'étant embarqué avec Martin, pour sortir de l'Île, ils essuyèrent tous deux sur Mer diverses aventures, & disparurent enfin, desorte qu'on n'a jamais entendu parler d'eux depuis.

Nota. C'est une erreur: cet accident arriva pendant un exercice que le Gouverneur faisoit faire aux habitans avant l'attaque. R. d. E.

(o) Le P. du Tertre & le P. Labat ne s'accordent point sur tout ce qui se passa dans cet intervalle, & le P. de Charlevoix

les accuse tous deux d'erreur: mais ces différences ne changent rien aux faits dans lesquels on se renferme ici.

(p) Il étoit repassé en France, où il mourut en seize cent soixante-quatre.

(q) C'étoit *Feremie Deschamps*, Sieur de *Moussac & du Rauffet*, Gentilhomme Périgordin. Le P. de Charlevoix rend témoignage qu'il a vu sa Commission, qui est du mois de Décembre seize cent cinquante-six, & le Contrat passé entre lui & la Compagnie des Indes, qui est du quinze Novembre seize cent soixante-quatre. L'Original est au dépôt de la Marine.

rent *Sant'Yago*, pour venger la mort de quelques François, que les Espagnols avoient cruellement massacrés; & c'est elle aussi qu'on donne proprement pour l'époque de l'Etablissement des François dans l'île de S. Domingue, comme on donne le nouveau Gouverneur pour le Pere & le véritable Fondateur de cette Colonie.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DOMINGUE.
1665.

EN effet, la Côte de Saint Domingue avoit toujours assez suivi la fortune de la Tortue; & lorsque cette petite île fut revenue au pouvoir des François, qui ne l'ont plus perdue depuis, les Plantations de la grande, jusqu'alors foibles & chancelantes, prirent bientôt une forme plus solide. Avant l'arrivée du nouveau Gouverneur, le meilleur Etablissement François ne valoit pas le moindre de ceux des Espagnols. Dans la Tortue même, qui étoit le Quartier Général, on ne comptoit que deux cens cinquante Habitans, qui n'y faisoient encore que du Tabac. Au Port *Margot*, qui en est à sept lieues, il y en avoit soixante, dans un Ilot d'une demi-lieue de tour; & vis-à-vis, dans la grande Terre, le nombre n'étoit guere que de cent. On avoit commencé à défricher le Port de Paix, vis-à-vis de la Tortue; mais ce commencement d'Habitation se réduisoit presque à rien. La Côte de l'Ouest n'avoit qu'un seul Etablissement, & c'étoit celui de *Leogane*. Les Hollandois en avoient chassé les Espagnols; mais ils ne s'y étoient pas établis. On y comptoit environ cent vingt François, dont le principal soutien consistoit dans le secours de deux Corps qui causoient déjà beaucoup d'alarme aux Espagnols dans les Indes, & qui firent bientôt trembler les Provinces les plus reculées de ce vaste Empire. C'étoient les Flibustiers & les Boucaniers, tous compris sous le nom d'*Aventuriers*. Quoiqu'ils soient assez connus par une curieuse Histoire, traduite de l'Anglois dans toutes les Langues, il convient au dessein de cet article de donner quelque idée de leur caractère & de leurs Exploits.

ON a rapporté leur origine. Les Boucaniers n'avoient point d'autre Etablissement, dans l'île de Saint Domingue, que ce qu'ils nommoient leurs Boucans. C'étoient de petits champs défrichés, où ils avoient des claies pour boucaner la viande, un espace pour étendre les Cuirs, & des Barragues, qu'ils nommoient *Aioupas*, nom emprunté des Espagnols, mais qu'on croit venu originairement des Naturels du Pays. [Une chemise teinte du sang des animaux qu'ils tuoient à la chasse, un caleçon encore plus sale, fait en tablier de brasseur, pour ceinture une courroye, où pendoient un sabre fort court qu'ils appelloient manchettes, & quelques couteaux flamands, un chapeau sans autre bord qu'un bout abattu sur le devant pour le prendre, des foulards de peau de cochon (r), sans bas; tel étoit l'habillement de ces Barbares.] Toutes les commodités de cette situation se réduisoient à les mettre à couvert de la pluie & des ardeurs du Soleil. Comme ils étoient sans Femmes & sans Enfants, ils avoient pris l'usage de s'associer deux à deux, pour vivre ensemble & se rendre mutuellement les secours qu'un Pere trouve dans

(r) Le Pere Labat dit de peau de bœuf qu'ils coupoient ensuite & qu'ils faisoient fraîche, dans laquelle ils mettoient les pieds sécher.
pour en donner la forme à un morceau,

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1665.

sa Famille. Tous les biens étoient communs dans chaque Société, & demeuroient à celui des deux qui survivoit à l'autre. C'est ce qu'ils nommoient s'emmatelotage; & de-là vient, dit-on, le nom de *Matelottage*, qu'on donne encore aux Sociétés qui se forment pour des intérêts communs. La droiture & la franchise étoient si bien établies, non-seulement entre les Associés, mais d'une Société à l'autre, qu'on ne tenoit rien sous la clé, & que le moindre larcin étoit un crime irrémissible, pour lequel on auroit été chassé du Corps. Mais on n'en avoit pas même l'occasion: tout étoit commun; ce qu'on ne trouvoit pas chez soi, on l'alloit prendre chez ses Voisins, sans autre assujettissement que de leur en demander la permission; & ceux, à qui l'on s'adressoit, se seroient deshonorés par un refus. [Les différends étoient rares & facilement terminés. Lorsque les parties s'opiniâtroient, elles vuidoient leurs querelles à coups de fusil. Si la balle avoit frappé par derrière ou dans les flancs, on jugeoit qu'il y avoit de la perfidie, & l'on castoit la tête à l'auteur de l'affassinat (s).] On ne connoissoit pas d'ailleurs d'autres Loix, qu'un bizarre assemblage de conventions, dont la Coutume faisoit toute l'autorité, & contre lesquelles on admettoit d'autant moins d'objections, que les Boucaniers se prétendoient affranchis de toute obligation précédente, par le Baptême de Mer qu'ils avoient reçu au passage du Tropic. Ils ne se croyoient pas beaucoup plus dépendans du Gouverneur de la Tortue, auquel ils se contentoient de rendre quelque léger hommage. La Religion même conservoit si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenoient-ils du Dieu de leurs Peres: (t) sur quoi l'on observe (u) qu'il n'est pas surprenant qu'on ait eu peine à découvrir quelques traces d'un culte Religieux chez divers Peuples, puisqu'on ne sauroit douter que si les Boucaniers s'étoient perpétués dans l'état qu'on représente, ils n'eussent eu moins de connoissance du Ciel, à la seconde ou troisième génération, que les Caffres, les Hottentots, les Topinambous ou les *Caraiibes*. Ils avoient quitté jusqu'aux noms de leurs Familles, pour y substituer des sobriquets & des noms de guerre; dont la plupart ont passé à leurs Descendans. Cependant, ceux qui se marierent dans la suite, signèrent leurs véritables noms; ce qui a fait passer en Proverbe, dans les Antilles, qu'on ne connoît bien les gens qu'au teins du mariage. [Ces mariages étoient aussi singuliers que le reste de leurs coutumes. On leur avoit envoyé de France des femmes perdues de débauche. Les Boucaniers n'étoient pas blessés de ces mœurs: *Je ne vous demande*

Leur Reli-
gion.

Leurs ma-
riages.

(s) Histoire philosophique & politique du commerce des deux Indes. R. d. E.

(t) Ce fait est absolument détruit par le P. Labat (Nouveau Voyage aux Iles Françaises de l'Amérique. Chap. IX) où il déclare formellement avoir confessé & fait commuer les Flibustiers. Ce fait, quoique placé à l'année seize cent quatre-vingt-quatorze, prouve assez que les Boucaniers qui, à cette époque, n'avoient point changé de mœurs & y avoient au contraire joint celles de pirates, n'avoient pas perdu toute idée de reli-

gion. L'auteur de l'histoire philosophique & politique du commerce des deux Indes dit en propres termes (tome IV. p. 37 de l'édition de Maestricht.), "Tels étoient leurs principes de justice & de religion, qu'ils ne s'embarquoient jamais, sans avoir recommandé au ciel le succès de leur expédition; qu'ils ne revenoient jamais du pillage, sans remercier Dieu de leur victoire." R. d. E.

(u) Voyez le premier chapitre de ce tome, page 3.

pas compte du passé, disoient-ils à celle que le sort leur destinoit; *vous n'avez rien à me redire; répondez-moi seulement de l'avenir, à présent que vous allez m'appartenir; je vous quitte du reste.* Puis frappant de la main sur le canon de leur fusil, ils ajoutoient: *Voilà qui me vengera de vos infidélités; si vous me manquez, il ne vous manquera pas.*

Ces hommes, qui pour toute occupation faisoient la guerre aux bœufs sauvages, n'avoient d'autre ambition que de posséder une meute de vingt-cinq ou trente chiens & un bon fusil. Ces armes avoient un canon de quatre piés & demi de long, & portoient des balles de seize à la livre. C'est d'eux, qu'on a donné le nom de *Boucaniers* aux Fusils de ce calibre. Chacun avoit à sa suite un certain nombre d'Engagés, & une meute de vingt ou trente chiens, entre lesquels il y avoit toujours un Braque ou Vendeur. Quoique la Chasse du Bœuf fût leur principale occupation, ils se faisoient quelquefois un amusement de celle du Porc Maron. Dans la suite quelques-uns s'y attachèrent uniquement, & faisoient boucaner la chair de ces Animaux à la fumée de la peau même, ce qui lui donnoit un goût merveilleux.

Les Chasseurs partoient à la pointe du jour, ordinairement seuls; & leurs Engagés suivoient, avec les chiens. Le seul chien Vendeur alloit devant, & conduisoit souvent le Chasseur par d'affreux chemins. Dès que la proie étoit éventée, tous les autres Chiens accouroient, & l'arrêtoient en aboyant autour d'elle, jusqu'à ce que le Boucanier fût posté pour la tirer. Il tâchoit de lui donner le coup au défaut de la poitrine; & s'il la jetoit bas, il se hâtoit de lui couper le jarret, pour la mettre hors d'état de se relever. Quelquefois l'Animal n'étant que légèrement blessé, se jetoit furieusement sur les Chasseurs; mais outre qu'ils étoient presque toujours sûrs de leurs coups, la plupart étoient assez agiles pour se réfugier derrière un arbre & pour monter au sommet. La Bête étoit écorchée sur le champ; & le Maître en tiroit un des plus gros os, qu'il castoit pour en sucer la moëlle. C'étoit le déjeuner ordinaire des Boucaniers. Ils abandonnoient les autres os à leurs Engagés, dont ils laissoient toujours un, pour achever de dépouiller l'Animal, & pour en lever une piece choisie. Les autres continuoient leur chasse, jusqu'à ce que le Maître eût tué autant de Bêtes qu'il avoit de personnes à sa suite. Il retournoit le dernier, chargé, comme les autres, d'une peau & d'une piece de viande. Du Piment, avec un peu de jus d'Orange, faisoit tout l'assaisonnement de ce mets. La table étoit une pierre avec un tronc d'arbre. De l'eau claire pour toute boisson, & nulle sorte de pain. L'occupation d'un jour étoit celle de tous les autres, jusqu'à ce qu'on eût rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'étoit engagé à fournir aux Marchands. Alors le Boucanier portoit sa marchandise à la Tortue, ou dans quelque Port de la grande Île.

UNE troupe d'Hommes qui faisoient tant d'exercice, & qui se nourrissoient tous les jours de viande fraîche, connoissoient peu les infirmités ordinaires de la Nature. S'ils étoient sujets à quelques maladies, c'étoient des fièvres éphémères, dont ils ne se ressentoient pas le jour suivant. Avec le tems néanmoins, ils ne pouvoient manquer de s'affoiblir, sous un Ciel aux

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DOMINGUE.
1665.

Comment se
faisoient leurs
chasses.

Leur vigueur
& leur santé.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINOUR.
1665.

Principaux
Boucans.

Ils sont per-
secutés par les
Espagnols.

Leurs ven-
geances.

intempéries duquel ils n'étoient pas assez faits pour soutenir constamment une vie si laborieuse & si dure. Leurs principaux Boucans étoient la Presqu'île de Samana, une petite Ile qui est au milieu du Port de Bayaha, le Port Margot, la Savane brûlée, vers les Gouaives, l'Embarcadere de Mirbalaix, & le fond de l'île Avache: mais, de-là, ils couroient toute l'île, jusqu'aux Habitations Espagnoles.

TELS étoient les Boucaniers de Saint Domingue, lorsque les Espagnols entreprirent d'en purger cette Ile. Les commencemens de cette guerre leur furent assez favorables. Ils surprenoient les Chasseurs en petit nombre, dans leurs courses, ou pendant la nuit dans leurs Habitations. Plusieurs furent massacrés, d'autres pris, & condamnés au plus cruel esclavage. C'étoit fait de tout ce corps d'Aventuriers; & la seule *Cinquantaine* eût achevé de les exterminer, s'ils ne se fussent attroupés pour se défendre. [Ils se séparoient nécessairement pendant le jour; mais ils se rassembloient le soir. Si quelqu'un manquoit, on concluoit qu'il avoit été pris ou tué, & les chasses étoient suspendues jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé, ou que sa mort eut été vengée; alors ils firent un carnage horrible des Espagnols, les poursuivirent] avec la dernière fureur, & toute l'île fut inondée de sang. De-là le nom de *Massacre*, donné à plusieurs endroits qui le conservent encore. Cependant l'Espagne ayant envoyé, au secours de sa Colonie, des Troupes du Continent & de quelques Iles voisines, les Boucaniers commencerent à craindre de ne pouvoir résister à tant de forces; sans compter que leurs Chasses étoient interrompues par une si sanglante guerre. Après une mûre délibération, ils prirent le parti de transporter leurs Boucans dans les petites Iles qui environnent celle de Saint Domingue, de s'y retirer chaque jour au soir, & de n'aller à la Chasse qu'en Troupes nombreuses. Cet expédient les mit en état de vivre, & de continuer la guerre avec une sorte d'égalité. Il arriva même que les nouveaux Boucans, étant moins exposés, devinrent des Habitations plus régulières, & c'est à ce changement que l'Etablissement François de Bayaha doit son origine. C'est d'ailleurs le plus spacieux & le plus beau Port de toute l'île: une petite Ile, qui en occupe le centre, en défend l'entrée, & les plus gros Navires y peuvent mouiller fort près de terre. D'ailleurs la chasse y étoit très abondante, & les Boucaniers pouvoient se rendre en peu d'heures à la Tortue, pour y vendre leurs cuirs. Bientôt même on leur épargna ce court trajet, parcequ'il parut plus commode aux Vaisseaux, François & Hollandois, d'aller charger à Bayaha, où il se forma insensiblement une nombreuse Bourgade.

Aussitôt que les Boucaniers se furent fixés, ceux d'un même Boucan se rendoient le matin à l'endroit le plus élevé de la petite Ile, pour observer les Espagnols; & convenant du lieu où ils devoient se rassembler le soir, ils passaient dans la grande Ile, d'où ils revenoient à l'heure marquée. Un jour, les Boucaniers de Bayaha, se trouvant quatre Hommes de moins, prirent sur le champ la résolution de se réunir tous, le jour suivant. Ils marcherent vers Sant' Jago; & dans leur route, ils firent quelques Prisonniers, dont ils apprirent que leurs compagnons avoient été massacrés par des Espagnols, qui leur avoient refusé quartier. Ce récit les fit entrer en fureur,

& ceux dont ils le tenoient furent leurs premières victimes. Ensuite, se répandant comme des Bêtes féroces dans les premières Habitations, ils y sacrifièrent à leur vengeance tout ce qu'ils purent trouver d'Espagnols.

LES Troupes d'Espagne avoient quelquefois aussi leur revanche; mais ces petits avantages ne décidoient de rien. Enfin les Espagnols s'aviserent de faire eux-mêmes des chasses générales dans l'Île, & la dépeuplerent presque entièrement de Bœufs. Alors la plupart des Boucaniers, qui ne trouverent plus de quoi subsister ni continuer leur Commerce, se virent dans la nécessité d'embrasser un autre genre de vie. Plusieurs s'attachèrent à former des Habitations. Les quartiers du grand & du petit Goave furent défrichés; & l'Établissement du Port de Paix s'accrut beaucoup à cette occasion. Ceux, qui ne purent s'accommoder d'une vie sédentaire, se rangerent parmi les Flibustiers, & leur jonction rendit ce Corps très célèbre.

ON s'imagine aisément qu'entre les Fugitifs de la Tortue, dont on a rapporté les aventures, ce n'étoient pas les plus honnêtes gens qui avoient donné naissance à la Flibuste. Rien n'avoit été plus foible que les commencemens de cette redoutable Milice. Les premiers n'avoient eu ni Vaisseaux, ni munitions, ni Pilotes. Mais la hardiesse & le génie leur avoient fait trouver les moyens d'y suppléer. Ils avoient commencé par se joindre, pour former de petites Sociétés, auxquelles ils avoient donné, comme les Boucaniers, le nom de *Matelottage*. Entr'eux, ils ne s'en donnoient pas d'autre que celui de *Freres de la Côte*, qui s'étendit ensuite à tous les Aventuriers, surtout aux Boucaniers de Saint Domingue. Chaque Société de Flibustiers acheta un Canot; & chaque Canot portoit vingt-cinq ou trente Hommes. Avec cet Equipage, ils ne s'attachoient d'abord qu'à surprendre quelques Barques de Pêcheurs, ou quelques Bâtimens du même ordre (v). Si le succès répondoit à leur audace, ils retournoient à la Tortue, pour y augmenter leur Troupe; & l'Equipage d'une Barque étoit ordinairement de cent cinquante Hommes. Ils allèrent ensuite, les uns à Bayaha, les autres au Port Margot, pour y prendre du Bœuf ou du Porc. Ceux qui aimoient mieux la chair de Tortue, alloient à la Côte Méridionale de Cuba, où ces Animaux se trouvent en abondance.

AVANT que de se mettre sérieusement en course, ils se choissoient un Capitaine, dont toute l'autorité consistoit à commander dans l'action: mais il avoit le privilege de lever un double lot, dans le partage du butin. Quoique les Flibustiers tombassent d'abord sur tout ce qu'ils rencontroient, on assure que les Espagnols furent toujours le principal objet de leurs brigandages. Ils motivoient leur haine pour cette Nation, sur ce qu'elle leur interdisoit dans ses Îles la Pêche & la Chasse, qui sont, disoient-ils, de droit naturel. On ajoute religieusement, qu'il n'est pas possible de jeter les yeux sur tout ce qui s'est passé dans les Indes Occidentales, depuis la formation du Corps des Aventuriers, sans reconnoître que Dieu a voulu se servir de ces Brigands, pour châtier les Espagnols des cruautés inouïes qu'ils avoient exercées contre les Habitans du Nouveau Monde. Les Relations publiques

ÉTABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.
1665.

Raison qui
fait abandon-
ner leur genre
de vie aux
Boucaniers.

Origine &
caractere des
Flibustiers.

Leurs usages.

(v) On verra à la page suivante que ceci est très-inexact. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Motif de
leur haine
contre les Es-
pagnols.

avoient rendu leur nom fort odieux. On a vu des Aventuriers, qui, sans aucune vue de libertinage ou d'intérêt, ne leur faisoient la guerre que par animosité. Tel fut un Gentilhomme de Languedoc, nommé *Montbars*, qui dès sa plus tendre jeunesse avoit pris contr'eux dans ses lectures, une aversion si forte, qu'elle sembloit tourner quelquefois en fureur. On raconte qu'étant au Collège, & jouant, dans une Piece de Théâtre, le rôle d'un François qui avoit quelque démêlé avec un Espagnol, il s'enflamma si furieusement le jour de l'action, qu'il se jeta sur celui qui représentoit l'Espagnol, & que sans un prompt secours il l'auroit tué. Une passion capable de cet excès n'étoit pas facile à réprimer. *Montbars* ne respiroit que les occasions de l'assouvir dans le sang Espagnol, & la guerre ne fut pas plutôt déclarée entre la France & l'Espagne, qu'il monta sur Mer, pour les aller chercher sur les mêmes Côtes que les premiers Conquérens ont fait tant de fois rougir du sang des Indiens. On ne peut représenter tous les maux qu'il leur causa, tantôt sur terre, à la tête des Boucaniers, & tantôt sur mer, à celle des Flibustiers. Il en a remporté le surnom d'*Exterminateur*. Mais on ajoute, à l'honneur de sa vertu, que jamais il ne tua un Homme désarmé, & qu'on n'eut point à lui reprocher ces brigandages & ces dissolutions, qui ont rendu la plupart des Aventuriers détestables devant Dieu & devant les Hommes.

Leurs cour-
ses & leurs
exploits.

Nous acheverons la peinture de cette étrange espece de Guerriers & nous donnerons à nos Lecteurs une idée succinte de leurs exploits. Leur audace étoit inconcevable & passè ce que l'imagination la plus téméraire peut inventer. Ils étoient si serrés dans leurs Barques, surtout ceux des premiers tems, qu'à peine leur restoit-il place pour s'y coucher. Nuit & jour ils y étoient exposés à toutes les injures de l'air; & l'indépendance dont ils faisoient profession, les rendant ennemis de toute contrainte, les uns ne laissoient pas de chanter quand les autres pensoient à dormir. La crainte de manquer de vivres n'étoit jamais une raison pour les ménager: aussi se voyoient-ils souvent réduits aux dernières extrémités de la soif & de la faim. Mais on peut juger que menant une vie si pénible, ils ne trouvoient rien de difficile pour se mettre au large. La vue d'un Navire plus grand & plus commode échauffoit leur sang jusqu'au transport. La faim leur ôtoit la vue du péril, lorsqu'il étoit question de se procurer des vivres. Ils attaquoient sans délibérer. Leur méthode étoit toujours d'aller droit à l'abordage. Souvent une seule bordée auroit pu suffire pour les couler à fond; mais leurs petits Bâtimens se manioient sans peine; & jamais ils ne présentoient que la proue, chargée de Fusiliers, qui, tirant dans les sabords, déconcertoient tous les Canoniers. Lorsqu'une fois ils avoient attaché le grapin, il n'y avoit qu'un bonheur extrême qui pût sauver le plus grand Vaisseau. Les Espagnols, qui les regardoient comme autant de Démons, & qui ne les nommoient pas autrement, sentoient leur courage glacé lorsqu'ils les voyoient de près, & prenoient ordinairement le parti de se rendre, en demandant quartier; ils l'obtenoient, si la prise étoit considérable: mais si leur avidité n'étoit pas satisfaite, le dépit leur faisoit jeter les vaincus dans les flots. [Lorsqu'ils en avoient fait une considérable, ils se rendoient dans les premiers

tems

tems à l'Île de la Tortue pour faire leurs partages; dans la suite les François allèrent à St. Domingue, & les Anglois à la Jamaïque. Chacun levant la main, protestoit qu'il n'avoit rien détourné de ce qu'il avoit pris. Si quelqu'un, ce qui fut toujours rare, étoit convaincu de faux serment, à la première occasion on le jettoit dans quelque Île déserte, comme un traître indigne de la société. Le Chirurgien se payoit à frais communs, & les récompenses des blessés étoient prélevées sur le total. Cette convention s'appelloit *chasse-partie*, & la méthode établie pour la répartition du butin s'appelloit partager à *compagnon bon lot*. Les braves qui arrivoient mutilés de leurs courses, étoient les premiers pourvus. Une main, un bras, une jambe, un pied coupés se payoient deux cens écus. Un œil, un doigt, un orteil perdus dans le combat, ne valoient que la moitié. Les blessés avoient pendant deux mois un écu par jour pour leur pansément. S'il ne se trouvoit pas de quoi remplir ces obligations, qui furent toujours sacrées, l'équipage entier étoit obligé de reprendre la course, de la continuer, jusqu'à ce qu'il y eût des fonds suffisans pour acquitter une dette si respectable.] Ceux qui prenoient Commission du Gouverneur de la Tortue, lui donnoient fidelement le dixième de leurs prises. Si la France & l'Espagne étoient en paix, ils alloient partager leur proie dans quelque endroit éloigné du Fort; & le Gouverneur, dont non-seulement les ordres n'étoient pas d'un grand poids, mais qui n'étoit point en état de les faire respecter, se laissoit fermer les yeux par un présent. Après la distribution des lots, on ne pensoit qu'à se réjouir; & les plaisirs ne finissoient qu'avec l'abondance. Alors on se remettoit en Mer, & les fatigues recommençoient dans la même vue, c'est-à-dire, pour conduire ensuite à la débauche. La Religion avoit peu de part aux idées des Flibustiers; cependant ils y sembloient quelquefois rappelés par l'occasion; & jamais, par exemple, ils ne s'engageoient au combat sans s'être embrassés les uns les autres avec de parfaits témoignages de réconciliation. Ils se donnoient même de grands coups sur la poitrine, comme s'ils se fussent efforcés d'exciter dans leur cœur une componction qu'ils ne connoissoient guère. En sortant du danger, ils retomboient dans leur crapule, dans leurs blasphèmes & leurs brigandages. On raconte que les Boucaniers se faisoient honneur de valoir mieux qu'eux, & les regardoient comme des scélérats. Mais ce qu'on peut recueillir de leur Histoire, c'est qu'ils ne se devoient rien; que les Boucaniers étoient peut-être moins vicieux, & que les Flibustiers conservoient un peu plus les dehors de la Religion; enfin, qu'à la réserve d'un fond de bonne foi, qui régnoit entre les uns & les autres, & de la chair humaine, qu'on ne leur reproche point d'avoir mangé, peu de Barbares du Nouveau Monde étoient plus méchans qu'eux, & quantité de Sauvages l'étoient beaucoup moins.

LES Côtes, que les Flibustiers fréquentoient le plus, étoient celles de Cumana, de Carthagène, de Porto-Belo, de Panama, de Cuba, & de la Nouvelle Espagne, l'embouchure du Chagre, & les environs de Laris, de Maracaibo & de Nicaragua: mais ils couroient rarement sur les Navires qui alloient d'Europe en Amérique, parceque ces Bâtimens n'étant chargés que de Marchandises, ils n'auroient reçu que de l'embaras de mille choses dont

XXIII. Part.

C

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

Leur Reli-
gion.

Comparaison
des Bouca-
niers & des
Flibustiers.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. Do.
MINOUR.

ils n'auroient pu trouver facilement le débit. C'étoit au retour, qu'ils les cherchoient, lorsqu'ils se croyoient sûrs d'y trouver de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, & toutes les riches productions du Nouveau Monde. Ils suivoient ordinairement les Galions, jusqu'à la sortie du Canal de Bahama; & lorsqu'un gros tems, ou quelque autre accident de Mer, retardoit un Bâtiment de la Flotte, c'étoit une proie qui ne leur échappoit point.

[*Pierre le Grand*, natif de Dieppe, n'avoit sur un bateau que quatre canons & vingt-huit hommes. Cette foiblesse ne l'empêcha pas d'attaquer le Vice-Amiral des Galions. Il l'aborda, après avoir donné ses ordres pour faire couler son bâtiment à fond, & étonna si fort l'équipage Espagnol par son audace, que personne ne tenta de faire le moindre mouvement. Il alla lui-même trouver le Capitaine, qui jouoit dans sa chambre, & lui mettant le pistolet sur la gorge, il l'obligea de se rendre. On débarqua ce Commandant & son monde au Cap le plus proche, comme un poids inutile du vaisseau qu'ils avoient si mal gardé, & l'on n'y conserva que ce qu'il falloit de matelots pour faire la manœuvre.

CINQUANTE-CINQ Flibustiers qui étoient entrés dans la Mer du Sud, poussèrent leurs courses jusqu'à la Californie. Pour regagner la Mer du Nord, il leur fallut faire deux mille lieues contre le vent dans un canot. Ils étoient arrivés au Détroit de Magellan, lorsque le dépit de ne rien emporter d'un pays si riche, leur fit prendre la route du Pérou. Ils apprirent qu'il y avoit dans le port d'Auca un vaisseau chargé de plusieurs millions: ils le prirent & s'y embarquèrent.

Le *Basque*, *Jongué*, & *Laurent le Graff*, croisoient devant Carthagene avec trois petits bâtimens: il sortit du port deux vaisseaux de guerre, qui avoient ordre de combattre ces Flibustiers, & de les amener morts ou vifs. Ceux-ci ne les eurent pas plutôt aperçus, qu'ils les attaquèrent & les enlevèrent. Tout ce qui n'avoit pas péri dans l'action fut renvoyé à terre, avec une lettre, où l'on remercioit le Gouverneur d'avoir envoyé ces deux bons navires, en lui donnant avis que s'il en avoit encore quelques-uns de trop, on les attendroit quinze jours; mais que s'ils ne portoient point d'argent, il n'y auroit point de quartier pour les hommes.

LES Capitaines *Michel* & *Brouage*, avertis que, pour tromper leur vigilance, on venoit d'embarquer à Carthagène sous pavillon étranger des richesses considérables, attaquent les deux vaisseaux Hollandois qui portoient ces trésors, & les en dépouillent. Outrés de se voir vaincus par des bâtimens très-inférieurs aux leurs, les Hollandois osent dire en face à Michel, que s'il avoit été seul, il n'auroit pas si bien réussi: *recommençons à combattre*, répondit fièrement Michel, *& mon compagnon ne sera que spectateur du combat. Si je suis vainqueur, je n'aurai pas seulement l'argent, mais je resterai le maître de vos deux vaisseaux.* Les Hollandois, loin d'accepter le défi, se retirèrent bien vite, dans la crainte que, s'ils délibéroient, on ne les laissât pas maîtres de le refuser.

Le Capitaine *Laurens* fut surpris par deux vaisseaux Espagnols, qui avoient chacun soixante pieces de canon, & quinze cens hommes d'équipage. Il appella le plus intrépide des Flibustiers, & lui ordonna publique-

ment de mettre le feu aux poudres au premier signal qu'il lui en feroit ; témoignant par cette résolution qu'il n'y avoit de salut que dans la mort même, ou dans le courage. Aussitôt il dispose les combattans des deux côtés de son navire ; puis haussant la voix pour être entendu de tout le monde, & leur montrant de la main les ennemis : *c'est entre leurs bâtimens*, dit-il, *qu'il nous faut passer & tirer à droite & à gauche*. Ce mouvement est exécuté avec une rapidité, une résolution extraordinaires. On ne prend pas à la vérité les galions, mais on éclaircit si bien les équipages, qu'ils ne peuvent ou n'osent continuer le combat contre une poignée d'hommes intrépides, qui même, en se retirant, remportent l'honneur de la victoire.

UN autre, nommé *Michel le Basque*, avoit eu la témérité d'attaquer sous le canon de Porto-Belo un navire de la même flotte, nommé *la Marguerite*, chargé d'un million de piastres, & s'en étoit rendu maître avec peu de perte.

LES Flibustiers ne se bernoient point à attaquer des vaisseaux. Les villes les plus importantes ne leur échappoient pas quand ils avoient résolu de s'en rendre les maîtres. Ce même Michel le Basque prit avec Monbars le Fort situé sur la baie de Venezuela, qui en défendoit l'entrée, encloua le canon, & passa la garnison au fil de l'épée. De-là ces redoutables aventuriers marcherent à Maracaïbo, pillèrent cette ville opulente, & l'eussent livrée aux flammes, si elle n'eût été rachetée.

DANS le même tems *Morgan*, le plus accredité des Flibustiers Anglois, partit de la Jamaïque pour attaquer Porto-Belo, & emporta des trésors immenses de ce port célèbre.

Ce même Morgan fit la conquête plus importante de Panama.

Van d'Horne mit à contribution la Vera-Crux, & ravagea tout le Golfe du Mexique : de-là il courut au Pérou. Tandis que les flibustiers parcourroient la Mer du Sud, d'autres, sous la conduite de Granmont, aventurier François, pilloient celle du Nord, attaquoient Campêche, malgré les ordres du Gouverneur de St. Domingue, & contribuoient à la prise de Carthagène.

CEUX qui voudront savoir les détails des succès inouïs des flibustiers, auxquels il nous est impossible de donner une certaine étendue, peuvent recourir à leur histoire. Au milieu de tant de brigandages, ils joignoient à une valeur si distinguée une sorte de grandeur d'ame, vraiment remarquable. Un Flibustier s'étoit chargé d'escorter pour une certaine somme un vaisseau Espagnol richement chargé. Un d'entr'eux proposa à ses camarades de faire leur fortune, en s'emparant de ce bâtiment. Le célèbre *Montauban* qui commandoit la troupe, voulut être mis à terre sur le champ. *Quoi ! nous quitter ?* lui dirent ces hommes intrépides. *Y a-t-il quelqu'un ici qui approuve la perfidie qui vous fait horreur ?* On délibéra sur le champ. On arrêta que le coupable seroit jeté sur la première côte qui se présenteroit. On jura que cet homme sans bonne foi ne seroit jamais reçu dans aucun armentent où se trouveroit un seul des braves gens que sa société déshonoreroit. Il est certain que les outrages que cette association d'hommes faisoit tous les jours à l'humanité, n'empêchoient pas qu'ils ne pratiquassent entr'eux la fidélité, la probité, le désintéressement, la générosité même, & qu'au milieu de ses

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Associations
des Habitans
de S. Domin-
gue.

D'Ogeron
met le pre-
mier de l'or-
dre dans la
Colonie.

Son caractère.

Origine de
ses entrepri-
ses.

forfaits, il est impossible de ne pas admirer une foule d'actions héroïques.]
LES Habitans François de l'Île de Saint Domingue avoient aussi leurs Af-
sociations. On leur donnoit du terrain, à proportion de leur nombre; &
quoiqu'ils fussent moins exposés que les autres Aventuriers au ressentiment
des Espagnols, il se trouvoit entr'eux des gens de courage, dont le nouveau
Gouverneur de la Tortue forma une Milice bien ordonnée. Quelques traits,
répandus dans l'Histoire des Flibustiers, ne laissent pas de faire connoître
qu'ils avoient encore une partie des mêmes vices. Les Engagés, qui for-
moient comme une quatrième classe d'Aventuriers, étoient dans la dépen-
dance de leurs Chefs; mais, dans l'occasion, ils s'employoient de bonne
grace à la guerre. Il s'en trouva même de fort braves, & d'assez habiles
pour faire d'immenses fortunes, après s'être délivrés de la servitude.

DES qualités médiocres n'auroient pas suffi, dans un Gouverneur, pour
inspirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractère si singulier, & pour en
former une Colonie réglée. D'Ogeron possédoit, au plus haut degré, cel-
les qui convenoient à cette grande entreprise. Deux Voyageurs, également
respectables par leur mérite & leur profession, se sont épuisés sur son élo-
ge (x). „ Jamais, dit l'un d'eux, on ne vit un plus honnête Homme,
„ une ame plus noble & plus désintéressée, un meilleur Citoyen, plus de
„ probité & de religion, des manières plus simples & plus aimables, une
„ plus grande attention à faire plaisir, plus de constance & de fermeté, plus
„ de sagesse & de véritable valeur, un esprit plus fécond en ressources, ni
„ des vues plus réglées. Il avoit, dit l'autre, toute la sagesse, la bravou-
„ re, la politesse, le désintéressement, & la fermeté qui sont nécessaires à
„ un Chef. Il sembla se dépouiller entièrement de la qualité de Gouver-
„ neur, pour se revêtir de celle de Pere de tous ses Habitans. Il les ai-
„ doit de sa protection, de ses avis, de sa bourse; il étoit toujours prêt à
„ répandre son bien sur ceux qu'il voyoit dans le besoin; il les prévenoit.
„ On lui est redevable de la plus grande partie des Etablissémens qui se fi-
„ rent sur la Côte de Léogane, jusqu'au cul-de-sac, & depuis le Port
„ Margot jusqu'au-delà du Cap François.” Il ne reste, pour la conclu-
sion de cet article, qu'à rassembler les principaux traits d'un Gouvernement
dont la mémoire est en vénération à Saint Domingue, & qui passé pour la
véritable fondation de cette Colonie.

MAIS ne dérobons rien à la gloire du vertueux Gouverneur. Il avoit été
pendant quinze ans Capitaine au Régiment de la Marine, lorsqu'il prit le
parti de s'associer à la Compagnie qui fut formée en 1656 pour la Rivière
d'Ouatinigo, dans le Continent d'Amérique. L'année suivante, il s'embar-
qua sur un Navire, nommé *la Pélagie*, après avoir employé 17000 francs
aux préparatifs nécessaires pour un grand Etablissement. En arrivant à la
Martinique, il apprit qu'on avoit abusé de sa bonne foi; & prenant la réso-
lution de s'établir dans cette Île, il demanda au Gouverneur, qui en étoit

(x) Le P. Labat, Nouveaux Voyages Saint Domingue, Tom. III, pp. 76 & sui-
aux Îles d'Amérique, Tom. VII, pp. 89. vantes.
& 90; & le P. de Charlevoix, Histoire de

Propriétaire, un quartier qui lui fut accordé, mais qu'ensuite on voulut lui faire changer pour un autre. Cette nouvelle infidélité le piqua si vivement, qu'il se laissa persuader, par quelques Boucaniers, de passer avec eux dans l'île de Saint Domingue. Une méchante Barque, sur laquelle ils le reçurent avec ses Engagés & tout son train, l'ayant conduit droit à Leogane, il fit naufrage à la vûe des Côtes. Tout son Monde se sauva, mais la meilleure partie de ses Marchandises & de ses provisions fut perdue; & ce malheur le mit dans la nécessité de congédier ses Engagés. Il se vit réduit lui-même à vivre quelque tems avec les Boucaniers, dont son mérite lui attira beaucoup de considération.

Il n'étoit pas sans ressource en France, où il avoit laissé ordre à ses Correspondans de lui envoyer des marchandises à la Martinique; & lorsqu'il vit approcher le tems auquel ce secours devoit arriver, il partit pour l'aller recevoir. Mais il apprit, en débarquant, que le Convoi étoit venu, & malheureusement dissipé. Cette continuation d'infortune l'obligea de repasser en France, avec la valeur de cinq ou six cens francs en Marchandises; & sa Famille le crut dégoûté des entreprises de Mer. Cependant à peine eut-il pris quelques jours de repos, qu'il employa tout l'argent qu'il pût recueillir, à lever des Engagés, à fretter un Vaisseau, à le remplir de Vins & d'Eau-de-vie, & qu'il prit la route de Saint Domingue, avec d'autant plus d'espérance de faire un profit considérable sur sa cargaison, qu'il avoit observé dans cette Ile, que les liqueurs y manquoient. Mais depuis qu'il en étoit parti, on y en avoit porté une si grande quantité, qu'elles y étoient à vil prix. Il porta sa Marchandise à la Jamaïque, où des Commissionnaires, qu'il connoissoit mal, le tromperent si cruellement qu'il n'en tira pas un sol. Ce second Voyage lui coûta, dit-on, dix ou douze mille livres.

Il retourna droit en France. Un de ses Amis s'y étoit chargé de lui faire construire, pendant son absence, un Navire plus propre à porter des Hommes que des Marchandises; mais sa Famille mit tout en usage pour l'arrêter, & lui refusa tous les secours, sans lesquels il ne pouvoit former une nouvelle entreprise. Son chagrin répondit à son courage, que ses pertes n'avoient fait qu'irriter. Enfin sa Sœur (y), dont il étoit tendrement aimé, lui donna dix mille livres, & des Lettres de crédit pour une plus grosse somme sur divers Marchands de Nantes. Il leva aussitôt des Engagés, dont il chargea son Navire; & s'étant hâté de passer à Saint Domingue, il commença au Port Margot une Plantation, dont il laissa la conduite à des Agens sûrs. Ensuite il se transporta au petit Goave & à Leogane, où quelques Habitans s'étoient établis depuis peu, après en avoir chassé les Espagnols. Sur sa seule réputation, ces deux Postes ne tarderent point à se peupler: il avoit déjà celle d'être le Protecteur des malheureux. Une autre entreprise, qu'il forma immédiatement, eut moins de succès. Malgré la disgrâce qu'il avoit essuyée à la Jamaïque, il avoit conçu de l'inclination pour les Anglois, & ce goût, soutenu par des conseils qu'il respectoit (z), lui fit prendre la résolu-

(y) Madame du Tertre.

(z) Ceux du Pere du Tertre, Jacobin, vante lui-même de les lui avoir donnés, Auteur de l'Histoire des Antilles, qui se sans expliquer les motifs d'une si bizarre

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Suite d'obsta-
cles qu'il sur-
monte.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS L'ILE DE S. DOMINGUE. tion de fonder une Habitation dans cette Ile. Il y donna tous ses soins; mais loin d'en tirer le moindre avantage, il y perdit encore huit ou dix mille livres. Telle étoit à peu près sa situation, lorsque la Compagnie des Indes Occidentales jeta les yeux sur lui pour l'administration de toute la Colonie François, & le fit agréer à la Cour, qui lui envoya ses provisions à Saint Domingue. Elles étoient du mois de Février 1665; & les ayant reçues dès le mois de Mai suivant, il alla conférer au Port François, avec le Marquis de Tracy, envoyé l'année précédente pour mettre la Compagnie des Indes Occidentales en possession de toutes les Antilles Françaises.

1665.
Il est nommé Gouverneur de la Colonie François de S. Domingue.

Méthode qu'il observe pour la régler.

1667.

Filles envoyées de France à Saint Domingue.

Ce ne fut pas tout d'un coup que d'Ogeron fit reconnoître son autorité à la Tortue. Le seul nom de Compagnie révolta les Aventuriers de cette Ile; ils lui firent déclarer que jamais ils ne recevroient des loix d'aucune Compagnie; que s'il venoit les gouverner au nom du Roi, il trouveroit des Sujets soumis, à l'exception d'un point sur lequel ils ne lui répondoient pas d'une parfaite obéissance; qu'ils n'étoient pas disposés à souffrir qu'on leur interdît le Commerce avec les Hollandois, dont ils avoient reçu toute sorte d'assistance, dans un tems où l'on ne savoit pas même, en France, qu'il y eût des François à la Tortue, ni à la Côte de St. Domingue. Les difficultés n'étoient pas de saison. La prudence du nouveau Gouverneur lui fit seindre de goûter cette déclaration. Mais lorsqu'il se vit tranquille dans son Gouvernement, il chercha les moyens d'y établir solidement son autorité. Il s'y fortifia. Il entreprit d'occuper tous ceux qu'il avoit sous ses ordres, de faciliter tout à la fois le Commerce du dehors & celui que les différens quartiers devoient avoir entr'eux; enfin, de mettre sa Colonie en réputation. Ses projets furent mal secondés de la Cour; mais la Tortue & la Côte de Saint Domingue n'en prirent pas moins une nouvelle face. En 1667, on donna plus d'attention à la demande qu'il fit d'un certain nombre de Filles, pour marier ses Habitans. Quoique le premier envoi ne fût pas considérable, on remarqua bientôt un grand changement dans la Colonie. A la vérité, on observa aussi que si les Femmes communiquèrent d'abord à leurs Maris un peu de toutes les vertus qui sont naturelles à leur sexe, ce ne fut pas tout-à-fait comme la lumière, qui ne perd rien en se communiquant. Mais il paroît aujourd'hui que le tems a perfectionné les uns, & rendu aux autres ce qu'elles avoient perdu. D'un autre côté, on assure que les Maris avoient inspiré à leurs Femmes un peu de leurs vertus militaires. Quelques-unes ont porté fort loin la bravoure & l'agilité (a).

LA Compagnie n'avoit envoyé que cinquante Filles, qui furent aussitôt vendues & livrées à ceux qui en offrirent le plus. D'Ogeron renvoya promptement, en France, le Bâtiment qui les avoit apportées; & bientôt on le vit revenir avec une autre charge, dont le débit ne fut pas plus lent. Mais on ne continua pas, avec le même zèle, de seconder les vues du Gouverneur,

imagination. La ressemblance des noms fait juger que ce Religieux étoit allié d'Ogeron par sa Sœur.

(a) Le P. de Charlevoix raconte qu'on a vu longtems à Saint Domingue des Femmes

atteindre à la course les Taureaux & les Sangliers; & plus d'une Amazone faire le coup de pistolet avec d'autres Femmes, & même avec les plus hardis Guerriers.

& cette négligence a jeté longtems la Colonie dans une langueur, dont on prétend qu'elle se ressent encore. Après la guerre, quantité de jeunes gens, que rien ne retenoit sur les Côtes de Saint Domingue, & qui s'y seroient établis s'ils y avoient pu trouver des Femmes, passèrent au service des Etrangers. On commença néanmoins à faire transporter des Filles engagées pour trois ans: mais les désordres, dont ce Commerce devint la source, le firent bientôt cesser. D'Ogeron, fertile en expédiens, pour rendre sa Colonie florissante, en inventa un qui réussit merveilleusement, & qui ne fit pas moins d'honneur à sa générosité qu'à sa prudence. Il avoit observé que plusieurs Aventuriers ne continuoient de mener une vie errante & libertine, que faute de secours pour commencer une Habitation. Non-seulement il en informa la Compagnie, avec des représentations qui l'engagerent à faire des avances en faveur de ceux qui voudroient s'attacher à la culture des Terres, mais il ne ménagea point ses propres deniers dans la même vue, & cette libéralité fut toujours sans intérêts. Ensuite, sous prétexte d'envoyer ses propres Marchandises en France, il acheta deux Navires, qui furent moins à lui qu'à ses Habitans: chacun y embarquoit ses denrées, pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vue du Public; & non-seulement il n'exigeoit pas que ce qu'on prenoit fût payé argent comptant, mais il ne vouloit pas même de Billet. Une promesse verbale étoit la seule garantie qu'il exigeoit. Cette conduite lui gagna les cœurs, & lui faisoit ouvrir toutes les portes. On accouroit de toutes parts à la Tortue, ou à la Côte de Saint Domingue, pour vivre sous un Gouvernement si doux. Les Angevins firent le plus grand nombre, parceque d'Ogeron étoit d'Anjou. Insensiblement toute cette partie de la Côte Septentrionale de Saint Domingue, qui est entre le Port Margot & le Port de Paix, se trouva peuplée. La guerre, que la Révolution de Portugal avoit allumée entre cette Couronne & celle d'Espagne, donna occasion au Gouverneur de s'attacher aussi un grand nombre de Flibustiers, qui étoient demeurés dans l'indépendance. Son dessein, après avoir employé ces Brigands pour affermir sa Colonie contre les efforts des Espagnols, étoit d'en faire de bons Habitans.

On trouve, dans un Mémoire qu'il fit présenter à la Cour, en 1669, les progrès que la Colonie avoit faits sous sa conduite. „ Il y avoit, dit-il, à la „ Tortue & à la Côte de Saint Domingue, environ 400 Hommes, lorsque j'en „ fus nommé Gouverneur, il y a quatre ans. On en compte aujourd'hui plus „ de 1500; & cette augmentation est arrivée pendant la guerre, malgré la „ difficulté de faire venir des Engagés. J'y ai fait passer, chaque année, à „ mes propres frais, trois cens personnes. L'avantage de cette Colonie, ajoute-t-il, consiste premièrement en ce qu'elle fournit au Roi des Hommes „ aguerris, & capables de tout entreprendre: 2o. Elle tient en échec les „ Anglois de la Jamaïque, & les empêche d'envoyer leurs Vaisseaux pour „ nous attaquer dans les Iles du Vent, ou pour secourir celles qu'il nous „ prendroit envie d'attaquer. Dans la dernière guerre, le Gouverneur de „ la Jamaïque s'excusa d'envoyer du secours à Nieves, sur le danger où il „ étoit d'avoir sur les bras toutes les forces de la Tortue. Il redoubloit

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.
1667.

Générosité
de d'Ogeron.

1669.

Etat de la Colonie dans ce
tems.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1669.

REMARQUES
SUR L'ETABLIS-
SEMENT DES
ANGLAIS À LA
CAROLINE.

1670.

Troubles
causés par
l'interdiction
du Commerce
avec les E-
trangers.

„ même les Gardes; il faisoit fortifier ses Places & ses Ports: & depuis peu
„ il m'a proposé une neutralité perpétuelle, quelque guerre qu'il y ait en
„ Europe; ce qu'il m'avoit refusé auparavant, lorsque je lui en avois fait la
„ demande au nom de la Compagnie. En effet les Anglois n'ont rien à ga-
„ gner avec nous, qui sommes ordinairement dans les Bois, & doivent nous
„ craindre. Ils ont su que j'avois eu pendant un mois entier, cinq cens
„ Hommes à la Tortue, prêts à fondre sur Port-Royal, que j'aurois pris as-
„ surément, si la poudre que j'attendois étoit arrivée.”

Ce fut vers ce tems que les Anglois s'établirent dans cette partie de la Floride, à laquelle ils ont donné le nom de *Caroline*. (b) D'Ogeron avoit représenté, dans le même Mémoire, l'importance de se rétablir dans une Contrée dont les François avoient eu la possession, & n'avoit demandé pour cette entreprise, que ce qui reviendrait de la Tortue, lorsque cette Ile seroit à couvert d'insulte. Il avoit donné pour motif que la Floride n'en est qu'à deux cens lieues; que les vents sont toujours bons pour aller & revenir; qu'il seroit facile de se rendre Maître de tout le Commerce des Espagnols, en établissant un Poste qui dominât le Canal de Bahama; que les denrées étant toujours fort chères à Saint Domingue, la Floride pouvoit fournir toutes celles qui croissent dans tout autre endroit des Indes; que dans les cas de disgrâce, on y trouveroit un refuge sûr & peu éloigné; enfin que cet Etablissement étoit désiré des François de toutes les Antilles, ne fût-ce que pour mettre une digue à la puissance Angloise, qui devenoit excessive dans ces Mers. Rien n'étoit si sage: mais il paroît que la Cour regardoit alors cet Etablissement comme un objet peu digne de l'intéresser, & qui ne devoit occuper que la Compagnie des Indes Occidentales.

L'INTERDICTION du Commerce avec les Etrangers devint, en 1670, une source de troubles, qui durèrent plusieurs années, & qui nuisirent beaucoup aux progrès de la Colonie. Les Troupes, que la Cour y fit passer, contribuèrent moins au rétablissement de l'ordre, que les sages mesures du Gouverneur; & lorsqu'il eut fait rentrer les Habitans dans la soumission, il chercha

(b) La Caroline fut découverte par les Espagnols peu de tems après leur établissement dans le Nouveau Monde. Ils l'abandonnerent, voyant qu'elle ne contenoit pas de Mines d'or. L'Amiral de Coligny y ouvrit une source d'industrie aux Protestans François; mais ils ne purent s'y soutenir après la mort de ce grand homme, assassiné en 1572. Les Anglois les remplacèrent vers la fin du seizième siècle. Tout le monde connoît la Législation religieuse & civile qu'y établit le Philosophe Locke. Toutes les saisons de l'année sont délicieuses à la Caroline. On y souffre peu des chaleurs de l'été & des rigueurs de l'hiver: il n'y fait froid que le matin & le soir; mais les changemens de tems y sont vifs & subits. Le pays est sujet aux ouragans. Le coup d'œil

en est monotone, parce qu'il n'offre qu'une vaste plaine, autrefois couverte de forêts. Le sol varie selon les quartiers. Les bords de la mer sont marécageux & mal-sains. Tel canton ne produit absolument rien; tel autre est extrêmement fertile. On rencontre des landes immenses, où l'on ne trouve que quelques pins. Le milieu du pays est généralement bon, & très propre à élever des bestiaux, le mouton excepté, car celui-ci dégénère. Cette Colonie a acquis un degré de splendeur, qu'elle ne doit qu'à la liberté. Le riz d'un vaisseau qui avoit été jeté à la côte, se reproduisit tellement, que depuis ce tems on s'est beaucoup appliqué à cette culture. L'Indigo réussit aussi très-bien à la Caroline. R. d. E.

cha de nouveaux moyens de les occuper. Le nombre de ceux qui pouvoient porter les armes montoit alors à plus de deux mille. Il les employa de divers côtés, à des Expéditions qui n'eurent pas toutes le même succès: mais en 1673; l'Espagne ayant déclaré la guerre à la France en faveur de la Hollande, il forma un grand dessein, dont l'exécution fut son unique objet jusqu'à la fin de sa vie; c'étoit d'enlever aux Espagnols, tout ce qui leur restoit de l'île de Saint Domingue. Son plan fut dressé sur celui que les Anglois avoient suivi pour se rendre maîtres de la Jamaïque; c'est-à-dire qu'il projeta de se saisir de tous les Ports occupés par des Espagnols, ou du moins de leur en fermer l'entrée. Il commença par envoyer une Colonie vers le Cap de Tiburon, sur la Côte du Sud; ensuite il en fit partir une autre pour la presqu'île de Samana; & ces deux Etablissmens ne laissant plus aux Ennemis d'autre sortie que St. Domingue vers la Mer, il rapporta toutes ses vues à la réduction même de cette Capitale.

La premiere de ces deux nouvelles Colonies n'eut pas le tems de se fortifier dans son poste, & fut bientôt forcée de l'abandonner; mais il n'en conçut que plus d'ardeur pour le succès de la seconde, qu'il jugeoit beaucoup plus importante. Samana est une Péninsule, dans la partie Orientale de Saint Domingue. L'Isthme, qui la joint à la grande Terre, n'a pas plus d'un quart de lieu de large; & son terrain, qui est fort marécageux, la rend facile à défendre. On donne à la Péninsule, environ cinq lieues de largeur, sur quinze à seize de longueur; ce qui fait au moins quarante de circuit. Elle court, dans sa longueur, à l'Est-Sud-Est, & laisse ouverte, du même côté, une Baie profonde de quatorze lieues, où le mouillage est à quatorze brasses, & si commode, que les Navires y peuvent être amarrés à terre. L'entrée & le dedans sont remplis d'Ilots & de Cayes, qu'il est aisé d'éviter en rangeant la terre du côté de l'Ouest. Le terrain de la presqu'île, quoique peu uni, est très-fertile, & sa situation fort avantageuse pour le Commerce. Dès l'origine, les Aventuriers avoient pensé à s'établir dans un si bon Poste; mais la trop grande proximité de St. Domingue, qui n'en est qu'à vingt lieues, & d'où ils devoient s'attendre à recevoir de continuelles insultes, leur avoit fait préférer l'île de la Tortue: cependant, on avoit toujours vu des Boucaniers à Samana, pendant que ce Corps avoit été florissant; & les Flibustiers s'y arrêtoient aussi plus volontiers qu'en aucun autre endroit de la Côte. C'étoient toutes ces raisons qui avoient fait naître au Gouverneur l'idée d'y former une Colonie, à laquelle il avoit donné pour Chef un Aventurier nommé Jamet. La Troupe n'étant composée que d'Hommes, il avoit jugé qu'il ne falloit pas penser sitôt à faire passer des Femmes, dans un lieu qui n'avoit besoin d'abord que de Soldats: mais le hasard fit mouiller dans la Baie de Samana, un Navire Malouin, chargé de Filles pour la Torue. Les nouveaux Colons ne manquèrent point l'occasion de prendre chacun la leur; & le Marchand, à qui elles furent bien payées, n'eut pas de peine à les leur laisser. Le Gouverneur, charmé au fond de pouvoir enchaîner tous ses Aventuriers, ne leur fit pas un reproche d'avoir pris volontairement des fers, quoiqu'un peu plutôt qu'il ne le desiroit; & la Colonie s'en trouva si bien,

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.
1673.

Plan d'enle-
ver St. Do-
mingue aux
Espagnols.

Deux nou-
veaux Eta-
blissemens
François.

Filles ache-
tées par les
Habits de
Samana.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.
1674.

Mort de d'O-
geron & son
éloge.

1675.

Progrès de
la Colonie.

1680.

1684.

Etablissement
d'une Justice
régulière.

que dans la suite elle ne consentit qu'à regret à quitter cet Etablissement, pour passer au Cap François.

MAIS les autres vues du Gouverneur furent interrompues par l'érection d'une nouvelle Compagnie, qui prit la place de celle des Indes Occidentales, sous le nom de Compagnie des Fermiers du Domaine d'Occident; & sa mort, dont cette résolution fut bientôt suivie, acheva de dissiper un projet de conquête, pour lequel il n'attendoit plus que le consentement de la Cour. A la première nouvelle du changement des Fermiers Royaux, il passa en France, dans la seule vue d'y faire goûter ses desseins. Comme il n'étoit question, pour les assurer, que de se rendre maître de St. Domingue, il comptoit de pouvoir prendre cette Capitale avec ses seules forces, pourvu qu'il fût secondé d'une Escadre qui bouclât le Port. Suivant un autre Plan, qu'il avoit dressé pour l'administration de la Colonie, il promettoit d'y entretenir trois Garnisons, de payer les appointemens du Gouverneur, & de faire entrer tous les ans, dans les coffres du Roi, 40000 livres de pur bénéfice, sans que Sa Majesté fit la moindre avance. Mais étant arrivé à Paris avec une lenterie invétérée, dont ses dernières fatigues avoient augmenté le danger, il y mourut vers la fin de la même année (c); sans s'être trouvé en état de voir le Roi, ni le Ministre. La Compagnie des Indes Occidentales lui étoit redevable de plusieurs grosses sommes, dont on assure qu'il n'est jamais rien revenu à ses Héritiers; & toute la France fut surprise de voir mourir assez pauvre, un Homme à qui les occasions n'avoient pas manqué pour amasser légitimement de grandes richesses. Mais il mourut avec une réputation d'autant plus distinguée, qu'ayant toujours été malheureux dans ses entreprises, il n'y avoit rien eu, dans sa conduite, dont on pût faire honneur à la Fortune.

SA Colonie continua de devoir ses accroissemens aux principes qu'il y avoit établis. Trois ans après, sous le Gouvernement de son Neveu (d), qui lui avoit succédé, il s'y trouva sept mille personnes, dont trois mille pouvoient être employées aux Expéditions les plus difficiles; & dans le dénombrement de 1680, on en compta sept mille huit cens quarante-huit, dont plus de la moitié étoient capables de porter les armes. Ils étoient entretenus dans une vigilance continuelle, par la crainte des Espagnols, qui ne cessoient pas de les regarder comme des Corsaires; mais on ne leur attribue point, dans cet intervalle, d'autres Exploits que ceux des Flibustiers. En 1684, quelques désordres, qui venoient du relâchement de la subordination, firent penser à régler l'administration de la Justice. C'étoient, jusqu'alors, les Officiers de la Milice de chaque quartier, qui l'avoient rendue, dans une espece de Conseil, établi sous l'autorité du Gouverneur; mais comme ils n'avoient aucune connoissance des Loix, on proposa de donner un Conseil supérieur à la Colonie, & des Sieges Royaux aux quatre principaux Quartiers, qui étoient Leogane & le Petit Goave pour la Côte Occidentale; le Port de Paix & le Cap François, pour la Septentrionale. Dès

(c) Suivant d'autres, au commencement de l'année suivante.

(d) M. de Poyanney.

l'année suivante, cette idée fut remplie, avec quelques changemens: le Conseil supérieur fut établi au Petit Goave (e); & ce Poste, comme celui de Leogane, & les deux autres proposés pour la Côte du Nord, eurent chacun leur Siege Royal. Celui du petit Goave étendit sa Jurisdiction aux quartiers de Nippes, de Rochellois, de la grande Anse & de l'Île d'Avache. Celui de Leogane comprit tous les Etablissmens de l'Archay & des environs. Celui du Port de Paix commençoit au Môle S. Nicolas, embrassoit la Tortue, & finissoit au Port François. Le reste de la Côte étoit de la dépendance de celui du Cap.

Le commerce de la Colonie s'étoit borné longtems au Tabac; & la dureté des Fermiers Royaux avoit failli, plus d'une fois, de causer la ruine des Habitans. On a vû qu'elle les avoit portés à la révolte. Ils ne pouvoient se persuader que le Roi fût informé de leur misere. Dans une Assemblée générale, ils offrirent, si Sa Majesté leur faisoit la grace de supprimer la Ferme, un quart de tout ce qu'ils enverroient dans le Royaume, affranchi de toutes sortes de frais, & de celui même du transport; mais sans choix, & surtout à condition que les trois autres quarts, qui demeureroient pour eux, seroient quittes aussi de toutes sortes de droits, & que les Marchands ou les Propriétaires pourroient avec la même liberté les vendre en gros & en détail, au dehors & dans l'intérieur du Royaume. Ils prétendoient que S. M. tireroit plus, par cette voie, que par les quarante sols pour cent qu'elle recevoit du Fermier; sans compter qu'une faveur si bien entendue leur feroit augmenter la culture de l'Indigo & la Fabrique du Coton, d'où l'Etat pouvoit tirer encore de grands profits. On ignore quelle réponse le Ministere fit à ces articles: mais il paroît qu'on n'en obtint rien, & que les années suivantes la Colonie se vit plusieurs fois à la veille de sa perte, par la langueur du Commerce, ou par le désespoir des Habitans. Enfin la Fabrique de l'Indigo, qui devint considérable, jetta beaucoup d'argent dans le Pays, & mit quantité de Particuliers en état de monter des Sucrieries. A l'égard du Coton, on y renonça bientôt; & les Cottonniers furent arrachés, par la seule raison qu'un Negre ne pouvoit filer, dans l'espace d'un an, assez de coton pour dédommager son Maître du prix qu'il lui coûtait & des frais de son entretien: objection difficile à comprendre, car ces Esclaves Africains devoient être exercés à ce travail; & dans la plus grande splendeur de la Colonie Espagnole le coton avoit fait une de ses principales richesses, après la destruction même des Indiens; c'est-à-dire, lorsqu'il n'étoit fabriqué que par les Negres. Il est incertain dans quel tems on entreprit de planter les Cacaoyers; mais quoique dans la suite ils aient péri par des causes fort peu connues, on prétend que de toutes les Marchandises qu'on a tirées de Saint Domingue, c'est celle qui a le plus contribué à peupler la Colonie. Enfin le Rocou faisoit encore un des plus grands revenus de cette Ile: objet foible, néanmoins, & qui n'auroit point empêché la plupart des Habitans de chercher une autre retraite, s'ils n'eussent trouvé quelque profit à faire sur les prises des Flibustiers.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.
1685.

Commerce de
la Colonie.

Offres qu'elle
fait au Roi.

(e) Voyez ci-dessous.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

La Tortue est
abandonnée.

D'OGERON ayant donné ses principaux soins à la grande Ile, son Successeur fut surpris de trouver celle de la Tortue presque abandonnée. En vain s'efforça-t-il de la repeupler, & les mêmes efforts ne réussirent pas mieux au Gouverneur qui lui succéda (f). On prétendoit que le terrain avoit perdu sa première fertilité; & quoiqu'il y restât quelques Habitans, à qui le pouvoir, ou l'occasion, avoit peut-être manqué pour se transporter dans un autre lieu, il ne s'y forma presque plus de nouvelles Habitations. Aujourd'hui, elle est absolument déserte. Ce fut le Quartier du Port de Paix, qui tira le plus d'avantage de ses débris. Ce Poste, le plus important de la Colonie, demandoit un Fort, que l'abandonnement de la Tortue rendoit encore plus nécessaire, pour la sûreté du Canal qui les sépare. Il fut élevé.

1690.

Habitans de
S. Christophe
transportés à
St Domingue.

Perfidie d'un
Anglois.

LES Anglois s'étant saisis de Saint Christophe en 1690, une partie des Habitans François de cette Ile fut transportée à la Martinique, & les autres furent destinés à Saint Domingue, qui reçut un accroissement considérable de cette révolution. Quantité de ces Fugitifs arrivèrent au Port de Paix, où l'on s'empressa de leur distribuer des Terres. Il en restoit, à Saint Christophe, environ trois cens, Hommes, Femmes, Galériens, Negres & Mulâtres, que le Général Anglois remit à la conduite d'un Homme de sa Nation, nommé *Smith*, qui s'étoit fait naturaliser dans la partie Française de cette Colonie. Ils partirent sous ses ordres, à la fin de Septembre: mais en approchant de Monte-Cristo, ils furent surpris de lui voir prendre le large, mettre à l'avant du Navire deux Canons chargés à mitrailles, avec des Canoniers prêts à faire feu, & placer sur le Pont tout son Equipage, armé de Pistolets & de Sabres. Lorsqu'ils lui demanderent la cause de cette conduite, il leur reprocha d'avoir pris la résolution de se saisir de son Vaisseau. Ce soupçon n'étoit pas sans vraisemblance; mais sur quelque fondement qu'il l'eût conçu, il continua sa route avec les mêmes précautions, & presque toujours hors de la vue de terre. En arrivant à l'extrémité occidentale de l'Ile, il feignit d'avoir manqué le Port de Paix, où il avoit ordre de débarquer sa malheureuse Troupe; il se plaignit de manquer de vivres; il accusa les vents contraires, qui ne lui permettoient pas d'aller plus loin; enfin il déclara qu'il étoit forcé de mettre tous les François à terre. Aussitôt les Hommes furent embarqués dans deux Chaloupes, sous prétexte de leur faire chercher des Habitans de leur Nation pour les secourir: mais il retint leurs hardes, en leur représentant qu'elles ne feroient que les embarrasser. Ensuite, ayant fouillé les Femmes & les Enfans, qu'il laissa presque nus sur le rivage, il mit à la voile & disparut. Quelques François, qui se trouverent heureusement dans ce Canton, ne manquèrent point de faire un accueil fort tendre à ces Misérables, & les plus riches Habitans de l'Ile s'empressèrent bientôt de les soulager. La plupart furent conduits au petit Goave, où ils furent reçus comme des Freres. Le Gouverneur, ayant su que *Smith* s'étoit retiré à la Jamaïque, & qu'il y avoit eu le front d'assurer qu'il avoit remis ses Passagers à leur destination, envoya demander Justice de ce perfide au Général Anglois. D'un autre côté, on vit arriver au Cul-de-sac une

(f) M. de Cussy.

grande Barque Angloïse, chargée aussi de trois cens François de l'un & de l'autre sexe, qui avoient été conduits de Saint Christophe à l'île de Sainte Croix, où l'on avoit refusé de les recevoir. Les Commandans de Saint Domingue, plus humains, les distribuèrent dans les meilleures Habitations de leur dépendance, où leur Etablissement devint fort utile. De toutes les Colonies Françoises de l'Amérique, celle de Saint Christophe avoit toujours été la mieux policée: & la dispersion, qui se fit de ses Habitans dans toutes les autres, y porta, dit-on, de la politesse, des sentimens & des principes d'honneur & de religion, qui n'y étoient guere connus.

EN 1691, sous le Gouvernement de M. du Casse, on proposa de réunir tous les quartiers, occupés alors par les François de l'île de Saint Domingue, à ceux de l'île d'Avache & du Cap François. Cette proposition, qui venoit du Lieutenant de Roi de l'île de Sainte Croix (g), étoit accompagnée d'un Mémoire qui représentoit l'état actuel de la Colonie. „ Le Cap „ François, disoit-on, est situé dans le meilleur air de l'île; le Port en est „ bon & merveilleusement bien placé pour les Vaisseaux qui viennent d'Eu- „ rope: le terrain est très fertile & bien arrosé; il peut nourrir six mille „ Hommes, & l'on n'y en compte actuellement que mille, entre lesquels „ il n'y a pas un Homme de considération. Le Port de Paix est à huit „ lieues sous le vent: on y compte au plus quatre-vingts Habitans, & c'est „ tout ce qu'il peut recevoir; la rade n'est pas des meilleures, l'air y est „ mauvais & le terrain stérile: on y voit néanmoins quantité de Fainéans, „ qui vivent de la Chasse, & logent à la campagne sous des huttes. Le „ nombre des Habitans, dans ce Poste, va jusqu'à cinq cens personnes. „ Son Fort est un tuf, approchant du Roc, qui a par le haut quatre cens „ cinquante-trois toises de circonférence, & la Mer en environne neuf „ cens. Le reste est un terrain plat, & l'on rencontre l'eau à deux ou trois „ piés de profondeur. La partie, qui regarde la Mer, monte en Amphi- „ théâtre; celle qui est vers la terre est presque escarpée, de quarante à cin- „ quante piés de hauteur; mais, de tous les côtés de terre, il est comman- „ dé par des côteaux, depuis cent soixante jusqu'à trois cens toises d'éloi- „ gnement. La Tortue, qui est vis-à-vis, n'a plus qu'environ cent Hom- „ mes. C'est un Pays difficile, & qui n'est propre aujourd'hui qu'à disper- „ ser les forces de la Colonie. Dans le Quartier du cul-de-sac, on compte „ cinquante Habitans, & son terrain peut en contenir cent de plus; mais „ l'air y est mauvais, on y manque d'eau, & celle même des Puits y est „ saumâtre. Leogane est six lieues au-delà; c'est une Plaine, longue d'en- „ viron quatre lieues, sur une & demie de large, bordée d'un côté par la „ Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes. On y compte deux „ cens Habitans, qui passent pour les plus aisés de la Colonie. Le grand „ Goave est à quatre lieues sous le vent, n'a que trente Habitans, & n'en „ peut contenir davantage. Le petit Goave, qui en est éloigné de deux

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINIQUE.

1691.

Etat de la
Colonie Fran-
çoise en 1691.

(g) M. Donon de Galifet, Gentilhomme de Provence, qui acquit de grandes richesses, & qui fut dans la suite Commandant Général de la Colonie. Il obtint, en 1705,

l'érection de sa principale Habitation de S. Domingue en Comté, & mourut à Paris, en 1716.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

„ lieues (h), a soixante Habitans, & c'est trop; l'air est mauvais, les ter-
res y valent encore moins: cependant le Bourg est bien bâti, & le Port
„ est excellent. Nippes, six lieues plus loin, a le même nombre d'Habi-
tans. Toute cette partie occidentale contient environ sept cens Hommes,
„ & cent capables de porter les armes. Ces Quartiers sont séparés par
„ de fort mauvais chemins. Enfin, l'île d'Avache est au Sud, vers la
„ Pointe de l'Est, & le Quartier habité est dans la grande Terre. C'est
„ un Pays plat, coupé d'un grand nombre de Rivieres, & d'une fertilité
„ merveilleuse. Il pourroit contenir, au large, jusqu'à dix mille Hommes;
„ mais il ne s'y en trouve pas aujourd'hui plus de cent, dont quatre-vingts
„ portent les armes.”

Le motif, qui faisoit souhaiter à M. de Galifet que toute la Colonie fût réduite aux deux Quartiers de l'île Avache & du Cap François, c'est qu'outre la bonté de leurs Ports, ils sont les seuls capables de contenir un assez grand nombre d'Habitans pour faire une forte résistance, & que par la même raison, il n'étoit pas à craindre que les Ennemis de la France s'établissent puissamment dans ceux qui seroient abandonnés. Mais il paroît que M. du Cassé fut d'un autre avis, & que son autorité l'emporta. On continua les Etablissemens dans tous les Postes, jusqu'en 1701, où l'avènement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne, rendit les François tranquilles du côté des Espagnols. La guerre, que les deux Nations eurent ensuite à soutenir contre les Alliés de la Maison d'Autriche, fut poussée avec une grande variété d'événemens, qui n'empêcherent point qu'en 1704 il ne se fit quelque changement dans le Gouvernement spirituel de la Colonie. On a représenté l'état de la Religion sous les Boucaniers. Lorsqu'ils eurent commencé à sortir de leur barbarie, une Paroisse, à mesure qu'elle se formoit, étoit desservie par le premier Prêtre qui venoit s'offrir: ensuite la plupart de celles du Nord étoient passées entre les mains des Peres Capucins. Mais l'air du Pays se trouvant si contraire à l'habillement & au genre de vie des Religieux de cet Ordre, qu'ils y mouroient presque tous, ils demanderent la liberté de se retirer. Les Jésuites furent chargés des Cures qu'ils abandonnoient; & les Dominicains eurent les Paroisses des Côtes du Sud & de l'Ouest (i).

1704.

Gouvernement spirituel de la Colonie.

1714.

ENFIN la tranquillité générale, qui fut rétablie en 1714 par le Traité de Rastadt, mit la Colonie Françoisé de Saint Domingue en état de se peupler

(h) On n'y compte ordinairement qu'une lieue.

(i) Ils n'avoient, auparavant, que les Paroisses de l'Estre, de la petite Riviere & du Cul-de-sac, avec des prétentions, dit le P. Labat, sur toutes celles qu'on pourroit établir dans tout ce Quartier jusqu'à la Riviere de l'Artibonite. Il ajoute que „ les Pensions des Curés sont payées par les Peuples, sur le pié de trois cens écus pour chaque Curé; que lorsqu'il a un second on lui donne deux cens écus de plus; & que le Casuel est plus considérable à St. Domingue qu'aux Iles du vent: mais que

„ les Curés n'en ont pas plus de reste au bout de l'année, parceque toutes les denrées, excepté la viande, sont beaucoup plus cheres icl, & que pour peu qu'ils soient malades, les Chirurgiens leur enlevent plus, en une semaine, qu'ils ne peuvent recueillir dans un mois. A l'égard des Capucins, il prétend qu'on n'a jamais vu au vrai la raison qui les avoit obligés de se retirer, & que, suivant quelques-uns, les Commandans n'étant pas contents d'eux, on leur avoit insinué qu'il étoit à propos qu'ils demandassent leur retraite. Ubi sup. T. 7. pp. 214. & 215.

& de s'établir solidement. Ce fut alors que les Flibustiers, se voyant réduits à l'oisiveté, prirent, en grand nombre, le parti de se disperser dans les Habitations, & devinrent plus utiles à la Colonie par leur travail, qu'ils ne l'avoient été par cette longue suite d'Expéditions qui feront l'étonnement de la Postérité. Le Gouvernement de la Tortue & Côte de Saint Domingue fut érigé en Gouvernement général, sous le titre de Gouverneur général des Iles sous le vent, avec trois Gouverneurs particuliers sous ses ordres; celui de Saint Louis, pour la Côte du Sud; celui de Leogane, pour tous les Quartiers de l'Ouest; & celui de Sainte Croix, pour toute la partie du Nord.

MAIS on jugera mieux de l'état actuel de l'île par la Description des deux Colonies, c'est-à-dire l'Espagnole & la Françoisse; comparaison curieuse, pour ceux qui voudront se rappeler l'article du Tome XVIII de ce Recueil. Ce qu'on va dire de l'Espagnole est tiré du Journal de M. Butet; & tout ce qui regarde celle de France, des Relations du P. Labat & du P. de Charlevoix.

LES affaires de M. Butet l'appellant à San Domingo, au mois de Mars 1716, il prit sa route par Sant'Iago. Dans une marche de trente-neuf heures, il croit n'avoir fait, dit-il, que trente-quatre lieues communes de France, à l'Est-quart-Nord-Est, cinq degrés vers l'Est. Sant'Iago n'est plus qu'un Bourg ouvert, sans fortifications, sans retranchemens, composé de trois cens cinquante Chaumières, & d'une trentaine de petites Maisons de brique, avec cinq Eglises assez mal bâties. Il est situé sur une hauteur fort escarpée, au pié de laquelle passe la Riviere *Yaqué*, qui l'environne du côté du Sud & de l'Ouest: à l'Est & au Nord, c'est une grande Plaine, bordée de Bois assez hauts. Les Montagnes de Monte Christo sont à deux lieues au Nord; Puerto di Plata, à sept lieues au Nord-Nord Est; les Montagnes de la Porte, à cinq lieues, & *le Bogue* à sept, Est-Sud-Est.

L'AIR de Sant-Iago passe pour excellent & pour le meilleur de l'île entière; ce qu'on attribue particulièrement au vent d'Est, qui ne cesse presque point d'y régner. Jamais on n'y a vu de maladie épidémique; & quantité de Malades y viennent de toutes les parties de la Colonie Espagnole, pour le rétablissement de leur santé. On y trouve aussi quantité de François, exclus de leurs Habitations par diverses aventures, auxquels la pureté de l'air a fait choisir cette retraite. Cependant la Ville & les Terres de la dépendance ne contiennent qu'environ trois cens soixante Hommes capables de porter les armes, la plupart Mulâtres, ou Negres libres, ou Métis. Le Commandant a le titre d'Alcalde Major, & tient sa nomination de la Cour d'Espagne. On sème du blé dans le Canton de Sant'Iago, & l'on y recueille tous les ans pour cent mille écus de Tabac, qui se transporte à San Domingo. Les Habitans nourrissent aussi quantité de Bestiaux, dont ils font un bon Commerce avec le Cap François, outre celui des cuirs & des viandes salées. Le Pays étant fort propre d'ailleurs à la culture de l'Indigo, du Cacao, du Coton, du Rocou & du Sucre; ce seroit un autre fond de richesses, s'il étoit mieux peuplé. M. Butet ajoute que le Fleuve Yaqué roule dans son sable quantité de grains d'un or très pur, & que peu d'an-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DOMINGUE.

1716.

Voyage de
M. Butet, &
Description
de la Colonie
Espagnole.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

nées avant son Voyage, on en avoit trouvé un du poids de neuf onces, qui fut vendu cent quarante piaſtres à un Capitaine Anglois. - Leur groſſeur ordinaire eſt celle d'une tête d'épingle applatie, ou d'une lentille fort mince. Ceux, qui ſont leur occupation de cette recherche, en recueillent chaque jour pour la valeur de plus d'une piaſtre; mais la pareſſe, & l'incommodité d'avoir ſans ceſſe le pié dans l'eau, ſont négliger un ſi grand avantage aux Habitans. On ſit voir à M. Butet, un Plat d'argent très fin, compoſé de deux lingots, qui venoient d'une Mine des Montagnes de Puerto di Plata. Tout ce Pays, dit-il, eſt rempli de Mines très abondantes, d'or, d'argent & de cuivre. Il apprit d'un Habitant François de Sant'Iago, nommé Jean de Bourges, que ſur les bords d'un petit Ruiſſeau, connu ſous le nom de *Rio Verde*, on avoit découvert une Mine d'or, dont le principal rameau, auquel ce François avoit travaillé, n'avoit pas moins de trois pouces de circonférence, d'un or très pur, maſſif, & ſans mélange d'aucune autre matiere; que Rio Verde traîne une quantité ſurprenante de grains d'or, mêlés dans ſon ſable; que Dom Franciſco de Luna, Alcalde du Begue, ayant ſu qu'on avoit ouvert pluſieurs Mines le long du même Ruiſſeau, voulut ſ'en faiſir au nom du Roi; & que les Propriétaires ſ'y étant oppoſés il en informa la Cour d'Eſpagne, qui donna ordre au Préſident de San Domingo de faire combler toutes les Mines de l'Ile.

Sur la route de Sant'Iago au Begue, on voit, à deux lieues au Nord-Eſt de ce Village, les débris de l'ancienne Ville de la Vega, entre leſquels le Couvent des Peres de Saint François ſubſiſte encore preſque entier, avec deux Fontaines, & quelques reſtes de fortifications. Cette Ville, où l'on comptoit juſqu'à quatorze mille Hommes portant les armes, ayant été renverſée par un tremblement de terre, quelques-uns de ſes Habitans ont formé, à deux lieues de leurs anciens murs, un petit Bourg que les François nomment *le Begue*, de l'ancien nom *Vega*, qui ſe prononce Bega. Il eſt ſitué à la chute des Montagnes de la Porte, ſur la rive droite de la petite Riviere de *Canon*. Quoiqu'il ne contienne pas plus de neuf Chaumières, ſa dépendance eſt conſidérable, & les Eſpagnols y entretiennent deux Compagnies de Milice, compoſées de deux cens dix hommes, avec leurs Officiers, & gouvernées par deux Alcaldes. On y compte auſſi plus de cinquante François réfugiés.

Le *Cotuy*, eſt un Village à l'Eſt du Begue, ſur les premières hauteurs des Montagnes de la Porte, qui ont, en cet endroit, douze lieues de profondeur, & deux lieues au-delà du Fleuve *Yuna*, qui, ſortant des mêmes Montagnes, coule au Nord-Eſt, reçoit un très grand nombre de Ruiſſeaux & de petites Rivieres, & va ſe rendre à la Mer dans la Baie de Samana. Le *Cotuy*, qui ne conſiſte qu'en cinquante Cabanes fort pauvres, ne laiſſe pas d'étendre ſa Jurifdiſtion l'eſpace de vingt-cinq lieues, en remontant à l'Eſt le long des Montagnes. Deux Alcaldes y commandent, avec deux Capitaines de Troupes du Pays, dont les Compagnies forment au plus cent ſoixante Hommes. Ce territoire n'a de remarquable qu'une Mine de cuivre, à deux lieues du Village, au Sud-Eſt, & dans les Montagnes. Mais le principal Commerce du Pays conſiſte dans les Viandes ſalées, le Suif & les Cuir

Cuir, que les Habitans portent à San Domingo. Ils prennent aussi, dans les Montagnes, quantité de Chevaux sauvages, qu'ils vont vendre aux Habitans François. Du haut des Montagnes de la Porte, dont l'extrémité, qu'on nomme le *Bonnet à l'Evêque*, s'avance au Sud-Est jusqu'à la vue du Cap François, & qui, remontant à l'Est-quart-Sud-Est, vont aboutir à sept lieues du Cap Raphaël, on découvre cette grande & fertile Plaine, dont on a parlé, au tems de la Découverte, sous le nom de *Vega de Real* (k). Du milieu de la longueur des Montagnes, on a trois heures de marche pour descendre dans la Plaine de San Domingo; & remontant à l'Est le long des Montagnes, on rencontre, à trois lieues du même endroit, le Bourg de Monte-Plata, où l'on compte environ trente familles Espagnoles. C'est fort près de ce Bourg qu'on trouve le Village de Boya, retraite du Cacique Henri, dont on a rapporté les curieuses aventures (l). Mais le reste des anciens Insulaires, qui s'y étoient retirés avec lui, ne montoit point, en 1716, à plus de quatre-vingt-dix personnes, dont les deux tiers étoient des Femmes. Les Espagnols ont, dans ce Canton, une Compagnie de Milice.

La plus grande Plaine de l'Île, après la Vega de Real, est celle de San Domingo; mais on en vante beaucoup moins la bonté. Des Montagnes de la Porte, qu'elle a vers le Nord, jusqu'à la Mer, qu'elle regarde au Sud, sa largeur est depuis huit jusqu'à douze lieues. On lui en donne trente de longueur, depuis d'autres Montagnes, qui sont à l'Ouest de la Ville, jusqu'à la Côte orientale de l'Île. M. Butet ne compte que trente-huit lieues de Sant'Iago à San Domingo, & croit ces deux Villes presque Nord-Ouest & Sud-Est, tirant un peu plus vers l'Ouest.

On a donné, dans un autre article, la description de cette Capitale; mais quelles que fussent autrefois ses fortifications, elle n'est défendue aujourd'hui que par un simple mur, sans fossé, & sans aucun ouvrage extérieur. Ce mur n'a même, en quelques endroits, que dix piés de haut, sur trois d'épaisseur, & n'est soutenu en dedans, d'aucune apparence de rempart. De l'autre côté de la Ville, on trouve une Prairie, large de quatre cens pas, d'où l'on entre dans un Bois, profond d'un mile, au-delà duquel on a construit, sur le bord de la Mer, un petit Fort, nommé Saint Jérôme, qui défend le seul endroit de la Côte où l'on puisse débarquer. Il est carré. Chaque face a cent quarante piés de long, avec des flancs de cinq à six piés de large, un angle rentrant au milieu de chaque Courtine, & un Fossé de douze piés de profondeur sur vingt-quatre de largeur. Il est revêtu d'une bonne muraille, mais sans chemin-couvert & sans palissades. Quatre guérites occupent les pointes de quatre especes de Bastion. On entre dans le Fort par deux Ponts-levis, l'un du côté de la Mer, l'autre à l'opposite; & les Portes ne peuvent recevoir que deux Hommes de front: il a, pour Artille-

(k) Cette plaine, de quatre-vingts lieues de long, sur dix de large, est arrosée d'un bout à l'autre & féconde. Toutes les productions de l'Amérique y réussiroient, mais

le transport en seroit impossible, à moins de faire des chemins; ce qui est presque impraticable. R. d. E.

(l) Dans un des Volumes précédens.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

rie, trente Pieces de Canon de huit livres de balle; & la Garnison ordinaire est de vingt-cinq Hommes, quoiqu'il puisse en loger cent. Le mouillage est bon pour toutes fortes de Vaisseaux, à la portée du Canon; & la descente est fort aisée, dans une petite anse de sable. Tout le Pays qui est au-delà, jusqu'à la Rivière de Haina, est couvert de Bois fort épais, au travers desquels on a tiré un chemin, qui conduit vers Azua, & dont la première demi-lieue est coupée de distance en distance, par trois retranchemens de Maçonnerie en fer à cheval, avec des embrasures & des terrasses, pour y placer du Canon. La longueur de la Prairie, qui borde San Domingo à l'Ouest, est de cinq cens toises, Nord & Sud, & se termine au Nord à quelques hauteurs couvertes de Bois, précédées d'un Bourg qui se nomme les *Illegnas*. Mais si la Ville peut être aisément insultée du côté des Terres, elle paroît imprenable du côté de la Mer & de celui du Fleuve, où une bonne muraille, à hauteur d'Homme, flanquée de Tours bâties sur des Rochers escarpés, où la Mer brise continuellement, & cent soixante pieces de Canon en batterie, la défendent également de la fureur des eaux & de toutes fortes d'attaques. La Citadelle, que les Espagnols nomment *la Force*, est située, comme elle l'étoit anciennement, sur une langue de terre, formée dans la Mer par l'embouchure du Fleuve; & sa principale défense consiste dans plusieurs batteries couvertes, qui donnent & sur la Mer & sur le Fleuve: elles sont placées d'ailleurs sur des rochers escarpés, de dix-huit piés de haut, où les Chaloupes ne peuvent aborder, parce que les vagues y sont toujours très fortes. Du côté de la Ville, elle n'a qu'une simple muraille, haute de quinze piés, épaisse de deux, sans flancs, ni bastions, ni remparts, ni fossés, ni la moindre piece d'Artillerie. On y entre par une grande Porte, qui a son Corps-de-garde; & du milieu de la Place d'armes s'éleve une grande Tour, qui sert de logement au Gouverneur. Au vent de la Ville, on entretient, sur une Pointe avancée, un Corps-de-Garde de six Hommes, pour observer les Bâtimens qui s'approchent; précaution, qui n'empêche point que le Corps-de-garde même ne puisse être enlevé facilement.

Le Gouvernement de la Ville de San Domingo est entre les mains d'une Audience Royale, composée du Président qui est tout-à-la-fois Capitaine Général, de quatre Auditeurs ou Conseillers, d'un Fiscal, ou Procureur Général, d'un Rapporteur & de deux Secrétaires des Iles de Cuba & de Porto-Rico (*m*); & toute la Côte du Continent, depuis l'Île de la Trinité jus-

(*m*) C'est l'Île de Porto-Rico qui produit le Mancelinier, cet arbre d'où l'on tire ce poison si subtil, dont les Sauvages se servent pour empoisonner leurs fleches. Ces contrées produisent en général beaucoup d'arbres & d'arbustes venimeux; mais le Mancelinier tient le premier rang parmi eux. Son tronc n'a jamais plus de deux piés de circonférence. Son écorce est lisse & tendre: ses fleurs sont rougeâtres: son fruit a la couleur de la pêche & renferme un noyau. Ses feuilles ressemblent

à celles du Laurier; mais elles contiennent une substance laiteuse. Il est dangereux de les toucher quand le soleil les fait suer, & plus dangereux encore de se reposer sous cet arbre, à cause de la grande quantité de poussière qui tombe des fleurs. On reçoit le suc fluide qui découle du Mancelinier, dans des coquilles rangées autour du tronc, dans lequel on a fait des incisions. Quand cette liqueur est épaissie, on y trempe la pointe des fleches, & la plus petite blessure qu'elles font alors est mortelle. Ce venin

qu'à la Riviere de la Hacha, en dépend pour le Civil: mais en qualité de Capitaine Général, l'autorité du Président est bornée à l'Île de Saint Domingue. Chaque année, le Peuple de San Domingo élit deux Alcaldes, qui sont les Juges ordinaires des affaires civiles, & qui l'année d'après deviennent Alcaldes de la *Hermanidad*, Jurisdiction qui connoît des affaires criminelles, & qu'on peut comparer aux Maréchaussées de France. La Magistrature municipale est composée de quatre Régidors, qui doivent avoir passé par les Charges d'Alcaldes, d'un Lieutenant de Police, de l'Alferez royal, qui porte l'Étendard de la Couronne, en paix comme en guerre, & des deux Alcaldes ordinaires. Tous ces Officiers ont droit de suffrage, dans les Elections annuelles. La Contadorie est une autre Cour, qui a le Président pour Chef, & dont l'office est de régler les affaires du Roi dans tout ce qui concerne la perception des droits Royaux, le payement des Troupes, & les autres dépenses du Gouvernement. Cette Chambre n'a que deux Officiers, le Trésorier & le Contador, avec un Secrétaire: le Président, le Trésorier & le Contador ont chacun leur clé du Trésor.

A l'égard du Militaire, le Capitaine Général a sous lui un Gouverneur d'armes, un Major, huit Aide-Majors, quatre Compagnies de Troupes réglées, chacune de cinquante Hommes, entretenues & payées par la Cour, & une Compagnie d'Artillerie de quarante Canoniers. Chaque Compagnie de Soldats a son Capitaine en pié, avec un Capitaine réformé, sans solde, qui porte le fusil comme un simple Factionnaire, & son Lieutenant. La Compagnie d'Artillerie n'a pas d'autre Officier qu'un seul Capitaine. La Citadelle a son Commandant particulier, payé par le Roi, mais sans Garnison. Tous les autres Officiers ne reçoivent aucune solde du Roi. Du nombre des deux cens Soldats, entretenus dans la Ville, on détache treize Hommes, commandés par un Lieutenant, qui font toute la Garnison de Sant'Iago, & qui ne sont jamais relevés. Un autre Détachement de vingt-cinq Hommes, commandé par un Lieutenant & un Alde-Major, fait celle du Fort Saint Jérôme. Le Corps de la Milice Bourgeoise est composé de six Compagnies, de Mulâtres ou d'Indiens, avec un très petit nombre de Blancs, qui font ensemble sept cens vingt-cinq Hommes; celle des Negres libres, à laquelle on joint beaucoup d'Esclaves, est de cent soixante. Le Bourg des *Illegnas*, qui est comme un Fauxbourg de la Capitale, a deux Compagnies de Milice Bourgeoise, qui font deux cens quarante Hommes, presque tous Blancs. Le Village de San Lorenzo, peuplé de Negres libres François, c'est-à-dire des Esclaves transfuges de la Colonie Française, & situé sur les bords de l'Ozama, une petite lieue au-dessus de San Domingo, entretient une Compagnie de cent quarante Hommes, commandée par un Alfiere des Troupes réglées. Toutes ces Troupes font quinze cens Hommes d'armes, dans la Capitale & les environs.

Le Clergé de cette Ville est composé d'un Archevêque, Primat de toutes les Indes Espagnoles, de qui relevent immédiatement les Evêques de la dé-

conserve son activité au-delà d'un siecle. sur la blessure, est le seul remede connu; Le sel appliqué dans le premier moment mais il ne faut pas tarder un instant. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

pendance de l'Audience Royale, d'un Archidiacre, de quatorze Chanoines, & d'un très grand nombre d'autres Prêtres, qui desservent l'Eglise Métropolitaine & les Paroisses. Les Dominicains, les Franciscains, les PP. de la Merci & les Jésuites ont de fort belles Maisons & de magnifiques Eglises. On ne vante pas moins les édifices des deux Monasteres de Filles, les seuls de la Ville; mais leurs revenus ne répondent point à cet éclat. San Domingo est rempli d'ailleurs de Chapelles particulières. Il y a deux Hôpitaux, gouvernés par l'Archevêque & par les Magistrats, qui en nomment les Administrateurs. L'Eglise Métropolitaine est d'une Architecture superbe, & relevée encore par la richesse de ses ornemens. La Ville n'a qu'une Paroisse, & l'on n'en compte que dix dans tout le reste de la Colonie: Alta gratia, Sant'Iago, le Begue, Cotuy, Zeïbo, Monte-Plata, dont le Curé dessert aussi les Villages Indiens de Boya & de Bayaguana; Gohava, Baurea & Azua, dont le Curé va quelquefois exercer ses fonctions dans les quartiers de la Maguana & de Neyva, qui sont sans Prêtres & sans Eglises.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *Alta gratia*, ou le Village de Higüey, est apparemment ce qu'on nommoit autrefois *Salvaleon Higüey*. Ce Village est composé de soixante Maisons, & situé à la tête de l'île, entre le Cap de l'Enganno & la pointe de l'Espada, à quatre lieues de la Mer. C'est un célèbre Pélerinage, où les Espagnols vont de tous les quartiers de leur Colonie. On y voit un assez beau Couvent. La Place est commandée par un Alcalde Major, & par le Capitaine d'une Compagnie de quatre-vingts Hommes. Toute l'étendue de ce district est de vingt-trois lieues de long, sur six de large. Zeïbo, ou Seïbo, Bourg plus considérable par le nombre de ses Maisons, qui monte à cent quatre-vingts, l'est moins par son district, qui n'a que seize lieues de long, sur huit de large. Il est situé à vingt-cinq lieues Est-Nord-Est de San Domingo. Deux Alcaldes y commandent, avec deux Capitaines, dont les Compagnies font deux cens trente Hommes. Son territoire est borné au Nord par celui de Bayaguana, éloigné de dix-huit lieues au Nord-Est de San Domingo. Bayaguana est un Village de cinquante Maisons, situé au pié des Montagnes de la Porte, & commandé par un Alcalde, avec le Capitaine d'une Compagnie de soixante Hommes. A douze lieues de San Domingo, vers l'Ouest, on entre dans un Canton nommé *Bany*, qui s'étend d'environ dix lieues le long de la Mer jusqu'aux Salines, & vers la Baie d'Ocoa. Sa largeur n'est que de deux ou trois lieues, entre la Mer au Sud, & des Montagnes inaccessibles au Nord. Il n'a ni Bourgs, ni Villages, & n'en est pas moins gardé par une Compagnie de cent quarante Homme, qui relevent immédiatement de la Capitale. Le Bourg de Gohava, situé au milieu de l'île, est composé de cent vingt Maisons, & gouverné par deux Alcaldes, avec deux Capitaines; dont les Compagnies sont chacune de cent vingt-cinq Hommes. C'est le quartier le plus étendu de l'île: sa longueur est au moins de trente-cinq lieues, sur seize à dix-huit de large. Il a, au Nord, les Montagnes du Port de Paix, & celles de la Porte, qui n'en font qu'à six lieues; au Nord-Ouest, le Cap François, qui en est à seize lieues; au Sud-Est, San Domingo, à cinquante-cinq lieues; à l'Ouest, l'Artibonite; au Sud, le Quartier de Mirbalais & les dépendances d'Azua; à l'Est, le Be-

gue, & les doubles Montagnes qui sont au Nord-Ouest de la Capitale. Sa Jurisdiction renferme le petit Village de Banica, qui n'en est qu'à sept lieues, sur le chemin d'Azua. Ce Village & ses environs sont gardés par un Détachement de quarante Hommes.

DANS le chemin qui conduit du Fort Saint Jérôme à Azua, on a tiré trois Retranchemens, dans l'espace d'une demi-lieue depuis ce Fort. A cent pas du plus éloigné, un autre chemin, qui vient de Sant'Iago, de Coruy, & du Begue, coupe le premier; & c'est dans ce lieu que les Espagnols désirent, en 1652, les Anglois commandés par Venables, qui avoient entrepris de se rendre Maîtres de San Domingo (n). Trois lieues & demie plus loin, on trouve l'embouchure de la Riviere d'Haina, où les plus grands Vaisseaux peuvent mouiller sans péril, après la saison des Ouragans. En suivant le même chemin, qui continue de régner le long de la Côte, on fait six lieues pour arriver à la Riviere de Nizao, dont la largeur est d'un quart de lieue au-dessus de son embouchure, & qui se décharge dans la Mer par cinq Canaux. Sept lieues plus loin, on rencontre la Riviere d'Ocon, d'où l'on en compte neuf à la Bourgade d'Azua, située à une lieue & demie de la Mer, & composée de trois cens mauvaises Cabanes, bâties de bois & couvertes de feuilles de Látaniers. Deux Alcaldes, choisis annuellement par le Peuple, y rendent la Justice; & la défense de ce Bourg consiste en trois Compagnies, chacune de cent quarante Hommes, commandée par un Mestre-de-Camp de Milice & son Lieutenant. Le Port d'Azua est à une lieue & demie au Sud de la Bourgade. Sa situation, qui l'expose aux vents du Sud, le rend dangereux pendant la durée des Ouragans.

[Au milieu du seizieme siecle la Métropole tiroit annuellement de San Domingo dix millions pesant de Sucre, beaucoup de Bois de teinture, de Tabac, de Cacao, de Cassé, de Gingembre, de Coton, & une grande quantité de Cuirs. Ces richesses, au lieu d'augmenter, ont diminué par la désertion des habitans, qui ont quitté San Domingo pour se rendre dans toutes les nouvelles Conquêtes des Espagnols, qui cherchant toujours de l'or, abandonnent, pour en trouver, de véritables richesses. Plusieurs se firent pirates; & ceux-ci attaquoient plutôt les vaisseaux de leur nation que tous les autres, parce qu'ils étoient plus richement chargés & plus mal défendus. Le commerce avec les étrangers fut interdit aux habitans de San Domingo; mais ils le faisoient en fraude. La cour irritée fit raser une partie des places maritimes. Cet acte violent d'autorité les découragea. L'Espagne, loin de les ranimer; refusa aux Flamands la permission de venir défricher des terres dépeuplées. Tout concourut donc à affoiblir cette Colonie, qui tira longtems des Esclaves des Iles voisines; quand elles ne purent plus en fournir, on eut recours à l'Afrique; mais les Negres ne se trouverent point propres aux travaux des Mines. On les employa à la culture des terres: comme ils étoient peu nombreux, leurs travaux furent d'abord peu considérables. Charles-Quint avoit accordé le privilege exclusif de la traite des Negres à un Seigneur Flamand, son favori,

(n) Cette victoire se célèbre tous les ans avec beaucoup de pompe.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO.
MINGUE.

qui l'abandonna aux Genoïs; ce qui devint encore une nouvelle source de dépérissement pour San Domingo (o).]

TEL étoit l'état de la Colonie Espagnole, au commencement de l'année 1717; & l'on n'en connoît point de Description plus récente. On y comptoit alors dix-huit mille quatre cens dix ames, & dans ce nombre trente-sept Compagnies, qui faisoient trois mille sept cens cinq Hommes portant les armes, avec environ quatre cens François, ou répandus dans les Habitations, ou gens de Mer, qui servoient le long des Côtes sur les Bâtimens Espagnols. Si l'on en excepte la Capitale, où plusieurs Maisons se ressentent encore de son ancienne splendeur, toutes les autres Places n'offrent que des Chaumieres, où l'on est à peine à couvert; & dans la Capitale même, lorsque les anciennes Maisons tombent de vieillesse, ou par accident, il ne se fait plus d'autres Edifices. L'ameublement répond à la grossiereté du logement. Aussi nous assure-t-on que la plupart de ces lieux n'ont plus de Manufactures, ni de Commerce. Les Habitans ne se nourrissent que de leurs nombreux Troupeaux; & c'est d'eux aussi que la Colonie Françoisé tire toute sa viande. Elle leur fournit en échange, de quoi satisfaire aux autres besoins de la vie; car ils ne reçoivent presque plus rien d'Espagne, & la paresse leur ôte les ressources de l'industrie & du travail. Ceux, qui nous en font cette peinture, rendent justice d'ailleurs à leur sobriété: „ ce sont, disent-ils, les Hommes du monde qui vivent à moins de frais. Leurs Hattes les nourrissent, & le Chocolat supplée ce qui manque à cette nourriture champêtre. Ils ne s'occupent à rien pendant tout le jour, & n'imposent pas même alors de travail pénible à leurs Esclaves. Leur tems se passe à jouer, ou à se faire bercer dans leurs Hamacs. Lorsqu'ils sont las de jouer, ou qu'ils cessent de dormir, ils chantent; ils ne sortent de leurs lits que quand la faim les presse. [Ceux qui ne sont pas si indolens, tirent de France des habits & quelques commodités, pour lesquelles ils livrent leurs nombreux troupeaux, & le peu d'argent qui leur parvient.] Pour aller prendre de l'eau à la Riviere, ou aux Fontaines, ils montent à cheval, n'eussent-ils à faire que vingt pas: il y a toujours un cheval bridé pour cet usage. La plupart méprisent l'or, sur lequel ils marchent, & se moquent des François, qu'ils voient prendre beaucoup de peine, pour amasser des richesses, dont ils n'auront pas le tems de jouir en repos. Cette vie tranquille & frugale les fait parvenir à une extrême vieillesse. Au reste, le soin de cultiver leur esprit ne les occupe pas plus, que celui de se procurer les commodités de la vie. Ils ne savent rien. A peine connoissent-ils le nom de l'Espagne, avec laquelle ils n'ont presque plus de commerce. D'ailleurs, comme ils ont extrêmement mêlé leur sang, d'abord avec les Insulaires, ensuite avec les Negres, ils sont aujourd'hui de toutes les couleurs, à proportion qu'ils tiennent de l'Européen, de l'Africain ou de l'Américain. Leur caractère participe aussi des

(o) La Compagnie formée en 1757 à Barcelonne pour ranimer San Domingo, a fait se réduisoient à deux petits bâtimens chargés de six mille cuirs & de quelques marchandises de peu de valeur. R. d. E.

„ trois, c'est-à-dire qu'ils en ont contracté tous les vices. ” [Les Espagnols ont formé avec les Indiens une génération d'hommes, qui réunissant l'inertie des peuples sauvages aux vices des peuples policés, est paresseuse, friponne & superstitieuse.]

ON leur attribue néanmoins quelques vertus, surtout un profond respect pour la Religion, qu'ils savent allier avec un libertinage excessif, & cette espèce de charité qui intéresse le cœur aux besoins d'autrui. Il se trouve, sur les frontières de la Colonie Française, quantité de Fainéans, qui courent le pays pour vivre d'aumônes : malgré l'animosité mutuelle des deux Nations, ils sont bien traités dans les Terres Espagnoles, & l'on s'y retrancheroit plutôt le nécessaire, que d'y laisser rien manquer à ceux qui demandent quelque secours. Enfin, si la paresse n'avoit pas plus de part que la philosophie à la vie simple & frugale qu'on y mène, on devoit de l'admiration à des hommes qui foulent aux piés les richesses de leur pays, & se privent de mille biens qu'ils pourroient se procurer par un travail médiocre. On assure même que ce n'est pas seulement chez eux qu'ils gardent cette modération : „ Ils vont souvent dans les Quartiers François, avec de grands trains de chevaux, & rarement on les voit entrer dans les hôtelleries. Ils campent le long des chemins; ils laissent paître leurs chevaux dans les champs, & se mettent à couvert sous des barraques, qu'ils dressent à la hâte. Ils font leurs repas d'un morceau de viande boucanée, qu'ils portent avec eux, de bananes, qui se trouvent partout, & de chocolat. S'ils sont invités par quelque François, ils font honneur à sa table; mais ils boivent peu.

Ajoutons à cette Description de la Colonie Espagnole, qu'entre les Esclaves fugitifs, qui y sont passés des Quartiers François, il y en a beaucoup, qui, fuyant aussi le joug de l'Espagne, se sont cantonnés dans les Montagnes, où ils vivent dans une égale indépendance des deux Nations, dont l'intérêt commun seroit de ne pas les y laisser trop multiplier.

L'HISTORIEN de Saint Domingue donne, en 1726, à la Colonie Française, trente mille personnes libres, & cent mille Esclaves, Noirs ou Mulâtres. Entre les premiers, dit-il, on pouvoit compter dix mille Hommes en état de porter les armes; & dans le besoin, il étoit aisé d'armer vingt mille Nègres, sans que les Manufactures eussent beaucoup à souffrir. On ne peut douter que dans l'espace de trente ans, ce nombre ne soit considérablement augmenté. (p)

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Description
de la Colo-
nie Française.

(p) Voici un état plus circonstancié, plus exact & plus récent de la Colonie Française de St. Domingue, extrait de l'*Histoire Philosophique & Politique du Commerce des Européens dans les deux Indes.*

Toutes les productions de St. Domingue se réduisoient en 1720 à 1,200,000 livres pesant d'Indigo; à 1,400,000 livres de Sucre blanc; 21,000,000 livres de Sucre brut. Ces cultures s'étendirent, & en 1737 on y ajouta celles du Coton & du Café. En 1754 les

denrées de la Colonie furent vendues sur les lieux mêmes, 28,833,551 livres. Il est vrai qu'elle reçut de la Métropole pour 40,628,780 livres de marchandises; mais si elle s'endettoit, ce n'étoit que pour hâter sa prospérité. Sa population blanche étoit alors de 7758 hommes en état de porter les armes; de 2525 femmes, veuves ou mariées, de 781 jeunes personnes en âge nubile, de 1,691 garçons, & de 1,503 filles au-dessous de douze ans. Elle comptoit parmi les Noirs

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

ON commence la Description des divers Quartiers de la Colonie, par celui dont le Commerce a toujours été le plus florissant, & qui doit cet avantage à sa situation. C'est le quartier du Cap François, situé dans une grande & fertile Plaine, à l'extrémité occidentale de la Vega Réal, dont plus des trois quarts demeurent aujourd'hui incultes entre les mains des Espagnols. On ne s'accorde pas sur l'étendue de la Plaine du Cap. Les uns la restreignent à cinq Paroisses, qui sont les plus proches de la Ville, & qui se nomment *Limonade*, le *Quartier Morin*, la *petite Anse*, l'*Acui* & le *Morne rouge*. D'autres lui donnent pour bornes à l'Est, la *Rivière du Mas-sacre*, & à l'Ouest la *Rivière Salée*, qui est un peu au-dessus du *Port Margot*. Dans cette dernière supposition, que le même Historien juge la mieux fondée, sa longueur est d'environ vingt lieues, & sa largeur de quatre. Elle n'a que la Mer pour limite au Nord. Au Sud, elle est resserrée par une chaîne de Montagnes, qui n'a, nulle part, moins de quatre lieues de profondeur, & qui dans quelques endroits en a jusqu'à huit. Ces Montagnes renferment les plus belles Vallées du Monde, coupées d'une multitude infinie de

ou Mulâtres libres, 1362 hommes, qui pouvoient faire la guerre, 1626 veuves ou femmes mariées, 1009 garçons & 864 filles au-dessous de douze ans. Ses Ateliers étoient peuplés de 79,785 Negres, de 53,817 Negresses, de 20,518 Négrillons, de 18,428 Négrittes. On exploitait 344 Sucreries en brutes, 255 en blanc; 3379 Indigoteries; & on cultivoit 98,946 Cacaoyers, 6,300,367 Cotonniers, 21,053,842 Caffiers. La Colonie avoit pour vivre 5,520,503 Bananiers, 1,201,849 quarrés de Patates, 226,098 quarrés d'ignames, 2,830,586 fossés de Manioc. Ses troupeaux ne passaient pas 63,450 bêtes à poil, & 92,946 bêtes à cornes.

A l'époque de 1764 St. Domingue avoit 8786 Blancs en état de porter les armes; 4306 habitoient le Nord, 3470 l'Ouest, & 1010 seulement le Sud. 4114 Mulâtres, ou Negres libres, mais enrégimentés, grossissoient ces forces. Il y en avoit 497 au Sud, 2250 à l'Ouest & 1770 au Nord.

Le nombre des Esclaves étoit de 206,000 de tout âge & de tout sexe, répartis de la manière suivante: 12,000 dans neuf villes, quelques-uns ouvriers, & les autres occupés au service domestique; 4,000 employés dans les bourgs aux tuiliers, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux & à quelques autres manufactures de nécessité première; 1000 destinés à cultiver, des comestibles; 180,000 consacrés à la culture des denrées d'exportation. Depuis ce recensement, on a apporté, tous les ans environ quinze mille Noirs dans la Colonie.

A la place de l'Indigo que des terres fatiguées commencent à rendre moins abondamment, il s'est formé quarante nouvelles Sucreries. On en compte aujourd'hui 260 au Nord, 197 à l'Ouest, 84 au Sud. Les Raffineries se sont encore plus multipliées à proportion, & la quantité de Sucre blanc a presque doublé. Le Coton a fait de grands progrès dans les vallées de l'Ouest; & le Café des progrès prodigieux dans celles du Nord: il s'est même élevé quelques Cacaoyères dans les bols de la grande Anse.

On peut assurer d'après des instructions très-fidèles, que dans l'année 1767, il est sorti de la Colonie 72,718,781 livres de sucre brut; 51,562,013 livres de sucre blanc; 1,760,562 livres d'indigo; 150,000 livres de cacao; 12,199,077 livres de café; 2,965,920 livres de coton; 8470 banettes de cuirs en poil; 10,350 côtés de cuirs tannés; 4108 barriques de taffia; 21,104 barriques de syrop.

Telle est la masse des Productions enrégistrées aux Douanes de St. Domingue en 1767, & exportées sur trois cens quarante-sept Navires arrivés de France. Les chargemens faits sous voile, l'excédent des poids déclarés, le paiement des Noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un quart des denrées de la Colonie, qu'il faut ajouter à l'énumération connue des richesses. Depuis cette époque toutes les cultures de la Colonie ont augmenté, & celle du café est triplée. R. d. E.

de Ruiffeaux, qui les rendent également agréables & fertiles. Les Montagnes mêmes n'ont rien d'affreux: la plupart ne font pas d'une hauteur extraordinaire; plusieurs font fort habitables, & peuvent être cultivées jusqu'à la cime.

LA Ville du Cap François (q) est presqu'au milieu de la Côte, qui borde cette Plaine; & depuis longtems c'est le plus fréquenté de tous les Ports de l'Île: sa situation le rend non-seulement très sûr, mais fort commode pour les Navires qui viennent de France. Il est ouvert au seul vent du Nord-Est, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, parceque l'entrée est toute semée de Récifs, qui rompent l'impétuosité des vagues, & qui demandent toutes les précautions des Pilotes. Neuf ou dix lieues à l'Est, on trouve le Port de Bayaha, le plus grand de toute l'Île. Son circuit est de huit lieues; & son entrée, qui n'a de largeur que la portée d'un Pistolet, offre en face une petite Île, sous laquelle les Navires peuvent mouiller. On travailloit en 1728 à fortifier ce Port, & l'on avoit entrepris d'y bâtir une Ville. Le Port Margot, célèbre du tems des Flibustiers, n'est qu'une simple Rade, où l'on mouille depuis douze jusqu'à quatorze brasses, entre la grande Terre & un Ilot d'une lieue de circuit: il est accompagné d'une petite Bourgade. Entre le Cap & le Port Margot, à une lieue du premier, on rencontre le *Port François*, qui y est fort profond, mais peu fréquenté, parcequ'il est au pied d'une très haute Montagne, & que les Terres en sont stériles. Cette Montagne s'étend l'espace de quatre lieues sur la Côte, & se termine à l'Ouest par un Port très-vaste & très-profond, que les Espagnols ont nommé *Ancon de Lerisa* (r), & les François, par corruption, le *Can de Louise*; mais on l'appelle, plus ordinairement, le *Port de l'Acul*, du nom d'une Paroisse qui n'en est pas éloignée. L'entrée en est bordée de Récifs, & l'on y mouille par trois brasses & demie. Du Port Margot, qui est à deux lieues de celui de l'Acul, on en compte cinq à la Tortue, vis-à-vis de laquelle est le Port de Paix. En continuant de suivre la Côte, on entre d'abord dans le Port des Moustiques, qui est fort resserré par ses deux Pointes; mais douze Navires y peuvent aisément mouiller par dix ou douze brasses. Une lieue plus loin est le *Port à l'Ecu*, de grandeur & de profondeur peu différentes. De-là, on a six ou sept lieues jusqu'au *Môle Saint Nicolas*, à côté duquel est un Havre de même nom, sûr partout, à douze brasses, & pour toutes sortes de Navires. Entre le Cap François & Bayaha (s), on rencontre dans le quartier de Limonade, à deux lieues du Cap, la Baie de *Caracol*, qui est le *Puerto Réal*, où Christophe Colomb

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DOMINGUE.

(q) Le plan qu'on en donne est de l'année 1728.

(r) Le nom de ce Port & celui du précédent leur viennent de deux Dames Espagnoles qui y avoient des Etablissements.

(s) Le bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, est aujourd'hui le *Fort Dauphin*, situé à quatorze lieues du Cap, & qui a changé de nom, depuis qu'on l'a rapproché de la mer. La nouvelle ville se trouve si-

tuée dans le centre d'un vaste Port, dont la seule ouverture est fermée par un goulet de quinze cens toises de longueur sur cent de largeur. Le Fort, qui est situé sur une petite peninsule au Nord, a une Rivière à l'Ouest, la mer à l'Est, & une plaine au Sud. La ville n'a que 70 maisons; elle est éloignée des montagnes: des marais en rendent l'air mal-fain, & les fortifications sont très-peu de chose. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE,

avoit placé sa premiere Colonie. A trois lieues de Bayaha, vers l'Est, on trouve la Baie de *Mancenille*, où l'on peut mouiller à quatre ou cinq brasses. Trois lieues plus loin, on trouve la *Grange*, & trois lieues après la *Grange*, *Monte-Christo*, au détour duquel s'offre une Rade, où l'on a depuis sept jusqu'à trente brasses. L'ancienne *Isabelle*, que les François de Saint-Domingue nomment vulgairement *Isabelique*, étoit à douze lieues au vent de *Monte-Cristo*. *Puerto di Plata*, ou *Porto Plate* dans le langage des François, est à neuf ou dix lieues d'*Isabelique*; & treize ou quatorze lieues plus loin, on voit une Pointe, qui avance beaucoup en Mer (1). Elle fait le commencement d'une grande Baie, connue sous le nom de *Cofbec*, où l'on mouille par douze brasses, & dont le milieu offre un Port, formé par une petite Ile, d'où l'on compte dix lieues à *Samana*.

Observations
du P. Labat.

APRÈS cette description générale, il y a beaucoup de lumieres à tirer du Voyage que le P. Labat fit d'une Habitation à l'autre. Il débarqua au Cap François. La partie de l'île, qui forme la Colonie Française, commence, dit-il, à la grande Plaine de Bayaha, à l'Est du Cap, où il trouva de très beaux Etablissmens. De cette Plaine, en côtoyant la bande du Nord vers l'Ouest, & retournant à l'Est par la bande du Sud jusqu'au Cap Mongon, qui est presque à distance égale de la Pointe de l'Est & de celle de l'Ouest, on parcourt toute la Colonie. Le Cap le plus à l'Ouest est celui de *Tiberon*, que les Espagnols nomment de *los Tuberones*, c'est-à-dire des Requins; parcequ'au tems de la découverte ils y trouverent quantité de ces Monstres marins. En suivant tous les Cantons des Anses & du grand Cul-de-sac de *Leogane*, cette partie Française doit avoir plus de trois cens lieues de tour; mais de pointe en pointe, comme on mesure ordinairement les Côtes, elle n'en a pas plus de deux cens.

Etendue de
la Colonie
Françoise.

Etat du Cap
François en
1701.

LA Ville du Cap François, dont on a donné le Plan d'après le P. de Charlevoix, doit avoir reçu beaucoup d'embellissmens dans un intervalle fort court, s'il la vit telle qu'il la représente. Cette Place, dit le P. Labat, qui ne la traite que de Bourg, après avoir été ruinée & brûlée deux fois, s'étoit rétablie (en 1701); „ & rien n'étoit plus facile, puisque toutes les „ Maisons n'étoient que de fourches en terre, palissadées ou entourées de „ Palmistes refendus, & couvertes de *taches*; nom qu'on donne dans le „ Pays aux queues, ou gaines des Palmistes. Il y avoit, au milieu du „ Bourg, une assez belle Place, d'environ trois cens pas en carré, bordée „ de Maisons semblables aux autres. Un des côtés offroit, entr'autres Bâti- „ mens, un grand magasin, qui avoit servi pour les munitions du Roi, & „ qui servoit alors d'Hôpital, en attendant que celui qu'on bâtissoit, à un „ quart de lieue du Bourg, fut achevé. Sept ou huit rues, qui aboutis- „ soient à cette Place, étoient composées d'environ trois cens Maisons. L'E- „ glise Paroissiale étoit dans une rue qui faisoit le côté gauche de la Place, „ & bâtie, comme les Maisons, de fourches en terre, mais couverte d'Es- „ sentes. Le derriere du Sanctuaire, & dix piés de chaque côté, étoient „ garnis de planches. Tout le reste étoit ouvert, & palissadé de Palmistes,

(1) Christophe Colomb la nomma *Cabo Frances*.

„ refendus seulement à hauteur d'appui, afin qu'on pût entendre la Messe
 „ en dehors de l'Eglise, comme en dedans. L'Autel étoit des plus sim-
 „ ples & des plus mal ornés. On voyoit, du côté de l'Evangile, un Fau-
 „ teuil, un Prie-Dieu, & un Carreau de velours rouge pour le Gouver-
 „ neur. Le reste de l'Eglise étoit rempli de bancs, de différentes figures;
 „ & l'espace qui étoit au milieu de l'Eglise, entre les bancs, étoit aussi
 „ propre que les rues, qui n'étoient, ni pavées, ni balayées; c'est-à-dire
 „ qu'il y avoit un demi-pié de poussière lorsque le tems étoit sec, & au-
 „ tant de boue quand il pleuvoit. La Maison du Lieutenant de Roi étoit
 „ située sur une petite hauteur, derrière le Magasin, qui servoit alors
 „ d'Hôpital, & commandoit tout le Bourg & les environs. Sa vue, du
 „ côté du Port, étoit belle & fort étendue. Elle étoit bornée, de l'autre
 „ côté, par des Montagnes assez hautes, dont elle étoit séparée par un
 „ large Vallon. (u)

DANS les promenades que le P. Labat fit aux environs du Cap François,
 il remarqua de très-belles Terres, un Pays agréable, & qui ne lui parut pas
 moins fertile. On commençoit à former quantité de Sucreries, au lieu de
 l'Indigo qu'on y avoit cultivé jusqu'alors. Les Religieux de la Charité
 avoient une belle Habitation près du nouvel Hôpital, qu'ils faisoient bâtir,
 en bon air, & dans une position charmante.

Du Cap, pour aller par terre à Leogane, on faisoit d'abord une tournée
 de douze lieues jusqu'à la Porte, Habitation Française, quoique située sur
 le terrain Espagnol. De la Porte, on se rendoit à l'Atalaya, gîte Espagnol,
 qui en est éloigné de dix-huit lieues. On en compte quinze de l'Atalaya
 au Petit-fond, & quatorze du Petit-fond au Bac de l'Artibonite; du Bac au
 Cul-de-fac, dix-huit, & dix-huit du Cul-de-fac à Leogane: ce qui fait envi-
 ron quatre-vingt-cinq lieues. Mais ce chemin n'étant point alors sans dan-
 ger, le P. Labat partit du Cap François sur un Vaisseau de Nantes, & sui-
 vit la Côte, qui est haute presque partout, avec de grands enfoncemens
 dans les Terres; comme des Ports naturels, dont le plus considérable est
 le Port Margot, situé à quelques lieues sous le vent du Cap. Il arriva le
 lendemain au soir au Port de Paix (v), autrefois, dit-il, le plus considéra-

ETABLISSEMENT
 DES FRANÇOIS
 DANS L'ILE
 DE S. DO-
 MINIQUE.

Route par
 terre du Cap
 François à
 Leogane.

Route par
 Mer.

(u) Cette ville est située au bord d'une
 grande plaine, qui a vingt lieues de long
 sur quatre de large. Elle n'est ni fermée de
 murailles ni palissadée, & sa situation ne
 permet pas de la fortifier, parcequ'elle est
 commandée du Sud à l'Ouest. Les environs
 sont fort beaux & tout le sol est fort propre
 aux Sucreries. Il y a peu de pays plus ar-
 rosés, mais les chaloupes ne peuvent pas
 remonter à plus de trois milles dans l'in-
 térieur du pays. On y trouve plusieurs che-
 mins, larges de quarante pieds, tirés au
 cordeau, & bordés de hayes de Citronniers,
 assez fortes pour résister aux animaux. Cha-
 que Habitation est ornée d'avenues. Les
 maisons y sont toutes belles, & la terre y

est toujours couverte de fleurs & de fruits.
 Les habitans de St. Christophe & de Ste.
 Croix qui se sont succédés dans cette Ile,
 en ont perfectionné la culture, & c'est de
 tous les pays celui qui produit le plus de
 sucre. Ce fut un Réformé, nommé *Cubin*,
 qui établit au Cap la première Habitation.
 Les Anglois y ont fait beaucoup de dégât.
 La ville est très grande; mais les rues sont
 étroites & fort mal propres. On y voit très
 peu d'édifices, parce qu'il faut faire venir
 les pierres de l'Europe. R. d. E.

(v) Le Port de Paix est formé par une
 grande anse & a la figure d'un croissant.
 L'ancrage y est très-bon, mais on y abor-
 de difficilement. Le Fort qui le défend, est

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

ble de toute la partie François. L'île de la Tortue, qui n'en est qu'à deux lieues, étoit entièrement déserte. Il étoit encore défendu d'y passer, dans la crainte qu'on ne détruisît les Bêtes qu'on y avoit mises pour multiplier.

Mines d'ar-
gent.

MAIS laissons parler le Religieux voyageur. Nous partîmes du Port de Paix, le Mercredi matin 12 de Janvier; & le Jeudi à midi nous nous trouvâmes à la Pointe ou Cap de Saint Nicolas, par le travers d'une pointe plate qu'on nomme le *Moule*, ou plutôt le *Môle*. [Il fut longtems oublié. On n'y voyoit que des rochers. Les Anglois l'ont, pour ainsi dire, créé. Les Allemands qui y furent envoyés, y périrent très promptement, & ceux qui échaperent à la mort, désertèrent bientôt ce sol ingrat & stérile. Ce pays ne produit que du coton.] On prétend que ce Canton a des Mines d'Argent: c'est un Pays sec, assez propre pour la production de ce Métal & de l'Or, qui ne se trouvent jamais dans de bonnes Terres. Une Anse profonde & bien couverte, qui est à côté du Môle, est la retraite des Corsaires en tems de guerre, & des Forbans (*) en tems de Paix. C'est à cette Pointe ou Môle, que commence une grande Baie de plus de quarante lieues d'ouverture jusqu'au Cap de Donna-Maria, & de plus de cent lieues de circuit, dont le plus profond enfoncement se nomme le Cul-de-sac de Leogane. Elle a plusieurs îles désertes, entre lesquelles celle de *la Gonave* se fait distinguer par sa grandeur. A la vue, elle paroît longue de sept ou huit lieues, mais environnée de bancs dangereux, & sans eau douce; quoique la terre y soit bonne & l'air fort pur. Nous arrivâmes le Samedi, à la Rade du Bourg de la petite Rivière. On compte soixante & dix-sept lieues du Cap jusqu'ici, supposé qu'on vienne de la Pointe saint Nicolas en droite ligne; mais rien n'étant moins possible, il en faut compter près de cent.

Ile de Go-
nave.

Quartier de
la petite Ri-
vière.

J'avois entendu parler, avec tant d'éloges, du Quartier de la petite Rivière, que je fus surpris de le trouver fort au-dessous de mes idées. Le Bourg, devant lequel notre Vaisseau mouilla, étoit couvert par des Mangles, on l'actuyers, qu'on avoit laissés sur les bords de la Mer, & dans lesquels on n'avoit fait qu'une très-petite ouverture, pour rendre l'accès plus difficile à toutes sortes d'Ennemis: mais cet avantage est payé bien cher par les maladies dangereuses qui viennent des eaux croupissantes, & par l'incommodité d'un nombre infini de Moustiques, de Maringoins, de Vareurs, & d'autres Bigailles, dont les Habitans sont dévorés nuit & jour. On n'apercevoit le Bourg que lorsqu'on étoit au milieu d'une rue très-large, mais assez courte, qui en faisoit alors plus des trois quarts. La plupart des

situé sur une hauteur inaccessible, au Nord, parce qu'elle est battue par la mer. Le Port de Paix servit de retraite aux habitans qui quittoient l'île de la Tortue. C'est un des cantons les moins mal-sains de St. Domingue. On y a percé des montagnes, pour parvenir à arroser des terres. L'Indigo, le Coton & le Café y sont les principales

cultures. Le Sucre n'y est pas abondant. R. d. E.

(*) Les Forbans sont des Corsaires sans Commission. On fait venir ce nom d'un vieux mot François *Forbanni*, qui signifie banni, ou chassé de l'Etat, & qui revient à *Bandito* des Italiens.

Maisons étoient de fourches en terre, couvertes de taches; quelques-unes de charpente à double étage, couvertes d'essentes ou de bardeau. On en comptoit environ soixante, occupées par des Marchands, par quelques Ouvriers, & par un grand nombre de Cabarets. Le reste servoit de Magasins, où les Habitans mettoient leurs Sucres & leurs autres Marchandises, en attendant la vente ou l'embarquement. L'Eglise Paroissiale étoit éloignée du Bourg d'environ deux cens pas, si couverte de halliers, qu'on avoit peine à la découvrir, & d'une saleté qui me fit penser, que Notre Seigneur n'avoit pas été logé si mal-proprement, depuis qu'il étoit sorti de l'Etable de Bethléem.

Nous passâmes à l'Estero, qui est un Bourg à trois lieues de la petite Rivière. Si j'avois été peu satisfait du Pays d'où nous sortions, j'admiraï, au contraire, la beauté de celui qui succédoit, surtout celle des Terres & des chemins. Je me croyois dans les grandes allées du Parc de Versailles. Ce sont des routes de six à sept toises de large, tirées au cordeau, bordées de plusieurs rangs de Citronniers plantés en hayes, qui font une épaisseur de trois à quatre piés, sur six à sept de hauteur, & taillés par les côtés & le dessus, comme on taille le bouis ou la charmille. Les Habitations, qui se présentent dans ces beaux lieux, ont de belles avenues de Chênes ou d'Ormes, plantés à la ligne; & quoique les Edifices qui les terminent n'aient rien de superbe pour la matière & l'Architecture, on y remarque de la noblesse & du goût. Le terrain est plat & fort uni; la terre, grasse, bonne & profonde. Je trouvai le Bourg de l'Estero (y) digne du Pays. La plupart des Maisons n'étoient que de charpente, palissadées de planches, & couvertes d'essentes, mais à deux étages, bien prises, occupées par de riches Marchands & par un bon nombre d'Ouvriers, avec quantité de Magasins. Elles composoient plusieurs rues, larges & bien percées. En un mot, tout s'y ressentoit de la politesse du Quartier, qui étoit celui du beau Monde, la résidence du Gouverneur, celle du Conseil, & le séjour des plus riches Habitans. L'Eglise Paroissiale, sans pouvoir passer pour magnifique, étoit d'une propreté décente. C'étoit un Bâtiment de quatre-vingts piés de long, sur trente de large, dont le comble, en enrayure, n'étoit pas sans grace. L'Autel étoit bien orné, les bancs disposés dans une belle symétrie, & le plein-pié revêtu d'un bon plancher, avec des balustrades & des contrevents. La Maison du Gouverneur étoit grande & commode, précédée d'une belle avenue; & la Salle étoit entourée des Portraits de tous les Gouverneurs de Carthagene (z).

On prétend que tout ce Pays, depuis la Rivière de l'Artibonite jusqu'à la Plaine de Jaquin, qui est du côté du Sud, fut érigé en Principauté par Philippe III, Roi d'Espagne, en faveur d'une Fille naturelle de ce Prince. On assure même qu'elle y a fini ses jours; & l'on voit encore les restes d'un Château, où l'on suppose qu'elle faisoit sa demeure. Il doit avoir été con-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Beauté du
Quartier de
l'Estero.

Etat du Bourg
avant sa
translation.

Leogane éri-
gé en Princi-
pauté par Phi-
lippe III.

(y) On a vu que ce Bourg a été transféré à Leogane.

(z) M. du Caffé étant alors Gouverneur, ces Tableaux étoient une partie du butin qu'il avoit fait à Carthagene; mais ce n'étoit pas la plus précieuse.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Titre de
Prince de
Leogane don-
né au Roi, &
rejeté.

Plaine de
Leogane &
sa fertilité.

fidérable, si l'on en juge par ses ruines. Cet édifice, qu'on nomme aujourd'hui le grand Boucan, est à deux lieues de l'Estero. L'Auteur y trouva quelques voûtes entières, grandes & d'un beau travail. Il en resteroit beaucoup plus si les Habitans ne les avoient démolies, pour faire servir les Briques aux cuves de leurs Indigoteries. Ce qu'il y a de plus entier est un Aqueduc, qui conduisoit l'eau de la Riviere au Château. Il a plus de cinq cens pas de long. Sa largeur, par le bas, est d'un peu plus de huit piés, qui se resserrent à quatre & demi par le haut. La rigole en a deux & demi de large, sur dix-huit à vingt pouces de profondeur. Le Château étoit bâti sur un terrain de quelque hauteur, au milieu d'une vaste Savanne. L'air y est très pur; & si l'on y bâtissoit une Ville, la Riviere, qu'il ne seroit pas difficile d'y faire passer, y apporteroit mille commodités. Aussi s'étoit-on proposé d'y transférer Leogane, & l'on regrette que ce projet n'ait pas eu d'exécution. Le Conseil Supérieur & la Justice ordinaire de Saint Domingue s'étoient avisés de gratifier le Roi du titre de Prince de Leogane, qu'ils ne manquoient jamais de lui donner dans leurs Arrêts, après les qualités de Roi de France & de Navarre, comme on lui donne celui de Comte de Provence: mais la Cour les a remerciés de ce présent, avec défense de rien ajouter, sans un ordre exprès, aux titres de Sa Majesté. (a)

Le terrain, qui se nomme proprement Plaine de Leogane, a douze ou treize lieues de longueur, de l'Est à l'Ouest, sur deux, trois & quatre lieues de large, du Nord au Sud. Cette belle Plaine commence aux Montagnes du grand Goave, & finit à celles du Cul-de-fac. C'est un Pays uni, arrosé de plusieurs Rivieres, d'une terre profonde & si bonne, qu'elle produit également des Cannes, du Cacao, de l'Indigo, du Rocou, du Tabac, du Manioc (b), du Mill, des Patates, des Ignames, & toutes sortes de fruits, de pois & d'herbes potageres. Les Cannes, surtout, y viennent en perfection: leur bonté répond à leur grosseur; sur quoi l'on remarque, en général, que les Raffineurs de France prétendent trouver plus de profit, à travailler les Sucres bruts de Saint Domingue, que ceux des autres Iles, & les font valoir trois & quatre livrés, par cent, plus que les autres Sucres.

On ne sauroit lire la Description que le P. Labat fait des Cacaoyers de cette Plaine, sans regretter amèrement la perte que l'île a faite (c) de

(a) Le siege du Gouvernement fut d'abord au petit Goave, ensuite à Leogane: il est maintenant au Port au Prince, où l'on a préféré de former un canal, qui eut été infiniment mieux à Leogane.

(b) Le Manioc y est rare. Les Negres y sont nourris de Patates. Le Commandant les conduit à la piece où elles sont semées, & chacun en prend ce qu'il veut pour sa journée. Communément on ne leur donne pas autre chose, mais on leur permet d'élever des cochons.

(c) Ce désastre paroit avoir commencé en 1719. Le P. le Pers assure que dans une Paroisse de la Plaine du Cap, nommée

l'Acul, où il étoit dans le cours de cette année, un seul Habitant nommé *Chambillac*, avoit plus de vingt mille piés de ces arbres, & que cette Plantation périt toute entiere. Les autres suivirent de près, à l'exception d'une seule, qui subsistoit encore en 1726, au *Trou de Jacques*, & qui eut alors le sort de toutes les autres. On ne vit plus, dans toute l'île, aucun Cacaoyer, à la réserve de quelques piés qu'on cultivoit avec un soin extraordinaire dans les Jardins, & qu'on monroit comme une rareté. Le P. de Charlevoix dit „ qu'il seroit difficile d'ôter de l'esprit, à quantité de per- „ sonnes, que cette mortalité fût l'effet d'un

cette belle partie de son Commerce. „ Je ne pouvois me lasser, dit-il, de
 „ considérer ces arbres, qui par leur grosseur, leur hauteur, leur fraîcheur,
 „ & les beaux fruits dont ils étoient chargés, surpassoient tous ceux que
 „ j'avois vus jusqu'alors. On faisoit une prodigieuse quantité de Cacao au
 „ Fond des Negres: c'est un Canton à huit lieues au Sud du petit Goave,
 „ en allant à la Plaine de Jaquin. Tous les environs de la Riviere des Ci-
 „ troniers & de celle des Cormiers, à deux lieues au Sud de la Ville de
 „ Leogane, aussi bien que toutes les gorges des Montagnes du même côté,
 „ étoient des Forêts de Cacaoyers.

CETTE description ne regarde que la Côte; mais, pour revenir à la Plaine
 du Cap, on y compte, dans sa plus grande étendue, douze Paroisses, toutes
 placées à une ou deux lieues de la Mer. Leurs noms, en commençant par
 l'Est, sont *Guanaminté*, *Bayaha*, le *grand Bassin*, le *Terrier rouge*, le
Trou, *Limonade*; le *Quartier Morin*, la *petite Anse*, le *Morne rouge*, l'*A-
 cul*, le *Limbé*, & le *Port Margot*. La plupart de ces Cantons avoient déjà
 une Paroisse dans les Montagnes: telles étoient *Jeannaute*, pour Guanamin-
 te; le *Four*, pour le grand Bassin; *les Perches*, pour le Terrier rouge;
Sainte Susanne, pour le Trou; *Baon*, pour Limonade; *Sainte Rose*, pour
 le Quartier Morin; le *Dondon*, pour la petite Anse; *Jean-Pierre*, pour
 le Morne rouge; la *Marmelade*, pour l'Acul; *Plaisance*, pour le Limbé;
 & *Pilate*, pour le Port Margot.

Quoiqu'il y ait peu de Pays mieux arrosés que le Quartier du Cap Fran-
 çois, il n'a pas une seule Riviere que les Chaloupes puissent remonter plus
 de deux lieues. Elles sont toutes guéables, sans excepter celle qu'on a
 nommée la grande Riviere, dont le cours est de quinze ou seize lieues, &
 qui sépare le Quartier de Limonade du Quartier Morin. Les plus considé-
 rables après elle sont la Riviere *Marion*, qui arrose le Canton du grand Bas-
 sin & celui de Bayaha; celle de *Jaquesta*, qui passe au Trou; celle du *Haw
 du Cap*, qui coupe en deux les Cantons du Morne rouge & de l'Acul; cel-
 le qui traverse le Limbé, & qui en porte le nom; & celle qui se décharge
 dans le Port Margot. Avec l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend
 que la Plaine du Cap a des Mines de plusieurs especes. Diverses raisons
 font juger que le Morne rouge contient une Mine de cuivre. On en con-
 noît une du même Métal, à Sainte Rose; une d'Aiman, à Limonade; & l'o-
 pinion commune en met une d'Or au grand Bassin, vers la source de la Ri-
 viere Marion. Le Quartier Morin a de petites collines, qu'on nomme *Mor-
 nes pelés*, parcequ'il n'y croît que de l'herbe ou des arbrisseaux, quoiqu'au-

ETABLISSEM.
 DES FRANÇOIS
 DANS L'ILE
 DE S. DO-
 MINIQUE.

Observations
 sur la Plaine
 du Cap.

„ fort jetté sur l'île de Saint Domingue par
 „ quelques Habitans de la Martinique, qui
 „ ne pouvant faire le Commerce de l'Indi-
 „ go, parceque cette Plante n'a jamais bien
 „ réussi dans leur île, & n'étant pas assez
 „ riches pour entreprendre de faire du Su-
 „ cre, n'avoient guere d'autre ressource
 „ que le Cacao." Le grand commerce qui

s'en faisoit à S. Domingue, en avoit fait
 baisser le prix à cinq sols la livre, & nui-
 soit beaucoup à la Martinique, dont cette
 Marchandise avoit été une des principales
 richesses. *Histoire de S. Domingue. T. 4.
 p. 217.* Le P. de Charlevoix n'auroit pas
 mal fait d'expliquer ce qu'il entend par
 un fort.

omme aujour-
 eur y trouva
 resteroit beau-
 servir les Bri-
 entier est un
 plus de cinq
 de huit piés,
 deux & demi
 eau étoit bâti
 vanne. L'air
 qu'il ne seroit
 Aussi s'étoit-
 rojet n'ait pas
 de Saint Do-
 de Leogane,
 après les qua-
 elui de Comte
 ec défense de

(a)
 , a douze ou
 quatre lieues
 ux Montagnes
 ys uni, arrosé
 e produit éga-
 abac, du Mar-
 tes de fruits,
 nt en perfec-
 ne, en géné-
 profit, à tra-
 s. îles, & les
 Sucres.

Cacaoyers de
 faite (c) de

cours de cette
 mmé *Chambil-
 ille piés de ces
 tion périt toute
 de près, à l'ex-
 istoit encore en
 si, & qui eut
 tres. On ne vit
 un Cacaoyer, à
 qu'on cultivoit
 e dans les Jar-
 me une rareté,
 qu'il seroit diffi-
 quantité de per-
 e fut l'effet d'un*

ETABLISSEM. tresfois tous les environs aient été couverts de grands Bois. On ne doute
DES FRANÇOIS presque point que ces Mornes ne renferment des Mines de fer.
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

MAIS pour les Particuliers, & peut-être pour l'Etat même, le Sucre & l'indigo sont plus avantageux que les Mines d'or & d'argent. Il s'en fabrique, dans le Quartier du Cap, une prodigieuse quantité. On y comptoit, en 1726, plus de deux cens Moulins à Sucre, & le nombre en augmentoit tous les jours. Chaque Moulin donne continuellement quatre cens Barriques, ou deux cens milliers de Sucre; car, toute déduction faite, le poids net de chaque Barrique (*d*) est de cinq cens livres.

Le profit de l'Indigo n'est évalué qu'à la moitié moins. On a déjà fait observer qu'il en croît, dans plusieurs endroits de l'Île, une espece qu'on nomme Indigo bâtard, & qu'on a cru longtems de nul usage; mais un Habitant de l'Acul (*e*) en ayant fait l'essai, avec un succès que ses richesses ont vérifié, tout le monde a pris le parti de l'imiter. A la vérité, cet Indigo, quoiqu'à présent au même prix que l'ancien (*f*), n'a pas le même oeil; mais, en récompense, il croît dans plusieurs terrains qui refusent l'autre. On a tenté sans succès d'en travailler plusieurs especes, qui sont venues de Guinée. Pendant fort longtems, on n'avoit osé faire que de l'Indigo dans les Montagnes: une heureuse hardiesse y a fait planter des Cacaoyers, dont on espere les plus grands avantages. Le Tabac en apporteroit d'immenses, si celui de Saint Domingue n'étoit pas interdit en France: il n'y a que les Dunkerquois qui s'en chargent, parceque leur Port est franc. Le Caffé est une nouvelle richesse de la Colonie, & semble promettre d'en faire bientôt un des principaux Commerce. On assure que l'arbre y croît aussi vite, & n'y devient pas moins beau que s'il étoit naturel au Pays; que le pié en est fort & bien nourri; qu'il fleurit dans l'espace de dix-huit mois, & qu'il ne demande que du tems pour acquérir toute sa perfection. Il y a beaucoup d'apparence que la Canelle, le Girofle, la Muscade & le Poivre pourroient être utilement cultivés à Saint Domingue; mais ces essais veulent du courage & de la constance. Le Coran, le Gingembre, la Soie & la Cassé, qui étoient autrefois les plus grandes richesses de la Colonie Espagnole, ne pourroient-ils pas, demande Labat, rapporter aujourd'hui les mêmes avantages aux François?

EN 1726, car c'est toujours à ce point qu'on nous rappelle, les Paroisses de la Plaine du Cap étoient l'une portant l'autre, de trois mille ames au moins; mais pour un Habitant libre, il y avoit dix Esclaves. Dans la Ville, où l'on comptoit quatre mille ames, le nombre des Blancs étoit presqu'égal à

(*d*) On assure que le prix moyen de ce Sucre sur le lieu, étoit alors de treize livres le quintal: ainsi chaque Moulin produisoit cinquante mille livres de rente; sans compter les Syrops & l'Eau-de-vie de Canes, qui montoient encore à mille écus. Ainsi, multipliant trente mille par deux cens, on trouvera que la Plaine du Cap

donnoit tous les ans, pour six millions de Sucre; & depuis l'année 1726, ce produit ne peut qu'être augmenté.

(*e*) Michel Perigord.

(*f*) C'est à dire celui qui est originaire des Indes Orientales, ou du Continent de l'Amérique; car on ne s'accorde pas bien sur ce point.

à celui des Noirs. Dans les Montagnes, les Esclaves étoient au plus trois contr'un. On se promettoit alors que si le Cacao & le Cassé tournoient heureusement, où si le Tabac revenoit en grace, tous les Cantons du Cap se peupleroient au triple, & qu'à proportion les Blancs y multiplieroient plus que les Noirs. Cependant le Quartier du Cap, en y comprenant les Montagnes, n'est qu'environ la Dixieme partie du terrain que les François occupent dans l'Île. Celles de Leogane, de l'Artibonite & du fond de l'Île d'Avache, ne lui cedent pas même beaucoup en bonté. La premiere & la derniere sont fort célèbres par le nombre de leurs Sucrieries, & la seconde, par la quantité d'Indigo qui s'y fabrique: mais le terroir y est si varié, comme dans le reste de l'Île, que d'une lieue à l'autre, on ne se croiroit pas dans le même Pays; au lieu que dans la Plaine du Cap cette variété se fait moins sentir: du moins c'est ce qu'on veut faire entendre uniquement, car on ajoute qu'elle ne laisse pas d'être sensible. Les Cantons de l'Est, tels que Guanaminte, Bayaha, le grand Bassin, le Terrier rouge & le Trou, quoique les plus étendus, ne sont pas, dit-on, les plus fertiles. On y voit des Savanes assez semblables à certaines Landes de France, & dont on ne tire presque rien. Au contraire, Limonade, le Quartier Morin, la petite Anse, le Morne Rouge & l'Acul, n'ont pas un pouce de terre qui ne soit excellent, à l'exception d'une Savane de Limonade.

LA chaleur seroit excessive au Cap pendant six mois de l'année, si l'air n'y étoit rafraîchi par la Brise. Les nuits y sont d'ailleurs assez fraîches. [La chaleur augmente communément depuis le lever du soleil jusqu'à une heure après-midi, & diminue à mesure que cet astre baisse. Le thermomètre monte jusqu'à 47 degrés $\frac{1}{2}$ au dessus du terme de la glace. Rien n'est plus rare qu'un tems couvert. Quelquefois le ciel se voile de nuages une heure ou deux; mais on n'est pas quatre jours dans l'année sans voir le soleil. Les variations dans la température de l'air viennent moins des saisons que du vent. La chaleur n'est pas supportable où il ne souffle pas. Il n'y a que celui d'Est qui rafraîchisse. Son uniformité fait que les arbres étendent leurs branches à l'Ouest. Les racines sont plus fortes & plus allongées du côté de l'Est; comme pour former un point d'appui; de sorte qu'ils sont renversés facilement quand le vent d'Ouest donne. Celui d'Est ne se fait guere sentir que sur les neuf ou dix heures du matin, augmente avec le soleil, baisse avec lui, & tombe tout-à-fait le soir. L'air de la terre qui demeure longtems raréfié à cause des exhalaisons qui sortent continuellement du globe réchauffé, reflue sur celui de la mer; c'est ce qu'on appelle vent de terre: il se fait sentir la nuit, & continue jusqu'à ce que l'air de la mer, raréfié par la chaleur du soleil, reflue à son tour vers la terre, où l'air s'est condensé par la fraîcheur de la nuit. On remarque que dans la canicule le vent d'Est est plus fort & plus réglé que dans tout autre tems.] Mais on nous représente les Vallées, qui sont entre les Montagnes voisines, comme le regne d'un Printems perpétuel. La terre & les arbres y sont toujours chargés de fruits & couverts de fleurs. Les Ruisseaux qui serpentent de toutes parts, ou qui tombent d'en haut des Rochers, roulent des eaux d'une fraîcheur surprenante: On y respire, en tout tems, un air

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

fort sain. Les nuits, plus froides que chaudes pendant une bonne partie de l'année, obligent de s'y couvrir comme en France. Aussi les Habitans de la Plaine n'ont-ils pas de remède plus sûr contre les effets d'une excessive chaleur, que d'aller respirer l'air & boire de l'eau des Montagnes. Entre les bonnes qualités des eaux, on les juge détersives & fort apéritives, parcequ'on n'a jamais connu, dans les Vallées, ni la Pierre, ni la Gravelle, ni la Dysurie. Quoique l'eau soit la boisson ordinaire des Negres & des plus pauvres Habitans, ils peuvent à peu de frais la changer en Limonade, puisqu'il se trouve partout des Citrons sur les grands chemins, que le Sucre ne vaut que trois sols la livre, & le syrop de Sucre beaucoup moins. Ceux qui n'ont pas toujours la commodité de puiser l'eau à sa source, peuvent la garder longtems fraîche, dans des Vases Espagnols, qu'on nomme *Canaris*, & qui donnent passage à l'air par leurs pores. Les Calebasses du Pays ont la même propriété, & sont d'une singuliere grosseur. Une autre ressource des Pauvres est l'Eau-de-vie, qui se fait de Cannes de Sucre, avec ce double avantage sur celle de France, qu'elle est moins chere & plus saine. On ne lui reproche qu'un goût de Cannes, assez désagréable, mais qu'il ne seroit pas difficile de lui ôter, puisqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades, qui ne l'a point. Les Anglois en font aussi leur Punch; & l'on conçoit qu'en y faisant entrer divers ingrédiens, on peut la varier en mille manieres.

Les personnes aisées ont des Bassé-cours & des Vergers, où rien ne manque pour les délices de la vie. Entre les fruits Indiens qu'on y cultive, les plus communs sont le Mamey, qu'on nomme aussi l'Abricot de Saint Domingue, l'Avocat, la Sapote, la Sapotille, la Caïmite, une espece de Papoie, qui s'appelle *Mamoera*, l'Icaque, la Grenadille, le Coco, les Dattes, l'Ananas & la Banane. Des fruitiers de l'Europe, il n'y a guere que la Vigne, le Grenadier & l'Oranger qui aient réussi dans les Iles, & parmi les petites Plantes, le Fraisiier & les Melons de toute espece. On est persuadé que le Froment viendroit très-bien dans la plupart des Quartiers de Saint Domingue; mais les plus riches Habitans trouvent mieux leur compte à faire acheter des farines de France ou de Canada, & les Pauvres à se contenter d'autres grains, de Patates & de légumes. Les Volailles qu'on élève, sont des Poules d'Inde, des Pintades, des Paons & des Pigeons. Plusieurs Habitans ont des Bêtes à corne, des Haras de Chevaux; des Mulets, & des Porcs, qu'ils nourrissent à peu de frais dans leurs Savanes, de l'herbe qui y croit & des bouts de Cannes qu'on y jette. Tout multiplie merveilleusement, dans un climat où toutes les saisons sont également fécondes.

Observations
sur la Côte
Occidentale.

LES Quartiers de la Côte occidentale n'ont pas l'étendue ni tous les avantages de la Côte Septentrionale; mais ils ont aussi leurs agrémens. La Plaine de Leogane est plus unie, & par conséquent plus commode pour les Voitures, que celle du Cap. On nous apprend que le célèbre Ducassé avoit eu fort à cœur de rétablir l'ancienne Jaquana sur ses propres ruines, qui subsistent encore, & qu'il avoit déjà pris des mesures pour l'exécution de ce projet, lorsqu'il fut interrompu par des ordres qui le rappelloient en France. Mais reprenons la Description de la Côte.

Après le Port de S. Nicolas, qui finit celle du Quartier précédent, on rencontre le *Port Piment*, ensuite les Salines de *Coridon*, qui sont à six ou sept lieues du Môle S. Nicolas. De-là aux Gouaives, grande Baie, où l'on trouve depuis trois jusqu'à cent brasses d'eau, il n'y a pas tout-à-fait trois lieues. L'*Artibonite* est environ deux lieues plus loin, & l'on en compte autant de l'*Artibonite* à la Baie de *Saint Marc*, (g) où le mouillage est sûr pour toutes sortes de Vaisseaux Marchands. De Saint Marc à Leogane, la distance est de vingt-cinq lieues; & dans l'intervalle, on rencontre, 1. *les Vases*, méchante Rade, qui fait face au Quartier de Mirbalais; 2, *Montroui*; 3, l'*Arcahis*; 4, le *Port du Prince*; 5, le *Cul-de-sac*; 6, le *Trou Bourdet*. Les Quartiers des Gouaives, de l'*Artibonite*, de Mirbalais & de Saint Marc ont fait des progrès considérables & contiennent quantité de riches Habitans. Le *Cul-de-sac* est le plus grand enfoncement de toute la Côte occidentale, qui est elle-même une sorte de cul-de-sac, entre le Môle Saint Nicolas & le Cap Tiburon. Après Leogane, on trouve le grand Goave, qui en est éloigné de quatre lieues; ensuite une lieue plus loin, le petit Goave, qui passe pour le meilleur Port de toute cette Côte; (h) & demi-lieue au-delà du petit Goave, un Village qui porte le nom de l'*Acul*. Celui de Nippes en est à quatre lieues, & la grande Baie des Baraderes, qui a quantité d'îlots, est à quatre autres lieues de Nippes. On trouve ensuite à trois lieues, celle des Caymites, qui ne peut recevoir des Navires au dessus de cent ou cent cinquante tonneaux. La grande Anse suit, (i) après trois autres lieues, & n'est bonne, ni pour les Navires, ni pour les Barreaux. Le Cap de *Dame Marie*, à côté duquel les Vaisseaux peuvent mouiller depuis six jusqu'à trente brasses, est sept lieues plus loin & le Cap Tiburon à sept lieues du Cap de Dame Marie. [Il est si désert, que sur deux cens lieues de côtes on ne trouve que cinquante Européens en état de porter les armes. La moindre apparence de guerre les fait fuir: ils se renferment alors dans des souterrains avec leurs esclaves.] On trouve à Tiburon deux Rivieres assez belles, dont la moindre a sept ou huit brasses d'eau. [Les Espagnols y avoient bâti deux grosses Bourgades. Ils les abandonnerent dans le tems de leur décadence. Le petit établissement qu'on y a formé depuis, n'a qu'une rade, où la mer est continuellement agitée: il protège au moyen de ses fortifications les navires qui doublent le Cap. On le fortifie journellement. De Tiburon] tournant au Sud, on découvre l'île d'*Avache*, à douze lieues. Sa largeur est d'une lieue: sa longueur de qua-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINOUR.
Suite de la
Description.

(g) St. Marc est très commerçant. La ville est située au fond d'une Baie, & s'étend le long de la côte. Elle ne contient que cent cinquante maisons. Elle est entourée de montagnes en croissant, où l'on trouve beaucoup de Carrieres de belles pierres de taille. R. d. E.

(h) On n'y voit plus que des ruines. Son mouillage, qui est excellent & offre un abri contre tous les vents, le faisoit fréquenter du tems des Flibustiers. Comme la Conave

en est voisine, on préfère ce Port, parce que l'air en est plus salubre que celui du petit Goave, infecté par les eaux croupissantes des marais où la riviere Abaret vient se perdre. R. d. E.

(i) La grande Anse ou Anse de Jeremie, est un Bourg très peuplé, situé sur une hauteur, où l'air est pur, les maisons jolies, & où l'on trouve abondamment du Coton & du Cacao. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINOUE.

tre, & sa circonférence de huit ou neuf. Au Nord de cette Ile, on trouve la Baie de *Mesh*, qui ne reçoit que des Bâtimens de cent cinquante tonneaux. Ce qu'on nomme le fond de l'Ile d'Avache est plus au Nord-Ouest; & la Baie de Cornuel en est éloignée d'une lieue. On trouve ensuite les *Caies d'Aquin*, (k) qui forment une Baie, où des Navires de deux à trois cens tonneaux peuvent aisément mouiller: c'est ce que les Espagnols nommoient *Yaquimo*, ou Port du Bresil. La Baie de Jaquemel est à dix ou douze lieues. On représente ce Quartier comme le mieux établi de cette Côte méridionale, après celui de Saint Louis.

LA Ville de Léogane [est jolie; on y compte 314 maisons, bâties avec un mortier qui les rend fort solides; mais elle] n'est pas dans une situation avantageuse. Elle est [dans une plaine] à deux lieues de l'ancienne Yaguana, entre l'Estere & la petite Riviere, qui en font comme deux Fauxbourgs, & à une demi-lieue de la Mer. Ses environs sont marécageux, [ce qui, joint aux chaleurs, & aux eaux gâtées par l'Indigo, n'en rend.] pas l'air fort sain. L'embarquement & le débarquement y sont également incommodés. Enfin elle n'a point de Port, & sa Rade même n'est pas des meilleures. C'est néanmoins la résidence ordinaire du Gouverneur Général, de l'Intendant, & du Conseil supérieur. Mais sans entrer dans les raisons qui lui ont fait donner la préférence sur le petit Goave, qui sembloit la mériter à toute forte de titres, on avoue que Leogane ne se peuple point, & que malgré le parti qu'on a pris de démolir la Bourgade de l'Estere, pour en transporter les Habitans dans cette Capitale de la Colonie Françoisse de Saint Domingue, elle a reçu peu d'accroissemens jusqu'aujourd'hui. (l)

DANS plusieurs endroits de la Plaine de Leogane, il se trouve des lits d'une espece de pierres blanches, assez dures, pesantes, & de la figure des galets de Mer. Elles se rencontrent à différentes profondeurs au-dessus de la superficie du terrain, & l'on s'en sert pour faire une très-bonne chaux. On fait encore beaucoup de l'Indigo sur toute la Côte, quoique les principaux Habitans aient jugé avec raison qu'il valoit mieux s'attacher à faire du Sucre, fondés, observe le P. Labat, sur la maxime, que toutes les denrées qui se consomment par la bouche, sont toujours celles qui se vendent le mieux. „ Il ajoute que c'est ordinairement par l'Indigo & le Tabac qu'on „ commence les Habitations, parceque ces Manufactures ne demandent pas „ un grand attirail, ni beaucoup de Negres, & qu'elles mettent les Habitan „ en état de faire des Sucrieries; avantage auquel ils aspirent tous, non „ seulement pour le profit qu'il rapporte, mais encore parcequ'une Sucrierie „ les met au rang des *gros Habitans*; au lieu que l'Indigo les retient dans „ la classe des petits.

LES Patates, les Ignames, les Bananes & les Figues viennent mieux à Leogane, & sont de meilleur goût que dans les Iles du Vent; ce qu'on n'attribue pas moins à la chaleur de la terre, qu'à sa profondeur: la Martini-

(k) On compte 130 maisons dans la ville de Cayes, toutes enfoncées dans un terrain marécageux, & la plupart entourées d'eaux croupissantes, qui rendent cet endroit

très-mal-sain; mais le sol est très-propre à la culture des cannes à sucre. R. d. E.

(l) On entend toujours, jusqu'au tems du P. Labat.

que & la Guadeloupe font néanmoins au quatorze ou quinzième degré, & la Plaine de Leogane est au dix-huitième: mais ces petites Iles sont rafraichies sans cesse d'un vent frais de Nord-Est; au lieu que la Plaine de Leogane, étant à l'extrémité occidentale d'une très grande Ile, qui a de fort hautes Montagnes, est presque entièrement privée de ce secours. La chaleur s'y renferme & s'y concentre, jusqu'au point qu'elle brûleroit entièrement les Potagers, si l'on n'avoit soin d'élever sur les planches nouvellement semées, des especes de toits, qu'on couvre de brossailles, pour les défendre de l'ardeur du Soleil, sans leur ôter tout-à-fait l'air.

Dès le commencement de ce siècle, on voyoit à Leogane un grand nombre de Carosses & de Chaises. Il n'y avoit presque plus que les petits Habitans qui allassent à cheval. L'entretien d'un Equipage est aisé, lorsqu'on a fait la dépense d'un Carosse. Les Cochers & les Postillons sont des Nègres, auxquels on ne donne point de gages, & dont on tire d'autres services. Les Chevaux paissent toute l'année dans les Savanes, & le peu de mill, qu'on leur donne, se cueille sur l'Habitation. D'ailleurs ils ne sont pas chers, à moins qu'ils ne soient d'une taille & d'une beauté fort distinguées. On en trouve des légions dans les Bois, & dans les grandes Savanes incultes. Leurs airs de tête sont reconnoître qu'ils viennent tous de race Espagnole, quoiqu'on y remarque, dans chaque Canton, des différences qui viennent apparemment de celle de l'air, des eaux, & des pâturages. Aux environs de Nippes, il se trouve des Chevaux qui ne sont pas plus grands que des Anes, mais plus ramassés, & d'une admirable proportion, vils, infatigables, d'une force & d'une ressource surprenantes.

On prend quantité de Chevaux sauvages dans les routes des Bois qui conduisent aux Savanes & aux Rivieres, avec des Eperlins, c'est-à-dire, des nœuds coulans de corde ou de Liane. Quelques-uns, surtout les vieux, s'épaulent ou se tuent en se débattant lorsqu'ils sont pris. Les jeunes font moins d'efforts, & se laissent plus facilement dompter. La plupart sont ombrageux, & l'on parvient rarement à les guérir de ce vice. S'ils entrent dans une Riviere, ils hennissent & frappent des piés dans l'eau, en regardant de toutes parts avec une sorte d'effroi. On juge que la Nature leur a donné cet instinct, pour épouvanter les Caymans (*m*), ou pour les obliger de faire quelque mouvement, qui, servant à les leur faire découvrir, puisse leur donner le tems de les éviter par la fuite. Les chiens sauvages & ceux de chasse ont le même instinct: ils s'arrêtent sur les bords des Rivieres, ils jappent de toutes leurs forces, & s'ils voient remuer quelque chose, ils se privent de boire, & quittent plutôt leurs Maîtres que de se mettre en danger

(*m*) Ils se tiennent couchés tout de leur long, de sorte qu'on les prendroit pour des troncs d'arbres, & attendent ainsi leur proie. Si quelques animaux se trouvent à leur portée, ils sautent sur eux & les enfoncent dans l'eau pour les suffoquer. Ce n'est que lorsqu'ils en manquent qu'ils s'adressent à des hommes. Il y a des Nègres qui osent

les attaquer, sans autre arme qu'un morceau de bois creux qu'ils leur enfoncent dans la gueule, pour la tenir ouverte. Ils la leur plongent ensuite dans l'eau, & comme les Caymans ou Crocodilles n'ont point de langue, l'eau qu'ils avalent, les étouffe.
R. d. E.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.

Différence
de chaleur
entre S. Domingue & les
petites Iles.

Faste de Léogane.

Chevaux sauvages de Saint Domingue.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

Chiens sau-
vages nom-
més Casques.

d'être dévorés. Souvent, les Chasseurs se voient forcés de les porter dans leurs bras. Ce qu'on nomme ici chiens sauvages, est une race singulière, descendue sans doute, comme à Buenos-Aires & dans d'autres lieux, de quelques chiens Domestiques, que les Chasseurs ont laissés dans les Bois. Ils ont, presque tous, la tête plate & longue, le museau affilé, l'air féroce, le corps mince & décharné: ils sont fort légers à la course & chassent en perfection. Les Habitans leur donnent le nom de *Casques*, sans qu'on en connoisse l'origine. Ils vont en Meute, & ne cessent point de multiplier, quoiqu'on en tue beaucoup. Les plus jeunes s'appriivoient aisément.

Marque des
Negres.

LE P. Labat compte treize lieues de l'Estere au Cul-de-sac, & se plaint des chemins, qu'il trouva fort incommodés, mais qu'il étoit aisé, dit-il, de rendre moins difficiles. A l'occasion des Negres Marons, ou fugitifs, qui s'étoient réfugiés au nombre de six à sept cens, dans un Canton de l'Île nommée la Montagne noire, il nous apprend que l'usage de cette Colonie est de marquer les Negres, lorsqu'on les achete. On se sert pour cette opération, d'une lame d'argent très mince, qui forme leur chiffre. Elle est soutenue par un petit manche: & comme le chiffre, ou les Lettres, pourroient se trouver les mêmes dans plusieurs Habitations, on observe d'appliquer la lame en divers endroits du corps; ce qui s'appelle *Etamper* un Negre. Il suffit de chauffer l'étampe, sans la faire rougir. On frotte l'endroit où elle doit être appliquée, avec un peu de suif ou de graisse, & l'on met, dessus, un papier huilé ou ciré, sur lequel l'étampe s'applique le plus légèrement qu'il est possible. La chair s'enfle aussitôt; & dès que l'effet de la brûlure est passé, la marque reste imprimée sur la peau, sans qu'il soit jamais possible de l'effacer. Un Esclave, qui est vendu & revendu plusieurs fois, se trouve aussi chargé de ces caracteres, qu'un ancien Obélisque d'Egypte. On n'a point cette méthode dans les petites Iles; & les Negres, surtout les Créoles, y seroient au désespoir de se voir marqués comme les Chevaux & les Bœufs. Mais on a jugé cette précaution absolument nécessaire dans une Ile aussi vaste que Saint Domingue, où les Negres peuvent fuir & se retirer dans des Montagnes inaccessibles. C'étoit le cas où la Colonie se trouvoit

Negres Ma-
rons ou fugi-
tifs.

alors. On proposa d'assembler des Volontaires, pour enlever ceux qui avoient pris la fuite; personne ne se présenta, pour une expédition qui ne promettoit que de la fatigue & du danger. Il n'y avoit que les Chasseurs, c'est-à-dire les Boucaniers, qui fussent capables de l'entreprendre, parce-qu'ils connoissoient tous les détours des Montagnes, & qu'ils étoient faits aux plus rudes marches: mais loin de souhaiter la réduction des Negres, ils trouvoient de l'avantage à tirer d'eux des Chevaux sauvages, des cuirs, & des viandes toutes boucanées, pour de la poudre, des balles, des armes, des toiles, & d'autres secours, qu'ils leur donnoient en échange. Cependant comme ce trafic ne pouvoit être secret, & qu'on en murmuroit hautement, ils offrirent, pour l'honneur de leur fidélité, de marcher à la maniere des Flibustiers (n): c'est-à-dire, à condition que ceux qui reviendroient estropiés auroient six cens écus ou six Negres; que les Negres, qui seroient pris

(n) C'est ce qu'on a déjà nommé à *Compagnon bon lot*.

leur appartiennoient, & que pour la sûreté des Estroprés, toute la Colonie s'obligerait solidairement. Ces conditions furent rejetées, parceque le profit n'auroit été que pour les Chasseurs. En général, le Maître d'un Negre fugitif est obligé de payer vingt-cinq écus à celui qui le prend hors des Quartiers François, & cinq écus seulement pour ceux qu'on prend dans les Quartiers, mais hors de leur Habitation.

ENTRE plusieurs petites Iles, qui bordent la partie Française de S. Domingue, le P. Labat en décrit une où les François commençoient alors à s'établir, & que cette raison lui fit soigneusement visiter. La Cour ayant accordé, à la Compagnie, toutes les Terres qui sont entre le Cap Tiburon & le Cap Mongon, c'est-à-dire une étendue d'environ cinquante lieues, elle se proposoit non-seulement de faire habiter cette partie de l'île, mais de faire un entrepôt sûr & commode, pour les Barques qu'elle envoyoit en Traite aux Côtes de la Terre ferme. Labat, parti de l'Estère pour la Guadeloupe, côtoya d'abord les Kaymites, qui sont plusieurs petites Iles basses & désertes, & fut obligé par le mauvais tems de mouiller le soir sous le Cap de *Donna Maria*, le plus à l'Ouest de toute la grande Ile. De-là, les Vents le servirent mieux jusqu'au Cap Tiburon, qu'il doubla le lendemain, en le faisant de si près qu'on pouvoit, dit-il, cracher à terre. C'est une Pointe assez ronde, fort élevée, & coupée presque à pic. La Mer y est par conséquent très profonde, & paroît aussi noire que le Rocher, qui est de cette couleur. Le jour suivant, après avoir reconnu & passé l'île Avache, il mouilla tranquillement à celle de Saint Louis, qu'il cherchoit, & qui est à six lieues au Vent de l'autre. L'île Avache avoit été célèbre par la fréquentation des Flibustiers, qui en faisoient leur rendez-vous, pour le partage de leur butin. Quelques François s'y étoient établis; mais on les avoit fait passer à la grande terre de Saint Domingue; & l'île Avache n'étoit plus occupée que par des Bêtes à cornes & des Porcs, qu'on y avoit mis pour le service de la Compagnie (o).

C'étoit l'île de Saint Louis qu'elle vouloit munir & peupler, quoique le terrain ne fût que de quatre ou cinq cens pas de long sur cent soixante de large, & qu'il n'eût que la hauteur nécessaire pour n'être pas couvert d'eau en haute Marée. Aussi n'avoit-il porté jusqu'alors que le nom de Caye; & la Compagnie, dans son ardeur pour cet Etablissement, avoit fait ordonner sous peine d'amende qu'on lui donnât celui d'île. Tout cet espace ne paroît qu'un amas de Roches à chaux: il est situé au fond d'une grande Baie, dont l'ouverture est couverte par trois ou quatre Ilots assez grands, mais qu'on n'avoit pas choisis pour y bâtir un Fort, parce qu'ils sont environnés de hauts fonds, & par conséquent peu propres au mouillage des Vaisseaux; au lieu que la Mer est très-profonde aux environs de l'île Saint Louis, particulièrement du côté de l'île Saint Domingue, dont elle n'est séparée que par un Canal de sept à huit cens pas de large. Le fond est de bonne tenue, & le mouillage si commode, qu'on peut s'approcher assez de la terre pour y

(o) Les Anses de l'île à Vache, qui forment aujourd'hui que de retraite aux Corsaires de un Canal avec l'île St. Louis, ne servent la Jamaïque. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DOE
MINOUR.

Description
de l'île S.
Louis & du
fond de l'île
Avache.

île à vache.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINIQUE.

descendre avec une planche. Un Commissaire François (p) y avoit tracé un Fort, dont Labat vit le Plan; & la dépense de l'ouvrage devoit monter à huit ou neuf cens mille francs: mais quoiqu'il y eût déjà deux Ingénieurs dans l'île, avec des appointemens considérables, & qu'en attendant de France des Maçons & des Tailleurs de pierre on employât quantité de Negres aux préparatifs, Labat fit quelques observations (q) qui devoient faire perdre le dessein de cette entreprise. [La Ville de St. Louis fut bâtie au commencement de ce siècle; elle est située au bord d'une Baie qui forme un assez bon abri; mais la profondeur de cette rade diminue tous les jours, & bientôt elle ne sera plus praticable. Cette ville est pauvre, n'a que quarante maisons, & manque d'eau. Les Juifs y ont entrepris un aqueduc, qu'ils font construire à leurs dépens.]

Les logemens que les François occupoient déjà dans l'île, étoient de fourches en terre, couverts de taches, & palissadés de Palmistes refendus. Il n'y avoit encore que la Maison du Directeur de cette Compagnie, celle du Gouverneur, & un Magasin, qui fussent palissadés de planches & couverts d'essentes. La Maison du Directeur & le Magasin bordoient une petite Place oblongue, dont les autres côtés étoient formés par les Logemens des Commis & d'autres Agens de la Compagnie. La Chapelle, la Maison du Gouverneur, & quelques autres Bâtimens, étoient répandus sans ordre sur la Caye, avec des Casernes pour la Garnison. „ Jamais, dit Labat, on ne „ vit un si grand nombre de Commis & d'Officiers, pour un tel poste & pour „ un si petit Commerce. Je doute qu'il y en ait autant à Batavia. Ils avoient „ tous des appointemens considérables, & bouche en Cour à la Table du „ Directeur, qui étoit fort bien servie. On entretenoit pour cela des Chasseurs, „ avec une grande Meute de Chiens. Il y avoit aussi des Pêcheurs. On „ éle-

(p) Le Chevalier de Réynau.

(q) Il ne sera pas inutile de les rapporter. 10. dit-il, Je fis remarquer à ces Messieurs que la hauteur de leurs remparts, dans un lieu si étroit, leur ôteroit l'air; que leur Fort deviendroit une fournaise, où il ne seroit pas possible de demurer; que les maladies y étant une fois entrées, ce seroit un Cimetière plutôt qu'une Forteresse, & qu'on pouvoit juger de ce qui arriveroit, par ce qu'on y voyoit déjà: en effet la mort avoit emporté quantité de Soldats & d'Ouvriers; & ceux qui restoit encore, étoient comme des déterrés. 20. Je fis observer que le terrain de cette Caye étoit chancelant, qu'il trembloit d'un bout à l'autre, lorsqu'on y tiroit le Canon, & que ce seroit encore pis lorsque les batteries seroient élevées sur des Remparts; supposé même que les Remparts pussent être bâtis avant que le fond sur lequel on vouloit les élever prit congé d'eux, en s'enfonçant, ou se renversant dans la Mer. Entreprendre

de l'affermir, ou de l'augmenter par des Pilotis, le succès auroit été douteux & la dépense excessive. 30. Un autre inconvénient regardoit les Citernes, qu'il falloit avoir pour conserver l'eau de pluie, car il n'y a pas une goutte d'eau sur la Caye. Envain y pleut-il, l'eau se perd aussitôt & passe comme dans un crible. On est obligé d'en aller prendre tous les jours à la grande Terre, dans une petite Rivière, éloignée d'une demi-lieue de la Caye, & d'entretenir pour cela une Chaloupe & trois ou quatre Hommes. J'avois remarqué, en passant à Saint Christophe, que les Anglois n'y pouvoient conserver d'eau dans leur Fort de la Souplefiere, parceque le bruit du Canon ébranlant le terrain, les citernes se fendoient aussitôt; de sorte qu'ils avoient pris la résolution de faire doubler de plomb leurs Citernes; ce qui est d'une dépense considérable & d'un entretien continu. Labat paroît avoir ignoré quel fut l'effet de ses représentations.

„ élevoit quantité de Volaille & de Moutons, dans l'Habitation particulière de la Compagnie. Le Directeur étoit un Malouin (r) fort versé dans toutes les parties du Commerce; & le Gouverneur un Gentilhomme du Canton de Toulouse (s), qui avoit été Lieutenant-Colonel en France, & qui entendoit bien le service: mais la jalousie de l'autorité faisoit naître entr'eux des difficultés continuelles. La Compagnie avoit entretenu quelques Troupes dans l'île, sous les ordres du Gouverneur; le Directeur venoit de casser cette Garnison, pour ôter au Gouverneur le pouvoir de se faire obéir. Aussi le service souffroit-il de leurs divisions. La Compagnie, l'ayant reconnu depuis, a réuni les deux Commissions sur une même tête.”

ÉTABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DU-
MINQUE.

Les conditions, qu'elle offroit à ceux qui vouloient s'établir sur les terres de sa concession, étoient capables d'y attirer un grand nombre d'Habitans. Elle leur donnoit le terrain, sur le même pié que le Roi le donne dans les autres lieux de son Domaine en Amérique, c'est-à-dire, gratis, sans redevances, sans droits Seigneuriaux, & sans aucunes charges: elle leur fournissoit des Esclaves, suivant leurs besoins & leurs talens, à raison de deux cens écus pour les Hommes & de cent cinquante pour les Femmes, payables dans l'espace de trois ans; elle leur accordoit le même terme pour les Marchandises qu'elle devoit leur fournir, au prix courant de l'Estere & du petit Goave; & s'il arrivoit qu'elle en manquât, elle leur permettoit d'en acheter, des denrées qu'ils devoient lui donner en paiement pour ses avances. Enfin, elle s'engageoit à prendre généralement tout ce qui se fabrieroit dans leurs Habitations, au même prix qu'ils l'auroient vendu dans les autres Quartiers. De si belles offres étoient à peine écoutées, parceque personne ne pouvoit souffrir, comme on l'a déjà fait remarquer, qu'elle obligeât ses Colons de lui vendre toutes leurs Marchandises & leurs denrées, & d'acheter d'elle tous leurs besoins.

On ne compte qu'environ vingt-cinq lieues, de l'île Saint Louis au petit Goave; & dans cette route, on trouve un Quartier, nommé le *Fond des Negres*, qui est une pépinière de Cacao & d'Enfans. La plupart sont des Habitans Mulâtres, & des Negres libres, qui cultivent les plus beaux Cacaoyers du Monde. Leur manière d'élever les Enfans consiste à leur donner le matin, pour tout le jour, une jatte de Chocolat, avec du Maiz écrasé. Une nourriture si simple les préserve de toutes sortes de maladies, & les rend plus forts qu'on ne l'est ordinairement à cet âge.

Fond des
Negres.

LABAT passa de l'île S. Louis à la grande Terre, pour visiter un Quartier qu'on nomme le Fond de l'île Avache. C'est une très-grande Plaine, dont le bord de la Mer fait une Anse, en forme de croissant fort ouvert, masqué par l'île Avache, qui est éloignée de la grande Terre d'environ trois lieues. Quoique cette île, qui en a cinq ou six de longueur, paroisse couvrir l'Anse, son éloignement empêche qu'elle lui soit fort utile. La Mer, qui brise rudement à la Côte, y rend l'embarquement & le mouillage également difficiles. Les Flibustiers mouilloient apparemment près de l'île, lorsqu'ils ve-

Fond de l'île
Avache.

(r) M. de Bricour.

(s) M. de Bouloë.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Forme des
anciennes Ha-
bitations Es-
pagnoles.

noient faire leurs partages dans ce Quartier. Labat fit jusqu'à douze lieues, dans le Fond de l'île Avache, & trouva non-seulement le Pays fort beau, mais la terre grasse, profonde, & propre à toutes sortes de productions. Il est certain, dit-il, que les Espagnols, & les Indiens avant eux, ont habité toute cette partie de la grande île. Les premiers l'abandonnerent, pour aller s'établir au Mexique après la Conquête de Fernand Cortez; & comme ils avoient déjà détruit tous les Habitans Naturels, ce beau Canton demeura désert, & les arbres y étoient revenus. La plupart ne sont à la vérité que des bois tendres, mais en fort grand nombre, très-hauts, gras & fort pressés; ce qui n'est pas une petite preuve de la bonté du terrain. On juge que les Habitations Espagnoles n'avoient pas plus de quatre à cinq cens pas de large, parceque toute la Plaine est partagée en divisions de cette grandeur, par des épaisseurs d'arbres de haute futaie, qu'on nomme dans le Pays *Raques de bois*, & qui ressemblent, à celles qui se trouvent dans le milieu des Forêts, ou dans les Montagnes qu'on n'a jamais défrichées. Les Espagnols suivoient apparemment cette méthode, pour séparer leurs Habitations, pour conserver des retraites à leurs Bestiaux pendant la grande chaleur du jour, & pour avoir toujours des bois de Charpente à leur disposition. Mais ces trois utilités étoient accompagnées d'un inconvénient: les Raques, empêchant le mouvement de l'air, contribuoient à sa corruption, & devoient nuire beaucoup à la santé.

On trouve sans cesse, dans les terres de cette Plaine, des fers à cheval, & d'autres ferremens à l'Espagnole. On y trouve aussi d'anciens meubles Indiens, tels que des Pots & des Marmites de terre, avec une sorte de cailloux, couleur de fer, d'un grain compact & très-fin. La plupart de ces cailloux ont deux piés à deux piés & demi de longueur, quinze à dix-huit pouces de large, & huit à neuf d'épaisseur: ils sont arrondis par les deux extrémités. Les Naturels du Pays avoient l'art de les fendre au milieu de leur longueur, & de les creuser, pour en faire des espèces de Tourtieres ovales, d'un peu plus d'un pouce d'épaisseur, qui résistoient au grand feu. On en fit présent d'une à Labat, avec deux ou trois petites figures de terre cuite, trouvées dans des Grottes qu'on avoit découvertes entre les Falaises. Quelques Habitans du Quartier l'assurèrent qu'ils avoient trouvé, dans les Montagnes, d'autres Grottes, fort profondes, & remplies d'ossements humains. C'étoient vraisemblablement les anciennes sépultures des Indiens. Peut-être y mettoient-ils aussi leurs richesses; car on voit des traces de cet usage dans tous les Pays du Monde: mais les Habitans François sont peu tentés de remuer ces os, parcequ'ils ne peuvent douter que les Espagnols, qui ont été longtems Maîtres des mêmes lieux, ne les aient visités très-soigneusement.

DANS plusieurs endroits du fond de l'île Avache, on trouve des Cuves de maçonnerie, qui ne laissent aucun doute que les Espagnols n'aient fait de l'Indigo dans tout ce Quartier. Labat, persuadé qu'en effet les terres y sont aussi propres que celles des Indes Orientales, & de la Nouvelle Espagne, regretta qu'elles ne fussent pas mieux peuplées, & prédit qu'elles le seroient un jour. Cependant il avoue que c'est le véritable Pays des Moustiques,

des Maringoins, des Vareurs & d'autres Ennemis des Hommes & des Bectiaux. L'Île même de Saint Louis, quoiqu'environnée de la Mer, sans arbres, sans buissons, & sans eau, en contient des légions, qui se nichent dans les trous des Crabes, sous les roches, sous les toits des Edifices, & qui remplissant l'air, aussitôt que le Soleil est couché, se rendent insupportables par leurs cruelles piqûres. [On est obligé de s'enfermer la nuit dans des pavillons de grosse toile, & de ne point approcher des bords du lit. Car si ces insectes sentent qu'on est à portée de leur aiguillon, ils l'enfoncent dans la chair à travers le tissu le plus serré. Ils sucent le sang par cet aiguillon, qui est une petite trompe, & ne lâchent prise que lorsqu'il en est rempli. Leur piqûre est aussi vive qu'un coup de lancette.] Dans le fond de l'Île Avache, leur persécution se fait sentir en plein jour, & va si loin, qu'elle oblige les Maîtres des Habitations de donner une sorte de Bottines à leurs Esclaves, pour leur couvrir les jambes & les piés. Cependant on se flattoit que cette incommodité pourroit diminuer, à mesure que le terrain viendroit à se défricher, & surtout lorsque les bords de la Mer seroient entièrement découverts.

LABAT compte, entre les richesses de cette Côte, de beaux coquillages, dont il rapporta un fort grand nombre. Le Gouverneur de l'Île Saint Louis lui donna quelques pierres légères, que la Mer y amene pendant les grands vents du Sud. Il en vante une „ de deux piés & demi de long, sur dix-huit „ pouces de large, & d'environ un pié d'épaisseur, qui ne pesoit pas tout- „ à-fait cinq livres; elle étoit blanche comme la neige, bien plus dure que „ les pierres de ponce, d'un grain fin, ne paroissant point poreuse; & bon- „ dissant néanmoins comme le meilleur ballon, lorsqu'on la jetoit dans „ l'eau. A peine y enfonçoit-elle d'un demi-travers de doigt. Il y fit „ faire, dit-il, quatre trous de vrillière, pour y planter quatre bâtons, & „ soutenir deux petites planches fort légères, qui renfermoient les pierres „ dont il essaya de la charger: elle en porta cent soixante livres; & dans „ une autre occasion, elle soutint trois poids de fer, chacun de cinquante „ livres. Enfin, elle servoit de Chaloupe à son Negre, qui se mettoit har- „ diment dessus, pour aller se promener autour de l'Île.”

Il se trouve, sur cette Côte, des Burgaux, dont le dehors est peint, comme le Point de Hongrie noir, de différentes teintes, sur un fond argenté; ce qui leur a fait donner le nom de Veuves. Le Poisson, qui est dans ces coquilles, est plus délicat que celui des Burgaux ordinaires: il a sur la tête, une espece de couvre-chef, plat, & d'une substance noire & dure, dont il ferme l'ouverture de sa coque. Labat vit plusieurs branches de Corail noir, qu'il crut, à la couleur près, de même nature que le rouge, parcequ'il en avoit le grain, le poli & la pesanteur. Mais ce qu'il apporta de plus curieux en ce genre, ce fut des Nacres de perles d'une beauté achevée. On lui en donna une, dans laquelle il y avoit sept ou huit petites perles attachées au fond de la coque. Le dedans étoit très-vif & très-beau; le dehors, sale, raboteux, grisâtre, couvert de mousse & de petits coquillages informes; mais ayant levé cette croûte, il ne trouva plus qu'une belle écaille, aussi lustrée, aussi argentée que le dedans.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

Commerce
des Espagnols
de l'Île.

SA dernière Observation sur ce Quartier regarde la Pointe de l'Île Avache; elle est redoutable, dit-il, par un courant rapide & un vent forcé, qui portent dessus. Les Vaisseaux qui vont à la Jamaïque, en éprouvent souvent les dangers; & depuis peu de jours il s'en étoit perdu un, dont les débris n'avoient pas été inutiles au Quartier François.

ON a remis à parler ici, sur le même témoignage, du Commerce des Espagnols de l'Île. Il étoit fort lucratif; dit le P. Labat, avant que les François eussent trouvé le secret d'en perdre les avantages; en y portant une trop grande quantité de Marchandises: non qu'ils en eussent la liberté; car il n'est permis, à aucune Nation, d'aller traiter chez les Espagnols. Ils confisquent tous les Bâtimens qu'ils trouvent mouillés sur leurs Côtes, ou même à quelque distance, lorsqu'ils y trouvent des Marchandises de leur Fabrique ou de l'argent d'Espagne. Mais cette Loi, comme la plupart des autres, reçoit quantité de modifications. Si l'on veut entrer dans un de leurs Ports, pour y faire le Commerce, on feint d'avoir besoin d'eau, de bois, ou de vivres. Un Placer, qu'on fait présenter au Gouverneur, expose les embarras du Bâtiment. Quelquefois, c'est un Mât qui menace ruine, ou une voie d'eau qu'on ne peut trouver sans décharger les Marchandises. Le Gouverneur se laisse persuader par un présent, & les autres Officiers ne résistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le Port, pour chercher le mal & pour y remédier. Nulle formalité n'est négligée. On enferme soigneusement les Marchandises; on applique le sceau à la Porte du Magasin par laquelle on les fait entrer; mais on a soin qu'il y en ait une autre, qui n'est pas scellée, par laquelle on prend le tems de la nuit pour les faire sortir, & pour mettre, à la place, des Caisses d'Indigo, de Cochenille & de Vanille; de l'argent en barres ou momoyé, & d'autres marchandises. Aussitôt que le négoce est fini, la voie d'eau se trouve bouchée, le Mât assuré, & le Bâtiment prêt à mettre à la voile. C'est ainsi que se débitent les plus grosses cargaisons: A l'égard des moindres, qui viennent ordinairement dans des Barques Françaises, Angloises, Hollandaises & Danoises, on les conduit aux Esteres, c'est-à-dire aux lieux d'embarquement qui sont éloignés des Villes, ou dans les embouchures des Rivières. On avertit les Habitations voisines par un coup de Canon, & ceux qui veulent trafiquer s'y rendent dans leurs Canots. C'est la nuit qu'on fait ce Commerce: mais il demande beaucoup de précautions, & surtout de ne laisser jamais entrer dans le Bâtiment plus de monde qu'on ne se trouve en état d'en chasser, si l'on se voyoit menacé de quelque insulte. Cette espece de Commerce se nomme *traiter à la Pique*: on n'y parle jamais de crédit; elle se fait argent comptant, & Marchandises présentes. L'usage est de faire devant la Chambre, ou sous le Gaillard de la Barque, un retranchement avec une table, sur laquelle on étale les échantillons des Marchandises. Le Marchand, ou son Commis, à la tête de quelques gens armés, est derrière la table. D'autres sont au-dessus de la Chambre, ou sur le Gaillard. Le reste de l'Equipage est sur le Pont, armes en mains, avec le Capitaine, pour faire les honneurs, offrir des rafraichissemens aux Espagnols qui arrivent, les reconduire civilement; & s'il vient quelques personnes de distinc-

tion, qui fassent des emplettes considérables, on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de quelques coups de Canon. Ces honneurs, qui flattent leur vanité, tournent toujours au profit des Marchands. Cependant il ne faut jamais cesser d'être sur ses gardes, ni se trouver le plus foible à bord, car s'ils trouvent l'occasion de se saisir de la Barque, il est rare qu'ils la manquent. Ils la pillent, & la coulent à fond avec l'Equipage; pour ne laisser personne qui puisse révéler leur perfidie. Sur la moindre plainte, dans un cas de cette nature, ils seroient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auroient pillé; non pas à la vérité, en faveur des Propriétaires, mais au profit des Officiers de leur Prince, qui s'approprieroient tout, à titre de confiscation. Au reste, le religieux Voyageur assure que c'est une pratique constante, non-seulement sur les Côtes de Saint Domingue, mais sur celles de la Nouvelle Espagne, des Caraques & de Carthagene, & qu'un grand nombre de François, d'Anglois & de Hollandois en ont fait une triste expérience.

Il ajoute, pour l'instruction des Marchands & des Voyageurs, que dans les mêmes occasions, il ne faut pas veiller moins soigneusement sur les mains des Espagnols. „Lorsqu'ils trouvent, dit-il, l'occasion de s'accommoder d'une chose, sans qu'elle leur coûte rien, jamais ils ne la laissent échapper: & si l'on s'aperçoit de quelque subtilité, on ne doit les en avertir que d'un ton civil, en feignant de la prendre pour une méprise, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses querelles.” La meilleure Marchandise qu'on puisse porter, dans tous les lieux qui sont en relation avec les Mines, est le Vis-argent. On donne poids pour poids, c'est-à-dire une livre d'argent pour une livre de Mercure; profit immense (†); puisqu'il faut seize Piastrès pour le poids d'une livre, & que le Mercure n'en vaut qu'une. Ceux qui veulent y gagner encore plus, se font payer poids pour poids en petites monnoies, telles que des Réales & des demi-Réales, qu'on trouve ensuite l'occasion de donner en compte: il y a, souvent, deux & même trois écus de profit par livre. Le Commerce avec les Espagnols a ses difficultés. Les Acheteurs sont bizarres & capricieux. Il faut savoir se relâcher sur quelque Marchandise, & le faire sentir d'une manière fine. Comme ils se piquent de politesse & de générosité, on est sûr de réparer bientôt sa perte, en leur remplissant la tête de fumée. Les Anglois & les Hollandois excellent dans ces petites ruses. Qu'un Espagnol, qui vient acheter une Placille, pour faire deux chemises, s'obstine à demeurer au-dessous du prix, ils ne laissent pas de la donner; mais ensuite ils lui font voir des dentelles, qu'il ne manque pas d'acheter dix fois plus qu'elles ne valent, lorsqu'il leur entend dire que tous les Grands d'Espagne n'en portent plus d'autres.

La plupart des chapeaux, qu'on leur porte, doivent être gris. Il faut que la forme soit plate, les bords larges, & surtout que la coëffe soit de Satin de couleur. Qu'ils soient vieux ou neufs, de Castor ou de Loutre; on les vend avec avantage, pourvu qu'ils soient propres & bien lustrés. Ils se

(†) On a fait remarquer, à l'occasion du voyage de l'Espagnol, que les Rois d'Espagne se sont réservés cette Traite, qui leur rend un profit considérable.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

vendoient autrefois quarante & cinquante Piaftres; & quoique ce prix soit fort diminué depuis que les François en ont porté un trop grand nombre, on y fait encore de très grands profits. Les Bas de soie sont les seuls qui se vendent: clairs, bons ou mauvais, n'importe. L'usage des Espagnols de Saint Domingue est d'en porter deux paires, une de couleur par-dessus, & l'autre noire. Enfin, quoique le Commerce étranger soit rigoureusement défendu aux Sujets, les Gouverneurs & les autres Officiers se dispensent si généralement de cette Loi, que la difficulté, pour les Etrangers, n'est qu'à se faire instruire de ce qui leur plaît & qu'à leur ouvrir des voies pour sauver les apparences.

Caractere
des Habitans
François de
S. Domingue.

C'EST du P. de Charlevoix, ou plutôt du P. le Pers, dont il fait profession de suivre les Mémoires, qu'il faut emprunter quelques Observations sur le caractère des Habitans de la partie Française de Saint Domingue. On comprend, sous ce nom, les Créoles François & les Nègres. Si l'on s'apercevoit, il y a trente ans, comme on le fait observer, que les premiers commençoient à se ressentir moins du mélange des Provinces d'où sont sortis les Fondateurs de la Colonie, on doit juger qu'il n'y reste plus aucun vestige du génie de ces anciens Aventuriers, auxquels la plupart doivent leur naissance. Ils ont presque tous la taille assez belle & l'esprit aisé (v):

(v) Les Européens, transplantés dans les Iles de l'Amérique, n'ont pas dégénéré comme les animaux qu'on y a fait passer. Les premiers Colons établis dans les Antilles, corrigerent l'activité d'un nouveau ciel & d'un nouveau sol par les alimens & les commodités qu'ils tiroient de leur ancienne patrie. Ils transporterent en Amérique les usages & les productions de l'Europe: ils se nourrirent de la maniere la plus convenable à leur situation. Mais la plus salutaire de toutes les coutumes primitives qu'ils conserverent, fut de mélanger & de diviser les races par le mariage. De cette association, il s'est formé un caractère particulier, qui distingue dans les deux mondes, l'homme né sous le ciel du nouveau, mais de parens issus de l'un & de l'autre. Voici les principaux traits de ce caractère.

Les Créoles sont, en général, bien faits. A peine en voit-on un seul affligé des difformités si communes dans nos climats. Ils ont tous dans les membres une souplesse extrême, qu'on attribue à la chaleur de la température, à l'usage de les élever sans maillot & sans corsets, & aux exercices qui leur sont familiers dès l'enfance. Leur teint n'a cependant jamais de fraîcheur. Leur santé ressemble par la couleur à la convalescence; mais cette teinte livide, plus ou moins foncée, est ordinaire chez les peuples du Midl. Il n'y auroit point de meil-

leurs soldats que les Créoles, s'ils étoient capables de discipline. Ce peuple est bien né: à peine peut-on lui reprocher un vice: à peine citeroit-on un crime honteux commis par un de ces hommes. Ils sont faciles en affaires & très-francs. Ils ne connoissent ni ruse, ni dissimulation, ni méfiance. Ils aiment passionnément l'indépendance, & sont inconstans, sur tout le reste, par caractère. Les Créoles mettent beaucoup d'ostentation à bien recevoir les étrangers, & ont un penchant naturel à la bienfaisance.

A ces qualités du caractère ils réunissent celles de l'esprit. Ils ont une pénétration singuliere, une prompte facilité à saisir toutes les idées & à les rendre avec feu, la force de combiner jointe à l'art d'observer. Mais l'imagination ardente à laquelle ils doivent ces talens, les entraîne au plaisir avec une impétuosité, à laquelle ils sacrifient & leur fortune & tout leur être.

L'air dévorant & salin des Antilles prive les femmes de leur couleur, mais elles sont très blanches. Aussi sobres que les hommes le sont peu, elles n'aiment que l'usage du chocolat, du café & de quelques liqueurs spiritueuses. Les Créoles sont très fécondes & ont souvent dix à douze enfans. Elles sont fortement attachées à leurs maris; mais s'ils meurent, elles se hâtent de se remarier. Jalouses jusqu'à la fureur, elles sont rarement infidèles. Ces femmes indolentes

c'est louer fort nettement leur figure & leur esprit; mais on nous fait une peinture un peu plus confuse de leurs bonnes & leurs mauvaises qualités. On les représente, tout-à-la-fois, francs, prompts, fiers, dédaigneux, présomptueux, intrépides. On leur reproche d'avoir peu de naturel, & beaucoup d'indolence pour tout ce qui regarde la religion. Cependant on adoucit un peu des traits si rudes, en assurant qu'une bonne éducation corrige aisément la plupart de leurs défauts, & trouve en eux un fond riche. On ajoute que l'héritage, qu'ils ont conservé le plus entier de leurs peres, est l'Hospitalité, & qu'il semble qu'on respire cette belle vertu avec l'air de Saint Domingue. Les Indiens la portoient fort loin avant la Conquête; & leurs vainqueurs, qui n'étoient pas gens à les prendre pour modeles, y ont d'abord excellé. Il n'est pas vraisemblable non plus, que les François l'aient prise des Espagnols, puisque ces deux Nations ont été longtems dans l'île sans aucune relation de Société, & que leur antipathie naturelle ne leur a guere permis de se former l'une sur l'autre. Enfin l'on assure que les Negres mêmes s'y distinguent, & d'une maniere admirable dans des Esclaves, à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un Voyageur peut faire le tour de la Colonie Françoisé, sans aucune dépense. Il est bien reçu de toutes parts; & s'il est dans le besoin, on lui donne libéralement de quoi continuer son Voyage. Si l'on connoît une personne de naissance qui soit sans fortune, l'empressement est général pour lui offrir un asyle. On ne lui laisse point l'embarras d'exposer sa situation; chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun, par un trop long séjour dans l'Habitation qu'il choisit; on ne se lasse point de l'y voir. Dès qu'il touche à la premiere, il doit être sans inquiétude pour les commodités de la plus longue route. Negres, Chevaux, Voitures, tout est à sa disposition; & s'il part, on lui fait promettre de revenir aussitôt qu'il sera libre. La charité des Créoles est la même pour les Orphelins. Jamais le Public n'en demeure chargé. Les plus proches Parens ont la préférence, ou les Parrains & les Marraines, à leur défaut; mais si cette ressource manque à quelque malheureux Enfant, le premier qui peut s'en saisir, regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi & de lui servir de pere.

Un mal, dont on craint, dit-on, de fâcheuses suites, si la partie Françoisé de Saint Domingue continue de se peupler, c'est qu'il n'y a point de biens nobles, & que tous les Enfans ont une part égale à la succession. Si tout se défriche, il arrivera nécessairement qu'à force de divisions & de subdivisions, les Habitations se réduiront à rien, & que tout le monde se trouvera pauvre: au lieu que si toute une Habitation demouroit à l'Ainé, les Ca-

négligent les moyens de plaire, sont timides par l'habitude d'être seules, & ne cultivent guere d'autres talens agréables que la danse, qui les porte & les anime sans doute à des plaisirs encore plus vifs. Ce tempérament les rend extrêmement sensibles & compatissantes; mais elles sont exigeantes & sévères envers leurs domestiques. Plus

despotiques, plus inexorables que les hommes, elles font châtier leurs esclaves plus fréquemment. En général, l'habitude de vivre avec leurs inférieurs, produit de grands maux chez les Créoles; & s'ils continuent à avoir des esclaves, ils tomberont dans une mollesse qui les rendra tôt ou tard victimes de leur tyrannie. R. d. E.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DOMINGUE.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. Do-
MINGUE.

Maladies
auxquelles
les Européens
sont exposés
dans les Iles.

dets se verroient obligés d'en commencer d'autres, avec les avances qu'ils recevroient de leurs Proches; & lorsqu'il ne resteroit plus de terrain vuide à Saint Domingue, rien ne les empêcheroit de s'étendre dans les Iles voisines, & dans les parties du Continent qui appartiennent à la France, ou qui sont encore du droit public. On verroit ainsi des Colonies se former d'elles-mêmes, sans qu'il en coûtât rien à l'Etat. Mais l'inconvénient dont on se plaint n'est pas un mal fort pressant, puisqu'il reste encore à défricher pour plus d'un siècle, dans les Quartiers de l'Île de Saint Domingue. [La nature semble avoir destiné les Américains à plus de bonheur que les Européens. On connoît à peine dans les Iles, la goutte, la gravelle, la pierre, les apoplexies, les pleuresies, les fluxions de poitrine, les maladies sans nombre dont l'hiver est la cause. Il suffit d'avoir triomphé de l'air du pays, & d'être parvenu au-dessus de l'âge moyen, pour être comme assuré d'une longue & paisible carrière. La vieillesse n'y est pas caduque, languissante, assiégée des infirmités qui l'affligent dans nos climats.

CEPENDANT, celui des Antilles attaque les enfans nouveaux-nés d'un mal qui semble renfermé dans la Zone Torride. On l'appelle *Tetanos*. Si l'enfant reçoit les impressions de l'air ou du vent, si la chambre où il vient de naître est exposée à la fumée, à trop de chaleur ou de fraîcheur, le mal se déclare aussitôt. Il commence par la mâchoire, qui se roidit & se resserre au point de ne plus s'ouvrir. Cette convulsion passe bientôt aux autres parties du corps. L'enfant meurt, faute de pouvoir prendre de nourriture. S'il échappe à ce péril, qui menace les premiers jours de sa vie, il n'a plus à craindre aucun autre accident.

LES femmes éprouvent un affoiblissement, un anéantissement presque total de leurs forces, une aversion insurmontable pour tout ce qui est sain, une passion desordonnée pour tout ce qui nuit à leur santé. Les alimens salés ou épicés sont les seuls qu'elles goûtent & qu'elles recherchent. Cette maladie est une vraie cachexie, qui dégénere communément en hydropisie. On l'attribue à la diminution des menstrues dans les femmes qui arrivent d'Europe, & à la privation totale de cet écoulement périodique dans les femmes Créoles.

LES hommes, plus robustes, ont des maux plus cruels. Ils sont exposés sous ce voisinage de l'Equateur à une fièvre chaude & maligne, connue sous des noms différens & manifestée par des hémorrhagies. Le sang qui bouillonne sous les rayons ardents du soleil, s'y déborde par le nez, par les yeux & par les autres parties du corps. La nature dans les climats tempérés ne va pas si vite, qu'elle ne donne, dans les maladies les plus aiguës, le tems d'observer & de suivre le cours qu'elle prend. Elle est si prompte aux Iles, que si l'on tarde à saisir la maladie dès le moment qu'elle se déclare, elle est infailliblement mortelle. Aussi faut-il dans vingt-quatre heures soutenir quinze à dix-huit saignées, dont les intervalles sont remplis par d'autres remèdes. Un homme n'est pas plutôt tombé malade, qu'il voit à ses côtés le Médecin, le Notaire & le Prêtre.

LA plupart de ceux qui résistent à ces vives secousses, épuisés par le traitement qu'ils ont éprouvé, traînent une convalescence lente & difficile.

Plu-

Plusieurs tombent même dans une langueur habituelle, produite par l'affaiblissement de toute la machine, que l'air toujours dévorant & les alimens du pays, trop foibles, sans doute, ne peuvent remettre en vigueur. De-là résultent des obstructions, des jaunisses, des gonflemens de rate, qui quelquefois se terminent par l'hydropisie.

Ce danger assaillit presque tous les Européens qui débarquent en Amérique, & souvent même les Créoles qui reviennent des pays tempérés. Mais il épargne les femmes dont le sang a des évacuations naturelles; & les Nègres, qui, nés sous un climat plus chaud, sont aguerris par la nature, & préparés par une transpiration facile à toutes les fermentations que peut causer le soleil. Sa chaleur procure l'épaississement inévitable du sang, par l'excès des transpirations & des sueurs, le défaut de ressort dans les parties solides, le gonflement des vaisseaux par la dilatation des liqueurs, soit à raison de la raréfaction de l'air, soit à raison de la moindre compression qu'éprouve la surface des corps dans une atmosphère raréfiée. Loin de chercher à prévenir ces inconvéniens, le genre de vie qu'on mène aux Iles les double & les aggrave.]

QUELQUES-UNS prétendent que peu de François y sont sans une espèce de fièvre interne, qui mine insensiblement, & qui se manifeste moins par le désordre du pouls, que par une couleur livide & plombée, dont personne ne se garantit. Les Créoles, à mesure qu'ils s'éloignent de leur foye Européenne, deviennent plus sains, plus forts, & jouissent d'une plus longue vie: d'où l'on peut conclure que l'air de Saint Domingue n'a point de mauvaise qualité, & qu'il n'est question que de s'y naturaliser. A l'égard des Nègres, on convient qu'ici, comme dans les autres Iles, rien n'est plus misérable que leur condition. Il semble que ce Peuple soit le rebut de la Nature, l'opprobre des hommes, & qu'il ne diffère guère des plus vils animaux. Sa condition, du moins, ne le distingue pas des bêtes de charge. Quelques coquillages sont toute sa nourriture: ses habits sont de mauvais haillons, qui ne le garantissent, ni de la chaleur du jour, ni de la trop grande fraîcheur des nuits (x). Ses maisons ressemblent à des Tanieres d'ours; ses lits sont des claies, plus propres à briser le corps qu'à procurer du repos; ses meubles consistent en quelques Calebasses, & quelques petits Plats de bois ou de terre. Son travail est presque continuel; son sommeil fort court. Nul salaire. Vingt coups de fouet pour la moindre faute. C'est à ce fatal état qu'on a su réduire des Hommes, qui ne manquent point de raison, & qui ne peuvent ignorer qu'ils sont absolument nécessaires à ceux qui les traitent si mal.

DANS cet incroyable abaïssément, ils ne laissent pas de jouir d'une santé parfaite, tandis que leurs Maîtres, qui regorgent de biens & qui ne manquent d'aucune sorte de commodités, sont la proie d'une infinité de maladies. Ils jouissent donc du plus précieux de tous les biens; & leur caractère

(x) Il est assez remarquable qu'étant exposés tous les jours, tête nue, aux ardeurs d'un Soleil qui devoit leur faire

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Nègres de
la Colonie.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

les rend insensibles à la privation des autres. On n'a pas fait difficulté de soutenir que ce seroit leur rendre un mauvais office que de les tirer de cet état, parcequ'ils en abuseroient. A la vérité, ceux qui tiennent ce langage, y sont intéressés: on peut dire qu'ils sont à la fois Juges & Parties. Cependant l'avantage qu'ils tirent des Negres n'est pas sans inconvéniens. S'il n'y a point de service plus flatteur pour l'orgueil humain que celui de ces malheureux Esclaves, il n'en est pas d'aussi sujet à quantité de fâcheux retours; & l'on assure que la plupart des Habitans de nos Colonies s'affligent de ne pouvoir être servis par d'autres Valets; n'y eût-il que ce sentiment, naturel à l'Homme, de compter pour rien les services que la crainte seule arrache, & des respects auxquels le cœur n'a jamais de part. Mais c'est un mal nécessaire, ou du moins l'on n'y connoît pas de remède (y). Les Nations, établies entre le Cap Blanc & le Cap Negris, sont proprement les seules qui paroissent nées pour la servitude. Ces Misérables avouent, dit-on, qu'ils se regardent eux-mêmes comme une Nation maudite. Les plus spirituels, qui sont ceux du Sénégal, racontent, dit-on, sur une ancienne tradition, dont ils ne connoissent pas l'origine, que ce malheur leur vient du péché de leur premier Pere, qu'ils nomment *Tam*. Ils sont les mieux faits de tous les Negres, les plus aisés à discipliner, & les plus propres au service domestique. Les *Bambares* sont les plus grands, mais voleurs: les *Arades*, ceux qui entendent le mieux la culture des Terres, mais les plus fiers: les *Congos* sont les plus petits, & les plus habiles Pêcheurs, mais ils désertent aisément: les *Nagots* sont les plus humains: les *Mondongos*, les plus cruels: les *Minais*, les plus résolus, les plus capricieux, les plus sujets à se désespérer. Enfin les Negres Créoles, de quelque Nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs Peres que la couleur & l'esprit de servitude. Ils ont néanmoins un peu plus de passion pour la liberté, quoiqu'ils nés dans l'esclavage; ils sont aussi plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits; mais plus fainéans, plus fanfarons, plus libertins, que ceux qui viennent d'Afrique. On comprend tous ces nouveaux venus, sous le nom général de Dandés.

On a vu, à Saint Domingue, des Negres du Monomotapa & de l'Île de Madagascar; mais leurs Maîtres en ont tiré peu de profit. Les premiers périssent d'abord, & les seconds sont presque indomptables. A l'égard de l'esprit, tous les Negres de Guinée l'ont extrêmement borné. Plusieurs sont comme hébétés, jusqu'à ne pouvoir compter au-dessus de trois, ni jamais faire entrer l'Oraison Dominicale dans leur mémoire. Ils n'ont aucune idée fixe. Le passé ne leur est pas plus connu que l'avenir; vraies machines, qu'il faut remonter chaque fois qu'on les veut mettre en mouvement. Les deux Missionnaires assurent que ceux qui leur attribuent plus de malice que de stupidité & de manque de mémoire, se trompent; & que pour s'en con-

(y) Malheureux, dit le P. de Charlevoix, celui qui a beaucoup d'Esclaves; c'est la maniere de bien des inquiétudes, & une continuelle occasion de patience: malheureux qui n'en a point du tout; il ne

peut absolument rien faire: malheureux qui en a peu; il faut qu'il en souffre tout, de peur de les perdre, & tout son bien avec eux. *Ubi sup. p. 361.*

vaincre, il suffit de voir combien ils ont peu de prévoyance dans ce qui les concerne personnellement. D'un autre côté, on convient généralement que dans les affaires qu'ils ont fort à cœur, ils sont très fins & très entendus; que leurs railleries ne sont point sans sel; qu'ils saisissent merveilleusement les ridicules; qu'ils savent dissimuler, & que le plus stupide Negre est un mystère impénétrable pour ses Maîtres, tandis qu'il les perce avec une facilité surprenante. Il n'est pas aisé d'accorder toutes ces contrariétés. On ajoute que leur secret est comme leur trésor; qu'ils mourroient plutôt que de le révéler, & que leur contenance est un spectacle réjouissant, lorsqu'on veut l'arracher de leur bouche: ils prennent un air d'étonnement si naturel, que sans une grande expérience on y est trompé; ils éclatent de rire; jamais ils ne se déconcertent, fussent-ils pris sur le fait; les supplices ne leur feroient pas dire ce qu'ils ont entrepris de tenir caché. Ils ne sont pas traîtres; mais il ne faut pas toujours compter sur leur attachement. La plupart seroient fort bons Soldats, s'ils étoient bien disciplinés & bien conduits. Un Negre, qui se trouveroit dans un combat à côté de son Maître, seroit son devoir, s'il n'en avoit point été maltraité sans raison. [On peut même citer des traits admirables de leur attachement envers leurs patrons. Un esclave Portugais, qui avoit déserté dans les bois, ayant appris que son ancien maître étoit arrêté pour un assassinat, vint s'en accuser lui-même en justice, se mit dans les fers à la place du coupable, fournit des preuves fausses, mais juridiques, de son prétendu crime, & subit le dernier supplice. On connoit des traits d'une générosité non moins héroïque, qui montrent ce dont ces infortunés seroient capables, s'ils étoient moins maltraités & moins avilis.]

Un bâtiment Anglois, qui en 1752 commerçoit en Guinée, fut obligé d'y laisser son Chirurgien, auquel le mauvais état de sa santé ne permettoit plus de soutenir la mer. *Murray* s'occupoit du soin de se rétablir, lorsqu'un vaisseau Hollandois s'approcha de la côte, mit aux fers des Noirs que la curiosité avoit attirés sur son bord, & s'éloigna rapidement avec sa proie.

Ceux qui s'intéressoient à ces malheureux, indignés d'une trahison si horrible, accoururent à l'instant chez *Cudjoc*, qui les arrête à sa porte, & leur demande ce qu'ils cherchent? „ Le Blanc qui est chez vous, s'écrient-ils; „ il doit être mis à mort, puisque ses freres ont enlevé nos freres. — Les „ Européens qui ont ravi nos citoyens, sont des barbares, répond l'hôte „ généreux; tuez-les quand vous les trouverez. Mais celui qui loge chez „ moi, est un être bon, il est mon ami: ma maison lui sert de fort; je suis „ son soldat, & je le défendrai. Avant d'arriver à lui, vous passerez sur „ mon corps expirant. O mes amis! quel homme juste voudroit entrer „ chez moi, si j'avois souffert que mon habitation fût souillée du sang d'un „ innocent?” Ce discours calma le courroux des Noirs; ils se retirèrent tout honteux du dessein qui les avoit conduits.]

Lorsque les Negres s'atroupent, dans quelque soulèvement, le remède est de les disperser sur le champ, à coups de bâton & de nerfs de Bœuf: si l'on diffère, on se met quelquefois dans la nécessité d'en venir aux armes, & dans ces occasions ils se défendent en Furieux. Dès qu'ils se persuadent qu'il

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS L'ILE DE S. DOMINGUE. faut mourir, peu leur importe comment; & le moindre succès acheve de les rendre invincibles.

ON remarque encore que le chant, parmi ces Peuples, est un signe fort équivoque de gaieté ou de tristesse. Ils chantent dans l'affliction, pour adoucir leur chagrin; ils chantent dans la joie, pour faire éclater leur contentement: mais comme ils ont des airs joyeux & des airs lugubres, il faut une longue expérience pour les distinguer. [Leurs organes sont singulièrement sensibles à la puissance de la musique. Leur oreille est si juste, que dans leurs danses, la mesure d'une chanson les fait sauter & retomber cent à la fois, frappant la terre d'un seul coup. Suspendus, pour ainsi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un instrument, une vibration de l'air est l'ame de tous ces corps; un son les agite, les élève & les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds est toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, sans avoir l'air de danser. La musique chez eux anime le courage, éveille l'indolence. On voit sur tous les muscles de leurs corps toujours nus, l'expression de cette extrême sensibilité pour l'harmonie. Poètes & Musiciens, ils subordonnent toujours la parole au chant, par la liberté qu'ils se réservent d'allonger ou d'abrégier les mots pour les appliquer à un air qui leur plaît: un objet, un événement frappe un Negre; il en fait aussitôt le sujet d'une chanson. Trois ou quatre paroles qui se répètent alternativement entre le chanteur & les assistans en chœur, forment quelquefois tout le poëme: cinq ou six mesures font toute l'étendue de la chanson. Ce qui paroît singulier, c'est que le même air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danser pendant des heures entières. Leurs airs sont presque toujours à deux tems. Aucun n'excite la fierté. Ceux-mêmes qui sont les plus gais, portent une certaine empreinte de mélancolie.]

NATURELLEMENT les Negres sont doux, humains, dociles, crédules, & superstitieux à l'excès. Ils ne peuvent haïr longtems; ils ne connoissent ni l'envie, ni la mauvaise foi, ni la médisance. Le Christianisme, qu'on n'a pas de peine à leur faire embrasser, & les instructions qu'ils reçoivent continuellement des Missionnaires (z), perfectionnent quelquefois ces vertus.

(z) Ce sont les Negres, dit le P. Pers, qui nous attirent ici principalement; & sans eux, nous n'oserions aspirer à la qualité de Missionnaires. Il se passe peu d'années, sans qu'on en amène au seul Cap François deux à trois mille. Lorsque j'apprends qu'il en est arrivé quelques-uns dans mon Quartier, je vais les voir, & je commence par leur faire faire le signe de la Croix, en conduisant leur main; & puis je le fais moi-même sur leur front, comme pour en prendre possession au nom de J. C. & de son Eglise. Après les paroles ordinaires, j'ajoute: „Et toi, maudit Esprit, je te dé-
fens au nom de J. C. d'oser violer ja-
mais ce signe sacré, que je viens d'impri-

mer sur cette Créature, qu'il a rachetée
de son sang.” Le Negre, qui ne comprend rien à ce que je fais ni à ce que je dis, ouvre de grands yeux, & paroît tout interdit; mais, pour le rassurer, je lui adresse par un Interprete, ces paroles du Sauveur à Saint Pierre: „tu ne fais pas pré-
sentement ce que je fais, mais tu le feras dans la suite.” Le P. Pers ajoute qu'on s'efforce de les instruire, & qu'ils ont un véritable empressement pour recevoir le Baptême; mais que les Adultes n'en sont guère capables qu'au bout de deux ans; qu'alors même il faut souvent, pour leur conférer, être du sentiment de ceux qui ne croient pas la connoissance du

On fait que Louis XIII, sur l'ancien principe que les Terres soumises aux Rois de France rendent libres tous ceux qui peuvent s'y retirer, eut beaucoup de peine à consentir que les premiers Habitans des Iles eussent des Esclaves, & ne se rendit qu'après s'être laissé persuader que c'étoit le plus sûr & même l'unique moyen d'inspirer aux Africains le culte du vrai Dieu, de les tirer de l'Idolâtrie, & de les faire persévérer jusqu'à la mort dans la profession du Christianisme. Le P. Labat nous apprend que depuis, on a proposé en Sorbonne les trois cas suivans: 1^o. si les Marchands, qui vont acheter des Esclaves en Afrique, ou les Commis qui demeurent dans les Comptoirs, peuvent acheter des Negres dérochés (a)? 2^o. Si les Habitans de l'Amérique, à qui ces Marchands viennent les vendre, peuvent acheter indifféremment tous les Negres qu'on leur présente, sans s'informer s'ils ont été volés? 3^o. A quelle réparation les uns & les autres sont obligés, lorsqu'ils savent qu'ils ont acheté des Negres dérochés? „ La décision, dit le même Voyageur, fut apportée aux Iles par un Religieux de notre Ordre. „ On y trouva des difficultés insurmontables. Nos Habitans répondirent „ que les Docteurs, qu'on avoit consultés, n'avoient ni Habitation aux Iles, „ ni intérêt dans les Compagnies, & que s'ils eussent été dans l'un ou l'autre de ces deux cas, ils auroient décidé tout autrement (b). Ainsi les François des Iles ne sont pas plus délicats, sur ce point, que les Anglois & d'autres Nations: mais ils sont beaucoup plus humains, dans le traitement qu'ils font à leurs Negres: Premièrement, quoique la prudence les oblige de n'en point acheter sans savoir s'ils ont quelque défaut, ils donnent à la pudeur de ne pas faire eux-mêmes cet examen; l'usage est de s'en rapporter aux Chirurgiens. En second lieu, on accuseroit de dureté & d'avarice celui qui les feroit travailler à leur arrivée, sans leur accorder quelques jours de repos. Ces Malheureux sont fatigués d'un long Voyage, pendant lequel ils ont toujours été liés, deux à deux, avec des entraves de fer. Ils sont exténués de faim & de soif; sans compter l'affliction de se voir enlevés de leur Pays, pour n'y retourner jamais: ce seroit mettre le comble à leurs maux que de les jeter tout d'un coup dans un pénible travail.

[Quoique toutes les Nations qui font le commerce d'Afrique, aient un intérêt égal à la conservation des Esclaves dans la traversée, elles n'y veillent pas toutes de la même manière. Elles s'accordent à les nourrir de fèves de marais,

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.

Commerce
de Guinée,
ou Traite des
Esclaves.

„ mystère de la Trinité nécessaire au Salut; „ & qu'ils n'entendent pas plus ce qu'on „ leur apprend là-dessus, que ne feroit un „ Perroquet à qui on l'auroit appris de même: que la science du Théologien est ici „ fort courte, mais qu'un Missionnaire doit „ y penser deux fois avant que de laisser „ mourir un Homme, quel qu'il soit, sans „ Baptême; & que s'il a quelque scrupule „ sur cela, ces paroles du Prophète Roi „ *Homines & jumenta salvabitis, Dominus*, „ lui viennent d'abord à l'esprit pour le rassurer. *ubi sup.* p. 378.

(a) Voyez tout ce qui regarde la Traite

des Negres, aux II & IIIe Tomes de ce Recueil. Il suffit de remarquer ici qu'il se vend quatre sortes de Negres; 1^o. Les Mal-fauteurs, & généralement tous ceux qui ont mérité la mort; 2^o. Les Prisonniers de guerre; 3^o. Les Esclaves particuliers des Princes, & 4^o. ceux qui sont dérochés, soit par l'ordre & du consentement des Princes, soit par certains Voleurs, surnommés Marchands ou Chasseurs d'Esclaves, qui ne font pas d'autre métier. Ces derniers Negres sont le plus grand nombre.

(b) Nouveaux Voyages du P. Labat, T. IV. p. 427.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

mêlées d'un peu de riz, mais elles different dans d'autres traitemens. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, tiennent rigoureusement les hommes aux fers, & mettent souvent des menottes aux femmes: la foiblesse de leurs équipages les réduit à cette extrémité. Les François, plus nombreux, accordent plus de liberté; ils brisent tous les liens trois ou quatre jours après leur départ. Les uns & les autres, surtout les Anglois, se relâchent trop sur la fréquentation de leurs matelots avec les captives: ce désordre donne la mort aux trois quarts de ceux que la navigation de Guinée détruit chaque année. Il n'y a que le Portugais, qui, durant sa traversée, soit à l'abri des révoltes & d'autres calamités. Cet avantage est une suite de l'attention qu'il a de ne former ses armemens qu'avec des Negres affranchis. Les esclaves, rassurés par les discours & la situation de leurs compatriotes, se font une idée assez favorable de la destinée qui les attend. Leur tranquillité fait accorder aux deux sexes la consolation d'habiter ensemble: complaisance qui, dans les autres bâtimens, entraîneroit des inconvéniens terribles.

Les marchands d'hommes s'associent entr'eux, & formant des especes de caravanes conduisent dans l'espace de deux ou trois cens lieues, plusieurs files de trente ou quarante esclaves, tous chargés de l'eau & des grains nécessaires pour subsister dans les déserts arides que l'on traverse. La maniere de s'en assurer, sans trop gêner leur marche, est ingénieusement imaginée. On passe dans le cou de chaque esclave une fourche de bois, de huit à neuf pieds de long; une cheville de fer rivée, ferme la fourche par derriere, de maniere que la tête ne puisse pas passer. La queue de la fourche, dont le bois est fort pesant, tombe sur le devant, & embarrasse tellement celui qui y est attaché, que quoiqu'il ait les bras & les jambes libres, il ne peut ni marcher ni lever la fourche. Pour se mettre en marche, on range les esclaves sur une même ligne; on appuie & on attache l'extrémité de chaque fourche sur l'épaule de celui qui précède, & ainsi de l'un à l'autre, jusqu'au premier, dont l'extrémité de la fourche est portée par un des conducteurs. On n'impose guere de chaîne aux autres, sans en sentir soi-même le fardeau. Mais pour prendre sans inquiétude le repos du sommeil, ces marchands attachent les bras de chaque esclave sur la queue de la fourche qu'il porte. Dans cet état il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour sa liberté. Ces précautions ont paru indispensables; parce que si l'esclave peut parvenir à rompre sa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui assure au propriétaire la possession de son esclave, & qui dans tous les tems le lui remet entre les mains, se tait entre l'esclave & le marchand, qui exerce de toutes les professions la plus méprisée.

Les esclaves arrivent toujours en grand nombre, surtout lorsqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement est nécessaire pour diminuer les fraix qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déjà long par cette raison d'économie, peut être augmenté par des circonstances particulieres. La plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivieres & languir la Traite. La saison favorable, pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique, est depuis Février jusqu'en Septembre; & c'est de-

puis Septembre jusqu'en Mars, que le retour des marchands d'esclaves offre le plus de cette marchandise sur la Côte.

LA Traite des Européens se fait au Sud & au Nord de la Ligne: la première côte connue sous le nom d'Angola, n'offre que trois ports, ouverts indifféremment à toutes les nations, *Cabinde, Loango, Malymbe*; & deux dont les Portugais sont les seuls maîtres, *Saint Paul de Loango, & Saint Philippe de Benguela*. Ces parages fournissent à peu près un tiers des Noirs qui sont portés en Amérique; ce ne sont ni les plus intelligens, ni les plus laborieux, ni les plus robustes. La seconde, désignée sous le nom général de Côte d'Or, est plus abondante en rades, mais elles ne sont pas toutes également favorables au commerce. La gêne qu'ont mise les Forts Européens dans plusieurs endroits, en écarte les marchands d'esclaves. On les voit en bien plus grand nombre à *Ananiabon & à Calbari*, où les affaires se traitent avec une liberté entière.

LA difficulté de se procurer des esclaves, a produit la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le tems qu'un petit terrain, voisin de la Côte, fournisoit en quinze jours ou trois semaines une cargaison, il y avoit de l'économie à employer de gros vaisseaux, parce qu'il étoit possible d'entendre, de consoler & de soigner des esclaves qui parloient tous une même langue. Aujourd'hui, que chaque bâtiment peut à peine se procurer par mois soixante ou quatre-vingts esclaves, amenés de deux ou trois cens lieues, épuisés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour rester cinq ou six mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiomes différens, incertains du sort qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent & boivent leur sang; l'ennui seul leur donne la mort, ou leur cause des maladies qui deviennent contagieuses par l'impossibilité où l'on se trouve de séparer les malades de ceux qui ne le sont pas. Un petit Navire destiné à porter deux ou trois cens Negres, évite par le peu de séjour qu'il fait à la Côte, la moitié des accidens & des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou six cens esclaves. Aussi les Anglois, qui ont poussé ce commerce aussi loin qu'il peut aller, ont-ils contracté l'habitude de n'envoyer que des bâtimens de cent vingt ou cent trente tonneaux, dans les mers qui s'étendent depuis le Sénégal jusqu'à la riviere de *Volte*, & de n'en expédier d'un peu considérables que pour le *Colbar*, où la Traite est plus vive & où ils forment leurs principales cargaisons. Il n'y a que les François qui soient restés opiniâtement fidelles à l'ancienne routine.

On part communément d'Europé en tout tems pour la Traite des Negres; cependant la régularité des vents & des courans a déterminé la saison convenable pour arriver dans ces parages. On distingue *grande & petite route*. Celle-ci est la plus directe & la plus courte; elle n'a pas plus de dix-huit cens lieues, jusqu'à aux ports les plus éloignés, où se trouvent les esclaves. Trente-cinq ou quarante jours suffisent pour la faire, depuis le commencement de Septembre jusqu'à la fin de Novembre. Ces parages ne sont pas praticables depuis le commencement de Mars jusqu'à la fin d'Août: alors il faut s'éloigner des Côtes, gagner la pleine mer, naviger vers le Sud, jusques par les vingt-six ou vingt-huit degrés, entre l'Afrique & le Brésil, &

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.

En quels lieux & de quelle manière se fait le commerce des Esclaves.

Saisons plus ou moins favorables pour le commerce des Negres.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

se rapprocher ensuite de la Guinée, pour atterrir cent cinquante ou deux cents lieues, au vent du port où l'on veut aborder. Cette route est de deux mille cinq cents lieues, & exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

PLUSIEURS calamités, non moins fâcheuses que les dangers & les accidens qu'on rencontre sur mer, ajoutent aux inconvéniens de cette longue Traite. Les Negres du Nord de la Ligne sont sujets à la petite-vérole, qui, par une singularité fort aggravante, ne se développe guere chez ce peuple qu'après l'âge de quatorze ans. Si cette contagion entre dans un navire, qui est encore à l'ancre, il y a des moyens connus pour en affoiblir la violence; mais un vaisseau attaqué de cette épidémie, s'il est en route pour l'Amérique, perd souvent toute sa cargaison de Negres. Ceux qui sont nés au Sud de la Ligne, rachètent cette maladie par une autre; c'est une sorte d'ulcère virulent, dont la malignité perce & s'irrite davantage sur mer, sans jamais guérir radicalement.]

LORSQUE les Negres sont arrivés chez leurs Maîtres, on commence par les faire manger, & les laisser dormir pendant quelques heures. Ensuite on leur fait raser la tête, & frotter tout le corps avec de l'huile de Palma Christi, qui dénoue les jointures, les rend plus souples, & remédie au Scorbut. Pendant deux ou trois jours, on humecte, d'huile d'olive, la Farine ou la Cassave qu'on leur donne; on les fait manger peu, mais souvent, & baigner soir & matin. Ce régime est suivi d'une petite saignée & d'une purgation douce. On ne leur permet point de boire trop d'eau, encore moins d'eau-de-vie: leur unique boisson est la Grappe & l'Ouïcou. Non-seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seroient d'abord attequés; mais, avec les habits qu'on leur donne & la bonté qu'on marque pour eux, ils servent à leur faire oublier leur Pays & le malheur de la servitude. Sept ou huit jours après, on les emploie à quelque léger travail, pour les y accoutumer par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre, & suivent les autres, lorsqu'ils les voient appellés par ce qu'on nomme le Commandeur.

L'USAGE commun, pour les instruire & les former au train de l'Habitation, est de les départir dans les Cases des Anciens, qui les reçoivent toujours volontiers, soit qu'ils soient de même Pays ou d'une Nation différente, & qui se font même honneur que le nouveau Negre, qu'on leur donne, paroisse mieux instruit & se porte mieux que celui de leur Voisin. Mais ils ne le font point manger avec eux, ni coucher dans la même chambre; & lorsque le nouvel Esclave paroît surpris de cette distinction, ils lui disent que n'étant pas Chrétien, il est trop au-dessous d'eux pour être traité plus familièrement. Le P. Labat assure que cette conduite fait concevoir aux nouveaux Negres une haute idée du Christianisme, & qu'étant naturellement orgueilleux, ils importunent sans cesse leurs Maîtres & leurs Prêtres pour obtenir le Baptême. Leur impatience est si vive, dit-il, que s'ils en étoient crus, on employeroit les jours entiers à les instruire: „ Outre le Catéchisme, „ me, qui se fait en commun, soir & matin, dans les Habitations bien ré- „ glées, on charge ordinairement quelques Anciens, des mieux instruits, de „ donner des leçons aux nouveaux; & ceux, chez lesquels ils se trouvent „ lo.

„ logés, ont un soin merveilleux de les leur répéter, ne fût-ce que pour
 „ pouvoir dire au Curé, que le Negre qu'on leur a confié est en état de
 „ recevoir le Baptême. Ils lui servent alors de Parrains; & l'on auroit
 „ peine à s'imaginer jusqu'où va le respect, la soumission & la reconnois-
 „ sance que tous les Negres ont pour leurs Parrains. Les Créoles mêmes,
 „ c'est-à-dire ceux qui sont nés dans le Pays, les regardent comme leurs
 „ Peres. J'avois, continue le même Voyageur, un petit Negre, qui étoit
 le Parrain banal de tous les Negres, Enfans ou Adultes, que je baptisois, du
 moins quand ceux qui se présentoient pour cet office n'en étoient pas capa-
 bles, ou pour ne pas savoir bien leur Catéchisme, ou pour n'avoir pas fait
 leur Pâque, ou parceque je les connoissois libertins, ou lorsque je pré-
 voyois quelque empêchement pour leur mariage, s'ils contractoient ensem-
 ble une affinité spirituelle. J'étois surpris des respects que je lui voyois
 rendre par les Negres qu'il avoit tenus au Baptême. Si c'étoient des En-
 fans, les Meres ne manquoient point de les lui apporter aux jours de Fête;
 & si c'étoient des Adultes, ils venoient le voir, lui répéter leur Catéchisme
 & leurs prières, & lui apporter quelque petit présent.

Tous les Esclaves Negres ont un grand respect pour leurs Vieillards. Ja-
 mais ils ne les appellent par leurs noms, sans y joindre celui de Pere; ils
 les soulagent dans toute sorte d'occasions, & ne manquent jamais de leur
 obéir. La Cuisiniere de l'Habitation n'est pas moins respectée; & de quel-
 que âge qu'elle soit, ils la traitent toujours de *Maman*.

ACHÉVONS tout ce qui concerne cette malheureuse espece d'Hommes, pour
 nous épargner l'embarras d'y revenir dans l'article des autres Iles. Le mê-
 me Voyageur les représente fort sensibles aux bienfaits, & capables de re-
 connoissance, aux dépens même de leur vie: mais ils veulent être obligés
 de bonne grace; & s'il manque quelque chose à la faveur qu'on leur fait,
 ils en témoignent leur mécontentement, par l'air dont ils la reçoivent. Ils
 sont naturellement éloquens; & ce talent éclate, surtout lorsqu'ils ont quel-
 que chose à demander, ou leur apologie à faire contre quelque accusation.
 On doit les écouter avec patience, lorsqu'on veut se les attacher. Ils sa-
 vent représenter adroitement leurs bonnes qualités, leur assiduité au service,
 leurs travaux, le nombre de leurs Enfans, & leur bonne éducation. Ensuite
 ils font l'énumération de tous les biens qu'on leur a faits, avec des remerci-
 mens très respectueux, qu'ils finissent par leur demande. Une grace accor-
 dée sur le champ les touche beaucoup. Si l'on prend le parti de la refuser,
 il faut leur en apporter quelque raison, & les renvoyer contents, en joignant
 au refus un présent de quelque bagatelle. Lorsqu'il s'éleve entr'eux quelque
 différend, ils s'accordent à venir devant leur Maître, & plaident leur cause
 sans s'interrompre. L'offensé commence; & lorsqu'il s'est expliqué, il dé-
 clare à sa Partie qu'elle peut répondre. Des deux côtés, la modération est
 égale. Comme il est presque toujours question de quelque bagatelle, ces
 Procès sont bientôt vuidés. „ Lorsqu'ils étoient battus, dit le P. Labat, ou
 „ qu'ils s'étoient rendus coupables de quelque larcin bien avéré, je les fai-
 „ fois châtier sévèrement, car il faut avec eux autant de fermeté que de con-
 „ descendance. Ils souffrent avec patience les châtimens qu'ils ont mérités,

XXIII. Part.

K

ETABLISSEM.
 DES FRANÇOIS
 DANS L'ILE
 DE S. DO-
 MINGUE.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

„ mais ils font capables des plus grands excès lorsqu'on les maltraite sans raison. C'est une règle générale de prudence, de ne les ménager jamais. Le châtimement, ou le pardon, ne doit jamais être suspendu, parceque souvent la crainte les porte à fuir dans les Bois; & telle est l'origine des „ Marons. ” On n'a pas trouvé de moyen plus sûr, pour les retenir, que de leur accorder la possession de quelques Volailles & de quelques Porcs, d'un Jardin à tabac, à coton, à légumes, & d'autres petits avantages de même nature. S'ils s'absentent, & que dans l'espace de vingt-quatre heures ils ne reviennent pas d'eux-mêmes, ou conduits par quelque Protecteur qui demande grace pour eux, ce qu'on ne doit jamais refuser, on confisque ce qu'ils peuvent avoir de biens. Cette peine leur paroît si rude, qu'elle a plus de force que tous les châtimens, pour les faire rentrer en eux-mêmes. Le moindre exemple de confiscation est longtems un sujet de terreur. Ils sont liés entr'eux par une affection si sincère, que non-seulement ils se secourent mutuellement dans leurs besoins, mais que si l'un d'eux fait une faute, on les voit souvent venir tous en corps, pour demander sa grace ou pour s'offrir à recevoir une partie du châtimement qu'il a mérité. Ils se privent quelquefois de leur nourriture, pour être en état de traiter ou de soulager un Negre de leur Pays, dont ils attendent la visite.

LEUR complexion chaude les rend si passionnés pour les Femmes, [qu'en mettant à profit cet attrait invincible de la nature, & favorisant leurs mariages, on trouveroit un moyen de les consoler de leur état & de procurer l'avantage des Colonies. Ces malheureux oubliant le poids de leurs chaînes, se sentiroient renaître. Ils sont la plupart fidèles jusqu'à la mort aux Nègresses que l'amour & l'esclavage leur ont donné pour compagnes; ils les traitent avec cette compassion que les misérables puisent mutuellement les uns pour les autres dans la dureté de leur sort; ils les soulagent sous le fardeau de leurs occupations; ils s'affligent du moins avec elles, lorsque par l'excès du travail, ou par le défaut de nourriture, la mere ne peut offrir à son enfant qu'une mamelle tarie ou baignée de ses larmes. De leur côté, les femmes, quoiqu'on ne leur fasse pas une obligation d'être chastes, sont inébranlables dans leurs engagements, à moins que la vanité d'être aimées des Blancs ne les rende volages. Ce ne sont donc pas les Negres qui refusent de se multiplier dans les chaînes de leur esclavage. C'est la cruauté de leur maître qui a su rendre inutile le vœu de la nature. Nous exigeons des Nègresses des travaux si durs avant & après leur grossesse, que leur fruit n'arrive pas à terme, ou survit peu à l'accouchement; quelquefois même on voit des meres désespérées par les châtimens que la foiblesse de leur état leur occasionne, arracher leurs enfans du berceau pour les étouffer dans leurs bras & les immoler avec une fureur mêlée de vengeance & de pitié, pour en priver des maîtres barbares. Cette atrocité, dont toute l'horreur retombe sur les Européens, leur ouvrira peut-être les yeux. Leur sensibilité sera réveillée par des intérêts mieux raisonnés. Ils connoîtront qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent, à outrager perpétuellement l'humanité; & s'ils ne deviennent pas les bienfaiteurs de leurs esclaves, du moins cessent-ils d'en être les bourreaux. Heureux de n'avoir besoin pour faire fleurir leurs éta-

bliffemens, que d'être bons & humains envers leurs esclaves, & de pouvoir se passer de tous autres secours que ceux que leur offre une fécondité presque incroyable!]

Leurs mariages ont néanmoins de grands inconvéniens. „ La Loi du Prince, observe le P. de Charlevoix, ne veut pas qu'un Esclave se marie sans la permission de son Maître, & les mariages clandestins sont nuls. Mais „ s'il n'est pas permis à un jeune Negre de se marier hors de son Habitation, que fera-t-il, lorsqu'il n'y trouve pas de Fille à son gré? Et que „ fera un Curé, lorsqu'un Negre & une Nègresse de différens Ateliers, après „ avoir eu longtems ensemble un Commerce défendu, sans pouvoir obtenir de leurs Maîtres la permission de se marier, viendront lui déclarer, à „ l'Eglise, qu'ils se prennent pour Epoux? On pourroit proposer là-dessus bien des cas qui ne sont pas trop spéculatifs, & qui jettent les „ Missionnaires dans de fort grands embarras. L'autorité Laïque, la seule qui soit respectée dans l'île, n'y peut apporter que de véritables remèdes. „

Les Esclaves Negres aiment non-seulement les Femmes, mais encore le jeu, la danse, le vin & les liqueurs fortes. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'un Européen s'en étonne. Le jeu qu'ils ont apporté aux Iles, de quelque partie de l'Afrique qu'il soit venu, est une espèce de jeu de Dez, composé de quatre *Bougis*, c'est-à-dire de quatre de ces coquilles qui leur servent de Monnoie. Un trou, qu'elles ont du côté convexe, les fait tenir sur cette face aussi facilement que sur l'autre. Ils les remuent dans la main, comme on y remue les Dez, & les jettent sur une Table. Si toutes les faces trouées se trouvent dessus, ou les faces opposées, ou deux d'une sorte & deux d'une autre, le Joueur gagne: mais si le nombre des trous, ou des dessous, est impair, il a perdu. Quantité de Negres Créoles ont appris, par l'exemple de leurs Maîtres, à jouer aux Cartes. Le P. Labat déplore une habitude, qui les rend tout-à-la-fois, dit-il, plus fripons & plus fainéans.

La danse est leur passion favorite; & l'on ne connoît point de Peuple qui en ait une plus vive pour cet exercice. Si leur Maître ne leur permet point de danser dans l'Habitation, ils font trois ou quatre lieues, le Samedi à minuit, après avoir quitté le travail, pour se rendre dans quelque lieu où la danse soit permise. Celle qui leur plaît le plus, & qu'on croit venue du Royaume d'Arda, sur la Côte de Guinée, se nomme le *Calenda*. Les Espagnols l'ont apprise des Negres, & la dansent comme eux dans tous leurs Etabliffemens de l'Amérique. Elle est d'une indécence, qui porte quelques Maîtres à la défendre, & ce n'est pas une entreprise facile; car le goût en est si général & si vif, que les Enfans mêmes, dans l'âge où la force leur manque encore pour se soutenir, imitent leurs Peres & leurs Meres, auxquels ils la voient danser, & passeroient les jours entiers à cet exercice. Pour en régler la cadence, on se sert de deux Instrumens en forme de Tambours, qui ne sont que deux troncs d'arbre, creusés & d'inégale grosseur. Un des bouts est ouvert; l'autre est couvert d'une peau de Brebis ou de Chevre, sans poil & soigneusement grattée. La plus grande de ces

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.

Danse nommée le *Calenda*.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ÎLE
DE S. DO-
MINGUE.

deux machines, qui se nomme simplement le grand Tambour, a trois ou quatre piés de long sur huit à neuf pouces de diametre. Le petit, qu'on nomme le *Baboula*, est à-peu-près de la même longueur, mais n'a pas plus de huit à neuf pouces dans l'autre dimension. Ceux qui battent de ces Instrumens, les mettent entre leurs jambes, ou s'assoient dessus, & les touchent du plat des quatre doigts de chaque main. Ce grand Tambour est battu avec mesure, & posément: mais le Baboula se touche avec beaucoup de vitesse, presque sans mesure; & comme il rend moins de son que l'autre, quoiqu'il en rende un fort aigu, il ne sert qu'à faire du bruit, sans marquer la cadence, ni les mouvemens des Danseurs.

Ils sont disposés sur deux lignes, l'une devant l'autre, les Hommes vis-à-vis des Femmes. Ceux qui se lassent, & les Spectateurs, font un cercle autour des Danseurs & des Tambours. Un des plus habiles chante une Chanson, qu'il compose sur le champ, dont le refrain est répété par les Spectateurs, avec de grands battemens de mains. Tous les Danseurs tiennent les bras à demi-levés, sautent, tournent, s'approchent à deux ou trois piés les uns des autres & reculent en cadence, jusqu'à ce que le son redoublé du Tambour les avertisse de se joindre, en se frappant les uns contre les autres. Ils se retirent aussitôt en pirouettant, pour recommencer le même mouvement, avec des gestes tout-à-fait lascifs, autant de fois que le Tambour en donne le signe; ce qu'il fait souvent plusieurs fois de suite. De tems en tems, ils s'entrelacent les bras & font deux ou trois tours, en continuant de se frapper & se donnant des baisers. On juge combien la pudeur est blessée par cette Danse. Cependant elle a tant de charmes pour les Espagnols de l'Amérique & l'usage en est si bien établi parmi eux, qu'elle entre jusques dans leurs dévotions. Ils la dansent à l'Eglise & dans leurs Processions. Les Religieuses mêmes ne manquent gueres de la danser, la nuit de Noël, sur un théâtre élevé dans leur chœur, vis-à-vis de la grille, qu'elles tiennent ouverte, pour faire part du spectacle au Peuple: mais elles n'admettent point d'hommes à leur danse. Dans les Iles Françoises, on a défendu le Calenda par des Ordonnances, autant pour mettre l'honnêteté publique à couvert, que pour empêcher les Assemblées trop nombreuses. Une troupe de Negres, emportée par la joie, & souvent échauffée par les liqueurs fortes, devient capable de toute sorte de violences. Mais les Loix & les précautions n'ont encore pu l'emporter sur le goût défordonné du plaisir.

LES Esclaves Negres de Congo ont une autre danse, plus modeste que le Calenda, mais moins vive & moins réjouissante. Les Danseurs de l'un & de l'autre sexe se mettent en rond; & sans sortir d'une place, ils ne font que lever les piés en l'air, pour en frapper la terre avec une espece de cadence, en tenant le corps à demi courbé les uns vers les autres, tandis qu'un d'entr'eux raconte quelque Histoire, à laquelle tous les danseurs répondent par un refrain, & les spectateurs par des battemens de mains. Les Negres Minas dansent en rond, & tournent sans cesse; ceux du Cap Verd & de Gambia ont aussi leurs danses particulieres: mais il n'y en a point qui leur plaise tant, à tous, que le Calenda. Dans l'impuissance des Loix, on s'efforce, dit le P. Labat, de leur faire substituer à cet infâme exercice, des danses

Françoises, telles que le Menuet, la Courante, le Passé-pié, les Branles & les danses rondes. Il s'en trouve quantité qui y excellent, & qui n'ont pas l'oreille moins fine, ni les pas moins mesurés, que nos plus habiles Danseurs. Quelques-uns jouent assez bien du Violon, & gagnent beaucoup à jouer dans les Assemblées. Ils jouent, presque tous, d'une espece de Guitarre, qu'ils composent eux-mêmes, d'une moitié de Calebasse, couverte d'un cuir raclé, avec un assez long manche: elle a quatre cordes, de soie ou de pitte, ou de boyaux secs, & passés ensuite à l'huile, qui sont soutenues sur la peau par un chevalet, à la hauteur d'un pouce & demi. Cet Instrument se pince, en battant. Mais le son en est peu agréable, & les accords peu suivis.

Il n'y a point d'Esclaves Negres qui n'aient la vanité de paroître bien vêtus, surtout à l'Eglise & dans leurs visites mutuelles. Ils s'épargnent tout & ne craignent point le travail, lorsqu'il est question d'acheter, pour leurs Femmes & leurs Enfans, quelque parure qui puisse les distinguer des autres. Cependant l'affection qu'ils ont pour leurs Femmes ne va pas jusqu'à les faire manger avec eux (c), à l'exception du moins des jeunes gens, qui leur accordent cette liberté dans les premieres tendresses du mariage. Dans leurs Festins, les Negres Aradas ont toujours un chien rôti, & croiroient faire très-mauvaise chere si cette piece y manquoit. Ceux qui n'en ont point, ou qui ne peuvent en dérober un, l'achètent, & donnent en échange un Porc deux fois plus gros. Les autres, surtout les Negres Créoles, & ceux-même qui descendent d'un Pere & d'une Mere Aradas, ont, au contraire, de l'aversion pour ce mets, & regardent comme une grande injure le nom de Mangeurs de chiens. Mais, ce qui paroît plus étonnant au P. Labat, c'est que les chiens de l'Isle aboient à ceux qui les mangent & les poursuivent, surtout lorsqu'ils sortent de ces Festins. Le Public est averti des jours où l'on rôtit un chien chez quelque Arada, par les cris de tous ces Animaux, qui viennent hurler autour de la Case, comme s'ils vouloient plaindre ou venger la mort de leur Compagnon.

Les Cafés des Negres François sont assez propres. Le Commandeur, qui est chargé de ce soin, doit y faire observer la symétrie & l'uniformité. Elles sont toutes de même grandeur, dans leurs trois dimensions, toutes de file;

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

Habits &
mets des Es-
claves Ne-
gres.

Police des
Negres Fran-
çois.

(c) „J'ai souvent pris plaisir, dit le P.
„Labat, à voir dîner notre Charpentier
„Negre. Sa Femme & ses Enfans étoient
„autour de lui, & le servoient avec tout
„le respect des Domestiques les mieux ins-
„truits. Si c'étoit un jour de Fête, ses
„Gendres & ses Filles ne manquoient pas
„de s'y trouver, & de lui apporter de pe-
„tits présens. Ils faisoient un cercle autour
„de lui, & l'entretenoient pendant tout le
„tems qu'il passoit à table. Lorsqu'il avoit
„fini, on lui apportoit sa pipe; & se tour-
„nant, il leur disoit d'un air grave: *allez*
„manger, vous autres. Ils lui faisoient une
„profonde révérence, & passaient dans une

„Chambre voisine, où ils mangeoient tous
„ensemble avec leur Mere. Je lui faisois
„quelquefois des reproches de sa gravité,
„& je lui citois l'exemple du Gouverneur,
„qui mangeoit tous les jours avec sa Fem-
„me: il me répondit que le Gouverneur
„n'en étoit pas plus sage; qu'il croyoit bien
„que les Blancs avoient leurs raisons; mais
„qu'ils avoient aussi les leurs, & que si l'on
„vouloit considérer combien les Femmes
„blanches étoient orgueilleuses & peu sou-
„mises à leurs Maris, on avoueroit que
„les Negres, qui tiennent toujours les leurs
„dans le respect, ont pour eux la justice &
„la raison." *Ubi sup.* p. 470.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

& suivant leur nombre, elles composent une ou plusieurs rues. Leur longueur commune est de trente piés, sur quinze de large. Si la famille n'est pas assez nombreuse pour occuper tout ce logement, on le divise en deux parties, dans le milieu de sa longueur. Les portes sont aux Pignons; & si la Maison contient deux Familles, elles répondent sur deux rues; mais pour une seule Famille, on n'y souffre qu'une Porte. Ces édifices sont couverts de têtes de Canes, de Roseaux ou de feuilles de Palmistes. Les murs sont composés de claies, qui soutiennent un torchis de terre grassé & de bouze de Vaches, sur lequel on passe une couche de chaux. Les chevrons & la couverture descendent souvent jusqu'à terre, & forment, à côté des Cafes, de petits appentis où les Porcs & la Volaille sont à couvert. On voit rarement plus d'une fenêtre à chaque Cafe; parceque les Negres sont fort sensibles au froid, qui est quelquefois piquant pendant la nuit. D'ailleurs la porte suffit pour donner du jour. La fenêtre est toujours au Pignon. Quelques-uns ont une petite Cafe, près de la grande, pour y faire leur feu & leur cuisine; mais la plupart se contentent d'une seule, où ils entretiennent du feu toute la nuit. Aussi les Cafes sont-elles toujours enfumées; & leurs Habitans contractent eux-mêmes une odeur, qu'on leur sent toujours avant qu'ils se soient lavés. Le Mari & la Femme ont chacun leur lit. Jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, les Enfans n'en occupent qu'un; mais on n'attend pas plus longtems à les séparer, parcequ'avec le penchant de la Nation pour les plaisirs des sens, il ne faut plus compter sur leur sagesse à cet âge. Les lits sont de petits enfoncemens, pratiqués dans les murs de chaque Maison. Ils consistent en deux ou trois planches, posées sur des traverses, qui sont soutenues par de petites fourches. Ces planches sont quelquefois couvertes d'une natte de Latanier, ou de côtes de Balisier, avec un billot de bois pour chevet. Les Maîtres un peu libéraux donnent, à leurs Negres, quelques grosses toiles, ou de vieilles étoffes, pour se couvrir; mais c'est un surcroît de soin pour le Commandeur, qui est obligé de les leur faire laver souvent. L'importance de les tenir propres l'oblige aussi de leur faire laver souvent leurs habits & de leur faire raser la tête. A l'égard des meubles, ils consistent en calebasses & en vaisselle de terre, avec des bancs, des tables & quelques ustensiles de bois: les plus riches ont un coffre ou deux, pour y conserver leurs hardes.

On laisse ordinairement, entre les Cafes, un espace de quinze ou vingt piés, pour remédier plus facilement aux incendies, qui ne sont que trop fréquens, & cet espace est fermé d'une palissade. Les uns y cultivent des herbes potageres, & d'autres y engraisent des Porcs. Dans les Habitations où les Maîtres en nourrissent aussi, on oblige les Negres de mettre les leurs dans le Parc du Maître, & de prendre soin des uns & des autres. Lorsqu'ils veulent vendre ce qui leur appartient, ils doivent offrir la présérence à leur Maître: mais la Loi l'oblige aussi de leur payer ce qu'il achete d'eux, au prix courant du marché. Une Ordonnance fort utile, mais dont on se plaint que l'exécution est négligée, est celle qui défend de rien acheter des Negres, s'ils ne produisent une permission de leurs Maîtres. C'est un moyen sûr de prévenir les vols, ou d'arrêter du moins ceux qui ont la

mauvaise foi d'en profiter : mais, à Saint Domingue comme en Europe, il se trouve des Marchands sans Religion & sans honneur, qui prenant tout ce qu'on leur présente à bon marché, entretiennent les Negres dans l'habitude du vol.

L'USAGE est de leur donner, à quelque distance de l'Habitation, ou proche des Bois, quelque portion de terre, pour y cultiver leur Tabac, leurs Patates, leurs Ignames, leurs choux Caraïbes, & tout ce qu'ils peuvent tirer de ce fond, avec la liberté de le vendre ou de l'employer à leur subsistance. On leur permet d'y travailler, les jours de Fête, après le Service Divin; & les autres jours, pendant le tems qu'ils peuvent retrancher à celui qui leur est accordé pour leurs repas. Il se trouve des Negres, à qui ce travail vaut annuellement plus de cent écus. Lorsqu'ils sont voisins de quelque Bourg, où ils peuvent porter leurs herbages & leurs fruits, ils croient leur sort très heureux (*d*); ils vivent dans l'abondance, eux & leur Famille, & leur attachement en augmente pour leur Maître. [L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté, ont introduit dans quelques Habitations un moyen de pourvoir à la subsistance des Negres, également destructeur pour les hommes & pour la culture. On leur accorde le samedi, ou un autre jour, pour gagner, soit en travaillant dans les habitations voisines, soit en les pillant, de quoi vivre pendant la semaine. Chaque nation Européenne a une manière de traiter ses esclaves qui lui est propre. L'Espagnol en fait les compagnons de son indolence; le Portugais, les instrumens de ses débauches; le Hollandois, les victimes de son avarice; l'Anglois, qui tire aisément des subsistances de ses possessions du continent septentrional, en est moins économe que les autres peuples. S'il ne facilite jamais le mariage en-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

(*d*) Les plus misérables ne veulent pas reconnoître qu'ils le soient. Le Pere Labat donne un exemple fort remarquable de cette vanité. J'avois, dit il, un petit Negre de quatorze à quinze ans, spirituel, sage, affectionné, mais d'une fierté que je n'ai jamais pu corriger. Une parole de mépris le désespéroit. Je lui disois quelquefois, pour l'humilier, qu'il étoit un pauvre Negre qui n'avoit pas d'esprit. Il étoit si piqué du mot de Pauvre, qu'il en murmuroit entre ses dents, lorsqu'il me croyoit fâché; & s'il jugeoit que je ne l'étois pas, il prenoit la liberté de me dire, qu'il n'y avoit que des Blancs qui fussent pauvres, qu'on ne voyoit point de Negres qui demandassent l'aumône, & qu'ils avoient trop de cœur pour cela. Sa grande joie, comme celle des autres Noirs de la maison, étoit de venir m'avertir qu'il y avoit quelque pauvre François qui demandoit la charité: cela est rare dans la Colonie, mais il arrive quelquefois qu'un Matelot, après avoir déserté, tombe malade, & qu'à la sortie de l'hôpital la force lui manque encore pour travailler.

Dès qu'il en paroïssoit un, il y avoit autant de gens pour me l'annoncer, qu'il y avoit de Domestiques dans la maison, & surtout le petit Negre, qui ne manquoit point de me venir dire, d'un air content & empressé: mon Pere, il y a, à la porte, un Pauvre Blanc qui demande l'aumône. Je feignois quelquefois de ne pas entendre, ou de ne vouloir rien donner, pour avoir le plaisir de le faire répéter. Mais, mon Pere, reprenoit-il, c'est un pauvre Blanc; si vous ne lui voulez rien donner, je vais lui donner quelque chose de mon bien; moi qui suis un pauvre Negre: Dieu merci, on ne voit point de Negre qui demande l'aumône. Quand je lui avois donné ce que je voulois envoyer au Pauvre, il ne manquoit pas de lui dire, en le lui présentant: tenez, pauvre Blanc; voilà ce que mon Maître vous envoie: & lorsqu'il croyoit que je le pouvois entendre, il le rappelloit, pour lui donner quelque chose de son bien, afin d'avoir le plaisir de l'appeller encore pauvre Blanc. *Ubi sup.* p. 483.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

tre ses Noirs, il reçoit avec bonté comme un présent de la nature, les enfans issus de liaisons plus libres, & n'exige guere des peres & des meres un travail ou un tribut au dessus de leurs forces. Les esclaves sont à ses yeux des êtres purement physiques, qu'il ne faut user ni détruire sans nécessité; mais jamais il ne se familiarise avec eux, jamais il ne leur sourit, jamais il ne leur parle. On diroit qu'il craint de leur laisser soupçonner que la nature ait pu mettre entre eux & lui quelque trait de ressemblance. Aussi en est-il haï. Le François, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains une sorte de moralité; & ces malheureux, touchés de l'honneur de se voir traités comme des créatures presque intelligentes, paroissent oublier qu'un maître impatient de faire fortune, outre presque toujours la mesure de leurs travaux & les laisse manquer souvent de subsistance.

LES opinions mêmes des Européens influent sur le sort des Negres de l'Amérique. Les Protestans, qui n'ont pas l'esprit de prosélytisme, les laissent vivre dans le Mahoméanisme, ou dans l'Idolâtrie où ils sont nés, sous prétexte qu'il seroit indigne de tenir *ses freres en Christ* dans la servitude. Les Catholiques se croient obligés de leur donner quelques instructions, de les baptiser; mais leur charité ne s'étend pas plus loin que les cérémonies d'un baptême, nul & vain pour des hommes qui ne craignent pas les peines d'un enfer, auquel ils sont, disent-ils, accoutumés dès cette vie.]

IL est rare que les Esclaves Negres soient chauffés, c'est-à-dire qu'ils aient des bas & des souliers. A la réserve de ceux qui servent de Laquais aux Habitans de la premiere distinction, tous vont ordinairement nus pieds. Leurs habits journaliers ne consistent qu'en des Caleçons & une Casaque. Mais lorsqu'ils s'habillent, aux jours de Fêtes, les Hommes ont une belle chemise, avec des caleçons étroits, de toile blanche, sur lesquels ils portent une *Candale*, d'une toile de couleur, ou d'une étoffe légère. Ce qu'on nomme *Candale* est une espece de juppe, très large, qui ne va pas jusqu'aux genoux, & dont le haut, plissé par une ceinture, a deux fentes sur les hanches, qui se ferment avec des rubans. Ils portent, sur la chemise, un petit Pourpoint sans basques, qui laisse trois doigts de vuide entre lui & la *Candale*, pour faire bouffer plus librement la chemise. Ceux qui sont assez riches pour se procurer des boutons d'argent, ou garnis de quelques pierres de couleur, en mettent aux poignets & au cou de leur chemise. La plupart n'y mettent que des rubans. Ils ont rarement des cravates & des justaucorps. Dans cette parure, lorsqu'ils ont la tête couverte d'un chapeau, on vante leur bonne mine, d'autant plus qu'ils sont ordinairement fort bien faits. Avant le mariage, ils portent deux pendans d'oreilles, comme les Femmes; ensuite ils n'en portent plus qu'un seul. Les Habitans, qui se donnent des Laquais en forme, leur font faire des *Candales* & des Pourpoints, avec des galons & de la couleur de leur livrée: ils leur font porter un Turban, au lieu de Chapeau, des pendans d'oreilles, & un carcan d'argent avec leurs armes.

LES Négresses, dans leur habillement de cérémonie, portent ordinairement deux juppes. Celle de dessous est de couleur, & celle de dessus, presque toujours de toile blanche, de Coton ou de Mouffeline. Elles ont un

Cor-

Corset blanc, à petites basques, ou de la couleur de leur juppé de dessous, avec une échelle de rubans; des pendans d'oreilles d'or ou d'argent, des bagues, des brasséllets, & des colliers de petite raffade à plusieurs tours, ou de perles fausses, avec une croix d'or ou d'argent. Le col de leur chemise, les manches & les fausses-manches, sont garnies de dentelle, & leur coëffure est d'une toile très-blanche & très-fine, relevée aussi de quelques dentelles. Cependant on ne voit cet air de propreté, qu'aux Negres & aux Negresses qui se mettent en état, par leur travail, d'acheter ces ornemens à leurs frats; car, à l'exception des Laquais & des Femmes-de-Chambre de cet ordre, il n'y a point de Maître qui fasse l'inutile dépense de parer une troupe d'Esclaves.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.

Les Européens se trompent, lorsqu'ils s'imaginent qu'aux Iles on fait consister la beauté des Negres dans la difformité de leur visage, particulièrement dans de grossés levres, avec un nez écrasé. Si ce goût est celui de l'Europe, il regne si peu dans les Colonies, qu'on y veut, au contraire, des traits bien réguliers. Les Espagnols y apportent surtout une extrême attention, & ne regardent point à cinquante Piastras de plus, pour se procurer une belle Negresse. Avec la régularité des traits, on veut qu'elles aient la taille belle, la peau fine & d'un noir luisant. Jamais il n'y a de mal-propreté à leur reprocher, lorsqu'elles sont proche d'une Riviere. Les Negres de Senegal, de Gambia, du Cap verd, d'Angola & de Congo sont d'un plus beau noir que ceux de Mina, de Juda, d'Issigny, d'Arda, & des autres parties de la Côte. Cependant leur teint change, dès qu'ils sont malades, & devient alors couleur de bistre ou même de cuivre.

Ils sont d'une patience admirable dans leurs maladies. Rarement on les entend crier ou se plaindre, au milieu des plus rudes opérations. Ce n'est pas insensibilité, car ils ont la chair très délicate & le sentiment fort vif; c'est un fond de grandeur d'ame & d'intrépidité, qui leur fait mépriser la douleur, les dangers & la mort même. Le P. Labat rend témoignage qu'il en a vu rompre vifs & tourmenter plusieurs, sans leur entendre jeter le moindre cri. On en brûla un, dit-il, qui, loin d'en paroître ému, demanda un bout de tabac allumé lorsqu'il fut attaché au Bucher, & fumoit encore, tandis que ses jambes étoient crevées par la violence du feu. „ Un „ jour, ajoute le même Voyageur, deux Negres ayant été condamnés, l'un „ au Gibet, l'autre à recevoir le fouet de la main du Bourreau, le Confes- „ seur se méprit, & confessa celui qui ne devoit pas mourir. On ne re- „ connut l'erreur, qu'au moment que l'Exécuteur alloit le jeter au vent. „ On le fit descendre, l'autre fut confessé: & quoiqu'il ne s'attendit qu'au „ fouet, il monta l'échelle avec autant d'indifférence que le premier étoit „ descendu, comme si l'un ou l'autre sort ne l'eût pas touché (e).” C'est à ce mépris naturel de la mort, qu'on attribue leur bravoure. On a déjà remarqué que ceux de Mina tombent souvent dans une mélancolie noire, qui les porte à s'ôter volontairement la vie. Ils se pendent, ou se coupent la gorge, au moindre sujet, le plus souvent pour faire peine à leurs maî-

(e) *Ubi supra*, pp. 490 & 491.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILLE
DE S. DO.
MINGUE.

tres. [L'esprit de vengeance fournit à d'autres des ressources plus destructives encore. Instruits dès l'enfance dans l'art des poisons qui naissent, pour ainsi dire, sous leurs mains, ils les employent à faire périr les bœufs, les chevaux, les mulets, les compagnons de leur esclavage, tous les êtres qui servent à l'exploitation des terres de leur oppresseur. Pour écarter loin d'eux tous les soupçons, ils essayent leurs cruautés sur leurs femmes, leurs enfans, leurs maîtresses, sur tout ce qu'ils ont de plus cher. Ils goûtent dans ce projet affreux de désespoir le double plaisir de délivrer leur espèce d'un joug plus horrible que la mort, & de laisser leur tyran dans un état de misère qui le rapproche de leur état. La crainte des supplices ne les arrête point. Il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir; & d'ailleurs ils sont bien assurés de tenir le secret de leurs crimes à l'épreuve des tortures. Par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, mais communes à tous les peuples éclairés ou sauvages, on voit les Negres allier à leur poltronnerie naturelle, une fermeté inébranlable. La même organisation qui les soumet à la servitude, par la paresse de l'esprit & le relâchement des fibres, leur donne une vigueur, un courage inouis pour un effort extraordinaire: lâches toute leur vie, héros dans un moment. On a vu l'un de ces malheureux se couper le poignet d'un coup de hache, plutôt que de racheter sa liberté par le vil ministère de bourreau. Ils mettent d'autant moins de prix à la vie, qu'ils font] dans l'opinion qu'après leur mort ils retourneront dans leur Pays. Un Anglois (f), établi dans l'île de Saint Christophe, employa un stratagème fort heureux pour sauver les siens. Comme il les traitoit avec la rigueur ordinaire à sa Nation, ils se pendoient les uns après les autres, & cette fureur augmentoit de jour en jour. Enfin il fut averti, par un de ses Engagés, que tous ses Negres avoient pris la résolution de s'enfuir dans un Bois voisin, & de s'y pendre tous, pour retourner ensemble dans leur Patrie. Il conçut que les précautions & les châtimens n'étant pouvant différer que de quelques jours l'exécution de leur dessein, il falloit un remède qui eût quelque rapport à la maladie de leur imagination. Après avoir communiqué son projet à ses Engagés, il leur fit charger, sur des charettes, des Chaudières à Sucre & tout l'attirail de sa Fabrique, avec ordre de le suivre; & s'étant fait conduire dans le Bois, lorsqu'on eut vu prendre ce chemin à ses Negres, il les y trouva, qui dispoient leurs cordes pour se pendre. Il s'approcha d'eux, une corde à la main, & leur dit de ne rien craindre; qu'ayant appris le dessein où ils étoient de retourner en Afrique, il vouloit les y accompagner, parcequ'il y avoit acheté une grande Habitation, où il étoit résolu d'établir une Sucrerie, à laquelle ils seroient beaucoup plus propres que des Negres qu'on n'avoit jamais exercés à ce travail; mais qu'alors, ne craignant plus qu'ils pussent s'enfuir, il les feroit travailler jour & nuit, sans leur accorder le repos ordinaire du Dimanche; que, par ses ordres, on avoit déjà repris dans leur Pays ceux qui s'étoient pendus les premiers; & qu'il les y faisoit travailler les uns aux pieds. La vue des charettes, qui arriverent aussitôt, ayant confirmé cet

(f) Le Major Crisps.

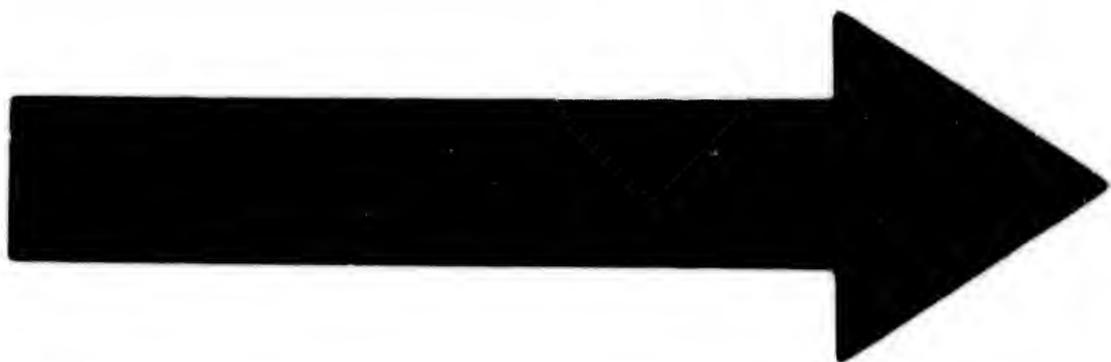
étrange langage, les Negres ne douterent plus des intentions de leur Maître, surtout, lorsque les pressant de se pendre, il feignit d'attendre qu'ils eussent fini leur opération pour hâter la sienne & partir avec eux. Il avoit même choisi son arbre, & sa corde y étoit attachée. Alors ils tinrent entr'eux un nouveau Conseil. La misère de leurs Compagnons, & la crainte d'être encore plus malheureux, leur fit abandonner leur résolution. Ils vinrent se jeter aux pieds de leur Maître, pour le supplier de rappeler les autres, & lui promettre qu'aucun d'eux ne penseroit plus à retourner dans leur Pays. Il se fit presser longtems; mais enfin, ses Engagés & les Domestiques blancs s'étant jetés à genoux aussi, pour lui demander la même grace, l'accommodement se fit, à condition que s'il apprenoit qu'un seul Negre se fût pendu, il seroit pendre le lendemain tous les autres, pour aller travailler à la Sucrierie de Guinée. Ils le promirent avec serment. Le serment des Negres se fait en prenant un peu de terre, qu'ils se mettent sur la langue, après avoir levé les yeux & les mains au ciel, & frappé leur poitrine. Cette cérémonie, qu'ils expliquent eux-mêmes, signifie qu'ils prient Dieu de les réduire en poussière, comme la terre qu'ils ont sur la langue, s'ils manquent à leur promesse, ou s'ils altèrent la vérité. Un autre Habitant (g) s'avisa de faire couper la tête & les mains à tous les Negres qui s'étoient pendus, & de les tenir enfermées sous la clé dans une cage de fer, suspendue dans sa cour. L'opinion des Negres étant que leurs Morts viennent prendre leurs corps pendant la nuit & les emportent avec eux dans leur Pays, il leur disoit qu'ils étoient libres de se pendre lorsqu'il leur plairoit; mais qu'il auroit le plaisir de les rendre pour toujours misérables, puisque se trouvant sans tête & sans mains dans leur Pays, ils seroient incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger & de travailler. Ils rirent d'abord de cette idée: & rien ne pouvoit leur persuader que les Morts ne trouvaient pas bientôt le moyen de reprendre leurs têtes & leurs mains; mais lorsqu'ils les virent constamment dans le même lieu, ils jugerent enfin que leur Maître étoit plus puissant qu'ils ne se l'étoient imaginé, & la crainte du même malheur leur fit perdre l'envie de se pendre.

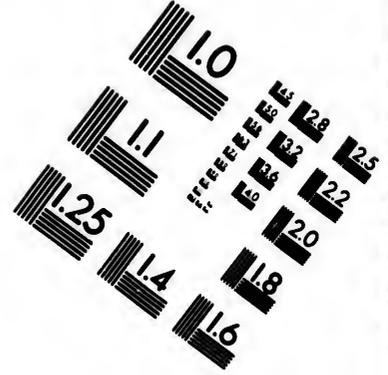
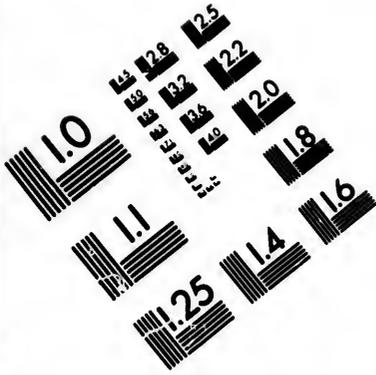
LE P. Labat, qu'on donne pour garant de ces deux faits, ajoute que si ces remèdes paroissent bizarres, ils ne laissent pas d'être proportionnés à la portée d'esprit des Negres & de convenir à leurs préventions: mais de quantité d'autres exemples, qui prouvent leur dégradation au-dessous de l'espèce humaine, & qui semblent justifier par conséquent la rigueur avec laquelle on les traite, il n'y en a point de plus étrange que la disposition où le même Voyageur les représente, à l'égard du Christianisme qu'ils paroissent embrasser (h).

(g) M. Boriau.

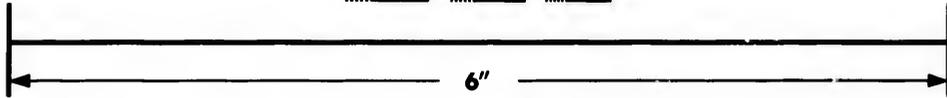
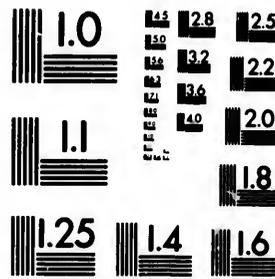
(h) Il est vrai, dit-il, qu'ils se convertissent aisément, lorsqu'ils sont hors de leur Pays; & qu'ils persévèrent dans le Christianisme, tant qu'ils le voient pratiquer à leurs yeux, & qu'ils ne voient pas de sûreté à s'en écarter: mais il est vrai aussi que que dès que ces motifs ne les

retiennent plus, ils ne songent non plus aux promesses de leur Baptême, que si tout cela ne s'étoit passé qu'en songe. S'ils retournoient dans leur Pays, ils se dépouilleroient aussi facilement du nom de Chrétien, que de l'habit dont ils se trouveroient revêtus. Tom. IV. p. 436.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

E5 128
E6 132
E8 122
18

11
1.0
E5 12
E6 13

**ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.**

[AVANT que de finir l'article de St. Domingue, nous croyons que les Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver une notice succinte des maladies qui sont à redouter dans cette partie du nouveau monde. Nous tirerons la plupart de nos observations de l'histoire des maladies de St. Domingue par M. Poupée Desportes. Nous parlerons d'abord de celles des Européens & nous passerons ensuite à celles des Negres.

Tous ceux qui vont à St. Domingue, doivent s'attendre à y essuyer une maladie dangereuse. Le changement de climat produit une révolution universelle, qui semble être nécessaire pour s'y naturaliser.

La Saison qui paroît la plus favorable pour venir dans la Colonie, est le commencement de l'hiver ou de l'automne. Ceux qui y viennent au printems & en été, étant très-échauffés par la navigation & par la qualité des alimens dont on usé dans les navires, sont plus exposés à tomber malades en arrivant & à de fâcheux symptômes, que ceux qui ont le bonheur d'être quelque tems dans l'île sans être malades.

On a une preuve bien convaincante des différens effets que la différence des passions est capable de produire dans les maladies, quand on fait attention à l'heureuse terminaison qui arrive à celles des Matelots & des Freres de la Coste, dont malgré la négligence que l'on a à leur égard, il en périt beaucoup moins que des autres, soit nouveaux venus, soit habitans du pays. C'est qu'ils ignorent la conséquence de leur maladie; c'est qu'ils n'ont point d'inquiétude & qu'ils ne s'occupent que du plaisir de retourner bientôt dans leur patrie; au lieu que tous les autres qui viennent pour rester dans la Colonie, instruits de l'assaut qu'il faut soutenir, tremblent en mettant pied à terre, & ne voyant point apparence à faire la fortune dont ils s'étoient flattés en partant, tombent dans une mélancolie, qui devient la principale cause de leur mort.

Pour prévenir les effets des constitutions, il faut vivre frugalement; & pour peu qu'on ressent des signes de plénitude, comme diminution ou perte d'appétit, pesanteur, envie de vomir, engourdissement, lassitude, surtout dans les jambes, avoir recours à la diete, aux bouillons ou puîssances émollientes & laxatives, à quelques saignées & purgations.

Il faut éviter avec attention d'être mouillé; car un grand nombre sont saisis de maladies pour avoir été surpris de la pluie. C'est ce qui arrive surtout à quantité de Matelots, exposés à essuyer des orages en allant faire du bois, ou en travaillant au chargement des Navires. Il arrive néanmoins que plusieurs qui prennent ces précautions, & malgré les préservatifs qu'ils emploient, sont quelque tems chancelans, & ne sortent de cet état que par une maladie; ce qui arrive surtout à ceux qui n'ont pas été depuis longtems malades. Les incrustations, les embarras qui se sont formés dans les vaisseaux capillaires, sont si forts & si profonds, qu'il faut une secousse générale, des efforts redoublés du mouvement ou de l'action de la nature, pour les détacher, les déraciner & les détruire. C'est ce qu'elle ne peut opérer sans les crises, & ce qu'elle opere toujours par le moyen des crises, qui sont seules capables de produire cet effet.

Les Negres étant constitués pour habiter sous la zone torride, y suppor-

tent mieux le travail que les Blancs, & y sont moins sujets aux maladies. La plupart du tems elles ne viennent que des excès qu'on commet à leur égard par rapport au travail, ou du peu de soin que l'on a de veiller à leur subsistance.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

LEUR sang est d'une qualité si propre à la production des vers, qu'ils en meurent quelquefois subitement. Ils en sont surtout attaqués dans les saisons humides, qui succèdent à un tems chaud & sec. On en a ouvert qu'on soupçonnoit avoir été empoisonnés, & on n'a trouvé d'autre cause de mort que des paquets de vers entortillés dans l'estomac & les intestins.

Ils sont sujets aussi à une espece de ver rond, qui se forme entre cuir & chair, de la grosseur d'une des grosses cordes de basse de viole & de la longueur de plus d'une aune. Ce ver se fait jour au-dehors par un petit dépôt qu'on ouvre, & lorsqu'on l'a rencontré, on le tourne autour d'un petit bois, jusqu'à ce qu'on sente de la résistance; manœuvre qu'il faut répéter tous les jours, mais avec précaution, jusqu'à ce qu'il soit entièrement extrait. Il y a des Negres à qui on en a tiré plus de cinquante.

LES fluxions de poitrine, les sievres doubles-tierces bilieuses, les vermineuses, le flux de ventre, la dysenterie, sont les maladies aiguës auxquelles les Negres sont plus sujets. Les obstructions, squirres & abcès du foie, du mesentere, du poumon, la diarrhée lientérique, l'hydropisie, les dartres & la pulmonie, sont les maladies chroniques les plus ordinaires. Mais le mal vénérien semble leur être en quelque sorte naturel. Le scorbut n'est commun que parmi ceux qui arrivent. Les chaînes, les prisons, les mauvaises nourritures & la mal-propreté des navires y peuvent donner lieu. Ils en sont d'ailleurs rarement attaqués quand ils sont une fois rétablis, ce qu'on attribue au travail continuel.

LES maladies qui sont plus particulieres aux Negres, sont la cachexie ou mal d'estomac, le pian & le spasme. Les premiers symptômes de la cachexie sont une peau & un teint olivâtres. Leur langue blanchit, un sommeil insupportable les appesantit, ils sont languissans, incapables du moindre exercice. C'est un anéantissement, un affaïssement total de la machine. On est si découragé dans cet état, qu'on se laisse assommer plutôt que de marcher. Le dégoût des alimens doux & sains, est accompagné d'une espece de passion pour tout ce qui est salé & épicé. Les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge: peu échappent. La plupart finissent par être étouffés, après avoir souffert & dépéri pendant plusieurs mois.

L'ÉPAISSISSEMENT du sang, qui paroît être la source de ces maux, peut venir de plusieurs causes. Une des principales est sans doute le chagrin qui doit s'emparer de ces hommes, qu'on arrache violemment à leur patrie, qui se voient garottés comme des criminels, qui se trouvent tout d'un coup sur mer pendant deux mois ou six semaines, qui, du sein d'une famille chérie, passent sous la verge d'un peuple inconnu, dont ils attendent les plus affreux supplices. Une nourriture nouvelle pour eux, peu agréable en elle-même, les dégoûte dans la traversée. A leur arrivée dans les Iles, les alimens qu'on leur distribue ne sont ni bons ni suffisans. Pour comble de malheur, plusieurs d'entre eux ont contracté en Afrique l'habitude de man-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DO-
MINGUE.

ger d'une certaine terre qui leur plaïoit & ne les incommodoit pas : ils en cherchent qui lui reffemble ; & le hafard a placé à leurs pieds une forte de tuf d'un rouge jaunâtre, qui acheve de ruïner leur estomac.

Le Pian, qui est la seconde maladie particuliere aux Negres, se manifeste par des gales seches, dures, calleuses, circulaires, quelquefois couvertes par la peau, mais le plus souvent ulcérées & comme saupoudrées d'une farine blanchâtre qui tire sur le jaune. On a voulu confondre le pian avec le mal vénérien, parce que le même remede leur convient. Cette opinion, quoiqu'assez générale, est moins fondée qu'elle ne le paroît au premier coup d'œil.

Tous les Negres venus de Guinée, ou nés aux Iles, hommes & femmes, ont le pian une fois en leur vie : c'est une gourme qu'ils sont obligés de jeter ; mais il est sans exemple qu'aucun d'eux en ait été attaqué de nouveau lorsqu'il en avoit été guéri radicalement. Les Européens ne prennent jamais ou presque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, & on peut dire journalier, qu'ils ont avec les Nègresses. Celles-ci nourrissent les enfans blancs, sans que leurs nourrissons en soient jamais atteints. Les gales seches sont donc plutôt des symptômes de laderrie que du mal vénérien, & doivent être attribuées au tempérament, à la qualité de l'air, & aux alimens très-grossiers & glutineux des Negres.

La troisieme maladie qui ataque les Negres, est le Spasme, dont les effets sont terribles. Un prompt & subit roidissement, saisit les malades dans tout le corps, ou dans une partie considérable, & ils deviennent immobiles comme des statues. La violente contraction des muscles des parties antérieures ou des postérieures, & souvent des deux ensemble, leur ôte la faculté de manger & d'avalier. Le plus grand nombre est d'abord pris par les mâchoires & le cou, ce qui leur fait retirer les muscles des lèvres & du visage d'une maniere fort hideuse, & qui imite le ris canin. Les yeux sont étincelans, le visage enflammé ; ils grincent des dents, & leur voix rauque & profonde reffemble à ces voix qui sortent de quelque caverne & qu'on appelle voix sépulcrales. Il est rare qu'ils aient de la fièvre, & quand elle survient, elle est salutaire.

Plus le Spasme ataque les parties antérieures, surtout le haut de la poitrine, ou les muscles de la gorge, plus il est dangereux & presque toujours mortel.

Il fait perdre aux Colons un nombre considérable de Négrillons, & les ataque les huit ou dix premiers jours de leur naissance : ces enfans sont toujours pris par la mâchoire inférieure ; ce qui a fait donner à leur égard à cette maladie le nom de mal de mâchoire. Les enfans des Blancs y sont rarement sujets. La mal-propreté & l'abondante fumée qu'il y a toujours dans les maisons des Negres, aussi bien que la fraîcheur de la nuit, peuvent contribuer beaucoup à cela, surtout dans les Habitations marécageuses. Ces maisons étant faites de palissages ou de clissages, & le feu venant à s'étendre pendant la nuit, cela occasionne une fraîcheur, dont l'alternative trop subite avec la chaleur peut produire sur les enfans une telle révolution.

UNE autre maladie non moins sérieuse que celles dont nous venons de

parler, & dont les Européens sont presque les seules victimes, est celle connue sous le nom de Maladie de Siam, qui doit être regardée comme une fièvre pûtride, maligne & pestilentielle. On a ignoré pendant longtems les funestes effets de cette maladie dans les Iles. La régularité avec laquelle elle se reproduit, semble indiquer qu'il faut chercher la cause dans la constitution de l'air. Le premier événement qui l'a fait remarquer, a été la relâche à la Martinique d'une nombreuse Escadre qui venoit de Siam, & dont l'équipage, pendant son séjour dans cette Colonie, fut affligé d'une fièvre maligne ou pestilentielle, qui fit périr un grand nombre de matelots.

Il faut donc distinguer dans la maladie de Siam deux tems principaux: le premier, est celui de la fièvre; le second est celui de la métastase de la maladie, dans laquelle celui qui en est attaqué, guérit ou succombe. Dans le premier le malade souffre de violens maux de tête & de reins, avec vomissement ou envie de vomir; & la fièvre dure quatre à cinq jours sans relâche. Alors la fièvre cesse tout d'un coup. Il n'y a dans quelques-uns d'autre apparence de crise qu'un commencement de jaunisse, mais dans les autres, outre la jaunisse, survient l'éruption du pourpre, une hémorragie, le flux de ventre & le vomissement. Les malades ne se plaignent alors d'aucune douleur, & à l'accablement près paroissent jouir d'une grande tranquillité. La plupart de ceux qui meurent de cette maladie, ne passent point le septième jour. Plus les tempéramens sont robustes, plus ils ont à craindre. On observe aussi que les gens riches en couleur & replets périssent presque tous, pendant que ceux qui sont délicats guérissent plus facilement.

Telle est la notice succincte, mais exacte, des maladies de St. Domingue, dont l'histoire a été peu connue jusqu'au moment où M. Desportes s'en est occupé. On sentira aisément que notre plan ne comportoit pas plus de détails. Il suffira de savoir quelles sont les principales maladies contre lesquelles il faut se prémunir, surtout si l'on se souvient que de toutes les causes qui peuvent altérer la santé, on n'en peut guère compter qui concourent plus généralement à St. Domingue avec l'intempérie de l'air, que les passions de l'ame.]

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'ILE
DE S. DOMINGUE.



... de la poi-
esque tou-
& les at-
sont tou-
ard à cette
t rarement
ns les mai-
contribuer
es maisons
ndre pen-
rop subite
venons de

... de la poi-
esque tou-
& les at-
sont tou-
ard à cette
t rarement
ns les mai-
contribuer
es maisons
ndre pen-
rop subite
venons de

C H A P I T R E II.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

Voyages & Etablifsemens aux Iles de l'Amérique Septentrionale, dans la Mer du Nord.

ON ne répétera point à quelle occasion les François & les Anglois s'établirent en 1625 dans l'Île de Saint Christophe, ni comment l'imprudente jalousie des Espagnols, qui les en chassèrent en 1630, servit à faire naître cette redoutable espece de Corsaires, qui, sous les noms de Flibustiers & de Boucaniers, furent longtems le fléau de la Monarchie d'Espagne. Mais c'est de ce point qu'il faut partir, pour voir peupler successivement un grand nombre d'Îles, qui avoient été négligées depuis la première découverte. Les principales mêmes, où les Espagnols s'étoient établis, telles que l'Espagnole ou Saint Domingue, dont on vient d'achever la Description, Cuba, la Jamaïque & Porto-ricco, éprouverent des révolutions, qui firent changer de Maîtres à quelques-unes; & celles, qui sont demeurées au pouvoir de l'Espagne, ne furent point à couvert d'une grande variété de changemens. Commençons par leurs noms généraux, qu'elles tirent de leurs rapports entr'elles & des bornes de leur situation.

ON distingue ordinairement les Iles de la Mer du Nord en quatre Assemblages ou quatre Corps, qu'on nomme les Antilles, les Bermudes, les Iles de Terre-Neuve & les Açores. Ces dernières, qui appartiennent au Portugal, & qui n'en sont éloignées que d'environ deux cens cinquante lieues, ont paru dans nos Descriptions précédentes (a), par la seule raison qu'il étoit impossible de suivre les Portugais dans leurs courses, sans faire connoître des lieux de passage où leurs Vaisseaux relâchent continuellement. C'est donc aux trois autres Corps que cet article est donné; & l'ordre, qu'on va suivre, sera celui dans lequel on vient de les nommer.

Voyages & Etablifsemens aux Antilles.

INTRODUC-
TION.

ON donne aujourd'hui le nom d'Antilles à cette grande quantité d'Îles qui forment entr'elles une espece de cercle au-devant des Iles du Golfe de Mexique, & qui furent découvertes en 1492 par Christophe Colomb. Elles prirent d'abord le nom d'Îles Caraïbes, de celui de leurs premiers Habitans; mais ensuite elles furent divisées en grandes & petites Antilles; & ces dernières le furent encore en Iles de *Barlovento*, ou sur le vent, & de *Sotavento*, ou sous le vent (b). Comme il n'est pas question ici de leur ancien état, qui se trouve assez éclairci dans l'Histoire des premières découvertes,

(a) Voyez le Tome II. de ce Recueil.

(b) L'usage François est *Iles du vent*, & *Iles au vent*.

tes; observons, pour le dessein où nous sommes d'y suivre les Voyageurs & d'en donner la Description d'après eux, qu'elles sont peuplées, à présent, de six Nations différentes; de Caraïbes, ou d'Originaires du Pays, d'Espagnols, de François, d'Anglois, de Hollandois, & de Danois. Cette idée générale nous conduit d'abord à donner leurs noms particuliers, avec celui de leurs Possesseurs actuels. Les Caraïbes possèdent seuls la *Dominique*, *Saint Vincent*, & *Beke* ou *Bekia*, qui font partie des Iles de Barlovento; ou sur le vent. Les Espagnols sont maîtres des *Lucayes*, les plus Septentrionales de toutes les Antilles, de *Cuba*, de *Saint Dominique*, de *Porto-ricco* ou *Portoric*, & comme on l'a vu, d'une partie de *Saint Domingue*, dans les grandes Antilles; ils possèdent aussi la *Trinité*, *Sainte Marguerite*, & *Cubagua*, ou l'Île des Perles, sous le vent. Les François, avec une partie de *Saint Domingue* dans les grandes Antilles, ont sur le vent, *Sainte Croix*, *Santos* ou *les Saints*, *Saint Barthelemy*, la *Guadeloupe*, la *Desirade*, la *Martinique*, *Marie-Galande*, *Sainte Lucie*, la *Grenade*, & une partie de *Saint-Martin*. Les Anglois occupent la *Jamaïque* dans les grandes Antilles; & sur le vent, *Anguifola*, ou l'*Anguille*, *Barbados* ou la *Barbade*, la *Barbude*, *Antigoa*, *Tabago*, *Montserrat*, *Nevis* & *Saint Christophe*. Les Hollandois possèdent *Buen-aire*, *Curacao*, & *Oruba*, sous le vent; *Saba*, *Saint Eustache* & une partie de *Saint Martin*, sur le vent. Les Danois ont, sur le vent, la petite Ile de *Saint Thomas*; une des *Vierges*, situées au Nord-Est de *Portoric*.

On voit que les grandes Antilles se réduisent proprement à quatre (c), qui sont *Cuba*, *Saint Domingue*, *Porto-ricco* & la *Jamaïque*; & quelques-uns les comptent même au nombre des Antilles sur le vent, parcequ'elles sont à l'opposite de celles de *Sottavento*.

[Nous allons commencer par retracer sommairement la description du climat; du sol des Antilles. Nous le faisons avec d'autant plus de confiance, qu'on trouvera ici beaucoup de détails & de particularités qui avoient échappé. La direction des Antilles, en commençant par *Tabago*, est à peu de chose près, Nord & Nord-Nord-Ouest. Cette direction se continue de l'une à l'autre en formant une ligne arrondie vers le Nord-Ouest, & se termine à *Antigoa*. Ici la ligne se courbe tout d'un coup & se prolongeant en ligne droite à l'Ouest, au Nord-Ouest, rencontre successivement *Porto-Ricco*, *St. Domingue*, *Cuba*, connues sous le nom d'Iles sous le vent. Ces Iles sont séparées par des canaux de différentes largeurs. Quelques-uns ont six lieues, d'autres quinze ou vingt, mais dans tous on trouve le fond à cent, cent vingt, cent cinquante brasses. Il y a même entre la *Grenade* & *St. Vincent* un petit Archipel de trente lieues, où quelquefois le fond n'est pas à dix brasses.

La direction des montagnes dont les Antilles sont couvertes, suit celles que ces Iles gardent entr'elles. Cette direction est si régulière qu'à ne considérer que les sommets, sans avoir égard à leurs bases, ou les jugeroit une

(c) Elles ont autour d'elles plusieurs petites Iles, toutes situées, comme elles, sous la zone torride.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

Nature du
sol.

chaîne de montagnes dépendantes du Continent, dont la Martinique seroit le promontoire le plus au Nord-Ouest.

LES sources d'eau qui aux Iles du vent se précipitent des montagnes, ont toutes leur cours dans la partie occidentale de ces Iles.

LE sol des Antilles est en général une couche d'argille ou de tuf plus ou moins épaisse, sur un noyau de pierre ou de roc vif. Ce tuf & cette argille ont différentes qualités plus propres les unes que les autres à la végétation. Là où l'argille, moins humide & plus friable, se mêle avec les feuilles & les débris des plantes, il se forme une couche de terre plus épaisse que celle qu'on trouve sur des argilles grasses. Le tuf a aussi ses propriétés suivant ses différentes qualités. Là où il est moins dur, moins compacte, moins poreux, de petites parties se détachent en forme de caillons toujours altérés, mais conservant une fraîcheur utile aux plantes. C'est ce qu'on appelle en Amérique un sol de pierre-ponce.

LORSQUE les Européens aborderent aux Antilles, ils les trouverent couvertes de grands arbres, liés, pour ainsi dire, les uns aux autres par des plantes rampantes, qui s'élevant comme du Lierre, embrassoient toutes les branches & les déroboient à la vue. Cette espece parasite croissoit en telle abondance qu'on ne pouvoit pénétrer dans les bois sans la couper. On lui donna le nom de Liane, analogue à sa flexibilité. Ces forêts, aussi anciennes que le monde, avoient plusieurs générations d'arbres, qui par une singulière prédilection de la nature étoient d'une grande élévation, très-droits, sans excrescence ni défautosité. La chute annuelle des feuilles, leur décomposition, la destruction des troncs pourris par le tems, formoient sur la surface de la terre un sédiment gras, qui, après le défrichement, opéroit une végétation prodigieuse dans les nouvelles plantations qu'on substituoit à ces arbres.

DANS quelque terrain qu'ils eussent poussé, leurs racines avoient tout au plus deux pieds de profondeur, & communément beaucoup moins; mais elles s'étendoient en superficie à proportion du poids qu'elles avoient à soutenir. L'extrême sécheresse de la terre, où les pluies les plus abondantes ne pénètrent jamais bien avant, parce que le soleil les repompe en peu de tems, & des rosées continuelles qui humectent sa surface, leur donnoient une direction horizontale, au lieu de la perpendiculaire que les racines prennent ordinairement en d'autres climats.

LES arbres, qui croissoient au sommet des montagnes & dans ces endroits escarpés, étoient très-durs. Ils avoient l'écorce lisse & collée sur le bois. Le Courbari, l'Acajou, le Machelinier, le Barata, le Bois de fer & plusieurs autres, se laissoient à peine entamer par l'instrument le plus tranchant: pour les abattre ou pour les déraciner, il falloit les brûler; lorsqu'ils étoient tombés, la scie ou la hache les façonnoient au gré de l'ouvrier. Le plus singulier de ces arbres étoit l'Acoma, qui, mis en terre, se pétrifia. On regardoit comme le plus utile le Gommier, dont le tronc, de cinq pieds de diametre sur une fleche de quarante-cinq à cinquante, servoit à former des canots d'une seule piece.

LES Vallées, toujours fertilisées aux dépens des montagnes, étoient ren-

plles de bois mous. Au pied de ces arbres, croissoient indistinctement les plantes que la terre libérale produisoit pour la nourriture des Naturels du pays. Celles d'un usage plus universel étoient le Couch-Chouch, l'Igname, le Choux Caraïbe & la Patate. C'étoient des especes de Pommes de terre, nées à la racine des plantes qui rampoient, mais qui forçoient tous les obstacles dont elles sembloient devoir être étouffées. Les racines de ces plantes n'étoient jamais mal-saines, mais insipides sans préparation; elles avoient peu de goût même cuites, à moins qu'on ne les assaisonnât avec du piment. Quand elles étoient mêlées avec du Gingembre & avec le fruit acide d'une plante assez semblable à notre Oseille, elles donnoient une liqueur forte, qui étoit une boisson extraite de plantes sauvages. Ils n'y employoient d'autre art que de les faire fermenter quelques jours dans de l'eau commune, aux rayons d'un soleil brûlant.

OUTRE les racines, les Iles offroient à leurs habitans des fruits extrêmement variés. On y en trouvoit qui ne s'éloignoient pas infiniment de nos pommes, de nos cerises, de nos abricots, & nous n'avons rien dans nos climats qui puisse nous donner l'idée de la plupart des fruits des Antilles. Le plus utile étoit la Banane. Elle avoit la forme, la grosseur, la couleur de nos concombres; un goût approchant de celui de nos poires, & croissoit dans des lieux frais, sur une fleche molle, spongieuse & haute d'environ sept pieds. Cette fleche périssoit avec la maturité de son fruit; mais avant qu'elle tombât, on voyoit sortir de sa souche un rejetton qui, un an après, donnoit son fruit; périssoit à son tour, & se régénéroit successivement de la même maniere.

UNE singularité qui mérite d'être observée, c'est que tandis que la plante vorace que nous avons appelée Liane, embrassoit tous les arbres stériles, elle s'éloignoit de ceux qui portoient du fruit, quoique confusément mêlés avec les premiers. Il sembloit que la nature lui eût ordonné de respecter ce qu'elle destinoit à la nourriture des hommes.

Les Iles n'avoient pas été traitées aussi favorablement en plantes potageres qu'en racines & en fruits: le Pourpier & le Cresson formoient en ce genre toutes leurs richesses.

Les autres nourritures y étoient fort bornées. Il n'y avoit point de Volailles domestiques. Les Quadrupedes, tous bons à manger, se réduisoient à cinq especes, dont la plus grosse ne surpassoit pas nos Lapins. Les Oiseaux, plus brillans & moins variés que dans nos climats, n'avoient guere d'autre mérite que leur parure: peu d'entr'eux rendoient de ces sons touchans qui charment les oreilles; tous, ou presque tous, extrêmement maigres, avoient fort peu de goût. Le Poisson y étoit à peu près aussi commun que dans les autres mers; mais il y étoit ordinairement moins sain & moins délicat.

IL n'y a que deux saisons aux Iles: celle de la sécheresse, & celle de la pluie; & l'on y seroit constamment exposé aux dangers & aux incommodités d'un climat brûlant, tel qu'on doit l'attendre naturellement sous la zone torride, si la pluie ne le tempéroit. Là où rien ne fait obstacle au vent d'Est, il chasse les nuées à mesure qu'elles se forment, & les oblige

Climat.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

d'aller crever dans les bois ou sur les montagnes. Mais quand les Orages sont trop violens, ou que les vents variables, & passagers, du Sud & de l'Ouest, viennent troubler l'empire du vent d'Est, alors il pleut. Dans les autres positions des Antilles, où ce vent ne domine pas, les pluies sont si communes & si abondantes, surtout durant l'hiver, qui dure depuis la mi-Juillet jusqu'à la moitié d'Octobre, qu'elles donnent autant d'eau dans une semaine qu'il en tombe dans nos climats dans l'espace d'un an. Au lieu de ces pluies douces & agréables dont on jouit quelquefois en Europe, ce sont des torrens, dont on prendroit le bruit pour celui de la grêle, si elle n'étoit, pour ainsi dire, inconnue sous un ciel brûlant.

A la vérité ces pluies rafraîchissent l'air; mais elles causent une humidité dont les suites sont également incommodes & funestes, en attaquant tous les comestibles. La viande s'y conserve au plus vingt-quatre heures. Les fruits se pourrissent, soit qu'on les cueille mûrs ou avant la maturité. Le pain doit être fait en biscuit, pour ne pas moisir. Les vins ordinaires s'aigrissent en fort peu de tems. Le fer se rouille du matin au soir. Ce n'est qu'avec des précautions continuelles qu'on conserve les semences, jusqu'à ce que la saison de les confier à la terre soit arrivée. Dans les premiers tems qui suivirent la Découverte des Antilles, le bled qu'on y portoit pour ceux qui ne pouvoient pas s'accoutumer à la nourriture des anciens habitans du pays, se gâtoit si vite, qu'il fallut l'envoyer avec ses épis. Un négociant imagina quelque chose de mieux, ce fut de purger parfaitement la farine du son qui contribue à sa fermentation. Il la fit blutter, en mit la fleur la plus pure dans des tonneaux bien faits, & la comprima couche par couche avec des pilons de fer, de manière qu'elle formoit un corps dur, presque impénétrable à l'air; usage adopté généralement dans la suite, & dont est résulté un très grand avantage pour les Antilles.

Phénomènes
ordinaires
dans les Iles.

QUELQUES fâcheux que soient ces effets naturels de la pluie, elle en occasionne de plus redoutables encore; ce sont des tremblemens de terre assez fréquens & quelquefois terribles dans les Iles, qui ordinairement se font sentir dans le cours ou vers la fin de la saison pluvieuse & dans les tems des grandes marées. Parmi les assauts que les eaux ne cessent de lui livrer, il en est un connu aux Antilles sous le nom de *Raz de marée*. On le voit infailliblement une, deux ou trois fois, depuis Juillet jusqu'en Octobre, & c'est sur les Côtes occidentales, parce qu'il vient après les vents d'Ouest ou du Sud. Les vagues qui, de loin, paroissent s'avancer tranquillement jusqu'à la portée de quatre ou cinq cens pas, s'élevent tout-à-coup près du rivage, comme si elles étoient pressées par une force supérieure, & crevent avec une violence extrême. Les Vaisseaux qui se trouvent alors sur la Côte, ou dans les rades foraines, ne pouvant ni gagner le large, ni se soutenir sur leurs ancres, vont se briser contre terre, sans aucun espoir de salut pour les infortunés matelots qui ont vu approcher pendant plusieurs heures cette mort inévitable.

Ce qu'on n'a pas moins à redouter, ce sont les Ouragans, qui souvent sont accompagnés d'éclairs, de tonnerre, quelquefois de tremblemens de terre & toujours des circonstances les plus terribles, les plus destructives que

les vents puissent ressembler. Tout-à-coup au jour vif & brillant de la zone torride, succede une nuit universelle & profonde; à la parure d'un printemps éternel, la nudité des plus tristes hivers. Des arbres, aussi anciens que le monde, sont déracinés & disparaissent. Les plus solides édifices n'offrent en un moment que des décombres. Où l'œil se plaisoit à regarder des Côreaux riches & verdoyans, on ne voit plus que des plantations bouleversées & des cavernes hideuses. Des malheureux, dépouillés de tout, pleurent sur des cadavres, ou cherchent leurs parens sous des ruines. Le bruit des eaux, des bois, de la foudre & des vents qui tombent & se brisent contre les rochers ébranlés & fracassés, les cris & les hurlemens des hommes & des animaux, péle-mêle emportés dans un tourbillon de sable, de pierre & de débris, tout semble annoncer les dernieres convulsions de la Nature.

Les premiers habitans des Antilles croyoient avoir de sûrs pronostics de ce phénomène effrayant. Lorsqu'il doit arriver, disoient-ils, l'air est trouble, le soleil rouge, & cependant le tems est calme, & le sommet des montagnes clair. On entend sous terre, ou dans les citernes, un bruit sourd, comme s'il y avoit des vents enfermés. Le Disque des étoiles semble obscurci d'une vapeur qui les fait paroître plus grands. Le Ciel est, au Nord-Ouest, d'un sombre menaçant. La Mer rend une odeur forte & se souleve au milieu du calme. Le Vent tourne subitement de l'Est à l'Ouest, & souffle avec violence par des reprises qui durent deux heures chaque fois.

TELS sont les phénomènes destructeurs, au prix desquels la Nature fait acheter les richesses du nouveau monde.]

IL ne nous reste à parler avec détail que de la Jamaïque, dont la Description ne s'est pas trouvée aussi nécessairement mêlée que celle des trois premières, dans le cours de divers autres articles. Mais il seroit impossible de traiter des Antilles en général, sans nommer souvent les quatre grandes, & sans rappeler du moins l'attention du Lecteur à quelques-uns des évènements qu'on a déjà racontés.

IL ne doit point avoir oublié qu'après la destruction de la double Colonie de Saint Christophe, en 1630, les François & les Anglois dont elle avoit été composée, ne tarderent point à la rétablir. Ils s'étoient répandus dans plusieurs Iles voisines, où ne trouvant point les avantages qu'ils avoient perdus, ceux qui ne leur préférèrent point la vie libre de la Flibuste cherchèrent le moyen de retourner à leurs Habitations. Warner rentra dans les siennes avec quelques Anglois; & quantité de François, animés par d'Enambuc, leur Gouverneur, reprirent aussi possession de leur ancien terrain. Un travail ardent répara bientôt toutes les pertes. Le Tabac croissoit dans une abondance, qui rendit le Commerce florissant. On manquoit d'Ouvriers; mais d'Enambuc & Warner permirent aux principaux Habitans d'aller faire des recrues en Europe. Il leur en vint de nombreuses, avec des secours qui les mirent en état d'étendre leurs Colonies. Les Anglois furent les premiers qui entreprirent de peupler Montserrat, Antigua & la Barbade, à peu près dans le même tems que les Hollandois s'établirent dans l'Ile de Saint Eustache & dans celle de Saba. D'Enambuc vit à regret que par la

Premiers
Etablissmens
dans plusieurs
Iles.

1631.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

1635.

lenteur de ses Associés de France à féconder ses desseins, on se laissoit enlever des Iles, sur lesquelles on auroit pu s'attribuer les mêmes droits. Dans l'impuissance de remédier au passé, il jeta les yeux sur la Guadeloupe, & ses mesures étoient déjà prises, lorsqu'il fut prévenu par l'Olive, un des Chefs de sa Colonie. Cet audacieux personnage, ayant fait le Voyage de France sous divers prétextes, s'étoit associé avec quelques Marchands de Dieppe, pour établir une Colonie à la Guadeloupe, sous la Commission d'une Compagnie des Iles d'Amérique. L'Olive & du Pleffis, Chefs de ces Marchands, furent déclarés Gouverneurs des Iles, avec une égale autorité. Ils y arrivèrent le 8 de Juin 1635, à la tête de cinq cens Hommes, qui furent attaqués, à leur arrivée, de la famine & de diverses autres maladies. [La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs; leurs vivres avoient été si mal choisis qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée; & on en avoit embarqué si peu qu'il n'en restât plus au bout de deux mois. La Métropole n'en envoyoit pas: St. Christophe en refusa, soit par disette, soit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la Colonie que dans les Sauvages; mais le superflu d'un peuple, qui cultivant peu n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller, & les hostilités commencèrent le 6 Janvier 1636.

1636.

LES Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantages de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirèrent à la Grande Terre, ou dans les Iles voisines. C'est de-là que les plus furieux repassant dans l'Île d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoisonnées, ils assommoient à coups de massue tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit ils brûloient les cases & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

UNE famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les Colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe; à manger leurs propres excréments, & à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détestèrent la main qui avoit brisé leurs fers; tous maudissoient leur existence, & ils expierent ainsi le crime de leur invasion. Ils s'étoient malheureusement placés dans la plus ingrate partie de l'Île, & ce ne fut pas leur seule imprudence. Du Pleffis, saisi de douleur, à la vue des malheurs de la Colonie, mourut le septieme jour. On lui donna un caractère aimable, avec une prudence qui manquoit à son Collegue. Les hauteurs de l'Olive, qui demeura seul Gouverneur, & l'ardeur de son tempéramment, ayant rendu la guerre plus vive entre les François & les Caraïbes, faillirent de ruiner cette Colonie naissante. Il chassa ces farouches Insulaires; mais étant passés à la Dominique, dont ils mirent les Habitans dans leurs intérêts, ils revinrent plus forts qu'ils n'étoient partis. Cette guerre dura quatre ans. La Colo-

nie, toujours à la veille de sa ruine, se voyoit encore plus menacée de périr par le décri où elle étoit tombée: mais l'Olive perdit la vue, & fut remplacé par Aubert, que la Compagnie lui donna pour successeur. La sagesse de ce nouveau Gouverneur sauva les François, en faisant régner dans leurs Habitations une paix qui ranima le Commerce & qui leur apporta l'abondance.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

PENDANT que la Guadeloupe se peuploit, d'Enambuc, à qui elle venoit d'échapper, tourna ses vues sur la Martinique, s'y rendit lui-même, en prit possession, & l'ayant peuplée à ses propres frais, s'en acquit la propriété. [Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer sa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la misère, qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis longtems dans son Gouvernement de St. Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue, habiles à défricher la terre, à former des habitations, abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle Colonie.

Ce premier Etablissement se fit sans trouble. Les Naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnerent aux François la partie de l'Ile qui regarde au Couchant & au Midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il associa les Sauvages des Iles voisines à sa politique. Tous ensemble, ils fondirent sur un mauvais Fort, qu'à tout événement on avoit construit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils se replierent, en laissant sept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers sur la place. Cet échec les fit disparaître pour longtems; & ils ne revinrent qu'avec des présens & des discours pleins de repentir. On les accueillit amicalement, & la réconciliation fut scellée de quelques pots d'eau-de-vie, qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles jusqu'à cette époque. La crainte d'être surpris, obligeoit les Colons de trois Habitations à se réunir toutes les nuits dans celle du milieu, qu'on tenoit toujours en état de défense. C'est-là qu'ils dormoient sans inquiétude, sous la garde de leurs chiens & d'une sentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec son fusil & deux pistolets à sa ceinture. Ces précautions cessèrent, lorsque les deux nations se furent rapprochées; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance; abusa si fort de sa supériorité, pour étendre ses usurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les Sauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaste, se trouvant chaque jour plus resserrés, eurent recours à la ruse, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes; ils épioient les François, qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup; & sans lui donner le tems de recharger ils fondoient sur lui brusquement & l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu avant qu'on eût su comment. Dès qu'on en fut instruit, on

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

marcha contre les agresseurs, on les battit; on brûla leurs carrels; on massacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoitre.

LES François devenus par cette retraite seuls possesseurs de l'île entière, occuperent tranquillement les postes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La première étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique: on les appelloit Habitans. Le Gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à son tour; & de contribuer à proportion de leurs moyens aux dépenses qu'exigeoient l'utilité & la sûreté communes. A leurs ordres étoit une foule de libertins, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, sous le nom d'*Engagés*. C'étoit une espèce d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré les Engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient servis.]

D'ENAMBUC avoit laissé à la Martinique *Du Pont* pour son Lieutenant, & pour premier Capitaine *La Vallée*. Ensuite, étant mort à Saint Christophe, il laissa tous ses biens, avec ses droits sur la Martinique, à *du Parquet*, son neveu, frere d'un autre Officier du même nom, qui s'étoit signalé contre les Espagnols dans leur descente. D'Enambuc eut pour successeur au Gouvernement de Saint Christophe, *du Halde*, son Lieutenant, que la Compagnie nomma Gouverneur en Chef. Mais bientôt, du Halde étant passé en France, le Cardinal de Richelieu, qui commençoit à regarder les Îles comme un objet fort intéressant, voulut leur donner pour Général un homme dont la naissance, le courage & l'habileté répondissent à ses vues. Il fit tomber son choix sur *Longvilliers de Porney*, Bailly & Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur d'Oisemont & de Coulours & Chef-d'Escadre. Louis XIII le fit Gouverneur & Lieutenant-Général des Îles de l'Amérique (d). Il partit de Dieppe, le 15 Janvier 1639, & s'étant rendu à la Martinique dans un mois de navigation, il visita successivement la Guadeloupe & Saint Christophe, où il reçut de tous les François le serment de fidélité.

1639.

A son arrivée, l'île de Saint Christophe prit une nouvelle face. Il fit bâtir des Eglises dans plusieurs Quartiers. Il pourvut, avec décence, à l'entretien des Ecclésiastiques. Il régla l'Administration & la Justice. Il reforma les désordres, trop communs chez un Peuple ramassé de différentes Provinces. Il établit dans son Île une excellente Police, & ne se rendit pas moins aimable aux Etrangers qu'aux François. Enfin, lorsqu'il eut rendu cette Colonie une des plus belles des Antilles, il tourna ses soins à s'étendre dans les Îles de Saint Barthelemy, de Saint Martin & de Sainte Croix.

LA dernière de ces trois Îles est située entre Saint Christophe & Portoric, mais beaucoup plus près de Portoric. En peu de tems, elle avoit changé plusieurs fois de Maîtres. Les Anglois & les Hollandois, après en avoir disputé la possession pendant quelques années, étoient enfin convenus

(d) Ses Lettres sont du mois de Septembre 1638.

de la partager. Mais, en 1649, les premiers s'apercevant du petit nombre de leurs Rivaux, les forcerent d'y renoncer entièrement. Cependant ils n'en jouirent pas longtems. Les Espagnols de Portoric y firent une descente, brûlerent les Habitans, massacrèrent ceux qui entreprirent de leur résister, & firent transporter le reste à la Barbade, avec leurs femmes & leur bagage: ils s'arrêtèrent quelque tems dans l'île. Lorsqu'ils alloient remettre à la voile, ils virent arriver un Navire Hollandois de Saint Eustache, où sur la premiere nouvelle de l'entreprise des Espagnols, on s'étoit persuadé trop imprudemment qu'ils avoient fait une prompte retraite. Ce Vaisseau fut pris sans la moindre résistance; & les Espagnols se préparoient à conduire leurs Prisonniers à Portoric, lorsqu'il arriva deux Vaisseaux François, remplis de Soldats & de munitions. Le Commandeur de Poincy les envoyoit, pour déposséder les Espagnols, & prendre possession de l'île au nom de la France. Les Hollandois furent mis en liberté; & les Espagnols aimèrent mieux se soumettre à la loi qui leur fut imposée de s'embarquer & de partir sur le champ, que risquer un combat contre des Ennemis dont ils n'avoient pas prévu l'arrivée. Leur retraite ayant laissé l'île au pouvoir des François, *Auger* y fut envoyé, avec le titre de Gouverneur, & forma bientôt une Colonie florissante. Il y mourut, regretté des Habitans.

La mort du Cardinal de Richelieu, la foiblesse du Gouvernement pendant la Minorité de Louis XIV, les Guerres Civiles, & d'autres raisons, disposerent la Compagnie des Iles à s'accommoder de son droit avec ceux qui proposerent de l'acheter. Du Parquet, que d'Enambuc, son Oncle, avoit placé à la Martinique, avoit commencé à s'établir aux Iles de la Grenade & de Sainte Lucie (e). Il acheta les droits & les prétentions de la Compagnie sur ces trois Iles. *Houel*, Gouverneur de la Guadeloupe, traita de même pour celles de Mari-Galande (f), de la Desfrade & des Saints. Les deux dernieres ne passoient point encore pour conquises, non plus que Sainte Lucie; mais on les fit insérer dans les Traités, de peur qu'il ne prît envie à quelque autre de s'en emparer. D'ailleurs, plusieurs Iles, qui étoient autrefois habitées, sont aujourd'hui désertes, telles que Sainte Croix, qui

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
1649.

(e) Ou Sainte *Alouise*. C'est ainsi que les Mariniers François expriment la prononciation Espagnole de *Santa Lucia*.

(f) Mari-Galande fut enlevée à ses habitans naturels en 1648. Les François, que la violence y avoit établis, y furent longtems inquiétés par les Sauvages des Iles voisines; mais ils sont enfin possesseurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette Ile, moins grande qu'elle n'est fertile, cultive 21 Sucreries, 7000 ples de Cacaoyer, 562,700 de Café, 4,621,700 de Cotonnier.

La Desfrade, que la mer semble avoir détachée de la Guadeloupe & qu'elle en sépare par un canal assez étroit, est une espèce de Rocher, où l'on ne peut cultiver

que du coton. On ignore en quel tems précisément elle a commencé à être habitée. On sait seulement que ce petit Etablissement est assez moderne.

Les Saints, éloignés de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites Iles, qui avec un Ilot forment un triangle & un assez bon Port. Trente François qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire, qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de faire des citernes. On y retourna en 1652, & l'on y établit des cultures durables, qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café & quatre-vingt-dix milliers de coton. R. d. E.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

1650.

après avoir été peuplée d'Anglois, de Hollandois & successivement de François pendant l'administration du Commandeur de Poincy, est enfin sans Habitans. Sainte Lucie, que les Anglois comptent parmi leurs possessions, parce qu'en 1650 ils y commencerent une Colonie, qui ne subsiste point, n'est pas moins déserte. La Desirade, les Saints & la Dominique, sont aussi sans Habitans François.

1651.

PENDANT que la Compagnie des Iles sembloit portée à se défaire de ses possessions, le Commandeur de Poincy acheta d'elle, en 1651, au nom de l'Ordre de Malte, la propriété de Saint Christophe, de Saint Barthelemi, de Saint Martin & de Sainte Croix: ce Traité fut ratifié, deux ans après, par des Lettres Patentes du Roi, qui ne se réserva que la souveraineté de tout ce qui étoit compris dans la cession de la Compagnie, avec l'hommage d'une Couronne d'or de mille écus, que l'Ambassadeur de l'Ordre devoit présenter à chaque mutation de Roi. Les trois Iles, ainsi sorties des mains de la Compagnie, appartinrent à l'Ordre de Malte & à divers Particuliers, jusqu'en 1664.

DANS cet intervalle, il se forma une autre Compagnie, sous le titre de France Equinoxiale; nom qu'on donnoit alors à la Guiane, que les François appelloient Cayenne. [Cette Ile annonce sa grandeur par ses bornes mêmes. Baignée à l'Orient de l'Océan; au Nord de l'Orenoque; au-Midi de l'Amazone; au Couchant du Rio-Negro, qui joint ces deux fleuves; les plus grands de l'Amérique Méridionale, la Guiane, sous cet aspect, est comme une Ile qui a deux cens lieues au moins du Nord au Sud, & plus de trois cens de l'Est à l'Ouest.

LES peuples qui étoient dans ce grand espace si heureusement circonscrit, avant l'arrivée des Européens, étoient divisés en plusieurs Nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avoient pas eu d'autres mœurs que celles des Sauvages du Continent Méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, se distinguoient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrepidité, de lumieres que personne, & montrer ces qualités par des épreuves sensibles & publiques.

L'HOMME qui se destinoit à marcher le premier devant eux, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il soutenoit d'abord des jeûnes longs & vigoureux. On lui faisoit porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passoit la plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il restoit exposé un tems considérable à des piqûres vives & sanglantes. S'il monroit dans toutes ces situations une force de corps & d'âme à l'épreuve des dangers, ou des fléaux, où la nature expose la vie des Sauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrétoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander à des hommes, il se déroboit sous d'épais feuillages. La Nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poste qu'il fuyoit. Chacun des assistans lui mettoit le pied sur la tête, pour lui faire connoître

qu'étant tiré de la poussière par ses égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de sa place. C'étoit la cérémonie de son couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tombaient à ses pieds, & la Nation obéissoit à ses loix, ou plutôt à ses exemples.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

TELS étoient ces habitans de la Guiane, quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Americ Vespuce & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce Voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux.

Un bruit s'étoit répandu, sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit, dans l'intérieur de la Guiane un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richesses immenses, en Or & en Pierrieres, plus de Mines & de Trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvés. Cette fable n'enflammoit pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols, elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

CET enthousiasme saisit particulièrement Walter Raleig, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caractères singuliers. Il avoit une passion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat, une réputation qui éclipsait les plus grands noms, plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siècle; quelque chose de romanesque dans les sentimens & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595 au voyage de la Guiane; mais il la quitta, sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre, une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage imposant, pour s'occuper d'une Contrée qui avoit tant de célébrité. Longtems auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun avec la vivacité qui leur est particuliere. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs espérances du côté de l'Orenoque, ils cherchoient à réaliser les leurs sur l'Amazone. L'inutilité de leurs courses les détermina à se fixer enfin dans l'Île de Cayenne en 1635.

CETTE vaste Contrée n'appartenoit pas toute entiere à cette Puissance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois, en s'établissant au Nord, & les Portugais au Midi, l'avoient resserrée entre la riviere de Marony & celle de Vincent-Pinçon. Plusieurs Traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'Île de Cayenne, l'étendue qui les sépare n'a pas moins de cent lieues de Côtes. La navigation y est fort difficile, à cause de la rapidité des courans, & continuellement embarrassée par des Ilots, par des bancs de sable & de vase durcie, par des mangliers fort resserrés, qui avancent jusqu'à deux ou trois lieues dans la mer. Il n'y a point de Port: on trouve peu d'endroits où les vaisseaux puissent aborder, & les chaloupes les plus légères y rencontrent souvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuses rivieres qui arrosent ce Continent, ne sont pas plus praticables. Leur lit est barré de distance en distance par des rochers énormes, qui ne permettent point de les remonter. La Côte, bas-

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

se presque partout, est inondée en grande partie dans les hautes marées. Le Sud de Cayenne n'offre dans l'espace de vingt lieues qu'un cloaque, qui, deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle Lune, est desséché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui est au Nord, est régulièrement couverte d'eau pendant six mois, & dès-lors ne sauroit avoir qu'une fertilité précaire. On y voit périr la Canne de sucre à la première portée; ce qui doit multiplier les travaux sans augmenter les productions. Cette partie est d'ailleurs extrêmement mal-saine. Un vent d'Est y pousse régulièrement toutes les vapeurs malignes, que lardeur du soleil fait sortir des terres marécageuses de la Côte du Sud. Il n'en est pas de même du côté de la Côte qui est inondée en grande partie dans les hautes marées; ces déluges, qui suspendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs assez supportables, sans donner au climat une influence aussi maligne qu'on pourroit le présumer. On ne peut former que des conjectures vagues sur la population des terres éloignées de la mer. Celle des Côtes peut être de neuf ou dix mille hommes, divisés en plusieurs Nations, dont les *Galibis* sont la plus puissante. Des Missionnaires sont parvenus, à force de soins & de constance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les réconcilier avec les François, contre lesquels ils avoient des préjugés de haine très redoutables, & ce n'étoit pas sans fondement. Les premiers Aventuriers qui fréquentèrent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient, sur un sol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'esclavage, & qu'ils vendoient aux Colons des Antilles.]

ON a vu (g) que *Poncet de Bretigny* avoit déjà tenté un Etablissement dans cette Région méridionale, mais avec si peu de succès qu'il lui en avoit coûté la vie. L'Abbé de *Marivaux*, Docteur de Sorbonne, *Roiville*, Gentilhomme de Normandie, & la *Boulaie*, Intendant général de la Marine, se promirent plus de bonheur, &, quoique poussés par des motifs fort différens, s'unirent pour la même entreprise. Le zèle de la conversion des Américains étoit l'unique motif de *Marivaux*; *Roiville*, s'il en faut croire ce qu'on a publié depuis, avoit en vue de se faire une espece de Souveraineté dans ce Pays; & la *Boulaie* ne pensoit qu'à faire fleurir le Commerce & la Marine de France, dont il avoit la direction sous le Duc de Vendôme. Cette Compagnie, à laquelle s'associerent plusieurs autres personnes d'une fortune & d'un rang distingués, obtint des Lettres Patentes vers la fin de 1651; & le 18 de Mai de l'année suivante, on vit embarquer à Paris, devant le Jardin des Tuileries, cinq à six cens Hommes engagés à son service, pour descendre la Seine jusqu'à Rouen, dans de grands Bateaux. Mais le succès fut malheureux dès l'embarquement. *Marivaux*, qui avoit été l'ame de l'entreprise, & qui devoit se rendre à Cayenne, en qualité de Directeur Général, tomba dans la Rivière en donnant ses ordres, & se noya devant la Porte de la Conférence. *Roiville*, Général de la Flotte, fut poignardé, le 18 de Juillet, dans une sédition qui s'éleva sur la route. Ensuite, quelques

(g) Voyez les Tomes précédens.

jeunes gens conspirèrent la mort de tous leurs Chefs, dont l'autorité les embarrassoit. Trois des complices furent arrêtés, & le plus coupable paya de sa tête un si noir dessein: les deux autres furent dégradés dans des Iles désertes; & l'on remarqua que de tous ceux qui avoient eu part au meurtre du Général, il n'y en eût aucun qui ne périt d'une mort funeste. La Colonie même se sentit de cette malédiction; & dès le mois de Décembre de l'année suivante, il ne resta plus, de cette Compagnie Françoisé, que les cadavres de quatre ou cinq cens Hommes, morts de maladie, ou par les armes des Sauvages. Le Gouverneur se sauva, dans une Barque, chez les Anglois, qui étoient alors maîtres de Surinam.

Ce fut vers ce tems que la Jamaïque, anciennement découverte & conquise par les Espagnols, passa au pouvoir de l'Angleterre, avec le secours des Flibustiers François, qui n'épargnoient rien alors pour établir leur propre Nation dans l'île Espagnole.

[En 1663 il se forma une nouvelle Compagnie, sous la direction de la Barre, Maître des Requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fonds. Les secours du Ministère la mirent en état de chasser les Hollandois, qui s'y étoient établis sous la conduite de Spranger, lorsqu'elle avoit été évacuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande Compagnie, qui réunissoit les possessions & les privilèges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du Gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les Colonies. Elle fut prise en 1667 par les Anglois, en 1676 par les Hollandois; mais depuis elle n'a pas été même attaquée.]

Cet Etablissement tant de fois bouleversé, respiroit à peine, lorsque quelques Flibustiers, qui venoient chargés des dépouilles de la Mer du Sud, s'y fixerent; & ce qui étoit plus important, se déterminèrent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens, lorsque Ducasse, qui avoit la réputation d'un habile Marin, leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveilla; les nouveaux Colons redevinrent Corsaires, & leur exemple entraîna presque tous les habitans. L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque; & les autres, faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La Colonie ne s'est jamais relevée de cette perte: bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guiane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

CETTE Ile, qui n'est séparée du Continent que par les eaux de deux rivières, peut avoir seize lieues de circuit par une conformation que la nature donne rarement aux Iles, & qui la rend peu habitable, élevée sur les côtes & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guere praticables que par de grands détours: jusqu'à ce qu'on ait desséché les terres submergées & que des digues bien placées les aient mises à l'abri des inondations, il n'y aura que les monticules qui soient susceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un sol excellent, mais il est communément sec, sablonneux & bientôt épuisé. Le seul Bourg qui est dans la Colonie, est défendu par un chemin-couvert, un lar-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

1655.

1663.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

1664.

ge fossé, un très-bon rempart de terre & par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute, appelée *le Fort*, où quarante hommes pourroient encore capituler après la prise de la place. On n'arrive au port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent seules introduire les vaisseaux à travers les roches & les écueils dont il est bordé & parsemé.]

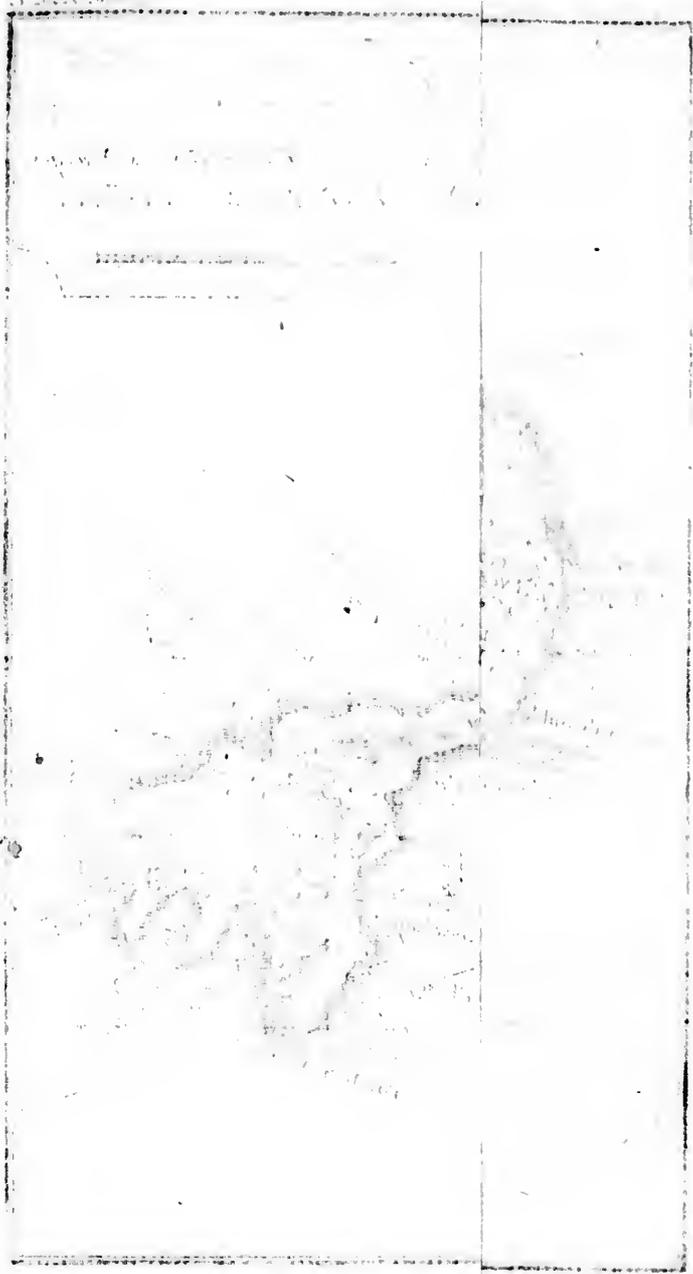
Dès l'année 1664, on vit naître une Compagnie Royale des Indes Occidentales, pour remédier à divers désordres, dont on crut avoir trouvé la source dans les intérêts particuliers. Quoique la France eût étendu sa domination, elle en retiroit peu d'avantages. Les Compagnies particulières n'encourageoient que foiblement leurs Colonies, & ces Etablissements faisoient plus de Commerce avec les Etrangers qu'avec les François. Si quelques Vaisseaux de la Nation y alloient chercher des Marchandises, ils les trouvoient souvent enlevées par les Hollandois, qui les avoient prévenus. On pensa donc à former une seule Compagnie, assez puissante pour fournir à toutes ces Colonies, avec une intention d'autant plus égale, qu'elles lui appartiennoient toutes. Les Iles Françaises furent rachetées des Propriétaires à qui elles avoient été vendues. L'Ordre de Malthe & tous les Particuliers furent remboursés. On traita même pour la Nouvelle France (*h*). En un mot, toutes les Concessions furent révoquées, & les Lettres Patentes expédiées le 11 Juillet 1664. Par ces Lettres (*i*), le Roi accordoit à la nouvelle Compagnie, en toute propriété, Justice & Seigneurie, le Canada, les Antilles, l'Acadie, les Iles de Terre-Neuve, l'Isle de Cayenne, & les Pays du Continent de l'Amérique Méridionale, depuis l'Orenoque jusqu'à l'Amazoné, avec le pouvoir d'y faire seul le Commerce pendant quarante ans, aussi bien qu'au Sénégal, aux Côtes de Guinée & autres lieux d'Afrique. A ces avantages, il ajouta la remise de la moitié des droits, pour les Marchandises qui viendroient de ces Contrées, l'autorité de nommer des Gouverneurs & tous les Officiers de guerre & de Justice, même les Prêtres & les Curés; enfin, le droit de déclarer la guerre & de faire la paix: S. M. ne se réservant que la foi & l'hommage lige, avec une Couronne d'or du poids de trente marcs, à chaque mutation de règne.

Les fonds, pour soutenir une dépense si considérable, furent proportionnés à l'importance de l'Entreprise. En moins de six mois, la Compagnie équipa plus de quarante-cinq Vaisseaux, avec lesquels elle prit possession de tous les lieux compris dans ses Lettres, pour y établir solidement son Commerce. Cependant elle ne subsista guere qu'environ neuf ans. En 1674 le Roi prit la résolution d'acquiescer pour lui-même, & de réunir à son Domaine, toutes les Terres, Iles & Possessions qu'il lui avoit cédées. Cette révocation ne fut pas tout-à-fait causée par l'impuissance où la Compagnie étoit de se soutenir. Quoiqu'elle eût fait de grandes pertes pendant la guerre contre les Anglois, jusqu'à s'être vue obligée d'emprunter plus d'un million, & d'aliéner son droit exclusif pour le Commerce des Côtes d'Afri-

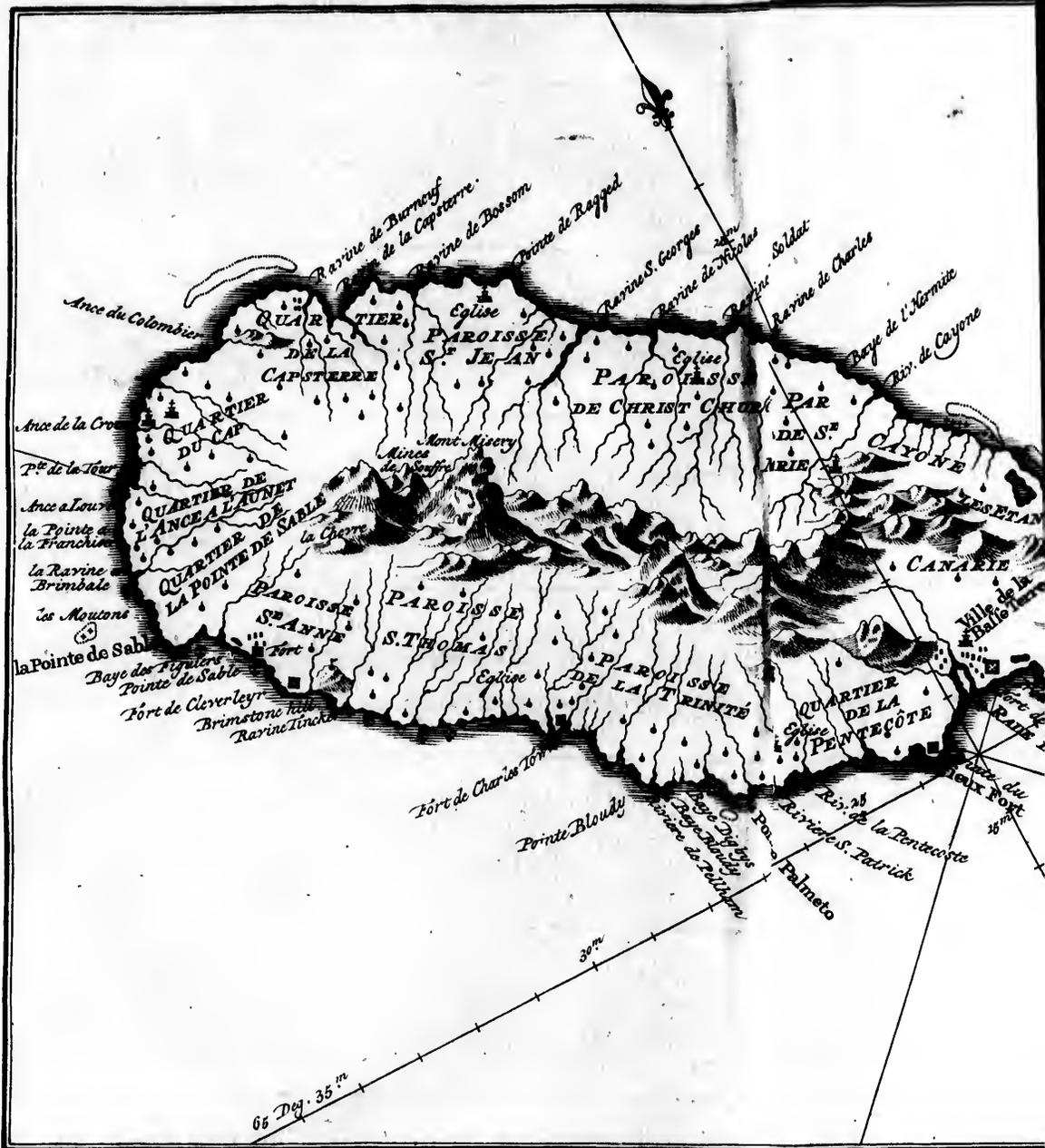
(h) Voyez, ci-dessus, l'Etablissement des François dans la Nouvelle France.

(i) *Ibidem*.

milieu de
 appelée. Le
 prise de la
 ces marées
 ueils dont
 andes. Oest
 trouvé la
 ndu sa do-
 lieres n'en-
 s faisoient
 si quelques
 s les trou-
 venus. On
 n fournir à
 elles lui ag-
 Propriété
 les Particu-
 es. (h). En
 res Patentes
 cordoit à la
 le Canada,
 nne, & les
 ques jusqu'à
 ant quarante
 lieux d'Afri-
 ts, pour les
 nommer des
 les Prêtres
 paix: S. M.
 onne d'or du
 proportion-
 Compagnie
 possession de
 son Com-
 En 1674
 à son Do-
 lées. Cette
 Compagnie
 tant la guer-
 us d'un mil-
 côtes d'Afri-



France.

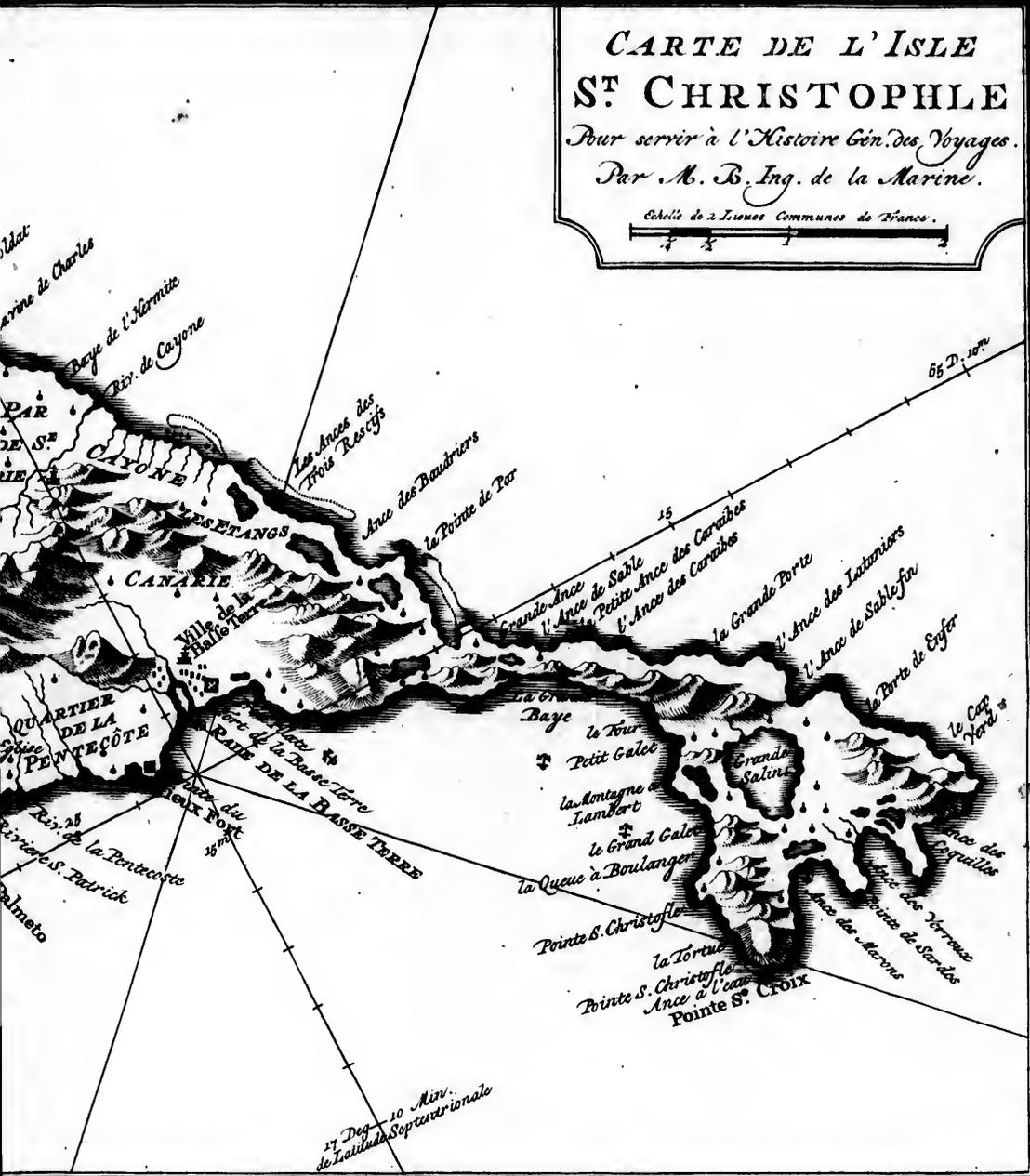


N. v. Diverses vues. Anecd. 1775.

CARTE DE L'ISLE ST CHRISTOPHE

Pour servir à l'Histoire Gén. des Voyages.
Par M. B. Ing. de la Marine.

Echelle de 2 Lignes Communes de France.



L. V. de la Roche, Ing. de la Marine, 1775.



I
 te
 fu
 les
 m
 nc
 va
 di
 Y
 le
 an
 la
 en
 rou
 au
 C
 tot
 Te
 fet
 fon
 qui
 Les
 les
 mlt
 pre
 & p
 le P
 Bico

que, il lui restoit de puissantes ressources; mais comme le principal but de son Etablissement avoit été de faire rentrer dans les mains des François le Commerce des Indes Occidentales, que les Hollandois s'étoient insensiblement approprié, elle paroïsoit moins nécessaire depuis que cette vue se trouvoit fort bien remplie. Les Négocians François, à qui la Compagnie avoit souvent accordé des permissions pour trafiquer aux Antilles & au Canada, y avoient pris tant de goût, & s'étoient rendus cette navigation si familière, qu'on ne devoit plus craindre de les voir supplantés par les Etrangers.

Nous allons représenter successivement toutes ces Iles, dans l'ordre des Etablissmens dont on vient de donner une idée générale: mais, pour l'origine du premier, qui fut comme la source de tous les autres, il suffit de renvoyer à l'Introduction du second article de Saint Domingue.

Voyages & Etablissmens dans l'Île de Saint Christophe.

DU Tertre place cette Ile à dix-sept degrés trente minutes de Latitude Septentrionale, & les Anglois à dix-sept degrés vingt-cinq minutes. Elle a, suivant du Tertre, vingt lieues de circuit, & soixante-quinze miles suivant les Anglois; mais Labat ne lui donne pas plus de quinze ou seize lieues, à moins qu'on ne veuille compter, dit-il, une Pointe longue & étroite, qu'on nomme la Pointe des Salines. L'ancien nom, qu'elle portoit parmi les Sauvages, étoit *Liamuiga*; & Christophe Colomb lui donna le sien. On se dispense, a-t-on déjà dit, de répéter comment les François & les Anglois y aborderent ensemble & s'y établirent de concert.

CEUX-ci racontent que le premier Traité entre les deux Nations, signé le 13 de Mai 1627, consista dans un partage assez égal de l'Ile, & que les anciennes limites subsistent encore; qu'il fut réglé, en termes exprès, que la Pêche, la Chasse, les Salines, les Bois, les Mines & les Ports seroient en commun, & qu'on se réuniroit de bonne foi, pour se défendre contre toutes sortes d'Ennemis (k); qu'ensuite, lorsque la retraite des Espagnols eut laissé aux Habitans des deux Nations la liberté de retourner à leurs Eta-

(k) Nous avons ce Traité, dans l'Hist. Générale des Antilles, par le P. du Tertre, pp. 17 & suivantes. Il porte en effet ces conventions générales; mais elles sont accompagnées de huit autres articles, qui regardent la Police & le Commerce. Les noms de ceux qui le signèrent, avec les deux Chefs, sont Maître Frassy, Ministre Anglois, Philippe Salomon, Interprete, Antoine Halmi, Jacques Ustry, & Jean Golin, pour l'Angleterre; Rumar, le Ferre, Chambaus, le Breuil, la Barre & Bicot pour la Compagnie des Indes Occi-

dentales de France. „ Un des huit articles „ porte; que s'il arrivoit guerre entre la „ France & l'Angleterre, pour cela ne „ pourroient lesdits Habitans des deux Na- „ tions se faire la guerre, s'il ne leur étoit „ expressément commandé par leurs Prin- „ ces, & en cas de tel commandement, „ seroient obligés de s'entr'avertir avant „ de faire aucun acte d'hostilité." Jamais union ne fut mieux cimentée: cependant d'Enambuc eut bientôt besoin d'employer la force pour contenir les Anglois.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

1627.



VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1627.

bliffemens, les Anglois furent les plus prompts à se bâtir des Maisons folides, à se procurer des Femmes & diverses commodités, pendant que les François se contenterent d'habiter des Cabanes, à la maniere des Caraïbes, & que ne pensant point à se marier, ils manquèrent longtems des principales douceurs de la vie (1). Quoi qu'il en soit, d'Enambuc (m) & Warner, les deux Fondateurs de la Colonie, ne vécutent point assez pour la voir dans sa perfection. Le premier mourut en 1627, & Warner ne survécut pas longtems. Ils eurent pour Successeurs au Gouvernement, l'un son Lieutenant, nommé *du Halde*; l'autre, le Colonel *Rich*. Dans un espace si court, les deux Nations avoient dû beaucoup multiplier, puisqu'avant la mort d'Enambuc les François de l'île se trouverent en état de commencer les Etabliffemens de la Guadeloupe & de la Martinique, & que suivant les Relations Angloises on comptoit entre douze & treize mille Anglois à Saint Christophe, avant la mort de Warner.

[Des échecs multipliés avoient convaincu les uns & les autres qu'ils ne s'enrichiroient sûrement des dépouilles de l'ennemi commun, que lorsqu'ils auroient une demeure fixe, des ports, un point de ralliement. Comme ils n'avoient nulle idée de commerce, d'agriculture & de conquête, ils partagerent paisiblement les côtes de l'île où le hazard les avoit réunis. Les naturels du pays s'éloignerent d'eux, en leur disant: *il faut que la terre soit bien mauvoise chez vous, ou que vous en ayez bien peu, pour en venir chercher si loin à travers tant de périls.*

La Cour de Madrid ne prit pas un parti si pacifique. Frédéric de Toledé, qu'elle envoya en 1630 au Brésil avec une flotte redoutable, destinée contre les Hollandois, eut ordre d'exterminer en passant les pirates qui, suivant les préjugés de cette couronne, avoient usurpé une de ses possessions. Le voisinage de deux nations actives, industrieuses, causoit de vives inquiétudes aux Espagnols. Ils sentoient que leurs Colonies seroient exposées, si d'autres peuples parvenoient à se fixer dans cette partie de l'Amérique.

LES

(1) On lit dans le P. du Tertre, que la familiarité s'étant bien établie entre les deux Nations, „ les François, qui avoient pour „ lors peu de Femmes en leurs Quartiers, „ emmenotent librement chez eux les Femmes des Anglois: on a parlé, ajoute-t-il, „ fort différemment de ce Commerce: les „ uns ont dit que les François usotent de „ force, & qu'ils alloient à main armée enlever les Femmes & les Filles de leurs voisins, qu'ils leur renvoyoient après avoir „ assouvi leur passion; d'autres m'ont assuré que les Anglois étoient eux-mêmes si „ lâches, que de prêter leurs Femmes & „ leurs Servantes à nos gens, pour quelque „ bon repas, ou pour quelques Marchandises. Mais la lubricité des Angloises étoit „ la principale cause de ce dérèglement:

„ elles venotent effrontément chez les François; & l'on en a vu, après avoir demeuré quinze ou vingt jours chez des Officiers, s'en retourner impunément chez elles, disant impudemment que leurs Maris étoient des lâches, & qu'ils seroient trop heureux de les recevoir sans oser „ rien dire." Enfin ce désordre auroit pu causer une guerre, si M. d'Enambuc n'eût défendu sous peine de la vie, à tous les François, de retenir aucune Femme Angloise dans leur Case. *Ibid.* p. 63.

(m) Ce Gentilhomme étoit un Cadet de la Maison de Vaudroques-Diel, en Normandie, & s'étoit signalé sur Mer avec le titre de Capitaine du Roi sur les Mers du Ponent. *Ibid.* p. 3.

Les François & les Anglois réunirent inutilement leurs foibles moyens contre l'ennemi commun. Ils furent battus. Ceux qui ne restèrent pas dans l'action, morts ou prisonniers, se réfugièrent avec précipitation dans les Iles voisines. Le danger passé, ils retournerent la plupart à leurs habitations. L'Espagne occupée d'intérêts qu'elle croyoit plus importans, ne les inquiéta plus, & se reposa peut-être de leur destruction sur leur jalousie.

Les deux nations vaincues suspendirent leurs rivalités pour le malheur des Caraïbes. Déjà soupçonnés de méditer une trahison à St. Christophe, ils avoient été chassés ou exterminés. On s'étoit approprié leurs femmes, leurs vivres & la terre qu'ils habitoient. L'esprit d'inquiétude qui suit l'usurpation, fit penser aux Européens que les autres peuples sauvages entroient dans la conspiration. On les attaqua dans leurs Iles. Inutilement ces hommes simples, qui ne songeoient pas à disputer un terrain où la propriété ne les attachoit pas, reculoient les limites de leurs habitations, à mesure que nos prétentions s'étendoient, on ne les en poursuivoit pas avec moins d'acharnement. Quand ils virent qu'on en vouloit à leur vie & à leur liberté, ils prirent enfin les armes; & la vengeance qui va toujours plus loin que l'injure, dut les rendre quelquefois cruels, sans être injustes.

DANS les premiers tems les Anglois & les François faisoient cause commune contre les Caraïbes; mais cette espece de société fortuite étoit souvent interrompue. Elle n'emportoit point d'engagement durable, encore moins de garantie des possessions réciproques. Quelquefois les Sauvages avoient l'adressé de faire la paix, tantôt avec une nation, tantôt avec l'autre; & par-là ils se ménageoient la douceur de n'avoir qu'un ennemi à la fois. C'eût été peu pour la sûreté de ces insulaires, si l'Europe qui ne s'occupoit guere d'un petit nombre d'aventuriers, dont les courses ne lui avoient encore procuré aucun bien, & qui n'étoit pas d'ailleurs assez éclairée pour lier dans l'avenir, n'eût également négligé le soin de les gouverner, & l'attention de les mettre en état de pousser ou de reprendre leurs avantages. L'indifférence des deux métropoles détermina au mois de Janvier 1660 leurs sujets du nouveau monde, à faire eux-mêmes une convention, qui assuroit à chaque peuple les possessions que les événemens variés de la guerre lui avoient données, & qui n'avoient eu jusqu'alors aucune consistance. Cet acte étoit accompagné d'une ligue offensive & défensive pour forcer les naturels du pays à accéder à cet arrangement, ce que la crainte leur fit faire la même année. Par ce traité, qui établit la tranquillité dans cette partie de l'Amérique, St. Christophe resta en commun aux deux puissances. Les Caraïbes furent concentrés à la Dominique & à St. Vincent, où tous les membres épars de cette nation se réunirent. Leur population n'excédoit pas alors six mille hommes.]

La principale occupation de cette Colonie fut d'abord la culture du tabac, qui fournit assez longtems une subsistance abondante à ceux qui ne craignoient pas la peine du travail. Ensuite, l'excessive quantité de cette marchandise en ayant fait diminuer le prix, on forma des Plantations de Sucre, de Gingembre, d'Indigo, de Coton; & la terre s'y trouva si propre, que dans peu d'années l'île seroit devenue une source de richesses, si la guerre

XXIII. Part.

O

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.

fois soli-
que les
Caraïbes,
principa-
) & War-
ez pour la
er ne sur-
, l'un son
un espace
qu'avant la
commencer
suivant les
ois à Saint

s qu'ils ne
e lorsqu'ils
Comme ils
ils partage-
. Les na-
a terre soit
ur en venir

de Toledé,
estinée con-
qui, suivant
ffions. Le
inquiétudes
si d'autres

LES

chez les Fran-
avoir demeu-
chez des Offi-
nement chez
ue leurs Ma-
qu'ils seroient
oir sans ofer
dre auroit pu
ambuc n'eût
e, à tous les
emme Anglol-

un Cadet de
el, en Nor-
Mer avec le
les Mers du

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

SAINT
CHRISTOPHE.
Description
de l'Île de S.
Christophe.

n'étoit venue troubler le cours de cette prospérité. Mais avant que de passer aux révolutions de Saint Christophe, on doit au Lecteur une Description, sans laquelle il entreroit mal dans la suite des événemens.

CETTE Île, [prise dans sa totalité, peut avoir soixante-dix miles de circonférence.] Ses Montagnes, s'élevant l'une sur l'autre, donnent une vue charmante autour de l'Île entière, sur toutes les Plantations, qui s'étendent jusqu'à la Mer. Entre ces Montagnes, on trouve d'épouvantables rochers & d'horribles précipices, d'épaisses forêts, des bains chauds & sulfureux, surtout dans la partie Sud-Ouest. L'extrémité Sud-Est offre un Isthme, qui s'avance dans la Mer à la distance d'un mile & demi de Nevis; & sur le même rivage, on trouve une Saline.

L'air de Saint Christophe est pur & fort sain, mais souvent troublé par des ouragans. Le sol est léger & sablonneux, mais extrêmement fertile. Il produit un Sucre plus fin que celui de la Barbade & d'aucune des Antilles: on en connoît une espece, qui se raffine sans être passée à la claie; avantage extrême pour les possesseurs, qui se voient épargner beaucoup de dépense & de travail. Le milieu de l'Île n'est pas ce qu'elle a de meilleur, parcequ'il est composé d'un amas de Montagnes escarpées, & de Bois impénétrables, qu'il ne sera jamais facile d'éclaircir. Mais cet espace ne comprend pas plus de cinq ou six lieues. Huit ou dix Rivières coulent des Montagnes, & fournissent de très bonnes eaux à plusieurs parties de l'Île.

ON ne s'arrête point aux peintures de Rochefort (n), qui sont démenties à tout moment par des témoignages opposés. Du Terré, avant les révolutions, Labat, dans l'intervalle des guerres, & les Relations Angloises depuis que l'Île est demeurée toute entière à cette Nation, sont les seuls Guides qu'on veut suivre dans les détails, & qu'on va faire parler successivement.

LE premier, qui n'avoit vu les deux Colonies qu'au berceau, donne à chaque Nation deux principaux Quartiers, suivant le partage qu'on a rapporté (o): „ Dans ces quatre Quartiers, dit-il, il y a des Forts & des Corps-
„ de-garde, mais construits jusqu'à présent à la mode du Pays, c'est-à-dire
„ de Palissades & de Terrasses. Quelques-uns ont des Fossés; d'autres n'en
„ ont point; mais tous les Forts qui commandent les Rades ont du Canon.
„ Une espece de Citadelle, bâtie par le Commandeur de Poincy, qui vint
„ gouverner les Îles en 1639, étoit éboulée quinze ans après, lorsque je
„ passai à Saint Christophe en reprenant la route de France. Quoiqu'il n'y

(n) Voyez ci-dessus, combien les Relations de ce Ministre sont méprisées.

(o) Donnons-en les termes: 10. Pour la Rasse-terre, les limites du Capitaine Warner prendront depuis la Rivière qui fait la moitié du chemin, depuis l'Habitation de Meronas, & qu'a fait le Sieur Chantal, jusqu'à la Pointe de sable, au Vallon du Jardin de Samuel vers le Sud: & pour les Capitaines d'Enambuc & du Rosley, leur partage sera depuis ladite Rivière, qui fait sé-

paration desdites Habitations, allant vers l'Est, jusqu'aux Salines. 20. Pour le Cabesterre, le partage dudit Sieur Warner sera depuis le côté de la Rivière de Saint Christophe allant vers l'Ouest; jusqu'à la Case du Pistolet; & le partage des Sieurs d'Enambuc & du Rosley sera depuis l'autre côté de la Case de Saint Christophe, allant vers l'Est, jusqu'aux Salines, & depuis la Case du Pistolet jusqu'à la Pointe de Sable; allant vers l'Ouest.

„ eût point encore de Bourg, ni de Ville cloſe, il y avoit néanmoins pro-
 „ che du Fort; un petit Canton, nommé les Magafins, où l'on voyoit
 „ pluſieurs édifices, les uns de brique, ou de charpenterie, couverts de
 „ tuiles, & d'autres couverts de feuilles de Cannes ou de Palmiſtes. La
 „ grande Caſe; qu'on nommoit le Magafin de Monsieur, étoit fort propre,
 „ & ſervoit de Salle de Conſeil au Commandeur de Poincy. Pluſieurs Ar-
 „ tiſans, & quelques Aubergiſtes, s'étant établis dans le même lieu, on
 „ comptoit, avec le tems, d'y former un Bourg. Mais ce que je remarquai
 „ de particulier, & qui n'étoit point encore établi dans les autres Iles, ce
 „ fut une Boucherie, où l'on vendoit tous les jours de la viande fraîche.
 „ Il étoit d'autant plus facile au Boucher d'en fournir avec abondance,
 „ qu'on étoit obligé de tuer ſouvent du Bétail, parcequ'il multiplioit ex-
 „ ceſſivement, & que la pluſpart des Terres étant occupées par des Cannes
 „ de Sucre, il y reſtoit peu de pâturages. ”

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

SAINTE
CHRISTOPHE.

Les deux Quartiers des François avoient quatre Eglifes, qui avoient été
 deſſervies juſqu'en 1646 par des Capucins; mais ces Religieux ayant été
 chaffés dans une ſédition (p), leur place fut remplie par des Jéſuites & par
 des Carmes. Les premiers n'eurent qu'une Eglife, & les Carmes en eu-
 rent trois. Il y avoit auſſi deux Chapelles, deſſervies par un Aumônier,
 l'une au Château, l'autre à Cayonne; avec un Hôpital pour les Malades,
 bâti par les libéralités du Commandeur de Poincy, qui avoit donné cinquante
 Eſclaves, pour l'entretenir du revenu de leur travail.

Le Château, bâti par le même en 1640, étoit le plus bel édifice de
 toutes les Iles. Il étoit compoſé de quatre étages, de ſept ou huit toiſes de
 largeur, couverts en Platte-forme, à la maniere d'Italie. On voyoit, dans
 la Baſſe-Cour, un Arſenal, & quelques petits Bâtimens pour les Domesti-
 ques. La Chapelle n'étoit que de bois: elle avoit ſervi de logement à d'E-
 nambuc, & même au Commandeur de Poincy, avant l'érection du Château.
 Le Quartier des Negres, qu'on nommoit la Ville d'Angole, étoit à côté;
 & l'on trouvoit, un peu au-deſſus, pluſieurs Maisons de pierre & de brique,
 qui étoient la demeure de quantité d'Artiſans, tels que des Corroyeurs, des
 Serruriers, des Tailleurs & des Maçons.

Le bois étoit déjà auſſi rare, dans les Quartiers François, qu'il y avoit
 été en abondance; & ceux qui ſavoient le ménager en tiroient autant de
 profit, qu'il cauſoit d'incommodité lorsqu'on étoit obligé de le couper pour
 la culture des terres. L'Ile auroit beaucoup ſouffert de cette privation, ſi
 l'on n'eût trouvé le moyen d'y ſuppléer, en ſe ſervant des Cannes de Sucre,
 lorsqu'elles ont paſſé par le Moulin.

LABAT, qui reproche avec raiſon à du Terre de s'être plus occupé de

(p) Du Terre raconte que le Supérieur ne voulant pas laiſſer le Saint Sacrement expoſé à la fureur d'un Peuple revolté contre ſes Chefs, s'en ſaiſit, & que le tenant à la main il fut conduit avec tous ſes Religieux, à la vue des Anglois, dans la Maiſon de la Compagnie; qu'après trois jours

de Priſon, pendant leſquels ils reprocherent cette violence au Peuple, ils furent chaffés, le Supérieur portant toujours le Saint Sacrement à la main & chantant le Pſeume *In exitu Iſrael de Egypto*. Ils ſe retirèrent à la Guadeloupe. p. 303.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE
1700.

l'Histoire des Antilles que de leur Description & de leurs propriétés (q), n'a pas donné dans le même défaut. Il étoit à Saint Christophe en 1700, c'est-à-dire plus de quarante ans après du Tertre, & dans des circonstances qui ne pouvoient lui offrir qu'un foible reste de la splendeur où les François étoient parvenus. Dans cet intervalle, on verra bientôt, qu'ayant été chassés de l'Île par les Anglois, ils n'y étoient rentrés que depuis la Paix de Ryswick; & les fruits d'une longue possession avoient été fort altérés pendant leur absence. Mais comme on n'a publié aucune Relation de l'État où ils avoient laissé leurs Quartiers, on jugera de ce qu'ils devoient être avant cette disgrâce, par la situation où Labat les trouva. Il seroit difficile de la représenter, sans suivre ce Voyageur dans une partie de ses courses.

Il observe d'abord que la manière, dont on lui avoit parlé de Saint Christophe, lui en avoit fait concevoir une idée fort différente de ce qu'elle est réellement. Il se l'étoit figurée, dit-il, comme une terre platte & unie; & cependant, on ne la prendroit, de loin, que pour une grosse Montagne, qui en porte une plus petite sur une de ses pointes: il ajoute que c'est peut-être cette forme, autant qu'aucune autre raison, qui lui a fait donner le nom de Saint Christophe (r). En approchant, néanmoins, on remarque que cette grosse Montagne se divise en plusieurs autres, qui font plusieurs têtes au milieu de l'Île, & qui forment de beaux Vallons, avec une pente douce & commode, qui va jusqu'au bord de la Mer; de sorte que du bord de la Mer jusqu'au pié des Montagnes, on trouve en divers endroits jusqu'à deux lieues d'un Pays fort uni, à l'exception de quelques ravines, dans lesquelles on a pratiqué des chemins si commodes, qu'on peut faire le tour de l'Île en Carosse.

CETTE facilité de voyager fit naître à Labat la curiosité de visiter l'Île entière. Depuis la restitution, M. de Geranis, Capitaine de Vaisseau, y commandoit à la place du Commandeur de Gustaut, Lieutenant du Gouverneur Général, qui en étoit Gouverneur. Labat, après y avoir été bien reçu de cet Officier, & du P. Girard, Supérieur des Jésuites, étoit allé passer quelques jours à l'Habitation d'un Capitaine de Flibustiers, nommé Lambert, qui n'étoit éloignée que de cinq quarts de lieues du Bourg. Les Bâtimens en étoient encore imparfaits, mais on y faisoit déjà de très beau Sucre. Labat y eut d'abord un amusement, auquel il ne s'attendoit pas; ce fut d'aller le soir à la Chasse des Singes. Tandis que les Anglois étoient demeurés maîtres des Terres Françaises, dont la plus grande partie étoit restée en friche, les Singes, qui s'étoient échappés des maisons pendant la guerre, avoient tellement multiplié, que depuis qu'on avoit repris possession de l'Île, on les voyoit en fort grosses troupes: ils venoient exercer leurs larcins, jusques dans les maisons; & lorsqu'on plantoit des Cannes, des Patates, ou des fruits, il falloit y veiller jour & nuit, si l'on ne vouloit pas qu'ils emportassent tout ce qu'on avoit mis en terre. Les

(q) Dans la Préface de ses nouveaux Voyages aux Isles de l'Amérique.

(r) Elle fut découverte le jour de ce Saint, & l'Amiral Colomb en portoit le nom.

Chasseurs en tuèrent quatre, & la chair en parut bonne à Labat; elle est tendre, dit-il, blanche, délicate, & se mange à toutes sortes de sauces. Ce fut de l'Habitation de Lambert, qu'il partit à cheval avec lui, pour faire le tour de l'Île. Ici, la variété des objets & des Descriptions oblige de lui laisser tout l'honneur de son récit.

Nous partîmes d'assez bon matin, pour aller dîner facilement à la Pointe de Sable, où nous fûmes retenus à coucher (s). Le second jour, nous allâmes dîner à l'Anse Louvet, chez M. de Courpon, Lieutenant de Roi, Commandant du Quartier de la Pointe de Sable, qui nous retint aussi pour le soir; & le troisième jour de notre Voyage, nous nous retrouvâmes chez le Capitaine Flibustier, après avoir dîné chez un Anglois de sa connoissance, nommé le Major *Cripts*. Ma curiosité fut agréablement satisfaite. L'Île est petite, mais très belle & bien cultivée. Le terrain de la Cabezterre & de la Basseterre est d'une fécondité admirable. L'air y est très pur: s'il y avoit un Port, & si l'eau y étoit un peu plus commune, le séjour en seroit enchante. Elle (t) est tellement partagée entre les deux Nations, que les François possèdent les deux bouts, c'est-à-dire les côtés de l'Est & de l'Ouest, & les Anglois ceux du Nord & du Sud. La partie François de l'Est commence à la Rivière de Cayonne, & finit à celle de la Pentecôte; la partie de l'Ouest commence à la Rivière de la Pointe de Sable, & finit à une grande Ravine, qui se nomme les *Cabrittes*. L'avantage des Quartiers Anglois est de se communiquer par un chemin qu'ils ont fait dans la Montagne; au lieu que les deux Quartiers François ne peuvent avoir de communication, sans passer par ceux des Anglois. Les passages sont toujours libres pendant la paix; mais dès que la guerre est déclarée en Europe, entre les deux Nations, il faut que l'une chasse l'autre de l'Île. On avoit fait autrefois des Concordats pour une neutralité perpétuelle, qui n'ont jamais été bien observés.

La Basseterre des Anglois est plus montagneuse que la nôtre. Leur Cabezterre & la nôtre se ressemblent presque entièrement: mais comme ils ont plus de Montagnes que nous, ils ont aussi plus de Rivières, & par une suite naturelle, leur Rade est meilleure que celle de notre principal Bourg. La Rade Angloise, nommée simplement la grande Rade, est profonde. Le mouillage y est bon; & se trouvant fermée par les deux cuissés de la grande Montagne, elle donne quelque abri aux Vaisseaux. Cependant l'Île n'en a pas une, qui puisse les mettre à couvert des Ouragans; les Anglois ont au-dessous de la grande Rade, un Fort à cinq Bastions, avec quelques Ouvrages extérieurs, mais commandé d'une hauteur, à côté de la Souffrière; ce qui leur a fait construire, sur cette hauteur, un Fortin, pour la défense de leur principale Forteresse. Autant que j'en pus juger, en m'arrêtant exprès, sous prétexte de visiter une Sucrierie voisine, accompagnée

(s) Dans l'Habitation & par la Famille d'un François nommé Pinel, que son mérite avoit fait respecter de toute la Colonie, & qui avoit été tué depuis peu, d'un boulet

de canon, tiré au hasard.

(t) On emploie le présent, comme l'Auteur, quoique les tems soient changés.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

SAINT
CHRISTOPHE.
1700.

Fort François de la
Pointe de
Sable.

d'un Moulin à Vent, ce Fortin n'est pas capable d'une longue résistance, parcequ'il peut être battu d'une autre hauteur, qui n'en est qu'à deux cens pas; & pendant qu'on le battoit, on pourroit attacher le Mineur sous ses petits Ouvrages, & les faire sauter avec d'autant plus de facilité, que tout ce terrain n'est pas plus difficile à couper que la pierre de Ponce.

UN peu au-delà de la Riviere, qui sépare le Quartier Anglois du Quartier François nommé la Pointe de Sable, nous vîmes un petit Fort, qui nous parut assez bien réparé: cependant j'observai que les Ouvrages ont plus de propreté que de consistance, & qu'ils pourroient être emportés sans beaucoup d'efforts. Sa Garnison consistoit alors dans une Compagnie détachée de la Marine. A côté du Bourg François de la Basseterre, il y avoit un autre Fort, que je visitai. Il tomboit en ruines; & j'admirai qu'on ne pensât point à le rétablir, tandis qu'avec fort peu de dépense on en auroit pu tirer plus de service que des retranchemens qu'on faisoit autour du Bourg, & qui ne me parurent pas capables de la moindre défense. C'étoient de méchans piquets, de toutes sortes de bois mous, avec des fascines d'herbe, dont le meilleur effet ne pouvoit être, que d'empêcher le sable de s'ébouler. Rien n'est plus inutile que les Ouvrages de cette nature: ils ne servent qu'à fatiguer les Habitans, & qu'à faire perdre le tems aux Esclaves, par des corvées qu'on exige d'eux.

L'ILE de Saint Christophe ne peut se maintenir, dans un tems de guerre, que par la bonne conduite de son Gouverneur & par la bravoure de ses Habitans. Les Troupes réglées que la France y entretenoit autrefois, supplétoient au petit nombre des Habitans, & ne laissoient rien à redouter, parceque c'étoient des Bataillons entiers des vieux Régimens de France, tels que Navarre, Normandie, Poitou & divers autres, dont les Soldats étoient aguerris & commandés par des Officiers d'expérience; au lieu que les Détachemens de la Marine, que j'y ai vus, n'étoient composés que de mauvaises recrues, levées aux dépens des Officiers; en échange du Brevet qu'ils obtiennent. Au reste, les Anglois n'étoient pas mieux en Soldats & en Officiers: mais le nombre en étoit plus grand, parceque la situation de Saint Christophe, au milieu des Iles Angloises, leur donne la facilité d'y faire venir des Hommes; tandis que les François sont privés de cet avantage, par l'éloignement de leurs Iles.

LES Salines de Saint Christophe sont communes aux deux Nations, quoiqu'elles se trouvent dans la partie Française; comme la Souffriere l'est aussi, quoique située dans la partie Angloise. Il y a des Salines naturelles, à la Pointe qui en porte le nom; leur sel est d'une blancheur parfaite, mais plus corrosif que celui de France. Elles pourroient être augmentées, & rendues meilleures avec peu de frais.

Proverbe qui
peignoit au-
trefois les
Habitans des
Iles Françoi-
ses.

L'ILE de Saint Christophe ayant été la premiere habitée, ses Habitans, qui avoient eu plus de tems que les autres à former leurs manieres, étoient devenus aussi polis qu'on l'est dans les meilleures Villes de l'Europe. Il étoit passé en Proverbe que la Noblesse étoit à Saint Christophe, les Bourgeois à la Guadeloupe, les Soldats à la Martinique, & les Payfans à la Grenade. L'air pur de Saint Christophe y rend le sang très beau. Les Fem-

mes y ont le teint admirable & les traits fort réguliers. L'esprit & la vivacité sont des qualités communes aux deux sexes. Tous les Habitans sont parfaitement bien faits; avantage commun à tous les Créoles de l'Amérique François & Angloise, où il est aussi rare de trouver des bossus, des borgnes & des boiteux, qu'il est ordinaire d'en voir en Europe. Le bon goût des Habitans se faisoit remarquer, jusques dans la distribution du terrain de leurs Habitations. Quoiqu'il n'y eût pas plus d'un an qu'ils étoient rentrés dans leurs biens, & qu'ils les eussent trouvés dans le dernier désordre, on voyoit déjà régner autant de propreté que s'ils n'en fussent point sortis: toutes les maisons, brûlées ou démolies par les Anglois, ne pouvoient encore avoir été rebâties; mais il ne manquoit rien à celles qui l'avoient été dans un espace si court, & le Bourg en contenoit déjà un plus grand nombre que celui de la Guadeloupe.

Le Spirituel de la Basseterre François étoit administré par des Jésuites, & celui de la Cabesterre par des Capucins. Ce second Quartier, n'avoit qu'une Eglise, qui étoit dans le Bourg, & qui appartenoit aux Habitans: elle avoit cent vingt-cinq ou trente piés de long, sur trente-six de large, & deux Chapelles, qui faisoient la Croisée, avec une Sacristie derrière le Maître-Autel. Les murs avoient cinq piés d'épaisseur; mais leur hauteur étoit peu proportionnée, puisqu'elle n'étoit que de douze piés. Les fenêtres étoient ceintrées, & garnies de contrevents fort épais. La couverture étoit soutenue par une charpente très forte, massive & bien liée. En général, l'édifice étoit pesant & matériel, mais il pouvoit résister à la violence des Ouragans, qui sont fréquens dans cette Ile, & l'intérieur en étoit fort propre. Les Anglois, qui l'avoient conservé, s'en étoient servis comme d'un Fort, pour s'y mettre à couvert des descentes imprévues. Ils avoient percé des meurtrières dans les contrevents, & de petits sabords aux portes de l'Eglise & de la Sacristie.

L'HABITATION des Jésuites étoit un peu au-dessus du Bourg: elle avoit deux Sucrieries; mais le logement étoit de bois, depuis qu'un tremblement de terre avoit abattu, en 1668, l'ancienne maison, qui étoit grande & de maçonnerie, quoique peu régulière, autant qu'on en pouvoit juger par la disposition des ruines. Ces Peres avoient une seconde Habitation, à deux lieues de-là, dans un endroit de la Montagne, qui se nommoit la Briquetterie. Celle des Carmes n'étoit pas à plus d'une lieue du Bourg, & passoit pour la meilleure d'un Quartier, où toutes les Plantations sont excellentes. L'Eglise de ces Religieux, sans être Paroissiale, étoit fréquentée par les Habitans éloignés du Bourg.

ON avoit vu longtems à Cayonne, un Hermite, qui n'avoit jamais été bien connu. C'étoit un homme d'esprit, riche & qui traitoit magnifiquement ceux qui l'alloient visiter. Son Habitation étoit sur la Frontiere, & même en partie sur le terrain des Anglois. Il avoit une Chapelle, qu'il faisoit desservir, tantôt par des Prêtres Séculiers, tantôt par des Jésuites, & tantôt par des Capucins, flattant les uns après les autres de l'espérance de sa succession, qui étoit considérable. Enfin il la laissa aux Capucins, & sa mort suivit presque aussitôt. Mais ses Légataires n'eurent pas le tems de

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.SAINT
CHRISTOPHE.
1700.Spirituel de
S. Christophe.Hermite de
Cayonne.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1700.

jouir du bienfait; l'Hermitage & la Chapelle, avec toutes leurs dépendances, furent détruits pendant la guerre. Je ne trouvai qu'un amas confus de ruines, dans un lieu d'ailleurs fort bien situé, en bon air, avec une vue des plus belles & des plus étendues. Outre cette Chapelle, les Capucins avoient deux Eglises à la Cabesterre; l'une à l'Anse Louvet, & l'autre à la Pointe de Sable: elles servoient d'Eglises Paroissiales, & n'avoient point été ruinées par les Anglois. Celle de l'Anse Louvet, où j'entrai, étoit de maçonnerie, bâtie à la Capucine & fort propre: elle étoit accompagnée d'un petit Corps de Logis, partagé en trois ou quatre Chambres, & d'un beau Jardin. Je n'entrai point dans l'autre. Mais je vis, en passant, les deux Temples que les Anglois ont à la Cabesterre, au milieu d'une Savanne; tous deux à-peu-près de même grandeur, c'est-à-dire, d'environ quarante piés de long sur vingt de large. Si leur Religion est aussi simple que leurs Temples, elle doit l'être beaucoup. Au bout, qui faisoit face à la Porte, il y avoit une longue table, avec un fauteuil à côté. Tout le reste étoit rempli de bancs à dossiers, avec une allée au milieu, sans aucune sorte d'ornemens.

Les Jésuites avoient eu une Chapelle à Cayonne, & une à la Pointe des Salines, qui avoient été ruinées toutes deux pendant la dernière guerre. Je visitai l'Etablissement des Religieux de la Charité, à côté du Bourg de la Basseterre. Ils avoient une Salle pour leurs Malades, qui leur servoit en même tems de Chapelle (u), avec quelques logemens détachés pour les Religieux.

Justice de
l'île.

LA Justice étoit administrée dans la partie Française de Saint Christophe, par un Juge Royal, qui résidoit au Bourg de la Basseterre, avec un Procureur du Roi, un Greffier, des Notaires, & d'autres Officiers subalternes. Le Juge avoit un Lieutenant; le Procureur du Roi un Substitut, & le Greffier un Commis, à la Pointe de Sable, pour le Quartier de la Cabesterre. Les appels des Sentences étoient jugés au Conseil Supérieur, qui s'assembloit de deux en deux mois au Bourg de la Basseterre, & ce Conseil étoit composé de dix Conseillers Habitans. Le Gouverneur, ou le Commandant, & les Lieutenans de Roi, y avoient entrée & voix délibérative. Le Gouverneur présidoit; mais c'étoit le plus ancien Conseiller qui recueilloit les opinions, qui prononçoit, & qui signoit les Arrêts. Les Conseillers, comme dans les autres Iles Françaises, sont de cappe & d'épée.

L'ETAT Major étoit composé, avec le Commandant, de deux Lieutenans de Roi (v), un Major & un Aide-Major. La Garnison consistoit en quatre Compagnies détachées, dont l'une étoit au Fort de la Pointe de Sable, & les trois autres dans un Parc qu'on nommoit le Camp, près du Bourg. Cette Colonie Française, qui étoit composée, avant la guerre, de plus de quatre mille Hommes portant les armes, ne montoit pas alors à trois cens cinquante, parceque depuis son expulsion, en 1690, les Familles qui avoient

(u) Labat condamne beaucoup l'usage que ces Peres ont, aux Iles, de laisser le Saint Sacrement dans leur Salle des Malades, & le traite d'indécence.

(v) L'un étoit M. de Châteaueux, Gentilhomme Provençal; l'autre M. de Courpon, Capitaine de Milice, & Conseiller au Conseil Souverain.

avoient été transportées à Saint Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, &c. s'y étoient établies, & ne paroissent pas disposées à retourner dans une Ile, où elles ne comptent pas de pouvoir demeurer, dès que la guerre se rallumeroit entre les deux Nations.

Je n'acheverai point cette Description des Quartiers François, sans avoir parlé de la plus belle Maison qu'on ait jamais vue dans les Iles, & qui subsisteroit encore, si la plus grande partie n'avoit été renversée par un furieux tremblement de terre, & le reste par les Anglois. C'étoit celle du Commandeur de Poincy, qu'on avoit nommée le Château de la Montagne, parcequ'elle étoit bâtie sur une hauteur, à une lieue & demie du Bourg. La situation ne pouvoit être plus belle, ni la vue plus étendue & plus diversifiée. Du Terre en-a donné un Plan, qui me servit à la reconnoître, lorsque j'en visitai les restes: ils n'offrent plus qu'un tas de ruines, au milieu de plusieurs terrasses, qui marquent encore la magnificence & le bon goût de leur ancien Maître. J'y trouvai des Grottes assez entières, des Bassins dont on avoit enlevé le plomb, & les Réservoirs des eaux d'une Fontaine, dont la source est une demi-lieue plus haut dans la Montagne. J'allai voir cette source, la seule de tout ce Quartier: elle est assez abondante pour donner de l'eau au Bourg, si l'on faisoit la dépense d'un Aqueduc de plomb ou de terre cuite. En parcourant les Bois dont elle est environnée, j'observai beaucoup d'autres Fontaines, dont les eaux se perdent dans des terres fort légères, & pourroient être facilement rassemblées. Il ne seroit pas moins aisé de les joindre à la principale, & de les conduire toutes au Bourg, où l'on n'en a point d'autres que celles des Citernes & de quelques mauvais Puits.

Les Anglois ayant eu tout le tems de réparer les dommages qu'ils avoient soufferts, avant ceux qu'ils venoient de causer aux François, nous trouvâmes toutes leurs Habitations en fort bon état. Il ont peu d'édifices de maçonnerie. La plupart de leurs maisons sont de bois, peintes en dehors, & proprement lambriffées dans l'intérieur; peintes, c'est-à-dire revêtues d'une couche de couleur à l'huile, pour les garantir de la pourriture, qui est une suite nécessaire de la chaleur & de l'humidité du climat. Cette peinture leur donne de l'éclat & de l'agrément. La distribution des pieces est bien entendue, la propreté admirable, & les meubles magnifiques.

Les Anglois, chez lesquels je fus invité à manger, avoient beaucoup d'argenterie, surtout de ces grandes cuvettes où ils font leur Ponche, leur Sangris, & d'autres boissons. Ils ont un art merveilleux, pour la préparation du Bœuf salé d'Irlande, dont on sert toujours une grosse piece sur leur table; & c'est ce que j'y trouvai de meilleur, quoiqu'ils y eussent aussi une très-grande abondance de toutes sortes de Viandes & de Gibier. Ils entendent mieux les ragoûts qu'en Angleterre; mais ils arrosent le rôti de tant de beurre, que les François ne s'en accommodent point. C'est toujours la Maîtresse de l'Habitation, qui coupe les Viandes & qui sert: elles le font avec beaucoup de grace & de propreté; & la plupart boivent à merveille, pour exciter la Compagnie par leur exemple. Ces Anglois sont toujours pourvus de différens Vins, & de toutes sortes de Liqueurs des Régions les

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

SAINTE
CHRISTOPHE.
1700.

Superbe Châ-
teau du Com-
mandeur de
Poincy.

Partie An-
gloise de S.
Christophe.

Vins & Li-
queurs.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

SAINT
CHRISTOPHE.
1701.

Femmes de
Saint Chris-
tophe.

plus éloignées (*). La plupart étant fort riches, ils aiment à se faire honneur de leur bien. Leurs Femmes sont vêtues à la Françoisé, avec une magnificence à laquelle il ne manqueroit rien, si elles n'y mettoient rien de leur; mais comme elles veulent enchérir sur les modes qui viennent de France, elles y ajoutent des hors-d'œuvres qui les défigurent. Je n'ai jamais vu tant de franges d'or, d'argent & de soie; elles en étoient couvertes de la tête aux pieds. Leur linge est fort beau, & leurs dentelles très-fines.

Les cours & l'entrée des Maisons Angloises de Saint Christophe sont ornées de Tamarins, fort communs dans l'île, & dont on prétend que l'ombre est saine. D'ailleurs les Anglois usent beaucoup du fruit, en confiture, pour se fortifier l'estomac, que leur intempérance affoiblit. Ils apportent un soin extrême à l'entretien & la commodité des grands chemins; & l'on donne pour motif de cette attention, que ne retournant guere chez eux, après avoir fait un repas chez leurs Amis, sans se ressentir de leurs excès, ils ne sont plus en état de conduire leurs chevaux, qui les exposeroient à de grands dangers dans une mauvaise route.

PERSONNE n'ignore que les richesses des Iles consistent dans les Esclaves. Ce sont comme les bras des Habitans, & sans eux les terres demeureroient stériles; car on ne trouve point ici d'Ouvriers à la journée comme en Europe: on n'a que des Esclaves ou des Engagés, pour faire valoir son bien, & celui qui en a le plus grand nombre parvient le plus promptement à la fortune. Les Anglois surpassent de ce côté les autres Nations. Un Negre *Piece d'Inde*, c'est-à-dire, de dix-huit à vingt ans, bien fait, robuste & sans défaut, ne leur revient jamais à plus de cent ou de six vingts écus. Il y a des Compagnies, en Angleterre comme en France, qui seules ont le

(*). Ils tirent tous leurs Vins, de quelque Pays qu'ils puissent être, dans de petites bouteilles d'un verre épais, à goulot court, & plus larges que hautes, qui tiennent un peu plus des trois quarts de la Pinte de Paris. Ils les bouchent soigneusement, avec des bouchons de Liege de leur invention, dont il faut que la consommation soit prodigieuse, puisqu'on ne fait jamais de prise Angloise aux Iles, dans laquelle il n'y ait de grosses futailles remplies de ces bouchons. Ils sont plus gros qu'il ne faut pour remplir le trou du goulot. L'art de les y faire entrer, sans les couper, consiste à les faire bouillir dans l'eau; ce qui les resserre autant qu'on veut: lorsqu'on les a mis dans l'ouverture de la bouteille, ils reprennent, en sechant, leur premier volume, & bouchent parfaitement le trou, sans pouvoir en sortir, parcequ'ils sont en dedans un petit bourlet. Toutes les bouteilles, remplies & bouchées, se rangent les unes sur les autres, dans des Celliers. La Biere que les Anglois font venir d'Europe, ou de la Nouvelle Angleterre, surtout cette Biere forte,

qu'on appelle *Mum*, ou *Momme*, est renfermée dans des bouteilles de cette sorte & bouchées de même: mais comme cette liqueur est d'une force extraordinaire, & qu'elle feroit sauter tous les bouchons du monde, on croise un fil d'archal sur le bouchon, & on l'attache en le tortillant autour du goulot. Leur Cidre d'Europe & de la Nouvelle Angleterre est renfermé comme la Biere. Cette méthode fait assez connoître la nécessité des tire-bouchons: aussi ne voit-on point d'Anglois, ni d'Angloises, qui n'en soient très-bien pourvus: ils en ont même de riches & de très bien travaillés; mais il est rare qu'on soit obligé d'en faire usage, pour déboucher les bouteilles du *Momme*, car cette liqueur est si forte, qu'aussitôt qu'on a levé le fil d'archal, elle fait sauter les meilleurs bouchons. Pour la boire douce & moins dangereuse à la tête, on y mêle autant d'eau que de Biere, avec un peu de Sucre, qui l'adoucit; & la battant dans deux Vases, on la fait mouffer: elle devient, non seulement plus saine, mais plus agréable. *Nouveaux Voyages, Tome 7. pp. 33 & suiv.*

pouvoir de trafiquer des Negres sur les Côtes d'Afrique, de les apporter aux Iles, & de s'opposer au Commerce que d'autres Anglois en voudroient faire sans leur permission. A la vérité ce droit exclusif n'empêche point que ceux, qui ont assez de force pour se défendre contre les Vaisseaux de ces Compagnies, n'aillent traiter sur les Côtes d'Afrique; mais ils sont d'aussi bonne prise, que s'ils étoient Ennemis de la Nation. Aussi sont-ils toujours bien armés. On les nomme *Interlopes*. Lorsqu'ils ont fait leur Traite en Guinée, ils viennent vendre leurs Negres aux Iles, avec beaucoup de précaution, dans la double crainte d'être pris en Mer, ou confisqués en débarquant. Labat rapporte, sur le témoignage de quelques Anglois, que leurs Negres d'Interlope ne peuvent plus être saisis ni confisqués, lorsqu'ils ont une fois passé les cinquante pas que les Princes se réservent autour des Iles, & qu'on ne peut même inquiéter ceux qui les ont achetés. Les François ne jouissent point de ce Privilège: il n'est pas même sans difficulté pour les Anglois, puisqu'il est certain que leurs Interlopes sont extrêmement sur leurs gardes, & qu'ils ne se laissent approcher d'aucun Bâtiment, sans un signal de reconnoissance, dont ils sont convenus avec leurs Agens, & qu'ils changent à chaque Voyage. On conçoit qu'ils donnent les Negres à meilleur marché que les Compagnies.

CETTE facilité, que les Anglois de Saint-Christophe, & des autres Iles de leur Nation, trouvent toujours à se procurer des Negres, fait qu'ils les ménagent peu. La plupart leur donnent le Samedi, c'est-à-dire que le travail qu'ils font ce jour-là est pour eux, & sert à les entretenir de vivres & d'habits, sans que les Maîtres aient d'autre soin que de les faire bien travailler. Ils ne les baptisent point, & les laissent vivre dans la Religion où ils les trouvent, sous prétexte qu'il est indigne d'un Chrétien de tenir dans l'esclavage ses *Freres en Christ*: c'est l'expression de leurs Ministres. Mais Labat observe que cette raison n'a pas sur eux la même force, lorsqu'ils peuvent enlever des Negres François: „ils savent fort bien, dit-il, que ces malheureux Esclaves sont Chrétiens; ils leur voient faire les exercices & porter les marques du Christianisme; ils ne sauroient douter qu'ils ne soient leurs Freres en Christ; & cependant ils ne les traitent pas autrement que ceux qu'ils ne regardent pas comme leurs Freres. Je dois, ajoute Labat, cette justice aux Hollandois, que s'ils ne font pas baptiser leurs Negres, ils ne manquent pas, du moins, de les entretenir dans la Religion Chrétienne, quand ils savent qu'ils l'ont embrassée. Ils ont soin même de leur faire faire la priere, soir & matin; & passant dans quelques Colonies de cette Nation, j'ai été prié de confesser leurs Negres Chrétiens, de les instruire, & de les fortifier dans la Foi qu'ils avoient reçue au Baptême.”

L'ANNÉE suivante, dans une autre occasion que le même Voyageur eut de passer à Saint-Christophe, il fut traité fort civilement par M. Codrington, Général des Iles Angloises sous le Vent, qui avoit été élevé à Paris, & dans d'autres Villes de France. En entrant chez cet Officier, il fut informé que le mal de Siam, joint à l'intempérance des Anglois de l'Île, leur enlevoit beaucoup d'Habitans. „L'opulence & l'oïiveté les portant à

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

SAINTE
CHRISTOPHE.

1701.

VOYAGE ET „ la débauche, ils sont presque sans cesse en Festin. Le premier remede
ETABL. AUX „ qu'ils donnent aux Malades est une grande quantité de Ponche aux œufs,
ANTILLES. „ avec beaucoup de Muscade, de Girofle & de Cannelle. On peut juger
SAINT „ quel est l'effet d'une potion, qui rendroit malade l'homme le plus sain.
CHRISTOPHE. „ D'autres liqueurs différentes, dont ils se chargent, les rendent sujets à
1701. „ diverses sortes de maux. Ils se couchent, après avoir bu; la chaleur
 „ qu'ils ressentent intérieurement les oblige de se découvrir la poitrine, pour
 „ se rafraichir: mais ce plaisir leur coûte cher, car les moindres suites sont
 „ d'affreuses coliques. Ceux qui se couchent sans être ivres, se mettent un
 „ oreiller sur la poitrine.”

Maniere de
dresser les
Negres à la
course.

Après avoir passé trois heures à table, suivant l'usage de l'île, le Général Anglois proposa de monter à cheval. Huit personnes y monterent avec lui, précédés de deux Trompettes, & de neuf ou dix Negres à pié, qui courroient à la tête des Chevaux, quoique la Cavalcade allât toujours le petit galop. Labat fut touché de compassion, pour un Negre de douze ou quinze ans, à qui l'on enseignoit le métier de Coureur. „ Il n'avoit sur lui qu'une
 „ ne Candale, espece de Caleçon, qu'on lui fit ôter, pour courir nu à la
 „ tête des autres, suivi d'un Negre plus âgé, qui lui appliquoit des coups
 „ de fouet sur les fesses, chaque fois qu'il pouvoit l'avoit à sa portée. Il
 „ en creve un grand nombre dans cet apprentissage; mais c'est de quoi les
 „ Anglois se mettent peu en peine. Au reste, quand les Negres sont une
 „ fois faits à cet exercice, c'est une extrême commodité pour les Maitres,
 „ qui sont toujours sûrs de les avoir près d'eux, surtout dans leurs Voya-
 „ ges à Cheval.”

Etat présent
de Saint
Christophe.

LES Relations Angloises, représentant l'île de Saint Christophe telle qu'elle est aujourd'hui, assurent que sa beauté naturelle est fort augmentée par celle des édifices, & que l'Amérique entiere n'en a pas de plus magnifiques: la plupart sont de Cedre, & couverts d'Ardoise. Comme les Anglois vivent répandus dans leurs Plantations, ils prennent plaisir à les embellir; & l'on ne voit, aux environs, que des Allées & des Bosquets d'Orangers.

[Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans toutes les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint Christophe. On n'y sent point la nécessité de se réunir en petites assemblées pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une Bourgade où leurs mœurs regnent encore, on n'y connoitroit point l'esprit de société. Les propriétaires Anglois vivent isolés, mais contents, au milieu de leurs Plantations & parmi leurs Esclaves, qu'ils gouvernent sans doute en peres, puisqu'ils leur inspirent des sentimens généreux & quelquefois héroïques. C'est à Saint Christophe que l'amour & l'amitié se sont signalés par une tragédie dont la fable & l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

DEUX Negres, jeunes, bien faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui dans les cœurs sensibles attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consolent au moins dans leurs infortunes. L'amour qui les fait toutes oublier, vint y mettre le

comble. Une Nègresse, esclave comme eux, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoreroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient dans les embrassemens qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'Habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle Nègresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là chacun des deux l'embrassa à l'envi, la ferre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire, & leurs larmes, leurs sanglots se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt: il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.]

Les Plantations sont divisées en cinq Paroisses, trois au Sud, & deux au Nord. Chacune a son Eglise, lambrissée des bois les plus précieux. Le Bourg de la Basse-terre, qui étoit fort beau entre les mains des François, n'a rien perdu à changer de Maîtres. C'est aujourd'hui une Paroisse Angloise, où l'on voit une belle Eglise, un Hôtel-de-Ville, un Hôpital & quantité d'autres édifices de pierre & de brique. Le Château, qui servoit de résidence au Gouverneur François, a toujours été le plus noble Bâtiment de l'Île; mais les Maisons des Marchands & des Colons Anglois l'ont toujours emporté sur celles des François du même ordre.

SAINT Christophe est encore assez mal forifié. Il n'a que trois bons Forts, avec quelques Batteries. Sur la Montagne, à trois milles au Nord du Fort Charles, qui est muni de quarante pieces de Canon, on trouve un lieu naturellement capable de défense, & nommé la *Mine d'argent*, parcequ'on est persuadé qu'il renferme une Mine de ce Métal; mais les Habitans, occupés de leurs Plantations, n'ont jamais entrepris de l'ouvrir. Le Fort de *Brimston-hill*, est monté de quarante-neuf Pieces, & contient un Magasin, qui sert d'Arsenal. On y entretient dix-huit milliers de poudre, huit cens Fusils, six cens Bayonnettes, & d'autres munitions de guerre. Enfin, le Fort de Londonderry, situé à l'Est du Bourg de la Basse-terre, défend cette partie de l'Île, avec six Batteries, disposées dans autant de lieux, où l'on peut débarquer, & qui montent à quarante-trois pieces.

Les Bêtes de l'Île sont les mêmes que celles des autres Antilles. [Les Singes y étoient fort communs lorsque le Pere Labat étoit dans l'Île. Pendant que les Anglois étoient demeurés maîtres des terres des François, dont

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1701.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1701.

la plus grande partie resterent en friche, les singes qui s'étoient échappés des maisons des François pendant la guerre, multiplièrent tellement, que quand on reprit possession de l'île, on les voyoit à grosses troupes. Ils venoient voler jusque dans les maisons, & lorsqu'on plantoit des cannes, des patates on autre chose, il falloit y faire sentinelle jour & nuit, si on vouloit que ces animaux n'emportassent pas tout ce qu'on avoit mis en terre.

Ce Missionnaire rapporte qu'étant chez un Planteur de l'île, il fut invité à une chasse de Singes. „ On avoit, dit-il, planté des cannes dans une terre voisine de la montagne ronde. Nous fîmes nous embusquer environ une heure avant le coucher du soleil. Peu après nous eûmes le plaisir de voir sortir des brossailles un gros singe, qui, après avoir regardé exactement de tous côtés, grimpa sur un arbre, d'où il considéra encore tous les environs: à la fin il fit un cri, auquel plus de cent voix différentes répondirent dans le moment, & incontinent après nous vîmes arriver une grande troupe de singes de différentes grandeurs, qui entreient en gambadant dans la piece de cannes, & commencerent à les arracher & à s'en charger. Quelques-uns en prenoient quatre ou cinq morceaux qu'ils mettoient sur une épaule, & se retiroient en sautant sur les deux pieds de derrière: les autres en prenoient un à leur gueule, & s'en alloient en faisant mille gambades. Nous tirâmes quand nous eûmes assez considéré leur manège, & nous en tuâmes quatre, entre lesquels il y avoit une femelle qui avoit son petit sur son dos, qui ne la quitta point: il la tenoit embrassée, à peu près comme nos petits Negres tiennent leurs meres. Nous le primes; on l'éleva & il devint le plus joli animal qu'on pût souhaiter.

„ Ce fut en cette occasion que je mangeai du singe pour la première fois. Il est vrai que j'eus d'abord quelque répugnance quand je vis sur la soupe quatre têtes qui ressembloient à des têtes de petits enfans; mais dès que j'en eus goûté, je passai aisément sur cette considération, & je continuai d'en manger avec plaisir; car c'est une chair tendre, délicate, blanche, pleine d'un bon suc, & qui est également bonne à quelque sorte de sauce qu'on la mette.”

Le petit Singe s'affectionna tellement à un confrere du Pere Labat, qu'il ne le quittoit jamais; de sorte qu'il falloit l'enfermer avec soin toutes les fois que le pere alloit à l'église: il s'échappa une fois & occasionna une scene assez comique pour que le Lecteur ne trouve pas mauvais de la trouver ici. Le petit animal s'étoit glissé dans l'église sans être aperçu, & s'étant allé cacher au dessus de la chaire du prédicateur, il ne se montra que quand son maître commença à prêcher. Pour-lors il s'affit sur le bord, & regardant les gestes que faisoit le prédicateur, il les imitoit dans le moment avec des grimaces & des postures qui faisoient rire tout le monde. Le Religieux qui ne savoit pas le sujet d'une pareille modestie, les en reprit d'abord avec assez de douceur; mais voyant que les éclats de rire augmentoient, au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colere & commença d'invectiver d'une manière très vive contre le peu de respect qu'ils avoient pour la parole de Dieu. Ses mouvemens plus violens qu'à l'ordinaire firent augmenter les grimaces & les postures de son Singe. A la fin quel-

qu'un avertit le prédicateur de regarder au dessus de sa tête ce qui s'y passoit. Il n'eut pas plutôt aperçu le manège de son Singe qu'il ne pût s'empêcher de rire comme les autres; & comme il n'y avoit pas moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son discours, n'étant plus lui-même en état de le continuer, ni les auditeurs de l'écouter.]

AUTREFOIS les Tremblemens de terre y étoient très fréquens; ils le sont devenus beaucoup moins depuis l'éruption d'une Montagne sulfureuse, située dans l'ancien Quartier des Anglois; mais les Ouragans sont encore de grands ravages à Saint-Christophe. C'étoit un usage établi entre les Habitans des deux Nations d'envoyer tous les ans, vers le mois de Juin, aux Iles de la Dominique & de Saint Vincent, pour savoir des Caraïbes, si l'on étoit menacé de quelque Ouragan dans le cours de l'année; & l'on assure que ces Sauvages ne se trompoient point dans leurs pronostics. La saison ordinaire de ces effroyables tempêtes est depuis le 25 de Juillet jusqu'au 8 de Septembre.

IL est tems de donner quelque idée des révolutions de l'île. Malgré l'ancien Concordat, qui établissoit une neutralité perpétuelle entre les deux Nations, les Anglois avoient cherché si souvent l'occasion de surprendre les Quartiers François, qu'on ne s'y fioit plus qu'à la force des armes. Cependant, de part ni d'autre, on n'avoit point encore entrepris de se déposséder mutuellement; mais en 1688, à l'occasion de la guerre, qui s'étoit élevée en Europe (y); les animosités devinrent si vives, que tous les Traités furent oubliés. Les Anglois, réduits à l'extrémité, demandèrent en vain du secours à leurs autres Iles; ils se virent forcés le 29 de Juillet 1689, d'abandonner leurs Quartiers; & la plus favorable condition qu'ils obtinrent fut d'être transportés dans l'île de Nevis. Ils avouent que cette perte fut irréparable pour les Marchands de Londres & des autres parties de l'Angleterre, qui trafiquoient aux Antilles, parceque la Colonie de St. Christophe leur devoit alors des sommes immenses, qu'elle ne put payer. Mais l'année suivante, toutes les forces des Iles Angloises, rassemblées sous le Général Co-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

SAINTE
CHRISTOPHE.

1701.

Changemens
arrivés dans
l'île St. Chris-
tophe.

1688.

1689.

(y) Une Relation Angloise attribue le mal aux Irlandois Catholiques, qui étoient venus dans la Colonie Françoisé après la grande révolution d'Angleterre. *It is true the animosity between the two Nations were grown to a great height, and 'tis said the Irish Papists instigated the French to break the peace 'thems.* Mais, s'il en faut croire Labat, les Irlandois étoient assez excusables: "En dinant, dit-il, avec les Anglois, je remarquai le peu d'estime qu'ils font des autres Nations, & surtout des Irlandois. Quelqu'un ayant dit que la Colonie Françoisé étoit foible, leur Général répondit sur le champ, qu'il ne tenoit qu'au Gouverneur François (à M. de Genes), de l'augmenter du moins avec des Irlandois. Je le pria de me dire ce secret, & de me permettre d'en faire

"part à M. de Genes. Très volontiers, me dit-il. Savez-vous que M. de Genes a fait un Paon qui marche, qui mange & qui digere? Je lui répondis que je le savois: "En bien! reprit-il, que ne fait-il cinq ou six Régimens d'Irlandois? Il aura bien moins de peine à faire de ces lourdes Bêtes, qu'un Paon. Avec autant d'esprit qu'il en a, il trouvera bien le moyen de leur imprimer les mouvemens nécessaires pour tirer & pour se battre. En effet, M. de Genes avoit fait une figure automate, de la forme d'un Paon, qui marchoit par des ressorts qu'elle avoit dans le corps, qui prenoit du blé qu'on jettoit à terre devant elle, & qui, par le moyen d'un dissolvant, le digéroit, & le rendoit à peu-près comme des excréments. *ubi sup.*
Tome VII, pp. 359 & 360.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1702.

drington, les remirent en possession de leur ancien Etablissement, après en avoir chassé les François à leur tour. Ensuite l'Île entière demeura au pouvoir des Anglois jusqu'à la Paix de Rytwick, où l'on a déjà dit que la partie François fut restituée à ses premiers Maîtres; & ce fut l'année d'après, que Labat y fit les Observations qu'on a rapportées.

Il paroît qu'on eut peu d'égard à celles qu'il avoit faites aussi sur le mauvais état des nouvelles Fortifications de la Basseterre, & sur quelques discours échappés aux Anglois (2). Cependant, „ on devoit juger, dit-il, qu'au premier „ mier différend entre les deux Couronnes, ils profiteroient de la supériorité de leurs forces, pour nous insulter. J'avois laissé M. de Genes, avec „ peu d'Habitans capables de porter les armées; & les quatre Compagnies „ de Marine, qui composoient la Garnison, ne montoient pas à cent soixante „ Hommes”. Aussi ses prédictions ne tarderent-elles point à s'accomplir. Il raconte ce qui se passa comme sous ses yeux; & ce récit, qui ne se trouve que dans son Ouvrage, a des circonstances curieuses.

Les Anglois, dit-il, n'avoient point attendu la déclaration de guerre pour commencer les Hostilités; & sur cette nouvelle, qu'ils reçurent avant nous, ils ne garderent plus de mesures. Ils savoient, comme nous-mêmes, l'état de notre Colonie. Ils n'ignoroient pas qu'elle ne pouvoit attendre aucun secours de la Martinique, ni des autres Îles, & que la France n'avoit, dans cette Mer, aucun Vaisseau de Guerre qui pût traverser leurs entreprises. A l'égard des retranchemens qu'on avoit faits, soit autour du Bourg, soit à la Ravine *Guillon*, qui étoit notre Frontière; ils y avoient passé trop souvent pour n'en pas connoître la foiblesse; sans compter qu'ils avoient déjà pris des précautions, pour empêcher la communication des Quartiers François.

Le Comte de Genes (a), informé des préparatifs qui se faisoient pour

(2) En 1701, au même dîner, M. Cordrington lui avoit dit que la guerre ne tarderoit pas à se déclarer, & qu'il comptoit de se voir encore une fois Maître de tout Saint Christophe. „ Je lui répondis, en „ riant, que cette Conquête n'étoit pas digne de lui, & que je croyois qu'il seroit plutôt à la Martinique. Non, non, „ me dit-il, ce morceau est trop gros pour „ un commencement: je veux prendre la „ partie François de Saint Christophe; après „ quoi je vous irai voir à la Guadeloupe. „ Je repliquai que j'y serois incessamment; „ & que je porterois cette nouvelle au Gouverneur, que j'aiderois à se bien défendre. *Ubi sup.* p. 358.

(a) Labat lui donne le titre de Comte; quoiqu'il ne le prit pas lui-même en signant son nom, & qu'il ne paroisse point dans tout le Journal de ses Voyages, dont on a donné l'Extrait. Il étoit d'une ancienne Fa-

mille noble de Bretagne, mais tombée dans une si grande misère, que son Pere n'avoit pas trouvé d'autre moyen pour subsister, que d'exercer un Art mécanique. Le Maréchal de Vivonne, ayant eu l'occasion de voir le Fils, auquel il trouva du mérite, le fit entrer dans la Marine. Il y servit avec une distinction, qui le fit nommer Capitaine de Vaisseau & Chevalier de Saint-Louis. Il eut des pensions, & fut gratifié d'une grande étendue de Pays dans la Terre-ferme de Cayenne, qu'il fit ériger en Comté sous le nom de Comté d'Oyac. Il avoit eu, en 1695, le Commandement d'une Escadre de Vaisseaux de Roi, pour aller faire un Etablissement au Détroit de Magellan, & chemin faisant il avoit pris l'Île & le Fort de Gambie sur la Côte d'Afrique. On relève beaucoup ses talens pour les Mécaniques. Outre le Paon, dont on a parlé, il inventa plusieurs machines utiles; telles que

l'attaquer, voyoit clairement qu'avec si peu de forces il lui seroit impossible de se soutenir. Châteauvieux, un de ses Lieutenans de Roi, sur l'expérience duquel on faisoit beaucoup de fond, étoit allé demander du secours à la Martinique, & tardoit à revenir (b). Cependant, le désir de gagner du tems, & l'espérance de recevoir quelque secours imprévu, lui firent proposer au Général Anglois (c) l'observation des anciens Concordats de neutralité. Mais, loin d'y consentir, les Anglois, qui se sentoient déjà les plus forts, firent venir de nouvelles Troupes d'Antigue & de Nevis. Le 15 de Juillet 1702, on vit paroître sur les neuf heures du matin, quatre Vaisseaux Anglois, dont l'un portoit Pavillon quarré au grand Mât, avec environ vingt Barques, qui s'approcherent de la Rade du Bourg François. Cette Escadre avoit à bord douze cens Soldats, qui, joints à ceux de l'Isle, faisoient plus de deux mille cinq cens Hommes. Presqu'en même tems, Hamilton, Major Général des Isles Angloises, envoya au Corps de Garde de la Frontiere un Trompette, accompagné d'un Réfugié François, qui demanderent à parler au Comte de Genes. On leur banda les yeux, pour les conduire à la Basse-terre, où l'Envoyé dit au Comte que le Major Hamilton le prioit de se transporter à la Frontiere avec six de ses Officiers, & qu'il s'y trouveroit avec le même nombre, pour lui communiquer quelque chose d'important. De Genes, après avoir un peu hésité, dans la crainte d'une surprise, prit le parti de s'y rendre. Il y trouva le Major, qui lui déclara que les deux Nations étoient en Guerre, & que son Général avoit ordre, de la Reine d'Angleterre, de se faire remettre la partie Françoisse de Saint Christophe. Le Comte répondit que cette ouverture ne demandoit pas beaucoup de réflexion, & qu'il étoit résolu de faire son devoir. Cependant Hamilton lui représenta l'inégalité des forces, & lui donna deux heures pour sa réponse. Ils se séparèrent.

De Genes, étant revenu au Bourg, assembla tous les Officiers qui s'y trouvoient, avec les Capitaines de Milice, les Conseillers & les principaux Habitans. Les Officiers Majors, qui assisterent à ce Conseil, étoient *Valmeiner* (d), Lieutenant de Roi depuis l'absence de Châteauvieux, & *Bachelier*, Major de la Colonie. On demanda d'abord au Major en quoi consistoient les forces du Quartier? Il répondit qu'il n'y avoit que deux cens cinquante Hommes portant les armes, en y comprenant les Compagnies de

que des Canons & des Mortiers brisés, des fleches pour brûler les voiles des Vaisseaux, des Horloges sans ressorts & sans contrepoids, &c.

(b) Le Voyageur Jacobin fait naitre des doutes sur le courage, ou la bonne volonté, de ce vieil Officier.

(c) C'étoit M. Codrington. Les Anglois ont trois Généraux dans leurs Isles, tous trois indépendans les uns des autres; à moins que l'un d'eux n'ait le titre de Vice-roi, comme il est quelquefois arrivé à celui de la Jamaïque, car alors les deux au-

tres lui obéissent. Le plus ancien de ces trois Gouvernemens Généraux est celui des Isles sous le Vent, nom sous lequel on comprend Saint Christophe, qui est leur premiere Colonie, les Isles de Nevis, Montserrat, Antigue, la Barbude, Paneston, ou la grosse Vierge, & l'Anguille. Le second, par rang d'ancienneté, est celui de la Barbade; & le troisieme, celui de la Jamaïque.

(d) Gentilhomme Normand, de la Maison de Casneray, qui fut ensuite Lieutenant de Roi de la Martinique.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1702.

VOYAGE ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1702.

Marine. Cette réponse ayant excité une grande variété de sentimens, on convint que chacun mettroit le sien par écrit. De dix-sept personnes, qui composoient l'Assemblée, douze furent d'avis de capituler, & de rendre la partie Françoisé aux meilleures conditions que l'on pourroit obtenir (e). Labat ne disconvient point que depuis l'arrivée des nouvelles Troupes Angloises; ce qu'on avoit de mieux à faire étoit de capituler: mais Valmeinier avoit proposé, auparavant, d'abandonner le Bourg, & d'aller joindre, avec toutes les Troupes, Courpon, qui commandoit à la Pointe de Sable, en passant par Cayoné & par la Cabesterre Angloise, où il auroit été facile alors de défaire les Ennemis qu'on auroit pu trouver en chemin. De Genes avoit refusé de suivre ce conseil, & Valmeinier en avoit demandé acte. Cette piece fut un des principaux fondemens du Procès qu'il ne pût éviter après sa reddition. Enfin, sur la résolution du Conseil, il dressa les articles de la Capitulation, & les envoya au Major Anglois par Valmeinier & Bachelier, accompagnés de deux Capitaines de Milice.

Ces quatre Officiers étant arrivés au premier Corps de Garde de la Frontiere Angloise, on y retint les deux Capitaines de Milice, & les deux autres furent conduits dans une maison voisine, où le Major Anglois sembloit les attendre, avec un bon nombre de ses Officiers. Après la vérification des pouvoirs, Valmeinier présenta les articles qu'il apportoit: on les donne tels qu'ils furent réglés, parceque cette Piece n'a gueres été publiée que dans la Relation de Labat:

I. LES Troupes du Roi sortiront, Tambour battant, meche allumée, & bagages. *Accordé.* II. Les Officiers sortiront avec leurs bagages & Valets Esclaves: savoir, les Capitaines six; les Lieutenans quatre, & les Enseignes deux. *Accordé aux Capitaines trois, & aux Lieutenans & Enseignes un.* III. Il ne sera fait aucune insulte aux Religieux, & ils emporteront avec eux tout ce qui appartient à l'Eglise. *Accordé.* IV. Les Capitaines de Milice, Lieutenans & Enseignes, sortiront armés; & auront, les Capitaines, six Negres, les Lieutenans, quatre, & les Enseignes deux. *A la volonté du Général.* V. Les Officiers du Conseil Souverain sortiront avec six Negres chacun. *Chacun trois Negres.* VI. Chacun des autres Habitans aura un Negre. *A la volonté du Général.* VII. Les Familles de tous les Habitans & Officiers seront conduites, ainsi que les Troupes, à la Martinique, dans des Bâtimens qui leur seront fournis, avec leurs hardes & bagages. *A la volonté du Général.* Les Femmes ne seront point séparées de leurs Maris. VIII. L'Etat Major, qui consiste en un Gouverneur, deux Lieutenans de Roi & un Major, s'en tiendra à l'honnêteté du Général pour la quantité de Valets Esclaves qu'ils emmeneront avec eux. IX. Il sera accordé à six Gentilshommes, de la suite du Gouverneur, trois Negres chacun, armes & ba-

(e) Ce qu'on vient de dire est le précis d'un Certificat, que les Officiers & les Habitans donnerent au Comte de Genes le 19 du même mois, & qu'il produisit au Procès qu'on lui fit ensuite pour avoir rendu l'Île, mais dans lequel Labat observe qu'il man-

quoit une chose essentielle; c'étoit d'avoir marqué ceux qui l'avoient accompagné à sa conférence avec Hamilton, & de leur avoir fait témoigner qu'il ne s'y étoit rien passé de secret, comme il en fut accusé.

gages. *A la volonté du Général.* X. Les Irlandois, qui sont établis dans les Quartiers François, sortiront sains & saufs, avec armes & bagages. *Accordé qu'ils sortiront avec les François: à l'égard de leurs bagages, à la volonté du Général.* XI. Les Sieurs *Ravary, Choisin & Bourgeois* seront incessamment rendus, aussi bien que ceux de la Pointe de Sable, & conduits à la Martinique. *Accordé.* XII. Aux susdites conditions, la partie Françoisé de l'Isle sera remise, demain 16 Juillet 1702, à midi, & il ne sera fait aucune insulte aux Habitans. Le Poste de Guillou sera remis ce soir, & la Basse-terre demain matin.

En conséquence de ce Traité, le Poste de Guillou fut livré aux Anglois, qui s'y établirent aussitôt, & l'ordre fut envoyé aux François de la Pointe de Sable de venir joindre le reste de la Colonie, à la Basse-terre: mais le Comte de Genes apprenant que le Poste de Guillou étoit livré sans sa participation, & qu'on avoit fait quelques changemens aux articles, s'emporta beaucoup, & protesta qu'il aimoit mieux demeurer Prisonnier de Guerre avec sa Garnison, que de subir les conditions qu'on lui imposoit. „ Il avoit „ raison, observe Labat, de se plaindre sur le premier de ces deux points; „ mais pour le reste, il avoit tout ce qu'il pouvoit raisonnablement espé- „ rer; & l'on jugea qu'il désiroit quelque Piece qui servît à le justifier, s'il „ étoit inquiété dans la suite. Les Officiers Majors, les Religieux & les principaux Habitans, le voyant obstiné à ne pas signer les Apostilles du Traité, ne firent pas difficulté de dresser un Acte, par lequel ils rendirent témoignage qu'ils l'en avoient supplié de concert, pour éviter la ruine totale de la Colonie. Les Troupes Angloises entrèrent dans le Bourg de la Basse-terre, le jour suivant, à huit heures du matin.

On fit embarquer tous les François; mais au lieu de les faire conduire aux Isles du Vent, comme ils s'en étoient flattés sur la promesse du Major Anglois, on voulut les transporter à Saint Domingue, après les avoir pillés sous de vains prétextes, dont on ne manque jamais. De Genes fut retenu en otage, pour la sûreté des Barques qui furent fournies; mais la plupart de ces Bâtimens ne firent pas un aussi long voyage que celui de St. Domingue. A peine furent-ils hors de la vue de Saint Christophe, que les François forcèrent leurs Gardes de prendre la route de la Martinique; & la plus grande partie de la Colonie se rendit ainsi dans cette Ile & dans celle de la Guadeloupe. Les Barques, qui allèrent jusqu'à Saint Domingue, ayant été très longtems à revenir, le Comte de Genes fut retenu à Saint Christophe jusqu'à leur retour. Enfin le Général Anglois lui rendit ses Negres & son bagage, & lui donna un passeport, pour la sûreté de sa retraite.

Il fréta un petit Bâtiment, dans le dessein de transporter à son Comté d'Oyac les Negres qu'on lui avoit rendus, & quelques autres qu'il avoit achetés; fort content d'avoir ce prétexte pour ne pas se rendre à la Martinique sans avoir reçu des nouvelles de la Cour, à laquelle il avoit donné avis de sa disgrâce. Mais il ne fut pas plus heureux dans cette entreprise; son Navire ne put remonter au Vent, pour gagner Cayenne; & le terme de son passeport étant expiré, il tomba dans les mains d'un Corsaire Hollandois, qui le conduisit à l'Isle de Saint Thomas, où il fut jugé de bonne prise. En-

VOYAGES ET
ETABI. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1702.

Avantures du
Comte de
Genes.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1703.

suite étant arrivé à la Martinique vers le mois d'Août 1703, M. de Machaut, Gouverneur Général des Iles, le fit arrêter & conduire au Fort de Saint Pierre, pour lui faire son Procès: ce Général en avoit l'ordre de la Cour; mais il paroît qu'elle ne souhaitoit pas de le trouver coupable, ni qu'il fût condamné, s'il n'étoit convaincu d'un excès de mauvaise conduite dans la reddition de Saint Christophe. Le Procès fut long. De Genes se défendit avec force. Valmeinier & Châteauvieux furent aussi mis en Cause, & l'on fit contr'eux des procédures. On ne les croyoit pas fort en danger, puisqu'on avoit été si persuadé, à la Martinique, que leur Colonie ne pouvoit être conservée, qu'on y avoit pensé à faire partir des Barques pour l'enlever & la transporter aux autres Iles Françoises, peu de jours avant qu'on eût des avis certains de la déclaration de guerre. Cependant le Comte de Genes fut transporté ignominieusement du Fort Saint Pierre au Fort Royal; la Comtesse sa Femme se vit ôter la permission de le voir, à moins qu'elle ne voulût demeurer en Prison avec lui, sans en plus sortir; & dans le cours du mois d'Août de l'année suivante, il fut déclaré atteint & convaincu d'une lâcheté outrée, dégradé de Noblesse, privé de la Croix de Saint Louis & de tous les honneurs dont il étoit revêtu. A l'égard de Valmeinier & de Châteauvieux, tous deux Lieutenans de Roi de la même Ile, on ne statua rien touchant le dernier; mais l'autre fut suspendu de l'exercice de sa Charge pour six mois, pour ne s'être pas assez vivement opposé à la reddition.

1704.

LE Comte de Genes appella d'un Jugement si dur au Conseil du Roi, & prit à Partie ses Juges. Peu de jours après, on vit arriver à la Martinique le Vaisseau du Roi la Thétis, dont le Capitaine avoit ordre de le conduire en France, avec toutes les procédures qui se trouveroient faites; il fut embarqué sur ce Bâtiment, & Valmeinier eut la liberté de partir avec lui: mais ils eurent le malheur d'être pris par les Anglois, & menés à Plymouth, où de Genes mourut, lorsqu'il se croyoit prêt à retourner en France. On ne doute point que son innocence n'eût été reconnue & son honneur rétabli. Le Roi n'eut pas plutôt appris sa mort, qu'il accorda des pensions considérables à sa Veuve & à ses Enfants; & pour marquer, non-seulement le cas qu'il faisoit de lui, mais combien il étoit éloigné de s'en rapporter au Jugement de la Martinique, il lui conserva, dans les Brevets & les Ordonnances de ces Pensions, les Titres de Comte, de Chevalier de Saint Louis & de Capitaine de Vaisseau, avec cette honorable addition, „ qu'elles „ sont accordées à sa Famille en considération de sa fidélité & de ses bons „ & agréables services.”

LE Jugement rendu contre Valmeinier ne fit pas plus d'impression à la Cour, puisque le Roi le fit ensuite Chevalier de Saint Louis & son Lieutenant à la Martinique (f). Châteauvieux, qui étoit peut-être le plus cou-

(f) En 1717, dans le tems qu'on reçut à Paris la nouvelle d'un soulèvement des Habitans de cette Ile contre le Gouverneur Général & contre l'Intendant, qu'ils embarquerent & qu'ils renvoyerent en France. Rien ne pouvoit être plus glorieux pour M.

de Valmeinier que cette confiance. D'ailleurs il s'étoit fort distingué, en 1703, à l'attaque de la Guadeloupe par les Anglois: il y avoit été blessé d'un coup de Mousquet, qui lui perça la cuisse, & d'un autre coup qui lui emporta la moitié du petit doigt.

pable, fut épargné aux Iles, en faveur de sa vieillesse & de ses longs services (g) : mais il reçut ordre enfin d'aller rendre compte de ses actions à la Cour. Vers la fin de 1705, s'étant embarqué avec sa Femme & quantité d'autres Passagers, sur un Vaisseau Nantois de trente-deux Canons, nommé le Saint Jean-Baptiste, ils furent battus d'une si furieuse tempête, que l'ignorance, où l'on a toujours été de leur sort & de celui de leur Bâtiment, les a fait croire ensévells dans les flots.

PENDANT une guerre de dix ans, les François firent quelques tentatives pour se remettre en possession de la plus ancienne de leurs Colonies. En 1705, ils y firent une descente, dans laquelle ils ravagerent une grande partie des Plantations Angloises : mais l'arrivée d'une forte Escadre de Vaisseaux de guerre Ennemis ayant interrompu leurs progrès, ils se retirèrent avec six ou sept cens Negres qu'ils avoient enlevés, & que M. d'Iberville, leur Commandant, fit vendre à Vera-Cruz. On lit, dans les Relations Angloises, que jusqu'à l'année 1712, l'Ile eut successivement, pour Gouverneurs, le Chevalier Guillaume *Mathews*, le Colonel *Johnson*, le Colonel *Park*, le Chevalier Michel *Lambert*, & le Général *Hamilton*. Une Flotte de France, qui parut dans ces Mers en 1712, avoit déjà jetté la consécration dans les Iles Angloises, lorsque la Paix d'Utrecht termina tous les différends des deux Couronnes; & par un article du Traité, la partie François de l'Ile de Saint Christophe fut cédée à l'Angleterre.

Il est assez remarquable que les Politiques Anglois aient regardé la cession de cette Ile comme une ruse de la Cour de France, & qu'ils en aient compté l'acquisition au nombre des fausses démarches qu'ils ont reprochées à leurs Plénipotentiaires d'Utrecht. „ Nous nous applaudissons, dit un de ces Ecrivains, d'avoir acquis la propriété de l'Ile entiere de Saint Christophe; „ c'est une idée fausse; tous les avantages en ont été pour la France. Depuis longtems cette Cour avoit deux choses en vue; l'une, de bien peupler ses grandes Iles, telles que la partie de Saint Domingue dont elle s'étoit mise en possession, la Martinique & la Guadeloupe; l'autre, de retirer ses sujets des petites, telles que St. Christophe, Saint Martin, Saint Barthelemy & Sainte Croix, pour les faire servir à peupler les grandes. Il ne lui étoit pas aisé de leur faire quitter Saint Christophe, qui étoit leur plus ancien Etablissement; & tous les encouragemens, qu'elle leur avoit offerts d'un autre côté, n'avoient pas eu la force de les tenter. Mais la cession de la partie François de cette Ile a répondu parfaitement à ses vues, en fournissant à Saint Domingue & à la Martinique un grand nombre de Colons expérimentés, qui ont servi à les fortifier, & qui y ont porté la bonne méthode de planter le Sucre, &c. Il est de la dernière clarté qu'au Traité d'Utrecht, non-seulement nous avons favorisé le dessein du Ministère de France, mais nous nous sommes chargés de tout ce qu'il avoit d'odieux; car les François de Saint Christophe nous ont regardés comme les seuls Auteurs de leurs peines, & n'ont accusé qu'eux.

(g) Il avoit été longtems Capitaine des Colonie, après avoir marqué beaucoup Grenadiers en France. Sa faute ne consistoit d'empressement à la quitter, pour aller chercher du secours dans les Iles voisines.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

SAINTE
CHRISTOPHE.

1705.

Les François
incommodent
St. Christo-
phe.

1712.

Cette Ile est
cédée aux
Anglois par
le Traité
d'Utrecht.

Ruse attribuée à la Cour
de France.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
SAINT
CHRISTOPHE.
1712.

Désordre qui
a regné long-
tems à Saint
Christophe.

„ NOUS de les avoir chassés de leurs anciennes Habitations. En un mot,
„ par ce Traité, nous avons plus fait pour la France, qu'elle ne pouvoit
„ faire pour elle-même; l'amorce d'un petit avantage présent nous a sé-
„ dults, & nous avons cru gagner beaucoup en demeurant maîtres de qua-
„ tre ou cinq petites Iles, que les François n'ont pas crues dignes de leur
„ attention.”

QUELQUE jugement qu'on puisse porter de ces suppositions, il paroît du moins que la Nation Angloise ne tira pas tout d'un coup de grands avantages du douzieme article de la Paix d'Utrecht. Les Terres cédées par les François furent longtems comme en proie aux Gouverneurs Généraux des Iles Angloises, qui les vendent au plus offrant, ou les distribuoient à leurs Créatures, sans pouvoir garantir la durée de leur vente, ou de leur présent, au-delà du terme de leur propre administration. Enfin le Parlement d'Angleterre arrêta le cours de ce désordre, en ordonnant qu'elles fussent vendues au profit de l'Etat, surtout dix mille acres, qui passioient pour la meilleure partie de l'Ile. On ignore quel fut le produit du total; mais le même Ecrivain assure que de son tems, il en restoit à la Banque de Londres, une somme de quatre-vingts mille livres sterling, qui a servi de Dot à la Princesse d'Orange. Ensuite, l'ordre établi par le Parlement n'a point empêché que les Gouverneurs n'aient abusé longtems de leur pouvoir, pour tirer de grosses sommes de la Colonie. Ils en exigeoient de si considérables pour leurs seuls appointemens, qu'on n'a vu longtems, dans les Nouvelles publiques, que des plaintes de leur tyrannie, avec des comparaisons honorables pour la France, de la conduite qu'elle tient dans ses Iles, où les appointemens des Gouverneurs sont libéralement payés par le Roi; sans que, sous aucun prétexte, ils puissent lever le moindre impôt sur les Habitans. Enfin Sa Majesté Britannique a fait cesser les abus, par une déclaration qui défend aux Gouverneurs Anglois d'exiger & de recevoir, à quelque titre que ce puisse être, des contributions ou des présens, sous peine d'être interdits de leurs fonctions & rappelés de leur Gouvernement.

Origine, Caractere, Usages des Caraïbes.

ORIGINE, &c.
DES CARAÏ-
BES.

MAIS avant que de nous engager plus loin dans la description des Iles, qui tirent le nom de *Caraïbes*, de celui de leurs anciens Habitans, il paroît nécessaire de faire connoître cette fameuse race d'Indiens, que les Européens y ont trouvés établis, & qu'ils ont resserrés dans des bornes, où ils les contiennent; mais qu'ils n'ont pu détruire, ou soumettre. C'est le seul Peuple de l'Amérique, dont il nous reste à traiter.

QUELQUES Voyageurs les font descendre des *Galibis*, Peuples de la Guiane, & racontent, sur d'anciens témoignages (*h*), que leurs Ancêtres, s'étant

(*h*) Du Tertre y trouve une confusion, termes: „ J'ai enfin appris, des Capitaines qui les lui fait traiter de rêveries, & s'at- „ de l'Ile de la Dominique, que les mots de tache à l'opinion d'un vieux Missionnaire, „ Galibis & de Caraïbes étoient des noms (le P. Raymond) qu'il rapporte dans ces „ que les Européens leur avoient donnés;

un môt,
le pouvoit
ous a fê-
es de qua-
nes de leur

paroit du
nds avanta-
és par les
néraux des
ient à leurs
ur présent,
nt d'Angle-
ent. vendues
a meilleure
le même E-
ondres, une
t à la Prin-
nt empêché
our tirer de
rables pour
velles publi-
honorables
les appoin-
ns que, sous
oitans. Enfin
qui défend
titre que ce
interdits de

on des Iles,
ans, il pa-
que les Eu-
rnes, où ils
C'est le seul

la Guiane,
res, s'étant
es Capitaines
e les mots de
ent des noms
ient donnés;

HOMME ET FEMME CARAIBES.

1. Bouton. 2. Panier Caraïbe. 3. Caracoli.



révoltés contre leurs Chefs, se virent forcés de chercher une retraite dans ces Iles, qui avoient toujours été désertes, ou dont ils chassèrent les Habitans naturels. Un Anglois, nommé *Brigstock*, qui connoissoit la Floride par un long séjour, & qui en parloit toutes les Langues, fait venir les Caraïbes du Pays des Apalachites, où l'on trouve jusqu'aujourd'hui, dit-il, derrière la Georgie & la Caroline, une Nation qui se nomme les Caraïbes. On ignore, ajoute-t-il, ce qui l'obligea de quitter le Continent; mais rien n'empêche de supposer, que trop resserrée dans ses limites, ou pressée par de puissans Ennemis, elle eut le courage de se fier sur mer à la conduite des vents, qui la poussèrent dans l'Île Sainte Croix. *Brigstock* semble compter pour rien l'éloignement & les difficultés de la Navigation.

CETTE différence d'opinions, sur l'origine des Caraïbes, n'empêche point qu'on ne s'accorde à leur en donner une commune, de quelque partie de l'Amérique & de quelque Nation qu'ils puissent la tirer. On se fonde sur la ressemblance de leur figure & de leurs usages, dans toutes les Iles qu'ils ont habitées, comme dans celles qu'ils possèdent encore. Ils sont généralement d'une taille haute & bien prise. On n'en voit point un difforme. Leur chevelure est noire, & leur soin égal à la peigner proprement. Ils s'arrachent la barbe, à mesure qu'elle paroît. Depuis leur communication même avec les Européens, les deux Sexes vont entièrement nus, le corps teint de rouge; &, s'il en faut croire un Voyageur Anglois; les premiers Habitans des Iles Françoises, qui vouloient entretenir commerce avec eux, se dépouilloient aussi tous de leurs habits pour leur plaire. Ils ont la tête couverte d'une sorte de bonnets, & quelquefois ceinte seulement d'une couronne de plume. Ils se percent les levres de plusieurs trous, dans lesquels ils portent de petits poinçons d'os: leurs narines, qu'ils se percent aussi, sont ornées de petits grains de verre, ou de petites pierres colorées. Les Hommes portent des brasses à la partie charnue du Bras, & les Femmes aux poignets, & au-dessus du coude. Elles ont des colliers de rassade, non seulement au cou, mais encore au-dessous du mollet des jambes, où

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

„ & que leur véritable nom étoit Gallina-
„ go; qu'ils ne se distinguoient que par les
„ titres d'*Oubaolenum* & de *Boloubanum*,
„ c'est-à-dire, des Iles, ou du Continent;
„ que les Insulaires étoient des Gallinagos
„ du Continent, qui s'en étoient détachés
„ pour conquérir les Iles; que le Capitaine,
„ qui les avoit conduits, étoit petit de corps,
„ mais grand en courage, mangeoit peu & buvoit encore moins;
„ qu'il avoit exterminé tous les Naturels
„ du Pays, à la réserve des Femmes, qui
„ ont toujours gardé quelque chose de leur
„ langue; que pour conserver la mémoire
„ de ses Conquêtes, il avoit fait rassembler
„ toutes les têtes des Ennemis dans les an-
„ tres des rochers qui bordent la Mer. En
„ effet les François les y ont trouvées, &c.
„ Hist. des Antilles. T. 2. p. 361." Du

Tertre s'étoit d'abord persuadé que les Sauvages des Iles Caraïbes étoient des restes du massacre des Espagnols dans l'Île de Cuba, dans l'Espagnole & Portoric; mais ensuite il paroît abandonner cette idée, quoiqu'on ait appris, dit-il, de ceux qui accompagnèrent, en 1626, M. d'Enambuc à St. Christophe, qu'entre les Sauvages de l'Île il y en avoit du moins plusieurs qui s'y étoient réfugiés pour éviter la cruauté des Espagnols. Il ne convient pas même que la difficulté de remonter contre le vent eût été pour eux un grand obstacle, parcequ'il a vu faire, à ces Sauvages, dix & douze lieues par jour à vent contraire: mais la principale raison, qui le ramène à l'opinion du P. Raymond, est que les Iles Caraïbes paroissent avoir été peuplées avant l'arrivée des Espagnols.



VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

faisant plusieurs tours, ils leur forment une sorte de Brodequins. Le devant du corps est couvert d'une très petite piece d'étoffe, soutenue par une ceinture. Ceux d'entre les Hommes, qui vivent sans commerce avec les Européens, ont autour du cou des sifflets, qu'on croit composés des os de leurs Ennemis. Mais leurs plus riches ornemens sont de larges Médailles d'un cuivre très fin & très poli, faites en forme de croissant, & proprement enchâssées dans quelque bois précieux: ils les nomment *Caracolis*. C'est comme la livrée & le symbole d'honneur, qui distingue les Capitaines & leurs Enfans, des personnes du commun.

QUOIQUE cette peinture, qui est tirée des Anglois, n'ait pas l'étendue de celle qui va suivre, les principaux traits sont si ressemblans dans l'une & dans l'autre, que malgré la différence des Iles, on y reconnoitra facilement la même Nation. La taille ordinaire des Caraïbes, dit un Voyageur François (1), est au-dessus de la médiocre. Ils sont, tous, bien faits & proportionnés, ils ont les traits du visage assez agréables: il n'y a que le front qui paroisse un peu extraordinaire, parcequ'il est fort plat, & comme enfoncé; mais ils ne l'apporment point de cette forme en naissant. Leur usage est de la faire prendre à la tête des Enfans, avec une petite planche, fortement liée par derriere, qu'ils y laissent, jusqu'à ce que le front ait pris sa consistance, & qu'il demeure tellement applati, que sans hauffer la tête, ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux. Ils ont, tous, les yeux noirs & petits, quoique la disposition de leur front les fasse paroître de bonne grandeur. Tous ceux que j'eus l'occasion de voir, avoient les dents fort belles, blanches & bien rangées; les cheveux noirs, plats, longs & luisans. Cette couleur de leur chevelure est naturelle; mais le lustre vient d'une huile, dont ils ne manquent point de se la frotter le matin. Il est difficile de bien juger de leur teint, car ils se peignent aussi tous les jours avec du roucou, détrempé dans de l'huile de Carapat, ou de *Palma Christi*, qui les fait ressembler à des Ecrevisses cuites. Cette peinture leur tient lieu d'habits. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, elle conserve leur peau contre l'ardeur du Soleil, qui la feroit crevasser, & les défend de la piqûre des Moustiques & Maringoins, qui ont une extrême antipathie pour son odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent paroître avec éclat, leurs Femmes emploient du jus de Genipa, pour leur faire des moustaches, & plusieurs raies noires sur le visage & sur le corps. Ces marques durent neuf jours. Tous les hommes, que j'ai vus, avoient autour des reins, une petite corde, qui leur sert à porter un couteau nu, qu'ils passent entr'elle & la cuisse, & à soutenir une bande de toile, large de cinq ou six pouces, qui, couvrant une partie de leur nudité, tombe négligemment vers le bas. Les Enfans mâles, de dix à douze ans, n'ont sur le corps que cette petite bande de toile, destinée uniquement pour soutenir leur couteau, qu'ils ont néanmoins plus souvent en main qu'à la ceinture, aussi-bien que les hommes faits.

(1) C'est Labat, qui se trouvant à la Martinique, fort curieux de connoître particulièrement ces Sauvages, eut enfin l'occasion

de se satisfaire. Il se familiarisa beaucoup avec quarante-sept Caraïbes de la Dominique. *ubi sup.* Tom. II. pp. 72. & suiv.

faits. Leur physionomie paroît mélancolique. Ils ne laissent pas d'être bons; mais il faut se garder de les offenser, parcequ'ils portent la vengeance à l'excès.

Les Femmes sont de plus petite taille que les Hommes, assez bien faites, mais un peu trop grasses. Elles ont les cheveux & les yeux noirs, comme leurs Maris, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert & plus riant que les hommes; ce qui ne les empêche point d'être fort réservées & fort modestes. Elles sont rocouées, c'est-à-dire peintes de rouge, comme l'autre sexe, mais sans moustaches & sans lignes noires. Leurs cheveux sont liés derrière la tête, d'un petit cordon. Un pagne (*k*) ondé de petits grains de rassade, de différentes couleurs, & garni par le bas d'une frange de rassade, d'environ trois pouces de hauteur, couvre leur nudité. Ce *Camisa*, nom qu'elles lui donnent, n'a pas plus de huit à dix pouces de large, sur quatre ou cinq de long, sans y comprendre la hauteur de la frange; & de chaque côté, une petite corde de coton le tient lié sur les reins. La plupart ont au cou plusieurs colliers de rassade, de différentes grosseurs, qui leur pendent sur le sein, & des brasselets de même espece aux poignets & au-dessus des coudes, avec des pierres bleues, ou des rassades enfilées, qui leur servent de pendans d'oreilles. Les Enfants, de l'un ou de l'autre sexe, depuis la mammelle jusqu'à l'âge de huit ou dix ans, ont des brasselets, & une ceinture de grosse rassade autour des reins. Un ornement propre aux Femmes, est une espece de brodequin de coton, qui leur prend un peu au-dessus de la cheville du pié, & qui a quatre ou cinq pouces de hauteur. Vers l'âge de douze ans, car les Caraïbes ne sont pas fort exacts dans le calcul des années, on donne le *Camisa* aux Filles, pour la ceinture de rassade qu'elles ont portée jusqu'alors; & leur Mere, ou quelque Parente, leur met des brodequins aux jambes. Elles ne les ôtent jamais, s'ils ne sont absolument usés ou déchirés par quelque accident. Il leur seroit même impossible de les ôter, parcequ'étant travaillés sur leurs jambes, ils sont si ferrés qu'ils ne peuvent ni monter, ni descendre; & les jambes n'ayant pas encore toute leur grosseur à cet âge, elles ne peuvent croître avec les années, sans se trouver pressées, jusqu'à rendre le mollet plus gros & plus dur qu'il ne l'auroit été naturellement. Outre l'épaisseur du tissu, les extrémités de ces brodequins ont un rebord d'un demi-pouce de large par le bas, & du double par le haut, assez fort pour se soutenir par lui-même comme le bord d'une assiette; ce qui n'est pas sans agrément aux jambes d'une Femme: mais il faut qu'elles conservent cette chaussure toute leur vie, & qu'elles l'emportent avec elles au tombeau.

(*k*) Le Pagne est un morceau de toile, dont les femmes s'enveloppent le corps au défaut des aisselles, qui fait ordinairement deux tours, & dont les bouts qui se croisent, se replient en dedans pour le tenir ferme, & qui va, pour l'ordinaire jusqu'au milieu des jambes. Il y a des pagnes plus courts, mais rarement de plus longs. Cette espece d'habillement est fort commode, se met & s'ôte facilement, & est d'usage pour les hommes, aussi bien que pour les femmes. R. d. E.

XXIII. Part.

R

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

ains. Le de-
tenue par une
erce avec les
sés des os de
es Médailles
, & propre-
nt *Caracolis*.
les Capitaines

l'étendue de
dans l'une &
tra facilement
oyageur Fran-
its & propor-
e le front qui
me enfoncé;
r usage est de
ne, fortement
pris sa con-
e la tête, ils
ous, les yeux
e paroître de
ient: les dents
, longs & lui-
lustre vient
matin. Il est
ous les jours
alma Christi,
leur tient lieu
erve leur peau
de la piqûre
hie pour son
ec éclat, leurs
oustaches, &
s durent neuf
s, une petite
ntr'elle & la
pouces, qui,
le bas. Les
petite bande
ils ont néan-
les hommes
faits.

arlisa beaucoup
de la Domini-
72. & suiv.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAIBES.

LORSQU'UNE Fille a reçu le Camifa & les Brodequins, elle ne vit plus, avec les Garçons, dans la familiarité de l'enfance; elle se retire près de sa Mere, & ne s'en éloigne plus. Mais il est rare qu'avant cet âge elle n'ait pas été demandée par quelque jeune homme, qui la regarde alors comme sa femme, en attendant qu'elle puisse l'être réellement. Ce choix se fait dès l'âge de quatre ou cinq ans, & presque toujours dans la Famille. A l'exception des Freres & des Sœurs, il est si libre pour tous les degrés du sang, & pour la pluralité des Femmes, que le même homme prend trois ou quatre Sœurs, qui sont ses Nieces, ou ses plus proches Cousines. Ils ont pour principe, que de jeunes Filles, élevées ensemble, s'en aimeront mieux, vivront en meilleure intelligence, se rendront plus volontiers des services mutuels, & serviront mieux leur Parent & leur Mari.

Si les Colliers, les Brasselets, le Camifa & les Brodequins, sont proprement la parure des Femmes, les Hommes ont aussi des ornemens particuliers, qui sont les Caracolis & les Plumes. Le Caracoli est, tout-à-la-fois, le nom de la chose, & celui de la matiere dont elle est composée. C'est un métal, qui vient, dit-on, de la Terre-ferme, & qu'on croit un mélange d'argent, de cuivre & d'or. Il paroît certain qu'en terre, ou dans l'eau, sa couleur ne se ternit jamais. „Je juge, continue Labat, que le fond est „ un métal simple, mais aigre, graineux & cassant; ce qui oblige ceux qui „ l'emploient, d'y mêler un peu d'or, pour le rendre plus doux & plus traitable.” Les Orfèvres, François & Anglois, ont souvent tenté de l'imiter, en gardant une certaine proportion dans leur alliage: sur six parties d'argent, ils ont mis trois parties de cuivre rouge purifié, & une partie d'or. Ils ont fait, de cette composition, des bagues, des boucles, des poignées de cannes, & d'autres ouvrages, mais fort inférieurs en beauté au caracoli des Sauvages, qu'on prendroit pour de l'argent sur-doré, avec quelque chose d'enflammé dans l'éclat. Les figures, qu'ils en font, sont des croissans de différentes grandeurs, suivant l'usage auquel ils veulent les employer. Ils en portent un à chaque oreille, attaché ordinairement par une petite chaîne à crochet; & la distance d'une corne à l'autre est d'environ d'un pouce & demi. Au défaut de chaîne, ils les attachent avec un fil de coton, passé au centre du croissant. Ils en portent un autre, de même grandeur, à l'entredeux des narines; d'où il bat sur la bouche. Le dessous de la levre inférieure est aussi percé, & soutient un quatrieme caracoli, plus grand d'un tiers que les précédens, & dont la moitié passé le menton. Enfin, ils en ont un cinquieme, de six pouces d'ouverture, qui est attaché avec une petite corde au cou, & qui leur tombe sur la poitrine. Cette multitude de croissans les fait ressembler à des Mulets ornés de leurs plaques. Lorsqu'ils ne portent point leurs caracolis, ils remplissent les trous qu'ils ont aux oreilles, au nez & à la levre, avec de petits bâtons, qui les empêchent de se boucher. Quelquefois, ils portent des pierres vertes aux oreilles & à la levre; & s'ils n'ont, ni pierres vertes, ni petits bâtons, ni caracolis, ils y mettent des plumes de Perroquets, rouges, bleues & jaunes; qui leur font des moustaches de dix à douze pouces de long; au-dessus & au-dessous de la bouche; sans compter celles qu'ils ont aux oreilles. Leurs Enfants ont,

dans leurs cheveux, quantité de plumes de différentes couleurs, attachées d'une manière qui les y tient droites; & cette parure, dit-on, n'est pas sans graces.

COMME ces deux descriptions des ajustemens & de la figure des Caraïbes, en différentes Iles, & par des Voyageurs de Nation différente, ne peuvent laisser aucun doute que tous ces Sauvages n'aient une origine commune, nous continuerons de les regarder comme un même Peuple, malgré leur ancienne dispersion, & de rapporter ce qui les distingue des autres Indiens de l'Amérique.

Ils ont plusieurs sortes de langages: l'ancien, qui leur est propre & naturel, a de la douceur, sans aucune prononciation gutturale (1). Mais ils se sont fait un jargon, mêlé de mots Européens, surtout Espagnols, qu'ils ne parlent qu'avec les Etrangers. Dans leur propre langue, quoique les Caraïbes de toutes les Iles s'entendent parfaitement, ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux Sexes ont même des expressions différentes usitées par les mêmes choses (m); & les Vieillardes en ont aussi, qui ne sont point usitées par les jeunes gens. Enfin ils ont un langage particulier pour leurs Conseils, auquel les Femmes ne comprennent rien. Lorsqu'on a commencé à les connoître, ils n'avoient aucun terme d'injure, aucun de vices, de vertus, d'arts & de sciences. Ils ne favoient nommer que quatre couleurs, blanc, noir, jaune & rouge, auxquelles ils rapportoient toutes les autres.

Ils sont naturellement pensifs & mélancoliques; mais ils affectent de paroître gais & plaisans. Le plus grand affront, qu'on puisse leur faire, est de les nommer *Sauvages*: ce nom, disent-ils, ne convient qu'aux Bêtes feroches. Ils ne souffrent pas plus volontiers qu'on les nomme *Cannibales*, quoiqu'ils n'aient jamais perdu l'usage de manger la chair de leurs Ennemis; & lorsqu'on leur en fait un reproche, ils répondent qu'il n'y a point de honte à se venger. Le nom de *Caraïbe* leur déplaît moins, quelque idée qu'on y veuille attacher, parceque dans leur ancienne Langue il signifie bon Guerrier, ou courageux. Brigstock assure qu'il a la même signification dans la Langue des Apalachites.

Ils s'aiment entr'eux; & leur sensibilité va si loin, les uns pour les autres, qu'on en a vu mourir de douleur, en apprenant que leurs Compagnons étoient tombés dans l'esclavage, ou qu'ils avoient été maltraités par les Européens. Ils ne se consolent point d'avoir été chassés d'une partie de leurs Iles, & souvent ils reprochent encore de l'injustice aux Vainqueurs. Ils ne peuvent s'accoutumer non plus à leur avarice: c'est toujours un nouveau sujet d'admiration, incompréhensible pour un Caraïbe, de voir préférer l'or au verre & au cristal.

(1) Du Tertre observe qu'ils ont une forte d'aversion pour la Langue Angloise, & qu'ils ne peuvent entendre parler un Anglois.

(m) Par exemple, les Hommes nomment un lit *Amac*; les Femmes *Nehera*: les hommes, *Oullaba* un arc; les femmes *Chimala*:

les Hommes, *Nortum* la Lune; les Femmes *Kati*: les Hommes, *Hyyayou* le Soleil; les Femmes *Kachi*, &c. On remarque aussi qu'ils ne sont pas bien aises que les Etrangers apprennent leur Langue, & qu'ils ne veulent point en donner de leçons.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

Le vol est un crime fort noir dans leur Nation. Ils laissent leurs Habitations ouvertes & sans aucune défense. S'ils s'aperçoivent qu'on en ait enlevé quelque chose, ils en portent une espece de deuil pendant plusieurs jours. Ensuite toute leur ardeur est pour la vengeance; car autant qu'ils ont d'affection les uns pour les autres, autant ils sont capables de haine, lorsqu'ils se croient offensés. Un Caraïbe ne pardonne jamais.

Leurs maisons, qu'ils nomment *Carbets*, comme les Indiens de la Guiane, sont d'une forme singuliere. Labat, qui eut l'occasion d'en voir une des plus belles, joint à sa description une peinture agréable des circonstances, & de quelques usages de la Nation. C'est dans ses termes qu'on va donner ce récit. „Le Caraïbe, maître du Carbet, avoit été baptisé, aussi bien que sa Femme, & dix ou douze Enfants qu'il avoit eus d'elle & de plusieurs autres. Il avoit un caleçon de toile, sur un habit neuf d'écarlatte; c'est-à-dire qu'il venoit d'être rocoué, car il n'étoit que neuf heures du matin lorsque nous entrâmes chez lui. Sa Femme avoit un pagne (n) autour des reins, qui lui descendoit jusqu'à mi-jambes. Nous vîmes deux de ses Filles, de quinze à seize ans, qui n'avoient, à notre arrivée, que les anciens habits de la Nation, c'est-à-dire le Camisa, les Brodequins & des Brassélets; mais, un moment après, elles se firent voir avec des pagnes. Quatre grands Garçons, bien rocoués, avec la bande de toile à la petite corde, étoient près du Pere. Le reste des Enfants étoient encore petits, & vêtus comme ils étoient venus au monde, à l'exception de leur ceinture de rassade. Nous trouvâmes d'ailleurs une grosse compagnie dans ce Carbet: c'étoient environ trente Caraïbes, qui s'y étoient rendus pour une cérémonie que nous n'avions pu prévoir, & que j'aurai bientôt l'occasion d'expliquer.”

„La maison, ou le Carbet, avoit environ soixante piés de longueur, sur vingt-quatre à vingt-cinq de large; à peu près dans la forme d'une halle. Les petits poteaux s'élevoient de neuf piés hors de terre, & les grands à proportion: les chevrons touchoient à terre des deux côtés; les lattes étoient de roseaux, & la couverture, qui descendoit aussi bas que les chevrons, étoit de feuilles de Palmier. Un des bras de l'édifice étoit entierement fermé de roseaux, & couvert de feuilles, à la réserve d'une ouverture, qui menoit à la cuisine. L'autre bout étoit presqu'entierement ouvert. A dix pas de ce Bâtiment, il y en avoit un autre, moins grand de moitié, & divisé en deux par une palissade de roseaux. Nous y entrâmes: dans la premiere chambre, qui servoit de cuisine, sept ou huit femmes étoient occupées à faire de la cassave: la seconde division servoit apparemment de chambre à coucher pour toutes ces Dames, & pour les Enfants qui n'étoient pas encore admis au grand édifice; elle n'avoit d'autres meubles que des paniers & des hamacs.”

„C'étoit aussi l'unique ameublement du grand Carbet. Le Maître & les quatre Fils avoient, près de leurs Hamacs, un coffre, un fusil, un pistolet, un sabre & un gargoufier. Quelques Caraïbes travailloient à des paniers. Je vis aussi deux Femmes, qui faisoient un hamac, sur le métier. Les arcs, les

(n) On a déjà remarqué que plusieurs le font féminin, quoiqu'il vienne du latin *pannus*, ou de l'Espagnol *panno*.

flèches, les massues étoient en grand nombre, proprement attachés aux chevrons. Le plancher étoit de terre battue, fort net & fort uni, excepté sous les sablières, où l'on remarquoit un peu de pente. Il y avoit un fort bon feu, vers le tiers de la longueur du Carbot, autour duquel huit ou neuf Caraïbes, accroupis sur leurs jarrets, fumoient, en attendant que leur Poisson fût cuit. Ces Messieurs nous avoient fait leurs civilités ordinaires, sans changer de posture, en nous disant, dans leur jargon, *bon jour, Compere, toi tenir taffia*. Leurs poissons étoient par le travers du feu, péle-mêle entre le bois & les charbons. Je les pris d'abord pour quelques restes de buches; mais un de mes Compagnons de Voyage, qui connoissoit mieux que moi la Nation, m'assura qu'après avoir goûté de ce mets, je ne prendrois pas les Caraïbes pour de mauvais Cuisiniers."

„CEPENDANT l'heure du dîner s'approchoit, & l'air de la Mer nous avoit donné de l'appétit. J'ordonnai à nos Negres d'apporter une nappe, & voyant au coin du Carbet une belle natte étendue, que je crus l'endroit où nos Hôtes devoient prendre leur repas, je jugeai qu'en attendant qu'ils en eussent besoin, nous pouvions nous en servir. Après y avoir fait jeter une nappe, & quelques serviettes, je fis apporter du pain, du sel & un plat de viande froide, qui étoient toutes nos provisions, & je m'assis avec mes deux Compagnons de voyage (e). Nous commençâmes à manger, lorsqu'en jetant les yeux sur les Caraïbes, nous observâmes qu'ils nous regardoient de travers, & qu'ils parloient au Maître avec quelque altération. Nous lui en demandâmes la raison: il nous dit assez froidement qu'il y avoit un Caraïbe mort, sous la natte où nous étions assis, & que cela faisoit beaucoup ses Parens. Nous nous hâtâmes de nous lever, & de faire ôter nos provisions. Le maître fit étendre, dans un autre endroit, une natte, sur laquelle nous nous mîmes, & pour réparer le scandale, nous fîmes boire toute la Compagnie."

„DANS l'entretien que nous eûmes avec le Maître, en continuant notre repas, il nous apprit que tous ces Caraïbes s'étoient assemblés chez lui, pour célébrer les obsèques d'un de ses Parens, & qu'on n'en attendoit plus qu'un petit nombre d'autres, de l'Île de Saint Vincent, pour achever la cérémonie. Suivant leurs usages, il est nécessaire que tous les Parens d'un Caraïbe qui meurt, le voient après sa mort, pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvoit un seul qui ne l'eût pas vu, le témoignage de tous les autres ensemble ne suffiroit pas pour le persuader; & jugeant, au contraire, qu'ils auroient contribué tous à sa mort, il se croiroit obligé d'en tuer quelqu'un, pour la venger. Nous remarquâmes que notre Hôte auroit souhaité que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'honneur de choisir son Carbet pour mourir, parcequ'une si grosse compagnie diminueoit son Manioc, dont il n'avoit qu'une juste provision pour sa Famille."

„Je lui demandai si la qualité d'Ami ne pouvoit pas nous faire obtenir de voir le Mort? Il m'assura que tous les Assistans y consentiroient avec plaisir, surtout si nous buvions & si nous les faisions boire à sa santé. La natte

(e) Ils se nommoient M. de Mareuil & M. de Joyeux.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

Habitations
ait enlevé
seurs jours.
ils ont d'af-
e, lorsqu'ils

la Guiane,
une des plus
nces, & de
donner ce
bien que sa
ieurs autres.
à-dire qu'il
orsque nous
s reins, qui
s, de quin-
habits de la
; mais, un
ds Garçons,
rès du Pere.
toient venus
vâmes d'ail-
rente Carai-
ons pu pré-

ngueur, sur
d'une halle.
les grands à
nattes étoient
s chevrons;
ement fermé
qui menoit
ix pas de ce
visé en deux
re chambre,
faire de la
oucher pour
mis au grand
acs."

Maître & les
un pistolet,
paniers. Je
les arcs, les

du latin par-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

& les planches, qui couvroient la fosse, furent levées aussitôt. Elle avoit la forme d'un Puits, d'environ quatre piés de diametre, & fix à sept de profondeur. Le corps y étoit à-peu-près dans la même posture, que ceux que nous avons trouvés autour du feu. Ses coudes portoient sur ses genoux; & les paumes de ses mains soutenoient ses joues. Il étoit proprement peint de rouge, avec des mouftaches & des raies noires: ses cheveux étoient liés derriere la tête: son arc, ses fleches, sa massue & son couteau étoient à côté de lui. Il n'avoit du sable que jusqu'aux genoux, autant qu'il en falloit pour le soutenir dans sa posture, car il ne touchoit point aux bords de la fosse. Je demandai s'il étoit permis de le toucher: on m'accorda cette liberté. Je lui touchai les mains, le visage & le dos. Tout étoit très sec, & sans aucune mauvaise odeur, quoiqu'on n'eût pris aucune autre précaution que de le recouer, au moment qu'il avoit rendu l'ame. Les premiers de ses Parens, qui étoient venus, avoient ôté une partie du sable, pour visiter le cadavre; & comme il n'en sortoit rien d'infect, on n'avoit pas pris la peine de le recouvrir de sable, pour s'épargner celle de l'ôter à l'arrivée de chaque nouveau Parent. On nous dit que lorsqu'ils seroient venus tous, la fosse seroit remplie, & fermée pour la dernière fois. Il y avoit près de cinq mois que ce Caraïbe étoit mort. Je regrettai beaucoup que pendant quelques heures, que nous passâmes dans le Carbet, il n'arrivât point quelqu'un des Parens, qui nous eût donné la satisfaction de voir leurs cérémonies."

„Aussitôt que les Poissons furent cuits, les Femmes apporterent deux ou trois *Matatous* (*p*), chargés de Cassaves fraîches, avec deux grands Couïs, l'un plein de Taumali (*q*) de Crabes, & l'autre de Pimentade, accompagnés d'un grand Panier de Crabes bouillies, des Poissons qui étoient au feu, & de quelques autres Poissons à grandes écailles. Quoique j'eusse assez diné, je m'approchai des *Matatous*, pour goûter de leur poisson & de leur sauce. Ce qu'il y a de commode avec les Caraïbes, c'est que leur table est ouverte à tout le monde, & que pour s'y mettre on n'a pas besoin d'être invité, ni même connu. Ils ne prient jamais; mais ils n'empêchent personne de manger avec eux. Leur pimentade est du suc de Manioc, bouilli avec du jus de Citron, dans lequel ils écrasent beaucoup de Piment. C'est leur sauce favorite pour toutes sortes de mets. Jamais ils ne se servent de sel; non qu'ils en manquent, puisqu'il y a des Salines naturelles dans toutes les Iles, où ils pourroient s'en fournir: mais il n'est pas de leur goût. J'ai sçu d'eux-mêmes qu'à l'exception des Crabes, qui font la meilleure partie de leur nourriture, ils ne mangent rien qui soit cuit à l'eau. Tout est rôti ou boucané. Leur maniere de rôtir est d'enfiler la viande, par morceaux, dans une brochette de bois, qu'ils plantent en terre devant le feu; & lorsqu'elle est cuite d'un côté, ils la tournent simplement de l'autre. Si c'est un Oi-

(*p*) Espèce de Corbeille, carrée & sans couvercle, soutenue sur de petits piés, qui sert tout-à-la-fois de table & de plat aux Caraïbes. Le travail en est si serré, qu'elle contient l'eau, quoiqu'elle ne soit faite que de

roseaux ou de queues de Latanier.

(*q*) C'est la substance verdâtre des Crabes, qui délayée avec de la graisse, de l'eau, du jus de citron, du sel & du Piment, fait une sauce très capable de piquer l'appétit.

seau de quelque grosseur, tel qu'un Perroquet, une Poule ou un Ramier, ils le jettent dans le feu, sans prendre la peine de le plumer ni de le vider; & la plume n'est pas plutôt rôtie, qu'ils le couvrent de cendre & de charbons, pour le laisser cuire dans cet état. Ensuite, le retirant, ils enlèvent facilement une croûte, que les plumes & la peau ont formée sur la chair; ils ôtent les boyaux & le jabor, & mangent le reste sans autre préparation. Leur exemple m'a fait manger plusieurs fois de ce rôt; je l'ai toujours trouvé plein de suc, tendre, & d'une délicatesse admirable."

„ Je goûtai du Poisson à grandes écailles, (r) que les Caraïbes dépouillèrent, comme s'ils l'eussent tiré d'un étui. La chair m'en parut très bonne, bien cuite, & fort grasse. On s'imaginera facilement qu'étant cuite sans aucun mélange d'eau, de beurre ou d'huile, qui en altère les sucs, elle n'en peut être que beaucoup meilleure."

„ C'ÉTOIT un spectacle fort amusant, que cette bande de Caraïbes, accroupis sur leur derrière comme des Singes, mangeant avec un vif appétit, sans prononcer un seul mot, & tous épluchant, avec autant de propreté que de vitesse, les plus petites pattes de Crabes. Ils se leverent aussi librement qu'ils s'étoient assis. Ceux qui avoient soif allèrent boire de l'eau; quelques-uns se mirent à fumer; d'autres se jetterent dans leurs Hamacs, & le reste entra dans une conversation où je ne compris rien, parcequ'elle étoit dans leur ancienne Langue. Les Femmes vinrent ôter les Maratous & les Couïs; les filles nettoyerent le lieu où l'on avoit mangé; & toutes ensemble, avec les Enfants, passèrent à la Cuisine, où nous allâmes les voir manger, dans la même posture que les Hommes, & d'aussi bon appétit. Je fus un peu surpris que les Femmes n'eussent pas mangé avec leurs Maris, & j'en demandai la raison au Maître, du moins pour la sienne, qui étoit Chrétienne comme lui, & Maitresse de la Maison. Il me répondit que ce n'étoit pas l'usage de leur Nation; que quand il eût été seul, il n'auroit mangé qu'avec ses fils; & que sa Femme, ses Filles & le reste des Enfants mangeoient toujours à la cuisine."

[„ Les Caraïbes (c'est toujours Labat qui parle) ont une maniere de faire du feu, qui est tout-à-fait commode. Les Européens, qui sont en Amérique, l'ont apprise d'eux & s'en servent quand ils n'ont point de fusil. Ils prennent deux morceaux de bois, l'un plus dur que l'autre, si une pointe au plus dur, & un commencement de trou au plus mou. Ils mettent ensuite celui-ci entre les genoux & le pressent pour le tenir ferme, & prenant l'autre, qui doit être comme un bâton de sept à huit pouces de long, entre les paumes des deux mains, ils mettent sa pointe dans le petit trou de l'autre, & le font tourner le plus vite qu'ils peuvent, comme quand on fait du Chocolat. Ce mouvement échauffe les deux morceaux de bois & surtout celui qui est le plus tendre, parceque ses parties étant plus éloignées les unes des autres, sont plus faciles à ébranler & sont par conséquent plus susceptibles de

(r) On donne le nom de Coffre à ce poisson, parce qu'il est couvert d'une écaille assez mince, sèche & très-dure. De la queue jusqu'à la tête, qui est jointe au corps sans qu'il y paroisse aucune distinction, il est triangulaire, & sa tête a la même figure. R. d. E.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

chaleur, & le mouvement continuant, elles en reçoivent à la fin assez pour s'enflammer. On sent d'abord une légère odeur de brûlé; on voit ensuite une petite fumée s'élever du bois mou, & puis on aperçoit des étincelles. Il faut tourner sans discontinuer, de peur de donner le loisir aux parties ébranlées de se reposer, & si on se sent fatigué, il faut qu'une autre personne continue à faire agir le bois pointu sans aucune interruption. Il faut encore observer de se mettre à l'ombre, ou si l'on n'en a pas la commodité, il faut au moins tourner le dos au soleil, en sorte qu'il ne donne point sur le bois qu'on veut allumer, car il est certain qu'on seroit infiniment plus longtems à allumer du feu." Un bois mou appelé *Tol*, leur sert de meche; il est excellent pour cet usage & inutile pour tout autre; il vient d'une plante appelée Caratas, dont nous donnerons la description dans la suite.]

Les Hamacs de ces Insulaires l'emportent beaucoup, pour la forme, & pour la propriété du travail, sur ceux des autres Indiens. Le même Voyageur, qui s'en servoit dans toutes ses courses, en donne la Description. „C'est une piece de grosse toile de coton, longue de six à sept piés, sur douze à quatorze de large, dont chaque bout est partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties, enfilées dans de petites cordes qu'on nomme *Rabans*. Ces cordes sont de coton, & plus communément de pitte, bien filées & bien torsées, chacune de deux piés & demi ou trois piés de longueur. Elles s'unissent ensemble, à chaque bout, pour faire une boucle, où l'on passe une corde plus grosse, qui sert à suspendre le Hamac à deux arbres ou à deux murs. Tous les Hamacs des Caraïbes sont rocoués, non-seulement parce qu'ils leur donnent cette couleur avant que d'en faire usage, mais encore, parcequ'ayant eux-mêmes le corps très-rouge, ils ne peuvent s'y coucher aussi souvent qu'ils le font, sans y laisser une partie de leur peinture. Ils y dessinent aussi des compartimens de couleur noire, avec autant de justesse que s'ils y employoient le compas. Cependant c'est l'ouvrage des Femmes. Un Caraïbe seroit déshonoré, s'il avoit filé ou tissé du coton, & peint un Hamac; ils laissent ces soins à leurs Femmes, qui ont besoin de beaucoup d'industrie & de travail pour faire une toile si large, qu'elles sont obligées de s'employer deux à chaque piece. Elles ne sont point encore parvenues à se faire des Métiers. Après avoir étendu les fils de la trame sur deux poteaux plantés en terre, suivant la longueur & la largeur qu'elles veulent donner au Hamac, elles sont réduites à passer leur peloton de fil, dessus & dessous chaque fil de la trame, & même à battre continuellement avec un morceau de bois dur & pesant, pour faire entrer tous les fils dans leur place, & rendre l'ouvrage plus uni. Si cet exercice est très-pénible, on prétend en récompense que les Hamacs de cette espece sont beaucoup plus forts, plus unis, s'étendent mieux & durent bien plus long-tems que ceux qui se font ailleurs sur le Métier, & qui étant de quatre pieces, ou quatre lez, n'obéissent point si facilement, parceque les coutures sont toujours plus roides que le tissu."

„La maniere Caraïbe d'attacher, ou de tendre un Hamac, est d'éloigner les deux extrémités l'une de l'autre, de sorte qu'avec ses cordages il fasse un demi-cercle, dont la distance, d'un bout à l'autre, soit le diametre. On

l'éleve de terre, autant qu'il faut pour s'y asseoir, comme sur une chaise de quelque hauteur. En s'y mettant, on doit observer d'étendre une main pour l'ouvrir, sans quoi l'on ne manque point de faire la culbute. Il ne faut pas s'y étendre de son long, de sorte que la tête & les piés soient sur une ligne droite, qui suive la longueur du Hamac; cette situation seroit incommode pour les reins: mais on s'y couche diagonalement, les piés vers un coin, & la tête vers le coin opposé. Alors il tient lieu d'un bon Matelas. On peut s'y remuer à son aise, s'étendre autant qu'on le veut, & se couvrir même d'une moitié du Hamac. Si l'on veut se tourner d'un côté à l'autre, il faut commencer par mettre les piés à l'autre coin, & tournant le corps, on se trouve sur l'autre diagonale. La commodité de ces Lits est qu'on peut les porter partout avec soi, qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a besoin, ni de couverture, ni de linceuls, ni d'oreillers, & qu'ils n'embarrassent point une chambre, parcequ'on peut les plier lorsqu'on cesse d'en avoir besoin. Deux crampons de fer suffisent pour les tendre. Labat en obtint un d'un Caraïbe, qui après avoir servi dix ans & passé une infinité de fois à la lessive, n'étoit pas plus usé, ni presque moins en couleur que le premier jour (s).

On ne vante pas moins une espece de corbeilles, qui sont l'ouvrage des Hommes de cette Nation, & que les Européens ont rendues célèbres, sous le nom de Paniers des Caraïbes. Labat en étudia la fabrique, pour l'utilité de nos Artisans. Il s'en fait de trois piés de long, sur dix-huit à vingt pouces de large; & d'autres, d'environ huit ou dix pouces de long, sur une largeur proportionnée. La hauteur n'excede pas neuf à dix pouces dans les plus grands; mais elle dépend de l'usage auquel ils sont destinés. Le fond est plat, les côtés sont tout-à-fait droits & perpendiculaires au fond. Le dessus, ou le couvercle, est de la même figure que le dessous, où il s'enchasse très-juste: sa hauteur est moindre, d'un tiers, que celle du dessous. C'est dans ces Paniers que les Caraïbes renferment tous leurs petits meubles & leurs ajustemens, surtout dans leurs voyages de mer: ils les attachent contre le bord de leurs Pyrogues, afin qu'il ne se perde rien, lorsqu'elles viennent à tourner; ce qui n'est pas rare dans leurs navigations.

Ce sont des roseaux, ou des queues de Latanier, que les Caraïbes emploient, pour faire des Paniers, des Matatous, des Hottes, qu'ils nomment *Catolis*, (t) & d'autres meubles de cette nature. Le roseau fait des ouvra-

(s) Il s'étonne qu'on ne s'en serve point dans nos Armées. Ils embarrasseroient peu, & seroient faciles à porter: une seule Vallée contiendrait le Hamac, la tente & les cordages. Il ne faudroit que deux grands Piquets, avec une gaulle pour saltage, qui soutiendrait la toile cirée ou le coutis de la Tente. *ubi sup.* p. 105.

(t) Le *Catoli* est une espece de hotte dont les femmes se servent pour apporter au Carbet le Manioc, les bananes, les patates, les poissons & les autres choses qu'el-

les vont chercher dehors. Il y en a de deux fortes, les unes sont à jour, les autres sont à plein. Telles qu'elles soient, elles n'ont point de dossier; leur fond est plat, le reste a la figure d'une pyramide de plusieurs côtés; elles sont fort légères, fort propres & fort enjolivées. Les roseaux ou les queues de Latanier dont elles sont faites, sont teintes de plusieurs couleurs & mises en œuvre en compartimens tout à jour, fort bien entendus. Celles qui sont travaillées à plein, sont si serrées, qu'on les peut remplir d'eau,

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

ges plus fermes, & qui durent plus longtems; mais le Latanier se travaille mieux. C'est une espece de Palmille, dont les branches portent à leur extrémité une feuille plissée, qui venant à s'épanouir, se partage en plusieurs pointes, comme une étoile à plusieurs rayons. On divise les côtes, ou les queues, en plusieurs parties, dans toute leur longueur. Une écaille de moule, dont on gratte le dedans, suffit pour ôter la poulpe brune qui s'y trouve: il reste une sorte de joncs, de deux ou trois lignes d'épaisseur. Les roseaux sont de même espece que ceux de l'Europe: on les coupe verts, avant qu'ils aient fleuri, parcequ'ils sont alors plus tendres & plus lians. On les fend d'abord en huit parties dans toute leur longueur, pour gratter ensuite le dessus jusqu'à ce que les vestiges des nœuds soient effacés. On ôte la poulpe dont ils sont remplis: l'épaisseur qui leur reste, est celle d'un fols marqué; & leur largeur, celle qui convient à l'ouvrage qu'on veut faire. Les roseaux polis sont blancs, ou d'un jaune fort clair: mais les Caraïbes savent les teindre en rouge, en jaune, en bleu, ou en noir, qu'ils entremêlent fort proprement, pour donner plus de grace & d'éclat à leur ouvrage. Après en avoir déterminé la longueur, ils tressent leurs roseaux, ou quarrent, ou en compartimens; & leur art consiste surtout à les serrer, sans la moindre violence. Lorsqu'ils ont fait le dessous du panier, & sa doublure, dont la matiere & les proportions sont les mêmes, ils ajustent entre deux, des feuilles de Balifier, amorties au feu, ou seulement au Soleil; & cette espece de petit plancher est si propre, si uni, si pressé, que l'eau qu'on y met ne peut s'écouler. Ils couvrent les bords, d'un morceau de roseau, ou de Latanier, assez large pour être doublé, & l'arrêtent d'espace en espace avec des filets de pitte, parfaitement bien torts, & teints de quelque couleur. Le dessus se fait comme le dessous, qu'il emboîte avec une justesse à l'épreuve de l'eau. Quelque pluie qu'il fasse, ou quelque quantité d'eau qu'on jette sur ces Paniers, on est sûr que ce qu'ils renferment est toujours sec: Les Européens des Iles en font autant d'usage que les Caraïbes, depuis qu'ils les ont reconnus également propres, légers & commodes. Ils ne vont pas d'une Habitation à l'autre, sans un Panier, dans lequel ils font porter leurs hardes sur la tête d'un Negre, qui n'en est pas fort chargé, ou qui ne l'est du moins que du poids de ce qu'il contient.

Les Caraïbes font ces petits ouvrages, non-seulement pour leurs usages domestiques, mais encore pour les vendre, & pour se procurer en échange des couteaux, des haches, de la rassade, de la toile d'Europe, & surtout de l'Eau-de-vie. C'est une observation fort singuliere, que souvent ils entreprennent un Voyage, dans une saison dangereuse, uniquement pour acheter une bagatelle, telle qu'un couteau, ou des grains de verre, & qu'ils donneront alors, pour ce qu'ils désirent, tout ce qu'ils ont apporté; au lieu

sans qu'il en sorte une goutte. On les attache sur les épaules, comme en Europe, avec deux galons de coton, larges de deux pouces & assez épais. Cet instrument est tellement à l'usage des femmes, qu'on regarderoit un Caraïbe comme un infâme, s'il

l'avoit porté: de sorte que si dans un très-pressant besoin un homme est obligé de porter ce qui est dedans, il laissera le Catoli, & almera mieux faire plusieurs voyages pour porter ce qu'il contenoit, que de le porter en un seul dans le Catoli. R. d. E.

qu'ils n'en donneroient pas la moindre partie, pour une boutique entiere d'autres marchandises. Outre leurs Paniers & d'autres meubles, dont ils se défont suivant leurs besoins ou leur goût, ils apportent aux Européens des Perroquets, des Lézards, de la Volaille, des Porcs, des Ananas, des Bananes, & diverses sortes de coquillages. Leur maniere de prendre les Perroquets est ingénieuse pour des Sauvages. Ils observent, à l'entrée de la nuit, les arbres où ils se perchent; & dans l'obscurité, ils portent au pié de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la Gomme & du Piment verd. L'épaisse fumée, qui en sort bientôt, étourdit ces Oiseaux, jusqu'à les faire tomber comme ivres. Ils les prennent alors, leur lient les piés & les ailes, & les font revenir en leur jetant de l'eau sur la tête. Si les arbres sont d'une hauteur qui ne permette point à la fumée d'y arriver, ils attachent, au sommet d'une perche, quelque vase de terre, dans lequel ils mettent du feu, de la Gomme & du Piment; ils s'approchent, autant qu'ils peuvent des Oiseaux qu'ils veulent prendre, & les enivrent encore plus facilement. Ensuite, pour les apprivoiser, ils les font jeûner pendant quelque tems; & lorsqu'ils les croient bien affamés, ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches, ils leur soufflent au bec de la fumée de Tabac, qui les étourdit jusqu'à leur faire perdre aussitôt toute leur férocité. Ces Perroquets deviennent non-seulement fort privés, mais apprennent aussi facilement à parler que ceux qu'on a pris tout jeunes. Labat en acheta trois d'un Caraïbe, pour vingt-deux sous marqués. C'est la seule monnoie que ces Barbares connoissent. Un Louis d'or ne vaut pas pour eux deux sous marqués, parcequ'ils attachent moins de prix à la matiere qu'au nombre. Dans les comptes qu'on fait avec eux, on observe d'étendre les sous marqués qu'on leur donne, & de les ranger les uns après les autres, à quelque distance, sans jamais doubler les rangs, ni mettre une partie de l'un sur l'autre, comme les Marchands font en Europe; cet ordre ne satisferoit point assez leur vue, & l'on ne concluroit rien. Mais lorsqu'ils voient une longue file de sous marqués, ils rient & se réjouissent comme des Enfants. Une autre observation, qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'ôter de leur vue & d'enlever aussitôt ce qu'on achete d'eux, si l'on ne veut s'exposer à la fantaisie qui leur vient souvent de le reprendre, sans vouloir rendre le prix qu'ils en ont reçu. Il n'est pas difficile à la vérité de les y forcer, surtout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos Iles; mais il est toujours important de ne pas renouveler, avec leur Nation, des guerres dont le succès même n'apporte aucun avantage. S'ils redemandent leurs Marchandises, après qu'on les a serrées, on feint d'ignorer ce qu'ils désirent.

„ Les Caraïbes, observe le P. du Terre, sont indolens & fantasques à l'excès. Il est presque impossible d'en tirer le moindre service. On a beaucoup de soin, avec eux, de ménagemens continuels. Ils ne peuvent souffrir d'être commandés; & quelques fautes qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre, ou même de les regarder de travers. Leur orgueil sur ce point n'est pas concevable; & de-là est venu le Proverbe, que regarder un Caraïbe c'est le battre, & que le battre c'est le tuer, ou se mettre au risque d'en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veu-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

„ lent, & comme ils veulent; de sorte que le moment où l'on a besoin
„ d'eux est celui auquel ils ne veulent rien faire, ou que si l'on souhaite
„ qu'ils aillent à la Chasse, ils veulent aller à la pêche; & c'est une néces-
„ sité d'en passer par-là. Le plus court est de ne pas s'en servir, & de ne
„ jamais compter sur eux; mais surtout de ne rien laisser entre leurs mains,
„ car ils sont comme des Enfans, à qui tout fait envie: ils prennent, bol-
„ vent & mangent sans discrétion, tout ce qu'on leur laisse.”

UNE autre raison, qui doit faire éviter de se servir d'eux, c'est l'antipa-
thie qui regne entr'eux & les Negres. Ces deux races d'Hommes se croient
fort au-dessus l'une de l'autre, & se regardent avec mépris. Les Negres,
surtout ceux qui sont Chrétiens, ne donnent jamais aux Caraïbes qui ne le
sont pas, d'autre nom que celui de Sauvages; ce que les Caraïbes ne peu-
vent entendre qu'avec un extrême dépit, qui les porte souvent à de cruelles
extrémités. „ Il arrive souvent, raconte le P. Labat, que nos Barques, allant
„ traiter à la Marguerite, prennent en troc de leurs Marchandises, des Ca-
„ raïbes Esclavés, qu'elles nous apportent: quoiqu'on en puisse tirer plus
„ de service, que de ceux qui sont libres, dans les Iles voisines des nôtres,
„ on ne les achete point sans précaution, parceque c'est le même naturel &
„ le même génie. S'ils ne sont achetés dès l'âge de sept ou huit ans, il
„ est difficile de les dresser au travail. Ceux qu'on parvient à former sont
„ assez adroits & paroissent même attachés à leurs Maîtres, mais c'est moins
„ par une véritable affection que par jalousie pour les Esclaves Negres. En-
„ fin il est difficile de les marier: rarement un Caraïbe veut épouser une
„ Nègresse, comme il est rare qu'une Nègresse veuille prendre un Caraïbe.
„ On trouve souvent les mêmes difficultés à marier ensemble les Esclaves
„ Caraïbes des deux sexes. Quoiqu'ils aient la même Langue & les mêmes
„ usages, s'ils sortent de différentes Iles entre lesquelles il y ait eu guerre,
„ ou quelque sujet d'inimitié, il semble qu'ils aient sucé la haine avec le
„ lait, & jamais ils ne s'appriivoient assez pour s'unir.”

TOUT ce qu'on a tenté pour les instruire, & pour leur faire embrasser le
Christianisme, est demeuré presque sans effet. Les Jésuites & les Jacobins
ont eu longtems, dans leurs Iles, de zélés Missionnaires qui avoient étudié
leur Langue, qui vivoient avec eux, & qui ne négligeoient rien pour leur
conversion. Le fruit, qu'ils ont tiré de leurs travaux, s'est réduit à bapti-
ser quelques Enfans, à l'article de la mort, & des Adultes malades, dont
la guérison paroissoit désespérée: non qu'ils ne pussent en baptiser un grand
nombre; mais connoissant le fond de leur caractère, & surtout une sorte
d'indifférence qui leur fait regarder comme un jeu l'action la plus sérieuse,
ils ne vouloient pas les recevoir au Baptême, qu'ils ne demandoient que
pour obtenir quelques présens, toujours disposés à reprendre leurs supersti-
tions, comme à se faire réitérer le Sacrement, autant de fois qu'on leur au-
roit présenté un verre d'Eau-de-vie. On ne connoît que trois points, sur
lesquels ils ne sont rien moins qu'indifférens: sur leurs Femmes; ils portent
la jalousie jusqu'à les tuer au moindre soupçon sur la vengeance; il n'y a
point de Peuple, dans les deux Indes, qui pousse plus loin cette passion.
Au milieu de leurs plaisirs, un Caraïbe qui en voit un autre, dont il se

souvent d'avoir reçu quelque injure, se leve, & va galamment, par derriere, lui fendre la tête d'un coup de massue, ou le percer à coups de couteau. S'il tue son Ennemi, & que le Mort n'ait point de Parens pour le venger, c'est une affaire finie: mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des Vengeurs, le Meurtrier, sûr d'être traité de même à la premiere occasion, change promptement de domicile. Ils ne connoissent aucune apparence de réconciliation, & personne entr'eux ne pense à s'offrir pour Médiateur. Enfin leur indifférence ne tient point contre l'Eau-de-vie & les liqueurs fortes; non-seulement ils donnent tout ce qu'ils possèdent pour en obtenir, mais ils en boivent à l'excès.

LABAT parle d'un François riche & de bonne Maison (u), qui s'étoit établi à la Guadeloupe, dans la seule vue de travailler à leur conversion, particulièrement de ceux de la Dominique, Ile assez voisine, qui en nourrissoit un grand nombre, qu'il faisoit instruire ou qu'il instruisoit lui-même, avec autant de zele que de libéralité, & qui mourut dans ce pieux exercice, sans avoir eu la satisfaction de faire un bon Chrétien. Il n'avoit pas laissé d'en faire baptiser quelques-uns, sur la constance desquels il croyoit pouvoir compter: mais, après sa mort, ils retournerent à leur Religion, ou plutôt à leur libertinage, car ils n'ont aucun principe auquel on puisse donner un autre nom. Ils ont une sorte de respect pour le Soleil & la Lune, mais sans adoration & sans culte. On ne leur a jamais vu de Temples ni d'Autels. S'ils ont quelque idée d'un Etre suprême, ils le croient tranquille dans la jouissance de son bonheur, & si peu attentif aux actions des Hommes, qu'il ne pense pas même à se venger de ceux qui l'offensent: cependant ils reconnoissent deux sortes d'Esprits; les uns bienfaisans, qui demeurent au Ciel, & dont chaque Homme a le sien pour guide; les autres, de mauvaise nature, qui parcourent l'air pendant la nuit, sans aucune demeure fixe, & dont toute l'occupation est de nuire. Ce sentiment d'un pouvoir supérieur est mêlé de tant d'extravagances, qu'on n'y démêle rien à l'honneur de la raison. Ils offrent, aux bons Esprits, de la Cassave & de la fumée de Tabac. Ils invoquent pour la guérison de leurs maladies, pour le succès de leurs entreprises, & pour leur vengeance. Leurs Prêtres, ou leurs Devins, qu'ils nomment *Boyés*, ont chacun leur Divinité particuliere (v), dont ils vantent le

(u) M. de Château-dubois.

(v) Ils ont aussi, dit du Tertre, certains Marmouzets de coton, par la bouche desquels ils disent que les Maboyas leur parlent. Du Tertre ajoute: „ M. du Parquet, Lieutenant-Général pour S. M. à la Martinique, m'a assuré que les Caraïbes de cette Ile avoient trouvé, dans des cavernes, certaines Idoles de coton, en forme d'Hommes, qu'ils assuroient que c'étoient les Dieux des Ignoris, Habitans de l'Ile avant eux, & que pas un Caraïbe n'osoit entrer dans ces cavernes, &c. M. du Parquet fit enlever les Idoles, qui fu-

rent cause d'une plaisante aventure; car les ayant mises dans une Caisse, qu'il donna à un Capitaine de Saint Malo, avec ordre de les porter à M. le Duc d'Orléans, avec des Lettres qu'il lui donna pour ce Prince, ce pauvre Capitaine fut pris par une Frégate de Saint Sebastien, & mené en Espagne, où les Idoles ayant été trouvées il fut mis à l'Inquisition; il eût infailliblement éprouvé les rigueurs dues à un Sorcier, si les Lettres de M. du Parquet, à Son Altesse Royale, n'eussent découvert son innocence. *Ubi sup.* T. II. p. 370.

S 3

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

Religion des
Caraïbes.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

pouvoir, & dont ils promettent l'assistance, surtout contre la malignité des *Maboyas*, qui sont les mauvais Esprits. Ils donnent aux *Maboyas* une origine, qui renferme leur opinion sur la nature de l'ame. Chaque Homme, disent-ils, a dans le corps autant d'ames que ses arteres ont de battemens. La principale est dans le cœur, d'où elle se rend au Ciel après la mort, sous la conduite du bon Génie qui lui a servi de Guide pendant la vie; & là, elle jouit d'un bonheur, qu'ils comparent à la plus heureuse vie qu'on puisse mener sur la terre. Les autres ames, qui ne sont pas dans le cœur, se répandent dans les airs; les unes au-dessus de la Mer, où elles causent le naufrage des Vaisseaux, les autres au-dessus des Terres & des Forêts, où elles font tout le mal dont elles trouvent l'occasion. Les idées des Caraïbes ne vont pas plus loin; mais on y croit entrevoir qu'ils regardent l'ame du cœur comme le principe de tout ce que l'Homme fait de bien; & les autres ames, comme la source des vices & des crimes.

Leur Gouver-
nement.

LEUR Gouvernement est aussi barbare que leur Religion & leurs usages: ils ont, dans chaque Ile, plusieurs Capitaines, qui sont ordinairement les Chefs des plus nombreuses Familles, & dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le nom de Cacique, que les premiers Espagnols ont pris des Caraïbes, & qu'ils ont porté dans toutes leurs Colonies, n'est plus qu'un vain titre, auquel il n'y a point de pouvoir ni de prérogative attachés. Cependant un Voyageur Anglois assure que chaque Ile en a quelques-uns, mais rarement plus de deux; que c'est dans cet ordre qu'on choisit le Capitaine Général, à l'approche d'une guerre; que pendant la paix un Cacique n'est distingué des autres Capitaines, que par son titre, & par une sorte de considération, qui suit naturellement le mérite qu'on lui suppose; que pour devenir Cacique, il faut s'être distingué plusieurs fois à la guerre, l'avoir emporté sur tous ses concurrens à la course & à la nage, avoir porté de plus pesans fardeaux qu'eux, surtout avoir marqué plus de patience à souffrir divers genres de peine; enfin que dans les occasions de guerre, le Cacique, qui devient Capitaine Général, ordonne les préparatifs, assemble les Conseils, & jouit partout du premier rang. Mais dans une Nation, qui n'a ni Loix, ni Pouvoir établi pour le maintien des usages, on s'imagine aisément que tout est sujet à varier, avec les tems & les circonstances.

Les armes des Caraïbes sont des arcs, des fleches, une massue, qu'ils nomment *Bouton*, & le couteau qu'ils portent à la ceinture, ou plus souvent à la main. Leur joie est extrême, lorsqu'ils peuvent se procurer un fusil; mais quelque bon qu'il puisse être, ils le rendent bientôt inutile, soit en le faisant crever à force de poudre, soit en perdant les vis ou quelque autre piece; parce qu'étant fort mélancoliques & fort désœuvrés, ils passent les jour entiers, dans leurs Hamacs, à le démonter & le remonter. D'ailleurs ils oublient souvent la situation des pieces; & dans leur chagrin ils jettent l'arme, à laquelle ils ne pensent plus, ni au prix qu'elle leur a coûté. Leurs arcs ont environ six piés de longueur. Les deux bouts sont tout-à-fait ronds, de neuf à dix piés de diametre, avec deux crans pour arrêter la corde. La grosseur augmente également, des deux bouts vers le milieu, qui est ovale en dehors, & plat en dedans; de sorte qu'à l'endroit

qui soutient la fleche, son diametre est d'un pouce & demi. L'arc des Caraïbes est ordinairement de bois verd, ou d'une espece de bois de Lettre, dont la couleur est fort brune, & mêlée de quelques ordes d'un rouge foncé. Ce bois est pesant, compact & très-roide. Ils le travaillent fort proprement, surtout depuis que leur Commerce avec les Européens leur procure des Instrumens de fer, au lieu des cailloux tranchans qu'ils employoient autrefois. La corde est toujours tendue le long de l'arc, qui est droit & sans aucune courbure: elle est de pitte, ou de *Caratas*, de deux ou trois lignes de diametre. Leurs fleches sont composées de la tige, que les roseaux pouffent pour fleurir. Elles ont environ trois piés & demi de long, en y comprenant la pointe, qui fait une partie séparée, mais entée & fortement liée avec du fil de coron. Cette redoutable pointe est de bois verd, longue de sept à huit pouces, & de grosseur égale à celle du roseau, dans l'endroit de leur jonction, après quoi elle diminue insensiblement jusqu'au bout, qui est fort pointu. Elle est découpée en petites hanches, qui forment des arpillons, mais taillés de sorte, que sans empêcher la fleche d'entrer dans un corps, ils ne permettent de l'en tirer qu'en élargissant beaucoup la plaie. Quoique ce bois soit naturellement très-dur, les Caraïbes, pour en augmenter la dureté, le mettent dans des cendres chaudes, qui consumant peu à peu ce qui peut lui rester d'humide, achevent de resserrer ses pores. Le reste de la fleche est uni, avec une seule petite hoche à l'extrémité, pour la tenir sur la corde.

Il est rare que les Caraïbes ornent leurs fleches de plumes; mais il ne l'est pas moins que celles de guerre ne soient pas empoisonnées. Leur méthode est simple. Elle se réduit à faire une fente dans l'écorce d'un *Mancenillier*, pour y mettre les pointes, qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais & visqueux de cet arbre. Ensuite, les ayant fait sécher, ils les enveloppent dans quelques feuilles, pour attendre l'occasion de s'en servir: ce poison est si pénétrant, que pour lui faire perdre sa force, on est obligé de mettre les pointes dans des cendres rouges, & de gratter successivement tous les arpillons avec un morceau de verre; après quoi on les passe encore au feu. Mais tous ces soins mêmes ne peuvent éloigner entièrement le danger.

Les fleches, que les Caraïbes emploient pour la Chasse des gros Oiseaux, tels que les Perroquets, les Ramiers, les Perdrix, les *Mansenis*, qui sont des Oiseaux de proie, & quantité d'autres, ont la pointe unie, sans arpillons, & ne sont jamais empoisonnées. Celles qui servent pour les petits Oiseaux ont au bout un petit flocon, tel qu'on en met au bout des fleurets, qui les tue sans les percer, sans que leur sang se répande, & sans le moindre changement dans les plumes. Celles qu'ils emploient pour tirer le Poisson dans les Rivieres, sont de bois, avec une pointe assez longue.

Le Bouton (*) est une espece de Massue, d'environ trois piés & demi de long, platte, épaisse de deux pouces, dans toute sa longueur, excepté vers la poignée, où son épaisseur est un peu moindre: elle est large de deux

(*) C'est, suivant de Tertre, *Bouton*, dont les Européens ont fait *Bouton*.

VOYAGE ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

pouces, à la poignée, & de quatre ou cinq, à l'autre extrémité; d'un bois très-dur, fort pesant & coupé à vives arrêtes. Ils gravent divers compartimens sur les côtés les plus larges, & remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Un coup de Bouton casse un bras, une jambe, fend la tête en deux parties; & les Caraïbes se servent de cette arme avec beaucoup de force & d'adresse. Lorsqu'ils n'ont pas d'autres armes que leurs fleches, ils font deux taillades à l'endroit où le roseau est enté dans la pointe: après avoir pénétré dans le corps, le reste de la fleche s'en sépare, & tombe aussi-tôt: mais la partie, qui est empoisonnée, demeure plus long-tems dans la plaie. Elle est difficile à retirer; & souvent on est obligé de la faire passer par le côté opposé, au risque de ne pas découvrir le passage.

Les Enfans des Caraïbes ont des Arcs & des Boutons, proportionnés à leur taille & à leur force. Ils s'exercent de bonne heure à tirer; & dès leur première jeunesse ils chassent aux petits Oiseaux, sans presque jamais manquer leur coup.

[Les Caraïbes adroits à tout, le sont surtout à nager. Il semble qu'ils soient nés dans l'eau & pour l'eau. Ils nagent comme des poissons en sortant du ventre de leur mere. Les femmes s'en acquittent comme les hommes; & lorsqu'une pirogue tourne, ce qui arrive assez souvent, parce qu'ils forcent toujours de voiles, ou parce que partant des Iles Françaises pour retourner chez eux, ils sont ordinairement tous ivres, ils ne perdent pas un féru de leur bagage, & on n'entend presque jamais dire qu'il s'en soit noyé quelqu'un. On voit dans ces occasions les enfans nager autour de leurs meres comme de petits poissons, & les meres sont assez habiles pour se soutenir sur l'eau avec des enfans qu'elles ont à la mamelle, pendant que les hommes sont occupés à redresser le bâtiment & à vider l'eau dont il est rempli.

En 1699 une Barque appartenante aux Religieux de la Charité sombra entre Sainte Alouise & la Martinique. Tous ceux qui étoient dedans périrent, à la réserve d'un Caraïbe, qui, sans être aidé d'aucune planche ou autre bois qui le pût soulager, se soutint sur l'eau pendant soixante heures, supporta la faim, la soif & la violence de la tempête qui avoit fait périr la barque, & aborda enfin au Cul-de-sac Marin, où il apporta les nouvelles du naufrage qui étoit arrivé. Le fait suivant constate encore mieux l'étonnante adresse des Caraïbes sur l'eau.

Un Pantoufflier ou Zigene avoit emporté la cuissè à un enfant qui se baignoit à la rade du Bourg de la Basseterre de Saint Christophe, un Caraïbe s'offrit d'aller tuer le poisson.

Pour conuoître la grandeur de l'entreprise & le danger où s'exposoit ce Sauvage, il faut savoir que la Zigene, que les Américains appellent Pantoufflier, est un des poissons les plus voraces, les plus forts & les plus dangereux qu'il y ait dans la mer. Son corps, depuis le cou jusqu'à la queue, approche assez de celui du Requin; mais sa tête est bien plus grosse & plus large, de sorte qu'elle ressemble en quelque maniere à un marteau. Ses yeux sont placés aux deux extrémités; ils sont ronds & gros; leur mouvement a quelque chose d'effrayant. Il a une gueule large, armée de plusieurs rangs de dents,

dents, & disposés de maniere qu'elle n'est point embarrassée par la longueur de son museau, comme est celle du Requin. Il est avec cela très-vif & très-fort, & par conséquent fort à craindre. Tel étoit le formidable Cétacée qu'il osa aller attaquer, excité peut-être par la récompense que lui promit le pere de l'enfant, qui avoit été tué, s'il venoit à bout de le tuer lui-même.

Le Sauvage s'arma de deux bayonnettes bonnes & bien aiguifées, & après s'être fortifié le cœur de deux verres d'eau-de-vie, il se jeta à la mer. Le Pantoufflier, qui étoit en goût de manger de la chair, depuis qu'il avoit dévoré la cuisse de l'enfant, ne manqua pas de venir à lui dès qu'il le vit dans l'eau. Le Sauvage le laissa approcher jusqu'à ce qu'il jugeât qu'il étoit à portée de s'élaner sur lui; & dans le moment que le poisson fit ce mouvement, il plongea sous lui & lui enfonça ses deux bayonnettes dans le ventre. On en vit les effets aussitôt par le sang qui rougit la mer, aux environs du lieu où le poisson se trouvoit. Ils recommencerent ce manège sept à huit fois; car le poisson retournoit chercher le Caraïbe autant de fois qu'il le manquoit, & autant de fois le Caraïbe ne manquoit point de plonger & de le frapper partout où il le pouvoit attraper. Enfin, au bout d'une demi-heure le poisson ayant perdu son sang & ses forces, se tourna le ventre en haut & expira. Le Caraïbe étant revenu à terre, on envoya un canot avec des gens, qui attachèrent une corde à la queue de ce monstre & le tirèrent à terre; il avoit plus de vingt pieds de long & étoit de la grosseur d'un cheval. On trouva dans son ventre la cuisse de l'enfant toute entière.

Ces Sauvages sont aussi fort adroits à la pêche: outre l'épervier dont ils se servent à peu près comme nous faisons en Europe, ils prennent le poisson à la main pendant le jour, & la nuit aux flambeaux. Il est rare qu'ils manquent un poisson quand ils l'ont vu se retirer dans quelque endroit. Ils entrent dans l'eau en faisant le moins de bruit qu'ils peuvent, regardent attentivement filer le poisson & le suivent dans sa retraite, d'où ils l'enlèvent presque toujours. Lorsqu'ils pêchent la nuit, ils avancent aussi fort doucement dans la riviere, tenant leur flambeau de la main gauche, de maniere qu'il les éclaire sans les éblouir. Ils ont à la main droite un petit filet étendu autour d'un cercle, avec un manche de trois à quatre pieds de long. Dès que le poisson voit la lumiere, il s'en approche, il s'élanç, il joue sur l'eau; & le pêcheur prend son tems pour couler le filet sous lui, & l'enleve, sans crainte qu'il puisse sauter dehors, parce que le filet qui est fait en maniere de poche d'environ un pied & demi de profondeur, obéit & ne permet pas au poisson de s'élançer.]

Lorsque les Caraïbes se mettent en Mer, pour quelque Expédition de guerre, ils ne menent avec eux qu'une ou deux Femmes dans chaque Pirogue, pour faire la Cassave & pour les rocouer; mais lorsqu'ils font un Voyage de plaisir ou de Commerce, ils sont accompagnés de leurs Femmes & de leurs Enfants. Avec leurs armes & leurs Hamacs, qu'ils n'oublient jamais, ils portent aussi tous les ustensiles de leur ménage; de sorte que leurs *Bacassas* & leurs Pirogues sont toujours fort bien remplis. C'est le nom qu'ils donnent à leurs Bâtimens de Mer. Labat en fait une curieuse description, qui ne doit pas manquer à cet article.

XXIII. Part.

T

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

Description
des Pirogues
& des Bacaf-
sas des Ca-
raïbes, & leur
manœuvre.

LA Pirogue Caraïbe, dit-il, est beaucoup moins grande que le Bacassa. Celles qu'il vit avoient vingt-neuf piés de long, & quatre piés & demi de large dans leur milieu: elles finissoient en pointe par les deux bouts, qui étoient plus élevés que le milieu, de quinze à vingt pouces. Elles étoient divisées par neuf planches ou bancs, qui sembloient n'avoir été que fendues & doublées. Derrière chaque banc, à la distance d'environ huit pouces, & plus haut que le banc, il y avoit des bâtons de la grosseur du bras, dont les bouts étoient fichés dans les côtés de la Pirogue, pour leur servir de soutien, en les tenant toujours dans une même distance, & pour appuyer ceux qui devoient être assis sur les bancs. Le haut des bords étoit percé de plusieurs trous, garnis de cordes, qui servoient à contenir le bagage.

LA longueur des Bacassas est d'environ quarante-deux piés, sur sept de largeur. L'avant est élevé & pointu, à peu-près comme celui des Pirogues; mais l'arrière est plat, & coupé en poupe, avec une tête d'Homme en relief, ordinairement très-mal faite, mais peinte de blanc, de noir & de rouge. Au Bacassa, que Labat eut l'occasion de voir, les Caraïbes avoient attaché, près de cette tête, un bras d'Homme boucané, c'est-à-dire séché à petit feu & à la fumée. C'étoit le bras d'un Anglois, qu'ils avoient tué depuis peu, dans une descente qu'ils avoient faite à la Barbade. Les bancs du Bacassa ressemblent à ceux des Pirogues; mais ses bords ont un exhaussement de planches, d'environ quinze pouces, qui augmente beaucoup la grandeur du Bâtiment. Les Bacassas & les Pirogues des Caraïbes sont également sans gouvernail. Le Caraïbe qui gouverne est assis, ou debout, à l'arrière, & gouverne avec une pagalle, plus grande d'un tiers que celles qu'on emploie pour nager; car, aux Iles, on ne dit point voguer ou ramer, mais nager, lorsqu'on se sert des pagalles, dont l'usage est plus commun que celui des Avirons.

LA Pagalle a la forme d'une pelle de four: elle est longue de cinq à six piés; & le manche, qui est rond, occupe les trois quarts de cette étendue: sa largeur est d'environ huit pouces, sur un pouce & demi d'épaisseur dans son milieu, d'où elle va toujours en diminuant, jusqu'à six lignes dans ses bords. Les Caraïbes embellissent leurs Pagalles, de deux rainures, qui partent du manche, dont elles semblent marquer la continuation jusqu'à l'extrémité de la pelle, qu'ils échancrent en maniere de croissant: ils mettent, au bout du manche, une petite traverse, de cinq à six pouces de long, pour servir d'appui à la paume de la main. On ne se sert point des Pagalles, comme des rames ou des avirons: ceux qui nagent assis, regardent l'avant ou la proue du Bâtiment; ceux qui nagent à tribord empoignent, de la main droite, le manche de la Pagalle un pié au-dessus de la pelle, & mettent la paume de la main gauche sur le bout du manche. Dans cette situation, ils plient le corps, en plongeant la Pagalle dans l'eau, & la tirent en arrière en se redressant; de sorte que poussant l'eau derrière eux, ils font avancer le Bâtiment avec beaucoup de vitesse. On conçoit que ceux qui sont à babord, c'est-à-dire à gauche, tiennent la Pagalle de la main gauche, & qu'ils appuient la droite sur l'extrémité du manche.

QUAND une Pirogue n'auroit que trois piés de large, deux Hommes pour-

roient s'asseoir & nager sur le même banc; ce qui ne se peut avec des rames ou des avirons, dont la longueur demande plus de place pour l'action. Il s'en suit qu'on peut employer plus de pagalles que de rames, & faire par conséquent plus de diligence. On avoue que cette manière de nager est plus fatigante, parceque la pagalle est sans point d'appui, & n'a pour centre de mouvement que la main qui la tient près de la pelle, tandis qu'elle le reçoit de celle qui la pousse par le bout. Mais cet inconvénient paroît balancé par quantité d'avantages: on peut doubler & tripler le nombre des Rameurs; la diligence est infiniment plus grande; ceux qui sont dans la Pirogue, ou le Bacassâ, ne sentent point le mouvement importun & les sauts que causent les rames; enfin l'on n'est point étourdi par le bruit de leur frottement sur les bords. Labat observe combien ce dernier point est important. Les Flibustiers, qui l'avoient appris, dit-il, des Caraïbes, s'en servoient avec autant d'habileté qu'eux, pour entrer la nuit dans les Ports, dans les Rades, & dans tous les lieux, où voulant faire des descentes ils sentoient que le succès dépendoit de la surprise. On plonge les pagalles dans l'eau, & on les retire, sans faire le moindre bruit.

Il sera facile de concevoir pourquoi la pagalle du Caraïbe, qui gouverne, est d'un tiers plus grande que celles qui servent à nager, si l'on se rappelle que l'arrière des Pirogues est toujours plus élevé que le milieu, & si l'on considère que celui qui gouverne, devant avoir la vue libre par dessus ceux qui nagent, doit avoir aussi son siège beaucoup plus haut. D'ailleurs, comme il est plus souvent debout qu'assis, cette situation, jointe à la hauteur de la Pirogue, demande une pagalle plus longue. Il la tient à côté du bord, plongée dans l'eau, & parallèle au côté opposé au point vers lequel il veut la conduire. Il fatigue plus qu'à tenir la barre d'un Gouvernail; mais si son travail est plus rude, il a beaucoup plus d'effet, surtout lorsqu'il faut doubler une Pointe, où l'on est poussé par les flots & par le vent, ou lorsqu'on doit virer avec précipitation, pour quelque cas imprévu. Le Gouvernail ne donne qu'un seul mouvement, qui ne peut être redoublé sans rompre le cours qu'un Bâtiment commençoit à prendre; au lieu qu'on peut retirer la pagalle autant de fois qu'on le veut, la replonger de même, & continuer ainsi le même mouvement; ce qui l'augmente si fort, qu'on peut faire tourner une Pirogue autour d'un point, avec autant de vitesse qu'on fait tourner un Cheval autour d'un piquet.

Les Pirogues ont ordinairement deux mâts, & deux voiles quarrées. Les Bacassâs ont trois mâts; & souvent on y met de petits huniers. Labat donne un exemple remarquable de l'habileté des Caraïbes en Mer: „ ils avoient „ abordé, dit-il, dans un lieu fort difficile, & la Mer étoit très grosse à „ leur départ. Ils mirent tout leur bagage dans leur Bâtiment, & chaque „ piece fut attachée avec les cordes, qui étoient passées dans les trous du „ bordage. Ils poussèrent ensuite le Bâtiment sur des rochers ou des pier- „ res, qu'ils avoient rangés en pente, jusqu'à l'endroit où la grosse lame ve- „ noit finir. Les Femmes & les Enfans entrèrent à bord, & s'assirent au „ milieu du fond. Les Hommes se rangerent le long des bordages en de- „ hors, chacun vis-à-vis du banc où il devoit être assis, & les pagalles fu-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

„ rent mises à côté de chaque place. Dans cet état, ils attendirent que les
„ plus grosses lames fussent venues se briser à terre; & quand le Pilote jugea
„ qu'il étoit tems de partir, il poussa un cri. Aussitôt tous ceux, qui étoient
„ aux côtés du Bâtiment, le poussèrent dans l'eau de toutes leurs forces, &
„ sautèrent dedans, à mesure que l'endroit où ils devoient manier la pagalle
„ entroit dans l'eau. Celui qui devoit gouverner y fut le dernier; & tous
„ ensemble se mirent à nager avec tant de force, qu'ils surmonterent bien-
„ tôt les grosses lames, quoiqu'à voir ces montagnes d'eau, on eût cru
„ qu'elles devoient les rejeter bien loin sur la Côte. Leur Pilote étoit de-
„ bout à l'arrière: il paroît, avec une adresse merveilleuse, le choc des
„ plus hautes vagues, en les prenant, non droit & de face, ou, suivant le
„ langage des Iles, le bout au corps, mais de biais. Aussi, dans l'instant
„ que la Pirogue s'élançoit sur le côté de la même lame, elle étoit toute
„ penchée, jusqu'à ce qu'elle eût gagné toute la hauteur, où elle se redres-
„ soit & disparoissoit, en s'enfonçant de l'autre côté. Elle ressortoit aussi-
„ tôt; & l'on voyoit son avant tout en l'air quand elle commençoit à mon-
„ ter sur une autre lame: on l'auroit crue droite, jusqu'à ce qu'ayant gagné
„ le dos de la seconde lame, il sembloit qu'elle ne fût soutenue que sur le
„ milieu de sa sole, & qu'elle eût ses deux extrémités en l'air. Ensuite,
„ l'avant s'enfonçoit; & semblant plonger, il laissoit voir à découvert tout
„ l'arrière & un quart de la sole. Enfin ils fe trouverent dans une eau
„ moins impétueuse, car les grosses lames ne commencent qu'à deux cens
„ pas de la Côte.”

LABAT, qui avoit regardé la Pirogue avec une admiration mêlée de la plus vive crainte, ajoute la description de ces terribles lames. La Mer, dit-il, en forme toujours sept, qui viennent se briser à terre avec une violence étonnante; ce qui doit s'entendre des Cabesterres, où les Côtes sont ordinairement fort hautes, & le vent continuel. Les trois dernières des sept lames sont les plus grosses. Lorsqu'elles se sont brisées, un petit calme succede, qu'on nomme *Embéli* & qui dure peu (y); après quoi les lames recommencent, avec une augmentation de grosseur & d'impétuosité, jusqu'à ce que la septième soit venue se briser. Comme cet étrange mouvement ne se fait remarquer qu'aux Cabesterres des Iles, on peut croire, suivant le même Voyageur, qu'il est produit par le vent, ou du moins que le vent aide à le former. Il seroit digne, ajoute-t-il, de l'attention d'un Physicien, de chercher les causes & les périodes de ce Phénomene, d'observer s'il est le même pendant toute l'année, & si les changemens de la Lune, ou les différentes positions du Soleil, y ont quelque part.

Les Mariages, les Funérailles, les Danfes & les Fêtes des Caraïbes, ne different point assez des mêmes usages, chez la plupart des autres Indiens, pour demander des observations particulieres: mais on remarque, à l'honneur de leur Nation, que s'ils mangent leurs Ennemis en guerre, c'est dans l'emportement du triomphe, & sur le champ même de leur victoire (z);

(y) Un *Ave Maria*, dit le P. Labat.

(z) Le Pere du Tertre assure „ que peu

„ de tems avant que Saint Christophe fût „ habité, ils firent une descente dans Por-

qu'ils traitent avec humanité, non-seulement les Etrangers qui viennent les visiter dans leurs Iles, mais les Captifs mêmes qu'ils prennent sans résistance, & qu'ils ont surtout beaucoup de compassion pour les Femmes & les Enfans. La crainte qu'ils ont d'être surpris des Européens, & chassés des Iles qui leur restent, comme ils l'ont été de toutes les autres, leur fait poster, sur leurs Côtes, de petits Corps de gardes, pour découvrir les Barques étrangères qui en approchent. Ils se hâtent de les faire reconnoître par quelques Canots; & s'ils les croient Ennemies, ils s'assemblent assez tôt pour défendre leurs possessions: mais ce n'est jamais à force ouverte, ni même en Troupes réglées. Ils dressent des embuscades, d'où ils s'élancent furieusement, en faisant pleuvoir d'abord une grêle de fleches; ensuite ils emploient leurs Boutous avec la même furie. S'ils trouvent une résistance qui les fasse douter du succès, ils prennent la fuite vers leurs Rochers & leurs Bois, & quelques-uns même en Mer, où ils plongent dans l'eau à deux ou trois cens pas du rivage. Ils ne se rallient qu'après avoir doublé leur nombre, pour ne plus rien donner au hasard. Mais un Voyageur Anglois, qui avoit connu leurs forces, dans plusieurs incursions qu'il leur avoit vû faire aux Iles Angloises d'Antigoa & de Montserrat, assure que celles même de Saint Vincent & de la Dominique; qu'ils possèdent seuls, n'ont jamais été capables de mettre plus de quinze cens Hommes sous les armes.

Le même Voyageur ajoute qu'ayant enlevé, il y a cinquante ou soixante ans, quelques jeunes Anglois des deux sexes, & les ayant menés à l'île de Saint Vincent, non-seulement ils les traitèrent avec humanité, mais ils les élevèrent dans leurs usages, & leur en firent prendre une si forte habitude, qu'ils ont formé dans cette Ile des races mêlées, qu'on distingue encore des vrais Caraïbes, à la couleur blonde de leur chevelure.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
ORIGINE ET
USAGES DES
CARAÏBES.

§. I I.

Voyages à la Martinique.

DANS la disette des Descriptions régulières, on n'a pas d'autre méthode à suivre que celle de l'article précédent; c'est-à-dire de commencer par l'ancienne description, & d'y rapporter ensuite toutes les observations qui se trouvent dispersées dans les Relations postérieures. C'est donc le Pere du Tertre, qui ouvre la scene, avec l'exactitude dont on ne lui reproche point de manquer, & qu'on souhaiteroit seulement de voir accompagnée d'un peu plus d'étendue dans les articles de cette nature.

La Martinique, que les Sauvages nomment *Madanina*, est située à quatorze degrés trente minutes de latitude Septentrionale. On lui donne seize

INTRODUC-
TION.

Idee générale
de la Marti-
nique.

„ toric, où ils tuèrent & boueant un
„ Religieux de son Ordre; que l'ayant man-
„ gé, la plupart d'entr'eux moururent, &
„ ceux qui survécurent furent ensuite affligés

„ de très grandes maladies; que depuis ce
„ tems-là ils n'ont plus voulu manger de
„ Chrétiens." Tom. II, p. 407.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

lieues de long, sur quarante-cinq de circonférence; mais ces lieues ont semblé si grandes à du Tertre, qu'il croit pouvoir en compter dix-huit de longueur, & cinquante de circuit, en y comprenant les Caps, qui s'avancent, en quelques endroits, deux ou trois lieues dans la Mer.

CETTE Ile a les plus beaux Culs-de-fac des Antilles, sans excepter ceux de la Guadeloupe. En général le Pays est assez uni; & l'on n'a pas besoin d'un travail pénible pour y rendre les chemins commodes (a). Les Culs-de-fac de la Cabesterre offrent, en plusieurs endroits, des langues de terre d'une demi-lieue de large, qui s'avancent dans la Mer environ d'une lieue. La Basseterre est fort coupée de [Monticules, qui ont le plus souvent la forme d'un cône. Trois Montagnes dominant sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal-saine, qui acheve de la rendre affreuse & inaccessible; tandis que les deux autres sont presque entièrement cultivées, mais moins fertiles que les petites plaines, les cantons du pays plat & les beaux fonds qui se trouvent le long des rivières. De ces montagnes, mais surtout de la première, sortent les nombreuses sources dont l'île est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrain qu'elles traversent; excellentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.] Presque tout le sol est graveleux, & ressemble à la pierre de Ponce écrasée; ce qui le fait paroître stérile à la première vue: cependant lorsque cette terre est une fois imbibée de pluie, la fraîcheur s'y conserve beaucoup plus longtems que dans une terre plus forte. Tout ce qu'on y plante étend plus loin ses racines, & prend plus de nourriture.

Quoique dès l'année 1650 la Basseterre eût presque partout des Habitations, elles se rapportoient toutes à quatre Quartiers principaux, nommés le *Prêcheur*, le *Fort Saint Pierre*, le *Carbet*, & la *Cafe Pilote* (b). Toute l'île est arrosée de plus de quarante Rivières, quelques-unes assez longtems navigables. Une Fontaine, qui sort au pié d'une haute Montagne, près du Fort Saint Pierre, coule perpétuellement & donne une excellente eau. Le Général du Parquet, Gouverneur & premier Propriétaire de l'île, s'étoit bâti une fort belle Maison, à trois quarts de lieue du Fort, sur une hauteur qu'il avoit fait défricher avec beaucoup de dépense. L'édifice n'étoit d'abord que de bois; mais ayant découvert une Carrière à peu de distance, il l'avoit fait rebâtir de pierre de taille. Cette Maison étoit accompagnée de deux grandes Cours, d'un Corps-de-garde, d'une Chapelle, & de deux petits Pavillons avancés, montés chacun d'une pièce de Canon.

Le Quartier du *Prêcheur*, qui tire son nom d'une roche en Mer, vers sa Pointe, sur laquelle on en voit une seconde plus élevée, qui représente de

(a) Du Tertre ne perd pas une occasion de relever les erreurs & les fausses assertions de Rochefort. Il lui reproche ici d'avoir mis à la Martinique d'affreuses solitudes, des Montagnes & des Vallées impénétrables.

(b) Rochefort est ici plein d'erreurs.

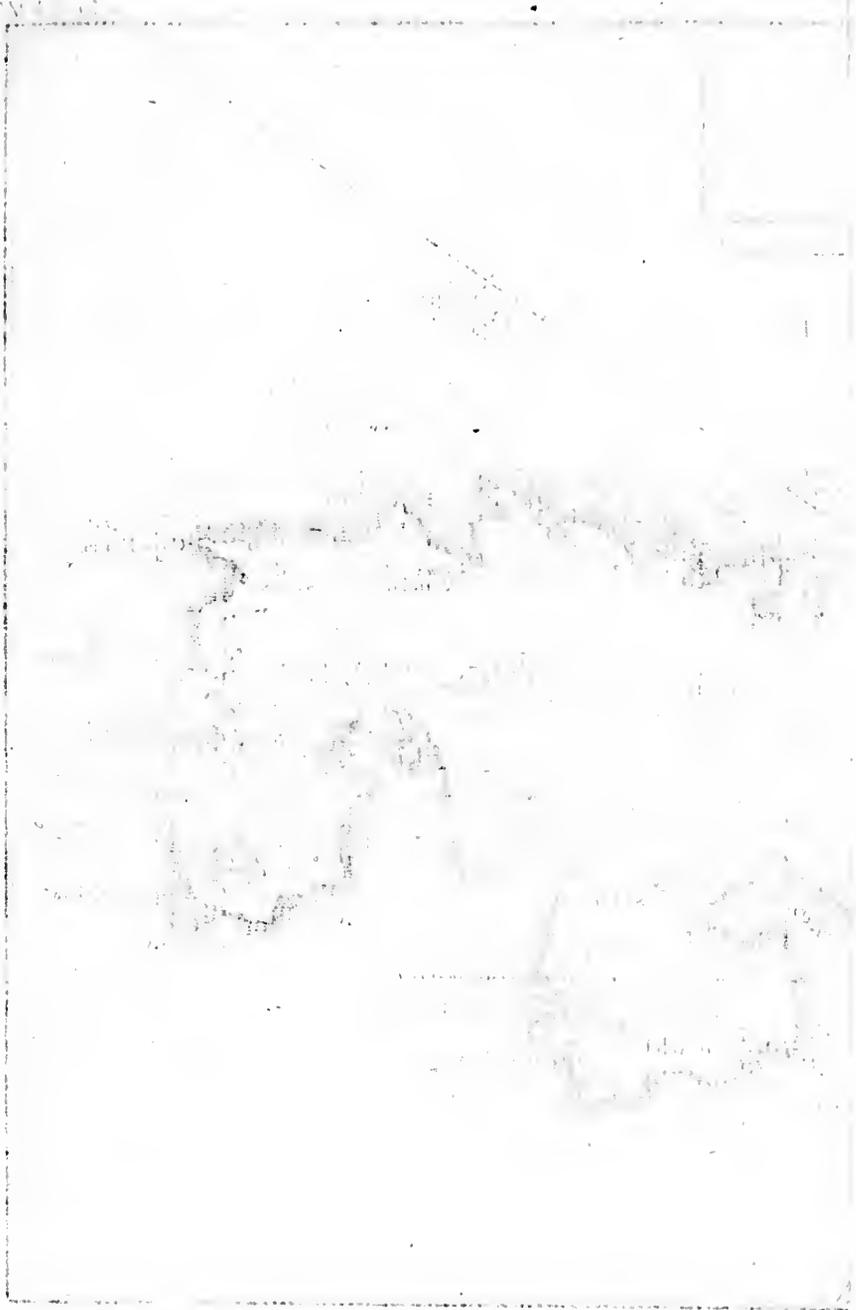
ont sem-
de lon-
vancent,

ter ceux
as besoin
es. Culs-
de terre
ne lieue.
ouvent la
nets. La
bois dont
ne humi-
andis que
fertiles que
i se trou-
premiere,
ui coulent
elles tirent
endroits,
Non celles
graveleux,
stérile à la
de pluie,
terre plus
prend plus

les-Habita-
hommés le
) . Toute
longtems
, près du
eau. Le
le, s'étoit
ne hauteur
bit d'abord
ce, il l'a-
e de deux
petits Pa-

, vers sa
présente de

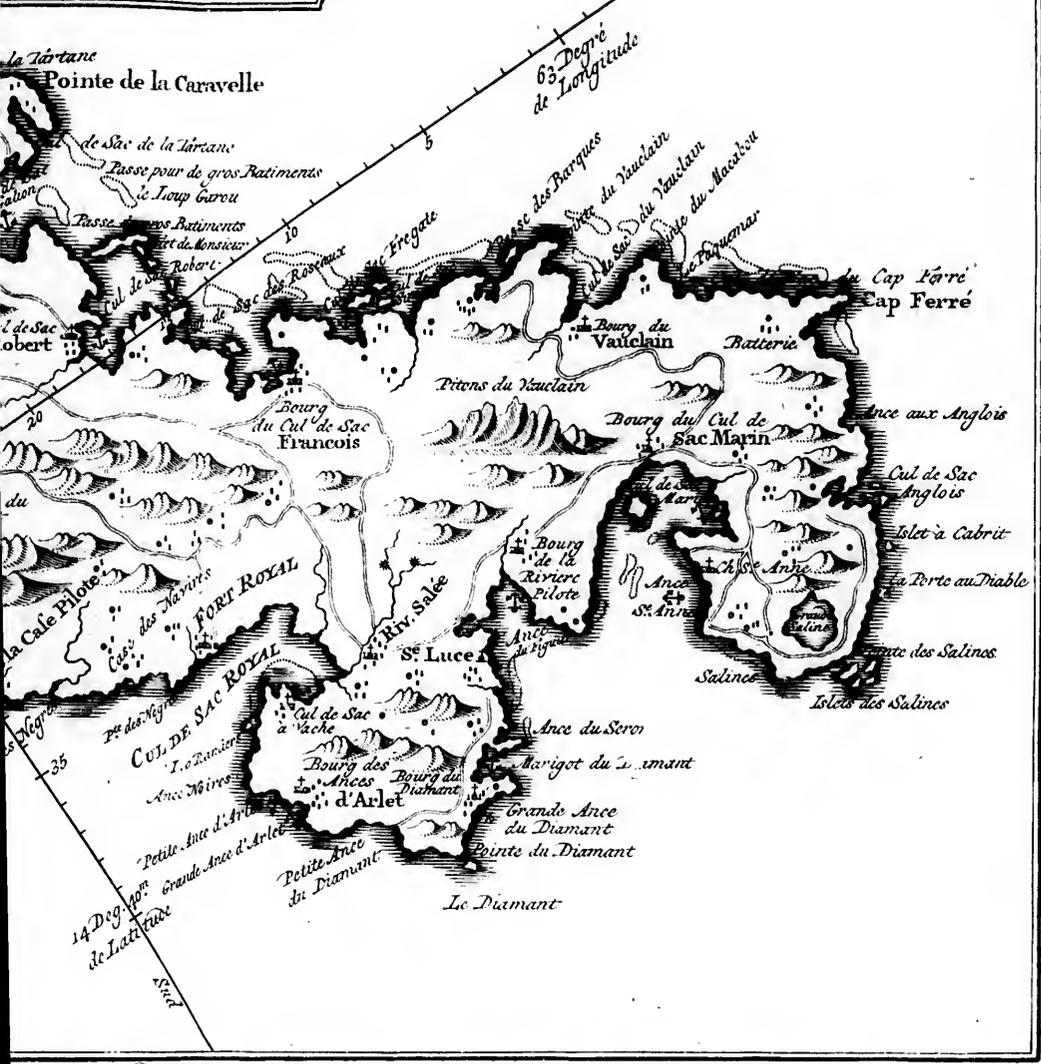
solitudes,
pénétrables.
erreurs.



DE L'ISLE DE MARTINIQUE.

L'Histoire Générale des Voyages.
Mém. Ing. de la Marine.

de France et d'Angleterre de 20 au 24gr 5



Carte de J. B. de la Motte, 1774.

Joins la figure d'un Prédicateur en Chaire, forme une Paroisse, nommée Saint Joseph, administrée longtems par le P. du Tertre. Ce Quartier est le plus montagnueux de l'Isle, à l'exception d'un fond très-uni, qui contient de belles Habitations. Le Quartier du Carbet, nommé autrement *Quartier de Monsieur*, parceque le Général du Parquet y avoit fait sa demeure, est borné aussi par des Montagnes. Il y passe une fort belle Riviere, qui, se divisant en deux bras, forme une petite Ile; où ce Général avoit sa Maison, & qu'il donna aux Jésuites (c). La Paroisse de ce Quartier est dédiée à Saint Jacques. Celui de la Case Pilote, dédié à la Sainte Vierge, a vis-à-vis de la Rade un fond très uni. Entre la Case Capot & la Case Pilote, on trouve, sur le dos d'une Montagne, une belle Savanne de deux lieues, où l'on nourrit quantité de Bestiaux. Aussitôt que l'Isle fut un peu défrichée, on alla facilement à cheval dans tous les Quartiers, sans en excepter ceux de la Cabesterre.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

„ C'est dans le Cul-de-sac Royal, du côté de la Case Capot (d), qu'est
„ situé le *Carenage*, Port fameux, dit du Tertre, chez toutes les Nations
„ qui fréquentent les Iles, particulièrement chez les Hollandois, qui avoient
„ un ordre exprès des Etats Généraux, de s'y retirer aux mois de Juin, de
„ Juillet & d'Août, pour éviter la fureur des Ouragans. On ne peut mieux
„ exprimer l'utilité de cette retraite, que par le nombre des Vaisseaux que
„ la violence de ces orages a fait périr, en différentes années, sur les Côtes
„ des Iles. En 1650, vingt-huit Vaisseaux furent brisés à la Rade de Saint
„ Christophe, les Matelots noyés, les Marchandises perdues; & de *Ruyser*,
„ ensuite Amiral des Provinces-Unies, fut le seul que son heureux destin
„ préserva. Mais lorsque le Général du Parquet eut invité les Capitaines à
„ s'y retirer, & que par simple générosité, sans avoir jamais rien exigé
„ pour cet important service, il l'eut rendu commun à toutes les Nations,
„ on a cessé de voir des naufrages si fréquens. Du Parquet avoit eu l'at-
„ tention d'établir au Carenage un Pilote, nommé Mathieu *Michel*, qui
„ savoit parfaitement la Côte, & qui a rendu de grands services aux
„ Etrangers.”

„ La Martinique, continue du Tertre, est en possession d'un avantage
„ qui doit contribuer beaucoup au progrès de ses Etablissmens; c'est que
„ tous les Navires y abordent volontiers pour passer aux autres Iles; &
„ comme ses Habitans, dans l'origine, tenoient quelque chose de la géné-
„ rosité & de la bonté de leur Seigneur, ils recevoient les Passagers de si
„ bonne grace, que j'en ai vu plusieurs s'y arrêter, après être partis dans
„ une autre vue, & malgré la mauvaise opinion qu'ils avoient de l'Isle, à
„ cause des Serpens qui en font l'horreur. Aussi s'est-elle peuplée fort
„ vite (e). Un second avantage, qui n'est pas moins estimable, c'est qu'elle
„ le est très-peu sujette aux Ouragans. A mon départ, il y avoit plus de

(c) Rochefort s'abandonne ici à l'im-
posture.

(d) Et non de celui de l'Ilet aux Dia-
mans, comme le dit Rochefort. Cet Ilet en
est à plus de six lieues, proche d'une Poin-

te, qui est à quatre lieues du Cul-de-sac des
Salines.

(e) Rochefort lui donnoit alors dix mille
Habitans, & autant d'Esclaves; du Tertre
assure que c'étoit exagérer de moitié.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA MARTI-
NIQUE.

Voyage & ca
ractere du P.
Labat.

„ quinze ans qu'elle ne s'en étoit pas ressentie; & ses Habitans jouissoient
„ d'une agréable tranquillité, pendant que les Iles voisines étoient dans la
„ dernière désolation (f).

TELLE est la sécheresse du P. du Tetre, sur la plus intéressante partie de son sujet. Heureusement le P. Labat nous dédommage; mais il lui manque un peu d'ordre, qu'il est même impossible de lui prêter, dans l'extrême variété de ses descriptions, de ses peintures, de ses caractères, de ses avis & de ses réflexions. Son premier Voyage fut à la Martinique, & cette raison nous a fait remettre à le présenter ici avec tout l'appareil d'un grand Voyageur. On a peine à démêler, dans sa propre exposition, si ce fut le zèle de la foi, la curiosité, ou l'envie d'exercer ses talens naturels, qui lui fit quitter son cloître. Mais on lui rend cette justice, qu'à l'exception d'un peu de gourmandise & de médisance, il ne laisse voir aucun foible sur les devoirs de sa profession; & qu'à l'égard des qualités de l'esprit, le savoir, l'intelligence & le jugement donnent toujours une sorte de lustre à son expérience. Il commence, dans une longue Préface (g), par apprécier quelques Voyageurs, entre lesquels il fait si bien connoître *Rochefort & Duret*, qu'on ne sera jamais tenté de leur donner la moindre confiance. Tout ce qui précède son départ, & les circonstances mêmes de son Voyage jusqu'à la Martinique, n'ont rien qui le distingue du commun des Voyageurs.

1694.

CE fut le 29 Janvier 1694 qu'il prit terre à la Martinique, après une navigation de soixante-trois jours. En approchant de la Côte, il s'étonna qu'on eût pu choisir cette Ile, pour y faire un Etablissement. Elle ne lui parut qu'une affreuse Montagne, entrecoupée de précipices, où l'on ne voit d'agréable, que la verdure dont elle est revêtue de toutes parts. Le Quartier, vers lequel on s'avançoit, étoit celui qui s'appelle *Macouba*. On passa la Pointe du Prêcheur, après laquelle on commence à découvrir les Maisons, les Moulins à Sucre, & bientôt le Fort Saint Pierre, qui ne présente d'abord qu'une longue file de Maisons, appliquées au pié de la Montagne, parcequ'on ne distingue point encore la distance qui est entre la Montagne & le rivage.

Origine du
mal de Siam.

LES civilités que Labat reçut en arrivant (h), lui auroient fait oublier tout d'un coup les fatigues & les dangers du Voyage (i), s'il n'eût été menacé d'un autre péril, dans le couvent même de son Ordre. Un Religieux de cette maison étoit attaqué du mal de Siam, & l'on s'y efforçoit d'en arrêter la contagion. Cette maladie, ainsi nommée, parcequ'elle étoit venue à la

(f) *Histoire des Antilles*, Partie II. art. 3.

(g) *Nouveaux Voyages aux Iles d'Amérique*. Nouvelle édition, 1742. A Paris, chez Delépine, huit Tomes in-12.

(h) Le Comte de Blenau étoit alors Gouverneur Général des Iles; le Commandeur de Gultaut, Lieutenant-Général des Iles; M. de Gabaret, Gouverneur Particulier de la Martinique, & M. du Metz de Goinpy, Intendant.

(i) Son Vaisseau, nommé *La Loire*, de vingt-quatre Canons & de cent trente-cinq Hommes, étoit parti de la Rochelle le 28 Décembre. Il avoit essuyé une tempête, & un combat assez vif contre un Vaisseau Anglois, nommé *le Chester*, de cinquante-quatre Canons & de deux cens cinquante Hommes d'Equipage, qu'il avoit fort maltraité.

(k) Vaisseau péruvien en France.
(l) Il se fit aux

à la Martinique, où elle faisoit de grands ravages depuis sept ou huit ans, non de Siam, mais par un Vaisseau qui en rapportoit les débris des Etablissmens de Merguy & de Bancok (k), & qui avoit touché au Bresil, où quelques gens de l'Equipage l'avoient gagnée, étoit d'autant plus terrible qu'on n'en connoissoit encore, ni la nature, ni le remede. Les symptômes en étoient aussi variés, que les tempérammens des Malades. Ordinairement elle commençoit par un grand mal de tête & de reins, suivi, tantôt d'une grosse fièvre, tantôt d'une fièvre interne, qui ne se manifestoit point au dehors. Souvent il survenoit un débordement de sang par tous les conduits du corps & par les pores mêmes. Quelquefois on rendoit des tas de Vers, de grandeurs & de couleurs différentes. A quelques-uns, il croissoit, sous les aisselles & aux aines, des bubons pleins d'un sang caillé, noir & corrompu, ou remplis de Vers. La mort arrivoit le sixieme ou septieme jour (l). Quelquefois, sans autre pressentiment qu'un léger mal de tête, on tomboit mort dans les rues, où l'on étoit à se promener pour prendre l'air, & ceux, qui étoient si cruellement surpris, avoient la chair noire & pourrie, un quart d'heure après. Les Anglois, qu'on faisoit Prisonniers pendant la guerre, prirent cette redoutable maladie & la porterent dans toutes leurs Iles. Elle se communiqua de même, chez les Espagnols & les Hollandois. Enfin il paroît qu'elle s'est affoiblie, puisqu'on a vu M. de la Condamine guéri, en 1735, dans l'espace de vingt-quatre heures, & par des secours fort simples (m).

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA MARTI-
NIQUE.

Sa nature.

LABAT, chassé de son couvent par la crainte, n'en eut que plus de loisir pour ses observations. Elles commencent par la Description du Bourg, ou de la Ville de Saint Pierre, qui prend son nom de celui d'un Fort, bâti en 1665, sous l'autorité de la seconde Compagnie des Antilles. C'est un Quarré long, dont un des longs côtés est sur le bord de la Mer, & défend la Rade. Le côté opposé est sur la Place d'armes; il est flanqué de deux Tours rondes, avec des embrasures dont chacune peut contenir quatre pieces de Canon. La muraille, qui joint ces Tours, est toute percée de meurtrieres, sans fossé, sans chemin-couvert & sans palissades. Un des petits côtés, qui regarde l'Ouest, est lavé par la Riviere de Roxelane, nommée à présent *Riviere de Saint Pierre* ou *du Fort*, & présente aussi quelques pieces de Canon, qui battent dans la Rade. La porte du Fort est du côté qui regarde l'Est: elle est ouverte par une longue Cour, murée vers la Mer, avec des meurtrieres, & palissadée du côté de la Place. Le côté de la Cour, opposé à la Porte, est occupé par un Corps-de-Garde & une Chapelle. Ce Fort est commandé de toutes parts, excepté du côté de la Mer. L'Ouragan de 1695 ayant emporté la moitié de ce côté, avec la Batterie de l'angle qui étoit proche de la Riviere, on s'est contenté de

Description
de la Marti-
nique, par
Labat.

(k) Voyez les *Voyages de Siam*. Ce Vaisseau périt, en retournant de la Martinique en France.

(l) Labat, pendant tout le séjour qu'il fit aux Iles, ne connut que deux personnes

qui eussent porté cette maladie pendant 15 jours.

(m) Voyez Tome XIX, page 468. Cette maladie étoit peu diminuée en 1705. Labat en fut attaqué deux fois.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

relever le mur, & de faire une Plate-forme sur l'angle, au lieu des Bâtimens qu'on y avoit élevés, & dont une partie seroit de logement au Gouverneur Général. La Place d'armes est un quarré d'environ cinquante toises. On conçoit que le Fort en fait un côté; les trois autres sont environnés de maisons, avec cinq rues qui y répondent & qui composent la Ville.

ELLE peut être distinguée en trois Quartiers. Celui du milieu, qui se nomme proprement Saint Pierre, commence au Fort & à l'Eglise Paroissiale de même nom, desservie par les Jésuites, & va jusqu'à la Montagne qui est du côté de l'Ouest, où l'on trouve une Batterie à barbette, d'onze Canons, nommée la Batterie de Saint Nicolas. Toute l'espace, entre cette Batterie & celle de Saint Robert, qui est à l'extrémité du côté de l'Ouest, forme le second Quartier, qu'on a nommé *le Mouillage*, parceque c'est devant cette partie de la Ville que tous les Vaisseaux se tiennent à l'ancre: ils y sont plus à couvert que devant le Fort. L'Eglise des Jacobins, dédiée à Notre Dame de bon Port, sert de Paroisse pour ce Quartier & pour les Habitans des petites Montagnes, qu'on appelle *Mornes* aux Iles Françoises. Le troisième Quartier, nommé *la Galere*, offre une longue rue, qui borde la Mer, depuis le Fort jusqu'au pié d'une Batterie fermée, qui est à l'embouchure de la Riviere des Jésuites. Aussi ce Quartier est-il de leur Paroisse. A l'arrivée de Labat, on comptoit dans les deux Paroisses qui forment ces trois Quartiers, environ deux mille quatre cens Communians, avec le même nombre de Negres & d'Enfans, en y comprenant les Soldats & les Flibustiers.

L'EGLISE Paroissiale de Saint Pierre est de maçonnerie: le Portail, en pierre de taille, d'ordre dorique, avec une attique en second ordre: mais on reproche des fautes considérables au dessin. Cet Edifice a cent vingt piés de long, sur trente-six de largeur: deux Chapelles terminent la croisée; les Autels, les Bancs & la Chaire évangélique y sont de bon goût, & le Service s'y fait avec décence. Les Maisons de l'Intendant & du Gouverneur particulier, le Palais de la Justice, la Prison, les Fours & les Magasins de Munitions, le Bureau du Domaine, le Monastere des Ursulines, une Raffinerie considérable, & les principaux Marchands, sont dans la Paroisse de Saint Pierre. L'Eglise de Saint Dominique, qui sert de Paroisse pour le Mouillage, est aussi de maçonnerie: son Portail est simple; elle a quatre-vingt-dix piés de longueur, sur trente de large, avec deux Chapelles de vingt-quatre piés en quarré, qui font la croisée. On est redevable de sa construction aux Officiers des Vaisseaux du Roi, particulièrement au Comte de Grancey, aidé d'un Officier Calviniste (n), dont l'affection étoit si vive pour cet Ordre, qu'il employoit ses propres Domestiques au travail, & qu'il se chargeoit lui-même de faire porter les matériaux. En reconnoissance, les Dominicains ont fait placer dans la plus honorable partie de l'Eglise, un Banc fort commode pour les Officiers de Marine, auxquels ils y ont donné aussi droit de sépulture. L'Eglise est au milieu du Cimetiere, qui est entouré de murs, & dont la porte répond à la principale rue du Mouillage.

(n) M. de la Clocheterie.

A cō
vent
ont d
piés
pas m
qui c
qui c
en ha
tachés
avoit
d'Oran
ne sul
té qu
hauteu
pal éd
cats,
avec la

LE
St. De
les jeu
Monast
Domin

LABA
servatio
tendre,
de son
,, fort
,, charg
,, rions
,, des li
,, où ne
,, re, n
,, de lie

(o) Le
récit de T
ans entier
signifia qui
de leur cl
protestatio
lurent se r
n'y trouve
roient. Le
jours avec
nommer d
ne réussir
étoignerent
minique;

A côté du Cimetière, on trouve une Allée d'Orangers, qui mene au Couvent, éloigné d'environ trois cens pas: elle est coupée par deux autres, qui ont cent pas de longueur. Le pas de mesure, à la Martinique, est de trois piés & demi de Paris: c'étoit alors toute la largeur de ce terrain, qu'on n'a pas manqué d'étendre, lorsque l'occasion s'en est présentée. Le Couvent, qui termine cette allée, consiste en un Bâtiment carré, de trente piés, qui contient une salle, trois petites chambres en bas, & le même nombre en haut. Derrière le corps de logis, & des deux côtés, deux Bâtimens détachés donnent les autres commodités. Au-delà de tous ces édifices, il y avoit un carré, de toute la largeur du terrain, fermé par de doubles allées d'Orangers, qui renfermoient le Jardin: mais, depuis deux ou trois ans, il ne subsistoit plus: un Déluge d'eau, tombé de la Montagne, avoit emporté quantité de pierres & de terre, qui avoient rempli le Couvent jusqu'à la hauteur de quatre piés. Il ne restoit qu'un petit Potager à côté du principal édifice, avec un Dattier, des Abricotiers de Saint Domingue, des Avocats, & quelques autres arbres. On pardonne au P. Labat la complaisance avec laquelle il s'étend sur les possessions de son Ordre.

Le Jardin de l'Intendant joint un Monastere d'Ursulines, originaires de St. Denis en France, qui prennent des Pensionnaires, & qui instruisent les jeunes Filles du Bourg: elles sont sous la direction des Jésuites. Ce Monastere appartenoit autrefois aux Religieuses du Tiers Ordre de Saint Dominique. (o)

LABAT partit de Saint Pierre le 4 de Février, pour commencer ses observations dans l'intérieur de l'île. C'est lui-même que nous allons faire entendre, surtout dans quelques détails intéressans. Il partit avec un Religieux de son Ordre, qu'il nomme le P. Martelly. „Nous montâmes, dit-il, sur de „ fort mauvais Chevaux, accompagnés de deux Guides Negres, qui étoient „ chargés de deux matelats & d'autant de couvertures, sans quoi nous au- „ rions couru risque de passer de fort mauvaises nuits. On compte huit gran- „ des lieues du Fort Saint Pierre au Fond Saint Jacques de la Cabesterre, „ où notre Ordre possède une Habitation. En sortant du Bourg Saint Pier- „ re, nous entrâmes dans une belle allée d'Orangers, longue d'un bon quart „ de lieue, qui sépare l'Habitation de la Marquise d'Angennes (p), de

(o) Leur aventure est singulière, dans le récit de l'Auteur. Elles avoient porté, neuf ans entiers, l'habit de leur Ordre. On leur signifia qu'elles devoient le quitter & sortir de leur clôture; ce qu'elles firent, avec des protestations inutiles. Les Dominicains voulurent se mettre en possession des biens: ils n'y trouverent point la facilité qu'ils espéroient. Les Jésuites, que Labat traite toujours avec beaucoup de ménagement, firent nommer des Hospitalières de Dieppe: s'ils ne réussirent point à les faire recevoir, ils éloignerent du moins l'Ordre de Saint Dominique; & par un Arrêt du Conseil de

l'île, les Ursulines de Saint Denis furent appelées.

(p) La Marquise d'Angennes étoit fille de M. Giraud, Capitaine de Milice de l'île St. Christophe, qui s'étant distingué en 1666, lorsque les Anglois furent chassés de cette île, avoit obtenu des Lettres de Noblesse. Le Marquis de Malntenon d'Angennes étant allé aux îles avec la Frégate du Roi, la *Sorciera*, pour donner chasse aux Forbans, épousa une de ses filles, qui étoit d'une beauté achevée. Il obtint ensuite le Gouvernement de Marie-Galante: mais quelques années après, ayant cédé ce Poste à Mr.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

„ celle d'un Conseiller de l'Île, nommé le Vaffor. Il y a, sur l'Habitation
„ d'Angennes, plus de trois cens Esclaves, deux Sucreries, une très bel-
„ le Cacaoyere, & la Raffinerie, qu'on a déjà nommée dans le Bourg. Une
„ demi-lieue plus loin, nous vîmes l'Habitation, la Cacaoyere & les deux
„ Sucreries du Juge Royal de l'Île (q), possédée auparavant par Benjamin
„ d'Acoffa, Juif célèbre, qui avoit fait un grand commerce avec les Es-
„ pagnols, les Anglois & les Hollandois, mais que la Compagnie, de 1664,
„ avoit fait chasser des Îles Françaises, dans la crainte que son commerce
„ ne souffrît d'une si puissante concurrence. Après la paix de Ryswick,
„ les Héritiers de ce riche Négociant obtinrent du Roi la permission de
„ redemander ce qui leur étoit dû; ils perdirent leurs peines, comme d'au-
„ tres Hollandois, qui réclamèrent des sommes considérables pour les avan-
„ ces qu'ils avoient faites aux Habitans, dans la naissance de la Colo-
„ nie. La Cacaoyere du Juge Royal est environnée d'une double haie d'O-
„ rangers, dont l'allée se termine à un petit Morne, au sommet duquel on
„ trouve une porte, qui est percée dans un petit pan de mur, appuyé d'un
„ côté à la Montagne, & portant de l'autre sur un précipice très-roide
„ & très-creux. Le chemin est taillé à mi-côte, dans la Montagne, qui est
„ singulièrement escarpée; il est encore fermé par deux autres portes, sem-
„ blables à la première. Sa largeur est de quinze à seize piés. On donne,
„ à ce lieu, le nom de *Réduit*: c'est-là, que, dans la crainte d'une irrup-
„ tion, les Habitans du quartier peuvent mettre en sûreté leurs Femmes,
„ leurs Enfans, leurs Bestiaux & leurs meubles. Ils y font des cafés, cou-
„ vertes de cannes. Ce chemin nous conduisit dans une longue allée d'O-
„ rangers, bordée, de part & d'autre, par les Savannes & les Sucreries du
„ Juge. Plus loin, nous entrâmes dans le Bois, qui dure plus de trois lieues.
„ A l'entrée, nous vîmes une Croix, plantée par un des premiers Mission-
„ naires de notre Ordre (r), en vertu de laquelle les Paroisses de la Cabes-
„ terre nous sont échues (s). Cabesterre & Basseterre sont des noms en usage
„ dans les Îles, & qui demandent d'être expliqués. On entend, par le pre-
„ mier, la partie d'une Île qui regarde le Levant, & qui est toujours rafraî-

Auger, dont le nom reviendra dans la suite, & qui avoit épousé sa Sœur, il se retira sur l'Habitation qu'il avoit achetée des Héritiers de M. du Parquet, premier Propriétaire de la Martinique. En mourant, il laissa deux Enfans; le Marquis d'Angennes, Capitaine au Régiment de la Couronne, & une Fille.

(q) M. Bruneau.

(r) Le P. Raymond, Breton, qui a publié un Dictionnaire de la Langue des Caraïbes.

(s) L'Auteur nous apprend que les Dominicains de la Province de Saint Louis, dont le Couvent principal est celui de la rue Saint Honoré, à Paris, ont été les Fondateurs des Missions de cet Ordre aux Îles.

En 1658, le P. Raymond accompagnoit une partie des Habitans, qui alloient combattre les Sauvages, pour les chasser de la Cabesterre, tandis qu'une autre partie s'étant embarquée pour la même Expédition, devoit rencontrer ceux qui alloient par terre, dans le Quartier qui a pris, depuis, le nom de Fort *Sainte Marie*. Les Jésuites s'étoient joints à ceux qui s'étoient embarqués; & comptant d'arriver les premiers, ils se flattoient d'avoir l'administration du Spirituel de la Cabesterre, parcequ'on étoit convenu qu'elle appartiendroit aux plus diligens. Ils furent trompés; le vent contraire les retarda, & donna le tems au P. Raymond de planter la Croix.

(*) M.

chie par les vents alifés, qui courent depuis le Nord jusqu'à l'Est-Sud-Est. La Basse-terre est la partie opposée. Dans celle-ci, les vents alifés se font moins sentir: elle est par conséquent plus chaude, mais en même-tems la mer y est plus unie, plus tranquille, plus propre pour le mouillage & pour le chargement des Vaisseaux. Ordinairement les Côtes y sont aussi plus basses qu'aux Cabesterres, où, pour la plupart, elles sont posées de hautes Falaises, contre lesquelles la mer bat & se brise avec impétuosité, parcequ'elle y est sans cesse poussée par le vent.

Je ne pouvois assez admirer (continue Labat,) la hauteur & la grosseur des arbres de ces Forêts, surtout de ceux qu'on nomme *Gommiers*. Nous vîmes, en passant au Morne rouge, l'Habitation des Religieux de la Charité, & celles de plusieurs Particuliers. On y élève des Bestiaux, & des Cacaoyers. Du Morne de la Calebasse, où nous arrivâmes un peu avant midi, nous eûmes le plaisir de découvrir une grande partie de la Cabes-terre, qui de cette élévation nous parut un Pays uni, beaucoup plus beau que celui que nous quitions, où l'on ne trouve que des Montagnes. On a taillé, dans ces Mornes, un chemin étroit, qui est, de ce côté-là, l'unique passage d'une partie de l'île à l'autre, & qu'on pourroit rendre impénétrable. Lorsque nous fûmes descendus au pié de ce Morne, nous nous reposâmes près d'une petite Fontaine, qui est à la gauche du chemin.

A trois quarts de lieue de la Fontaine, on trouve une seconde Croix, plantée par un autre Dominicain, dans un petit terrain défriché, qui sert de Cimetiere pour les Negres Chrétiens du canton. Un peu plus loin, on descend, par un chemin étroit & taillé dans la pente d'un Morne, à la Riviere *Falaise*, après laquelle on entre dans une allée d'Orangers, qui sert de clôture à la Cacaoyere d'un Habitant (*). Enfin, l'on rencontre, presque à la sortie du bois, une troisième Croix, nommée *Croix de la basse Pointe*, parcequ'elle est à côté du chemin qui conduit au Quartier & au Bourg de ce nom. Plus loin, on passe la Riviere *Capot*. Toutes les Rivières de ce quartier ne sont que des Torrens qui tombent des Montagnes, & qui grossissent aux moindres pluies: elles n'ont ordinairement que deux ou trois piés d'eau. Celle du Capot est une des plus grandes de l'île: sa largeur est ordinairement de neuf à dix toises; sa profondeur, de deux ou trois piés au milieu, & son eau très-claire; mais de grosses masses de pierres, & quantité de cailloux, dont elle est remplie, rendent son passage dangereux pour peu qu'elle s'enfle. De cette Riviere à la Paroisse de la grande Anse, on ne compte qu'une petite lieue, par une Savane qu'on traverse. Le chemin est agréable, bordé d'allées d'Orangers; mais difficile par l'inégalité du terrain, où l'on ne fait que monter & descendre. De la grande Anse au Fond Saint Jacques, la distance est de deux lieues. On rencontre deux ou trois Mornes très-hauts & très-roides, jusqu'à la Riviere du Lorrain, qu'on ne passe point sans peine. On passe ensuite celle du *Macé*. Celle du *Charpentier*, qui la suit, n'est pas grande; mais elle est fort dangereuse, parcequ'elle coule sur un sable mou-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

(*) M. Courtois.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA MARTI-
NIQUE.

„ vant.” Un Morne fort haut, que les deux Voyageurs monterent pendant la pluie, leur fit faire plus d'une chute. Enfin, ils arriverent fort tard à leur Habitation. Labat la décrit.

„ Ce terrain, (dit-il,) qui s'appelle le Fond Saint Jacques, est situé dans la Cabesferre, à huit lieues du Fort Saint Pierre, à deux du Bourg de la Trinité, entre deux grands Mornes, qui laissent entr'eux un Pays plat d'environ deux cens cinquante pas de large, à côté duquel coule une petite Riviere qui porte le même nom. C'est un présent que le Général du Parquet fit à l'Ordre en 1654. Il est large de six cens pas; & dans le tems de la donation, il avoit deux mille pas de hauteur, du bord de la Mer, vers les Montagnes qui sont au centre de l'Île. La Maison, ou le Couvent, occupe un petit terrain uni, à côté de la Riviere, & n'est qu'à trois cens pas de la mer. Il consiste en trois édifices de bois, qui renferment une cour carrée de dix à onze toises, ouverte du côté de la Mer, & terminée par un Jardin de dix-huit à vingt toises. La Chapelle est à gauche. Une Sucrierie de vingt-deux piés de long sur vingt-quatre de large, les Cafés aux Bagaces, & celles des Negres, avec un Moulin à eau, composoient le reste des Bâtimens. Les Negres étoient environ soixante, de différens âges. Un si beau fond avoit été presque ruiné, par la mauvaise économie des Administrateurs (u).” Labat, dont on reconnut bientôt les talens, fut destiné à le réparer: mais pour lui donner l'occasion de s'instruire des usages du Pays, on le chargea, pendant quelque tems, de la conduite d'une Paroisse.

Ce fut celle du Quartier de Macouba; il s'y rendit, avec un Negre Créole, qu'on lui avoit donné pour le servir. Sa route fut celle qu'on a vue, jusqu'à la Riviere Capot, d'où il traversa deux Habitations (v), dans un terrain plat & uni, élevé de trois ou quatre toises au-dessus de la Mer; d'environ deux lieues d'étendue, depuis la Mer jusqu'au pié des Montagnes. Depuis la Riviere Capot, où commence la Paroisse de la Bassépointe, jusqu'à la grande Riviere qui sépare celle du Macouba de la Paroisse du Prêcheur, on se trouve dans la meilleure & la plus belle partie de l'Île. La plupart des Habitations y sont séparées les unes des autres par de petites Rivières, ou de profondes ravines, qui rendent à la vérité les chemins difficiles; mais qui sont des bornes fort commodes pour les terres, & des retranchemens très faciles à garder. Labat décrit sa propre Paroisse, avec des circonstances qui regardent son Office & qui donnent une idée du Spirituel de la Colonie. „ Après avoir traversé (dit-il,) le Quartier de la Bassépointe, j'arrivai au Macouba. J'y vis, fort près de l'Eglise, un petit Bâtimement

(u) Entre plusieurs dissipations, un Supérieur s'étant proposé de retirer du libertinage plusieurs Femmes de mauvaise vie qui étoient venues de France, en leur fournissant de quoi mener une vie honnête, leur avoit fait des Billets de Sucre, à prendre sur l'Habitation, sans se mettre en peine s'il s'en fabriquoit assez pour les acquitter; ni s'il resteroit aux Religieux de quoi vivre

eux-mêmes. Ces Femmes ne manquèrent point de le tromper; & le payement des billets, qui étoient en très grand nombre, fut rigoureusement exigé. T. I. p. 115.

(v) Celles de M. Courtois & de M. Poquet, la première de six à sept cens pas de largeur, la seconde de douze cens, avec trois Sucrieries.

(x) Non du Quartier, l'une beaucoup de tous le

de planches, de seize piés en quarré, avec un petit appentis à côté, accompagné d'un autre petit édifice, couvert de paille. Je jugeai que l'un étoit la Maison du Curé, & l'autre la Cuisine. Le Maître d'Ecole demeuroit au bord de la Mer; il avoit la clé du Presbytere, parcequ'il y avoit quelques mois que cette Paroisse étoit sans Curé, & que celui de la Bassépointe la desservoit avec la siennie. Une Nègresse d'une Sucrierie voisine vint à moi, & me dit de sonner la Cloche, pour appeller le Maître d'Ecole, qui parut quelques momens après, apportant les clés de l'Eglise & du Presbytere. Il se disposoit à m'aller chercher des œufs, pour mon souper, lorsque le Marguillier de la Paroisse arriva. Ayant entendu sonner, il venoit s'informer de ce qu'il y avoit de nouveau. Il me proposa d'aller souper & coucher chez lui, en attendant que mon logement fut préparé.

J'y consentis avec joie. Je montai sur mon Cheval, & lui sur le sien. La descente étoit très rude, pour arriver au bord de la Mer. J'avoue qu'elle me fit peur. C'étoit un chemin étroit, taillé dans un rocher de plus de quarante-cinq toises de haut, où je me serois cassé mille fois le cou, si mon Cheval s'étoit abattu. Je voulus faire ce chemin à pié; mais le Marguillier s'y opposa, en m'assurant que les Chevaux du Pays étoient accoutumés à ces routes. Le bord de la Mer offroit la Maison du Maître d'Ecole, celle du Chirurgien, & quelques Magasins, où les Habitans du Quartier renfermoient leurs Sucres & d'autres Marchandises, jusqu'à l'arrivée des Barques. Nous entrâmes dans une large ouverture, que deux Falaises escarpées laissent entr'elles. C'est dans cet espace que coule la Riviere du Macouba. On trouve, sous les Falaises, de grandes voûtes en arcades, avec des trous ronds, dans leur cintre, qui percent fort loin, & que l'on prendroit pour des tuyaux de cheminée. Je n'ai pu savoir d'où viennent ces trous; car, étant dans un rocher vif, sur lequel il y a plus de vingt-cinq toises de terre, ou de pierre, on ne peut les attribuer aux racines des arbres. La Riviere a quarante piés de large, & sa profondeur est ordinairement de deux piés. Nous arrivâmes à l'Habitation du Marguillier (x), où je fus bien traité."

A l'occasion de sa Paroisse, Labat continue d'expliquer comment le Spirituel est administré dans les Iles Françaises. On y voyoit autrefois quelques Prêtres Séculiers; mais les Religieux des différens Ordres, qui avoient accompagné les premiers Colons, s'y sont toujours maintenus; & depuis longtemps la Cour en exclut tous les autres Ecclesiastiques.

A l'arrivée de l'Auteur, toutes les Paroisses de la Martinique étoient desservies par des Jésuites, des Capucins & des Dominicains, qu'on nomme aux Iles les Peres blancs, comme les Jésuites y sont nommés les Peres noirs. Les Jésuites desservoient cinq Paroisses; celles du Fort Saint Pierre, du Prêcheur,

(x) Nommé M. Dauville. Le Capitaine en faisant connoître leur naissance, leur caractère & leurs aventures, il ne fait pas grâce à leurs ridicules. C'est ce qui l'a fait accuser d'un peu de malignité.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

Administra-
tion spirituel-
le de l'île.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

du Carbot, de la Case-Pilote, & du Cul-de-fac à Vache: depuis, ils ont cédé cette dernière Paroisse aux Capucins.

LES Capucins avoient les Paroisses du Fort Royal, du Trou au Chat, du Cul-de-fac Marin, & deux autres, qui sont aux Anses *Darlat*.

LES Dominicains avoient la Paroisse du Mouillage, dont l'Eglise leur appartenoit; & six autres Paroisses à la Cabelterre, nommées Sainte Anne de Macouba, Saint Jean-Baptiste de la Bassépointe, Saint Hyacinthe de la grande Anse, Saint Paul du Marigor, Sainte Marie du même Quartier, & la Trinite, qui est un Port & un Bourg considérable de la Cabelterre.

A la Guadeloupe, il y avoit des Capucins, des Dominicains & des Carmes chaussés, de la Province de Touraine. Ces Carmes faisoient passer aussi des Desservans, dans les Paroisses de Marie-Galante & des Saintes. Les Jésuites ont une Sucrierie & grand nombre d'Esclaves à la Guadeloupe, avec une belle Maison & une Eglise dans le Bourg; mais ils ne sont chargés que du soin des Negres, qui se trouvent dans la Paroisse des Carmes. La Grenade est desservie par des Capucins, depuis 1664, que les Dominicains en furent dépossédés. Avant la cession de Saint Christophe aux Anglois, cette Ile avoit des Jésuites, des Capucins & des Carmes. Le Spirituel de Sainte Croix a toujours été administré par les seuls Dominicains, jusqu'en 1696, que cette Colonie fut transportée à Saint Domingue. Les Iles de Saint Martin & de Saint Barthelemy sont desservies par des Capucins, après l'avoir été fort longtems par l'Ordre de Saint Dominique. Les Jésuites ont un Missionnaire dans l'Ile de Saint Vincent, pour la conversion des Caraïbes. On a vu, dans l'article de Saint Domingue, la distribution des Paroisses, & celle des Religieux qui les desservent.

C'EST le Roi qui entretient les Religieux Curés des Iles du Vent, c'est-à-dire toutes les Iles Françoises, à l'exception de Saint Domingue. Leurs pensions se prennent sur le Domaine Royal. Toutes les Cures anciennes ont douze mille livres de Sucre brut; & les nouvelles, neuf mille livres. Comme les Paroisses des Jésuites, à la Martinique, sont toutes anciennes, elles sont toutes à douze mille; & celle du Fort Saint Pierre a de plus, neuf mille livres, pour un second Desservant. Les Paroisses des Capucins y sont toutes à neuf mille, excepté celle du Fort Royal, qui a vingt-un mille livres pour deux Desservans: ils ont d'ailleurs cinq cens francs en especes, en qualité d'Aumôniers royaux du Fort. Les Paroisses des Dominicains, dans la même Ile, étant de différente nature, leurs pensions diffèrent aussi: celle du Mouillage a vingt-un mille livres de Sucre pour deux Desservans; celles de la Bassépointe & de Sainte Marie, chacune douze mille livres, & toutes les autres neuf mille: mais pour y mettre de l'égalité, les Supérieurs de l'Ordre prennent sur la plus forte de quoi leur faire à toutes un revenu fixe de douze mille livres.

A l'égard du Casuel, il varie, suivant la différence des lieux. D'ailleurs il ne consiste que dans les droits de sépulture & de mariage, & dans la publication des Bans pour les personnes libres. On n'exige rien des Esclaves, ni de leurs Maîtres pour eux. La levée des Corps, que le Curé doit prendre à leur Maison, est taxée, dans les Paroisses du Fort Saint Pierre, du
Mouilla-

M
do
dar
tion
fon
que
I
si, b
d'un
ce,
en
main
Cler
qu'e
font
L
ses p
ba au
Pier
étant
gnes.
Voitu
Roya
six po
godro
part t
sept h
pour r
rien p
faisons
consta
" lenc
" se,
" sous
" god
" rem
" For
" heur
" les
" Ils d
" orier
" Juris
" L
(y) La
Directeur
XXV

Mouillage & du Fort Royal, à quinze livres; dans les autres, à six. On donne, dans les trois premières, neuf livres pour une grande Messe; & dans le reste de l'Île, quatre livres dix sols. Les Messes basses, les publications de Bans, les certificats de Baptême, les Mariages & les Sépultures sont à vingt sols. A l'égard des autres Fonctions, on prend, dit Labat, ce que les Fideles présentent; mais on ne demande jamais rien.

Les pensions se payoient d'abord en Sucre brut. La guerre le réduisit à si bas prix, qu'à peine pouvoit-il se négocier, en Marchandises, sur le pié d'un écu pour cent, tandis que toutes les provisions, qui venoient de France, étoient d'un prix excessif. Ensuite, le Sucre étant enchéri du double en 1647, & plus encore après la Paix de Ryfwick, les Fermiers du Domaine obtinrent un Arrêt du Conseil d'Etat, qui fixa toutes les Pensions du Clergé, comme celles de l'Etat Major, à quatre livres dix sols le cent, quoiqu'en même tems ils exigeassent six livres par cent de Capitation (y). Elles sont demeurées depuis sur ce pié.

Les fonctions pastorales de Labat ne l'empêcherent point de visiter diverses parties de l'Île, dont il donne la Description. Pour se rendre du Macouba au Fort Royal, qu'il étoit impatient de voir, il se rendit au Fort Saint Pierre, d'où l'on n'y compte que sept lieues par terre: mais le chemin étant des plus incommodes, parceque ce Pays n'est composé que de Montagnes, il prit le parti de le faire en Canot, le long de la Côte. Cette petite Voiture de Mer, établie à Saint Pierre, d'où l'on peut aller ainsi au Fort Royal & revenir en un jour, ne coûte qu'un écu pour chaque personne, ou six pour celui qui la loue toute entière. Elle est couverte d'une grosse toile godronnée, & gouvernée par un Negre, avec quatre ou cinq Rameurs. On part trois ou quatre heures avant le jour pour arriver au Fort Royal sur les sept heures du matin; & l'on se remet en Mer à quatre heures du soir, pour arriver à Saint Pierre sur les sept heures. Un autre avantage est de ne rien payer pour le Domestique, blanc ou noir, qu'on mène avec soi. Mais faisons parler Labat, qui a toujours l'art d'intéresser par un mélange de circonstances instructives ou curieuses. „ Nous eûmes (dit-il,) un grain violent de vent & de pluie, qui nous obligea de mettre à terre dans une Anse, à deux lieues sous le vent du Fort Saint Pierre, & de nous retirer sous une grande voûte naturelle, qui s'offre dans une Falaise. La toile godronnée de notre Canot avoit été emportée par le vent. Nous nous rembarquâmes après cet orage. Quoique la distance de Saint Pierre au Fort Royal soit de neuf grandes lieues par Mer, il n'étoit qu'environ six heures & demie lorsque nous y arrivâmes. Ma première visite fut chez les Peres Capucins, qui sont Curés de la Ville & Chapelains du Fort. Ils desservent toutes les Paroisses, depuis le Fort Royal jusqu'à la Pointe orientale de l'Île, qui se nomme Pointe des Salines, & qui sépare leur Jurisdiction spirituelle de la nôtre.

„ Le Comte de Blenac, à qui je me fis présenter ensuite, me proposâ de

(y) Labat rejette cette injustice sur le de la Bruneliere, & qu'il traite d'insigne Directeur du Domaine, qui se nommoit Maltôtier.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

„ demeurer au Fort, pour y prendre la conduite des travaux: Je m'en ex-
„ cufai, par la dépendance où j'étois de mes Supérieurs, mais l'opinion,
„ qu'on lui avoit donnée de moi, lui fit fouhaiter que je viffè au moins la For-
„ teresse. J'y trouvai l'Ingénieur, qui faisoit travailler à un grand Corps de
„ logis, faisant face à la Mer, dont l'étage de dessous, qui étoit sous terre,
„ étoit destiné pour les Magasins des vivres, les Fours & d'autres besoins;
„ celui du rez-de-chauffée pour le logement du Général, & celui de dessus
„ pour servir de Salle-d'armes, avec des logemens pour les Officiers. Cet
„ Ingénieur étoit un Gentilhomme de Languedoc (z), d'une expérience &
„ d'une habileté distinguées. Si son conseil eût été suivi, le Fort Royal
„ seroit imprenable; mais les avis les plus sages ne sont pas toujours ceux
„ qui prévalent. Je fis le tour de la Forteresse. Quoiqu'elle ait quelque
„ apparence, à la première vue, il ne faut pas la considérer longtems pour
„ y remarquer de fort grands défauts. On en accufoit un autre Ingénieur, (a)
„ qui ayant été chargé d'exécuter le dessin qu'un habile Homme (b) avoit
„ tracé en 1675, en avoit substitué un autre, sous prétexte d'éviter une dé-
„ pense excessive, & n'avoit réussi, au contraire, qu'à l'augmenter, par des
„ fautes qui ont coûté un travail & des sommes infinies, sans qu'il ait été
„ possible de les réparer entierement.

Fort Royal,
& son attaque
par de Ruy-
ter.

„ CETTE Forteresse est située sur une hauteur, en forme de presqu'île,
„ composée d'une roche tendre, ou d'un tuf, qui se creuse assez facilement
„ quand on est un peu au-dessous de sa superficie. Ce terrain est élevé d'envi-
„ ron quinze à dix-huit toises au-dessus de la Mer, qui l'environne de tou-
„ tes parts, à l'exception d'une petite langue de terre qui le joint à l'île, &
„ dont la largeur est de dix-huit à vingt toises. Dans l'attaque des Hollan-
„ dois, en 1674, cette motte de terre, qu'on nommoit déjà le Fort Royal,
„ n'avoit pour toute fortification qu'une double Palissade, qui sermoit cette
„ petite langue par le bas, avec un autre rang sur la hauteur, & deux Bat-
„ teries à barbette; une, sur la pointe, pour défendre l'entrée du Port,
„ qu'on nomme le carénage, & l'autre du côté de la Rade. Le terrain,
„ qu'occupe à présent la Ville, étoit un Marais plein de roseaux. On y
„ voyoit seulement quelques mauvaises Cases, qui servoient de Magasins pour
„ les Marchandises, lorsque les Vaisseaux étoient dans le carénage, pendant
„ la saison des Ouragans.

„ L'ATTAQUE des Hollandois, sous les ordres de l'Amiral de Ruyter, me fut
„ racontée par un si grand nombre de témoins oculaires, sans aucune varia-
„ tion dans les circonstances, qu'on doit plus de confiance à mon récit
„ qu'aux Gazettes du tems. Tout est singulier dans cette aventure. Les Ma-
„ gasins étoient pleins d'Eau-de-vie & de Vin, lorsque de Ruyter fit descen-
„ dre ses Troupes, sous la conduite du Comte de *Sirum*. Ses Soldats n'y
„ trouvant aucune résistance, se mirent à les piller, & burent avec si peu
„ de modération, qu'ils n'étoient plus en état de se tenir sur leurs piés,
„ lorsqu'il fallut marcher à l'assaut. Il se trouvoit, dans le carénage, une

(z) Nommé M. de Caylus.

(a) M. Payen.

(b) M. Blondel.

(c) M.

„ Flûte de vingt-deux piéces de Canon, & un Vaisseau de Roi de quarante-
 „ quatre, commandé par le Marquis d'Amblimont, successeur du Comte de
 „ Blezac au Gouvernement Général des Iles. Ces deux Bâtimens firent un
 „ si terrible feu sur ces Ivrognes, qui tombolent à chaque pas, qu'ils en tue-
 „ rent plus de neuf cens. Leur Chef fut du nombre. Le feu des Vaisseaux,
 „ secondé par celui des Palissades, força l'Officier, qui avoit succédé au
 „ Comte de Stirum, de faire battre la retraite: il fit un épaulement, avec
 „ les tonneaux que ses gens avoient vidés, pour mettre à couvert un reste
 „ de vivans & de blessés, & leur donner le tems de revenir de l'ivresse. De
 „ Ruyter, qui vint à terre le soir, après avoir passé tout le jour à canonner
 „ ce Rocher, fut extrêmement surpris de voir plus de quinze cens Hollan-
 „ dois tués ou blessés. Il prit aussitôt la résolution d'abandonner une si
 „ funeste entreprise, & de faire embarquer le reste de son monde pendant
 „ la nuit.

„ Dans le même tems le Gouverneur de l'Ile (c), assembloit son Conseil,
 „ où l'on résolut d'abandonner le Fort, après avoir fait enclouer le Canon,
 „ parceque celui des Ennemis ayant abattu la plus grande partie des retran-
 „ chemens, il étoit à craindre qu'on ne pût résister à l'assaut, lorsque les
 „ Hollandois auroient achevé de cuver leur vin. Mais cette résolution ne
 „ put être exécutée avec tant de silence, qu'ils n'entendissent beaucoup de
 „ bruit dans le Fort: ils le prirent pour le prélude d'une sortie, dont de Ruy-
 „ ter appréhenda les effets, dans l'état où ses gens étoient encore. Une par-
 „ tie étoit déjà rembarquée. L'épouvante se répandit parmi les autres. Ils
 „ se jetterent avec tant de précipitation dans leurs Chaloupes, qu'ils abandon-
 „ nerent leurs Blessés, leurs attirails de guerre, & même une partie de leurs
 „ armes; tandis que les Assiégés, alarmés aussi du bruit qu'ils entendoient
 „ & le prenant pour la marche de l'Ennemi qui s'avançoit à l'assaut, ne se
 „ pressèrent pas moins de passer dans leurs Canots. Enfin cette mutuelle ter-
 „ reur ayant fait fuir les uns & les autres, il ne resta dans le Fort qu'un
 „ Suisse, qui s'étant enivré dès le soir, dormoit tranquillement, & n'enten-
 „ dit rien de ce qui se passoit autour de lui; de sorte qu'à son réveil il fut
 „ étonné de se voir tranquille possesseur de ce Poste, sans Amis comme sans
 „ Ennemis. D'Amblimont, qui ne fut point averti de cette double retraite,
 „ recommença dès la pointe du jour à faire jouer son artillerie: mais ne voyant
 „ paroître personne au Fort, & n'entendant plus rien dans le Camp des En-
 „ nemis, dont les roseaux lui cacholent la vue, il mit à terre un Sergent &
 „ quelques Soldats, pour aller à la découverte. Ce petit Détachement ne
 „ trouva que des Morts, des Blessés, & quelques Ivrognes, qui dormoient
 „ encore dans les Magasins: il en avertit le Capitaine, qui fit reprendre aussitôt
 „ possession de la Forteresse, par tout ce qu'il avoit de Troupes à bord.
 „ Dès la même année, on commença des Ouvrages, dont une partie subsiste
 „ encore, & qui consistoient principalement en plusieurs Batteries, les unes à
 „ barbette, d'autres à merlons, qui environnoient toute la pointe, & qui
 „ battoient sur la Rade, sur la Passe & sur la Baie.

(c) M. de Sainte Marthe. Le Gouverneur Général étoit alors M. de Bass.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

AUJOURD'HUI, la langue de terre, qui joint la Presqu'île où le Fort est bâti avec la terre de l'île, est fortifiée de deux petits demi-bastions, & d'une très petite demi-Lune, qui couvre la Courtine, avec un Fossé rempli d'eau de Mer, un chemin-couvert palissadé, & un glacis. La porte du Fort est dans le flanc du demi-bastion, du côté du carénage, avec un Escalier fort étroit, qui conduit à une Plate-forme, montée de quelques pièces de Canon. Au bout de cette Plate-forme, un autre Escalier en fait trouver une seconde. Tout le côté qui regarde le carénage est fermé d'un double mur, avec quelques flancs. Le côté de la Mer n'a qu'un parapet, avec des embrasures. On a formé, au-dessus de la Porte, une troisième Plate-forme, avec du Canon, pour battre une hauteur qui commande la Forteresse de l'autre côté du Port. La Garnison ordinaire est d'environ quatre cens Soldats de Marine.

Le dessein de M. de Caylus étoit d'isoler entièrement cette motte de terre; mais en y laissant un front assez large pour contenir deux bons Bastions, & une grande Demi-lune, avec un Chemin-couvert qui auroit eu pour avant-fossé le Canal même, qui auroit isolé le terrain. La dépense eut été beaucoup moindre; & la Place, sans comparaison, plus forte.

Les rues de la Ville, qu'on a bâtie depuis près du Fort Royal, sont tirées au cordeau, mais bordées de Maisons fort inégales. En 1695, on en voyoit plusieurs de maçonnerie, qui sembloient déjà menacer ruine, parceque tout le terrain que la Ville occupe est un sable mouvant, où plus on creuse, moins on trouve de solidité. L'expérience a fait connoître que pour y faire des édifices durables, il falloit mettre le Mortier & les premières assises sur une forte d'herbe, assez semblable au Chien-dent, dont ce terrain est couvert; & tous les Habitans ont adopté cette méthode. Malheureusement, au lieu de la suivre pour bâtir l'Eglise, on a fait un grillage, qui a demandé des frais considérables, & qui n'a point empêché que les murs, travaillant beaucoup, ne soient surplombés & ouverts en plusieurs endroits. Cette Eglise est longue d'environ cent trente piés, sur trente de large, avec deux Chapelles qui font la Croisée. Les fenêtres font à-peu-près le même effet que le Capuchon des Religieux qui la desservent; c'est-à-dire qu'elles sont formées par deux arcs de cercle, qui forment un angle fort pointu. L'intérieur a peu d'ornemens; & pour augmenter la difformité on y a fait un Portail de pierre grise, dont les joints, larges de plus d'un pouce, sont remplis d'un Mortier fort blanc, qui est terminé en pointe comme le comble, sans amortissement & sans ordre.

Conseil Su-
périeur de la
Martinique.

LA Ville du Fort Royal est non-seulement la résidence ordinaire du Gouverneur Général, mais le siege du Conseil Supérieur. Il est composé du Gouverneur Général, de l'Intendant, du Gouverneur Particulier de l'île, de douze Conseillers, d'un Procureur Général, & des Lieutenans de Roi, qui y ont droit de séance & voix délibérative. L'Assemblée se tient de deux en deux mois, & juge en dernier ressort toutes les causes qui y sont portées directement, comme les appels des Sentences du Juge Royal & de ses Lieutenans. Le Gouverneur Général y préside; c'est l'Intendant, & dans son absence le plus ancien Conseiller, qui recueille les avis & qui

pron
pron
vent
comm
rine d
fits se
avec
font-e
Noble
de Co
revent
rie (a
& l'E
cesse p
nes, c
arbres
les Ha
fa val
pouvoi
estimée
qu'ils n
fait les
elle occ
chands
les Juif
siliques
mement
longueu
contero
Juifs con
sous le c
me effet
emporté
constitue
LE B
Saint Jac
beau, à
traverser
ter la R
flée des
est un gr
de la Ca
fermé pa

(d) On
de celle d

prononce. Dans l'absence du Gouverneur Général, l'Intendant préside & prononce. Les Charges de Conseillers ne s'achètent point: elles ne doivent être données qu'au mérite, quoi qu'elles s'accordent souvent aux recommandations. C'est le Secrétaire d'Etat du Département de la Marine qui expédie leurs Brevets. Ils n'ont point de gages; tous leurs profits se réduisent à l'exemption du droit de Capitation pour douze Negres; avec quelques légers émolumens pour leurs vacations. Aussi ces Places ne sont-elles recherchées que pour l'honneur. On assure qu'elles donnent la Noblesse à ceux qui meurent dans l'exercice, ou qui obtiennent des Brevets de Conseiller honoraire, après les avoir possédés pendant vingt ans. En revenant au Fort Saint Pierre, Labat vit de son Canot une belle Sucrierie (d) dans un lieu nommé la Pointe des Negres. Il vit ensuite le Bourg & l'Eglise de la *Café-Pilote*. Tout ce terrain est fort élevé, & coupé sans cesse par des Mornes; la plupart des fonds, qui les séparent, sont en Savanes, où l'on voit beaucoup de *Canificiers*: c'est le nom qu'on donne aux arbres qui portent la Caffé, Marchandise autrefois fort recherchée: mais tous les Habitans de la Basseterre ayant planté des Canificiers à l'envi, elle perdit sa valeur. On recueilloit plus de Caffé, aux Iles Françoises, qu'on n'en pouvoit consommer dans toute l'Europe. D'ailleurs, elle n'est pas moins estimée que celle du Levant. Les Canificiers y sont naturels, c'est-à-dire qu'ils n'y ont point été transportés. En 1705, lorsque Labat quitta tout-à-fait les Iles, la Caffé n'y valoit que sept livres dix sols le quintal; & comme elle occupe beaucoup de place dans un Vaisseau, le partage, entre les Marchands & le Propriétaire du Navire, est de moitié pour le fret. Pendant que les Juifs avoient la liberté d'être aux Iles, ils faisoient confire quantité de siliques de Caffé, pour l'Europe. Leur méthode étoit de les cueillir extrêmement tendres, & lorsqu'elles n'avoient encore que deux à trois pouces de longueur; de sorte qu'on mangeoit la silique même, avec tout ce qu'elle contenoit. Cette confiture étoit agréable, & tenoit le ventre libre. Les Juifs confisoient aussi les fleurs, & leur conservoient leur couleur naturelle, sous le Candi dont ils avoient l'art de les couvrir: elles produisoient le même effet que les Siliques. Mais depuis l'expulsion des Juifs, soit qu'ils aient emporté leur secret, ou qu'on n'ait pas pris la peine de l'employer, cette confiture a perdu sa réputation.

Le Bourg de la Trinité, où Labat eut la curiosité de se rendre, du Fond Saint Jacques, en est éloigné de deux grandes lieues. Le chemin est assez beau, à l'exception de deux Mornes très hauts & très roides, qu'il faut traverser, d'une terre rouge, & fort glissante à la moindre pluie; sans compter la Rivière Sainte Marie, qui changeant de lit pour peu qu'elle soit enflée des eaux de la Mer, est toujours fort dangereuse. Le Port de la Trinité est un grand enfoncement, qui forme une longue Pointe, nommée la Pointe de la Caravelle, dont il est couvert du côté du Sud-Est. De l'autre, il est fermé par un Morne assez haut, d'environ quatre cens pas de longueur, qui

(d) On ne laisse pas d'en faire encore; mais Labat assure qu'elle n'approche point de celle des Juifs.

VOYAGES ET
ÉTAUL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

Siliques de
Caffé confi-
tes.

Bourg &
Port de la
Trinité.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

ne tient à la terre de l'île que par un Isthme, ou une langue de terre de trente-cinq à quarante toises de large. Le côté de l'Est, opposé au fond du Golfe, est fermé par une chaîne de rochers, qui paroissent à fleur d'eau en Mer basse, & sur lesquels Labat juge qu'on pourroit établir une Batterie fermée. C'est une opinion fautive, dit-il, que celle de quelques Philosophes, qui n'admettent point de flux ni de reflux entre les deux Tropiques, ou qui l'y croient du moins presque imperceptible. Le flux ordinaire, aux îles de la Martinique & de la Guadeloupe, monte à quinze ou dix-huit pouces; & dans les *Sizigies*, c'est-à-dire les Nouvelles & les Pleines Lunes, il passe beaucoup au-dessus de deux piés. L'entrée du Port est à l'Ouest de ces deux Récifs, entr'eux & la Pointe du Morne. Cette Pointe, qui est basse & naturellement arrondie, est défendue par quelques piéces de Canon.

Le Bourg n'étoit alors composé que de soixante ou quatre-vingts Maisons, bâties sur une ligne courbe, qui suivoit la figure du Golfe ou du Port. L'Eglise, qui n'étoit que de bois & d'une grandeur médiocre, occupoit le centre de l'enfoncement. Mais la Trinité s'est considérablement accrue, depuis qu'on fabrique, dans ce Quartier, beaucoup de Sucre, de Cacao, de Coton, & d'autres Marchandises, qui attirent un grand nombre de Vaisseaux, surtout de Nantes. Ils y trouvent un débit certain de celles qu'ils y apportent de l'Europe, parceque les Habitans des Quartiers voisins, qui sont fort peuplés, aiment mieux se fournir près d'eux, que de faire venir leurs besoins de la Basseterre. D'ailleurs les Vaisseaux ont l'avantage d'être pendant la saison des Ouragans dans un Port très-sûr; & lorsqu'ils le quittent, pour retourner en Europe, ils se trouvent au vent de toutes les îles: ce qui leur épargne plus de trois cens lieues, qu'ils auroient à faire pour aller chercher le débarquement ordinaire de Saint Domingue ou de Portoric.

La Paroisse de la Trinité comprenoit alors tout le reste de la Cabesterre, & s'étendoit depuis la Rivière salée, qui la sépare de celle de Sainte Marie, jusqu'à la Pointe des Salines, c'est-à-dire l'espace de quinze lieues. Mais la difficulté du Service spirituel, dans une si grande distance, a fait établir depuis deux autres Paroisses, l'une au Cul-de-sac Robert, & l'autre au Cul-de-sac François.

Le grand enfoncement, qu'on nomme le Cul-de-sac Robert, a près de deux lieues de profondeur. Il est fermé par deux Pointes, ou Caps, dont celle de l'Est s'appelle *Pointe à la Rose*, & celle de l'Ouest *Pointe des Galions*. Son ouverture est couverte par un Ilet d'une lieue de tour, qui se nomme l'Ilet Monsieur. Un autre, plus avancé en Mer, couvre la Pointe orientale du premier; de sorte que ne laissant entr'eux qu'un Canal, & servant tous deux à couvrir toute l'ouverture du cul-de-sac, ils rendent ce Port fort sûr. On n'y peut entrer que par trois passages; l'un, qui est entre les deux Ilets, profond, sans danger, & large de cinquante à soixante toises; les deux autres, entre les extrémités des Ilets & les Pointes de la terre de l'île, mais qui ne peuvent recevoir que des Barques & de fort petits Vaisseaux. Ce Cul-de-sac forme naturellement un si beau Port, qu'il contient la plus nombreuse Flotte, & qu'en plusieurs endroits les Vaisseaux

peuv
Ce C
IL
la bar
terres
ne le
tion,
re.
de tai
poier
à quar
profon
jusqu'
bordet
contre
Becum
Labat
viere
fer un
loupes
vanc,
A l'
de gue
sauver.
midité,
des Bar
une foss
avec le
Lorsqu'
du mêm
ser d'éle
l'on n'o
quelque
l'autre
bord de
choisiss
me on si
veulent
répande
ture qu'i
plissent
mouille
& son ap
environs.

(e) Surt

peuvent y mouiller assez près de terre, pour y descendre avec une planche. Ce Quartier offre quantité de belles Habitations (e).

Il s'en faut beaucoup que le cul-de-sac François soit aussi beau, pour la largeur, ou la profondeur, c'est-à-dire pour son enfoncement dans les terres, car l'eau n'y manqueroit point aux plus grands Navires, si l'entrée ne leur étoit fermée par une barre de sable mouvant, qui change de situation, suivant le changement des Marées, ou suivant la violence de la Rivière. Dans un des Ilets, qui ferment ce cul-de-sac, on trouve une pierre de taille, blanche & tendre, qui, résistant assez bien au feu, sert à composer les Fourneaux des Sucrieries. La Rivière n'a pas moins de trente-cinq à quarante toises de large, & porte le nom de cul-de-sac. Elle est d'une profondeur extraordinaire, & la Mer lui communique le goût de ses eaux, jusqu'à deux mille pas de son embouchure. Quantité de Mangles, qui la bordent des deux côtés, rétrécissent son lit, & la défendent heureusement contre les descentes. Elle est fort poissonneuse; mais les Requins & les Becumes y descendent la pêche très dangereuse. Entre plusieurs Habitations, Labat en vante une (f) qui est à cinq ou six cens pas de l'endroit où la Rivière cesse d'être navigable pour les Barques. Le Propriétaire a fait creuser un Canal de neuf ou dix piés de large, qui porte les Canots & les Chaloupes jusqu'à la porte de sa Sucrierie, avec des rigoles qui traversent sa Savane, & qui ont servi à dessécher les terres basses & noyées.

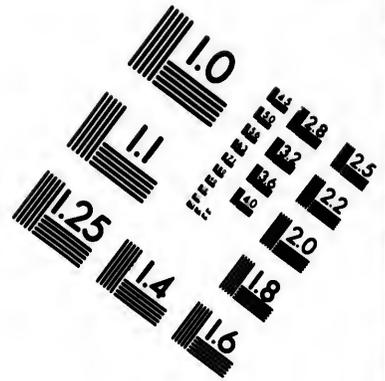
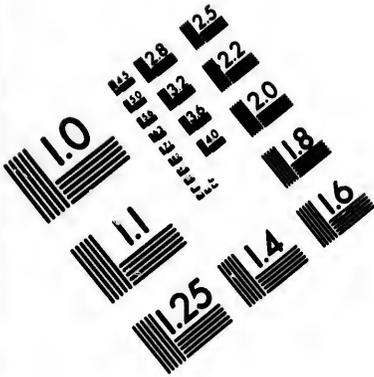
A l'occasion des descentes, que les Habitations peuvent craindre en tems de guerre, Labat nous apprend de quelle maniere on cache ce qu'on veut sauver. Si ce sont des meubles ou des provisions, qui puissent résister à l'humidité, comme de la Vaisselle, des ferremens, des ustensiles de Cuisine, des Barils de Viande, de Vin, ou d'Eau-de-vie; on fait, au bord de la Mer, une fosse de huit à dix piés de profondeur, afin que les Ennemis, fondant avec leurs épées, ne puissent rien sentir de plus dur que le sable ordinaire. Lorsqu'on a mis dans la fosse ce qu'on veut cacher, & qu'on l'a remplie du même sable, on jette à la Mer ce qu'il y a de surplus, pour ne rien laisser d'élevé sur le terrain. On y jette de l'eau, qui le rend plus ferme; & l'on n'oublie point de s'aligner à deux ou trois arbres des environs, ou à quelque grosse roche, pour retrouver plus facilement le dépôt, à l'une ou l'autre de ces deux marques. Si les effets ne peuvent être transportés au bord de la Mer, on fait des trous en terre, dans un terrain sec. Ceux qui choisissent une Savane; levent adroitement la premiere couche de terre, comme on fait pour couper du gazon; & mettant des toiles autour du lieu qu'ils veulent creuser, ils y posent la terre qu'ils tirent du trou, afin qu'il ne s'en répande rien sur l'herbe voisine. Ils donnent, au trou, le moins d'ouverture qu'ils peuvent par le haut. Après y avoir mis leurs effets, ils le remplissent de terre, qu'ils foulent soigneusement; ils y jettent de l'eau, ils mouillent l'herbe ou les cannes, qu'ils ont levées. Tout reprend sa place, & son apparence naturelle. La terre qui reste est portée fort loin, & les environs, où l'herbe paroît foulée, sont arrosés plusieurs fois, afin qu'en se

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

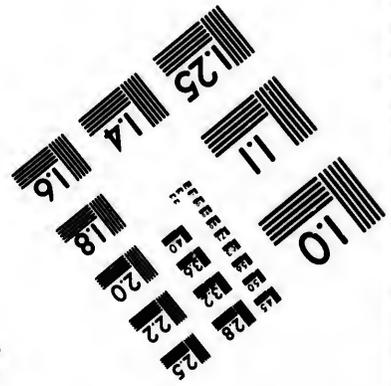
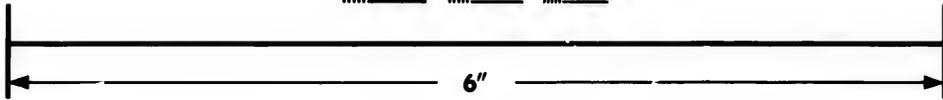
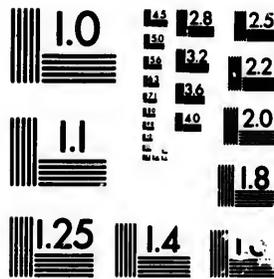
Caches de la
Martinique.

(e) Surtout celles de MM. Monel & M. Névrier. (f) Celle de M. Joyeux.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (M7-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8
4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0 10.0

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

relevant elle reprenne bientôt sa verdure. A l'égard des toiles, ou des étoffes de Soie, des Papiers, & de tout ce qui craint l'humidité, on les met dans de grandes Calebasses, coupées vers le quart de leur longueur; on en couvre l'ouverture, avec une autre Calebasse; & ces deux pieces sont jointes ensemble avec une ficelle de Pite. Cette espece de Boite, qu'on appelle *Coyembouc*, est une ancienne invention des Sauvages. Lorsqu'elle est remplie & bien fermée, on l'éleve entre les branches de Châtaignier, ou des autres arbres à grandes feuilles, qui sont ordinairement couronnés de Lianes. On fait passer, par dessus le *Coyembouc*, quelques Lianes, dont on tresse un peu les bouts: ce qui le cache si bien, qu'il est impossible de l'appercevoir; & les feuilles, dont il est couvert, empêchent la pluie d'y causer la moindre humidité. Mais il faut que cette opération se fasse sans la participation des Negres, parceque l'Ennemi ne manque point de mettre à la gêne ceux qui tombent entre ses mains, pour les forcer de découvrir le trésor de leurs Maîtres.

[Jusqu'ici ce sont les Peres du Tertre & Labat qui ont raconté. Ce qui va suivre est d'un historien philosophe & politique, dont les observations sur la Martinique s'étendent sur les différentes fortunes qu'elle a éprouvées, depuis l'établissement de la Colonie jusqu'à son état actuel.

Etat de la
Colonie après
l'expulsion
des natifs.

LES François, dit-il, après avoir chassé les natifs de la Martinique, restèrent paisibles possesseurs de l'île. Ils s'occupèrent d'abord uniquement du Tabac & du Coton: on y joignit bientôt le Rocou & l'Indigo. La culture du Sucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin d'Acosta, l'un de ces Juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée; planta dix ans après des Cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le Chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors le Cacao fut la ressource de la plupart des Colons qui n'avoient pas des fonds suffisans pour entreprendre la culture du Sucre. Une de ces calamités que les saisons apportent & versent tantôt sur les hommes, tantôt sur les plantes, fit périr en 1718 tous les Cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur présenta le Cafier comme une planche après le naufrage.

Le Ministère de France avoit reçu des Hollandois en présent deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons. M. *Desclieux*, chargé de les apporter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare: il partagea avec ses arbuttes le peu qu'il en recevoit pour sa boisson, & par ce généreux sacrifice il parvint à sauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée: le café se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaires; & ce vertueux citoyen jouit encore avec une douce satisfaction du bonheur si rare d'avoir sauvé pour ainsi dire une Colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie.

Ses avantages
naturels.

INDÉPENDAMMENT de cette ressource, la Martinique avoit de grands avantages naturels qui sembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune considérable. De tous les Etablissmens François, elle a la plus heureuse situation par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'in-

l'ineffimable commodité d'offrir un asyle sûr contre les ouragans qui défont ces parages. Sa position l'ayant rendue le siege du Gouvernement, elle a reçu plus de faveurs & joui d'une administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un Gouverneur & un Intendant qui la faisoient gemir sous le despotisme de leur avarice.

MALGRÉ tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres Colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siecle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 Blancs. Le nombre des Sauvages, des Mulâtres, des Negres libres, hommes, femmes & enfans, n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14,566 Esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une Population de 21,640 personnes. Les troupeaux se réduisoient à 3668 chevaux ou mulets, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de Cacao, de Coton, & l'on exploitait neuf Indigoteries & cent quatre-vingt-trois foibles Sucrieries.

DES guerres longues & cruelles qui avoient répandu la désolation sur tous les continens & sur toutes les mers du monde, avoient retardé le progrès de la Colonie. Lorsqu'elles furent assoupies & que la France eut abandonné des projets de conquête & des principes d'administration qui l'avoient longtems égarée, la Martinique sortit de l'espece de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes: elle devint le marché général des établissemens nationaux du vent. C'étoit dans ses ports que les Iles voisines vendoient leurs productions; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs comme agricole, comme agente des autres Colonies, commerçante avec l'Amérique Espagnole & Septentrionale.

ELLE avoit en 1736, comme agricole, 447 Sucrieries, 11,953,332 pieds de Café, 193,870 pieds de Cacao, 2,068,480 pieds de Coton, 39,400 pieds de Tabac, 6750 pieds de Rocou. Ses vivres consistoient en 4,806,142 Bananiers, 14,383,000 fosses de Manioc, 247 carreaux de Patates & d'Ignames. Elle avoit une Population de 72,000 Noirs de tout âge & de tout sexe. Leur travail avoit élevé sa culture au meilleur état où pouvoit la produire la consommation que l'Europe faisoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de seize millions de livres.

LES rapports que la Martinique avoit avec les autres Iles, lui valoient la commission & les frais de transport, qui étoient considérables, parcequ'elle seule avoit les voitures. Ce gain étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de premier besoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créancière des Colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité. Ses liaisons avec l'île

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.

Ses progrès
sont lents.

La guerre en
est la cause.

Ses prospéri-
tés étonnan-
tes à la paix.

Ses produc-
tions en 1736.

Son com-
merce.

**VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA MARTI-
NIQUE.**

Somme pro-
digieuse qui
y circule.

Vaisseaux qui
entrent dans
ses ports.

Le Fort
Royal. Ce
qu'il a d'avan-
tageux.

Et de dés-
avantageux.

La ville St.
Pierre, cen-
tre du com-
merce.

Royale, avec le Canada, avec la Louïsiane, lui procuroient le débouché de son Sucre commun, de son Café inférieur, de ses Syrops & Taffias que la France rejeroit. Son commerce interlope aux côtes de l'Amérique Espagnole, tout composé de marchandises de fabrique nationale, lui rendoit un bénéfice de quatre-vingt-dix pour cent sur une valeur de quatre millions qu'on portoit tous les ans à Caraque ou dans les Colonies voisines.

TANT d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Dix-huit millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'ÉTENDUE de ses affaires attiroit annuellement dans ses Ports deux cens bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour la Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite ou de la Trinité, sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particuliere de l'île aux Colonies septentrionales, au Continent Espagnol, aux îles du vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à soixante-dix tonneaux, montés par six cens matelots Européens de toutes les nations & par quinze cens esclaves formés de longue main à la marine.

LE Fort Royal servit longtems d'entrepôt à ce vaste commerce. La nature paroissoit l'avoir préparé pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des îles du vent, & sa sûreté si généralement connue que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la République ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquens & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la Colonie. Les nombreuses rivieres qui arrosent ce pays fécond, portoient des canots chargés jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications assuroit la paisible jouissance de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal-sain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la Marine militaire, qui de tout tems opprima la Marine marchande: ainsi le Fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint Pierre.

CETTE Ville ou Bourg, qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-sept cents quarante-huit maisons, est le premier endroit de l'île qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'est moins cependant à son ancienneté qu'à ses commodités qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre la métropole & la Colonie. Il reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitans situés sur des côtes orageuses & constamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes sans se déplacer. Les agens de ces Colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau qui, s'étant fait connoître par leur navigation autour de l'île, furent déterminés par l'appât du gain à prendre une demeure fixe. La bonne foi seule étoit l'ame

de
cu
po
du
fac
tro
&
me
mer

L
re e
elle-
de v
te fi
més
des
trer
ces
Espa
inqui
ger d
à basi
furen
riffioi
ramen
périté
vide
vit re
Franc
fit ton
mois
dit dé
donné

FINI
superfi

A p
nouvea
ment i
sieurs p
ont pé
été tell
plus.
les enf
ches; q

(g) G

de ces liaisons. La plupart de ces commissionnaires ne savoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres ni registres. Ils tenoient dans un coffre un sac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes & en tiroient l'argent nécessaire pour les achats. Quand le sac étoit épuisé, le commissionnaire ne fournissoit plus; & le compte se trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siècle. Il existe encore des hommes qui ont pratiqué ce commerce où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

LA paix avoit donné naissance aux prospérités de la Martinique: la guerre en arrêta le cours. (g) Ce n'est pas que la Martinique se manquât à elle-même. Sa Marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, se trouva toute formée pour les combats. En moins de six mois quarante Corsaires armés à Saint Pierre se répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens sibilustiers. Chaque jour on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immense. Cependant au milieu de ces avantages, la Colonie vit sa navigation, soit au Canada, soit aux Côtes Espagnoles, entièrement interrompue, & son propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaisseaux qui arrivoient de France pour se dédommager des pertes dont ils couraient les risques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainsi les productions tombèrent dans l'avilissement: les terres furent mal cultivées: on négligea l'entretien des ateliers. Les Esclaves périssoient faute de nourriture: tout languissoit: tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena avec la liberté du commerce l'espoir de recouvrer l'ancienne prospérité; mais elle n'eut pas le tems de réparer ses pertes, ni de combler le vuide des dettes qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter, qu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois. Elle fut restituée au mois de Juillet 1763, seize mois après avoir été conquise; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens accessoires de prospérité qui lui avoient donné tant d'éclat.

FINISSONS ces observations, à coup sûr déjà trop longues pour le Lecteur superficiel, par l'exposition de l'état actuel de la Martinique.

A peine les François eurent repris possession de l'île, qu'un fléau d'un nouveau genre s'y fit sentir. Ce sont des Fourmis d'une espèce anciennement inconnue en Amérique. Les maux que ces insectes ont causés à plusieurs parties de la Colonie, sont inexprimables. Toutes les plantes utiles y ont péri: les Quadrupèdes n'ont pu y subsister. Les plus gros arbres ont été tellement infectés, que les oiseaux les moins délicats ne s'y reposoient plus. Ce n'étoit pas sans les plus grandes précautions qu'on empêchoit que les enfans ne fussent dévorés; que les femmes parvenoient à faire leurs couches; que les hommes pouvoient vivre. On craignoit que cette espèce in-

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA MARTI-
NIQUE.

Exemple uni-
que de bon-
ne foi.

La guerre
cause la dé-
cadence de
la Colonie.

Ravages des
Fourmis.

(g) Guerre de 1744.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA MARTI-
NIQUE.

Etat de la
Martinique
en 1770.

nombrable & dévorante n'envahit la Martinique entière. Heureusement un genre de destruction si effrayant s'est arrêté, & paroît tendre d'une manière sensible à son anéantissement; mais les terres imbues de ce venin se refusent à la culture du Sucre & ne se prêtent qu'à celle du Café.

C'EST après tant de calamités qu'on a trouvé dans un dénombrement du premier Janvier 1770 que l'île réunissoit dans l'étendue de vingt-huit paroisses, 12,450 Blancs de tout âge & de tout sexe; 1814 Noirs ou Mulâtres libres; 70,553 Esclaves; 443 Negres marons ou fugitifs. (h). Les troupeaux de la Colonie étoient composés de 8283 chevaux ou mulets; de 12,376 bêtes à corne; de 975 cochons; de 15,544 moutons ou chevres. Elle avoit pour ses vivres 17,930,596 fossés de manioc; 3,509,048 bananiers; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates; 11,443 carreaux de terre plantés en canne: 6,638,757 pieds de café; 871,043 pieds de cacao; 1,764,807 pieds de coton; 59,866 pieds de cassier; 61 pieds de rocou, formoient ses cultures. Ses prairies ou savanes occupoient 20,672 carreaux de terre; il y en avoit 11,966 en bois, & 8706 d'incultes ou d'abandonnés. Le nombre des Plantations où l'on cueilloit le café, le coton, le cacao & d'autres objets, étoit de 1515. Il n'y en avoit que 286 où l'on fit du Sucre. Elles occupoient 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 Août 1766, on comptoit 302 petites Habitations & 15 Sucreries de plus.

EN 1769 la France a reçu de la Martinique sur cent deux navires, 177,116 quintaux de sucre blanc, & 12,579 quintaux de sucre brut; 68,518 quintaux de café; 11,731 quintaux de cacao; 6048 quintaux de coton; 2518 quintaux de casse; 783 barriques de taffia; 107 barriques de syrop; 150 livres d'indigo; 2147 livres de tabac rapé; 494 livres de carret; 3273 livres de graine de pas d'âne; 234 caisses de liqueurs; 234 caves de syrop clarifié; 451 quintaux de bois de teinture; 12,108 cuirs en poil. Ces productions réunies ont été achetées dans la Colonie même, 12,265,862 livres 14 sols. Il est vrai qu'elle a reçu de la métropole pour 13,449,436 livres de marchandises: mais une partie de ces effets a été envoyée aux côtes Espagnoles, & une autre partie a passé dans les établissemens Anglois.

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de la patrie, ne voient point sans douleur que d'une aussi belle Colonie que la Martinique il sorte aussi peu de denrées, dont même quelques-unes lui ont été portées d'ailleurs. On convient que le centre de cette Ile, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies, & le sol n'attend que la faveur du Gouvernement pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaires à la culture &

(h) Le nombre des naissances fut en 1766 dans la proportion d'un à trente parmi les Blancs, & d'un à vingt-cinq parmi les Noirs. Il résulte de-là que ceux-ci peuplent encore plus dans les travaux & la misère de l'esclavage, que ceux-là dans l'aisance & la liber-

té. Cette observation doit faire craindre que la multiplication des Noirs en Amérique n'y étouffe tôt ou tard celle des Blancs, & ne venge enfin la race des victimes sur la génération des oppresseurs. R. d. E.

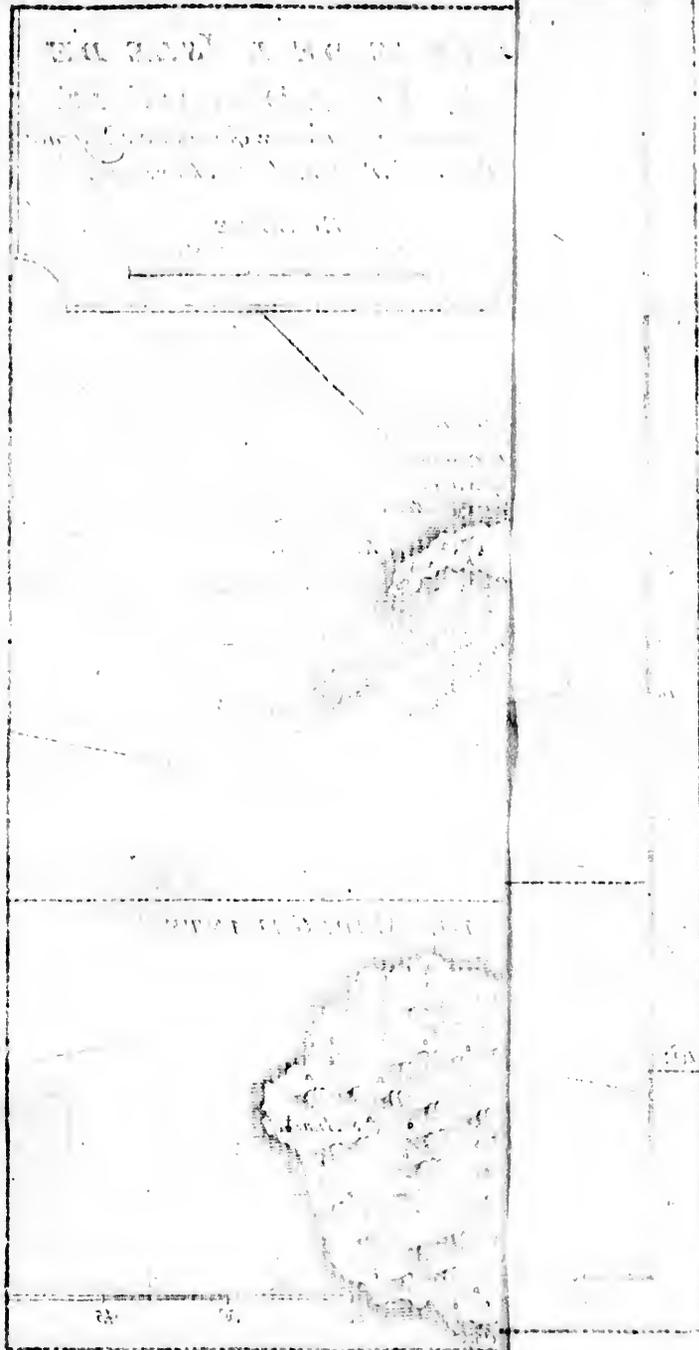
ément un
e maniere
e refusent

ement du
uit parois-
i Mulâtres
Les trou-
ulets ; de
u chevres.
248 bana-
rreaux de
de cacao ;
ocou, for-
a carreaux
d'abandon-
on, le ca-
l'on fit du
à bœufs.
oitations &

navires ,
tre brut ;
aux de co-
ues de fy-
le carret ;
caves de
poil. Ces
2,265,862
3,449,436
e aux cô-
Anglois.
êts de la
ie que la
es lui ont
rempli de
é, du co-
rairies, &
k habitans
culture &

e craindre
en Améri-
des Blancs,
imes sur la
E.

W. L. G. V.



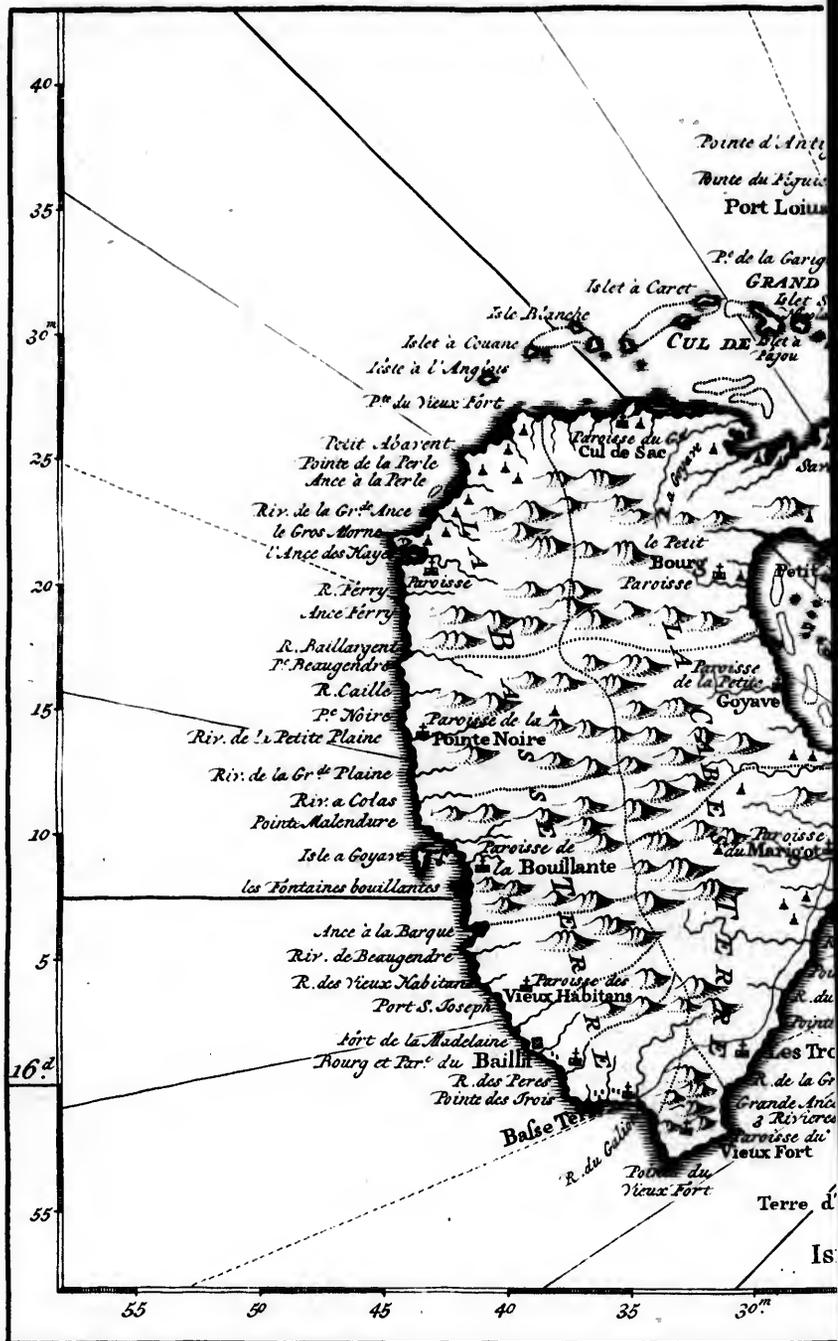
CARTE DE L' ISLE DE LA GUADELOUPE

Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages
Par M. B. Ing^r de la Marine.



ISLE DE MARI GALANTE

A. de Vorels, graveur à Amsterdam 1777.



à la
vern
plus
sur
la c

C
des
De l
peu
cont
le co
est n
quoi

IL
tentr
minu
varie
préfe
delou
verfe
cultiv
marq
pelle
belle
gueur
Point
& de
de l'
onze
lieues

En
Guad
(a)
hera.
verte
Guad
les M
guc.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

Plaine de sept à huit lieues de long, sur trois de large en divers endroits, étoit presqu'entièrement habitée, depuis le fond du *petit Cul-de-jac* jusqu'au *Trou au Chat*. De-là jusqu'à la Riviere du petit *Carbet*, c'est une Terre qui paroït inhabitable, parcequ'elle contient un *Pison* en forme de cône, qui s'éleve jusqu'au-dessus des nues, & duquel, entre ces deux Rivieres, qui n'ont qu'une bonne lieue de distance, coulent treize rivières, accompagnées de presqu'autant de Mornes, ou petites Montagnes, dont quelques-unes sont d'un accès difficile. Entre la Riviere du petit *Carbet*, & celle du *Trou aux Chiens*, on trouve une lieue d'assez bon Pays, où l'on voyoit déjà plusieurs Etages d'Habitations, quoiqu'il soit coupé de quelques bancs de roche. Ce qu'on nomme *Etage* est l'étendue de terre qui se donne ordinairement pour une Habitation, & qui est de cent pas de large sur mille de long. La longueur se nomme *Chassé*.

DE la Riviere du *Trou aux Chiens* jusqu'à la grande Anse, on ne voyoit encore que deux Etages, quoique de côté & d'autre on y pût trouver place pour d'autres Habitations; & dans la grande Anse même, il y en avoit plusieurs qui n'avoient pas leur chassé entiere, parcequ'elles étoient bornées par des Montagnes ou des Rochers. Tout le reste, jusqu'au Fort Royal, est un Pays fort couvert de Mornes, & par conséquent très inégal, qui avoit d'abord été dédaigné, & qu'on commençoit néanmoins à cultiver. Dans le Quartier du Fort Royal, on trouvoit quelques Habitations sur les croupes des Montagnes, où la terre est excellente: mais depuis le Fort jusqu'à la Riviere salée, il n'y a point un pouce de terre habitable; ce ne sont que de hautes Montagnes à crêtes, & escarpées de toutes parts. De la Riviere salée à celle des Gallions, il y a mille ou douze cens pas de très bonne terre, qui formoient une belle Habitation, au-dessus de laquelle est la Montagne de *Fourfous*, où l'on pouvoit prendre quelques Etages, dans un Pays fort uni. Tout le reste, jusqu'à la seconde Riviere des Peres, est un très beau Canton, entremêlé de petites Collines, qui en augmentent les agrémens. Au-dessus de ses premiers & de ses seconds Etages sont les Montagnes de Belle-vue & de Beau-Soleil, qui avoient déjà plusieurs belles Habitations sur leur croupe. Au-delà de cette seconde Riviere des Peres, nommée auparavant la Riviere du *Bailli*, où l'on avoit construit un Fort régulier, il se trouve peu de terres habitables. De la Riviere du *Plessis* jusqu'à celle des *vieux Habitans*, toutes les Habitations des premiers Etages sont coupées de diverses Montagnes; mais au-dessous on trouve une lieue d'excellent Pays. Tout le fond des vieux Habitans est un Pays plat & fort agréable, où l'on pouvoit prendre deux ou trois Etages d'Habitations. Depuis l'*Anse à la Barque*, jusqu'aux Fontaines bouillantes, ce n'est que Montagnes, Rochers, & dangereux précipices, entre lesquels on rencontre néanmoins quelques Habitations, mais fort incommodes. Depuis les Fontaines bouillantes jusqu'au *petit Ilet aux Goyaves*, tout étoit déjà fort habité, quoique ce Canton passe pour le plus fâcheux de l'île; parceque toutes les Habitations, d'un seul étage, sont prises sur le penchant des Montagnes, où l'on ne peut sortir des Cafés sans quelque danger.

TELS étoient les progrès de la Colonie en 1645: mais tout y avoit pris une

nouv
Côte
vieux
beau
& la
dans l
A l
de R
ques-u
faire e
tre, t
mée la
perte
fort co
dant la
Les
partie
dont le
Pointe
ou dix
de quat
tre, de
gnées e
couvert
verdure
qu'elles
c'est qu
distingue
retraite
aux *Mon*
blancs,
que tous
bonnes h
sur les C
nue. "
" des a
" les R
" ser les
" jour p
Quor
bancs, n
endroits,
qui ont f
choquées
d'une piq
danger.

nouvelle face en 1656, lorsque le même Voyageur y retourna. Toute la Côte étoit découverte & cultivée, surtout depuis l'Île aux Goyaves. Vers le vieux Fort & jusqu'à la grande Rivière, on voyoit huit ou dix lieues d'un très beau Pays, rempli d'Habitans. A la vérité le fond des deux Culs-de-fac, & la Savane, qui borde la grande Rivière salée, étoient encore sous l'eau, dans l'étendue d'une lieue, & par conséquent inhabitables.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

A l'égard du cœur de l'Île, c'est un composé de très-hautes Montagnes, de Rochers affreux, & d'épouvantables précipices. Du Terre en vit quelques-uns, & reconnut qu'un Homme criant de toute sa force ne pouvoit se faire entendre du fond, à ceux qui prêtoient l'oreille sur les bords. Au centre, tirant un peu vers le Sud, on trouve la célèbre Montagne qu'on a nommée la *Soufrière*, dont le pié foule le sommet des autres, & qui s'élève à perte de vue dans la moyenne Région de l'air, avec une ouverture, d'où sort continuellement une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles pendant la nuit.

Les deux Culs-de-fac sont, sans comparaison, la meilleure & la plus belle partie de l'Île. Du Terre les nomme deux mammelles, ou deux Magasins, dont les Habitans tirent leur nourriture. Le plus grand se prend depuis la Pointe du Fort Saint Pierre, jusqu'à celle d'Antigo; son étendue est de huit ou dix lieues de long, & de cinq ou six de large. Le petit n'en a pas plus de quatre, dans ces deux dimensions. Ils sont richement ornés l'un & l'autre, de quantité de petites Îles, de formes & de grandeurs différentes, éloignées entr'elles de cent pas, de deux cens, de cinq & de six cens, toutes couvertes, jusqu'aux bords, d'arbres à feuilles de Laurier, & de la plus belle verdure; ce qui leur donne l'apparence d'autant de Forêts flottantes. Ce qu'elles ont de plus remarquable, & que du Terre observa soigneusement, c'est qu'il n'y en a pas une qui n'ait son avantage particulier, par lequel on la distingue des autres, & dont elle tire son nom. *L'Île aux Frégates* sert de retraite à cette espèce d'Oiseaux; une autre aux *Grands Gosières*; une autre aux *Mouettes*; d'autres aux *Anolis*, aux *Lézards*, aux *Soldats*, aux *Crabbes blancs*, aux *Crabbes violets* &c. Du Terre en nomma une *Cancale*, parce que tous les arbres, dont elle étoit bordée, se trouvoient chargés de très-bonnes huîtres. Ce spectacle, qui lui parut merveilleux, est fort commun sur les Côtes d'Afrique, & l'explication qu'il lui donne étoit déjà fort connue. „ Cela vient, dit-il, de ce que les ondes venant frapper les branches „ des arbres, la semence des Huîtres s'y attache & s'y forme comme sur „ les Rochers; de sorte qu'à mesure qu'elles grossissent, leur poids fait baif- „ ser les branches jusques dans la Mer, où elles sont rafraichies deux fois le „ jour par la Marée.”

QUOIQUE toute la Côte de l'Île soit si saine, qu'on n'y connoît point de bancs, ni de rochers dangereux pour la navigation, on y trouve, en plusieurs endroits, ce qu'on nomme des *Moutons*, c'est-à-dire des lieux où les vagues qui ont frappé la rive, rencontrant à leur retour celles qui les suivent, sont choquées avec tant de force, qu'elles s'élèvent quelquefois de la hauteur d'une pique, ce qui peut mettre les Barques & les Canots dans un grand danger. Du Terre fit exprès le tour de l'Île, pour en faire une scrupuleuse

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

recherche, qui lui donna occasion de connoître, avec la même exactitude, les Rades & les mouillages. La Rade la plus sûre & la plus fréquentée, de toute la Basseterre, s'étend, dit-il, depuis les Montagnes du Fort Royal, jusqu'à la belle Maison du célèbre Houel, un des premiers Propriétaires de l'île, qui, pour se rendre absolument maître de cette Rade, fit fortifier une Montagne de roche, qu'il nomma *Houelmont*: mais son excessive hauteur y rendant le canon inutile, elle fut bientôt abandonnée. Ensuite, jusqu'à l'*Anse à la Barque*, on trouve un beau fond de sable, où le mouillage est sûr partout, quoique moins à l'abri que dans la grande Rade. Tout ce Canton, qui est d'environ trois lieues & demie, n'a point d'autre danger, pour les Barques & les Canots qui rangent la Côte, qu'un Mouton, qui s'éleve à la Pointe des *Vieux Habitans*, lorsque le vent est à l'Ouest. L'*Anse à la Barque* est un Cul-de-sac, ou plutôt un Havre naturel, où de tout autre vent les Navires sont en sûreté. De cette Anse jusqu'à mi-chemin des Fontaines bouillantes, le passage est encore assez sûr; & quoique la Côte ne soit que de roc, le fond est continuellement d'un beau sable: mais au milieu de cette distance, on découvre une barrière de roches, qui s'avancent d'environ deux cens pas dans la Mer, & qui laissent entre deux Pointes une ouverture de dix à douze piés: les Barques & les Chaloupes sont arrêtées, dans cet intervalle, par des roches qui ne se découvrent point; & les Canots seuls y peuvent passer.

LA Baie des Fontaines bouillantes seroit une des bonnes Rades de l'île, sans une roche qui en occupe le centre & qui coupe les cables. De-là, jusqu'au petit Cul-de-sac, le passage est sans danger, à l'exception du gros Morne, où la rencontre de divers vents, & ce que du Tertre nomme un contre-tems de la Marée, excitent, dit-il, un *clabottement* d'eau incommode & dangereux, qui a fait nommer ce passage le *Cap enragé*. Au moindre vent, on attend le calme pour le traverser.

ENTRE l'*Ilet à la Rose*, & l'*Ilet à la Fortune*, on rencontre un Mouton assez périlleux. Il s'en trouve un autre, au-dessus de l'Ilet aux Frégates: mais le plus terrible est celui du *Passage de l'Homme*: le vent, qui y souffle toujours de l'Est, ou de l'Est-Nord-Est, s'engouffrant dans ce Déroit, pousse les ondes avec une violence qui les resserre entre deux Bancs de roche, & qui les fait briser impétueusement. Ceux qui veulent faire un trajet si court sont obligés, en quittant la pointe des Rochers, de présenter le bout du Carrot au vent, jusqu'au milieu de l'espace; & là, de tourner adroitement entre deux lames, pour arriver tout-d'un-coup, en évitant, avec la dernière précaution, que le Canot ne soit pris de côté par les vagues. On trouve ensuite un très-beau Havre, dont l'entrée est belle, mais la sortie très difficile. Depuis le Fort Sainte-Marie, jusqu'à la Basseterre, l'unique danger est un Mouton à la pointe du *Petit Corbet*, & une roche qui ne se découvre point, proche du premier Morne de la grande Anse.

Description
plus moderne.

CETTE idée générale de la Guadeloupe a paru d'autant plus nécessaire, pour entrer dans les descriptions du P. Labat, qu'elles ne regardent que les Cantons particuliers dont on vient de marquer les situations respectives & les anciens noms. Il arriva dans cette Ile, plus de quarante ans après le second voyage du

du F
Ce t
Gou
à l'ha
arriv
ordin
nerer
une l
Canto
Bour
deux
par de
des m
mes d
1691
qu'eng
1703
Dès
avec le
sur un
des Ga
escarpé
regarde
lequel
Nord-C
qu'une
pour re
angles
me d'u
On y a
y ménag
monter
les ancie
Roi (d
fascines
qui n'est
angles r
d'enviro
fait, sur
embrasur
regarde
de trois

(b) M.
de Marie-
(c) M.
XXIII

du P. du Terre, c'est-à-dire dans un tems où la Colonie s'étoit fort accrue. Ce fut devant le Bourg de la Basseterre qu'il descendit, avec le nouveau Gouverneur (b) que la Cour envoyoit à la Guadeloupe. Il se rendit d'abord à l'habitation de son Ordre, qui n'est qu'à une petite lieue du Bourg. En y arrivant, on passe une assez grosse Riviere, qui se nomme *Saint Louis*, & plus ordinairement *Riviere des Peres*. Depuis l'irruption des Anglois, qui ruinerent, en 1691, le Couvent des Dominicains, ces Religieux avoient bâti une Maison de bois au milieu de la Savane, à cent pas de leur Sucrierie. Ce Canton avoit été longtems le plus beau quartier de l'Isle : on y voyoit deux Bourgs considérables; l'un au bord de la Riviere des Peres, & l'autre sur les deux bords de celle du Baillif: mais, le premier ayant été emporté deux fois par de furieux débordemens de la Riviere, qui n'avoient laissé à sa place que des monceaux de rochers, les Habitans ne voulurent plus s'exposer aux mêmes disgrâces. Le second a souffert aussi les siennes: il avoit été brûlé, en 1691, par les Anglois; & lorsqu'on travailloit à le rétablir, il avoit été presque englouti par les eaux, avec une partie de ses Habitans. On verra qu'en 1703 il fut brûlé une seconde fois par les Anglois.

Dès le second jour de son arrivée, Labat eut la curiosité de visiter le Fort avec le Lieutenant de Roi de l'Isle, dont il vante le mérite (c). Il est situé sur un terrain plus élevé que le Bourg, & borné au Sud-Est par la Riviere des Gallions, qui coule au pié d'une suite de Falaises, très-hautes & très-escarpées, sur lesquelles les murs du Fort sont assis. Le côté du Sud-Ouest regarde la Mer, dont il est séparé par un espace d'environ cent pas, dans lequel on a taillé un chemin qui descend au bord du rivage. Le côté du Nord-Ouest regarde le Bourg & les Montagnes. Ce Fort n'étoit autrefois qu'une Maison de pierre, que Houel, Propriétaire de l'Isle, avoit fait bâtir, pour résister aux incursions des Sauvages. Dans la suite, il fit élever des angles saillans devant chaque face; & l'édifice, qui étoit carré, prit la forme d'une étoile à huit pointes, chacune de cinq toises & demie de long. On y ajouta deux murs, l'un parallèle à la Riviere, l'autre au Bourg; & l'on y ménagea un petit flanc, dans lequel on fit la porte, avec un escalier pour monter sur la terrasse, qui donne entrée dans les appartemens. Telles étoient les anciennes Fortifications: mais depuis que l'Isle est entre les mains du Roi (d), on a revêtu la Maison & la terrasse d'un Parapet de terre & de fascines; au bas duquel on a creusé un fossé dans le roc, ou dans un terrain qui n'est pas moins dur. On a prolongé ce parapet & ce fossé, par quelques angles rentrans & saillans, jusqu'au pié d'une hauteur, éloignée du Donjon d'environ deux cens pas, & qui le commandoit absolument. Enfin, l'on a fait, sur cette hauteur, un Cavalier, fermé de maçonnerie, avec plusieurs embrasures: la face qui regarde le Bourg est longue de neuf toises; celle qui regarde les Montagnes, de cinq & demie, & celle qui répond au Donjon, de trois seulement: ce qu'on nomme le Donjon est l'ancienne Maison à huit

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

(b) M. Auger, auparavant Gouverneur de Marie-Galante.

(c) M. de la Malmaison.

XXIII. Part.

(d) Elle fut achetée par la seconde Compagnie en 1664, & le Roi l'a retirée en 1674. Voyez l'Introduction.

Z

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

pointes. On a mis, sur le Cavalier, huit pieces de Canon; deux de bronze, de dix-huit livres de balle; le reste de fer, de différens calibres; & trois pieces sur la terrasse, à côté du Donjon. C'est toute l'Artillerie du Fort. Le Logement a peu d'étendue. Une Salle de moyenne grandeur, deux Chambres & un Cabinet, composent le premier étage; le second est divisé en quatre Chambres, & le haut du Bâtiment, c'est-à-dire le galetas, sert de Salle d'armes. Les Cuisines & les Offices sont hors du Donjon. On a ménagé, dans le massif, sous le premier étage, une Citerne & deux Magasins à poudre, dont l'un tient lieu de Prison. Les Baraques des Officiers & des Soldats sont dans l'espace qui s'étend de la Terrasse au Cavalier. La Garnison ordinaire de cette Place étoit d'une Compagnie détachée de la Marine, de cinquante à soixante Hommes, avec trois Officiers. Dans cet état, elle avoit soutenu, en 1691, un siege de trente-cinq jours, & donné le tems au Marquis de Ragny, Gouverneur Général des Iles Françoises, de venir de la Martinique avec quelques Troupes de Milices & de Flibustiers, qui obligèrent les Ennemis de se retirer, en laissant une partie de leur Canon, un Mortier, quantité de munitions, leurs Blessés & leurs Malades.

Ils avoient brûlé le Bourg; mais, à l'arrivée de Labat, il étoit presque entièrement rétabli. C'est une longue rue, qui commence au-dessous de la hauteur sur laquelle le Fort est situé, & qui s'étend jusqu'au bord d'une Ravine, qu'on nomme la *Ravine Billau*. Elle est coupée inégalement, aux deux tiers de sa longueur, par la *Riviere aux Herbes*. La plus grande partie, qui est entre cette Riviere & le Fort, conserve le nom de *Bourg de la Basseterre*; & celle qui est depuis la Riviere aux Herbes, jusqu'à la Ravine Billau, se nomme le *Bourg Saint François*, parceque les Capucins y ont leur Eglise & leur Couvent. Ces deux Quartiers sont percés de cinq ou six petites rues, & contiennent quatre Eglises.

CELLE des Jésuites est de maçonnerie, ornée en dedans de pierre de taille, avec une Corniche. Le grand Autel n'est que de Menuiserie, mais le dessin en est beau & fort bien exécuté. Il est richement doré, comme la Chaire du Prédicateur, qui est d'ailleurs lambrissée en voûte, à plein ceintre, de ce beau bois d'Acajou que les Anglois nomment Cedre. Deux Chapelles sont la Croisée, & la Sacristie est au-dessous du Clocher. Cette Eglise, dont Labat relève la propriété, a deux fois eu le bonheur d'échapper à la fureur des Anglois. Le Portail est de pierre de taille, avec les Armes des Houels sur la Porte. Avant l'irruption de 1691, la Maison des Jésuites étoit sur une hauteur, à quatre cens pas de leur Eglise. Si cette distance étoit incommode, elle leur donnoit une très belle vue, qui n'avoit pour bornes que l'horizon de la Mer, un air frais & plusieurs Jardins. Leurs édifices ne consistoient qu'en deux ou trois Chambres de bois, un petit Pavillon carré de maçonnerie, où ils recevoient les Etrangers, une Chapelle Domestique, & un autre Bâtiment qui contenoit leurs Salles communes. Ils avoient, derrière ce Bâtiment, une Cour carrée, fermée de bons murs, & des appentis pour leurs Bestiaux & leurs Chevaux de selle, un grand Colombier, dont le dessous servoit de prison pour leurs Negres. Leur Sucrierie étoit au-dessus du Bourg Saint François. Mais cet Etablissement ayant été brûlé par les Anglois, en

1703
Terre
détail
est de
penda
quatre
se, da
sur le
vent a
CES
re, en
tuelle:
les Ha
Fort,
fonctio
régles
de ce
formels
tres Ile
situé un
leur no
L'Hô
Coven
ment, r
cins, q
par le C
me le p
Sa Desc
ne fut p
ordres de
qui rest
ces deux
LES d
part de b
la Mer,
par des
lau, &
merlons,
tent dans
est situé,
couvre la
une autr
bord de
des Gallie
fordre.
APRÈS

1703, ils ont acheté, de l'autre côté de la Rivière des Gallions, quelques Terres, où ils ont transporté leur Ménagerie. Labat, qui ne croit pas ces détails indignes de l'Histoire, nous apprend que leur Office, à la Guadeloupe, est de prendre soin des Negres, particulièrement de ceux qui sont dans la dépendance de la Basseterre, & qu'ils touchent, pour cette fonction, vingt-quatre mille livres de Sucre sur le Domaine du Roi. Ils avoient une Paroisse, dans un Quartier qu'on nomme les *Trois Rivières*, à trois lieues du Bourg sur le chemin de la Cabesterre; mais ils l'ont cédée aux Carmes, qui desservent aussi la Paroisse du Bourg de la Basseterre.

Ces Religieux furent appelés à la Guadeloupe par le premier Propriétaire, en qualité de Chapelains du Seigneur, & sans aucune Jurisdiction spirituelle: mais lorsque la guerre & les débordemens des Rivières eurent obligé les Habitans du Bourg Saint Louis de transporter leur demeure près du Fort, les Carmes, en vertu du Privilège des Mendians, se chargerent des fonctions Paroissiales; & jusqu'à ce que les districts des Paroisses aient été réglés en 1681, par un ordre de la Cour, ils sont demeurés en possession de ce Quartier, sans que jamais ils aient obtenu de Rome des pouvoirs formels pour cette Paroisse, ni pour celles qu'ils desservent dans les autres Iles. Leur Couvent, qu'ils ont rebâti depuis l'incendie de 1691, est situé un peu au-dessous de la Place d'Armes, derrière une Batterie qui porte leur nom.

L'HÔPITAL des Religieux de la Charité est deux cens pas au-dessous du Couvent des Carmes. Les anciens édifices, que Labat décrit avantageusement, ne furent point épargnés par les Anglois. Le Couvent des Capucins, qui est de l'autre côté de la Rivière aux herbes, l'avoit été en 1691 par le Général Codrington, qui l'avoit pris même pour son logement, comme le plus agréable édifice & le mieux situé de toutes les Iles Françaises. Sa Description donne l'idée d'un Palais, plutôt que d'un Cloître. Mais il ne fut point excepté en 1706, non plus que la Maison des Jéuites, par les ordres du Général Anglois, qui fit mettre le feu, en se retirant, à tout ce qui restoit d'entier dans le Bourg. L'Auteur ignore si, depuis son départ, ces deux Maisons se sont relevées de leurs ruines.

Les deux Bourgs contiennent environ deux cens soixante Maisons, la plupart de bois, mais fort propres. Tout ce Quartier est fermé, du côté de la Mer, d'un Parapet de pierres seches, de fascines, & de terre, soutenu par des piquets. Cette espece de fortification commence à la Ravine Billau, & continue jusqu'à la Batterie des Carmes, qui est de maçonnerie à merlons, & d'où neuf piéces de Canon de fer, de différens calibres, bartent dans la Rade. Depuis cette Batterie jusqu'au terrain élevé, où le Fort est situé, regne un gros mur, avec quelques flancs & des embrasures: il couvre la Place d'armes & les Maisons dont elle est environnée. On voit une autre Batterie à barbette, de trois piéces, sur la hauteur du Fort, au bord de la Falaise, & une autre de deux piéces, au-delà de la Rivière des Gallions. Mais Labat trouva toutes ces fortifications dans un grand désordre.

Après avoir passé un terrain assez haut & difficile à monter, qui est der-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

riere le Couvent de Saint Dominique, à huit ou neuf cens pas du bord de la Mer, on en trouve un autre, qui monte insensiblement vers les grandes Montagnes du centre de l'île; & de tems en tems on rencontre des espaces considérables de plat-Pays, dans quelques-uns desquels les eaux de pluie se rassemblent, particulièrement en deux endroits, où elles forment deux petits Etangs. De-là vient le nom de *Merigot*, que ce Quartier porte, & qu'on donne, dans les Îles Françaises, à tous les lieux de cette nature. Les deux Etangs étant la seule ressource d'un Quartier si sec, pour abreuver les bestiaux & pour les autres nécessités, il étoit question d'y conduire d'autres eaux; & c'étoit dans cette vue que Labat, homme entendu pour toutes les affaires économiques, avoit été appelé de la Martinique à la Guadeloupe. Mais, pendant les préparations qui pouvoient faciliter son entreprise, il employa le tems à visiter le Quartier de l'Îlet à Goyaves, qui est à cinq lieux de la Riviere du Baillif, vers l'Ouest. Il se repentit d'avoir fait ce Voyage à cheval. La plus grande partie du chemin est dans des Mornes, qu'il faut sans cesse monter & descendre, au travers des rochers & des racines d'arbres qui les couvrent. Cette route est d'autant plus mauvaise, qu'elle est négligée, parceque la plupart des Habitans se servent de leurs Canots pour aller à la Basseterre & pour en revenir.

Lorsqu'on a passé la Riviere du Baillif, qui se nommoit autrefois la petite Riviere, on trouve un Morne escarpé, au pié duquel il reste quantité de ruines des édifices qui ont été brûlés par les Anglois, & détruits ensuite par les débordemens de la Riviere. Le chemin, pour monter ce Morne, est dans la pente. On rencontre, sur la hauteur, les débris d'un ancien Fort, nommé *Magdeleine*. C'est un quarré long, dont le côté qui regarde la terre vers le Nord-Est, & celui du Nord-Ouest, étoient couverts par de petits Bastions, de quatre toises de flanc sur neuf de face, avec un Fossé large & profond. Cette Forteresse & la Maison qu'elle renfermoit, ont été bâties par les Héritiers (e) du premier Propriétaire de la Guadeloupe, après leur partage, dont les bornes étoient la Riviere du Baillif à l'Ouest, avec une ligne imaginaire, tirée par le sommet des Montagnes jusqu'à la grande Riviere à Goyaves, autrement nommée *Saint-Charles*, du côté de l'Est. Tous les Bâtimens avoient été bien entretenus jusqu'en 1691; mais les Anglois y mirent le feu en se retirant. Cent pas au-dessous, on trouve un terrain uni & moins élevé de quatre toises, où l'on avoit commencé un Parapet avec des embrasures, sur le bord de la Falaise, qui regarde la Mer & une grande Anse de sable, nommée l'*Anse du gros François*. Cette Anse a plus de cinq cens pas, d'une Pointe à l'autre; elle est bornée, sous le vent, par un gros Cap assez élevé, au pié duquel coule la Riviere du Pleffis. On trouve quelques vieux Retranchemens, de distance en distance, depuis le Fort Magdeleine jusqu'à la descente de cette Riviere.

Tout le terrain, qui est entre la Riviere du Baillif & celle du Pleffis, se nomme la *Montagne Saint Robert*. Quoiqu'on ait multiplié les détours, pour en adoucir la pente, elle est encore d'une roideur extraordinaire. La

(e) M. de Boifferet, Marquis de Sainte Marie, neveu de M. Houck.

Rivier
pente
chers
les qu
la pre
nagé
vieux
min,
Tout
du Ple
s'élargi
nomme
descent
quinze
deux p
font les
d'une v

Deru
à l'exce
Sucre,
hauteur
niers, e
merce.
peuplere
leurs tro
plus lom
fois meil
apporté
du Mil,
Cette Pl
jusqu'au
étendue.
de l'Est;
gendre,
des Habi
ne du cô
ves, est
ne produ
au caillou

UNE l
une Valle
qui se pe
de cette
qui la fo
sa largeu
six cens,

Riviere du Plessis n'a pas plus de six toises de large: elle a beaucoup de pente, & par conséquent peu d'eau; mais comme elle coule entre des Rochers & quantité de pierres, le passage en est toujours difficile. On vante les qualités de son eau. L'autre côté est encore une Falaise, aussi haute que la première; mais le chemin est plus commode, parcequ'il y est mieux ménagé sur la pente. Cette Riviere sépare la Paroisse du Baillif, de celle des *vieux Habitans*, dont l'Eglise est à plus d'une lieue de ses bords. Le chemin, qui y conduit, s'éloigne d'environ quatre cens pas du bord de la Mer. Tout ce terrain est assez uni, jusqu'à la moitié de la distance de la Riviere du Plessis à l'Eglise des vieux Habitans, où l'on rencontre un Vallon qui s'élargit à mesure qu'il s'approche de la Mer, pour y former une Anse, qu'on nomme l'Anse de *Vadelorge*. A cinq cens pas de l'Eglise, on trouve une descente assez aisée, au bas de laquelle est une Plaine, large de douze ou quinze cens pas, qu'on appelle le *Fond des Habitans*, & qui est divisée en deux parties presqu'égaies, par une assez grosse Riviere de même nom. Ce sont les Capucins qui desservent cette Paroisse. L'Eglise n'est environnée que d'une vingtaine de Maisons.

DEPUIS la Riviere du Plessis jusqu'au Fond des Habitans, tout le terrain, à l'exception de quelques veines de terre grasse, est resté pour les Canes à Sucre, dans un espace de huit ou neuf cens pas, qui est entre la Mer & la hauteur; ce qui n'empêche point qu'on ne l'emploie fort utilement en Cotonniers, en Pois, en Patates & en Manioc, dont il se fait un très-bon Commerce. Le Fond des vieux Habitans tire son nom des premiers Engagés qui peuplerent l'He, & qui se retiroient dans ce Canton, après avoir achevé leurs trois ans de service, pour y jouir de leur liberté sans être confondus plus longtems avec les serviteurs de la Compagnie. La terre y étoit autrefois meilleure qu'aujourd'hui, parceque les débordemens de la Riviere y ont apporté beaucoup de sable: mais on ne laisse point d'y cultiver des Cotonniers, du Mil, des Pois, des Patates & du Manioc, qui y croissent parfaitement. Cette Plaine a plus de mille pas de profondeur, depuis le bord de la Mer jusqu'au pié d'un Morne assez haut, qui la partage en deux fonds de grande étendue. La Riviere, qu'on nomme aussi *des Habitans*, passe dans le Fond de l'Est; & celui de l'Ouest est arrosé par une autre Riviere, appelée *Beau-gendre*, dont l'embouchure n'est éloignée que d'environ six cens pas de celle des Habitans. Elle coule au pié d'un Morne fort roide, qui termine la Plaine du côté de l'Ouest. La terre, depuis cet endroit jusqu'à l'Islet aux Goyaves, est presque partout si sèche, si maigre & si remplie de pierres, qu'elle ne produit que cette espece d'arbres que leur dureté a fait nommer *Tendres au caillou*; & l'Isle entiere n'a pas de chemins plus raboteux.

UNE lieue & demie au-delà de la Riviere Beau-gendre, on descend dans une Vallée étroite & profonde, au milieu de laquelle passe un Ruisseau, qui se perd dans la Mer au fond de l'Anse à la Barque. La profondeur de cette Anse est d'un bon quart de lieue, depuis les pointes des Mornes qui la forment, jusqu'à l'extrémité de son enfoncement dans les Terres, & sa largeur, d'environ quatre cens pas à son entrée. Elle s'élargit jusqu'à six cens, dans son milieu, & se termine en ovale. Sa situation, entre des

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

terres fort hautes, la mer à couvert de tous les vents, à l'exception de l'Ouest-Sud-Ouest, qui souffle droit dans son embouchure. Le fond est partout de sable blanc, net, sans rochers; & sous des Falaises mêmes, on y trouve jusqu'à trois & quatre brasses d'eau. Ces commodités, joint à celle du fond de l'Anse, où le rivage s'abaisse en pente douce, y attirent les Corsaires pour s'y caréner, ou pour s'y mettre à couvert dans le mauvais tems. Ce fut dans ce fond, & vers la Pointe de l'Est, que les Anglois firent leur débarquement en 1691.

Après avoir passé le fond de l'Anse à la Barque, on monte un Morne fort haut, qui est suivi, par intervalles, de quelques petites Habitations. Le chemin se rapproche peu-à-peu du bord de la Mer, par une Falaise escarpée, où s'offrent quelques Maisons, qu'on appelle *le Duché*. Quinze cens pas plus loin, on en voit quelques autres, qui se nomment *le petit Village*. Tout ce chemin est pierreux, & coupé par quantité de ravines; mais la terre, ou du moins ce qu'on en peut découvrir entre les pierres, ne laisse pas d'être grasse, noire, & très bonne. En général, ce Quartier est fort mal peuplé; & Labat observe ici, qu'il s'en faut bien que la Guadeloupe le soit aussi bien que la Martinique: ce qui lui parut d'autant plus étrange, que la plupart des terres y sont bonnes, les eaux abondantes & fort pures, l'air très-sain, & qu'il y reste un terrein immense, encore désert ou sans culture.

Il arriva si fatigué à l'Eglise des Goyaves, qu'il compte cette journée pour la plus pénible de sa vie. Son cheval & son Negre ne l'étant pas moins, un Religieux de son Ordre, qui desservoit cette Paroisse, fut obligé d'envoyer au-devant de lui une autre Monture, pour le faire arriver à sa Maison, qui est aux trois quarts de la hauteur d'un Morne, dans un lieu si escarpé, qu'on n'y monte que par des détours qui sont eux-mêmes fort roides. Mais lorsqu'on y est entré, rien n'y manque, dit-il, pour la commodité ni pour l'agrément, pourvu qu'on n'ait pas besoin d'en sortir. Il en fait une Description fort riante. Une Terrasse presque naturelle, soutenue d'une haie vive, compose une cour large de sept ou huit toises, & longue de vingt-huit à trente. On trouve, au milieu de sa longueur, un Perron de pierres de taille, de sept marches, qui donne entrée dans une Salle de dix-huit piés en carré. Elle a deux fenêtres, du côté de la Montagne, avec une Porte vitrée, pour entrer dans une allée qui sépare le Jardin de la Maison. Deux chambres, de dix-huit piés de long sur quinze de large, accompagnent la Salle, c'est-à-dire une de chaque côté; & dans leur longueur, on a ménagé un petit escalier de bois, qui conduit à l'étage supérieur, composé aussi de trois piéces. A vingt piés de ce Bâtiment, un autre, qui fait un retour, & qui a vingt-quatre piés de long sur quatorze de large, contient les Offices & le Magasin. Enfin, un autre édifice, parallèle à celui-ci, & faisant comme une autre aîle de la Maison, sert d'Ecurie & de Poulailier. Le Jardin est séparé de la grande Salle, par une allée de quatre à cinq toises de large, où l'on monte par six marches, & n'a point d'autre défaut que d'être un peu trop en pente. Dans une si belle solitude, on jouit d'une vue, qui n'est bornée que par l'horizon de la Mer. On décou-

vre, a
former
L'E
la Mer
qui est
qu'on n
sons vo
servent
Anglois
s'entrel
Le r
couvert
reste est
cens pa
que l'ea
prit un
que cet
Poissôn.
,, & je
,, me se
,, chaud
,, que j'
,, vis-à-v
,, que da
,, ne fus
,, une au
,, ser, pl
,, presque
,, avant,
,, qui co
,, odeur
,, Ne dét
,, me fit
,, ou huit
,, ble: el
,, moins t
,, ils dispa
,, lement
,, bonne,
,, s'accout
,, chose de
,, mais qu
,, à deux
,, de cet
,, & couv
,, même c

vre, au loin, les deux côtés de l'Anse, par-dessus les hautes Terres qui la forment. L'air y est d'une pureté & d'une fraîcheur égales.

L'ÉGLISE est au pié du Morne, adossée contre le roc. La porte regarde la Mer, dont elle n'est qu'à trois ou quatre cens pas; & tout ce terrain, qui est d'ailleurs fort uni, est si couvert de Roseaux & de Mahotiers, qu'on ne peut découvrir, du bord de la Mer, ni l'Eglise, ni quelques Maisons voisines. Mais, loin de vouloir se donner plus d'air, les Habitans conservent avec soin cette espece de bois, qui leur sert de défense contre les Anglois. Ils n'ont que deux sentiers à garder, parceque les Mahotiers, s'entrelassant les uns dans les autres, rendent tout le reste inaccessible.

Le rivage d'une partie de l'Anse, surtout aux environs de la Riviere, est couvert de rochers & de galets, de différentes grosseurs, tandis que tout le reste est d'un sable blanc & ferme, où la promenade est agréable. A trois cens pas de l'Eglise, vers l'Est, on fit remarquer au curieux Voyageur, que l'eau de la Mer bouillonne, dans un espace de cinq ou six pas. Il prit un petit Canot, pour observer s'il étoit vrai, comme on l'en assuroit, que cette eau étoit si chaude, qu'on y pouvoit faire cuire des œufs & du Poisson. „ Je m'éloignai, dit-il, d'environ trois toises du bord du rivage, „ & je m'arrêtai sur quatre piés d'eau, dans un endroit où les bouillons ne „ me sembloient pas si fréquens que vers les bords. J'y trouvai l'eau si „ chaude, que je n'y pus tenir la main; & j'envoyai chercher des œufs, „ que j'y fis cuire, en les tenant suspendus dans mon mouchoir. A terre, „ vis-à-vis des bouillons, la superficie du sable n'avoit pas plus de chaleur „ que dans les endroits plus éloignés: mais, ayant creusé avec la main, je „ ne fus pas peu surpris de sentir, à la profondeur de cinq ou six pouces, „ une augmentation considérable de chaleur; & plus je continuai de creuser, „ plus elle augmentoit, de sorte qu'à la profondeur d'un pié, il me fut „ presque impossible d'y tenir la main. Je fis creuser, un autre pié plus „ avant, avec une pelle: le sable brûlant se mit à fumer, comme la terre „ qui couvre le bois dont on fait le charbon; & cette fumée jettoit une „ odeur insupportable de soufre. ”

NE détachons point d'ici deux autres Phénomènes de même nature. „ On „ me fit voir, continue Labat, une espece de Mare, ou d'Etang, de sept „ ou huit toises de diametre, dont l'eau étoit blanchâtre, & me parut trou- „ ble: elle jettoit sans cesse des bouillons vers les bords, mais plus gros & „ moins fréquens au milieu. Il en paroissoit six ou sept de suite, après quoi „ ils disparoissoient une demi-minute. Je pris de cette eau, qui étoit réel- „ lement bouillante; j'en goûtai, lorsqu'elle fut refroidie: elle me parut „ bonne, à l'exception d'un petit goût de soufre, auquel il seroit facile de „ s'accoutumer. Cette Mare forme un petit Ruisséau, qui perd quelque „ chose de sa chaleur & de son goût, à mesure qu'il s'éloigne de sa source, „ mais qui en retient toujours assez pour les faire sentir avant qu'il se perde, „ à deux cens pas de-là, dans la Mer. On me fit voir encore, à côté même „ de cet Etang, un Marécage, qui produit quelques herbes blanchâtres, „ & couvertes d'une espece de poussiere de soufre. Le sable, qui est de „ même couleur, est couvert en quelques endroits d'un peu d'eau, & pa-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

Eau de Mer
chaude &
bouillante.

Autres Phé-
nomènes.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

roît, en d'autres, comme de la boue qui commence à sécher: en d'autres, il paroît tout-à-fait sec. Cependant il a si peu de solidité, dans les endroits même qui paroissent les plus secs, que les pierres qu'on y jette s'enfoncent & sont couvertes presqu'à l'instant. Cette lagune est très dangereuse. Il est arrivé, à des Étrangers trop hardis, de s'y enfoncer, avec un grand danger de périr, s'ils n'eussent été promptement secourus. Il leur en a coûté la peau de leurs jambes & de quelques autres membres. On ne peut douter qu'entre les mains de gens qui sauroient en faire usage, ces eaux ne fussent très utiles pour une infinité de maladies."

LE 10 de Mars, Labat partit en Canot pour le Quartier des Plaines, éloigné d'environ deux lieues de l'Anse à la Barque. Après avoir doublé la Pointe de l'Ouest, qui forme l'Anse, il trouva, pendant plus d'une demi-lieue, la Côte fort escarpée & pleine de roches, dont la continuité n'étoit interrompue que par les ouvertures des Ruisséaux & des Torrens, qui sont assez fréquens dans toute cette partie de l'Île. La première Habitation qu'il rencontra, fut celle de deux Officiers, nommés de *Lossau*, Freres; l'un Capitaine, l'autre Lieutenant des Milices du Quartier. Ce terrain, quoique pierreux, est noir, gras, & fort bon. Les Cannes y sont belles; le Sucre, beau & bien grené; les Bestiaux en bon état, & le Manioc gros, pesant & bien nourri. On passa de-là aux Plaines: ce sont deux grands enfoncemens, séparés l'un de l'autre par un gros Cap, dont les pentes sont fort douces & de bonne terre. La plus petite des deux Plaines est à l'Est, & peut avoir six ou sept cens pas de large, sur onze ou douze cens pas de profondeur. La grande, large de mille pas, & beaucoup plus profonde, est arrosée d'une assez grosse Rivière. Ces deux Cantons sont assez peuplés, & la terre en est fort bonne. Labat, étant à dîner dans une Habitation (f), où l'on commençoit à faire une Sucrierie, eut un spectacle qui appartient à l'Histoire des mœurs de l'Île, & qui en peint fort bien la simplicité. Un Officier de l'Anse Ferry, ayant su qu'il étoit arrivé un Religieux aux Plaines, vint le prier d'aller dire la Messe à la Chapelle de son Quartier. C'étoit le Lieutenant (g) de la Milice du grand Cul-de-sac. Ne changeons rien au récit du Voyageur, qui fait ici le Plaisant. „ La candeur du premier âge du Monde reluisoit dans sa parure. Ses jambes & ses piés étoient couverts des bas & des souliers qu'il avoit apportés en naissant, excepté qu'ils étoient un peu plus noirs & plus vieux, car M. Liétard avoit plus de soixante ans. Ses cheveux blancs, & en petit nombre, étoient couverts d'un chapeau de paille; & le reste de son corps, d'une chemise & d'un caleçon de grosse toile. Il portoit son épée à la main: je crois bien qu'anciennement le fourreau avoit été tout entier; mais le tems, les fatigues de la guerre, la pluie & les rats en avoient consumé une bonne partie; ce qui laissoit paroître plus de la moitié d'un fer très-rouillé. Une bande de toile, cousue au côté gauche de la ceinture du caleçon, servoit, dans les cérémonies, à soutenir cette vénérable épée. Malgré cet ajustement

„ né-

(f) Celle de M. Jolly, Neveu de M. de la Chardoniere, de la Martinique.
(g) M. Liétard.

„ né-
„ ge-
„ ne-
„ mé-
„ no-
„ tite-
„ où
„ Ou-
„ la
„ étoit
„ de
„ Car-
„ moi-
„ ne p-
„ tin
„ nade
„ Vie-
„ fema-
„ joigr-
„ de q-
„ La
„ Chap-
„ vint
„ belle
„ non-
„ gens
„ Mer
„ fraîch-
„ nioc,
„ bac:
„ Savan-
„ de Su-
„ tans
„ achete-
„ sont t-
LA ch-
quantité
rons. Les
ves, les
Ilets du
quantité
une des
DANS
il alla ju-
can; & c-
fortes de

„ négligé, M. Lietard ne manquoit pas d'esprit, de bon sens & de coura-
 „ ge. Je m'embarquai avec lui pour son Quartier. Nous avions trois bon-
 „ nes lieues jusqu'à Ferry. En passant devant le Quartier de Caillou, nom-
 „ mé aussi la Pointe noire, où depuis on a bâti l'Eglise Paroissiale, nous
 „ nous y arrêtàmes un moment. Ce Canton est coupé de Mornes & de pe-
 „ tites Anses, plus habité & mieux cultivé que celui des Goyaves. Ferry,
 „ où nous arrivâmes avant le soir, est une belle Anse, couverte, au Nord-
 „ Ouest, d'une Pointe de terre assez haute. Ma premiere curiosité fut pour
 „ la Chapelle, qui étoit à la gauche de l'Anse, sur un terrain élevé: elle
 „ étoit composée de simples fourches, palissadées de roseaux & couvertes
 „ de feuilles de Palmier, mais fort nette dans sa pauvreté. Je trouvai le
 „ Cathéchisme de Grenade, avec la Vie des Saints, dans une petite Ar-
 „ moire à côté de l'Autel; & j'appris que les Dimanches & Fêtes, ceux qui
 „ ne pouvoient aller entendre la Messé aux Goyaves, s'y assembloient ma-
 „ tin & soir; qu'après avoir dit les prieres, on lisoit un Chapitre de Gre-
 „ nade, qui étoit suivi de la récitation du Chapelet, qu'on lisoit ensuite la
 „ Vie du Saint, & que le Lecteur annonçoit les Fêtes & les jeûnes de la
 „ semaine. C'étoit M. Lietard même, qui faisoit cet Office, auquel il
 „ joignoit celui d'avertir charitablement ceux qui s'étoient rendus coupables
 „ de quelque faute. Sa Maison étoit à cinq cens pas du bord de la Mer.
 „ La Riviere passoit à côté. Quoiqu'elle fût bâtie aussi simplement que la
 „ Chapelle, elle me plut par sa situation & sa propriété. Madame Lietard
 „ vint au-devant de moi: c'étoit une Nègresse, d'environ quarante ans,
 „ belle & bien faite, quoiqu'un peu trop chargée d'embonpoint. Elle avoit
 „ non-seulement de l'esprit, mais une politesse qui n'est pas ordinaire aux
 „ gens de sa couleur. C'étoit jour de jeûne: on me servit du Poisson de
 „ Mer & d'eau-douce en abondance, avec quelques fruits, de la Cassave
 „ fraîche & d'excellent Ouycou. Je ne vis, dans l'Habitation, que du Ma-
 „ nioc, des Pois, des Patates, des Ignames, du Mil, du Coton & du Ta-
 „ bac: mais les Bêtes à cornes & la Volaille ne manquoient point dans une
 „ Savane voisine. C'est le seul trafic de ce Canton, où l'on ne trouve point
 „ de Sucrierie; & quoiqu'il semble de peu d'importance, il rend les Hab-
 „ tans fort pécunieux. Il leur vient des Barques de la Martinique, qui
 „ achètent leurs Bestiaux, leur Volaille & leur Coton; trois choses, qui
 „ sont toujours recherchées & bien vendues.

LA chasse est abondante, dans tous ces Quartiers. On y trouve encore
 quantité de ces Sangliers, qu'on nomme aux Iles Françaises, *Porcs Ma-*
rons. Les Perroquets, les Perriques, les Ramiers, les Tourterelles, les Gri-
 ves, les Ortolans, les Oiseaux de Mer & de Rivière y soifonnent; & les
 Ilets du grand cul-de-sac, qui n'est pas fort éloigné, servant de retraite à
 quantité de Tortues & de Lamentins, cette partie de l'Île peut passer pour
 une des meilleures, quoiqu'elle ne soit pas la mieux peuplée.

DANS une autre course, qui obligea Labat de repasser par les mêmes lieux,
 il alla jusqu'aux Montagnes où la Soufriere se fait distinguer par son Vol-
 can; & ce spectacle piqua sa curiosité. Il résolut de la satisfaire à toutes
 sortes de risques. C'est dans ses termes, qu'un Voyage si singulier doit être

VOYAGES ET
 ETABL. AUX
 ANTILLES.
 LA GUADE-
 LOUPE.

Voyage à la
 Montagne de
 la Soufriere.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

représenté. On ne rencontre, dit-il, sur toutes ces Montagnes pelées, que des Fougères & de misérables arbrisseaux chargés de mousse; ce qui vient du froid continuel qui y regne, des exhalaisons de la Soufrière, & des cendres qu'elle vomit fort souvent. Comme l'air s'étoit purgé, par une grande pluie qui étoit tombée la nuit précédente, il se trouva clair & sans nuages. A mesure que nous avançons en montant, nous découvrons de nouveaux objets. On me fit appercevoir la Dominique, les Saints, la grande Terre, & Marie-Galante, comme si j'avois été dessus. Plus haut, je vis clairement la Martinique, Montserrat, Nieves & d'autres Iles voisines. Le Monde n'a pas de plus beau point de vue.

Après une marche d'environ trois heures & demie, en tournant autour de la Montagne que je voulois visiter, & montant toujours, nous nous trouvâmes, parmi des pierres brûlées, & dans des lieux tout couverts d'un demi-pié de cendres blanchâtres, qui jettoient une forte odeur de Soufre. Plus nous avançons, plus la cendre & son odeur augmentoient. Enfin nous arrivâmes sur la hauteur. C'est une vaste Plate-forme, inégale, & couverte de monceaux de pierres brûlées, de différentes grosseurs. La terre fumoit de toutes parts, surtout dans les lieux où l'on voyoit des fentes & des crevasses. Je ne jugeai point à propos de m'y promener; on me fit prendre à côté, pour gagner le pié d'une hauteur, qu'on nomme le *Piton de la Soufrière*: c'est un amas de grosses pierres calcinées, qui peut avoir dix ou douze toises de hauteur, sur quatre fois autant de circonférence. J'y montai sans crainte, parceque je n'y voyois point de cendre ni de fumée, & je vis au-dessous de moi, du côté de l'Est, la bouche de la Fournaise. C'est une ouverture ovale, qui me parut large de dix-huit à vingt toises dans son plus grand diamètre. Ses bords étoient couverts de grosses pierres, mêlées de cendres & de monceaux de vrai soufre. L'éloignement où j'étois ne me permit pas d'en reconnoître la profondeur; & je ne pouvois, sans imprudence, m'en approcher davantage. D'ailleurs il s'en exhaloit, de tems en tems, des tourbillons d'une fumée noire, épaisse, sulfurée, & mêlée d'étincelles de feu, qui m'incommodoient beaucoup lorsque le vent les portoit vers moi. Je vis à peu de distance une autre bouche, plus petite que la première, & qui me parut comme une voûte ruinée: il en sortoit aussi beaucoup de fumée & d'étincelles. Tous les environs de ces deux ouvertures n'offroient que des fentes & des crevasses, qui rendoient une épaisse fumée; ce qui ne me laissa aucun doute que toute la Montagne ne fût creusée, comme une grande cave, pleine de soufre enflammé, qui se consume peu à peu, & qui, faisant affaïsser la voûte, y cause sans cesse de nouvelles ouvertures.

„ Nous passâmes environ deux heures à nous reposer sur le Piton; nous y jouîmes de sa belle vue, en dinant, & nous y plantâmes une perche de douze piés, que j'avois fait apporter exprès, avec une vieille toile, pour servir de Pavillon. Ensuite il fallut descendre, par le même chemin qui nous avoit servi à monter. On peut croire qu'il ne s'y en trouve point de battus. Peu de Voyageurs se laissent tenter par une curiosité aussi dangereuse que la mienné. Je ne laissai point de m'approcher, autant qu'il me fut

possib
celui
mes
annon
lorsqu
d'un
de sa
beau
fût al
ton,
vont
fait un
châme
plus a
grande
de qua
est à-p
de cel
qui est
trioi;
n'ayant
découv
qui exc
„ Ne
s'uniss
a reçu
s'y mêl
de Sain
s'éloign
vient pl
terres b
fortant
cendre
quelques
LABA
le nouve
parti ap
Quartier
la partie
de gran
de grand
un bon
ceux de
Sud par

(h) M.

possible, de la grande bouche, dont l'accès m'avoit paru moins difficile que celui de la petite; & j'y fis jeter de grosses pierres, par le plus robuste de mes Compagnons; mais je ne vis point augmenter, comme on me l'avoit annoncé, la fumée ni les étincelles. La terre retentissoit sous nos pieds, & lorsqu'on la frappoit d'un bâton, comme si nous eussions été sur le Pont d'un Vaisseau. Si l'on remuoit une grosse pierre, la fumée sortoit aussitôt de sa place. Toutes les pierres de la Montagne sont légères, & sentent beaucoup le soufre. J'en fis prendre quelques-unes au sommet. Quoiqu'on fût alors dans la plus grande chaleur du jour, l'air étoit très-frais sur le Piton, & je doute qu'on y pût résister pendant la nuit. Les Negres, qui vont prendre du soufre, pour le vendre après l'avoir bien purifié, se font fait une route que nous n'avions pu trouver d'abord, mais que nous cherchâmes plus heureusement à notre retour, & que nous suivîmes. Elle étoit plus aisée que la nôtre, mais plus longue. Deux cens pas au-dessous de la grande bouche, nous trouvâmes trois petites mares d'eau chaude, éloignées de quatre à cinq pas l'une de l'autre. La plus grande, dont le diametre est à-peu-près d'une toise, est remplie d'une eau fort brune, qui a l'odeur de celle où les Serruriers & les Forgerons éteignent le fer. La seconde, qui est blanchâtre, a le goût d'Alun. La troisième est bleue, goût de Vitriol; & l'on y trouve, dit-on, d'assez gros morceaux de ce minéral: mais n'ayant point d'instrumens, ni de perche, pour chercher au fond, nous ne découvrîmes rien, & je ne pus même mesurer la profondeur des Mares, qui excédoit la longueur de nos bâtons."

„ Nous vîmes ensuite quantité de petites sources d'eau, qui forment, en s'unissant, des Rivieres, ou de gros Torrens. Un de ces rapides amas d'eau a reçu le nom de *Riviere blanche*, parceque les cendres & le soufre qui s'y mêlent, lui donnent souvent cette couleur. Elle se jette dans la Riviere de Saint Louis, & n'aide pas à la rendre poissonneuse. A mesure qu'on s'éloigne de ces terres brûlées, en descendant la Montagne, le Pays devient plus beau: on voit de l'herbe, des arbres chargés de verdure, des terres bien cultivées; & l'on se croit passé dans un nouveau Monde, en sortant d'une affreuse Montagne, toute couverte de pierres calcinées, de cendre & de soufre. Mes fouliers s'en étoient ressentis, & j'eus besoin de quelques jours de repos."

LABAT fit, dans une autre occasion, le Voyage du grand Cul-de-sac, avec le nouveau Gouverneur de l'Île. Il s'étoit rendu à l'Anse Ferry, d'où étant parti après le dîner, il vit, en passant, l'Habitation du Capitaine de ce Quartier (h), à côté d'un gros Cap, nommé le gros Morne, qui sépare la partie de l'Île, qu'on nomme la Basse-terre, de celle qui porte le nom de *grand Cul-de-sac*. Cette Habitation est fort agréablement située, & tire de grands avantages d'une jolie Riviere qui l'arrose. Elle a, fort près d'elle, un bon mouillage, à couvert des vents du Nord par le gros Morne, de ceux de l'Est par les hautes Montagnes qui partagent l'Île, & de ceux du Sud par les Mornes de Ferry. Au-delà du gros Morne, on trouve de bel-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

Grand Cul-
de-sac.

(h) M. de la Pompe.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

les terres, vastes, unies, & bien arrosées. Du bord de la Mer jusqu'aux Montagnes, il y a trois ou quatre lieues d'un beau terrain en pente douce, dont la bonté se fait remarquer par de grands arbres; qu'il produit en abondance. Labat, toujours à la suite du Gouverneur, arriva le soir dans l'Habitation du Capitaine de ce Quartier (i), Hollandois, Catholique, & retiré à la Guadeloupe avec d'autres Fugitifs de sa Nation, qui avoient été chassés du Bresil (k). Il vint recevoir le Gouverneur à la tête de sa Compagnie. Labat, surpris qu'un si beau Pays fût très-mal peuplé, en demanda la raison au Capitaine, qui lui en donna trois au lieu d'une. La première, c'est qu'il est trop éloigné de la Basse-terre & du Petit cul-de-sac, qui sont les lieux du commerce & du mouillage. La seconde, que tout ce Quartier, depuis le gros Morne jusqu'à la Rivière salée, qui sépare la Guadeloupe de la grande Terre, étant presque entièrement dans les réserves des premiers Propriétaires, à peine s'y trouve-t-il une lieue de Pays qui n'appartienne à leurs Héritiers; & qu'ils étendent si loin leurs prétentions, qu'on ne peut s'y établir sans acheter d'eux le terrain, ou sans le prendre à titre de rente seigneuriale, avec des lots & ventes, des hommages & d'autres droits reconnus dans l'Île, & fort opposés au goût des Habitans, qui ne veulent reconnoître d'autre Seigneur que le Roi, dont ils tiennent leurs terres sans aucune condition de vente, d'hommage, &c. en un mot, sans aucuns droits Seigneuriaux. La troisième enfin, que ce Quartier se trouvant situé entre les Îles Angloises de Montserrat & d'Antigoa, & couvert de plusieurs Îles, où les Anglois peuvent se tenir cachés en tems de guerre, pour venir surprendre les Habitations, enlever les Nègres & piller les meubles, peu de François vouloient en courir les risques. Le Capitaine ajouta qu'il pouvoit rendre témoignage du danger, puisqu'il n'y avoit pas plus d'un an que les Anglois, ayant surpris la Garde du Port, avoient enlevé une partie de ses Nègres, après avoir tué son Commandeur, & lui avoient cassé à lui-même le bras droit d'un coup de fusil. Cet avis fit prendre, au Gouverneur, des précautions qu'il avoit négligées jusqu'alors: il ordonna deux Corps-de-Gardes, avec une Patrouille de quelques Cavaliers.

Le Capitaine Hollandois avoit fait un Plan du grand Cul-de-sac, dans lequel il avoit marqué les sondes; mais les Îlets & quelques Pointes y étoient si mal placés, que Labat entreprit d'y mettre plus d'ordre. Il parle avec admiration, comme du Tertre, de la beauté de ce grand Quartier. „ Qu'on se figure, dit-il, huit ou neufs Îlets, de différentes grandeurs, avec trois ou quatre rangs de Caies, & de leurs fonds, qui forment un Bassin de cinq ou six lieues de longueur, depuis la Pointe du gros Morne, jusqu'à celle d'Antigo dans la grande Terre. Sa moindre largeur est d'une lieue, & la plus grande de trois. Les Vaisseaux de tous les ordres y peuvent être en sûreté: ils y entrent par deux passés, & les Barques par deux autres. Rien ne seroit si facile que de les défendre par une Batterie ser-

(i) M. Van Despigne.

(k) Voyez d'autres éclaircissemens dans l'article de l'Île de Saba.

mée
cipa
servi
roit
Vaiss
la M
”
ves,
premi
mont
ne lui
Barqu
des de
viere
lieu n
peu v
le côté
surface
a sept
te. C
turelle
près ég
une pet
fiés, &
non, qu
qui rev
feroit la
Barboud
Tout
porte le
Labat de
qu'elle e
la premi
vingt-dix
qui pass
son embo
quelques
pas plus d
dans quel
qu'en d'au
Marée: n

(l) C'est
tre nomme
couper des
d'Autres.
(m) M.

mée, ou par un Fort sur la Pointe de l'Îlet à *Fangou* (1), où est la principale passe, avec une Redoute sur un petit Îlet qui en est voisin, & qui serviroit encore à défendre une des deux passes des Barques. Mais on pourroit prendre le parti de la combler, en y coulant à fond quelque vieux Vaisseau, maçonné à fond de cale, & retenu par des pieux jusqu'à ce que la Mer y eut apporté des pierres & du sable."

„ Nous visitâmes (continue le Voyageur,) la grande Riviere aux Goyaves, autrement nommée Saint Charles, qui séparoit autrefois la portion du premier Propriétaire (m), de celle de ses Neveux (n). Après l'avoir remontée environ deux mille cinq cens pas, depuis son embouchure, nous ne lui trouvâmes plus assez de profondeur pour un Vaisseau, quoique les Barques & les Chaloupes pussent remonter beaucoup plus loin. Le terrain, des deux côtés, est couvert de Mangles, qui avancent beaucoup dans la Riviere même. Son embouchure est d'environ cent cinquante toises. Le milieu n'a pas moins de sept ou huit brasses d'eau, mais elle diminue peu à peu vers les bords, surtout vers le côté oriental, dont le terrain est bas; & le côté occidental est une terre élevée d'environ quatre toises au-dessus de la surface de l'eau, & bordée d'une roche assez dure, au pié de laquelle il y a sept ou huit piés d'eau en basse Marée, & plus de dix lorsqu'elle est haute. Ce lieu semble fait pour y bâtir une Ville: c'est une Plate-forme naturelle, presque quarrée, longue de trois cens toises sur une largeur à-peu-près égale, qui a d'un côté la grande Riviere aux Goyaves, & de l'autre une petite Riviere d'excellente eau. Les environs sont naturellement fortifiés, & n'auroient besoin que d'un Parapet, avec des embrasures pour le Canon, qui défendroient la Rade & l'entrée de la Riviere." Entre les utilités qui reviendroient de cet Etablissement, Labat juge que pendant la guerre il feroit la ruine des Colonies Angloises de Montserrat, Nieves, Antigoa & la Barboude.

Tout ce qu'on a rapporté, jusqu'à présent, regarde la partie de l'Île qui porte le nom de Guadeloupe, la seule à laquelle du Tertre s'est attaché. Ici, Labat donne quelque idée de celle qu'on nomme la grande Terre, parcequ'elle est plus grande en effet que l'autre (o). „ On compte, dit-il, que la première a trente-cinq lieues de tour, & les ensemble, environ quatre-vingt-dix. La Riviere salée, qui les sépare, n'est qu'un canal d'eau de Mer, qui passe entre ces deux terres. Sa largeur est d'environ cinquante toises à son embouchure, du côté du grand Cul-de-sac; elle diminue ensuite, & dans quelques endroits elle n'a pas plus de quinze toises. Sa profondeur n'est pas plus égale." Labat, en suivant le Canal d'un bout à l'autre, trouva que dans quelques parties il pouvoit porter un Navire de cinq cens tonneaux, & qu'en d'autres une Barque de cinquante ne passeroit pas facilement de basse Marée: mais sa largeur étant rétrécie par les Mangles, ou Paletuviers, qui

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

Grande Ter-
re de la Gua-
deloupe.

(1) C'est apparemment celui que du Tertre nomme Cancalle: du moins Labat y fit couper des branches de Palétuvier chargées d'Huitres.

(m) M. Houel, dont une Fille épousa

M. le Marquis de Senneterre.

(n) MM. de Bolfferet.

(o) Celle-ci porte seule le nom de la Guadeloupe, parcequ'elle fut découverte la première.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

couvrent ses bords, peut-être y trouveroit-on plus d'eau si ces terres étoient défrichées. Mais Labat ne conseille point d'entreprendre cet ouvrage avant que le grand Cul-de-sac soit assez peuplé pour se défendre des irruptions des Anglois, qui deviendroient plus fréquentes, s'ils pouvoient passer dans la Riviere salée avec de grands Bâtimens.

Il fait d'ailleurs une peinture agréable de cette Riviere. „ La navigation (dit-il,) y est charmante. L'eau est claire, tranquille, & toujours unie comme une glace. Elle est bordée de Mangles fort hauts, dont l'ombrage y donne une délicieuse fraîcheur. Sa longueur est de plus de deux lieues, depuis son embouchure du grand Cul-de-sac, jusqu'à celle du petit. Ce vaste terrain, jusqu'à la grande Riviere aux Goyaves, appartenoit alors au Fils aîné (p) du premier Propriétaire; & quoiqu'il n'y eût, ni Bourg, ni Village, il a été érigé en Marquisat sous le nom d'*Houelbourg* (q). Il est arrosé de deux petits Ruissieux, qui se jettent dans la Riviere Salée, vers le milieu de sa longueur, & qui forment une petite chute d'eau douce. La commodité de trouver de l'eau, dans un lieu si salutaire, lui a fait donner le nom de *Belle Hôteffe*; & l'on y voit deux gros arbres, sur l'écorce desquels tous les Passans ne manquent point de graver leurs noms. Un autre usage, pour ceux qui n'ont point encore passé ce Canal, est d'y faire quelques libéralités à leurs Conducteurs, comme l'on fait pour se dispenser du Baptême aux Tropiques & à la Ligne. Le terrain du Marquisat d'*Houelbourg* est couvert de bois, à l'exception d'une Savane de quatre ou cinq cens pas, vers le petit Cul-de-sac, qui s'étend depuis la Riviere du coin jusqu'à la Pointe de *Guign'au-vent*.”

De la Riviere salée, on entre dans le Golfe qui est entre les deux Terres dans la Guadeloupe, & qu'on nomme le petit Cul-de-sac. Trois Canots, qui composoient le cortège du Gouverneur, allerent débarquer au Fort-Louis, dans la Grande Terre, & furent reçus au bruit du Canon & de la Mousqueterie, par la Garnison (r). Ce Fort est un Parallélogramme de cinquante toises de long, sur dix à douze de large, composé d'un double rang de Palissades, à six piés l'un de l'autre, pour soutenir les terres & les fascines dont cette espece de Parapet est composé. Quelques angles saillans offrent des Plate-formes de bois pour le Canon. Il n'y a de maçonnerie, que les jambages de la Porte, un petit Magasin à poudre, qui est à côté, une Cuisine, un ou deux Fours, & une Citerne. La Maison même du Commandant est de fourches en terre, planchée néanmoins, & couverte de bardcaux: elle contient quatre Chambres de plein-pié. Les Baraques des Soldats & les autres Bâtimens ne sont que de roseaux & de paille. Ce Poste étant sur une hauteur, d'où il ne peut défendre les Vaisseaux qui mouillent au pié, on a fait en-bas une Batterie fermée, en forme de Redoute, d'où six Canons peuvent battre dans la Rade: mais elle résisteroit peu dans une descente, parce-

(p) M. Houel, alors Capitaine aux Gardes.

(q) En 1707. On le nommoit auparavant Saint Germain.

(r) C'étoit une Compagnie détachée de la Marine, commandée par M. de Mailfoncelle.

(s) Le général de...
tirer les...
faire un...
Plan.
(t) A

qu'elle est commandée; de sorte que l'unique avantage du Fort est d'avoir une très-belle vûe. On y découvre la plus grande partie de la Cabetterre & du grand Cul-de-sac de la Guadeloupe, & tous les Ilets dont le petit Cul-de-sac est rempli. On voit les Iles de Samos, & dans un tems clair les Montagnes de la Dominique. On ne compte, dans la grande Terre, que trois Paroisses, dont celle qui porte le nom de Quartier *du Gosier*, est la plus voisine du Fort. Elles sont desservies par des Capucins.

LABAT visita ce qu'on nomme les Abîmes. Ce sont de grands enfoncements que la Mer fait dans les Terres, où les Vaisseaux peuvent se retirer, pendant la saison des Ouragans, ou pour se mettre à couvert de l'Ennemi. L'eau y est profonde; & si les terres voisines étoient défrichées, on y pourroit faire un excellent Fort, qui ne demanderoit qu'une Redoute pour le défendre. Un Ilet, qu'on nomme l'Ile à Cochons, couvre parfaitement la Rade. Enfin, le Fort Louis, transféré dans ce Quartier, mettroit toute cette partie de l'Ile hors d'insulte (s).

„ Nous allâmes (raconte Labat,) jusqu'à l'embouchure de la Riviere salée, pour chercher un lieu convenable au dessein que le Gouverneur avoit formé de faire un Corps-de-Garde sur Pilotis, avec une chaîne, ou une Estacade, pour fermer aux Anglois l'entrée de la Riviere. Ce projet fut exécuté avec diligence, parceque les Habitans se chargerent des frais. Nous rangeâmes ensuite toute la Terre de St. Germain, depuis la Pointe de Guigne au vent jusqu'à la Riviere du coin, qui la sépare d'une autre Terre, nommée Arnonville (t). Je me promenai dans cette Terre, que je trouvai parfaitement belle, ou du moins propre à le devenir. C'est une étendue d'environ deux mille pas de large, sur cinq à six mille de profondeur. Deux petits Ruisseaux la traversent; l'un, qui se jette dans la Riviere du coin, & l'autre dans celle de Saint Paul. Cette seconde Riviere traverse une Terre, qui se nomme *Trianon* (u). Nous quittâmes la Paroisse du Petit Cul-de-sac, qui est mal peuplée, pour aller passer la nuit dans celle des Goyaves; il ne faut pas confondre ce Quartier avec l'Ilet aux Goyaves, qui est à la Basseterre, ni avec la grande Riviere aux Goyaves du grand Cul-de-sac: ce sont trois lieux différens, auxquels l'abondance des arbres de cette espece, qu'ils portent tous trois, a fait donner le même nom. Le Quartier des Goyaves est fort peu peuplé, comme deux autres Cantons, qui s'étendent depuis Arnonville jusqu'à la Ravine de la Briqueterie, où commence le Marquisat de Sainte Marie. Ils ont quelques Sucrieries; mais le principal commerce des Habitans étoit alors le Gingembre, le Manioc, les Légumes, le Tabac, les Bestiaux & la Volaille. On compte jusqu'à huit Rivières, & presque autant de Ravines qui donnent de l'eau, depuis la Riviere du coin jusqu'à celle de la Briqueterie, c'est-à-dire, dans un espace d'environ quatre lieues. L'Habitation de

(s) Le Chevalier Renaud, Ingénieur Général de la Marine, chargé en 1700 de visiter les Places de l'Amérique, projeta d'y faire un Fort, dont il donna même le Plan.

(t) Appartenante aux Héritiers de M.

Baudoin, ancien Commis de la Compagnie de 1664 à la Guadeloupe.

(u) Elle fut achetée alors par M. Auger, Gouverneur de l'Ile, d'un Officier de Milice nommé Fillacier.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

Sainte Marie fut érigée en Marquisat vers la fin du dernier siècle, en faveur des Neveux du premier Propriétaire. Cette Terre est large d'une lieue, le long de la Mer, & n'a pas moins de trois lieues en profondeur jusqu'aux grandes Montagnes qui séparent la Cabesterre de la Basséterre. On y voit encore les ruines du Château. De grandes allées de Poiriers, qui la traversent le long du chemin, & d'autres, qui divisent en plusieurs grands carrés toutes les terres qui sont employées, rendent témoignage à la magnificence des premiers Seigneurs (v). Les bords d'un Etang & sa Chaussée sont couverts de Poiriers. Enfin la quantité de ces arbres, qui sont plantés à la ligne, a fait oublier le nom de Marquisat, à Sainte Marie, & nommer vulgairement ce Canton la Terre de Poiriers. Au reste, ces arbres ne portent aucun fruit. On ne leur donne ce nom que pour leurs feuilles, qui approchent beaucoup de celles des Poiriers de l'Europe, quoiqu'elles soient plus longues, plus larges & plus épaissés. Leurs fleurs sont d'un violet clair. Le bois est gris, liant, & facile à mettre en œuvre."

On trouve un fort bon mouillage, depuis les ruines du Château de Sainte Marie jusqu'au-delà de l'embouchure de la Rivière. Deux grands Rochers à fleur d'eau, qui en sont éloignés d'un demi-quart de lieue, & qu'on a nommés *l'Homme & la Femme*, y rompent la violence de la Mer. On y pourroit faire un excellent Port, avec d'autant moins de frais que la Chaux est en abondance dans tous les Quartiers, & que la Basséterre peut fournir un Ciment rouge, qui ne diffère point de la véritable Poussolane.

On commençoit fort heureusement à faire du Sucre dans la grande Terre, & l'ardeur des Habitans s'y tournoit à former des Sucreries. Leur Sucre étoit beau & fort bien grené, surtout dans sa première fraîcheur : mais il devenoit cendreuse, ou mollasse, lorsqu'il étoit gardé quelques mois. C'est le défaut de tous les Sucres des Iles Angloises. On a remarqué qu'à la grande Terre de la Guadeloupe il venoit de ce qu'un terrain si neuf étoit encore trop gras, d'autres disent trop rempli de sel & de nitre; & l'on assure que l'usage des Terres les a guéries de cette mauvaise qualité. Il y croît d'ailleurs quantité de très-bons arbres, qui ne se trouvent point dans l'autre partie de l'Île.

En quittant Sainte Marie, on a les plus beaux chemins du monde jusqu'à l'extrémité de ce Marquisat, par de grandes allées de Poiriers, où cinq Carrosses peuvent marcher de front. Ensuite ils deviennent fort mauvais l'espace de mille ou douze cens pas, par la seule négligence des Habitans à les rétablir. On passe deux ou trois Ravines, ou petites Rivières, avant que de rencontrer celle qu'on nomme *la grande Rivière*, parcequ'elle est en effet la plus grande de toute la Cabesterre. Sa largeur, dans l'endroit où les Voyageurs la passent, est de plus de trente toises; & dans le beau tems les Chevaux n'y ont l'eau que jusqu'aux fangles: mais pour peu qu'elle grossisse par les pluies,

(v) Labat dit plaisamment qu'on rétabliroit facilement cette Terre, si les Héritiers de M. de Boufferet, qui veulent être tous Marquis, ne se contentoient de déchirer chacun un petit morceau du titre, pour s'en parer, tandis que le fond demeure en friche.

u
m
vi
tic
pa
gi
m
gr
dé
y
ave
po
gro
du
mé
terr
pu
fac
reim
te f
une
Rivi
en C
dans
me c
escar
tiqua
d'une
par l
A c
de c
ges d
grasse
bonté
murai
tuatio
des M
y est
On y
Canne
Lo
gnes,
vue é

(*)
XX

une infinité de grosses roches en rendent le passage fort dangereux, & souvent même impossible.

ON passe ensuite par le Bourg du *Marigot*, qui ne consistoit alors qu'en vingt-cinq ou trente Edifices, Logemens, ou Magasins, avec quelques Boutiques, quelques Maisons d'Ouvriers, & des Cabarets, qui font, aux Iles, la partie essentielle des Bourgs. L'Eglise Paroissiale étoit desservie par des Religieux de St. Dominique. Un des Fils du premier Propriétaire (*) avoit, à moins d'une lieue du Bourg, une Habitation, nommée *Saint Martin*, & digne de son Pere, qui l'avoit formée dans l'éclat de sa fortune. Toutes les dépendances d'un grand Etablissement y étoient d'une forme distinguée; & l'on y voyoit encore quatre cens Negres, les plus beaux de toute la Colonie, avec des Bestiaux en fort grand nombre & de toute espece. Du *Marigot*, pour se rendre au Quartier des *trois Rivières*, on passe une Riviere assez grosse, qui termine l'Habitation de Saint Martin, & qui se nomme la Riviere du grand Carbet. Une demi-lieue plus loin, on en trouve une autre, nommée la Riviere des *grands Bananiers*, qui termine le Quartier de la Cabes-terre; c'est, suivant Labat, le plus beau de toutes les Iles Françoises. Depuis cette Riviere jusqu'au gros Morne, où commence le plus grand Cul-de-sac, en le prenant du côté de l'Ouest & de la Basseterre, le Pays est un terrain uni, de près de vingt lieues d'étendue. Le long de la Mer, on monte fort doucement jusqu'au pié des Montagnes, qui en sont éloignées depuis une lieue jusqu'à quatre. Cet espace est arrosé d'un très-grand nombre de Rivières; & si l'on y faisoit des Ponts, on y pourroit aller de toutes parts en Carosse. Quatre ou cinq cens pas au-delà des grands Bananiers, on entre dans des chemins coupés à mi-côte, le long des Montagnes, qui servent comme de soutien à la Soufriere. En plusieurs endroits, ces Montagnes sont si escarpées vers la Mer, que dans l'espace d'une demi-lieue il n'y a de praticable que trois petits enfoncemens, qui servent de passage à des Ravines d'une eau sale & bleuâtre, nommées les trois trous, & distinguées entr'elles par les noms particuliers de *Trou-Madame*, *Trou à Chien*, & *Trou à Chat*. A côté du dernier, & sur la hauteur du Morne, on trouve un Pays plat, de cinq à six cens pas de longueur, qui s'étend ensuite dans quelques gorges des Montagnes, jusqu'au pié de la Soufriere. La terre y est noire & grasse; & quoiqu'elle soit entremêlée de rochers & d'éclats de pierres, la bonté du fond y attire des Habitans, qui emploient les pierres à faire des murailles seches, pour renfermer différentes pieces de leur terrain. La situation de ce Quartier, qui est fort élevé, & couvert à l'Ouest par de grandes Montagnes, y fait régner beaucoup de fraîcheur. L'herbe des Savanes y est touffue, déliée, toujours verte, & très-propre à nourrir des Bestiaux. On y plante aussi du Maiz, du Manioc, du Rocou & du Cacao. Mais les Cannes de Sucre n'y peuvent mûrir.

LORSQU'ON a passé ce Pays plat, on rentre dans les détroits des Montagnes, toujours à mi-côte, jusqu'à la plus haute partie du chemin, où la vue est fort ouverte & l'air extrêmement frais. Mais ce lieu est également

(*) M. Houel de Varennes.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA GUADE-
LOUPE.

Quartier des
trois Rivie-
res.

désert & sauvage. On descend ensuite par un chemin très-long & très-roide, au pié duquel coule une des trois Rivieres d'où ce Quartier tire son nom. Celle-ci est petite, étroite, resserrée par des rochers; & sans avoir plus de deux pieds d'eau, elle est si remplie de rochers, que le passage en est difficile. Le Quartier des trois Rivieres n'a pas plus de quatre mille pas de large: c'est une Plaine, divisée par la pente d'un gros Morne, dont les enfoncemens contiennent plusieurs belles Habitations. La terre y est bonne, & produit de Canes, dont le Sucre brut n'a d'autre défaut que de blanchir difficilement. On nomme la *grande* & la *petite Anse*, deux enfoncemens que la Mer fait dans les terres, depuis la premiere Riviere qu'on trouve à la descente du Trou au Chat, jusqu'aux Montagnes qui séparent ce Quartier de celui du vieux Fort. La grande Anse est séparée de la petite par une cuisse de Morne, qui peut former un bon Poste: & comme la disposition de cette Côte est favorable aux descentes, on y a fait diverses Fortifications.

EN sortant des trois Rivieres, on rentre dans les détours de plusieurs Montagnes, qui font partie de celle de la Soufriere. Ce sont des Ravines continuelles, & des hauteurs dont les descentes causent de l'effroi, avec des gorges où vingt Hommes arrêteroient une Armée. De-là on monte une Côte fort difficile, par un chemin taillé dans le roc, mais étroit & rude, qui conduit enfin au *dos d'Ane*: c'est le nom qu'on donne à un Pays plat, où l'on retira les Femmes, les Enfans & les Vieillards, en 1691, pendant l'irruption des Anglois. Les Carmes y ont une petite Chapelle. Cet endroit est élevé, très-sain, quoiqu'environné de Bois, & réellement impénétrable, pour peu qu'il soit défendu. Sa longueur est de trois à quatre cens pas, sur différentes largeurs. Plus loin, on recommence à monter par un chemin assez doux; après lequel on en trouve un de dix à douze piés de large, sur le côté même de la Montagne, & couvert, du côté opposé, par un terrain marécageux, où, dans la saison des pluies, les eaux de toutes les hauteurs voisines se rassemblent, & font un Etang, qui a toujours assez d'eau & de fange pour embourber une Armée. Ainsi le chemin qui mene au dos d'Ane est sûr, vers la Mer, dont il est éloigné d'environ quatre mille pas. Il est terminé par deux pans de muraille qui le traversent, & qui laissent une ouverture, fermée d'une Porte.

ON entre de-là dans une petite Savane, où l'on trouve encore les ruines d'un grand Magasin, qui a servi, en 1691, à faciliter la distribution des munitions de guerre aux Habitans de la Riviere des Galions. Une belle Habitation, dont les Bâtimens occupent deux hauteurs, commande tout le Pays voisin; & l'on pourroit tirer, d'une de ces deux hauteurs à l'autre, un boyau, qui, faisant face à la Plaine, mettroit ce Poste à couvert d'insulte. Le chemin, pour descendre dans la Plaine qui est au-dessous, est sur la croupe du Morne & d'une pente assez douce; mais les deux côtés en sont escarpés, & couverts de grands arbres. Là commence une belle Habitation, qui avoit appartenu au dernier Gouverneur de la Guadeloupe (y). On y fait du Sucre blanc, d'une parfaite beauté. On trouve ensuite une petite Riviere,

(y) Le Chevalier *Hinselin*.

nomm
cette
de l'Il
mont,
on tro
Sensé
ron ce
on y
fendre.
six cen
la Mer
de trois
lions,
quoiqu'
& la C
souvent
gne, qu
lorsqu'il
dans l'I
en abon
triol, q
rude. U
Riviere
la Bass
LABAT
terre en
vainquire
lui-même
jusqu'à la
escarpée,
assez unie
avec quel
amas de
qui par f
tion est ar
Paroisse,
envoient
ges des M
d'où l'on
voit, sur
de la Bass
sulte par f

(2) Inuti
le P. du T
doit le Can
(a) Celle

nommée *la Sense*, qui, coulant au bas d'une Falaise fort escarpée, sépare cette Terre de celle de *Bisdari*, ancienne Possession du premier Propriétaire de l'Île, qui renferme une Montagne ronde & très-haute, nommée *Houelmont*, qu'Houel avoit fait inutilement fortifier (z). Huit cens pas plus loin, on trouve une belle Habitation (a). La Riviere des Galions & celle de la Sense s'approchent si fort ici, que ne laissant entr'elles qu'un espace d'environ cent cinquante pas, escarpé des deux côtés par de profondes Falaises, on y a fait, en 1712, un retranchement bien fortifié, & très facile à défendre. De ce Poste, à la Falaise qui borde la Mer, il n'y a que cinq ou six cens pas. On a pratiqué, dans cette Falaise, un boyau qui fait face à la Mer, avec deux angles saillans, dont l'un porte une Batterie à barbette, de trois pieces de Canon. Le chemin, qui descend à la Riviere des Galions, est taillé dans la pente du Morne: on passoit alors cette Riviere à gué, quoiqu'elle soit assez grande, & qu'étant la vraie route entre la Basseterre & la Cabesterre, elle demandât si nécessairement un Pont, qu'on y étoit souvent arrêté lorsqu'elle se débordoit. Son nom vient des Galions d'Espagne, qui étoient dans l'usage d'y prendre de l'eau & des rafraichissemens, lorsqu'ils passaient par cette route, avant que les François fussent établis dans l'Île. C'est une grande Anse, où le mouillage est sûr, & l'eau douce en abondance: mais celle de la Riviere même est mêlée de soufre & de vitriol, qui en rendent l'usage dangereux pour ceux qui n'en ont pas l'habitude. Un Fort qui est sur la hauteur de la Côte, & où l'on monte de la Riviere par un chemin qui conduit sur l'Esplanade, se nomme le Fort de la Basse-terre.

LABAT s'embarqua ici, dans un grand Canot, pour retourner à la Basseterre en passant par le vieux Fort. Ses observations sur la Côte (b) le convainquirent de l'impossibilité d'une descente, dans un Pays qui se défend de lui-même, depuis le Morne qui termine la petite Anse des trois Rivières, jusqu'à la Pointe du vieux Fort. On n'y trouve, partout, qu'une Falaise escarpée, & coupée par des précipices. La Pointe du vieux Fort est basse, assez unie, d'environ deux cens pas de large, sur un peu plus de longueur, avec quelques enfoncemens dans les gorges des Montagnes. Elle paroît un amas de pierres, que les pluies ont détachées de la Montagne voisine, & qui par succession de tems se sont couvertes d'un peu de terre. Sa situation est au Sud-Ouest. Son Eglise, ou plutôt sa Chapelle, qui a titre de Paroisse, est desservie par des Carmes, c'est-à-dire par un Religieux qu'ils y envoient une fois le mois pour dire la Messe. Il se trouve, dans les gorges des Montagnes, & sur la croupe des Mornes, sept ou huit Habitations, d'où l'on tire du Coton, du Manioc, du Maiz, & quantité de Volaille. On voit, sur la Pointe, deux Canons de fer, qui servent à donner avis au Fort de la Basse-terre, de ce qu'on découvre en Mer. Ce Quartier est hors d'injure par sa situation, autant que par l'inutilité de toute entreprise, dans un

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

(z) Inutilement, comme on l'a dit d'après le P. du Terre, parceque la hauteur y rendoit le Canon inutile.

(a) Celle de M. Millet, Conseiller & Ca-

pitaine de Milice.

(b) Il étoit employé par le Gouverneur à tracer des Plans de Fortifications.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

Pays composé de Bois, de Montagnes & de Précipices. Un Canot même n'y peut aborder jusqu'à plus d'une lieue & demie du vieux Fort, dans un lieu nommé l'Anse de la Croix, petit enfoncement de vingt-cinq à trente toises de large, entre deux Pointes de Morne, qui tombent à plomb. Sa profondeur en a neuf ou dix, depuis le bord de la Mer jusqu'à une Falaise qui lui fait face. Un Ruisseau d'eau claire coule dans cet enfoncement, & forme une nappe dans sa chute. Un Habitant s'étoit établi dans cette ouverture; & pour descendre au bord de la Mer plus facilement qu'avec une échelle, dont il s'étoit servi jusqu'alors, il avoit commencé à creuser un chemin à côté de l'Anse. Labat, ayant employé l'échelle pour aller dans l'Habitation & pour en revenir, la trouva jolie & fertile, avec des enfoncemens assez considérables dans les Montagnes, & même un sentier commode, qui menoit, par les contours des Mornes, aux Terres du Bisdari & d'Houelmont. L'importance de conserver ces deux Places, dont la perte laisseroit les bords de la Riviere de l'Anse des Galions à découvert, obligea le Gouverneur de faire rompre le travail de l'Habitant, pour rendre à cette Côte son inaccessibilité naturelle. Elle ne finit qu'à l'Anse des Galions, près d'un Morne nommé *le Raby*, du nom d'un François qui s'y est établi. L'Anse des Galions a cinq ou six cens pas de large, depuis ce Morne jusqu'à la Riviere de Sense, qui se décharge dans la Mer au pié d'un autre Morne, dont la Pointe est fortifiée. La profondeur de cette Anse, depuis le bord de la Mer jusqu'à la Montagne, n'est que d'environ deux cens cinquante pas: le Pays est plat des deux côtés, dans le même espace; mais les bords de la Mer même, dans une largeur de cinquante à soixante pas, sont couverts de gros cailloux, qui rendent la marche fort difficile. La commodité de ce grand nombre de pierres y a fait faire quelques angles faillans, qui couvrent l'entrée de l'Anse, & qui joignent d'assez près les ronces & les épais brossailles, dont les bords sont bien couverts, jusqu'à ceux d'un Etang formé de plusieurs sources & d'une partie de la Riviere de Sense, qu'on y a conduite par une rigole. Le Morne, qui forme & qui borne le fond de l'Anse des Galions, est défriché jusqu'à la moitié de sa hauteur; le reste est revêtu d'arbres. Labat donna d'excellentes ouvertures au Gouverneur, pour la fortification de tous ces Postes, ou pour les rendre inaccessibles par différentes coupures. Il décrit, à cette occasion, plusieurs Habitations voisines. En général, le terrain, depuis la Riviere des Galions jusqu'à celle de Saint Louis, est de bonne terre, & tout-à-fait propre pour le Sucre blanc. Aussi ce Quartier est-il celui de l'Île, où l'on voit des Sucreries en plus grand nombre. Leur défaut est de manquer de bois à brûler: mais comme les terres y sont vieilles, c'est-à-dire, employées depuis longtems, & que la sécheresse y est plus ordinaire que la pluie, les pailles des Cannes & les bagaces tiennent lieu de bois.

La Riviere aux Herbes sépare, en deux parties presque égales, tout ce terrain, qui est d'une lieue de large, & qui porte divers noms. On appelle Montagne de *Beau-soleil*, la partie qui est entre la Riviere aux Herbes & celle des Galions. Au-dessus de l'Habitation de l'Espérance, sont celles de Sucre & des Gommiers; à côté, celle de l'Ilet, & la partie qui est renfermée

ent
gne
tier
par
de
Sou
Sain
L
un t
,, N
aux
re,
bitat
droit
me p
Saint
desfu
sept
parto
qu'el
monn
elle r
le pa
le sec
cile;
que l
des F
longé
la Ra
D'
de la
de vis
les à l
au M
fermé
friere.
que d
Gouve
aux H
trouve
qui dan
fons de
lieu,
conser
point
pital &

entre la Riviere aux Herbes & celle de Saint Louis, se nomme la Montagne de Belle-vue. Au dessus est l'Habitation de Saint Claude, qui appartient aux Jésuites: elle touche à celle du Parc, une des Terres réservées par le premier Propriétaire de l'île, ou n'en est séparée que par des Falaises de très-difficile accès, & par une Riviere qui vient des Montagnes de la Soufriere, nommée la Riviere de Saint Claude, qui se jette dans celle de Saint Louis.

La Riviere aux Herbes est composée de deux branches, qui renferment un triangle appelé *l'Îlet*: c'étoit une autre réserve du premier Propriétaire. „ Nous visitâmes, raconte Labat, tous les lieux qui sont entre la Riviere aux Herbes & le Fort, & tout le terrain qui est à la gauche de cette Riviere, depuis le bord de la Mer jusqu'à l'Îlet. Nous traversâmes ensuite les Habitations, jusqu'au bas de Saint Claude, pour connoître, en descendant, la droite de la Riviere Saint Louis, qui coule entre deux Falaises d'une extrême profondeur. Depuis la Riviere Saint Claude, qui se jette dans celle de Saint Louis à plus de trois mille pas du bord de la Mer, jusqu'un peu au dessus de l'Ecluse du Moulin des Jacobins, éloigné du bord de la Mer de sept ou huit cens pas, & depuis l'Ecluse jusqu'à la Mer, on peut la passer partout à gué, quoiqu'elle soit grosse & large, remplie de grosses roches, qu'elle ait d'assez grands bassins, & qu'elle soit sujette à se déborder, d'un moment à l'autre: mais, depuis l'Ecluse jusqu'à la Riviere Saint Claude, elle ne peut être passée qu'en deux endroits. Le plus bas, qui se nomme le passage de *la Couliasse*, est proche d'un Morne très-long & très-roide; & le second, neuf cens pas plus haut. La descente du dernier est belle & facile; mais celle de l'autre est si escarpée, qu'elle fait peur, & qu'il n'y a que les Negres qui l'osent tenter. Labat fit, dans tous ces lieux, le Plan des Fortifications qui subsistent aujourd'hui, surtout de celles qui furent prolongées le long de la Mer, par le Morne des Irois & le Morne doré, jusqu'à la Ravine Billau, qui couvre l'entrée du Bourg Saint François.

D'AUTRES soins rappelant le Voyageur à la Martinique, où il étoit chargé de la conduite d'une Paroisse, il termina cette longue course par une seconde visite du Quartier des Habitans, & ses lumieres n'y furent pas moins utiles à la Colonie. Ensuite il revint à l'Habitation de son Ordre, c'est-à-dire au Marigot, & de-là au Parc. Ce qu'on nomme le Parc est un lieu renfermé par des Rivières profondes, adossé aux Montagnes qui portent la Soufriere. Sa plus grande largeur est de dix-huit cents à deux mille pas. Quoique de ce Poste on pût faire une retraite aussi sûre que le dos d'Ane, le Gouverneur ne jugea point à propos d'en faire cet usage. Il défendit même, aux Habitans, d'y retirer leurs Familles & leurs effets, sous peine de ne trouver, ni protection dans leurs embarras, ni justice du pillage des Negres, qui dans ces occasions sont souvent plus redoutables que l'Ennemi. Les raisons du Gouverneur étoient, que le Peuple doit être réuni dans un même lieu, afin que ceux qui portent les armes soient également intéressés à sa conservation; que ce lieu doit communiquer avec la partie de l'île qui n'est point attaquée; qu'il faut mettre ensemble les Blessés & les Malades, l'Hôpital & les Chirurgiens, les Magasins des vivres & ceux des munitions, qui

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GUADE-
LOUPE.

doivent être derrière le Camp, à portée d'y être conduits avec l'ordre & l'économie nécessaire; enfin, qu'on doit éviter que, sous prétexte d'aller voir leurs Familles, les Habitans ne puissent abandonner tout-à-fait le Camp, ou perdre l'envie d'y retourner; inconvéniens, qui ne sont point à craindre, lorsque l'asyle est derrière.

On ne peut douter que depuis le Voyage du P. Labat la Colonie Françoisise de la Guadeloupe n'ait reçu beaucoup d'accroissemens par la culture des terres & la multiplication des Habitans, surtout dans ces dernières années, sous l'administration de M. de Bompard, Gouverneur Général, de M. le Comte de Crapado, Lieutenant-de-Roi de l'Île. Le mérite & la réputation des Commandans ont eu souvent plus d'effet que la Nature & l'Art, pour le succès d'une Colonie.

[Nous allons placer ici le tableau historique de la Guadeloupe, de la même main qui nous a fourni celui de la Martinique.

Premier Eta-
blissement de
la Colonie.

Elle débute
mal.

AUCUNE Nation Européenne n'avoit occupé cette Île, lorsque cinq cens cinquante François conduits par deux Gentilshommes, nommés Loline & Duplessis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635. Les vivres leur manquèrent bientôt après leur débarquement. Les Sauvages leur en offrirent, qu'ils accepterent. La quantité n'étant pas suffisante, ils formèrent la résolution de chasser de leur terrain, de leurs foyers, des hommes qui, loin de leur avoir fait du mal, leur avoient tendu une main bienfaisante dès leur entrée dans l'Île. Ils y réussirent; mais le fruit de leur invasion fut une terre dévastée, brûlée, arrosée du sang d'un grand nombre de leurs camarades. Dans peu la famine fit des ravages horribles. Elle fut telle qu'il y en eut qui mangerent leurs propres excréments, & à qui la faim fit dévorer des cadavres que la faim avoit fait mourir. C'est ainsi que ces hommes injustes & cruels expierent le crime de leur invasion & de leur ingratitude, jusqu'à ce que le Gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les Sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémisphère, change de lieu, & va contracter au-delà des mers, avec les Sauvages Indiens, la parenté qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

CEPENDANT le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une Île envahie, excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques Colons de Saint Christophe, mécontents de leur situation; par des Européens avides de nouveautés; par des Matelots dégoûtés de la navigation; par des Capitaines de Navire, qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée par des obstacles qui naissoient de sa situation.

LA facilité qu'avoient les Îles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses es-

clave
neuf
sies d
qui p
ture
la co
tira l
paissi
de la
Blanc
grand
crierie
possède
soixant
& bor
A la
41,140
d'Indig
de Ca
tions v
& 121
de Mar
plus es
peaux
bouriqu
chons.
quise p
LA F
se consé
détruire
enlever
tirer apr
la métro
denrées
amenoit
des repr
LES C
merce av
l'Île con
rence, ex
les marc
une suite
A ce
mit la C
Negres y
tures. L

claves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leurs sources dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passaient aux Iles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laissèrent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires y attira les cultivateurs, qui pouvoient s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Toutes ces causes réunies avoient tellement retardé les progrès de la Guadeloupe, qu'en 1700 elle n'avoit pour toute Population que 3825 Blancs; 325 Sauvages, Negres ou Mulâtres, libres; 6725 Esclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses Cultures se réduisoient à 60 petites Sucreries, 66 Indigoteries, un peu de Cacao & beaucoup de Coton. Elle possédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux. Mais autant ses premiers essais avoient été lents & bornés, autant ses progrès furent rapides & multipliés dans la suite.

A la fin de 1755, la Colonie se trouva peuplée de 9643 Blancs, & de 41,140 Esclaves de tout âge & de tout sexe. 334 Sucreries; 15 quarrés d'Indigo; 46,840 pieds de Cacao; 11,700 pieds de Tabac; 2,257,725 pieds de Café; 12,748,447 pieds de Coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses Vivres, elle cultivoit 29 quarrés de Riz ou de Maïs, & 1219 de Patates & d'Ignames; 2,028,520 Bananiers; 32,577,950 fosses de Manioc. Ces détails font la partie de l'histoire du Nouveau Monde la plus essentielle pour l'Europe. Osons en poursuivre le cours. Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux; 2924 mulets; 125 bouriques; 13,916 bêtes à corne; 11,162 moutons ou chèvres; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'Avril 1759 elle fut conquise par les Anglois.

LA France s'affligea de cette perte; mais la Colonie eut des raisons de se consoler de sa disgrâce. Durant un siege de trois mois, elle avoit vu détruire ses Plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques, enlever une partie de ses Esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'Ile restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours; &, faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois que la neutralité amenoit sur ses rades, elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au tems des reproductions de la culture.

Les Conquérens prévenus des avantages que la France tiroit de son commerce avec ses Colonies, se hâterent d'expédier, comme elle, des vaisseaux à l'Ile conquise, & multiplièrent tellement leurs expéditions, que la concurrence, excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien, & par une suite de cette surabondance obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de nécessité se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la Colonie en état de remplir ses engagemens. Une grande quantité de Negres y furent transportés pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. La nation victorieuse avoit donc l'espérance la mieux fondée de re-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA GUADE-
LOUPE.

La Colonie
fait peu de
progrès.

Dénombre-
ment de 1700.

Celui de
1755, triple
du précédent.

Elle est con-
quise par les
Anglois en
1759.

Qui augmen-
tent son com-
merce.

Et sa culture.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA GUADE-
LOUPE.

Et la resti-
tuent.

Son état en
1767.

tirer de grands profits de sa nouvelle conquête. Mais son ambition fut trompée, & la Colonie fut restituée à son ancien possesseur au mois de Juillet 1763.

Il ne paroît pas que la Colonie ait beaucoup souffert de cette révolution. Le dénombrement de 1767 est dans tous ses objets au-dessus de celui de 1755. Cependant, quoique les productions de la Guadeloupe soient très-considérables, il n'en a été porté dans la métropole, en 1768, que 140,418 quintaux de sucre blanc; 23,603 quintaux de sucre brun; 34,205 quintaux de café; 11,955 quintaux de coton; 456 quintaux de cacao; 1,884 quintaux de gingembre; 2529 quintaux de bois de campêche; 24 caisses de confitures; 165 caisses de liqueur; 34 barriques de taffia; 1202 cuirs en poil. Toutes ces denrées n'ont été vendues dans la Colonie que 7,103,838 livres; & les marchandises qu'elle a reçues de France, ne lui ont coûté que 4,523,884 livres. On doit voir par-là combien il a dû sortir de productions en fraude, puisqu'il est démontré que les récoltes de la Guadeloupe sont plus abondantes que celles de la Martinique.

Changemens
dans son ad-
ministration.

DEPUIS que la Guadeloupe eût rentrée sous la domination de la France, on a fait des changemens dans son Administration. Elle avoit jusqu'alors été subordonnée à la Martinique, comme toutes les Iles du vent. Cette dépendance a cessé; elle a eu un Gouverneur, un Intendant: ce qui lui a donné de la considération; mais on lui a interdit toute communication avec la Martinique, ce qui lui est très-préjudiciable; parce que la métropole, qui s'est réservé le commerce exclusif de cette Ile, ne décharge point la Colonie de la totalité de ses productions. Si le Ministère ne lui rend bientôt la liberté dont elle jouissoit avant ce changement, l'état actuel de la Guadeloupe est critique, & cette belle Colonie court risque d'une décadence prochaine.]

§. IV.

Ile de la Grenade & Grenadins.

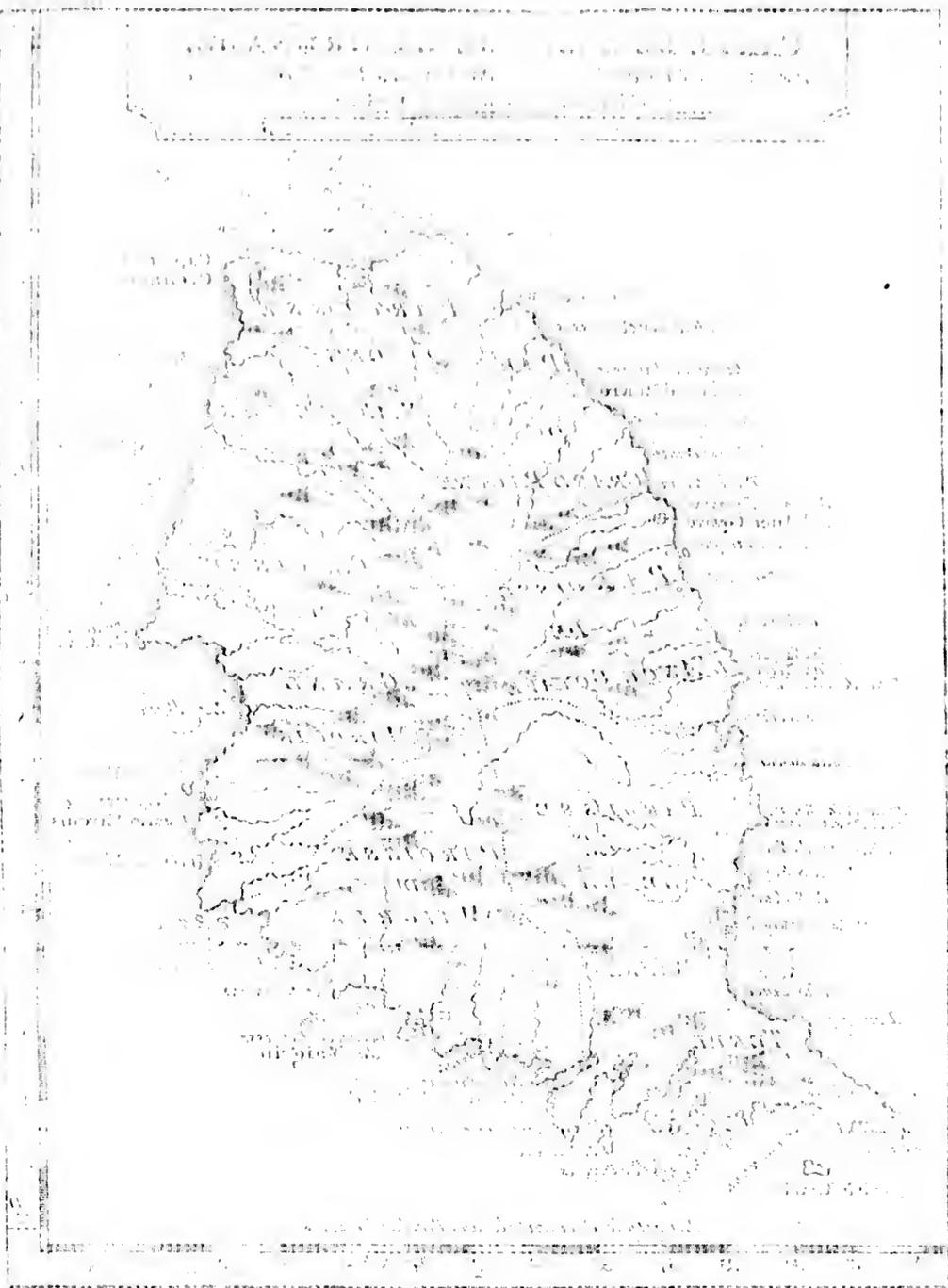
DU Tertre s'étend peu sur l'Ile de la Grenade. C'est la première, dit-il, qui commence le demi-cercle des Antilles, du côté du Midi. Elle lui sembla plus grande, d'un tiers, que Saint Christophe. Ses extrémités, entre le Sud & l'Ouest, forment un Croissant; & derrière la première Pointe, du côté du Nord, on trouve une des plus belles & des meilleures Baies des Iles. Le Port, qui en fait un coin, est d'un bon fond; sans aucune roche, & peut contenir un grand nombre de Navires, avec cet avantage, que pouvant y être arrêtés par les seuls Grapins, ils n'ont pas besoin d'y mouiller l'ancre. A peu de distance est un bel Etang, qui n'en est séparé que par une langue de sable, qu'on pourroit couper avec peu de travail, & qui formeroit un second Port, de la grandeur du premier. Cette Colonie Françoisé, que du Tertre visita soigneusement en 1656, n'étoit composée alors que

n fut
sis de

ution.
lui de
s-con-
0,418
aux de
le gin-
; 165
es ces
es mar-
84 li-
fraude,
abon-

rance,
ors été
dépen-
a don-
avec la
le, qui
a Colo-
entôt la
Guade-
cadence

, dit-il,
Elle lui
s, entre
nte, du
aies des
roche,
ue pou-
mouiller
que par
qui for-
ie Fran-
ée alors
que



que de deux cens personnes, dont toutes les Cafés étoient autant de petits Forts de Charpente, capables de résister aux incursions des Sauvages. Le Fort n'étoit aussi qu'un grand Pavillon de charpente, entouré à huit ou dix piés de distance, d'une Palissade de gros pieux, fichés en terre & bien chevillés, avec plusieurs pieces de Canon. Mais l'Établissement touchoit encore à son origine. Labat, qui le visita cinquante ans après, le repréente tel qu'il étoit alors; & l'on n'en connoit point d'autre Relation.

Il place l'île à douze degrés, & un quart de latitude Nord: c'est, dit-il, de toutes celles que les François possèdent, la plus proche du Continent de l'Amérique, dont elle n'est éloignée que d'environ trente lieues. Elle est à 70 de la Martinique; & de sa Pointe Nord-Est à la Pointe Est, de la Barbade, on en compte environ quarante-cinq. Sa longueur, Nord & Sud, est de neuf à dix lieues; sa plus grande largeur d'environ cinq lieues; & sa circonférence de vingt à vingt-deux. Sa grande Baie, ou, suivant le langage des Iles Françoises, son grand Cul-de-sac, qui renferme son Port & son carénage, est à l'Ouest, & sa profondeur formée par deux grandes Pointes, qui s'avancent fort loin en Mer, donnent à l'île la forme d'un croissant, comme le remarque du Tertre, mais irrégulier, parceque la Pointe du Nord est beaucoup plus épaisse que celle du Sud. La véritable entrée du Port est à l'Ouest-Sud-Ouest (c).

La Grenade, raconte Labat, avoit toujours été habitée par les seuls Caraïbes, que sa fertilité & l'abondance de la Chasse & de la Pêche y attiroient plus que dans les autres Iles, lorsqu'en 1650 elle fut achetée des Sauvages par du Parquet, alors Propriétaire de la Martinique (d). Il y établit d'abord une Colonie de deux cens Hommes; & le premier Établissement, que du Tertre vit en 1656, se fit entre l'Étang & le Port, aux environs d'une Maison de charpente que du Parquet avoit fait apporter en fagot, de la Martinique: c'est ce que du Tertre nomme un Fort, parcequ'il étoit revêtu d'une enceinte de Palissades, avec des embrasures pour deux pieces de Canon & quatre Pierriers. On l'avoit cru suffisant pour contenir les Sauvages. En effet, quoiqu'ils se fussent bientôt repentis de leur Traité, ils n'osèrent attaquer cette misérable Forteresse; mais s'étant répandus dans tous les Bois, ils y tuèrent tous les François qui s'éloignoient à la chasse. Du Parquet, informé de cette perfidie, fit passer dans l'île trois cens Hommes bien armés, qui en détruisirent un grand nombre & forcerent le reste à la fuite.

QUELQUES divisions, qui s'éleverent ensuite dans la Colonie, retarderent

(c) Labat accuse de Lisle de s'être trompé, sur du faux Mémoires, dans sa Carte des Antilles publiée en 1717, en plaçant à l'Est ce qui est à l'Ouest, & au Nord ce qui est au Sud. Pour mettre, dit-il, le Plan de la Grenade comme il doit être, il faudroit lui faire faire un demi-tour à droite sur sa Carte, avec d'autres corrections qui ne sont pas de moindre importance. *Nouveaux Voyages aux Iles*. T. VI. p. 214.

(d) Du Tertre, qui étoit alors aux Iles,

rapporte les conditions du marché. On donna aux Sauvages une certaine quantité de Merceries & d'Eau-de-vie, pour laquelle *Kaierouane*, leur Chef général, céda tous leurs droits sur l'île, en s'y réservant leurs Habitations & leurs Carbets. Le Commandeur de Poincy en 1638, Aubert peu d'années après, & la Compagnie Françoisse en 1645, avoient formé, sans succès, le dessein de la peupler.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GRENADE.

encore ses progrès : mais la prudence de *Valminier* (e), un de ses Gouverneurs, ayant calmé tous les troubles, elle s'accrut beaucoup dans l'espace de quelques années. Outre la fertilité du Pays & l'abondance des vivres, le Tabac qu'on y avoit commencé à cultiver étoit si parfait, qu'il se vendoit toujours le double ou le triple de celui des autres Iles. Enfin, Labat semble persuadé que la Grenade seroit devenue la plus riche des Colonies Françaises, si le Gouvernement de Valminier eût duré longtems. Du Parquet la vendit, en 1657, au Comte de Cerillac, pour la somme de quatre-vingts mille livres; & ce nouveau Maître en fit prendre possession par un Officier d'un caractère si dur, que la plupart des Colons, révoltés contre sa tyrannie, abandonnerent leurs Etablissémens pour se retirer à la Martinique. Cette désertion n'ayant fait qu'aigrir sa mauvaise humeur, il poussa si loin la violence & la brutalité, que ceux qui restoient dans l'Isle se faisoient de lui, lui firent son procès dans les formes, & le condamnerent au gibet. Cependant, comme il leur représenta qu'il étoit d'une naissance noble, ils consentirent à lui faire couper la tête; mais l'adresse manquant au Bourreau pour entreprendre cette exécution, ils le firent passer par les armes. On n'attribue ce coupable excès qu'au Peuple. Les honnêtes gens de l'Isle étoient passés à la Martinique; & l'on assure même que les Officiers, n'ayant pu s'opposer aux emportemens de la Populace, s'étoient éloignés du Fort. De toute la Cour de Justice, qui fit le Procès au malheureux Gouverneur, il ne s'en étoit trouvé qu'un, nommé *Archangeli*, & vraisemblablement Italien, qui sçût écrire. La Cour, informée de cet attentat, envoya un Vaisseau de guerre, avec quelques troupes, pour en prendre connoissance. Un Commissaire, qui les accompagnoit, fit des informations: mais lorsqu'on eut reconnu que les auteurs du crime n'étoient que des Misérables, dont la plupart s'étoient déjà mis à couvert par la fuite, les recherches ne furent pas poussées plus loin, & personne ne fut puni. Archangeli même, qui passoit pour le Chef du tumulte, en fut quitte pour être chassé de l'Isle, d'où il se retira dans celle de Marie-Galante; & s'y trouvant encore en 1692, pendant l'irruption des Anglois, non-seulement il embrassa leur parti, mais il leur découvrit le lieu où le Gouverneur s'étoit retiré avec les principaux Habitans. Le Major Holms, qui commandoit les Anglois, n'avoit point ignoré ce qui s'étoit passé à la Grenade: il ne vit cette nouvelle trahison qu'avec horreur, & sur le champ il fit pendre le perfide à la porte de l'Eglise, avec ses deux Fils.

Le Comte de Cerillac fut obligé de vendre son Ile à la Compagnie de 1664, qui la rendit au Roi dix ans après; mais le désordre de la Colonie fut si peu réparé, qu'en 1705 Labat ne prit pas une haute opinion de cet Etablissement; c'est à lui-même qu'il faut laisser raconter tout ce qu'il y observa. Il venoit de la Barbade.

„ EN arrivant à la vue de la Grenade, nous aimâmes mieux courir le long de la Cabesterre, que de passer au travers de quelques petites Iles, qu'on nomme *les Grenadins*, pour aller chercher le Cul-de-sac. La côte est saine;

(e) Louis de Caqueray, Sieur de Valminier, Capitaine de Cavalerie à la Martinique

& l'
tre
droi
celu
nous
il é
de
les
servi
bien
Berg
Princ
guerr
rendr
verte
fut a
vant
1693
n'oub
même
fut b
air de
années
nemen
„ In
dans l'
de con
qu'elle
quatre
Nord-
viron
sans c
n'offre
vers le
Soldats
plupart
est esca
trouve
sur une
ce lieu
le carén
cet étan
extrême
hachés;
tres, &
„ Tou

& la terre, dont nous étions à une distance raisonnable, me parut belle, entrecoupée d'un grand nombre de Rivieres., unie même en quantité d'endroits; & si l'on juge de la bonté du terrain, par les arbres qu'il produit, celui de la Grenade doit être excellent. Le Dimanche, 18 de Septembre, nous mouillâmes dans le Bassin, ou au fond de l'Acul, sous la Forteresse: il étoit six heures du matin; j'allai saluer le Gouverneur. Il se nommoit de *Belair*. Je n'ignorois point sa fortune: il étoit né à Blaye, avec toutes les qualités du Pays. Dans sa jeunesse il avoit trouvé le moyen d'entrer au service du Prince d'Orange, Roi d'Angleterre depuis, & de se mettre si bien dans ses bonnes grâces, qu'il en avoit obtenu le Gouvernement de Berg-op-zoom, lorsque ce Prince s'en étoit emparé, en représailles de la Principauté d'Orange, dont la France s'étoit mise en possession pendant la guerre de 1688. Il y a beaucoup d'apparence que Belair avoit tenté de rendre quelque service à sa patrie; & que son entreprise ayant été découverte, il n'avoit pas eu d'autre ressource que de revenir en France. Il y fut aussitôt récompensé d'une Commission de Capitaine de Vaisseau; & servant en cette qualité dans l'Armée navale qui prit la Flotte de Smirne en 1693, il s'empara d'un riche Vaisseau de quarante canons, sur lequel il n'oublia point de prendre sa part du butin. Son Equipage, & ses Officiers mêmes, furent d'ailleurs assez satisfaits de sa distribution: mais la Cour le fut beaucoup moins; & condamnant le pillage du Vaisseau, elle interdit Belair de ses fonctions, pendant un an, après lequel il fut rétabli. Quelques années de service firent oublier les sujets de plainte. Il demanda le Gouvernement de la Grenade, qui se trouvoit vacant, & qui lui fut accordé."

„Il me reçut bien. Il m'offrit sa table & sa maison, pendant mon séjour dans l'Île. J'allai visiter la Forteresse avec lui. Ce petit Fort n'avoit alors de considérable que sa situation, qui étoit en bel air & fort bonne, quoiqu'elle fût commandée par une hauteur, qui en étoit éloignée de trois ou quatre cens pas, & séparée par deux fonds. Le front de l'ouvrage est au Nord-Est. La distance des deux demi-Bastions qui le composent est d'environ quarante-cinq toises, d'une pointe à l'autre, avec un mauvais Fossé, sans chemin-couvert, sans glacis, sans palissade; & le reste de l'enceinte n'offre que des angles rentrans & saillans, avec une espece de demi-bastion vers le mouillage, & une Batterie de six canons. Trente-cinq ou quarante Soldats composoient alors la garnison. Ils étoient logés dans des Hutes, la plupart appuyées au mur du Fort. La hauteur, sur laquelle ce Fort est bâti, est escarpée de toutes parts, à l'exception de celui du Nord-Est, où l'on trouve une bonne Esplanade, terminée par un ravin, au-delà duquel on voit; sur une hauteur, la Maison du Curé. On avoit entrepris de transporter dans ce lieu celles de l'ancien Bourg, qui étoit entre un étang d'eau saumâtre & le carénage. Il seroit facile, comme du Tertre le fait observer, de joindre cet étang à la Mer par un fossé, d'autant plus qu'il est moins haut, & d'une extrême profondeur. Tous les environs du Port & du Cul-de-sac sont fort hachés; & si les Mornes ne sont pas fort hauts, ils sont près les uns des autres, & ne laissent entr'eux que de très petits vallons."

„Tout ce Pays est assez bien cultivé. On y fait de l'Indigo, du Tabac &

VOYAGES ET du Roucou. On y élève des Bestiaux & de la Volaille. On y recueille
 ETABL. AUX quantité de mil & de bois. En général, les Habitans sont aisés; mais la plu-
 ANTILLES. part ont l'air très-rustique, sans aucune apparence qu'ils puissent changer. On
 LA GRENADÉ. regrette que ceux de Saint Christophe ne se soient pas retirés chez eux, après
 leur disgrâce: ils auroient pu leur communiquer de la politesse, en leur ap-
 prenant à tirer un meilleur parti de leurs Terres. C'est peut-être une des rai-
 sons qui ont fait transporter le Bourg auprès du Fort: on a cru que le voi-
 sinage du Gouverneur & de l'Etat Major serviroit à les civiliser."

„Il seroit facile de mettre le Carénage & le Bourg à couvert, en faisant
 une Batterie fermée, en forme de Redoubt, sur la pointe la plus avancée
 qui forme le Carénage, ou même sur les bas fonds les plus voisins du Che-
 nal, qui n'a guere plus de soixante toises de largeur; elle défendrait l'en-
 trée, & mieux que le Fort. Il est surprenant que M. de Caylus n'y ait pas
 fait attention (f). Les Anglois entendent bien mieux leurs avantages. S'ils
 étoient maîtres de la Grenade, il y a longtems qu'elle auroit changé de face
 & qu'elle seroit une Colonie florissante; au lieu que jusqu'à présent les
 François en ont tiré peu de fruit, & que malgré les anciennes espérances
 l'Île est encore déserte, pauvre & sans commerce. Les Maisons y sont mal
 bâties, encore plus mal meublées, & presque au même état où du Parquet
 les avoit laissées."

„Je visitai l'Habitation, que le Comte de Cerillac a donnée aux Missionnai-
 res de mon Ordre. C'est une réserve qu'il se fit par son Contrat de Vente,
 & qui ne pouvoit être sujette à la loi générale des réunions au Domaine du
 Roi, pour les terres qui n'ont pas été défrichées dans le tems marqué par
 la concession. Elle se nomme le fond du *Grand Pauvre*, nom dont l'ori-
 gine est peu connue. Sa situation est dans la partie occidentale de l'Île, à
 quatre lieues du Fort en allant au Nord. Elle a plus de mille pas de lar-
 ge; & sa longueur, depuis le bord de la Mer, n'est bornée que par le som-
 met des Montagnes, qui séparent la Basseterre de la Cabesterre. Comme
 cet endroit est un des plus larges de l'Île, notre Habitation est d'une gran-
 deur considérable. Je trouvai un Carbet de Caraïbes, qui s'y étoient ni-
 chés, & je sçus qu'on en souffroit beaucoup d'autres à la Cabesterre, pour
 quelques petits avantages que la Colonie en retire: politique très-mauvaise,
 car est-on sûr qu'ils ne se révolteront point, & qu'ils ne recommenceront
 point leurs anciens massacres, quand on voudra leur faire quitter les lieux
 qu'ils occupent? Ils sont plus en état de résister, qu'ils ne l'étoient autre-
 fois: la Colonie est plus foible; ils peuvent recevoir de puissans secours des
 Negres fugitifs qui se sont établis dans l'Île de Saint Vincent, & qui, multi-
 pliant beaucoup, seront un jour obligés de chercher de nouvelles terres
 pour subsister."

„AVEC ce Carbet, je trouvai trois Maisons de François qui avoient défri-
 ché quelques parties de notre terrain. Ils m'offrirent de se retirer, lorsque
 nous voudrions nous y établir, comme ils m'en croyoient le dessein. Je ne

(f) Ingénieur Général, comme on l'a déjà dit, des Îles & Terre-ferme d'Améri-
 que. C'est lui qui a fait bâtir le nouveau Fort en 1706.

leur
 dou
 mili
 font
 les l
 en a
 tuai
 On
 com
 te op
 tain
 peup
 île c
 du F
 comm
 femer
 „E
 un pe
 taines
 généra
 Viand
 Tortue
 en abo
 „L
 quant
 sûr de
 de ces
 mais fa
 Port ex
 le plus
 nom de
 nombre
 Petite
 (g) D
 s'y arrêta
 „belle d
 „une Co
 „de circu
 „belle B
 „te Baie
 „un des
 „dans le
 „un Etar
 „de coul
 „même
 „font col
 „ble blan
 „ce qui

leur ôtai point cette idée, & je pris même des mesures pour les engager doucement à chercher une autre demeure. La Riviere, qui passe presque au milieu de nos terres, porte le même nom : elle est assez grande & fort poissonneuse, surtout en Anguilles, en Mulets & en Ecrevilles. Les Perdrix, les Ramiers, les Ortolans, les Grives, les Perroquets & les Perriques sont en abondance dans le Canton, marque certaine qu'il est peu peuplé. J'y tuai deux Ajetous, que les Espagnols nomment Armadilles, & un Agouti. On m'avoit dit plusieurs fois que les écailles des Tatous résistent au plomb commun; mais, en ayant tiré un d'assez loin, je reconnus la fausseté de cette opinion. Trois heures de marche me reconduisirent au Fort. Il est certain que ce Pays est très-bon, & qu'il produiroit beaucoup s'il étoit assez peuplé pour recevoir une meilleure culture. La terre en est bonne, arrosée d'un grand nombre de Rivières, & plus belle, à mesure qu'on s'éloigne du Fort. Les chemins y étoient supportables; un peu de travail les rendroit commodes pour toutes sortes de Voitures. On parle encore plus avantageusement de la Cabesterre, que je ne vis point."

„En un mot, la Grenade seroit un séjour fort agréable, si l'Art y aidait un peu la Nature. C'est au seul défaut de culture qu'il faut attribuer certaines fievres, qui portent le nom de l'Ile, & qui étant fort opiniâtres, dégénèrent quelquefois en hydropisie; car les Eaux sont excellentes, la grosse Viande fort bonne, la Volaille grasse, tendre & délicate, le Gibier, les Tortues, les Lamentins, & généralement toutes les especes de Poissons, en abondance."

„Lorsqu'il manque quelque chose à la Grenade, elle est environnée de quantité de petites Iles, qui sont comme autant de Réservoirs, où l'on est sûr de trouver ce qu'on n'a point dans la grande. Je vis une bonne partie de ces Iles, qu'on nomme les Grenadins: nous les rangeâmes d'assez près, mais sans y mouiller. Celle qu'on nomme *Cariacou* (g) est partagée d'un Port excellent. Le plus grand des Grenadins, qui est le plus au Nord, & le plus voisin de Saint Vincent, se nomme *Begua* (h). On lui donne le nom de *Petite Martinique*, parcequ'il nourrit, comme cette Ile, un grand nombre de Vipères; mais la même raison auroit pu le faire nommer aussi *Petite Sainte Lucie*, car, dans toutes les Antilles, on ne connoît que ces

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GRENADE.

Les nommées
les Grenadins.

Serpens des
Antilles.

(g) Du Tertre l'appelle *Kairryouacou*. Il s'y arrêta longtems. „C'est, dit-il, une très belle & bonne Ile, capable de soutenir une Colonie. Elle a huit ou neuf lieues de circuit, & du côté du Nord une très belle Baie en demi-rond; au Nord de cette Baie, il y a un gros rocher, qui couvre un des plus beaux Havres qui se voient dans les Indes. Assez proche, on trouve un Etang d'eau saumâtre, dont l'eau est de couleur rouge, comme du sang; & même les Crabbes, qui en sortent, en sont colorés. Le fond est pourtant de sable blanc, mais couvert de limon rouge; ce qui me fait croire que cette eau passe

„au travers de quelque Mine d'Ocre. Le sol de l'Ile est noir, avec toutes les apparences d'une terre très fertile. J'y vis toutes sortes de Gibier en abondance, surtout une espece de Faisans, qui sont des crâs confus, plus forts que celui des Poules qui viennent de pondre."

(h) Il y a, dit du Tertre, dix ou douze petites Iles que l'on nomme Grenadins, sans y comprendre *Begua*. Entre ces Iles, il y en a cinq ou six, dont les plus grandes n'ont au plus qu'une ou deux lieues. Quelques-unes n'ont point de bois, & sont couvertes d'herbe, semblable à nos joncs marins.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA GRENADÉ.

trois, qui produisent des Vipères. Il s'y trouve des couleuvres, qu'on nomme *Couresses*, mais qui, loin d'être venimeuses, sont très utiles par la guerre qu'elles font aux Rats. La Dominique a de très-gros Serpens, qu'on appelle *Tête de Chien*, parcequ'ils ont la tête grosse, courte & ronde: ils n'ont pas non plus de venin, & leur graisse est excellente, pour toutes les douleurs des jointures, sans en excepter la goutte. Ils font la guerre aux Rats & aux Poules."

Son état en
1753.

[La paix de 1748 ranima toutes les ressources & les travaux de la Grenade. En 1753 elle renfermoit dans son sein 1262 Blancs, 175 Negres libres, & 11,991 Esclaves: 2298 chevaux ou mulets, 2456 bêtes à corne, 3278 moutons, 902 chevres, 331 cochons, formoient ses troupeaux. Elle cultivoit 83 Sucrieries, 2,725,330 pieds de café, 150,300 cacaoyers, & 800 cotonniers. Ses vivres consistoient en 5,740,450 fosses de manioc, 933,596 bananiers, 143 quarrés d'ignames & de patates. La Colonie faisoit rapidement des progrès proportionnés à l'excellence de son sol. Les sieves opiniâtres & les hydropisies, qui, depuis trente ans, consumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient les bois, auroient cessé sans doute avec les défrichemens, où le Colon trouvoit la mort en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ses espérances avec ses biens. Elle ne jouira plus des trésors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités ont fait avorter ses précautions tardives. La rage de jouir avant le tems, & sans mesure; cette maladie, qui a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer, qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui seche & dévore le fonds des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un Etat qui n'a que des forces sans vues, & des moyens sans conduite; l'anarchie qui regne au timon des affaires; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre la crainte de parler même pour le bien public: ce concours de maux, qui s'entraînent de loin, a fait passer la Grenade entre les mains des Anglois, qui possèdent cette conquête par le traité de 1763.

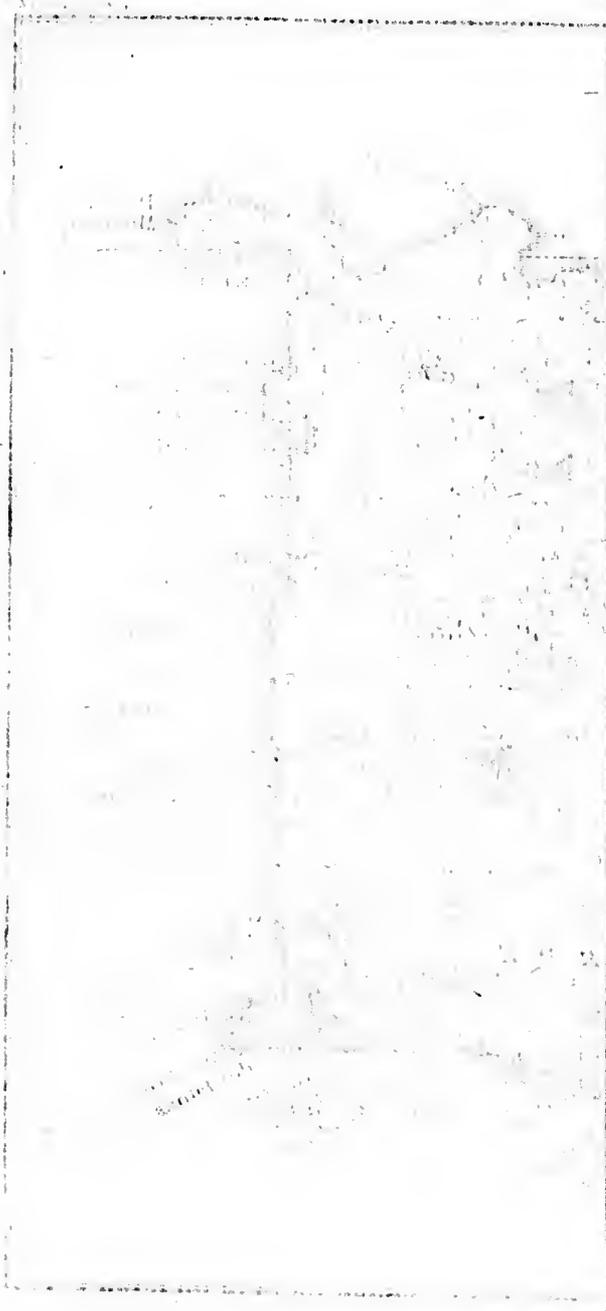
Elle est cédée
aux Anglois
par le traité
de 1763.

L'ANGLETERRE n'y a pas heureusement débuté. Dans le premier enthousiasme d'une acquisition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'est hâté d'y chercher des Habitations. Elles ont été achetées beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fantaisie, en expulsant de l'île d'anciens Colons habitués au climat, a fait sortir de la métropole trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette imprudence a succédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, ont substitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs; ils ont voulu changer la maniere de vivre des Esclaves. Par leur ignorance même, attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les Negres se sont révoltés. Il a fallu faire marcher des troupes & verser du sang. Toute la Colonie s'est remplie de soupçons. Des maîtres qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, ont craint d'être assassinés

on nom-
la guer-
s, qu'on
onde: ils
outes les
erre aux

e la Gre-
Negres
à corne,
aux. Elle
, & 800
933,596
it rapide-
vres opi-
hommes
avec les
e. Mais
plus des
ont fait
, & fans
n, digne
ne quand
venir; qui
; ce déf-
rience ne
s, & des
la préci-
un côté,
arler mé-
e loin, a
ette con-

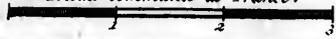
enthou-
, chacun
coup au-
d'anciens
ou tren-
e impru-
gueil na-
cesseurs;
ignorant-
es hom-
s & ver-
itres qui
assassinés



CARTE DE L'ISLE DE SAINTE LUCIE

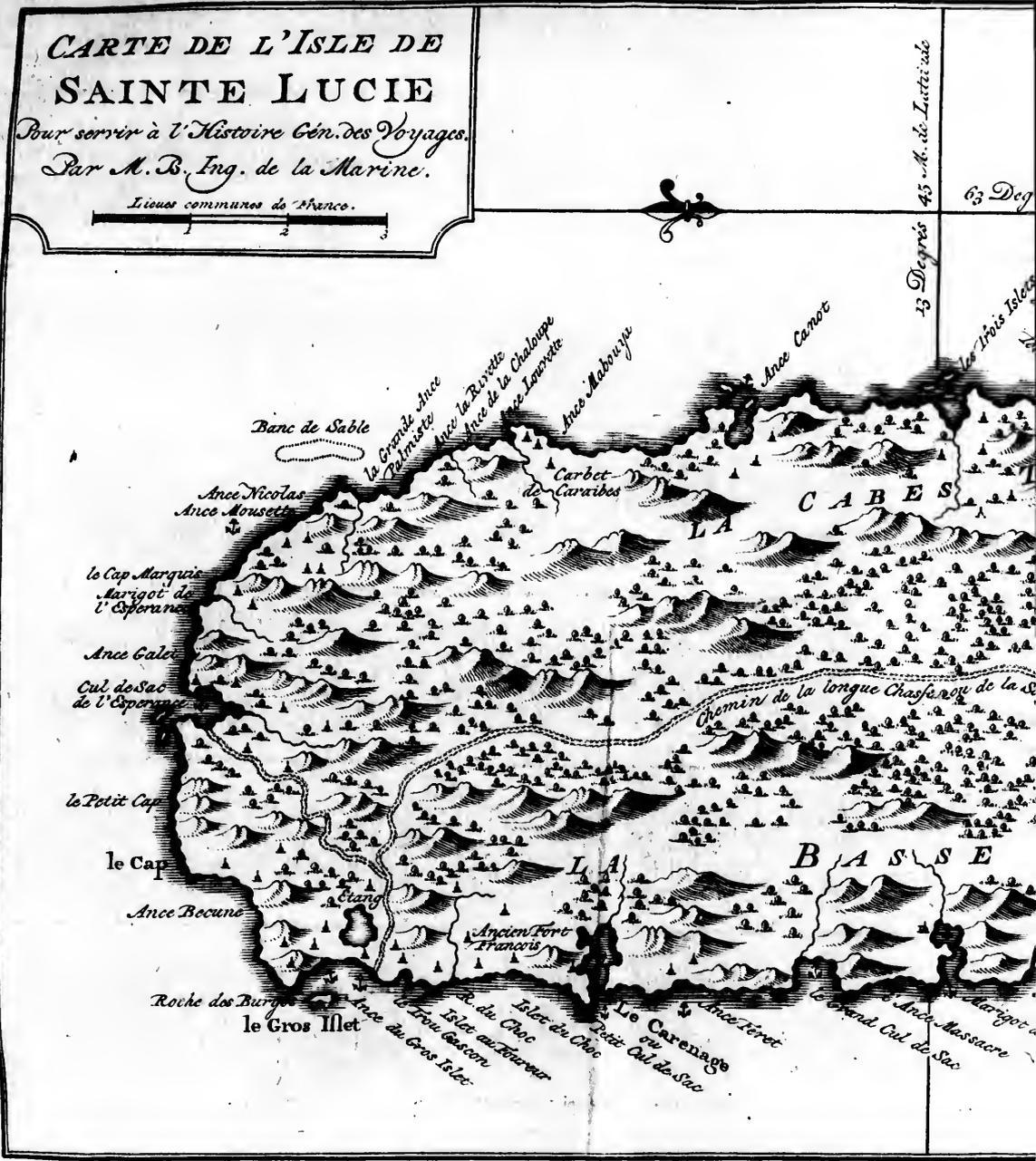
Pour servir à l'Histoire Gén. des Voyages.
Par M. B. Ing. de la Marine.

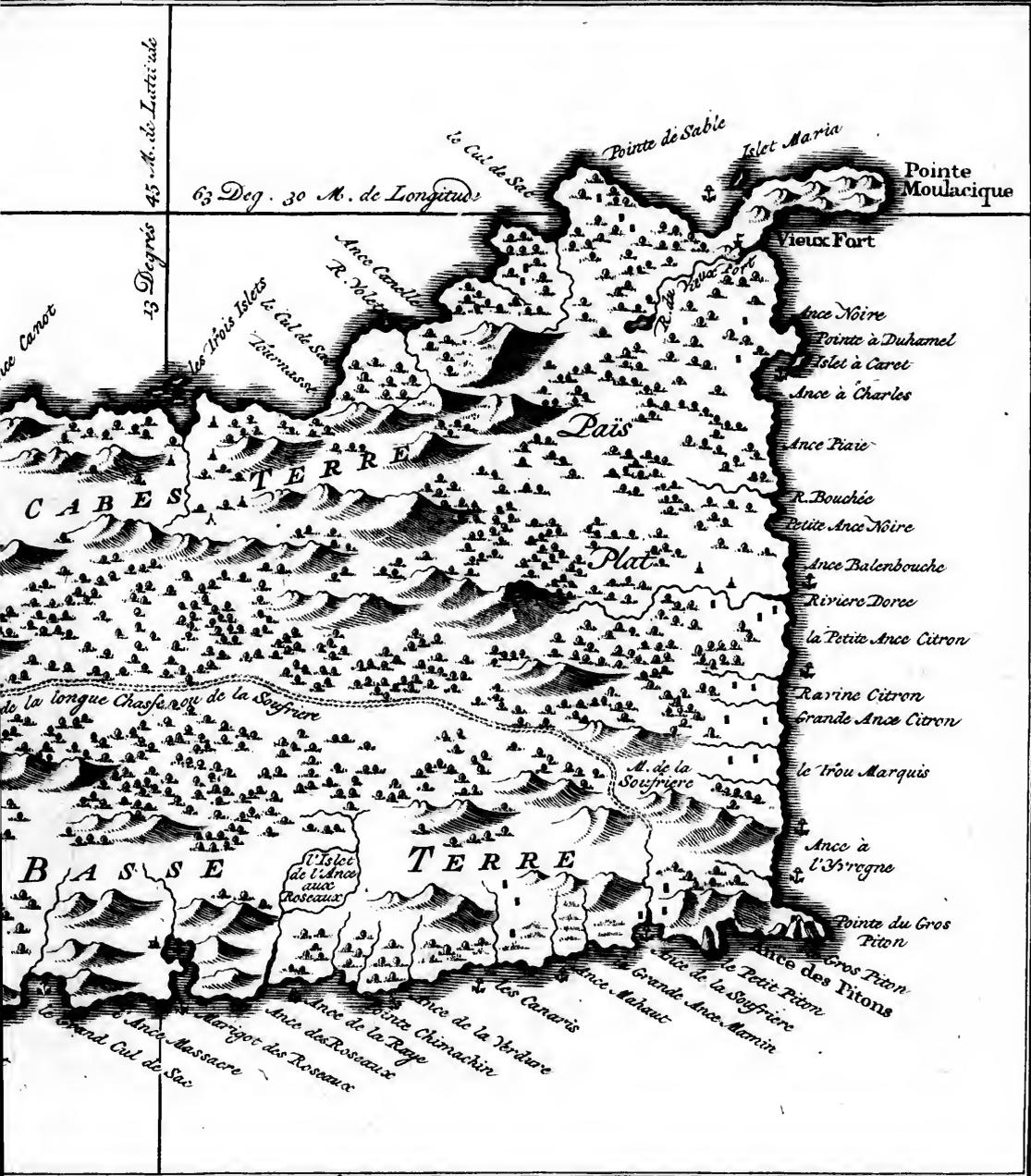
Lieux communs de France.



45 M. de L'entré de

63 Deg



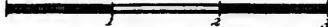


Carte de l'Isle de Saint-Denis, par M. de la Roche, 1775.

CARTE DE L'ISLE DE SAINTE LUCIE

Pour servir à l'Histoire Gén. des Voyages.
Par M. B. Ing. de la Marine.

Liens communes de France.



ou b
inter
à qu
étoie

CET
la M
moins
se en
arrofé
fort fa
hautes
chaleu
la plu
tés po
où les
mode
trouve

IL r
jaloufi
ne, te
moires
Mais il
les An
loient
sans M
la Pom
un Nat
çois, a

(a) La
le de l'A
d'Enamb
Celle de
Carlile,
que du
qu'ils ve
verte du
il n'est p
n'ignore
vertes pa
leurs il c
Charles

ou brûlés dans leurs Plantations. Les travaux ont languï, ont même été interrompus. Le calme s'est enfin rétabli. Le nombre des Esclaves a été porté à quarante mille, & les productions ont été élevées au triple de ce qu'elles étoient sous la domination Françoisë.]

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

§. V.

Ile de Sainte Lucie, ou Sainte Aloufie.

CETTE Ile, située par les treize degrés quarante minutes, à sept lieues de la Martinique & de Saint Vincent, & vingt-quatre de la Barbade, n'a pas moins de vingt-deux miles de long, sur onze de large. Elle est montagneuse en divers endroits; mais sa plus grande partie est une fort bonne terre, arrosée de plusieurs Rivieres & d'autres eaux. On y croit l'air fort pur & fort sain, parcequ'ayant si peu de largeur, & ses Montagnes n'étant pas assez hautes, pour arrêter les Vents de l'Est, qui ne cessent guere d'y souffler, la chaleur n'y est presque jamais excessive. Elle est remplie de grands arbres, la plupart d'un bois propre aux édifices. Ses Baies & ses Ports sont vantés pour le mouillage des Vaisseaux. Celui qu'on nomme le *petit Carénage*, où les Anglois ont tenté de se fortifier en 1722, passé pour le plus commode de toutes les Antilles, & tire ce nom de la facilité que les Vaisseaux trouvent à s'y caréner.

IL n'est pas surprenant qu'une Ile si favorisée de la Nature ait causé des jalousies, & que la possession en soit contestée. Si l'on remontoit à l'origine, telle qu'on l'a rapportée dans l'Introduction, on trouveroit par les Mémoires des deux Nations, que les dates sont en faveur des François (a). Mais il paroît très-certain qu'avant l'année 1637 ou 38, ni les François, ni les Anglois n'avoient songé à s'établir dans l'Ile de Sainte Lucie. Ils y alloient librement les uns & les autres, comme dans une Ile qui étoit encore sans Maître, pour y faire des Canots, & pour y prendre des Tortues pendant la Ponte, sans qu'ils y eussent encore le moindre Etablissement. En 1639, un Navire Anglois, ayant mouillé sous la Dominique avec Pavillon François, attira par cette feinte plusieurs Caraïbes, qui ne firent pas difficulté

La possession
de Sainte Lucie
est contestée.

(a) La plus ancienne est sans contredit celle de l'Acte d'association & de la Commission d'Enambuc, qui est du 31 Octobre 1626. Celle des Lettres de concession du Comte de Carlisle, que les Anglois font valoir, n'est que du 2 Juin 1627. A l'égard du droit qu'ils veulent tirer d'une prétendue découverte du Comte de Cumberland en 1593, il n'est pas mieux fondé, puisque personne n'ignore que les Antilles avoient été découvertes par Christophe Colomb en 1493. D'ailleurs il contredit les Lettres Patentes du Roi Charles I, accordées en 1627 au Comte de

Carlisle, qui lui attribuent aussi faussement l'honneur d'avoir découvert les Iles Caraïbes. Purchas parle de soixante-sept Anglois, qui descendirent à Sainte Lucie en 1605, dans leur route pour la Gulane: mais loin d'y avoir formé un Etablissement, ils y périrent presque tous dans l'espace de trente-cinq jours. On remarque même qu'ils ne s'y étoient fait entendre des Sauvages, qu'à l'aide de la Langue Françoisë: ce qui prouve clairement que les François avoient fréquenté ces parages avant eux.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

d'y entrer & d'y porter des rafraichissemens. Ils étoient accoutumés à rendre ce service aux François, avec lesquels ils vivoient alors en paix: mais les Anglois ayant tenté de les enlever, ils trouverent le moyen de se jeter dans les flots, & de se sauver, à l'exception de deux que les Anglois mirent dans les fers, & qu'ils vendirent ensuite pour l'esclavage. Les Caraïbes, irrités de cette perfidie, s'assemblerent en grand nombre, surprirent & massacrèrent quantité d'Anglois à la Barbade, & dans d'autres Iles où ils commençoient à s'établir; & s'étant séparés après leur expédition, ceux de Saint Vincent passèrent dans leur retour à Sainte Lucie, où ils trouverent quelques Anglois occupés à la pêche, qu'ils massacrèrent aussi. On lit, dans le P. du Terre, „ que ces Anglois étoient à Sainte Lucie depuis dix-huit „ mois, & que leur Nation fut si consternée de leur tragique aventure, „ qu'elle ne pensa plus à se rétablir dans la même Ile. C'est la premiere „ trace d'une Colonie, commencée à Sainte Lucie, mais abandonnée pres- „ qu'aussitôt, sans que dans la suite, pendant plus de vingt ans, les Anglois „ aient fait la moindre tentative pour y retourner.”

Longue pos-
session des
François.

Il est certain, au contraire, par tous les témoignages historiques, qu'après leur destruction ou leur retraite, du Parquet, Gouverneur de la Martinique, connoissant l'importance de l'Ile de Sainte Lucie pour la sûreté de la sienne, en prit possession comme d'une Terre inhabitée. Il n'y mit d'abord que quarante Hommes, sous la conduite de *Rouffelan*, Officier de valeur & d'expérience, qui avoit épousé une Femme Caraïbe: cette espece de lien le faisoit aimer des Sauvages; mais du Parquet, qui connoissoit l'inconstance de ces Barbares, n'en prit pas moins les précautions nécessaires pour mettre sa Colonie à couvert de leurs insultes. Il fit construire une Maison forte, environnée d'une double palissade, avec un Fossé & munie de toutes sortes d'armes. Aux environs de cette Forteresse, qui étoit voisine du petit Cul-de-sac & de la Riviere du carénage, on commença un grand défriché, où l'on cultiva diverses sortes de grains, & du Tabac, qui crut en perfection. *Rouffelan* gouverna jusqu'en 1654, qu'il mourut, également regretté des François & des Sauvages. Dans un si long intervalle, les Anglois ne marquerent aucune prétention sur l'Ile de Sainte Lucie, soit par des oppositions ouvertes, soit par de simples réclamations. *La Riviere* fut nommé pour succéder au Gouvernement. C'étoit un homme riche, qui voulut former à ses propres frais une Habitation particulière. Un excès de confiance pour les Sauvages lui fit négliger sa sûreté. Il laissa les Troupes dans la Forteresse, pour aller s'établir assez loin. Les Sauvages le surprirent dans sa Maison, & l'y massacrèrent.

Hacquet, qui lui succéda, fut tué par les mêmes Sauvages en 1656. Il eut pour successeur, un Parisien, nommé *le Brun*, fort brave & d'une naissance sans reproche, mais qui, s'étant engagé pour les Iles, avoit porté la livrée du Général. Cette tache le rendit odieux aux Soldats. Ils se révolterent, jusqu'à vouloir le tuer; & l'ayant forcé de se cacher dans les Bois, ils se saisirent d'une Barque, dans laquelle ils passèrent chez les Espagnols. Du Parquet n'espéra point de guérir l'averfion des Troupes pour un Homme qu'elles méprisoient: il envoya, pour commander à Sainte Lucie, un autre

au
So
gr
ne
An
sur
auc
rep
ban
qu'
de l
Luc
des
quel
de se
suite
prog
reme
Son
qui é
M
concl
tre ce
pour
rent c
les po
té qui
que le
protéc
tribuer
Sai
vention
Anglo
qu'il
eut po
(b) I
in Amer
(c) A
tenues à
les Con
duire q
mens po
été auto
gleterre,

XXX

autre Officier, nommé *du Coutis*, avec quarante Hommes, tant Habitans que Soldats. Du Coutis fut rappelé quelques mois après; & le Chevalier *d'Aigremont*, d'un mérite aussi distingué que sa naissance, fut nommé Gouverneur à la fin de 1657.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

A peine eut-il pris possession de son Emploi, qu'il fut attaqué par les Anglois. Labat raconte les circonstances de cette invasion, sans expliquer sur quel témoignage. Du Tertre n'en dit qu'un mot; & l'on n'en trouve aucune trace dans le Mémoire (b) sur lequel la Cour d'Angleterre fonda ses représentations en 1722 (c). Mais, soit que ce fût une entreprise de Forbans, qui vouloient profiter de la sécurité des François en pleine paix, soit qu'elle fût appuyée de l'autorité publique, elle ne prouveroit rien en faveur de l'Angleterre, parcequ'elle n'apporta point de changement à l'état de Sainte Lucie. Les Anglois l'ayant abandonnée depuis dix-sept ans, & la possession des François n'ayant point été contestée dans l'intervalle, pouvoit-il rester quelque droit aux premiers? ils furent défaits par d'Aigremont, qui les força de se rembarquer, avec perte de leur Artillerie & de leurs munitions. Ensuite il continua de gouverner paisiblement sa Colonie, qui fit de nouveaux progrès jusqu'à sa mort. Les Caraïbes, avec lesquels il vivoit trop familièrement, l'assassinèrent deux ans après d'un coup de couteau dans la poitrine. Son Successeur fut *Vauderoque*, Oncle & Tuteur des Enfans de du Parquet, qui étoit mort l'année précédente.

MAIS ce qui mit comme le sceau au droit de la France, fut un Traité conclu en 1660 avec les Caraïbes. La guerre, qui se faisoit vivement contre ces Barbares, finit alors par une réconciliation générale. L'Acte porte pour date le 31 de Mars. Il a toujours subsisté depuis. Les Anglois y furent compris; & les droits des deux Nations Européennes sur les Iles qu'elles possédoient, acquirent, par le consentement des Sauvages, une authenticité qui leur avoit manqué jusqu'alors (d). Une des stipulations du Traité fut que les Caraïbes habiteroient seuls Saint Vincent & la Dominique, sous la protection de la France; ce qui détruit encore le droit que les Anglois s'attribuent sur ces deux Iles.

SAINTE LUCIE étant possédée par les François dans le tems de cette convention, il s'ensuit évidemment que non-seulement les Sauvages, mais les Anglois mêmes, qui concoururent au Traité & qui jouissent encore de la paix qu'il leur procura, reconnurent le droit de la France sur cette Ile. Il n'y eut point d'exception; & l'effet de l'Acte fut si prompt & si réel, qu'immé-

(b) Il se trouve dans le *British Empire in America*. T. II. art. de Sainte Lucie.

(c) Ajoutons que dans les Conférences tenues à ce sujet avant la dernière guerre, les Commissaires Anglois, requis de produire quelques raisons ou quelques monumens pour faire voir que cette attaque avoit été autorisée par le Gouvernement d'Angleterre, ne l'ont ni fait ni même tenté de

le faire. *Précis du Mémoire des Commissaires du Roi*, p. 9.

(d) Il paroît qu'aussi longtems que les Caraïbes ont eu la force ou la volonté de disputer le terrain, aucune Nation Européenne n'a pu se vanter d'une propriété que la guerre pouvoit lui enlever d'un moment à l'autre, d'autant plus que cette propriété étoit très-récente, & qu'elle étoit principalement appuyée sur le droit de la guerre.

VOYAGE ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
S^TA. LUCIE.

diatement après sa conclusion la Paix fut publiée dans toutes les Iles. Ensuite Sainte Lucie demeura sur le pied des autres Colonies Françoises. On continua d'y envoyer des Gouverneurs; *la Lande & Bonnard*, Beaux-freres de du Parquet, furent nommés successivement après Vauderoque. Il se fit, dans l'île, divers Contrats de vente, d'achat & de réunion au Domaine de la Couronne, opérations qui supposent des droits de propriété bien établis. Cette tranquillité dura jusqu'au mois d'Avril 1664. Le Roi d'Angleterre, Charles II, ayant nommé Gouverneur des Iles Caraïbes Mylord Willoughby, esprit ambitieux & jaloux de réaliser par toutes sortes de voies les titres nombreux dont il s'étoit fait décorer dans ses Patentes, on vit bientôt éclater des effets de son caractère. A la vérité, ses Patentes (e) portoient, quoiqu'en pleine Paix, d'incommoder les Iles possédées par les François; mais Sainte Lucie n'y étoit pas nommée particulièrement. Cependant Willoughby, armé de pouvoirs qu'il n'auroit pas osé montrer, entrepris de s'en mettre en possession. Ce ne fut point par la voie des armées: il la fit acheter par ses Emissaires, sans paroître lui-même dans le Contrat. L'Agent principal fut un Métis, nommé Thomas Warner, fils naturel de ce Capitaine Warner, dont on a vu plusieurs fois le nom, & d'une Esclave Caraïbe (f): c'étoit

(e) Dans ces Conférences, un fragment de cette Piece a été produit par les Commissaires, mais imparfait & sans date.

(f) Labat se trompe, comme la plupart des autres Voyageurs François, en écrivant *Ouvernard*, au lieu de *Warner*: mais le portrait qu'il fait de cette Caraïbe paroît curieux. Ce fut le 9 Janvier 1700, qu'il mouilla sous la Dominique, devant le Carbet de Madame Ouvernard. Cette Femme, Sauvage étoit alors une des plus vieilles créatures du monde. On me dit qu'elle avoit été très-belle, il y avoit un-peu plus de cent ans, qu'un Anglois, Gouverneur de Saint Christophe l'avoit entretenue fort longtems, & qu'il en avoit eu nombre d'Enfans, entr'autres un certain Ouvernard. On avoit toujours continué de l'appeller Madame Ouvernard, depuis que les Anglois l'avoient renvoyée à la Dominique, après la mort de leur Gouverneur. Sa vieillesse, plutôt que sa qualité de Maitresse d'un Gouverneur Anglois, lui avoit acquis beaucoup de crédit parmi les Caraïbes. Elle avoit eu beaucoup d'Enfans, outre cet Ouvernard; de sorte que son Carbet, qui étoit fort grand, étoit peuplé à merveille d'une longue suite de Fils, de Petits-fils & d'Arrière-petit-fils. Nous ne manquâmes point de l'aller saluer. Je portai la parole; & l'on doit croire que mon compliment fut bien reçu, puisqu'il étoit accom-

„ pagné de deux bouteilles d'Eau-de-vie de
„ Canne. Elle me demanda quand vien-
„ droit le P. Raymond? C'étoit un de nos
„ Religieux, qui avoit passé bien des an-
„ nées parmi les Caraïbes, à travailler inu-
„ tilement à leur conversion, mais le
„ étoit mort depuis près de trente ans. Je
„ lui dis qu'il viendrait bientôt. Ma ré-
„ ponse fit plaisir à cette bonne Femme;
„ car de lui dire qu'il étoit mort, c'est ce
„ qu'elle & tous les autres Caraïbes n'au-
„ roient pu croire, parcequ'ils sont entetés
„ qu'une personne qu'ils ont connue est tou-
„ jours en vie, jusqu'à ce qu'ils l'aient vue
„ dans la fosse.

„ Cette Femme étoit toute nue, & telle-
„ ment nue, qu'elle n'avoit pas deux dou-
„ zaines de cheveux sur la tête. Sa peau
„ sembloit un vieux parchemin, retiré &
„ séché à la fumée. Elle étoit tellement
„ courbée, que je ne pus voir la figure de
„ son visage, que lorsqu'elle se fût assise
„ pour boire. Cependant elle avoit encore
„ beaucoup de dents, & les yeux assez vifs.
„ Elle me demanda si je voulois demeurer
„ dans son Carbet? & lui ayant répondu
„ que j'y demeurerois pendant que le Bâti-
„ ment seroit en rade, elle me fit apprêter
„ un Hamaç. Je la remerciai, car je n'a-
„ vois pas envie de me recouper comme
„ un Caraïbe; mais je choisis un quartier
„ de son Carbet, où je fis tendre le mien,
„ & je m'établis avec cinq ou six de mes

un
bo
Il
qu
Pa
W
l'e
dre
cen
ref
Ma
la
vie
L
nom
voy
pos
Inte
aucu
en
bliff
tes:
près
valien
comm
une
fut su
ce, c
plaine
tre, c
affuro
La gu
troub
çois,
EN
Barba
Franç
Franç
soit le
„ Com
„ où n
„ les U
„ nois
„ meur
Tome
(g)

un vrai Sauvage, par la figure, les mœurs & la religion, avec moins de bonne foi & de simplicité que les Sauvages dont il descendoit par sa mere. Il eut l'adresse d'engager trois autres Caraïbes, pour quelques flacons de liqueur forte, à vendre Sainte Lucie aux Anglois; c'est-à-dire, à quelques Particuliers de cette Nation, nommés dans l'Acte, & sans doute apostés par Willoughby, mais prêts à souffrir un désaveu de sa part, si les circonstances l'exigeoient. C'est ce qu'on vit arriver. Les Anglois armerent pour se rendre maîtres de l'île, commandés par le Colonel *Caron*; ils y firent une descente, & chassèrent les François, pendant que Mylord Willoughby, paroissant respecter la paix qui étoit entre les deux Couronnes, désavouoit l'entreprise. Mais bientôt la nouvelle Colonie fut réduite presque à rien, par les maladies, la disette & les hostilités continuelles des Sauvages (g). Enfin, dès le 6 Janvier 1666, il ne restoit plus d'Anglois dans Sainte Lucie.

Les François y rentrèrent aussitôt; & la Compagnie de 1664, qu'on nomme ainsi pour la distinguer de la première, qui peupla les Iles, y envoya des Gouverneurs jusqu'en 1674, que le Roi la remboursa, se mit en possession des Iles Françaises, & les fit gouverner par des Généraux & des Intendans, comme elles le sont encore. On ne voit, dans cet intervalle, aucune réclamation des Anglois, pas même au Traité de Breda, qui se fit en 1667. La décadence de la Compagnie Française entraîna celle de l'Etablissement de Sainte Lucie, pendant la guerre de 1673 & des années suivantes: cependant la France, dans le cours même de cette guerre, & pendant près de vingt ans, demeura tranquille maîtresse de l'île. En 1686, le Chevalier Temple y fit une descente, la pilla, chassa une partie des Habitans, & commit en pleine paix toutes les hostilités que la guerre seule autorise. C'est une ancienne conduite des Anglois. Mais l'invasion du Chevalier Temple ne fut suivie, de leur part, d'aucun Etablissement dans Sainte Lucie. En France, on n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle, que la Cour en fit porter des plaintes à celle d'Angleterre; & bientôt après on nomma, de part & d'autre, des Commissaires pour finir le différend. Ils signerent un Traité, qui assuroit, en termes généraux, leurs possessions actuelles aux deux Puissances. La guerre vint embraser aussitôt une grande partie de l'Europe, mais sans troubler la paix de Sainte Lucie. L'île continua d'être habitée par des François, & les Anglois ne firent aucun mouvement pour s'y établir.

En 1700, sur quelques menaces du Colonel *Gray*, Gouverneur de la Barbade, qui ne voyoit pas sans chagrin la multiplication des Etablissmens François dans Sainte Lucie, le Marquis d'*Amblimont*, Gouverneur des Iles Françaises, fit une réponse ferme (h), par laquelle non-seulement il supposoit les droits de la France incontestables, mais il menaçoit à son tour ceux

„ Compagnons chez Madame Oüvernard, où nous eûmes tout le loisir d'observer „ les Usages des Caraïbes, de faire con- „ noissance avec eux, puisqûe nous y de- „ meurâmes dix-sept jours.” *Ubi sup.*
Tome VI, ch. 6.

(g) Cette dernière circonstance fait voir

que la prétendue vente de l'île n'étoit point autorisée de la Nation Caraïbe, & que le Traité de 1660 étoit le seul qu'elle recon- „ nût.

(h) Elle est rapportée dans le Mémoire des derniers Commissaires François, & dans le Précis en date du 13 Juillet 1700.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

des Commissaires pour en discuter le fond, celle de France a déclaré encore
 „ qu'elle n'avoit pas d'autre objet que de faire mieux connoître à l'Angle-
 „ terre la droiture de ses intentions, la justice de ses droits, & le sincere
 „ desir qu'elle a toujours de cultiver & d'entretenir l'union & la bonne intel-
 „ ligence entre les deux Couronnes.”

Tout le monde a sçu l'inutilité des Conférences, quoique les Mémoires
 des Commissaires, qui ont été publiés de part & d'autre, aient mis toute
 l'Europe en état de juger des raisons & des titres. „ Il paroît, suivant les
 „ observations d'un judicieux critique (i), que les Commissaires Anglois se
 „ sont repliés en mille manieres, pour affoiblir les droits de la France, &
 „ pour donner une couleur de justice aux prétentions de l'Angleterre: mais
 „ en examinant de près leur Mémoire, on n'y trouve que des allégations sans
 „ preuves, des conséquences émanées de principes insuffisans, des indications
 „ de titres qu'ils ont refusé de produire entiers, des Pièces mal digerées,
 „ suspectes, incapables, en un mot, de faire foi dans un Tribunal réglé. On
 „ voit, au contraire, dans les deux Mémoires des Commissaires François,
 „ toute la force & toute la netteté qu'inspirent la raison & la justice. Les
 „ Pièces qu'ils citent, sont toujours entieres; ce qui marque & la bonne foi
 „ des Commissaires, & l'exacritude des dépôts, d'où ils ont tiré ces monu-
 „ mens. Quand l'occasion s'en présente, & que la chose est possible, ils
 „ complètent les citations des Anglois, pour mettre toutes les Pièces de la
 „ controverse dans un état convenable à l'importance de l'objet. Mais ce
 „ qui frappe le plus, dans leur Ouvrage, c'est l'usage le plus légitime & le
 „ plus constant des meilleures regles de la critique (k).”

La guerre (l) s'est allumée, avec les circonstances que personne n'ignore,
 & le résultat en est encore incertain: mais de quelque maniere que les évé-
 nemens puissent tourner, on verra volontiers toutes les parties de ce grand
 Procès réunies sous un seul coup d'œil, dans la conclusion des Commissaires
 François.

„ Ils craignent, disent-ils modestement, qu'on ne leur reproche avec fon-
 „ dement de s'être livrés dans leur Mémoire à beaucoup de discussions, dont
 „ la décision n'est pas essentiellement liée à la cause qu'ils défendent. Ils
 „ avoient à prouver que Sainte Lucie étoit abandonnée quand les François
 „ s'y sont établis; ils l'ont fait dans leur premier Mémoire, & dans le second
 „ ils ont montré que l'abandon des Anglois avoit duré dix ans. Les Com-

(i) Le journaliste de Trevoux.

(k) Il y a, par exemple, une Enquête, faite à la Barbade en 1688, & produite avec beaucoup d'appareil, pour établir que les Anglois étoient à Sainte Lucie dès l'an 1626, & qu'ils l'habitoient en 1635, 1637, 1638, & même 1645. Cette Enquête est une suite de dépositions, remises au Bureau Commissorial du Commerce & des Plantations; mais ces Pièces ne peuvent soutenir la critique des Commissaires François. Ils trouvent, dans les dépositions, des faits qui

sont détruits par d'autres Actes authentiques, des dates sans certitude, des circonstances contradictoires & d'autres infidélités, qui les autorisent à jeter des soupçons sur le Bureau même des Plantations. Ils assurent du moins, „ que ce Bureau n'est pas d'une autorité „ qui exempte d'apporter des preuves de „ ses allégations, & que les Pièces qu'il „ produit, n'exigent pas une foi aveugle, ni „ pour les faits, ni pour les prétentions.”

(l) Celle de 1755.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

„ missaires Anglois ont avoué l'abandon de 1640, & n'ont rien à opposer
„ aux preuves que l'on a données de sa durée; ils n'ont pu produire non
„ plus aucune preuve de revendication légitime. Voilà donc le Procès ter-
„ miné: il semble qu'on auroit pu s'en tenir-là; car qu'importe, après tout,
„ comment Sainte Lucie a été découverte. & qui sont les premiers qui
„ ont vainement tenté de s'y établir, dès qu'il est certain que les François
„ l'ont occupée vacante, ou l'ont conquise sur les Caraïbes, anciens & ac-
„ tuels Propriétaires; que depuis ils n'en ont été dépouillés par aucun Acte
„ légitime, & qu'ils la possèdent actuellement? Qu'importe aussi de savoir
„ quand & comment les François de Sainte Lucie ont été attaqués par
„ des Anglois, si toutes ces attaques ou réclamations par voie de fait,
„ comme ils les nomment, ont été vaines, ou passagères, & si la France
„ a pour elle tous les Traités & une possession de plus d'un siècle?

„ CEPENDANT les Commissaires Anglois ont tant exalté, dans leur Mémoi-
„ re, la priorité prétendue de leur découverte & de leur possession, & ont
„ tant parlé de réclamation, qu'on a cru devoir les suivre dans cette dis-
„ cussion. On croit l'avoir fait de maniere, qu'un objet, si important au
„ repos des deux Nations, se trouve pour jamais éclairci; & l'on se flatte
„ d'avoir démontré:

„ 1. QUE les Anglois n'ont pas découvert Sainte Lucie, ni les autres Iles
„ Caraïbes; 2, qu'il y a apparence que les François ont été à Sainte Lucie
„ avant les Anglois; 3, que les soixante-sept Anglois, débarqués à Sainte
„ Lucie en 1605, ne pensèrent point à y former une Colonie, & qu'ils
„ en furent chassés sans retour, au bout de trente-cinq jours; 4, qu'il n'y
„ a nulle preuve d'aucune entreprise faite en Angleterre, ni dans les Co-
„ lonies Angloises, pour établir Sainte Lucie avant 1639; 5, que les An-
„ glois qui y furent envoyés, ou qui y passèrent alors d'eux-mêmes, ne fu-
„ rent pas plus heureux que ceux de 1605, & furent chassés ou massacrés,
„ dix-huit mois après, par les Caraïbes; 6, que depuis 1640 jusqu'en 1650,
„ l'île est demeurée entièrement abandonnée par les Anglois; 7, qu'en
„ 1650 les François s'y sont établis sans opposition; 8, que quand l'aban-
„ don entier des Anglois, pendant dix ans, n'auroit pas suffisamment autori-
„ sé les François à occuper Sainte Lucie (m), la nécessité d'une juste dé-
„ fense contre les Sauvages les y auroit obligés; 9, que quand la France

(m) Elle doit avoir suffi, sans quoi il n'y auroit point de marques auxquelles on pût reconnoître un bien tombé en déférence. Comment justifier autrement la plupart des possessions actuelles de l'Amérique? Avant les Anglois, la France avoit fait des tentatives dans la Nouvelle Angleterre. Avant les Anglois encore, les François se sont réfugiés à Antigua & Montserrat, après avoir été chassés de Saint Christophe par les Espagnols. Avant les Hollandois, on a vu une Colonie François dans l'île de Saint Eusta-

che. On peut joindre à ces exemples celui de l'île Sainte Croix, que la France posséda, après les Anglois, les Hollandois, les Espagnols; & celui de Saint Christophe, où les Anglois & les François sont rentrés, quoiqu'il y eût une Capitulation faite avec Don Frédéric de Toledo, Général Espagnol; celui de la Caroline, où les François avoient bâti des Forts, & où les Anglois n'ont pas laissé de se placer, &c. Voyez, ci-dessus, tous ces noms dans leurs articles.

„ ne seroit pas devenue Propriétaire de Sainte Lucie par sa possession, après
 „ l'abandon des Anglois, elle le seroit devenue par la guerre qu'elle y a
 „ soutenue contre les Sauvages, puisqu'on ne peut pas prétendre que la
 „ France l'ait soutenue pour l'Angleterre; 10, que depuis 1650 jusqu'en
 „ 1686, on ne peut produire aucune plainte, ni réclamation, ni protes-
 „ tation des Anglois, contre la possession publique & avérée des François;
 „ 11, qu'en 1655, au Traité de Londres, en 1660 au Traité fait avec les
 „ Caraïbes, enfin au Traité de Breda en 1667, & pendant son exécution,
 „ les Anglois auroient dû revendiquer Sainte Lucie, s'ils avoient cru y avoir
 „ quelque droit; 12, que quand la France n'auroit point d'autre droit sur
 „ Sainte Lucie, que la Paix Caraïbe de 1660, par laquelle chaque Nation
 „ a gardé ce qu'elle possédoit, ce droit ne pourroit pas être attaqué, sur-
 „ tout par les Anglois, qui ont concouru au Traité, du bénéfice duquel ils
 „ ont joui; 13, que l'attaque de 1657, & celle du Colonel Caron, en
 „ 1664, ayant été contraires aux Traités & à la foi publique, n'ont eu au-
 „ cun fondement légitime; 14, que celle de 1657 ayant été sans effet, &
 „ celle de 1664 n'en ayant pas eu de durable, n'ont pu produire aucun
 „ droit; 15, que l'entreprise de 1657 n'a pas été avouée, & que celle de
 „ 1664 a été désavouée formellement; 16, que l'abandon de Sainte Lucie
 „ par les Anglois, en Janvier 1666, ayant été sans retour, les François
 „ s'y étant établis sans opposition, & en ayant joui paisiblement pendant
 „ vingt ans, cette possession auroit conféré à la France un nouveau droit,
 „ s'il en eût été besoin; 17, que les violences exercées à Sainte Lucie
 „ en 1686 & 1688, n'ont pu procurer à l'Angleterre aucun droit sur cet-
 „ te Ile, dont la France est demeurée en possession; 18, que par ces vio-
 „ lences, on n'a pu parvenir à établir les Anglois à Sainte Lucie, non plus
 „ qu'à Saint Vincent & à Saint Domingue: enfin que l'Angleterre ne peut
 „ former aucune prétention sur Sainte Lucie, sans renverser toutes les no-
 „ tions du droit des gens, & sans attaquer les fondemens de toutes les pos-
 „ sessions des Puissances Européennes dans l'Amérique, & surtout des pos-
 „ sessions Angloises (n).

[LA propriété de Sainte-Lucie cessa enfin d'être un objet de discussion
 entre la France & l'Angleterre en 1763, que par un traité entre ces deux
 Nations elle fut constatée faire partie des Domaines de la France.

Le premier usage que la cour de France se proposa d'en faire, fut un
 entrepôt. Depuis quelques années, il s'étoit établi que les Colonies du
 Vent ne pouvoient se passer ni des bois ni des bestiaux de l'Amérique Sep-
 tentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement; &
 Sainte-Lucie fut choisie comme un lieu très-propre à l'échange de ces ob-
 jets contre les syrops de la Martinique & de la Guadeloupe. L'expérience
 ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit que les Anglois entreposassent leurs
 cargaisons, ou qu'ils les gardassent à bord, ou qu'ils les vendissent à des né-
 gocians établis dans l'Ile: trois combinaisons également impossibles.

VOYAGES ET
 ETABL. AUX
 ANTILLES.
 STE. LUCIE.

Elle est affi-
 rée à la Fran-
 ce.

Le Ministère
 se propose
 d'en faire un
 entrepôt.

Plusieurs rai-
 sons en empê-
 chent l'exé-
 cution.

(n). Second Mémoire, & Précis des deux.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

JAMAIS ces navigateurs ne se détermineront à perdre de vue leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineront, ni à payer des magasins pour leurs bois, parce qu'une marchandise de si mince valeur, & d'aussi gros volume, ne soutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas se flatter qu'ils attendront paisiblement sur leurs bâtimens qu'il vienne des Iles Françoises des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut se concilier avec ces lenteurs. Il ne resteroit que la voie des négocians qui s'établiraient à Sainte Lucie, comme acheteurs & vendeurs intermédiaires; mais leur ministère seroit nécessairement si cher qu'il ne seroit pas possible de s'en servir.

LES difficultés ne sont pas moins grandes de la part du propriétaire des syrops, que du côté des fournisseurs des productions septentrionales. Accoutumé à vendre sa denrée trente-cinq à trente-six livres la barrique, il ne consentira jamais à la diminution des deux cinquièmes qu'emporteront les voitures, le coulage & la commission. Que si l'Anglois est obligé de payer les syrops plus cher qu'il ne les payoit, il se verra forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, que le consommateur sera hors d'état d'acheter après ce surhaussement.

Il tourne ses
vues du côté
de la culture.

LE Ministère de France, détaché de la première idée qu'il avoit eue, sans y renoncer formellement, s'est occupé du soin d'établir des Cultures à Sainte-Lucie. En 1763, il y a fait passer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit, sept ou huit cens hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les tropiques, les Colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des foidats qui y sont envoyés; quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés: est-il étonnant que des misérables amassés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, aient généralement péri dans une île inculte & mal-saine?

Moyens dif-
pendieux &
sans fruit
pour la peu-
pler.

Cet avantage
est réservé
aux Etablis-
semens voi-
sins.

L'AVANTAGE de la peupler étoit réservé aux Etablissmens voisins. Des François qui avoient vendu très-avantageusement leurs Plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits à acheter un sol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans, dont les possessions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement distribué à chacun d'eux un terrain proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens, se sont bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avance. Les plus riches se sont élevés à des entreprises plus considérables.

Progrès rapi-
de de la Co-
lonie.

PEU d'années après le Traité de 1763 on comptoit déjà dans l'Isle neuf paroisses, huit sous le vent, & une seulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'Isle sur l'autre, ne vient pas de la supériorité du sol, mais du plus ou du moins de facilité à recevoir & à expédier des vaisseaux. Avec le tems, l'espace qu'on a d'abord négligé sera occupé à son tour;

to
ba

de
les
che
voi
ce
rera
cen
ratio
A
à 20
&
270
poie
de C
part
milli
huiti

IL
Natic
de q
qu'un
pour
dacieu
idées
DE
de Sai
meille
avec t
lesque
core
manier
toises,
dans l'
fer la
étroite
quelqu

(6) A
tion lib
nes de t
Eclaves
peaux 5
à cornes
sistotent
2,463,88
XX.

tour, parce qu'on découvre tous les jours des Anses où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'Isle, & deux chemins qui la traversent de l'Est à l'Ouest, donnent les facilités qu'on pouvoit désirer pour porter les denrées des Plantations aux *Ambarcadaires*. Avec du tems & des richesses, ces routes parviendront à un degré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, sans des dépenses trop coûteuses pour la naissance d'un établissement. Les corvées dont ces chemins font l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures; mais les colons commencent à bénir la main sage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité (o).

Au premier Janvier 1772, la Population blanche de la Colonie montoit à 2018 personnes de tout âge & de tout sexe. Il y avoit 663 Noirs libres, & 12795 Esclaves. Elle avoit pour ses troupeaux 228 mulets ou chevaux, 270 bêtes à cornes, & 3184 moutons ou chevres: 38 Sucreries, qui occupoient 978 carreaux de terre, 5,395,889 pieds de Café; 1,321,600 pieds de Cacao; 367 quarrés de Coton, formoient ses cultures. Elles étoient partagées en sept cens six Habitations. Leur produit actuel est de quatre millions de livres. Ce revenu doit augmenter pendant quelque tems d'un huitieme chaque année.

Il régnoit généralement dans les Isles un préjugé contre Sainte-Lucie. La Nation, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une Colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux, qui ne payeroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le désespoir, y feroient passer. Ces idées étoient universellement reçues.

Des expériences heureuses doivent détromper les plus prévenus. Le sol de Sainte-Lucie n'est point mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur à mesure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché avec succès, à l'exception de quelques montagnes hautes & escarpées, sur lesquelles on remarque aisément des traces d'anciens volcans. Il reste encore dans une profonde vallée huit ou dix étangs, dont l'eau bout de la manière la plus effrayante, & conserve de sa chaleur plus de six mille toises, après être sortie de ses réservoirs. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'Isle de grandes plaines, mais beaucoup de petites, où l'on peut pousser la culture du Sucre jusqu'à quinze millions de livres pesant. La forme étroite & allongée de cette possession, en rendra le transport aisé, dans quelques lieux que les cannes soient plantées.

(o) Au premier Janvier 1769 la Population libre de l'Isle montoit à 2524 personnes de tout âge & de tout sexe, & celle des Esclaves à 10,270. Elle avoit pour ses troupeaux 598 mulets ou chevaux, 1819 bêtes à cornes, & 2378 à laine. Ses cultures consistoient en 1,279,680 pieds de Cacao, 2,463,880 pieds de Café, en 681 quarrés

de Coton, en 454 quarrés de Cannes à sucre. Il y avoit seize Sucreries roulantes, & dix-huit qui travailloient à leur établissement. Le Gouvernement avoit déjà distribué 24,078 quarrés de terre, qui donneront avec le tems un revenu fort considérable. On ne le doit évaluer actuellement qu'à deux millions cinq cens mille livres. R. d. E.

XXIII. Part.

E e

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

STE. LUCIE.

Sa popula-
tion & ses
productions
en 1772.

Préjugés
contre l'Isle.

L'expérience
les détruit.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

STE. LUCIE.
L'air de Sainte
Lucie de-
vient sain à
mesure que
les bois sont
abattus.

Il le fera da-
vantage si
l'on fait écou-
ler les eaux.

Les principa-
les raisons de
sa prospérité.

Avantages du
Port du Ca-
rénage.

L'AIR, dans l'intérieur de Sainte Lucie, n'est que ce qu'il étoit dans les autres isles, avant qu'on les eût habitées: d'abord impur & peu sain; mais à mesure que les bois sont abattus, que la terre se découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on respire sur une partie des Côtes, est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivières, qui, partant du pied des montagnes, n'ont point assez de pente pour entraîner les sables dont le flux de l'océan embarrasse leur embouchure. Cette barrière insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal-sains. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de cette contrée le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'Isle en y abordant pour la première fois. Les François, poussés dans le nouveau monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que les Sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leur culture. Ils seront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La salubrité dont on jouit sur les rivières du Carénage & du Marigot, qui tombent dans des anses un peu profondes, fait présumer que cet expédient réussiroit.

LE caractère & les lumières de M. le Comte d'Ennery, fondateur de la Colonie, nous autorisent à assurer que lorsque cette Isle sera parvenue à toute la culture dont elle est susceptible, elle pourra occuper cinquante mille Esclaves, & fournir au Commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de prospérité ne doit pas même être fort éloignée; puisque l'activité des Cultivateurs est débarrassée de toutes les entraves, qui partout ailleurs ont ralenti les travaux. Cinquante hommes, destinés à maintenir l'ordre public, sont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte Lucie. Elle ne paye, ni directement, ni indirectement, aucun impôt. Dans ses Rades sont reçus indifféremment, sans droit d'entrée, sans droit de sortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à son gré les marchandises qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut y mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des possessions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Cette faveur signalée aura sans doute un terme; & la Colonie sera mise un jour, comme toutes les autres, sous le joug des loix prohibitives. Mais quelques années de paix & de liberté lui donneront la force de soutenir ce fardeau.

AVANT de l'y soumettre, la Métropole prendra les moyens de s'assurer les produits d'une Isle qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le Port du Carénage.

CE Port fameux réunit beaucoup de commodités. On y trouve partout beaucoup de brassages. La qualité de son fond est excellente. La Nature y a formé trois Carénages, qui peuvent se passer de Quai, & qui n'ont besoin que de cabestan, pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays, qui y ont séjourné longtems, n'ont jamais été piqués par les vers; cependant on n'espère pas que cet avantage puisse durer, quelle qu'en

soit la cause. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir, & l'Escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

UNE position si favorable peut non-seulement défendre toutes les Possessions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible Escadre, partie de Sainte Lucie, porteroit, en peu de jours, la désolation dans les Colonies, qui, paroissant les moins exposées, seroient dans la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le Port du Carénage; & cette Croisière, aussi dispendieuse que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oseroit tout ce qu'on ose en mer.

LE Carénage, qui a l'inconvénient d'exposer d'être pris les vaisseaux qui sont à sa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande Bretagne, assez puissante, & assez éclairée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France, ce Port possède la plus grande défense maritime; c'est-à-dire, une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ses deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquans de s'y embosser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois; & il seroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le Port, il seroit réduit à faire sa descente à l'anse *du Choc*, plage d'une lieue, qui n'est séparée du Carénage que par la pointe de *la Vigie* qui forme cette anse. Maître de la Vigie il couleroit bas, ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade; & ce seroit sans perte de son côté, parce que cette péninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvrirait l'assailant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortiers: il ne tireroit pas un coup de canon; il ne hasarderoit pas la vie d'un homme.

S'IL suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il seroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite Escadre y puisse braver les forces ennemies, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute; ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la Péninsule. On ne doit pas se dissimuler qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'Escadre en dépendra. Si le port est sans bâtiment, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi.

DE l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée *le Morne fortuné*. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une Citadelle, dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projetée, & qui sera sans doute un jour exécutée,

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

STE. LUCIE.
Pour défen-
dre & atta-
quer.

Sa défense
maritime est
excellente.

Inconvénient
de la Vigie.

Qu'il est né-
cessaire de
fortifier.

Le Morne
fortuné est
dans la posi-
tion la plus
avantageuse
pour une Ci-
tadelle.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
STE. LUCIE.

aura l'avantage de défendre l'anse du Carénage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable, de mettre en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la Montagne; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'Isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il est à craindre que cette riche & précieuse possession n'excite dans la suite la cupidité de quelque Puissance étrangère; mais il est à présumer, comme à désirer, que le Ministère ne négligera rien pour la mettre à couvert de toute insulte.]

DIVERSES Observations, sur quelques autres Iles que les François possèdent aussi, ou dans lesquelles ils ont des Etablissémens, se trouveront mêlées dans les articles suivans.

S. VI.

Commerce aux Iles Françaises.

COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

LE soin qu'on prendra, pour les Iles des autres Nations, de joindre à chaque article un état de leur commerce, ne laisse à recueillir ici qu'un petit nombre d'observations sur celui des Iles Françaises.

LES Marchandises, qu'on en a tirées jusqu'à présent, se sont réduites au Sucre blanc & brut, à l'Indigo, au Roucou, au Cacao, au Coton, au Tabac, à la Cassé, ou *Canifice*, au Gingembre, à l'écaille de Tortues, aux cuirs verts & aux confitures. Depuis quelques années on y a joint le Caffé. Nos Voyageurs, plus mystérieux que les Anglois, n'entrent point, comme eux, dans l'évaluation des profits.

ENTRE les Marchandises qui se transportent aux Iles, ils nous assurent que tout ce qui se consomme par la bouche est d'un débit surprenant. Sous ce nom, ils comprennent le Bœuf & le lard, les farines, toutes sortes de Poisson salé, les jambons, les langues de Bœuf & de Cochon, les saucissons de France & d'Italie, toutes sortes de Fromages, tant François qu'Etrangers; les fruits secs de toute espece; l'huile d'olive & l'huile à brûler; le beurre, la cire; la chandelle; les Vins François & Etrangers, les Eaux-de-vie, les Liqueurs, & généralement tout ce qui flatte le goût & qui peut servir à la bonne chere: enfin les remedes & les drogues.

LABAT observe que le Bœuf salé d'Irlande est le plus estimé; parcequ'il est toujours le meilleur, le plus gras, le plus desossé, & le moins sujet à certaines fraudes (a). Les meilleurs lards, comme les meilleures farines,

(a) Dans un Port, que l'Auteur s'abstient de nommer, par ménagement, on les pousse jusqu'à mettre dans les Barils, des têtes de Bœuf entières, avec les jambes & les piés; & même, au lieu de Bœuf, de la chair de cheval, avec les piés tout ferrés. Il y a néanmoins confiscation pour les Marchandises défectueuses.

viennent de la Rochelle (b); & les meilleurs ferremens, de Dieppe. La poudre, qu'on appelle mal à propos de *Cherbourg*, puisqu'on n'y en a jamais fait, passè aux Iles pour la meilleure; & pendant long-tems les Boucaniers n'en ont pas employé d'autre. Ce sont aussi les Normands qui portent aux Iles des toiles & des dentelles de toute espece, des chapeaux, des ouvrages d'ivoire, des draps, & toutes les nouvelles modes de Paris. Les meilleurs Vins François y viennent de Bourdeaux & des environs. On fait que tous les Vins, qu'on charge à Bourdeaux, ne sont pas des Vins de Grave, & que la plus grande partie sort de *Palus*, c'est-à-dire de ces endroits bas & gras qui donnent des Vins épais & durs, recherchés ordinairement des Peuples du Nord: mais ces Vins grossiers s'épurent en passant la Mer, & deviennent infiniment meilleurs, que dans le Pays de leur origine. On a peine à croire ce que Labat raconte sur le témoignage des Fermiers du Domaine, de la consommation de Vin qui se fait aux Iles (c). Ceux de Bourdeaux, de Cahors, & des Provinces voisines, ne sont pas les seuls qu'on y reçoit volontiers. On y en porte de Languedoc, de Provence, d'Italie, d'Espagne, de Madere, de Canarie, & de Portugal. Il s'y boit des Vins du Rhin, du Nevre, & de Moselle. Ceux de Bourgogne & de Champagne y vont en bouteilles. A l'égard des Eaux-de-vie & de toutes sortes de Liqueurs, tant de France que des Pays Etrangers, la consommation en est réellement incroyable. Tout le monde en boit. Le prix n'arrête personne. Il suffit qu'une liqueur soit bonne pour trouver un débit prompt & toujours avantageux. Les Eaux-de-vie, qu'on préfère, sont celles de Nantes, de Cognac, d'Andaye, d'Orléans & de la Rochelle. Le Languedoc & la Provence envoient des Vins de Liqueurs, de la Cire en cierges & en bougies, des fruits secs, de l'huile d'olive, du savon, des capres, des olives, des pistaches du Levant, des fromages de Roquefort, de Parmesan & d'Auvergne, avec une infinité d'autres denrées. Tout est enlevé, & les Magasins les mieux fournis sont vidés en un instant.

Ce qui sert à l'entretien des Habitans, pour la fourniture de leurs Habitations, n'est pas d'un débit plus lent ni moins lucratif: telles sont particulièrement les chaudières de cuivre & de fer, tous les instrumens & les équipages des Moulins, des Sucrieries, des Rafineries, des Distillatoires, & les outils pour toutes sortes de métiers. Tout ce qui regarde la parure, ou le plaisir, ne sauroit venir en trop grande quantité, ni être trop bien choisi, trop à la mode, trop riche ou trop cher. Les toiles & les mousselines, les pierres précieuses, les perruques, les castors, les bas de soie & de laine, les soulers, les bottines, les draps, les étoffes de soie, d'or & d'argent, les

(b) On loue la bonne foi des Marchands de cette Ville; mais on ne dissimule point que les habitans des Iles ont à se défier des Normands. Cependant comme l'esprit & l'adresse ne leur manquent point, ils se tiennent en garde; & si l'on en croit Labat, des Peuples moins rusés trouveroient à s'instruire par leur exemple.

(c) Il n'entre, dit-il, dans aucun détail, pour n'être pas soupçonné d'exagération: mais il assure „ que quelque quantité de Vin „ que les Flottes puissent apporter, s'il se „ passe deux ou trois mois sans qu'il vienne des Vaisseaux, on est presque partout „ réduit à l'eau.”

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERC
DES ILES
FRANÇOISES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

galons d'or; les cannes, les tabatières & toutes les espèces de bijoux, les dentelles les plus fines, les coiffures de Femmes, de quelque prix qu'elles soient, la Vaisselle d'argent, les montres, les pierreries, en un mot tout ce qui peut servir au faite des deux sexes, soit pour leur personne ou pour l'aménagement des Maisons, ne demeure jamais aux Marchands. Les Femmes, surtout, ne refusent rien à leur vanité; & l'on n'a point d'embarras à craindre pour le paiement de ce qu'elles destinent à leur propre usage. Trouvent-elles leurs Maris un peu difficiles? Labat vante le talent qu'elles ont pour les réduire; & celles, qui en ont moins, savent en perfection, dit-il, faire du Sucre, de l'Indigo ou du Cacao, de Lune, & le donner aux Marchands, qui leur gardent religieusement le secret. On appelle, aux Iles, Sucre ou Indigo de Lune, celui qu'on fait enlever la nuit par des Esclaves affidés, & qu'on vend pour payer ce qu'on achete sans la participation des Maris ou des Peres, auxquels il est inouï qu'on dise jamais le véritable prix des choses.

Les Livres ont été longtems la seule Marchandise, dont on ne faisoit pas grand commerce aux Iles Françoises: Labat donne carrière, sur cet article, à l'enjouement naturel de sa plume; & nous en prendrons occasion de donner un exemple de son style. „ Autrefois, dit-il, nos Créoles recherchoient „ les armes avec plus d'empressement que les Livres. Un bon fusil, une paire „ de bons pistolets, un coutelas de la trempe d'un bon maître, c'étoit ce „ qu'ils cherchoient à se procurer. Les choses sont à présent changées. Quoi- „ qu'ils n'aient pas dégénéré de la bravoure de leurs Ancêtres, ils se font „ honneur du savoir, ils lisent tous, ou veulent passer pour avoir lû; ils „ jugent des Sermons & des Plaidoyers: quelques-uns font des Harangues. „ La plupart des Conseillers ont étudié en Droit, & se font fait recevoir „ Avocats au Parlement de Paris. La Martinique a même un Docteur en „ Droit. Les Femmes se mêlent aussi de Science; elles lisent de gros livres. „ J'en connois une qui explique Nostradamus. On n'a pas manqué d'ériger „ plusieurs Sieges de Justice, tous bien garnis de Procureurs, de Notaires „ & de Sergens. Les Chirurgiens, qui jouoient autrefois les trois grands „ rôles de la Médecine, sont à présent renfermés dans les bornes de leur „ Profession; il y a des Médecins & des Apothicaires. L'île a quantité „ d'Arpenteurs, d'Ingénieurs, de Botanistes, d'Astronomes, & jusqu'à des „ Astrologues. Il leur faut des livres, à ces gens-là; car leur folie étant de „ passer pour fort éclairés, quoique la plupart n'y entendent rien, ils ont be- „ soin que leur réputation soit soutenue par des Cabinets de livres, qui pour- „ ront avec le tems se changer en Bibliothèques. Je suis persuadé qu'un „ Libraire bien assorti seroit fortune à la Martinique; surtout s'il étoit hom- „ me d'esprit, & qu'avec les livres, sa Boutique fût garnie de toutes les es- „ peces de papier, d'Ecritoires à la mode, de Cire d'Espagne, de Cachets „ riches & bien gravés, de Lunettes, de Télescopes, &c. il pourroit s'atten- „ dre que sa Boutique, grande, propre, fraîche, seroit toujours remplie de „ gens oisifs, qui ne manquent point dans l'île, & le rendez-vous des Nou- „ vellistes. Je vais plus loin: l'état des choses m'y fait désirer un Impri- „ meur. Car tant de gens, qui lisent, liront-ils toute leur vie sans écrire?

„ N'auront-ils pas la démangeaison de devenir Auteurs? On a déjà vu un Créole de la Martinique, Docteur en Droit & Conseiller du Conseil Supérieur de cette Ile, donner des Romans Espagnols de sa composition; & peu s'en est fallu qu'il n'ait entrepris une Histoire générale de Saint Domingue, sur les Mémoires qu'un Missionnaire avoit dressés. D'ailleurs, il est Poète, riche, & sans goût pour les affaires. Il écrira sans doute, & sera bien aise de faire imprimer ses Ouvrages sous ses yeux. D'autres voudront l'imiter. Il me semble voir déjà sortir une foule d'Auteurs de nos Chaudières à Sucre. Ajoutons qu'on fait à présent des Procès par écrit, & que par conséquent il faut des *Factums*. Quelle grace auroient des *Factums* écrits à la main? Combien de fautes & de ratures? Quelle dépense, pour en donner à tous les Juges & au Public? Enfin il aborde aux Iles un grand nombre de Vaisseaux, & souvent plus que dans les meilleurs Ports du Royaume: il est important d'instruire le Public, par des Affiches, de l'arrivée de chaque Bâtiment & de sa charge, de son départ, & du lieu où il doit faire voile. Tout cela s'imprimerait, comme dans les grands Ports de France, & seroit d'une extrême commodité pour les Négocians. Je le répète, une Imprimerie est nécessaire aux Iles Françaises, & seroit la fortune du Fondateur. ”

„ QUOIQUE toutes les Marchandises, qu'on a nommées, fussent pour faire le fond d'un très-grand commerce, quelques Voyageurs jugent qu'il pourroit être augmenté; & les lumières, qu'on nous donne là-dessus, ne sont pas moins curieuses en elles-mêmes, que par d'autres connoissances qui servent à les expliquer. „ Si le Caffé, dit Labat, a réussi dans toutes nos Iles, pourquoi n'essayeroit-on pas d'y cultiver du Thé, du Senné, de la Rhubarbe, du Poivre, des Epicerics fines, c'est-à-dire de la Cannelle, du Girofle, & de la Muscade? Pourquoi n'y tenteroit-on pas aussi l'établissement de plusieurs Manufactures, également avantageuses & faciles? ”

„ A l'égard du Thé, le même Ecrivain prétend avoir vérifié qu'il croit naturellement aux Iles, & que toutes les terres lui sont propres. Il en a vu quantité à la Bassé-terre & au Cul-de-sac de la Martinique. „ On le nomme, dit-il, Thé sauvage, parce qu'il vient sans culture; ce qui peut diminuer quelque chose de sa vertu: ” mais pour ne laisser aucun doute aux Curieux, il en donne la Description, qui ne doit pas être détachée de cet article. „ C'est un Arbrisseau de quatre à cinq piés de hauteur, soutenu par une maîtresse racine, assez grosse pour l'arbrisseau qu'elle soutient, accompagnée de plusieurs petites, qui s'étendent, & de quantité de chevelures. Le tronc n'a guere plus d'un pouce ou d'un pouce & demi de diamètre. Il pousse une multitude de branches, droites, déliées, souples, & qui ont, aussi bien que le tronc, un peu de moëlle. L'écorce des branches est verte & mince; celle du tronc est plus épaisse & plus pâle. Toutes les branches & les rameaux qui en sortent, sont extrêmement chargés de petites feuilles, fermes, dentelées, environ deux fois plus longues que larges, d'un beau verd, bien nourries, succulentes, & presque sans queue. La fleur est un calice composé de dix feuilles, dont les cinq extérieures sont vertes, & posées de manière, qu'elles soutiennent les intérieures dans le point de leur

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

Thé des
Antilles.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCÉ
DES ILES
FRANÇOISES.

séparation. Celles-ci sont blanches, délicates, refendues jusqu'au milieu de leur hauteur. Elles renferment quatre étamines, dont le chapiteau est semé d'une poussière jaune, ou dorée; au milieu desquelles est un Pistil, qui a son sommet chargé de petites graines presque impalpables, comme une poussière blanche. C'est de la base de ce Pistil que le fruit sort: il est oblong, & composé de deux lobes, dont chacun porte une rainure. Il s'ouvre de lui-même, dans sa maturité, & se trouve plein de très-petites semences, ou graines rondes, grises, assez fermes, qui, étant semées, levent facilement, & produisent l'arbrisseau dont les feuilles & les fleurs sont ce qu'on recherche, & dont l'infusion, dans l'eau chaude, fait la boisson ordinaire des Chinois. "

Ces feuilles, exposées au Soleil, se séchent & se roulent d'elles-mêmes; propriété, suivant le P. Labat, qui n'est pas particulière au Thé, comme on se l'est persuadé, puisqu'elle s'observe dans toutes sortes de feuilles longues & délicates. Le Thé Américain a naturellement, comme celui de la Chine, une odeur de violette. Elle est, à la vérité, moins forte: mais ce défaut peut venir de plusieurs causes, telles que d'avoir été cueilli avant, ou trop long-temps après sa maturité; de n'avoir pas bien pris la saison & la température d'air convenables, de l'avoir trop exposé au Soleil, dont la chaleur peut faire évaporer son odeur, comme il arrive aux fleurs des Orangers & des Citronniers, aux Roses, aux Jasmins & aux Tubereuses, qui ne rendent presque point d'odeur au Soleil, au lieu que la nuit, le soir & le matin, elles embaument l'air.

La ressemblance de ce Thé avec celui de la Chine est si parfaite, qu'en liqueur, on ne peut les distinguer. Labat, pour augmenter la difficulté, mettoit celui de la Martinique dans une Boîte, qui avoit contenu de l'Iris, & qui pouvoit augmenter l'odeur de Violette. „ Mais qui fait, dit-il, si les Chinois, ou ceux qui débitent leur Thé en Europe, n'aident point par quelque artifice, à lui donner cette odeur? ” Les Officiers d'un Vaisseau François, qui venoit des grandes Indes, firent présent à l'Intendant de la Martinique (d) d'un peu de graine Chinoise. Elle fut semée dans le Jardin de l'Intendance; elle leva facilement & produisit des arbrisseaux bien chargés de fleurs, de feuilles & de graines, dont il ne sera jamais difficile de multiplier assez l'espece, pour fournir de Thé toute l'Europe & l'Amérique. Si l'on objecte que la graine Chinoise s'est peut-être abâtardie aux Iles, comme il arrive au blé, aux pois, &c. qu'on transporte d'une partie du Monde à l'autre: on répond qu'à la vérité toutes les graines de l'Europe ne prospèrent point d'abord aux Iles: mais le peu même qu'elles produisent, étant mis en terre, ne multiplie pas moins, pour la grosseur, que pour l'abondance & la bonté.

Café de la
Martinique.

Le Café a été cultivé, à la Martinique, un peu plus tard qu'à Cayenne. Il y est provenu d'un ou de deux piés d'arbres, qu'on y avoit portés du Jardin royal de Paris, & qui étoient venus de ceux dont les Hollandois avoient

fait

(d) M. Robert.

fait présent à Louis XIV. Un Capitaine des Troupes de l'Île (e) s'empressa de les cultiver, dans son Jardin, au Quartier de Sainte Marie; & dès l'année 1726 on en voyoit un fort grand nombre dans l'Île. Ces arbres y portent deux fois l'année; & comme dans tous les Pays situés au Nord de la Ligne, la récolte d'Hiver s'y fait au mois de Mai, & celle d'Été au mois de Novembre. Labat donne de fort bons conseils, non-seulement pour la rendre plus abondante, mais pour perfectionner les secrets du Café.

Il est persuadé que le Poivre, & même les Epicerics fines, peuvent être cultivés avec le même succès dans toutes les Îles Françaises. Il donne son expérience en preuve, pour le Poivre. A l'égard de la Muscade, il raconte qu'un des Hollandois, Fugitifs du Brésil, qui furent reçus à la Martinique, y apporta un Muscadier, qu'il mit en terre dans son Habitation; que cet arbre y fit de grands progrès, & qu'il auroit infailliblement rapporté du fruit, qui auroit servi à multiplier l'espece, si d'autres Hollandois, jaloux d'un trésor pour lequel leur Nation a fait tant de dépenses & soutenu tant de guerres, ne l'eussent arraché pendant la nuit & brûlé. „ Serait-il impossible, ajoute l'Auteur, de se procurer, dans les Îles où naissent le Girofle & la Muscade, quelques piés de ces précieux arbres, de les cultiver pendant quelque tems dans l'Île de Bourbon, d'en étudier la culture, & d'en transporter l'espece aux Antilles, où il seroit aisé de trouver un terrain qui leur convienne; soit par sa nature, soit par son exposition? ”

La Description, que les Portugais ont donnée du Canelier de l'Île de Ceylan (f), ne laisse aucun doute, au même Voyageur, que ce qu'on nomme, aux Îles, Bois d'Inde, ou Canelle bâtarde, ne soit absolument le même arbre. C'est la même feuille, la même odeur, & le même fruit. „ Si les Bois d'Inde de nos Îles sont beaucoup plus grands & plus gros que les Caneliers de Ceylan, il n'en faut pas chercher d'autre raison que leur extrême vieillesse. L'écorce en est aussi plus épaisse; & son odeur, comme son goût, tire sur le Girofle. De-là vient qu'en Italie, où l'on en fait passer une quantité considérable pour la réduire en poudre (g), on la nomme *Canella Garofenata*, c'est-à-dire Canelle Giroflée. Peut-être ne trouveroit-on pas ce goût de Girofle trop fort dans les écorces de nos Bois d'Inde, si l'on ne dépouilloit que les plus jeunes, & si l'on n'employoit que la seconde écorce, c'est-à-dire l'écorce intérieure, qui est toujours plus fine, plus délicate, & d'une odeur plus douce. ”

On fait que les Portugais ont un grand nombre de Caneliers au Brésil, soit qu'ils en aient apporté l'espece avec eux, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner l'Île de Ceylan, soit qu'ils l'aient fait venir depuis, soit qu'ils l'aient tirée de la Côte de Malabar, qui en est remplie, ou de la Chine, ou de la Cochinchine, ou des Îles de Timor & de Mindanao; car cet arbre se

(e) M. de la Guarique de Surnillé, ensuite Colonel des Milices de la Capesierre.

(f) Voyez les Relations de Ceylan.

(g) C'est ce qu'on appelle en France *Epice douce*.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCÉ
DES ÎLES
FRANÇOISES.

Poivre & E-
picerics fines.

Conseils pour
le progrès du
Commerce.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

trouve dans une infinité de Pays. Il est constant, dit Labat, que les Cane-
liers viennent parfaitement au Bresil, que les Portugais en font usage, &
qu'ils s'en trouvent fort bien. „ Quand il ne seroit pas aussi parfait que celui
„ de Ceylan, est-il plus raisonnable de le négliger, aux Iles Françaises,
„ qu'il ne le seroit, en Champagne, d'arracher toutes les Vignes qui ne
„ produisent pas le plus excellent Vin, & d'aimer mieux boire de l'eau que
„ de cultiver des Vignes médiocres? Que nos Insulaires cultivent les Bois
„ d'Inde, qui croissent naturellement chez eux; qu'ils aient soin de les a-
„ battre lorsqu'ils deviennent trop gros, qu'ils les dépouillent de trois en
„ trois ans, & qu'ils ne prennent que la seconde écorce, ils rendront un
„ service considérable à leur Nation, en lui fournissant à bon marché ce que
„ les Etrangers lui vendent si cher; & l'avantage ne sera pas moins grand
„ pour eux-mêmes, par le revenu qu'ils se feront d'une Marchandise qui
„ leur coûtera peu de travail & de frais.”

Ce qu'on a déjà dit du Canificier, ou de l'arbre qui porte la Cassé, a dû
faire sentir l'inutilité de faire venir du Levant, à grand prix, une drogue
qu'on peut tirer de nos Iles en troc de Marchandises; commerce qui doit
toujours passer pour le plus avantageux, surtout lorsque la Cassé des Iles est
reconnue pour la meilleure, & qu'on peut l'avoir toujours plus récente.

OUTRE le Canificier, qui est un très-gros arbre, les Iles ont un arbrif-
seau qu'on nomme *Cassier*; quoique fort improprement, car il ne porte au-
cune sorte de Cassé. D'ailleurs il est foible, ne croît point à plus de deux
ou trois piés de hauteur, & ne donne pas d'autre fruit que de très-petites
siliques, qui renferment la graine. Il n'a de bon que ses feuilles, qui sont
si semblables à celles du Séné, qu'il est impossible de les distinguer de ce-
lui qu'on apporte du Levant; avec cet avantage, qu'elles en ont toute la
vertu dans un degré supérieur. Les plus sages Habitans des Iles n'en em-
ploient pas d'autre, & le prennent seulement en dose moins forte. Pour-
quoi l'usage n'en passe-t-il point en France?

QUAND on n'employeroit l'écorce des Paletuviers, ou Mangles d'eau sa-
lée, qu'à tanner les cuirs, suivant l'observation qu'on a déjà rapportée, ce
seroit encore l'objet d'un fort bon Commerce. Elle pourroit être substituée,
dans toute l'Italie, à certains glands, qu'on appelle *Valonea*, qu'on va pren-
dre sur les côtes de Dalmatie, aux Iles de l'Archipel, & dans les Echelles
du Levant, pour tanner les Cuirs.

Il paroît certain que les Oliviers viendroient en perfection aux Iles Fran-
çoises, qu'ils rapporteroient plutôt & plus abondamment qu'en Europe, &
qu'ils n'y seroient pas sujets à la gelée qui les fait mourir. Loin d'empê-
cher les Bestiaux de paître dans les Savanes, ils leur donneroient de l'ombre.
Les Oliviers sauvages y croissent parfaitement, dans les Bois, & sans aucu-
ne culture: doutera-t-on du même succès pour les Oliviers francs, s'ils
étoient bien cultivés? On a même l'exemple de quelques essais, qui ont
réussi. Il n'y a que l'indolence des Habitans, qui les prive d'un bien si
précieux. „ Craignent-ils, demande Labat, que l'huile qu'ils seroient chez
„ eux ne nuise aux Provinces méridionales de France? Mais tout le monde
„ fait que la Provence & le Languedoc n'ont jamais été capables de four-

”
”
”
”
lor
nar
pui
ve
dan
espe
ses,
de l
tout
In
pece
mier
ture
à re
Est-c
L
ce.
font
quant
l'Alu
vont
l'Egli
trouve
LE
que l
Ils en
leur p
la cul
qu'elle
pe. l
qui lu
ver,
dessa
les Ile
jeune
avec l
s'étant
gnons
viendr

(A) I

„ nir celle qui est nécessaire pour tout le Royaume, & que les Marchands
 „ sont obligés d'aller prendre des Huiles d'Espagne, de Portugal, de la
 „ Côte de Genes, du Royaume de Naples & de Sicile, & de plusieurs en-
 „ droits du Levant, pour fournir aux besoins du Royaume.”

Un Particulier (h) avoit entrepris d'établir une Verrerie à la Martinique, lorsque son dessein fut interrompu par la guerre de 1688. Il est surprenant qu'on n'y soit pas revenu depuis. Le succès n'en est pas incertain, puisqu'on a dans l'île tout ce qui convient à cette Manufacture. Il s'y trouve des Fougères de toute espèce; les cailloux blancs sont en abondance dans les Rivières, & le centre de l'île est rempli de Bois. Si l'on ne peut espérer de débouchement en France, où les Verreries sont déjà nombreuses, on ne laisseroit pas de tirer un profit considérable de la consommation de l'île même, & plus encore de celle de ses voisins de la Terre fermée, où toutes les Marchandises de verre seroient bien vendues.

Il se trouve, aux Îles Françaises, quantité de Gommés de différentes espèces. Labat s'étonne que deux Naturalistes, tels que *Surian* & le P. *Plumier*, que la Cour a longtems entretenus pour les observations de cette nature, aient négligé cet article. Jusqu'à présent, personne, dit-il, n'a pensé à recueillir ce présent du Ciel, ni tenté d'en faire le moindre commerce. Est-ce ignorance ou paresse?

La Soufrière de la Guadeloupe offre de l'Alun & du Soufre en abondance. Quoique ces deux Marchandises ne soient pas fort précieuses, elles sont d'usage, & l'on en consomme beaucoup. On voit, à *Civita Vecchia*, quantité de Barques de Provence & de Languedoc, qui vont charger de l'Alun, qu'on fait à deux ou trois lieues de cette Ville, & d'autres qui vont prendre le Soufre qu'on y apporte de divers endroits des Terres de l'Eglise & de Toscane. Pourquoi tirer d'une Région étrangère ce qu'on trouve chez soi?

Les Espagnols, les Italiens, les Turcs, & tous les Asiatiques, aussi bien que les Peuples du Nord, font une prodigieuse consommation de Safran. Ils en mêlent à tout ce qu'ils mangent; dans l'opinion que rien n'est meilleur pour la poitrine. Labat entreprit, sur cette observation, d'introduire la culture de cette Plante dans les Îles Françaises, où l'on ne peut douter qu'elle ne vint heureusement & qu'elle ne rapportât bien plus qu'en Europe. Il s'instruisit, dans le Comtat d'Avignon, du terrain & de l'exposition qui lui conviennent, du tems de mettre les Oignons en terre & de les lever, de leur maturité, en un mot de tout ce qu'il crut nécessaire à son dessein. Il acheta un quintal entier de ces Oignons, qu'il fit charger pour les Îles; & n'épargnant pas plus la dépense que les soins, il engagea un jeune Homme du Comtat, qui entendoit parfaitement leur culture, à faire avec lui le Voyage d'Amérique. Mais, des raisons étrangères à ce projet s'étant opposées à leur départ, l'entreprise demeura suspendue, & les Oignons furent négligés. Cependant l'Auteur insiste sur l'avantage qui reviendroit aux Habitans des Îles, de cultiver une Plante qui ne demande ni

(h) M. du Roi.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

frais ni travail, & qui pouvant leur donner annuellement deux bonnes récoltes, tandis qu'en Europe on se croit heureux d'en obtenir une médiocre, seroit bientôt dans une abondance qui seroit le fond d'un très grand Commerce.

ON avoit entrepris, à la Martinique, d'élever des Vers à soie. Un Provençal, Commis de la Compagnie de 1664 (i), avoit commencé à faire de la Soie, sur son Habitation, dans le Quartier de Sainte Marie de la Cabes-terre; & ses essais eurent tant de succès, qu'en ayant envoyé quelques échevaux à la Cour (k), Louis XIV, pour exciter l'émulation, le gratifia d'une pension de cinq cens écus. Mais cette Manufacture n'en fut pas moins abandonnée, sous prétexte que les Fourmis & les Ravets détruisoient les vers, les cocons & les œufs; comme s'il avoit été fort difficile, ajoute Labat, de préserver les Vers à soie du ravage de ces Insectes. Il reste encore dans l'île un très grand nombre de Mûriers blancs, qui semblent inviter à reprendre un si riche Commerce; avec cet avantage, qu'étant sans cesse chargés de feuilles, on peut faire éclore les œufs aussitôt qu'ils sont pondus, & se procurer ainsi une continuelle récolte.

[Il est étrange qu'on ait négligé une branche de commerce qui offre de si grands avantages: les Colonies ont intérêt de s'y attacher. La Soie des Iles de l'Amérique, fût-elle au dessous de celle d'Asie & d'Europe, tant en beauté qu'en bonté, seroit, malgré cela, une source abondante de richesses par la facilité qu'il y a de compenser la qualité par la quantité.

LES Soies de Naples, de Sicile, de Reggio & de plusieurs autres cantons d'Italie, sont toutes communes, soit en organfin, soit en trame. On les emploie pourtant utilement; elles sont même nécessaires pour les étoffes brochées & pour les broderies; & quoi qu'elles soient d'une qualité inférieure à celles de France & d'Espagne, il s'en fait un débit considérable.

LES régistres des Douanes font foi que depuis 1739 jusqu'en 1746, la Monarchie de France a acheté tous les ans sept cens soixante-huit mille vingt-quatre livres de soie; cent trente-sept mille sept cens trente-quatre livres de bourre; trois mille quatre cens cinquante-sept livres de cocons. Le tiers du produit de ces achats eut suffi pour rendre florissantes les Colonies Françoises de l'Amérique.]

LE Coton des Iles surpasse en beauté, en longueur, en finesse & en blancheur, celui du Levant. L'arbrisseau qui le porte, se cultive si facilement, que si ce Commerce étoit encouragé, les Iles Françoises pourroient fournir plus de coton, que le Royaume & les Etats voisins n'en peuvent consommer. Pourquoi donc recourir à la Turquie? Il suffiroit, dit Labat, pour encourager l'industrie & le travail, de défendre, en France, l'entrée du coton Etranger; il en reviendroit bientôt un extrême avantage à la Nation. Mais, dans les Iles mêmes, on pourroit porter plus loin celui qu'on y tire du coton. Les Habitans n'auroient qu'à le faire mettre en œuvre chez eux. Ils ont des métiers pour faire des Hamacs; ils pourroient en avoir pour faire

(i) M. Piquet de la Caille.

(k) Sous M. Colbert, le Pere du Commerce & des Arts.

des
vail
ou
toile
celle
leres
ces
Fille
& ce
mais
l'abr
dont
tems
Chan
faire
le Ca
& qu
peu d
Bas,
chaud

LA
le foi
maux
gne,
employ
dont le
roit qu
que de
les Ma
Espagn
ouvrir
puisque
des Br
tre qu'
lui des
les lain

LES
qu'on e
ment c
même à
pourroi

(i) Q
est plus
file bien.
nommen

des toiles. Les couleurs ne leur manquent point pour les teindre. Ce travail occuperait quantité de Femmes oisives, & les Negres, ou trop jeunes ou trop vieux pour le travail. Si quelque raison empêchoit de faire des toiles fines, on établirait des Manufactures de grosse Cotonine, semblable à celle qui sert dans la Méditerranée pour les voiles des Vaisseaux & des Galeres. On y employeroit le coton des Iles, au lieu de celui du Levant, & ces toiles en seroient moins cheres. D'un autre côté, les Femmes & les Filles Créoles font, à l'aiguille, des bas de coton d'une beauté surprenante; & ceux de coton blanc, qu'on fait teindre en écarlate, font honte à la soie; mais ce travail est si long, qu'il rend l'ouvrage très-cher. Ne peut-on pas l'abrèger & diminuer le prix, en introduisant aux Iles l'usage des Métiers, dont on tire tant d'avantage en Europe? Labat se plaint que jusqu'à son tems, le coton des Iles n'eût été employé que pour garnir des Robes-de-Chambre, ou pour faire des oreillers, & qu'il ne fût pas même permis d'en faire entrer dans les Ports du Royaume, parcequ'on pouvoit les mêler avec le Castor dans la Fabrique des Chapeaux. Quel en seroit le danger, dit-il, & qu'importe au bien public qu'une Compagnie particuliere en reçût un peu de préjudice? Mais on pourroit du moins le filer (1), pour en faire des Bas, des Gants, des Chaussons, & d'autres hardes, qui seroient également chaudes & légères.

LA Laine des Moutons n'est pas moins négligée dans les Iles: on y laisse le soin de les tondre, aux épines des Buissons, où les toisons de ces Animaux s'attachent. Quoiqu'elles ne soient pas comparables à celles d'Espagne, elles auroient leur utilité, pour ceux qui prendroient la peine de les employer. Mais si l'on vouloit d'excellentes laines, il n'y a point de Pays dont les pâturages soient meilleurs pour les Moutons. La difficulté ne seroit que d'y porter des Brebis de race d'Espagne: en dix ans, on n'auroit que des troupeaux Espagnols, dont les laines fortes & douces fourniroient les Manufactures du Pays & celles de France. Avec quelque soin que les Espagnols s'efforcent d'empêcher la sortie de leurs Moutons, l'argent fait ouvrir toutes les portes; leur attention d'ailleurs ne se soutient pas toujours, puisqu'ils les Vaisseaux, qui trafiquent en Espagne, en apportent tous les jours des Brebis & des Moutons. Enfin, toutes les observations font connoître qu'il n'y a pas de terrain plus semblable, à celui d'Espagne, que celui des Iles Françaises, ni par conséquent plus propre à produire de belles laines.

LES Chevres y sont en abondance; leur poil est très-beau; & tandis qu'on en va chercher fort loin pour faire diverses sortes d'étoffes, non-seulement on laisse perdre le bien qu'on a sous ses yeux, mais on ne pense pas même à le ramasser. Les peaux de Chevres, de Boucs, & de Chevreux, pourroient être passées dans le Pays, ou du moins envoyées vertes en Fran-

(1) Quoiqu'il soit court, & très fin, il est plus long que le poil de Castor, qui se file bien. On file aussi ce que les Italiens nomment *Lana Sucida*, espece de laine qui croît dans l'Etang de Tarente en Calabre, & qui est non-seulement plus courte, mais qui semble plus difficile à s'unir: c'est pour sa chaleur qu'elle est recherchée.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

ce: cependant elles sont négligées. „ J'ai vu, dit Labar, dédaigner jusqu'aux
„ peaux de Bœufs, dans les Iles du Vent, tandis qu'à St. Domingue les
„ Boucaniers ne tuoient des Bœufs sauvages que pour en avoir les cuirs. A
„ la vérité, depuis que les Iles du Vent ont des Boucheries réglées, on
„ n'y laissé pas perdre les grands Cuirs: mais si l'on fait attention au profit
„ qu'on peut tirer des peaux, des laines & des poils, on regrettera celui
„ dont on s'est privé.”

LES Iles de Sainte Croix, de Saint Martin & de Saint Barthelemi, la grande Terre de la Guadeloupe, les Montagnes de la Martinique, & la Grenade, sont remplies de bois précieux qu'on laisse dans l'oubli, ou qu'on brûle imprudemment, sans considérer qu'un grand nombre de ces arbres, en planches, ou en billots, seroit vendu fort cher en Europe. On va chercher l'Ebène bien loin, & toutes ces Iles en sont remplies. Le bois de Bresil, le Bresillet, le bois jaune, & quantité d'autres (m), également propres aux teintures, se trouvent dans tous les lieux qu'on vient de nommer.

LA Pouffolane est fort commune à la Guadeloupe, sous le nom de ciment rouge. Il s'en trouve aussi à la Martinique, surtout au Fort St. Pierre, & dans tous les Mornes de la Basseterre, qui sont voisins de la Mer. Cependant les François vont la chercher tous les jours en Italie, & l'achètent fort cher. On propose, pour n'en pas manquer en France, d'ordonner que tous les Capitaines des Vaisseaux, qui vont aux Iles, jettent leur lest à la Mer, & se lestent, à leur retour, de Pouffolane. Les Habitans, sur les terres desquels ce sable se trouve, tireront quelque profit d'une peine fort légère, qui sera de le transporter jusqu'au rivage; & les Capitaines ne pourront trouver que de l'avantage à vendre une matiere, qui leur aura tenu lieu d'une autre, sur laquelle ils n'avoient à faire aucun gain.

ENFIN, si l'on doit des louanges au Ministère, pour avoir envoyé dans le Nouveau Monde, en différens tems, des gens éclairés, les uns pour dessiner les Plantes (n), d'autres pour en faire l'anatomie (o), d'autres pour les observations astronomiques (p), & pour vérifier la figure de la Terre (q); on peut souhaiter que le Roi & ses Ministres fissent le même honneur au Commerce, c'est-à-dire qu'ils envoyassent aux Iles quelques personnes sages, habiles & dévouées au bien de leur Nation, pour examiner soigneusement tout ce que le Pays a d'utile, & pour faire des expériences qui ne laissassent aucun doute. Ce seroit au Prince, à trouver ensuite les moyens d'encourager ses Sujets au travail, par des faveurs & des récompenses. Si l'on objecte que le projet de n'employer dans une Nation que ce qui est de son crû, tend à la ruine du Commerce avec les Etrangers, & par conséquent à celle d'une partie de la navigation; Labar répond hardiment que le grand Colbert, à qui cette objection n'étoit pas inconnue, n'a pas laissé d'établir en France

(m) On a vendu, à Paris, jusqu'à douze sols la livre, le bois violet de la Guadeloupe, en le faisant passer pour de véritable Ebène. Les Ouvriers en faisoient des chasses de Rapes à Tabac, & même des Tabatieres.

(n) Le P. Plumier, Minime.

(o) M. Surian, Médecin.

(p) Le P. Feuillée.

(q) MM. les Académiciens des Sciences.

des Manufactures de glace, sans s'embarasser du tort qu'elles pouvoient faire au Commerce de la France avec les Vénitiens; qu'on n'a pas eu plus de ménagement pour les Hollandois, lorsqu'on a permis aux Dieppois de pêcher & saler le Hareng, au lieu de s'en fournir en Hollande; ni pour les Florentins & les Genoïs, lorsqu'on a fondé des Fabriques de draps d'or & de soie; ni pour les Ouvriers de Nuremberg & d'autres Villes d'Allemagne, lorsqu'on a renoncé à leur secours pour les Ouvrages de Quincaillerie, &c.

A toutes ces observations, dont l'importance se fait sentir, on croit devoir joindre quelque détail sur la principale branche du Commerce des Iles, qui est la culture des Cannes & la Fabrique du Sucre, pour faire juger de la richesse de leurs Habitans, ou du moins de celles qu'ils peuvent se promettre avec du travail & de l'industrie. On remet, à l'article d'Histoire Naturelle, tout ce qui regarde la nature même de ces Plantes, pour ne s'attacher ici qu'à la partie économique, c'est-à-dire à tout ce qui est nécessaire pour la formation & le gouvernement de ce qu'on nomme une Habitation.

UNE Terre de trois mille pas de hauteur, sur mille de large, suffit pour former une très-belle Habitation. Labat recueille ici toutes les lumieres qu'il avoit tirées d'une longue expérience, pour la représenter telle qu'il souhaiteroit, dit-il, de pouvoir la composer pour lui-même. En supposant qu'il eût le choix du terrain, il voudroit une Riviere qui le séparât de son Voisin, & même, s'il étoit possible, une de chaque côté. Il laisseroit en Savanne toute la largeur du terrain, depuis le bord de la Mer, jusqu'à la hauteur de trois cens pas. Si le terrain étoit dans une Cabesterré, où les vents d'Est, qui regnent sans cesse, brûlent les Savannes, il laisseroit au bord de la Mer une forte lisière de grands arbres, de quarante à cinquante pas de large, pour couvrir la Savanne, & servir de retraite aux Bestiaux pendant la grande chaleur. Si cette commodité ne s'y trouvoit point, parceque le terrain seroit déjà défriché, il y planteroit des Poiriers, seuls arbres qui croissent au vent & qui lui résistent. Outre l'avantage qu'ils apportent en couvrant la Savanne & les Bestiaux, ils sont excellens pour une infinité d'Ouvrages, & viennent fort vite. On doit les planter avec symétrie, pour en faire un ornement, parce qu'il n'en coûte pas plus qu'à les planter sans ordre.

Si le terrain a quelque élévation vers le milieu de sa largeur, un peu au-dessous des trois cens pas qu'on laisse pour la Savanne, c'est ce lieu qu'il faut choisir pour y bâtir la Maison du Maître. Elle doit être tournée de maniere que la face regarde la Mer, ou du moins l'abord principal, & que les Vents ordinaires n'y entrent que de biais; sans quoi ils sont insupportables, en battant à plomb dans les fenêtres, qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On y remédioit néanmoins, du tems de Labat, par des chassis de toile claire; car l'usage des vitres n'étoit pas encore introduit aux Iles en 1705. Mais il n'en étoit pas moins incommodé d'être enfermé dans une Maison, & privé de la fraîcheur d'un air bien ménagé. Lorsque les Forêts étoient en plus grand nombre dans les Iles, toutes les Maisons étoient de bois, & suivant l'opinion commune, plus saines que les édifices de maçonnerie; mais la rareté du bois a fait changer de principes: en commençant à bâtir en pierre, on n'a pas manqué de raisons pour s'en trouver mieux.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

Plan d'une
belle Habita-
tion, & fruits
qu'on en peut
tirer.

jusqu'aux
vingue les
cuirs. A
glées, on
au profit
terra celui

helemi, la
& la Gre-
ou qu'on
ces arbres,
. On va
. Le bois
également
n vient de

nom de ci-
ort St. Pier-
la Mer. Ce-
& l'achètent
rdonner que
eur lest à la
, sur les cen-
ne fort lége-
ne pourront
enu lieu d'u-

voyé dans le
s pour desti-
res pour les
Terre (9);
honneur au
bonnes sages,
igneusement
ne laissassent
s d'encoura-
Si l'on ob-
de son crû,
uent à celle
nd Colbert,
ir en France

le.

des Sciences.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

Ces édifices sont plus sûrs, durent beaucoup plus longtems, demandent moins de réparations, & sont moins sujets au feu. Les Ouragans n'y peuvent causer tant de dommage. Enfin l'épaisseur des murs est plus capable de résister, non-seulement à la violence du jour & du soir, mais encore au froid piquant qui se fait sentir vers la fin de la nuit. A la vérité, les tremblemens de terre y sont plus à craindre que dans les Bâtimens de charpente; mais ils sont rares aux Iles.

LA Maison doit être accompagnée d'un Jardin, d'Offices, de Magasins, d'une Purgerie & d'une Etuve. Le Moulin & la Sucrierie en doivent être à quelque distance, sans être trop éloignés, afin que le Maître puisse voir aisément ce qui s'y passe, sans être incommodé du bruit qui s'y fait. Les Cafés des Negres doivent toujours être sous le vent de la Maison & des autres édifices, par précaution contre les accidens du feu. Quoique ces Cafés soient de matériaux fort vils, on ne doit pas négliger de les bâtir avec ordre, à quelque distance entr'elles, séparées par une ou deux rues, dans un lieu sec & découvert, avec un soin extrême d'y faire regner la propreté. Le Parc, où l'on renferme les Bestiaux pendant la nuit, doit être à côté. Tous les Negres, s'en trouvant ainsi responsables, ont intérêt qu'on n'en vole aucun pendant la nuit. Les meilleures haies, pour la clôture des champs à Cannes, des Jardins, des Parcs, & des autres lieux dont on veut fermer l'entrée, sont les Orangers communs, ou de la Chine: à leur défaut, on y emploie le Bois immortel. La raison qui doit faire souhaiter une Riviere à côté du terrain, plutôt qu'au milieu, c'est que ses ravages y sont moins dangereux lorsqu'elle vient à se déborder. Mais quelle que soit sa situation, il faut tirer un Canal, pour faire un Moulin à eau, dans le lieu le plus commode, soit par sa situation, soit pour la Maison du Maître. On doit prendre soin aussi de ménager l'eau, pour la faire passer de-là près des autres édifices & des Cafés des Negres, où elle est d'un usage infini.

Tous les Bâtimens, les Jardins, les Parcs & les dépendances, peuvent occuper un espace de trois cens pas en quarré, qui, étant pris au milieu de tout le terrain, laissera pour les Cannes l'espace des deux côtés & au-dessus du Moulin. Ainsi les plus éloignés ne le feroient que d'environ quatre cens pas; ce qui deviendroit d'une extrême commodité pour le charroi & pour le chemin des Negres au lieu du travail. Le terrain des Cannes sera de trois cens pas de large, de chaque côté de l'Etablissement, & de trois cens en hauteur; ce qui produira vingt-un quarrés de cent pas; & si l'on en met quatre cens de haut, au-dessus de l'Etablissement, sur toute la largeur du terrain, qui est mille pas, on aura quarante autres quarrés de cent pas; ce qui fera cinquante & un quarrés de cent pas chacun, qui suffiront pour donner annuellement plus de sept mille formes de Sucre, en prenant les Cannes, les unes après les autres, à l'âge de quinze à seize mois.

OUTRE le Manioc & les Patates, qu'on plante dans les allées qui séparent les pieces de Cannes, on doit destiner, pour ces deux productions; pour le Maiz, les Ignames, l'Herbe de Cossé, & d'autres grains ou légumes, une certaine quantité de terre au-dessus des Pieces; & surtout, ménager autant qu'il est possible les Bois qui subsistent encore, dans la juste persuasion que

dans

dan
fin.
pre
éga
sit
pré
Escr
de q
ne p
& q
leurs
d'ent

Si

re qu

huit

D'ail

soit p

l'on n

treten

Chev

pour

ce qu

à corr

autres

un Tr

souver

vanne

pêcher

source

courte

& ren

aussi le

les Ber

croît q

Un

Labat,

un gran

autres,

pour en

ver, à

importa

c'est-à-c

Marcha

s'alterer

les épice

cre, &

XXX

dans quelque abondance qu'ils puissent être, on en voit toujours trop tôt la fin. A mesure qu'on coupe du bois pour brûler, si le terrain se trouve propre à faire une Cacaoyere, on doit en tirer parti. C'est une Marchandise également estimable, & par la facilité avec laquelle on la fait, & par le profit qu'on en peut tirer. Le Possesseur d'une Habitation, telle qu'on la représente ici, peut, sans autres frais qu'une augmentation de quinze à vingt Esclaves, entretenir cent mille arbres de Cacao, & grossir son revenu annuel de quarante mille francs, quand on supposeroit que cent mille piés d'arbres ne produisissent, l'un portant l'autre, qu'un peu plus d'une livre de Cacao, & que cette Marchandise ne fût vendue que sept ou huit sols la livre. D'ailleurs, ce surcroît d'Esclaves peut joindre, à la culture des Cacaoyers, le soin d'entretenir de farine de Manioc toute l'Habitation.

Si l'on s'étonne qu'il doive rester tant de terrain en Savanne, Labat assure qu'il n'en faut pas moins, dans l'Habitation qu'il suppose, pour quarante-huit Bœufs, auxquels il fait monter le nombre nécessaire pour les Voitures. D'ailleurs, il demande absolument une vingtaine de Vaches, avec leur suite, soit pour donner du lait, ou pour remplacer les Bœufs qui meurent. Ainsi, l'on ne se trouvera guere moins de cent Bêtes à cornes, qui doivent être entretenues toute l'année du produit de la Savanne. Si l'on n'a qu'un Moulin à Chevaux, c'est un nouveau nombre de Bêtes à nourrir: il en faut vingt-quatre pour le Moulin, cinq ou six de supplément, quelques Jumens & leur suite; ce qui peut monter à cinquante Chevaux, qui mangent plus que cent Bêtes à cornes, parceque celles-ci ne mangent qu'une partie du jour, & que les autres mangent jour & nuit. On ne peut se dispenser non plus d'entretenir un Troupeau de Moutons & de Chevres; sans quoi la dépense augmente, & souvent on est mal servi. Les Moutons ne doivent jamais paître dans la Savanne, parcequ'étant accoutumés à couper l'herbe jusqu'à la racine, ils empêchent qu'elle ne repousse, & leurs excréments la brûlent. L'unique ressource est de les envoyer sur les Falaises, le long de la Mer, où l'herbe courte, seche & salée, est infiniment meilleure pour eux, les engraisse mieux, & rend leur chair plus savoureuse que dans la meilleure Savanne. On se doit aussi le soin de faire sarcler les Savannes, si l'on veut les conserver; parceque les Bestiaux sement partout les graines des fruits qu'ils mangent, & qu'il y croît quantité d'autres mauvaises Plantes.

Un Habitant, qui veut tirer toute la valeur de son bien, doit, suivant Labat, tout peser par lui-même: mais il ne doit pas entreprendre à la fois un grand nombre de travaux différens; il doit les faire succéder les uns aux autres, prévoir ce qu'il doit exécuter, & ne pas abandonner une entreprise pour en commencer une autre. Une conduite sage & régulière fait trouver, à la fin de l'année, quantité de travaux achevés. C'est un point fort important, de faire les provisions nécessaires à l'Habitation dans leur tems, c'est-à-dire lorsqu'il est arrivé beaucoup de Vaisseaux, & que le prix des Marchandises est médiocre. On doit faire venir de l'Europe celles qui ne s'alterent point sur Mer, telles que les farines, les toiles, les ferremens, les épiceries, les souliers, les chapeaux, le beurre même, la chandelle, la cire, & la plupart des médicamens. Suivant les occasions de paix ou de

XXIII. Part.

G g

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERC
DES ILES
FRANÇOISES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

guerre, suivant que le fret est plus ou moins cher, on doit faire venir les viandes salées, comme le Bœuf & le lard. A l'égard du Vin, de l'Eau-de-vie, de l'Huile & d'autres Liqueurs, on risque plutôt d'acheter plus cher aux Iles que de les faire venir pour son propre compte; à moins qu'on ne soit intéressé à la charge d'un Vaisseau: mais les Habitans entrent peu dans ces intérêts; & l'on a toujours observé que ceux qui l'ont entrepris n'y ont trouvé que leur ruine.

LES Iles ont peu de Caves; & celles qu'on y voit sont mauvaises. On aime mieux les Celliers, avec de petites fenêtres du côté du vent, pour donner de la fraîcheur. Jamais ils ne doivent être exposés au midi. Lorsque cette commodité manque, on prend le parti de mettre le vin en bouteilles, dans une chambre haute de la Maison; il s'y conserve parfaitement, pourvu que le soleil n'y donne point, & qu'il y ait de l'air & du vent. Les Vins de France veulent être gardés en tonneau. Ceux d'Espagne, de Madere & des Canaries se conservent fort longtems, avec la seule précaution de tenir les Vaisseaux pleins. Mais les uns & les autres ne courent aucun risque, lorsqu'on les tire dans les grosses bouteilles de Provence. On en fait d'une moindre capacité en Bretagne, mais d'un verre beaucoup plus fort & plus épais. Elles servent à foutirer celles de Provence, qu'on ne doit point entamer, sans les transvaser entièrement. On imite là-dessus les Anglois, qui sont d'excellens modèles sur tout ce qui concerne l'usage des Liqueurs. Si l'on a quantité de Bœuf & de lard, on ne le conserveroit pas longtems, si l'on ne prenoit soin de l'entretenir de bonne saumure, dont les barils doivent être incessamment remplis. Un autre intérêt des Habitans, est de vendre leurs Sucres & toutes leurs denrées, argent comptant, ou du moins en Lettres de change bien sûres, & de ne payer ce qu'ils achètent, qu'en Sucre, ou d'autres productions de leur terrain. Labat répète plus d'une fois que c'est le secret de s'enrichir; „ Cette méthode, dit-il, assure le dé-
bit de leurs denrées: ils doivent lâcher un peu la main, en vendant ar-
gent comptant, plutôt que d'être trop fermes, au risque de laisser passer
le sems de la vente. Leur avantage est aussi de vendre comptant aux Iles,
ou en Lettres de change, plutôt que d'envoyer leurs effets en France;
parce que le fret, les entrées, les tares, les barrils, les droits de Compa-
gnie, le magasinage, les avaries, & les commissions emportent le profit
clair, quelquefois même une partie du principal, & laissent longtems le
Propriétaire dans l'inquiétude sur le sort de ses Marchandises. D'ailleurs
il est toujours maître de faire des Marchandises, autant que la qualité de
sa Terre le permet; au lieu que l'expérience apprend sans cesse, qu'il n'est
pas toujours en son pouvoir de faire de l'argent. „ Après cette curieuse
doctrine, si l'on demande quelle quantité de Negres est nécessaire dans l'Ha-
bitation? Labat, supposant qu'il ne s'y trouve qu'une Sucreite, montée de
six Chaudières, avec deux Chaudières à raffiner ou à cuire les Syrops, ne
croit pas qu'on puisse avoir moins de cent, vingt Negres. Il nous fait con-
noître la distribution de leurs offices. Chaque Chaudière montée, où l'on
travaille en Sucre blanc, a besoin d'un Negre: celles, où l'on ne fait que
du Sucre brut, n'en demandent qu'un pour les deux Chaudières; mais les

pre
die
fine
For
rud
des
I
mai
de
trav
tiné
O
les
qu'a
le t
séch
O
passé
pour
fert
rem
C
vie;
me.
Negr
le M
U
brou
nir u
pour
& po
pour
ze à
pour
qu'un
il fau
leur
nes e
chent
be av
langu
remen
tour
L'E
(r)

premières, pour être bien servies, doivent en avoir autant qu'il y a de Chaudières, sans compter le Rafineur; & souvent même les six Negres & le Rafineur trouvent à peine le tems de manger (r). Il faut trois Negres aux Fourneaux, lorsque les Chaudières sont au nombre de six; leur travail est rude & continu, surtout lorsqu'on n'a, pour chauffer les Fourneaux, que des pailles, des bagaces & du même bois.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

La Purgerie demande trois Hommes. Il y sont inutiles en certains tems; mais dès qu'on a travaillé trois semaines à la Sucrierie, ils ont de l'ouvrage de reste, dans les fonctions qui les regardent; & lorsqu'ils demeurent sans travail, ils peuvent être employés à couper du bois, avec ceux qui sont destinés à cet office.

On ne peut avoir moins de cinq Negresses au Moulin. Le travail excède les forces de quatre; surtout lorsque les Cannes cuisent promptement, & qu'avec le soin d'en fournir sans cesse aux Chaudières, il faut qu'elles trouvent le tems de laver le Moulin, de séparer les Cannes de rebut, qui doivent être séchées & brûlées, & de les mettre en paquets.

On n'emploie qu'une Negresse, pour laver les Blanchets, qui servent à passer le *Vezeu*, c'est-à-dire la première liqueur qui sort des Chaudières, pour balayer la Sucrierie, & pour d'autres ouvrages de même nature. Elle sert aussi à porter les syrops & les écumes; à charger les Chaudières & à remplir les Canots.

C'est une Negresse, plutôt qu'un Negre, qu'on met à faire l'Eau-de-vie; parcequ'on suppose qu'une Femme est moins sujette à boire qu'un Homme. Cependant, comme cette règle n'est point infallible, le choix d'une Negresse sage, & qui ne se démente jamais, est un point fort important pour le Maître.

Une Sucrierie, telle qu'on la peint, ne peut se passer de quatre Cabrouets; c'est le nom qu'on donne aux Charettes. Trois suffisent pour fournir un Moulin ordinaire; mais le quatrième est d'une nécessité absolue, pour le transport du bois aux Fourneaux, pour celui des Sucres au Magasin, & pour aider aux autres dans les occasions pressantes. Il faut huit personnes pour conduire quatre Cabrouets; quatre Hommes, & quatre Enfants de douze à treize ans, qui doivent marcher devant les Bœufs. Il faut huit Bœufs pour chaque Cabrouet, parcequ'on ne peut faire travailler chaque attelage qu'une fois par jour. Le soin des Bœufs est un emploi fort pénible aux Iles: il faut, non-seulement les panser tous les jours, mais les laver à la Mer, leur ôter les tiques, leur arracher quelquefois les barbes; c'est-à-dire certaines excrescences de chair qui leur viennent sous la langue, & qui les empêchent de paître. Sur quoi l'on observe que les Bœufs ne coupent pas l'herbe avec les dents, comme les Chevaux; ils ne font que l'entortiller avec la langue, & l'arracher de force que ces excrescences, qui leur causent ordinairement de la douleur, ne leur permettant point d'appliquer leur langue autour de l'herbe, ils ne peuvent paître alors, & deviennent maigres.

L'HABITATION ne peut être sans deux Tonneliers. Dans le tems où l'on

(r) Voyez l'Histoire Naturelle, où l'on donnera quelque idée de ce travail.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERC
DES ILES
FRANÇOISES.

ne fait pas de Sucre, & lorsque tous les Negres sont employés à couper du bois, ils doivent être de ce travail, pour distinguer entre les arbres qu'on abat, ceux qui sont propres à faire des Douves. Ils doivent les fendre, les doler sur le lieu, les faire apporter au Magasin, à mesure qu'elles sont achevées, & ne les jamais laisser longtems sur terre, parceque les vers & les poux de bois s'y attachent. C'est dans ce tems que la provision de Douves se fait pour toute l'année. On doit les mettre à couvert, les ranger les unes sur les autres, en les croisant par l'extrémité, & les charger de grosses pierres, dont la pesanteur les empêche de se cambrer, ou de se déjeter en sechant. On emploie d'autres Negres à couper des Cercles. Deux Tonneliers, qui ont leurs douves dolées & leurs fonds sciés, doivent faire trois barriques par jour; ce qui n'est pas un profit léger pour le Maître, qui vend chaque Barrique sur le pié de cent sous. Quand on compteroit le tiers de cette somme pour le prix du bois & pour la façon, chaque Tonnelier, déduction faite des jours exempts de travail & du tems qu'il donne à la préparation des douves, rendra chaque année deux cens Barriques, qui font un profit de deux mille francs. D'un autre côté, le Maître, qui a les Ouvriers à soi, vend tout son Sucre en futaille; autre profit avec les Capitaines Marchands, qui ont souvent peine à trouver des futailles neuves.

UN Homme attentif, qui veut suivre le cours de ses affaires, loge tous ses Ouvriers dans de grands Hangars, qu'il fait faire à la vue de sa Sucrierie, pour observer de-là, par ses propres yeux, ou par ceux du Rafineur, qui ne doit jamais s'éloigner, si le travail ne languit point, ou n'est pas interrompu. Celui qui n'a pas une Forge & deux Forgerons, qu'on appelle *Machoquets* aux Iles, s'expose à beaucoup d'incommodités & de dépenses; au lieu que le profit qu'il en peut tirer, monte annuellement à plus de quatre cens écus, surtout s'il a de bons Ouvriers, qui travaillent pour sa Maison & pour ses voisins. Comme le charbon de terre manque souvent, on en fait de bois d'Oranger & de Paletuvier, de bois rouge, de Châtaignier, ou d'autres bois durs. Il se consume plus vite; mais il ne coûte que la peine de le faire, & l'on assure qu'il chauffe presqu'aussi bien que celui de terre.

LA quantité de roues, qui s'usent continuellement dans les lieux où les chemins sont pierreux & difficiles, rend un Charron absolument nécessaire. Cet Ouvrier fait ses provisions de jantes, de rais, & d'essieux, dans le tems qu'on coupe le bois à brûler, & choisit alors celui qui convient à son travail. Lorsqu'il a fourni l'Habitation; il peut travailler pour les voisins, au profit du Maître. Du tems de Labat, on payoit six écus de façon pour une paire de roues, sans compter le bois & la nourriture de l'Ouvrier. Lorsque les jantes & les rais sont dégrossis, un Charron fait sa paire de roues chaque semaine.

UN Charpentier & des Scieurs de long ne sont pas moins nécessaires. On a sans cesse besoin de planches, de bois de carrelage, de dents de Moulin, & d'autres Ouvrages, dont on ne doit jamais être sans une bonne provision, pour les circonstances imprévues. Les Maîtres intelligens font apprendre, à tous leurs Negres, le métier de Scieur, qui est très-facile, & s'assurent ainsi le pouvoir, dans un besoin pressant, de faire marcher plu-

sièu
fem
ces
C
tout
emp
fins
nour
& le
être
louer
un r
bitati
pren
non-
qu'ils
ficiat
leurs
ne le
LA
On a
(s) y
Belit
Comm
aillene
sont c
premi
LE
vée,
pre, d
conço
lades y
disting
l'être,
à l'éca
VIN
l'entret
d'avanc
l'on n
quelle
en fait
qui de
Bois &
pour c
(s) C

scieurs scies à la fois. Deux Scieurs, qui ont leur bois équarri, rendent par semaine quarante planches de huit plés de long, sur douze à quinze pouces de large.

QUOIQ'UN Menuisier ne paroisse pas de la même nécessité, il rend, surtout lorsqu'il fait tourner, mille services dans une Habitation: s'il n'est point employé par son Maître, il ne manque jamais d'occupation chez les voisins; & le moins qu'il puisse gagner par jour est un écu, sans compter sa nourriture. Il en est de même des Maçons. Les Edifices, les Fourneaux & les Chaudieres, sont sujets à tant d'altérations & d'accidens, qu'on ne peut être sans deux Maçons dans un grand Etablissement. On est sûr de les louer avantageusement, lorsqu'on n'a point d'occasion de les employer. En un mot, tous les Ouvriers sont un trésor, pour le Propriétaire d'une Habitation. D'ailleurs il n'y a point de Negres, qui ne soient charmés d'apprendre un métier: ils en prennent plus d'attachement pour leur Maître, non-seulement parcequ'ils sont flattés du choix qu'il fait d'eux, mais parcequ'ils sont nourris avec plus d'abondance que les autres, & que les gratifications qu'ils obtiennent les mettent en état d'entretenir plus proprement leurs Familles. La plupart sont si fiers d'être Menuisiers ou Maçons, qu'on ne les voit jamais sans leur regle & leur tablier.

LA garde du Bétail demande un Negre fidele, & qui aime son office. On a toujours observé que ceux du Cap Verd, du Sénégal & du Gambie (s) y sont les plus propres, parce qu'ils ont dans leur Patrie quantité de Bestiaux, qu'ils regardent comme leur principale richesse. Chaque jour, le Commandeur doit compter les Troupeaux d'une Habitation, avant qu'ils aillent paître & lorsqu'ils reviennent du Parc. Ce sont les Enfans, qui sont chargés du soin des Moutons & des Chevres, sous la direction du premier Gardien.

LE soin des Malades est confié à quelque Nègresse d'une conduite éprouvée, qui leur porte les soulagemens nécessaires, qui tient l'Infirmerie propre, & qui n'y laisse rien entrer que par l'ordre exprès du Chirurgien. On conçoit qu'une Habitation ne peut être sans Infirmerie: outre que les malades y sont mieux que dans leurs Cafés, il n'y a guere d'autre moyen de distinguer ceux qui le sont réellement, de ceux qui pourroient feindre de l'être, soit par haine du travail, soit pour s'occuper de quelque ouvrage à l'écart.

VINGT-CINQ Negres suffisent pour couper les cannes, qui sont nécessaires à l'entretien d'un Moulin & de six Chaudieres; surtout lorsqu'ils ont un peu d'avance, d'un jour à l'autre, & que les cannes sont belles & nettes. Si l'on n'a pas cette avance, après quelque Fête, par exemple, pendant laquelle des Cannes coupées auroient pu souffrir quelque dépérissement, on en fait couper, depuis le matin jusqu'à l'heure du déjeuner, par tous ceux qui devoient travailler à la Sucrierie, à la Purgerie, aux Fourneaux, au Bois & au Moulin; & dans l'espace de deux heures, on a ce qu'il faut pour continuer de fournir sans interruption. Comme ce travail est le plus

(s) C'est la Riviere que les Anglois nomment *Gambra*.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERC
DES ILES
FRANÇOISES.

alsé, les Femmes y sont aussi propres que les Hommes. C'est leur principale fonction, avec le service du Moulin, qui deshonne les Hommes lorsqu'ils y sont employés. On en fait quelquefois la punition des lâches & des paresseux. Leur chagrin en est si vif, qu'ils demandent à genoux d'être renvoyés à leur travail ordinaire.

LA crainte de voir manquer le bois à brûler, oblige d'avoir toujours cinq ou six Negres, dont l'unique occupation est d'en fournir, par jour, chacun leur cabrouettée. Avec ce soin, & l'avance de cinq ou six semaines, on peut, sans discontinuation, faire du Sucre pendant tout le tems qu'on y emploie. D'ailleurs, on verra bientôt que l'art ayant fait trouver de nouveaux Fourneaux, il se consomme aujourd'hui beaucoup moins de bois.

IL paroît qu'on n'est pas d'accord, aux Iles, sur le choix des Commandeurs. Les uns préfèrent un Blanc pour cet Office; d'autres, un Negre. Labat se déclare pour le Negre, & protette qu'indépendamment des raisons d'économie, il s'en est toujours fort bien trouvé. A la vérité, dit-il, „ il „ faut un Negre fidele, sage, qui entende bien le travail, qui soit affecté „ tionné, & surtout, qui sache se faire obéir, pour l'exécution des ordres „ qu'il reçoit.” Il ajoute que cette dernière qualité n'est pas la plus difficile à trouver, parcequ'il n'y a point de gens au Monde qui commandent avec plus d'empire que les Negres. „ Un Commandeur doit toujours être „ à la tête du travail, le presser, le diriger, & ne pas perdre un moment „ ses Negres de vue. Il doit arrêter ou prévenir tous les désordres, appaiser les querelles, surtout entre les Negresses, qui sont naturellement „ vives & querelleuses, visiter ceux qui travaillent aux champs & dans les „ Bois. C'est lui qui fait la distribution des travaux, qui en regle l'heure, „ qui éveille les Negres, qui les fait assister à la Priere, qui leur donne ou „ leur fait donner les instructions du Christianisme, & qui les conduit à „ l'Eglise, chaque jour de Fête. Il veille à la propreté de leurs Maisons „ & de leurs Jardins, à leur santé, à leur habillement. De jour ou de nuit, „ jamais il ne doit permettre aux Negres Etrangers de se retirer dans les „ Cafes de l'Habitation. Enfin, il doit, chaque jour, informer le Maître de ce qui se passe, prendre ses ordres, les bien entendre, & les faire exécuter à la lettre. Un Maître sage, qui sent l'importance de faire respecter son autorité jusques dans autrui, marque de la considération à son „ Commandeur, évite de le réprimander devant les autres Esclaves, & se „ garde encore plus de le battre en leur présence. S'il le trouve coupable de quelque faute, qui mérite une punition publique, il commence „ par le dépouiller de son Emploi. Mais il ne manque jamais de châtier „ séverement ceux qui lui déobéissent ou qui se révoltent contre lui. Dans „ toutes les Habitations qui ont un Commandeur Negre, on lui donne toujours plus de vivres & d'habits qu'aux autres, & de tems en tems quelque gratification.” En donnant la préférence aux Commandeurs Negres, Labat conseille de ne pas les choisir trop jeunes, dans la crainte qu'ils n'abusent de leur autorité avec les Negresses. Il veut même qu'on ait des Esclaves fideles, pour veiller sur leur conduite. A l'égard des Blancs, il ex-

horu
mes

La
font
sez s
quol
ris q
qu'on
serrés
ou tr
de L
relles
un m
Co
santé
Malad
assés p
Labat
moins
qui est
dit-il,
peut e
Le sal
Iles du
cher.
douce
touche
medes
sans au
& ceux
Suiv
vingt (C
& de le
tation l
danger
ration c
dinaiem

(t) C'
ceque le
(u) O
que de l
te, avec
ne; reme
les maux
(v) R
cinq au
à la Vin

horte à chasser sans remission ceux qui ont quelque commerce avec les Femmes de cette couleur.

Les Domestiques Negres, qui servent dans l'intérieur de la Maison, ne sont point dans la dépendance du Commandeur. C'est une observation assez singulière, que malgré les avantages de leur condition, c'est-à-dire, quoiqu'ils soient traités avec plus de douceur, mieux vêtus & mieux nourris que les autres, la plupart aiment mieux *travailler au Jardin*, nom qu'on donne aux travaux ordinaires d'une Habitation, que de se voir referrés dans la Maison du Maître. L'usage est de prendre, à l'âge de douze ou treize ans, les mieux faits & les plus spirituels, pour les faire servir de Laquais; & suivant la connoissance qu'on prend de leurs qualités naturelles, on se détermine à les mettre au travail, ou à leur faire apprendre un métier. (t)

COMME ce n'est point assez de prendre soin d'eux lorsqu'ils sont en bonne santé, & que l'intérêt n'oblige pas moins que la conscience à secourir les Malades, on ne peut se dispenser d'entretenir un Chirurgien. Si l'on est assez proche d'un Bourg, pour compter d'en pouvoir trouver à toute heure, Labat juge qu'il faut éviter d'en avoir un chez soi. Il veut qu'on ait le moins de Domestiques blancs qu'il est possible: outre la dépense de bouche, qui est considérable, & l'assujettissement de les avoir à sa table, souvent, dit-il, ils lient des intrigues fort dangereuses avec les Nègresses. Mais on peut engager un Chirurgien de dehors à venir matin & soir à l'Habitation. Le salaire annuel des plus habiles n'a jamais passé quatre cens livres, aux Iles du Vent. A Saint Domingue, ils vendent leurs services beaucoup plus cher. On ne doit pas se reposer sur eux des remèdes (u); une juste prudence oblige d'en faire provision, à l'arrivée des Vaisseaux, & de n'y laisser toucher que sous les yeux du Maître. Une Caisse, fournie de tous les remèdes nécessaires, revient à quatre cens francs, & dure plusieurs années, sans autre soin que de renouveler quelquefois ceux que le tems affoiblit, & ceux qui se trouvent conformés.

SUIVANT cette exposition, le nombre des Negres étant d'environ cent vingt (v), il reste à compter quels peuvent être les frais de leur nourriture & de leur entretien. On demande en premier lieu, que dans chaque Habitation le Manioc soit toujours en si grande abondance, qu'on y soit plus en danger de le voir pourrir en terre, que de retrancher quelque chose à la ration ordinaire des Negres, ou d'en acheter à prix d'argent. On donne ordinairement par tête, à tous les Negres, grands ou petits, sans autre excep-

(t) C'est ce qui n'est jamais difficile, parce que les vieux instruisent les jeunes.

(u) On se plaint de ce que la plupart n'ont que de la Thériaque, & de la Gomme gutte, avec quelques préparations d'Antimoine; remèdes qui ne conviennent point à tous les maux.

(v) Reprenons-les: trois aux Fourneaux, cinq au Moulin, un pour les Blanchets, un à la Vinaigrerie, huit pour les Cabrouets,

deux Tonneliers, deux Forgerons, trois à la Purgerie, un Charpentier, deux Scieurs de long, deux Maçons, un Menuisier, un Charron, un garde des Bestiaux, une Infirmlere, vingt-cinq pour couper les Canes, six pour le bois à brûler, deux pour faire la Farine, un Commandeur, quatre Domestiques pour la Maison, ordinairement vingt-cinq Enfans, sept Malades & dix Invalides ou suragés.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCÉ
DES ILES
FRANÇOISES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

tion que les Enfans à la mamelle, trois pots (x) de farine de Manioc, chaque semaine; & pour ces Enfans, deux livres de farine de Froment, avec du lait (y). L'évaluation, d'une farine avec l'autre, donne par tête trois pots, qui font chaque semaine trois cens soixante pots. Le Barril en contient cinquante, qui multipliés par le nombre des semaines de l'année, c'est-à-dire par cinquante-deux, font par an trois cens quatre-vingt-dix Barrils. Cette dépense iroit loin, si l'on étoit obligé d'acheter la farine de Manioc. Quoiqu'elle soit quelquefois à si bon marché, qu'elle ne revient point à plus de cinq ou six francs le Barril, elle vaut en d'autres tems jusqu'à dix-huit francs, sans compter l'incommodité du transport. Il est donc fort important de faire planter une si grande quantité de Manioc, qu'on soit plutôt en état d'en vendre, que dans la nécessité d'en acheter.

UNE Ordonnance particuliere du Roi oblige les Maîtres de donner à chaque Esclave deux livres & demie de viande salée par semaine: mais on avoue qu'elle n'est pas mieux observée que plusieurs autres, soit par la négligence des Officiers, qui devoient tenir la main à l'exécution, soit par l'avarice des Maîtres, ou souvent par l'impossibilité de se procurer des viandes salées dans les tems de guerre. Quelques-uns suppléent à ce défaut par des Patates & des Ignames. Ceux qui donnent de la viande aux Negres, observent de ne la jamais distribuer, le Dimanche, ou les jours de Fête, parcequ'ayant la liberté de se visiter ces jours-là, ils consomment, dans un seul repas, ce qui doit servir toute une semaine. C'est le Commandeur, ou le Maître même, qui fait peser, sous ses yeux, & diviser la viande en portions égales. Il prend soin de les faire arranger sur des planches. A l'heure du dîner, les Femmes vont au Magasin de la farine, pour recevoir celle qu'on leur distribue; & les Hommes viennent prendre la viande, à mesure qu'ils sont appelés, chaque portion de suite, & sans choix. Un Barril de Bœuf salé doit peser cent soixante livres; mais, en faveur des déperiffemens, on ne le compte qu'à cent cinquante. Deux livres par tête, pour cent vingt Negres, font deux cens quarante livres, c'est-à-dire deux Barrils, moins soixante livres, qui servent pour augmenter la portion des Ouvriers, ou pour les Malades. Ces deux Barrils, par semaine, font par an cent quatre Barrils, dont le prix differe, suivant les tems de paix ou de guerre, d'abondance ou de disette. Il est quelquefois de cinquante francs, & quelquefois de dix-huit ou vingt. On le met à vingt-cinq francs pour prix moyen. C'est deux mille six cens livres.

ON ne donne, aux Negres, que de l'eau pour boisson: mais comme elle n'est pas capable de les soutenir dans un long travail, outre l'Ouicou & la Grappe, deux liqueurs qu'on leur laisse la liberté de faire eux-mêmes, un Maître, qui prend soin d'eux, leur fait distribuer, soir & matin, un verre d'eau-de-vie de cannes, surtout lorsqu'ils sont employés à quelque exercice extraordinaire, où lorsqu'ils ont souffert de la pluie. L'Eau-de-vie se faisant dans l'Habitation, on doit compter pour rien cette dépense. Mais de-là

(x) Mesure de Paris.

(y) Abandonné à la Mere, pour leur fai-

re de la Bouillie. Il paroît que cet usage fut introduit par le P. Labat.

naïf-
tité
d'ou-
siqu-
D'a-
cessi-
risqu-
Maï-
qui
land-
Neg-
mill-
pres-
four-
qu'il-
A
que
Cafa-
re.
dont
comm-
qu'el-
tres
dire
met
tache
fé le
Jupp-
comm-
donn-
avec
Negr-
presq-
mes,
trois
vrir
ou tr-
à lier
forte
D
cinq
ceux
Maïso-
quatre
comm-
quante
X

naissent quelques abus, tels que de donner aux Negres une certaine quantité d'Eau-de-vie, par semaine, pour leur tenir lieu de farine & de viande; d'où il arrive, qu'étant obligés de courir tout le Dimanche, pour la trafiquer, ou l'échanger en farine, ils reviennent fort tard & très fatigués. D'ailleurs, les Ivrognes boivent leur Eau-de-vie, & se trouvent dans la nécessité de voler, pour vivre, leur Maître, ou les Habitations voisines, au risque de se faire tuer, ou d'être mis en Justice pour leurs vols, qu'un Maître est toujours obligé de payer. Un usage moins prudent encore, qui est passé des Espagnols & des Portugais dans les Iles Angloises & Hollandoises, & de celles-ci dans les nôtres, c'est de donner le Samedi aux Negres, pour s'entretenir de vêtemens & de nourriture, eux & leurs Familles, par le gain qu'ils peuvent tirer de leur travail. Un Maître, qui prend cette méthode, entend mal ses intérêts; car si ses Esclaves peuvent fournir à leur propre entretien par le travail de ce jour, il paroît certain qu'il pourroit les entretenir lui-même, en les faisant travailler pour lui.

Aux Iles Françoises, les habits des Negres sont un Caleçon & une Casaque pour les Hommes; une Casaque & une Juppe pour les Femmes. Les Casagues ne descendent que de cinq ou six pouces au-dessous de la ceinture. On y emploie cette grosse toile de Bretagne qu'on appelle *gros Vitré*, dont la largeur est d'un peu plus d'une aune, & que les Marchands vendent communément trente sols l'aune aux Iles, quelquefois même un écu, quoiqu'elle ne leur coûte, en France, que quinze ou dix-huit sols. Les Maîtres sages & humains donnent par an deux habits à chaque Negre, c'est-à-dire deux Casagues & deux Caleçons, ou deux Juppes: cette abondance les met en état de se garantir de la vermine; sur quoi l'on observe qu'elle s'attache à leur Nation, pendant qu'elle fuit les Blancs, aussitôt qu'ils ont passé le Tropic. D'autres Maîtres ne donnent que deux Caleçons, ou deux Juppes, & une Casaque. D'autres, un seul Caleçon, ou une seule Juppe, comme une seule Casaque. Enfin les plus durs, ou les plus avarés, ne donnent que de la toile, pour faire la Casaque, & le Caleçon ou la Juppe, avec quelques aiguillées de fil, sans se mettre en peine de l'usage que leurs Negres en feront; d'où il arrive que vendant leur toile & leur fil, ils vont presque nus pendant toute l'année. Quatre aunes de toile suffisent aux Hommes, & cinq aux Femmes, pour deux vêtemens complets. On accorde trois aunes de plus aux Femmes nouvellement-accouchées, tant pour couvrir leur Enfant; que pour se faire une espece d'Echarpe, d'une demi-aune ou trois quarts de large, & d'une aune & demie de long, qu'elles emploient à lier leurs Enfans sur leur dos, lorsqu'elles cessent de les porter dans une sorte de Panier, qui sert pendant quelque tems à cet usage.

DANS la supposition qu'on fait, pour cent vingt Negres, d'environ vingt-cinq Enfans, qui n'ont pas besoin d'autant de toile que les autres, & de ceux qui sont vêtus d'une toile plus belle pour le service intérieur de la Maison, on peut réduire tout à quatre aunes pour chacun, qui en feront quatre cens quatre-vingts, ou si l'on veut cinq cens, & prendre, pour regle commune du prix, trente sols l'aune. Ce ne sera qu'environ sept cens cinquante livres; & si l'on y joint cinquante francs, pour quelques chapeaux,

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCÉ
DES ILES
FRANÇOISES.

Calcul du
profit d'une
Sucrerie.

ou quelques bonnets, qu'on distribue à ceux qui se distinguent par leur zèle, cet article ne passera point huit cens francs. Ainsi, reprenant toutes ces sommes, la dépense d'une Habitation fournie de cent vingt Negres, sans y comprendre à la vérité la farine de Manioc, l'huile à brûler, & l'Eau-de-vie, qu'on fait chez soi, ne monte qu'à six mille six cens dix livres.

VOYONS à présent quel est le produit ordinaire d'une Sucrerie, pour juger du profit des Maîtres, & de la facilité qu'ils ont à s'enrichir. La quantité de Sucre, qu'on peut faire chaque semaine, dépend sans doute de la qualité du terrain, des Cannes, de la saison, & de l'attirail de la Sucrerie. Un Moulin à eau est d'une expédition beaucoup plus prompte, qu'un Moulin à chevaux. Six Chaudieres font plus de Sucre qu'un moindre nombre. Un terrain, qui a servi, surtout dans les Basseterres, où il est toujours plus sec & plus usé que dans les Cabesterres, produit des Cannes plus sucrées, plus faciles à cuire, & qui rendent bien plus qu'aux Cabesterres, où généralement elles sont plus aqueuses, plus dures & moins sucrées. La saison y contribue beaucoup aussi: plus elle est sèche, plus les Cannes ont de substance épurée & prête à se convertir en Sucre. Enfin les Cannes bien mûres rendent plus que celles qui ne le sont point encore.

MAIS, quoique cette variété de cas mette beaucoup de différence dans le produit, on peut, avec une juste compensation des tems & des Cannes, approcher d'une quantité de Sucre, sur laquelle on est toujours en droit de compter. Ainsi, dans la supposition d'un Moulin à eau, & d'une Sucrerie montée de six Chaudieres, fournis, comme on le suppose aussi, d'un nombre d'Esclaves qui suffise pour les faire agir pendant l'espace de sept ou huit mois, c'est-à-dire, depuis Décembre jusqu'à la fin de Juillet, Labat assure qu'on peut compter sur deux cens formes chaque semaine, l'une portant l'autre; sans y comprendre les Sucres de Sirop & d'écumes, qui se font en même tems, sans aucune interruption du travail courant de la Sucrerie, lorsqu'on a, dans la Sucrerie ou la Purgerie, une ou deux Chaudieres montées pour cette opération. Si c'est au Sucre brut qu'on travaille, au lieu de Sucre blanc, on en peut faire, chaque semaine, vingt-trois à vingt-quatre Barriques, qui évaluées, l'une portant l'autre, à cinq cens cinquante livres de poids, font la quantité de treize mille deux cens livres, sans compter le Sucre de Sirop. Qu'on suppose trente semaines de travail, à deux cens formes par semaine, ce sont six mille formes, qui évaluées à leur moindre poids, l'une portant l'autre, seront de vingt-cinq livres; & produiront par conséquent cent cinquante mille livres de Sucre. S'il est vendu à vingt-deux livres dix sols le cent, qui étoit le prix commun du tems de Labat, ce sera la somme de trente-trois mille sept cens cinquante francs.

ENSUITE, il faut mettre en compte le Sucre de Sirop fin, provenant des six mille formes, qui doit être de six cens formes, à raison de dix formes par cent: mais comme ce Sucre est beaucoup plus léger que celui des Cannes, & qu'il diminue beaucoup plus sous terre, on ne doit compter les formes que sur le pié de dix-huit livres pesant chacune; ce qui fait encore huit mille quatre cens livres de Sucre, qui, vendues au même prix, donneront la somme de dix-huit cens quatre-vingt-dix livres. Si l'on ajoute mil-

le
sero
on
peu
Can
qui
Cet
mille
peut
mille
Si
tirer
réité
les C
pas e
tité
rique
rouge
& m
sucré
pour
ON
du Su
maine
cre br
ne, e
livres
barriq
mille
font n
de l'un
d'abor
les for
n'est p

(2) C
plus co
faire, q
mentati
excede
tems d'
Ryswick
blanc se
rante-qu
douze;
revenu
M. Hou
parlé, t

le formes de gros Sirop, & quatre cens formes de Sucre d'écume, qui passeront au moins trente-cinq livres chacune, lorsqu'elles auront été purgées, on trouvera près de cinquante mille livres de Sucre de cette espece, qu'on peut repasser, dans l'espace de trois ou quatre semaines, avec du Sucre de Cannes, pour faire ainsi plus de quatre-vingts mille livres de Sucre brut, qui sur le pié de sept livres dix sols le cent, font encore six mille francs. Cette somme, jointe aux deux précédentes, donnera celle de quarante & un mille six cens quarante francs; sans compter plus de trois mille francs, qu'on peut tirer de la vente des Eaux-de-vie. Ainsi, voilà près de quarante-cinq mille livres (z).

Si l'on veut savoir combien de formes ou de barriques de Sucre on peut tirer d'une piece de Cannes, de cent pas en quarré, plusieurs expériences, réitérées aux Basseterres de la Martinique & de la Guadeloupe, assurent que les Cannes étant prises dans la belle saison & dans toute leur maturité, cent pas en quarré rendent environ cent cinquante formes, & que la même quantité de Cannes, mises en Sucre brut, rend depuis douze jusqu'à seize barriques. Mais il n'en est pas de même aux Cabesterres, ni dans les terres rouges & grasses. Quoique les Cannes y soient plus grandes, plus grosses & mieux nourries, elles sont toujours plus aqueuses, plus crues & moins sucrées; aussi faut-il une moitié davantage, de terrain planté en Cannes, pour rendre la même quantité de Sucre.

On peut demander ici, s'il y a plus de profit à faire du Sucre blanc que du Sucre brut? Dans la supposition que la même Sucrierie donnera, par semaine, deux cens formes de Sucre blanc ou vingt-quatre barriques de Sucre brut; si l'on met les deux cens formes à vingt-cinq livres pesant chacune, elles produiront cinq mille livres de Sucre, qui, sur le pié de vingt-deux livres dix sols le cent, font mille cent vingt-cinq francs; & les vingt-quatre barriques de Sucre brut, à cinq cens cinquante livres piece, font treize mille sept cens livres de Sucre, qui, vendues à sept livres dix sols le cent, font mille vingt-sept livres dix sols. Il est question de savoir si la Fabrique de l'un apporte plus de profit que celle de l'autre. On avoue qu'il paroît d'abord plus facile de faire du Sucre brut: il n'y a point de dépenses pour les formes, les étuves, les purgeries, & pour tout ce qui en dépend; on n'est point obligé de payer de gros gages à des Rafineurs, ni sujet aux per-

(z) On n'a mis ici le Sucre qu'au prix le plus commun, & la quantité qu'on en peut faire, que dans un état très-médiocre. L'augmentation du prix, dans le tems de Paix, excède beaucoup ce qu'on y perd dans un tems d'hostilités, puisque depuis la Paix de Ryswick jusqu'à la guerre de 1702, le Sucre blanc se vendit depuis trente-six jusqu'à quarante-quatre livres le cent; le Sucre brut, douze; & le Sucre passé, dix-huit. Aussi le revenu d'une Sucrierie étoit-il alors immense. M. Houel de la Varennes, dont on a déjà parlé, tira de son Habitation de la Guade-

loupe, chacune des trois années de Paix, plus de trente mille écus, quoiqu'elle n'eût qu'un Moulin à eau, & sept Chaudières montées. Elle ne valoît qu'environ trois cens cinquante mille francs: c'étoit donc près de vingt-cinq pour cent, qu'elle produisoit. Qu'on examine toutes les terres de l'Europe, dit Labat, pour en trouver une qui en approche. Les meilleures sont celles qui rendent cinq ou six pour cent: tandis qu'aux Iles les moindres rapportent quinze & quelques-unes jusqu'à vingt-cinq.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

tes que leur ignorance ou leur inattention cause souvent; tous ces points sont appréciables. Cependant Labat soutient qu'il est plus avantageux, pour un Habitant, de blanchir son Sucre, que de le laisser blanchir à d'autres, qui ne le blanchiroient pas, dit-il, s'ils n'y trouvoient un gros profit. Les dépenses ne se font qu'une fois: tout ce qu'on achete est durable, ou peut être entretenu à peu de frais; & le profit qu'on en tire est non-seulement continuel, mais augmente tous les jours. D'ailleurs, on a plus de facilité à se défaire du Sucre blanc, que du Sucre brut, surtout dans un tems de guerre, où peu de Vaisseaux arrivent. On ne consume pas plus de bois, pour l'un que pour l'autre. On le transporte plus aisément, puisqu'il est en moindre quantité. Enfin l'on a vu, par le compte précédent, qu'il y a dix pistoles de profit par semaine; & c'est un pur avantage, car les vingt formes de Sirop fin suffisent pour fournir à toutes les dépenses; sans compter que l'on a de plus les Sucres de gros Sirop & d'écume, qui vont à plus de cinquante francs. Ajoutons que le prix du Sucre blanc est souvent beaucoup plus haut que celui de l'autre, toute proportion gardée, & que ce seul point fait une différence considérable.

LES barriques de Sucre se pèsent avec la romaine, ou avec des balances ordinaires. La romaine est plus expéditive; mais elle est sujette à de grands erreurs. Ainsi le plus sûr est d'employer les balances ordinaires, & des poids de plomb bien étalonnés. Labat observe que les poids de fer sont sujets à s'altérer par la rouille, & qu'elle les rend trop légers. Il continue de donner toutes les lumières qu'il a recueillies de son expérience; mais la plupart n'appartenant point au titre de cet article, on renvoie les curieux à l'Ouvrage même (a).

FINISSONS par le compte total de la dépense & du profit d'une Habitation, telle qu'on vient de la représenter.

Dépense :	6610 livres.
Revenu :	44640 livres.

(a) Exceptons néanmoins deux observations, qui sont d'un usage continuel dans le Commerce. 1. Lorsqu'on livre une partie de Sucre, le Marchand qui la reçoit & celui qui la livre, doivent écrire chacun en particulier le numéro & le poids de chaque Barrique, à mesure qu'elle sort de la Balance; & si c'est du Sucre blanc, ils doivent écrire aussi la tare, c'est-à-dire le poids de la futaille même, qui doit y être marqué par dessus. Après avoir achevé de peser, il faut confronter le compte des poids, pour voir s'il s'accorde, & faire ensuite l'addition de toutes les tares & de tous les poids. On soustrait le total des tares, du total des poids, & l'on a le poids net du Sucre, qui étant multiplié par le prix dont on est convenu par cent, donne la valeur totale de la Marchandise. Les Barriques, où l'on met

le Sucre brut, ne sont point tarées: on se contente d'ôter dix pour cent du poids entier, pour celui de la futaille. 2. Les Marchands doivent rendre les futailles qu'on leur livre, à moins qu'on ne convienne autrement. Le Sucre blanc, & même le Sucre passé, doivent toujours se mettre dans des futailles neuves, ou du moins dans des futailles reblanchies. Il faut se garder, surtout, de mettre jamais de Sucre blanc dans celles qui ont contenu du Vin rouge; quelque soin qu'on prenne de les laver, de les laisser tremper, de les démonter pour racler toutes les douves & les joints, cela ne suffit jamais; la moindre humidité fait fuser le bois, imbibé de Vin, & ne manque point de teindre de la même couleur le Sucre qu'on y renferme.

la f
Far
rest
re,
bris
l'usa
poir
sieu
E
cite
leve
gen
ence
au C
dans
fort
haut
Mili
posi
est e
soin
somm
prise
prête
siem
tous
C
obse
que
lieu
peu
ve m
depu
cent
en p
dans
souve
quelq
de la
pas u
Av
comm
élevat
du m
moins

Si l'on soustrait la dépense du revenu, il reste annuellement, profit clair, la somme de 38030 livres, sur laquelle un Maître prenant l'entretien de sa Famille & de sa table, doit faire des dépenses fort excessives, s'il n'a pas de reste, tous les ans, dix mille écus. On suppose qu'avec l'économie ordinaire, il ait soin d'élever des Volailles de toute espece, des Moutons, des Cabris, des Porcs, & que la viande de Boucherie se paie au Boucher, suivant l'usage, par les Bêtes qu'on lui donne. Après ce calcul, on ne s'étonnera point que ceux qui ont plusieurs Habitations aux Iles, & par conséquent plusieurs Sucreries, y puissent acquérir d'immenses richesses.

EN faveur des Européens, dont une si belle perspective seroit capable d'exciter le courage & l'industrie, expliquons par quels degrés ils peuvent s'élever à cette fortune. Ceux qui n'ont point de terre, & qui manquent d'argent pour en acheter, demandent la concession d'un terrain qui n'a point encore de Maître, & qui par conséquent appartient au Roi. Ils s'adressent au Gouverneur Général des Iles, ou à l'Intendant, en présentant un Placet, dans lequel ils exposent leur qualité, l'état de leur Famille, & celui de leur fortune. Ils indiquent le terrain qu'ils demandent, avec les bornes de sa hauteur & de sa largeur. Ils y joignent un Certificat du Capitaine de la Milice du Quartier & de l'Arpenteur Royal, qui assurent la vérité de l'exposition, & surtout que ce terrain est encore sans Possesseur. La Concession est expédiée, le Capitaine & l'Arpenteur en reglent l'étendue, sur le besoin & les forces de celui qui le demande; avec ces trois clauses, qu'il sera sommer les plus proches voisins du terrain qu'on lui accorde, d'assister à sa prise de possession; qu'il leur fera déclarer par écrit qu'ils n'y ont aucune prétention, & que dans l'espace de trois ans il défrichera du moins la troisieme partie du même terrain, sous peine d'en être dépossédé & d'y perdre tous ses droits.

Ces clauses sont fort judicieuses, & l'on doit regretter qu'elles soient mal observées. La population des Iles en seroit beaucoup plus avancée, parce que ceux qui cherchent à s'y établir y trouveroient toujours du terrain; au lieu que souvent les terres sont accordées à des gens avides, mais foibles ou peu entendus, qui ne peuvent en défricher le tiers en cent ans. Il s'en trouve même qui ont des Concessions en plusieurs endroits d'une même Ile, où depuis un grand nombre d'années ils n'ont fait qu'un défriché de cent ou cent cinquante pas en carré, pour marquer leur possession, sans se mettre en peine de continuer le travail. Les Gouverneurs Généraux & les Intendants sont quelquefois réunir ces terres au Domaine; mais ce n'est le plus souvent qu'une pure cérémonie; ou du moins la peine ne tombe que sur quelque Malheureux, qui n'a pas assez de crédit pour se dérober à la rigueur de la Loi, tandis que les mêmes terres sont données à d'autres, qui n'en font pas un meilleur usage.

APRÈS avoir pris possession avec toutes les formalités établies, on choisit, comme on l'a fait observer dans l'article précédent, un lieu qui ait quelque élévation, pour y bâtir la Maison du Maître. S'il y a quelque Riviere, ou du moins une source qui donne continuellement de l'eau, on s'en éloigne le moins qu'il est possible, dans la double vue d'avoir de l'eau pour les besoins

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
COMMERC
DES ILES
FRANÇOISES.

Maniere
d'obtenir des
Concessions,
& de les
défricher.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ÎLES
FRANÇOISES.

domestiques & de remédier plus facilement aux incendies. On fait ensuite quelques Cafes de bois, qu'on couvre d'abord de feuilles ou de roseaux; après quoi, l'on abat les arbres, en commençant par l'endroit où l'on veut faire le principal Etablissement. Labat reproche aux nouveaux Colons une fort mauvaise méthode, qui est celle d'abattre les arbres les uns sur les autres, à l'exemple des Caraïbes, & d'y mettre le feu lorsqu'ils sont bien secs, sans considérer si ce sont des bois propres à bâtir, ou si la saison est convenable pour les abattre & les conserver. Avec du bon sens & de l'économie, on garde ceux qui peuvent servir à faire des planches, du carrelage, des poutres & d'autres bois de charpente; profit très-considérable, surtout aujourd'hui, que le bois à bâtir devient rare, & par conséquent fort cher. Labat conseille d'attendre le déclin de la Lune, pour abattre les arbres qui peuvent être utiles, de les couper par troncs, de la longueur qu'on juge à propos, de les ranger les uns sur les autres, & de les couvrir d'un petit toit. Ensuite on amasse en plusieurs monceaux les branches & les bois inutiles, qui doivent être brûlés: sur quoi le même Voyageur fait observer, qu'il y faut toujours mettre le feu sous le vent, c'est-à-dire du côté opposé au vent, après avoir fait une ligne, pour séparer le terrain qu'on brûle, de celui qu'on veut conserver: il en donne deux raisons; l'une, qu'il est important d'être toujours maître du feu, & de pouvoir empêcher qu'il n'aille trop loin, ce qu'on ne pourroit pas se promettre si le vent chassoit la flamme en avant; l'autre, que le feu passant avec moins de rapidité sur les endroits que l'on veut brûler, il a plus de tems pour consumer les bois abattus, & jusqu'à leurs souches.

LORSQUE le terrain est bien nettoyé, on bâtit les Cafes, dont les poteaux sont enfoncés de trois à quatre piés en terre, avec une fausse sole. Le bout en est échancré, pour recevoir le fâtage & les sablières. On environne ces édifices, de roseaux ou de Palmistes refendus: on les couvre de feuilles de Palmistes, ou de roseaux. Le premier soin qui doit succéder, est de semer du Maïz dans les autres parties du défriché; & s'il est un peu considérable, on y plante du Manioc, des Patates, des Ignames, & quelques herbages. Tous les Voyageurs parlent, avec admiration, de la facilité & de l'abondance avec laquelle ces terres vierges rendent tout ce qu'on y plante. Jamais on ne manque de faire des Pépinières d'Orangers & de Citroniers. Un Habitant bien instruit préfère les Oranges de la Chine à toutes les autres, parce qu'oultre l'utilité dont elles sont pour désaltérer les Negres & les Passans, les Chevaux & la plupart des autres Animaux en mangent & s'en engraisent. On ajoute que les arbres qui les portent sont de meilleures clôtures: ils sont armés d'épines longues & fortes, qui s'entrelacent, jusqu'à rendre ces haies impénétrables. Aussitôt que les jets des pepins ont neuf ou dix pouces de haut, on les leve de terre, pour les transporter dans les lieux qu'on en veut border. L'expérience a toujours appris qu'il faut choisir un tems pluvieux. On laboure la terre d'environ deux fois la largeur d'une houe, à côté d'un cordeau, pour suivre la ligne droite; on éloigne les jets de quatre à cinq pouces entr'eux, & l'on en plante ordinairement deux rangées, éloignées l'une de l'autre d'environ deux piés. Ces arbres grossissent en croissant, &

parviennent à se presser : il arrive même que leurs écorces se prennent & s'unissent jusqu'à ne composer à la fin qu'un seul corps, aussi plat qu'une muraille. Lorsque ces Orangers sont plantés seuls, ils donnent du fruit en cinq ou six ans ; au lieu qu'étant en lisières, ils sont huit à dix ans avant que de rapporter. L'unique raison de cette différence est que, dans le premier cas, ils profitent de toute la substance de la terre, & leurs racines s'étendent sans obstacles ; deux avantages qui leur manquent dans le second.

UNE Habitation ne peut guere se passer de quelques-uns de ces arbres que les Espagnols nomment *Higueros*, & que les François ont nommés Calebassiers. Outre l'usage qu'on fait de leur fruit pour différentes sortes d'ustensiles, tels que des vases, des couis, des cuillieres, des écumoires, en un mot pour toute la vaisselle des Negres, la poulpe des Calebasses est un remede pour tant de maladies différentes, qu'il supplée au secours des Médecins & des Chirurgiens. Le Cocotier n'est pas moins utile. On n'oublie point de planter aussi des Dattiers, quoique les noyaux des Dattes, qui croissent aux Iles, ne levant point, & ne poussant point de rejeton, on soit obligé d'en faire venir de Barbarie. Le *Palma Christi*, qu'on appelle Carajeat aux Iles, n'est pas moins nécessaire dans une Habitation. On tire de son fruit une huile fort douce, aussi transparente que l'huile d'Olive, & qui éclaire aussi bien, sans jeter de fumée. Elle est préférée à l'huile de Poisson, pour les Lampes des Sucrieries ; & sans compter qu'elle donne une lumiere plus vive, avec moins d'odeur, elle dure beaucoup plus longtems. Elle passe d'ailleurs pour un spécifique admirable contre plusieurs sortes de maladies.

DANS les Habitations qui sont trop exposées au vent, pour recevoir des haies d'Orangers, on en fait de Corrossolier & de Bois immortel ; & si l'on appréhende que le vent ne les empêche de croître, on les couvre de trois ou quatre rangs de Bananiers. Le Corrossolier est un arbre, dont on a déjà parlé sous le nom de *Guanabo* (b). Lorsqu'on en veut faire des haies, on plante les grains de son fruit en pépiniere, pour en lever les jets, à quatorze ou quinze pouces de hauteur, & les planter au cordeau. Ils viennent fort vite. Leurs feuilles, qui sont fortes & en grand nombre, résistent à l'impétuosité du vent, & leur bois, qui est fort souple, est peu sujet à se rompre. Pour donner à ces haies une force extraordinaire, on entrelace les premières branches des jets voisins ; on les attache même ensemble, jusqu'à ce qu'elles demeurent naturellement dans cette situation ; ensuite on les laisse croître d'environ deux piés, & l'on recommence à les entrelacer. Cette maniere de les conduire est continuée, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à la hauteur qu'on veut leur donner. Alors, on les arrête, en les *étréant*, pour fortifier le pié & les branches. Après les Orangers, rien n'approche de ces haies, pour défendre un champ de la violence du vent, surtout lorsqu'on les fait doubles. Mais, quoique l'arbre porte du fruit à trois ans, il lui en faut six ou

(b) Voyez l'Hist. Naturelle de l'Isle Espagnole. Les François ont donné au *Guanabo* le nom de *Corrossolier*, parcequ'ils l'ont trouvé en abondance dans l'Isle Hollandaise de *Curacao* ; qu'ils appellent *Corrossol*, par corruption.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
COMMERCE
DES ILES
FRANÇOISES.

sept quand il est en haie. C'est une observation générale, que tous les arbres qu'on fait croître dans cette forme, demandent le double du tems pour donner du fruit.

Le Bois immortel, dont on fait aussi des haies, & qui a reçu ce nom parce qu'il dure long-tems, vient mieux de bouture que de graine, & croît dans toute sorte de terrain. Lorsqu'il a repris, on entrelace les jets, en les liant l'un à l'autre, pour les soutenir dans cette situation: on les étête, & bientôt ils forment une lisière d'autant plus forte, que le tronc & les branches de l'arbre sont chargés de petites épines: on se sert encore, pour le même usage, du *Medecimiar*, autre arbre, qui joint, à cette propriété, celle de porter des Noix purgatives.

Ce qui doit servir ensuite aux progrès du nouvel Habitant, est contenu dans le détail qu'on a donné d'une Habitation complète, avec la proportion néanmoins que demandent la différence de l'industrie & celle des premières avances. L'article d'Histoire Naturelle achevera de faire connoître les avantages qu'on peut tirer d'une si belle entreprise, par quelques autres explications des profits qu'elle rapporte.

§. VII.

I L E S A N G L O I S E S .

LA
JAMAÏQUE.

Voyages & Etablissmens à la Jamaïque.

Origine du nom de l'île. **L**ES Anglois observent que c'est une erreur, commune à la plupart de nos Géographes, de prendre le nom de *Jamaïque* pour l'ancien nom Indien de cette île. Tout le monde sait, disent-ils, qu'elle fut nommée par Christophe Colomb, *Sant'Iago*, c'est-à-dire Saint Jacques; & de *James*, qui signifie Jacques, ou Iago, dans leur Langue, ils ont fait *Jamaica*, que toutes les autres Nations ont adopté.

Ses premières villes.

On a vu que Colomb la découvrit, dans son second Voyage, au commencement de Mai 1494, & qu'en 1502 il y fut réduit aux dernières extrémités. Les Espagnols n'y avoient point encore d'Etablissement; mais en 1509, c'est-à-dire trois ans après sa mort, ils s'y rendirent en foule, & dans le cours de la même année ils y bâtirent trois Villes; *Seville*, sur la côte du Nord, *Mellila* sur celle du Sud, & *Oristan* dans la partie occidentale, à quatorze lieues de Seville. Laet attribue la fondation de la seconde à Colomb même; mais il suffit, pour le convaincre d'erreur, de faire observer que Colomb n'auroit pas eu besoin d'élever des Cabanes, à la Poupe & sur les Châteaux d'avant de ses Navires maltraités par la tempête; s'il avoit eu, pour retraite, une Ville de sa fondation. On peut juger avec plus de vraisemblance, qu'elles furent bâties toutes trois par ses Enfants, qui poussèrent les progrès des Espagnols après lui. Il paroît du moins que Dom Diegue, un de
ses

ses
tuat
serv
cher
te
& n
D
gran
passé
150
duité
bloie
le sa
resta
doux
ne d
mult
fruit
se re
Etabl
que l
pés a
à la V
Enfui
beauc
comm
jalouf
nufact
Planta
soient
si nég
turels
nomb
DÈ
Mers
pilla l
te, à
fit pay
Espagn
instruis
mieux
qu'ils a

(a) C
les accu
nombre

XX

ses Fils, en bâtit une, sous le nom de *Sant' Iago de la Vega*, & que la si- VOYAGES ET
 tuation en étant plus agréable & plus saine que celle des trois autres, elle ÉTABL. AUX
 servit bientôt à les faire abandonner de leurs Habitans, qu'on ne pût empê- ANTILLES.
 cher de renoncer à leur premier choix. La Vega devint bientôt si florissan- LA
 te, qu'on y comptoit dix-sept cens Maisons, deux Eglises, deux Chapelles, JAMAÏQUE.
 & même une Abbaie.

Dom Diegue Colomb, premier Gouverneur de l'Île, en posséda la plus grande partie; & prit dans ses titres celui de Marquis de la Vega, qui est passé à ses descendans. [Ce fut lui qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint Domingue, soixante-dix brigands sous la conduite de *Jean Desquimel*. D'autres ne tarderent pas à le suivre. Tous sembloient n'aller dans cette Île délicieuse & paisible, que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ces exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une Île qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les Etablissmens élevés sur la cendre des naturels du pays, tombèrent à mesure que le travail & le désespoir acheverent d'épuiser le reste des Sauvages échappés aux fureurs des premiers Conquérens. La Colonie fut longtems bornée] à la Vega, d'où les Habitans faisoient cultiver les terres par leurs Esclaves. Ensuite, lorsque le Portugal fut soumis à cette Couronne, les Portugais, beaucoup plus industrieux, tenterent en vain d'augmenter la culture & le commerce de la Jamaïque: ils trouverent des obstacles invincibles dans la jalousie des Espagnols, qui menant une vie oisive, sans aucune sorte de Manufactures & de Commerce, se contentoient de tirer leur subsistance de leurs Plantations, & de vendre ce qu'ils avoient de superflu aux Vaisseaux qui passoient sur leurs Côtes. C'étoit néanmoins pour s'assurer la possession d'une Île si négligée, qu'ils avoient massacré plus de six mille Indiens, ses Habitans naturels (a). Ils n'étoient pas eux-mêmes plus de quinze cens, avec le même nombre d'Esclaves, lorsqu'elle fut conquise par les Anglois.

Dès l'année 1596, le Chevalier Antoine Shirley, qui croisoit dans ces Mers avec une puissante Flotte, descendit à la Jamaïque, prit Sant' Iago, pilla l'Île, & se retira. En 1635, le Colonel Jackson y fit une autre descente, à la tête de cinq cens Hommes, ravagea toutes les parties de l'Île, & se fit payer une grosse somme pour sauver Sant' Iago de l'incendie. Ensuite les Espagnols y furent longtems tranquilles: mais leurs disgraces passées ne les instruisirent point; & l'exemple même de leurs autres Îles, qui ne furent pas mieux traitées par les mêmes Ennemis, ne leur ouvrit point les yeux sur ce qu'ils avoient à craindre de l'avenir.

La Jamaïque
 que pillée
 par les An-
 glois.

(a) On a vu que Barthelemi de las Casas par leurs Chiens. Leur plus cruel Ennemi fut Dom Pierre d'Esquibel.
 les accuse d'en avoir brûlé vifs un grand nombre, & d'en avoir fait déchirer d'autres

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.
Ils en font
la conquête.

CE ne fut pas néanmoins avant l'usurpation de Cromwel, que les Anglois reprirent le dessein (b) de conquérir la Jamaïque; & la plupart des Historiens prétendent même qu'il ne fut conçu qu'après l'heureux succès d'une autre entreprise qu'ils avoient tentée sur l'île de Saint Domingue. Une Flotte redoutable, partie des Ports d'Angleterre sous les ordres de Venables & de Pen, avec les Colonels Doily, Haynes, Raymond, Butler, & d'autres Officiers de considération, vint prendre, à la Barbade, un renfort de treize cens Hommes, rassemblés de toutes les Iles Angloises, & tournant vers Saint Domingue, alla jeter l'ancre le 13 d'Avril 1655, devant la Capitale Espagnole de cette Ile. Dès le jour suivant, Venables débarqua sept mille Hommes d'Infanterie, quelques Cavaliers, & des provisions pour trois jours; mais il trouva une résistance si vive, qu'après avoir perdu quantité de ses plus braves gens, il se vit forcé de faire une retraite honteuse. Dans un Conseil de guerre, qu'il fit tenir aussitôt, la résolution fut prise de tenter une descente à la Jamaïque, & l'on y arriva le 3 de Mai. Les Généraux marcherent droit à Sant' Iago de la Vega, Capitale de l'île, dans l'espérance de l'emporter d'assaut; & pour ne pas retomber dans le malheur qu'ils venoient d'essuyer par la lâcheté d'une partie de leurs troupes, ils ordonnerent que le premier qui tourneroit le dos fût tué par son voisin.

LES Espagnols n'avoient aucune information de la défaite de leurs Ennemis dans l'île de Saint Domingue, & n'étoient pas en état de se défendre contre une Armée de dix mille Hommes. Ils eurent recours à l'adresse, pour sauver leur vie & leurs effets. Des propositions ménagées avec art, & toujours accompagnées de présens, surtout pour la Femme de Venables, qui étoit de l'Expédition, leur procurerent le tems de mettre tous leurs biens à couvert dans les Montagnes; ensuite, ils s'y retirèrent eux-mêmes, & laissèrent aux Anglois une ville nue & déserte; étrange sujet d'étonnement, pour une Armée qui s'attendoit au pillage, & qui venoit de manquer la même espérance. De leurs retraites, les Fugitifs se rallierent en divers Partis, & fondirent sur les Anglois, dont ils tuèrent un grand nombre, sans leur laisser le tems de se reconnoître. Ils descendoient pendant les ténèbres, & ne cessoient point de répandre la confusion & l'épouvante, parmi des gens qui ne connoissoient point assez les chemins pour aller au-devant d'eux ni pour les suivre.

CEPENDANT les Espagnols, se lassant enfin d'une vie qui ressembloit si peu aux délices de Sant' Iago, & perdant l'espoir de déloger les Anglois, qui commençoient d'ailleurs à se fortifier, prirent le parti de se retirer dans l'île

(b) Labat l'attribue aux inspirations de Thomas Gage. „ On doit convenir, dit-il, „ qu'ils furent excités à cette entreprise par „ ce Voyageur, qui étant revenu de la „ Nouvelle Espagne en Angleterre en 1638, „ & s'étant fait Protestant, leur donna des „ Mémoires très-amples & très-instructifs. „ La Relation Française de ses Voyages,

„ qu'on a donnée au Public en 1680, n'est „ proprement qu'un Extrait de ces Mémoi- „ res.” Labat s'emporte beaucoup contre Gage, mais n'en loue pas moins sa Relation, dans tout ce qui concerne l'objet d'un Voyageur. Nouveaux Voyages aux Iles. Tom. VII. pp. 463 & suivantes.

de C
Negre
ancien
ner c
les so
force
s'étan
qui s
que p
en fit
que a
me d
Nord
pour
DA
ties n
Quar
Planta
deux
seaux
arrive
nus le
bien n
dûe à
de fen
sauver
acquis
s'y ma
Color
pour
armen
le Pro
MA
mens
venu
leur d
reçu,
jours
autre
sant d
Femm
Anglo
seulen
ils éto
cevant
qui le

de Cuba. Ils ne laissèrent dans les Montagnes, que leurs Mulâtres & leurs Negres, pour harceler l'Ennemi & conserver du moins la possession de leurs anciens droits jusqu'à leur retour. Mais le Viceroi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au Gouverneur de Cuba de les souffrir dans son Ile, en promettant néanmoins de les aider de toutes ses forces à réparer leurs disgrâces. Ils se soumirent à cette rigoureuse Loi; & s'étant faits reconduire à la Jamaïque, ils se divisèrent en plusieurs troupes, qui se dispersèrent dans les Bois, autant pour la facilité de leur subsistance, que pour se dérober aux recherches des Anglois. Mais cette misérable vie en fit périr un grand nombre; & de tous les secours que le Viceroi du Mexique avoit promis, il ne leur vint que cinq cens Soldats, qui refusèrent même de s'unir avec eux lorsqu'ils les virent si foibles, & qui se retirèrent au Nord de l'Ile, où ils se retrancherent dans un lieu nommé *San-Chereras*, pour attendre du renfort.

DANS l'intervalle, les Anglois s'étoient mis en possession de toutes les parties méridionales de l'Ile. Des Régimens entiers étoient établis en divers Quartiers, surtout dans celui de Port Morant: ils y avoient déjà formé des Plantations; & le Colonel Doily étoit demeuré pour les commander, avec deux ou trois mille Hommes de troupes réglées, & dix-huit ou vingt Vaisseaux de guerre. Venables & Pen étoient retournés en Angleterre, où ils arrivèrent avant la fin de Septembre. Ils y furent arrêtés tous deux, & retenus longtems dans les fers, pour leur honteuse conduite, qu'on ne crut pas bien réparée par la conquête même de la Jamaïque, parcequ'elle étoit moins dûe à leur valeur qu'au hasard. Mais Cromwel ne soutint pas, avec moins de fermeté, la perte de ses espérances sur l'Ile de Saint Domingue, & pour sauver mieux les apparences, il releva beaucoup les avantages de sa nouvelle acquisition aux Indes Occidentales, en déclarant qu'il n'épargneroit rien pour s'y maintenir. Comme il n'avoit pas aussi bonne opinion que Venables, du Colonel Doily, il fit partir, avec une nouvelle Escadre, le Major Sedgewick pour lui succéder. Entre les Partisans du Protecteur, on vit partir dans cet armement, le Colonel Humstreys, fils de celui qui avoit porté l'épée devant le Président Bradshaw, au Procès du malheureux Charles I.

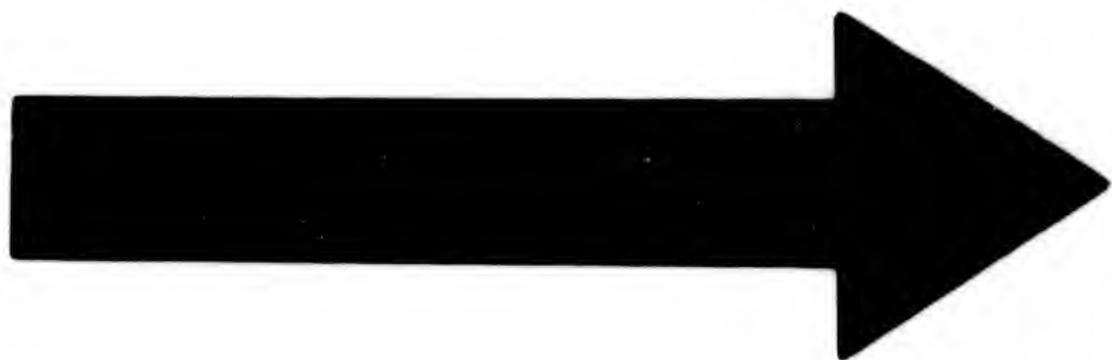
Mais avant l'arrivée de ces troupes, Doily avoit découvert les retranchemens des Espagnols, & s'étoit mis en marche pour les attaquer. Il leur étoit venu trois Compagnies de renfort, qui avoient élevé divers ouvrages pour leur défense à Rio Nuevo, dans le Quartier de Sainte Marie, & qui avoient reçu, de Cuba, de l'Artillerie & des munitions. Cependant, en peu de jours Doily les avoit chassés de leurs fortifications & s'en étoit saisi. Une autre perte, qu'ils essuyèrent en même tems à la Pointe de Pedre, leur faisant désespérer de se rétablir jamais dans l'Ile, ils s'embarquerent avec leurs Femmes, leurs Enfans & leurs Trésors. Dans l'action de Rio Nuevo, les Anglois réparèrent ce qu'ils avoient perdu d'honneur à Saint Domingue: non-seulement les Espagnols étoient soigneusement retranchés devant eux; mais ils étoient le double de leur nombre. D'un autre côté, les Negres, s'apercevant que leurs Maîtres avoient pris la fuite, égorgèrent quelques Officiers qui les commandoient, & se donnerent pour Chef un Esclave de leur Na-

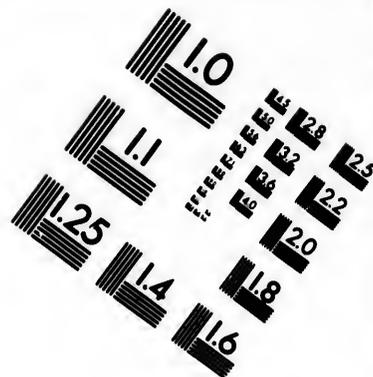
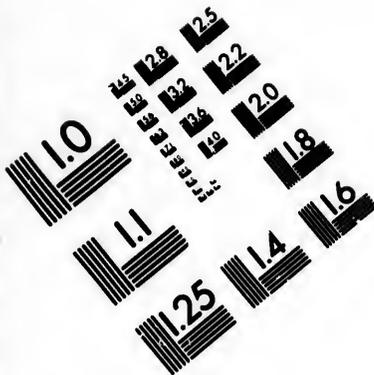
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

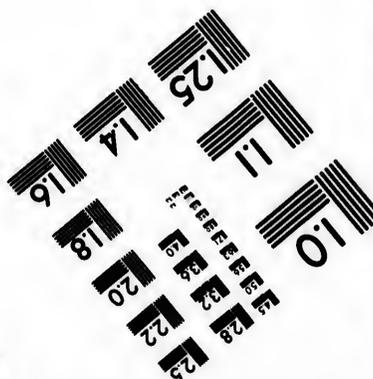
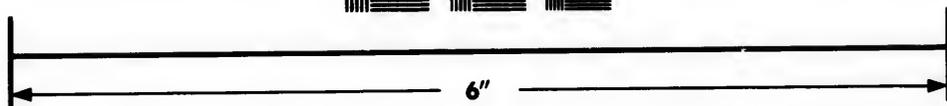
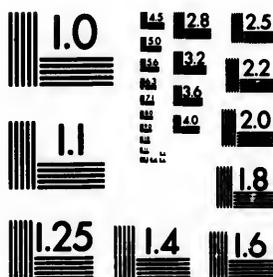
1655.

Negres ré-
voltés qui
s'établissent
dans les
Montagnes.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11
12

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Progrès de
la Colonie
Angloise.

tion. Ils continuerent quelque tems de se soutenir dans les Montagnes, où ils vivoient de leur chasse & de pillage; enfin la crainte de se voir forcés, dans cette retraite, en détermina le plus grand nombre à se soumettre à Doily, qui leur fit grace lorsqu'ils eurent abandonné les armes. Il n'en resta que trente ou quarante, qui, soit dans l'espérance de se procurer la liberté, soit par affection pour leurs anciens Maîtres, ou par haine pour les Anglois, s'obstinèrent à mener une vie errante, dans des Montagnes inaccessibles. Ensuite leur troupe s'étant grossie, par la défection d'un grand nombre de Negres Anglois, ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les Vallées, & pour y commettre des ravages, qui forcèrent le Gouvernement d'élever des Forts pour mettre les Plantations à couvert. Ces Brigands subsistent encore, dans une race nombreuse; & l'on n'a pu trouver jusqu'aujourd'hui d'autre moyen, pour les réprimer, que d'entretenir des Corps-de-garde au pié des Montagnes.

Les Anglois, devenus Maîtres de l'Isle, poussèrent leurs Etablissmens avec autant de succès que d'industrie, & le Ministère ne cessa d'y faire passer d'Angleterre des secours d'hommes & de provisions.

[LA nouvelle Colonie n'avoit eu d'abord pour habitans que trois mille hommes de cette Milice qui avoit combattu & triomphé sous les drapeaux du parti Républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de Royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division qui avoit si longtems & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. D'un côté l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwel qu'on avoit élevé sur les débris du trône; de l'autre on se reposoit sur l'équité du Gouverneur de l'Isle, qui, forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas, au fond de l'ame, dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveler dans le nouveau monde les scènes d'horreur & de sang, tant de fois répétées dans l'ancien. Mais le commandement de l'Isle étoit resté entre les mains du sage & ferme Doily, qui le garda jusqu'au rétablissement de la famille Royale. Ce brave officier étoit ami des Stuarts. Deux fois Cromwel lui substitua de ses partisans (c), & deux fois leur mort fit replacer Doily à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut, dans ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses Plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée, il étoit, dans sa place, intrépide guerrier, commandant ferme & sévère, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir & policer une Colonie naissante, uniquement composée de

(c) Un d'eux étoit le Major Sedgewick, qui mourut, peu de jours après qu'il fut arrivé dans l'Isle, d'une maladie contagieuse.

gens
pouv
C'
grès
on y
dix-
à ce
cour

[C
toien
porté
Mexi
cueil
dépen
débat
fangu
nie p
vices
nante
& qu
cruels
Jamaï
lope

Lo
préci
verne
pole.
déput
mune
ordre
ce.
d'hui
des le

L'u
intéré
tout d
dépen

UN
tout r
de pa
La gr
portée

(d)
pris fe
ne par

gens de guerre ; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.]

C'est à lui que les Anglois ont la principale obligation des premiers progrès de leur Colonie. En 1663, c'est-à-dire huit ans après son origine, on y comptoit déjà douze Paroisses, & dix-sept mille deux cens quatre-vingt-dix-huit Habitans. Il est vrai que les Flibustiers contribuèrent beaucoup à ce prompt accroissement, par les richesses qu'ils y apportoient de leurs courses, & du pillage des Etablissmens Espagnols (d).

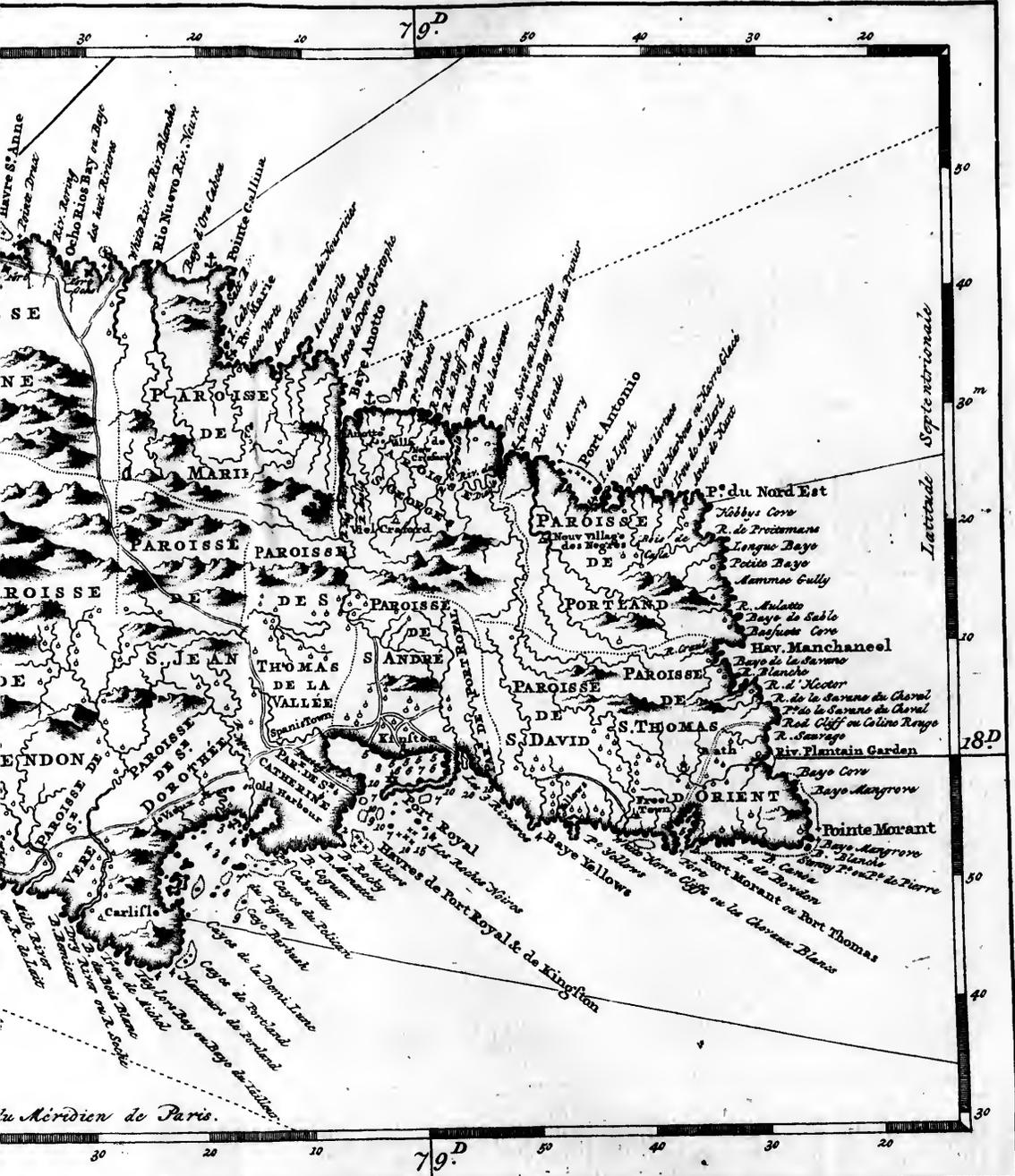
[Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévastoiérent les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque, qu'étoient toujours portées par les nationaux, & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette Ile plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leur course. C'est-là que les prodigalités de la débauche les rejetoient bientôt dans la misère. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies. Ainsi, la Colonie profitoit de leur continuelle vicissitude de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors. Cette race exterminante s'éteignit par sa meurtrière activité; mais les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence pour la Jamaïque, en ce qu'ils lui procurèrent la facilité d'ouvrir un commerce interlope avec des Possessions Espagnoles.]

Lorsque Charles II. eut été appelé au trône, par la Nation qui en avoit précipité son pere, au gouvernement militaire de la Jamaïque succéda un gouvernement civil, modélé, comme dans les autres Iles, sur celui de la Métropole. Le Commandant représenta le Roi; le Conseil, les Pairs; & trois députés de chaque ville, avec deux de chaque paroisse, composèrent les Communes. Mais cette assemblée borna ses premiers efforts à combiner, sans ordre, quelques réglemens provisionels de police, de justice & de finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de Loix, qui tient aujourd'hui la Colonie en vigueur. Trois de ces sages Statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

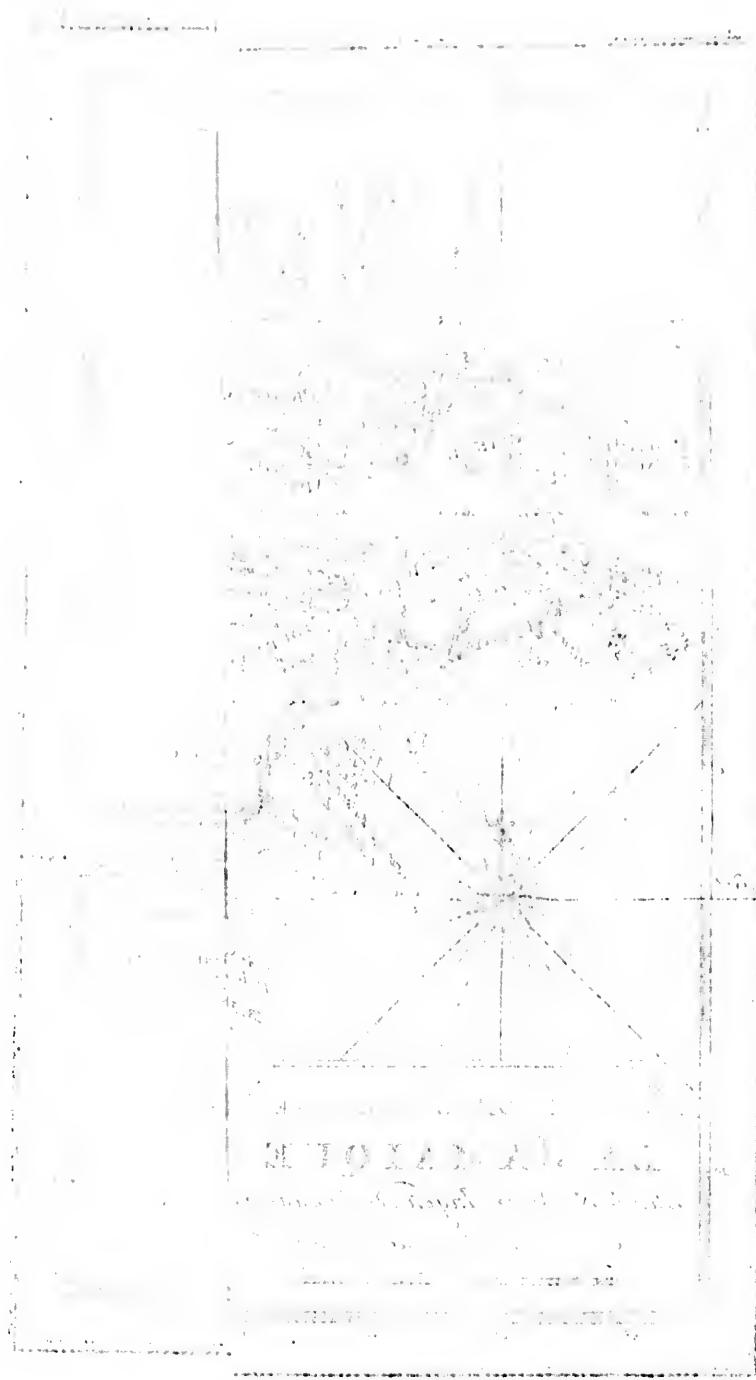
L'un, qui pourvoit à la défense de la patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens, qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur le champ par l'Etat, & aux dépens de tous les sujets, si le Fisc n'y suffit pas.

Une autre Loi veille au moyen d'augmenter la Population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la Colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 livres 10 sols. La gratification particulière est de 168 livres 15 sols, pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 livres, pour chaque personne portée

(d) C'est l'aveu des Anglois: on est surpris seulement qu'aucune de leurs Relations ne parle du secours qu'ils ont tiré des Flibustiers, pour se rendre maîtres de l'Ile. Tous les autres Historiens l'assurent, sans contradiction.



A. B. Dreyer, sculp. Amstel. 1776.



guay; &
de terre q
en quelque
sons, qu'on
qui avoit f
ge si net,
& charger
forme l'en
le corps de
Sud - Ouest
craindre de
due par le
pieces de t

LA gran
glois nomm
ber dans ce
leur eau &
avoient ren
l'île. Avar
sons, dont
fournissoit s
une très-gra
l'Assemblée
tous ces av
le bois, la
qu'il n'y cro
riniers, que
Ville, y ren

APRÈS ce
fois le Bour
nu lui-même
tés à l'Assem

LA Paroi
Port-Royal.
ce, & la Cl
une Ville, c
est située sur
me elle est b
une Campag

On passé
Bourg de P
Spanish-Tow
me distance
la plupart pe
Iago; & de
monté de di

guay; & pendant sa premiere existence, elle occupoit la pointe d'une langue de terre qui s'avance d'environ dix milles dans la Mer, quoique fort étroite en quelques endroits. Tout le reste du même terrain étoit si chargé de Maisons, qu'on l'auroit pris pour une seule Ville. C'étoit la commodité du Port, qui avoit fait choisir ce lieu pour bâtir. La Mer y est si profonde & le rivage si net, que les plus grands Navires pouvoient s'approcher jusqu'aux Quais, & charger ou décharger avec aussi peu de frais que d'embaras. La Pointe forme l'entrée du Port, qui est un des plus sûrs de toute l'Amérique: il a le corps de l'Île au Nord & à l'Est, la langue au Sud, & n'est ouvert qu'au Sud-Ouest. Mille Vaisseaux peuvent y mouiller à l'aïse, sans avoir rien à craindre des Vents. On lui donne trois lieues de large. L'entrée est défendue par le Fort Charles, dont on vante les Ouvrages, & muni de soixante pieces de Canon.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

La grande Riviere, sur laquelle est situé l'ancien Sant'-Iago, que les Anglois nomment aujourd'hui *Spanish Town*, la Ville Espagnole, vient tomber dans cette Baie. C'est-là que tous les Vaisseaux de leur Nation prennent leur eau & leur bois. La facilité du mouillage & tant d'autres commodités avoient rendu Port-Royal la principale Place & le centre du Commerce de l'Île. Avant son premier malheur, on y comptoit deux mille belles Maisons, dont le loyer ou la rente n'étoit pas moindre qu'à Londres. Port-Royal fournissoit seul, à la Colonie, un Régiment entier de Milice. On y voyoit une très-grande Eglise; & les revenus du Ministre, fixés par un Acte de l'Assemblée générale, étoient de deux cens cinquante livres sterling. Avec tous ces avantages, sa situation avoit de fâcheux inconvéniens: l'eau douce, le bois, la pierre manquent absolument sur ce terrain. Le sol en est si sec, qu'il n'y croît aucune sorte d'herbe; & la multitude de Marchands & de Mariniers, que le Commerce ou la Navigation attiroit continuellement dans cette Ville, y rendoit les vivres d'une cherté extrême.

Après cette Paroisse, on trouve celle de Saint André, qui contenoit autrefois le Bourg de Kingston sur la Baie de Port-Royal: mais ce Bourg est devenu lui-même une Paroisse. Le Quartier de Saint André envoie deux Députés à l'Assemblée générale.

La Paroisse & le Bourg de Kingston se sont fort accrûs, après la ruine de Port-Royal. Un Acte de l'Assemblée y établit, en 1695, les Cours de Justice, & la Chambre de l'Amirauté. Ainsi le Bourg peut passer aujourd'hui pour une Ville, où l'on ne compte pas moins de sept ou huit cens Maisons. Elle est située sur la Baie de Port-Royal, qui borne la Paroisse au Sud-Ouest, comme elle est bornée au Nord par le Canton de Beyton, & au Nord-Est par une Campagne qui s'étend jusqu'au pié des Monts.

On passe ensuite dans la Paroisse de Sainte Catherine, qui contient le Bourg de Passage-Fort, situé à l'embouchure de la Riviere, qui descend de *Spanish-Town* ou Sant'-Iago, à six milles de cette Ville, & presque à la même distance de Port-Royal. On y compte environ deux cens Maisons, bâties la plupart pour le logement des Voyageurs qui vont de Port-Royal à Sant'-Iago; & de-là vient une partie de son nom, comme l'autre vient d'un Fort, monté de dix ou douze pieces de Canon, qui défend l'embouchure de la

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Rivière. Passage-Fort envoie trois Députés à l'Assemblée générale. Cette Paroisse est arrosée d'une autre Rivière, nommée *Black-River*, la Rivière noire, sur laquelle on a construit un beau Pont.

LA Paroisse de *Saint Jean*, située dans les terres, six milles au-dessus de Passage-Fort, est un des Cantons les plus agréables, les plus fertiles & les mieux peuplés de la Jamaïque. On en peut juger par les noms de Sprinvale, de Goldenvale & de Spring Garden, qui sont ceux des trois plus grandes Plantations. Elle envoie deux Membres à l'Assemblée. *Spanish-Town*, ou Sant-Iago, dont la Paroisse touche à celle de Saint Jean, étoit, comme on l'a fait remarquer, la Capitale de l'Île sous le Gouvernement des Espagnols, & conserve encore ce titre sous les Anglois. Mais de plus de deux mille Maisons qu'elle avoit dans sa splendeur, il n'en resta que cinq ou six cens après la conquête; quelques-unes, à la vérité, des plus belles. Ses Eglises, qui étoient en fort grand nombre, furent aussi réduites à deux Temples; & tout le reste fut brûlé dans la première furie des Vainqueurs. Une grande Plaine fait face à cette Ville, & nourrit quantité de Bestiaux. La Rivière, qui coule de l'autre côté, est belle, sans être navigable, & va se jeter dans la Mer à Passage-Fort. Les Espagnols la nommoient *Rio Cobre*, c'est-à-dire Rivière de cuivre, parcequ'elle roule dans ses eaux des particules de ce métal. *Spanish-Town* n'étant qu'à douze milles de Port-Royal, ce voisinage a retardé ses progrès; mais depuis le tremblement de terre, les Anglois en ont pris le séjour en affection; & le titre de Capitale, qui lui est demeuré sans partage, n'a pas moins servi à les y attirer. Les Gouverneurs en ont fait leur résidence; les principales Cours de Judicature y sont établies; & la plupart des Officiers Militaires s'attachant au Siege du Gouvernement: toutes ces raisons, jointes à la ruine de Port-royal, ont été si favorables au rétablissement de *Spanish-Town*, qu'on n'y compte pas aujourd'hui moins de deux mille Maisons, comme sous la domination Espagnole. Ses Habitans se distinguent par le luxe des habits, de la bonne chère & des équipages. La Plaine, qui est devant leurs murs, est, tous les jours au soir, le rendez-vous de toutes les personnes du bel air, comme les Jardins publics dans les grandes Villes d'Europe. Il y a, dans *Spanish-Town*, une garde de nuit à cheval & à pié. Le Corps des Habitans envoie, pour cette Paroisse, trois Députés à l'Assemblée générale.

CELLE de *Sainte Dorothee*, qui contient *Old Harbour*, est à quatre ou cinq lieues sous le vent de Sant-Iago. On nomme *Old Harbour*, ou le vieux Port, une grande Rade & un petit Golfe, qui peuvent aisément recevoir cinq cens Vaisseaux de la première grandeur. Cette Paroisse envoie deux Membres à l'Assemblée.

VERE en est une autre, où l'on trouve un petit Bourg, nommé *Carlisle*, & la Baie de *Maccary*, qui est un mouillage fort sûr. Elle envoie aussi deux Députés.

SAINTE ELISABETH, qui en fournit le même nombre, est la dernière Paroisse des Côtes méridionales de l'Île. La Ville d'*Oristan*, bâtie par les Espagnols après la découverte, étoit peu éloignée d'une Baie de ce Canton,

où

où la
cette C
que Se
Serrano
brisé so
Homme
ON
gril, qu
mode a
Espagno
au Noro
pagnols
Collégia
ONZE
autre Vi
Membre
roisse de
nissé auss
terres, n
Sainte
C'est dan
furent ch
Vallée, a
trouve su
Saint Th
nale, on
nio, un
fermé ni
à l'entrée
On renco
sur celles
Baie de M
étant beau
blissement
CEPEND
ses parties
est noirâtr
Sud-Est il
extrême se
Plantes &
chaque m
partout qu
Blé d'Inde
Sud, où e
diens semo
porter; &
XXIII.

où la Riviere de Blewfield se décharge en lui donnant son nom. Toute cette Côte est remplie de rocs, & bordée par quelques petites Iles, telles que *Sernavilla*, *Quitsefena* & *Serrana*. C'est dans celle-ci que le fameux Serrano, dont elle tire son nom, fut jeté seul par une tempête qui avoit brisé son Vaisseau, & qu'il passa trois ans sans aucun commerce avec les Hommes.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

On trouve plusieurs Plantations vers l'Ouest, jusqu'à la Pointe de Negril, qui forme un bon Port à l'extrémité de l'Île. Sa situation est commode aux Anglois, dans leurs guerres avec l'Espagne, pour attendre les Espagnols, qui vont à la Hayane ou qui en reviennent. Un peu plus tôt au Nord-Ouest on voit les ruines de Seville, second Etablissement des Espagnols, situé autrefois sur la Côte même. Ils y avoient fondé une Eglise Collégiale, dont le Chef portoit le titre d'Abbé.

ONZE lieues au-delà, vers l'Est, on trouve quelques restes de *Melilla*, autre Ville Espagnole, dans la Paroisse de *Saint James*, qui envoie deux Membres à l'Assemblée: mais ce Quartier est encore mal peuplé; & la Paroisse de *Sainte Anne*, qui le suit, ne l'est pas mieux, quoiqu'elle fournisse aussi deux Députés. Celle du *Clarendon*, qui est dans l'intérieur des terres, ne manque point d'Habitans.

Sainte Marie suit *Sainte Anne*, & fournit deux Membres à l'Assemblée. C'est dans cette Paroisse qu'est *Rio Nuovo*, retraite des Espagnols, lorsqu'ils furent chassés des Côtes méridionales par les Anglois. *Saint Thomas en Vallée*, autre Paroisse qui fournit deux Députés, suit *Sainte Anne*, & se trouve suivie de *Saint Georges*, dont les Députés sont en même nombre. *Saint Thomas* termine la partie Nord-Est de l'Île. Sur la Côte Septentrionale, on trouve le Port *Saint François*, nommé par d'autres le Port *Antonio*, un des meilleurs de toute la Jamaïque: elle n'en a point de mieux fermé ni de plus couvert; & son seul défaut est de n'être pas sans danger à l'entrée, qui est fort resserrée par une petite Ile, nommée l'Île de *Linch*. On rencontre plusieurs autres bons Ports sur les Côtes du Nord, comme sur celles du Sud: tels sont *Cold Harbour*, ou le Port froid, *Rio Nuovo*; la Baie de *Montega* & celle d'*Orange*: mais la partie Septentrionale de l'Île étant beaucoup moins peuplée que celle du Midi, elle n'offre aucun Etablissement qui mérite une description.

CEPENDANT le terroir de la Jamaïque, qui est bon & fertile dans toutes ses parties, ne l'est nulle part autant que dans les Quartiers du Nord. Il y est noirâtre, & mêlé de glaise en plusieurs endroits; au lieu que vers le Sud-Est il est rougeâtre & sablonneux: mais, en général, il est partout d'une extrême fertilité, qui répond parfaitement à l'industrie du Cultivateur. Les Plantes & les Arbres y sont toujours couverts de feuilles & de fleurs; & chaque mois de l'année ressemble à nos mois d'Avril & de Mai. On trouve partout quantité de Savanes, ou de terres qui produisent d'elles-mêmes du Blé d'Inde, jusques dans les Montagnes, particulièrement au Nord & au Sud, où cette raison attire un grand nombre d'Animaux sauvages. Les Indiens semoient leur blé dans ces Savanes, qui n'ont pas cessé depuis d'en porter; & les Espagnols ayant abandonné cette pâture aux Bestiaux qu'ils

Fertilité du
terroir de
l'Île.

VOYAGES ET avoient amenés de l'Europe, tels que des Bœufs, des Chevaux, des Porcs
ETABL. AUX & des Aïes, ils y avoient tellement multiplié, qu'à l'arrivée des Anglois
ANTILLES. on en trouvoit de nombreuses troupes dans les Bois. Mais, depuis plus
 LA d'un siècle, on leur a fait la guerre avec si peu de relâche, que le nombre
JAMAÏQUE. en est fort diminué. Ces Savanes sont aujourd'hui la plus infructueuse par-
 tie de l'Île, par le peu de soin qu'on a pris de les cultiver; & le mélange
 d'herbe & de blé d'Inde dont elles étoient couvertes, formoit des barrières
 si fortes, que les Habitans ont été souvent forcés de les brûler.

COMME la Jamaïque est la plus Septentrionale de toutes les Îles Caraïbes,
 le climat y est fort tempéré; & l'on ne connoît point de Pays entre les Tro-
 piques, où la chaleur soit moins incommode. L'air y est rafraîchi par les
 Brisés de l'Est, par de fréquentes pluies, & par des rosées nocturnes. On
 a remarqué depuis longtems que les Quartiers de l'Est & de l'Ouest sont
 tous plus sujets aux vents & à la pluie. D'ailleurs, leurs épaisses Forêts les
 rendent moins agréables que ceux du Sud & du Nord, qui sont beaucoup
 plus ouverts. Les parties montagneuses sont les plus froides, & souvent les
 matinées n'y sont pas exemptes de gelées blanches.

Fameux Ou-
 ragan de
 1692 & ses
 effets.

AVANT l'affreux Ouragan, qui produisit des effets si terribles en 1692, on
 connoissoit peu, dans l'Île, ces redoutables tempêtes; les Vaisseaux n'étoient
 pas jettés au rivage, dans les Ports mêmes, & les Maisons n'étoient pas
 enlevées par-dessus les têtes des Habitans, comme à la Barbade & dans les
 Îles sous le Vent: mais la Jamaïque ne peut pas se vanter du même avan-
 tage. Un événement si singulier mérite d'être représenté avec une partie de
 ses circonstances (e).

Il commença, le 7 de Juin, entre onze heures & midi; & dans l'espace
 de deux minutes il écrasa ou noya les neuf dixièmes des Habitans de Port-
 Royal, entre lesquels ceux des Quis furent abîmés presque tous, en moins
 d'une minute. Un Homme de distinction, qui eût le bonheur d'échapper,
 écrivit à Londres peu de tems après, J'ai perdu ma Femme, mes Enfans,
 ma Sœur & sa Fille, mes Valets & mes Servantes; c'est-à-dire toute ma
 Famille & tout mon bien. Il ne s'est sauvé qu'une Femme de Chambre
 de ma Femme, qui est venue me raconter que sa Maîtresse étoit dans son
 Cabinet au second étage, & l'avoit envoyé au Grenier, où ma Sœur
 étoit montée avec sa Fille à la première secousse du tremblement, avec
 ordre de prendre l'Enfant pour la soulager; mais qu'étant descendue d'a-
 bord, dans le dessein de remonter après avoir pris quelques informations,
 elle avoit vu fondre sa Maison, qui est actuellement trente piés sous
 l'eau. J'étois allé, le matin, avec un de mes Fils à Liguania; le trem-
 blement de terre nous surprit à notre retour, & nous faillîmes d'être en-
 gloutis par les vagues de la Mer, qui voulerent impétueusement vers
 nous, six piés au-dessus de leur surface, sans que l'air fût agité du moi-
 dre vent. A Liguania, où nous fûmes forcés de retourner, nous trou-
 vâmes toutes les Maisons renversées, & nul autre endroit pour nous

(e) La plupart de ces détails se trouvent aussi dans les Transactions Philosophiques, Tome II, pp. 411 & 412.

mett
 la T
 Une
 tomb
 la fo
 & les
 de l'
 qui s
 un gr
 ques
 the
 avoit
 deux
 un es
 les on
 un jo
 Poiss
 Du c
 les ter
 nombr
 trouve
 les Pu
 tation
 UNE a
 plus affre
 Meitor
 levoit.
 lament
 d'une
 Ciel.
 nous v
 s'envoi
 qui ét
 déluge
 heureu
 pour se
 ne voy
 placé,
 Auss
 s'assure
 m'effor
 une pa
 fin, je
 cer à l
 & de l

mettre à couvert, que les Cafes des Nègres. Nous sommes au 20, & la Terre continue de trembler cinq ou six fois en vingt-quatre heures. Une grande partie de la Montagne est tombée, & sans cesse on en voit tomber d'autres parties. Tous les Quais de Port-Royal se sont abîmés à la fois. Quantité de riches Marchands y ont été noyés avec leurs Familles & leurs effets. Ce Quartier est à présent tout couvert d'eau; & dans celui de l'Eglise, où étoit ma Maison, l'eau monte jusqu'au toit des édifices qui subsistent encore. La terre, s'ouvrant en plusieurs endroits, a dévoré un grand nombre d'Habitans, qu'elle a revomis dans d'autres lieux, quelques-uns vivans, & qui se sont heureusement sauvés. Du côté de Northe, plus de mille acres de terre se sont enfoncés, avec tout ce qu'il y avoit d'effets. Il ne reste pas une Maison sur pié dans la Presqu'île. Les deux grandes Montagnes, qui étoient à l'entrée, sont tombées aussi dans un espace de seize milles, qui les séparoit; & s'étant comme jointes, elles ont arrêté le cours de la Rivière, qui est demeurée à sec, pendant un jour entier, jusqu'au Bac. On y a pris une prodigieuse quantité de Poisson, & ce secours a servi du moins au soulagement des Malheureux. Du côté de Yellows, une autre Montagne s'est fendue, & tombant sur les terres voisines, a couvert plusieurs Etablissmens & détruit un grand nombre de Colons. La Plantation d'un Anglois, nommé Hopkin, se trouve éloignée d'un demi-mille de sa première situation. L'eau de tous les Puits est montée jusqu'au sommet de l'ouverture, par la violente agitation de la terre.

Une autre Relation de cet épouvantable accident en donne encore une plus affreuse idée. Entre onze heures & midi, nous sentîmes trembler la Maison où j'étois alors, & nous vîmes le pavé de la chambre qui se soulevoit. Au même instant, nous entendîmes pousser dans les rues des cris lamentables; & nous hâtant de sortir, nous eûmes le touchant spectacle d'une foule de Peuple, qui levait les mains en implorant le secours du Ciel. Nous continuâmes de marcher dans la rue, où des deux côtés nous vîmes tomber des Maisons & d'autres s'abîmer. Le sable des rues s'enflait un moment, comme les vagues de la Mer, jusqu'à soulever ceux qui étoient dessus; ensuite il s'ouvroit en profonds abîmes. Bientôt un déluge d'eau survint, & fit rouler de côté & d'autre quantité de Malheureux, qui faisoient inutilement les solives des Maisons renversées, pour se soutenir. D'autres se trouverent enfoncés dans le sable, d'où l'on ne voyoit sortir que leurs jambes ou leurs bras. Je m'étois heureusement placé, avec quinze ou seize autres, sur un terrain qui demeura ferme.

Aussitôt que cette violente secousse eût cessé, chacun ne pensa qu'à s'assurer s'il lui restoit quelque chose de sa Maison & de sa Famille. Je m'efforçai de me rendre chez moi, par-dessus les ruines des édifices, dont une partie flottoit sur l'eau; mais toutes mes peines furent inutiles. Enfin, je pris un Canot; & me hasardant sur la Mer même, pour m'avancer à la rame vers ma Maison, je rencontrai plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, qui flottoient sur divers matériaux. J'en pris autant

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
JAMAÏQUE.

„ que mon Canot en pouvoit contenir, & je continuai de ramer jusqu'à
„ l'endroit où je croyois trouver ma Maison: mais je n'y vis que des rui-
„ nes, & je ne pus me procurer aucune information sur le sort de ma Fa-
„ mille. Il étoit tard. Le lendemain je me servis encore du Canot, pour
„ aller de Vaisseau en Vaisseau: enfin le Ciel me fit la grâce d'y retrou-
„ ver ma Femme & deux de mes Negres. Elle me raconta qu'au premier
„ tremblement de notre Maison, elle en étoit sortie, en s'ordonnant à tout
„ notre monde de la suivre; qu'à peine avoit-elle été dans la rue, que le
„ sable s'étoit soulevé; qu'elle étoit tombée avec deux de nos Negres
„ dans une ouverture de la terre, d'où l'eau, qui étoit survenue à l'ins-
„ tant, les avoit retirés; que pendant quelque tems ils avoient été le jouet
„ des flots, & qu'enfin ils avoient saisi une poutre, à laquelle ils s'étoient
„ tenus attachés, jusqu'à ce que la Chaloupe d'un Vaisseau étoit venue les
„ prendre.”

On s'étonnera qu'après un événement de cette nature, le premier soin
d'un grand nombre de Matelots fut de piller huit ou dix Maisons qui res-
toient entières, quoique submergées jusqu'aux Balcons; mais tandis qu'ils
exécutoient cette odieuse entreprise, un second tremblement de terre les
fit périr tous. D'un autre côté, le Ministre exhortoit le Peuple à se mettre
en prières avec lui; & l'on remarqua que plusieurs Juifs non-seulement se
mirent à genoux pour suivre l'exemple des Chrétiens, mais que dans l'excès
de leur consternation ils invoquerent hautement Jésus-Christ.

Plusieurs des Vaisseaux, qui se trouvoient dans le Port, furent mis en
pieces, & d'autres furent coulés à fond. Une Frégate, nommée le *Cygne*,
qui étoit à se caréner, fut poussée par l'étrange mouvement des eaux & par
l'affaissement du Quai sur le sommet de quelques Maisons abîmées, où n'a-
yant pas laissé d'être arrêtée par les inégalités des toits, elle servit à sau-
ver quelques centaines de Malheureux. Un bruit lugubre, qui se fit enten-
dre dans les Montagnes, causa tant de frayeur à quantité de Déserteurs Ne-
gres, qu'ils revinrent demander grâce à leurs Maîtres. Ils rapporteroient que
l'eau s'étoit ouvert des passages jusques dans ces hauteurs; & qu'en vingt ou
trente endroits ils l'avoient vue sortir avec une extrême violence. Toutes
les Salines furent inondées. Deux Montagnes, presque perpendiculaires,
vers la moitié du chemin entre Spanish Town & Port-Royal, se joignirent
& fermerent le passage aux eaux, qui s'en firent un autre au travers des
Bois & des Savannes.

Comme on fut plusieurs jours sans pouvoir être informé de ce qui se
passoit à Spanish Town, les restes des Habitans de Port-Royal, persuadés que
cette Ville avoit eu part, comme eux, à la colere du Ciel, pensèrent à se re-
tirer dans quelques autre partie de l'Île. En effet le tremblement n'y avoit pas
laissé une Maison entiere, non plus qu'à Passage-Fort & à Liguania. Il s'é-
toit fait, en divers endroits de ce grand Quartier, de prodigieuses ouvertures,
dont la plupart s'étoient refermées presqu'aussitôt. Le Major Kelly, Officier
de l'Île, assura qu'il en avoit vu deux ou trois cens; que dans les unes, il
avoit vu tomber quantité de personnes, qui n'avoient pas reparu; que dans

d'autres, il
engloutis
milieu du
que la tête
il vit tomb
nes d'eau d
doient une
n'avoit jam
ringouins.
d'un coup
seulement d
mais de tou
ces affreuse
au hasard,
la forme gé

Le Nord
grande par
Maisons, d
disparut ent
étendue, de
apparence d
Dans le Qu
douze milles
en reste enc

PERSONNE
couffes, con
l'usage: mais
qu'après la p
qu'on nomme
deux mois c
marques: d'un
après s'être
la plus grand
autre, proch
le occupoit
lieues.

On est pe
un peu abaiss
comme on l
l'ornement,
de bouleverse
arbres, dont
foit qu'ils y e
terre. On cr
quelques Obs
dans l'Isthme

d'autres, l'eau, sortant à grands flots, avoit rendu au jour plusieurs corps engloutis par la terre; qu'il avoit vu des Hommes pris dans les fentes par le milieu du corps, & mortellement ferrés; d'autres, dont on ne voyoit plus que la tête. Ces ouvertures étoient les moindres; car dans les plus grandes, il vit tomber des édifices entiers; & de quelques-unes, il vit sortir des colonnes d'eau de la grosseur d'une Riviere, qui s'élevoient dans l'air, & qui répandoient une très mauvaise odeur. Ensuite la chaleur devint plus forte qu'elle n'avoit jamais été dans l'Île, & l'on fut tourmenté par des Légions de Maringouins. Le Ciel, qui étoit bleu & clair avant le tremblement, parut tout d'un coup sombre & rougeâtre. On entendit de prodigieux bruits, non-seulement dans les Montagnes, comme on l'apprit des Déserteurs Negres, mais de toutes parts, sous terre & dessus. Pendant que la Nature étoit dans ces affreuses convulsions, il est aisé de se figurer que les Habitans couroient au hasard, pâles & tremblans, comme autant de fantômes, dans l'idée que la forme générale du Monde étoit menacée de sa dissolution.

Le Nord de l'Île ne fut pas garanti par la fraîcheur de ses Bois. Une grande partie des Plantations y fut engloutie, Habitans, Arbres, Biens & Maisons, dans le même trou. Un Etablissement de dix mille acres de terre disparut entierement, & l'on ne vit, à la place, qu'un Etang de la même étendue, dont les eaux ont séché depuis, mais où l'on n'a retrouvé aucune apparence de Maisons, d'arbres, & de tout ce qu'on y voyoit auparavant. Dans le Quartier de Clarendon il s'ouvrit des abîmes & de vastes Lacs, à douze milles de la Mer. Quoique la plupart se soient séchés ou fermés, il en reste encore des traces.

PERSONNE n'eut assez de liberté d'esprit pour compter le nombre des secousses, comme on a vu qu'à force d'expériences les Péruviens en ont pris l'usage; mais on assure qu'elles durèrent deux mois entiers; & l'on observa qu'après la première; les plus violentes furent dans les Montagnes. Celles, qu'on nomme les *Monts bleus*, semblerent les plus maltraitées, car, pendant deux mois continuels, on ne cessa point d'y voir & d'y entendre toutes les marques d'un effroyable désordre. Une autre, dans le voisinage d'Yellows, après s'être ouverte en divers endroits, écrasa une Habitation entiere, & la plus grande partie d'une Plantation qui en étoit éloignée d'un mille. Une autre, proche de Port-Morant, fut tout-à-fait engloutie; & la place qu'elle occupoit n'offre aujourd'hui qu'un grand Lac, large de quatre ou cinq lieues.

On est persuadé, à la Jamaïque, que toutes les Montagnes de l'Île sont un peu abaissées. Leur beauté, du moins, n'est pas la même, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'au lieu de cette continuelle verdure, qui en faisoit l'ornement, elles ne présentent plus qu'une perspective triste & nue. Tant de bouleversemens & de convulsions ont déraciné la plus grande partie des arbres, dont on a vu des millions flotter ensuite, dans les Mers d'alentour, soit qu'ils y eussent été jetés par les vents, ou par les seules agitations de la terre. On croit même l'Île entiere un peu plus basse qu'elle n'étoit autrefois: quelques Observateurs ont prétendu que le terrain qui est resté découvert, dans l'Isthme de Port-Royal, est baissé d'un pié; & qu'en plusieurs endroits,

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

tels que *Legany*, la plupart des Puits demandent des cordes moins longués de deux ou trois piés, qu'avant la révolution.

DEUX Officiers, d'un caractère irréprochable, se trouvant ensemble à *Legany* & sur le bord même de la Mer, pendant la première secoussé du tremblement de terre, observerent que la Mer se retira subitement de la Côte, & laissa le fond à sec dans l'espace de deux ou trois cens toises. Ils y virent quantité de Poissons, qui n'avoient pû suivre le cours de l'eau; & dont ils eurent même le tems de prendre quelques-uns; mais une ou deux minutes après, les flots revinrent, quoiqu'avec moins de rapidité, & couvrirent une partie du rivage, au-delà de leurs bornes ordinaires.

On fait monter, à près de treize mille personnes, le nombre de ceux qui périrent, dans toutes les parties de l'Île. Après la grande secoussé, la plupart de ceux qui échappèrent à la ruine de *Port-Royal*, prirent le parti de se retirer sur les Vaisseaux qui se trouvoient dans le Port; & jusqu'à la fin des tremblemens, ils ne quittèrent point cette retraite, trop effrayés du spectacle qu'ils eurent devant les yeux pendant deux mois, pour oser retourner au rivage. D'autres se rendirent à *Kingston*, où manquant de toutes les commodités de la vie, obligés de se loger dans des Cabanes de branches d'arbres, & de feuillages, sans y être à couvert de la pluie, qui fut plus abondante que jamais après le tremblement, ils périrent misérablement. Les vapeurs nuisibles, qui étoient sorties de tant d'ouvertures, répandirent aussi beaucoup de maladies, dont aucune partie de l'Île ne fut exempte, & la perte qu'elles causerent ne monta pas à moins de trois mille Ames. Celle des Marchands, dans leur Commerce, fut réellement incalculable. Ils ne demanderent aucun secours, parcequ'ils n'avoient eu rien à souffrir des Ennemis de l'État: mais l'Assemblée générale, entrant dans leurs intérêts, remit aux pauvres, par un Acte solennel, le paiement des droits, pour les Marchandises qui avoient été détruites par le tremblement de terre & l'inondation.

Climat de
l'Île.

Le tems y est ordinairement plus varié & plus incertain que dans les autres Îles: les mois de Mai & de Novembre sont des mois humides; l'Hiver n'est distingué de l'Été que par des pluies & des tonnerres, qui sont alors plus violens que dans les autres saisons. Les Brisés d'Été commencent à souffler vers neuf heures du matin, & deviennent plus fortes à mesure que le Soleil s'éleve; ce qui donne la facilité de voyager & d'agir à toutes les heures du jour. Pendant toute l'année, les nuits & les jours sont presqu'égaux en longueur, ou du moins la différence en est peu sensible. Rarement la Marée s'éleve au-dessus d'un pié. Les orages sont rares aussi dans l'Île, & l'on ne voit presque jamais de Vaisseaux qui se brisent sur les Côtes. Mais joignons ici un extrait curieux des Observations du Docteur *Stubbs*, communiqué à la Société Royale de Londres.

Observations
du Docteur
Stubbs.

CHAQUE nuit le vent souffle, à la fois, de tous les côtés de la Jamaïque; desorte qu'aucun Vaisseau ne peut en approcher dans ce tems; & les brisés de Mer s'élevant bientôt après, on ne peut en partir, non plus, que de grand matin. A mesure que le Soleil baissé, les nues s'assemblent & prennent différentes formes, suivant celle des Montagnes: un Marinier expérimenté con-

noit cha-
puis la d
aucun de
plus orie
tagne, en
leur forc
Il se t
forme de
racines s
peine ple
Morant ju
point d'ap
vril, où l
trois mois
qu'île de
l'eau par
saine pour
Les Vo
beaucoup,
cessent alo
les causen
La plupart
plus grand
point de l

DANS la
tiers de Sa
ques goutt
demi-heure
s'engendre
n'y soit for
de Port-Ro
usage dang
mal-saine.
même, san

Les Brisé
neuf heures
midi; mais
nuits de fi
tombe que
fois de la m
blent, ni r
dessus des M
Ciel n'en e

Les Prôc
plupart des

poit chaque partie de l'île, à la forme des nuées qui la couvrent. Mais depuis la destruction des Bois, les pluies sont fort diminuées; ce qui ne laisse aucun doute que certains arbres ne les attirent. Au Port-Morant, partie la plus orientale de l'île, on connoit peu les brises de terre, parceque la Montagne en est éloignée, & que ces brises, qui viennent des hauteurs, perdent leur force dans l'intervalle.

Il se trouve, dans les Ports de la Jamaïque, quantité de rocs, qui ont la forme des cornes de Cerfs. On y voit croître des Plantes marines, dont les racines sont réellement pierreuses. Sur la Pointe où Port-Royal étoit situé, à peine pleut-il quarante fois par an: au contraire, depuis la Pointe de Port-Morant jusqu'à Liguania, qui est à six milles de Port-Royal, il n'y a presque point d'après-midi, pendant huit ou neuf mois, à commencer de celui d'Avril, où les pluies ne soient abondantes. A Spanish-Town, il ne pleut que trois mois dans l'année, & ces pluies sont médiocres. Dans toute la Presqu'île de Port-Royal, on ne creuse point quatre ou cinq piés sans que l'eau paroisse; elle se change en périodes, comme la Marée; elle est saine, mal-saine pour les Hommes, & fort saine, au contraire, pour les Porcs.

Les Voyageurs, qui viennent pour la première fois à la Jamaïque, suent beaucoup, & continuellement, pendant neuf mois: mais ces sueurs, qui cessent alors, ne les affoiblissent pas plus que celles d'Europe; & lorsqu'elles causent la soif, quelques gouttes d'Eau-de-vie suffisent pour l'appaiser. La plupart des Animaux de l'île vivent presque sans boire. Le téms de la plus grande chaleur du jour est vers huit heures du matin, lorsqu'il n'y a point de Brise.

DANS la Savane des Magots, qui est au milieu de l'île, entre les Quartiers de Sainte Marie & de Saint-Jean, si pendant la pluie il en tombe quelques gouttes sur un habit, de quelque étoffe qu'il soit, dans l'espace d'une demi-heure elles se changent en petits vers blancs, semblables à ceux qui s'engendrent dans le Fromage ou les Fruits; ce qui n'empêche point que l'air n'y soit fort sain pour les Habitans. De même, quoique l'eau, sur la Pointe de Port-Royal, se trouve à quatre ou cinq piés de profondeur, & soit d'un usage dangereux pour les Hommes, il ne s'en élève dans l'air aucune vapeur mal-saine. On peut passer toute la nuit à l'air, dans la Presqu'île, y dormir même, sans aucun danger.

Les Brises de Mer ne commencent point, à la Jamaïque, avant huit ou neuf heures du matin, & cessent ordinairement à quatre ou cinq heures après-midi; mais quelquefois, en Hiver, elles soufflent quatorze jours & quatorze nuits de suite; alors, on ne voit point de nuées qui se rassemblent; il ne tombe que des rosées. Mais s'il s'élève un vent de Nord, qui est quelquefois de la même durée pendant l'Hiver, on ne voit, ni nuées qui se rassemblent, ni rosées qui tombent. Les nuées commencent à se rassembler au-dessus des Montagnes, vers deux ou trois heures après midi; & le reste du Ciel n'en est pas moins clair jusqu'au coucher du Soleil.

Les Productions naturelles de l'île sont à-peu-près les mêmes que dans la plupart des autres Antilles, & l'occasion se présentera de remarquer en quoi

VOYAGE ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA
JAMAÏQUE.

Productions
de la Jamaïque.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
JAMAÏQUE.

elles différent. A l'égard de celles, que les Habitans doivent à leur travail, on remarque particulièrement que le Sucre y est plus luisant & plus fin que celui de la Barbade, & se vend, en Angleterre, cinq ou six schellings le cent de plus. Dès l'année 1670, on comptoit, à la Jamaïque, six cens Moulins à Sucre, qui en rendoient annuellement deux millions de livres; mais ce nombre est augmenté du décuple. Les Anglois tirent plus de Cacao de la Jamaïque que de toutes leurs autres Colonies ensemble; & quoique ce Commerce soit fort éloigné d'y tenir aujourd'hui le premier rang, il produit encore des avantages considérables. Les plus grandes récoltes du Cacao se font dans cette Ile aux mois de Décembre & de Janvier. Il y est arrivé, aux Cacaotiers, des mortalités dont les causes sont peu connues; mais, en général, chacun de ces arbres y rapporte, depuis deux jusqu'à huit livres de noix, & chaque gouffe en contient depuis vingt jusqu'à trente. C'est une tradition, dans l'Ile, que les Esclaves, demeurés après les Espagnols, ignoroient certaines formalités que leurs premiers Maîtres employoient à ces Plantations, & dont on n'avoit jamais souffert qu'ils fussent témoins. Quelques Voyageurs penchent à croire qu'elles ne consistoient que dans quelques cérémonies superstitieuses: Stubbs juge, avec plus de vraisemblance, qu'en transportant les Cacaotiers, des Caraques & de Guatimala dans leurs Iles, les Espagnols s'étoient réservés quelque secret, dont ils ne vouloient pas donner connoissance à leurs Esclaves. Ces arbres se transplantent rarement, à la Jamaïque; à moins qu'ayant été plantés dans un terrain sec, ils ne réussissent mal; car ils demandent des terres basses, plates & humides: aussi ces Plantations se font-elles ordinairement le long des Rivières, ou dans les Vallées qui séparent les Montagnes; & c'est une observation commune, que la vie est fort mauvaise dans les lieux où les Cacaotiers sont bons. Dans l'espace d'un an, ceux de la Jamaïque s'élevont d'environ quatre piés. On les y plante, à deux piés de distance; & dans une bonne terre, ils commencent quelquefois à rapporter, dès la troisième année. La quantité des fruits augmente jusqu'à la dix ou douzième, qui est le terme de la pleine vigueur des arbres. Ils poussent généralement, de leurs racines; plusieurs rejettons, qu'on employe, pour suppléer aux vieux troncs, morts ou coupés. On nous donne un compte exact des charges & des profits d'une Plantation de Cacaotiers, dans l'origine de l'Etablissement Anglois. (f)

L'In-

(f) Pour les Lettres Patentes de cinq cens acres de terre.	10 liv. sterling.
Pour six Negres, trois d'un sexe & trois de l'autre, à vingt livres par tête.	120
Pour quatre Blancs, leur passage & leur entretien.	80
Pour l'entretien des six Negres, pendant six mois.	18
Pour les Commis, pendant le même tems.	24
Pour les instrumens du travail.	5
	257

L'In-
autre C
te Plant
est semé
Anglois
Houe,
Dans un
passent
seul Neg
livres pe
ze livres
teur son
Plante.
[MALA
sidérables
fols, six
la taxe é
concurrer
livres dix
Angloises
ment a tr
content d
il l'a éstay
livre d'In
n'a enfant
de Saint I
gne, com
annuellem

On doit
Mars, c'est
par les six
planter des
Plantains.
on achete
sexe & moit
ling chacun
Mars, on p
en semence
hauts de six
font une qu
tion de cha
Juin de l'an
bien remplie
au plus, elle
cueillis l'ann
duit annuelle
vendoit alor
ling le cent
soient la val
XXIII.

L'INDIGO est en plus grande abondance à la Jamaïque, que dans aucune autre Colonie, parce que les Savannes y sont en grand nombre, & que cette Plante demande un terrain léger, tel que celui des Savannes. La graine est semée vers le mois de Mars, & parvient en deux mois à sa maturité. Les Anglois n'emploient point d'autre méthode que de préparer la terre avec la Houe, & d'y tracer de petits sillons, tels que ceux où l'on plante les Pois. Dans un bon terrain, les Plantes s'élevent jusqu'à trois piés; mais elles ne passent gueres dix-huit pouces, dans une terre commune. Le travail d'un seul Negre rapporte annuellement à son Maître, entre quatre-vingts & cent livres pesant de pâte d'Indigo, dont le profit clair monte à douze ou quinze livres sterling. On avoue qu'à la Jamaïque, les espérances du Planteur sont souvent renversées par les vents, & par des vers ennemis de cette Plante.

[MALGRÉ ces inconvéniens, cette Production prenoit des accroissemens considérables, lorsque le Parlement chargea d'un droit de trois livres, dix-huit sols, six deniers, la livre d'Indigo, qui se vendoit onze livres cinq sols. Si la taxe étoit alors visiblement trop forte, elle devint insoutenable, lorsque la concurrence des François eut fait baisser la marchandise au prix de quatre livres dix sols, la livre. Alors tombèrent les Indigoteries dans toutes les Iles Angloises, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le Gouvernement a travaillé dans les derniers tems à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaibli cette branche d'industrie, il l'a étayée par un encouragement de onze sols, trois deniers, pour chaque livre d'Indigo que produiroient ces Etablissmens. Cette générosité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint Domingue cette teinture, qu'ils introduisent dans la Grande-Bretagne, comme sortant de leurs Plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à 1,200,000 livres.

On doit commencer à travailler le 1 de Mars, c'est-à-dire, faire bâtir des Cabanes par les six Negres & les quatre Engagés, planter des Patates, du Blé d'Inde, & des Plantains. Lorsque l'Habitation est prête, on achete dix autres Negres, moitié d'un sexe & moitié de l'autre, à vingt livres sterling chacun; c'est deux cens. Vers la fin de Mars, on plante les Cacaotiers, en noix ou en semence, entre des lignes de Plantains, hauts de six piés. Vingt-une acres de terre font une quantité suffisante pour la Plantation de chaque année. Vers le premier de Juin de l'année suivante, la Plantation sera bien remplie; & dans l'espace de quatre ans au plus, elle porte des fruits, qui sont recueillis l'année d'après: chaque acre en produit annuellement cent livres pesant; il se vendoit alors dans l'Ile, quatre livres sterling le cent: ainsi vingt-une acres produisoient la valeur de huit cens quarante livres

sterling. Les frais de la récolte sont peu considérables; il n'est question que de quelques sacs, & d'autres ustensiles de peu de prix, qu'on fera monter, si l'on veut, à quarante-trois livres. Toute la dépense n'étoit donc que cinq cens livres sterling; mais le profit augmentant à proportion du nombre des acres plantées, il est aisé de faire le calcul, pour cinq cens acres.

Au reste, on fait observer que cette supputation, quoique faite dans les commencemens de la Colonie Angloise, peut servir à donner quelque idée des avantages présens d'une Plantation de Cacaotiers dans cette Ile. La plupart des choses, dit-on, sont aujourd'hui sur le même pié, à la réserve du terrain & des Negres, qui sont plus chers: mais la cherté des Negres est accidentelle; & dans les Quartiers Septentrionaux de l'Ile, on trouve toujours des terres à fort bon compte.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
JAMAÏQUE.

ON ne peut regarder comme entièrement perdu la dépense que fait à cette occasion le Gouvernement, puisque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie, que l'esprit de finance a fait naître dans la plupart de nos Gouvernemens, entre l'Etat & les sujets. Depuis que le Prince n'a cessé d'imaginer des moyens pour surprendre de l'argent, le peuple cherche des ruses pour se soustraire à l'injustice des taxes, ou pour excroquer l'argent du Prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépense, de borne dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement, il n'y a plus eu de scrupule sur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le paiement des impôts, de franchise dans les engagements du citoyen avec le Gouvernement. Oppression d'un côté, pillage de l'autre; la finance poursuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices: & le colon rejette ce triple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence; quand il est trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaise administration introduite par l'esprit de finance, l'Europe ne manque point d'Etats qui ne rendent ce tableau que trop fidèle.

LA culture de l'Indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorsqu'on y entreprit celle du Coton. On trouve, dans les Iles de l'Amérique, des Cotoniers de différentes grandeurs, qui s'élevent & qui croissent sans soin, surtout dans les lieux bas & marécageux. Leur toison est d'un rouge plus ou moins pâle, très-fine, mais si courte qu'on ne sauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramasser, sert, dans le pays même, à faire des matelas & des oreillers.

Coton.

TANDIS que la culture du Coton languissoit dans les Iles Angloises, elle fleurissoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baissera. Le Parlement, c'est-à-dire la nation, qui connoît & qui administre elle-même ses revenus, voyant que le Coton de ses Colonies ne suffisoit pas pour occuper ses Manufactures, a supprimé en 1766 les droits imposés jusqu'alors sur les Cotons étrangers. Une liberté, dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matiere premiere, & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une Administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagere aux Cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au découragement que les bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses Manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du Gingembre.

Gingembre.

LA culture du Gingembre est facile & peu dispendieuse. Un homme isolé peut l'entreprendre seul. Sa racine a le double avantage de rester plusieurs années dans la terre, sans s'y pourrir; & d'être gardée tant qu'on veut, après avoir été cueillie, sans que sa qualité puisse en être altérée. Mais si le Gingembre ne demande pas beaucoup de soin, il dépense infiniment de suc: la

terre,
sée de

LOR

se du C

les aut

secours

une esp

mangec

de plus

C'étoit

l'ancien

muném

tale bai

Après a

siecle à

à peu p

A co

en a fou

de parti

a été ve

terrein r

Le P

la Jamaï

croît pas

le fait u

font dro

ce en es

gues bra

les de di

pouces,

miner en

pédicules

odeur ag

soutenue

quatre p

Ils sont d

unis, lui

deux gro

qui forme

tes les p

Nord; &

server le

qui en d

seroit d'u

aîsée d'y

faire de P

terre, où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en est tellement épuisée de sels, que rien n'y peut prospérer.

LORSQUE les Européens arrivèrent aux Antilles, les Caraïbes faisoient usage du Gingembre; mais leur consommation en ce genre, comme dans tous les autres, étoit si bornée, que la nature brute leur en donnoit assez, sans le secours de la culture. Les Conquistadors prirent, malgré la chaleur du climat, une espèce de passion pour cette épicerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin, pour aiguïser l'appétit. Ils en servoient à table, confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas, pour faciliter la digestion. C'étoit dans la navigation leur antidote contre le scorbut. On adopta dans l'ancien monde le goût du nouveau; & le Gingembre fut mêlé partout, communément avec le poivre, qui étoit alors fort cher. Cette production orientale baissa graduellement de prix; & le Gingembre passa peu à peu de mode. Après avoir eu une valeur assez considérable, il tomba vers la fin du dernier siècle à dix francs le cent. Bientôt on n'en voulut plus; & la culture en fut à peu près généralement abandonnée, si ce n'est à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernières années, on trouve que cette Ile en a fourni par an, une exportation de 649,865 livres pesant. La plus grande partie a trouvé sa consommation dans les Possessions Britanniques. Le reste a été vendu dans le Nord, à un prix qui ne sauroit tenter les Colonies, où le terrein n'est pas, comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.]

LE Piment, quoique si naturel à cette Ile qu'on l'en a nommé Poivre de la Jamaïque, ne laissa pas d'y être cultivé, du moins dans les lieux où il ne croît pas naturellement; & l'exportation annuelle en est si considérable, qu'elle fait un article important du Commerce. Les arbres qui portent le Piment, sont droits, hauts d'environ trente piés, & de la grosseur de la cuisse. L'écorce en est fort unie & de couleur grise. Ils jettent de toutes parts d'assez longues branches, au bout desquelles sortent de petites tiges, entourées de feuilles de différentes grandeurs, dont la plus grande est longue de quatre ou cinq pouces, sur environ trois de large au milieu, d'où elle décroît jusqu'à se terminer en pointe aux deux bouts. Leur couleur est un verd foncé, & leurs pédicules sont longs d'un pouce. Brisées entre les doigts, elles jettent une odeur agréable. De l'extrémité des tiges sort un faisceau de fleurs, chacune soutenue par son pédicule, auxquelles succèdent des grains, couronnés de quatre petites feuilles, & plus gros dans leur maturité que ceux de Genievre. Ils sont d'abord petits & verdâtres; mais, en mûrissant, ils deviennent noirs, unis, luisans, & contiennent dans une poulpe verte, aromatique & humide, deux grosses semences demi-sphériques, séparées par une membrane, mais qui forment ensemble une sphere parfaite. L'arbre du Piment croît dans toutes les parties montagneuses de la Jamaïque, mais principalement vers le Nord; & lorsqu'on y abat d'autres arbres, on observe soigneusement de conserver le Piment jusqu'à sa pleine maturité. C'est le Chevalier *Hans Sloane*, qui en donne cette Description. *Dally* ajoute que la récolte de son fruit seroit d'une grande dépense, si les Habitans n'avoient trouvé une manière aisée d'y parvenir. L'arbre croît généralement dans des lieux où l'on ne peut faire de Plantations, & qui ne cessant point par conséquent d'être à la Cou-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Piment, &
singularité de
sa récolte.

VOYAGES ET bonne, n'ont aucun possesseur particulier. Dans la saison propre, ceux qui
ETABL. AUX s'attachent à ce Commerce, vont dans les Bois avec leurs Esclaves, font abattre
ANTILLES. autant d'arbres de Piment qu'ils en trouvent, & cueillent facilement le fruit sur
 les branches. Ainsi l'Europe ne reçoit point, deux fois, du Piment des mê-
LA
JAMAÏQUE. mes arbres. On rapporte la même chose du *Lignum vite*, du *Gayac*, &
 d'autres arbres utiles, en assurant, par cette raison, que plus il en vient ici,
 moins il en reste en Amérique.

L'ARBRE du Piment, ou du Poivre Jamaïcain, fleurit dans le cours des
 mois de Juin, de Juillet & d'Août, mais plutôt, ou plus tard, suivant la
 situation; & le fruit suit de près les fleurs. On a toujours observé qu'il fleu-
 rit plutôt dans les Bois clairs, que dans les Forêts épaisses. Il en coûte peu
 pour nettoyer & conserver les fruits. En les cueillant, on prend soin d'en
 séparer jusqu'aux plus petites feuilles; après quoi on les expose pendant plu-
 sieurs jours au Soleil, étendus sur des draps, avec l'attention de les retourner
 souvent, & surtout de les garantir de la rosée. Ils se rident un peu, &
 prennent une couleur brune, qui les fait juger propres à l'usage. Ils diffèrent
 peu du Poivre noir pour la grosseur. Leur odeur tient de celle du Girofle,
 du Genievre, de la Cannelle & du Poivre, ou plutôt c'en est comme un mê-
 lange, qui lui fait donner aussi par les Anglois le nom d'*All-Spice*, *Tout-*
épice. Le plus odoriférant passe pour le meilleur. On le regarde avec raison,
 dit le Chevalier Sloane, comme la plus saine, la plus tempérée & la plus
 innocente de toutes les épices communes. Elle l'emporte sur celle des Indes
 par une infinité d'avantages, tels que d'atténuer les humeurs épaisses, de fa-
 ciliter la digestion, de modérer les chaleurs nuisibles, de fortifier l'estomac,
 de chasser les vents, & d'être fort amie des intestins.

Cannelle de
 l'île.

LA Cannelle sauvage, qu'on appelle faussement *Cortex Winteranus*, croît
 aussi dans cette Ile. Son tronc est à peu près de la même grosseur que celui
 du Piment, & s'éleve de la même hauteur. Ses branches, ornées de petits
 rameaux qui pendent vers la terre, lui forment une très belle tête. L'écorce
 est double: l'extérieure, épaisse de deux ou trois lignes, est de couleur cen-
 drée, avec de petites taches blanches, & quelques rides de couleur plus som-
 bre, qui la rendent assez rude: son goût a quelque chose d'aromatique. L'é-
 corce extérieure a plus d'épaisseur que la Cannelle, est unie, plus blanche que
 l'autre, & du même goût, mais beaucoup plus piquant, tirant assez sur celui
 du Girofle, & moins pâteux que celui de la Cannelle, mais sec, & sonore
 entre les dents. Les feuilles sortent vers l'extrémité des rameaux, sans aucun
 ordre, sur des pédicules d'un pouce de long, longues elles-mêmes de deux
 pouces, & larges d'un vers le bout, où est leur principale largeur, qui croît
 en s'arrondissant, quoiqu'elles soient fort étroites dans leur naissance. Leur
 couleur est un jaune verd, uni & luisant. Les fleurs croissent en ombelles,
 au bout des branches, & sont place, comme celles du Piment, à des grains
 de la grosseur d'un Pois, ronds, verts & contenant, dans une poulpe mucil-
 agineuse, quatre semences noires, de figure irrégulière. Dans la fraîcheur
 de cet arbre, toutes ses parties sont chaudes, aromatiques, & d'un goût si
 piquant, de Girofle plus que de Cannelle, qu'après les avoir mâchées un
 moment, on est obligé de prendre de l'eau pour se rafraîchir la bouche.

Mais l'é-
 toutes l'
 en abon-
 Naturalis-
 rope le

L'ILE
 ne s'en
 Vin & le

ON ne
 les Espag-
 étoient s'
 cette rec-
 sans avoir
 témoignag-
 gard de l'
 ils ne par-
 fan, dans
 fait que le
 se masse

QUELQ-
 produisoit
 meilleur q-
 treux, qu'
 Il se corrd-
 re. Quelq-

L'ILE a
 lier Bestin
 vante beau-
 découverte
 che, & ne
 des œufs,
 leuse aussi
 de Galle n

ENTRE l'
 ment *Spiri-*
 au Vaisseau
 assez loin.

MAIS par-
 bitans; les
 ter aussi, d'
 qui parcour-
 d'un lieu à
 quels on de-

(g) Le vé-
 nom, étoit u-
 pitaine *Winte-*

Mais l'écorce sèche est d'un bon usage, & s'emploie communément dans toutes les Colonies Angloises. Le Canelier sauvage de la Jamaïque croît en abondance entre Passage-Port & Spanish-Town; fort différent, répète le Naturaliste Anglois, du *Cortex Winteranus* (g), quoique les Droguiſtes d'Europe le vendent sous ce nom.

L'ILE produit une sorte de Cedre, dont le bois est si poreux, quoiqu'on ne s'en apperçoive point à la vue, que dans les Vases qu'on en fait, le Vin & les autres Liqueurs s'échappent presque aussitôt.

On ne doute point qu'il n'y ait des Mines de cuivre à la Jamaïque; & les Espagnols assurent que les Cloches de la grande Eglise de Sant' Iago en étoient forties: mais l'attention des Anglois ne s'est pas encore tournée à cette recherche. Ils ont donné plus de soins à celle des Mines d'argent, sans avoir eu le bonheur de les découvrir: cependant ils ont sçu, par des témoignages certains, qu'elles ont été ouvertes par les Espagnols. A l'égard de l'Ambre gris, qui n'étoit pas rare autrefois sur les Côtes de l'Île, ils ne parlent que d'une masse de quatre-vingts livres, trouvée par un Artisan, dans un lieu qui en a pris le nom de *Pointe d'Ambre gris*, où l'on fait que les Espagnols alloient deux fois l'an pour en chercher. Cette grosse masse étoit divisée en deux lobes.

QUELQUES Voyageurs ont publié faussement que le terrain de cette Île produisoit naturellement du Tabac. Celui qu'on y a planté, s'est trouvé meilleur qu'à la Barbade, mais sans pouvoir passer pour bon. Il est si nitreux, que jamais il ne prend une belle couleur, & qu'il se conserve peu. Il se corrompt quelquefois, dans le seul trajet de la Jamaïque en Angleterre. Quelquefois même, il ne peut être fumé sans se mettre en flammes.

L'ILE a des sources chaudes & d'autres eaux minérales, dont le Chevalier Bestin a communiqué les propriétés à la Société Royale de Londres. On vante beaucoup, pour la guérison des maladies vénériennes, celle qui fut découverte en 1695. Elle sort d'un roc, proche d'un Ruissseau d'eau fraîche, & ne laisse pas d'être si chaude, qu'en peu de momens on y fait cuire des œufs, des Ecrévisses, & même de la Volaille. Sa vertu est merveilleuse aussi pour les contractions de nerfs. En vingt-quatre heures, la Noix de Galle ne la teint pas plus que le Vin de Canarie.

ENTRE les raretés du Pays, on compte une Plante que les Anglois nomment *Spirit-Weed*, dont la graine n'est pas plutôt mûre, que si l'on touche au Vaisseau qui la contient, il s'ouvre avec un bruit fort aigu, & se répand assez loin.

MAIS passons à l'ordre civil de la Jamaïque. Cette Île a trois sortes d'Habitans; les Maîtres, les Domestiques & les Esclaves. On pourroit compter aussi, dans ce nombre, les Armateurs, & quantité d'autres gens de Mer, qui parcourent sans cesse les Côtes, soit pour transporter des Marchandises d'un lieu à l'autre, soit pour faire des prises. Les Armateurs, entre lesquels on devoit autrefois le premier rang aux Flibustiers, ont toujours beau-

(g) Le véritable, & celui d'où vient ce nom, étoit une écorce apportée par le Capitaine *Winter*, qui avoit accompagné le Chevalier Drake, dans son Voyage autour du Monde.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA
JAMAÏQUE.

Cedre.

Mines.

Sources chaudes & minérales.

Habitans & Commerce de l'Île.

VOYAGES ET ETABL. AUX ANTILLES. coup servi à l'opulence de l'île, en y répandant des millions de Pièces de huit, dont ils ont dépouillé d'autres Colonies.

LA JAMAÏQUE.

LES Maîtres de Famille, c'est-à-dire les Chefs de Plantations & les Négocians, vivent, non-seulement dans une abondance, mais avec une pompe égale à celle des plus grands Seigneurs de l'Europe. Ils ont des Carosses à six Chevaux, précédés & suivis d'une nombreuse livrée, sans y comprendre les Negres, qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent sur toutes les autres Colonies, par la magnificence & le luxe. Les Politiques d'Angleterre regrettent que les richesses de l'île ne soient pas plutôt employées à l'encouragement de l'industrie, & prêchent souvent la frugalité aux Anglois Jamaïcains; d'autres les excusent, & prétendent qu'avec beaucoup d'avantages naturels sur toutes les autres îles, le secours de l'industrie leur est moins nécessaire. Qu'importe, dit-on, qu'ils donnent beaucoup à leurs plaisirs, si l'or & l'argent qu'ils tirent de leur Commerce avec les Espagnols des Indes Occidentales, suppléent sans cesse à cette dépense? En effet, cette heureuse facilité de s'enrichir a tant attiré de monde à la Jamaïque, que peu d'années après la Paix d'Utrecht, on n'y comptoit pas moins de soixante mille Anglois & de cent mille Negres. Ensuite, la guerre, de nouveaux tremblemens de terre & diverses maladies ont arrêté cette multiplication: mais on assure encore que le nombre des Habitans est presque le même; que l'île a dix-sept mille Hommes, capables de porter les armes; & que la Milice, composée de plusieurs Compagnies de Cavalerie & de sept Régimens d'Infanterie, monte à plus de sept mille.

LE Gouvernement & les usages ne diffèrent point ici de ceux des autres îles Angloises; mais il y a quelque différence dans le Commerce, surtout pour les bois de teinture, que les Marchands de la Barbade ne peuvent se procurer si facilement. La Baie de Campêche a toujours été d'un extrême avantage pour la Jamaïque, où pendant longtems on n'a point eu d'autre embarras que d'aller abattre & de transporter cette espèce de bois, qui se vendoit parfaitement bien en Angleterre. A la vérité, l'Espagne s'est ensuite opposée à ce Commerce; il a fallu soutenir les Ouvriers par des Gardes, & combattre pour la facilité du travail.

EN paix, le principal Commerce de la Jamaïque avec les Espagnols consiste dans la vente des Negres, des Etoffes & des autres Marchandises d'Angleterre. En guerre, la situation de cette île, au centre des Possessions Espagnoles, lui vaut tous les avantages d'un Commerce tranquille & régulier. Il ne part point un Vaisseau du Continent, ou des îles de la Monarchie d'Espagne, qui ne soit forcé de passer à la vue de la Jamaïque. Un brave Commandant, avec douze ou quinze Frégates, disent tous les Voyageurs Anglois, & presque dans les mêmes termes, suffit pour enrichir notre Nation par des prises, & pour jeter nos Ennemis dans le plus grand embarras de la pauvreté. La Flotte annuelle, qui vient de Carthagene avec l'argent du Pérou, relâche à l'île Espagnole; d'où elle ne peut se rendre à la Havane sans passer à l'un ou à l'autre bout de la Jamaïque: „ c'est la Havane qui est le rendez-vous de toutes les Flottes d'Espagne, & l'importance de leur jonction, pour la sûreté d'un convoi si riche, est aisée à con-

„ cevoir
„ Mers

„ QUEL
ture. D
ple. La
or s'il y
en tire,
bitans, d
en concl
& que la
clusion, c
blissemens
ce qu'elle
quantité
Maïs, &
rent-elles

„ Quoiqu
du plus ri
rations on
tres. On
de service
par une G
& des plu
de toute s
néral & to
Bureaux,
contre de
des marque
exactement
Il est à six
tremblemens
l'île. Dan
mi-mille d
Espagnoles
peu de ch
plusieurs C
té, le Secr
avoir aussi
la chute de
Sucre pour
L'état de s
lerie, qui f
moitié des
des suppura
Maisons. I
& les Qual

„cevoir: elle dépendra toujours de nous, lorsque nous serons maîtres des Mers qui environnent la Jamaïque.”

QUELQUES Voyageurs assurent qu'un tiers de l'île est peuplé en bonne culture. D'autres combattent cette supposition, par un raisonnement fort simple. La Jamaïque, disent-ils, contient certainement quatre millions d'acres: or s'il y en avoit treize cens mille d'habitées, la quantité de Sucre qu'on en tire, sur le calcul commun du produit d'une acre, & le nombre des Habitans, devroit être dix fois plus considérable qu'il ne l'est réellement. Ils en concluent, qu'il n'y a pas un quart de l'île qui soit peuplé, ou cultivé, & que la culture même n'y répond pas toujours au travail. Une autre conclusion, c'est que l'Angleterre n'a pas besoin de former de nouveaux Etablissmens, pour l'augmentation de son Sucre; elle n'a qu'à tirer parti de ce qu'elle possède, par le travail & par l'industrie. Il reste à la Jamaïque, quantité de grandes Savannes, où l'on a vu que les Indiens plantoient leur Maiz, & que les Espagnols nourrissoient leurs troupeaux: pourquoi demeurent-elles sans usage?

Quoique depuis les tremblemens de terre, Port-Royal ait perdu le titre du plus riche & du plus beau Port de l'Amérique, il a reçu assez de réparations pour consister encore en trois belles rues, traversées de plusieurs autres. On y voit une fort belle Eglise, un Hôpital pour les Matelots hors de service, un Arsenal, & des Magasins. Il est gardé par des Forts, & par une Garnison régulière. Le Port n'a pas cessé d'être un des plus beaux & des plus sûrs du monde, où mille Vaisseaux peuvent mouiller à couvert de toute sorte de disgraces, à l'exception des Ouragans. Le Receveur Général & tous les Officiers de l'Amirauté sont toujours obligés d'y avoir leurs Bureaux, comme à Spanish-Town. Entre les précautions qu'on a prises contre de nouveaux malheurs, il est défendu d'y bâtir à moins de trente piés des marques de la haute Marée. Dans sa situation présente, Port-Royal est exactement à onze milles de Spanish-Town, cinq par eau, & six par terre. Il est à six milles de Kingston, qui fut régulièrement bâti après le grand tremblement de 1692, sur un Plan du Colonel Lilly, Ingénieur en chef de l'île. Dans ses idées, cette Ville devoit avoir un mille de long, sur un demi-mille de large, être divisée en quarrés, comme la plupart des Villes Espagnoles de l'Amérique, & coupée par des rues fort droites. Il manque peu de chose à l'exécution de ce Plan, même pour l'étendue. Kingston a plusieurs Cours inférieures; c'est-à-dire que le Receveur Général, l'Amirauté, le Secrétaire du Gouvernement & le Grand Voyer, sont obligés d'y avoir aussi leurs Bureaux. La plupart des Négocians s'y sont retirés depuis la chute de Port-Royal, & l'île n'a point de Port où l'on embarque tant de Sucre pour l'Angleterre. En un mot, Kingston prospere de jour en jour. L'état de sa Milice porte dix Compagnies d'Infanterie, & deux de Cavalerie, qui sont près d'onze cens Hommes: en la supposant formée de la moitié des Habitans, qui sont en âge de porter les armes, on conclut, par des supputations Angloises, que la Ville doit contenir onze ou douze cens Maisons. Elle n'a qu'une Eglise; mais les Juifs y ont deux Synagogues, & les Quakers un lieu d'assemblée. Elle est bordée, au Sud-Ouest, par la

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

VOYAGES ET Baie de Port-Royal, à dix-huit milles de Spanish-Town; douze par Mer, & six par terre.
ETABL. AUX ANTILLES.

LA JAMAÏQUE.

QUOIQUE Spanish-Town soit la résidence du Gouverneur, & le siege de l'Assemblée générale, les réparations y ont été plus lentes, parce qu'étant dans les Terres, elle ne peut avoir beaucoup de Commerce. La plupart des Habitans sont, ou des Négocians déjà fort riches, qui laissent leurs affaires entre les mains d'autrui, ou des Officiers & d'autres personnes de distinction, qui ne pensent qu'au plaisir. Aussi, dans le nombre de ses Maisons, en compte-t-on sept ou huit cens belles, & voit-on dans ses rues une continuelle affluence de Carrosses & de Chaises. Les Bals & les Assemblées sont aussi fréquens ici qu'à Londres. Il y a Comédie, & si l'on en croit l'Historien, d'excellens Acteurs; éloge, dit un Critique, qu'on ne donneroit pas justement au meilleur Théâtre d'Angleterre. Le Palais du Gouverneur borde la grande Place, & consiste en plusieurs grands Bâtimens, dont une partie est à double étage. C'est l'ouvrage du Duc de Portland, mort Gouverneur de l'île en 1725. Il est accompagné, à l'Ouest, d'un fort beau Jardin, très soigneusement entretenu; quoique dans un Pays, où le Printemps est perpétuel, on ait peu de goût pour les agrémens de cette nature. L'Eglise principale est un fort bel édifice (h), & l'on en vante beaucoup l'Orgue. On ne loue pas moins la Douane, qui est un Bâtiment quarré, de quarante piés sur chaque face, où se tiennent aussi les Cours de Justice. Mais, en général, les plus belles Maisons de Spanish-Town sont basses, la plupart d'un seul étage, par la crainte où l'on est sans cesse de quelque nouvel Ouragan. Elles sont ordinairement lambriffées des bois les plus précieux. Chacune a son Perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui sert d'abri contre la chaleur du jour, ou vers le soir à prendre le frais. Dans tous les Actes publics, Spanish-Town conserve son ancien nom Espagnol, *Sant'Iago de la Vega*.

ORISTAN & *Séville*, deux grandes & belles Villes du tems des Espagnols, n'ont jamais été relevées de leurs ruines. Une partie de l'espace, qu'elles occupoient, produit aujourd'hui du Sucre.

LES Anglois ont jetté les fondemens d'une autre Ville, à *Bagual*, dans la Paroisse de Sainte Anne; mais on doute qu'elle s'acheve jamais. *Free-Town* en est une autre, dont on ne vante pas la grandeur, dans la Paroisse de Saint David. *Passage-Fort*, dans la Paroisse de Sainte Catherine, ne s'est pas non plus fort agrandie, & consiste encore en cinquante ou soixante Maisons; quoique sa situation, pour s'embarquer en allant de Spanish-Town à Port-Royal ou à Kingston, semblât lui promettre un meilleur fort. *Carlisle*, dans la Paroisse de Vere, n'est pas devenue plus considérable. On y avoit bâti un Fort, qui tombe en ruines. *Tichfield*, petite Ville qui doit son nom

(h) Les Eglises de Spanish-Town sont en forme de Croix, avec un petit Dôme au milieu. Mais les Voyageurs ajoutent que le Clergé du Pays est peu occupé de sa profession, & que rarement les portes des Eglises sont ouvertes. Quelle honte, s'écrie l'Auteur d'une Relation, quand on considère combien de mille livres sterling les Habitans paient, pour les Eglises & pour les Prêtres!

nom (i) fendue

ON r
lling; c
en faut
qui peu
un Beik
dans les
Banque,
vres ste
Vaiffeau
viron de
ce calcul
tié. On
productio
vec le te

LE V
Jamaïque
branche
dre compr
les Angl
rement,
pendant
vendues.
biens pou
au tems d
qui offre
glois faiso
loit Espag
où les C
Toutes le
pagnols v
nant enfi
en prenan
semaines e
venioient c
Payfans, c
controient

(i) Tichfield, petite Ville qui doit son nom

(*) Les C
soient en 17
que les prod
tées l'année
montoient qu

XXIII.

nom (i) à la Duchesse de Portland, est située près de Port Antonio, & défendue par un Fort très régulier, où l'on entretient une petite Garnison.

On ne fait monter les revenus publics de l'île, qu'à sept mille livres sterling; ce qui semble peu proportionné aux richesses de la Colonie. (k) S'il en faut croire les Voyageurs de la Nation, il se trouve d'anciens Habitans, qui peuvent passer pour les plus riches Particuliers du Monde. On nomme un Beikfort, qui possédoit, il y a quelques années, vingt-deux Plantations, dans lesquelles on comptoit plus de douze cens Esclaves; & son argent, en Banque, ou diversément placé, montoit à plus d'un million & demi de livres sterling. Le même Ecrivain assure qu'annuellement, il y a cinq cens Vaisseaux employés au seul Commerce du Sucre, & que chacun étant d'environ deux cens tonneaux, le total monte tous les ans à cent mille. Mais ce calcul est combattu par d'autres Observateurs, qui le réduisent à la moitié. On a commencé à mettre aussi le Café au rang des plus avantageuses productions de l'île. Il s'en transporte déjà beaucoup; & l'on se flatte qu'avec le tems il suffira pour la consommation de tous les Domaines Anglois (l).

Le Vaisseau de l'Assiento étoit une source intarissable de richesses pour la Jamaïque, & le regret de sa suppression dure encore. Aujourd'hui, que cette branche du Commerce est coupée, on ne fait plus difficulté de nous apprendre comment à l'occasion d'un seul Vaisseau, dont la charge étoit bornée, les Anglois avoient trouvé le moyen d'établir une vente sans fin. Premièrement, ils le faisoient suivre, par quantité d'autres, qui lui fournissoient, pendant la nuit, de nouvelles Marchandises, à mesure que les siennes étoient vendues. En second lieu, divers Particuliers, chargés de Negres & d'autres biens pour leur propre compte, se rendoient sur la Côte de Porto-Belo, au tems de la Foire, ou dans une petite Ile, nommée le Quai des Singes, qui offre un fort bon Port, à quatre lieues de cette Ville. Le Patron Anglois faisoit avertir de-là les Marchands, par quelqu'un de ses gens qui parloit Espagnol & qui en prenoit l'habit. On convenoit du tems & du lieu où les Chaloupes du Vaisseau devoient se rendre avec les Marchandises. Toutes les conventions s'exécutoient de bonne-foi; c'est-à-dire que les Espagnols venoient faire d'abord leur marché à des prix fixes, & que retournant ensuite à la Ville, ils en revenoient avec de l'argent, qu'ils donnoient en prenant les Marchandises. Cette Foire clandestine duroit quelquefois six semaines entières; car, de Porto-Belo, l'avis alloit jusqu'à Panama, d'où venoient quantité d'autres Espagnols, qui traversoient l'Isthme en habits de Payfans, conduisant des Mulets, avec leur argent dans les Paniers. S'ils rencontroient quelques Officiers royaux, ils ne laissoient voir que des vivres,

(i) Titchfield est le nom d'un beau Château de la Province de Hampshire en Angleterre, qui appartenoit alors au Duc de Portland.

(k) Les Commissaires des Plantations disoient en 1734, à la Chambre des Pairs, que les productions de la Jamaïque, importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à 12,138,748 livres, 1 sols, 6

deniers. Leur valeur s'est élevée depuis à 15,300,000 livres. R. d. E.

(l) La Métropole a engagé les Jamaïcains à ce genre de culture, quand elle a réglé que les cafés de l'étranger payeroient en entrant dans ses Domaines six livres par quintal de plus que le Café provenant du crû de ses Colonies. R. d. E.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Vaisseau de
l'Assiento &
son Commerce.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Evaluation
des fonds &
de tout le mo-
bilier de la
Colonie, en
1775.

Ses dettes
prodigieuses.

Moyens de
les payer.

Ce qu'elle a
à craindre
d'une Répu-
blique de
Noirs.

Politique
cruelle.

A laquelle
on renonce,
crainte de
soulever les
troupes.

Il en résulte
une défection
presque gé-
nérale des
Esclaves.

qu'ils feignoient de porter à Porto-Belo: mais le plus souvent ils voyageoient la nuit, par les bois & les chemins détournés. Dans leur marché avec les Anglois, ils ne manquoient point de stipuler qu'on leur feroit des Ballots commodes, & qu'on leur fourniroit des vivres pour leur retour. Ainsi toute l'Amérique Espagnole se remplissoit de Marchandises, qui ne passaient point par les Douanes. Une preuve fort simple du profit extrême, que les Marchands des deux Nations en tiroient, c'est que les Espagnols du Continent & les Anglois de la Jamaïque s'exposoient à toutes sortes de hafards pour acheter & pour vendre. On cite l'exemple d'un Vaisseau, qui, sur un fond de deux mille livres sterling, en gagna six mille dans l'espace de deux mois.

[L'ADMINISTRATION & la défense annuelles de la Colonie coûtent deux millions, & dans quelques circonstances, beaucoup davantage. Tout son Capital, en Terres, en Esclaves, en Maisons, en toute espèce de Mobilier, a été estimé 495,000,000 livres. Mais croira-t-on que peu de ces richesses appartiennent aux propriétaires des Habitations? Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuses envers les Négocians établis dans l'île, & surtout envers les Juifs. Les Colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainsi dire, par l'immensité des créances qu'on a sur eux, les deux tiers de leurs biens-fonds, si l'on s'en rapporte à des observateurs qui connoissent l'état de leurs affaires. Ce désordre croitra toujours, à moins qu'il ne soit arrêté par une augmentation rapide & considérable dans les Cultures. Elle est possible, cette augmentation: il ne s'agit que de mettre en valeur des vallées, des côteaues, des plaines restées incultes depuis que les Anglois sont possesseurs de la Jamaïque. Il est à présumer que ces terrains bien distribués donneroient en abondance les différentes denrées qu'on recueille dans l'île. Les Colons doubleraient leurs richesses & se déchargeroient de leurs dettes énormes.

Un mal plus grand & dont ils ont à craindre, est une République de Noirs, dont la Jamaïque s'est vue forcée de reconnoître l'indépendance.

Nous avons dit que, pendant que Doily étoit à la tête de la Colonie, les Noirs qui s'étoient réfugiés dans les Montagnes, craignant d'y être forcés, s'étoient soumis à lui, à l'exception de trente à quarante, qui s'enfoncèrent dans des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La Politique, qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la haine ou au carnage. Mais les Troupes qui périssoient, ou s'épuisoient de fatigues, ne goûterent pas un système de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les Esclaves, que l'horreur du travail, ou la peur des châtimens, jetoit dans le désespoir, ne tardèrent pas à chercher un asyle dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les Habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des patrouilles actives, auxquels on donnoit 90 livres pour chaque

Noir m
& la d

Le n
bornés
les vit
des dég
ragnes;
en dista
les ravag
re violé
achetés
du mal,
détruire

Aussr
vile. T
mouvem
charge d
dans les
construit
n'ont qu
plus glor
ne plus v
cus, ce n
lui de le
pour lui
au nomb
dispens
vaincre.
projet de

AINSI l
& même
de l'injusti
le joug; s
aime mieu
Esclaves.
armes, à
tire au cœ
ture saura
années, p
dévorer ou
espérer, n
pour surpr
enfin, les
honte une
poignée d'

Noir massacré dont ils présentoient la tête. Cette rigueur ne changea rien, & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des Rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690 ils s'étoient bornés à fuir; mais enfin, se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les Plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. Envain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; envain, pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps de garde. Malgré ces frais & ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des Noirs achetés par les Blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735, d'employer toutes les forces de la Colonie à détruire un ennemi justement implacable.

Aussitôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les Colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement, on marche aux Rebelles, par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de *Naumy*, que les Noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les Montagnes Bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque ou balancé par des pertes. Les Esclaves, plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera, tôt ou tard, sur des Armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou de l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des Esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux; & qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions, la Nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oïveté, la débauche, aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrens, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, & ravager ses Lignes. Qu'il brave, enfin, les noms injurieux de brigands & d'assassins, que lui prodiguera sans honte une grande Nation, assez lâche pour s'armer toute entiere contre une poignée d'hommes chasseurs, & assez foible pour ne pouvoir les vaincre.

M m 2

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Qui cessent
de fuir & de-
viennent ag-
resseurs.

Les Blancs
forment le
projet de les
exterminer
tous.

Ceux-ci sont
presque tou-
jours vaincus,
sans jamais
être décou-
ragés.

Effet que doit
produire la
tyrannie sur
des ames cou-
rageuses.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.
Les Colons
tombent dans
le découra-
gement.

Trelaunay,
politique sage
& humain,
fait un traité
avec les
Noirs.

Qui devient
inutile par
l'arrangement
que l'assem-
blée générale
de la Colonie
fait avec eux.

Conspiration
de tous les
Negres Escla-
ves en 1760.

Une trop
grande préci-
pitation la
fait manquer.

TELLE fut la conduite des Negres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courses & d'armemens inutiles, tombèrent dans un découragement universel. Les plus pauvres d'entre eux n'osèrent accepter les terrains, que le Gouvernement leur offroit au voisinage des montagnes. Des Etablissmens plus éloignés de ces redoutables Esclaves, furent négligés, ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'Isle, qui, par leur aspect, annonçoient le plus de fécondité, restèrent dans leur état inculte; les bois & les broussailles vives dont la nature les avoit hérissés, devinrent l'effroi des Colons, en servant d'asyle aux rebelles qui s'étoient aguerris.

DANS cette situation, *Trelaunay* fut chargé de l'administration de la Colonie. Ce Gouverneur sage, & sans doute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes, qui, depuis près d'un siècle, vivoient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort & mieux armé, ne cessent de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit, non-seulement des terres à cultiver en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. On consentit qu'ils en jouissent sous des Chefs, qui, choisis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commission du Gouverneur de l'Isle, & ne pourroient agir que d'après sa direction. Ce plan inouï jusqu'alors pour des Negres, fut accepté. Le Traité se conclut en 1738, avec une joie réciproque. Il sembloit promettre une tranquillité inaltérable; mais il s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

TANDIS que *Trelaunay* faisoit cet accommodement au nom de la Couronne, l'Assemblée générale de la Colonie avoit proposé son arrangement particulier aux Negres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeassent à ne plus donner de retraite aux Esclaves fugitifs, à condition qu'on leur payeroit une somme fixe pour chacun de ces déserteurs, qu'ils dénonceroient ou ramèneroient eux-mêmes à la Colonie. Cette stipulation, contraire à l'humanité, n'a pas été sans doute religieusement observée. On s'est accusé mutuellement d'infidélité. Les Negres, mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé plusieurs fois leurs ravages.

SOIT que leur exemple eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haine, les Negres Esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent tous, en 1760, de prendre les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent avant le tems convenu le feu aux Habitations, en poignarderent les maîtres, & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'Isle, que leur entreprise prématurée avoient réunies en un moment, ils se réfugièrent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cessèrent de faire des sorties meurtrières & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher, à prix d'argent, le secours des Negres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un Traité.

On leur
roient tu
avoient
les pour
conjurés
silence &

ON cr
voltés ac
ses Planta
les milice
claves. C
eut beau
les rocher
qu'on cro
gibets, &
dent de la
cher. Ce
misérables
des droits

LE mé
nouveaux
s'il joue à
autre chose
il sert, fan
S'il bat du
tre sera co
ce peuple f
à cet excès
conduire d
lence. Po
les habitans
au climat,
destinoit à
ce, & les
durement.
la servitude
hommes qu

MAIS, en
moment sur
armes à des
presseurs.
que la révo
ira hâter un
perdra sa fo
ves & à de
Voilà l'encl

On leur promit une somme fixée pour la tête de chaque Esclave qu'ils auroient tué de leurs mains. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres : ils les pourfuivirent, ils en tuèrent un grand nombre par surprise. Enfin, les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent longtems dans le silence & l'inaction.

ON croyoit le feu de la Conspiration éteint sans retour, lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses Plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout se réunit contre des Esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration, furent attachés vivans à des gibets, où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la zone torride; supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bucher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance, des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulèvemens. Un Esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'Habitation où il sert, sans être accompagné d'un Blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 livres. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se jouent de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des Negres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu sans doute en égorgé les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des Negres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre, sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force, & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir la révolte que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

MAIS, enfin, la cruauté même a son terme, dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des Negres dans une Colonie les peut soulever dans toutes, ira lâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérans, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Les Negres
sauvages ven-
dent le sang
des Negres
esclaves.

Le feu de
la conspira-
tion se ral-
lume, & s'é-
teint de nou-
veau dans le
sang des con-
spirateurs.

Mesures
pour préve-
nir de nou-
veaux soulevemens.

Marche de
l'injustice &
de la tyran-
nie.

Ce que les
Anglois ont
à craindre de
leur manière
de traiter
leurs Escla-
ves.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
JAMAÏQUE.

Dont le nom-
bre est quin-
tuple de celui
des personnes
libres.

Position a-
vantageuse
de la Jamaï-
que.

Son seul in-
convénient
est la sortie
des vaisseaux.

qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime ; le sang attire le sang ; & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poulrière.

UNE seule chose doit suffire pour tenir les Colons de la Jamaïque dans des allarmes continuelles; c'est que le nombre des esclaves est quintuple de celui des oppresseurs, & que quelque vigilans que soient ceux-ci, il n'est pas possible que ceux-là ne trouvent, tôt ou tard, le moment favorable de secouer le joug auquel ils sont inhumainement assujettis.

CE seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La Nature a placé cette Ile à l'embouchure du Mexique, & l'a rendue comme la clef de ce riche pays. Outre que les vaisseaux qui vont de Carthagene à la Havane, sont forcés de passer sur ses Côtes, elle est plus à portée qu'aucune autre Ile, des différentes Echelles du Continent. La multitude & l'excellence de ses Rades lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages ne sont balancés que par un seul inconvénient, la difficulté d'en sortir, soit qu'on prenne le Détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le Vent.

LA premiere de ces deux Routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues; mais dès qu'on a doublé le Cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arrière: ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les Gardes-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. (m)

LA seconde Route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite Ile que les Anglois nomment *Croked*, & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Dominque, de peur d'être poussé sur les basses de Cuba & de passer par le Détroit que forment les pointes de ces deux grandes Iles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs Corsaires ou par leurs Vaisseaux de guerre.]

(m) L'*Elisabeth*, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un Port ennemi; c'étoit dans le fort de la guerre: „ je viens, „ dit le Capitaine Edward au Gouverneur de la place: „ je viens vous livrer mon navire, „ mes matelots, mes soldats, & moi-même; „ je ne vous demande que la vie pour mon „ Equipage. — Je ne commettrai point, „ dit le Commandant Espagnol, „ une action „ deshonorante. Si nous vous avions pris „ dans le combat, en pleine mer, ou „ sur nos côtes, votre vaisseau seroit à „ nous, & vous seriez nos prisonniers. „ Mais battus par la tempête, & poussés „ dans ce Port par la crainte du naufrage,

„ ge, j'oublie, & je dois oublier que „ ma nation est en guerre avec la vôtre. „ Vous êtes malheureux: nous vous de- „ vons de la pitié. Déchargez donc avec „ assurance, & radoubez votre vaisseau. „ Trahissez, s'il le faut, dans ce Port, „ pour les frais que vous devez payer. „ Vous partirez ensuite, & vous aurez un „ transport jusqu'au-delà des Bermudes. Si „ vous êtes pris après ce terme, le droit „ de la guerre vous aura mis dans nos „ mains: mais en ce moment, je ne vois „ dans les Anglois que des étrangers, pour „ qui l'humanité réclame du secours. „ Les historiens ne peuvent être trop attentifs à „ rapporter de pareils traits. R. d. E.

LES AN-
tous les
leur offr
Bresil, ils
y multipli
renplie.
est certain
bres porto
qu'en 169
des person
cette origi
de passion,
servateur,
grand nom
Bois y étoit

COMME
rent la Bar
premiere fo
varex Cabr
Côtes du B
de leur pos
ques I; ca
blie en 162
Chevalier
jetté sur la
son siecle.
& sur son
d'y former
de la Barbac
y descendit,

(a) Ce non
quelque manie
on croit qu'ils
rie de l'Ile, p
car on n'y a j
qu'elle ait été

(b) On non
c'est celle où
Bresil, & que

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.LA
BARBADE.

§. VIII.

Voyages & Etablifsemens à la Barbade.

LES Anglois, quoiqu'établis les premiers dans cette Ile, conviennent avec tous les Historiens qu'elle fut découverte par les Portugais. Sa situation leur offrant un lieu de rafraichissement commode, dans leurs Voyages au Bresil, ils y laissèrent quelques Porcs, qui, suivant la plupart des Relations, y multiplierent si prodigieusement, qu'à l'arrivée des Anglois l'Ile en étoit remplie. Mais un Observateur judicieux traite ce récit de fiction, parcequ'il est certain, dit-il, que la Barbade (a) étoit couverte de bois, dont les arbres portoient peu de fruits pour la subsistance de ces Animaux. Il ajoute qu'en 1696, un Anglois, qui avoit été du premier Etablissement, racontoit à des personnes dignes de foi, sur le témoignage desquelles il se fonde, que dans cette origine de la Colonie, il avoit souhaité de la viande fraîche avec tant de passion, qu'il auroit vendu sa liberté pour en obtenir; besoin, dit l'Observateur, dans lequel il n'auroit pû tomber, si les Porcs avoient été en si grand nombre dans l'Ile. D'ailleurs, cet ancien Habitant confirmoit que les Bois y étoient tels qu'on vient de les représenter.

Premier Eta-
blissement
des Anglois.

COMME on ne trouve aucune trace du tems, où les Portugais découvrirent la Barbade, ni même de l'année où les Anglois y descendirent pour la première fois après eux, on juge qu'elle fut découverte en 1521, par Alvarez Cabral, lorsqu'étant parti pour les Grandes Indes, il fut poussé sur les Côtes du Bresil. A l'égard des Anglois, quoiqu'on ne puisse fixer l'année de leur possession, on est sûr qu'elle n'est pas fort au-dessous du regne de Jacques I; car il paroît, par un Acte de cette Colonie même, qu'elle fut établie en 1626. Ce qu'on fait de plus certain sur son origine, c'est que le Chevalier Guillaume Courteen, revenant de Fernambuc en 1624 (b), fut jetté sur la Côte de l'Ile. Courteen étoit un des plus fameux Négocians de son siècle. Il ne revint point dans sa Patrie, sans y publier sa découverte; & sur son témoignage, diverses personnes de tous les ordres entreprirent d'y former un Etablissement. Ligon, le premier dont on ait une Relation de la Barbade, dit positivement que le Chevalier Courteen y mouilla; qu'il y descendit, pour la visiter; qu'il la trouva si couverte, que ses gens ne

(a) Ce nom vient des Portugais; & de quelque maniere qu'il ait pû se corrompre, on croit qu'ils ont voulu exprimer la barbarie de l'Ile, plutôt que celle des Habitans, car on n'y a jamais trouvé aucune marque qu'elle ait été habitée par les Caraïbes.

(b) On nomme cette année, parceque c'est celle où les Hollandois s'établirent au Bresil, & que ce fut apparemment sous leur

protection que Courteen fit le Voyage de Fernambuc. On fait qu'auparavant les Espagnols & les Portugais défendoient, sous peine de mort, aux Etrangers, de mettre le pié dans cette partie du Continent. D'un autre côté, Jaques I étant mort en 1625, on ne voit point d'autre année à laquelle on puisse rapporter le Voyage de Courteen.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADER.

purent trouver, dans les Bois, un lieu propre à contenir leurs Tentes, & qu'il n'y vit point d'autres Animaux que des Porcs, qui étoient en fort grand nombre; ce qui n'est pas surprenant, ajoute Ligon, parce que les fruits & les racines, qui croissent dans l'Île, leur fournissent une nourriture abondante. Mais sur ce dernier point, outre le témoignage de l'ancien Habitant, tous les Voyageurs conviennent qu'il n'y croit naturellement aucune autre Herbe que du Pourpier; & Ligon l'avoue lui-même dans un autre endroit de sa Relation.

Les premiers Colons n'eurent pas peu de peine à nettoyer un terrain couvert d'arbres & de ronces. Ils commencerent par y planter des Patates, des Plantains & du Bié d'Inde, avec quelques arbres fruitiers; mais les secours d'Angleterre furent si lents & si peu certains, qu'ils se virent réduits plus d'une fois à la dernière nécessité. Le Comte Guillaume de Pembroke avoit été un des plus ardens pour la fondation d'une Colonie, & quoiqu'il ne paroisse point qu'il eût obtenu du Roi des Lettres de concession, il avoit fait prendre possession, pour lui-même, d'une grande partie de l'Île. Il y chargea de ses intérêts un Officier nommé *Canon*, qui passa pour le premier Gouverneur de la Colonie. Dans cette origine, on trouva, non des restes de Cabanes Indiennes, ou d'autres marques d'Habitation, mais quelques vases de terre, de différentes grandeurs, & travaillés avec tant d'art, que malgré la connoissance qu'on avoit déjà de l'élégante poterie des Caraïbes, on ne pût les prendre pour l'ouvrage de ces Barbares. *Canon* jugea qu'ils y avoient été apportés par quelques-uns des Negres que les Portugais amenoient des Côtes d'Afrique, & se souvint d'en avoir vu de la même forme dans le Pays d'Angola, où les Habitans font d'une singulière industrie. Cependant Ligon, qui rapporte ce trait, n'en est pas moins persuadé que ces vases venoient des Caraïbes. „ Il est certain, dit-il, qu'il y a des endroits de l'Île, d'où l'on „ peut, dans un tems serein, voir parfaitement l'Île de Saint Vincent; & si „ nous pouvons la voir, pourquoi ses Habitans ne pourroient-ils pas nous „ voir aussi? Or tout le monde fait que les Caraïbes, qui ont toujours été „ en possession de cette Île, se hazardent facilement à naviger vers tous les „ lieux qu'ils peuvent voir, & où ils peuvent arriver avant la nuit, après s'être „ embarqués de fort grand matin.”

La nouvelle Colonie tomba bientôt dans un si grand embarras, qu'elle se vit forcée d'abandonner ses Etablissmens, ou de se soumettre au Comte de Carlisle, un des Favoris de Charles I. Ce Seigneur ayant obtenu du Roi la propriété de l'Île, en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva disposés à s'y transporter, ou confirma dans leur possession ceux qui voulurent la tenir de lui. Les premiers Habitans s'étoient établis au fond de la Baie, où *Bridge-Town* existe aujourd'hui, & le long du même rivage; de sorte que toutes les autres parties de l'Île étoient encore à peupler. Elles furent bientôt reconnues; & l'agrément du Pays y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une Colonie, dont la formation ait jamais été si prompte. Mais on regrette beaucoup ici pour l'intérêt historique, que le malheur de *Bridge-Town*, causé en 1666 par un incendie qui ruina presque entièrement cette Ville, ait entraîné la perte de tous les Actes publics de la Colonie. Le Gouverne-

vernem
Proprié
On n'a
Voyage
Après
tion des
qu'il ne
Ainsi le
Les Bois
Chaque
& lorsqu
passa près
Plantation
Ce ne
dont on
industriou
buc: il m
connu, o
tions. E
diverses in
thodes, q
; de l'Île
„ elles ét
„ au lieu
„ au bon
„ & ne p
„ seuses,
„ avant no
„ de les c
de l'indust
face. On

(c) A me
trouvâmes q
des Patates
entre les br
roient étend
combien il s'
frichée. Il y
si bien prép
raisonnable e
coton & leur
bonnes Marc
une espece
nom, qui est
Ils font com
François de
Bois de Sept

XXIII.

vernement de l'Île ayant été plus de trente ans entre les mains du Seigneur Propriétaire, ces monumens n'étoient pas venus aux Archives de Londres. On n'a, pour se conduire dans le reste de cet article, que les Relations des Voyageurs, & quelques traits tirés des autres Histoires.

Après les travaux nécessaires à la subsistance humaine, la première occupation des Habitans avoit été de planter du Tabac : mais il se trouva si mauvais, qu'il ne se vendoit presque point en Angleterre, ni dans les Pays étrangers. Ainsi le travail & l'industrie de plusieurs années ne produisirent aucun fruit. Les Bois étoient encore d'une épaisseur, qui décourageoit les plus laborieux. Chaque arbre étoit si gros, qu'il demandoit beaucoup de bras pour l'abattre, & lorsqu'il étoit abattu, les branches formoient une autre difficulté. Il se passa près de vingt ans, pendant lesquels on parvint à peine à former quelques Plantations d'Indigo (c).

Ce ne fut que vers l'an 1650, qu'on vit prospérer les Cannes de Sucre, dont on n'avoit fait encore que de malheureux essais. Quelques-uns des plus industrieux Habitans trouverent le moyen de faire venir du plant de Fernambuc : il multiplia fort heureusement ; mais le secret de la Fabrique n'étant pas connu, on fut encore deux ou trois ans à tirer parti de ces nouvelles Plantations. Enfin, par les instructions d'un Hollandois, venu du Brésil, & par diverses informations qu'on recueillit chez les Etrangers, on se forma des méthodes, qui ont passé longtems pour les plus parfaites. „ Lorsque je sortis „ de l'Île, dit Ligon, les Cannes étoient améliorées. On connoissoit quand „ elles étoient mûres, ce qui n'arrivoit que dans l'espace de quinze mois ; „ au lieu que d'abord on les recueilloit à la fin de l'an : erreur pernicieuse „ au bon Sucre, car manquant de la douceur qu'il doit avoir, il étoit maigre „ & ne pouvoit se garder. Ce n'étoit que des *Mascouades*, humides, crasseuses, & si mal purifiées, qu'elles étoient rejetées des Marchands. Mais „ avant notre départ, on étoit devenu si expert, qu'on entendoit la manière „ de les cuire, de les purifier & de les blanchir. ” Ce progrès du savoir & de l'industrie, dans l'espace de trois ans, fit changer tout-d'un-coup l'Île de face. On en peut juger par la vente d'une Habitation de cinq cens acres,

(c) A mon arrivée, dit Ligon, nous trouvâmes qu'on n'y avoit encore planté que des Patates, du Maiz & des Bananiers, entre les branches des arbres, qui demeuroient étendus sur la terre ; ce qui fait voir combien il s'en falloit que l'Île fût toute défrichée. Il y avoit pourtant de l'Indigo, & si bien préparé, qu'il s'étoit vendu à prix raisonnable en Angleterre, comme aussi leur coton & leur bois, qui se trouverent de fort bonnes Marchandises. Les Bananistes font une espèce de Pois, venus de l'Île de ce nom, qui est une de celles du Cap Verd. Ils sont communs aussi au Sénégal ; & les François de Saint Christophe les nommoient *Bois de sept ans*, parcequ'ils rapportent

sept ans de suite sur la même tige ; après quoi l'on en sème d'autres. Ces quatre sortes de denrées, les seules que la Colonie eut pour le Commerce, ne laisserent pas d'engager quelques Navires à s'y rendre, dans l'espérance d'en tirer quelque profit par des échanges, pour des instrumens & des ustenciles, pour du fer, de l'acier, des habits, des chemises, des souliers, des chapeaux & autres choses dont les Habitans pouvoient avoir besoin ; de sorte qu'ayant commencé à goûter la douceur de ce Commerce, ils s'attachèrent fortement au travail, & vécurent avec plus d'aïse & de commodité.

XXIII. Part.

N n

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.
Culture de
l'Île.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.
Elle s'ac-
croît & se
fortifie.

qui s'étoit donnée auparavant pour quatre cens livres sterling, & dont une seule moitié fut vendue ensuite sept mille.

LA Colonie reçut aussi de grands accroissemens pendant les guerres civiles d'Angleterre, par l'arrivée de quantité de Familles, qui vinrent y chercher un asyle contre les persécutions du Parti qu'elles avoient refusé d'embrasser. On fit attention alors que l'Isle étoit sans défense, & l'on se hâta d'élever quelques Redoutes sur les Côtes, dans les lieux où elles n'étoient pas naturellement fortifiées. Un Officier de l'Isle, nommé *Burrough*, qui se donnoit pour Soldat & pour Ingénieur, entreprit de les fortifier plus régulièrement, & de les munir d'une artillerie suffisante, à condition qu'il jouiroit, pendant sept ans, d'un impôt, qui fut accordé par le Gouverneur & l'Assemblée générale: il travailla sur ce plan; mais lorsqu'il eut achevé son Fort, avec beaucoup de dépense, des Ingénieurs plus habiles, qui arrivèrent dans la Colonie; le trouverent dangereux pour sa sûreté, parceque commandant tout le Port, sans être capable de se défendre de lui-même, il pourroit être pris facilement & servir contre ceux qu'il devoit mettre à couvert. Il fut abattu; & l'Isle se vit obligée à de nouveaux frais, pour faire, à sa place, des tranchées, des remparts, des palissades, des ouvrages à corne, des courtines & des contrescarpes. On fit, dans une autre situation, trois bons Forts; l'un pour servir d'Arsenal, & les deux autres pour la retraite des Habitans dans l'occasion.

Division de
l'Isle.

CE fut alors que la Colonie, se voyant tranquille dans ses possessions, établit un Conseil pour l'administration de la justice. L'Isle fut divisée en quatre districts, & onze Paroisses, dont chacune devoit fournir deux Membres à l'Assemblée. On bâtit des Eglises & d'autres édifices publics. Un Commerce, qui commençoit à s'étendre dans toutes les parties du Monde, donna tant de facilité pour s'enrichir, qu'un Habitant, nommé *Drax*, sollicité de retourner à Londres par les Parons qu'il y avoit laissés, promit de les satisfaire, lorsqu'il auroit acquis dix mille livres sterling de rente, & tint parole sur ces deux points. Les secours, pour arriver à ces immenses fortunes, étoient quelques Domestiques Blancs, des Negres, & des Esclaves Indiens. On recevoit les premiers d'Angleterre, les seconds d'Afrique; mais les troisièmes étoient des Caraïbes, qu'on enlevoit sur le Continent, ou dans les Isles voisines, quelquefois par artifice, souvent avec violence, & toujours par des voies odieuses. Les Anglois confessent eux-mêmes, qu'étant en horreur à ces misérables Indiens, il n'y avoit que la Piraterie & les invasions qui en pussent forcer un petit nombre à les servir (d). D'ailleurs ils les traitoient avec une dureté sans exemple. Les Negres, qui n'étoient pas mieux traités, quoique déjà plus nombreux que leurs Maîtres, en conçurent tant de rage, que pour se venger, autant que pour recouvrer leur liberté, ils formerent, en 1649,

Dureté des
Anglois pour
leurs Negres.

Conspiration.

(d) The first they had from England, the second from Africa, and the last from the Continent, or the neighbouring Islands, by stealth or violence, and always with dishonour: for the Charibbeans abhorred the English for imposing their yoke upon them; and t'was very few, they could get into their power by their piracies and invasions.

le desse
secrer,
Colonie
troublé
bienfaits
menaçoi
avertir
leurs Ne
hust. U
On rapp
Quelques
surent d
tombere
jeune Ho
une jeun
l'ayant dé
quelques
Il y retro
qu'ils avo
entraînée
avec un H
une juste
ne Homm
qui étoit a
douta poin
Il fait une
Yarico. „
„ blanc, c
„ tre au m
„ heures a
„ bras, &
„ re. Les
„ prendre
„ leur resse
LE même
Habitans de
porter le no
part étoient
pour une g
uns des av
y étoient res
de bâtir, co
de Londres.
Ces progr
on nous fai
comme de l

le dessein de les égorgier tous. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille du jour qu'ils avoient choisi pour le massacre, toute la Colonie étoit encore sans défiance. Mais un des Chefs mêmes du complot, troublé par la crainte, ou peut-être attendri pour son Maître par quelques bienfaits qu'il en avoit reçus le même jour, lui découvrit le danger qui le menaçoit. Des Lettres, répandues avant le soir dans toutes les Plantations, avertirent les Anglois, qui profitèrent de la nuit suivante pour arrêter tous leurs Negres dans les Loges; & dès le lendemain, ils en firent exécuter dix-huit. Une justice si prompte fit rentrer tous les autres dans la soumission. On rapporte un trait, qui n'avoit pas peu contribué à nourrir leur haine. Quelques Anglois, ayant débarqué au Continent pour enlever des Esclaves, furent découverts par les Indiens du Canton, qui, jugeant de leur dessein, tombèrent sur eux, en tuèrent une partie, & mirent le reste en fuite. Un jeune Homme, longtems poursuivi, se jeta dans un Bois, où il rencontra une jeune Indienne, qui le prit en affection à la première vue, & qui l'ayant dérobé à la poursuite de ses Ennemis, le nourrit secrètement pendant quelques jours, jusqu'à l'occasion qu'elle trouva de le conduire vers la Mer. Il y retrouva ses Compagnons, qui attendoient, à l'ancre, le retour de ceux qu'ils avoient perdus. La Chaloûpe vint le prendre à terre; & l'Indienne, entraînée par l'amour, ne fit pas difficulté de se laisser conduire au Vaisseau avec un Homme qui lui devoit la vie, & dont elle pouvoit attendre du moins une juste reconnoissance. Les Anglois retournerent à la Barbade; où le jeune Homme ne fût pas plutôt arrivé, qu'il la vendit pour l'esclavage. Ligon, qui étoit alors dans cette Colonie, fut indigné d'une action si noire, & ne douta point qu'elle n'eût fait la même impression sur tous les Esclaves de l'Île. Il fait une peinture intéressante de la beauté de l'Indienne, qui se nommoit *Yarico*. „ Elle ne demeura pas, dit-il, sans admirateurs: un Domestique „ blanc, de son Maître, lui fit un Enfant; & lorsqu'elle fût prête à le met- „ tre au monde, elle se retira seule dans un Bois, d'où elle revint, trois „ heures après, avec le fruit de ses amours, qu'elle portoit gaîment dans ses „ bras, & qui promettoit d'être quelque jour d'aussi belle taille que sa Me- „ re. Les Esclaves Indiens n'étoient pas en assez grand nombre pour entre- „ prendre de la venger; mais ils avoient trouvé le moyen de communiquer „ leur ressentiment aux Negres.”

Le même Voyageur assure qu'en 1650 on comptoit déjà cinquante mille Habitans dans la Colonie; qu'on y voyoit des Habitations qui pouvoient porter le nom de Villes, divisées en plusieurs grandes rues, dont la plupart étoient bordées de belles Maisons; qu'on auroit pris même l'Île entière pour une grande Cité, parceque les édifices y étoient à peu de distance les uns des autres; qu'il y avoit des Foires & des Marchés; que les boutiques y étoient remplies de toutes sortes de Marchandises, & que dans la maniere de bâtir, comme dans les usages, on affectoit de se conformer aux modes de Londres.

Ces progrès, dans l'espace de vingt ans, causent de l'admiration; mais on nous fait remarquer aussi qu'il n'en a pas été de cet Etablissement comme de la plupart des autres Colonies de l'Europe, dont on doit l'o-

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADE.

Noire in-
gratitude
d'un Anglois.

Progrès de
la Colonie.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

Description
de l'île de la
Barbade.

rigine à l'indigence de leurs premiers Habitans, qui n'y portoient que du chagrin & de la misere. Pour former une Plantation à la Barbade, il falloit un fond considérable. On n'alloit pas s'y établir pour commencer sa fortune, mais pour achever de s'y enrichir; surtout, il n'étoit pas question d'y chercher la liberté de conscience: aussi ne vit-on pas l'île peuplée de Puritains, comme la Nouvelle Angleterre & quelques autres Colonies Angloises; la plus grande partie des anciens Colons étoient Partisans de l'Eglise Anglicane, & que les Anglois nommoient alors des *Royalistes*. Si l'on y souffrit quelques Parlémentaires, ce fut à condition d'y vivre paisiblement: & pendant longtems il y eut des amendes établies pour ceux qui faisoient aux autres quelque reproche offensant. Cependant, la bonne intelligence ne se soutint point après la mort du Roi; & malgré les Royalistes, qui reconnerent d'abord Charles II, une Flotte de l'Usurpateur vint faire triompher les Parlémentaires. Enfin la Famille Royale étant remontée sur le trône, Charles II acheta la propriété de la Barbade des Héritiers du Comte de Carlisle, en leur y laissant un revenu annuel de mille livres sterling; & ses successeurs ont continué d'en jouir depuis, avec tous les droits de l'autorité suprême.

LA variété des opinions, sur la situation de cette Ile, a rendu les derniers Voyageurs fort attentifs à chercher la vérité, dans une confusion de témoignages qui faisoit peu d'honneur à leur Nation. Ligon place la Barbade à treize degrés trente & une minutes de latitude Septentrionale, & lui donne dans sa plus grande longueur, un peu plus de vingt-huit milles, sur dix-sept dans sa plus grande largeur. Un autre Anglois, qui avoit fait aussi le voyage de l'île, l'a mise à treize degrés vingt minutes, & ne lui a donné que vingt-quatre milles de long sur quinze de large. Robbe & d'autres Géographes François la placent à dix-sept degrés, & lui donnent environ trente li ues de circonférence. D'autres observations, publiées en Angleterre, fixent la situation de la Barbade entre les treize & les quatorze degrés, en mettant la partie du Sud sous les treize degrés dix minutes, & celle du Nord sous les treize degrés vingt-sept minutes: elles lui donnent vingt-un milles de longueur, depuis la pointe qui est au-dessous du Canton *Carew*, au Sud-Sud-Est, jusqu'au terrain de *Dowden*, au Nord-Nord-Ouest; douze de largeur, depuis la Pointe de *Needham* jusqu'au Roc de *Conger*, & soixante-quinze milles de circonférence. Un Voyageur plus moderne ne conteste point cette dernière latitude; mais, fondé sur ses propres observations, & sur celles de plusieurs personnes dont il vante l'exactitude, il compte vingt-huit bons milles de long, depuis la Baie d'Ostin au Sud-Est jusqu'à celle de Cliff dans la Paroisse de Sainte Lucie au Nord-Ouest; lesquels multipliés, dit-il, par douze, qu'il reconnoit pour la largeur, font trois cens trente-six acres carrées; en tout 215040 acres. Mais d'autres assurent que ce calcul, quelque juste qu'il puisse être en Arithmétique, ne l'est pas réellement en lui-même, & qu'en tout, l'île ne contient pas plus de cent mille acres; diminution, qu'ils attribuent à l'inégalité de largeur, entre la partie du Nord-Ouest, où elle est moindre, & la partie du Sud-Est, où elle est beaucoup plus considérable.



CARTE
 DE L'ISLE DE LA
 BARBADE
 Pour servir à l'Histoire Générale
 Des Voyages.
 Echelle de deux Lieues communes.



Longitude 62° 20' à l'Occident de Paris.

A. N. X. de V. de J. de P. de A. de S. de 1777.



De
à l'exce
ovale ;
rétréciss
nes sont
que dans
de l'autr
terrain c
montueu
vétu d'u
particuli

Bridg

Paroissial
cinquante
commune
on avoit
dispositio
aux inond
Lagunes
mais à for
& même
beux à l'E
dent quelc
défense. E
les terres
y a quelq
près du Po
curoit tout
jourd'hui t
ter remede
dépenfe.

ON nou
Ville, com
rues en for
pas moins
la propriété
Ville n'aur
& munis av
qui est situ
voit une tr
Mylord Gr
qui s'avanc
jusqu'au F
ries. Au-d

(e) C'est-à

DE toutes les Iles Caraïbes, la Barbade est la plus éloignée sous le vent, à l'exception de Tabago, qu'on met aussi dans ce nombre. Sa forme est ovale; large, comme on vient de la représenter, du côté méridional, & se rétrécissant vers le Nord, avec une courbure à l'Est. Les Iles les plus voisines sont Saint Vincent & Sainte Lucie. On a déjà remarqué, avec Ligon, que dans un jour serein la Barbade & Saint Vincent peuvent être vues l'une de l'autre. La plus proche partie du Continent est Surinam. En général, le terrain de la Barbade s'éleve comme par degrés; uni dans quelques endroits, montueux en d'autres, mais offrant partout une fort belle perspective, & revêtu d'une continuelle verdure. On croit devoir commencer la Description particulière, par celle de la Capitale.

Bridge-Town (e), appelé d'abord *Saint Michel*, du nom de son Eglise Paroissiale, qui fut dédiée au Chef des Anges, est situé par les douze degrés cinquante-cinq minutes de latitude Nord, au fond d'une Baie qu'ils nomment communément la Baie de Carlile. Il semble que dans le choix du terrain, on avoit fait moins d'attention à la santé qu'à la commodité des Habitans; sa disposition, qui le rend un peu plus bas que le rivage, l'exposoit tellement aux inondations de la Marée, qu'il n'étoit jamais sans un grand nombre de Lagunes & de Mares d'eau salée, dont il s'élevoit des vapeurs fort nuisibles; mais à force de travail, on est parvenu à dessécher ces parties marécageuses, & même à fermer le passage aux eaux de la Mer. S'il reste un Marais bourbeux à l'Est de la Ville, il vient des débordemens extraordinaires, qui l'inondent quelquefois elle-même, & contre lesquels on n'a pu trouver encore de défense. Elle est à l'entrée d'une Vallée, qui s'étend de plusieurs milles dans les terres, & qui se nomme la Vallée de Saint George. On y voyoit, il y a quelques années, une petite Riviere, qui tomboit dans la Baie de Carlile près du Pont, & qui, étant assez profonde pour recevoir des Chaloupes, procuroit toutes sortes d'avantages aux Plantations de la Vallée; mais elle est aujourd'hui tout-à-fait bouchée, & personne ne se croyant obligé d'y apporter remède à ses propres frais, on attend que le Gouvernement fasse cette dépense.

ON nous représente la Capitale de la Barbade comme une belle & grande Ville, composée d'environ douze cens Maisons, la plupart de pierre. Les rues en sont larges & les Maisons hautes. On assure que les loyers n'y sont pas moins chers qu'à Londres. Tous les Voyageurs vantent la disposition & la propreté des Quais. Les Forts maritimes sont si bien construits, que la Ville n'auroit rien à craindre du dehors, s'ils étoient fidelement entretenus, & munis avec plus de soin. Le premier, qui se nomme le Fort-James, & qui est situé près du Quai *Steward*, est monté de dix-huit Canons: on y voit une très belle salle, bâtie pour le Conseil, sous le Gouvernement de Mylord Gray. Le Fort de *Willoughby* occupe une petite langue de terre, qui s'avance dans la Mer, & n'a que douze Canons. Le reste de cette Côte, jusqu'au Fort *Needham*, qui a vingt Canons, est défendu par trois batteries. Au-dessus, & moins proche du rivage, on avoit commencé à grands

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

Description
de Bridge-
Town.

(e) C'est-à-dire, Ville du Pont.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

frais une forte Citadelle, sur le bruit d'une attaque dont l'Île se croyoit menacée; mais il paroît que cette entreprise est demeurée sans exécution, & qu'elle s'est évanouie avec le danger. La Ville est défendue, à l'Est, par un petit Fort de huit Canons, qui font sa principale sûreté contre les invasions du dehors, & contre les mouvemens domestiques. Il n'y a point de Marchands qui ne croient leurs Magasins hors d'atteinte, sous cette protection; & leur confiance, bien ou mal fondée, sert, dit-on, à rendre Bridge-Town la plus riche Ville des Îles sous le Vent.

Son Eglise est de la grandeur du commun des Cathédrales d'Angleterre: l'Orgue, d'une singulière beauté; le Clocher, majestueux; & l'on ne vante pas moins un beau carillon de sept cloches; qu'on donne pour un ouvrage moderne. Bridge-Town est la résidence du Gouverneur, le Siège du Conseil & de l'Assemblée générale, & le centre de toutes les affaires de l'Île. On nous fait juger du nombre de ses Habitans, par sa Milice, qui est de douze cens Hommes, pour la Ville & pour tout le Quartier de Saint Michel: elle porte le nom de Régiment Royal, ou des Gardes à pié. On ajoute, en un mot, que si la Ville de Bridge-Town étoit située dans un lieu aussi sain, qu'il est sûr & commode, elle seroit la plus belle & la meilleure Place des Colonies Angloises, comme elle en est la plus riche.

La Baie de Carlisle, dont elle occupe le fond, est assez spacieuse pour contenir cinq cens voiles. Elle avoit un Môle, qui, prenant du Fort James, s'étendoit assez loin dans la Mer, mais il fut entièrement détruit, en 1694, par un ouragan. A l'Est de la Ville, on trouve, à peu de distance, un Magasin de pierre, bien gardé, où l'on entretient une grosse provision de poudre. Du même côté, à quatre milles du Pont, la Paroisse de Saint Georges se présente dans une délicieuse Vallée; & sur le chemin, à moins d'un mille de Bridge-Town, on rencontre une belle Maison, nommée *Pelgrime*, que l'Assemblée Générale a fait bâtir pour le Gouverneur. Du côté du Sud, à la distance d'un mille & demi du Pont, on en voit une autre, nommée *Fontabelle*, que la Colonie louoit auparavant du Colonel Valron, pour le même usage. Du Pont à Fontabelle, le rivage est bordé d'une tranchée avec un Parapet, & Fontabelle même est défendue par une Batterie de dix Canons. De-là, la tranchée continue jusqu'à *Chace*, où l'on trouve une autre Batterie de douze piéces. Ensuite les Côtes de la Baie de Mellow, qui ne sont que des rochers escarpés, servent de fortifications naturelles. Depuis Maxuell, près de Chace, il regne une chaîne de Montagnes jusqu'au Canton d'Harrison, qui est la plus occidentale Plantation de l'Île.

La Baie de Mellow a sa Batterie de douze Canons, & de-là une tranchée jusqu'à *Hole*, petite Ville à huit milles de Saint Georges, & sept de Bridge-Town. Elle consiste dans une rue, qui descend jusqu'au rivage, & qui s'y joint à une autre, composées toutes deux d'environ cent Maisons. Cette Rade est bonne, & commode surtout pour les Plantations de la Paroisse de Saint Thomas, qui l'emploient pour l'embarquement de leurs Marchandises. L'Eglise de Hole, qui passe pour belle, & qui est dédiée à Saint

Jacque
Son P
rie de

DE
mille &
core, l
au-dess
Fort ou
conduit
Tranche
ensuite
de Benj
d'Heath
& pour
Speig
nom de
Town.

qui cont
elle éto
nie y fai
concours
mais ens
elle est
glise, d
de l'Île;
vision. L
placé au
canons.
publique,
aujourd'h

De Sp
l'espace d
cette Baie
se de Saint
re, grand
belle camp
Lambert,
tes défend
Ville d'Or
Dunes: har
la Pointe
interruption
mouille pe
d'en appro

(f). Ville

Jacques, fait quelquefois donner à cette Ville le nom de *James-Town* (f). Son Port est défendu par un Fort de vingt-huit canons; & par une Batterie de huit, à *Church-Point*, proche de l'Eglise.

De Hole à la Paroisse de Saint Thomas, qui en est à l'Est, on compte un mille & demi; & six de Saint Thomas à *Speight*. La tranchée continue encore, le long du rivage, depuis *Church-Point* jusqu'à la Plantation d'*Allen*, au-dessous de laquelle on trouve un Fort de douze canons, nommé *Queen's-Fort* ou Fort de la Reine; & de-là, une autre Tranchée, avec son Parapet, conduit à la Baie de *Reid*, qui a son Fort, monté de quatorze canons. La Tranchée va d'ici au Canton de *Scot*, muni d'un Fort & de huit canons; ensuite au Canton de *Baily*, qui n'a qu'une Batterie simple, comme celui de *Benson* qui le suit. De *Benson*, la Tranchée continue jusqu'à la Baie d'*Heathcot*, où l'on trouve un Fort de dix-huit canons, proche de *Speight*, & pour la sûreté de cette Ville.

Speight, qui est situé à trois milles & demi de Hole, portoit autrefois le nom de *Petit Bristol*, & passe pour la principale Ville de l'île après *Bridge-Town*. Elle consiste en quatre rues, dont trois aboutissent au rivage, & qui contiennent ensemble plus de trois cens maisons. Dans son origine, elle étoit le Port favori des navires de Bristol; & les Ecoissois de la Colonie y faisoient embarquer toutes leurs Marchandises pour l'Angleterre. Ce concours y fit bâtir quantité de Magasins, & la mit dans un état florissant; mais ensuite *Bridge-Town* ayant attiré la plus grande partie du Commerce, elle est tombée par degrés. On ne laisse pas d'y voir encore une belle Eglise, dédiée à Saint Pierre, qui donne son nom à l'un des cinq Quartiers de l'île; & l'on y tient, tous les mois, une Cour de Justice pour cette division. La Ville est défendue par deux Forts, outre celui d'*Heathcot*; l'un, placé au centre; l'autre, à l'extrémité septentrionale, montés de vingt-huit canons. Près de la Ville, un généreux Habitant avoit fait bâtir une Ecole publique, qui n'a pas été soutenue avec le même zèle, & dont on ne voit aujourd'hui que les ruines.

De *Speight*, la Tranchée continue vers la Baie de *Macoek*, c'est-à-dire l'espace de trois milles & demi. On a construit, depuis peu, un Fort dans cette Baie, d'où l'on se rend, par une route de deux milles, dans la Paroisse de Sainte Lucie. L'Eglise, dédiée sous ce nom, est un édifice de pierre, grand & régulier. De-là, vers la Côte du Nord, on entre dans une belle campagne; & le rivage, depuis la Baie de *Macoek* jusqu'à la Pointe *Lambert*, offre plusieurs petites Baies, dans l'espace de quatre milles, toutes défendues par un Fort, jusqu'à la Pointe de *Deeble*. Ensuite jusqu'à la Ville d'*Ostin*, qui est située à l'Est, l'île est naturellement fortifiée par des Dunes hautes & pierreuses, qui en rendent l'accès fort difficile; & depuis la Pointe de *Confer* jusqu'à celle du Sud, ces hauteurs regnent presque sans interruption. D'ailleurs la Mer est profonde sous cette Côte, qu'on n'y mouille pas aisément; & le rivage si pierreux, qu'il n'est pas plus facile d'en approcher.

(f) Ville de Saint Jaques.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
I. A
BARBADADE.

ON nous ramene de-là aux Cantons intérieurs de l'Île. A cinq milles de Sainte Lucie, un Voyageur trouve la Paroisse & le Quartier de *Saint André*, dans cette partie qu'on nomme l'*Ecosse*. L'Eglise est d'une beauté, qui surprend dans une Colonie. L'Ecosse de la Barbade contient une chaîne de Montagnes, dont la plus haute se nomme le Mont *Helleby*, & passé pour la partie la plus élevée de l'Île. Du sommet, on voit la Mer de toutes parts autour de soi. C'est de ces hauteurs que sort la Riviere, qui en a pris le nom de Riviere Ecossoise, & qui va se rendre dans la Mer près du Mont *Chaulky*, où elle forme une sorte de Lac, à mille pas du rivage. Ce Quartier de la Barbade est composé d'une terre mobile, dont la surface coule, ou s'abaisse quelquefois d'un pié, au préjudice extrême des Plantations.

DE la Paroisse de Saint André à celle de Saint Joseph, la distance est de trois milles, en suivant la Côte. Une Riviere, qu'on appelle *Joseph*, du nom de cette dernière Paroisse, y prend sa source dans le Canton de *Davis*, & passe pour la principale de l'Île. Elle joint ses eaux à celles de la Mer, au-dessous de *Holdes*, après un cours d'environ deux milles. On lui reproche, comme à la Riviere Ecossoise, d'être un peu saumâtre dans les Marées du Printems: il est certain qu'en d'autres saisons la Marée inonde les Prairies & les Plantations voisines, jusqu'à rendre le passage extrêmement difficile aux Voyageurs; cependant il n'y a point de Plantations qui n'aient leurs sources d'eau douce; & dans quelque lieu qu'on ouvre la terre, on est sûr d'en trouver une.

ENTRE Saint Joseph & la Paroisse de Saint Jean, on ne compte que trois milles, sur la même Côte. Saint Jean renferme la fameuse Plantation qu'on nomme *Drax-Hall*, une des premières de l'Île, où d'un fond de trois cens livres sterling, on a vu que le Colonel Drax se fit un revenu dont on n'avoit jamais eu d'exemple. Trois milles plus loin, au Sud de Saint Jean, on entre dans la Paroisse de *Saint Philippe & Saint André*, qui contient une chaîne de Montagnes. Ce Quartier ne fut habité que trente ans après la formation de la Colonie; & l'on observe que les Cantons sous le Vent ont été les derniers défrichés. Aujourd'hui, si l'on excepte l'Ecosse, qui n'est pas encore sans Bois, il est aussi rare d'en voir un depuis Sainte Lucie jusqu'à Saint Ostin, qu'il l'étoit autrefois d'y trouver une Maison. De Saint Philippe à *Christ-Church*, on compte environ sept milles. *Christ-Church* est une Eglise qui appartient à la Ville d'Ostin, nommée aussi *Charles-Town*, quoique plus connue sous le nom d'Ostin, qui étoit celui de son premier Fondateur. Elle est défendue par deux bons Forts, l'un proche de la Mer, l'autre du côté des terres, avec une Platte-forme de l'un à l'autre, qui leur sert de communication. Celui de la Mer est au Nord de la Ville; & quarante pieces de canon, dont il est monté, en faisoient la meilleure Place de l'Île, avant que les fortifications de Bridge-Town fussent achevées: l'autre n'a que seize ou dix-huit pieces. Mais ils servent tous deux d'une bonne défense à la Ville, qui est de la grandeur de Hole, & bâtie dans la même forme. Ostin & son district composent un des cinq Quartiers de l'Île, à six milles de Bridge-Town, & quatre & demi de Saint Georges. Une tran-
chée,

chée,
Citadel
Litt
Île, él
Canton
Bridge-
sent po
APRÈ
on revi
cette c
nomme
Skull-
Sixmen
& Cliff
sans non
fort dépe
honore d
ton Cliff
nes, dan
mais si f
surtout v
sent de l
d'autre es
de Rivier
LA TR
Fort auto
teur; mai
assez forte
que ces l
fante attac
Forts & f
qui peuve
d'Allen &
fureur de
ils causent
de Sharp
quart de m
se mettre
ils n'auroie
jour fort r
LA BARB
Conseil, &
belles & r
aux richess
sont assez h
après ces
XXIII.

chée, qui commence au Fort intérieur, regne le long du rivage jusqu'à la Citadelle royale, qui est demeurée imparfaite à Bridge-Town.

Little Island est, suivant la signification Angloise de son nom, une petite Ile, éloignée d'un mille du rivage, & d'un mille & demi d'Ostin, devant les Cantons d'*Allen* & de *Corter*. Vers le milieu du chemin, entre Ostin & Bridge-Town, on rencontre une Plantation fameuse par ses Jardins, qui passent pour les plus beaux d'une Ile dont on vante les délices.

APRÈS nous en avoir fait faire le tour, suivant la division de ses Paroisses, on revient à quelques lieux remarquables, qui ne se présentent point dans cette course. Outre les Baies qu'on a nommées, la Barbade a celles qu'on nomme *River-Bay*, *Tent-Bay*, & *Baker's-Bay*, à la Côte sous le vent; *Skull-Bay*, *Foul-Bay*, *Mill's-Bay*, *Long-Bay*, & *Women's-Bay*, à l'Est; *Sixmen's-Bay* au Sud-Ouest, entre la Pointe de *Deeble* & celle d'Ostin; & *Cliff's-Bay* à l'Ouest. Il s'en trouve plusieurs petites, qui sont demeurées sans noms, ou qui portent ceux des Plantations voisines. L'Ile, quoique fort dépourvue de Rivières, est arrosée par quelques larges Ruisseaux qu'on honore de ce titre, parcequ'ils vont jusqu'à la Mer, tels que celui d'*Hukleston Cliff* dans la Paroisse de Saint Joseph, & celui de *Hutches*, près de *Haynes*, dans la Paroisse de Saint Jean. Le Canton de Saint Philippe a le sien, mais si foible, qu'il disparoit dans son cours. On trouve en divers endroits, surtout vers le Nord & sur le vent, des Etangs & des Mares, qui fournissent de l'eau aux Plantations. Mais, au Sud & sous le vent, il n'y a point d'autre eau que la Rivière bouchée dont on a parlé, & qui porte le nom de Rivière Indienne, entre Bridge-Town & Fontabelle.

LA Tranchée, ou la Ligne, bordée d'un Parapet, qui regne de Fort en Fort autour de l'Ile, est un profond fossé. Le Parapet a dix piés de hauteur; mais il n'est que de sable, soutenu à la vérité par une haie d'épines assez forte; dont les pointes sont très dangereuses. On avoue néanmoins que ces Fortifications ne suffisent pas pour défendre l'Ile contre une puissante attaque, & qu'on s'y souvient encore de M. d'Iberville. Outre ses Forts & ses Tranchées, elle a, dans quelques endroits, de vastes Cavernes, qui peuvent contenir jusqu'à trois cens Hommes, surtout dans les Cantons d'*Allen* & de *Sharp*, où les Nègres trouvent souvent un asyle contre la fureur de leurs Maîtres, & n'en sortant que la nuit, par diverses ouvertures, ils causent longtems beaucoup d'embarras à ceux qui les cherchent. Celle de *Sharp* est arrosée par un beau Ruisseau, qui n'y coule pas moins d'un quart de mille. Mais ces retraites ne peuvent servir aux Habitans, que pour se mettre à couvert avec leurs effets, dans une invasion subite, à laquelle ils n'auroient pu résister. D'ailleurs l'humidité continuelle en rend le séjour fort mal-sain.

LA Barbade n'a pas d'autres édifices publics, que ses Eglises, l'Hôtel du Conseil, & celui du Gouverneur. On a vu que toutes les Eglises y sont belles & régulières. Mais les Maisons des Particuliers ne répondent pas aux richesses de la Colonie, à l'exception de Bridge-Town, où la plupart sont assez hautes, & se sont sauvées des ouragans: celles qui ont été rebâties après ces affreux orages, qui en avoient renversé un grand nombre dans

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

Climat de
l'île.

Gouverne-
ment.

toutes les parties de l'île, ont été longtems fort basses. Ensuite, à mesure que la crainte s'est dissipée, on a recommencé à se donner trois & quatre étages, avec des appartemens d'une belle étendue. Les tapisséries y sont rares, parcequ'elles ne s'accroissent pas d'un air fort humide, qui les fait bientôt tomber en pourriture. En général, dans les meubles, comme dans les habits, les Habitans s'attachent plus à la commodité qu'à la magnificence. Ils sont aussi moins sensuels & moins délicats, dans leurs alimens, que les Anglois de la Jamaïque. La plupart se bornent aux productions naturelles de leur terroir, avec les supplémens qu'ils reçoivent d'Angleterre & des autres Colonies de leur Nation.

DANS la situation de l'île, on s'imagineroit que la chaleur y doit être insupportable, mais, pendant huit mois de l'année, elle est fort tempérée par des vents frais, qui se levent avec le Soleil, & dont la fraîcheur augmente à mesure qu'il monte au Méridien. Ils soufflent de l'Est, un ou deux points vers le Nord, excepté cependant les mois de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, qui sont proprement l'Eté de l'île; & dans tout cet intervalle, on avoue que la chaleur est excessive. Cependant les brises de Mer, l'ombrage des arbres, & l'heureuse disposition des édifices la diminuent encore. La Barbade avoit été la plus saine de toutes les îles d'Amérique jusqu'à l'année 1691, que quelques Troupes embarquées à Cadix, pour une vaine expédition, y apportèrent des fièvres contagieuses, qui firent périr un tiers des Habitans: mais cette maladie s'est dissipée par degrés; les Ouragans, qui sembloient menacer l'île de sa ruine, y sont devenus beaucoup moins fréquens.

Le Gouvernement est le même, ici, que dans les autres Colonies Angloises; c'est-à-dire qu'il est entre les mains d'un Gouverneur, nommé par le Roi, d'un Conseil, & de l'Assemblée Générale, composée de deux Députés pour chaque Paroisse. Le Gouverneur représente le Roi. Il est Capitaine Général, Amiral, & Chancelier de l'île. Toutes les Commissions viennent de lui. Il convoque l'Assemblée, il la congédie, il crée les Conseillers, il peut accorder le pardon pour toute sorte de crimes, à la réserve du meurtre & de la trahison; il accorde même, dans ces deux cas, l'espece de grace que les Anglois nomment *Reprieve*; en un mot, il exerce l'autorité souveraine, sans autre restriction que de prendre l'avis du Conseil, & de se conformer aux Loix de la Nation. Il a le droit négatif, pour tous les Actes de l'Assemblée; & quoique Chancelier de la Colonie, il peut nommer à son gré des Administrateurs, pour les biens de ceux qui meurent intestats, prérogative dont on a vu naître une infinité d'abus, sous quelques mauvais Gouvernemens. Les appointemens du Gouverneur n'étoient que de douze cens livres sterling; mais, dans la seule vue d'épargner à la Colonie divers présens qui sembloient tourner en droit pour les Successeurs, la Cour les a fixés à deux mille livres, avec défense d'offrir ou d'accepter rien de plus; ce qui n'empêche point que sous d'autres titres, ce Poste n'en vaille au moins quatre mille.

Le Conseil est composé de douze Membres, qui doivent être des Habitans d'une naissance & d'une fortune distinguées. Ils tiennent leur autorité

du Ro
le Gov
fonctio
à le co
nérale,
gleterre
verner
route l
blée gé
bres fon
a divisé
séances
mes qui
au Roi
inférieur
blié en
semblée.

L'ADM
à des Co
tiers de
lerie, fan
cent tren
cens Hon
bitans dis
guerre, a
Barbade.
chandises
sterling:
chaque to
un droit
tant à sep
te à deux
que le pro
font empla
rale leve a
me quelq
montées à
tien des E
n'y a point
quante ou
sept mille.
té si peu
profit, ils
Colonie, c
nelle, qui

du Roi, par des Lettres qu'ils reçoivent après leur admission; mais c'est le Gouverneur qui les nomme, en cas de démission ou de mort. Leurs fonctions consistent à le seconder, dans toutes les parties du Gouvernement; à le contenir dans les bornes de sa Commission; à modérer l'Assemblée générale, dont ils forment la Chambre haute, comme les Seigneurs en Angleterre; à tenir la Cour de Chancellerie avec le Gouverneur; enfin à gouverner pendant son absence, par leur Président, qui le représente alors dans toute l'étendue de son autorité. La méthode des Elections, pour l'Assemblée générale, ne diffère point de celle d'Angleterre, & les droits des Membres sont les mêmes. C'est pour faciliter l'administration de la Justice, qu'on a divisé l'Île en cinq Quartiers. Chacun a ses Juges, qui tiennent leurs séances tous les mois, & dont on appelle au Conseil de l'Île pour les sommes qui excèdent dix livres sterling; comme on peut appeler du Conseil au Roi, pour les sommes qui excèdent cinq cens livres. Outre ces Cours inférieures, la Barbade a celles de l'Echiquier & de l'Amirauté. On a publié en 1698 un Recueil des Loix de l'Île, revêtu de l'approbation de l'Assemblée, & confirmé par l'autorité royale.

L'ADMINISTRATION Militaire est confiée, sous les ordres du Gouverneur, à des Colonels, qui sont répandus avec leurs Troupes dans les cinq Quartiers de l'Île. On y compte cinq Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie, sans comprendre la Garde du Gouverneur, qui est ordinairement de cent trente Hommes. Chaque Régiment d'Infanterie doit être de douze cens Hommes, & la Cavalerie de mille; mais cette Milice, composée d'Habitans dispersés, est toujours sans discipline, & n'est payée qu'en tems de guerre, aux frais de la Colonie. Les revenus du Roi sont médiocres à la Barbade. Ils consistent, 1°. en quatre & demi pour cent sur toutes les Marchandises qui s'embarquent; ce qui monte, année commune, à dix mille livres sterling: 2°. en quatre livres de poudre, toujours payées en especes, pour chaque tonneau de Navire qui arrive; montant à six cens livres sterling: 3°. un droit de quatre livres sterling sur chaque Pipe de Vin de Madere; montant à sept mille livres: 4°. un autre droit sur les liqueurs fortes, qui monte à deux mille livres. Tels sont les impôts royaux, dont il n'y a même que le premier, qui appartienne proprement à la Couronne, car les autres sont employés à l'entretien des Forts & des munitions. L'Assemblée Générale leve aussi les siens, pour le service ordinaire de la Colonie; & l'on nomme quelques années, où ces contributions, qui se paient par tête, sont montées à vingt mille livres sterling. La taxe des Paroisses, pour l'entretien des Eglises & de leurs Ministres, est une autre charge des Habitans. Il n'y a point de Ministre Ecclésiastique, à qui son emploi ne vaille cent cinquante ou deux cens livres sterling; & la Cure de Bridge-Town en vaut sept mille. Depuis que la propriété de l'Île appartient au Roi, il y est resté si peu de Presbyteriens, que le soin de les conduire apportant peu de profit, ils sont sans Pasteur. On reprochoit, il y a quelques années, à la Colonie, de n'avoir encore aucun Etablissement pour l'instruction de la Jeunesse, qui étoit obligée de venir prendre les premiers élémens du savoir dans

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

Milice & re-
venus du Roi.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.
Noblesse des
Habitans.

les Colleges d'Angleterre, au risque d'y acquérir plus de vices, que de lumieres & de verus. Il paroît que l'Assemblée générale prit alors cette affaire en considération: mais on n'a point appris qu'elle ait eu le succès auquel on devoit s'attendre.

Un si long oubli, du plus important des intérêts, est d'autant plus surprenant, que la Colonie, comme on l'a déjà fait observer, fut d'abord composée d'un grand nombre de personnes bien nées; & d'une fortune médiocre, qui abandonnerent leur Patrie pour l'augmenter. On assure même que depuis la formation de cet Etablissement, les Rois d'Angleterre y ont fait plus de Chevaliers (g) que dans tout le reste de leurs Possessions d'Amérique: & si l'on jette les yeux sur la Carte de l'Isle, on verra que tous les noms des lieux habités sont ceux des plus anciennes & des plus honorables Familles d'Angleterre (h). On y joint même un *Paléologue*, qui forma une petite Plantation dans l'Isle. Ceux qui parlent de lui, ne manquent point d'observer que s'il prouvoit la vérité de son origine, on ne pourroit lui contester une brillante noblesse. Ses ancêtres étoient des Empereurs de Constantinople du même nom, qui regnerent, depuis le treizieme siècle, jusqu'à la ruine de cet Empire.

Les Habitans de la Barbade sont distingués en trois ordres; les Maîtres, qui sont Anglois, Ecoïsois, ou Irlandois, avec quelque mélange de François réfugiés, de Hollandois & de Juifs; les Domestiques Blancs, & les Esclaves. On distingue aussi deux sortes de Domestiques Blancs; ceux qui se louent, pour un service borné, & ceux qu'on achete, entre lesquels on fait encore la distinction de ceux qui se vendent eux-mêmes pour quelques années, & de ceux que leurs crimes font transporter. On a dédaigné long-tems, à la Barbade, d'employer ces dernières especes d'Hommes, jusqu'aux fâcheuses conjonctures où la guerre & les maladies en ont fait sentir la nécessité. A l'égard des premiers, quantité d'honnêtes Pauvres, que la misere avoit forcés à la servitude, ont tiré tant d'avantages de leur travail & de leur probité, qu'après l'expiration de leur terme, on les a vus maîtres de quelque bonne Plantation, & Créateurs d'une heureuse Famille.

Les Maîtres, quoique moins fastueux qu'à la Jamaïque, vivent dans leurs Plantations avec un air de grandeur. Ils ont leurs Esclaves Domestiques, & d'autres pour le travail des Champs. Leurs tables sont servies avec autant d'abondance que de propreté. Chacun a diverses sortes de Voitures, des chevaux, une livrée: les plus riches entretiennent de belles Barques, pour se promener autour de l'Isle, & des Chaloupes, qui servent à transporter leurs marchandises à Bridge-Town. Ils sont vêtus proprement, & leurs

(g) Il y en eut treize de créés en un seul jour, qui fut le 11 Février 1661: Sir John Colliton, Sir James Modifort, Sir James Drax, Sir Robert Davers, Sir Richard Hacket, Sir John Teomans, Sir Timothy Thornhill, Sir John Vitham, Sir Robert Legard, Sir John Varsum, Sir John Baurdon, Sir Edwin Stede, Sir Willoughby

Chamberlayne.

(h) Tels sont les *Walronds*, les *Fortescues*, les *Farmers*, les *Collitons*, les *Pickerings*, les *Littletons*, les *Codringtons*, les *Willoughbys*, les *Chesters*, les *Kendals*, les *Dimocks*, les *Hawlleys*, les *Stedes*, les *Prideaux*, les *Allens*, les *Quintines*, les *Bromleys*, &c.

Femme
mes,
ges,
& ne l'es
de pre
néreux
alors la
nement
Habitans
pression
soi ce q
tems di

LEUR
de de b
ger bea
dance,
saisonner
&c. Le
ils n'on
élégant
leurs Fr
& *Vidom*
que le C
il leur vi
L'abond
Liqueurs
est une E
servir aux

CHAQU
Son pouv
ception q
Negres,
Domestiq
tems de l
se lassent
liberté.
prix ordin
plus, s'il
présent pe
étant néces

(i) The
there, the
to keep th
and to part

(k) On a
Bœufs, leur

Femmes sont passionnées pour les modes de l'Europe. La plupart des Hommes, ayant reçu leur éducation à Londres, en conservent fidèlement les usages, & sont plus polis, si l'on en croit un Voyageur de leur Nation, qu'on ne l'est ordinairement dans les Provinces d'Angleterre. Mais on les accuse de prendre, dans cette Capitale, un esprit intéressé, qui les rend moins généreux que dans les premiers tems de la Colonie. L'hospitalité, qui étoit alors la première vertu de l'île, y est aujourd'hui peu connue (i). Anciennement, toutes les Maisons étoient ouvertes aux Etrangers, & le moindre Habitant prenoit plaisir à traiter ses Voisins: aujourd'hui, pour employer l'expression Angloise, chacun, à l'exemple des Habitans de Londres, garde pour soi ce qu'il a de bon. On attribue ce changement aux factions, qui ont long-tems divisé la Colonie.

Leurs alimens sont, comme en Angleterre, tout ce qu'on nomme viande de boucherie, dont la chaleur du climat ne les empêche point de manger beaucoup (k), diverses sortes de Volaille, qu'ils nourrissent en abondance, & le Poisson de Mer. Ils tirent d'Angleterre tout ce qui sert à l'assaisonnement, comme les Epices, les Anchoix, les Olives, les Jambons, &c. Leur Pâtisserie ne se fait aussi qu'avec de la farine d'Angleterre. Mais ils n'ont pas besoin de chercher, hors de l'île, de quoi composer le plus élégant dessert. On ne se lasse point de vanter l'excellence & la variété de leurs Fruits. Ils ont deux sortes de Vin commun, qu'ils nomment *Malmsey* & *Vidonia*, tous deux de Madere; le premier, aussi moëlleux & moins doux que le Canarie; le second, aussi sec & plus fort que celui d'Andalousie (l). Il leur vient d'Angleterre toutes sortes d'autres Vins, de la Biere, du Cidre. L'abondance du Sucre & des Limons leur a fait inventer différentes sortes de Liqueurs, dont le fond est du Vin; ou de l'Eau-de-vie, ou du Rum, qui est une Eau-de-vie de Sucre. Enfin il ne leur manque rien de ce qui peut servir aux délices de la vie.

CHAQUE Habitant, dans sa Plantation, se regarde comme un Souverain. Son pouvoir est absolu sur tout ce qui respire autour de lui, sans autre exception que la vie & les membres. Plusieurs ont jusqu'à sept ou huit cens Negres, condamnés pour jamais à l'esclavage, eux & leur postérité. Les Domestiques Blancs s'achètent aussi, & ne sont pas plus libres pendant le tems de leur servitude; mais ce tems est borné par les Loix, & ceux, qui se lassent de leur condition, peuvent rentrer alors dans tous les droits de la liberté. D'ailleurs ils sont traités avec plus de douceur que les Negres. Le prix ordinaire d'un Domestique Blanc est vingt livres sterling; mais beaucoup plus, s'il est Artisan; celui d'une Femme, dix livres (m). Mais on voit à présent peu de Femmes blanches, qui servent dans la Colonie; à moins qu'y étant nées, elles ne se louent comme en Europe. On assure qu'il y a plus de

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADE.

Habitans &
Negres.

(i) The Hospitality is now almost lost there, the Gentlemen learning in England, to keep their good things to themselves, and to part with them very sparingly.

cherry.

(k) On ajoute que la plupart ont leurs Bœufs, leurs Moutons, leurs Porcs, dans

(l) C'est ce que les Anglois nomment

(m) L'Auteur ajoute, lorsqu'elle est jolle.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

L A
BARBADE.

Apologie de
la cruauté
des Maitres
Anglois.

quarante ans qu'on n'y en a point vendu. Au reste, le service des Blancs n'est pas différent de celui des Domestiques d'Angleterre.

L'ÉTAT des Negres est beaucoup plus misérable, non-seulement parce qu'il est perpétuel, mais plus encore, parce qu'il les assujéti à des traitemens qui font frémir la Nature. C'est une opinion bien établie, que la plupart des Anglois sont de cruels Maitres pour leurs Esclaves. Ils ne le délavouent pas eux-mêmes; & ceux qui méritent ce reproche donnent la nécessité pour excuse. Cependant un de leurs Voyageurs entreprend de détruire l'accusation. Cet article est curieux dans ses termes. „ Premièrement, „ dit-il, il est certain que dans les Colonies Angloises, comme dans celles „ des autres Nations, un Maitre est intéressé à la conservation de ses Ne- „ gres, puisqu'outre le profit qu'il en tire journellement, il n'en perd pas „ un qui ne lui coûte quarante ou cinquante livres sterling, & quelquefois „ beaucoup plus; car un Negre, qui excelle dans quelque emploi mécha- „ nique, se vend, dans nos Plantations, cent cinquante & deux cens livres: „ j'en ai vû donner quatre cens, d'un habile Raffineur. A l'égard du trai- „ tement, leur travail commun est l'agriculture, à la réserve de ceux qu'on „ retient, pour divers services, dans les Sucrieries, les Moulins & les Ma- „ gasins, où la peine n'excede point leurs forces; & de ceux qu'on em- „ ploie dans les Maisons, où les Femmes les plus jolies & les plus propres „ sont chargées des soins convenables à leur sexe, & les Hommes les mieux „ faits, des offices de Cochers, de Laquais, de Valets-de-Chambre, de „ Portiers, &c. D'autres, à qui l'on reconnoit du talent pour les Arts „ mécaniques, sont exercés dans la profession qu'ils entendent: on en fait „ des Charpentiers, des Serruriers, des Tonneliers, des Maçons, &c. qui „ n'ont pas d'autres peines que celles de leur métier. Nous leur permet- „ tons d'avoir deux ou trois Femmes, pour augmenter notre bien par la „ multiplication. Peut-être la polygamie est-elle un obstacle à cette vue; „ car l'usage immodéré du plaisir peut les affoiblir, & les Enfans qui sor- „ tent d'eux en ont moins de force. Ces Femmes s'attachent fidelement „ à l'Homme qui passe pour leur Mari: l'adultere est un crime détestable „ à leurs yeux. On nous accuse de leur refuser le Baptême; c'est une in- „ justice, comme c'est une fausseté d'en donner pour raison que leur con- „ version au Christianisme les rendroit libres. Ils n'en seroient pas moins „ Esclaves, eux & tous leurs descendans, & le seul avantage qu'ils en pour- „ roient tirer, seroit d'être un peu plus épargnés par leurs Commandeurs, „ qui ne châtieroient pas aussi volontiers leurs freres Chrétiens que les In- „ fideles. La vérité est que ces Misérables ne marquent aucun goût pour „ la Doctrine Chrétienne. Ils ont tant d'attachement à leur Idolâtrie, que „ si l'on ne permet au Gouvernement de la Barbade d'y établir une Inqui- „ sition, jamais il ne faut espérer qu'ils se convertissent. Mais ceux, qu'on „ croit disposés à recevoir les lumieres de la Foi, sont encouragés lorsqu'ils „ les demandent, & traités plus doucement après leur conversion. Il est „ vrai aussi que les Maitres ne sont pas fort ardens à faire des Prosélytes, „ parcequ'ils sont persuadés que l'espoir d'un traitement plus doux en por- „ teroit un grand nombre à professer le Christianisme du bout des levres,

„ pend
„ Certe
„ quelq
„ leur
„ rend
„ séditio
„ cesse.
„ contr
„ les re
„ Esclav
„ ou de
„ pour
„ fables,
„ quelle
„ leurs l
„ & de
„ d'un p
„ gligena
„ de Cam
„ incendi
„ couée
„ flamme
„ Deux c
„ sterling
„ LA nou
peut-être
plus délici
bouilli. C
salé. Ils o
té de la C
a sa Caban
fices sont c
que. Planta

(n) Tous
tions ne laiss
effrayantes. I
ce fort extra
pioient pour
que crime co
qui viennent
terres; il le
lares & dign
l'horreur, il
d'un Moulin à
où la moindr
vriers à périr.
cription, dis

„ pendant qu'ils conserveroient leurs diaboliques opinions au fond du cœur. Cette race d'Hommes est généralement fausse & perfide. S'il s'en trouve quelques-uns dont la fidélité mérite de l'admiration, la plupart, malgré leur stupidité naturelle, excellent dans l'art de seindre. Leur nombre les rend dangereux: il est de trois pour un Blanc; & par leurs fréquentes réditions ils ont mis leurs Maîtres dans la nécessité de les observer sans cesse. Cependant tout ce qu'on raconte de la rigueur qu'on emploie contre eux, est une exagération. Il y a peu d'Anglois aussi barbares, qu'on les représente. Ce qu'on peut confesser, c'est que le traitement des Esclaves dépend du caractère de leurs Maîtres. Mais les fouets d'épines ou de fer, appliqués jusqu'au sang, mains liées; & la saumure, employée pour guérir plutôt les plaies avec les plus cuisantes douleurs, sont des fables, qui ne peuvent en imposer qu'aux Enfans (n). Si l'on considère quelle est la paresse des Negres, & leur négligence pour les intérêts de leurs Maîtres, dont la fortune dépend presque entièrement de leur travail & de leur attention, il sera difficile de blâmer les Commandeurs Anglois d'un peu de sévérité pour les Paresseux. On a vu des Negres assez négligens, ou peut-être assez malins, pour faire du feu, auprès des Champs de Cannes, où ils ne peuvent ignorer que la moindre étincelle excite des incendies, qui se répandent jusqu'aux édifices. Une pipe de tabac, fécouée contre le tronc d'un arbre sec, suffit pour le mettre en feu; & la flamme, aidée par le vent, dévore tout ce qui se rencontre au-dessous. Deux célèbres Habitans perdirent, il y a quelques années, dix mille livres sterling par un accident de cette nature.

LA nourriture des Negres est fort grossière, & ne les contente pas moins: peut-être n'en ont-ils pas de meilleure dans le pays de leur origine. Leur plus délicieux mets est le Plantain, qu'ils aiment indifféremment, rôti ou bouilli. On leur donne, trois fois chaque semaine, du Poisson ou du Porc salé. Ils ont du pain de blé d'Inde, de la production du Pays; ou transporté de la Caroline; mais ils ne l'ont point en abondance. Chaque Famille a sa Cabane, pour les Hommes, les Femmes & les Enfans. Ces petits édifices sont composés de perches & couverts de feuilles; ce qui donne à chaque Plantation l'apparence d'une Bourgade d'Afrique, au milieu de laquelle

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

Etat des
Negres Anglois.

(n) Tous les Voyageurs des autres Nations ne laissent pas d'en faire des peintures effrayantes. Le P. Labat rapporte un supplice fort extraordinaire que les Anglois emploient pour leurs Negres, qui ont fait quelque crime considérable, ou pour les Indiens qui viennent faire des descentes sur leurs terres; Il le fait, dit-il, de témoins oculaires & dignes de foi. Pour en bien sentir l'horreur, il faudroit connoître la forme d'un Moulin à Sucre & de ses Tambours (*), où la moindre imprudence expose les Ouvriers à périr. Mais, en attendant cette Description, disons, avec Labat, que les

„ Anglois lient ensemble les piés du Nègre qu'ils veulent punir, & qu'après lui „ avoir lié les mains à une corde, passés „ dans une Poulie attachée au Chassis du „ Moulin, ils élèvent le corps, & mettent „ la pointe des piés entre les Tambours; „ après quoi ils font marcher les quatre „ couples de Chevaux attachés aux quatre „ bras, laissent filer la corde qui attache „ les mains, à mesure que les piés & le „ reste du corps passent entre les Tam- „ bours, qui les écrasent fort lentement. Je „ ne sais, ajoute Labat, si l'on peut inventer „ un supplice plus affreux. T. 8. p. 409.

(*) Voyez ci-dessous, l'Histoire Naturelle des Iles.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADE.

On voit la Maison du Maître, qui s'éleve comme le Palais d'un Souverain. Autour de chaque Cabane regne un fort petit terrain, où les Negres trouvent le tems de planter de la Cassave, des Patates, & des Ignames. Ils ont une autre espece de nourriture, qu'ils nomment *Loblolly*, composée de Maïz, dont ils se contentent de griller les épis, & de les briser dans un mortier, pour les faire cuire à l'eau, avec un peu de sel, en consistance de bouillie. C'est un mets, que les Domestiques blancs ne rejettent point eux-mêmes, dans une mauvaise année. Un Bœuf, un Porc, & toute autre espece d'Animal qui meurt accidentellement, fait un festin délicieux pour les Negres; & les Domestiques Blancs ne dédaignent point de le partager avec eux. On observe que les Plantations de Sucre occupant la plus grande partie de l'île, il reste si peu de pâturages, qu'ils ne fournissent du Bœuf & du Mouton que pour la table des Maîtres.

Les Domestiques Blancs & les Negres ont diverses sortes de liqueurs: celle qu'ils nomment *Mobbic*, est composée du jus des Patates, d'eau & de Sucre. Le *Kouou*, est une eau de Gingembre & de Melon. Le *Perlino* n'est qu'un extrait de la racine de Cassave, machée par de vieilles Femmes qui la rejettent dans un vase rempli d'eau. En trois ou quatre heures la fermentation lui fait perdre ses mauvaises qualités; & ce qu'on aura peine à croire, une préparation si dégoûtante fait une liqueur très fine. Celle de Plantain, qui se fait en laissant macérer ce fruit dans de l'eau, qu'on fait ensuite bouillir, & qu'on passe au clair le jour suivant, n'est pas moins forte, ni moins agréable que le Vin de Canarie. Une autre liqueur, qui se nomme *Kill Devil*, c'est-à-dire *Tue-Diable*, & qui est composée d'écume de Sucre, a plus de force que d'agrément. La liqueur d'Ananas se fait en pressant le fruit, & passant le jus avec soin; on la met en bouteilles, & c'est bientôt une des plus délicates boissons de l'île. Les Maîtres mêmes en font leurs délices, & lui donnent le nom de Nectar. On fait souvent avaler aux Negres de grands coups de Rum, pour les encourager au travail: une pipe de tabac & quelques verres de cette liqueur sont le plus agréable présent qu'on puisse leur faire.

A six heures du matin, une cloche les appelle au travail: elle les rappelle à onze heures, pour dîner, & de-là aux champs, pour y reprendre leur ouvrage jusqu'à six du soir. Le Dimanche est le seul jour de repos; mais ceux, qui se sentent un peu d'industrie, l'emploient moins à se réjouir, suivant l'intention de leurs Maîtres, qu'à faire des cordes, de l'écorce de certains arbres, pour se procurer d'autres commodités en échange. On met une grande différence entre les Negres qui sont nés à la Barbade, & ceux qui viennent d'Afrique; les premiers se rendent incomparablement plus utiles. On nomme les autres Negres d'eau salée; ils sont méprisés des anciens, qui se font honneur d'être enfans de l'île. On remarque même que ceux qui sont achetés, dans leur première jeunesse, valent beaucoup mieux, lorsqu'ils parviennent à l'âge du travail.

La petite portion de terre, qui leur est accordée par les Maîtres, suffit non-seulement pour leur subsistance, mais pour élever des Chevres, des Porcs, & de la Volaille, qu'on leur laisse la liberté de vendre; & quelques-uns

uns por
qu'ils e
donne;
avec une
çoivent
amassent
& les F
se parer

LA p
cidents, v
ser, on e
& malgre
terror.
d'une ma
de la fair
ne s'imag
dant sans
dre aussi
tr'eux y
s'y seroien
au sixieme
cinq, qui

LEUR n
s'il y a de
outre les l
tifs de co
des mêmes
différent,
converser
voir se sup
mieux mou
qui n'est p
de faire de
la commur
est défendu
çoivent l'o
dans un si
les yeux de
ils sont dan
que cette o
Créoles par
sage des arr
LE Doct

(o) On a p
qui s'est renou

XXIII. I

uns poussent l'économie si loin, qu'ils amassent quelque argent. L'usage qu'ils en font, est pour acheter des habits plus propres que ceux qu'on leur donne; car ils ne reçoivent de leurs Maîtres qu'une Camisole de bure, avec une sorte de caleçons & de bonnets très informes. Leurs Femmes reçoivent des jupons & des corsets de la même étoffe. Mais de l'argent qu'ils amassent, les Hommes achètent des chemises, des culottes & des vestes; & les Femmes de ces riches Negres obtiennent, de leurs Maris, de quoi se parer les jours de Fête.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADE.

La passion qu'on leur attribue, pour la chair des Bestiaux morts d'acidens, va si loin, que dans la crainte des maladies qu'elle peut leur causer, on est obligé de faire enterrer les cadavres à beaucoup de profondeur; & malgré ce soin, ils prennent quelquefois le tems de la nuit pour les déterrer. On raconte que le Colonel Holms, à qui il étoit mort une Vache, d'une maladie dont on craignoit la contagion pour les autres, se contenta de la faire jeter dans un ancien Puits sec, & profond de quarante piés, ne s'imaginant point que ses Negres pussent aspirer à cette proie. Cependant sans penser à mesurer le Puits, & persuadés qu'ils y pouvoient descendre aussi facilement que la Vache, ils en prirent la résolution. Un d'entr'eux y fut le premier, un autre après lui, ensuite un troisième, & tous s'y seroient jettés successivement, si l'on ne s'étoit aperçu de leur entreprise au sixième, qui fut arrêté sur le bord du Puits. Ainsi le Colonel en perdit cinq, qui n'avoient pu manquer de se tuer dans leur chute.

Leur nombre est si supérieur à celui des Blancs, qu'on pourroit douter s'il y a de la sûreté pour les Anglois à vivre sans cesse au milieu d'eux: mais outre les Forts, qui servent à les tenir en bride, on a quelques autres motifs de confiance. 1^o. Les Esclaves qu'on amène d'Afrique ne viennent point des mêmes parties de cette vaste Région: ils ont par conséquent un langage différent, qui ne leur permet point de s'entendre; & quand ils pourroient converser entr'eux, ils se haïssent, d'une Nation à l'autre, jusqu'à ne pouvoir se supporter. On ne fait pas difficulté d'assurer que plusieurs aimeroient mieux mourir de la main d'un Anglois, que de devoir la liberté à un Negre qui n'est pas de leur Nation (o). Les Maîtres observent, en les achetant, de faire des mélanges, & ne permettent point, d'une Plantation à l'autre, la communication des Negres d'un même Pays. D'un autre côté, il leur est défendu sous de rigoureuses peines de toucher une arme, s'ils n'en reçoivent l'ordre exprès de la bouche du Maître. Cette défense les tient dans un si grand respect pour les armes à feu, qu'à peine osent-ils porter les yeux dessus; & lorsqu'ils voient faire l'exercice aux Troupes Angloises, ils sont dans une terreur qui ne peut être exprimée. On avoue néanmoins que cette observation ne regarde que les Negres arrivés d'Afrique; car les Créoles parlent tous la Langue Angloise, & sont exercés eux-mêmes à l'usage des armes; mais il n'y a rien à craindre d'eux.

Le Docteur *Towns* assure que les Negres ont le sang aussi noir que la

(o) On a peine à concilier ce récit avec la conspiration générale qu'on a rapportée, & qui s'est renouvelée plusieurs fois dans l'île.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADE.

peau. „ J'en ai vu saigner, dit-il, plus de vingt, malades & en fant; & „ j'ai toujours remarqué que la superficie de leur sang est d'abord aussi „ noire, qu'elle l'est au sang des Européens lorsqu'il est conservé quelques „ heures: d'où ce Docteur croit pouvoir conclure que la noirceur est na- „ turelle aux Negres, & ne vient point de l'ardeur extrême du Soleil, sur- „ tout, ajoute-t-il, si l'on considère que d'autres Créatures, qui vivent dans „ le même climat, ont le sang aussi vermeil qu'on l'a communément en „ Europe. Ces idées ont été communiquées à la Société Royale de Lon- „ dres. Mais quelque jugement qu'elle en ait porté, un autre de nos Voya- „ geurs assure à son tour, que de mille Negres dont il a vu le sang à la „ Barbade, il ne s'en est pas trouvé un, dans lequel il fut différent de celui „ des Européens." Le même Ecrivain rapporte l'exemple d'un Negre du „ Colonel *Filcomb*, „ qui s'étant brûlé dans plusieurs parties du corps, en „ manlant une Chaudiere de Sucre, reprit une peau blanche aux mêmes „ endroits, & d'une blancheur qui gagna peu à peu les autres parties, jus- „ qu'à le rendre, partout, aussi blanc que les Anglois. Cette nouvelle peau „ étoit si tendre, qu'il s'y élevoit des pustules au Soleil. Le Maître, éton- „ né d'un changement de couleur & de nature dans un Negre, le fit vêtir „ comme ses Domestiques blancs."

Commerce
de l'île.

Les Relations Angloises nous apprennent que le Commerce de la Barbade a beaucoup plus d'étendue qu'on ne se l'imagine en Angleterre même, où ne voyant arriver de cette Ile que du Sucre, on est porté à croire que tous ses Marchands ne s'occupent qu'à tirer le Sucre des Plantations & qu'à l'embarquer. A la vérité, le commerce tient le premier rang; mais il en entraîne à sa suite un grand nombre d'autres, avec l'Angleterre, pour la subsistance, l'habillement & les ustensiles des Habitans; avec la Nouvelle Angleterre & la Caroline, pour diverses sortes de provisions; avec la Nouvelle York & la Virginie, pour la Farine, le Maïs, le Tabac & la chair de Porc; avec la Guinée, pour les Negres; avec Madere, pour le Vin; avec les Terceres, pour le Vin & l'Eau-de-vie; avec les Iles de May & de Curaçao, pour le Sel; avec l'Irlande, pour le Bœuf & le Porc salés. Le nombre des personnes employées à toutes ces Expéditions, dans un si petit espace de terrain, paroitra surprenant, tel qu'on le donnera bientôt sur les dernieres évaluations.

LA Barbade chargeoit autrefois quatre-cens Navires, la plupart d'un port considérable, en Sucre, en Coton, en Gingembre &c. Ce nombre est diminué à deux cens cinquante, depuis les dernieres guerres; mais c'est encore plus que toutes les autres Iles Angloises n'en ont jamais pu charger ensemble. On a parlé du Tabac de la Barbade, qui fit le premier objet du travail des Habitans. Ils furent heureux de le trouver d'abord si mauvais, qu'ils se virent forcés d'y substituer d'autres Commerces, dont ils ont tiré bien plus de profit: mais, ensuite, ils n'ont pas laissé de se procurer, par de nouvelles méthodes, d'aussi bon tabac qu'il y'en ait dans les autres Iles. Ils ont embarqué longtems de l'Indigo; aujourd'hui, ils n'en font presque plus. Le Gingembre & le Coton ne sont pas un objet médiocre, dans une Ile où rien ne croît plus facilement. On y embarque aussi du *Lignum vitæ*, & quantité de liqueurs; cependant la guerre y ayant rendu l'Eau-de-

vie fort
cherché
les Lin

LES
pour le
rend le
Proprié
obligem
dessus d
profit q
chands

ENTR
plus sim
un artic
qui font
consume
trument
rouillé l
bien à
cautions
d'Europe
& d'autr
pour arri
est de fix
fait en vi
vingt-sept

LE fre
terre, n'e
suite les
par tonne
qui ne tro

Quoiqu
que, soit
tion avec
les especes
connu just
mencemen
valeur de
pieces de
quarts en
rent celles
grand prof
même en
Change, de
cent. Il e
la paix &

vie fort chere, on est réduit à faire usage du Rum, qui les fait moins rechercher. Les Limons y sont devenus rares aussi, & l'on y supplée avec les Limes.

LES Marchands de l'Isle tirent cinq pour cent de leurs Commissions, soit pour le départ ou les retours; ce qui, joint à quantité d'autres avantages, rend leur condition fort heureuse. Mais on les accuse d'en imposer aux Propriétaires des Plantations, sur les prix des achats & des ventes: ils les obligent, dit-on, de prendre les Marchandises qu'ils leur livrent, fort au-dessus de leur valeur; & recevant du Sucre en échange, ils savent encore le profit qu'ils en doivent tirer par-dessus le compte. La plupart de ces Marchands vendent en détail, comme en gros, dans leurs Magasins.

ENTRE les Marchandises qu'ils procurent à l'Isle, on conçoit que dans les plus simples suppositions du travail & du commerce, le fer & l'acier sont un article important; mais il augmente beaucoup par les qualités du climat, qui sont qu'en fort peu d'années tous les ouvrages de fer se rouillent, se consomment & sont absolument hors d'usage. L'air est si humide, qu'un instrument de fer, qu'on y laisse exposé pendant une seule nuit, se trouve rouillé le matin. Aussi les Horloges & les Montres vont-elles rarement bien à la Barbade, ou demandent des soins continuels. Il y a des précautions à garder aussi pour les Marchandises périssables qu'on y envoie d'Europe, telles que le Beurre, l'Huile, la Chandelle, la Biere, le Cidre & d'autres provisions. Elles doivent être embarquées à la fin de Septembre, pour arriver vers le milieu de Novembre. La durée ordinaire du Voyage est de six ou sept semaines; quoiqu'il se soit trouvé des Navires qui l'ont fait en vingt-deux jours, & que les Paquebots le fassent presque toujours en vingt-sept ou vingt-huit.

LE fret, pour les Marchandises que l'Isle envoie dans les Ports d'Angleterre, n'étoit autrefois que de cinq ou six livres sterling par tonneau: ensuite les guerres l'ont fait monter à douze schellings le cent; ce qui revient, par tonneau, à plus de trente livres; fardeau très pesant pour les Plantations, qui ne trouvent aucun moyen de s'en garantir.

QUOIQUE la Barbade n'ait jamais eu les mêmes avantages que la Jamaïque, soit pour le Commerce avec les Espagnols, soit pour la communication avec les Flibustiers & d'autres Pirates, qui font circuler abondamment les especes, on y voyoit autrefois beaucoup d'or & d'argent, & l'on y a connu jusqu'à deux cens mille sterling en circulation. Mais depuis le commencement de ce siecle, où les Monnoies ont été réduites à une certaine valeur de poids, il n'y est pas resté le quart de cette somme. Toutes les pieces de huit passoient, auparavant, pour cinq schellings; les demis & les quarts en proportion. Plusieurs Marchands, tentés par l'occasion, acheterent celles qui n'étoient pas conformes à l'Ordonnance, pour en tirer un grand profit dans les autres Iles, où l'ancienne valeur s'étoit conservée, & même en Angleterre, en sauvant ce qu'il y avoit à perdre sur les Lettres de Change, dont l'escompte, après cette réformation, fut porté à soixante pour cent. Il est demeuré à trente-cinq, tandis qu'autrefois, du moins pendant la paix & dans l'état florissant de la Colonie, il n'étoit que de dix ou douze.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADE.

La petite monnoie, qui court dans les Marchés & pour les besoins communs de la vie, n'ayant jamais été fort abondante, on y supplée facilement par l'échange des denrées pour du Sucre, du Coton, du Gingembre, & d'autres productions de l'île. La Mascouade, ou le Sucre brut, est ici le *Medium* général du Commerce, comme dans toutes les Antilles.

LES Assurances ordinaires, pour le transport des Marchandises, sont de sept ou huit pour cent: mais pendant la guerre, on les fait monter si haut, qu'elles découragent les Marchands. On ne demande pas moins de trente pour cent; & l'on a vu demander jusqu'aux trois quarts. Il arrive de-là qu'un Marchand aime mieux courir tous les risques, & qu'au grand préjudice de la Nation, il perd la moitié de son bien dans une année. C'est à cette occasion, que les Voyageurs Anglois gémissent de la négligence du Gouvernement, & relevent la nécessité d'accorder une protection constante au Commerce. „ Si l'on considère, dit l'un d'eux, les avantages qui sont „ revenus à la Nation d'une aussi petite île que la Barbade; on trouvera „ qu'elle a toujours été, comme une Mine d'or ou d'argent, non-seulement „ par les Trésors que l'Angleterre en a tirés, mais plus encore, par la quan- „ tité de bouches qu'elle y nourrit, par le nombre de Vaisseaux qu'elle y „ emploie, & la richesse d'une infinité de Particuliers; car, sans parler de „ ceux dont le bien monte, dans l'île même, à cent mille & deux cens „ mille sterling, combien n'a-t-on pas vu de Négocians, qui ont acquis, en „ fort peu d'années, des terres, des offices & des honneurs, par les profits „ ou le crédit d'un Commerce, qui, du tems de Charles II, employoit „ quatre cens Navires, de cent cinquante tonneaux l'un portant l'autre, sur „ lesquels on ne peut supposer moins de deux mille Matelots? Comme les „ Familles qu'il faisoit subsister en Angleterre par le travail nécessaire pour „ tant de Bâtimens, ne pouvoient former moins de huit ou dix mille ames, „ l'île fournissoit ordinairement trente mille barrils de Sucre, dont une par- „ tie étoit pour le Commerce Etranger, & l'autre pour la consommation „ domestique. Premièrement, les quinze mille Barrils, qui entroient dans „ les Ports d'Angleterre, faisoient vivre dix mille personnes, & ne man- „ quoient point d'en enrichir plusieurs. Le produit net de cette moitié „ montoit à deux cens cinquante mille livres sterling; & celui des autres „ Marchandises de l'île, telles que le Gingembre, le Coton, la Melasse, „ &c. à cent mille livres de plus. C'étoit donc une somme de trois cens „ cinquante mille livres, dont la moitié retournoit en Marchandises & en „ denrées d'Angleterre; car les Habitans de la Colonie ne boivent, ne „ mangent, & n'emploient rien à leurs usages qui ne leur vienne par cette „ voie; & ce retour faisoit subsister vingt mille personnes de plus, sans y „ comprendre ceux qui vivoient du travail nécessaire, des commissions, de „ la vente en détail, &c. qu'on peut faire monter au même nombre. En „ un mot, on peut assurer que par un calcul modeste, le commerce de la „ Barbade seroit, en Angleterre, à la subsistance de soixante mille ames, „ & que l'île n'ayant pas moins de cinquante mille Habitans, c'étoit plus „ de cent mille ames qu'elle faisoit vivre, c'est-à-dire une soixantième partie „ des Sujets de la Grande-Bretagne; quoiqu'à compter par le nombre d'a-

„ cres
„ lieu
„ bour
„ en p
„ quan
„ gemb
„ ron d
„ toit
„ livres
„ Colon
„ d'Ang
„ ou se
„ tes le
„ Habit
„ munit
„ & be
„ n'est
„ tion
„ pour
„ LE m
pendant
priétaires
étoient ir
„ plus q
„ termin
„ quatre-
„ trente-
„ d'une
„ en écha
„ ques F
„ roient p
„ & la d
„ les Ass
„ jours m
„ peuvent
„ MAIS c
Angloises,
reufe. Un
dont les S
ordre ne p
l'île est le
meilleur co
cres de la
Colonie. I
pres Etabl
état d'en

„ cress, elle ne fasse pas la millieme partie des trois Royaumes. En second lieu, par les quinze cens Barrils qu'on transportoit en Hollande, à Hambourg, & dans la Méditerranée, où Genes, Livourne, Naples, &c. en prenoient une partie, le fond national étoit augmenté de cent cinquante mille livres sterling, indépendamment de ce qui revenoit du Gindre, du Coton & de l'Indigo. C'étoit ensemble une somme d'environ deux cens mille livres sterling, qui dans l'espace de vingt ans, montoit à quatre millions: on n'y comprend point trente ou quarante mille livres annuelles, pour les Douanes & les Impôts, ni les frais auxquels la Colonie étoit obligée pour sa défense. Loin d'avoir tiré quelque secours d'Angleterre, elle y a fait remettre annuellement, par son Trésorier, six ou sept mille livres pour le droit royal de quatre & demi pour cent. Toutes les sommes employées à la sûreté de l'Isle sont sorties de la poche des Habitans, à l'exception de quelques Pièces d'Artillerie, & de quelques munitions, qui leur sont venues d'Angleterre, avec beaucoup de lenteur & beaucoup d'épargne. Cependant le droit même de quatre pour cent n'est établi, comme le préambule de l'Acte en fait foi, que pour l'érection & l'entretien des Forts de l'Isle, pour bâtir un Hôtel-de-Ville, & pour d'autres ouvrages publics.”

Le même Voyageur observe fort tristement que les pertes de la Barbade, pendant les guerres avec la France, ont porté de terribles coups aux Propriétaires des Plantations, aux Marchands, & généralement à tous ceux qui étoient intéressés dans les affaires de cette Colonie. „ Elle a souffert, dit-il, plus qu'aucun autre Etablissement de la Nation. Dans la guerre qui s'est terminée par le Traité d'Utrecht, elle perdit en une seule année, trois cens quatre-vingts mille livres sterling. En 1704, d'une Flotte Marchande de trente-trois Vaisseaux, vingt-sept tomberent entre les mains des François; d'une autre de six, quatre furent pris; & d'une troisième de quarante, il en échappa fort peu.” L'Auteur ne croit point ce mal sans remède: „ Quelques Frégates, qui croiseroient constamment dans certains parages, seroient peut-être, dit-il, à nous conserver un grand nombre de Vaisseaux, & la dépense seroit bien compensée par le profit. Il faudroit aussi que les Assurances eussent des bornes; sans quoi les Marchands aimeroient tous jours mieux risquer tout, assez contens lorsque de deux tonneaux ils en peuvent sauver un sans assurance.”

MAIS ces accidens, continue-t-il, ont été communs à toutes les Colonies Angloises, & la Barbade n'eut à se plaindre que d'avoir été la plus malheureuse. Un autre désavantage, qui lui est particulier, c'est le droit pesant dont les Sucres raffinés ont été chargés depuis. Ceux du premier & du second ordre ne paient pas moins de douze schellings par cent; d'où il arrive que l'Isle est forcée d'envoyer son Sucre brut, quoiqu'il y puisse être raffiné à meilleur compte & plus facilement qu'en Angleterre. Le prix bas des Sucres de la Barbade, à la moindre guerre, est encore une affliction pour la Colonie. Non-seulement les François en fournissent beaucoup de leurs propres Etablissmens, mais celui qu'ils enlèvent aux Anglois les met en état d'en baisser le prix; &, d'un autre côté, les Hollandois en apportent

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

LA
BARBADADE.

Domages
causés à l'Isle
par les Fran-
çois.

Autres obsta-
cles à son
Commerce.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
LA
BARBADE.

beaucoup des Indes Orientales. Le prix excessif du fret, & de l'escompte des Lettres de Change, met aussi beaucoup d'obstacle au succès de ce Commerce. On y joint le défaut ou le retardement des provisions, qui fait quelquefois languir le travail de l'Île. Autrefois on y voyoit arriver annuellement d'Angleterre & d'Irlande cinquante ou soixante Bâtimens, chargés de Biere, de Biscuit, de Farine, de Beurre, de Fromage, & de Bœuf salé: il n'en part point aujourd'hui la moitié de ce nombre; & l'Île ne peut tirer des autres Colonies Angloises ce qui manque à ses besoins, parcequ'elle manque aussi de bras, pour les Navires ou les Barques nécessaires à ce Commerce. Enfin rien ne lui est si préjudiciable, que l'Acte de Navigation, qui défend à l'Etranger tout Commerce avec ses Habitans. Quand on considère, ajoute le même Voyageur, quelles sont leurs charges, qu'un Chef de Plantation doit avoir déboursé deux ou trois mille livres sterling avant qu'il puisse faire cent livres de Sucre, & que pour être en état d'en faire cent Barrils, il lui faut un fond actif de cinq mille livres sterling, on n'est pas surpris que la Colonie pousse des plaintes, & qu'elle demande des encouragemens. Mais peut-être les a-t-elle obtenus, depuis l'exposition de ses chargins, dont on ne rapporte ici que ce qui paroît convenable à cet Ouvrage.

[La Barbade n'a aujourd'hui que trente mille Esclaves, occupés à fumer la terre avec du Varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'est dans ce Varech que sont plantées les cannes à sucre. La terre n'y sert pas beaucoup plus à la production que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de sucre brut forment le produit de cette pénible culture. Elles sont portées en Angleterre, où elles sont vendues environ 6,750,000 livres de France. Les Eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de 800,000 livres, passent dans l'Amérique Septentrionale.

LA Colonie de la Barbade est la seule commerçante que les Anglois aient aux Iles du Vent. Presque tous les vaisseaux Négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne leur convient pas, ils passent ailleurs; mais il est rare qu'ils ne fassent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des Esclaves est de huit à neuf cens livres de France, suivant la nation & l'espece dont ils sont. On ne distingue jamais dans ce marché ni l'âge ni le sexe. C'est le prix commun de toute une cargaison; on ne compte que les têtes. Le paiement se fait en lettres de change sur Londres, à quatre-vingt-dix jours de vue. Ces Negres, que les Négocians ont achetés en gros, ils les vendent en détail dans l'Île même, ou dans les autres Iles Angloises. Le rebut de cette vente est introduit en fraude, dans les Iles Espagnoles ou Françoises. De façon que la Barbade est devenue l'entrepôt principal de ce commerce horrible, que la nature désavoue & dont l'humanité gémit.]

LA suite
onze m
donnen
Elle est
vue d'ea
née 166
tres de
Quelque
avait pl
Espagno
mier Etu
qui ne le
ner, Go
l'Île d'A
trouva f
SA Co
retarda se
vire de c
Godbury,
Capitaine
fermir for
qu'il avoit
Ensuite,
d'un pauv
tems de s
de routes
Elémens
ramena le
à leur Va
mâts enfor
fois le to
lence, ils
triste récit
dres, le re
quille, &
peine de r
& presque
sifé par le
fond de ca
L'ÎLE d

§. IX.

Voyages & Etablifsemens dans l'Île d'Antigo.

ANTIGO.

LA situation d'Antigo est entre la Barbade & la Desirade, à seize degrés onze minutes de latitude Septentrionale. Les Anglois, qui la possèdent, lui donnent vingt milles de long, & dans quelques endroits la même largeur. Elle est environnée de rochers, qui en rendent l'accès difficile, & si dépourvue d'eau douce, qu'on l'a crue longtems inhabitable. Cependant, vers l'année 1663, Mylord François Willoughby obtint du Roi Charles II des Lettres de concession; & trois ans après il entreprit d'y former une Colonie. Quelques François de l'Île de Saint Christophe s'y étoient retirés, il y avoit plus de vingt ans, après avoir été chassés de leurs Habitations par les Espagnols; mais l'occasion qu'ils eurent bientôt de retourner à leur premier Etablifsemment, ne leur permit pas de s'arrêter longtems dans une Île, qui ne leur offroit pas les mêmes commodités. Ensuite le Chevalier Warner, Gouverneur de la partie Angloise de Saint Christophe, fit passer dans l'Île d'Antigo quelques Familles de sa Nation, que Mylord Willoughby trouva fort bien établies lorsqu'il en obtint la propriété.

Situation
d'Antigo.

SA Colonie fut troublée, dans sa naissance, par un furieux Ouragan, qui retarda ses progrès. On en raconte une circonstance fort singulière. Un Navire de cent vingt tonneaux & de dix Canons, commandé par le Capitaine *Godbury*, étoit à se radouber dans un Port de l'Île, nommé *Saint Jean*. Le Capitaine, averti de la tempête par divers signes, ne se contenta point d'affermir son Bâtiment sur toutes ses ancres, mais le fit amarrer avec tout ce qu'il avoit de cables, à plusieurs gros arbres qui bordolent le rivage du Port. Ensuite, il prit le parti de se retirer, avec tous ses gens, dans la Cabane d'un pauvre Colon, qui étoit à quelque distance dans les terres. Il eut le tems de s'y rendre: mais à peine y fut-il arrivé, que l'Ouragan, accompagné de toutes ses horreurs, sembla menacer l'Île de sa ruine. Cette guerre des Elémens dura quatre heures entières, & fut suivie d'une pluie violente, qui ramena le calme. Trois ou quatre Anglois de l'Equipage retournerent alors à leur Vaisseau, & le trouverent à sec, couché sur le côté, la pointe des mâts enfoncée dans le sable. Après l'avoir observé, ils en firent plusieurs fois le tour; & le vent ayant recommencé à souffler avec la dernière violence, ils se hâterent de reprendre le chemin de la Cabane, pour faire ce triste récit à leur Capitaine. Un second Ouragan causa de nouveaux défordres, le reste du jour & pendant toute la nuit. Enfin, l'air devint tranquille, & le Capitaine se rendit lui-même à son Vaisseau, dont il espéroit à peine de retrouver les débris. Quel fut son étonnement, de le voir à flot, & presque droit! Mais tout ce qui s'étoit trouvé sur les Ponts, avoit été dissipé par les flots, ou par le vent; & toutes les Marchandises qui étoient à fond de calle, étoient pénétrées d'eau.

Formation
de la Colonie
Angloise.Ouragan qui
la retarde.

L'ÎLE d'Antigo, s'étant peuplée par degrés, est aujourd'hui divisée en

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ANTIGO.
Division de
l'île en cinq
Paroisses.

Milice &
Forts de l'île.

Son climat
& ses pro-
priétés.

cinq Paroisses, dont quatre sont autant de bonnes Bourgades; Saint *John's-Town*, ou la Ville Saint Jean, au Nord; *Falmouth*, *Parrham* & *Bridge-Town* au midi. La cinquième se nomme *Saint Pierre*. On honore du nom de Capitale Saint *John's-Town*, qui est composée d'environ deux cens Maisons. Son Port passe pour le plus commode, quoiqu'on vante aussi la bonté de plusieurs autres, tels que celui de *Five-Island*, ou des cinq Iles, ainsi nommé de cinq petites Iles qui le ferment à l'Ouest; la *Baie de Carlile*, la *Baie Angloise*, au fond de laquelle est située la Ville de *Falmouth*, défendue par le Fort Charles; ensuite la Baie de *Willoughby*, celle de *Bridge-Town*, & *Green-Bay*, ou la Baie verte, qui a vis-à-vis d'elle *Green-Island* ou l'île verte; enfin le Port *Non-Such*, ou l'Incomparable, dont la Baie est fort spacieuse. Les petites Iles, qui bordent la Côte du Nord-Est, portent les noms Anglois de *Polecat-Island*, *Goat-Island*, *Guana-Island*, *Bird-Island*, *Long-Island*, *Maiden-Island*, & *Preckle-Pear-Island*; les cinq dernières sont les plus avancées vers le Nord.

L'INTÉRIEUR de l'île étant aujourd'hui peu connu de toute autre Nation que des Anglois, c'est à leurs Voyageurs qu'il faut s'attacher pour le reste de sa Description. Ils font monter le nombre total des Habitans à vingt-six mille, dont les deux tiers sont des Esclaves Negres; & la Milice à quinze cens Hommes, divisés en plusieurs Compagnies, auxquelles on fait quelquefois quitter la houe, pour s'exercer au métier des armes. Les Forts sont entretenus soigneusement. Celui de *Monk's hill* est monté de trente piéces de Canon, & contient un Magasin, qui n'est jamais sans quatre ou cinq cens Fusils & sans un grand nombre de Bayonettes. Un second Fort, qui défend l'entrée du Port Saint Jean, est muni de quatorze Canons. Plusieurs autres Batteries, distribuées dans les lieux où le débarquement est facile, montent en tout à vingt-six piéces. Il y a quelques Anses, qui demanderoient d'être fortifiées; telles que deux, au fond du Port des cinq Iles, & celle qu'on nomme *l'Anse Indienne*, entre *English Harbour*, le Port Anglois, & la Baie de *Willoughby*.

L'ÎLE d'Antigo n'ayant aucune Rivière, on y est réduit à l'eau douce de quelques Fontaines, mais plus généralement à l'eau de pluie, qu'on rassemble avec beaucoup de soin dans plusieurs grandes Citernes. Cette disette d'eau fraîche est la plus grande incommodité des Habitans, dans un air beaucoup plus chaud que celui de la Barbade, quoique plus éloigné de la Ligne. On attribue son excessive chaleur à la qualité du terroir, qui est fort mêlé de sable; sans compter que les Forêts y conservent une partie de leur ancienne épaisseur. On se plaint aussi que les Ouragans, le Tonnerre, & d'autres fléaux du Ciel, y sont très fréquens. Mais ces intempéries du climat n'empêchent point que les Habitans n'y jouissent d'une parfaite santé, & que les Bestiaux & les Bêtes sauvages n'y soient en plus grande abondance que dans aucune autre des Iles Angloises sous le Vent. Le Sucre, l'Indigo, le Gingembre & le Tabac, ont été longtems l'objet de cette Colonie. Ensuite on y a négligé l'Indigo & le Gingembre pour le Sucre & le Tabac, quoique ces deux productions y fussent d'abord de mauvaise espece; surtout le Sucre, qui étoit si noir & si grossier, qu'on n'avoit aucune espérance de pouvoir le

le raffin
les Ma
où il f
& de
puis tr
LA
gloises
la Barb
pour le
des Iles
à la pro
ces pub
seurs, c
si bon
ne, des
(q), &
aux réfl
le Voya
gl-terre
" C'e
" est di
" l'intér
" de la
" aux G
" roît si
" que in
" le véri
" tage.

(p) En
avoit reçu
toit disting
par ses tale
On a de
deux genre
gant, qu'il
sité d'Oxfo
lorsque le
Ville. Il c
sieurs Savan
fameux Cre
Latine de A
gnage du P
Christophe.
immense da
(q) Quoi
il paroît qu
d'injustices
pour hâter

le raffiner. On le dédaignoit en Angleterre jusqu'à le refuser pour l'essai, & les Marchands l'embarquoient pour la Hollande & les Villes Anseatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres Iles. Mais à force d'art & de travail, on est parvenu à le rendre aussi bon que tout autre; & depuis trente ans il s'en fait d'aussi fin qu'à la Barbade.

LA Colonie d'Antigo n'a pas fait une figure éclatante entre les Iles Angloises jusqu'à l'année 1680, que le Colonel Codrington y étant passé de la Barbade, employa tous ses soins à la rendre florissante, jusqu'à la choisir pour le siège de son administration lorsqu'il fut devenu Gouverneur Général des Iles sous le vent. Son Fils, qui lui succéda (p), ne contribua pas moins à la prospérité de cet Etablissement, & releva de leurs ruines tous les édifices publics, qui avoient été renversés par un affreux Ouragan. Ses Successeurs, dans le Gouvernement particulier de l'Île, ne firent pas toujours un si bon usage de leur pouvoir. Il s'y éleva, sous le regne de la Reine Anne, des mouvemens qui coûtèrent la vie, en 1710, au Gouverneur Park (q), & qui menacerent la Colonie de sa ruine. Cet événement donna lieu aux réflexions suivantes, qui ne convenoient pas moins alors, si l'on en croit le Voyageur dont elles sont empruntées, au Gouvernement domestique d'Angleterre qu'à celui de ses Colonies.

„ C'est une opinion reçue, que dans nos Plantations l'intérêt du Peuple est différent de celui du Roi, tandis qu'en même-tems on suppose que l'intérêt des Gouverneurs, qui représentent le Roi, est le même que celui de la Couronne; d'où l'on conclut qu'on ne peut donner trop d'autorité aux Gouverneurs, ni trop diminuer celle du Peuple. Cette idée me paroît si fautive, que je ne trouve de vérité que dans l'idée contraire. L'unique intérêt du Peuple est de rendre son Commerce florissant; & c'est aussi le véritable intérêt de la Couronne, puisqu'elle en tire le principal avantage. Au contraire, les Gouverneurs n'ayant en vue que leur gain parti-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ANTIGO.

Observations
sur les Gouverneurs Anglois.

(p) En 1698. On a déjà remarqué qu'il avoit reçu son éducation en France. Il s'étoit distingué, dès sa première jeunesse, par ses talens pour la Poésie & l'Éloquence. On a de lui plusieurs Ouvrages dans ces deux genres, surtout un discours fort élégant, qu'il prononça au nom de l'Université d'Oxford, dans le Collège d'*All Souls*, lorsque le Roi Guillaume passa par cette Ville. Il devint ensuite le Patron de plusieurs Savans, entre lesquels on nomme le fameux *Creech*, qui lui dédia son Édition Latine de *Lucrece*. Voy. ci-dessus, le témoignage du P. Labat, dans l'article de Saint Christophe. M. Codrington se fit un bien immense dans l'Île d'Antigo.

(q) Quoiqu'il ait trouvé des Apologistes, il paroît qu'il s'étoit porté à toutes sortes d'injustices & de violences, non-seulement pour hâter sa fortune, mais pour satisfaire

toutes ses autres passions. Il avoit séduit la plupart des Femmes & des Filles de l'Île, enlevé la Femme d'un des principaux Habitans, avec laquelle il vivoit publiquement aux yeux de son Mari, &c. Aussi fut-il attaqué, en plein jour, par un Corps d'Habitans révoltés, percé de plusieurs coups, insulté si amèrement dans son agonie, qu'en expirant il dit à ses Meurtriers; „ eh! Messieurs, s'il ne vous reste aucun sentiment d'honneur, je vous demande du moins un peu d'humanité. On ne laissa point de le jeter nud dans la rue; & l'on assure qu'il fût mutilé par ceux dont il avoit deshonoré les Femmes ou les Filles. Ces séditions demeurent ordinairement impunies dans les Colonies Angloises, parce que la Cour en craint d'autres suites, qui ne demandent pas d'être expliquées.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ANT 160.

„ culier, qu'ils ne se procurent que trop souvent par l'oppression & le dé-
„ couragement du Commerce; c'est un intérêt non-seulement opposé, mais
„ extrêmement préjudiciable à celui de la Couronne. La vraie nourriture des
„ Plantes, qu'on appelle Colonies, est un Gouvernement libre, où les Loix
„ sont sacrées, la Propriété bien établie, & la Justice rendue avec autant
„ d'impartialité que de promptitude. Une continuelle expérience nous ap-
„ prend que les Gouverneurs ont un malheureux penchant, qui les porte
„ à l'abus de leur pouvoir, & que la plupart doivent leurs richesses à l'op-
„ pression. Nous en avons vu quelques-uns, saisis par leurs Peuples, inju-
„ riés, maltraités dans une sédition, renvoyés en Angleterre, & quelques-
„ uns même, tels que le Gouverneur *Park*, devenir la victime de leur ava-
„ rice ou de leur orgueil. En vérité, ne doit-on pas s'attendre à ces tris-
„ tes dénouemens, quand on considère qu'il y a peu de Gouverneurs qui
„ voulussent passer la mer, pour aller tenir le premier rang à cette distance
„ de leur patrie, s'ils n'étoient un peu à l'étroit dans leur fortune? Com-
„ me ils savent d'ailleurs que rien n'est plus chancelant que leur Commis-
„ sion, ni plus incertain que sa durée, ils en concluent prudemment qu'ils
„ n'ont point de tems à perdre.”

§. X.

Voyages & Etablissements dans l'Isle de Monserrat.

MONTSER-
RAT.

Origine du
nom.

CETTE Ile doit son nom aux Espagnols, qui sans l'avoir jamais habitée, lui
trouverent, dans leurs premières découvertes, quelque ressemblance avec la
Montagne de Catalogne qu'on appelle *Monserrat*, célèbre par une Eglise
dédiée à la Mere du Sauveur, & pour avoir servi comme de berceau à l'Or-
dre de Saint Ignace. Un Anglois admire que ces deux raisons n'aient point
empêché ses compatriotes de conserver à l'Ile l'ancien nom de *Montserrat*,
lorsqu'ils s'y sont établis.

Situation de
l'Ile.

ELLE est située au dix-septieme degré de latitude Nord. Son étendue est
de trois lieues de long, sur une largeur presque égale; ce qui lui donne une
parfaite apparence de rondeur. Les Anglois, qui la trouverent déserte (r)
lorsqu'ils commencerent à peupler une partie de Saint Christophe, ne pen-
serent néanmoins à s'y établir qu'en 1632, par l'ordre, ou du moins sous
la protection du Chevalier *Thomas Warner*, premier Gouverneur de Saint
Christophe. On doute même si ses premiers Habitans ne furent pas Irlan-
dois, & quelques Voyageurs la regardent comme une Colonie de cette Na-
tion. Elle eut fort longtems les mêmes Gouverneurs que Saint Christophe;
& depuis qu'elle a pris une forme assez réguliere pour avoir les siens, la dé-
pendance, où ils sont des premiers, réduit la réalité de leur titre à celui

Origine de sa
Colonie.

(r) Un auteur moderne dit, au contrai-
re, qu'elle étoit très-peuplée lorsque les An-
glois y aborderent en 1632, & que non

contens de troubler les nombreux sauvages
qui l'habitoient, ils les chasserent de l'île.
R. d. E.

de Lie
d'Antig
de Myl
viron s
Colonie
pieces d
LE c
cette Ile
tion de
de Ced
Vallées
ne fut q
Habitans
une très
de cherc
mille Ho
augmenté
aujourd'h
tholiques
blissement
nomme c
coup de
vante l'Ile

LES gu
gloises des
rat fut ar
ception d
réfugieren
jours, que
brûlé tous
ce qu'on
Traité d'U
quelques i
après la m
satisfaction
les fruits d
qui fait rep
capables d
suivantes,
principe A
est bien pa
bitans libre
Negres; &
çoit guerres

(c) Illes au

de Lieutenant. Les progrès de Montserrat furent plus prompts que ceux d'Antigo: mais lorsque la seconde de ces deux Iles fut passée entre les mains de Mylord Willoughby, elle prit aussitôt le dessus. Il ne se trouvoit qu'environ sept cens Hommes à Montserrat, seize ans après la formation de la Colonie, avec une seule Batterie pour la défense des Côtes, & quelques pieces de canon démontées, sur les lieux les plus exposés à l'invasion.

Le climat, le terroir, les animaux, le commerce & les productions de cette Ile, sont peu différens de ceux des Iles voisines; excepté qu'à proportion de son étendue, elle contient plus de Montagnes, la plupart couvertes de Cedres & d'autres arbres, qui en rendent la perspective agréable. Les Vallées sont fertiles, & beaucoup mieux arrosées que celles d'Antigo. Ce ne fut que vers la fin du dernier siecle, que le nombre & les richesses des Habitans s'étant fort accrus, ils se bâtirent des Maisons plus commodes, & une très belle Eglise, lambrillée de bois précieux, qu'ils n'eurent pas besoin de chercher hors de l'Ile. On n'y comptoit pas, alors, moins de quatre mille Hommes, Anglois, Ecossois & Irlandois; nombre qu'on suppose fort augmenté, puisqu'on y a bâti une seconde Eglise, & que la Colonie est aujourd'hui divisée en deux Paroisses. Sous le regne de Jacques II, les Catholiques Irlandois y porterent un riche Commerce, & l'on y souffrit l'établissement de plusieurs Familles de la Religion-Romaine, entre lesquelles on nomme celle des *Nugents*. Un horrible tremblement de terre y causa beaucoup de perte en 1692; mais cette disgrâce fut sitôt réparée, que l'année suivante l'Ile avoit assez de Plantations pour occuper huit mille Negres.

Les guerres, qui commencerent avec notre siecle, attirerent aux Iles Angloises des Ennemis qui leur firent essuyer longtems leurs ravages. Montserrat fut attaquée par une Escadre Françoise, qui soumit l'Ile entiere, à l'exception d'un Fort situé sur une Montagne inaccessible, où les Habitans se réfugièrent avec une partie de leurs plus riches effets. Mais pendant dix jours, que les Vainqueurs employèrent à piller le reste de l'Ile, après avoir brûlé tous les Vaisseaux qui se trouvoient dans la Rade, ils enleverent tout ce qu'on n'avoit pu dérober à leurs recherches. En vain l'article XI du Traité d'Utrecht fit espérer aux Habitans d'être dédommagés de cette perte: quelques infidélités des Anglois de Nevis, dans une capitulation qu'ils firent après la même disgrâce, autorisèrent les François à demander eux-mêmes des satisfactions, qui ne tournerent point à l'avantage de Montserrat. Cependant les fruits de la Paix s'y firent bientôt sentir: & suivant le calcul ordinaire, qui fait regarder comme la cinquieme partie des Habitans, ceux qui sont capables de porter les armes, on n'y devoit pas compter, dans les années suivantes, moins de six ou sept mille ames. Un autre calcul, fondé sur le principe Anglois, qu'une Ile, de celles qu'ils nomment *Sugar-Islands* (s), est bien pauvre, lorsque le nombre des Esclaves n'y est pas double des Habitans libres, doit faire juger que Montserrat avoit alors dix ou douze mille Negres; & s'il n'y a point d'exagération dans ces deux comptes, on ne conçoit gueres qu'une Ile de neuf lieues de tour puisse être mieux peuplée.

(s) Iles au Sucre.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
MONTSERRAT.

Etat de cette
Colonie.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
MONTSER-
RAT.
Ses furieux
Ouragans.

DEPUIS ce renouvellement de splendeur, les plus grands désâstres que la Colonie de Montserrat ait essuyés sont les Ouragans, surtout celui de l'année 1733, dont on n'avoit jamais rien vu d'approchant. La sécheresse n'avoit pas cessé d'être extrême pendant trois mois, jusqu'au 29 de Juin, que sur les dix heures du soir il tomba une pluie fort abondante, qui dura pendant la plus grande partie de la nuit, & qui rendit les meilleures espérances aux Habitans. Mais le jour suivant, à cinq heures du matin, il s'éleva un vent si prodigieux du Nord-Est, qu'on en compare le bruit à celui du plus violent tonnerre, & que dans l'espace de deux heures il produisit des effets presqu'incroyables. Les trois quarts des maisons de l'île furent entièrement renversées; & de celles qui résisterent, il n'y en eut pas une, sur vingt, qui ne portât quelque trace de l'orage. Un magasin, qu'on avoit commencé à bâtir, & qui n'attendoit plus que d'être couvert, fut démembré avec tant de force, qu'une partie des solives, dans l'impétuosité de leur mouvement, percerent, comme autant de gros boulets, les murs d'un des plus grands édifices de l'île. De trente-quatre Moulins à vent, il n'en resta pas un sur ses fondemens; & quelques-uns furent enlevés dans l'air, d'où ils retombèrent à quelque distance, dans des champs de Cannes, & s'y brisèrent en mille piéces. Une grande chaudiere de cuivre, qui contenoit deux cens quarante gallons d'Angleterre, fut enlevée aussi; & reçut une si forte compression dans sa chute, qu'elle fut trouvée presqu'entièrement aplatie. Plusieurs personnes furent écrasées sous les ruines de leurs maisons. Le ravage ne fut pas moindre en plein champ dans toutes les Plantations, & ne laissa point un demi-quart des Cannes de Sucre. Enfin, la perte fut estimée à plus de cinquante mille livres sterling.

§. XI.

NEVIS.

Voyages & Etablissmens dans l'île de Nevis.

Sa situation. **L'**ÎLE de *Nevis*, que plusieurs Relations Françoises nomment *Nieve*, & la plupart des Anglois *Nevis*, par corruption, doit avoir été découverte en même tems que Saint Christophe, puisqu'elle n'en est pas éloignée de plus d'une demi-lieue. On ne lui donne qu'environ six lieues de circonférence. Sa situation est à dix-sept degrés dix-neuf minutes de latitude Nord, & par conséquent de ces dix-neuf minutes au-dessous de Montserrat, sur la même ligne en partant de l'Equateur. Elle n'a qu'une Montagne, qui fait le centre de l'île, & dont la cime est revêtuë de grands arbres. Les Plantations sont à l'entour; & sa pente étant assez douce, elles s'étendent depuis le bord de la mer jusqu'au sommet. Les ruisseaux d'eau douce, qui en descendent de plusieurs côtés, arrosent abondamment la Plaine; & quelques-uns qui portent leurs eaux jusqu'à la mer, peuvent mériter le nom de Rivières. On vante une source minérale d'eau chaude, à laquelle on attribue les mêmes vertus qu'à celles de Bourbon en France & de Bath en Angleterre. Les Habitans y ont bâti des Bains, qu'ils fréquentent avec succès.

LA
origin
Anglo
de la j
ans ap
leur fu
ner, il
tête d
bondan
pour r
à Nevi
tre, ne
de Cha
ce, &
des &
me cel
roissoit

LE c
de la B
tile, su
il devie
pendant
fourniss
mais ell
annuelle
ralemen
qu'on n'
est établ

Sous
mille H
libres à
ne devo
pour l'es
assurant
gres & d
ses sous
d'Habit
longtems
quelques
François
cadre de
ceux qu'
Plantation
pas. qu'el
font mon

LA Colonie de Nevis, comme celle d'Antigo. & de Montserrat, doit son origine au Chevalier Thomas Warner, qui y fit passer, en 1628, quelques Anglois de Saint Christophe. Cet Etablissement, trop foible pour causer de la jalousie, ne laissa point de faire des progrès si considérables, que vingt ans après, on y comptoit entre trois & quatre mille hommes, qui tiroient leur subsistance de la culture du Sucre. Jusqu'à la mort du Chevalier Warner, ils n'eurent point d'autre Gouverneur; mais on trouve ensuite, à la tête de l'île, un homme d'un mérite rare, qui y fit regner également l'abondance, l'ordre & la piété, & dont l'administration est encore proposée pour modèle. L'irrégulation, la débauche & l'excès du luxe, étoient punis, à Nevis, comme des crimes capitaux. Dans un si petit espace, on vit naître, non-seulement de belles Plantations, mais une bonne Ville, sous le nom de Charles-Town, trois Eglises, où le Service Divin se faisoit avec décence, & plusieurs Forts, pour la défense de l'île. Les Maisons étoient grandes & commodes; les Boutiques bien fournies. Le prix des Dentrées, comme celui des Marchandises, étoit fixé dans les Marchés. Enfin rien ne paroïssoit manquer au bonheur des Habitans.

Le climat de l'île de Nevis est fort chaud, plus chaud même que celui de la Barbade, qui est plus voisin de la Ligne: mais le terroir en est très fertile, surtout dans les Vallées. A mesure qu'on approche de la Montagne, il devient pierreux, & la valeur des Plantations y diminue beaucoup; cependant leurs plus grands ennemis sont les pluies & les ouragans. L'île fournissoit d'abord, avec le Sucre, du Tabac, du Coton & du Gingembre: mais elle est bornée aujourd'hui au Commerce du Sucre, dont on charge annuellement cinquante ou soixante Vaisseaux pour l'Europe. Il est généralement un peu plus fin que celui d'Antigo; ce qui n'a point empêché qu'on n'ait attendu longtems à faire du Sucre blanc dans l'île; l'usage n'en est établi que depuis quelques années.

Sous le regne de Charles II, on faisoit monter la Milice de l'île à deux mille Hommes; & par conséquent, sur le calcul établi, celui des Habitans libres à dix mille. Si l'on suit la même progression pour les Negres, ils ne devoient pas être moins de vingt mille; nombre qui paroît surprenant pour l'espace du terrain, mais qu'on s'efforce de rendre vraisemblable, en assurant qu'outre le Commerce du Sucre, Nevis faisoit alors celui des Negres & des Vins, dont elle fournissoit, presque seule, toutes les îles Angloises sous le vent. Une affreuse mortalité réduisit, en 1689, cette multitude d'Habitans à la moitié; & les guerres, qui vinrent à la suite, firent languir longtems cette Colonie. Cependant elle fut toujours en état de fournir quelques Troupes, pour les Expéditions qui furent tentées contre les îles Françaises; jusqu'en 1706, qu'elle se vit presque entièrement ruinée par l'Escadre de M. d'Iberville. L'année d'après, un Ouragan plus terrible que tous ceux qu'on a décrits, renversa les édifices, déracina les arbres, détruisit les Plantations de Sucre, & laissa l'île dans une condition, dont il ne paroît pas qu'elle se soit jamais bien relevée. Les Relations les plus récentes y font monter le nombre des Negres à sept mille; & par conséquent, dans

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

NEVIS.
Origine de
cette Colonie
Angloise.

Climat; for-
ces & proprié-
tés de Nevis.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

les suppositions précédentes, celui des Habitans libres à trois ou quatre mille, qui ne rendroient pas la Colonie plus puissante qu'elle n'étoit, vingt ans après sa formation.

§. XII.

La Barboude.

LA
BARBOUDE.

CETTE Ile, qu'une ignorance grossiere a fait quelquefois confondre avec la *Barbade*, est située à dix-sept degrés trente minutes de latitude Nord, au Nord-Est de Montserrat. Les Anglois, qui s'y sont établis presque aussitôt que dans leurs autres Iles sous le Vent, assurent qu'elle n'a pas moins de quinze milles de long, & ne parlent point de sa largeur. Ils en vantent la fertilité: mais ils regrettent qu'étant fort basse, la disposition de ses côtes l'expose aux incursions des Caraïbes, qui ont souvent ruiné toutes ses Plantations, & forcé les Habitans de l'abandonner. Cependant leur nombre s'étant accru par degrés, ils sont parvenus à craindre moins ces Barbares. Les derniers dénombremens mettoient près de douze cens Habitans libres à la Barboude: mais on ne peut supposer ici la proportion ordinaire pour le nombre des Esclaves Negres, parcequ'ils sont peu nécessaires au Commerce de l'Ile; il est convenable à la nature du terroir, qui n'est propre qu'à nourrir des Bestiaux. Aussi les Habitans, bornés à ce soin, voient, sans jalousie, les richesses que le Commerce du Sucre procure aux autres Iles, & n'y participent qu'en portant leurs provisions aux Marchés les plus voisins. [Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un gouvernement libre & séparé.] La propriété de la Barboude appartenoit au Colonel Cordington, dont on a parlé plus d'une fois avec éloge; & , suivant toute apparence, elle est passée à ses descendans.

§. XIII.

Anguilla.

ANGUILLA.

C'EST à sa figure que cette Ile doit son nom. Elle n'est composée que d'une langue de terre assez longue, mais étroite, qui se courbant en plusieurs endroits, vers l'Ile de Saint Martin, d'où elle s'approche assez pour en être vue, ne représente pas mal la forme d'un Serpent ou d'une Anguille. Sa situation est à dix-huit degrés vingt-une minutes. Elle est unie, assez riche en bois, fertile en toutes sortes de grains; & le Tabac qu'on y cultive, s'est trouvé bon dans son genre: mais on n'y a jamais formé de Colonie régulière. Ses premiers Habitans ont été quelques Anglois, qui, s'y étant établis en 1650, ne pensèrent qu'à nourrir des bestiaux & qu'à tirer un peu

de blé
l'Ile,
pe de
les plu
auteurs
les de
tres, o
des viv
& les C
sion, q
rable C
cependa
Irland
borda p
vre race
ON a
qui form
sans dou
ne leur
delà, po
Mexique

Voyages

ON ne
de ces Il
sein d'y je
été repou
tes à tout
des leur v
qui les dé
ne paroît
aient été
ge qu'on
Vaisseaux,
Philippe
qui n'en p
Les plu
trouvent c
en 1593.
pagnole, c

de blé de leurs terres. Ils choisirent pour leur Etablissement le milieu de l'Île, proche d'un Etang, qui fait la plus grande largeur. C'étoit une troupe de Pauvres, qui ne sont pas devenus plus riches, & qui sont peut-être les plus paresseuses créatures de l'univers. Ils vivent, comme les premiers auteurs de la race humaine, sans Gouvernement & sans autres Loix que celles de la Nature. Comme on ne leur connoît point d'Eglises, ni de Prêtres, on les suppose aussi sans Religion. Leur unique soin est de s'assurer des vivres & des habits, qu'ils trouvent dans l'Île avec un travail médiocre; & les Gouverneurs Anglois des Îles voisines s'embarrassent peu d'une possession, qui ne mérite ni défense ni culture. On s'imagineroit qu'une si misérable Colonie doit vivre tranquille, & que personne ne pense à la troubler: cependant une Troupe d'Irlandois, que l'Auteur auquel on s'attache nomme *Irlandois Sauvages*, pour les distinguer, dit-il, des Anglois d'Irlande, aborda pendant la dernière guerre à l'Île d'Anguilla, & dépouilla cette pauvre race du peu qu'elle possédoit.

On assure qu'elle est actuellement composée de cent cinquante Familles, qui forment huit ou neuf cens personnes, menant une vie fort dure, & sans doute malheureuse, s'ils n'en sont pas satisfaits: mais supposons qu'il ne leur manque rien de nécessaire à la vie, & qu'ils ne desirerent rien au-delà, pourquoi seroient-ils moins heureux que les Habitans du Pérou & du Mexique?

§. XIV.

Voyages & Etablissmens aux Îles Bermudes, nommées Summer-Islands par les Anglois. BERMUDES.

ON ne peut douter que les Espagnols n'aient eu la première connoissance de ces Îles. Oviedo raconte qu'il en avoit approché, & qu'il avoit eu dessein d'y jeter quelques Porcs, pour les y faire multiplier, mais qu'il en avoit été repoussé par une tempête, & que les Bermudes sont extrêmement sujettes à toutes sortes d'orages. Il est certain d'ailleurs que le nom de *Bermudes* leur vient d'un Capitaine de la même Nation, nommé Jean Bermudes, qui les découvrit dans un voyage d'Espagne aux Indes Occidentales: mais il ne paroît point qu'il y eût abordé, ni qu'après lui d'autres Espagnols y aient été volontairement. Diverses Relations rendent seulement témoignage qu'on y a trouvé, entre les rochers, les débris d'un grand nombre de Vaisseaux, Espagnols, Hollandois, Portugais, & même François. En 1572, Philippe II, Roi d'Espagne, donna les Bermudes à Dom Ferdinand *Camelo*, qui n'en prit jamais possession.

Les plus anciennes lumières, que les Anglois aient eues sur ces Îles, se trouvent dans la Relation d'un Voyage de Lancafter aux Indes Orientales, en 1593. Ce Capitaine, ayant été conduit par diverses aventures à l'Île Espagnole, obtint le passage sur un Vaisseau François, commandé par la *Bar-*

Leur découverte.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ANGUILLA.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
BERMUTES.

Origine de
leur nom.

botiere, pour Henri *May*, un de ses Officiers, qu'il renvoyoit en Europe. La *Barbotiere* fut jetté par une tempête sur une des Bermudes; & *May* fut le premier Anglois qui les visita. On comprend que s'il y avoit eu quelque droit à tirer de cette visite, il auroit été pour le Capitaine François. Il est vraisemblable que les Iles Bermudes avoient été jusqu'alors sans Habitans. Les Indiens, qui n'entendoient pas la navigation, n'auroient pû s'éloigner du Continent de l'Amérique à cette distance.

Le récit de *May* fut avidement reçu dans sa Patrie, comme une ouverture à quelque nouvel Etablissement, que les Anglois commençoient à desirer: cependant ils laisserent passer six ans sans former aucune entreprise, jusqu'au Voyage de *Georges Sommers* & *Thomas Gate*, dont on a parlé dans l'article de la Virginie. Ces deux Avanturiers, ayant été jettés aux Iles Bermudes par un naufrage, deux Femmes de leur Troupe y mirent au monde, l'une un Fils, qui fut nommé *Bermudes*, l'autre une Fille, qui reçut le nom de *Bermuda*. Ils trouverent ensuite le moyen de se rendre à la Virginie, d'où *Mylord de Laware*, qui manquoit de vivres dans cette Province, informé par *Sommers* que les Bermudes avoient en abondance des Porcs & des Tourterelles, l'envoya pour en charger tout ce qu'il pourroit prendre. On observe que dans la fabrique du Vaisseau qui fut donné à *Sommers*, il n'entroit pas une once de fer, & que tout le bois étoit du Cedre. Il manqua d'abord sa route; & tombant à *Sagadaboc*, sur la Côte de ce qu'on nommoit alors le *Norrimbegue*, il y fit de l'eau & des provisions. De-là, il reprit plus heureusement vers les Iles qu'il cherchoit: mais son grand âge, & la fatigue d'une navigation pénible, lui causerent une maladie dont il mourut presqu'en arrivant. C'est de lui que les Bermudes prirent, en Angleterre, le nom de *Sommer's-Islands*, Iles de *Sommers*: & depuis, par une corruption que la beauté du climat rendoit assez naturelle, on en a fait *Summer-Islands*, qui signifie Iles d'Été. En mourant, *Sommers* avoit recommandé à ses compagnons de retourner promptement à la Virginie, avec les provisions qu'on y attendoit: mais ils n'en chargerent leur Vaisseau, que pour se mettre en état de faire voile en Angleterre, où ils arriverent à *White-church*, dans le Comté de Dorset. Ils avoient à bord le corps de *Sommers*; à l'exception du cœur & des entrailles, qu'ils avoient laissés aux Bermudes, & qui furent honorés, douze ans après, d'un Monument de maçonnerie par le Capitaine *Bulter*.

Ces Fugitifs firent aisément leur paix en Angleterre, lorsqu'ayant expliqué tous les avantages qu'ils avoient reconnus par une heureuse recherche, ils eurent fait comprendre, à la Compagnie de Virginie, l'utilité qu'elle pouvoit tirer d'un nouvel Etablissement. Elle acheta d'eux, à vil prix, le droit qu'ils s'attribuoient à la propriété; & n'ayant pas eu de peine à se la faire confirmer par des Lettres du Roi Jacques I, elle fit partir, sous la conduite de *Richard Moor*, un Vaisseau pour en aller prendre possession.

Avanture de
trois Anglois.

ON raconte ici qu'au premier Voyage de *Sommers*, deux de ses gens, qui avoient mérité la mort par leurs crimes, s'étoient sauvés dans les Bois pour l'éviter. Leurs noms étoient *Carter* & *Waters*. Ils étoient encore dans l'Ile Saint Georges, lorsque *Sommers* y étoit retourné de la Virginie. Les produc-

duction
bois ne
sent of
cutter
de dem
trois A
furent
querelle
haïssoit
les men
coup.
sez dou
le long
gris, q
vingts li
joie, ils
mens, t
de faire
ciel, qu
Virginie
courage
de Moor

LA C
hommes
Moor c
l'exempl
Cabane
mille.
Ingénieur
le fond
Tous ses
lumieres,
le nom d
rique An
Forts de
Il y bâti

Dès la
porta des
tervalle,
cés de ter
l'envoyer
espérances
dès la troi
par ses pr
Compagn
diverses au

XXIII.

ductions naturelles de la terre y avoient suffi pour leur nourriture; & le bois ne leur avoit pas manqué pour se faire une Cabane. Quoiqu'ils n'eussent osé paroître, au retour de leur Chef, ils avoient eu l'occasion de rencontrer un homme de sa suite, nommé *Chard*, auquel ils avoient persuadé de demeurer dans l'Île avec eux. Après le départ du Vaisseau de Virginie, trois Anglois si résolus, qui se regardoient comme les Seigneurs de l'Île, ne furent pas longtems sans dispute pour les droits. *Waters* & *Chard*, s'étant querellés, convinrent de terminer leur différend par un combat. *Carter* les haïssoit l'un & l'autre; mais craignant de se trouver réduit à vivre seul, il les menaça de se déclarer contre celui des deux qui porteroit le premier coup. Enfin la nécessité fit renaitre entr'eux l'amitié, & leur vie devint assez douce. Entre les découvertes qu'ils firent autour d'eux, ils trouvèrent, le long des Rochers dont l'Île est environnée, la plus grosse masse d'Ambre gris, qu'on eût jamais vue d'une seule piece; elle pesoit environ quatre-vingts livres. Ce trésor les rendit presque fous. Dans les transports de leur joie, ils résolurent de tout tenter pour jouir de leur fortune; & sans instrumens, sans rien entendre à la fabrique des Bâtimens de Mer, ils entreprirent de faire une Chaloupe, dans laquelle ils se flattoient, avec la faveur du ciel, qui ne les avoit pas rendus riches inutilement, de pouvoir gagner la Virginie ou l'Île de Terre-Neuve. Cette folle idée soutint longtems leur courage; mais, avant la fin de leur travail, ils virent arriver le Vaisseau de Moor.

La Compagnie avoit embarqué, sous les ordres de cet Officier, soixante hommes, qu'elle destinoit à jeter les fondemens d'une nouvelle Colonie. Moor choisit, dans l'Île Saint George, un terrain commode, où donnant l'exemple à toute sa Troupe, il bâtit d'abord, de ses propres mains, une Cabane de branches & de feuillages, assez grande pour s'y loger avec sa Famille. Dans quelque état qu'il fût né, l'expérience fit connoître qu'il étoit Ingénieur, Architecte & Charpentier, ou du moins il trouva dans lui-même le fond de tous ces talens, qui se développèrent par un heureux exercice. Tous ses gens ayant eu beaucoup d'ardeur à l'imiter, & conduits par ses lumieres, formerent en peu de jours une petite Ville, qui est devenue, sous le nom de *Saint George*, une des plus fortes & des plus belles de l'Amérique Angloise. Toutes les Maisons en sont aujourd'hui de Cedre, & les Forts de pierre. On n'a rien changé jusqu'à présent au Plan du Fondateur. Il y bâtit une Eglise, & neuf ou dix Forts.

Dès la premiere année de son Gouvernement, un second Vaisseau lui apporta des recrues d'hommes & de provisions. Il avoit découvert, dans l'intervalle, la masse d'Ambre gris que *Carter*, *Waters* & *Chard* s'étoient efforcés de tenir cachée: il s'en saisit, au nom des Propriétaires, & se hâta de l'envoyer à la Compagnie. Un spectacle de cette nature excita de si grandes espérances, qu'on ne cessa plus de lui fournir toutes sortes de secours; & dès la troisieme année de son Gouvernement, il se vit en état de se défendre par ses propres forces. Ses retours mêmes étoient déjà fort avantageux à la Compagnie, en Drogues, en bois de Cedre, en Tabac, en Ambre gris, & diverses autres productions de l'Île.

XXIII. Part.

Rr

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
BERMUDES.Formation
d'une Colo-
nie Angloise.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
BERMUDES.

Fléau des
Rats.

Fuite étrange
de quelques
Anglois.

EN 1614, les Espagnols, qui n'avoient pu voir les progrès sans jalousie, se présentèrent sur les Côtes de l'île; mais y trouvant une apparence de Fortifications qui les étonna, ils s'éloignerent, après avoir essuyé quelques volées de Canon. On observe néanmoins que s'ils eussent formé leur attaque, ils auroient bientôt reconnu que la poudre manquoit aux Anglois. Cette partie de leurs munitions avoit été employée à la chasse.

Ce fut sous l'administration du même Gouverneur, que les Iles Bermudes furent affligées de ce qu'on y nomme encore le fléau des Rats; étrange disgrâce, qui dura cinq ans entiers. On juge que cette vermine y avoit été apportée par les Vaisseaux: mais à quelque autre cause qu'on puisse l'attribuer, elle multiplia si prodigieusement, que l'Histoire du monde n'offre rien de comparable à cette aventure. La terre étoit couverte de Rats, & les arbres de leurs nids. Ils dévorèrent tous les fruits, & jusqu'aux plantés qui les portoit. Les grains & les légumes eurent le même sort, dans les Greniers, comme dans les Champs. Envain, les Chiens, les Chats, les Trappes & le Poison furent employés. Après avoir commencé par l'île Saint Georges, ces furieux Animaux passèrent à la nage dans les autres Iles, & n'y causerent pas moins de ravages. Enfin, ils disparurent tout d'un coup, sans qu'on ait mieux connu la cause de leur départ ou de leur destruction, que celle de leur arrivée. Cependant on remarqua que pendant les deux dernières années, il s'étoit rassemblé dans ces Iles une prodigieuse quantité de Corbeaux, qu'on n'y avoit jamais vus, & qui n'ont pas reparu depuis.

Moor eut pour Successeur au Gouvernement le Capitaine Tucker, à qui la Colonie n'eut pas moins d'obligations. Il encouragea beaucoup la culture des Terres & les Plantations de Tabac. Les édifices reçurent une meilleure forme. On planta des arbres à fruit; les champs & les bois furent défrichés, & les Loix bien établies. Mais la sévérité de cette nouvelle administration révolta quelques esprits licencieux. Cinq des plus hardis résolurent de se dérober au joug; & jugeant qu'ils n'obtiendroient point la liberté de partir, ils eurent recours à l'artifice. Tucker, qui aimoit beaucoup la Pêche, étoit souvent retenu par les dangers de la Côte, & par l'exemple de quelques Barques, qui s'étoient brisées contre les rochers: ils lui offrirent d'en faire une, de deux ou trois tonneaux, avec un Pont, & d'autres commodités, à l'épreuve du mauvais tems. Après avoir obtenu son consentement, ils lui firent agréer que leur entreprise s'exécutât dans un endroit écarté, sous prétexte qu'il s'y trouvoit plus de bois, & qu'ils y auroient plus de facilité à lancer la Barque en mer. Leur travail fut plus prompt qu'on ne s'y attendoit. Tucker, apprenant avec joie qu'il étoit fort avancé, leur envoya demander s'il pourroit se servir de sa nouvelle Barque, pour se rendre à bord d'un Vaisseau qu'il dépêchoit en Europe? On ne trouva plus, ni la Barque, ni les Ouvriers: ils étoient partis la nuit précédente, après avoir dit, à quelques témoins de leur départ, qu'ils alloient faire l'essai de leur ouvrage, pour la sûreté du Gouverneur. Enfin quelques Lettres, qu'ils avoient laissées derrière eux, firent connoître qu'ils étoient partis pour l'Angleterre. On a su depuis toutes les circonstances de leur Histoire. Ils avoient eu la précaution d'emprunter, du Vaisseau prêt à faire voile, une Boussole, & quel-

ques agr
avoient a
qu'on le
passant à
félicitoier
en Angle
vorisés p
voiles, q
pète, qui
danger, é
si beau,
Corfaire,
fraichissem
jusqu'à leu
état, avec
se conduire
s'attendant
malheur p
d'Irlande,
fort humain
donne le r
deux jours

TUCKER
riva aux B
Vaisseaux,
en compro
se que les
seule Virgin
au berceau.
monument.
ge Sommer
sieurs distri
nal de la C
de Justice;
celles d'An
a vu que le
on comptoi
cinquante p
Habitans éco
juge aisém
rés par le C
pur & si fair
Etablissmen

(i) Elle a p
fussent conserv
ker, par sa qual

ques agrêts les plus nécessaires, qu'on n'avoit pu refuser aux prétextes qu'ils avoient apportés; ils avoient embarqué la plus grande partie des provisions, qu'on leur fournissoit pendant leur travail: & le jour même de leur départ, passant à la vue du Vaisseau, ils avoient dit à quelques Matelots, qui les félicitoient de leur opération, qu'ils ne désespéroient pas d'être plutôt qu'eux en Angleterre. Ce discours avoit passé pour un badinage. Cependant, favorisés par un vent d'Ouest, ils firent un si bon usage de leurs mauvaises voiles, qu'ils avancèrent sans obstacle pendant vingt-deux jours. Une tempête, qui survint alors, les exposa pendant quarante-huit heures au dernier danger, & les jeta fort loin hors de leur route. Ensuite le tems redevint si beau, qu'ils continuèrent d'avancer gaiement pendant neuf jours. Mais un Corsaire, qu'ils rencontrèrent le dixième, & dont ils espéroient quelques rafraichissemens, leur ayant enlevé, au contraire, tout ce qu'ils possédoient, jusqu'à leurs instrumens de navigation, ils se trouverent dans un misérable état, avec peu de vivres, sans bois pour faire du feu, & sans boussole pour se conduire. Ils firent voile au hasard, s'affoiblissant tous les jours, & ne s'attendant plus qu'à périr; lorsque la protection du ciel, accordée à leur malheur plus qu'à leur vertu, leur fit découvrir la terre. C'étoit la Côte d'Irlande, où ils aborderent dans le Comté de Cork. Ils y furent traités fort humainement par le Comte de Thomond, sur le témoignage duquel on donne le récit de cette aventure (f). Leur Voyage avoit duré quarante-deux jours.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
BERMUDES.

TUCKER céda le Gouvernement, en 1619, au Capitaine *Butler*, qui arriva aux Bermudes, au commencement de la même année, avec quatre forts Vaisseaux, & cinq cens Hommes de recrue pour la Colonie. Comme on y en comptoit à-peu-près autant, elle devint tout d'un coup la plus nombreuse que les Anglois eussent alors en Amérique; à l'exception du moins de la seule Virginie, car l'Etablissement de la Nouvelle Angleterre étoit encore au berceau. *Butler* éleva, comme on l'a déjà fait observer, un assez beau monument dans l'Eglise de Saint Georges, sur la cendre du Chevalier *George Sommers*, qu'on avoit laissée dans l'Isle. Il divisa les Bermudes en plusieurs districts; il ajouta au Conseil, qui avoit été jusqu'alors le seul Tribunal de la Colonie, une Chambre d'Assemblée générale & différentes Cours de Justice; il fit un Recueil de Loix, aussi conformes qu'il fut possible à celles d'Angleterre: en un mot, il se régla par les principes, auxquels on a vu que les Anglois se sont attachés dans leurs autres Colonies. En 1623, on comptoit trois mille Habitans aux Bermudes, & dix Forts, montés de cinquante piéces de Canon. Sous le regne de Charles II, le nombre des Habitans étoit augmenté jusqu'à dix mille, tous Anglois d'extraction. On juge aisément qu'il n'a pas diminué depuis, quoiqu'ils n'y soient point attirés par le Commerce, qui n'y a jamais été considérable; mais l'air y est si pur & si sain, que le seul motif de la fanté leur a fait abandonner d'autres Etablissémens pour aller vivre dans ces Iles.

Progrès de
Colonie.

(f) Elle a paru mériter que leurs noms fussent conservés: on distingue *Jaques Barker*, par sa qualité de Gentilhomme. Les au-

tres étoient *Richard Sanders*, & *Guillaume Grodkin*, Charpentier, *Thomas Bawer*, Menuisier, & *Henri Puet*, Matelot.

**VOYAGES ET
ETAUL. AUX
BERMUDES.**

Nombre des
Iles Bermu-
des.

ELLES sont en si grand nombre, que la plupart n'ont point encore de nom; mais si petites, qu'elles ne méritent point d'en avoir. Quelques Relations les font monter à trois cens, d'autres à quatre, & d'autres à cinq cens. Dans cette variété de témoignages, on croit devoir s'arrêter aux derniers, qui, pour rectifier les anciens comptes, les font monter à plus de quatre cens. Elles sont fort éloignées de toute autre terre. La plus proche partie du Continent, qui est le Cap d'Hattoras, en est à trois cens lieues; l'île Espagnole à quatre cens; Madere à mille; & l'Angleterre à seize cens. Leur latitude est entre les trente-deux & trente-trois degrés. On assureroit, il y a peu d'années, que leurs Habitans n'en cultivent pas encore un huitième. Si l'on excepte *Saint Georges*, *Saint David*, & *Cooper*, toutes les autres n'ont qu'un petit nombre d'Habitations dispersées. Elles forment toutes ensemble la figure d'un Croissant, dans un circuit de six ou sept lieues. Il n'y en a pas une qu'on puisse nommer grande; mais quelques-unes sont moins petites que les autres; à proportion qu'elles sont plus ou moins exposées au battement des flots, qui les minent continuellement.

St. George
est la plus
grande.

LA plus grande, qui est celle de *Saint George*, a seize milles de longueur à l'Est-Nord-Est, & l'Ouest-Sud-Ouest. Dans sa plus grande largeur, elle n'a pas plus d'une lieue; mais elle est fortifiée naturellement par une chaîne de rochers qui l'environnent, & qui s'avancent fort loin en Mer. Les Habitans y ont ajouté, surtout du côté de l'Est, où cette barrière naturelle est plus ouverte, des Forts, des Batteries, des Parapets & des Lignes. Le Canon des Forts & des Batteries est si soigneusement disposé, qu'il commande les Canaux & la plupart des autres passages. L'île n'a que deux endroits, par où les Vaisseaux puissent en approcher; & ces deux ouvertures sont si couvertes, qu'il n'est pas aisé de les découvrir. Les Rochers semblent se toucher partout, à l'exception de quelques-uns à fleur d'eau, & d'autant plus dangereux qu'ils ne se font point appercevoir: sans un Pilote de l'île même, il seroit presque impossible au moindre Vaisseau d'arriver à l'un ou l'autre de ces deux Ports; & ceux qui connoissent bien les passages, y peuvent conduire en sûreté le plus grand Navire. En basse Marée, presque tous les rochers se découvrent. Sa hauteur commune est de cinq piés: mais le rivage même n'est composé, presque partout, que de rocs, & l'on ne connoît point d'île qui en soit plus singulièrement munie. Ils semblent annoncer une ruine inévitable à tous les Vaisseaux qui s'en approchent. Les Espagnols ont donné aux Bermudes le surnom de *los Diabolos*, les Diables, parceque ces Iles ont été fatales à toutes les Nations.

Sa Descrip-
tion.

Sa Capitale.

LA Ville de *Saint George* est située au fond du Port de même nom, qui est environné de sept Forts, montés aujourd'hui de soixante-dix piéces d'Artillerie. Leurs noms sont *King's-Castle*, ou le Château du Roi, *Charles-Fort*, *Pembroke*, *Cavendish*, *Davies*, *Warwick*, & *Sandy's*. On ne compte pas moins de mille Maisons dans *Saint George*, la plupart très belles. L'Hôtel-de-ville est un fort grand édifice, qui sert aux séances du Conseil & de l'Assemblée Générale. La Capitale des Bermudes est enrichie d'une belle Bibliothèque, dont elle a l'obligation au Docteur *Bray*, qu'on honore du titre de Protecteur du Savoir dans les Colonies Angloises de l'Amérique.

Où
Tribus
Paget,
hamp
chacun
des Pla
Dans le
get, or
la Tribu
marquer
distingue
quelques
Quon
des autre
ressenti,
fait crai
changée
nouvelle
tent sans
On ne r
bles, &
viennent
d'elle, q
nerre' pr
ici la dou
Hiver.
On ob
roir. Le
la nature
pece d'ar
couche,
poreuse c
qui sert à
glaise au-
elle a fon
letées: con
Ces île
pores de c
sél, comm
puisse bo
ternes.
EN gé
année, de
Juillet; &
La princi
nourriture

OUTRE la Ville & le Canton de Saint George, l'île est divisée en huit Tribus, qui portent les noms de *Hamilton*, *Smith*, *Devonshire*, *Pembrook*, *Paget*, *Warwick*, *Southampton* & *Sandy*. Celles de *Devonshire* & de *Southampton* forment deux Paroisses, la première au Nord, & l'autre au Sud, chacune avec leur Eglise & leur Bibliothèque publique. Toute l'île offre des Plantations d'Orangers, de Mûriers, & d'autres productions du terroir. Dans les Cantons, ou les Tribus de *Southampton*, de *Hamilton* & de *Paget*, on trouve divers petits Ports, dont les principaux tirent leur nom de la Tribu même. On parle d'un autre, qui se nomme *Great-Sound*, sans en marquer la situation. Les petites Îles n'ont point d'Habitations qui soient distinguées par le nom de Paroisses. Tous leurs Habitans appartiennent à quelque Tribu de l'île Saint George.

Quoiqu'il le climat des Bermudes ait toujours été si pur, que les malades des autres Îles Angloises s'y font transporter pour rétablir leur santé, on y a ressenti, depuis le commencement de ce siècle, quelques Ouragans, qui ont fait craindre de l'altération pour l'air. Cependant la face du ciel est si peu changée, qu'on y jouit d'un Printems continu. Les arbres s'y couvrent de nouvelles feuilles, à mesure que les vieilles tombent. Les Oiseaux y chantent sans cesse, & font leurs Petits dans presque tous les mois de l'année. On ne reproche au climat que ses tonnerres, qui sont ordinairement terribles, & qui laissent toujours d'affreuses traces sur quelques rochers. Ils reviennent à chaque Nouvelle Lune, & sont annoncés par un cercle autour d'elle, qui est plus ou moins grand, & dont la mesure fait attendre un tonnerre proportionné. Les vents du Nord & du Nord-Ouest altèrent souvent ici la douceur naturelle de l'air. Aussi les Bermudes n'ont-elles point d'autre Hiver. Les pluies mêmes n'y sont pas fréquentes & la neige y est très rare.

On observe beaucoup de variété dans la couleur & les propriétés du terroir. Le brun passe pour le meilleur; le blanchâtre, qui tient beaucoup de la nature du sable, a le second rang; le rouge, qu'on prendroit pour une espèce d'argile, est le pire. Deux ou trois piés au-dessous de la première couche, on rencontre une substance blanche, aussi molle que la Marne, & poreuse comme la pierre de Ponce. Ces pores contiennent beaucoup d'eau, qui sert à nourrir les racines des arbres. Souvent on trouve de la terre glaisée au-dessous. Cette Marne est beaucoup plus dure, sous la terre rouge; elle a fort peu d'eau, & dans sa situation elle forme des Carrieres, feuilletées comme l'ardoise.

Ces Îles n'ont guère d'autre eau douce, que celle qu'on fait couler des pores de cette espèce de pierre, & qui contient même quelques parties de sel, comme l'eau de la Mer qui a passé par le sable. La seule eau qu'on puisse boire, aux Bermudes, est celle de pluie, recueillie dans les Cisternes.

EN général, la terre y est d'une extrême fertilité. Elle donne, chaque année, deux moissons. On sème en Mars, pour recueillir avant la fin de Juillet; & l'on commence à semer dans le cours d'Août, pour Décembre. La principale production du Pays est le Maïs ou blé d'Inde, qui fait la nourriture du commun des Habitans: mais on y plante aussi beaucoup de Ta-

VOYAGES ET
ETABL. AUX
BERMUDES.

Division de
cette Île.

Climat des
Bermudes.

Terroir.

Ses Produc-
tions.

Voyages et
Etabl. aux
Bermudes.

bac, qui, sans être d'une excellente qualité, suffit aux besoins de la Colonie. La plupart des Plantes qui sont propres à l'Amérique, & celles qu'on apporte de l'Europe, croissent ici en perfection, avec peu de culture. On y trouve un arbrisseau venimeux, dont la graine ressemble à celle du Lierre d'Europe, & cause aux parties qu'elle touche une enflure subite, accompagnée de quelque douleur, mais qui se dissipe d'elle-même. La racine est un puissant vomitif. Cet arbrisseau est le seul poison des Bermudes. Elles n'ont aucune sorte d'Animaux venimeux, & ceux qu'on y apporte meurent bientôt. On y voyoit des Lezards, avant le fléau des Rats; mais ils furent détruits par les Rats mêmes, ou par les Chats sauvages, qu'on fit venir de toutes parts pour faire la guerre à cette Vermine. Quoique les Araignées y soient fort grosses, elles n'ont aucune sorte de venin.

MAIS la gloire des Bermudes est proprement dans ses Bois. Le Cedre y est plus beau, qu'en aucune autre Contrée de l'Amérique. Il est plus dur & d'un plus beau grain; il résiste, aussi parfaitement que le meilleur Chêne, à l'excès de la sécheresse & de l'humidité; il est d'un excellent usage pour les Bâtimens de terre & de mer: on en fait des Chaloupes & des Brigantins, qui passent pour les meilleurs de toutes les Colonies Angloises. (u) Le Palmier, le Mûrier, l'Olivier & le Laurier sont des productions naturelles des mêmes Iles. Le Palmier y ressemble à celui des Indes Orientales, excepté par son fruit, qui est noir & rond. On a toujours observé qu'il se loge, sur ses feuilles, une grande quantité de Vers à soie: & les Mûriers étant fort communs, on juge que si les Habitans entendoient leurs intérêts, il ne leur seroit pas difficile de s'ouvrir un Commerce très avantageux. Ils ont aussi une grande variété de bois aromatiques, les uns noirs, d'autres jaunes, & quelques-uns d'un beau rouge. Les baies de ces arbres ont une qualité stiptique, qui les rend propres à guérir toutes sortes de flux; maladies que les Anglois gagnent souvent, à manger avec trop d'avidité le fruit moëlleux des Palmiers. Mais la plus fameuse production des Bermudes, & peut-être le plus délicieux fruit de l'univers, c'est leur Orange, qui est non-seulement beaucoup plus grosse que dans aucune autre Région, mais dont le goût & le parfum sont incomparables. Il y croît aussi, sur un arbre, qu'on nomme Bois rouge des Bermudes (v), une espèce de baies rondes, d'où sort un Ver, qui se change ensuite en Mouche, un peu plus grosse que celle de la Cochenille, & qui se nourrit de la même baie. On vante beaucoup la couleur qu'on en tire, & ses vertus pour diverses sortes de maladies (x).

NORDWOOD, Voyageur sensé, qui avoit passé quelque tems aux Bermudes, assure, qu'il n'y avoit pas trouvé assez de vrai sable pour aiguïser un couteau, & que ce qu'on y nomme du sable est une substance beaucoup

(u) On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucaines, où l'on avoit abondamment les matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers; mais ces vaisseaux sont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont servi de modèle. R. d. E.
(v) Summer-Islands red wood.
(x) A colour nothing inferior to that of the Cochineal Fly, and a medicinal virtue much exceeding it.

„ plus.
„ lets d
„ les H
„ rent
„ soit c
„ grand
„ les pl
„ Le pl
„ ler, un
„ été forc
„ d'une ri
„ des Berm
„ a de lui
„ Quelques
„ article (2
„ „ Qui
„ „ grosseu
„ „ Hespér
„ „ une sp
„ „ Cieux,
„ „ qui s'es
„ „ pourro

(y) Sons
avoit pris
(2) Donn
Langue:

„ plus douce. Il ajoute qu'on n'y voit aucune sorte de cailloux, ni de ga-
 „ lets de Mer; que l'air y étant d'une extrême pureté, il est commun, pour
 „ les Habitans, d'y vivre un siecle, mais que peu vont au-delà; qu'ils meu-
 „ rent de vieillesse & d'épuisement, sans aucune maladie; que la seule, qui
 „ soit connue dans ces Iles, est le rhume, & qu'on le gagne dans les plus
 „ grandes chaleurs; enfin, que la plupart des Habitans sont pauvres, & que
 „ les plus pauvres sont ceux qui jouissent de la meilleure santé.”

VOYAGES ET
 ETABL. AUX
 BERMUDES.

La plus célèbre des Voyageurs qui ont visité ces Iles, est Edmond Wal-
 „ ler, un des meilleurs Poètes & des plus beaux esprits d'Angleterre. Il avoit
 „ été forcé de quitter sa Patrie, dans un tems fort orageux (y); & jouissant
 „ d'une riche succession, dans laquelle il comptoit la propriété d'une partie
 „ des Bermudes, il prit la résolution d'y aller passer le tems de son exil. On
 „ a de lui leur éloge, dans le premier chant d'un Poème qui porte leur nom.
 „ Quelques traits d'un Poète si distingué n'ajouteront rien d'ennuyeux à cet
 „ article (2).

Voyage du
 Poète Waller
 aux Bermu-
 des.

„ Qui ne connoît pas ces Iles heureuses, où croissent des Limons d'une
 „ grosseur énorme, où le fruit des Orangers surpasse celui du Jardin des
 „ Hespérides, où les Perles, le Corail & l'Ambre gris donnent aux Côtes
 „ une splendeur céleste? Là, le Cedre superbe, qui élève sa tête jusqu'aux
 „ Cieux, est le bois que les Peuples brûlent dans leurs foyers. La vapeur
 „ qui s'en exhale, & qui embaume les viandes qui tournent aux broches,
 „ pourroit servir d'encens sur les Autels des Dieux; & les lambris, qu'il

(y) Sous Charles I. Il fut même condamné à dix mille livres sterling d'amende, pour
 avoir pris parti contre le Parlement.

(2) Donnons quelques-uns des Vers Anglois, en faveur de ceux qui savent cette
 Langue:

Bermudas wall'd with Rocks who does not know,
 That happy Island where huge Lemons grow,
 And Orange trees, which golden fruit do bear
 The Hesperian garden boast of none so fair;
 Where shining pearl, coral, and many a pound
 On the rich shore of ambergrease is found?
 The lofty cedar, which to Heaven aspires,
 The Prince of trees, is fuel for their fires.
 The smook, by which their loaded spits do turn,
 For incense might on sacred Altars burn.
 Their private roofs an odorous timber born,
 Such as might Palaces for Kings adorn;
 Their sweet Palmatas a new Bacchus yield,
 With leaves as ample as the broadest shield;
 Under the shadow of whose friendly boughs
 They sit carousing where their liquor grows.
 Figs there planted thro' the field grew,
 Such as fierce Cato did the Romans show,
 With the rare fruit inviting them to spoil.
 Carthage, the mistress of so rich a soil.
 The naked rocks are not unfruitful here,
 But at some constant seasons, every year,
 Their barren tops with luscious food abound,
 And with eggs of various Fowls are crown'd &c.

WALLER's battle of Summer-Islands, Cant. 2.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
BERMUDES.

„ fournit à leurs appartemens, embelliroient les Palais des Rois. Les doux
„ Palmiers y produisent une nouvelle espece de Vin délicieux; & leurs feuil-
„ les, aussi larges que des Boucliers, forment un ombrage charmant, sous
„ lequel on est tranquillement assis, pour boire cette divine liqueur. Les
„ Figues croissent en plein champ, sans culture, telles que Caton les mon-
„ troit aux Romains, pour les exciter par la vue d'un fruit si rare à la Con-
„ quête de Carthage, qui le voyoit naître dans son terroir. Là, les rochers
„ les plus stériles ont une sorte de fécondité; car régulièrement, dans plus
„ d'une saison, leur sommet aride offre un mets voluptueux, dans les œufs
„ de plusieurs especes d'Oiseaux, &c."

MAIS ces éloges poétiques, & tout ce qu'on vient de rapporter, d'après
les plus graves Voyageurs, n'ont point empêché de Laet, qui connoissoit aussi
les Bermudes, d'assurer que pour la bonté du terroir, & pour le climat mê-
me, elles ne lui paroissent pas comparables à l'Angleterre (*).

[Les principaux habitans des Isles Bermudes ont formé en 1765 une So-
ciété, dont les statuts sont peut-être le monument le plus respectable qui
ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens se sont engagés à for-
mer une Bibliothèque de tous les livres économiques, en quelque langue
qu'ils aient été écrits; à procurer aux personnes valides des deux sexes, une
occupation convenable à leur caractère; à récompenser tout homme qui au-
ra introduit dans la Colonie un Art nouveau, ou qui aura perfectionné un
Art déjà connu; à donner une pension à tout journalier, qui, après quaran-
te ans d'un travail assidu & d'une réputation saine, n'aura pu amasser des
fonds suffisans pour couler ses derniers jours sans inquiétude; à dédomma-
ger enfin tout habitant des Bermudes, que le ministère ou le magistrat au-
ront opprimé.]

(*) *Hæ insula, nec cæli, nec soli bonitate, cum Angliâ ullo modo sunt comparanda.*
Descript. Ind. occid. p. 29.

§. XV.

LUCAIES.

Voyages & Etablissmens aux Isles Lucaies.

LES Isles n'ont guere d'autre avantage, que d'avoir été les premières qui
ont conduit Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique (a). Elles
sont en si grand nombre, qu'il en devient incertain, & que les Anglois mê-
mes qui ont eu plus de facilité que d'autres Nations, pour le vérifier, de-
puis qu'ils sont établis dans l'Isle de la Providence, n'en ont fait qu'un com-
pte vague, qui peut monter, disent-ils, à quatre ou cinq cens. Ils ajoutent
que la plupart n'étant que de petits rochers, qui s'élevent au-dessus de l'eau,
méritent à peine le nom d'Isles, & moins encore le risque auquel il fau-
droit s'exposer parmi tant d'écueils, pour les compter plus soigneusement.
Les

(a) Voyez le premier Voyage de Colomb.

Les plu
Espagne
vail des
pagnole
ont par
Quon
trent de
classes,
Bahama
les Org
dent la
Torrués.
celles qu
confusion
trouver f
Abaco
de long t
Atheca
Amagu
Amara
Baham
donne son
Canal de
quarante-c
Bimini
longue de
tems, dan
Indiens, q
dont les e
de la jeun
Les Ca
multitude
tingue une
dois, qui
mouillage
l'espérance
Portugaises
tites, quoid
en promet
minutes de
minutes.
Ciguatoo
pas moins
(b) C'est H
grand Ouvrag
XXIII.

Les plus grandes étoient habitées autrefois par des Indiens, que les premiers Espagnols ont détruits, ou transportés dans leurs Etablissmens pour le travail des Mines. Leur situation est à l'Est & au Sud-Est de la Floride Espagnole, dont elles ne sont séparées que par le Canal de Bahama. Elles ont par conséquent, au Sud, l'île de Cuba & l'île Espagnole.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
LUCAIES.

QUOIQU'ELLES soient toutes comprises sous le nom de Lucaies, qu'elles tirent de la plus grande & la plus éloignée au Nord, on les distingue en trois classes, dont la première contient celles qui s'étendent à l'Est de l'île de Bahama & de son Canal; la seconde, celles qu'on nomme ordinairement les *Orgues*, les *Martyrs* & les *Cayes* ou *Cayques*, autant d'écueils qui rendent la navigation fort dangereuse; & la troisième, celles qu'on nomme les *Tortues*. Donnons une légère idée des plus grandes, d'où nous reviendrons à celles que les Anglois occupent; & pour mettre quelque ordre dans cette confusion, attachons-nous à la méthode alphabétique, qu'il sera aisé de retrouver sur la Carte (b).

Leur division
en trois Claf-
ses.

Abacoa, située au milieu des sables & des rocs de Bimini, a douze lieues de long sur six de large.

Athecambey, proche d'Abacoa, vers l'Est; sa grandeur est incertaine.

Amaguaió, visitée par Jean Ponce de Léon, & située vis-à-vis d'Yaguna.

Amana, ou *Amaguana*, presqu'au Nord-Est des Cayques.

Bahama, longue, suivant Herrera, de treize lieues, & large de huit. Elle donne son nom au Canal, dont elle forme l'entrée du côté du Nord. Le Canal de Bahama, entre cette île & le Continent, a seize lieues de large, & quarante-cinq de long jusqu'au Cap de la Floride.

Bimini, située entre les rochers & les sables qui en tirent leur nom, est longue de cinq lieues. C'est l'île que Jean Ponce de Léon chercha si long-tems, dans l'opinion dont il s'étoit rempli, sur une fabuleuse tradition des Indiens, qu'elle contenoit la Fontaine de *Jouvence*, c'est-à-dire une source, dont les eaux rendoient aux Vieillards toute la force & toutes les graces de la jeunesse.

Les *Cayques* sont plusieurs îles, qui forment un cercle, coupé par une multitude de Canaux, & bordé, à l'Est, de sables fort étendus. On en distingue une, qui surpasse toutes les autres en grandeur. Quelques Hollandois, qui s'en approchèrent en 1623, du côté du Nord, y trouverent le mouillage fort bon, sur dix ou douze brasses d'eau. Ils y étoient venus dans l'espérance d'y trouver beaucoup de sel, sur la foi de quelques Relations Portugaises; mais ils n'en trouverent, ni dans la grande île, ni dans les petites, quoiqu'ils y eussent rencontré divers endroits dont la situation sembloit en promettre. La plus orientale de ces îles est à vingt degrés vingt-six minutes de l'Equateur, & la plus occidentale à vingt degrés quarante-cinq minutes.

Ciquateo, située à l'Est de Lucayoneque, vers les vingt-sept degrés, n'a pas moins de vingt lieues de tour.

(b) C'est Herrera qu'on a pour garant, dans sa première décade; & Laet, dans son grand Ouvrage.

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
LUCAIES.

Conciva, est une petite Ile, peu éloignée des Cayques, au nombre desquelles on peut la ranger, & située à l'Est d'Amana.

Curateo, qui n'est pas beaucoup plus grande que *Conciva*, se présente au Sud de Ciquateo. Herrera la place au vingt-sixième degré; mais les Hollandois ont observé, depuis, qu'elle est à vingt-six degrés dix minutes, éloignée de Guanima d'environ huit milles au Nord-Est. On y trouve de l'eau douce.

Guanahani, première Ile du Nouveau Monde, qui fut découverte par Christophe Colomb, & qui reçut de lui le nom de Saint Sauveur, est située à vingt-cinq degrés quarante minutes. Elle ne manque, ni d'eau, ni de bois; & le coton y croît en abondance, comme dans plusieurs autres des mêmes Iles. On vante son Port, qui est à la Côte Septentrionale, dans l'endroit où elle tourne à l'Ouest. Quelques Hollandois, qui l'ont visitée soigneusement, la placent à vingt-quatre degrés cinquante minutes, environ seize milles au Nord-Est de *Triangulo*, & rendent témoignage, qu'elle ne contient aujourd'hui que des Palmiers & quelques autres arbres.

Guanima, éloignée d'environ sept lieues de Guanahani au Nord-Est, reçut de Colomb le nom de *Sainte Marie de la Conception*. Elle s'étend, en longueur, de douze milles, entre le Sud-Ouest & le Nord-Est. Les rochers & les sables, qui l'environnent, en rendent l'accès fort dangereux: mais elle a des sources d'eau vive; & son terroir est agréable & fertile. Les mêmes Hollandois la placent à vingt-cinq degrés quarante minutes.

Guatao est à dix milles au Nord de *Curateo*. Elle s'étend entre l'Est & le Couchant. Sa Pointe orientale est à vingt-six degrés quarante-cinq minutes. Elle est entourée aussi de sables & de rochers.

Lucayoneque, ou *Yucayoneque*, est la plus grande & la dernière des Iles Lucaies, vers le Nord. Laet la place entre les vingt-sept & les vingt-huit degrés, sans marquer autrement son étendue, qui n'étoit pas mieux connue de son tems.

Macarey est presque inaccessible, par les écueils dont elle est environnée. Laet assure que Herrera s'est trompé, en la plaçant à vingt degrés, & ne corrige pas son erreur.

Managua est située à vingt-quatre degrés trente minutes, vis-à-vis d'Amaguayo. Les Hollandois ont observé qu'elle est éloignée d'environ dix-huit lieues, au Nord, de la Tortue, Ile voisine de l'Espagnole.

Sainte Marthe n'est éloignée que d'une lieue, du Continent de la Floride Espagnole. On vante l'abondance & la douceur de ses eaux.

Les Martyrs.

Ce qu'on nomme *les Martyrs*, est moins un amas d'Iles, que de Rochers, qui s'étendent entre l'Est & l'Ouest, devant la pointe méridionale de la Floride, à vingt-cinq degrés. Ils tirent leur nom, du spectacle qu'ils présentent vers la Mer, d'où l'on assure qu'à la première vue on les prendroit pour autant d'hommes empalés à des poteaux; sur quoi les Voyageurs ne manquent point d'observer que l'événement a toujours répondu au malheureux présage du nom, c'est-à-dire qu'ils sont devenus célèbres par une infinité de naufrages. Les Espagnols ont nommé *Cap des Martyrs* (c), les

(c) Cabeça de los Martyres.

plus av
tion (d
ont lais
monceau
surpassé

Maya
de douze
entre le
servée,

Mimbi
des écueils
de Baham

Mira-
garde, à
des roche

Pola,
six degrés

Saman
à vingt-qu
mettent à
long, sur
douze mill

Saomato
nomma //

Les Tor

sont au no
la dernière
trente-six

Triangu
un peu au
de mouilla

Veia est
entre des
Babucca, à
ici le témo

Yabaque
minutes, a

Yanagua
vingt-un de
Pilotes qui
côtes Septe
quenté,

Yuma, l
degrés tren

(d) Voyez
levoix, dans

plus avancés à l'Est, & jugent de la route d'un Vaisseau par leur position (d). Ils se croient à la bonne entrée du Canal de Bahama, lorsqu'ils ont laissé ce Cap à gauche, vers le Sud-Ouest. Leurs marques sont trois monceaux de sable blanchâtre, & couverts d'arbusstes, dont celui du milieu surpasse les deux autres en grosseur.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
LUCAIES.

Mayaguana est située à vingt-deux degrés vingt-cinq minutes, éloignée de douze milles au Nord-Est de la plus occidentale des Cayques, & s'étend entre le Nord-Est & l'Est. Les Hollandois, qui l'ont soigneusement observée, lui donnent huit ou neuf lieues de longueur.

Mimbres est une petite Ile, ou plutôt un vrai rocher, située à l'extrémité des écueils de Bimini, & fort dangeureuse pour ceux qui passent le Canal de Bahama.

Mira-por-vos fait connoître ses dangers par son nom, qui signifie *prends garde à toi*. Ce sont trois Iles, disposées en triangle, entre des sables & des rochers, à peu de distance d'Yumeto.

Pola, n'est connu que par le Journal de Jean Ponce, qui la met à vingt-six degrés trente minutes, devant la côte orientale de la Floride.

Samana, située au Nord-Est de Guanahani, & de forme triangulaire, est à vingt-quatre degrés, suivant l'ancienne observation; mais les Hollandois la mettent à vingt-trois degrés vingt minutes, lui donnent quatre milles de long, sur un de large, & la croient éloignée de Mayaguana, d'environ douze milles.

Saomoto, quatrième des Iles qui furent découvertes par Colomb, & qu'il nomma *Isabelle*, est inconnue aujourd'hui.

Les Tortues. Iles mémorables par les observations des Navigateurs (e), sont au nombre de sept ou huit, disposées comme en cercle, à l'Ouest de la dernière pointe de la Floride, vers les vingt-cinq degrés. Elles sont à trente-six lieues du Port de la Havane, en droite ligne.

Triangulo est éloignée de Samana, d'environ dix-huit milles au Nord-Est, un peu au-delà des vingt-quatre degrés. C'est une Ile haute, qui n'a point de mouillages sûrs, & dont l'accès est très-difficile.

Veia est un composé de quelques petites Iles, fort voisines, & situées entre des sables & des rochers, que les Espagnols nomment *los Baixos de Babucca*, à vingt-huit degrés vers le Nord, suivant Herrera, dont Laet croit ici le témoignage douteux.

Yabaque, est placée, par le même Historien, à vingt-deux degrés trente minutes, au Nord, & fort près de Maguana.

Yanagua, est longue d'environ dix lieues. Les Hollandois la placent à vingt-un degrés, & quelques minutes, & recommandent de l'observer, aux Pilotes qui font route de Saint Jean de Portoric à la Havane, le long des côtes Septentrionales de Cuba, par le vieux Canal, aujourd'hui peu fréquenté.

Yuma, longue de vingt lieues, & large de huit, est située par les vingt degrés trente minutes, assez proche de Guanama, au Sud-Ouest.

(d) Voyez les observations du P. de Charlevoix, dans son retour de la Louisiane.

(e) Voyez le troisième Voyage de Christophe Colomb.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
LUCAIRES.

Lucales An-
gloises.
Etablissement
des Anglois
aux Lucales.

L'île de la
Providence
est peuplée.

Elle est aban-
donnée.

Yumeso, située sous le Tropicque même, au Sud d'Yuma, est longue d'environ quinze lieues.

TOUTES ces Iles étant demeurées long-tems désertes, & se trouvant hors du cours ordinaire des Navigations, excitoient d'autant moins la curiosité des Voyageurs, qu'on ne peut en approcher sans péril; lorsqu'un Vaisseau Anglois, qui faisoit voile à la Caroline, fut jetté, par une tempête, dans la principale de celles qui bordent le Canal de Bahama. Il est fort étrange que les Ecrivains de cette Nation ne la désignent point autrement; mais ils ajoutent que le Capitaine, nommé *Guillaume Sayle*, lui donna son nom, & qu'elle le porta jusqu'à son retour en Angleterre (f), où, sur son récit, les Propriétaires de la Caroline obtinrent, pour eux & pour leurs Héritiers, la concession de toutes les Iles qui sont comprises sous le nom d'Iles de Bahama, depuis les vingt-deux jusqu'aux vingt-sept degrés. On observe que tous les Propriétaires de la Caroline n'eurent point part à cette faveur; mais que tous ceux qui l'obtinrent, étoient Propriétaires de la Caroline. Ils étoient au nombre de six (g), dont les droits sont passés jusqu'aujourd'hui à leurs Héritiers.

La Providence, nouveau nom qui fut donné à l'île de Sayle, est, suivant l'observation des Anglois, à vingt-cinq degrés de latitude du Nord, & longue de vingt-huit milles, sur onze dans sa plus grande largeur. On juge, sans certitude, que le premier Vaisseau, qui y fut envoyé par la Compagnie des Propriétaires, partit en 1672; & qu'après la concession, plusieurs Aventuriers s'y étoient déjà rendus d'Angleterre, & des Colonies Angloises, pour y vivre avec plus de liberté qu'ils n'en trouvoient sous un Gouvernement régulier. Le Vaisseau de la Compagnie portoit un Gouverneur, nommé *Chillingsworth*, qui fut mal reçu de ces Brigands. Ils se saisirent de lui; & l'ayant embarqué pour la Jamaïque, ils continuèrent d'habiter l'île, sans autres loix que leur plaisir, ou leur intérêt. Il ne se passa pas moins de six ou sept ans, pendant lesquels personne n'osa prendre la conduite d'une Colonie si déréglée. Enfin la Compagnie chargea de ses ordres, un Officier nommé *Clarke*, qui fit respecter plus heureusement son autorité: mais son sort fut beaucoup plus triste que celui de son prédécesseur. Les Espagnols, qui, depuis trente ans, n'avoient pu voir sans envie les Etablissements des Anglois vers le Sud, fondirent sur l'île de la Providence, détruisirent toutes les provisions qu'ils ne purent emporter, brûlèrent les édifices, se saisirent du Gouverneur, & l'emmenèrent chargé de chaînes. Après cette disgrâce, les Habitans dispersés se réfugièrent dans leurs autres Colonies. L'Auteur d'une Relation prétend avoir été bien informé (h) que les Espagnols, ayant ôté la vie à *Clarke*, embrochèrent & firent rôtir

(f) D'autres racontent que *Sayle*, ayant abordé dans la même île après un second naufrage, en prit occasion de lui donner alors le nom de la Providence; & rapportent cet événement à l'année 1667.

(g) Leurs noms étoient, *Georges Duc d'Albermale*, *Guillaume Comte de Craven*,

le Chevalier *Georges Carteret*, *Mylord Jean Berkley*, *Mylord Antoine Ashley*, & le Chevalier *Pierre Colliton*.

(h) Par le troisième Gouverneur de l'île même, nommé *Trot*, qu'on verra bientôt succéder au second.

son cada
la terre
ment, a
par les B

L'île
tité de M
teur d'un
vernemen
voyé à l
nous ayon
mottra de
Colonie s

A la pr
peupler,
Cadwalla
ment. Il
bitans, il
à son titre.

„ cipes &
„ coupabl
„ furent p
porte une
verneurs,
cet exempt
être un fr
outrages c

„ JONES
„ que son
„ Il en pr
„ dignités,
„ corda le
„ public,
„ ne fortifi
„ faire une
„ laume &
„ étoit enc
„ que ne t
„ vouloit r
„ des moim
„ ces d'hor
„ pas d'aut
„ les Pirate
„ leur donn

(i) L'Histor
(k) Il a po

son cadavre. Peut-être ce bruit ne fut-il répandu que pour augmenter la terreur des fugitifs; mais un autre Ecrivain (i), qui en porte ce jugement, assure du moins que le Gouverneur de la Providence fut massacré par les Espagnols.

L'île demeura déserte jusqu'à la Révolution d'Angleterre, qui porta quantité de Mécontens à s'y retirer. De ce nombre étoit Thomas *Bulkley*, Auteur d'un Mémoire (k), qui contient ce qu'il eut à souffrir sous le Gouvernement arbitraire d'un nouveau Lieutenant de la Compagnie, qui fut envoyé à la Providence, en 1690, avec le titre de Gouverneur. Quoique nous ayons évité, jusqu'à présent, le détail des affaires civiles, on nous permettra de nous y arrêter un moment, pour représenter la formation d'une Colonie si récente & presque ignorée de la plupart même des Anglois.

A la première nouvelle, que l'île de la Providence commençoit à se repeupler, la Compagnie des Seigneurs Propriétaires revêtit de son autorité *Cadwallader Jones*, pour donner une forme constante à ce second établissement. Il arriva dans l'île, le 19. de Juin; & s'étant fait connoître aux Habitans, il fut reçu d'eux, dit *Bulkley*, avec le respect qu'ils crurent devoir à son titre. „ Mais il ne fut pas long-tems sans faire éclater ses mauvais principes & son aversion pour le nouveau Gouvernement d'Angleterre. Ses „ coupables entreprises furent supportées d'abord avec patience; mais elles „ furent poussées si loin, que le Public en fut révolté. „ *Bulkley* en rapporte une partie, pour donner, dit-il, quelque idée de la tyrannie des Gouverneurs, sous l'autorité d'une Compagnie de Propriétaires. Il ajoute que cet exemple, qui n'est pas particulier aux Colonies d'Angleterre, sera peut-être un frein, pour ceux qui, sous le même titre, commettent les mêmes outrages contre la raison, la justice & la vertu.

„ *JONES* aspira au pouvoir absolu, c'est-à-dire à gouverner sans autre règle „ que son plaisir & sa volonté. Il s'attribua toutes les prérogatives royales. „ Il en prit même le style & le langage. Il conféra des honneurs & des „ dignités, jusqu'à donner tous les privilèges des Pairs d'Angleterre. Il accorda le pardon pour des crimes capitaux; il se rendit maître du trésor „ public, & l'employa librement à son usage. Il se saisit des munitions, & „ ne fortifia que la partie de l'île qu'il habitoit. Il invita les Pirates à se „ faire une retraite dans son Port. Il refusa de prêter serment au Roi Guillaume & à la Reine Marie, sous prétexte que le succès de la Révolution „ étoit encore incertain; & dans un discours qu'il fit au Peuple, il déclara „ que ne trouvant rien de plus avantageux qu'un commerce libre, il ne „ vouloit rien avoir à démêler avec les Officiers royaux. Il prit occasion „ des moindres événemens, pour intercepter les lettres. Il éleva aux Offi- „ ces d'honneur & de confiance des Pauvres & des Scélérats, qui n'avoient „ pas d'autre mérite que de lui être attachés. Il se lia fort étroitement avec „ les Pirates, qui profitèrent de ses offres pour se retirer dans son Port: il „ leur donna des commissions; il leur fit grâce, sans aucune sorte de Pro-

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
LUCAIRES.

Comment:
elle se re-
peuple.

Tyrannie sin-
gulière d'un
Gouverneur.

(i) L'Historien de la Colonie.

(k) Il a pour titre, *Appel à César*, & fut publié en 1692.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
LUCAES.

„ cès, pour tous les crimes dont ils furent accusés; il se mit en part dans
„ leurs profits, sans examiner sur qui leurs brigandages étoient exercés, &
„ sans excepter les Vaisseaux de sa propre Nation: il se servit de leurs for-
„ ces, pour bannir de l'Isle ceux qui élevoient la voix contre lui. Au mou-
„ dre soupçon, il faisoit arrêter les Habitans, sans expliquer ses motifs; il
„ leur imposoit des amendes arbitraires. Il se nomma lui-même, Trésorier,
„ Grand Prévôt & Secrétaire de la Colonie. Sa hardiesse n'alla point jus-
„ qu'à refuser de tenir l'Assemblée générale; mais il la différoit jusqu'à six
„ mois, sous de vains prétextes; & lorsqu'il se désoit des résolutions, il
„ faisoit avancer un des Pirates, jusqu'au rivage, avec tous ses canons bra-
„ qués vers la Chambre, qui n'en étoit pas éloignée. Souvent il interrom-
„ poit les Délibérations, si l'on ouvroit un avis contraire. Enfin il fit même
„ un crime de haute trahison, de signer, sans son consentement, une de-
„ mande pour la convocation de l'Assemblée.

L'oppression fut accompagnée de tant d'injustices & de violences, que
le Peuple, attroupé tumultueusement, l'enleva un jour, & le jeta dans une
étroite prison. La vengeance ne fut pas poussée plus loin; mais le Conseil,
à qui le Gouvernement étoit dévolu, s'assembla aussitôt, se choisit un Pré-
sident, & fit reconnoître son autorité dans l'Isle. Jones fut gardé d'abord
avec tant de soin, qu'aucun de ses Partisans n'osa remuer en sa faveur. En-
suite, le bruit s'étant répandu qu'on pensoit à rédiger les accusations pour
lui faire son Procès, les Pirates, & d'autres Brigands qu'il avoit protégés,
entrèrent dans l'Isle, les armes à la main, lui rendirent la liberté, & le ré-
tablirent dans l'exercice de son pouvoir. Ses Ennemis tremblèrent à leur
tour. Cependant il eut peine à les reconnoître: ils avoient été retenus par
un reste de terreur; & la sédition populaire avoit été un de ces mouve-
mens imprévus, dont il est difficile de démêler les Auteurs. Son premier
ressentiment tomba sur le Conseil, qui ne pouvoit s'être déterminé si promp-
tément à se saisir de l'autorité, sans en avoir formé le projet depuis long-
tems. Il lui fit essuyer les plus indignes persécutions. Bulkley, ancien Secré-
taire de la Colonie, fut arrêté sur le simple soupçon d'avoir voulu l'accu-
ser, & reçut mille outrages dans sa prison. En même tems, sa femme fut
cruellement battue; & traitée avec tant de barbarie, qu'elle en mourut le
même jour, en déclarant son malheur devant plusieurs témoins & signant
sa déclaration. Bulkley avoit réduit, en effet, les Chefs d'accusation, puis-
que c'est lui-même qui les a publiés; mais il étoit si difficile de l'en con-
vaincre, que pour se délivrer de lui par une autre voie, Jones lui offrit
la liberté, à la seule condition de remettre tous les Papiers qui concernoient
son emploi. Il y consentit. Les portes de sa prison lui furent ouvertes.
On le croyoit libre, & prêt à quitter un odieux établissement, lorsqu'il se
vit accusé de haute trahison, remis dans les chaînes, envoyé à Londres pour
la procédure, & conduit à bord d'un Vaisseau, où la maladie contagieuse
s'étoit déclarée. Cependant son départ ayant été retardé, par des soins que
le Capitaine crut devoir à la conservation de son Equipage, on vit arri-
ver, dans l'intervalle, un nouveau Gouverneur de la Providence, avec une
Commission & des forces, qui firent reconnoître aussi-tôt son autorité. Il

se nom-
vera plu-
corder
vérité,
der sa ju-
glorieuse
fortunes

UNE

Bourgad-
qu'elle r-
cent cin-
town &
est forme-
lui l'espa-
par une
pas sans
roient en
Nassau,
chester,
nal, cont-
chapper a
comptoir
il ne s'y e-
Flibustier.
& les: de
formé, da
leur nomb-
there, &
Island avo-

IL paroi-
ces petites
n'ont de C-
chesse est l-
dans le Ca-
trajet n'est
mande dix
pas d'être
mais eu pl-
gres. „ C-
„ accroisse-
„ le Blé d'
„ y avoit
„ trouvé d-

(1) On n-
cales les An-
noms. Leur fi-

se nommoit *Trott*, & les Relations vantent son mérite. Mais on en trouvera plus étrange, que le premier exercice qu'il fit de son pouvoir, fut d'accorder à son Prédécesseur, l'impunité & la liberté de quitter l'Île. A la vérité, Bulkley eut celle d'y retourner. Il ne l'accepta que pour y demander sa justification; & s'étant soumis à toute la rigueur du Conseil, il y fut glorieusement acquitté. Il revint ensuite à Londres, pour y publier ses infortunes & la tyrannie de Jones.

UNE si misérable administration n'avoit point empêché que la principale Bourgade de la Providence n'eût fait des progrès assez considérables, & qu'elle n'eût pris le titre de Ville avec le nom de *Nassau*. On y comptoit cent cinquante Maisons; c'est-à-dire qu'elle valoit déjà les Villes de Jamestown & de Sainte Marie, dans la Virginie & le Maryland. Le Port de Nassau est formé par *Hog-Island*, l'Île aux Porcs, qui s'étend parallèlement devant lui l'espace de cinq milles, entre l'Est & l'Ouest. Son entrée est bouchée par une Barre, sur laquelle un Navire de cinq cens tonneaux ne passeroit pas sans un extrême danger; mais toutes les forces navales d'Angleterre seroient en sûreté dans l'intérieur. Trott fit élever, au centre de la Ville de Nassau, un Fort, monté de vingt-huit piéces de Canon. En 1695, le *Winchester*, Vaissseau de Roi, qui revenoit de la Jamaïque, se brisa, dans le Canal, contre les Îles des Martyrs; & son Equipage, qui eut le bonheur d'échapper aux flots, devint un supplément pour la Colonie Angloise. On y comptoit alors plus de deux cens Hommes. Cependant, peu d'années après il ne s'y en trouva que soixante-dix, pour la défendre contre *Avery*, fameux Flibustier, qui après avoir pillé l'Île devint le meilleur ami des Habitans, & les dédommagea du mal qu'il leur avoit fait. A la vérité, ils avoient formé, dans quelques Îles voisines, des Etablissmens qui avoient diminué leur nombre. Tels étoient ceux d'*Harbour-Island*, ou l'Île du Port, d'*Eleuthere*, & quelques autres, où il étoit paite deux ou trois Familles. *Harbour-Island* avoit alors vingt Maisons (1).

IL paroît qu'à l'exception de quelques bois de teinture, & du sel, que ces petites Colonies envoient au Continent & dans les grandes Îles, elles n'ont de Commerce qu'avec les Pirates, & que le principal fond de leur richesse est l'infortune d'autrui, c'est-à-dire les fréquens naufrages qui se font dans le Canal de Bahama, & dont les débris sont jettés sur leurs Côtes. Le trajet n'est que de sept ou huit jours, à la Caroline; mais le retour en demande dix ou douze, par la difficulté de surmonter les Courans. On ne laisse pas d'être surpris que dans son état le plus florissant, la Providence n'ait jamais eu plus de mille ou douze cens Anglois, & trois ou quatre cens Nègres. Ce ne peut être, dit-on, la disette des vivres, qui s'oppose à son accroissement, puisqu'on assure que les Pois y viennent en six semaines & le Blé d'Inde en trois mois. Les Cannes de Sucre, que M. Lightwood y avoit plantées, étoient venues fort heureusement. On a quelquefois trouvé de l'Ambre gris sur les Côtes. On y a pris des Baleines. Un Voya-

VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
LUCAIÉS.

Etat réel de
la Province.

Etablissmens
dans quelques
Îles voisines.

Propriétés
de la Provid-
ence.

(1) On ne fait auxquelles des Îles Luc- les Journaux. On y trouve seulement qu'Har-
caies les Anglois ont donné ces nouveaux bour-Island est à vingt lieues de la Providen-
ce, & qu'Eleuthere en est plus proche.

VOYAGES ET
ETABL. AUX
LUCAIÉS.

„ geur assure, dans quelques observations qu'il a communiquées à la Société
„ royale, qu'on découvreroit mille raretés à la Providence, si les Habitans
„ y étoient encouragés; & qu'outré une extrême variété de Poissons & d'Oi-
„ seaux, cette Ile a plusieurs sortes d'arbres & de plantes, dont les quali-
„ tés ne sont point encore connues. A la vérité, la plupart des Poissons
„ y sont venimeux. Si l'on-en mange sans distinction, on sent bientôt, aux
„ jointures du corps, des douleurs qui durent ordinairement deux ou trois
„ jours, & qui finissent par une démangeaison fort vive. Entre les Poissons
„ de même espece, de même couleur & de même goût, les uns ont cette
„ dangereuse propriété, d'autres ne l'ont point; & ceux, qui l'ont réelle-
„ ment, ne l'ont pas pour toutes les personnes qui en mangent. Elle n'est
„ jamais mortelle pour les Hommes; elle l'est souvent pour les Chiens &
„ pour les Chats. Parmi les Hommes, ceux qui ont une fois éprouvé
„ l'effet des Poissons venimeux, n'en peuvent manger de bons sans ressentir
„ la même douleur. Il semble que le ferment revivé, & le mal en est plus
„ vif. Mais on conviendra qu'il est toujours aisé de s'en garantir, en ap-
„ portant un peu de précaution dans le choix.”

Obstacles à
ses progrès.

Les vrais obstacles qui nuisent à la prospérité de cette Colonie, sont pre-
mièrement le pouvoir illimité des Gouverneurs, qui abusent de leur situation
pour exercer une véritable tyrannie. „ Ils parlent avec la fierté d'un Vice-
„ roi du Pérou. Ils s'attribuent le droit de vie & de mort sur les Habitans.
„ Ils ne peuvent souffrir qu'on leur croie la moindre dépendance du Gou-
„ verneur de la Caroline. En second lieu, la Providence a trop de Cours
„ de Justice. Elle en a de tous les ordres; & sous toutes sortes de titres,
„ comme la Salle de Westminster; ce qui donne aux Habitans une si vive
„ passion pour la chicane, qu'il n'y a point de Bourg en Cornouailles qu'on
„ puisse leur comparer; folie d'autant plus étrange, que dans leur pauvreté
„ à peine ont-ils la matiere d'un Procès. Enfin l'obstacle le plus nuisible,
„ à l'accroissement de la Providence, est le malheur qu'elle a toujours eu
„ d'être exposée à d'affreuses révolutions. Les François & les Espagnols la
„ regardent comme l'Ennemie de leur Commerce. En 1713, elle fut sac-
„ cagée par une Escadre, qui brûla Nassau, qui fit le Gouverneur prison-
„ nier, & qui enleva une partie des Negres. Elle essuya deux fois la même
„ disgrâce, sous le regne de la Reine Anne; & les Pirates s'y établirent
„ alors, de concert avec les Habitans, dont le goût a toujours été déclaré
„ pour cette odieuse profession.”

„ Ce ne fut qu'en 1719, que le Capitaine Wodes Rogers (m) y établit
„ l'ordre, après en avoir chassé les Pirates, avec les forces qu'il avoit sous
„ ses ordres. Il en fut nommé Gouverneur. Dans l'espace de peu d'années,
„ une sage administration releva la Capitale de ses ruines, & fit compter
„ dans l'Ile plus de quinze cens Habitans; nombre qui ne peut qu'être
„ augmenté, puisque la seule Ville de Nassau contient aujourd'hui trois cens
„ Maisons; l'Ile d'Harbour soixante-dix Familles, & celle d'Eleuthere envi-
„ ron soixante.”

§. XVI.

(m) Le même dont on a donné un Voyage à la Mer du Sud.

ON
re-Né
depuis
pas c
gloise
le reg
Hore
de su
les au
bles d
par u
faiteu
nous a
avoit
Cheva
nature
deux
avan

LES
des Po
blissem
en est
glois,
quable
accoutu
Terre-

DAN
Humph
même
avec tr
(e), po

(a) V
(b) C
(c) L
Roi Her
de l'avan
François
(d) I

XXI

§. XVI.

Voyages & Etablifsemens dans l'Île de Terre-Neuve.

ON ne rappellera point ce qu'on a déjà dit de la découverte de l'Île de Terre-Neuve, & des prétentions à cet honneur (a). Il fuffit de remarquer que depuis les anciens Voyages des Basques & des Dieppois, les François n'ont pas cessé d'y aller pour la pêche. On trouve aussi, dans les Relations Angloises, quelques traces du commerce de cette Nation en Terre-neuve, sous le regne de Henri VIII. *Thorne & Elliot* y firent un voyage en 1527 (b). *Hore* entreprit, en 1536, d'y former un Etablissement; mais avec si peu de succès, que ses gens furent réduits, par la famine, à se manger les uns les autres. Ceux, qui survécurent à cette affreuse disgrâce, furent redevables de leur salut à un Vaisseau François, qui aborda sur la même Côte; & par une ingratitude sans exemple, ils se saisirent du Bâtiment de leurs Bienfaiteurs, avec lequel ils retournerent dans leur Patrie (c). *Hackluyt*, qui nous a conservé la Relation de leur Voyage, ajoute qu'une longue misère avoit changé tous les traits de leur visage; & qu'un d'entr'eux, Fils du Chevalier *Burts*, ne put être reconnu de son Pere, que par une marque naturelle, qu'il avoit à quelque partie du corps. J'ai fait, dit *Hackluyt*, deux cens milles, pour apprendre de sa propre bouche la vérité de cette aventure (d).

Premiers
Voyages en
Terre-neuve.

LES Côtes de Terre-Neuve continuerent d'être visitées par des François, des Portugais & des Anglois, sans aucun projet de fortification ou d'établissement; & ces voyages n'ayant pour objet que la pêche des Morues, il en est resté peu de Journaux. On trouve encore, dans les Recueils Anglois, celui de *Richard Whitburn*, en 1579, qui n'a rien de plus remarquable qu'une pêche assez abondante, & les souffrances d'un Equipage peu accoutumé à l'excès du froid. En 1583, *Whitburn* fit un second voyage en Terre-Neuve; & la scene change ici par des entreprises d'une autre nature.

DANS le cours de la même année, avant que *Whitburn* eut quitté l'Île, *Humphrey Gilbert*, beau-frere du célèbre *Walter Raleigh*, & fameux lui-même par quantité d'autres expéditions, y aborda, comme en triomphe, avec trois Vaisseaux, & les magnifiques commissions de la Reine *Elisabeth* (e), pour prendre possession de l'Île entiere, au nom de cette Princesse,

Entreprise
de *Humphrey*
Gilbert.

(a) Voyez ci-dessus.

(b) Collection d'*Hackluyt*, p. 129.

(c) L'Auteur du Journal assure que le Roi Henri VIII, ayant pris connoissance de l'aventure, dédommagea royalement les François de leur perte. *Ibidem*, pag. 131.

(d) I rode 200 miles, only to learn the

whole truth from his own mouth. *Ibid.*

(e) Elles sont rapportées dans la même collection, p. 135. Rien n'approche des espérances que ce Voyage avoit fait naître aux Anglois. *Hackluyt* en remplit plus de quatre-vingts pages in-folio. Il sembloit qu'il

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

Son sort:

qui lui en avoit accordé le Domaine. La cérémonie se fit avec éclat, en présence de Whitburn; & Gilbert ne manqua point de proclamer une défense, à toutes les autres Nations du monde, de venir pêcher sans sa permission sur les Côtes de l'Île. Mais il ne jouit pas long-tems de cette grandeur imaginaire. A peine eut-il remis à la voile, dans le dessein de se rendre en Virginie, qu'une tempête le fit périr, proche de l'Île de Sable. Sa mort ne fut pas moins célébrée que son Voyage. On y mêla même des pronostics merveilleux. Qu'il nous soit permis d'en représenter quelques-uns, pour faire voir combien l'imagination des Voyageurs est sujette à s'égarer, lorsqu'elle est troublée par quelque incident extraordinaire. „ Avant le naufrage, dit l'Auteur d'une Relation, ceux qui étoient au Gouvernail, entendirent des voix étranges. Humphrey voulut passer à bord de l'Écu-reuil, un de ses Vaisseaux, pour y donner quelques ordres; & là, il résolut de tourner vers l'Angleterre, quoique son dessein eût été d'aller en Virginie. Au moment qu'il expliquoit ses intentions, on vit passer à la nage, entre la terre & l'Escadre, un Lion, du moins autant qu'on en pût juger à sa forme, à sa crinière, à sa couleur, quoiqu'il ne nageât point à la manière des Animaux terrestres, en remuant les jambes, mais qu'il semblât glisser sur la surface de l'eau, comme les Dauphins. Il montrait hardiment tout le corps, sans être effrayé de la vue des Matelots, qui se présentèrent tous sur les ponts. En passant, il remua fièrement la tête, il ouvrit une large gueule; & pour dire adieu aux Vaisseaux, il poussa un cri horrible, en s'approchant du plus gros. Sa voix ressembloit au rugissement d'un lion. Il fut vu, il fut entendu de tous les équipages des trois bords. Aussi-tôt il s'éleva une furieuse tempête, & les vagues devinrent si violentes, que tout le monde perdit l'espérance. Gilbert, sans paroître ému, prit une Bible à la main, & cria d'une voix ferme à tous ses Compagnons: Amis! en mer comme sur terre, nous sommes toujours proche du Ciel. Pensée digne d'un Héros Chrétien. Il répéta plusieurs fois les mêmes paroles, jusqu'à ce qu'il fût englouti par

fut question de la découverte d'un nouveau Monde. Le fameux Budée fit à cette occasion un long Poëme, que le Collecteur rapporte aussi; donnons-en les premiers Vers:

Quæ nova tam subito mutat gratia cæli?
Unde graves nimbi vitreas tenuantur in auras?
Diffugiunt nebulae, puroque nitentior ortu
Illustrat terras, clementiaque aquora Titan.
Nimirum posuere Noti, meliorque refurgit
Eurus, & in ventos solvuntur vela secundos,
Vela, quibus gentis decus immortale Britannæ
Tendit ad ignotum nostris Majoribus orbem
Vix notis Gilbertus aquis. Ecquando licebit
Ordiri heroas laudes, & facta Nepotum
Attonitis memoranda animis? &c.
Euge, sacrum pectus! tibi per tot sæcula soli
Servata est Regio, nullis regnata Monarchis:
Et triplici quondam Mundi natura notata
Margine, & audacem quarto dignata Columbum,
Jam quintâ lustranda plagâ tibi, &c.

„ le
„ M
„ E
une
seaux
inter
soien
un M
écrits
forma
tie de
te M
condu
ve; i
sons,
rien A
pendan
fit sans
Est de
tes n'ê
& s'il
laisser
ce d'un
Whit

(f) D
l'Île de
(g) L
établi,
un fait,
toute la
qu'il ait
l'honneur
du-troub
plus d'un
un Voyage
„ Un jour
„ bord de
„ Jean,
„ qui s'a
„ vers m
„ d'un ai
„ ne Fen
„ nez, sa
„ les, & t
„ proport
„ tête, qu
„ l'appare
„ Anglois
„ moi, d
„ fanté, l

„ les, flots (f). Les deux autres Bâtimens arriverent en Angleterre, où les Matelots raconterent l'avanture de leur Chef.”

EN 1585, le Chevalier Bernard *Drake* fut envoyé en Terre-Neuve avec une Escadre; mais son expédition se réduisit à la prise de quelques Vaisseaux Portugais, chargés d'huile & de Poisson. La guerre contre l'Espagne interrompit ensuite les voyages des Anglois, & les anciennes vues paroissent évanouies, lorsqu'en 1608, Jean *Guy*, Négociant de Bristol, publia un Mémoire, qui subsiste encore, pour réveiller l'ardeur du Public. Ses écrits & ses sollicitations eurent tant de succès, que l'année suivante il se forma une Compagnie, qui obtint du Roi Jacques la concession d'une partie de l'Île, depuis le Cap de *Bonneville*, au Nord, jusqu'au Cap de *Sainte Marie*, au Sud. *Guy*, qui étoit du nombre des Associés, fut chargé d'y conduire une Colonie. Il arriva dans l'espace de vingt jours en Terre-Neuve; il y débarqua dans la Baie de la Conception, où il bâtit quelques maisons, ou plutôt des Hutes, qui marquoient, suivant l'observation de l'Historien Anglois, que son espérance n'étoit pas d'y être souffert long-tems. Cependant, il fut se concilier l'affection des Sauvages, & son Etablissement se fit sans obstacle. A la vérité, il s'en trouvoit peu sur la Côte Est & Nord-Est de l'Île, qui fut la premiere habitée par les Anglois; & les autres postes n'étoient pas mieux peuplés. *Guy* passa deux ans dans son Habitation; & s'il prit ensuite le parti de retourner en Angleterre, ce ne fut pas sans laisser quelqu'un derriere lui, puisqu'on trouve, l'année suivante, l'existence d'une Plantation, sous le nom de Bristol.

WHITBURN, que ses Emplois avoient appellé dans d'autres lieux (g), ré-

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

Premiers Eta-
blissemens en
Terre-Neu-
ve.

Avanture de
Whitburn.

(f) D'autres ont assuré qu'il se sauva dans l'Île de *Sable*, & qu'il y vécut deux ans.

(g) Le caractère de *Whitburn* est si bien établi, qu'on ne croit pas devoir supprimer un fait, qu'il a vu & revu, dit-il, dans toute la sobriété de son cœur & de sa tête, & qu'il atteste avec toutes les formalités de l'honneur. On le soupçonnera, si l'on veut, du trouble d'imagination, où j'ai remarqué plus d'une fois que la crainte peut jeter un Voyageur. Laissons-le parler lui-même: „ Un jour que j'étois à me promener sur le „ bord de la Riviere, dans le Port de Saint „ Jean, je vis une fort étrange Créature, „ qui s'avança fort légèrement à la nage, „ vers moi, & qui se mit à me regarder „ d'un air joyeux. Elle avoit la figure d'une „ femme. Son visage, ses yeux, son „ nez, sa bouche, son menton, ses oreil- „ les, & son cou, me parurent beaux & bien „ proportionnés. Elle avoit, autour de la „ tête, quantité de raies bleues, qui avoient „ l'apparence d'une chevelure. Un autre „ Anglois, qui étoit à peu de distance de „ moi, & qui jouit encore d'une parfaite „ santé, la vit aussi, lorsqu'elle nagea lége-

„ rement vers moi. J'avoue que ne me voyant „ éloigné d'elle que de la longueur d'une pi- „ que, je fis quelques pas en arriere, dans „ l'idée qu'elle pouvoit s'élançer sur moi, „ comme je suis persuadé qu'elle en avoit „ le dessein. Lorsqu'elle me vit retiré, elle „ plongea dans l'eau, & je la vis reparoitre „ dans un autre endroit, tournant plusieurs „ fois la tête pour me regarder; ce qui me „ fit voir ses épaules & son dos, qui me pa- „ rurent aussi blancs & aussi unis que les nô- „ tres. Ensuite, elle s'avança près d'un „ Bateau, où étoit Guillaume *Hawkridge*, „ mon Valet, qui est aujourd'hui Capitaine „ d'un Vaisseau de la Compagnie des Indes „ Orientales. Elle mit ses mains sur le bord „ du Bateau, avec beaucoup d'effort pour „ y entrer. *Hawkridge* & ceux qui étoient „ avec lui, en furent si effrayés, qu'ils lui „ donnerent un grand coup sur la tête. Elle „ tomba, & disparut, pour quelques mo- „ mens: mais elle se fit voir encore près „ de deux autres Bateaux, qui étoient au „ rivage du même Port; & la crainte fit fui- „ à terre quelques Hommes qui étoient de- „ dans.” Cette avanture seroit-elle bien

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

prit, en 1611, du goût pour le voyage de Terre-Neuve. Il y trouva Pierre Eaton, fameux Pirate, avec dix bons Vaisseaux sous ses ordres; sur quoi l'on fait observer que l'île étoit alors fréquentée de ces Brigands, qui ne manquant jamais d'argent ni d'or, venoient faire, avec les Bâtimens Pêcheurs de différentes Nations de l'Europe, un Commerce fort avantageux aux Equipages. Eaton, dont les richesses étoient immenses, forma le dessein de renoncer à son odieuse profession, pour aller jouir tranquillement, dans sa Patrie, du fruit de ses peines. Il engagea Whitburn à solliciter sa grace; & sur la parole de cet Officier, il se rendit à l'entrée du Détroit de Gibraltar, sur la Côte de Barbarie, pour l'attendre. Mais l'expédition des affaires étoit si lente à la Cour de Jacques I, que le Pirate, perdant patience, passa le Détroit avec ses Vaisseaux & ses trésors. Whitburn assure lui-même, dans son Journal, qu'Eaton offrit ses services au Duc de Savoie, & qu'ils furent acceptés; quoiqu'on ait peine à comprendre quelle utilité ce Prince pouvoit tirer d'un homme de mer.

Indiens découverts dans l'île.

L'ANNÉE suivante, quelques Anglois découvrirent une habitation Indienne, c'est-à-dire plusieurs Cabanes rondes, composées de poteaux qui se joignoient au comble, & couvertes de peaux, avec le foyer au centre. En 1613, on trouve que la Colonie consistoit en cinquante-quatre Hommes, six Femmes & deux Enfants, ou, du moins, que ce nombre d'Anglois, arrivé peut-être dans l'île à la fin de la saison, y passa l'hiver, qui fut modéré. Ils semèrent du froment, du riz, des navets & des choux. Tout vint fort heureusement; ce qui paroît d'autant plus extraordinaire, que le froment & les autres grains, qu'on porte en Terre-Neuve, n'y croissent pas bien aujourd'hui. Les nouveaux Colons ne manquèrent point de peaux, pour se couvrir, ni de Poissons & d'Oiseaux de Mer, pour leur nourriture. Cependant le succès ne répondit point à leur attente, puisque les Concessionnaires se rebuterent de leur entreprise, & résignèrent leurs droits. Whitburn en accusa la mauvaise administration.

Etablissement de Vaughan, Poète & Médecin.

EN 1615, le Docteur Vaughan, Médecin & Poète célèbre, obtint de nouvelles Patentes, pour une partie de l'île, qui s'étendoit à l'Est & au Sud. On a de lui plusieurs Ouvrages, en vers & en prose. Il donna le nom de *Cambriol* à son Domaine, qui porte aujourd'hui le nom de *Petite Bretagne* (h); & Whitburn, qu'il en nomma Gouverneur perpétuel, s'y rendit avec deux Vaisseaux chargés d'Artisans, de provisions & d'instrumens pour la pêche: mais il eut le malheur de tomber entre les mains de quelques Pirates Anglois, qui ruinèrent les espérances de Vaughan & les siennes, en

merveilleuse, si l'on supposoit que c'étoit une Femme Indienne, qui vouloit lier Commerce avec les Anglois? On a remarqué cent fois que ces Femmes nagent & plongent en perfection.

(h) *Little Britain*. Le Docteur Vaughan fit un Poème, intitulé, *The Golden Fleece*, la Toison d'or, à l'honneur de Terre-Neuve, imprimé en 1626. Comme il l'avoit composé dans cette île même, il se qualifie

du nom d'*Orphée le jeune*, parcequ'il prétendoit avoir charmé, par les sons de sa lyre, les arbres & les rochers d'une Contrée déserte & barbare. Le titre paroitra plaisant à ceux qui entendent l'Anglois: *The golden Fleece, discharging the errors of Religion, the vices and decays of the Kingdom, transported from Cambriol Colchos out of the southermost part of the Island called Newfoundland*.

lui en
la cor
lon (i
Anglo
CAN
attache
zele d
velle
fût ret
Oxford
de. M
te Col
Ferryh
gafins,
qui l'a
quantit
de Cap
des nou
premier
succès,
des Lec
tions.
,, avon
,, quois
,, ne de
,, rapid
,, Nous
,, le je
,, pois
,, du p
,, les n
,, une g
,, cueill
,, pour
,, terrein
,, a poi
peintures
rent My
lonie dan
François
cun. étab

(i) L'on
C'est une
d'Arimath
Eglise à
Sommerfet

lui enlevant sa cargaifon. Le Chevalier Calvert, Secrétaire d'Etat, obtint la concession d'une autre partie de l'île, à laquelle il donna le nom d'*Avalon* (i). Elle forme aujourd'hui une Province entiere, entre la Baie que les Anglois nomment *Bay of Bulls*, à l'Est, & le Cap de Sainte Marie au Sud.

CALVERT n'avoit pas d'autre motif, pour quitter sa Patrie, qu'un extrême attachement pour l'Eglise Romaine, & vouloit passer en Terre-Neuve par zele de Religion, comme les Puritains alloient s'établir alors dans la Nouvelle Angleterre pour la même cause. Cependant il paroît que son départ fût retardé fort longtems; car on le trouve Membre du Parlement pour Oxford, en 1624, & créé, la même année, Baron de Baltimore en Irlande. Mais il avoit fait partir, en 1621, le Capitaine *Wynn*, avec une petite Colonie, pour jeter les fondemens de sa Plantation. *Wynn* s'établit à *Ferryland*, y bâtit une vaste Maison pour le Seigneur Propriétaire, des Magasins, des Edifices extérieurs, & des Cabanes pour trente-deux personnes qui l'accompagnoient. L'année d'après, Calvert fit partir encore, avec quantité de nouveaux Colons, le Capitaine *Powel*, qui s'établit dans la Baie de *Capelin*, à trois milles de *Ferryland*. On observe ici que dans la plupart des nouveaux Etablifsemens, il y a peu de fond à faire sur les Relations des premiers Avanturiers; soit que leur imagination, échauffée par le desir du succès, embellisse tout à leurs propres yeux; soit que l'espérance d'engager des Lecteurs crédules à les suivre, les porte à tromper par de fausses descriptions. *Wynn* écrivoit, au Chevalier Calvert, le 17 d'Août 1622. „ Nous „ avons du froment, de l'orge, de l'avoine & des fèves en abondance; & „ quoi qu'ayant commencé fort tard à semer, c'est-à-dire en Mai & Juin, on „ ne dût se promettre rien d'heureux, le contraire arrive, & tout meurit si „ rapidement, que nous sommes dans l'attente d'une fort belle moisson. „ Nous avons aussi des Jardins remplis de légumes, & d'une beauté à laquelle je n'ai rien vu d'égal en Angleterre. Nos fèves sont excellentes; nos „ pois sont incomparables, car dans plusieurs endroits ils sont de la hauteur „ du plus grand homme. Les raves sont de la grosseur du bras. Les choux, „ les navets, les carottes & les laitues viennent en perfection. Nous avons „ une grande Prairie, dont le foin est admirable, & l'on commence à le recueillir pour l'hiver. Les pâturages, qui sont autour de nous, suffisent déjà „ pour nourrir plus de trois cens bestiaux”. *Powel* écrivoit de son côté: „ le „ terrain, où nous sommes établis, est si bon & si commode, qu'il n'y en „ a point de meilleur dans une grande partie de l'Angleterre”. Ces belles peintures, qui ressemblent si peu à tout ce qu'on a vérifié depuis, engagèrent *Mylord Faulkland*, Gouverneur d'Irlande, à faire passer aussi une Colonie dans l'île de Terre-Neuve, en 1623, sous la conduite du Chevalier François Tanfield; mais on vit bientôt revenir Tanfield, sans avoir fait aucun établissement.

(i) L'origine de ce nom est singuliere. C'est une tradition Angloise, que Joseph d'Arimatee vint en Angleterre, & bâtit une Eglise à Glassbury, dans le Comté de Soumerfet. Glassbury s'est nommé autre-

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

Autres Eta-
blifsemens.

Leur état
dans l'ori-
gine.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.
Le Chevalier
Calvert.

Le Cheva-
lier Kork.

Situation
des Etablisse-
mens An-
glois.

CALVERT fut plus ferme. Il partit avec toute sa Famille. En arrivant, il fit élever un Fort dans sa Colonie de Ferryland, où il passa plusieurs années. Les Plantations de Bristol, de la Conception, de la Trinité & de Saint Jean, commencerent aussi à se fortifier. Après un long séjour en Terre-Neuve, d'autres vues conduisirent Calvert en Virginie, d'où étant repassé en Angleterre, il y obtint la concession de cette partie du Continent d'Amérique, qui a pris le nom de Maryland. Mais il ne laissa point de conserver la propriété d'Avalon, & de gouverner l'établissement de Ferryland par des Lieutenans, qui tenoient de lui leur commission. Son Fils, Mylord Cecile Baltimore, suivit son exemple, jusqu'aux Guerres civiles d'Angleterre, qui rendirent toutes les possessions fort incertaines. Ce fut dans ces tems de trouble, & vers l'année 1654, que le Chevalier *Kork*, qui étoit fort mal avec la fortune, résolut d'en chercher une meilleure en Amérique. Il alla, sans autre droit que celui de la pauvreté, s'établir dans les Domaines des Baltimorees en Terre-Neuve; & dans la fuite il leur proposa de l'acheter d'eux, mais à des conditions qu'ils rejeterent. Leur refus ne l'ayant point empêché de s'y soutenir, il y mourut, après avoir donné son nom à son fond, qui borde la Côte du Sud-Ouest, assez proche du Cap Breton.

Les Etablissmens Anglois commençoient, suivant la concession, au Cap de Sainte Marie, & s'étendoient à l'Est, le long de la Côte, à sept ou huit milles de distance entr'eux, d'un Port à l'autre, jusqu'à Greenpond. On ne trouve néanmoins le nom d'aucun, sur la Côte du Sud: mais ensuite, passant le Cap de Raze, Pointe la plus orientale de l'Isle, on trouvoit l'Habitation de *Ferryland* (*k*), Domaine des Baltimorees, qui contenoit trente Familles; *Cap-Broil*, douze; *Bay of Bulls*, vingt; *Brigas*, six; *Bell'inn*, trois; l'Anse de *Toad*, ou du *Crapaud*, deux; la Baie de *Mommables*, six; *Petty Harbour*, six; *Saint Jean*, soixante; & malgré ce nombre, c'étoit faire alors trop d'honneur à Saint Jean, que de lui donner le nom de Ville. Il n'avoit de remarquable que deux Forts, & une Batterie, qui commandoit le Port, avec une chaîne, qu'on pouvoit tendre d'un Fort à l'autre; son Eglise, & des Graves, ou des quais, ménagés devant chaque Maison pour y faire sécher la Morue. Ensuite, on trouvoit *Kittawitty*, de vingt Familles; *Torbay*, de quatre; *Holyrood*, de douze; l'Anse de *Salmon*, de douze; le *Havre-de-Grace*, de douze; *Carboniere*, de trente; la Baie de *Birds*, de dix; le vieux *Parlikin*, de six; la *Trinité*, de douze; *Bonneviste*, de vingt-cinq; & *Greenpond*, de trois. Toutes ces Habitations ensemble formoient environ deux cens soixante-dix Familles, qu'on ne faisoit pas monter à plus de quinze cens personnes en 1688; mais qu'on vit augmenter jusqu'à quatre mille, vers la fin du siècle. Les Anglois ne s'établirent point, avant le même tems, au-delà de Bonneviste. L'Habitation, qu'ils formerent à Greenpond, étoit même assez peu considérable; mais de-là ils se répandirent dans tout le Nord-Est & l'Est de l'Isle, tandis que les François occuperent le Sud & le Sud-Ouest. Les Indiens n'habitoient gueres que le Nord, en très petit nom-

(k) La plupart de ces noms sont altérés dans les Relations Françoises. Ferryland, par exemple, est appelé Toryland.

bre,
soient
moins
Celle
il n'y
celles
surtout
Habit
ter de
ré, on
sance,
est au
contre
quaran
Vaissea
cune p
re. La
Celle d
tuée pa
mode p
la Virg
CE
Baie de
quoiqu
l'Isle, o
nale. L
tes fort
qu'un F
voisinag
res, fait
on n'y
tion jus
culiers,
1660, t
Plaisânc
nom de
tion, fu
On n
entrée e
où les p
peut cor
s'y fait-c
à laquel
vents de
Ce qui r
reux, qu

bre, jusqu'à faire douter s'ils y demeueroient habituellement, & s'ils n'y passoient pas de la Terre-ferme, pour la pêche & pour la chasse. On juge du moins qu'ils n'ont jamais eu d'Habitations dans les parties de l'Est & du Sud. Celle du Sud-Ouest a plusieurs Baies, où les Anglois s'étendirent aussi; car il n'y a point de Côte au monde, où l'on trouve un si grand nombre d'excellens Ports. Les Anses & les fonds de Baie sont si proches l'un de l'autre, surtout vers l'Est & le Sud, qu'il ne manqueroit rien à la commodité des Habitans de l'Île, si l'intérieur pouvoit être assez peuplé, pour faire souhaiter des communications. Du côté que les François avoient toujours fréquenté, on trouve les Baies des Trépassés, de Sainte Marie, de Borell & de Plaisance, qui s'enfoncent fort loin vers le Nord. La grande Baie de Saint Pierre est au Sud-Ouest de l'Île, à vingt lieues du Fleuve Saint Laurent. On en rencontre quantité d'autres à l'Ouest, jusqu'à celle de la Trinité, qui est par les quarante-neuf degrés, & d'une commodité admirable pour la retraite des Vaisseaux, en toutes sortes de tems. Elle se divise en trois parties, dont chacune peut contenir des Flottes entières, à plus d'un mille de son embouchure. La Baie des Fleurs, proche de Greenpond, est dangereuse par ses écueils. Celle des Trépassés, qui faisoit les bornes des Anglois au Sud, & qui est située par les quarante-six degrés, offre une Côte escarpée, mais saine & commode pour les Vaisseaux d'Angleterre, qui ont besoin de relâche en allant à la Virginie, à la Nouvelle Angleterre, ou aux Bermudes.

Ce fut vers ce tems, que les François commencerent à se fixer dans la Baie de Plaisance, où il ne paroît point qu'ils eussent encore d'établissement, quoiqu'ils n'eussent pas cessé de la visiter. Cette Baie, qui est au Sud de l'Île, offre un Port commode, & des plus beaux de l'Amérique Septentrionale. La pêche de la Morue y est extrêmement abondante; on y trouve toutes sortes de facilités pour faire sécher le Poisson; & quoique ce ne soit qu'un Port, qui ne fournit point les choses les plus nécessaires à la vie, le voisinage des Établissmens François de l'Acadie, où les terres sont excellentes, faisoit espérer qu'indépendamment des secours de France & de Quebec, on n'y manqueroit jamais de quoi subsister. La Cour avoit fait peu d'attention jusqu'alors à l'Île de Terre-Neuve. Tout étoit abandonné à des Particuliers, qui armoient à leurs frais pour y envoyer des Pêcheurs. Mais, en 1660, un Officier, nommé *Gargot*, obtint du Roi la concession du Port de Plaisance, avec le titre de Gouverneur. Il y construisit un Fort, sous le nom de Saint Louis; & le Bourg, qui se forma bientôt sous cette protection, fut nommé Plaisance.

On ne donne pas moins de dix-huit lieues de profondeur à la Baie. Son entrée est un Goulet, qui ne peut recevoir à la fois qu'un seul Navire, mais où les plus grands peuvent passer; & le Port, qui est au fond de la Baie, en peut contenir cent cinquante, à couvert de tous les vents. Aussi la pêche s'y fait-elle comme dans une Riviere. Le Goulet est précédé d'une Rade, à laquelle on donne une lieue & demie d'étendue, mais trop ouverte aux vents de Nord-Nord-Ouest, qui sont impétueux & fréquens sur cette Côte. Ce qui resserre le passage du Goulet, est une chaîne de Rochers très dangereux, qu'il faut laisser sur la droite. Les Courans y ont tant de violence,

VOYAGES ET
ÉTABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

Etablissement
des François
en Terre-
Neuve.

Baie de Plai-
sance.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

qu'ils passent sur les Rochers; de sorte qu'on ne peut les remonter qu'à la toue, avec des cordes (l) qu'on porte au-delà. Le Fort Saint Louis étoit au pié d'une Montagne, haute d'environ six-vingts piés, sur laquelle on avoit construit une Redoute. La grande Grave (m) est entre deux autres Montagnes, l'une au Sud-Sud-Ouest, & séparée de la grande Grave par un petit Ruisseau, qui sort du Goulet, & qui forme une espece de Lac, nommé la petite Baie, où l'on pêche quantité de Saumons. Cette Grave, qu'on nomme la Grande, pour la distinguer d'une plus petite, réservée pour les Habitans, qui font leur pêche le long des terres, est si grande, en effet, qu'elle peut contenir en même tems la charge de soixante Vaisseaux; mais elles sont toutes deux également sûres, pour faire sécher le Poisson: ce sont des Plages, couvertes de ces pierres plates, qu'on nomme Galets. Le long du petit Ruisseau, on dressa des Cabanes de feuillages & de branches de sapin, que les Pêcheurs nomment échaffauts, pour y faire sécher la Morue dans le tems de pluie. Les Maisons du Bourg étoient assez proche, & fornoient une seule rue. Un des grands avantages du Fort, étoit de rendre les François maîtres de toute la partie méridionale de Terre-Neuve, & des Iles Saint Pierre, qui sont vis-à-vis, où ils avoient déjà quelques petits Etablissémens, aussi-bien qu'au Chapeau rouge & dans d'autres endroits de la Côte. Les Malouins faisoient leur pêche un peu plus loin, dans un lieu qu'ils avoient nommé le Petit-Nord. On fait observer que le Poisson y est plus petit que dans la Baie de Plaisance, mais plus propre pour le Commerce de la Méditerranée & du Levant.

Il paroît que Gargot jouit peu de sa concession & du titre de Gouverneur; car peu d'années après son établissement, on trouve que la Poype fut envoyé à Plaisance, avec une commission de la Cour, pour prendre possession, au nom du Roi, du Fort & de l'Habitation. Ses instructions portoient: „ que
„ Sa Majesté vouloit s'assurer de ce lieu, & pour maintenir ses Sujets dans
„ la possession où ils étoient depuis longtems d'y aller faire chaque année
„ une pêche considérable, & par la crainte d'être prévenue par les Anglois;
„ qu'elle avoit fait une dépense assez forte, pour mettre les Habitans en état
„ de subsister de leur travail; que la pêche lui avoit paru capable de répon-
„ dre à cette vue, mais qu'il sembloit que les Commandans s'en étoient
„ prévalus, pour forcer les Habitans de leur donner une portion de leur
„ pêche en échange des provisions qu'ils leur faisoient distribuer, quoiqu'el-
„ les fussent tirées des Magasins royaux: que le nouveau Gouverneur devoit
„ faire cesser ce désordre, & prendre soin qu'en laissant aux Habitans de la
„ Colonie tout le fruit de leur travail, ils fussent en état de subsister toute
„ l'année, ou du moins une partie de l'année; que s'ils avoient besoin de
„ secours, il seroit savor à Sa Majesté ce qui leur seroit nécessaire, soit en
„ provisions, soit en marchandises, contre lesquelles ils pourroient troquer
„ le fruit de leur pêche; ce qui joint, à la culture des terres, à l'entretien
„ des

(l) On les nomme Hanffieres: elles sont à trois torons.

(m) Denis, qui entendoit si bien la pé-

che des Morues, écrit toujours *Grave*, quoique, suivant le P. de Charlevoix, les Canadiens prononcent *Greve*.

„ de
„ m
L
ordre
qui
deux
25 S
dre,
veau
deux
bitans
ne m
dre,
toit tr
Lieute
bustien
vés sa
mais l
nace d
& les
munition
che, d
vée, u
la liber
triste,
le dép
Basques
de le r
Soldats
lui acco
devoir
mais An
entrepri
ces, il
cufation
cence.
que en
voltés d
moins p
la fin de
CEPEN
orientale
& du Ca
y avoien
les Bois.
de leur
XXII.

„ des Bestiaux & à la Chasse, dont ils pourroient tirer un autre soulagement, rendroit bientôt leur situation fort aisée.”

LA Poype servit treize ans avec beaucoup de zele & d'honneur; mais les ordres de la Cour étant demeurés sans exécution, il essuya des désagrémens qui mirent sa confiance à l'épreuve. *Parat*, son successeur en 1685, fut deux ans dans les mêmes embarras. Enfin, il reçut de France, en 1687, 25 Soldats commandés par *Costebelle*, avec des vivres, du canon, de la poudre, & l'ordre de fortifier *Plaisance*. On y éleva, non-seulement un nouveau Fort, mais encore une Plate-forme qui battoit dans la rade; & ces deux Postes furent montés de dix-neuf pieces de Canon. On arma les Habitans, sur lesquels il y avoit plus de fond à faire que sur les Soldats. Il ne manquoit plus, à cette Colonie, qu'un Chef assez brave pour se défendre, ou du moins assez vigilant pour se garder de la surprise; mais on s'étoit trompé dans le choix. Le 25 de Février 1690, le Gouverneur & son Lieutenant furent surpris hors du Fort, dans leur lit, par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats, qui se trouvoient aussi dispersés, furent enlevés sans défense. Les Habitans eurent le tems de pourvoir à leur sûreté; mais l'Ennemi les ayant ferrés dans leurs murs, ils se rendirent, sur la menace d'être massacrés jusqu'au dernier, s'ils faisoient la moindre résistance; & les Flibustiers chargerent sur leur Navire, non-seulement les armes & les munitions du Fort, mais les vivres mêmes, & jusqu'aux ustensiles de la pêche, dont le Bourg étoit bien fourni. Une partie du Canon fut aussi enlevée, une autre jettée à la Mer, le reste encloué; & les Prisonniers, à qui la liberté fut rendue après cette expédition, se trouverent dans un état aussi triste, que s'ils eussent été jettés par un naufrage sur une Côte déserte. Après le départ des Flibustiers, *Parat* voulut retourner en France, sur des Navires Basques qui étoient venus faire la pêche à la Côte; mais ils refuserent tous de le recevoir. Il prit le parti de se transporter, avec trois Matelots & trois Soldats, aux Iles Saint Pierre, où il rencontra trois Vaisseaux Malouins, qui lui accorderent le passage. *Costebelle*, resté Commandant à *Plaisance*, crut devoir s'y estrancher: il fit avertir les Habitans de venir prendre ses ordres; mais *André Doyen*, un des principaux, refusa d'obéir, & fit feu sur ceux qui entreprirent de l'y forcer. A ne juger du Gouverneur que par les apparences, il ne pouvoit être accusé que d'une négligence excessive: mais les accusations furent plus graves, & son départ précipité fit douter de son innocence. De son côté, il fit valoir son retour comme une preuve sans réplique en sa faveur. Il rejetta toute la faute sur les Basques, qui, s'étant révoltés contre lui, avoient mendié des dépositions pour le perdre, ou du moins pour le mettre dans la nécessité de se défendre. On ignore quelle fut la fin de cette querelle.

CEPENDANT les Anglois avoient des Etablissmens considérables sur la Côte orientale de l'île; & les disgraces, qu'ils essuyèrent dans l'attaque de *Quebec* & du *Canada*, ne diminuoient rien de leurs avantages en *Terre-Neuve*. Ils y avoient pratiqué des communications faciles, par des chemins coupés dans les Bois. On voyoit, dans leurs Habitations, des Particuliers très riches; & de leur aveu, le Commerce de leur Nation y montoit à sept ou huit cens

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

Différens
entre les
Français &
les Anglois.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

mille livres sterling. En un mot, ils se formoient, dans cette Ile, une puissance qui pouvoit les rendre absolument maîtres de la pêche des Morues, c'est-à-dire, du Commerce le plus étendu & le plus facile de l'Univers. Les François n'avoient pas pris de bonnes mesures, pour le partager du moins avec eux. La Colonie de Plaisance, quoique placée dans un Port des plus beaux & des plus commodes de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etablissements. La Montan, Voyageur contemporain, & témoin même oculaire, assure que le plus riche des Habitans François n'étoit pas logé plus au large qu'on ne l'est dans un Navire; qu'ils y étoient réduits tous à leur ration par jour; que personne n'étoit en état d'y soulager les pauvres, ni les malades, & qu'on n'avoit pas même eu l'attention de bâtir un Hôpital. Ajoutons que le Fort étoit une Place très foible, que sa principale défense étoit la difficulté d'en approcher, & qu'il n'avoit, pour toute Garnison, que dix-huit Soldats. On y pouvoit joindre, dans un cas pressant, environ quatre-vingts Pêcheurs; mais les uns & les autres n'étoient pas fort aguerris. Le Gouverneur, qui se nommoit *Brouillan*, avoit déjà repoussé une Flotte Angloise, en 1692 (n). Il étoit Homme d'esprit, brave Soldat, Officier d'expérience; mais il n'avoit pas l'art de se faire aimer, ni de ceux qui étoient sous ses ordres, ni de ceux que la Pêche de la Morue attiroit dans son Gouvernement. Il avoit la réputation d'un Homme avide, intéressé, & le Service du Roi n'en souffrit pas moins que sa gloire. „ Quant à la Religion, dit „ un pieux Historien, (*) on ne savoit trop si les Anglois de Terre-neuve „ en avoient une. Dans un si grand nombre de Postes, assez peuplés, on „ ne voyoit pas un seul Ministre “. Le même Ecrivain attribue religieusement, à ce désordre, les disgrâces qui tomberent bientôt sur eux. Telle étoit du moins la situation des deux Colonies Européennes qui partageoient l'Ile de Terre-Neuve, lorsqu'en 1696 d'Iberville, Officier Canadien, dont le nom a déjà paru avec honneur, fut chargé de la mettre entierement sous l'obéissance du Roi. Ce récit est également curieux par ses circonstances, & par les éclaircissemens qu'il renferme sur divers endroits de l'Ile, qui ne sont pas connus autrement.

Expéditions
des François
sous d'Iber-
ville.

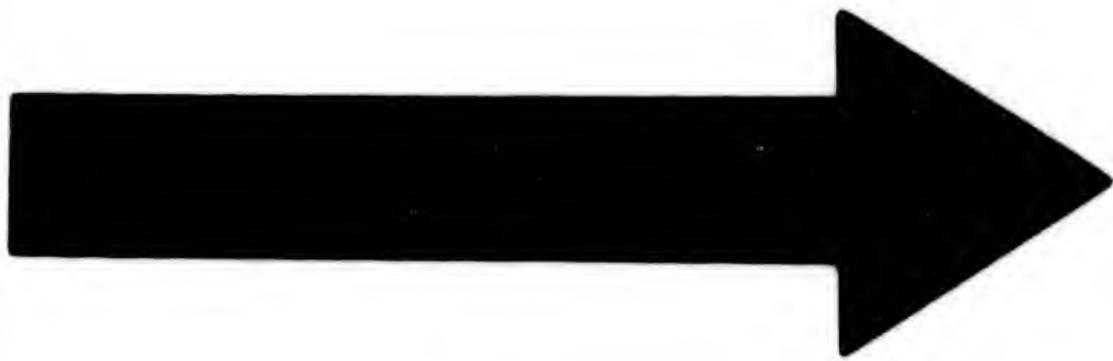
D'IBERVILLE, occupé alors dans l'Acadie, ne put se rendre à Plaisance aussitôt qu'il y étoit attendu. Cependant, comme les Vaisseaux destinés à son Expédition étoient déjà dans ce Port, Brouillan prit occasion de son délai pour entreprendre lui-même de forcer les Anglois dans leur Quartier Général de *Saint Jean*, Port ordinaire des Vaisseaux de leur Nation. Il partit, vers la fin d'Août, avec le *Pelican*, Vaisseau du Roi, & huit Bâtimens Malouins, le *Comte de Toulouse*, le *Phelipeaux*, le *Diamant*, trois Corvettes & deux Brûlots. Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit instruit de son projet, au lieu d'attaquer les Côtes où les Ennemis étoient moins sur leurs gardes, il aima mieux profiter d'un vent favorable pour aller droit à *Saint Jean*. Le tems ne laissa point de changer, & la Mer devint si orageuse, que les Bâtimens qui l'accompagnoient furent séparés de lui; mais les ayant ralliés à sept ou huit lieues de terre, il résolut brusquement d'entrer dans le Port.

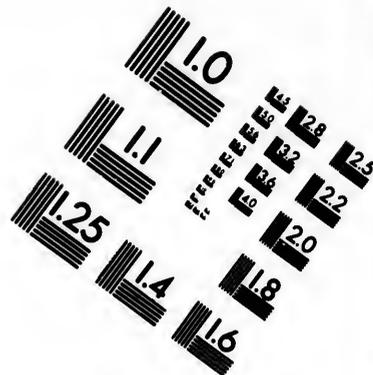
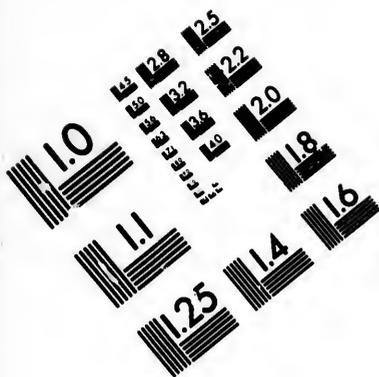
(n) La Montan lui avoit été envoyé de Quebec avec un renfort de Troupes. On trouve le récit de cet événement dans sa Relation. (*) Le P. de Charlevoix.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du canon, lorsqu'il se faisoit d'une Chaloupe Angloise qui alloit à la découverte. L'Officier, qui étoit un Capitaine de Vaisseau, lui apprit qu'il y avoit à Saint Jean quarante Navires, quelques-uns de dix-huit à trente-deux pieces de canon. Cet avis ne fut pas capable de le refroidir; il disposa ses Troupes à faire leur descente vers la nuit: mais le courant l'ayant fait dériver six lieues au Sud, malgré tous les efforts qu'il fit pour se soutenir, il se vit forcé d'abandonner son projet. Ensuite, d'autres courans l'entraînerent vis-à-vis d'une Baie, qu'on nomme *Baboul* (o), où deux jours auparavant il avoit envoyé le Phelipeaux & le Comte de Toulouze, pour se saisir de ce Poste & de quelques Vaisseaux Anglois qui s'y étoient retirés. Il se vit rejoindre par les deux siens, qui n'avoient pu s'approcher de la terre. Dans le chagrin de ne rencontrer que des obstacles, il entreprit de les vaincre. Un petit vent, dont il eut l'habileté de profiter, le conduisit en effet dans la Baie. Il y découvrit les Vaisseaux Anglois, qui étoient un Vaisseau de guerre, nommé *le Zéphir*, & deux Marchands: mais tandis qu'il manœuvroit pour aborder le *Zéphir*, le vent tomba tout-à-fait. Ce contretems l'exposa au feu de cinq petits Forts; mais il ne l'empêcha point de commander deux Descentes; l'une à gauche, sous les ordres de *Saint Ovide*, son Neveu; l'autre à droite, sous ceux de l'*Hermite*, Major de Plaisance. Elles furent poussées toutes deux avec succès: l'*Hermite* chassa les Anglois de deux Batteries, qui incommodoient beaucoup l'Escadre Françoise; & *Saint Ovide* leur enleva deux Forts, où le Capitaine s'étoit retiré avec la meilleure partie de son Equipage & quantité d'Habitans, qui se réfugièrent dans les Bois. Brouillan voulut retourner ensuite à Saint Jean, que sa passion étoit de prendre sans le secours de d'Iberville: mais quelques démêlés qu'il eut avec les Malouins, l'obligerent encore une fois de renoncer à cette entreprise. Il revint à la Baie de Baboul; il y emporta, l'épée à la main, un Fort nommé *le Forillon*, où *Clasby*, Capitaine du *Zéphir*, qui s'y étoit renfermé avec tous ses gens, fut fait Prisonnier de guerre; & de-là, suivant la Côte par terre, il ne lui coûta que la peine du Voyage pour se rendre maître d'Aiguefort, de Tremouze, & de Rognouze, parcequ'il trouva ces Postes abandonnés. Dans ses plaintes contre les Malouins, il les accusa d'avoir manqué un très grand nombre de Navires Marchands, qu'ils auroient pu surprendre dans tous ces Ports, s'ils eussent exécuté plus fidelement ses ordres. Il n'avoit pas laissé d'en prendre vingt-neuf ou trente, dans le cours de cette Expédition; mais se voyant obligé de retourner à Plaisance, il fut moins flatté de ces foibles avantages, que mortifié de n'avoir pas pris Saint Jean, & piqué surtout contre les Malouins, qui, de leur côté, se plaignoient beaucoup de lui.

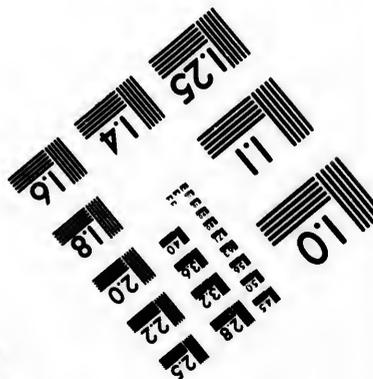
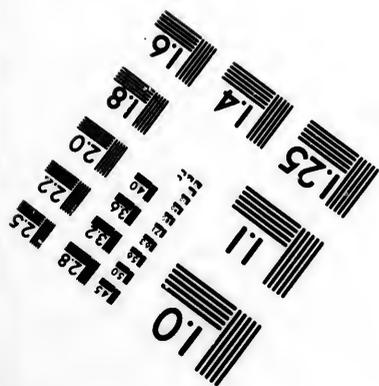
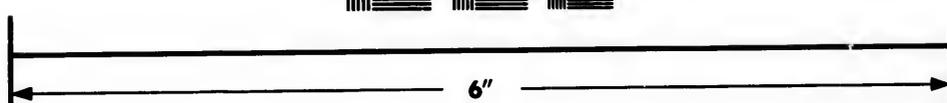
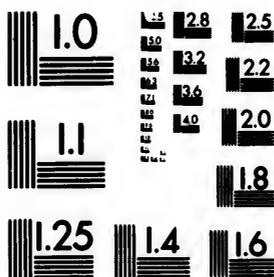
EN arrivant à Plaisance, le 17 d'Octobre, il y trouva d'Iberville, à qui les vivres avoient manqué, pour le rejoindre, mais qui n'avoit pas fait un mauvais emploi du tems. Après diverses excursions, qui lui avoient fait connoître le Pays, il venoit de recevoir, par le *Wesp* & le *Postillon*, deux Vaisseaux arrivés de Quebec, un secours d'Hommes & de provisions, avec lequel il se

(o) Par corruption de *Bull-Bay*, ou Baie du Taureau.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18 20 22 25
E E E E
E E E E

10
E E E E
E E E E

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

proposoit d'attaquer *Carboniere*, poste Anglois, le plus reculé au Nord. Il communiqua ce dessein à Brouillan, qui, dans les vues qu'il conservoit toujours sur Saint Jean, entra mal dans un projet qui reculoit trop le sien. Cependant, comme c'étoit d'Iberville que la Cour avoit chargé de toutes les entreprises qui devoient se faire pendant l'hiver, il lui protesta qu'il ne prétendoit rien au pillage de Saint Jean, & que toute son ambition se réduisoit à partager l'honneur de cette Conquête avec lui. L'amour de la paix l'emporta, dans d'Iberville, sur les raisons qu'il avoit de vouloir commencer par le Nord. Ils convinrent de se rendre à Saint Jean, d'Iberville avec ses Canadiens, & Brouillan avec les Troupes de l'Île.

D'IBERVILLE se mit en chemin, par terre, le 1 de Novembre. Après neuf jours d'une marche fort pénible, il arriva au *Forillon*. Le Chevalier de *Rancogne*, Gentilhomme Angoumois, s'y joignit le lendemain: il venoit de Saint Jean, où Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats, pour observer l'état de ce Poste, & dans sa route, il avoit pris un Anglois, qui s'étant échappé de ses mains, avoit donné l'allarme à Saint Jean. Le Gouverneur Anglois avoit détaché un corps de Troupes, qui, ayant joint les François, leur avoient tué quelques hommes, & fait quatre Prisonniers. Rancogne s'étoit sauvé presque seul; il avoit marché par des chemins affreux, pendant vingt-quatre jours, dont il avoit passé plusieurs sans manger.

D'UN autre côté, Brouillan s'étant rendu par mer à Rognoufe, qui étoit le rendez-vous général, d'Iberville se mit seul dans une chaloupe, pour aller conférer avec lui. Après quelques explications sur le partage du butin, ils partirent ensemble pour aller à la Baie de Toulle, qui est sur le chemin de Rognoufe à Saint Jean. Ils rencontrèrent, dans l'intervalle, *Plaine*, Gentilhomme Canadien, que l'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze hommes, & qui leur amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit encore dix Anglois à la Baie de Toulle, & que ceux, qui avoient abandonné les Postes conquis par le Gouverneur de *Plaisance* & les Malouins, comptoient de les rebâtir au Printems, pour continuer leur pêche. Ces avis confirmèrent d'Iberville dans le sentiment, où il avoit toujours été, que c'étoit par terre qu'il falloit attaquer les Anglois de l'Île, parcequ'en leur enlevant ainsi tout ce qu'ils possédoient, on étoit sûr de leur ôter aussi toute retraite. Cette idée, à laquelle il crut devoir s'attacher, lui fit prendre la résolution de renvoyer en France le *Profond*, Vaisseau de Roi, qui l'avoit apporté d'Acadie, & qui lui devenoit inutile. Il y embarqua ses Prisonniers, & ce Bâtiment mit à la voile le vingt-deux (p).

(p) L'Historien de la Nouvelle France, qui s'est fort étendu sur cette Expédition, ne fait pas difficulté d'assurer: „ que Brouil-
„ lan n'avoit attendu que ce départ pour le-
„ ver le masque; qu'en effet il commença
„ par déclarer que tous les Canadiens de-
„ voient être à ses ordres, & qu'il casseroit
„ la tête au premier qui refuseroit d'obéir;
„ qu'ensuite il dit à d'Iberville qu'il pouvoit
„ aller où bon lui sembleroit avec ses Volon-

„ taires: que d'Iberville s'apercevant un
„ peu tard du piège que le Gouverneur de
„ *Plaisance* lui avoit rendu, en le portant à
„ renvoyer le *Profond*, pour le mettre dans
„ la nécessité de demeurer à terre, où il
„ n'auroit pas été fâché que de dépit il se
„ fût tenu les bras croisés, tandis que lui
„ auroit eu tout l'honneur & le profit de
„ la Conquête de Saint Jean, n'en eut pas
„ moins de modération, & prit le parti,

L'AR
rillon.
avoit a
te Baie.
de Can
pour qu
la vue d
l'armée,
de ses P
ne à se
renfort i
ner sur l
étoient f
força dan
du Havr
suite ver
qu'ils y
L'ARM
une neig
dans le n
soient l'a
mée. Ap
portée du
de quelq
à faire feu
dans leur
continuan
poste Ang
Ennemis
Ils résister
prirent la
D'IBERV
ques dans
un quart-d
où il fit tr
sur les qua
rent forcés
berville av
chaleur, u
coûté cinq
n'en perdit
cut un Na
étoient emb

„ pour le bie
C 192.

L'ARMÉE partit aussitôt pour la Baie de Toulle, qui est à six lieues du Fortillon. Elle y trouva un Navire Anglois de cent tonneaux, que l'équipage avoit abandonné, pour se sauver dans les Bois avec tous les Habitans de cette Baie. Le 24, d'Iberville envoya, de divers côtés, plusieurs détachemens de Canadiens, qui ramenerent tous quelques Prisonniers; & le 26, jour fixé pour quitter la Baie de Toulle, il prit les devans avec sept Canadiens, dans la vue de s'emparer d'une hauteur d'où les Ennemis auroient pû reconnoître l'armée, & l'incommoder dans sa marche. Son bonheur lui fit rencontrer un de ses Partis, qui étoit allé jusqu'à Saint Jean, & sans lequel il auroit eu peine à se garantir de trente Anglois, qui s'avançoient à la découverte: mais ce renfort imprévu le rendit capable de leur faire tête. Il les obligea de retourner sur leurs traces; & s'engageant après eux, dans un petit Havre d'où ils étoient sortis, il passa une Riviere très rapide, l'eau jusqu'à la ceinture, les força dans un Retranchement qu'ils défendirent avec courage, & se vit maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six hommes, & le reste prit la fuite vers Saint Jean. Ce Poste leur avoit paru d'une si grande importance, qu'ils y avoient mis leurs meilleures Troupes.

L'ARMÉE Françoisè y arriva le soir, & fut arrêtée tout le jour suivant, par une neige si épaisse, que l'air en fut obscurci. Le 28, au matin, elle marcha dans le meilleur ordre. Trente Canadiens, commandés par Montigny, faisoient l'avant-garde. Brouillan & d'Iberville suivoient, à la tête du Corps d'armée. Après deux heures & demie de marche, Montigny découvrit, à une portée du pistolet, un corps de quatre-vingt-huit Anglois, à demi-couverts de quelques rochers qui formoient un poste avantageux. Il ne balança point à faire feu: & les Ennemis, n'apercevant que trente hommes, les attendirent dans leur poste avec beaucoup de résolution. Montigny demeura ferme, en continuant de tirer, jusqu'à l'arrivée de l'armée. Alors Brouillan attaqua le poste Anglois de front; & d'Iberville tourna sur la gauche, pour prendre les Ennemis en flanc, du côté par lequel ils n'étoient pas couverts de rochers. Ils résisterent d'abord avec fureur; mais après une demi-heure de combat, ils prirent la fuite.

D'IBERVILLE, accompagné de ses plus braves Canadiens, les poursuivit jusques dans Saint Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieue. Il y arriva, un quart-d'heure avant l'armée; & dans l'intervalle il se saisit de deux Forts, où il fit trente-trois Prisonniers. Les Habitans de la Ville avoient fait fond sur les quatre-vingt-huit hommes qui venoient d'être défait: lorsqu'ils se virent forcés dans leur Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante, que si d'Iberville avoit eu cent Hommes à sa suite, il auroit emporté, dans la même chaleur, un troisième Fort, qui en contenoit deux cens. Le combat en avoit coûté cinquante-cinq aux Anglois. Brouillan, qui s'y distingua beaucoup, n'en perdit que trois. L'armée, en prenant possession de Saint Jean, apperçut un Navire qui sortoit du Port; & l'on a su que plusieurs Anglois s'y étoient embarqués, avec ce qu'il y avoit de plus précieux dans la Colonie.

„pour le bien du service, de laisser le Gouverneur dans son tort." *Tom. II. pp. 191*
 & 192.

VOYAGE ET
 ETABLISSEM.
 DANS L'ILE
 DE TERRE-
 NEUVE.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

LE Fort, qui restoit à prendre, étoit revêtu d'une palissade, de la hauteur de huit piés. Brouillon fit sommer le Gouverneur, par une femme qui étoit du nombre des prisonniers. Elle ne reparut point; & l'on ne reçut aucune réponse. Cette conduite faisant juger que les Anglois étoient résolus de se défendre, on envoya prendre, à la Baie de Toulle, l'artillerie & les munitions qu'on y avoit laissées; & le jour suivant, on brûla quelques maisons voisines du Fort. Mais les assiégés n'attendirent point les extrémités. Un Anglois sortit du Port avec un Pavillon blanc; & sur ses propositions, on convint d'une entrevue hors de la Place, dont le Gouverneur ne vouloit pas que les François vissent le désordre. Toute la force de Saint Jean étoit du côté de la Mer, parceque les Anglois ne s'étoient pas défaits qu'on les attaquât par terre. Enfin, la principale condition fut, qu'on leur fourniroit deux Bâtimens, pour les conduire en Europe. Cette capitulation fut signée, de la part des François, par le seul Gouverneur de Plaisance. D'Iberville n'y fut pas insensible; mais l'intérêt du service continua de l'emporter sur son ressentiment.

LE Gouverneur Anglois rentra dans sa place, après avoir signé, & revint bientôt, avec deux cens cinquante Hommes, sans y comprendre les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat blessé, dans une simple escarmouche: mais toute sa Garnison n'étoit composée que de misérables Pêcheurs, qui savoient à peine tirer un coup de fusil. Leur Commandant n'étoit qu'un Avancurier, choisi par les Capitaines de Vaisseaux, sans Commission du Prince. Le Fort étoit assez bon, mais dépourvu de tout ce qui étoit nécessaire à sa défense, & la Garnison n'y avoit pas de vivres pour vingt-quatre heures. Aussi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que d'Iberville étoit arrivé. Cependant Saint Jean est un très bon Havre, qui peut contenir plus de deux cens Vaisseaux. Son entrée, qui n'a qu'une demi-portée de fusil de largeur, entre deux Montagnes très hautes, étoit défendue par une Batterie de huit Canons. Le Pays avoit alors plus de soixante Chefs de Famille, fort bien établis sur la Côte du Nord, dans l'espace d'une demi-lieue. Le grand Fort n'étoit qu'à la portée du Canon, de l'entrée du Port.

LE 2 de Décembre, Montigny fut envoyé avec douze Hommes, à *Portugal-Cove*, l'Anse de Portugal, dans la Baie de la Conception, éloignée de Saint Jean d'environ trois lieues, pour y arrêter un grand nombre de Fuyards, qui se retirèrent vers Carboniere. Il en prit trente. Boïsbriand, Gentilhomme Canadien, fit d'autres Prisonniers, dans un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieue de Saint Jean. Jusqu'alors, les Chefs avoient agi de concert: mais lorsqu'il fut question de partager le butin, les animosités se réveillèrent. Cependant elles furent encore assoupies par la modération de d'Iberville. Personne n'ayant voulu se charger de la garde de Saint Jean, les Forts & tous les édifices furent brûlés. Brouillon retourna aussitôt à Plaisance; & d'Iberville ne pensa qu'à continuer la guerre, avec les Canadiens qui s'étoient attachés à sa fortune.

IL y employa près de deux mois, à la fin desquels il ne restoit aux Anglois, dans l'Île de Terre-Neuve, que Bonneville & l'Île de Carboniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien défendu par ses fortifications,

pour c
sans ce
ne pou
provisio
peu qu
étoient
est touj
Armée
berville
tions, i
coup pl
les obsta
il ne les
nistres d
de s'en
chemin
dre, pou
COMM
de l'Île,
de Ryswi
Brouillon
avoit fait
vernemen
Brouillon
ce. Sa p
un Vaisse
sous les o
Subercase
partit à le
passer à gu
des glaces
une extrê
dance de
eut beauco
vers *Rebo*
demandere
alla campe
aussi de Sa
mes, pour
de Saint J
roient-ils q
vre, l'arme
de la surpr
IL y avo

(9) Les R

pour craindre les insultes d'une petite Troupe de Guerriers, qui marchant sans cesse dans la neige, & presque toujours par des chemins fort difficiles, ne pouvoient porter avec eux que leurs fusils & leurs épées, avec une petite provision de vivres. L'île de Carboniere est inaccessible pendant l'Hiver, pour peu qu'elle ait de monde à la défendre; & plus de trois cens Anglois s'y étoient réfugiés, de toutes les Places qu'on leur avoit enlevées. La Mer y est toujours orageuse, & les vagues lui faisoient alors un rempart, qu'une Armée entiere, avec la meilleure Artillerie, n'auroit jamais pû forcer. D'Iberville reconnu, mieux que jamais, qu'en commençant par-là ses Expéditions, il auroit trouvé cette île presque sans défense, & ses approches beaucoup plus faciles. On n'a point douté qu'avec assez de monde pour forcer les obstacles, & pour garder tous les postes qu'on avoit enlevé aux Anglois, il ne les eût chassés, sans retour, de l'île de Terre-Neuve. Mais les Ministres de France ne connoissoient point alors de quelle importance il étoit de s'en assurer l'entiere possession. D'Iberville se vit forcé de reprendre le chemin de Plaisance, où Serigny, son Frere, vint le prendre avec une Escadre, pour de glorieuses entreprises qu'on a rapportées dans un autre article.

COMME les François avoient moins conquis que ravagé la Côte orientale de l'île, on ne fut pas longtems sans y voir les Anglois rétablis; & la Paix de Ryswick borna les hostilités. Elles recommencerent avec le siecle suivant. Brouillan étant mort en 1704, Subercafe, qui commandoit sous lui, & qui avoit fait beaucoup de mal aux Anglois l'hiver précédent, succéda au Gouvernement de Plaisance. Il avoit déjà formé le dessein, que d'Iberville & Brouillan avoient manqué, de soumettre toute l'île de Terre-Neuve à la France. Sa proposition plut à la Cour. L'Épinay fut envoyé à Quebec, avec un Vaisseau de Roi, pour y embarquer des Canadiens. Il en amena cent, sous les ordres de Reaucour, qui, joints à d'autres Troupes, composerent à Subercafe un corps de quatre cens cinquante Hommes bien armés (q). Il partit à leur tête, le 15 de Janvier 1705. Cette marche fut pénible. Il fallut passer à gué quatre Rivieres qui n'étoient pas entierement gelées, au travers des glaces qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs, la nuit du 22, il tomba une si grande abondance de neige, que l'Armée, contrainte de s'arrêter pendant deux jours, eut beaucoup à souffrir de l'excès du froid. Le 26 elle se remit en marche vers *Rebou*, premier Quartier des Anglois, où tous les Habitans consternés demanderent grace à genoux. Après y avoir pris deux jours de repos, elle alla camper à trois lieues du *petit Havre*, autre Poste Anglois, à trois lieues aussi de Saint Jean. Elle y arriva le lendemain; elle y laissa quarante Hommes, pour la garde du Pays; & le 31, elle continua d'avancer. Les Anglois de Saint Jean ne savoient pas leurs Ennemis si près d'eux, & peut-être ignoroient-ils qu'ils fussent partis de Plaisance: mais, en s'éloignant du *petit Havre*, l'armée Françoisé garda si peu d'ordre, qu'elle se priva des avantages de la surprise.

IL y avoit alors à Saint Jean, deux Forts, l'un beaucoup plus grand que

(q) Les Relations Angloises disent mille Hommes.

VOYAGES ET
ÉTABLISSUM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

Divers avan-
tages des
François,
avant la ces-
sion de l'île.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

l'autre; & ce fut par le premier que l'attaque fut commencée. Il se défendit si bien, que la poudre, dont une partie avoit été mouillée au passage des Rivieres, ayant enfin manqué aux Assiégeois, ils furent obligés de lever le siege; mais ils ne se retirerent qu'après avoir réduit la Ville en cendres & tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre. Le 5, ils marcherent le long de la Côte jusqu'au Forillon, qui se rendit. Le Bourg fut brûlé, & les Habitans furent faits prisonniers de guerre. Tout le reste de la Côte eut le même sort. Il étoit impossible, sans poudre, d'attaquer l'Île de Carboniere, qui étoit toujours gardée par trois cens Hommes: on prit le parti de retourner à Plaisance, avec beaucoup de butin & un fort grand nombre de Prisonniers. Cette Campagne ruina le Commerce des Anglois dans l'Île de Terre-Neuve.

LEURS Relations ne dissimulent point leur perte. On y lit que la plupart des Habitations & des Pêcheries furent détruites, & la moitié des Habitans enlevés; que ceux qui furent transportés en France, repassèrent en Angleterre par des échanges; mais que les autres, se voyant négligés par leur Patrie, entrèrent au service de France; qu'après la destruction de St. Jean, ceux qui étoient échappés aux Vainqueurs, rebâtirent leurs Maisons autour du Fort; que dans l'enceinte de leurs Palissades ils éleverent une Eglise; & que depuis cette année jusqu'à la Paix d'Utrecht, les François n'entreprirent plus rien contre la Colonie Angloise. Mais un tel récit confond l'attaque de 1705, par Subercase, avec une autre Expédition, qui ne fut pas moins fatale aux Anglois, & que le P. de Charlevoix rapporte à l'année 1709. Saint Jean s'étoit non-seulement rétabli dans l'intervalle, mais étoit redevenu le centre & le magasin de tous les Etablissmens de la Colonie Angloise; lorsque Saint Ovide (*), Lieutenant-de-Roi de Plaisance, offrit à Costebelle, qui en étoit alors Gouverneur, d'en faire la conquête à ses propres frais. Son projet fut approuvé, & l'Historien de la Nouvelle France en donne l'Histoire.

SAINT Ovide assembla, dit-il, cent vingt-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, auxquels se joignirent vingt Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie, sous la conduite de *Renou*; & Costebelle lui en donna vingt-quatre de sa Garnison. Le plus court étoit de faire le Voyage par Mer; & c'étoit le dessein de Saint Ovide: mais un vent contraire l'ayant arrêté jusqu'au 14 de Décembre, l'impatience lui fit prendre le parti de se mettre en marche sur les neiges. Le 20 il arriva au fond de la Baie de Sainte Marie, où il avoit eu la précaution d'envoyer deux Chaloupes, pour traverser un bras de Mer, large de quatre ou cinq lieues, qui lui épargnoit deux jours d'un chemin très rude. Il se trouva, le dernier de Décembre, à cinq lieues de Saint Jean, sans qu'on y eût aucun soupçon de son approche. Mais diverses contradictions lui firent appercevoir, qu'il avoit à se défier de quelques personnes mal intentionnées, qui sembloient ne l'avoir accompagné que pour faire échouer son entreprise.

ELLE demandoit une extrême diligence, parcequ'elle ne pouvoit réussir que par la surprise. Tout fut disposé; pour former l'attaque en arrivant; &

(*) Neveu de Brouillan.

& dès
d'un b
le tem
il étoit
quer s
centre
il se m
prendre
le prem
premier
moufque

QUEL
point de
vorisâ so
ment, e
cœur au
couvert;
bleffâ dix
trois ou
le de bal
échelles
nou, Joh
quantité
tres de la
faisoit la
dé, & qu
soit pour
& tomba
tout le re
demander

AINSI,
brave Sain
longtems
non en b
cent Hom
Habitans,
une porte
mée, qu'e
ressé, plus
Commanda
accordées
des vivres
l'abri des

APRÈS c
l'ordre du
garder, da
XXIII.

& dès le lendemain, deux heures avant le jour, on se rendit, à la faveur d'un beau clair de Lune, au fond du Havre Saint Jean, d'où Saint Ovide eut le tems de faire ses observations. Ensuite, il fit commencer la marche; mais il étoit conduit par de mauvais Guides, qui ne cherchoient qu'à faire manquer ses vues. Cependant il reconnut leur perfidie; & passant aussi-tôt du centre où il se trouvoit, à l'avant-garde, qui étoit composée des Volontaires, il se mit à leur tête, après avoir donné ordre à *des Pensens*, son Major, de prendre le commandement du Corps d'Armée. Sa résolution étoit d'attaquer le premier Fort. Il s'avança: mais soit qu'il fût découvert ou trahi, de la première Palissade, dont il étoit déjà proche, il fut salué d'une décharge de mousqueterie.

VOYAGES ET
ÉTABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

QUELQUES-UNS de ses Volontaires l'abandonnerent; ce qui ne l'empêcha point de pénétrer, avec les autres, jusqu'au chemin-couvert. La fortune favorisa son courage; on avoit oublié d'en fermer la porte: il y entra brusquement, en criant *vive la France*; & ce cri, qui ranima ses gens, fit perdre cœur aux Anglois. Il laissa quinze ou seize Hommes à la garde du chemin-couvert; il traversa le Fossé, malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes; & plantant dix échelles au pié du Rempart, qui avoit trois ou quatre toises de haut, il y monta, lui sixième, au milieu d'une grêle de balles. Dans le même instant, son corps d'Armée arriva, & d'autres échelles furent aussitôt plantées. Des Pensens monta le premier, suivi de Renou, Johannis, du Plessis, la Chenaye, d'Argenteuil, d'Aillabouc, & de quantité d'autres. Les uns se rendirent maîtres du Corps-de-Garde, les autres de la Maison du Gouverneur; & d'autres coururent au Pont-levis, qui faisoit la communication du Fort des Habitans avec celui qu'on avoit escaladé, & qui se nommoit le Fort Guillaume. Le Gouverneur, qui s'empressoit pour faire appeller les Habitans à son secours, fut blessé de trois coups, & tomba sans aucun signe de vie. Des Pensens fit baisser le Pont-levis. Alors tout le reste de l'Armée entra sans opposition, & les Anglois des deux Forts demandèrent quartier.

AINSI, dans l'espace d'un quart-d'heure, à la honte de quelques perfides, le brave Saint Ovide se vit maître de deux Places, dont chacune pouvoit arrêter longtems une Armée entière. On trouva, dans l'une, dix-huit piéces de Canon en batterie, quatre Mortiers à bombes, vingt à grenades, & plus de cent Hommes, commandés par un très brave Officier. L'autre avoit six cens Habitans, bien retranchés, & prêts à venir au secours du premier Fort; mais une porte souterraine, par laquelle ils devoient passer, se trouva si bien fermée, qu'elle ne pût être ouverte assez tôt. Il restoit une troisième Forteresse, plus petite, à l'entrée du Port; & Saint Ovide l'envoya sommer. Le Commandant demanda vingt-quatre heures pour répondre: elles lui furent accordées; & quoiqu'il eût quatre-vingts Hommes, dans une bonne Place, des vivres pour plusieurs mois, une Artillerie assez forte, & des voûtes à l'abri des bombes, il se rendit sans défense.

APRÈS cette conquête, tous les Forts de Saint Jean furent démolis, par l'ordre du Gouverneur de Plaisance, qui ne jugea point à propos de les garder, dans un tems où sa Place même étoit menacée continuellement d'un

VOYAGES ET
ÉTABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

siège. Les Anglois, qui n'avoient pas été faits Prisonniers, se sauverent à Belle-Ile, qui n'est qu'à cinq lieues de Saint Jean. Ils y trouverent un Navire de leur Nation, dans lequel ils s'embarquerent pour l'Angleterre. Jusqu'à la Paix d'Utrecht, on ne voit de leur part aucune tentative pour se rétablir dans le Havre de Saint Jean. Mais l'Île de Carboniere leur restoit, avec les Habitations de la Côte du Nord. Costebelle entreprit, l'année suivante, de leur ôter ce Poste, le seul qu'ils eussent encore dans l'Île. Il avoit reçu, de la Cour, l'ordre de ne rien négliger pour ôter à l'Ennemi tout ce qu'il possédoit sur cette Côte, & la promesse d'un secours, qu'on lui fit attendre trop longtems. Cette lenteur le fit recourir à ses propres forces. Il fit deux détachemens, dont l'un se mit en chemin par terre, & l'autre s'embarqua dans quelques Chaloupes, tous deux sous les ordres d'un Habitant de Plaisance, nommé *Bertrand*, dont la valeur s'étoit déjà distinguée dans plusieurs occasions. Les deux Troupes garderent tant de précautions dans leur route, qu'elles arriverent, sans obstacle, à la Baie de la Trinité, qui est fort proche de Carboniere. Elles y trouverent une Frégate Angloise, nommée *la Vateur*, de trente pieces de Canon, & de cent trente Hommes d'équipage, qui avoit servi de Convoi à une Flotte de Vaisseaux Marchands. Les Chaloupes Françoises, dont chacune étoit montée de vingt-cinq Hommes, l'aborderent en plein jour. *Bertrand* fut le premier à l'abordage, & fut si bien secondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois & mis tous les Officiers hors de combat, il força l'Equipage de se réfugier entre deux Ponts. Les Anglois s'y défendirent, & le Commandant François fut tué à son tour: mais d'Acarete, jeune Homme fort résolu, prit sa place, & mit enfin les Anglois dans la nécessité de se rendre. Un moment après, deux Corfaires de la même Nation, l'un de vingt pieces de Canon, l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Frégate, & commencerent des deux côtés à canonner les François. La mort de *Bertrand* avoit jetté, dans sa Troupe, un découragement qui lui fit rejeter la proposition d'un nouveau combat. D'ailleurs les forces étoient inégales; & d'Acarete n'eut pas d'autre ressource que de couper les cables, de tendre les voiles, & de sortir de la Baie, à la faveur d'un vent qui le fit bientôt perdre de vue aux deux Corfaires. Alors le détachement, qui étoit venu par terre, perdant l'espérance de se joindre aux Troupes de Mer, fondit sur les Habitations de la Côte, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaisance, où les Chaloupes le suivirent avec leur prise.

L'Île de Terre-Neuve est cédée aux Anglois.

Plainte de leurs Politiques.

Ainsi, le principal objet de l'Expédition fut manqué. Les Anglois demeurèrent tranquilles à Carboniere, jusqu'au Traité d'Utrecht, qui les mit en possession, par un article formel, de l'Île de Terre-Neuve & des droits si longtems contestés. Personne n'ignore que la France eut de fortes raisons pour faire ce sacrifice à la Paix, avec celui de la Baie d'Hudson & de l'Acadie. Elle ne perdit pas, sans regret, un Domaine si voisin de ses autres Etablissmens, & dans lequel il est assez remarquable que ses armes avoient toujours eu du succès. Cependant les Politiques Anglois s'applaudissent peu des avantages qui en reviennent à leur Nation. Écoutons leurs plaintes: „ La „ Reine Anne, disent-ils, a déclaré à son Parlement que la France consen- „ toit à nous céder Terre-Neuve & Plaisance; mais elle n'a pas dit que,

„ par
„ faire
„ rem
„ de
„ da,
„ dem
„ Etal
„ Ils
„ Con
„ lorsq
„ vion
„ autar
„ utile
„ des I
„ toute
„ Nou
„ pe la
„ au co
„ pesé
„ de T
„ dans
„ il no
„ qu'on
„ comb
„ Franc
„ possèc
„ ce a
„ tions
„ les de
„ elle a
„ & cru
„ gné,
„ depuis
„ d'avan
„ LES V
„ leurs D
„ serein;
„ tes de F
„ fruit est
„ & la ter
„ rissant.
„ que les
„ vreuils &
„ images,

(r) De

„ par un article secret, la France s'étoit réservé le droit de pêcher & de
 „ faire sécher le Poisson en Terre-Neuve. N'est-ce pas en imposer grossiè-
 „ rement à la Nation Angloise? Quel autre usage les François ont-ils à faire
 „ de Terre-Neuve, que pour prendre & faire sécher leur Poisson? Le Cana-
 „ da, leur plus grande Colonie, n'est éloignée de Terre-Neuve que d'une
 „ demi-journée de navigation; l'Île du Cap Breton y touche; & ces deux
 „ Etablissemens leur donnent le pouvoir continuel d'interrompre notre pêche.
 „ Ils n'ont pas besoin de Plaisance, étant aussi forts qu'ils le sont dans le
 „ Continent voisin; & nous n'en pouvons tirer, ni commodité, ni forces,
 „ lorsque nous sommes si près du centre de leur puissance en Amérique. N'a-
 „ vions-nous pas assez de Ports pour la pêche? N'en pouvions-nous pas faire
 „ autant d'usage pendant la Paix; & ceux de Terre-Neuve nous seront-ils plus
 „ utiles en tems de guerre? La Paix d'Utrecht n'a rien retranché à la pêche
 „ des François, & nous a dépouillés de nos droits sur la plus commode de
 „ toutes les pêches pour notre Nation, sur un Pays presque contigu à la
 „ Nouvelle Écosse, qui l'est à la Nouvelle Angleterre, sur un Pays qui cou-
 „ pe la communication entre Terre-Neuve & nos Colonies, & qui couvre,
 „ au contraire, les Colonies & les Pêcheries Françaises. En un mot, si l'on
 „ pèse l'Île du Cap Breton, que nous avons laissée aux François, & celle
 „ de Terre-Neuve qu'ils nous ont cédée, on trouvera que c'est une plume
 „ dans la balance, contre un lingot d'or. Si l'on considère ensuite combien
 „ il nous en avoit coûté pour les Garnisons & le Gouvernement du Pays
 „ qu'on nous a cédé, sans qu'il nous en soit revenu aucun avantage réel, &
 „ combien il pourra nous en coûter encore, à la première rupture avec la
 „ France, qui n'est nulle part si puissante en Amérique que dans ce qu'elle
 „ possède à la vue même de Plaisance, on conviendra que la Cour de Fran-
 „ ce a très bien entendu ses intérêts, lorsqu'au lieu d'écouter les proposi-
 „ tions du Duc de Shrewsbury, qui demandoit des réparations pour tous
 „ les dommages que les Anglois avoient essuyés dans l'Île de Terre-Neuve,
 „ elle a pris le parti de nous la céder. Le bon Duc ne fit aucune objection,
 „ & crut la chance fort heureuse pour nous: mais ce que nous y avons ga-
 „ gné, c'est de rendre précaire un commerce dont nous jouissions librement
 „ depuis plus d'un siècle, & d'en assurer la jouissance à nos rivaux, avec plus
 „ d'avantages que nous n'en avions jamais retiré.”

VOYAGES ET
 ETABLISSEM.
 DANS L'ÎLE
 DE TERRE-
 NEUVE.

Les Voyageurs, qui ont visité l'Île de Terre-Neuve, s'accordent peu dans leurs Descriptions. Suivant les plus anciennes, l'air y est presque toujours
 ferein; on y voit de belles Forêts, les Campagnes y sont fleuries & couver-
 tes de Fraises: pour buissons, on n'y trouve que des Framboisiers, dont le
 fruit est d'un goût merveilleux: les eaux y sont bonnes, les vallons fertiles;
 & la terre, sans culture, y produit une espèce de Seigle, qui est fort nour-
 rissant. Le Gibier y foisonne de toutes parts; & les Bêtes Fauves, telles
 que les Cariboux, les Orignaux, les Cerfs, les Ours, les Renards, les Che-
 vreuils & les Castors, y sont par milliers. De Laet, frappé de ces riantes
 images, n'a pas fait difficulté de les adopter (s), surtout d'après un Auteur

Propriétés
 de l'Île.

(s) Descript. Ind. occident. pp. 32 & suiv.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

Anglois qui les rend plausibles, en faisant observer que Terre-Neuve est à peu-près sous la même latitude (t) que la Bretagne, l'Anjou & le Poitou. Mais d'autres, au contraire (u), représentent cette Ile comme une Terre afreusée, ou plutôt comme un Rocher, qui n'est presque partout couvert que de mousse. Ils conviennent que dans la belle saison on y cueille quantité de Fraises & de Framboisès; mais ils assurent qu'elle ne porte aucun fruit: que les Bois n'y sont bons à rien; & que la Chasse, à l'exception de celle des Perdrix & des Oiseaux de Rivieres, est impraticable dans les Montagnes escarpées, dont le Pays est couvert; que les brouillards du grand Banc se répandent jusqu'à cette distance, & que rarement on y jouit d'un beau Soleil; que s'il paroît en Été, ses ardeurs sont insupportables, & brûlent le Poisson sur les Graves; & que pendant six mois de l'année le froid y est excessif.

LE P. de Charlevoix croit pouvoir concilier ces deux sentimens, en distinguant les différens Quartiers de l'Ile qui ont été fréquentés par les Européens. „ Il est vrai, dit-il, que les Côtes du Sud-Sud & de l'Est ne jouissent „ pas ordinairement d'un Ciel bien pur; ce qui vient du voisinage du grand „ Banc, où regne un brouillard continuel: mais il n'en est pas de même des „ Quartiers du Nord & de l'Ouest, où l'Hiver & l'Été sont fort sereins. ” A l'égard de l'intérieur de l'Ile, on n'en peut parler que par conjecture; car il est presque impossible d'y pénétrer, & personne ne s'est encore vanté de l'avoir fait. Entre ceux qui se sont le plus avancés, quelques-uns peuvent avoir apperçu de beaux Vallons, & d'autres n'avoir découvert que des rochers. Quoique les Montagnes ne soient jamais sans Vallées, ces Vallées sont quelquefois des précipices, ou sont remplies elles-mêmes de rochers & d'un sable stérile. D'ailleurs, dans une Ile si vaste, il est difficile qu'il ne se trouve pas quelque variété. Aux environs du Port & de la Baie de Plaisance, on rencontre des Etangs & des Ruiffeaux, qui attirent quantité de Gibier: mais dans les parties rudes & montagneuses, la chasse aux Bêtes fauves est impossible; & quoiqu'elles doivent y multiplier à l'infini, il est rare qu'on en puiffè profiter. Le froid ne sauroit aussi manquer d'être extrême dans l'Ile; mais il vient de sa situation, entre les quarante-six & les cinquante-deux degrés de latitude Nord, de ses Montagnes & de ses Bois, des vents d'Est & de Nord qui y regnent souvent, & surtout de ces monstrueuses glaces, qui, venant des Mers du Nord, se trouvent arrêtées sur ses rivages, où elles séjournent longtems.

Opinions différentes sur
ses Habitans.

LES anciennes Relations ne s'accordent pas mieux sur les Habitans naturels de Terre-Neuve, que sur les propriétés du Pays. Quelques Voyageurs ont cru l'intérieur habité; mais l'opinion la plus commune est que l'Ile ne l'a jamais été par aucune Nation sédentaire. On n'a vu, sur ses Côtes, que des Eskimaux, qui y passent de la grande Terre de Labrador, pour la Chasse ou pour la Traite; & quoiqu'ils aient parlé d'autres Peuples, avec lesquels ils sont en Commerce, ils mêlent tant de fables à leurs récits, qu'on n'y peut

(t) Collection d'Hackluyt, p. 152.

(u) La Hontan, qui avoit demeuré long-tems à Plaisance.

prendre
Nation
centre
LE
se nom
nous a
les cin
les Fra
abonda
traitable
LES
sont co
tion du
sont cel
le une l
huit de
Au r
tiaires d
coup à l
que les
„ même
„ che,
„ le ref
„ grande
„ ce qu
„ quatre
effet, les
les premi
de Navire
Barque d
pour cette
S'il arriv
commande
verneur m
sans y être
de Juge d
A la vérité
étoient si
ou quelqu
trui, faiso
tice. Auf
ou le Com

(v) Ce po
Gentilhomme
Courtemanche
(x) C'est

prendre aucune confiance. D'ailleurs, il seroit difficile de concevoir que des Nations entieres de Sauvages se fussent renfermées avec tant de soin dans le centre d'une Ile, qu'on n'en vit jamais paroître aucun.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

Le Canal, qui sépare l'Ile de Terre-Neuve du Continent de l'Amérique, se nomme le Détroit de Belle-Ile. Il court Nord-Ouest, & Sud-Ouest; & nous avons déjà remarqué qu'après l'avoir passé vers le Sud, on trouve, par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baie, où les François ont un Fort qui se nomme Pontchartrain (v). La pêche y est abondante; mais on n'y a point de Commerce avec les Sauvages, race in-traitable, qu'on désespere d'appriivoiser.

Les Iles voisines de Terre-Neuve, & qui, dans ses divisions générales, sont comprises sous le même nom, ont déjà trouvé place dans la Description du Golfe Saint Laurent. On en compte quinze, dont les plus grandes sont celle du Cap Breton, ou l'Ile Royale, & celle de Saint Jean, à laquelle une Relation Angloise donne quatre-vingt-dix milles de long sur quarante-huit de large, & deux cens soixante-dix de circonférence (x).

Iles voisines
de Terre-
Neuve.

Au reste, malgré les plaintes des Anglois, qui accusent leurs Plénipotentiaires d'avoir pris le change, au Congrès d'Utrecht, en croyant gagner beaucoup à la cession de Terre-Neuve, l'Historien de la Nouvelle France assure que les François „ ont beaucoup plus tiré parti de cette Ile, que de l'Acadie „ même, qui ne lui est pas néanmoins fort inférieure en général pour la pêche, & avec laquelle Terre-Neuve ne peut entrer en comparaison pour „ le reste; mais les profits y étoient présens, & ne demandoient pas de „ grandes avances: il n'étoit pas besoin non plus d'y faire des Etablissémens, „ ce qui demande du concert & de la résolution; mais d'un Voyage de „ quatre ou cinq mois, après lequel on se retrouvoit dans sa Famille. En effet, les Anglois mêmes, que d'autres raisons avoient portés à s'y établir les premiers, n'y avoient jamais eu de Gouverneur fixe: le premier Patron de Navire, qui arrivoit dans la saison de la Pêche, ne commandât-il qu'une Barque de trente ou quarante tonneaux, étoit regardé comme Gouverneur pour cette saison, sous le titre de *Lord of the Harbour*, Seigneur du Port. S'il arrivoit trois ou quatre Vaisseaux de guerre, le plus ancien Capitaine commandoit à terre, comme sur Mer. Dans les autres tems, c'étoit le Gouverneur militaire du Fort de Saint Jean, qui s'attribuoit tous les droits, mais sans y être autorisé par une Commission particuliere. Il exerçoit les fonctions de Juge & de Chancelier, avec un pouvoir qu'il ne devoit qu'à son rang. A la vérité, les Loix étoient peu nécessaires, dans un Pays dont les Habitans étoient si pauvres. Leur Commerce se faisoit en échanges. Quelques filets, ou quelques instrumens dérobés, un peu d'espace empiété sur la grave d'autrui, faisoient les principaux différends qui demandoient un Tribunal de Justice. Aussi se rendoit-elle avec peu de formalités. Le Seigneur du Port, ou le Commandant militaire, connoissoit de tous les crimes, à l'exception du

Observations
sur ses avan-
tages.

Ancienne Po-
lice des An-
glois dans
l'Ile.

(v) Ce poste appartient aujourd'hui à un Gentilhomme Canadien, nommé *Tilly de Courtemanche*, originaire de Normandie. Saint Pierre voulut faire un Etablissement. Le P. de Charlevoix lui donne vingt-deux lieues de long, & environ cinquante de circuit. Voyez le Tome XXL.

(x) C'est celle où feu M. le Comte de

VOYAGES ET
ÉTABLISSEM.
DANS L'ILE
DE TERRE-
NEUVE.

Commerce
des Anglois
en Terre-
Neuve.

Réflexions
sur ce Com-
merce.

meurtre; & se faisant amener le coupable par une file de Mousquetaires, il lui prononçoit sur le champ sa Sentence. Un Meurtrier étoit envoyé en Angleterre, chargé de chaînes; & comme il en auroit trop coûté pour faire partir avec lui les témoins, il étoit ordinairement déchargé de l'accusation par les Juges de Londres, qui le renvoyoient en Terre-Neuve, avec une copie authentique de leur Jugement.

LES Anglois font deux sortes de Commerce dans cette Ile; l'un, qui passe pour le plus avantageux, parce qu'il est sujet à moins de risques, est celui des Pêcheurs mêmes, qui s'approvisionnant à *Biddisford*, à *Pool*, à *Darmouth*, & dans les autres Ports occidentaux d'Angleterre, partent de bonne heure pour la Pêche; l'autre, qu'on nomme *Commerce de Maître*, est celui qui se fait par les Capitaines ou les Patrons des Navires. Ils se rendent droit en Terre-Neuve, pour y acheter sur la grève, leur cargaison de Morue, qu'ils apportent non-seulement dans toutes les parties de l'Angleterre & de l'Irlande, mais en Portugal, en Espagne, en Italie, &c. Quelques-uns en fournissent aussi les Colonies des Iles. On assure qu'outre l'avantage des Particuliers, & celui qui revient de ce commerce à la Nation, par le grand nombre de Matelots & d'Artisans qu'il emploie, les fonds publics en sont annuellement augmentés de trois ou quatre cens mille livres sterling. La charge d'un Navire de cent tonneaux, qui n'a point d'autres frais que ceux des vivres & des instrumens de pêche pour vingt Hommes, rapporte au Propriétaire, dans les Marchés de Portugal, d'Espagne & d'Italie, deux mille livres sterling de profit clair, & fait entrer par conséquent cette somme dans le fond National. „ Les Espagnols, dit un Politique Anglois, ont senti „ l'importance du Commerce de la Morue, lorsque ne se bornant point à „ tout ce qu'ils avoient gagné au Traité d'Utrecht, ils ont aspiré à la Pê- „ che de Terre-Neuve, jusqu'à s'y attribuer des droits. Ils envoyèrent même „ à Londres, un Irlandois, nommé *Gillingham*, pour les faire valoir; & „ dans une clause, insérée à la fin du quinzième article de la Convention „ avec l'Espagne, on trouve le fondement d'un prétexte, que le Marquis „ de *Montéleon* s'est efforcé de réaliser depuis, par un Mémoire sur les „ droits des Habitans de Guipuscoa à la pêche de Terre-Neuve. Le Conseil „ du Commerce, consulté sur un point si grave, répondit en 1713, qu'a- „ près avoir examiné les argumens du Marquis, & pris diverses informations, „ il trouvoit bien que plusieurs Espagnols avoient quelquefois obtenu de la „ Reine Anne, des permissions de Pêche, & que d'autres l'avoient exercée „ clandestinement; mais qu'il n'avoit jamais appris qu'aucun d'eux se fût „ fondé sur un véritable droit. Cette réponse fait voir, du moins, qu'avant „ la conclusion même de la Paix, la Reine avoit laissé tirer avantage aux „ Espagnols d'une des plus riches branches de notre Commerce. Mais heu- „ reusement ils n'ont point obtenu ce qu'ils s'étoient proposés. Le quatriè- „ me article du Traité de *M. Dodington*, du mois de Décembre 1713, leur „ a fait perdre un peu du terrain qu'ils avoient gagné par la Paix d'Utrecht; „ & toutes les innovations, entre lesquelles leur Pêche de Terre-Neuve „ étoit la plus scandaleuse, ont été rigoureusement abolies.

[CE
de Mo
pieds,
dont la
son cor
re pas
poche,

LA
infinim
délicate
merce;
chent;
grande
nomme

CETT
eaux, d
donne c
large.

LA M
voisins,
près, la
depuis c
douze ni
des lignes
sert d'am

AVANT
riere, &
rieure est
dans, la
à ces bari
ensuite ils
tranche la
écouillon
& la fait
salée & ra
les rangs
ne se touc
trop peu d

Il est u
appartient
fin de Mar
de l'Ile un
qui se brisé
tard, à la
de circonfé
tagncs, &

[Ce qui rend l'île de Terre-Neuve si célèbre, est la prodigieuse quantité de Morues que l'on pêche aux environs. Ce poisson n'a jamais plus de trois pieds, & communément en a beaucoup moins. L'océan n'en nourrit aucun, dont la gueule soit plus large à proportion de sa grandeur. On trouve dans son corps jusqu'à des pots cassés, du fer & du verre. Son estomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru longtems; il se retourne comme une poche, & se décharge ainsi de tout ce qui l'incommode.

LA Morue se montre dans les mers du Nord de l'Europe; mais elle est infiniment plus abondante sur les Bancs de Terre-Neuve. Elle y est aussi plus délicate, quoique moins blanche. Fraîche, elle n'est point un objet de commerce; son unique destination est de servir de nourriture à ceux qui la pêchent; salée & séchée, ou seulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique & de l'Europe. Celle qui n'est que salée, se nomme morue verte, & se pêche au Grand Banc.

CETTE bande de terre est une de ces montagnes qui se forment sous les eaux, des débris du Continent, que la mer emporte & accumule. On lui donne communément cent soixante lieues de long sur quatre-vingt-dix de large.

LA Morue dispaçoit presque toujours du grand Banc, & des petits Bancs voisins, depuis le milieu de Juillet jusqu'à la fin d'Août. A cet intervalle près, la pêche s'en fait toute l'année. Les bâtimens qu'elle occupe, sont depuis cinquante jusqu'à cent cinquante tonneaux, & n'ont pas moins de douze ni plus de vingt-cinq hommes d'équipage. Ces pêcheurs partent avec des lignes, & sont provision, en arrivant, d'un poisson nommé Caplan, qui sert d'amorce pour prendre la Morue.

AVANT d'entrer en pêche, on fait une galerie depuis le grand mât en arrière, & quelquefois dans toute la longueur du navire. Cette galerie extérieure est garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots se mettent dedans, la tête garantie des injures du tems, par un toît goudronné qui tient à ces barils. A mesure qu'ils prennent une morue, il lui coupent la langue; ensuite ils la livrent à un mouffe, pour la porter au décoleur. Celui-ci lui tranche la tête, lui arrache le foie, les entrailles, & la laisse tomber par un écoutillon dans l'entrepont, où l'habilleur lui tire l'arrête jusqu'au nombril, & la fait passer par un autre écoutillon dans la case. C'est-là qu'elle est salée & rangée en piles. Le saleur a l'attention d'observer qu'il y ait, entre les rangs qui forment les piles, assez de sel pour que les couches de poisson ne se touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut. Le trop & le trop peu de sel est également dangereux, & fait avarier la Morue.

IL est une autre pêche de la Morue, qu'on nomme pêche errante: elle appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve, à la fin de Mars ou dans le courant d'Avril. Souvent ils rencontrent au voisinage de l'île une quantité de glaces, que les courans du Nord poussent vers le Sud, qui se brisent dans leur choc réciproque, & qui se fendent, plutôt ou plus tard, à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élevent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes, & cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts

VOYAGES ET
ÉTABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

C'est la Mo-
rue qui fait la
célébrité de
l'île.

Comment se
fait la pêche
de la Morue.

Pêche er-
rante.

Ses difficul-
tés.

VOYAGES ET
ETABLISSEM.
DANS L'ÎLE
DE TERRE-
NEUVE.

brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq à trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus promptement les atterrages, pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons & des élémens, conjurés contre l'industrie humaine. Ces énormes boulevards flottans, que la mer leur oppose, ne les arrêtent point. Ils percent toutes les barrières, traversent ces montagnes de glace, & arrivent enfin à cette Ile, où leurs vaisseaux doivent se charger de poisson.

APRÈS le débarquement, il faut couper du bois, élever des échafauds. Ces travaux occupent tout le monde. Lorsqu'ils sont faits, on se partage. La moitié des équipages reste à terre, pour donner à la Morue les façons dont elle a besoin. L'autre moitié s'embarque sur des bateaux. Pour la pêche du Caplan, il y a quatre hommes par bateau; & trois pour la pêche de la Morue. Ceux-ci, qui font le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent jusqu'à trois, quatre ou cinq lieues des côtes, & reviennent dans la nuit jeter sur leurs échafauds, dressés au bord de la mer, le fruit du travail de toute la journée.

LE décolleur, après avoir coupé la tête à la Morue, lui vuide le corps & la livre à l'habilleur, qui la tranche & la met dans le sel, où elle reste huit à dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle est étendue sur du gravier, où on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien séchée. On l'entasse ensuite en piles, où elle sue quelques jours. Elle est encore remise sur la greve; où elle acheve de sécher, & prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

IL n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail. A peine laisse-t-il quatre heures de repos chaque nuit. Heureusement la salubrité de ce climat soutient la santé contre de si fortes épreuves. On compteroit pour peu ses peines, si elles étoient mieux récompensées par le produit.

MAIS il est des havres où les greves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de tems. Il en est dont le fond de roc, vif & sans varec, n'attire pas le poisson. Il en est où il jaunit par les eaux douces qui s'y déchargent, & d'autres où il est brûlé de la réverbération du soleil, réfléchi par les montagnes.

LES havres même les plus favorables ne donnent pas l'assurance d'une bonne pêche. La Morue ne peut également abonder en tous. Elle se porte tantôt au Nord, tantôt au Sud, & quelquefois au milieu de la côte, attirée ou poussée par la direction du caplan & des vents. Malheur aux pêcheurs qui se trouvent fixés loin des lieux qu'elle préfère! les frais de leurs établissemens sont perdus, par l'impossibilité de la suivre avec tout l'attirail qu'exige cette pêche.

ELLE finit dès les premiers jours de Septembre, parce que le soleil cesse alors d'avoir assez de force pour sécher la Morue. On n'attend pas même cette saison pour se retirer, quand la pêche a été heureuse. On se hâte de prendre la route des Antilles, ou des Etats Catholiques de l'Europe, pour obtenir les avantages de la primeur, qu'on risqueroit de perdre dans une trop grande concurrence.

LA

LA
du p
huit n
le poi
Le pr
Morue
cedent
répété
à cette
pêche
rique.
l'Île-R
tant de
cher le
jusqu'à
1763,
n'ont p
SAIN
grande
dans les
fournit
espece.
se trou
trois ce
pas beau
dans l'ét
& qu'ils

Supplém

QUOIQU
Iles disp
chose à d
en forme
propriété
quelques

L'ÎLE
côté de l
par la co
par les c
qui, s'aba
plattes,

XXIII

LA France a expédié pour cette pêche, en 1768, cent quatorze navires, VOYAGES ET
 du port de quinze mille cinq cens quatre-vingt-dix tonneaux. Ils avoient ETABLISSEM.
 huit mille vingt-deux hommes d'équipage. La moitié a été occupée à pêcher DANS L'ÎLE
 le poisson, & l'autre moitié à lui donner les préparations dont il a besoin. DE TERRE-
 Le produit total de la pêche a été de vingt-quatre millions soixante-six mille NEUVE.
 Morues. Il est prouvé par des calculs exacts, que tous les frais réunis ex- La France
 cedent de beaucoup le prix de la vente. Ces pertes ont malheureusement été errante avec
 répétées plus d'une fois; & il est à présumer que la France auroit renoncé perte.
 à cette pêche errante, si, comme autrefois, elle jouissoit des avantages de la
 pêche sédentaire, qui se fait par les Européens établis sur les côtes de l'Amé-
 rique. Mais elle les a perdus, depuis qu'elle ne possède plus l'Acadie,
 l'Île-Royale, le Canada & une partie de Terre-Neuve; & des débris de
 tant de richesses, il ne reste plus aux François que le droit de saler, de sé-
 cher leur Morue au Nord de Terre-Neuve, depuis le Cap de Bona-Vista
 jusqu'à la Pointe Riche. Les Etablissemens fixes que leur a laissé la paix de
 1763, se réduisent à l'Île de Saint-Pierre & aux deux Îles de Miquelon, qu'ils
 n'ont pas même la liberté de fortifier.

SAINT-PIERRE a huit cens habitans. Il n'y en a pas plus de cent dans la L'Île de
 grande Miquelon, & la petite n'a qu'une seule famille. La pêche, facile Saint-Pierre.
 dans les deux premières Îles, est impraticable dans la troisième. Celle-ci
 fournit du bois aux deux autres, surtout à Saint-Pierre, qui n'en a d'aucune
 espece. Mais la nature l'en a dédommée par un Port excellent, le seul qui
 se trouve dans ce petit Archipel. On y a pris, en 1768, vingt-quatre mille
 trois cens quatre-vingt-dix quintaux de Morue. Cette quantité n'augmentera
 pas beaucoup, parce que les Anglois refusent aux François le droit de pêcher
 dans l'étroit canal qui sépare ces Îles des Côtes méridionales de Terre-Neuve,
 & qu'ils ont même confisqué les chaloupes qui ont osé l'entreprendre.]

§. XVII.

Supplément aux Voyages & Etablissemens aux Antilles. Diverses petites Îles.

QUOIQUE l'on ne connoisse aucune Relation particulière de plusieurs petites INTRODUC-
 Îles dispersées dans l'enceinte des grandes Antilles, ii manqueroit quelque TION.
 chose à cet article, si l'on ne prenoit soin de recueillir, sous un même titre,
 en forme de Supplément, diverses observations sur leur dépendance, leurs
 propriétés & leurs Habitans, qui se trouvent répandues dans les Journaux de
 quelques célèbres Voyageurs.

L'ÎLE de *Saint Thomas*, une des Vierges, est la dernière des Antilles du ÎLE SAINT
 côté de l'Ouest, à dix-huit degrés de Latitude Nord. Elle est renommée THOMAS.
 par la commodité naturelle de son Port. C'est un enfoncement ovale, formé
 par les cuissés de deux Montagnes, assez hautes du côté de la terre, mais
 qui, s'abaissant insensiblement vers la Mer, forment deux mottes rondes &
 plattes, qu'on croiroit faites exprès pour recevoir deux Batteries, & par

XXIII. Part.

Y y

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILE SAINT
THOMAS.

conséquent pour la défense de l'Île. Quoiqu'elle n'ait qu'environ six lieues de tour, elle a deux Maîtres; le Roi de Dannemarck & le Roi de Prusse (a). Les Prussiens, à la vérité, n'y sont que sous la protection des Danois; & suivant le témoignage de Labat, qui en fit le Voyage pour s'instruire, ce sont les Hollandois qui en font le commerce sous le nom des Danois. En y arrivant, le 18 d'Avril 1701, il observa, presque au milieu du fond du Port, une Forteresse, qui n'est, dit-il, qu'un petit carré, avec de très petits Bastions, sans fossés & sans ouvrages extérieurs. Toute sa défense consiste en un plan de Raquettes, qui regnent alentour, & qui occupent tout le chemin que devoient occuper le Fossé & le Chemin-couvert. Ce terrain a six ou sept toises de large. Les Raquettes y sont bien entretenues, si serrées à leur sommet, si unies, qu'il semble qu'on les taille tous les jours. Leur hauteur est de sept piés. Les Bâtimens du Fort sont adossés contre le mur, & laissent au milieu une Cour carrée. Le Bourg se présente, à cinquante ou soixante pas du Fort, & suit la figure de l'Anse. Il n'est composé que d'une longue rue, qui se termine au Comptoir de la Compagnie de Dannemarck, grand & bel édifice, qui contient quantité de logemens, & de Magasins commodes, soit pour les Marchandises, soit pour la garde des Negres, dont cette Compagnie fait un bon Commerce avec les Espagnols. A la droite du Comptoir, on trouve deux petites rues, qui sont remplies de François réfugiés, d'Europe & des Îles. Elles se nomment le Quartier de Brandebourg. Il est assez singulier, dans cette Île, d'y voir trois ou quatre Religions différentes, sans aucun Temple. Les deux dominantes sont la Luthérienne & la Calviniste. Le nombre des Catholiques est si petit, que Labat ne put découvrir qu'un Chirurgien François qui le fût ouvertement; mais il trouva quantité de Protestans de sa Nation, qui étoient sortis des Îles du Vent après la révocation de l'Edit de Nantes. Quoiqu'ils fussent assez bien établis à Saint Thomas, ils regrettoient fort les Îles Françaises, parce qu'ils éprouvoient souvent la jalousie des Etrangers chez lesquels ils s'étoient retirés.

LES Maisons du Bourg, qui n'étoient autrefois que de fourches en terre, couvertes de cannes ou de roseaux, & revêtues de torchis, enduit de blanc, avoient été rebâties de brique, depuis quelques incendies. Elles sont basses, & peu même ont deux étages: mais la plupart sont d'une extrême propreté, pavées de carreaux d'une sorte de Fayence, & blanchies à la manière de Hollande. L'instabilité du terrain, où l'on ne peut creuser trois piés sans rencontrer l'eau & le sable mouvant, empêche de les faire plus hautes: mais Labat apprit aux Habitans qu'à la Ville du Fort-Royal de la Martinique, où l'on se trouvoit dans le même inconvénient, on s'étoit avisé, pour remède, de ne pas creuser, & de poser les premières assises sur le sable, ou sur l'herbe, en observant de faire des emparemens bien larges, & bien liés avec tous les murs, tant de face que de refend, & que l'expérience avoit fait trouver cette manière de bâtir très solide.

(a) On ne nous apprend point, dans quel tems, & par quel concordat, cette union a commencé.

LE C
presque
toutes
que les
ouverte
seaux M
là que
ont fait
chands
tribué
qui ne l
ques, p
tent bea
dites.
toutes s

LABA
noise, q
François
l'espace
pas en g
grené.
Le terre
le Mil,
croissent
que de t
de grosse
Volaille.
gers, en

LABAT
avec des
" sont ré
" doit être
IL part
lumieres
nons son
" qu'en
" vulgair
" pée de
" ces Îles
" vimes d
" de ces
" Vierge.
" la laissa
" j'ai scu
" jetté, d
" bac & d
" Poisson

LE Commerce est très considérable à Saint Thomas. Le Danemarck étant presque toujours neutre dans les guerres de l'Europe, son Port est ouvert à toutes les Nations. Il sert d'entrepôt, pendant la Paix, pour le Commerce que les François, les Anglois, les Espagnols & les Hollandois, n'osent faire ouvertement dans leurs Iles; & pendant la guerre, il est le refuge des Vaisseaux Marchands, qui sont poursuivis des Corsaires. D'un autre côté, c'est là que les Corsaires menent leurs prises, & qu'ils les vendent, lorsqu'ils les ont faites trop bas pour les faire remonter aux Iles du Vent. Ainsi les Marchands de Saint Thomas profitent du malheur des Vaincus, sans avoir contribué à leur perte, & partagent avec les Vainqueurs le fruit d'une victoire qui ne leur coûte rien. C'est de leur Port que partent aussi quantité de Barques, pour aller en traite sur les Côtes de Tierra-Firma, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en especes ou en barres, & de précieuses Marchandises. Tant d'avantages font regner, dans cette petite Ile, l'abondance de toutes sortes de richesses & de provisions.

LABAT ayant été reçu fort civilement du Directeur de la Compagnie Danoise, qui se nommoit de *Vambel*, & qui avoit épousé depuis peu une Française de Nîmes, eut la curiosité de visiter la campagne avec lui. Dans l'espace d'un jour il vit plus de la moitié de l'Ile. Les Sucrieries n'y sont pas en grand nombre; mais le Sucre de Saint Thomas est fort beau & bien grené. Les Plantations sont petites, mais propres & très bien entretenues. Le terrain, quoique léger, est fertile. Il produit en abondance le Manioc, le Mil, les Patates & toutes sortes de fruits & d'herbages. Les Cannes y croissent très bien. L'Ile a peu de Bœufs & de Chevaux, parcequ'elle manque de terrain pour leur subsistance: mais Portoric la fournit abondamment de grosse viande. Les Habitans élevent d'excellens Cabris, & toute sorte de Volaille. Cependant l'argent est si commun à Saint Thomas, & les Etrangers, en si grand nombre, que les vivres y sont toujours chers.

LABAT y acheta quelques Porcelaines du Japon, d'une parfaite blancheur, avec des fleurs de relief en même couleur. „ Pour s'assurer, dit-il, qu'elles „ sont réellement du Japon, il faut en rompre un petit morceau. Le dedans „ doit être, à-peu-près, de la même blancheur que le dehors.”

IL partit de Saint Thomas le 23 d'Avril; & la suite de sa route donne des lumieres, qu'on n'avoit point avant lui, sur quantité d'autres Iles. Donnons son propre récit: „ Nous passâmes entre toutes les petites Iles „ qu'on nomme *les Vierges*, par le Canal du milieu, qu'on appelle „ vulgairement la *grande rue des Vierges*. C'est une grande Prairie, coupée de part & d'autre par quantité de Bosquets. Les beaux arbres, dont „ ces Ilets sont remplis, font juger avantageusement de la terre. Nous en „ vîmes quelques-uns d'habités; mais la plupart sont déserts. La plus grande „ de ces petites Iles est à l'Est de toutes les autres, & se nomme la *grosse Vierge*. Elle est habitée par des Anglois, qui l'appellent *Paneston*. Nous „ la laissâmes à plus d'une lieue de nous, sur la droite du Vaisseau: mais „ j'ai sçu du P. Roffei, Religieux de mon Ordre, qu'un naufrage y avoit „ jetté, que les Habitans y sont très pauvres. Ils recueillent un peu de Tabac & d'Indigo, du Coton & des Pois. Leur nourriture commune est du „ Poisson & des Patates. Ils n'ont d'eau douce que celle qui tombe du Ciel,

SUPPL. AUX
VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
ILE SAINT
THOMAS.

ILES DES
VIERGES.

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILES DES
VIERGES.

» & qu'ils conservent dans des futailles. Lorsqu'elle est consommée ou corrompue, leur ressource est l'eau de pluie, qui se trouve dans les Rochers creux, sur laquelle il se forme une croûte verte, épaisse de deux doigts, qu'on se garde bien de rompre entièrement. On la conserve, au contraire, avec beaucoup de soin ; & l'ouverture qu'on y fait n'est que de la grandeur du vaisseau avec lequel on la puise, parcequ'elle modere l'ardeur du Soleil, en faisant, sur l'eau, l'effet d'un toit sur une Maison.

» LA Pêche est extrêmement abondante, dans tous les Canaux qui séparent ces Iles. Nous primes un Poisson, qui parut d'abord de la figure d'un Congre, mais qui ne fut connu de personne, lorsqu'on l'eut mis sur le Pont. Il avoit trois piés de long. Sa tête étoit platte, comme celle d'un Serpent, mais longue & même effilée. Le corps étoit de la grosseur du bras ; la queue large & fourchue, avec une sorte d'empanure sur le dos, qui lui prenant à la naissance du cou, continuoit en diminuant jusqu'à la naissance de la queue, & deux autres ailerons semblables, depuis le cou jusqu'au même endroit de la queue, larges de trois doigts par le haut ; ses dents étoient longues & noires. Après l'avoir assommé, le doute où nous demeurâmes de son espece, nous fit prendre le parti de l'attacher au mât, pour reconnoître, avec le tems, les propriétés de sa chair. Mais dès le jour suivant, nous nous crûmes fort heureux de n'y avoir pas touché. Il s'étoit dissous en une eau verdâtre & puante, qui avoit coulé sur le Pont, sans qu'il restât presqu'autre chose que la peau & l'arrête ; d'où nous conclûmes que c'étoit un composé de venin, qui nous auroit empoisonnés tous. Les informations, que j'ai prises en d'autres tems, n'ont pu me faire connoître mieux cet étrange & dangereux Poisson.

ILE DE LA
NEGADE.

» Nous nous approchâmes ensuite de *la Negade*, ou l'Ile noyée, qui me parut large d'environ quatre lieues, mais extrêmement basse & plate, excepté vers son milieu, qui est un peu plus élevé que ses bords. Elle a quelques arbres, & quantité de Mangles. La plus grande partie demeure sous l'eau dans les hautes marées, & c'est de-là qu'elle tire son nom Espagnol ; mais il ne paroît pas qu'elle puisse jamais être entièrement couverte. Elle est entourée de Bas-fonds, où le danger est extrême pour les Vaisseaux, surtout à la moindre agitation des flots. Un Galion Espagnol s'y étant autrefois perdu, on assure qu'une grande partie de l'or & de l'argent qu'il portoit, fut cachée en terre dans l'Ile, & que les fréquentes inondations en ayant changé les marques, auxquelles on s'étoit flatté de retrouver ce trésor, il y est resté jusqu'aujourd'hui. L'espérance d'une si belle proie a souvent tenté les Habitans des Iles & les Flibustiers. J'en ai connu quelques-uns, qui ont passé quatre & cinq mois à fouiller ou à sonder la terre ; il s'est même répandu qu'on avoit trouvé quelque chose, mais que le corps du dépôt n'a pas encore été découvert. Peut-être sa pesanteur l'a-t-elle fait enfoncer dans des terres si mobiles."

ILE DE SOM-
BRERA.

» SUR le soir, nous vîmes *Sombrera*, Ile déserte, à laquelle les Espagnols ont donné ce nom, parcequ'étant ronde & plate, avec une Montagne assez haute & toute ronde au milieu, elle représente assez la figure d'un Chapeau.

Nous
se (b)
mes n
» L
titude
trouve
donnen
On y e
Je n'ai
j'ai par
du Mar
dans de
Rade,
mais ex

LES
re quel
bliffeme
ne mé
Vent, c
ne s'éta
petites
& Angl
nique, é
en 1648
& détrui

ON ig
cinq Ho
Bois, lo
se rejoig
biter l'Ile
Christoph
avoient d
le Gouver
de Saint
tant charg
le Gouver
bler de g
pour allen
de Hollan

IL préte
cette Ile.
ne petite
& s'y trou
tenus pen

(b) On a

Nous côtoyâmes ensuite, à quelque distance, l'*Anguille*, petite Ile Angloise (b), dont la Colonie n'a de remarquable que sa pauvreté, & nous allâmes mouiller à Saint Martin."

„L'ILE de *Saint Martin* est située à dix-huit degrés quinze minutes de latitude Nord, & n'a pas moins de quinze ou seize lieues de tour. Il ne s'y trouve, ni Ports, ni Rivieres; mais elle a quelques petites Fontaines, qui donnent de l'eau dans les tems de pluie, & qui tarissent dans la saison sèche. On y est réduit, alors, à l'eau de Citerne & de quelques mauvaises Mares. Je n'ai pas jugé favorablement du terrain, du moins dans les endroits que j'ai parcourus. Aussi n'en recueille-t-on que du Tabac, de l'Indigo, des Pois, du Manioc, & du Rocou. Mais le sel y est en abondance. Il se trouve dans des Salines naturelles, où il se prend sans travail & sans dépense. La Rade, où nous mouillâmes, est à l'Ouest-Sud-Ouest, & d'un excellent fond, mais exposée à tous les vents du dehors."

LES Espagnols ont eu, dans cette Ile, une Forteresse, dont on voit encore quelques restes, & qui n'avoit pas d'autre utilité que d'empêcher l'établissement des autres Européens dans les Vierges; car la garde des Salines ne méritoit pas cette dépense, puisqu'il s'en trouve dans toutes les Iles, au Vent, comme sous le Vent. A la vérité, ils ont empêché longtems qu'on ne s'établît à Saint Barthelemy, à l'Anguille, à Paneston, & dans les autres petites Iles voisines; mais n'ayant pu s'opposer aux Etablissmens François & Anglois de Saint Christophe, d'Antigo, de la Guadeloupe, de la Martinique, & d'autres Iles, ils se déterminèrent enfin à quitter celle de St. Martin en 1648. Ce ne fut pas sans avoir ébranlé les Edifices, crevé les Citernes, & détruit la Forteresse.

ON ignore par quelle aventure il se trouva parmi eux quatre François, cinq Hollandois, & un Mulâtre. Ces dix Hommes s'étant cachés dans les Bois, lorsque la Colonie Espagnole s'embarqua pour se retirer à Portoric, se rejoignirent au bord de la Mer, & prirent ensemble la résolution d'habiter l'Ile, en la partageant entre les deux Nations, comme l'Ile de Saint Christophe l'étoit entre les François & les Anglois. Dans le besoin qu'ils avoient de toutes sortes de secours, ils convinrent d'informer de leur Traité, le Gouverneur François de Saint Christophe & le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache. Mais les Hollandois, qui avoient une petite Barque, s'étant chargés de cette double Commission, eurent l'infidélité de n'avertir que le Gouverneur de leur Nation, qui fit partir aussitôt tout ce qu'il pût rassembler de gens dans son Ile, sous la conduite d'un Officier, nommé *Thomas*, pour aller prendre possession de Saint Martin, au nom des Etats Généraux de Hollande.

IL prétendoit faire revivre d'anciennes prétentions qu'ils s'attribuoient sur cette Ile. Dès l'année 1637, les François y avoient jetté les fondemens d'une petite Colonie: ensuite les Hollandois s'y étant introduits par surprise, & s'y trouvant les plus forts, avoient bâti une Forteresse, qui les avoit maintenus pendant quelques mois dans leur usurpation. Mais les Espagnols de

(b) On a donné sa description:

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
ST. MARTIN.

Portoric étoient venus les attaquer, avec un armement considérable, avoient fait Prisonniers, sans distinction, les François & les Hollandois de l'Isle, & s'y étoient établis eux-mêmes, dans la Forteresse qu'ils avoient occupée jusqu'en 1648. On ne voit point quel droit les Hollandois pouvoient fonder sur ces événemens; & leur prise de possession, en 1648, n'étoit qu'une nouvelle preuve de mauvaise foi. Aussi les quatre François de Saint Martin, qui ne recevoient aucune explication de St. Christophe, se défirent-ils de la perfidie de leurs Compagnons; & dissimulant leur chagrin, ils trouverent enfin l'occasion d'informer le Commandeur de Poincy, Général des Isles Françaises, de l'injustice qu'on faisoit à leur Nation.

POINCY envoya d'abord, à Saint Martin, trente Hommes sous les ordres d'un Officier, sans autre vue que d'observer quelle seroit la conduite du Gouverneur Hollandois. Non-seulement ils n'y furent pas reçus, mais on prit les armes, pour les empêcher d'y descendre. L'Officier François, qui ne se trouvoit pas assez fort pour faire valoir ses droits, retourna aussitôt à Saint Christophe; & Poincy donna trois cens Hommes à Longvilliers, son Neveu, pour se rendre maître de Saint Martin, dont il le nomma Gouverneur. Cependant il joignit, à cet ordre, celui de n'employer la voie des armes, qu'après avoir fait sommer les Hollandois de remettre la partie de l'Isle dont les François étoient maîtres, lorsqu'ils en avoient été chassés par les Espagnols. Longvilliers débarqua sans obstacle, parceque la Colonie Hollandoise étoit trop foible pour s'y opposer. Il fit demander les Quartiers François dont elle s'étoit mise en possession. Le Gouverneur, menacé de se les voir enlever par la force, & de perdre ceux qu'on paroïssoit disposé à lui laisser, se hâta d'envoyer des Députés, avec lesquels l'accord fut bientôt conclu. Les Terres de l'Isle furent partagées; c'est-à-dire que les François demeurèrent maîtres de tout le côté qui regarde l'Isle d'Anguilla; & les Hollandois, de celui qui contenoit leur Fort. Après ce nouveau Traité, les deux Nations se promirent une assistance mutuelle (c).

ELLES vécutent en bonne intelligence, jusqu'à la guerre de 1688. Mais les Anglois ayant été chassés de Saint Christophe dès le commencement de cette guerre, la plupart des Habitans François de Saint Martin reçurent ordre d'y passer, pour occuper les Quartiers dont on avoit dépouillé les Anglois. Ensuite les François furent chassés de Saint Christophe à leur tour, & la ruine de cette florissante Colonie entraîna celle des Quartiers François de Saint Martin. Cependant quelques-uns des anciens Habitans y retournerent, après la Paix de Ryswick. On leur donna même un Commandant, sous lequel ils commençoient à se rétablir, lorsque la guerre s'étant rallumée en 1702, le Gouverneur des Isles Françaises voulut les faire passer encore dans quelque autre Colonie. Mais n'ayant point oublié les malheurs de leur première translation, ils refusèrent de quitter Saint Martin. L'ancien Concordat fut renouvelé avec les Hollandois; on se jura une affection qui ne s'est pas démentie, & qu'on a poussée, pendant la guerre, jusqu'à faire vivre, avec la même

(c) Tous les articles du Traité se trouvent dans du Tertre. Il fut signé le 13 Mai 1648 sur une montagne, qui faisoit la séparation des deux Quartiers, & qui en a pris le nom de *Mont des accords*.

amitié
En 17
ficier
rurgie
avoien
trop c
quesoi
rée en
Martin
" lui
" y fai
" il de
" de C
" d'Ec
" Fran
" en d
" Le C
" Sa n
" comp
" ment
" d'aver
" d'Ecc
" bis (c
" de-Ch
" j'eusse
" cequ'i
" caso
" voir,
" rituels q
part n'av
deux cen
coup plu
[D'EN
en possed
de dix m
un jour.
cinq Escl
315 mou
banniers,
Le produ
Commerc
LA ligr
dre super
seul Port
(d) Espe

amitié, les Corsaires des deux Nations qui vont se fournir de vivres dans l'Île. En 1705, lorsque Labat y passa, le Quartier François n'avoit pas même d'Officier du Roi. Ils étoient commandés par un Habitant de leur Corps, Chirurgien de profession, qui faisoit aussi l'office de Curé. Un Capucin, qu'ils avoient eu auparavant, avoit été massacré par un valet Caraïbe, auquel il prenoit trop de confiance; & les secours Ecclésiastiques, qu'on leur envoyoit quelquefois de Saint Christophe, avoient cessé, depuis que cette Île étoit repassée entre les mains des Anglois. La peinture du Curé Chirurgien de Saint Martin donne une triste idée de l'état de la religion dans les Îles. „ C'étoit „ lui qui assembloit son Peuple à l'Eglise, les Dimanches & les Fêtes. Il „ y faisoit quelque lecture, ou quelque exhortation; il récitoit les prières, „ il donnoit avis des Fêtes & des Jeûnes. Aux fonctions de Commandant, „ de Chirurgien & de Curé, il joignoit celles de Juge, assisté du Maître „ d'Ecole, qui lui servoit d'Assesseur, ou de Procureur du Roi, & de son „ *Frater*, qui tenoit lieu de Greffier. Cette Cour jugeoit souverainement & „ en dernier ressort toutes les contestations qui s'élevoient dans la Colonie. „ Le Commandant fut le premier qui s'offrit à moi, lorsque je fus au rivage. „ Sa maison étoit la plus apparente, de dix-huit ou dix-neuf autres, qui „ composoient la ville de Saint Martin. L'Eglise, le Presbytere & le logement du Maître d'Ecole en étoient à quelque distance. L'ordre fut donné „ d'avertir dans les Quartiers qu'il étoit arrivé un Religieux, & le Maître „ d'Ecole voulut sonner aussitôt la Messe. Sa Cloche étoit un gros *Lambis* (d) percé, dont le son n'étoit pas moins bruyant que celui d'un Corde-Chasse. Quoiqu'il fût quatre heures après-midi, & par conséquent que „ j'eusse diné, le Commandant s'efforça de m'engager à dire la Messe, parcequ'il étoit Dimanche, & me répéta plusieurs fois que je le pouvois, *in caso necessitatis*. Je lui promis de la dire le lendemain; & riant de son savoir, je lui demandai où il avoit étudié.” Labat raconte les services spirituels qu'il rendit à cette Colonie, surtout pour les Mariages, dont la plupart n'avoient été jusqu'alors qu'un Contrat Civil. Elle contenoit environ deux cens personnes. L'Auteur vit aussi celle des Hollandois, qui étoit beaucoup plus nombreuse; mais il n'en fait aucune Description.

[D'ENVIRON cinquante mille acres que contient l'Île entière, les François en possèdent trente-cinq mille. Ce grand espace occuperoit une Population de dix mille ames, que les progrès de la culture y réuniront probablement un jour. On n'y voyoit, en 1753, que cent deux Blancs, & cent quatre-vingt-cinq Esclaves. Ils avoient pour troupeaux 37 chevaux, 91 bœufs ou vaches, 315 moutons, 458 chevres. Pour leur subsistance, ils cultivoient 17,500 banniers, 84 quarrés d'ignames ou de patates, & 82,000 fosses de manioc. Le produit de 425,600 pieds de coronier étoit tout ce qu'ils offroient au Commerce.

La ligne de séparation, dirigée de l'Est à l'Ouest, qui a assigné une moindre superficie aux Hollandois, les en a bien dédommagés par la possession du seul Port qui soit dans l'Île, & d'un grand étang qui fournit annuellement

(d) Espece de gros coquillage.

SUPPL. AUX
VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.
ST. MARTIN.

pour deux cens mille écus de sel. Ces Républicains ont de plus la ressource de leurs Sucrieries, qui occupent trois mille Esclaves, mais dont les travaux sont totalement perdus dans les années qui ne sont pas pluvieuses.

Les deux Colonies commencent à cultiver le Café avec succès. Peut-être cette production leur procurera-t-elle un jour une certaine aisance, dont les François sont aujourd'hui beaucoup plus éloignés que les Hollandois.]

ILE DE SAINT
BARTHELE-
MY.

L'ILE de *Saint Barthelemy*, où Labat passa le 22, étoit encore une Colonie Française, qui avoit eu le même sort que celle de Saint Martin, & qui n'en est qu'à trois lieues, comme elle n'est qu'à six de Saint Christophe. Les Caïes, dont l'île est environnée, ne permettent point aux Vaisseaux d'en approcher. Elle est beaucoup moins grande que Saint Martin (e). Ce qu'elle a de meilleur & qui manque à l'autre, c'est un Port excellent (f), où les Vaisseaux de toute grandeur peuvent être à couvert, sur un très bon fond. Le milieu de l'île est montagneux.

[EN 1648 cinquante François vinrent s'y établir. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint-Vincent, à la Dominique, & ne furent remplacés que longtems après. En 1753, les Colons n'étoient qu'au nombre de 170, & n'avoient pour fortune que 54 Esclaves, & 64,000 cacaoyers. Depuis la dernière paix, la population des Blancs s'est élevée à quatre cens, & celle des Noirs à cinq cens. Les cultures ont augmenté dans les mêmes proportions. Le sol de cette île, peu étendue, est fort montueux & excessivement ingrat. La misère des habitans est si connue, que les corsaires Anglois, qu'on y a vu souvent relâcher dans les dernières guerres, y ont toujours fidelement payé le peu de rafraichissemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force de les y contraindre.]

ILE D'AVES.

Aves, île déserte, où Labat fut poussé par une tempête, & qu'il ne faut pas confondre avec celle de même nom, placée au vent de Curaçao dans un autre article, est à cinquante lieues sous le vent de la Dominique. L'Auteur eut le tems de la connoître, par divers accidens qui le forcerent de s'y arrêter. Elle est, dit-il, à quinze degrés & demi de latitude Nord, & n'a pas plus de trois lieues de tour. Deux îlets, qui la bordent à l'Ouest & au Nord-Ouest, à la distance de cinq ou six cens pas, ne sont que des rochers stériles, couverts, & blancs de l'ordure des Oiseaux qui s'y retirent; ils sont joints à l'île par des Bas-fonds, parsemés de brifans, qui se découvrent en basse Mer, & qui sont remplis de coquillages.

QUOIQUE l'île d'Aves, qui est beaucoup plus longue que large, n'ait de loin que l'apparence d'un Banc de sable, presque de niveau avec la surface de la Mer, elle est fort différente lorsqu'on est dessus; son milieu est de plus de huit toises au-dessus du rivage; & quoiqu'elle ait des récifs, à l'Est & au Nord-Est, qui avancent considérablement en Mer, le reste est fort sain. Elle n'a pas

(e) Du Tertre lui donne sept à huit lieues de tour.

(f) Il entre, prétend du Tertre, plus d'un quart de lieue dans les terres; son entrée est de cinquante pas de largeur. Dans quelques endroits il a près de trois cens

pas de large; au plus étroit, il en a deux cens: mais la terre n'y est propre qu'à porter du Tabac. Aussi Labat ajoute-t-il que tout ce qui y restoit d'Habitans est passé à Saint Martin.

pas d'
se trou
des C
Oiseau
Orang
,, gati
,, fruit
,, y ce
les To
quoiqu
quelqu
de Mer
viers, c
Flaman
tes, des
ils sont
viron v
trouve
Ces côr
trou au
puyant
peu con
d'herbes
les Côte
croyable
faudroit
DANS

(g) " Ic
,, faltes, a
,, dans le
,, de l'end
,, grosses l
,, vous n'a
,, ces, que
,, cette pr
,, trouverez
,, vous don
,, ser dans
,, sable, q
,, fond, vo
,, ce petit l
,, en moins
,, l'eau cro
,, même te
,, compenté
,, On en est
,, & pour en
,, qu'on en a
(h) Un p

pas d'eau douce; mais Labat (g) donne le moyen de n'en pas manquer. Il se trouve, dans l'île d'Aves, quantité d'Arbriffaux, & même des Goyaviers, des Corofoliers & des Cachimans, que Labat croit venus des grains que les Oiseaux y laissent avec leurs excréments. Si dans la suite, on y trouve des Orangers & des Citroniers, il avertit „ que c'est à lui qu'on en aura l'obligation, parcequ'il y sema, dans plusieurs endroits, des pepins de ces deux fruits, qui pourront être d'un grand secours pour ceux que la Providence y conduira. Il vante beaucoup la bonne chère qu'il fit dans cette Ile (h): les Tortues franches, dont la chair est si délicate, ne lui manqueraient jamais, quoique l'Equipage en consommât beaucoup tous les jours. Il y prit même quelques Carets. On ne voit nulle part une plus grande abondance d'Oiseaux de Mer, qui vivent par conséquent sans eau douce. Il s'y trouve des Pluviers, des Vingeons, des Chevaliers, diverses sortes de Poules-d'eau, des Flamands, des Grands-Gosiers, des Mouettes, des Paille-en-culs, des Frégates, des Fous, & quantité d'autres. Labat vit quelques nids de Flamands: ils sont composés de terre grasse, & ressemblent à des cônes tronqués, d'environ vingt pouces de hauteur, sur autant de diamètre par le bas. On les trouve toujours dans l'eau, c'est-à-dire, dans des Mares ou des Marécages. Ces cônes sont solides jusqu'à la hauteur de l'eau, & vuides ensuite, avec un trou au sommet. Les Flamands y pondent leurs œufs, qu'ils couvent en s'appuyant contre le cône, & couvrant le trou de leur queue. Le fond est un peu concave; les parois sont fort unis. Jamais on n'y voit de plumes, ni d'herbes, ou d'autre couche pour les œufs. Le Poisson fourmille aussi sur les Côtes de l'île d'Aves; & les Bas-fonds sont toujours couverts d'une incroyable quantité de beaux coquillages. Enfin, dans les termes de Labat, il faudroit n'avoir, ni mains, ni piés, pour mourir de faim dans cette Ile.

DANS le même Voyage, il aborda le 30 de Janvier à l'île des Crabes,

(g) „ Ici, dit-il, comme partout ailleurs, „ faites, avec la main ou une pelle, un trou „ dans le sable, cinq ou six piés au-dessus „ de l'endroit où vous présumez que les plus „ grosses lames ne couvrent pas le terrain; „ vous n'aurez pas creusé huit ou dix pouces, „ que vous trouverez l'eau. Prenez de „ cette première eau en diligence; vous la „ trouverez parfaitement douce, & si vous „ vous donnez la patience de la laisser reposer „ dans un Vase, pour donner le loisir au „ sable, qui y est mêlé, de retomber au „ fond, vous aurez de l'eau fort pure. Mais „ ce petit Puits n'en fournira pas longtems: „ en moins d'un quart d'heure, vous voyez „ l'eau crotler à vue d'œil, & devenir en „ même tems salée. Cet inconvénient est „ compensé par la facilité de faire ces Puits: „ On en est quitte pour boucher le premier, „ & pour en faire un nouveau, chaque fois „ qu'on en a besoin. *Ubi sup.* Tomc 8 p. 28.

(h) Un peu de gourmandise, dont il ne

se défend pas, lui fit pratiquer une recette dont l'invention est due aux Sauvages, & qu'il se croit obligé de communiquer à ses Lecteurs. C'est ce qu'il nomme un *Mouton en robe-de-chambre*. On prend, dit-il, un Mouton, qu'on saigne, qu'on éventre & qu'on vuide, sans le dépouiller. Ensuite on se hâte de le remplir de sa fressure, hachée bien menue, avec du Lard, de l'Oignon, des Epicerics, du jus de Citron, quelques Canards sauvages coupés en morceaux, des Alouettes de Mer, & d'autres Gibiers semblables, tant qu'il en peut tenir: après quoi la peau est recondue: la peau, c'est-à-dire celle où est la laine. Dans cet état, on le couche au fond d'une Fosse, bien échauffée par le bois qu'on y a fait brûler. On le couvre de sable brûlant & de charbon. En deux heures de tems, la laine fait une croûte noire sur la peau. On la détache aisément: & l'on ouvre l'Animal, qui est alors un mets délicieux.

SUPPL. AUX
VOYAGES ET
ETA BL. AUX
ANTILLES.
ILE D'AVES.

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILE DES CHA-
RES OU BOR-
RIQUEN.

nom qu'elle a reçu des Flibustiers, au lieu de celui de *Borriquen*, qu'elle portoit autrefois. Elle est éloignée de cinq ou six lieues de la Pointe Sud-Est de Portoric, à dix-sept degrés dix minutes de Latitude Nord; & sa circonférence est de huit à dix lieues. Les Montagnes y sont en grand nombre; mais elles ne sont point arides, ni escarpées, ni d'une excessive hauteur. Elles laissent entr'elles de très beaux fonds, où la terre est excellente. D'ailleurs elles sont couvertes de toutes sortes de bois; & les sources d'eau, qui en descendent, forment plusieurs petites Rivieres d'une eau pure & saine. On trouve, dans toutes les parties de l'Île, des restes d'anciennes Habitations. On y voit de longues allées d'orangers, de citroniers, & d'autres arbres; auxquels on distingue les Cantons qui ont été cultivés, de ceux qui sont demeurés en friche, où les arbres sont d'une grosseur & d'une hauteur extraordinaires. La Chasse y est abondante, surtout aux Ramiers, aux Perroquets, aux Grives, aux Ortolans, & aux Oiseaux de mer & d'eau douce; aux Porcs marons, aux Lezards & aux Tatous. Les Figuiers & les Bananiers y croissent de toutes parts, & les bords de la mer sont couverts de pommes de Raquette. Labat y trouva, dans plusieurs endroits, de belles cannes de sucre. Il regrette qu'un Pays si délicieux, & naturellement si fécond, soit abandonné, & que la politique des Espagnols ne leur permette point de souffrir que d'autres Européens s'y établissent. [Les Anglois, voyant qu'une Île si bonne étoit déserte, y commencerent quelques Plantations vers la fin du dix-septième siècle. On ne leur laissa pas le tems de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, & qui en emmenerent les femmes & les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717. Mais les sujets de la Grande-Bretagne réclamant leurs anciens droits, y envoyerent quelques aventuriers, qui furent d'abord pillés, & bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice.] „ Cependant, ils ont raison, dit Labat, car un tel voisinage de „ viendrait incommode à leur Colonie de Portoric: mais pourquoi ne pas „ faire usage eux-mêmes d'un bien qu'ils ont entre les mains? ” Il ajoute, qu'il parcourut la plus grande partie de l'Île, & qu'il ne s'étonne point que les Anglois aient voulu s'y établir: qu'à la vérité elle n'a point de Port; mais qu'avec de bonnes Rades, elle a, du côté de Portoric, un Accul, qui pourroit tenir lieu d'un bon Port. Enfin, qu'il n'y a rien vu qui ne lui ait fait envie, & qui ne lui ait fait déplorer l'aveuglement de ses Compatriotes, qui sont allés se nicher à Saint Martin, Saint Barthelemi, & d'autres Îles de cette espece, au lieu de venir former ici une bonne Colonie & de s'y maintenir par la force. De toutes les Îles qu'il a vues, dit-il encore, il n'y en a point de plus favorable pour un Etablissement & pour tous les avantages du Commerce.

ILE DE SABA.

Saba, qu'il visita dans un autre tems, est une petite Île Hollandoise, qu'on prendroit pour un rocher, escarpé de toutes parts, & de quatre ou cinq lieues de tour. Sa situation est par les dix-sept degrés. On n'y peut

descen
Habita
condui
paroit
les. C
les Ha
de leu
posées
cher,
ser une
chemin
y est o
leur a
les surp

LABA
de trou
freux R
tagée e
milles.
entret
meublée
les fem
des Ant
„ Labat
„ de l'é
„ Cord
„ *Crepit*
„ gent t
„ ils tu
„ subsist
„ qui a
„ quand
„ son ex
„ verneu
Protestan
Avec ce
abondanc
quittant l
& de fru
DE-LA
doite, m
mettre à
avoit reç
ques Va

(i) Elle

descendre que sur une petite anse de sable, qui est au Sud, & sur laquelle les Habitans tirent leurs canots. Un chemin, en zigzag, taillé dans le Rocher, conduit au sommet de l'île, où le terrain se trouve uni, bon & fertile. Il paroît que les premiers, qui y sont montés, doivent avoir employé des échelles. C'est une Forteresse naturelle, dans laquelle il est impossible de forcer les Habitans, lorsqu'ils ne manqueront point de vivres. Ils ont fait, à côté de leur chemin, des amas de pierres, soutenues sur des planches, qu'ils ont posées sur des piquets; de manière qu'en tirant une corde, qui les fait pancher, ils peuvent faire tomber toutes ces pierres dans le chemin, pour écraser une armée entière qui entreprendroit d'y monter. On assure qu'ils ont un chemin plus facile, du côté de la Cabesterre, ou du Nord-Est; mais la Mer y est ordinairement si rude, qu'on n'y peut gueres aborder. C'est ce qui leur a fait négliger la défense d'une partie, par laquelle ils craignent peu les surprises.

LABAT obtint la liberté de monter dans l'île, & fut agréablement surpris de trouver un bon Pays, au-dessus de ce qu'il n'avoit pris que pour un affreux Rocher. Il apprit, du Commandant même, que la Colonie étoit partagée en deux Quartiers, qui renfermoient quarante-cinq ou cinquante Familles. Les Habitations ont peu d'étendue, mais elles sont propres & bien entretenues; les Maisons gaies, commodes, bien blanchies, & fort bien meublées. [Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba; les femmes y conservent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles.] Le principal Commerce de l'île est en fouliers. „Jamais, dit „ Labat, il n'y eut de Pays si Cordonnier. Le Gouverneur même se mêle „ de l'être, & je crois que le Ministre l'est aussi. Si cette île étoit à des „ Cordonniers Catholiques, ils la nommeroient sans doute l'île de *Saint* „ *Crepin*. Ces honnêtes Habitans vivent dans une grande union. Ils man- „ gent souvent les uns chez les autres. Ils n'ont point de Boucherie; mais „ ils tuent des Bestiaux chacun, à leur tour, autant qu'il en faut pour la „ subsistance du Quartier; & sans rien débourser, ils prennent, chez celui „ qui a tué, la Viande dont ils ont besoin, qu'ils lui rendent en nature, „ quand leur tour est arrivé. Le Commandant du Quartier commence, & „ son exemple est suivi jusqu'au dernier Habitant; après lequel c'est au Gou- „ verneur à recommencer. Ils avoient alors, dans leur Société, quelques Protestans François, dont l'Auteur acheta plusieurs paires de bons fouliers. Avec ce trafic, un peu d'Indigo, & du Coton, ils vivent dans une heureuse abondance: ils ont des Esclaves, de l'argent & de très bons meubles. En quittant l'île de Saba, Labat reçut du Gouverneur une provision de viande & de fruits.

DE-LA, son Vaisseau prit la route de *Saint Eustache*, autre île Hollandoise, mais beaucoup plus grande (i). Le prétexte du Capitaine étoit d'y mettre à terre un Habitant de Saba, qui lui avoit demandé passage, & qu'il avoit reçu à bord dans la vue de reconnoître cette île: mais la vue de quelques Vaisseaux d'Interlope, dont il pouvoit craindre d'être insulté; le fit

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.

ILE DE SABA.

ILE DE SAINT
EUSTACHE.

(i) Elle a environ cinq lieues de tour.

SUPPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILE DE SAINT
EUSTACHE.

mouiller à l'entrée de la Rade, d'où il fit conduire le Cordonnier de Saba au rivage, dans un Canot. Labat ne pût observer que la partie de l'Île qui se présente vis-à-vis de lui. Elle paroît composée de deux Montagnes, séparées l'une de l'autre par un grand Vallon, dont le fond est élevé de plus de dix toises au-dessus du rivage. La Montagne, qui fait face à l'Ouest, est partagée en deux ou trois têtes, revêtues de très beaux arbres; & sa pente, jusqu'au Vallon, ne paroît pas rude. La Montagne, qui regarde l'Est, semble avoir été beaucoup plus haute que la première, & paroît comme coupée aux deux tiers de sa hauteur naturelle: elle offre, à-peu-près, la forme d'un chapeau qu'on auroit affecté d'enfoncer. Toute cette partie de l'Île paroît agréable & bien cultivée. Le Fort est au pié de la Montagne de l'Est, mais peut en être plus éloigné qu'il ne le paroît dans l'éloignement. Les François en ont été deux ou trois fois maîtres. L'Île de St. Eustache n'est séparée de St. Christophe que par un Canal, large d'environ trois lieues.

On lit, dans du Tertre, que les Hollandois, après avoir été chassés du Brésil, se répandirent dans les Antilles, où ils formerent ainsi divers Etablissements. La Martinique en vit arriver un grand nombre en 1654; & du Parquet, qui commandoit alors dans cette Île, refusa de les admettre, à la sollicitation des Jésuites, qui craignoient la contagion de l'Hérésie & du Judaïsme. Houel, qui se trouvoit dans le même tems Propriétaire de la Guadeloupe, n'eut pas la même délicatesse. Il reçut plusieurs Vaisseaux, chargés de ces Fugitifs (1).

[SAINT EUSTACHE produit un peu de tabac, & à peu près six cens milliers de sucre. Sa Population, comme Colonie agricole, est de cent vingt Blancs, & de douze cens Noirs. Comme commerçant, il a cinq cens Blancs; & jusqu'à douze ou quinze cens, lorsqu'il a le bonheur d'être neutre en tems de guerre.]

LABAT observe que depuis l'Île de Saba jusqu'à celle de *Sainte Croix*, le

(1) Le détail en est curieux. Le 28 Février, il reçut un grand Vaisseau qui portoit les Habitans de l'Île Tamarica & leurs Esclaves. Deux autres grands Navires vinrent mouiller dans son Port, la nuit suivante; c'étoit une Frégate Hollandoise, avec une riche prise qu'elle avoit faite sur les Anglois proche de la Barbade: mais un accident fit périr cette prise, dont il ne se sauva que sept Hommes. Elle étoit de quatre cens tonneaux, & sa cargaison étoit estimée cent cinquante mille livres. Le même jour deux autres grands Navires aborderent à la Rade: ils portoit tous les Habitans de la Rivière de Paraiha. Le mercredi suivant, il arriva un grand Navire des Etats, qui portoit les Garnisons de Tamarica & de Paraiha, au nombre de quatre cens Hommes. On ne sauroit croire les biens que ces Etrangers apportèrent à la Guadeloupe, car ils y descendirent plus de neuf

„ cens personnes: & comme ils n'avoient
„ que de l'or & de l'argent monnoyé, des
„ chaînes d'or, des pierreries & de la vaif-
„ selle d'argent, ils donnoient toutes ces
„ choses pour acheter leurs besoins. Peu de
„ tems après, un grand Navire, qui por-
„ toit le reste du débris de cette Colonie,
„ Hollandoise, arriva à la Martinique; il
„ portoit plusieurs Familles Flamandes,
„ nombre d'Esclaves, & sept ou huit Juifs,
„ le tout faisant bien trois cens personnes.
„ Du Parquet se repentant d'avoir refusé,
„ les autres, reçut ceux-ci à bras ouverts,
„ & leur donna le grand Cul-de-sac Royal
„ pour habiter. Mais ensuite les principaux
„ Hollandois s'étant retirés, tout cela s'é-
„ vanouit par degrés, sans qu'il en paroisse
„ aujourd'hui aucun vestige, ni à la Mar-
„ tinique, ni à la Guadeloupe. *Ubi supra.*

Tom. I. pp. 460 & suiv.

fond d
main,
H, de
Vaissea
d'y mo
molent
Est, à
huit lie
par les
ler. E
glant,
de gran
te, lon
gnols, a
qui étoit
résistanc
mandeur

Ces t
sol étoit
Un terre
les exhal
qu'un m
Aussitôt
contemp
l'Île. D

Les ch
le rocou
après la
rend tém
„ y comp
„ ment
„ nombre
„ fleur de
à dire près
augmentée
cette année
nétrer les
„ avoir c
„ qui avo
„ nérale,
„ miers,
„ reuses &
„ bien de
„ du moir
„ Fontaine

(m) Du

fond de la Mer est d'un sable si blanc, qu'on croit pouvoir y toucher de la main, quoiqu'il soit d'une profondeur extraordinaire. On est fort amusé, dit-il, de voir promener sur ce beau fond toute sorte d'Animaux marins. Son Vaisseau fut porté par les courans, si près de Sainte Croix, qu'on fut obligé d'y mouiller, vis-à-vis de la Riviere *Salée*. Cette Ile, que les Sauvages nommoient anciennement *Ay-ay*, est à dix ou douze lieues de Portorico au Sud-Est, à trente-six de Saint Christophe, & à huit de St. Martin. [Elle a dix-huit lieues de long, sur trois & quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandois & par les Anglois. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus en 1646 dans un combat opiniâtre & sanglant, se virent réduits à abandonner un terrain sur lequel ils avoient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travailloit à s'affermir dans sa conquête, lorsqu'en 1650 il fut attaqué & chassé à son tour par douze cens Espagnols, arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois. Ce qui étoit resté de ce corps nombreux pour la défense de l'île, la céda sans résistance à cent soixante François, envoyés de Saint-Christophe par le Commandeur de Poincy, pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitans se hâtèrent de connoître un terrain si disputé. Le sol étoit excellent, mais l'air n'étoit pas attrayant pour les nouveaux Colons. Un terrain couvert de vieux arbres, ne permettoit gueres aux vents de balayer les exhalaisons inséables dont les marais épaissoient l'atmosphère. Il n'y avoit qu'un moyen de remédier à cet inconvénient : c'étoit de brûler les forêts. Aussitôt les François y mettent le feu, & s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplant de la mer, durant des mois, l'incendie qu'ils avoient allumé dans l'île. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouverent d'une fertilité incroyable. Le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre y réussissoient également.] Un Mémoire envoyé, après la mort de Poincy, au Commandeur de Souvré, Ambassadeur de Malte, rend témoignage „ qu'on y comptoit alors huit cens vingt-deux Habitans, sans „ y comprendre les Negres; que les seuls droits du Tabac montoient annuel- „ ment à quarante-sept mille livres; que les Sucrieries y étoient en grand „ nombre, & qu'on espéroit qu'avant huit ou dix ans cette Colonie seroit la „ fleur de toutes les Iles-Françoises”. On ne peut douter qu'en 1696, c'est-à-dire près de soixante ans après sa formation, elle ne fût considérablement augmentée. Cependant un ordre de la Cour la fit réunir, dans le cours de cette année, à celle de Saint Domingue. Il paroît difficile à Labat d'en pénétrer les raisons. „ Elle étoit alors, dit-il, dans un état florissant, après „ avoir coûté de grandes dépenses & la perte d'une infinité de personnes, „ qui avoient péri dans l'origine de son Etablissement; car c'est une regle gé- „ nérale, & presque infaillible, que ceux qui défrichent une Terre les pre- „ miers, n'en jouissent point, parcequ'ils sont attaqués de maladies dange- „ reuses & souvent mortelles. Une autre incommodité avoit causé la mort à „ bien de gens; c'étoit la disette d'eau. L'île, étant une Terre platte, ou „ du moins sans aucune hauteur qui mérite le nom de Montagne, a peu de „ Fontaines. Il ne s'y trouve qu'une seule Riviere (m), assez petite, où la

(m) Du Terre lui en donne un grand nombre.

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILE DE SAINT-
TE CROIX.

„ Mer monte assez loin pour la rendre inutile aux Habitans: ils avoient remé-
dié à ces défauts par des Citernes, dont chaque Habitation étoit bien pour-
vue; & si l'on excepte des sievres quarrés, qui attaquoient les nouveaux
venus, on y jouissoit d'une très bonne santé. La Chasse & la Pêche y
étoient abondantes. Le Sucre & les autres denrées y croissoient en per-
fection; enfin la Colonie se fortifioit de jour en jour. Mais, pour son
malheur, elle étoit obligée de vendre ses Marchandises aux Danois de
Saint Thomas, pour tirer d'eux ses propres besoins, qu'elle ne pouvoit es-
pérer des François, parceque les Vaisseaux Marchands n'osoient descendre
si bas pendant la guerre. Cette nécessité de recourir aux Etrangers servit
de prétexte aux Fermiers Royaux, pour se plaindre que le transport des
Sucres, chez les Danois, diminueoit considérablement leurs droits d'entrée.
On en fit un crime aux pauvres Habitans; & le Gouverneur de Saint Do-
mingue, qui s'efforçoit d'augmenter sa Colonie aux dépens de toutes les
autres, en trouva plus de facilité à faire réusir ses demandes.”

„ J'AI su, continue Labat, par le retour d'un bon nombre d'Habitans, qui
aimèrent mieux remonter aux Iles du Vent, que de demeurer à Saint Domini-
gue, que trois Vaisseaux commandés pour les transporter, étant arrivés à
Sainte Croix, le Gouverneur fit publier l'ordre de la Cour, qui leur enjoin-
gnoit de s'embarquer avec leurs effets, pour aller s'établir à St. Domingue,
où chacun devoit recevoir des terres à proportion de ses forces. Il fallut
obéir: mais comme ces trois Bâtimens, & deux ou trois Barques de Con-
voi, suffisoient à peine pour le transport des personnes, la vexation fut
étrange lorsqu'il fût question des effets. Les Officiers subalternes affectoient
de ne pas trouver de place, pour les meubles & les marchandises. Pour
en embarquer une partie, on étoit forcé de vendre l'autre, au prix qu'il
leur plaisoit d'en offrir; & les Acheteurs étoient bien sûrs de la revendre
avec beaucoup d'avantage. On laissa, dans l'île, les Chevaux, les Bêtes
à corne & à laine; on mit le feu aux Maisons; on démolit le Fort, & la
malheureuse Colonie mit à la voile: les Peres de mon Ordre embarquerent
leurs Esclaves, qui étoient au nombre de quatre-vingt-quatre, grands ou
petits, avec ce qu'ils purent emporter des attirails de leur Sucrerie: & de-
là s'est formé l'Etablissement que nous avons à Léogane, dont nous n'a-
vons pas été moins obligés d'acheter le fond.”

C'ÉTOIT quatre ou cinq ans après cette révolution, que Labat passoit à l'I-
le de Sainte Croix. Il visita les tristes restes de la Colonie. Tous les murs
étoient déjà presqu'entièrement couverts de ronces. „ En vérité, reprend-il
amerement, c'est une action criante, d'avoir détruit un si bel Etablissement
pour un vil intérêt, & d'avoir réduit à la mendicité quantité d'honnêtes
gens, qui jouissoient d'une vie commode, dont ils n'avoient l'obligation
qu'à leur travail. A la réserve de l'eau, qui est assez rare dans l'île, elle
nous parut un lieu charmant. C'est un terrain presqu'uni, qui n'a des Col-
lines, ou, pour parler le langage des Iles Françaises, des Mornes, que
vers son milieu. Les pentes en sont douces, & revêtues des plus beaux
arbres du monde. Les Acajous, les bois d'Inde, les Acomas, les Bala-
tas, les Bois rouges de toute espèce y sont en grand nombre. Nous y vi-

„ me
„ Be
„ d'O
„ fit
„ qu
„ l'au
„ l'E
„ toy
„ serv
„ min
„ [L
en céc
Sain
au po
quinze
LA
long,
de 17
dit-il,
de hau
autour
ceque
des Eur
grand n
que tou
leur do
dans de
l'usage
qu'ils ét
aux Eur
thode;
mi eux
par ceux
même,
tager av
cle, qu
préferen
Établisse
MAIS
leurs Fe
- (n) Dix
Il ajoute
sûrs; deux
nomme Sa
bouchure
est au Sud

„ mes encore de très belles Cannes, malgré les ravages des Porcs & d'autres
 „ Bestiaux qu'on y a laissés; du Manioc, d'excellentes Patates, quantité
 „ d'Orangers, & de Citroniers. De toutes les Collines où la curiosité nous
 „ fit monter, nous vîmes la Mer de la Cabesterre; ce qui me fit conjecturer
 „ que dans l'endroit où nous étions, il n'y a que trois lieues d'une Mer à
 „ l'autre. On nous assura que c'est la plus étroite partie de l'Île: celle de
 „ l'Est est plus large. Autant qu'on peut juger de sa longueur, en la cô-
 „ toyant, comme nous fîmes, elle est de dix ou douze lieues. Suivant l'ob-
 „ servation de notre Capitaine, sa situation est par les dix-huit degrés quinze
 „ minutes du Nord (n).”

[L'ÎLE a été sans Colons & sans Culture jusqu'en 1733, tems où la France
 en céda la propriété au Danemarck, pour 738,000 livres.]

Saint Vincent, & la Dominique, les seules des Antilles qui soient restées
 au pouvoir des Caraïbes, sont situées, la première à treize, & l'autre à
 quinze degrés de latitude Septentrionale.

La plupart des Voyageurs donnent à Saint Vincent environ huit lieues de
 long, & presque autant de largeur. Labat, qui la visita, dans ses courses
 de 1700, lui trouva dix-huit à vingt lieues de circonférence. „ Son aspect,
 dit-il, n'a rien de sauvage & de désagréable. Elle est fort hachée, & pleine
 de hautes Montagnes, couvertes de Bois, avec de petits Vallons défrichés
 autour des Rivières.” Il la nomme le centre de la République Caraïbe, par-
 ceque cette race de Sauvages, maîtresse de toutes les Antilles avant l'arrivée
 des Européens, y jouit de toute sa liberté, & qu'elle n'est nulle part en si
 grand nombre. D'ailleurs l'Île est encore peuplée de Negres fugitifs, pres-
 que tous de la Barbade, qui, se trouvant située au Nord de Saint Vincent,
 leur donne beaucoup de facilité à s'y sauver des Habitations de leurs Maîtres,
 dans des Canots, ou sur des Radeaux, qu'ils appellent *Piperis*. Autrefois,
 l'usage des Caraïbes étoit de les reconduire à leurs Maîtres, du moins lorf-
 qu'ils étoient en paix avec les Îles Angloises, ou de les vendre indifféremment
 aux Européens des autres Îles. On ignore ce qui leur a fait changer de mé-
 thode; mais Labat assure qu'ils se repentent beaucoup de les avoir reçus par-
 mi eux; regret inutile, depuis que le nombre des Negres s'est si fort accru
 par ceux qui sont arrivés successivement & par leur multiplication dans l'Île
 même, qu'ayant enfin surpassé celui des Caraïbes, ils les ont forcés de la par-
 tager avec eux & de leur céder la Cabesterre. On a vu, dans un autre arti-
 cle, qu'il s'y trouve aussi quelques Familles d'Anglois & de François, qui
 préféreraient la vie libre des Sauvages aux commodités qu'on leur offre dans les
 Etablissmens de leurs propres Nations.

MAIS ce qui chagrine le plus les Caraïbes, c'est l'enlèvement fréquent de
 leurs Femmes & de leurs Filles, dont les Negres se saisissent lorsqu'ils en

(n) Dix-huit degrés, suivant du Tertre.
 Il ajoute que Sainte Croix a trois Ports très
 sûrs; deux au Nord; dont le premier se
 nomme Saint Jean, & le second, à l'em-
 bouchure de la Rivière salée. Le troisième
 est au Sud. Mais le plus beau est celui de la

Rivière salée, qui peut contenir cinq cens
 grands Vaisseaux à l'ancre. A l'égard de la
 longueur de l'Île, du Tertre cite une Rela-
 tion, imprimée, dit-il, après la conquête,
 qui lui donne vingt-deux lieues en droite
 ligne.

SUPL. AUX
 VOYAGES ET
 ETABL. AUX
 ANTILLES.
 ÎLE DE SAINT-
 CROIX.

ST. VINCENT.

SUPPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
I. R. DE SAINT
VINCENT.

ont besoin, & qu'il n'est pas facile de tirer de leurs mains, parcequ'étant les plus braves, comme les plus forts, ils maltraitent les Caraïbes, jusqu'à leur faire craindre de se voir un jour chassés de l'île, ou contraints de travailler pour ceux à qui l'excès de leur indolence (o) a laissé prendre cet ascendant. On lit, dans toutes les Relations, qu'ils se plaignent hautement de l'ingratitude de leurs Hôtes, & qu'ils sollicitent souvent les François & les Anglois de les délivrer de cette tyrannie. En 1719, le Chevalier de Feuquieres, Général des Iles Françoises, résolut de leur rendre ce service, dans la vue apparemment de vendre les Negres aux Espagnols pour leurs Mines; car si l'on en croit Labat, il seroit dangereux de s'en servir dans les Iles, où non-seulement on les perdrait bientôt par une nouvelle fuite, mais ils seroient capables de débaucher ceux qui vivent tranquillement sous le joug. Poulan de Guerville, Major de la Martinique, & du Buc, Lieutenant-Colonel de la Cabesterre, partirent avec cinq cents Hommes pour cette expédition. Ils comptoient sur une puissante diversion des Caraïbes; mais ces indolens Mortels, quoique persuadés qu'on cherchoit à les servir, demeurèrent tranquilles spectateurs de l'entreprise. Aussi n'eut-elle pas de succès. Les Negres se retirèrent dans les Montagnes, d'où ils ne sortoient que la nuit, pour surprendre les François. Cette étrange guerre réussit. On ne leur prit pas un Homme, & les agresseurs y perdirent quantité de braves gens, entre lesquels ils compterent leur Chef. On ne doute point que si les Caraïbes avoient pris les armes, cette tentative n'eût tourné plus heureusement. Avec quelques François à leur tête, ils auroient attaqué leurs Ennemis par les Montagnes; ils auroient enlevé leurs Femmes & leurs Enfans, qui s'y étoient retirés; & forçant les Hommes de quitter le centre de l'île, ils les auroient mis entre les deux Armées, c'est-à-dire, dans la nécessité de se rendre ou de se faire égorger.

QUATRE ans après, les Anglois croyant pouvoir tirer parti du mécontentement des Negres pour soumettre l'île de Saint Vincent, entreprirent de s'en ouvrir l'entrée par des voies plus douces. Le Duc de Montaignu s'étoit fait donner, par ses Lettres Patentes, Sainte Lucie, Saint Vincent & la Dominique. Wing, qu'il avoit chargé de la conduite de ses Troupes & du ménageement de ses intérêts, envoya aux Caraïbes & aux Negres de St. Vincent, Egerton, un de ses Officiers, pour leur proposer, à des conditions fort avantageuses, de reconnoître le droit du Duc. On apprend, à cette occasion, par le soin que les Anglois prirent de s'en informer, que le nombre des Caraïbes montoit à près de huit mille. Leurs Chefs n'étant pas les mêmes que ceux des Negres, Egerton trouva beaucoup de difficulté à les rassembler; mais après y avoir réussi par ses présens, il eut le chagrin de voir rejeter ses propositions. Les Negres, comme les Caraïbes, ne purent comprendre qu'un Roi d'Europe eut donné sur eux des droits qu'il n'avoit point. Ils prièrent Egerton de se retirer, après avoir reçu ses présens. Les Caraïbes, ajoute la Relation (p), lui déclarerent particulièrement, que depuis leur

„ Traité

(o) Voyez leur caractère, leurs mœurs & (p) *British Empire*, article de St. Vincent. Le P. Labat, qui vit des Negres &

„ Tr
„ Fr
„ roi
„ [C
„ rissant
„ cultiv
„ à la M
„ peren
„ les de
„ dans o
„ est att
„ LES
„ incult
„ des na
„ nature
„ que la
„ se croy
„ à moie
„ En vai

des Car
peinture
corps ro
lemé,
bande d
aisément
n'ont pa
pés & f
les Cara
& fort g
leur mar
tête rasé
à leur ai
che & le
„ Je v
„ Breton
„ depuis
„ lement.
„ Françoi
„ jours à
„ l'ont é
„ que les
„ imagine

(*) Il est plus frappant. Lorsque les Negres busât un jour dans qui fut le au monde. rent plus se un peuple vigoureux &

XXVII

„ Traité avec les François, ils étoient sous leur protection; mais que si les
 „ François mêmes formoient quelque entreprise contre leur liberté, ils sau-
 „ roient la défendre au prix de leur vie.”

[CEPENDANT l'Etablissement des François devoit chaque jour plus s'ac-
 croissant. Ils ne s'amusoient plus, comme autrefois, à élever des volailles, à
 cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre
 à la Martinique. En moins de vingt ans des cultures plus importantes occu-
 perent huit cens Blancs & trois mille Noirs. La vente annuelle des nouvel-
 les denrées montoit à quinze cens mille francs. L'île de Saint Vincent étoit
 dans cette situation, quand elle tomba sous la domination Angloise. Elle y
 est attachée par le Traité de 1763.

LES François, qui avoient commencé à défricher ce pays, de tout tems
 inculte, n'avoient aucun doute sur le titre de leur propriété. Ils la tenoient
 des habitans originaires, qui peut-être avoient pu disposer d'un terrain que la
 nature leur avoit donné. Quelle fut leur surprise, lorsqu'on leur annonça
 que la Grande Bretagne, qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes,
 se croyoit, d'après des principes reçus en Europe, autorisée à les dépouiller,
 à moins qu'ils ne rachetassent des champs qu'ils avoient arrosés de leurs sueurs.
 En vain se recrierent-ils contre une oppression si contraire à l'ordre naturel,

SUPPL. AUX
 VOYAGES ET
 ETABL. AUX
 ANTILLES.
 ST. VINCENT.

L'île passe
 sous la domi-
 nation des
 Anglois.

Qui ôtent
 aux François
 leurs proprié-
 tés.

des Caraïbes de l'île, dit que malgré la
 peinture de Rocou, qui leur rend à tous le
 corps rouge, & l'uniformité de leur habil-
 lement, qui ne consiste que dans une petite
 bande de toile sur leurs parties, on distingue
 aisément les uns des autres; que les Negres
 n'ont pas cessé d'y avoir les cheveux cré-
 pés & fins comme de la laine; au lieu que
 les Caraïbes les ont noirs, longs, droits
 & fort gros; mais que, quand cette marque
 leur manqueroit, & s'ils avoient tous la
 tête rasée, on ne les distingueroit pas moins
 à leur air de tête, à leurs yeux, leur bou-
 che & leur corpulence. (*)

„ Je vis dans l'île, dit Labat, le Pere le
 „ Breton, Jésuite, qui y faisoit les Mission
 „ depuis bien des années, mais fort inuti-
 „ lement. Il n'avoit, pour compagnie, qu'un
 „ François, avec deux jeunes Negres, tou-
 „ jours à la veille d'être massacré, comme
 „ l'ont été plusieurs de ses Confreres, lors-
 „ que les Sauvages sont ivres, ou qu'ils s'i-
 „ maginent que c'est la demeure d'un Mis-

„ sionnaire parmi eux qui les rend mala-
 „ des, ou qui empêche qu'ils ne soient heu-
 „ reux à la chasse ou à la pêche. Je passai
 „ trois ou quatre heures avec lui. On dé-
 „ chargea, pendant ce tems, quelques pro-
 „ visions que ses Supérieurs lui envoyoi-
 „ ent, & qu'il faut qu'il cache avec soin, pour les
 „ dérober à la connoissance des Sauvages,
 „ qui sont importuns jusqu'à l'excès pour
 „ avoir ce qu'ils savent que leur Pere reçoit,
 „ surtout quand c'est du Vin ou de l'Eau-
 „ de-vie. Tout le progrès, que les Mission-
 „ naires ont fait jusqu'à présent chez ces
 „ Barbares, a été de baptiser quelques En-
 „ fans à l'article de la mort; car, pour les
 „ Adultes, on y a été trompé tant de fois
 „ qu'on ne s'y fie plus, à moins qu'ils ne
 „ soient prêts à rendre les derniers soupirs.
 „ La vie de ce Pere étoit bien triste, bien
 „ dure, & plus digne d'admiration que d'i-
 „ mitation.” *Ubi sup.* Tom. VI. pp. 244.
 & 245.

(*) Il est surprenant que Pécil observateur de Labat n'ait pas aperçu une marque plus distinctive &
 plus frappante entre les Caraïbes & les Negres de l'île: nous voulons dire, le front applati de ceux-ci.
 Lorsque les François étoient arrivés à Saint Vincent, c'étoit avec des Esclaves pour défricher & cultiver.
 Les Negres, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'a-
 busât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, & ils se réfugiè-
 rent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive
 qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient
 au monde. Les hommes & les femmes, dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'ose-
 rent plus se montrer sans le caractère ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut
 un peuple nouveau. Les Negres, au front applati, tous à peu près de même âge, grands, bien faits,
 vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes planer des cabanes. R. d. E.

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILE DE SAINT
VINCENT.

& même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent pas écoutées. Les chefs de la Colonie n'osèrent suspendre les ordres de la métropole, qui avoit prescrit indistinctement la vente de toutes les terres. Le Parlement se propo- soit de suppléer, par ce foible moyen, au vuide que les fraix de la guerre avoient laissé dans le fisc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités absorberent presque 1,575,000 livres, que produisirent les Concessions qu'on fit dans les trois Iles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, qui veut que les terres habitées par les Sauvages soient censées vacantes, eût pu être rejeté des Anglois, qui en avoient abusé si souvent pour usurper, à l'exemple des Espagnols; quand les François n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils avoient obtenues par des présents; enfin, quand le trésor public de l'Angleterre, exténué par une guerre peut-être injuste, auroit pu se remplir de ces ventes illégitimes, il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs, qui devoient accélérer les progrès d'une Colonie qu'ils avoient su fonder.

Les François
dépouillés dé-
ferent l'Ile
presque tous.

MAIS la dureté de la nouvelle Domination les dispersa. Quelques-uns passèrent à Saint Martin, à Marie - Galande, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte Lucie, qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terrains à qui vouloit les défricher. Tous emmenerent leurs Esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parens, moins amoureux d'une patrie qui les avoit pour ainsi dire aliénés, préférèrent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jetés. Après la première heure du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terrains dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Ses produc-
tions avant la
Conquête.

Susceptibles
d'augmenta-
tion.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de base, doit s'affermir, doit s'étendre à l'ombre du gouvernement Anglois. L'Ile qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, ne promet pas beaucoup de Coton, mais elle est très-favorable au Rocou & au Cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions pesant de Café, dont il seroit aisé d'augmenter considérablement la culture, si les Anglois ne tournoient toute leur avidité du côté du Sucre. La partie de Saint Vincent où ils s'étoient fixés, & qui est sous le vent, ne leur en fournissoit que peu, parce qu'elle est hachée & montueuse. Cette considération leur a fait désirer d'aller occuper les plaines, qui sont au vent. Les Caribes qui s'y étoient réfugiés, ont refusé de les abandonner, & l'on a pris les armes pour les y contraindre. Quoiqu'ils se défendent avec courage, ils succomberont un peu plutôt, un peu plus tard, sous les foudres de la tyrannie Européenne.]

ILE DE LA
DOMINIQUE.

NON-SEULEMENT l'Ile de la *Dominique* étoit comprise, comme Sainte Lucie & Saint Vincent, dans les Lettres Patentes du Duc de Montaignu, mais elle l'est ordinairement dans la Commission du Gouverneur de la Barbade; affectation frivole, qui excite la risée des Caribes mêmes. Cette Ile, à laquelle on ne donne pas moins de treize lieues de long, sur neuf dans sa plus

grand
inacc
quer
ge, i
„ dit-
plus b
la Do
font F
„ faire
„ Lan
„ struc
„ dre,
„ mes
„ au M
„ que
„ ne.
„ raïbe
„ des I
„ en ab
„ Vola
„ autre
„ & ce
„ font
„ miniq
„ & de
„ lieues
„ ment
„ excell
„ ne en
„ perme
C'EST
Anglois
garde du
fort une
raïbes de
„ il, on
„ n'ont
„ & des
„ gereux
„ que la
„ Nation
„ nous
„ Comm
„ que le

(1) Ubi

grande largeur, a pour centre plusieurs hautes Montagnes, qui passent pour inaccessibles. Labat traversa toute sa largeur, jusqu'à la Cabesterre, sans y remarquer autre chose que des Bois, & trois ou quatre petits défrichés. En échange, il vit les plus beaux arbres du monde, & de toutes les especes. „ C'est, „ dit-il, le Pays des Anguilles.” Il en vit fourmiller, dans les Rivieres, de plus belles & de plus grosses qu'il n'en eût encore vu. On ne compte pas, à la Dominique, beaucoup plus de deux mille Caraïbes, dont les deux tiers sont Femmes & Enfans. „ Les plus vieux, continue Labat, savoient encore „ faire le signe de la Croix, répéter quelques prieres Chrétiennes en leur „ Langue, & quelques-unes même en François. C'étoit le seul reste des instructions que les PP. Raymond & de Beaumont, Religieux de mon Ordre, leur avoient données pendant un long séjour avec eux. Nous visitâmes pendant six jours toute la Cabesterre, depuis la pointe qui fait face „ au Macouba de la Martinique, jusqu'à celle qui regarde Marie-Galande. Ce „ que je puis dire, en général, de cette Ile, c'est que la terre y est très bonne. Le Manioc y croit très facilement, surtout celui d'osier, que les Caraïbes préfèrent à l'autre. Je vis, dans quelques Cantons, des Bananes & des Figues, plus belles que celles de nos Iles; des Patates & des Ignames en abondance, beaucoup de Maïs & de Coton. Les Habitans laissent leurs Volailles en liberté, autour de leurs Carbets; elles pondent & couvent sans autre soin; elles amènent leurs Pouffins au logis, pour chercher à vivre, & cette méthode les rend excellentes. Les Porcs, surtout les Marons, sont aussi fort communs dans l'Ile. Je n'ai pas fait le tour entier de la Dominique; mais, autant que j'en puis juger, par l'étendue de la Basseterre & de la Cabesterre; que j'ai parcourues, elle peut avoir trente à trente-cinq lieues de circuit. Elle est arrosée de quantité de Rivieres, particulièrement la Cabesterre. Les eaux y sont bonnes, & le Poisson d'eau douce excellent. On assure que près de la Soufriere, Montagne de l'Ile, qui donne en effet du Soufre, il se trouve une Mine d'or, dont les Caraïbes ne permettent point l'accès.”

C'est apparemment pour en éloigner les Etrangers, que suivant le dernier Anglois qu'on a cité, ils font l'effrayant récit d'un Monstre qui veille à la garde du Trésor, & dont la tête est armée d'un si gros Diamant, qu'il en sort une merveilleuse lumiere (q). Le même Ecrivain convient que les Caraïbes de l'Ile portent beaucoup de haine aux Anglois. „ Les François, dit-il, ont avec eux un ancien Traité; c'est une politique sage, que les Anglois n'ont jamais eue, & qui ne seroit plus de saison, depuis que par des trahisons & des violences ils se sont faits détester de tous ces Sauvages. Il seroit dangereux, pour un Anglois, de se faire voir aujourd'hui dans l'Ile; & ceux que la tempête y a quelquefois jettés, ont payé cher les perfidies de leur Nation. Ainsi, conclut le même Ecrivain, il y a peu d'apparence que nous obtenions jamais la possession de cette Ile; & la Dominique, dans la Commission de notre Gouverneur de la Barbade, n'est pas moins inutile „ que le Royaume de Jérusalem dans les titres du Roi d'Espagne.”

(q) *Ubi sup.* Tom. II. p. 288.

SUPL. AUX
VOYAGES ET
ETABL. AUX
ANTILLES.
ILE DE LA
DOMINIQUE.

AU centre de la Basseterre de la Dominique, on trouve une spacieuse Savanne, entre la Pointe qui regarde le Prêcheur, & celle qui est vis-à-vis des Saintes. Le mouillage est bon partout sous la Côte de l'Île; mais elle n'a point de Port ni de Cul-de-sac, où les Vaisseaux puissent se retirer. Elle n'a que des Rades foraines, avec quelques Pointes, derrière lesquelles on peut se mettre à couvert de certains Vents. Quoique cette incommodité rende l'Île peu propre au Commerce, Labat observe que les Anglois ont souvent tenté de s'y établir, fondés sur des prétentions auxquelles la France s'est toujours opposée, non-seulement parcequ'elles n'ont aucun fondement plausible, mais encore, parcequ'il est clair que si la Dominique étoit entre leurs mains, ils s'en serviroient pour couper la communication entre la Martinique. & la Guadeloupe dans les tems de guerre, & réduiroient ces deux Îles aux dernières extrémités. Ils se servirent de la Paix de Ryswick, & d'un accommodement particulier qu'ils avoient eu l'adresse de faire avec les Sauvages de la Dominique, pour y aller couper du bois de charpente. Ensuite, ils firent, au bord de la Mer, un de ces appentis, qui se nomment *Ajoupas* aux Îles, pour mettre ce bois à couvert, en attendant les Barques qui le devoient transporter. L'*Ajoupa* se changea bientôt en une Maison, autour de laquelle ils firent une palissade, où ils mirent quelques pieces de Canon, sous prétexte de saluer leurs Amis lorsqu'ils les faisoient boire. Le Gouverneur Général des Îles Françaises n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha un Officier au Général des Anglois, pour lui en faire ses plaintes: & dans le même tems, il envoya deux Bâtimens à la Dominique, qui obligèrent les Anglois de rembarquer leurs Canons & leur bagage. La Maison & les Palissades furent brûlées. Labat, qui eut la curiosité de visiter l'endroit qu'ils avoient choisi, en admira la situation, & la jugea très-avantageuse pour la construction d'une Forteresse régulière, dont il n'auroit pas été facile de les déloger, s'ils avoient eu le tems de remplir toutes leurs vues.

ENTRE les productions de l'Île, on y trouve une Plante, dont la racine apaise presque tout-d'un-coup la douleur de dents, en l'appliquant sur le mal. Son seul suc, lorsqu'elle est assez broyée pour le rendre assésent, produit le même effet, au moment qu'il est répandu sur la dent ou sur la gencive. Cette racine, connue de tous les Caraïbes, est petite, un peu noueuse, grisée en-dehors, & brune en dedans, assez-pleine de suc dans sa fraîcheur, d'une odeur agréable, qui tire sur celle de la Violette, & d'un goût à-peu-près semblable à celui de la Réglisse, mais plus astringent. Labat n'en vit point les feuilles, & regretta encore plus de n'en avoir pas retenu le nom.

Population
de l'Île en
1732.

[IL n'y avoit plus dans l'Île, en 1732, que 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets, 349 François y occupoient une partie de la Côte, que les Sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 Mulâtres libres, & 338 Esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72,200 pieds de Coton. Le Café vint enrichir la masse de ces foibles productions. Enfin l'Île comptoit six cens Blancs & deux mille Noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

Et en 1763.

L'ANGLETERRE n'aspiroit pas à la possession de la Dominique pour la cul-

ture d
au-del
doit a
année.
loin d

L'A
Franç
dont la
par la
ses pro
fausses
l'intéré
cera co
oppose
Colons
les ait
puissent
francs &
un droi
dité fîs
Ainsi le
à la Do
éloigner
l'human

MAIS
font ses
dres de
France
elles. I
désilés &

ture du Café, du Coton & du Cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au-delà de ses espérances; elle ne l'envoie pas pour le Sucre, dont elle ne doit attendre, même avec le tems, que trois ou quatre mille quintaux par année. Un plus grand objet que des Etablissmens de culture, entroit de loin dans ses vues politiques.

L'ANGLETERRE vouloit attirer à la Dominique les denrées des Colonies Françaises, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la Nation, dont la fortune a baissé avec sa gloire, ait repris toute son activité, & que, par la force de sa Marine, elle puisse disposer en quelque sorte du prix de ses productions, & les empêcher de s'écouler de ses Etablissmens par les fausses portes d'un commerce interlope; jusqu'à ce moment de prospérité, l'intérêt réciproque des Cultivateurs François & des Négocians Anglois forcera toutes les barrières que l'autorité de la cour de Versailles pourra leur opposer. Cette communication se maintiendra, par l'entremise des anciens Colons qui sont restés à la Dominique, quoique le nouveau gouvernement les ait injustement rançonnés. Ce n'est pas pourtant la seule rigueur qu'ils puissent reprocher au Ministère Anglois. En rendant tous les Ports de l'Ile francs & libres, il a soumis chaque tête de Negre qu'on y feroit entrer, à un droit de 33 livres 15 sols. On a même poussé l'imprudence de cette avidité fiscale, jusqu'à faire payer avant la vente, une partie de ce fol impôt. Ainsi les vaisseaux qui viennent de Guinée, sont obligés de porter de l'argent à la Dominique, ou de l'y emprunter à un prix excessif; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandise, dont le commerce, vil pour l'humanité, n'est que trop cher pour la cupidité.

MAIS le grand avantage de cette Ile pour les Anglois, c'est sa position; ce sont ses rades sûres & commodes, qui mettront les Armateurs & les Escadres de la métropole à portée d'intercepter sans risque la navigation de la France dans ses Colonies, la communication même des Iles Françaises entre elles. Il semble que l'Angleterre se soit emparée, par la paix, de tous les défilés & de tous les postes pour la guerre.]

SUPPL. AUX
VOYAGES ET
ÉTABL. AUX
ANTILLES.

ILE DE LA
DOMINIQUE.

L'Angleterre
se soucie
peu de ses
productions.
Pourquoi elle
fait cas de la
Dominique.

Avantages de
sa position.



HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

HISTOIRE NATURELLE

DES

A N T I L L E S.

AUX observations, dispersées dans nos articles, sur la nature particulière du Sol, du Climat, des Productions de chaque Ile, nous allons en ajouter quelques autres, plus générales & communes à toutes les Antilles.

Les Antilles
forment un
Archipel im-
mense.

[LA partie du Nord de l'Amérique, qui s'étend depuis les 293 jusqu'aux 316 degrés de Longitude, présente l'Archipel le plus nombreux, le plus étendu, le plus riche que l'Océan ait encore offert à la curiosité, à l'avidité des Européens. Ce sont les Iles dont nous avons parlé sous le nom d'Antilles, qui le forment. Elles composent une chaîne, dont un bout semble tenir au Continent près du golfe de Maracaïbo, & l'autre fermer l'ouverture du golfe du Mexique. Peut-être sont-ce quelques parties restées çà & là, de la terre-ferme, qui joignoient ces deux Continens.

Toutes les
Iles paroissent
détachées du
Continent.

TOUTES les Iles du monde paroissent avoir été détachées du Continent, par des embrasemens souterrains ou par des tremblemens de terre. Mille circonstances font présumer que l'Angleterre fit autrefois partie de la Gaule. La Sicile a été évidemment détachée de l'Italie. Les Iles du Cap Verd, les Açores, Madere, les Canaries doivent avoir fait partie des continens voisins, ou d'autres continens abîmés. Les observations recueillies des navigateurs Anglois, ne permettent presque pas de douter que toutes les Iles de la mer du Sud n'aient formé plus ou moins anciennement une même masse. La Nouvelle Zélande, la plus considérable de ces Iles, est remplie de montagnes, où l'on voit imprimées les traces de volcans éteints. Ses habitans ne sont ni imberbes ni couleur de cuivre, comme ceux de l'Amérique, & malgré un éloignement de six cens quatre-vingts lieues, ils parlent la même langue que ceux de l'Ile d'Otahiti, découverte par M. de Bougainville.

Monumens
sans nombre
qui l'attestent.

DES monumens certains attestent ces grands changemens. Le Physicien attentif en voit partout des traces. Des Coquillages de toutes les especes, des Coraux, des bancs d'Huitres, des Poissons de mer, entiers ou mutilés, entassés avec ordre dans toutes les contrées de l'univers, dans les lieux les plus éloignés de la mer, dans les entrailles & sur la superficie des montagnes; l'instabilité du Continent, qui continuellement battu, rongé, bouleversé par l'Océan, dont il éprouve les vicissitudes, perd des terres d'un côté, & en découvre de nouvelles d'un autre; de longues plaines de sables devant des Cités, qui furent autrefois des Ports fameux; la situation horizontale & parallèle des couches de terre & de productions marines, assemblées alternativement de la même façon, composées des mêmes matieres; la correspondance entre les Côtes séparées par quelque bras de mer, où l'on voit d'un côté des angles saillans opposés à des angles rentrans de l'autre; à droite, des lits du même sable ou des mêmes pétrifications, placés au niveau de sem-

blables
ves ven
& des
nelle d
turelles
du glo
rendu

QUE
la cau
versel,
courage
les Ant
lentes
que le
situé p
dire par
violent
une zon
la terre
même l

ON s
appartie
qui a pa
deux Sa
peut tro
d'Autom
que pen

(a) O
grands Ho
Philon, P
ont été da
rience aya
tés sous la
delà de la
plus sains
ché les rat
trois: L'un
Soleil, qui
mais plus
forte que r
la chaleur
est tempéré
cheurs qui
ve même
heures, il
l'importunit
jusqu'à trois
La seconde
toutes ces

blables lits, qui s'étendent à gauche; la direction des montagnes & des fleuves vers la mer, comme à leur source commune; la formation des collines & des vallons, où ce vaste fluide a, pour ainsi dire, laissé l'empreinte éternelle de ses ondulations: tout nous dit que l'Océan a franchi ses bornes naturelles, ou plutôt qu'il n'en a jamais eu d'insurmontables, & que disposant du globe de la terre au gré de son inconstance, il l'a tour-à-tour enlevé ou rendu à ses habitans.

QUELLES que soient les causes secrètes de ces révolutions particulières, dont la cause générale est visiblement dans les loix connues du mouvement universel, les effets en seront toujours sensibles pour tout homme qui aura le courage & la sagacité de les voir. Ils le seront plus particulièrement pour les Antilles, si l'on parvient à constater qu'elles éprouvent des secousses violentes toutes les fois que les volcans des Cordillères jettent des matières, ou que le Pérou est ébranlé. Cet Archipel, comme celui des Indes Orientales, situé presque à la même hauteur, paroît formé par la même cause, c'est-à-dire par le mouvement de la mer d'Orient en Occident, mouvement plus violent à l'équateur, où le globe plus élevé décrit un cercle plus grand, une zone plus agitée; où la mer semble vouloir rompre toutes les digues que la terre lui oppose, & s'ouvrant un cours sans interruption, y tracer elle-même la ligne équinoxiale.]

On sait que les Antilles, étant situées au-delà du Tropicque du Cancer, appartiennent à la Zone torride; & que dans cette partie du Globe terrestre, qui a passé longtems pour inhabitable (a), on ne connoît proprement que deux Saisons, l'Été & l'Hiver; c'est-à-dire que dans toute l'année on ne peut trouver un tems auquel on puisse donner le nom de Printems, ni celui d'Automne, parce qu'on y voit continuellement ce qui n'arrive en Europe que pendant ces deux Saisons. L'Hiver & l'Été mêmes de ces Régions, sont

(a) On a déjà remarqué que de très grands Hommes, tels qu'Aristote, Cicéron, Philon, Plin, Bede, Saint Thomas, &c. ont été dans cette erreur. Ensuite, l'expérience ayant fait connoître que les Pays situés sous la Zone torride, tant au deçà qu'au delà de la Ligne, sont communément les plus sains & les plus tempérés, on en a cherché les raisons, qui peuvent être réduites à trois: L'une, tirée de la route ordinaire du Soleil, qui sous l'Équinoxial ne paroît jamais plus de douze à quatorze heures; de sorte que rendant les jours égaux aux nuits, la chaleur qu'il a répandue pendant le jour est tempérée pendant la nuit par des fraîcheurs qui ne durent pas moins. On observe même que ne se levant que vers les six heures, il en est dix, avant qu'on ressente l'importunité de sa chaleur. Elle est grande jusqu'à trois; ensuite elle décline peu à peu. La seconde raison peut se prendre de ce que toutes ces Régions sont environnées des

eaux de la Mer, qui les lavent & les rafraîchissent sans cesse; comme l'on voit qu'en Europe les Côtes de la Mer sont toujours plus froides que les Terres qui en sont éloignées. Du Tertre prétend avoir remarqué, aux Antilles, que non-seulement de la Mer, mais des Rivières mêmes, il s'éleve un froid piquant, capable de tempérer l'ardeur du jour, & qui met souvent ceux qui sont proche des Rivières dans la nécessité de s'approcher du feu. Enfin l'on donne pour troisième raison, les vents alisés, & plus particulièrement encore un petit vent des plus agréables, qui trois fois le jour, au matin, à midi, & vers le soir, se leve, se glisse, semble folâtrer sur terre, & rafraîchit toutes ces Contrées: c'est ce que les Habitans nomment Brise, & ce qu'ils attendent tous les jours comme une bénédiction du ciel, également favorable à la santé des Hommes & des Animaux, aux Plantes, & à toutes les productions de la terre.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

fort différens de ceux de l'Europe, dans leurs causes, comme dans leurs effets. C'est la présence du Soleil qui cause ici l'Été; là, c'est son éloignement; & sa présence, au contraire, fait l'Hiver. Lorsque cet Astre vient à s'éloigner de la Ligne & tire vers le Tropicque du Capricorne, une expérience constante apprend que jusqu'à son retour en deçà de la Ligne, c'est-à-dire ordinairement depuis le mois de Novembre jusqu'au mois d'Avril, l'air n'a presque point de nuages, & l'on y voit fort peu de vapeurs & d'exhalaisons. Il demeure si serain, si sec, & si pur, qu'on peut, non seulement regarder d'un œil fixe le lever & le coucher du Soleil, mais voir en même jour le déclin & le croissant de la Lune. Si les jours sont chauds, les nuits sont d'une fraîcheur proportionnée. Si la chaleur du Soleil ouvre les pores de tout ce qui se trouve sous lui, la fraîcheur nocturne vient resserrer l'air, l'épaissir, le résoudre & le faire distiller en rosée fort abondante, qui trouvant tous ces pores ouverts, s'y insinue, y pénètre; & de-là vient la facilité que tous les corps ont à se corrompre sous la Zone torride: c'est ce qui fait naître les Vers dans les bois, & tant d'Insectes qui font une des principales incommodités des Iles; c'est ce qui rouille, comme on l'a fait remarquer, le fer des épées dans les fourreaux, les étuis & les montres dans les poches, &c. Enfin, si les jours sont d'une grande pureté dans cette saison, les nuits ne sont pas moins claires & moins sérénités: dès le premier Quartier de la Lune, on peut lire, à sa lumière, jusqu'aux petits caractères d'écriture.

PENDANT tout ce tems, il ne pleut presque point dans toutes les Basses-terres des Iles; & c'est ce qui fait donner le nom d'Été à cette saison, quoiqu'une partie de ses effets ressemble à ceux que l'Hiver cause en Europe; car cette grande sécheresse dépouille de leur verdure les arbres à feuilles tendres; elle sèche les herbes, elle flétrit les fleurs & leur fait baisser la tête. Si la plupart des arbres n'avoient les feuilles d'une nature forte, & capable de résister aux injures du tems, le Pays deviendroit aussi triste, que nos Provinces d'Europe au cœur de l'Hiver. Les Animaux mêmes, surtout les Insectes & les Amphibies, abhorrent & fuient cette aridité, se cachent dans le creux des arbres, sous des rochers, dans des précipices, & semblent y chercher une humidité nécessaire à leur conservation. On nomme ce tems l'arrière-saison, parceque les Habitans ont aussi beaucoup de peine à vivre, & que s'ils n'étoient secourus par les rafraichissemens qui viennent de l'Europe, ils n'auroient souvent que leur Maiz pour ressource. Leur soulagement est la Brise, qui est plus réglée & qui se fait plus agréablement sentir dans cette saison, que dans l'Hiver.

MAIS quand le Soleil a repassé la Ligne, & qu'il commence à s'approcher du Tropicque du Cancer, ses rayons, qu'il darde plus directement, font lever de la Mer & de tous les lieux marécageux, une grande abondance de vapeurs, dans lesquelles il se forme d'horribles tonnerres; & lorsqu'ils viennent à cesser, le tems se met à la pluie, qui dure huit, dix, & quelquefois douze ou quinze jours sans interruption. Ces pluies refroidissent l'air & la terre; & c'est ce qui fait nommer cette saison l'Hiver. Pendant sept mois, à peine se passe-t-il une semaine sans pluie. Un Hiver si pluvieux excite d'abord quantité de maladies, telles que des sievres, des catharres, des douleurs

de

de
tou
de
arb
For
En
aux
Tou
de
se
ent
tes
nour
pour
L
de l'
de se
nous
leur
ont fa
cre (*
riche
L
,, un
,, se t
,, l'hu
,, ajou
cru les
Voyag
parties
aux In
Sucre.
& au B
Antilles
que 15
à décou
ver le
derniere
Terres
rent en
sement
l'année
au Coro
& à la B

(*) De
XXII

de dents, des apostumes & des ulcres. On ne voit que des malades dans toutes les Iles. D'un autre côté, cet Hiver a des effets bien différens de ceux de l'Europe. Dès les premières pluies qui sont un peu abondantes, tous les arbres se parent de leur première verdure & poussent toutes leurs fleurs. Les Forêts exhalent des odeurs, qui ne le cedent point aux meilleurs parfums. En un mot, la terre s'embellit de toutes parts; & ce qu'on nomme l'Hiver, aux Antilles, l'emporte beaucoup en agrémens sur le Printemps de l'Europe. Tous les Animaux descendent de leurs Montagnes. Les Testacées changent de coquille. Les Reptiles prennent une nouvelle peau. Les Poissons, qui se sont retirés en pleine Mer pendant le tems sec, se rapprochent des Côtes, entrent dans les Rivières, & semblent s'offrir aux filets des Pêcheurs. Toutes les especes de Tortues croissent en si grande abondance, qu'après s'en être nourri pendant l'Hiver, on en peut mettre une riche provision en réserve pour l'arrière-saison.

Le climat des Antilles n'étant pas fort différent de celui du Continent de l'Amérique qui répond aux mêmes latitudes, on doit juger que la plupart de ses productions naturelles y sont les mêmes. Aussi ne nous arrêterons-nous qu'à celles qui semblent y porter un caractère de distinction, soit par leur culture, ou par quelque propriété particulière, seules raisons qui nous ont fait prendre le parti de les renvoyer à cet article. Telles sont le Sucre (*), le Cacao, & quelques autres Marchandises, qui sont la matière d'un riche Commerce.

LABAT, auquel nous croyons devoir ici nous attacher, définit le Sucre, „ un suc de Canne ou de Roseau, qui étant purifié, cuit, blanchi & séché, „ se transporte partout, & se conserve aussi longtems qu'on le préserve de „ l'humidité, ou de l'eau, qui le fait dissoudre. Son extrême douceur, „ ajoute-t-il, pourroit le faire nommer un sel doux.” Quelques Ecrivains ont cru les Cannes de Sucre originaires des Indes Orientales: mais la plupart des Voyageurs rendent témoignage qu'elles croissent naturellement en diverses parties de l'Amérique. On doit reconnoître seulement que l'Amérique doit aux Indes Orientales le secret d'en tirer le suc, c'est-à-dire l'art d'en faire du Sucre. Les Espagnols & les Portugais en ont fait, à la Nouvelle Espagne & au Brésil, longtems avant que les autres Européens se fussent établis aux Antilles: mais on ne fait pas remonter l'époque de leurs Sucrieries plus loin que 1580. Ils ne s'étoient employés, jusqu'alors, qu'à conquérir le Pays, à découvrir les Mines d'or & d'argent, à faire pêcher les Perles, & à cultiver le Tabac. La culture des Cannes à Sucre suivit celle du Tabac: cette dernière Plante mangeant beaucoup le terrain, il fallut défricher de nouvelles Terres pour la planter; & celles, qui devoient trop maigres pour elle, furent employées à la culture des Cannes. On a vu que le premier Etablissement des François & des Anglois entre les deux Tropiques se rapporte à l'année 1625, & qu'ils ne s'appliquèrent d'abord qu'au Tabac, à l'Indigo & au Coton. Les Anglois commencerent à faire du Sucre à Saint Christophe & à la Barbade, en 1643, & furent bientôt imités par les François de la

Observations
sur l'origine
& la nature
du Sucre de
l'Amérique.

(*) De-là vient que les Anglois nomment les Antilles, *Sugar-Islands*, Iles au Sucre.
XXIII. Part. B b b

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

premiere de ces deux Iles. Ceux de la Guadeloupe n'en firent qu'en 1648, sous la direction des Hollandois, qui s'y refugierent du Bresil; & ceux de la Martinique, un peu plus tard.

LA seule différence, entre la Canne de Sucre & les Roseaux communs qui se trouvent dans les lieux marécageux, c'est que la peau, ou l'écorce des derniers, est dure & seche, & leur poulpe sans saveur; au lieu que la peau des Cannes de Sucre n'a jamais beaucoup de dureté, & que la matiere spongieuse qu'elles renferment est pleine d'un suc, ou d'un jus, dont la quantité & la douceur sont proportionnées à la bonté du terrain qu'elles occupent, à son exposition, à leur âge & au tems de leur récolte. De ces quatre circonstances dépendent leur hauteur, leur grosseur, leur bonté, & la facilité de purifier leur suc, de le cuire & de le réduire en Sucre. Suivant la qualité du terrain, les Cannes sont grosses ou menues, longues ou courtes; & suivant leur exposition au Soleil, elles sont plus ou moins sucrées: la saison, où elles sont recueillies, leur donne plus ou moins de suc; & leur âge les rend plus ou moins bonnes.

Forme des
Cannes de
Sucre.

Les feuilles de la Canne sont longues & étroites, avec une seule nervure, qui les partage au milieu, dans toute leur longueur. Cette nervure est aussi cassante, lorsque les feuilles sont seches; que souple & liante, lorsqu'elles sont vertes, ou seulement amorties. Les deux côtés de chaque feuille sont tranchans, & comme armés de petites dents, presque imperceptibles, qui coupent la peau, lorsqu'on y passe la main à rebours. Les feuilles ne viennent ordinairement qu'à la tête de la Canne; celles qui sortent aux différens nœuds, où la Canne s'est arrêtée en croissant, tombent aussi-tôt qu'elle monte plus haut. Des nœuds garnis de feuilles sont juger qu'une Canne est mauvaise, ou du moins fort éloignée de sa maturité; les bonnes Cannes n'ont qu'un bout de sept ou huit feuilles au sommet.

Les nœuds qui partagent leur longueur, & d'où naissent les feuilles, ont peu de substance, & sont naturellement durs. Un vuide, qui est au milieu de chaque nœud, fait la communication des deux parties de la Canne qu'il sépare: il est rempli de la même matiere que le reste de la Canne, mais plus pressée, plus dure, plus colorée, plus savoureuse, & comme plus mûre. On n'observe aucune regle, pour la distance des nœuds; plus le terrain est bon, plus ils sont éloignés les uns des autres, & plus la Canne contient de suc, parceque les nœuds en contiennent moins que le reste. On a vu des Cannes de vingt-quatre piés de long, sans y comprendre la tête, & du poids de vingt-quatre livres; mais outre que ce volume est extraordinaire, c'est moins une marque de la bonté du suc, que la preuve d'un terrain gras, aquatique, & qui produit abondamment un suc crud, peu sucré, plein d'eau, qui consume, par conséquent, beaucoup de bois & du tems, sans rendre jamais beaucoup de Sucre. Lorsque les Cannes ont depuis sept jusqu'à dix piés de longueur, qu'elles ont entre dix & quinze lignes de diametre, qu'elles sont bien jaunes, que leur peau est lisse, seche & cassante, qu'elles pesent beaucoup, que leur moëlle est grise; & même un peu brune; que leur suc est doux, gluant, & comme un peu cuit; elles sont dans leur perfection, qui consiste à donner, sans peine, de beau Sucre en abondance.

[L
on ne
d'une
elles se
hasard
les, fa
des Na
leil éte
étoient
bre. C
milieu
toient
Les
méthod
cipitann
sol écha
à mesure
lignité s
que le t
des liqu
l'estomac
pestilenti
cabanes
la végéta
rir les pl
tout d'un
une opér
rent pres
LA ter
est léger
retenir l
leve, jus
& grosses
peu sucré
en tire et
en cendre
trouvent
ferres d
Cannes,
& se brû
CEPEN
Cannes se
elles ne
gluant. [L
tant presq
de le purg

[Lorsqu'on se propose de faire un abattis pour une Plantation de cannes, on ne peut prendre assez de précautions pour se garantir des vapeurs malignes d'une terre nouvellement découverte. Presque toutes les propriétés des Antilles sont devenues le tombeau de leurs premiers Colons, qui, agissant au hasard dans des tems d'inexpérience, sans aucun concours de leurs métropoles, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la pratique des Naturels du pays, qui, pour diminuer la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrain qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands espaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces Sauvages, instruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives & dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.]

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente; & dans l'impacience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières. Aussitôt des vapeurs épaisses s'élevèrent d'un sol échauffé pour la première fois des rayons du soleil. Elles augmentèrent, à mesure qu'on fouilla les champs pour les ensemercer ou les planter: leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du Cultivateur, que le travail mettoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les viscères se dilaterent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilentiennes du jour? la nuit on respiroit la mort avec le sommeil dans des cabanes dressées à la hâte, au milieu des terres défrichées, sur un sol dont la végétation, trop active & mal-saine, consumoit les hommes avant de nourrir les plantes. Il est donc de la prudence de tout Colon de ne pas défricher tout d'un coup un terrain considérable, & de tenir une marche lente dans une opération si dangereuse, surtout aux Antilles, où les Européens trouvent presque toutes les terres vierges, quand ils y aborderent.]

La terre, qui passe pour la plus propre à porter de bonnes Cannes, est légère, poreuse, profonde, & doit avoir assez de pente pour ne pas retenir l'eau de pluie; elle doit être exposée au Soleil, depuis qu'il se leve, jusques vers son coucher: Une terre grasse & forte produit de grandes & grosses Cannes, mais presque toujours vertes, pleines d'un suc aqueux & peu sucré. Leur jus est gras, difficile à purifier & à cuire; & le Sucre qu'on en tire est toujours mollasse, peu grené, sujet à tourner en marmelade ou en cendre. Les terres qui manquent de fond, & où les racines de la Canne trouvent bientôt le tuf ou le roc, comme la plupart des terres usées des Basseterres de la Martinique & de la Guadeloupe, ne produisent que de petites Cannes, pleines de nœuds: elles durent peu, parceque leur racine se seche & se brûle.

CEPENDANT, si ces terres ont de la pluie, les premiers mois après que les Cannes sont plantées, & quelquefois ensuite jusqu'à leur maturité parfaite, elles ne laissent pas de se remplir d'un bon Sucre, extrêmement doux & gluant. [Mais il faut être habile pour en fabriquer de bon Sucre; parce qu'étant presque cuit avant que d'être exprimé de la Canne, on n'a pas le tems de le purger & de le clarifier, qu'il a déjà toute la cuisson qui lui est né-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Terre qui
convient aux
Cannes.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

cessaire; de sorte qu'on est obligé de mettre de l'eau dans les chaudières, afin d'éloigner sa cuisson, & de donner le loisir à la lessive de dissoudre les immondices qui sont attachées au suc, & de les pousser en écume à la superficie.] Les terres basses & marécageuses, qui sont comme de niveau avec le bord de la Mer, telles que la Grande Terre & les Culs-de-sac de la Guadeloupe, quelques endroits de la Martinique, & presque toutes les Iles Angloises & Hollandoises, à l'exception de Saint Christophe & de la Jamaïque, produisent de belles Cannes, longues, grosses & pesantes; mais comme ces terres ne manquent jamais d'être salées & nitreuses, elles communiquent leur défaut aux Cannes, dont le Sucre ne peut jamais devenir bien blanc. Les terres rouges & fortes, comme celles qui se trouvent à la Cabesterre de la Martinique, depuis la Rivière rouge jusqu'à celle du Cul-de-sac Robert; & à la Guadeloupe, depuis la grande Rivière de la Cabesterre jusqu'à la Rivière du Lezard, portent des Cannes, longues, grosses & pleines d'un suc assez sucré, lorsqu'elles sont coupées dans la bonne saison, c'est-à-dire depuis le commencement de Janvier jusqu'à la fin de Juillet, & peuvent durer vingt à trente ans, sans avoir besoin d'être replantées. Les terres environnées de Bois, ou situées dans les hauteurs des Montagnes, sont fort sujettes aux pluies, aux grandes rosées, aux fraîcheurs de la nuit; & n'étant gueres échauffées des rayons du Soleil, elles ne produisent que de grosses Cannes fort aqueuses, vertes & sucrées: aussi leur suc est-il gras, crud, & difficile à cuire. Enfin, toutes les terres neuves, c'est-à-dire qui n'ont jamais été plantées, ni semées, dans lesquelles on met des Cannes, aussi-tôt qu'elles ont été défrichées, donnent quantité de très-grosses Cannes; & remplies de beaucoup de suc, mais gras, crud, peu sucré & très-difficile à cuire. Pour avancer leur bonté, on a trouvé le secret de les couper à l'âge de six mois, de retirer ce qui doit servir à planter, & de mettre le feu au terrain, pour consumer les pailles, dont la pourriture augmenteroit encore la graisse des terres. Quatorze mois après cette coupe, les rejettons donnent un Sucre parfait. Le profit de cette méthode est considérable; 1^o. parcequ'on fait de bon Sucre, au lieu du mauvais, qui auroit demandé beaucoup de bois & de peine; & le retardement n'est que de deux mois (b), qui ne doivent point entrer en parallèle avec un tel avantage. 2^o. Les Cannes, coupées à six mois, ne sont pas entièrement inutiles: non-seulement on en replante d'autres terrains, à quoi leur grosseur & la force de leur suc les rend fort propres; mais elles servent à faire de l'Eau-de-vie, qui est toujours une bonne Marchandise. 3^o. La terre se trouve dégraissée, & dès cette première coupe elle devient propre à porter de très-bonnes Cannes; ce qui n'arriveroit pas en cinq ou six autres coupes, parceque les feuilles, dont elles se dépouillent en croissant, se pourrissent, & ne font qu'augmenter la graisse qu'on doit chercher à diminuer.

[Il n'y a point de saison plus favorable pour planter les Cannes, que l'automne, c'est-à-dire depuis la fin d'Août jusqu'à la fin de Décembre. Cette saison est ordinairement tempérée & pluvieuse, & c'est ce qu'il faut à la Can-

(b) Les Cannes, plantées dans une terre neuve, ne peuvent être mûres qu'à dix-huit mois; ainsi l'on n'en perd que deux en les coupant à six, & les recoupant quatorze après.

ne c
sur-t
Lors
parce
les si
se co
croiss
on o
rée,
ceme
Mars
cée à
& me
Av
ne su
pullul
tent.
des b
uni, c
entre
sion se
des qu
d'œil a
ment c
ces ch
dont o
qui ve
chaque
Pois: i
Lors
les Can
tr'eux,
on lais
Cette r
soient s
farclage
fort con
des Neg
L'AL
de chaq
doivent
vail. C
la Houe
deur. A
ligne, q
grand tra

ne dans les premiers mois, parceque le plant courroit risque de pourrir, sur-tout dans les terres grasses, & encore plutôt dans les terres argilleuses. Lorsque'on plante dans les autres saisons de l'année, on est sujet à replanter, parce que le tems est très-inconstant, & plus souvent sec qu'humide, surtout les six premiers mois de l'année. D'ailleurs, la Canne plantée dans l'automne, se couvre pendant l'hiver, se fortifie, & aux pluies du printems prend un accroissement si prompt, qu'on est surpris de ses progrès. Si l'on y fait attention, on observera à l'Amérique, sous la zone torride, comme sous la zone tempérée, une espece de suspension dans la végétation. On le vérifiera dans l'avancement de deux pieces de Cannes, l'une plantée en Novembre, & l'autre en Mars ou en Avril. La dernière se trouvera, à quelque chose près, aussi avancée à la fin de l'année que la première; mais les Cannes seront moins fermes & moins nourries.]

AVANT que de planter les Cannes, on nettoie soigneusement la terre. Il ne suffit pas de couper les mauvaises Plantes, surtout les Lianes, parceque, pullulant beaucoup, elles s'attachent aux Cannes, les couvrent & les abattent. A l'égard des souches, qui sont demeurées en terre, on brûle celles des bois mous, qui poussent aisément des rejettons. Ensuite, si le terrain est uni, ou d'une pente douce, on le partage en quarrés, de cent pas chacun, entre lesquels on laisse un chemin pour le passage des Cabrouers. Cette division sert aussi à prévenir la communication du feu qui s'allumeroit dans un des quarrés, donne plus de facilité à sarcler, fait appercevoir d'un coup d'œil au Maître s'il n'est pas trompé par les Ouvriers, sert enfin à l'embellissement d'une Habitation, & joint même l'utilité à l'agrément; car, le long de ces chemins, on plante des Pois d'Angola, ou Pois de sept ans, arbrisseaux dont on estime le fruit, & qui forment des allées pour la promenade. Ceux, qui veulent épargner le terrain, se contentent de laisser un petit sentier de chaque côté de l'ouverture, pour visiter le travail & cueillir facilement les Pois: ils plantent tout le reste en Manioc, ou en Patates.

LORSQUE le terrain est divisé, on l'alligne avec un cordeau, pour planter les Cannes en lignes droites. Les rangs sont plus ou moins éloignés entr'eux, suivant la bonté du fond. Si tout le terrain est d'une égale bonté, on laisse, d'un rang à l'autre, trois piés & demi de distance en tout sens. Cette méthode demande plus de tems, que si les rangs & les fosses se faisoient sans regle; mais elle a diverses commodités, telles que de rendre le sarclage plus facile, de faire découvrir de plus loin les Serpens, qui sont fort communs à la Martinique, & de donner une vue plus libre du travail des Negres.

L'ALIGNEMENT n'est pas plutôt achevé, qu'on place les Negres vis-à-vis de chaque ligne. On marque, sur le manche de leur Houe, la distance qu'ils doivent laisser entre les fosses qu'ils ont à faire, & chacun commence le travail. Chaque fosse doit avoir quinze à vingt pouces de long, la largeur de la Houe, qui est de quatre à cinq pouces, & sept à huit pouces de profondeur. A mesure que les Negres, qui font les fosses, avancent chacun sur la ligne, quelques jeunes Negres, ou ceux qui ne sont pas capables d'un plus grand travail, les suivent, & jettent dans chaque fosse deux morceaux de Can-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

ne, de quinze à dix-huit pouces de long. Ces semeurs sont suivis d'autres Negres, avec des houes, pour ajuster les deux morceaux de Canne l'un contre l'autre, de maniere que le bout qui vient du côté de la tête soit hors de la terre d'environ trois pouces, & qu'à l'extrémité opposée le bout de l'autre morceau soit placé de même; après quoi ils remplissent la fosse, de la terre que les premiers en ont tirée. Les morceaux de Canne, que l'on met en terre, sont pris ordinairement à la tête de la Canne, un peu au-dessous de la naissance des feuilles. On leur donne quinze à dix-huit pouces de long. Plus ils ont de nœuds, ou d'*yeux*, suivant le langage des Iles, plus on juge qu'ils pousseront des rejettons & qu'ils prendront promptement racine.

[LE grand & le long travail qu'il faut pour planter une piece de Cannes, a fait tenter à quelques habitans le secours de la charrue. Quelques-uns se sont avisés de faire des sillons, à la vérité peu profonds, comme pour semer du bled. Les Cannes y sont venues de toute beauté, extrêmement hautes & grosses; mais dans un vent un peu fort, elles se renversoient & se déracinoient, par rapport à la trop grande souplesse ou flexibilité de la terre qui environnoit la touffe des racines: ce qui donne lieu de penser qu'il convient de ne donner à cette touffe que l'espace qu'il faut pour s'étendre, & de lui laisser des bords fermes, où les pointes des filamens s'influant, puissent comme se cramponner, & par ce moyen s'affermir & se roidir contre les ébranlemens ou secouffes des vents, qui sont souvent si impétueux, que quand les Cannes deviennent très hautes, elles sont sujettes à se coucher. La méthode que décrit M. Geoffroy, paroît excellente. Voici quelle elle est: on fait dans une terre labourée avec une houe des sillons droits & paralleles. On place dans ces sillons des Cannes d'un pied de long, tout de suite; de façon que le commencement de la suivante touche la fin de celle qui précède. On couvre ensuite de terre le plant à chaque nœud. Cette méthode abrégeroit beaucoup le travail, & les touffes des racines pourroient également s'affermir entre les bords du sillon, comme entre ceux des trous qu'on pratique.]

JAMAIS les voisins ne se refusent des Cannes pour planter: mais comme il faut du tems pour couper les bouts des Cannes, & pour les mettre en paquets, celui qui en a besoin est obligé d'envoyer ses propres Negres pour ce travail. Labat paroît persuadé que les têtes des Cannes n'en produisent jamais de si belles, que les tronçons qui se coupent dans la Canne, & qui, devant avoir plus de sève, doivent, dit-il, pousser de meilleures racines & des rejettons plus vigoureux. Le tems propre pour planter est la saison des pluies, depuis son commencement jusqu'à ses deux tiers. La terre se trouvant alors imbibée d'eau, les racines & les germes y entrent facilement; l'humidité les fait croître, & leur fournit toute la nourriture dont ils ont besoin; au lieu que dans un tems sec, la terre, aride & comme brûlée, attire & consume tout le suc du Plant: On ne peut avoir trop d'égard à cette différence de saison, parceque de-là dépend le bon ou mauvais succès des Cannes. Le Plant n'a pas été cinq ou six jours en terre, qu'on le voit lever heureusement; & suivant la bonté du terrain & de la saison, il produit à vue d'œil des feuilles & des rejettons. C'est alors qu'on se hâte de sarcler les herbes & les lianes, qui viennent toujours en abondance dans les terres neuves, surtout lorsqu'elles sont nettes & humides. Cette partie de la culture des Cannes est

la pri
gros
elles
laisser
vent,
tentio
tour d
qu'elle
qu'à l
n'y p
mis qu
[L
nes.
quelq
quelqu
secte o
Cet ac
Il en e
y trou
plante
prenant
un cher
trouvan
par cet
moules
re argill
que, po
bien diff
dire cell
dedans
peuvent
de leur
jours exp
multipli
gles, &
quet affe
On met
calme.
tion, les
obligés
détruire.
ra oblig
terres qu
faire par
neufes;

la principale. Sont-elles seules à tirer le suc de la terre? elles croissent & grossissent parfaitement: mais lorsqu'elles sont accompagnées d'autres Plantes, elles n'acquierent jamais de grosseur ni de suc. Il faut se garder, surtout, de laisser grainer les herbes; dès que les graines peuvent être emportées par le vent, elles infestent une Terre entière. En un mot, on ne peut pousser l'attention trop loin pour les Cannes, jusqu'à ce qu'elles couvrent la terre autour d'elles, & qu'elles puissent étouffer toutes sortes d'autres Plantes. Lorsqu'elles ont été sarclées deux ou trois fois, on les laisse croître en repos, jusqu'à l'âge de cinq ou six mois; & l'on recommence alors le sarclage, pour n'y plus penser jusqu'à leur parfaite maturité. Elles n'ont plus d'autres ennemis que le Ver brûlant & les Rats.

[L'Insecte qu'on appelle *Ver brûlant*, se met souvent dans les jeunes Cannes. En se promenant le long d'une piece qui commence à pousser, on voit quelques tiges seches; si on les tire, elles viennent à la main, & on trouve quelquefois à l'extrémité un petit vers; quelquefois on n'y trouve rien. L'insecte ou est resté dans le plant, ou bien devenu papillon il s'est échappé. Cet accident vient ordinairement du peu d'attention qu'on a de choisir le plant. Il en est des Cannes comme des fruits; elles sont sujettes à être piquées: on y trouve, comme dans les fruits, un petit ver qui en ronge la moëlle. Si la plante qu'on met en terre est vermoulue, il n'est pas surprenant que le ver, en prenant ses accroissemens, détruise peu à peu l'intérieur de ce plant, s'y fraie un chemin vers la partie la plus tendre, qui est celle de l'œilleton, & qu'y trouvant une issue, quand il a subi ses métamorphoses, il sorte & s'échappe par cet endroit, aux dépens de la tige qui en étoit venue. Les Cannes vermoulues, c'est-à-dire remplies de vers, sont communes dans les fonds de terre argilleuse. La corruption qu'elles y contractent, attire l'insecte, qui les pique, pour y déposer son œuf. Il faut brûler ces sortes de Cannes, car il est bien difficile d'en tirer du Sucre. D'un autre côté, les Cannes ratées, c'est-à-dire celles qui ont été entamées par les Rats, s'aigrissent presque aussitôt; le dedans devient noirâtre; elles sont absolument inutiles à faire du Sucre, & ne peuvent servir tout au plus qu'à faire de l'Eau-de-vie. Il est donc intéressant de leur faire vivement la guerre. Un moyen efficace, mais qui n'est pas toujours expédient, c'est de brûler la piece où l'on voit qu'ils se sont beaucoup multipliés. On doit avoir attention de l'entamer par les quatre coins ou angles, & avancer en proportions égales jusqu'au milieu, où l'on laisse un bouquet assez considérable pour servir de retraite & de nourriture à ces animaux. On met ensuite le feu aux quatre coins & autour de la piece, dans un tems calme. De cette maniere ils sont surpris & brûlés. Malgré cette précaution, les Rats ont tellement multiplié à la Martinique, que les habitans sont obligés d'y élever & entretenir des meutes de chiens, pour les chasser & les détruire. Ils commencent à devenir si nombreux à Saint Domingue, qu'on sera obligé en peu de prendre le même parti; surtout des habitans qui ont des terres que la qualité ne permet pas de brûler; car il ne convient pas de le faire partout. L'action du feu est très-nuisible aux terres légères & sablonneuses; non seulement elle les dessèche trop; mais même elle fait un grand

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Insectes qui
nuisent aux
Cannes.

Préjudice
que font les
Rats.

On employe
pour les dé-
truire le feu.

Les Chiens.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

préjudice aux fouches qu'elle pénètre trop facilement au travers des terres poreuses.

ON s'étonnera sans doute qu'on n'emploie pas des Chats, plutôt que des chiens, pour détruire les Rats. Deux raisons en empêchent; la première, c'est que les Negres sont autant ennemis des chats, que les chats le sont des rats. Il n'y a rien qu'ils ne fassent pour les attraper & les manger. La seconde, c'est qu'aux Antilles les chats, ce semble, se sentent de la douceur du climat, qui porte à l'indolence & à la fainéantise: comme ils trouvent assez d'anolis pour se nourrir & pour se divertir à leur chasse, ils s'en contentent & ne touchent point aux rats.

Et des pa-
niers.

LABAT prétend qu'il est d'une telle importance de faire la guerre aux rats, qu'il veut qu'on ait en chaque Habitation un preneur de rats. C'est un emploi qu'on donne à quelque Negre fidele & intelligent, mais qui n'est pas capable d'un plus grand travail. Une précaution qu'il convient de prendre, c'est d'empêcher que le chasseur ne vende les rats aux Negres. Cette nourriture est mal-saine & subtilise tellement le sang, qu'il fait à la fin tomber en phthisie. L'instrument dont on se sert pour prendre les rats, est fort simple. Ce n'est qu'un petit panier fait en cône, de sept à huit pouces de long sur trois ou environ de diametre à son ouverture: on le fait de mibi ou de petites lianes resendues. Il y a à sa pointe une verge ou baguette assez roide qui y est entée, longue de deux pieds & demi à trois pieds; au bout de la baguette est attachée une petite ficelle de pite ou de mahoc, bien filée & bien torcée, de moindre longueur qu'elle. On passe l'extrémité de cette ficelle, ajustée en nœud coulant, entre le second & le troisième tour de la liane qui compose le panier, & on l'y fait tenir bien tendue avec deux petits bâtons coupés en quatre de chiffre. On met dans le fond du panier quelque morceau de manioc ou de crabe rôti, dont l'odeur se répandant au loin, attire les rats, qui, entrant dans le panier, ne peuvent manquer de faire remuer les petits bâtons qui tiennent la ficelle tendue, qui se débande aussitôt par le ressort que fait la baguette, & le rat se trouve pris dans le nœud coulant & étouffé contre le panier.

Les Rats at-
tirent les ser-
pens.

Le nombre de paniers se règle selon la quantité de rats dont on est incommodé, non seulement dans les Canes, mais encore dans le Manioc, dans le Mil, dans les Cacaoyeres & en d'autres endroits. Ils ont cela d'incommode à la Martinique, qu'ils attirent les Serpens dans les lieux où ils s'assemblent, parce que les serpens s'en nourrissent & imitent même leur cri pour les faire venir: mais cela n'est pas capable de les détruire, parce que le serpent ne digérant ce qu'il a avalé que par la corruption & par la dissolution de l'animal même, il est assez longtemps sans avoir besoin de nourriture, quand il a deux ou trois rats dans le corps.]

Le tems où l'on doit couper les Canes, ne peut être fixé; & Labat reproche là-dessus beaucoup d'erreurs à la plupart des Habitans. Ils s'imaginent, dit-il, qu'une piece coupée depuis quatorze ou quinze mois se trouve en état de l'être encore: ils la coupent; & souvent les Canes ne donnent qu'un suc gras, verd, & difficile à cuire: c'est qu'il n'est point assez mûr. Il est moins aisé de faire de bon Sucre avec des Canes qui n'ont point encore leur maturité, qu'avec celles qui sont au-delà; parceque le premier de ces deux maux est

est fa-
vieill
terre
velle
tous
perfe
ont é
son se
tems
les qu
Juin &
vient
aussi f
Tot
que la
muns,
qu'on
posées
nes for
fleché,
sont qu
duvet &
versée.
dix-huit
ne, se
à terre.
ne fleur
a fleché
des file
le pouff
& son n
s'est por
vent pas
du Sucre
Lors
les Neg
sans qu
huit pié
rejettons
basse feu
se est co
pas tailla
leil, for
longueur
trois par
attachées
XXII

est sans remède; au lieu que pour le second, il suffit de ne pas employer les vieilles Cannes, c'est-à-dire celles qui après avoir fleuri se sont renversées par terre, où elles se sont attachées par des filamens comme par autant de nouvelles racines, & d'employer seulement les rejettons qu'elles ont poussés de tous leurs nœuds. On ne fauroit donc trop observer, quel est leur degré de perfection & de maturité. Il ne dépend point de leur âge; car celles, qui ont été coupées en Janvier, ont senti toute la chaleur & l'aridité de la saison sèche, qui dure jusque dans une partie de Juillet, & qui les ayant long-tems arrêtées, ne leur a permis de pousser que de foibles rejettons. Mais celles qui sont coupées vers la fin de la sécheresse, c'est-à-dire dans le cours de Juin & Juillet, reçoivent le secours des pluies qui humectent la terre. De-là vient qu'aux mois de Septembre & d'Octobre, on les voit aussi grandes & aussi fournies, que celles qui ont été coupées en Janvier & Février.

Toutes les Cannes, qui se trouvent âgées d'onze ou de douze mois, lorsque la saison des pluies arrive, ne manquent point, comme les Roseaux communs, de pousser à leur sommet un jet d'environ trois piés de long. C'est ce qu'on nomme leur fleche, par allusion aux fleches des Indiens, qui sont composées du jet des roseaux communs. Ainsi, dans le langage des Iles, les Cannes sont *en fleche*, lorsqu'elles ont actuellement leur jet; & les Cannes ont *fleché*, quand ce jet est tombé de lui-même, après avoir fleuri. Ses fleurs ne sont qu'un panache de petits filets, dont les extrémités sont garnies d'un petit duvet gris & blanchâtre, & qui forment, en s'épanouissant, une houpe renversée. Depuis qu'elles ont commencé à pousser, jusqu'à leur chute, il se passe dix-huit à vingt jours, aux derniers desquels la fleche, ou le bout de la Canne, se sèche, parcequ'il ne reçoit plus de nourriture, se détache, & tombe à terre. Alors la Canne cesse de croître & de grossir. Jamais une même Canne ne fleurit deux fois. Si elle n'est pas coupée un ou deux mois après qu'elle a fleché, elle s'abaisse peu à peu, jusqu'à se coucher par terre, où, jettant des filets qui prennent racine, elle pousse quantité de rejettons. Avant qu'elle pousse sa fleche, & près d'un mois après avoir fleché, elle a peu de suc, & son milieu est creux, parceque toute la substance, qui gonflait ses fibres, s'est portée en haut pour produire la fleche & les fleurs. Les Cannes ne doivent pas être coupées dans cet état; on n'en pourroit faire, ni du Plant, ni du Sucre, ni même de l'Eau-de-vie.

Lorsqu'on les croit mûres, ce qui se reconnoît à divers essais, on dispose les Negres le long de la piece, pour la couper plus également, c'est-à-dire sans qu'ils y entrent l'un plus que l'autre. Si les Cannes n'ont que sept ou huit piés de hauteur, on commence par abattre, avec une serpe, les têtes des rejettons de toute une souche, à trois ou quatre pouces au-dessous de la plus basse feuille, dans l'endroit où il ne paroît plus de verd. Aussitôt que la touffe est coupée, on coupe les Cannes par le pié, avec l'attention de ne les pas taillader, parceque des hachures, qui donnent entrée à la chaleur du Soleil, font évaporer la sève & nuisent au progrès des rejettons. Suivant la longueur des Cannes, qu'on a coupées de la souche, on les divise en deux ou trois parties, après y avoir passé la serpe, pour ôter les barbes qui s'y sont attachées. On ne laisse gueres, à ces parties, plus de quatre piés de lon-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

gueur ; & jamais on ne leur en donne moins de deux & demi, à moins qu'elles ne soient de cette petite espece qu'on nomme *Rottins*, & qui, venant dans les terres maigres & usées, ne sont pas naturellement plus longues. Quatre ou cinq Negres jettent en un monceau toutes les Cannes coupées, afin qu'elles se trouvent assemblées par ceux qui doivent les lier, & qu'il ne s'en perde point sous les feuilles. On met ordinairement de jeunes Negres, ou quelques Nègresses, à lier les Cannes en paquets. Les extrémités des têtes, qu'on appelle l'œil de la Canne, servent de liens, avec trois ou quatre feuilles, qui se tirent aisément. On noue d'abord ensemble les feuilles de deux yeux, pour donner plus de longueur au lien ; ensuite, selon la longueur des Cannes, on étend à terre deux liens, à deux piés l'un de l'autre ; & les Cannes sont couchées dessus, en travers, au nombre de dix ou douze. On les serre ensuite ; comme on lie les fagots en Europe. La coupe cesse, lorsqu'il en est tems ; par l'ordre du Commandeur, qui fait porter au bord du chemin les paquets de Cannes ; & les Cabrouets viennent les prendre, pour les porter au Moulin. Jamais on ne coupe plus de Cannes, qu'on n'en peut confommer dans l'espace de vingt-quatre heures. Si l'on en coupoit pour deux ou trois jours, elles s'échaufferoient dans cet intervalle, elles fermenteroient, elles s'aigriroient, & deviendroient inutiles pour faire du Sucre, surtout pour le Sucre blanc.

L'usage commun est de couper les Cannes le Samedi, pour commencer l'opération du Moulin le Lundi à minuit. Quand on ne fait que du Sucre brut, on prend cette avance, sans oublier de couvrir les Cannes de feuilles, dans la crainte qu'elles ne s'échauffent. Mais, si l'on travaille en Sucre blanc ; il vaut mieux retarder le travail de quelques heures, que de s'exposer au risque d'y employer des Cannes échauffées. Labat veut qu'on ne les coupe que le Lundi, de fort grand matin, & que tous les Negres d'une Habitation y soient employés, pour hâter l'ouvrage. Comme il n'y a point de Voyageur qui ait parlé avec plus d'intelligence & d'étendue, que lui, des Cannes à Sucre, & de la maniere de tirer cette précieuse Marchandise, c'est l'extrait de ses Observations qu'on a donné jusqu'ici. Nous allons le suivre, dans les détails de la fabrique & des instrumens qu'on y emploie.

Différentes
especes de
Moulins.

Moulins à
vent.

A la Portu-
gaise.

[On se sert de trois sortes de Moulins pour écraser les Cannes & en tirer le jus, le suc, le vin, ou le vesou, termes qui signifient tous la même chose. Les uns sont mûs par le moyen du vent, les autres sont tirés par des bœufs ou des chevaux, & les troisiemes tournent par le moyen de l'eau.

Les Moulins à vent ne diffèrent presque en rien de ceux que l'on voit en Europe & à l'entour de Paris pour moudre le bled, excepté qu'ils ont un tambour revêtu de fer, au lieu de la meule.

Les Moulins que l'on fait à la maniere de ceux dont on se sert en Portugal pour moudre le grain, ont les ailes horizontales ; au lieu que les autres moulins les ont verticales, ou perpendiculaires. L'effieu, ou l'arbre, à l'extrémité duquel la meule ou le tambour est enchassé, est posé perpendiculairement sur un pivot, qui tourne sur sa platine. Il est retenu dans cette situation par deux demi-collets de bronze, enchassés dans deux traverses de bois qui se meuvent dans les coulisses du chassis, pour serrer l'arbre, pour le tenir droit,

& bre
ture
le e
les
cing
élev
lin.
ge.
des
diam
tiqu
pote
nir d
deux
re to
cet e
que
qui p
huit
gnée
décri
larger
le ve
qu'ell
la fai
les au
vertu
que v
des h
LA
quiert
la vio
la por
parce
droit
trouvé
son,
la pou
sur le
imprim
LA
attache
dehors
pouffe
mouve

& pour le laisser libre, quand il y a quelques réparations à y faire. Cet arbre est assez long pour sortir au-dessus de la platte-forme, qui sert de couverture à toute la machine. Cette partie est longue d'environ neuf pieds. Elle est percée de huit mortaisés par le haut, & autant par le bas, dans lesquelles on fait passer huit traverses, qui excèdent l'arbre ou l'essieu de quatre ou cinq pieds de chaque côté, & qui forment ainsi huit bras, sur lesquels on élève des planches minces & légères, qui composent les huit ailes de ce moulin. Elles ont, comme on voit, huit pieds de haut sur quatre à cinq de largeur. L'essieu, ou le reste de la longueur de l'arbre, qui excède la hauteur des ailes, est diminué dans sa grosseur, & réduit à trois ou quatre pouces de diamètre, pour être emboîté plus facilement dans une ouverture ronde, pratiquée dans l'une des traverses qui se croisent & qui sont soutenues par les poteaux arcbutés sur la platte-forme, afin de soutenir l'arbre & pour le tenir droit. Mais, comme il arriveroit que le vent frappant dans l'entre-deux des deux ailes, rendroit le moulin immobile, & qu'il est nécessaire, pour le faire tourner que le vent frappe les ailes de côté, on l'a déterminé à produire cet effet, en faisant de petites cloisons de planches au devant de l'ouverture que forme chaque entre-deux d'ailes, qui soient parallèles à la troisième aile qui précède celle dont on couvre l'ouverture: & comme il y a huit ailes & huit ouvertures, ce sont aussi huit cloisons qu'il y a à faire, qui sont éloignées de trois ou quatre pouces de la circonférence du cercle que les ailes décrivent en tournant. Ces cloisons sont aussi hautes que les ailes, & leur largeur égale la distance qu'il y a d'une aile à une autre. Elles empêchent le vent de frapper à plomb entre deux ailes & le déterminent à suivre le biais qu'elles lui présentent, & à frapper avec violence l'aile qui lui est opposée, à la faire tourner, & imprimer le même mouvement successivement à toutes les autres, à mesure qu'en tournant elles se présentent devant la même ouverture. On comprend aisément qu'y ayant huit ouvertures, de quelque côté que vienne le vent, il trouve toujours une entrée pour frapper quelque une des huit ailes, & pour faire agir le moulin.

LA difficulté d'arrêter le mouvement du moulin, quand la nécessité le requiert, ou quand on n'a plus besoin qu'il tourne, est plus considérable; car la violence de son mouvement est très-grande, & il ne faut pas espérer de la pouvoir surmonter avec quelque cheville de fer ou avec un autre arrêt, parce qu'on se mettroit en danger de voir briser les ailes, de sorte qu'il faudroit attendre, ou que le vent cessât, ou qu'il changeât de rhumb; mais on a trouvé une espèce de porte en manière de coulisse, de la hauteur de la cloison, & un peu plus large qu'il ne faut pour fermer toute l'ouverture. On la pousse devant celle où le vent souffle, & le vent ne pouvant plus agir sur les ailes, il est facile d'arrêter le reste du mouvement qu'il y avoit imprimé.

LA manière de porte que souhaiteroit le Pere Labat, seroit celle qui seroit attachée à chaque cloison avec des gonds & des pentures, qui s'ouvreroit en dehors, & qui se plaqueroit contre la cloison, parce qu'on n'auroit qu'à pousser la porte pour empêcher le passage du vent, & pour arrêter ainsi le mouvement des ailes.

Difficulté de
l'arrêter.

On se sert
d'une porte
en coulisse.

Labat pro-
pose un autre
moyen.

**HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.**

Un tel Moulin va vite & coûte peu.

Moulins mûs par des bœufs, ou des chevaux.

Oeufs & platines de moulin.

Tables de moulin ordinaires.

ON voit assez qu'un Moulin de cette façon doit aller très vite, & qu'il n'est pas d'une dépense considérable, ni pour la fabrique, ni pour l'entretien. Le reste de la construction de ces moulins est semblable à ceux que l'on va décrire.

LES Moulins que l'on fait tourner par le moyen des bœufs ou des chevaux, sont très-simples, & bien plus communs que ceux dont nous venons de parler. Ils consistent dans un châssis de douze pieds de longueur sur quatre de largeur, composé de quatre poteaux de huit ou dix pouces en quarré, sur dix à douze pieds de long, quand on met en terre une partie de ces poteaux, & seulement de sept pieds, quand on ne les y enfonce pas. De quelque manière que ce soit, les bouts des poteaux sont emmortaisés dans une sole de la même grosseur des poteaux. Les soles des longs côtés sont unies ensemble par des entre-toisés: & quand on met en terre tout cet assemblage, on a soin de bien fouler la terre, afin que le tout ait la plus grande fermeté que l'on puisse lui donner. Lorsqu'il n'est pas dans la terre, les soles & les entre-toisés débordent les poteaux d'environ trois pieds, afin de recevoir le tenon d'un lien, dont l'autre extrémité est emmortaisée dans le poteau, à qui il sert de contreboutant, de contre-fiche, ou de jambe de force, de manière que chaque poteau est appuyé par deux liens. Outre les deux petites entre-toisés de la sole, il y en a une autre à chaque bout du châssis, qui est emmortaisée dans les poteaux environ à deux pieds de terre. Ces deux entre-toisés servent à soutenir la table du moulin. Cette table est une pièce de bois, plus longue de deux pieds que le châssis, épaisse de quinze à dix-huit pouces, dont la largeur ne peut être moindre de vingt pouces. Le milieu de ses côtés est percé de part en part d'une mortaise de six pouces de large sur huit pouces de hauteur, & le dessus de la table est percé dans son milieu d'une ouverture qui répond au milieu de cette mortaise. On enchâsse dans cette ouverture une pièce de fonte, appelée collet, d'environ trois pouces de hauteur, qui est percée dans son milieu d'une ouverture ronde de quatre pouces de diamètre, par laquelle passe le pivot de fer, qui est dans le centre du grand tambour; ce collet sert à le tenir, & l'empêche de s'écarter. Le bout du pivot est percé d'une ouverture barlongue, de dix sur quinze à seize lignes, dans laquelle on fait entrer la queue d'un morceau de fer, gros comme la moitié d'un œuf d'oie, & fait à peu près de la même façon, dont la pointe, qui est acérée, pose sur une platine de fer acéré, longue de six pouces, & large de trois; sur le milieu de laquelle on a pratiqué deux ou trois petits enfoncemens pour déterminer la pointe de l'œuf à s'y arrêter, sans varier de côté ni d'autre en roulant: la longue mortaise qui perce toute la largeur de la table, sert à passer cette platine de fer, à la poser, à la changer de place, quand la pointe de l'œuf a usé un des enfoncemens. Elle sert même à changer l'œuf après qu'on a levé avec des pinces le grand tambour, pour donner lieu à la queue de sortir de la mortaise, où elle est engagée.

LE dessus de la table est ouvert par deux échancrures, l'une & l'autre également éloignées de l'ouverture, où passe le pivot du tambour du milieu, qu'on appelle le grand tambour. Cet éloignement se mesure par le demi-diamètre du grand tambour, & par le demi-diamètre de celui qui est à côté. La valeur de ces deux demi-diamètres est la distance qui doit être du milieu de

la ta
il fa
on l
gran
leur
écha
le re
me d
épais
d'aut
entre
ou c
leur
trois
les e
fert d
fert
l'œuf
appel
mais
qui e
& all
d'app
l'emb
chanc
fant u
fait p
de se
crure
qu'elle
le bet
loigne
LE
est gar
qui y
exacte
allette
qui re
la tabl
gouille
des C
avec l
le fon
qu'il n
tables,
LE

la table, au commencement de chacune des deux échancrures. Mais comme il faut donner un peu de jeu aux pivots des tambours qui sont à côté du grand, on les commence à quatre pouces plus près qu'elles ne devroient être du grand tambour: on leur donne la même hauteur qu'à la mortaise du milieu: leur largeur est ordinairement de dix-huit à vingt pouces; mais la partie échancrée qui coupe toute la largeur de la table, n'en a que neuf à dix, & le reste est coupé en manière de mortaise, qui est couverte par le bois même de la table, à qui on laisse une épaisseur d'environ deux pouces. Cette épaisseur sert à maintenir une piece de bois large de huit à dix pouces, & d'autant d'épaisseur que la mortaise a de hauteur, mais de façon à y pouvoir entrer, & en sortir facilement. Elle déborde la largeur de la table de quatre ou cinq pouces de chaque côté: dans le milieu de sa longueur & de son épaisseur on taille une mortaise, dans laquelle on chasse une piece de fonte de trois pouces d'épaisseur sur six pouces de large & douze de longueur, dont les extrémités sont coupées en demi-cercle: le bout qui est dans la mortaise, sert quand l'autre est usé, en la changeant bout pour bout: ce demi-cercle sert à embrasser le bout du pivot de chaque petit tambour, au-dessus de l'œuf, qui tourne sur une platine de fer acéré comme le grand tambour. On appelle cette piece de bois, garnie de ce demi-collet de fonte, une *Embasse*; mais comme le mouvement violent du grand tambour, ou rouleau, ou rolle, qui est la cause du mouvement des deux autres, pourroit la faire mouvoir, & aller & venir de côté & d'autre, & que, quand on a besoin d'éloigner ou d'approcher les petits tambours de celui du milieu, cela seroit impossible, si l'embasse remplissoit exactement toute la largeur de la mortaise ou de l'échancrure de la table, on a remédié au premier de ces inconvénients, en faisant un trou à chaque bout de l'embasse qui déborde la table, dans lequel on fait passer une cheville de fer, qui accolle la table, & qui empêche l'embasse de se remuer; & au second, en ne faisant pas l'embasse aussi large que l'échancrure ou la mortaise, où elle est posée; & l'on acheve de remplir le vuide qu'elle laisse, avec des coins, dont on augmente ou diminue le nombre, selon le besoin que l'on a de presser, ou d'élargir, c'est-à-dire d'approcher ou d'éloigner les petits tambours de celui du milieu.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Embasse de
la table.

Le bas de la table, c'est-à-dire la partie qui porte sur les entre-toises, est garni de chaque côté de deux allettes ou planches d'un pouce d'épaisseur, qui y sont bien jointes & bien calfatrées, & qui par leur largeur remplissent exactement le vuide qui est entre la table & les poteaux des chassis. Ces allettes sont inclinées vers la table, & penchent en même tems vers le bout qui regarde la Sucrierie, où le jus des Cannes doit être conduit. Le bout de la table, qui déborde la longueur des chassis, fait comme une espece de gargouille avec les extrémités des deux allettes qui s'y joignent, par où le jus des Cannes tombe dans une gouttiere de planches, dont le dessus est de niveau avec le sol du moulin, & sur lequel marchent les bœufs ou les chevaux qui le font tourner. On doit avoir soin que cette gouttiere soit bien close, afin qu'il n'y entre aucune ordure. On se sert des meilleurs bois pour faire les tables, comme le *balatas*, l'*acomas*, l'*angolin* ou le *bois lezard*.

Allettes de
la table &
leur usage.

Le dessus de la table est chargé de trois tambours, posés en ligne droite

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Tambours
de moulin.

felon sa longueur; ils sont de fer fondu, de l'épaisseur de deux pouces ou environ; leur hauteur n'est jamais moindre de seize pouces, & n'excede point vingt deux. Leur diametre, par dedans, est depuis quinze jusqu'à dix-huit pouces. Leur vuide est rempli d'un rouleau de bois de balatas, d'acomas ou d'autre bon bois dur, plein, liant, & qui ne soit pas sujet à se gâter: après qu'il est tourné & poli, & réduit à une grosseur qui laisse entre lui & le tambour un demi-doigt de vuide tout autour, on l'y pose bien à plomb, & on garnit le vuide avec des serres de fer d'espace en espace, afin que le tambour tienne bien au rouleau, sans pouvoir en sortir, & sans pencher de côté ni d'autre.

Ce que c'est
que des ser-
res & leur
usage.

On appelle serres, des lames de fer ou de bois, longues d'environ un pied, larges d'un pouce & demi, & épaisses de quatre à cinq lignes à un bout, & fort minces à l'autre. Après que le tambour est ainsi arrêté d'un côté autour de son rouleau, on le tourne bout pour bout, en sorte que la partie qui doit être du côté de la table, soit en haut pour avoir la liberté de travailler à son aise; & ainsi on garnit avec des serres de bois tout le vuide qui est entre la circonférence du rouleau & le dedans du tambour, observant de laisser déborder le rouleau d'un bon pouce hors du tambour; après quoi on fait entrer des serres de bois autant qu'on en peut mettre; & tout le vuide étant exactement rempli, on y pousse, à coups de massue, des serres de fer; de maniere qu'il est impossible au tambour de monter ou de descendre, ni de remuer. Après cela, on le change de situation; on le remet à plomb sur l'autre bout, & après qu'on l'a garni de serres de bois, autant qu'il y en peut entrer, on y met à force, comme à l'autre bout, des serres de fer, observant seulement de laisser deux ouvertures, comme deux abreuvoirs, par lesquels on acheve de remplir tout ce qui pourroit rester de vuide entre le tambour & le rouleau, avec du brai bouillant, dont on couvre tout le reste du bout du rouleau, tant dessus que dessous, afin que l'eau, l'humidité, & le jus des cannes ne pénètre point dans le bois, parce qu'elles le pourroient infailliblement.

Pivots de fer
qu'on fait
entrer dans
les tambours.

LES tambours étant ainsi assurés autour de leurs rouleaux, on fait une mortaise quarrée dans le centre des deux petits rouleaux, qui en percent toute la longueur, pour y placer les pivots de fer.

Différence
des tambours.

QUAND on parle de petits tambours, on entend simplement ceux qui sont à côté de celui qui est au milieu, qu'on appelle le grand tambour ou le grand roule. On les appelle petits, parce que les premiers moulins, qui avoient été faits aux Iles, avoient le tambour du milieu beaucoup plus gros que les deux autres. On prétendoit avoir de bonnes raisons pour cela, & on disoit que sa grosseur donnant moyen d'y placer une fois plus de dents qu'aux deux autres, les deux petits faisoient deux tours pendant qu'il n'en faisoit qu'un; ce qui étoit une accélération de mouvement très-considérable: mais comme on a reconnu depuis que cette grosseur causoit plus d'incommodité qu'elle n'apportoit de profit, on fait à présent les trois tambours égaux & d'une grosseur raisonnable: cependant ceux des côtés ont toujours conservé le nom de petits tambours.

ON détermine la longueur des rouleaux par la hauteur du chassis, c'est-à-

dire,
veau
joigne
pieds
quatre
de fer
pouce
dit ci-
lui d'e
sembla
usée à
dans le
me qu
vor plu
par le
neuf à
qu'il n
des ser

LA
celle de
qui est
cette ra
me il se
de toute
on se co
chasse se
dont la
gue, po

Le r
l'enrayur
pour y
té est co
diametre
de l'enra
des chev
bre droi
en tourn

A un p
ces oppo
coupées
sez longu
de 50 à
appelle le
tourner l
résister au
on fait de

dire, que le rouleau a autant de longueur qu'il y a de distance, depuis le niveau du dessus de la table, jusqu'au niveau du dessous des entre-toises, qui joignent les poteaux par le haut. Cette distance est ordinairement de trois pieds ou environ. La largeur de la mortaise qui est dans le rouleau, est de quatre pouces en quarré; elle égale celle du pivot qui doit la remplir: il est de fer; ses deux extrémités sont rondes, & cette rondeur est d'environ trois pouces de diamètre. Celui d'en bas est percé dans son centre, comme on a dit ci-dessus, d'une mortaise barlongue, pour recevoir la queue de l'œuf. Celui d'en haut est plein. Le meilleur cependant seroit qu'il eût une mortaise semblable à celle d'en bas, afin de pouvoir en faire usage quand l'autre seroit usée à force de servir, comme cela arrive assez souvent. On assure le pivot dans le rouleau avec des serres de fer, dessus & dessous, & on en enfonce même quelques-unes dans l'épaisseur du rouleau, haut & bas, pour tenir le pivot plus fortement attaché au rouleau. Mais comme le bois pourroit éclater par le bout, on le garnit d'un cercle de fer de deux pouces de large, & de neuf à dix lignes d'épaisseur, que l'on fait entrer dans le bois, de manière qu'il ne déborde point: il sert à empêcher que le bois ne fende, par l'effort des serres que l'on y fait entrer pour affermir le pivot.

La longueur du rouleau qui remplit le grand tambour, surpasse beaucoup celle des deux autres; elle arrive jusqu'à l'enrayure du comble du moulin, qui est ordinairement douze ou quinze pieds au-dessus du chassis. C'est pour cette raison qu'on l'appelle l'arbre du moulin ou du grand roule. Mais comme il seroit impossible & inutile de mettre dans son milieu un pivot de fer de toute cette longueur, après que le tambour est assuré autour du rouleau, on se contente de creuser une mortaise dans son centre, dans laquelle on enchasse fortement un pivot de fer, de quinze à dix-huit pouces de longueur, dont la partie ronde du bas est percée dans son milieu d'une ouverture barlongue, pour recevoir la queue de l'œuf.

Le reste de la longueur de l'arbre, depuis le dessus du chassis jusqu'à l'enrayure, est taillé à huit pans, tant pour décharger un peu de bois, que pour y faire plus facilement les mortaises, dont on va parler. Son extrémité est coupée & arrondie de manière, qu'elle est réduite à quatre pouces de diamètre, pour former comme un pivot, qui s'emboîte dans une des pièces de l'enrayure, ou dans une pièce de bois qui y est jointe & attachée avec des chevilles de fer, qu'on appelle une Demoiselle; ce qui sert à tenir l'arbre droit, sans qu'il puisse aller ni venir, ni pencher de côté ou d'autre en tournant.

A un pied au-dessous de ce pivot, on fait quatre mortaises dans quatre faces opposées de l'arbre; on les creuse en aboutissant, pour recevoir les queues coupées en tenon de quatre pièces de bois de trois pouces de diamètre, assez longues pour arriver jusqu'à deux pieds près de terre, faisant un angle de 50 à 55 degrés avec l'arbre. C'est au bout de ces pièces de bois, qu'on appelle les bras, qu'on attache la volée, où l'on attelle les chevaux qui font tourner l'arbre. Mais comme ce simple tenon n'auroit pas assez de force pour résister aux efforts que font les chevaux, en tirant le bras où ils sont attachés, on fait deux mortaises dans l'autre, environ un pied au dessus du chassis,

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Arbre du
moulin ou du
grand roule.

Demoiselle,
son usage.

Bras de
moulin, leur
usage.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Dents de
moulin, leur
nécessité, leur
nombre, leur
matière, &
leur usage.

Raisons de
l'égalité qui
doit être en-
tre les dents
& leurs vuides.

dans lesquelles on passe deux traverses de trois ou quatre pouces en quarré, dont la longueur arrive jusqu'au bras: on les joint ensemble par des tringles avec des chevilles de fer; ce qui affermit les bras, sans qu'ils courent aucun risque d'être emportés par le mouvement des chevaux. Mais comme il ne serviroit de rien de faire tourner l'arbre & le grand tambour, si ceux des côtés demuroient immobiles, on les garnit tous trois de dents, qui s'engrènent les unes dans les autres, font que les petits tambours se meuvent, dès que le grand est en mouvement. Ces dents s'enchaînent sur la circonférence des rouleaux dans des mortaises de trois pouces de haut sur deux de large, dont le commencement de l'ouverture est à trois pouces au-dessus des tambours. Avant que de marquer où les dents doivent être placées, on partage toute la circonférence en parties égales, de deux en deux pouces, afin qu'il y ait autant de plein que de vuide, c'est-à-dire autant de dents que d'espaces vuides entr'elles. La hauteur & la largeur des mortaises font les dimensions des dents, dont la situation dans la mortaise doit être telle, que la ligne qui les partage en deux, tombe perpendiculairement sur le centre du rouleau. La profondeur des mortaises doit être de cinq pouces, & la longueur entiere de la dent de neuf; de maniere qu'elles sortent hors du rouleau de quatre pouces: ce qui suffit afin qu'elles s'engrenent suffisamment les unes dans les autres, sans cependant toucher à la circonférence des rouleaux; parce que les deux tambours ayant chacun deux pouces d'épaisseur, c'est justement la longueur que l'on donne aux dents hors du rouleau: afin de faciliter leur mouvement & leur rencontre, on coupe leurs vives arrêtes, & on les arrondit un peu selon leur hauteur, de sorte que leur bout fait comme un demi-cercle; & comme leur situation perpendiculaire au centre du rouleau fait que l'ouverture qu'elles laissent entr'elles à leur extrémité, est bien plus grande que celle qui est entr'elles sur la circonférence du rouleau, cela fait qu'elles ne se touchent guere que dans le milieu de leur faillie; ce qui suffit pour imprimer tout le mouvement nécessaire au moulin. On se sert de Balatas, de Courbary, de Bois rouge, ou de bois d'Inde, pour faire les dents, & on a soin que les divisions des mortaises soient bien égales dans les trois rouleaux; & s'il se trouve quelque chose de plus ou de moins dans quelqu'un d'eux, on régale, on répartit exactement ce défaut, ou cet excès, sur toutes les autres parties, pleines & vuides, afin qu'il y ait entre toutes les dents le plus d'égalité qu'il est possible; parce que s'il y a un plus grand espace d'une dent à l'autre, la plus éloignée sera frappée plus violemment que si elle avoit été toujours presque adhérente à celle qui la pousse. Or l'effort que celle-ci fait contre celle qui est plus éloignée, ne peut manquer d'être plus grand, parce qu'il vient de plus loin, & par conséquent de comprimer davantage ses parties; & comme elle reçoit successivement la même augmentation d'effort de toutes les autres dents qui la touchent, il faut qu'elle cede enfin à la violence; son bois s'éclate & elle se rompt en pieces. Celle qui la suit, a encore plus à souffrir, parce que l'effort que les autres dents font contre elle, est augmenté par la distance où elle se trouve, de sorte qu'elle est bien plutôt rompue; & si l'on n'arrêtoit pas promptement le mouvement du moulin, on auroit le chagrin de voir sauter toutes les dents, les unes après les autres.

La

La
ce
tes
ne
arré
par
à ca
tour
peu

C
elles
hache
retire
corde
pesant
tamb
à le d
ou à t
retirer
indisp
ce, af
se gâte

ON
se, tar
les em

ON
du gran
challés
autre c
dans un
dans les
nécessair
voir ab
l'embass
tre-toise
tre-toise
quand il
parce q
tits; ce
sablères
contribu
portent
leurs ex
rète l'au
colle de
du vuide

XXII

La même chose arrive quand quelqu'un des rouleaux n'est pas à plomb, parce que pour-lors les dents se frappent de biais, & ne pouvant plus être toutes d'égale force, il faut que la plus foible cede & se rompe; ce qui entraîne nécessairement la perte de toutes les autres. Il faut dans ces occasions arrêter promptement le moulin: cela est aisé aux moulins qui sont tournés par des bœufs ou par des chevaux: mais il n'en est pas de même des moulins à eau, où le mouvement de la grande roue ne cesse pas d'abord qu'on a détourné l'eau qui la fait mouvoir, dont la continuation de mouvement, pour peu qu'il dure, est capable de rompre & d'édenter tout un moulin.

Ce n'est pas un petit embarras que de remettre des dents, surtout quand elles sont rompues au ras du rouleau. On est quelquefois obligé de les faire hacher à coups de ciseau & de les retirer par esquilles. D'autres fois on les retire en y enfonçant un gros tire-fond, dans l'anneau duquel on passe une corde pour suspendre le tambour en l'air, & pour faire lâcher la dent par la pesanteur du tambour: mais on ne peut se servir de ce remède qu'aux petits tambours, & non pas au grand, à cause du trop grand embarras qu'il y a à le descendre. On est donc réduit à les tirer par morceaux avec le ciseau, ou à faire une espece de renard, comme les charpentiers le pratiquent pour retirer les chevilles qui sont trop enfoncées. Au reste, c'est une précaution indispensable d'avoir toujours une trentaine de dents prêtes à mettre en place, afin de les employer dès qu'on s'apperçoit que quelqu'une commence à se gâter.

On a soin, trois ou quatre fois le jour, de frotter les dents avec de la graisse, tant pour les faire couler plus facilement l'une contre l'autre, que pour les empêcher de s'échauffer par excès.

On a déjà dit de quelle maniere les petits tambours étoient affermis à côté du grand, par le moyen des collets ou crapaudines de fonte, qui sont enchassés dans les embasses. Le haut est arrêté de la même maniere par un autre collet ou crapaudine enchassé dans une embasse, que l'on fait passer dans une grande mortaise taillée dans la sabliere qui joint le long des poteaux dans leur long pan. On fait cette mortaise beaucoup plus longue qu'il n'est nécessaire, pour le passage & pour le mouvement de l'embasse, afin de pouvoir abaisser le tambour, quand on le juge nécessaire, en reculant seulement l'embasse, sans l'ôter tout-à-fait de sa place. Le haut du chassis n'a point d'entre-toises par les bouts; outre qu'elles seroient inutiles, puisque les deux entre-toises qui soutiennent la table le lient assez, elles seroient embarrassantes, quand il faut abaisser le grand roule pour réparer quelque chose au tambour, parce qu'on est obligé de le coucher sur la table, après en avoir ôté les petits; ce qui seroit impossible, si les bouts du chassis étoient fermés par des sablieres ou entre-toises. Mais afin de ne rien négliger de tout ce qui peut contribuer à la solidité du moulin, on taille de telle sorte les entre-toises qui portent les crapaudines du haut des petits tambours, qu'on laisse à une de leurs extrémités une épaisseur de deux pouces de leur même bois, & on arrête l'autre par le moyen d'une cheville de fer, qui la traverse, & qui l'accolle de telle sorte, qu'elle fait l'effet d'une entre-toise. On remplit le reste du vuide de la mortaise avec des coins, dont on augmente ou diminue le

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Maniere de
remettre les
dents.

Précautions
pour empê-
cher qu'elles
ne s'échauf-
sent.

**HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.**

Tables vo-
lantes, ou
établis qui
accompa-
gnent la table
du moulin.

nombre, à proportion qu'on veut tenir le rolle ferré ou lâché, pourvu qu'il soit bien à plomb: car sans cela on s'exposeroit à voir sauter toutes les dents, & à faire gâter les œufs & les platines, sur lesquelles roulent les tambours.

A chaque bout du chassis & au dedans des poteaux, on cloue deux tringles de deux pouces de large, dont un des bouts pose sur la table, & l'autre est plus élevé de deux pouces que le niveau de la même table. Elles servent à porter des tables ou établis, qui couvrent toute la superficie de celle du moulin, y compris même l'épaisseur des poteaux & davantage. Ces tables ou établis sont des deux côtés des tambours; elles se joignent ou s'attachent ensemble avec des crochets plats de fer. Ce qui s'en trouve au devant des tambours, est échancré selon leur circonférence ou leur tour, & la pointe que forment les deux échancrures, pénètre entre les tambours aussi avant qu'elle le peut faire. La largeur de ces établis doit être telle, que les Negres ou Nègresses qui servent le moulin, c'est-à-dire qui présentent les Cannes entre les rouleaux, ou qui repassent les mêmes Cannes déjà pressées entre le premier & le second rouleau, entre le premier & le troisième, ne puissent pas toucher avec les doigts à l'endroit où les tambours se touchent, à cause des accidens funestes & du danger presque sans remède qu'il y a d'être pressé & écrasé comme les Cannes entre les tambours. Ces accidens sont plus fréquens & plus à craindre aux moulins à eau, qu'aux moulins à chevaux, parce qu'on est plus maître d'arrêter le mouvement de ces derniers, que des autres, dont la roue ne laisse pas de faire encore quelques tours après qu'on a détourné l'eau qui la faisoit agir; parce que le mouvement violent, dont elle étoit agitée, continue encore, après que son principe a cessé d'agir.

On met sur chaque établi un bloc de bois, d'environ un pied & demi en carré, dont l'un des côtés est coupé en pointe, & échancré de manière qu'il pénètre entre les deux tambours autant qu'il peut s'approcher du point de leur jonction. La pointe qui entre dans les tambours, est plus haute que le reste du bloc. On pose les Cannes dessus, & il sert à les diriger, ou à les conduire entre les tambours, & empêche que celles qui se rompent, ne tombent dessous.

Maniere de
servir ou de
donner à
manger au
moulin.

LORSQUE le moulin tourne de gauche à droite, on met les Cannes entre le premier tambour & le second, c'est-à-dire entre celui qui est à la droite du grand, qui est toujours le second, de quelque côté que l'on commence à compter.

COMME le grand tambour, c'est-à-dire celui du milieu, est le principe du mouvement des deux autres, son mouvement allant de gauche à droite, ses dents qui s'engrenent dans celles du rouleau qui est à sa droite, le font tourner de droite à gauche, & par une suite nécessaire, font tourner celui qui est à sa gauche, de gauche à droite; de sorte que les deux superficies voisines concourent l'une avec l'autre à attirer puissamment, & sans espérance de leur faire lâcher prise, ce qu'elles ont une fois mordu, jusqu'à ce qu'il ait tout-à-fait passé entr'elles. L'action que l'on fait en présentant les Cannes entre les tambours, s'appelle donner à manger au moulin. Il n'est pas nécessaire de pousser beaucoup les Cannes entre les rouleaux pour les y faire passer. Quoi- qu'ils soient polis comme une glace, & si pressés l'un contre l'autre, qu'on

n'y p
au pe
prim
port
en pa
gues
guel
elles
re y
LE
ble,
dans
ON
surtou
quand
UN
où les
se peu
gauch
après
quand
& pou
lins à
tout e
trop g
oblige
les tam
soient
les ne
fées, i
LA
ont pa
sieme
les aut
perpen
& que
LA
bours &
de gran
servir
réduite
nes, &
cochon
LA
proches
bien il

n'y peut faire passer un écu sans l'applater; dès que le bout de la Canne est au point de leur jonction, les deux rouleaux la serrent, & l'attirent, en la comprimant de manière qu'ils en font sortir tout le suc, & avec une vitesse proportionnée au mouvement du grand rolle. Les Cannes ayant été ainsi pressées en passant entre les deux premiers rolles, sont appellées bagaces: elles sont reçues de l'autre côté par une Nègresse, qui les plie en deux selon leur longueur, & les présente sur le bloc entre le premier & le troisième rolle, où elles passent & achevent de rendre tout le reste du suc qui pourroit encore y être.

Le vin de Cannes tombe le long des tambours sur les échancrures de la table, & de-là sur les deux allettes qui sont à côté, dont la pente le conduit dans la gouttière, qui le porte à la Sucrierie.

On met quatre Nègresses pour le service d'un moulin, & quelquefois cinq, surtout quand c'est un moulin à eau, qui mange beaucoup de Cannes, & quand les cafés où l'on serre les bagaces, sont un peu éloignées.

UNE de ces Nègresses est occupée à prendre les paquets de Cannes du lieu où les cabrouets les ont déchargés, qui doit être toujours le plus proche qu'il se peut du moulin, & à les approcher & arranger les uns sur les autres à la gauche de celle qui donne à manger au moulin. Celle-ci les prend les uns après les autres, les pose sur l'établi, les délie, & pour avoir plutôt fait, quand on est un peu pressé, elle coupe d'un coup de serpe les deux amarres & pousse les Cannes dans l'entre-deux des tambours. Souvent dans les moulins à eau elle ne se donne pas la peine de délier les paquets, elle les met tout entiers; c'est pourquoi ce qu'on ne doit pas permettre, parce que cette trop grande quantité de Cannes fait faire de trop grands efforts au moulin, oblige les tambours de s'éloigner, & presse moins les Cannes. Il faut que les tambours soient toujours remplis, & ne pas attendre que celles qui y sont, soient entièrement passées pour y en substituer de nouvelles; mais comme elles ne sont pas toujours d'égale longueur, dès que les plus courtes sont passées, il faut remplir leurs places par d'autres.

LA troisième Nègresse reçoit de l'autre côté des tambours les Cannes qui ont passé; elle les plie en deux, & les fait repasser entre le premier & le troisième tambour, observant qu'ils soient toujours garnis de bagaces, comme les autres sont fournis de Cannes: par ce moyen le grand rolle demeure bien perpendiculaire; il presse également, & fait que les Cannes restent sans jus, & que les bagaces sortent presque toutes seches.

LA quatrième Nègresse prend les bagaces à mesure qu'elles sortent des tambours & se répandent sur l'établi: elle en fait des paquets, qu'elle porte dans de grandes cafés, comme des hangars, où l'on les met en pile pour les conserver & pour s'en servir à faire du feu. Celles qui se trouvent brisées & réduites en petits morceaux, sont emportées dans de grands paniers de lianes, & jetées un peu à côté du moulin, où les chevaux, les bœufs & les cochons ne manquent pas de les venir manger.

LA facilité que les tambours ont de mordre les Cannes, dès qu'elles sont proches du point de leur jonction, & de les attirer entr'eux, fait voir combien il est important d'empêcher que les Nègresses qui donnent à manger au

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Ce que c'est
que bagaces.

Nombre des
Negres ou
Nègresses
pour servir
le moulin.
Leur emploi.

**HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.**

Accidens funestes qui arrivent à ceux qui servent les moulins.

moulin, ou qui repassent les bagaces (car ce sont ordinairement les femmes qu'on emploie à ce travail) ne puissent toucher avec le bout des doigts à l'endroit où les tambours se touchent; ce qui pourroit arriver si la largeur des établis ne les en empêchoit, principalement la nuit, quand, accablées du travail de la journée & du sommeil, elles s'endorment en poussant les Canes, & se penchant sur l'établi, elles suivent involontairement les Canes qu'elles tiennent en leurs mains; de façon qu'elles se trouvent prises & écrasées avant qu'on puisse les secourir, surtout quand c'est un moulin à eau, dont le mouvement est si rapide qu'il est physiquement impossible de l'arrêter assez tôt pour sauver la vie à celle dont les doigts se trouvent pris. En pareilles occasions le plus court remède est de couper promptement le bras d'un coup de serpe, & pour cela on doit toujours tenir sur le bout de la table une serpe sans bec, bien affilée, pour s'en servir au besoin. Il est plus à propos de couper un bras, que de voir passer une personne au travers des rouleaux d'un moulin. „ Cette précaution n'a pas été inutile chez nous, au Fons St. Jacques, dit Labat. Une de nos Nègresses s'étoit laissé prendre au moulin: „ heureusement pour elle c'étoit au moment qu'on venoit de détourner l'eau. „ Un Negre qui tenoit une pince de fer pour lever un des rolles, quand le „ moulin seroit tout-à-fait arrêté, la mit entre les dents, arrêta le moulin „ assez de tems pour donner le loisir de couper la moitié de la main qui étoit „ prise; ce qui sauva le reste du corps.”

„ UNE Nègresse appartenant aux Jésuites, ne fut pas si heureuse; elle voulut donner quelque chose à celle qui étoit de l'autre côté des tambours: „ le bout de sa manche se prit entre les dents, & y entraîna le bras, qui fut „ suivi du reste du corps dans un instant, sans qu'on pût lui donner aucun „ secours. Il n'y a que la tête qui ne passe pas; elle se sépare du col, & tombe du côté que le corps a commencé d'entrer.”

Accident arrivé à la Guadeloupe.

„ CE qui arriva à la Guadeloupe dans l'année 1699, est encore plus funeste. Une Nègresse du Sieur Greffier, habitant du quartier des trois Rivières, s'étant prise au moulin, & criant de toutes ses forces, le Raffineur courut à son secours; il prit, & tiroit fortement les deux bras de cette femme, qui avoient été pris successivement, parce que se sentant une main prise, elle y avoit porté l'autre pour se soulager. Un Negre, qui vouloit mettre une pince de fer dans les dents pour arrêter le mouvement, pendant qu'on détournoit l'eau, se pressa trop; & mit la pince trop bas; de sorte qu'une dent se rompit, & la pince glissa entre les tambours, qui la repoussèrent si violemment contre celui qui la tenoit, qu'un des bouts lui creva l'estomac, & l'autre lui fracassa la tête: cependant la roue étant chargée d'eau, son mouvement redoubla, & le Raffineur se trouva pris avec la Nègresse, qu'il avoit voulu secourir, & passa entre les rouleaux, & fut fracassé avec elle.”

„ QUAND on a le bonheur d'arrêter un moulin où quelque membre est pris, il faut bien se garder de faire retrograder les tambours, pour retirer la partie qui y est engagée, parce que c'est une nouvelle compression à laquelle on l'expose, qui acheve de concasser, de briser les os & de déchirer les nerfs; mais il faut desserrer les rouleaux, & retirer doucement la partie offensée.

Si
les N
vienn
ait v
laires
faire
lie ar
des pi
de che
mains
Il est
Anglo
usage.

OU
gresses
pour s
passant
dens q
Raffine
gresses
ni ceux
cause d
Negres
vant eu
d'une f

QUO
tres, il
rie; pu
lieu qu
que sur
ôrent le
se nour
ment de

UNE
vent le
ou ceux
point-là
car si le
tôt le m
qui de t
On lave
jour, en
moulin,
ses, & t
il n'y a
que le jus

Si l'on en croit Labat, les Anglois se servent de ce tourment pour punir les Negres qui ont commis quelque crime considérable, ou les Indiens qui viennent faire des descentes sur leurs terres. Ce n'est pas que le bon Pere ait vu ces sortes d'exécutions, mais il les a apprises, dit-il, de témoins oculaires & dignes de foi. Ils lient ensemble les pieds de celui qu'ils veulent faire mourir, & après lui avoir lié les mains à une corde passée dans une poulie attachée au chassis du moulin, ils élevent le corps, & mettent la pointe des pieds entre les tambours; après quoi ils font marcher les quatre couples de chevaux attachés aux quatre bras, & laissent filer la corde qui attache les mains, à mesure que les pieds & le reste du corps passent entre les tambours. Il est douteux qu'on puisse imaginer un supplice plus affreux, & sûrement les Anglois ne se glorifient pas de l'avoir inventé, encore moins d'en avoir fait usage. Revenons à notre sujet.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

OUTRE la précaution d'avoir de larges établis, on doit défendre aux Nègresses qui servent le moulin, de monter sur des pierres ou sur autre chose pour s'élever davantage, & pour servir plus aisément, particulièrement en repassant les bagaces. Et comme le sommeil est souvent le principe des accidens qui leur arrivent, on doit les obliger de fumer, ou de chanter; & le Raffineur qui est de quart à la Sucrierie, doit prendre garde que ni les Nègresses du moulin, ni les Negres qui ont soin d'entretenir le feu au fourneau, ni ceux qui écument les chaudières, ne s'endorment pas, non seulement à cause que le travail seroit retardé ou mal fait, mais encore parce que les Negres en écumant peuvent se laisser tomber dans la chaudière qui est devant eux, & s'y brûler, ou y être suffoqués, comme cela est arrivé plus d'une fois.

Quoi qu'on puisse dire des travaux des Forges à fer, des Verreries, & autres, il est constant qu'il n'y en a point de plus rude que celui d'une Sucrierie; puisque les premiers n'ont tout au plus que douze heures de travail, au lieu que ceux qui sont occupés à une Sucrierie, en ont dix-huit par jour; & que sur les six heures qu'ils ont en deux fois pour dormir, il faut qu'ils en ôtent le tems de leur souper, & souvent celui d'aller chercher des crabes pour se nourrir: car il y a beaucoup d'habitans qui se contentent de donner seulement de la farine de manioc à leurs Esclaves.

UNE des choses qu'on ne sauroit assez recommander aux Nègresses qui servent le moulin, est de le tenir propre, en le lavant souvent. Les Raffineurs, ou ceux qui tiennent leurs places, doivent être exacts jusqu'au plus petit point-là, duquel dépend toute la beauté de leur sucre, surtout du sucre blanc; car si le moulin est sale & gras, le jus qui sort des Canes contracte aussitôt le même défaut, & devient aigre avant que d'arriver aux chaudières; ce qui de tous les défauts est le plus à craindre, & où il n'y a point de remède. On lave ordinairement les moulins deux fois par jour; le matin dès qu'il fait jour, en prenant le quart; & un peu avant la nuit. Il faut pour cela arrêter le moulin, lever les établis, & frotter avec de l'eau & de la cendre les embases, & tous les endroits où le jus s'est répandu en tombant des rouleaux: car il n'y a rien qui engraisse tant, & qui porte plus d'ordures & plus gluantes que le jus de Canes. Après la cendre on lave avec de nouvelle eau la ta-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

ble, les allettes, les établis & la gouttiere qui porte le jus à la Sucrierie. Comme tout cela demandoit beaucoup de tems, parce que chaque fois qu'on lavoit le moulin, on étoit obligé de lever les embasses & leurs coins, & de les remettre, Labat trouva le moyen d'abrèger beaucoup le tems, en faisant des tables plus commodes, plus solides & qu'on peut laver sans arrêter le moulin. La longueur de ces tables est la même que de celles qui ont été décrites ci-dessus; mais leur largeur excède celle du châssis de six pouces; de sorte qu'elles ont quatre pieds & demi de large. Comme il n'est pas facile à tout le monde d'avoir des bois de cette épaisseur, & que même, quand on en peut avoir, une table de cette grandeur & de ce poids est difficile à remuer, & à poser dans un châssis, il faut la faire de trois pieces selon leur longueur. Celle du milieu doit être la plus large, & les deux autres qu'on y accolle, achevent les quatre pieds & demi qui en font toute la largeur & lui servent comme d'alaises: elles sont entaillées au droit des poteaux qu'elles embrassent très juste; ce qui affermit considérablement le châssis, de maniere que les poteaux ne peuvent se mouvoir, quand même leur sole seroit gâtée, puisqu'en ce cas la table leur tient lieu d'entre-toise, avec laquelle ils sont fortement liés, ou par une longue cheville de fer, ou par plusieurs chevilles de bois.

LA mortaise du milieu perce toute la largeur de la table, & comme cette grande largeur empêcheroit de placer commodement l'œuf & la platine du grand rôle, on lui donne plus de hauteur & de largeur qu'aux tables ordinaires, & l'on fait encastrier la platine sur une planche posée en coulisse dans la mortaise, par le moyen de laquelle la platine se pose facilement sous l'œuf, sans pouvoir varier le moins du monde.

Au lieu des échancrures qui sont aux tables ordinaires, pour donner passage aux pivots des petits rôles, on fait des mortaises pareilles à celle du milieu, & au milieu de ces trois mortaises on pratique des ouvertures rondes pour le passage des pivots. A six pouces des bords de la table on creuse dans son épaisseur jusqu'à la profondeur d'un pouce, au bout qui est vers le tambour le plus éloigné de la Sucrierie, venant en pente douce jusqu'à trois pouces à l'autre bout de la table, afin que le jus, en tombant des rouleaux, coule facilement sur la table, & de-là dans la gouttiere, & non sur les embasses, où il seroit perdu. On fait bien aussi de laisser autour des ouvertures des pivots, un bordage en forme de bourlet, pratiqué dans toute l'épaisseur du bois, aussi élevé que les bords de la table, qui rejette le jus sur la table & l'empêche de passer par ces ouvertures.

LES tables, pour être bien propres, doivent être couvertes d'une nappe de plomb, qui tombe deux ou trois pouces en dehors de tous côtés, & qui remplit exactement toute la profondeur, en suivant strictement le trait & la pente qu'on y a donnée. Cette dépense n'est pas considérable, ou du moins elle n'augmente pas de beaucoup celle qu'on seroit obligé de faire pour le bois de la table, qui n'étant point couverte de plomb doit être de balatas, d'acomas, de bois d'Inde, d'Épineux, ou de Bois-lezard, rares aujourd'hui & par conséquent chers; au lieu que les bois les plus communs peuvent servir avec une nappe de plomb.

Le
crit,
metre
treize
emmo
quelle
dans l
tre pie
chent
chevill
sembla
sabliere
CEU
davan
a à ob
bour d
sembla
l'arbre
dans un
geur su
des che
le gran
bre du
çon, pe
être obl
force qu
chevron
cendre d
dinairem
risque d
ouvrage.
On ar
pour le
fidérable
tre deux
& l'y lai
chevaux
font attra
& rendre
sent les
de fer q
chevaux.
poids qu
y a deux
sés, ils t
les Negro

Le chaffis du moulin avec tout ce qu'il renferme, tel qu'il vient d'être décrit, est couvert d'un comble fait en cône, de trente à trente-six pieds de diamètre. La sablière qui le soutient, est posée sur des poteaux de douze à treize pieds de long, dont le tiers est enfoncé en terre. Chaque poteau est emmortaîsé dans une sole de sept à huit pieds de long, aux deux bouts de laquelle on ente deux contrefiches qui s'emmortaîsent dans le poteau: celle de dedans le moulin ne vient qu'à fleur de terre, mais celle de dehors monte à quatre pieds plus haut: elles servent à tenir les poteaux bien droits & les empêchent de pencher en dedans ou en dehors. La sablière est emmortaîsée & chevillée dans le bout des poteaux. Les pièces principales qui portent l'assemblage de l'enrayûre, portent droit sur les poteaux, & les autres sur la sablière.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Comble du
moulin.

Ceux qui ne craignent pas la dépense, font une double enrayûre pour lier davantage tout l'assemblage. D'autres se contentent d'une seule. Ce qu'il y a à observer, est que l'ouverture qui reçoit le bout de l'arbre, où est le tambour du milieu, ne doit point se trouver dans le centre de la croisée de l'assemblage, ni à côté, mais que ce centre doit être vuide, afin que le bout de l'arbre y passe librement, sans faire tort à la charpente, & il doit être reçu dans une pièce de bois, appelé demoiselle, de quinze à seize pouces de largeur sur cinq à six d'épaisseur, attachée sur le centre vuide de l'enrayûre avec des chevilles de fer à clavette, afin que dans le besoin d'élever ou d'abaisser le grand rolle, il n'y ait qu'à détacher la demoiselle, pour être maître de l'arbre du grand rolle. Il est bon d'avoir des crampons de fer, attachés au poinçon, pour y mettre les palans, afin de s'en servir pour lever l'arbre, sans être obligé de les attacher aux chevrons de l'enrayûre qui n'ont pas tant de force que l'enrayûre pour porter un si pesant fardeau. On peut mettre aux chevrons les crampons, dont on se sert pour les petits rolles qu'on veut descendre de leur place, ou les y remettre, sans se fatiguer, comme on fait ordinairement en les roulant sur des pièces de bois appuyées sur la table, au risque de la gâter, & souvent d'estropier les Negres qu'on emploie à cet ouvrage.

On attache, comme il a été dit, les chevaux au bout des bras du moulin pour le faire agir. Sur quoi il faut observer, que quand on a un nombre considérable de chevaux ou de bœufs destinés à ce travail, il vaut mieux en mettre deux couples, & les y laisser plus longtems, que de n'en mettre qu'une & l'y laisser moins. La raison en est, que quand il n'y a qu'une couple de chevaux attachés à un bras, ils font toujours pancher l'arbre du côté qu'ils sont attachés; ce qui ne se peut faire sans ôter le grand rolle de son à plomb, & rendre le mouvement plus rude. Les Negres, grands ou petits, qui chassent les chevaux attachés au moulin, ont coutume de s'asseoir sur la cheville de fer qui traverse le bras où est attachée la volée, qui tient les traits des chevaux. C'est un abus qu'on doit empêcher; parce que c'est un nouveau poids qui attire l'arbre, & qui le fait pancher davantage. Mais quand il y a deux couples de chevaux, comme ils sont attachés aux deux bras opposés, ils tiennent les deux bras en équilibre, & pour-lors il importe peu que les Negres prennent ce petit soulagement. Pour fortifier davantage les bras,

Observations
sur le mou-
vement qu'on
imprime au
moulin par le
moyen des
chevaux.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

l'on joint celui où les chevaux sont attachés, à celui qui est derrière, par le moyen d'une perche de trois ou quatre pouces de diamètre, qui est chevillée sur les deux bras. Les chevaux qui sont attachés au moulin n'ont d'autres harnois que de simples colliers composés de deux bourlets de grosse toile, remplis de bourre, qu'on leur passe dans le col, & qui s'arrêtent aux épaules. L'un des bourlets passe dessus le col, & l'autre tombe en manière de poitrail: aux endroits où ces bourlets se joignent, il y a deux morceaux de cuir avec un œil au milieu, où l'on fait passer le bout du trait qui y est retenu par un nœud: & pour empêcher que les traits qui sont de corde, n'écorchent les cuisses des chevaux par leur frottement, on les éloigne le plus qu'il est possible l'un de l'autre, en les attachant au bout de la volée, & en faisant croiser les traits du milieu. Ils ont, outre cela, un licol assez long, pour être attaché au bras qui est devant eux, afin qu'ils tirent droit, & qu'ils ne s'écartent point de leur route.

Moulins
dont on se
sert au Brésil.

Il y a encore deux autres espèces de moulins qui sont mûs par les chevaux. Les premiers, dont se servoient les Portugais au commencement de leur établissement au Brésil, & dont on dit qu'ils se servent encore en quelques endroits, sont tout-à-fait semblables à ceux dont on se sert en Normandie pour briser les pommes à faire le cidre, & aux pays où il y a des oliviers pour écraser les olives, ou pour mettre en poussière une espèce de gland qui vient du Levant, qu'on appelle *Valonnée*, dont on se sert en Italie pour passer les cuirs. Comme il se peut faire que bien des gens n'ont pas vu cette machine, en voici la description en peu de mots.

L'aire du moulin est ronde; elle est faite de pierres de taille, coupée en pente, depuis le centre jusqu'aux bords, qui sont relevés de quelques pouces. Cette aire a encore une autre pente tout le long de son rebord, afin que le suc de Cannes coule vers un endroit où le bord a une ouverture, par laquelle le suc tombe dans un baquet, ou dans un autre vaisseau destiné à le recevoir.

Le centre de l'aire est percé d'une ouverture ronde, dont le fond est garni d'une platine de fer acéré, pour recevoir la pointe de l'œuf ou du pivot, dont est armée une pièce de bois de six à sept pouces en quarré, dont l'autre extrémité taillée en manière de pivot, passe dans une ouverture ronde, pratiquée dans une demoiselle, ou autre pièce de bois, fortement attachée à la charpente.

A un pied & demi ou deux pieds au dessus de l'aire, l'arbre, dont on vient de parler, est percé d'une mortaise quarrée, dans laquelle on passe & on arrête une autre pièce de bois de quatre à cinq pouces de diamètre & de neuf à dix pieds de long. Une meule de trois à quatre pieds de diamètre, d'un pied ou plus d'épaisseur, de pierre dure, est enchassée dans cette traverse qui lui sert d'axe, autour duquel elle se peut mouvoir, mais sans s'écarter du lieu où elle est posée, parce qu'elle y est arrêtée par des rondelles & par des chevilles plates de fer, de manière qu'en tournant elle écrase tout ce qu'on présente sur sa voie, en dedans du rebord de l'aire. Les chevaux qui la tournent, sont attachés à l'autre extrémité de l'axe, & dans le même tems qu'ils font tourner l'axe autour de l'arbre, la meule tourne autour de l'axe

l'axe
&
le
me
vail
ble.
dan
pie
fair
tam
les
celu
l'un
tuati
ench
dans
bour
coin
le p
haut
par
auxq
L
ces
roue
son
Le d
bre
l'ordi
dents
percé
de pr
tourne
ne lar
on fai
morta
crapau
bon
mouli
A
fes, q
perce
dur un
polies
est ég
XX

l'axe. On présente les cannes qu'on veut écraser sur le passage de la meule, & on les y met en différentes situations, jusqu'à ce qu'on ait exprimé tout le suc qui est dedans. Cette espece de moulin paroît meilleure pour les pommes, les olives & la valonée, que pour les cannes, & avance moins le travail que ceux que nous avons décrit ci-devant & que nous décrirons ci-après.

Les seconds ont la longueur des tambours parallele à la superficie de la table. On les appelle moulins couchés. Le tambour du milieu est enchassé dans l'arbre, qui sert en même tems d'axe à une roue de quinze à dix-huit pieds de diametre, assez large pour contenir un cheval ou un âne qu'on y fait entrer, & qui la fait tourner par son poids & par son mouvement. Le tambour du milieu est garni de dents à l'ordinaire, qui s'engrenent en celles des autres tambours, & qui leur impriment le mouvement à mesure que celui du milieu se meut. On voit bien que ces deux tambours doivent être, l'un dessus & l'autre dessous celui du milieu. Ils sont retenus dans cette situation par des entre-toises, ou les crapaudines qui portent leurs pivots sont enchassées. Ces entre-toises doivent se mouvoir dans les coulisses pratiquées dans l'épaisseur des montans du chassis, afin qu'on approche les petits tambours de celui du milieu, autant qu'on le juge à propos, par le moyen des coins dont on le garnit. On fait passer les cannes entieres entre le tambour le plus bas & celui du milieu, & les bagaces entre celui du milieu & le plus haut. Ces moulins travaillent à proportion du mouvement qui est imprimé par l'animal qui est dedans: ils sont sujets à quelques inconveniens, mais auxquels on peut aisément remédier.

Les moulins à eau sont de deux sortes. Il y en a de droits & de couchés: ces derniers ne different de celui qu'on vient de décrire, qu'en ce que la roue qui les fait agir est faite avec des godets qui reçoivent l'eau, qui par son poids & son mouvement imprime celui qu'elle doit avoir pour tourner. Le diametre de ces roues est depuis dix-huit jusqu'à vingt-deux pieds. L'arbre où le grand tambour est enchassé, & qui sert d'essieu à la roue, a pour l'ordinaire dix-huit pouces de diametre; il est taillé à huit pans, depuis les dents jusqu'à un demi-pied près de son extrémité. Ses deux extrémités sont percées d'une mortaise quarrée de quatre pouces de face sur dix-huit pouces de profondeur, qui servent à recevoir les pivots de fer, sur lesquels la roue tourne; les deux bouts de l'arbre sont environnés de deux cercles de fer d'une largeur & d'une épaisseur suffisante pour l'empêcher de se fendre, quand on fait entrer par force les ferres de fer qui affermissent les pivots dans leurs mortaises, & les y rendent immobiles. Les deux pivots sont posés sur des crapaudines de fonte, enchassées dans de bonnes traverses ou entre-toises de bon bois, arrêtées d'une maniere immobile, d'un côté dans le chassis du moulin, & de l'autre dans le mur qui soutient la charpente.

A deux pieds ou environ de l'extrémité de l'arbre, on perce deux mortaises, qui se croisent à angles droits, & à deux pieds & demi plus loin on en perce deux autres paralleles aux deux premières; on leur donne trois pouces sur un sens & quatre sur l'autre; elles servent à passer quatre pieces de bois bien polies, & d'une grosseur à remplir exactement les mortaises: leur longueur est égale au diametre qu'on doit donner à la roue, dont elles sont les bras;

XXIII. Part.

Ecc

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Moulins
couchés.

Moulins
à eau.

HISTOIRE
NAT. DES
ARTILLES.

elles servent à soutenir & à embrasser les courbes qui font la circonférence de la roue & qui soutiennent les godets, où l'eau tombant imprime par son poids & par sa violence le mouvement nécessaire. Mais, comme ces quatre bras ne suffiroient pas pour contenir & embrasser une si grande circonférence, on les soulage en augmentant leur nombre par le moyen de quatre pieces de bois de même longueur & grosseur que les précédentes; que l'on croise en les entaillant l'une sur l'autre, de maniere qu'elles renferment l'arbre dans leur milieu, duquel on les empêche de s'éloigner par des tringles de bois de deux pouces en quarré, que l'on cloue sur l'arbre à côté d'elles. On fait la même chose pour les deux côtés de la largeur qu'on donne aux godets, renfermés entre les courbes qui composent la roue; de sorte qu'au lieu de quatre bras qui auroient soutenu la roue de chaque côté, il s'en trouve douze: ces huit derniers sont un peu courbés pour arriver au même point que les autres, qui sont droits; mais cette courbure n'est pas sensible à un pied ou quinze pouces près de leur extrémité. On les joint ensemble deux à deux avec de petites entre-toises. On fait les bras & leurs entre-toises d'un bois fort & liant, comme le bois épineux ou semblables; on en fait aussi les courbes; quoiqu'il soit meilleur de les faire d'acajou, à cause qu'il est plus léger. Elles ont ordinairement quinze pouces de large & trois d'épaisseur. On les assemble à queues d'hironde recouvertes, & on les cheville l'une sur l'autre, quelquefois avec des chevilles de fer à tête plate & à goujons, ou avec des chevilles de bois garnies de coins croisés.

Les courbes sont enchassées dans des entailles pratiquées aux bouts des bras, & retenues dans cette situation par des chevilles de fer à tête ronde, qui vont d'un bras à l'autre. Les trous par où elles passent, doivent être garnis d'une plaque de fer qui tapisse toute l'épaisseur du bois, & qui le recouvre par dehors, afin que la tête de la cheville ne la consume pas: l'autre bout de la cheville, qui est percé, se serre contre une semblable plaque, qui couvre le bois avec des rondelles & des goupilles. On met des chevilles à tous les bras, la tête & la pointe alternativement de part & d'autre. Le fond intérieur, ou la partie des courbes qui regarde l'axe, est garni de planches d'un pouce d'épaisseur, de six pouces de large, & d'une longueur suffisante pour fermer tout le vuide qui est entr'elles. C'est ce qu'on appelle le fond de la roue. Le peu de largeur de ces planches fait qu'elles ne gâtent point la rondeur de la circonférence; & comme il doit être étanché pour retenir l'eau qui tombe dans les godets, dont il fait le fond, on calfatre tous les joints & on y passe du brai dessus & dessous. Le vuide qui reste entre les deux courbes & leur fond, est partagé en parties égales par des planches d'un pouce d'épaisseur, que l'on coule dans des rainures pratiquées dans l'épaisseur intérieure des courbes; tracées de maniere qu'elles font un angle de quarante-cinq degrés avec le fond, où elles sont retenues sur le bord extérieur des courbes par des tringles de bois qui y sont clouées: elles sont éloignées l'une de l'autre de dix-huit pouces; c'est ce qu'on appelle les godets de la roue. Cette façon de roue sert pour tous les moulins, soit qu'ils soient droits ou couchés; soit que l'eau tombe sur le plus haut de la roue, ou seulement vers son axe ou son arbre.

LABAT, de qui nous avons extrait ces descriptions, qui pourront n'être pas

Godets de
la grande
roue.

du
qui
n'av
qué
eût
que
rivie
assur
de f
si on
soit
de la
au d
men
gout
diam
d'ave
de la
gout
où l'e
lée e
minu
poids
force
teur
l'éclu
la mé
qui y
perfic
sible;
se trou
vantag
mente
de cet
neau r
sous d
celle
haut d
de la
poids
mer &
resse q
compr
Lor
un me
afin q

du goût de quelques Lecteurs, à qui elles paroîtront trop détaillées, mais qui plairont à coup sûr à tout homme occupé du bien général, Labat dit n'avoir point vu dans les Iles de moulins à palettes, ni aucun qui fût fabriqué sur le Nord des rivières pour profiter du courant de l'eau, quoi qu'on eût pu en faire de cette espece en différens lieux, & avec moins de dépense que ceux dont on se sert. Il faudroit pour cela détourner une partie de la rivière, que l'on couperoit avec une chaussée en quelque endroit où l'on est assuré de trouver assez de pente pour la conduire au lieu où l'on se propose de faire le moulin, & assez d'élevation pour la faire tomber sur la roue. Or, si on suppose que la roue a vingt-deux pieds de diametre, & que son arbre soit quatre pieds au dessus de terre, il s'ensuit que le canal qui passe au dessus de la roue, doit être élevé de dix-sept pieds pour avoir deux pieds de chute au dessus de la roue; mais comme l'ouverture de la gouttiere n'est pas directement sur le plus haut de la roue, mais un peu plus loin, il suffit que la gouttiere soit élevée de seize pieds, c'est-à-dire un pied plus haut que le diametre de la roue, & on pourra encore compter que l'eau ne laissera pas d'avoir deux pieds de chute. La gouttiere qui porte l'eau, doit être plus étroite de la moitié que la roue, en sorte que si la roue a deux pieds de largeur, la gouttiere n'en doit avoir qu'un, du moins à l'endroit où est l'ouverture, par où l'eau tombe sur la roue. Cette ouverture, pour être bien faite, doit être taillée en portion de cercle, afin que l'eau ne se répande pas en nappe, ce qui diminue considérablement sa force; au lieu qu'elle se ramasse davantage, & son poids, joint à la violence de son mouvement & de sa chute, imprime plus de force au mouvement de la roue, à mesure que les godets se remplissent. La hauteur de l'eau dans la gouttiere ne peut pas être toujours la même, car bien que l'écluse qui est à la tête du canal, soit toujours la même, il n'y passe pas toujours la même quantité d'eau, quoiqu'elle paroisse également remplie. Pour que l'eau qui y passe soit en égale quantité & en pareil degré de vitesse, il faut que la superficie de la rivière demeure toujours à la même hauteur, ce qui n'est pas possible; si elle augmente, son mouvement augmentera aussi & les parties de l'eau se trouvant pressées, & comme comprimées à l'entrée de l'écluse, peseront davantage sur celles qui sont dans l'écluse, les obligeront de se resserrer, & en augmenteront le poids, quoique le volume reste le même. On peut se convaincre de cette vérité par une expérience fort aisée à faire. Qu'on perce un tonneau rempli de quelque liqueur, six pouces au-dessus, & six pouces au-dessous de la barre, avec le même foret; quoique les ouvertures soient égales, celle d'en bas donnera le double, & même plus, de liqueur, que celle d'en haut dans le même intervalle; ce qui ne peut venir que de ce que les parties de la liqueur contenue dans le tonneau, se trouvant plus comprimées par le poids & par la quantité en bas qu'en haut, elles sont forcées de se comprimer & de se presser les unes contre les autres, pour sortir avec plus de vitesse que celles d'en haut, qui sont moins chargées, & par conséquent moins comprimées.

Lorsqu'il arrive une crûte considérable à une rivière d'où l'on tire l'eau par un moulin, le plus sûr est de fermer une partie de l'ouverture de l'écluse, afin que la roue ayant toujours à peu près la même quantité d'eau, ait aussi

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

On devroit
se servir de
moulins à
palettes.

Moyens
pour cela.

Hauteur du
canal.

Hauteur de
la gouttiere.
Sa largeur.

Sa forme.

La vitesse
du moulin est
en raison de
la quantité &
de la pression
de l'eau.

Exemple
en preuve.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

un mouvement plus uniforme. Huit pouces d'eau dans un canal d'un pied de large suffisent pour faire tourner un moulin uniment & d'une maniere satisfaisante: cependant quand il peut y avoir un pied cube d'eau, il est certain que le moulin n'en va que mieux & qu'il est en état de faire plus d'ouvrage.

Il est rare qu'on fasse soutenir les gouttieres ou le canal qui porte l'eau au moulin sur des arcades ou sur des murs de maçonnerie, quoique cela fût beaucoup mieux, parce qu'on y pourroit adosser des appentis, qui serviroient de purgerie ou de boutiques pour les différens ouvriers qu'on doit avoir dans les habitations. Pour l'ordinaire on fait usage de doubles poteaux, plantés en terre, assemblés par deux ou trois entre-toises, dont la dernière éloignée seulement d'un pied du bout des poteaux sert à porter les gouttieres; elles s'emboîtent les unes dans les autres à joints recouverts. Quand on ne les fait pas d'une seule piece, comme on fait les canots, on se sert de madriers, dont celui qui compose le fond, doit avoir trois pouces d'épaisseur, & ceux des côtés un pouce & demi, ou deux pouces: à l'égard de leur longueur, on peut leur donner jusqu'à dix pieds; quand on leur en donne davantage, on court risque de les voir se courber & se plier au milieu. Il n'est pas nécessaire de leur donner beaucoup de pente; un pouce suffit sur quinze ou vingt toises: il faut réserver toute la pente pour la gouttiere, où est l'ouverture qui laisse tomber l'eau sur la roue: il est bon de donner à celle-ci autant de pente qu'on peut, afin d'augmenter la force de l'eau & de l'obliger à se précipiter, pour ainsi dire, avec plus d'impétuosité sur la roue. L'ouverture de la gouttiere se ferme avec une planche attachée à des couplets à l'extrémité, qui est sous le cours de l'eau; elle doit s'encastrier en tombant dans une entaille pratiquée dans l'épaisseur du dessous de la gouttiere: sur cette planche on attache un bloc de plomb assez pesant pour lui faire surmonter la force de l'eau par sa pesanteur, quand on lâche la corde qui la tient levée; car c'est en fermant cette ouverture qu'on arrête le mouvement du moulin, en empêchant l'eau de tomber dessus. Mais comme il y a toujours des godets pleins d'eau, qui par leur poids font encore tourner la roue, le mouvement violent qui lui avoit été imprimé, ne cesse pas aussitôt que la cause qui l'a produit a cessé d'agir, & ne laisseroit pas d'écraser ceux qui auroient le malheur d'y être pris, même après que l'ouverture de la gouttiere est fermée; Labat a imaginé de rompre le mouvement de la roue en faisant tomber l'eau, par une ouverture semblable à la précédente, sur l'autre côté de la roue; ce qui donne le moyen de resirer ou de couper les membres engagés entre les tambours, & d'empêcher la perte du reste du corps.

Comment
on peut arrê-
ter le mouve-
ment de la
grande roue.

Moulins
droits.

LA roue & les gouttieres que nous venons de décrire, sont les mêmes pour tous les moulins à eau, droits ou couchés. Il faut à présent marquer ce que les moulins droits ont de particulier.

LE bout de l'arbre qui sert d'axe à la grande roue, ne porte point de tambour, mais une autre roue, qu'on appelle rouet ou lanterne, qui sert à communiquer le mouvement de la roue au grand tambour: cette extrémité est soutenue sur un chassis planté en terre à un pied de distance du bout de celui que porte la table & les tambours, faisant une ligne droite avec eux. Ce

chassis
haut
mob
la ra
pied
pour
& q
quat
le ro
metr
renfe
comm
sont
cour
coup
hors,
de l'a
ces c
fortifi
extéri
dont l
longue
metre
des ce
pouce
les de
queue
mortai
est né
fermir.
L'ou
rouet
tente
ne me
les cou
dans le
bout,
metre
rouet,
par leu
& par
bat, n
qu'il y
si facil
fuseaux
vice, l

chassis est composé de deux montans & de deux entre-toises, dont celle d'en haut porte la crapaudine; dans laquelle le pivot de l'arbre tourne; elle est mobile & se peut hausser & baisser par le moyen des coins que l'on met dans la rainure, qui est pratiquée en dedans des deux montans. Environ à deux pieds du pivot l'arbre est percé de deux mortaises de quatre sur cinq pouces, pour recevoir deux piéces de bois de même dimension, qui sont la croisée, & qui servent à soutenir les ceintres ou courbes qui composent une roue de quatre à cinq pieds de diametre, qui sert de roue de rencontre, qu'on appelle rouet, quand elle est simple, & lanterne, quand elle est double. Le diametre de cette roue dépend de la hauteur qu'on veut donner au chassis qui renferme les tambours. Outre ces quatre principaux bras, elle est fortifiée, comme la grande roue; d'une double croisée, qui soutient les courbes qui sont attachées & chevillées sur les douze bras avec des chevilles de fer. Les courbes ont trois pouces d'épaisseur; & comme la roue est petite, on ne les coupe point circulairement en dedans; on se contente de les ceinturer en dehors, & on les joint ensemble en coupant la moitié de l'épaisseur de l'une & de l'autre, pour les assembler fortement l'une sur l'autre. On ajoute des piéces ceintrées du côté des bras pour remplir les vuides qu'ils laissent; & pour fortifier les courbes en augmentant leur épaisseur à trois pouces près du bord extérieur, on perce les mortaises, où doivent entrer les queues des dents, dont le rouet doit être garni; on y en met ordinairement vingt-quatre; leur longueur est de douze à quinze pouces; on leur donne trois pouces de diametre, & on les arrondit dans toute la longueur qu'elles doivent avoir hors des courbes, qui est de cinq pouces: tout le reste est coupé en quarrés de deux pouces en tout sens, pour remplir exactement la mortaise qu'on a faite dans les deux ceintres, qui, étant épais de six pouces, laissent encore déborder la queue de la dent de trois à quatre pouces: le reste est percé d'une petite mortaise barlongue pour porter une clef de bois, que l'on enfonce autant qu'il est nécessaire pour bien serrer les dents contre les courbes & pour les affermir.

Lorsqu'au lieu d'un rouet on fait une lanterne, qui n'est autre chose qu'un rouet à deux paremens, éloignés l'un de l'autre de douze pouces, on se contente de quatre bras de chaque côté, sans les fortifier par des croisées. On ne met point aussi de faux ceintres pour remplir le vuide des bras, parce que les courbes seules sont suffisantes pour porter les dents. On fait les mortaises dans les paremens, où on les enchasse par des queues quarrées, une à chaque bout, le reste entre les paremens demeurant rond & de trois pouces de diametre; on les appelle fuseaux: ils s'engrenent, aussi bien que les dents du rouet, dans celle du balancier qui est au dessus du grand tambour; & c'est par leur moyen que le mouvement de la roue se communique au grand rolle, & par lui aux deux petits. Les rouets sont préférables aux lanternes, dit Labat, non que ces dernières soient moins fortes, mais à cause de la facilité qu'il y a à remettre les dents du rouet, quand il en manque; ce qui n'est pas si facile dans les lanternes, qu'il faut démonter entierement pour remettre les fuseaux, parce qu'elles sont enclavées entre les deux paremens. Pour le service, la force, la durée & la dépense, c'est à peu près la même chose.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Roue de ren-
contre, autre-
ment rouet
ou lanterne.

Pourquoi les
rouets sont
préférables
aux lanternes.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Roue appel-
lée balancier.

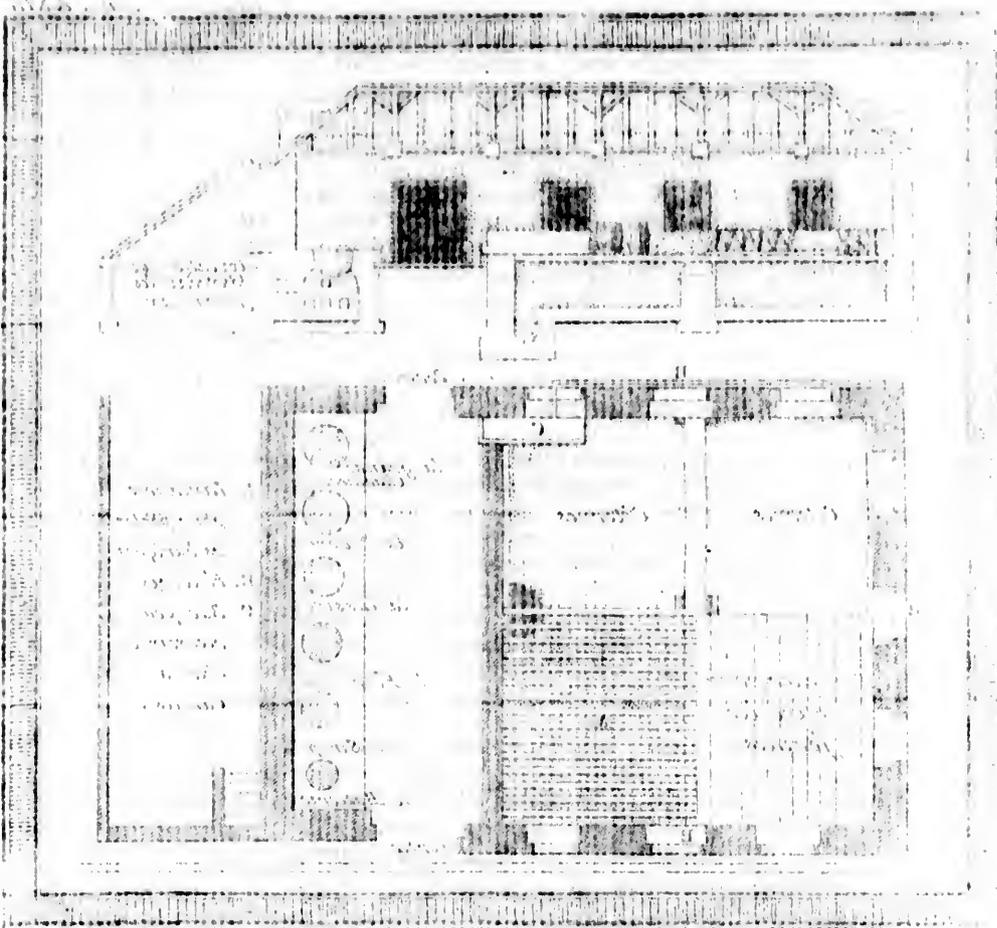
Nombre des
dents du
rouet & du
balancier.

Calcul du
mouvement.

L'ARBRE du grand rolle est percé de deux mortaises, à un pied ou environ au-dessus du chassis, pour porter deux traverses de quatre sur trois pouces, qui se croisent l'une dans l'autre au centre de l'arbre; pour cela la mortaise de dessus est une fois plus haute que celle de dessous, afin de donner passage à la traverse, dont le dessous étant entaillé, se renferme dans l'entaille qui est dessus la traverse de dessous. On fait quelquefois la même chose aux bras de la roue; mais cela les affoiblit. Le reste de la hauteur de la mortaise est fermé avec un coin, qui assujettit les deux traverses l'une sur l'autre. Ces deux traverses sont quatre bras, que l'on fortifie encore par deux doubles croisées, taillées de manière que leurs extrémités penchent assez pour se trouver de niveau avec les bouts des bras. La longueur de ces bras est déterminée par la distance qu'il y a depuis le grand rolle jusqu'au milieu des dents du rouet ou de la lanterne. Cela peut aller depuis sept jusqu'à huit pieds; de sorte que le diamètre entier du balancier, dont ces bras sont les rayons, peut être de seize à dix-sept pieds. C'est sur ces bras qu'on attache les courbes qui composent le balancier. On leur donne quatre pouces de haut sur cinq de large; elles sont assemblées à queues d'hironde, recouvertes, bien chevillées. On les attache au bout des douze bras par des chevilles de fer, dont la tête plate est dans la partie inférieure, & le bout est percé pour recevoir une goupille sous une ou plusieurs rondelles, pour les serrer & pour les faire bien accoler les bras: elles sont percées sur leur largeur de mortaises de deux pouces en carré, tracées en distances égales à celle du rouet ou lanterne, dans lesquelles on enchâsse des dents de même grandeur, de même figure, & attachées de la même façon que celles du rouet, mais dont le nombre est quatre fois plus grand, ou peu s'en faut; c'est-à-dire, que quand le rouet a vingt-quatre dents, le balancier en a quatre-vingt-seize; ce qui fait que la grande roue fait quatre tours, pendant que le grand rolle n'en fait qu'un. Ce mouvement ne laisse pas cependant d'être très-vif. On pourroit augmenter sa vitesse, en faisant le balancier plus petit & de même diamètre que le rouet; il ne faudroit pour cela que tourner le chassis du moulin, & mettre son plus long côté vis-à-vis le diamètre de la roue; pour lors le grand rolle feroit autant de tours que la roue; mais il faudroit aussi une plus grande quantité d'eau, parce qu'il faut augmenter la force du mouvement, à proportion qu'on veut augmenter sa vitesse. On ne sauroit trop prendre garde que les ouvriers fassent bien juste la répartition de toutes ces dents, & qu'elles s'engrenent & se touchent dans leur milieu. Il faut encore observer qu'elles soient toutes de même bois, & avoir soint de les graisser tous les jours, non seulement pour les faire couler plus facilement, mais encore pour nourrir le bois & l'empêcher de s'échauffer.

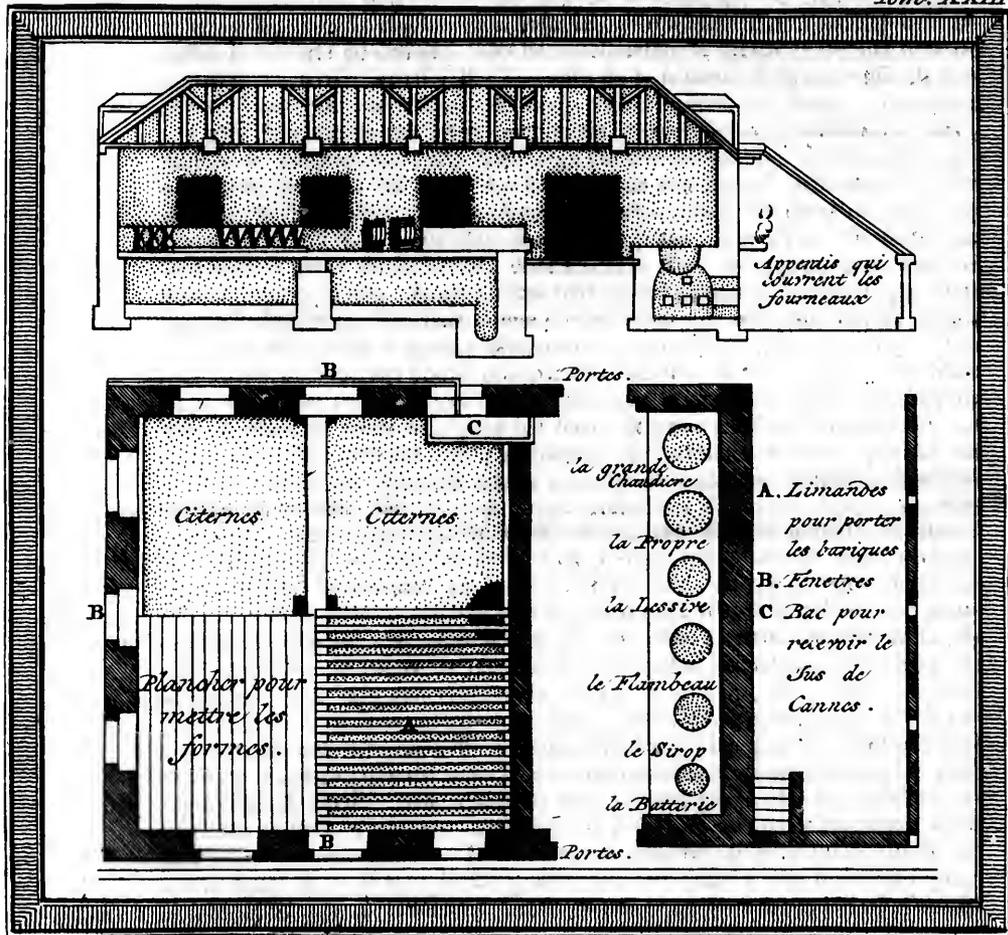
La dernière remarque à faire, c'est que l'arbre du grand rolle n'est pas si long dans les moulins à eau que dans les autres. On ne lui donne que six ou sept pieds au-dessus du chassis. Son extrémité arrondie, en portant un pivot de fer, passe dans une demoiselle, qui est soutenue & attachée avec quatre chevilles de fer, des rondelles & des goupilles, sur les deux traverses d'un grand chassis de douze à quinze pieds de haut; ce chassis est composé de quatre poteaux d'un pied en carré, enfoncés en terre de sept à huit pieds,

environ
 , qui
 s'est de
 âge à
 est
 as de
 t fer-
 deux
 sées ,
 de ni-
 par la
 et ou
 e que
 re de
 com-
 large ;
 On
 e plate
 e sous
 ler les
 es en
 ns les-
 t. atta-
 quatre
 ving-
 grande
 mou-
 sa vi-
 et ; il
 n plus
 bit au-
 d'eau,
 n veut
 rs fa-
 t & se
 tes de
 pour
 empê-



...

pas si
 ue fix
 un pi-
 e qua-
 d'un
 sé de
 peds,



COUPE D'UNE SUCRERIE, DE SES FOURNEAUX, CITERNES et APPENTIS

bien
tre-
V
ions
L
quel
on p
nes
Q
chées
de m
y en
être
alié
être
des c
par l
cinq
vre,
mode
So
qu'ay
au plu
dedans
ner co
les suc
y ait u
cuire,
perfe
On
ce côté
avoit
un fou
re. (*
rie, p
qui se
doit ob
aussi la
brife.
sous la
portion
te du f
autres
Certe f

(*) M

bien appuyés sur une solle, aussi en terre, & liés ensemble par de fortes entre-toises.

VOILA les différens Moulins à sucre dont on se sert en Amérique. Nous allons maintenant donner la description des Sucrieries & de leur équipage.

Les Sucrieries sont de grandes salles voisines des moulins & qui y sont quelquefois attachées, où sont scellées les chaudières, dans lesquelles on reçoit, on purifie & on réduit en sucre, par le moyen de la cuisson, le suc des cannes qui ont été écrasées au moulin.

QUAND les Sucrieries ont des moulins à eau, elles y sont d'ordinaire attachées: autant qu'on le peut, on les doit faire de maçonnerie & les disposer de manière que la bouche du fourneau, ou les bouches des fourneaux, s'il y en a plusieurs, soient toujours sous le vent, c'est-à-dire qu'elles doivent être couvertes par l'épaisseur du bâtiment, pour n'être point exposées au vent aisé qui souffle toujours depuis le Sud-Est jusqu'au Nord-Est. Elles doivent être hautes & bien percées, afin que la fumée & les exhalaisons qui s'élevent des chaudières, aient la liberté de sortir, y étant aidées par l'air qui entre par les portes & par les fenêtres. Dans la supposition qu'une Sucrierie soit de cinq chaudières, elle doit avoir trente-cinq à trente-six pieds de large dans l'œuvre, & on peut lui donner cinquante pieds de longueur pour la rendre com-

mode & propre à tous ses usages. Sort qu'elles ne fassent qu'un corps de bâtiment avec le moulin à eau, ou qu'ayant un moulin à chevaux, elles en soient éloignées de cinq ou six toises au plus; elles doivent toujours avoir une porte ou une fenêtre qui regarde dedans, afin que le Rafineur ou Sucrier puisse voir ce qu'on y fait, & y donner commodément les ordres nécessaires; & une autre porte, pour en sortir les sucres, & pour les autres usages. Autant que faire se peut, il faut qu'il y ait une fenêtre qui éclaire la dernière chaudière, où le sucre acheve de se cuire, parce que c'est dans celle-ci & dans sa voisine qu'il reçoit sa dernière perfection, & où par conséquent il est nécessaire d'avoir du jour.

ON monte ordinairement les chaudières du côté du pignon; c'est pourquoi ce côté, au moins, doit être de maçonnerie. Autrefois chaque chaudière avoit son fourneau, ce qui rendoit les opérations plus lentes. Aujourd'hui un fourneau commun à toutes les chaudières les fait bouillir à feu de réverbère. (*) Il consiste dans un canal, dont l'ouverture est en dehors de la Sucrierie, pratiquée dans la muraille, presque vis-à-vis de la dernière chaudière & qui se termine par une cheminée placée un peu au-dessus de la grande. On doit observer de faire l'ouverture de la cheminée qui communique au canal, aussi large que celle de l'entrée, & que cette dernière soit en face du vent de brise. Ce canal est large ordinairement de deux pieds & demi, & haut de trois sous la batterie; il est moins haut sous les autres chaudières, en raison proportionnelle de leur profondeur. Les chaudières sont enchassées dans la voûte du fourneau à distances égales, cependant presque contiguës les unes aux autres, de façon que les deux tiers de la chaudière reçoivent l'action du feu. Cette fabrique de fourneau procure un feu vif, qui perd insensiblement de sa

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Les Sucrieries & leur équipage.

Les Sucrieries doivent être de maçonnerie, si on peut.

Leur position.

Leur grandeur.

Le Rafineur doit voir de la Sucrierie dans le moulin.

On doivent être placées les chaudières.

Un fourneau suffit pour toutes.

(*) Nous devons cette découverte aux Anglois.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Quelques ha-
bitans en font
deux.

Arcades &
leur utilité.

A quelle hau-
teur doit être
la bouche du
fourneau &
celle du cen-
drier.

Usage de ce
dernier.

Évens.
A quoi ils
servent.

Précautions
essentiellés

force en montant le canal pour sortir par la cheminée. C'est pourquoi les chaudières bouillent suivant les proportions qui conviennent pour l'évaporation lente & graduée, nécessaire à la fabrique du sucre; néanmoins comme il arrive souvent que la grande ne bout point, & que le vin de cannes n'est souvent qu'échauffé quand il faut le transvaser, quelques habitans ont imaginé de partager le canal en deux; de faire deux fourneaux & à chaque extrémité une cheminée. Par ce moyen toutes les chaudières bouillent aussi vite & aussi fort qu'on le juge à propos. On peut dans ces cas placer six chaudières; mais pour les entretenir, il faut être assuré d'une suffisante quantité de vin de cannes; ce qui suppose un moulin à eau ou deux moulins bien attelés.

Le pignon où les chaudières doivent être montées, doit avoir autant d'arcades qu'on juge à propos de faire de fourneaux, dont les bouches & les évens doivent être pratiqués sous ces arcades. On les fait de pierre de taille de toute l'épaisseur du mur: elles servent à le soutenir, quand on accommode les fourneaux ou leur entrée, parce qu'on est obligé d'ouvrir tout le dedans des arcades pour les accommoder. On voit beaucoup de Sucrieries où l'on est obligé de creuser en terre pour trouver l'aire des fourneaux, ce qui est une grande incommodité qu'il faut éviter, parce que dans le tems des pluies les eaux s'y amassent, gâtent les cendres & empêchent les Negres de faire leur devoir. Quand on bâtit une Sucrierie, il faut prendre tellement ses mesures, que la bouche des fourneaux soit à trois pieds hors de terre, afin que l'ouverture du cendrier soit élevée d'un pied au dessus du rez-de-chaussée de l'appentis qui couvre les fourneaux. Le seuil est composé d'une pierre de taille d'un pied d'épaisseur & de la largeur du mur; & pour la conserver plus longtems, & empêcher que les bois qu'on passe dessus, en les jettant dans les fourneaux, ne la rompent, on garnit son dessus de deux ou trois bandes de fer. Ce seuil est porté sur deux pieds droits de même matière, ou de brique, qui laissent entr'eux une ouverture de vingt pouces en quarré; c'est par cette ouverture qu'on retire les cendres & charbons qui tombent du fourneau, en passant au travers des grilles; & c'est aussi par-là que l'air s'introduit dans le fourneau pour allumer le bois. Le seuil dont on vient de parler, porte deux pieds droits de pierre de taille, de même largeur, de même épaisseur, & de vingt pouces de hauteur, sur lesquels est appuyé le linteau, qui forme la bouche du fourneau. Le reste du fourneau est composé de pierres de taille, taillées en ceintre. Les meilleures qu'on puisse employer pour faire ces ceintres, sont les pierres de taille grises, qui ne s'éclatent point au feu & qui tiennent de la nature de la pierre ponce.

A huit ou neuf pouces au dessus des grilles, & à un pied & demi de distance de chaque côté de la bouche du fourneau, on coupe dans les ceintres des ouvertures de quatre à cinq pouces en quarré; c'est ce qu'on appelle les évens, par où la fumée s'exhale. On les fait de bonnes briques, & l'on fait avancer huit à dix pouces en dehors une pierre au dessus, pour rabattre la flamme qui en sort; quand le fourneau est bien échauffé, & pour empêcher qu'elle ne monte jusqu'à la charpente de l'appentis.

Le fourneau étant élevé à une hauteur suffisante, on enchâsse les chaudières de la manière que nous avons dit. Une chose essentielle & à la-quel-

quel
vuid
du f
sans
vuid
sulte
befog
quinz
oblig

On
autou
exige
dieres
le pas
se refi
mes c
reste
creusé
aux c
c'est-
couler
quatre
nus da
la cite
ron au
toute
ville p
citerne
qu'elle
grain d
faire d
Mais q
ches,
le sucre
jusqu'au
car, en
voir s'é
sans ce

LA g
de pro
dernier
ric, la
autres,
quarts.

si la gra

ON

XXI

quelle on ne peut être trop attentif, c'est que les maçons garnissent bien les vuides qui se trouvent entre les chaudières, depuis leur entrée dans la voûte du fourneau jusqu'à leurs bords, avec de bons matériaux qui résistent au feu, sans se fendre & sans s'égréner; parce que, quand cela arrive, il se fait des vuides où la flamme entre, & les chaudières sont aussitôt brûlées. Il en résulte deux maux, la perte des chaudières, & un retardement considérable de la besogne, car on est obligé d'arrêter le moulin & de cesser à faire du Sucre; & quinze jours suffisent à peine pour secher la maçonnerie nouvelle qu'on est obligé de faire, de façon à pouvoir s'en servir en sûreté.

On laisse ordinairement un espace vuide de quatre à cinq pieds le long & autour des chaudières, afin qu'on ne soit pas gêné dans le travail qu'elles exigent: cet espace fermé par un petit mur, est appelé le glacis des chaudières. Ensuite on fait un chemin de neuf à dix pieds de large, tant pour le passage d'une porte à l'autre, que pour mettre les canots où le sucre brut se refroidit, avant que d'être mis dans les barriques, ou pour planter les formes que l'on remplit de sucre aussitôt qu'il est sorti de la batterie. Tout le reste de l'espace jusqu'au pignon opposé à celui où sont les chaudières, est creusé jusqu'à la profondeur de cinq ou six pieds, & revêtu dans le fond & aux côtés de bonne maçonnerie, pour en faire une Citerne bien étanchée, c'est-à-dire qui conserve bien les sirops qui y tombent, sans qu'ils puissent couler & se perdre dans la terre. On couvre ce vuide avec des soliveaux de quatre pouces en quarré, éloignés l'un de l'autre de six pouces, & entretenus dans deux soles adossées, l'une au pignon, & l'autre au mur qui termine la citerne, & qu'on élève de manière qu'elles soient un demi-pied ou environ au dessus du niveau de l'aire du reste de la Sucrerie. On les entaille de toute l'épaisseur des soliveaux où elles sont encastrées; mais on ne les y cheville point, afin de les pouvoir lever pour prendre ce qui se trouve dans la citerne. C'est sur ces soliveaux qu'on met les barriques de sucre brut pendant qu'elles purgent, c'est-à-dire pendant que le sirop qui est toujours joint au grain du sucre, s'en sépare & tombe dans la citerne. On l'y conserve, ou pour faire de l'eau-de-vie, ou pour faire du sucre, selon l'habileté du Rafineur. Mais quand on travaille au sucre blanc, on couvre les soliveaux avec des planches, sur lesquelles on arrange les pots qui portent les formes, où l'on met le sucre que l'on veut blanchir, que l'on laisse d'ordinaire dans la Sucrerie, jusqu'au samedi au soir ou dimanche matin, qu'on le transporte à la Purgerie; car, en le laissant plus longtems dans la Sucrerie, on courroit risque de le voir s'engraisser par la fumée & par les exhalaisons onctueuses qui sortent sans cesse des chaudières.

La grandeur des Chaudières est différente: elles diminuent de diamètre & de profondeur à mesure qu'elles s'approchent de celle où le sucre reçoit sa dernière cuisson. Dans un équipage de cinq chaudières, y compris la batterie, la première, qu'on appelle la grande, & qui l'est en effet plus que les autres, a quatre pieds de diamètre, & la quatrième n'en a que deux & trois quarts. Leur profondeur suit à peu près les mêmes proportions; de sorte que si la grande a trois pieds de profondeur, la quatrième n'en aura que deux.

On augmente presque toujours la hauteur des bords des chaudières avec

XXIII. Part.

Fff

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
dans le ma-
çonage.

Glacis des
chaudières.

La Citerne.

Endroit où
sont placées
les barriques
de sucre brut
pendant qu'el-
les purgent.

Grandeur des
Chaudières.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Ce que c'est
qu'Euvage.

des briques & des carreaux, que l'on taille & que l'on pose de maniere qu'en faisant le tour des bords, elles en augmentent considérablement le diametre en l'évasant. On appelle cette augmentation un Euvage. On fait ordinairement celui de la batterie de pierre de taille, afin qu'il soit plus propre, & qu'y ayant moins de joints qu'à ceux qui sont faits de briques, il y ait aussi moins de danger que le mortier qui les joint s'engrene en cuisant & tombe dans le sucre. On joint tous les euvages les uns aux autres, de maniere que le sirop qui échappe de la batterie tombe dans celle qui est à côté d'elle, & ainsi de suite jusqu'à la grande chaudiere.

Dalle pour
les écumes.

Il y a des Sucreries, surtout celles où l'on ne travaille qu'en sucre brut, où l'on pratique une Dalle faite avec des carreaux, ou avec des pierres de taille, dans l'épaisseur du petit mur intérieur, qui renferme les chaudières, dans laquelle on met leurs écumes, à mesure qu'on les enleve avec les écumoirs. La pente qu'on donne à cette dalle, les fait couler & les conduit dans un réservoir ou dans une gouttiere qui les porte à la Vinaigrierie. C'est ainsi qu'on appelle le lieu où l'on fait l'eau-de-vie. L'inconvénient de cette maniere de dalle c'est qu'elle rend toujours le glacis mal-propre, & sert de prétexte & d'excuse aux Raffineurs & aux Negres, quand on les reprend du peu de soin qu'ils ont de tenir le glacis bien net. Il vaut mieux mettre les écumes dans des bailles, c'est-à-dire dans des especes de demi-seaux sans anse, que l'on tient à côté de chaque chaudiere, & que l'on vuide selon la qualité des écumes, ou dans une gouttiere qui les porte à la vinaigrierie, ou que l'on réserve dans des canots, ou dans une chaudiere montée exprès & séparée des autres, où on les fait cuire tous les matins.

Qui rend le
glacis mal-
propre.

Des bailles
font préférables.

Noms des
Chaudières.

POUR achever l'article des Sucreries, il nous reste à dire le nom des Chaudières & des Ustensiles qui sont nécessaires pour la fabrique du sucre & leur usage.

La Grande.

La Propre.

DANS les Sucreries où il y a six Chaudières, celle qui reçoit le jus de cannes, en sortant du bac ou du canot, où il a été d'abord recueilli en tombant du moulin, se nomme la Grande. Elle est en effet la plus grande de toutes. Celle qui est à côté de la grande, se nomme la Propre: on l'appelle ainsi, parce que le jus de cannes ayant été écumé dans la grande, & ayant commencé à être purifié par la cendre & par la chaux qu'on y a mêlé, on le passe au travers d'un drap en le mettant dans cette chaudiere, du moins dans les Sucreries où l'on travaille en sucre blanc; & comme il est épuré des plus grosses ordures, & des écumes épaisses & noires, dont il s'est déchargé dans la grande, cette seconde chaudiere est plus nette & plus propre que la premiere.

La Lessive.

LA troisieme se nomme la Lessive, parce que c'est dans celle-là que l'on commence à jeter dans le vesou une certaine lessive forte qui le fait purger, qui en amasse les immondices, & qui les fait monter à la superficie, où elles sont enlevées avec une écumoire.

Le Flambeau.

LA quatrieme se nomme le Flambeau. Le vesou qu'on y transporte de la troisieme, s'y purifie davantage, & comme il est réduit en moindre quantité, plus pur & plus clair, & que le feu qui est dessous cette chaudiere, est plus

u'en
ctre
aire-
, &
aulli
ombe
que
, &

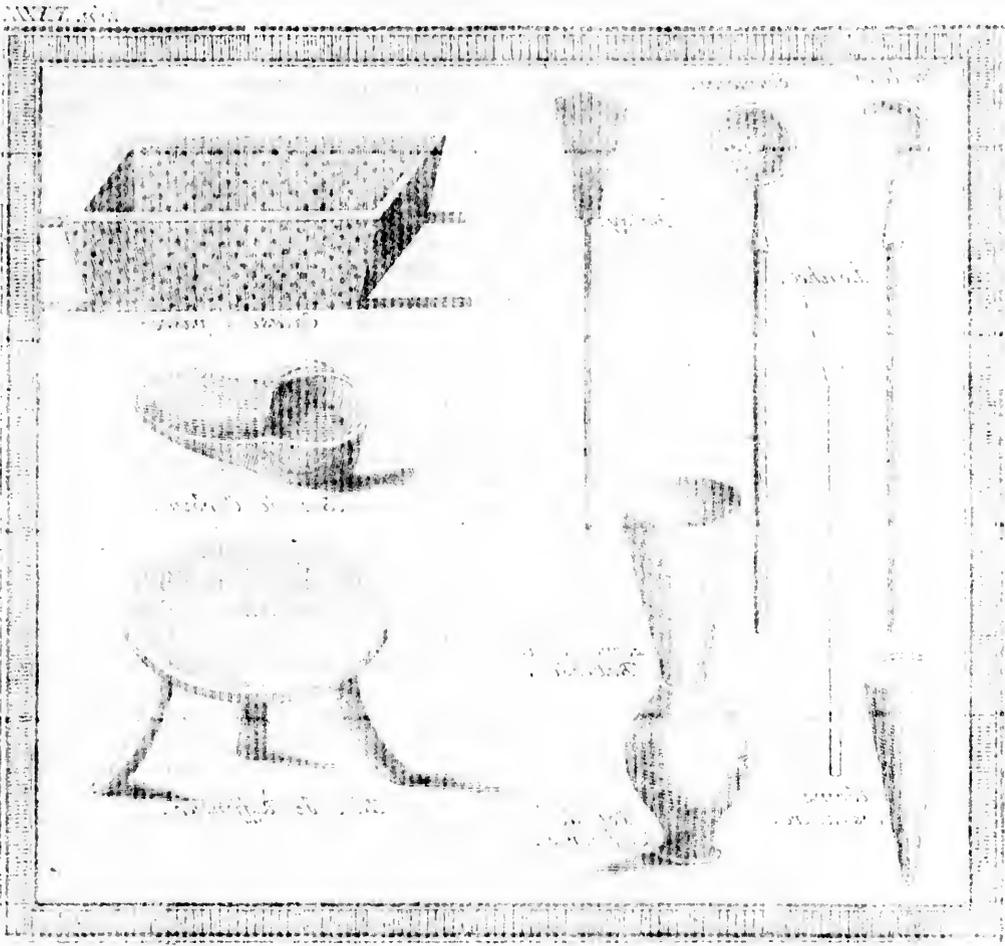
brut,
es de
eres,
écu-
nduit
C'est
cette
ert de
nd du
re les
anfe,
ualité
e l'on
e des

Chau-
e &

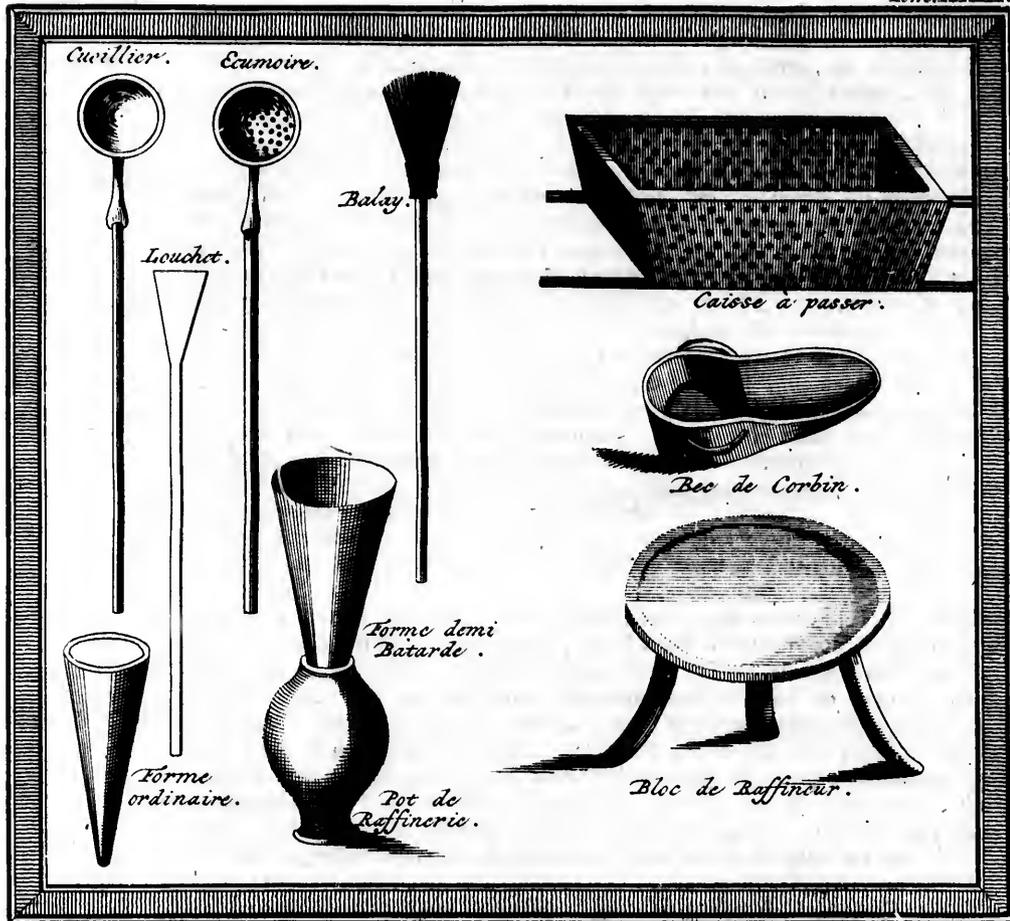
e can-
mbant
pures.
ainfi,
com-
on le
dans
plus
dans
ue la

l'on
rger,
elles

de la
tité,
plus



MAGAZIN DE SUCRERIE



USTANCILES DE SUCRERIE.

vif,
autr
L
flam
devi
: L
pren
d'im
y je
leve
ver
de se
donn
D
au li
n'y c
que
au tr
pre f
velou
LE
bin,
poing
balais
LE
plat;
bord
vre m
fait a
le en
LES
dépein
pé les
feroit
diamet
cede h
mobile
ment
les for
tre c
LES
ont hu
bord e
te la c
long,
être d'

vif, il se couvre de bouillons clairs & transparens, qu'il n'avoit pas dans les autres chaudières.

LA cinquième est appelée le Sirop. Le vesou qu'on y met en sortant du flambeau, y prend de la consistance & du corps; il acheve de s'y purifier & devient en sirop.

LA sixième est la Batterie. C'est dans cette dernière chaudière que le sirop prend son entière cuisson, & qu'on lui ôte ce qu'il pouvoit encore avoir d'impureté, par le moyen de la lessive & de l'eau de chaux & d'alun qu'on y jette. Lorsqu'il approche de sa cuisson, il jette de gros bouillons, & s'éleve si haut qu'il sortiroit de la chaudière, de sorte qu'on est obligé de l'élever en haut avec une écumoire pour lui donner de l'air & pour l'empêcher de se répandre; & comme ce mouvement ressemble à des coups qu'on lui donneroit, on a donné le nom de batterie à la chaudière où il se fait.

DANS les Sucreries qui ont sept chaudières, on compte deux flambeaux, au lieu d'un, le grand & le petit. Dans celles qui en ont seulement cinq, on n'y compte point de lessive; la propre en sert, & c'est dans cette chaudière que l'on commence à jeter la lessive dans le vesou, après l'avoir fait passer au travers du drap; & dans celles où il n'y a que quatre chaudières, la propre sert en même tems de lessive & de flambeau, & l'on y cuit & purifie le vesou, jusqu'à ce qu'il soit en état d'être transporté dans le sirop.

LES Ustensiles des Sucreries consistent en rafraichissoirs, en becs de corbin, en cuilliers, écumaires, caissés à passer, blanchets, barils à lessive, poinçons, côuteurs à sucre, pots, formes, bailles, canots, pagalles & balais.

LES Rafraichissoirs sont de cuivre rouge, & ronds; leur fond est tout plat; leur diamètre est depuis trois jusqu'à quatre pieds, & la hauteur du bord est depuis douze jusqu'à dix-huit pouces. Ils ont deux anneaux de cuivre mobile pour les porter où l'on veut. Dans les bonnes Sucreries il en faut au moins quatre, afin d'y mettre rafraichir les sirops, quand on travaille en sucre blanc.

LES Becs de corbin sont aussi de cuivre rouge. On ne sauroit mieux les dépeindre, qu'en les comparant à une forme de chapeau, dont on auroit coupé les trois quarts du bord au ras du cordon, & dont le quatrième restant seroit allongé & courbé comme un bec. Ils ont ordinairement un pied de diamètre, huit à neuf pouces de profondeur; leur fond est plat, le bec excède la circonférence de sept à huit pouces; ils ont une anse ou poignée immobile de fer ou de cuivre, attachée de chaque côté. C'est dans cet instrument que l'on met le sucre en sortant du rafraichissoir, pour le porter dans les formes ou dans les canots, & l'y verser, sans danger de le répandre à terre ou sur ses pieds.

LES Cuilliers sont rondes, à peu près comme la forme d'un chapeau; elles ont huit à neuf pouces de diamètre, & six à sept de profondeur; le haut du bord est garni en dehors d'un cercle de fer, qui, après avoir environné toute la circonférence, se termine en une queue faite en douille, d'un pied de long, dans laquelle on fait entrer & l'on cloue le bout du manche, qui doit être d'un bois droit & liant, de cinq pieds de long & d'un pouce & demi de

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Le Sirop.

La Batterie.

Ustensiles des
Sucreries.

Rafraichis-
soirs.

Becs de cor-
bin.

Cuilliers.

**HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.**

diametre. Les cuilliers servent à passer le vesou d'une chaudiere à l'autre ; ainsi la longueur du manche y est nécessaire pour puiser jusqu'au fond de la chaudiere. On s'en sert aussi pour prendre le sucre dans le rafraichissoir, & le mettre dans le bec de corbin. On les fait ordinairement de cuivre rouge, aussi bien que les écumoires.

Ecumoires.

L'USAGE des Ecumoires se voit assez, sans qu'il soit besoin de le dire. On leur donne depuis neuf jusqu'à douze pouces de diametre ; le dessous est fortifié d'une bande de fer qui l'environne, & qui enfin compose une queue de quinze à seize pouces de long, dont le bout est ouvert en douille, pour recevoir le bout du manche, qui est de même grandeur que celui des cuilliers. Le diametre des trous est différent, selon la différence des chaudierees auxquelles on les emploie. Celles dont on se sert pour écumer la grande, la propre & la lessive, ont les trous beaucoup plus grands que ceux des autres chaudierees : leur diametre est depuis une ligne jusqu'à trois.

Balais.

ON fait les Balais de feuilles de latanier ou de palmiste, que l'on attache au bout d'un manche de six pieds de long. La longueur des balais est d'environ neuf à dix pouces, sur trois pouces de diametre.

CHAQUE chaudiere doit avoir sa cuillier, son écumoire & son balai. Ces instrumens se mettent de travers sur des perches passées dans des supports qui sont cloués aux sommiers de la charpente. Elles sont élevées de cinq à six pieds au dessus des chaudierees, afin qu'on puisse commodement y prendre & y remettre ces instrumens, selon le besoin.

**Caisse à
passer le ve-
sou.**

LA Caisse à passer le vesou a quatre pieds de long, sur deux pieds & demi à trois pieds de large. Sa profondeur est de quinze à dix-huit pouces. Son fond & ses côtés, qui doivent être d'un bois liant, & qui ne teigne point ce qu'on y met, sont percés de trous de tariere autant qu'on en peut mettre, sans les trop affoiblir, après avoir été assemblés à queue d'hironde & bien cloués. On attache aux deux bouts de son fond deux fortes tringles de bois de six pieds de long, pour la soutenir sur le haut du glacis entre la premiere & la seconde chaudiere. C'est dans cette caisse qu'on étend le blanchet, sur lequel on jette le vesou, après qu'il a été écumé dans la grande, afin qu'en passant au travers de ce drap, il y laisse la graisse & les autres ordures grossieres, dont il pourroit être encore chargé.

Blanchets.

LES Blanchets sont faits d'un gros drap blanc d'une aune de large, on leur donne une aune & demie de long, & pour les fortifier on les croise d'une angle à l'autre d'une bande de grosse toile de quatre doigts de large. On coud tout autour une autre bande de la même toile de la largeur d'un pied, afin de pouvoir tirer le blanchet de part & d'autre, pour faire passer le vesou plus facilement, sans déchirer le blanchet, comme il arriveroit, s'il n'étoit pas fortifié par cette bande croisée & par ce tour de toile. Un blanchet ne peut servir que pour passer une chaudiere, après quoi il faut le laver & le faire sécher avant que d'y faire couler d'autre vesou : car, quand ils sont mouillés, il n'y peut rien couler, de sorte qu'on doit toujours en avoir six dans une Sucrerie qui travaille raisonnablement. Il faut encore observer que, quand les blanchets ont servi trois ou quatre mois, leur poil est brûlé, ils devien-

ner
faci
emp
poi
ves
de
mili
dit
plov
troy
ne f
les
L
plus
d'un
veut
de tr
nuan
ouve
une f
trou
L
che l
che c
& ap
He
levé d
rache
LA
grosse
pouce
la cou
d'une
LA
frisée
ON
les &
de lie
gieux
avant d
(*) I
sur les
ner la
vent de
rejetton
nés qui

ment clairs, & par conséquent inutiles, parce que les ordures y passent aussi facilement que le vesou; de sorte qu'on est obligé de les changer & de les employer à d'autres usages, dès qu'on en voit le milieu brûlé & dégarni de poil: comme les extrémités le sont beaucoup moins, & presque encore neuves, l'économie qu'on en peut faire est de couper le blanchet par le milieu de sa longueur; & de coudre ensemble les côtés opposés, qui en deviennent le milieu, ce qui en augmente la durée. Sur toutes choses point de léfincerie, dit Labat, qui nous fournit ces longs, mais utiles détails, parce qu'on n'emploie ces blanchets que pour faire du sucre blanc, & qu'on ne peut prendre trop de précautions pour le purger & le bien nettoyer. Quand les blanchets ne sont plus en état de servir, on les donne aux Negres & aux Négreses, pour les aider à se couvrir & pour envelopper leurs enfans.

LA Lessive qu'on jette dans le vesou pour le faire purger, est une des plus importantes parties de la science du Raffineur. On se sert ordinairement d'un baril vuide de viande ou d'autre denrée, pour la faire. Mais, lorsqu'on veut faire un vaisseau pour cela, ou lui donne la figure d'un cône tronqué, de trois pieds de haut & de deux dans son plus grand diamètre, en diminuant jusqu'à six pouces pour son plus petit, au milieu duquel on fait une ouverture d'un demi-pouce de diamètre. On pose le bout de ce vaisseau sur une sellette percée à propos pour le recevoir commodément: au dessous du trou on met un vaisseau, pour recevoir la lessive à mesure qu'elle coule.

LE Baril à lessive étant posé sur la sellette ou sur un trépied, on en bouche le trou avec de la paille longue & entiere; après quoi on y met une couche composée des herbes suivantes, après les avoir broyées entre ses mains, & après les avoir hachées.

HERBE à bled: c'est une herbe qui croît par touffe, comme le bled qui est levé depuis deux ou trois mois, & à qui elle ressemble beaucoup. On arrache la touffe entiere avec sa racine, qui est fort petite.

LA seconde se nomme Herbe à pique. Cette plante a une tige droite de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie, & de la hauteur de quinze à dix-huit pouces. Son extrémité porte une feuille, comme celle de l'oseille, pour la couleur & pour la consistance, mais qui ressemble entierement au fer d'une pique.

LA troisieme est la Mal-nommée. C'est une petite herbe déliée, fine, & frisée à peu près comme les cheveux des Negres.

ON met ces trois sortes d'herbes par portions égales, avec quelques feuilles & quelques morceaux de Lianne Brûlante. Cette lianne est une espece de lierre, dont la feuille est plus tendre, plus mince, & le bois plus spongieux que le lierre d'Europe. (*) On écrase un peu le bois & les feuilles avant que de les mettre dans le baril. C'est avec ces quatre sortes d'herbes

(*) Le Raffineurs ne sont pas d'accord sur les pantes auxquelles on doit donner la préférence. Il y en a qui se servent de Cannes créoles, c'est-à-dire des rejetons qui poussent aux nœuds des Cannes qui sont, sur pied; d'autres sont usage

des Cannes de Madere ou Maronnes, qui croissent aux bords des marais, qu'on appelle en Amérique Lagons: d'autres encore, font beaucoup de cas de l'écorce de bois d'Orme, &c. &c.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Lessive.

Baril à lessive.

Herbe à bled.

Herbe à pique.

La Mal-nommée.

Lianne brûlante.

Maniere de faire la lessive.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Canne d'In-
de, ou Segui-
ne bâtarde.

Qualité de
la lessive.

Effets de la
lessive de cen-
dres.

qu'on garnit le fond du baril jusqu'à trois pouces de hauteur; on les couvre d'un lit de cendre de pareille épaisseur, & l'on choisit la cendre faite du meilleur bois qu'on ait brûlé, comme sont le chataignier, le bois rouge, le bois Caraïbe, le raisinier, l'oranger, & autres bois durs, dont les cendres & les charbons sont remplis de sel. On met sur cette couche de cendre une couche de chaux vive de même épaisseur, & sur celle-ci une autre couche des mêmes herbes, auxquelles on ajoute une ou deux Cannes d'Inde ou de Segui-ne bâtarde, amorries au feu, & coupées par rouelles de l'épaisseur d'un écu. Cette plante vient sur le bord des eaux marécageuses. Sa tige est ronde, d'un pouce ou environ de diamètre; sa peau est fort mince & fort verte; le dedans est blanc, assez compacte, & rempli d'une liqueur extrêmement mordicante, qui fait une vilaine tache, & ineffaçable sur le linge & sur les étoffes où elle tombe. Sa feuille est tout-à-fait semblable pour la figure à celle de la porée, mais elle est plus verte & plus lisse, & ses fibres ne se distinguent presque pas; on ne la met point dans la lessive. Toutes ces herbes sont extrêmement corrosives & mordicantes. On remplit ainsi le baril de cendre, de chaux & d'herbes, par lits, jusqu'à ce qu'il soit plein, & on le termine par une couche des mêmes herbes bien broyées & hachées. Quand on se sert de cendres qui viennent de sortir des fourneaux, & qui sont encore toutes brûlantes, on remplit le baril avec de l'eau froide; mais quand les cendres sont froides, on fait bouillir l'eau, avant que de la mettre dans le baril. On met un pot ou un autre vaisseau sous le trou qui est bouché de paille, pour recevoir l'eau qui en dégoutte, que l'on remet dans le baril, & que l'on fait passer sur le marc qu'il contient, jusqu'à ce que cette lessive devienne si forte, que la mettant sur la langue avec le bout du doigt, on ne puisse pas l'y souffrir, & qu'elle jaunisse le doigt, comme si c'étoit de l'eau forte.

On ne peut disconvenir que la grande & la principale science d'un Raffineur consiste à bien connoître & bien distinguer les différentes qualités du vin de cannes, afin d'y appliquer & proportionner la lessive convenable. De-là provient l'avantage de tirer parti de toutes les Cannes d'une Habitation, dont les qualités sont souvent différentes, soit par la variété des terres, soit par celle des saisons, soit enfin par des inconvéniens qui obligent un habitant, ou de trop différer ou de trop avancer l'exploitation d'une piece de Cannes. Toute l'habileté consiste à tirer de ces différentes Cannes la même qualité de sucre. Dans cette vue le Raffineur doit s'attacher à bien modifier la qualité de la lessive qui convient, non-seulement pour expulser les corps étrangers, mais aussi pour unir & donner la consistance qui convient aux principes qui constituent la qualité essentielle du sucre; c'est-à-dire, la substance terreuse, la salineuse, & l'huileuse ou miellée, les deux dernières surtout, qui par une certaine union de quantité proportionnelle paroissent plus particulièrement devoir constituer la qualité essentielle du sucre. La lessive de cendres, c'est-à-dire l'eau imprégnée des sels principes de la cendre, le dégraisse & le diminue beaucoup, en le dépouillant non-seulement de la substance miellée, mais aussi d'une grande quantité de son sel principe, par l'affinité que les sels alkalis ont entre eux. C'est pourquoi quelques-uns ont l'attention, pour retenir ces sels, d'employer

l'Al-
est
lem-
men-
pou-
pou-
de c-
de c-
L
font
ce d-
bois
& pr-
L
raïbe.
sept p-
d'épa-
émou-
On
noître
set or-
de sire
on ap-
qu'on
ler. le
rompr-
il a de
siste à
pas le
plus s-
qui l'o-
l'on do-
dent pa-
impossi-
cher da-
Si on le
sur le
leur, o-
noissanc-
son, pa-
y a, es-
bailles e-
de nouv-
véritable-
qu'il en-
se détach-

l'Alun, qui les fige & entraîne seulement le trop de substance miellée. Il n'en est pas ainsi de la Cendre en substance. Sa partie terreuse & poreuse, non seulement retient les uns & les autres, en s'incorporant avec eux, mais en augmente le poids & le volume. La Chaux semble tenir un juste milieu; c'est pourquoi la simple lessive avec un peu de chaux est ce qui convient le mieux pour un vin épais, visqueux & noirâtre; l'eau de chaux, l'alun & un peu de cendre en substance, à celui qui est trop clair & blanchâtre; enfin, un peu de chaux seulement pour la bonne qualité.

Les Poinçons dont on se sert pour percer le sucre qui est dans les formes, sont de fer ou de bois; ils sont de la longueur d'un pied & d'environ un pouce de diamètre à leur tête, qui est ronde & faite en bouton. On se sert de bois Caraïbe pour en faire, parce qu'il est roide & qu'il a les fibres longues & pressées.

Les Coûteaux à mouvoir le sucre dans les formes, sont aussi de bois Caraïbe. Ils ont trois pieds de long, y compris le manche, qui est de six à sept pouces. La partie tranchante a deux pouces de large, & cinq lignes d'épaisseur dans le milieu, en diminuant vers les côtés, en façon de couteau émoussé.

ON s'en sert encore à prendre la preuve du sucre, c'est-à-dire pour connaître si le sucre qui est dans la batterie a son entière cuisson. Pour cet effet on trempe le couteau dans la batterie, & après l'avoir retiré tout couvert de sirop, on le touche avec le pouce de la main droite, & dans le moment on appuie un peu le doigt du milieu de la même main sur la partie du sucre qu'on a pris du couteau. On étend ensuite le doigt doucement pour faire filer le sucre qui y est attaché, & on remue doucement le pouce pour faire rompre le filet; & plus il se rompt haut, c'est-à-dire près du doigt, moins il a de cuisson; & plus il demeure long, plus il en a: c'est en cela que consiste à cet égard la science du Raffineur; car toutes les Cannes ne demandent pas le même degré de cuisson. Celles qui sont vertes, veulent une cuisson plus forte, que celles qui sont justement dans le tems de leur maturité, ou qui l'ont passée. Le sucre brut veut beaucoup plus de cuisson, que celui que l'on doit blanchir en le mettant sous la terre. Les jeunes Cannes ne demandent pas une cuisson si forte. Lorsque le vesou est gras, & qu'il file, il est impossible de s'assurer de sa cuisson par la preuve ordinaire: on doit la chercher dans la figure des bouillons qu'il jette, en le remuant avec la cuillier. Si on le voit bien perlé, c'est-à-dire, s'il fait beaucoup de petites bouteilles sur le dos de la cuillier, comme de la semence de perle & de même couleur, on conjecture alors qu'il a la cuisson qui lui convient; mais cette connoissance est beaucoup plus difficile quand on a laissé passer son degré de cuisson, parce que pour-lors il file & ne se rompt point. Le seul remède qu'il y a, est de le décuire; ce qui se fait en jetant dans la batterie deux ou trois baïlles de vesou passé, ou d'eau bouillante, & de recommencer à le clarifier de nouveau. En un mot, il y a souvent beaucoup à étudier pour trouver le véritable point de la cuisson d'un sucre, parce qu'il est également dangereux qu'il en manque, ou qu'il en ait trop: car s'il en a trop, le sirop ne peut se détacher du grain, & le sucre ne blanchit jamais; & quand il n'est pas as-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
De l'Alun.
De la Cendre en nature.
De la Chaux.

Poinçons.

Coûteaux
& leurs usages.

Preuve de
la cuisson du
Sucre.

Toutes les
Cannes ne
veulent pas la
même cuisson.

Cas où la
preuve ordinaire est insuffisante.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Les Formes.

sez cuit, son grain n'étant pas formé, tombe avec le sirop, & cause une très grande perte.

LES Formes sont de terre unie & fort lisse; elles se font dans le pays, ou viennent de France. On voit assez leur figure par celle des pains qu'on y fait. Le tour de la forme en sa plus grande circonférence, est renforcé d'un ourlet de même matière. Le bout, qui est pointu, est percé dans son milieu d'une ouverture de la grosseur du petit doigt, par lequel le sirop s'écoule: le sucre ayant pris corps & étant refroidi, on ôte le tampon qui fermoit le trou, & on y enfonce le poinçon de sept à huit pouces.

Pots que l'on
met sous les
formes,

LES Pots que l'on met sous les formes pour les soutenir & pour recevoir le sirop qui en coule, sont proportionnés aux formes qu'ils doivent porter. Pour être bien faits, ils doivent avoir le fond ou l'assiette large & unie, & le dessus de la bouche, qu'on appelle le collet, bien renforcé. Ceux qui se font aux Isles, ont quinze ou seize pouces de haut; le diamètre de leur ouverture est de quatre pouces & demi, ou environ; leur fond en a le double, & leur ventre en a quinze ou seize.

VOILA à peu près tout ce qu'on peut dire sur la fabrique du sucre & sur les utensiles qu'on y emploie. Nous allons maintenant dire quelque chose sur les différentes espèces de sucres & de sirops, & l'emploi qu'on doit faire de ceux-ci.

C'est avec
le sucre brut
que se font
tous les au-
tres.
Différentes
espèces de
sucres.

LE Sucre tiré de la batterie est la matière de toutes les préparations qu'on fait pour avoir les différentes espèces de Sucres, depuis le brut jusqu'au royal.

ON distingue trois genres de Sucre, le Sucre de Cannes, le Sucre de sirop & le Sucre raffiné. Le sucre de cannes est celui qu'on tire immédiatement du jus de la canne. Du sucre de cannes sortent le sucre brut, le sucre passé & le sucre terré. Le sucre brut est celui qui sort de la batterie & qu'on renferme dans des barriques, quand il s'est congelé dans de grands canots. Le même sucre est appelé sucre passé, lorsqu'en le faisant, on a filtré au travers du drap le vin de Cannes pour le purifier & qu'on l'a fait purger dans les formes. Enfin il devient sucre terré, lorsqu'après l'avoir mis dans les formes, on le couvre de terre pour faire écouler son sirop.

Sucre de si-
rop.

LE Sucre de sirop est celui qui se fait de sirop qui sort immédiatement du sucre de cannes brut, du sucre passé & du raffiné. Pour le faire, on remplit aux deux tiers une chaudière de ce sirop; on y met cinq à six pintes d'eau de chaux. On le fait bouillir ensuite le plus vivement qu'on peut, & cuire à consistence convenable. Lorsqu'il est cuit, on le partage également en deux ou plusieurs chaudières, que l'on nomme rafraîchissoirs, où l'on met auparavant une ou deux formes de sucre en grain pour aider au sirop qu'on y verse à se lier. On remue bien le tout pour faire fondre & mêler le sucre en grain. On prend ce qui ne peut se fondre sur une écumoire, on l'écrase & on le remêle. Quand il paroît bien fondu, on le remue une seconde fois sans le laisser reposer, jusqu'à ce qu'il soit devenu tiède; après quoi on le met dans les formes, & on a du sucre de sirop.

Sucre raffi-
né.

LE Sucre raffiné est un sucre fabriqué de sirop clarifié. On emploie pour faire ce sirop, ou du sucre de gros sirop, ou du sucre de cannes qu'on n'a pu

pu
de
gr
lor
ver
qu
aut
tée
de
nou
ce
dans
côté
la ch
ne à
D
nous
diqu
L
Elle
fable
les de
rent
usage
cre,
que le
sent v
rer, n
laissen
LA
avant
plus c
nerie,
Quand
on se
être à
dant q
aigrir;
LA
on ach
qui sur
dissoud
tes les
jusqu'à
XX

pu blanchir sous la terre, ou même du sucre en pain qu'on fait fondre. Voici de quelle maniere.

On met dans la chaudiere destinée à clarifier, qui est ordinairement une grande chaudiere de culvre, un tiers d'eau de chaux, plus ou moins forte, selon que le sucre est plus ou moins sec. On met du sang en proportion convenable, c'est-à-dire, une ou deux pintes: on remplit la chaudiere de sucre, qu'on fait fondre & échauffer jusqu'à ce que la matiere se gonfle & monte autant qu'elle peut, sans cependant bouillir. Lorsqu'elle est suffisamment montée, on la laisse reposer environ une heure; on l'écume ensuite, & l'on y met de nouveau du sang mêlé avec de l'eau de chaux. On la fait gonfler de nouveau & reposer; on l'écume encore, & l'on réitere ces opérations jusqu'à ce que la matiere soit claire. Alors on la passe dans un drap, & on la verse dans des chaudières, où l'on la fait cuire comme le sucre de Canes. Telle est la maniere dont se fait le Sucre raffiné. Il arrive par fois qu'on remplit la chaudiere de différentes sortes de sucres; dans ces circonstances, on donne à cette sorte de sucre le nom de Melis, c'est à-dire mélange.

DANS les différentes especes de sucres dont nous venons de parler, nous avons nommé le Sucre terré; mais comme nous n'avons fait que l'indiquer, nous allons entrer dans quelque détail sur la maniere de le terrer.

LA meilleure terre dont on puisse se servir pour cet usage, vient de Rouen. Elle est presque blanche, fine, déliée, douce, sans mélange de pierre ni de sable, assez grasse pour se tenir en pelottes un peu plus grosses que des balles de jeu de paumes. Il n'est pas besoin d'observer que les terres qui colorent les liqueurs dans lesquelles on les détrempe, ne sont pas propres à cet usage, parce que l'eau qui en sortiroit, passant au travers des pores du sucre, lui imprimeroit la couleur dont elle seroit chargée. On voit aussi que les terres grasses & fortes, qui ne rendent point l'eau, ou qui la repoussent vers leur superficie, où l'air & la chaleur la dissipent & la font évaporer, n'y sont pas plus propres, non plus que celles qui étant sablonneuses, laissent échapper dans un moment toute l'eau dont on les a imbibées.

LA terre dont on doit couvrir le sucre, doit avoir trempé huit à dix jours avant que d'y être employée. Il faut choisir pour cela de l'eau douce, la plus claire & la plus nette. On se sert d'un bac ou d'une cuve de maçonnerie, de neuf à dix pieds de long sur trois pieds ou environ de large. Quand on n'a pas cette commodité, ou qu'on n'en veut pas faire la dépense, on se sert d'un canot de bois. De quelque vaisseau qu'on se serve, il doit être à couvert, sous un toit, parce que si le soleil donne sur la terre, pendant qu'elle est à tremper, il échauffe l'eau, fait fermenter la terre & la fait aigrir; ce qui la rend inutile à l'usage auquel on doit l'employer.

LA terre étant dans le canot, & n'en remplissant au plus que la moitié, on acheve de l'emplier d'eau. Au bout de vingt-quatre heures on jette l'eau qui surnage, & on met en pieces les morceaux de terre pour les aider à se dissoudre; après quoi on remplit le bac de nouvelle eau, que l'on change toutes les vingt-quatre heures, remuant & délayant bien la terre chaque fois, jusqu'à ce qu'on voie que l'eau qui est sur la terre demeure claire & nette

XXIII. Part.

Ggg

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Maniere de
le faire.

Sucre terré.

Qualités de
la terre.

Maniere de
la tremper.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Il faut la
passer.

Consistance
qu'elle doit
avoir.

Attention
nécessaire
quand elle est
sur le Sucre.

Quand on
doit l'ôter.

Et en remet-
tre d'autre.

& ne soit plus verdâtre, comme elle étoit au commencement qu'on a mis détrempier la terre.

LORSQUE les formes de sucre sont en état de recevoir la terre, on ôte avec un couy la plus grande partie de l'eau qui surnage, n'y en laissant dessus que trois ou quatre doigts. On remue bien tout ce qui reste dans le bac avec la pagalle, & on le passe dans un petit canot qu'on met auprès du bac, au travers d'une grande chaudiere de cuivre percée de trous d'une ligne ou environ de diametre, afin d'en séparer les parties qui ne se trouveroient pas bien dissoutes. On porte ensuite de cette terre ainsi détrempée au Raffineur, qui en remplit les formes avec une petite cuiller de cuivre, contenant environ une pinte de Paris, qui est entourée d'un petit cercle de fer plat, qui se termine en douille, pour soutenir un manche de bois de trois à quatre pieds de long. La consistance que doit avoir la terre, est telle que faisant une trace dessus de la profondeur d'un demi-doigt, cette trace ne doit se remplir que peu à peu, & à peu près comme la bouillie qui est prête à être cuite. Sa bonté intrinsèque & sa bonne préparation se reconnoissent lorsqu'étant mise sur les fonds, elle ne bout point, ne fait aucune bouteille, & qu'en y approchant le nez, on n'y trouve aucune odeur: car, lorsqu'un de ces sacs arrive, c'est une marque certaine que la terre est échauffée, qu'elle est aigrie, & il y a du danger qu'elle gâte le sucre, ou du moins qu'elle ne le travaille pas. Dès que la terre est sur le sucre, on ferme toutes les fenêtres, afin que l'air ou la chaleur ne dessèche pas la terre, & l'on veille avec soin pendant trois à quatre heures après la terre mise, aux accidens qui peuvent arriver au sucre, afin d'y remédier. S'il arrive que la terre travaille en un endroit plus que dans un autre, ce qui se connoît par une petite concavité qui se forme sur la superficie de la terre, on prend du sable fin & bien sec, & on le répand dans ce creux & tout autour; il absorbe l'eau qui prenoit le cours par cet endroit. Quand la terre a travaillé trois à quatre heures, il n'y a plus aucun accident à craindre.

CETTE premiere couche de terre doit rester sur le Sucre jusqu'à ce qu'ayant distillé toute l'eau qu'elle contenoit, elle se soit tout-à-fait séchée, après quoi on la leve & l'on nettoie la superficie du sucre avec des brosses à longs poils; elles sont rondes, de quatre pouces de diametre; les foies en ont autant de longueur, & la poignée, qui est perpendiculaire au manche, a cinq ou six pouces. On se sert de ces brosses pour ôter une espece de poussiere brune & grasse qui est sur la surface du sucre, à peu près comme quand la neige a demeuré quelque tems sur la terre, & que les corpuscules exaltés dans l'air ont un peu terni sa blancheur, qu'on ne laisse pas de voir au travers de cette poussiere subtile.

QUAND on a nettoyé le dessus de la forme, on voit quelle sera la blancheur du Sucre qu'elle contient. C'est une erreur de croire qu'une seconde terre ou une troisieme en augmentera le degré: ce que fait la seconde terre, est de blanchir la tête de la forme, parce que la premiere n'ayant pas poussé le sirop jusqu'au bout, la seconde acheve de le précipiter tout-à-fait; mais elle n'augmente jamais le degré de sa blancheur. La seconde terre se met deux ou trois heures après qu'on a ôté la premiere, en même quantité, avec le

me
ay
on
suc
le
la
do
au
vin
s'on
Vis
coff
leur
seu
bes
de
l'ép
piec
doiv
bois
de n
tré
bon
nétr
dessu
cher
rang
chaq
quat
paiss
elles
lattes
haut
pieds
ré, c
afin
qui s
tomb
l'étuv
percé
teur
nerie
ouver
(*)
define

même soin & les mêmes précautions, & on la laisse travailler aussi longtems, ayant attention de ne la lever que quand elle est sèche. Après l'avoir ôtée, on nettoie de nouveau & avec le même soin qu'on a déjà fait, le dessus du sucre avec la brosse, & on l'expose à l'air, afin qu'il finisse de se sécher, pour le mettre ensuite dans l'étuve.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

CE bâtiment doit être au raiz de chauffée, & on y doit aller à couvert de la purgerie (*). Une étuve, pour contenir six à sept cens formes, doit avoir douze pieds en quarré dans œuvre. On donne deux pieds & demi d'épaisseur aux murailles. Il suffit que la porte ait six pieds de haut sur deux pieds ou vingt-six pouces de large. Il est bon d'y faire de doubles vantaux, l'un qui s'ouvre en dedans & l'autre en dehors, afin de tenir la chaleur plus resserrée. Vis-à-vis de la porte on place le coffre de fer dans lequel on fait le feu. Ces coffres sont de fer fondu; leur longueur est de vingt-six à trente pouces, leur largeur de vingt à vingt-deux, leur hauteur de vingt-quatre, & leur épaisseur de deux. Des six côtés, dont il est composé, comme sont tous les cubes, quatre sont de fer, & deux sont ouverts, savoir celui du bout & celui de dessous: le bout ouvert s'enchâsse ou s'encastre trois ou quatre pouces dans l'épaisseur du mur, où il est scellé avec des tuileaux & de bon mortier. Les pieds droits, le seuil & le dessus de la bouche, ou entrée du fourneau, s'y doivent joindre, & le vuide de dessous est appuyé sur les grilles où se met le bois: au-dessous est le cendrier, dont la bouche est sous celle du fourneau & de même grandeur. Le tour du bas du coffre en dedans de l'étuve est encastré dans un tour de pierre de taille, ou enfermé avec des tuileaux & de bon mortier, afin que le feu qui est dedans, ou la fumée, ne puisse pas pénétrer dans l'étuve. On l'éleve ordinairement de quatre ou cinq pouces au dessus de l'aire de l'étuve, qui doit être carrelée. La hauteur, depuis le plancher jusqu'au dessus du chambranle de la porte, se partage en trois, par deux rangs de soliveaux de trois à quatre pouces en quarré, scellés dans le mur de chaque côté de la porte & du coffre; ils laissent au milieu un espace vuide de quatre pieds de large. On cloue sur ces soliveaux des lattes d'un pouce d'épaisseur sur deux de largeur, qui doivent être espacées tant plein que vuide; elles doivent être blanchies à la varloppe & d'un bon bois. C'est sur ces lattes qu'on met les pains de sucre. Depuis le dessus de la porte jusqu'au haut de l'étuve on fait trois autres étages, à chacun desquels on donne deux pieds & demi de hauteur. On laisse un vuide de deux pieds & demi en quarré, qui répond au milieu du bâtiment, pour entrer d'un étage dans l'autre, afin d'y placer les formes de sucre; & comme il pourroit arriver que le sucre qui seroit au-dessus du coffre, venant à s'éclatter par la trop grande chaleur, tomberoit sur le coffre, pourroit prendre feu, & le communiquer au reste de l'étuve, comme il est arrivé plusieurs fois, on met en cet endroit des planches percées de trous de tarière, au lieu de lattes. Le dessus de l'étuve à la hauteur des murs est couvert d'un fort plancher, sur lequel on fait une maçonnerie de neuf à dix pouces d'épaisseur. On laisse au milieu du plancher une ouverture, égale à celle qui perce les étages, qui se ferme avec une trape. El-

L'Étuve.

Et le coffre
de fer.

(*) La purgerie est un bâtiment plus long que large, où l'on met le Sucre qu'on destine à être terré.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

le sert à donner de l'air & à laisser évaporer les premières exhalaisons qui sortent du sucre quand il commence à sécher; après cela on la ferme pour concentrer davantage la chaleur. Le haut de l'étuve est terminé par un comble de charpente, que l'on couvre d'ardoises ou d'essentes.

On ne fait qu'un feu médiocre les deux premiers jours, de peur que la chaleur trop violente ne surprenne le sucre dans ces commencemens; ensuite on ferme la trape, & on augmente le feu de sorte que le coffre devient tout rouge. Huit jours & huit nuits d'un feu vif & continuel suffisent pour bien sécher une étuvée de sucre. On le retire de l'étuve pour le piler, & on a l'attention de choisir pour cela un jour chaud & sec.

Trois autres
espèces de
sucre.

OUTRE les différentes espèces de sucre dont nous avons parlé, il y en a encore trois autres, connues sous les noms de Sucre Royal, de Sucre Tappé & de Sucre Candi.

Le Royal.

On abuse étrangement le Public dans le sucre qu'on lui vend sous le nom de Sucre Royal. S'il étoit véritablement Royal, il seroit impossible aux Raffineurs & aux marchands de le donner au prix qu'ils le donnent. Ils font passer pour Sucre Royal le Sucre raffiné, mis en petits pains, depuis trois jusqu'à cinq livres.

Manière ordinaire de le faire.

LA matière du Sucre Royal doit être le plus beau sucre qu'on puisse trouver. On le fond avec l'eau de chaux faible, c'est-à-dire, dans laquelle on a éteint très peu de chaux; & pour le rendre encore plus blanc, & empêcher que la chaux ne le rougisse, on se sert d'eau d'alun. On le clarifie trois fois, & on le passe trois fois dans le meilleur drap & le plus serré, & on le couvre de la meilleure terre & la mieux préparée; ou bien on se sert de la manière que nous allons dire, qui est de l'invention de Labat.

Celle du
Pere Labat.

„ J'EN ai fait faire quelquefois, dit-il, pour faire des présens, & une fois entre autres, pour désabuser certaines personnes qui prétendoient que ce sucre n'étoit transparent qu'à cause du peu de matière qui compose les petits pains où on le réduit ordinairement, & que la bonté de la terre contribuoit beaucoup à sa blancheur: je fis mettre du Sucre raffiné dans des demi bâtarde, qui me donnerent des pains de quarante-cinq & quarante-sept livres quand ils furent secs.”

„ Je n'y mis aucune terre; mais je fis couper en rond, selon le diamètre des formes, des morceaux de grosse étoffe blanche, que je fis laver bien soigneusement, & les ayant fait imbiber d'eau bien claire & bien nette je les fis mettre sur le sucre, après que les fonds furent faits & dressés à l'ordinaire, comme lorsqu'on y met de la terre. Ces pièces de drap, les unes sur les autres, faisoient environ un pouce & demi de hauteur. On les changea tous les jours pendant huit jours; elles produisirent sur ce sucre le même effet que la terre y produit, c'est-à-dire que l'eau qui en sortit, en se filtrant doucement, pénétra toute la hauteur de la forme & précipita avec elle le peu de sirop qui étoit demeuré entre les grains. Je fis sécher ce sucre au soleil, de peur que la chaleur de l'étuve ne roussit la superficie de la forme, & je fis voir ce que j'avois promis, & ce que c'est que du sucre véritablement royal. Il étoit d'une blancheur éclatante, dur, pressé & pesant comme du marbre, si transparent, qu'on distinguoit les doigts au plus épais du bas des grosses

form
la f
”
me
velli
fant
por
on r
qu'e
la p
”
fix li
depu
tes c
”
les o
vail.
marc
sucr
sucr
”
C
des li
ordin
& au
pour
livres
du pa
certai
LA
terré
une f
cher.
elle e
en fai
qu'on
est re
sucr
revêtu
vendr
sa val
son na
dité q
casson
de cor
cée; c
LE

formes, & qu'on pouvoit lire les caracteres ordinaires au travers du haut de la forme."

„ Je donnai à ce sucre l'odeur de différentes fleurs. En voici le secret: on met les fleurs sous le drap mouillé dont on couvre le sucre, & on les renouvelle autant de fois qu'on change de drap. L'eau qui filtre du drap, en passant sur les fleurs, entraîne des corpuscules odoriférans & les porte dans les pores du sucre, où ils restent. Quand au lieu de drap, on se sert de terre, on met les fleurs sur la terre, & on les renouvelle autant de fois qu'on voit qu'elles sont fanées, & que la terre a assez d'humidité pour attirer l'odeur & la précipiter avec elle dans les pores du sucre."

„ Douze cens livres de sucre raffiné ne produisirent que cinq cens quarante-six livres de Sucre Royal, que je fis mettre en des formes de différens poids, depuis quinze jusqu'à sept livres, outre deux demi bârdes; je donnai à toutes ces formes différentes odeurs de fleurs, qui réussirent parfaitement bien."

„ En comptant le prix du sucre raffiné qu'on employa à faire ce Sucre Royal, les œufs & l'alun, il revenoit à vingt & un sols la livre, sans compter le travail. On peut juger par ce compte combien les Raffineurs d'Europe & les marchands devoient le vendre pour y gagner. Il est donc évident que le sucre que nos marchands vendent pour du Sucre Royal, n'est que du sucre terré, aussi bien que le sucre tappé."

CELUI-CI est une invention, dont les Sucriers qui sont voisins des ports, ou des lieux où les vaisseaux mouillent, se servent pour se défaire de leurs sucres ordinaires, qu'ils vendent sous le nom de sucre royal aux passagers, matelots & autres gens qui repassent en Europe. On le prend d'autant plus aisément pour du Sucre Royal, qu'on le voit en petits pains depuis trois jusqu'à sept livres, qu'il est blanc, uni, pesant & assez lustré, enveloppé proprement dans du papier bleu, & déguisé de maniere à tromper tous ceux qui n'ont pas une certaine expérience sur l'article du sucre.

LA maniere de le faire est de raper le plus fin qu'il est possible du sucre terré avant qu'il soit en état d'être mis à l'étuve. On en remplit peu à peu une forme, après qu'elle a été bien lavée, & sans lui donner le tems de se sécher. A mesure qu'on y met le sucre, on le bat avec un pilon, & quand elle est pleine & bien pilée, ou foulée, on la renverse sur une planche pour en faire sortir le pain qu'on y a formé. On mouille la forme à chaque fois qu'on la remplit, & quand la planche sur laquelle on arrange ces pains en est remplie, on la porte à l'étuve pour les faire secher. On voit assez que ce sucre ne peut manquer d'être uni, blanc & pesant, & que, quand il est sec & revêtu de papier bleu, il doit paroître davantage. C'est aussi ce qui le fait vendre sur le pied de sucre royal, c'est-à-dire, le double, le triple même de sa valeur. Mais comme les parties de ce sucre n'ont entre elles aucune liaison naturelle, on les voit se séparer & se réduire en melassé à la premiere humidité qu'elles sentent, & ceux qui l'ont acheté se trouvent n'avoir que de la cassonnade blanche, au lieu de sucre royal qu'ils croyoient avoir. Le moyen de connoître cette tromperie, est de regarder si la tête de la forme est percée; car si elle ne l'est pas, c'est une marque assurée que c'est du sucre tappé.

Le Sucre Candi, dont on se sert peu en France, mais dont l'usage est com-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Comment on
y donne du
partum.

Il faut plus
de deux livres
de sucre rasi-
né pour en
faire une de
Sucre Royal.
Il doit tripler
de prix.

Sucre tappé.

On y est ai-
sément trom-
pé.

Maniere de
le faire.

Mauvaise
qualité de ce
sucre.

Sucre Candi.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Comment il
se fait.

On fait du
Tassia avec
les sirops.

Maniere de
le faire.

mun en Flandre, en Hollande & dans les autres pays où le thé & le café sont les boissons les plus ordinaires, est un sucre transparent & dur, & qui forme plusieurs angles & faces. Il y en a de deux especes; l'une semblable au cristal, & qu'on nomme pour cet effet cristalline, qu'on fait avec le sucre royal; l'autre roussâtre, qui ne devient jamais transparent, qu'on fait avec le sucre brut. En général, on le choisit dur, sec, transparent & cristallin; quoique plusieurs préfèrent le roussâtre, comme plus gras, & par cette qualité plus spécifique pour les maladies de poitrine. On fait dissoudre le sucre qu'on y veut employer dans de l'eau de chaux foible, & après qu'on l'a écumé, clarifié & passé au drap, & réduit en un sirop épais & d'une bonne cuisson, on le tire du feu. Mais auparavant on a soin de préparer les formes où l'on le doit mettre. On prend pour cet effet de mauvaises formes; on les traverse de petits bâtons, auxquels on fait prendre telles figures que l'on veut, comme de cœurs, d'étoiles, de couronnes & autres, ou l'on y passe simplement plusieurs fils en sens différens. On suspend ces formes dans l'étuve toute chaude, avec des vaisseaux dessous pour recevoir le sirop qui coule par l'ouverture du bas, qui doit être bouchée d'une maniere à laisser filtrer le sirop peu à peu. Lors donc que le sucre est au degré de cuisson qu'on lui doit donner, on le porte avec toute la diligence possible dans l'étuve, bien couvert, afin que l'air ne le refroidisse point, & on le verse dans les formes qui sont préparées pour le recevoir; après quoi on continue à chauffer vivement l'étuve. Le sucre s'attache alors par grumeaux aux petits bâtons ou aux fils dont la forme est traversée, & s'y amoncele comme de petits éclats de cristal qui imitent un prisme à huit faces plates, dont les deux bases opposées sont égales & paralleles, & les autres ont la figure d'un parallélogramme. Lorsqu'il est tout-à-fait sec, on casse les formes pour tirer le sucre candi, qui a sa dernière façon.

Nous avons dit que les sirops, après avoir été clarifiés, servoient à faire du sucre raffiné; on en fait aussi de l'Eau-de-vie qu'on appelle Tassia. Cette liqueur est tellement du goût de nos Colons, surtout des anciens & des Créoles, & si recherchée des étrangers, particulièrement des Anglois, qu'on en fait un grand commerce. On la prépare comme il suit.

DANS une piece de quatre, c'est-à-dire contenant quatre barriques, remplie d'eau à quelque chose près, on verse huit ou neuf bailles (*) de sirop, suivant la consistance qu'il peut avoir, du gros sirop de bonne qualité, ordinairement sept ou huit, de sirop fin neuf ou dix. Ce dernier est moins employé, parce que le Tassia n'en est pas si bon (**). Quelques-uns y ajoutent trente ou quarante oranges coupées par la moitié, d'autres n'y en mettent point. On laisse fermenter la liqueur jusqu'à ce qu'elle ait acquis un goût vineux, sans aucune apparence d'aigre, & que l'ébullition paroisse diminuer; ce que le commencement d'affaiblissement ou de cessation d'élevation fait apercevoir. Quand on juge la fermentation suffisante, on en remplit de gran-

(*) La baille contient trente pintes de fleurs Negres sont morts pour en avoir fait usage dans leurs ragoûs. Mémoire sur le

(**) Il est malfaisant, au point que plu- Sucre par M. Pouppe Desportes.

des chaudières, semblables à celles dont on se sert en France pour faire l'eau-de-vie.

Le Taffia est bon, quand il est clair & d'une couleur tirant sur celle d'œil de perdrix, soutenant bien l'épreuve, c'est-à-dire prenant feu promptement & ne laissant qu'environ un quart de phlegme, d'un goût vif, pénétrant, imitant celui de l'eau-de-vie d'Europe, mais moins brûlant, plus onctueux & plus balsamique, & un peu empyreumatique; qualité qu'on n'a pu encore lui ôter.

On préfère cette eau-de-vie dans toutes les Colonies de l'Amérique à celle d'Europe, non seulement pour boire, mais comme plus agréable au goût, ainsi que pour panser les plaies & les ulcères. Elle est moins brûlante, & on la juge plus saine. En effet on remarque que ceux qui s'adonnent par habitude à cette liqueur, même au point de s'enivrer presque tous les jours, résistent plus que tous les ivrognes de l'Europe; qu'ils ne sont pas si promptement sujets aux maladies qui sont communément les suites de cette intempérance, & qu'ils ne sont point atteints de tremblemens, de paralysie, de goutte, &c. On pourroit aussi lui attribuer une qualité antiscorbutique, car peu de ceux qui en usent, & même qui en font excès, sont atteints de ce mal, ou du moins les symptômes sont-ils moins considérables.

Mais rien ne prouve davantage la qualité bienfaisante du Taffia, que le succès qu'il paroît avoir pour les plaies & les ulcères. Il racornit moins les fibres & dessèche moins les chairs; il seconde par conséquent mieux dans l'intention de procurer une bonne suppuration. Ces qualités, si elles étoient bien connues, devroient le faire préférer partout; mais son goût empyreumatique gêne l'haleine, & en laisse tellement l'empreinte, que l'odeur en reste quelquefois plus de douze heures après l'avoir bu; & cette odeur est très-désagréable. Il y a apparence que ce goût & cette odeur viennent du trop long séjour qu'on laisse faire au sirop, soit dans le bassin, soit dans les pots: le moyen d'empêcher le taffia de les contracter, c'est d'employer du sirop sortant de la batterie, ou de celui de la troisième ou quatrième chaudière. D'ailleurs, on auroit une liqueur plus sucrée. Une précaution essentielle, c'est de bien faire étamer les chaudières. Le cuivre peut contribuer à donner au taffia non seulement cette mauvaise odeur, mais aussi une mauvaise qualité.

Le Taffia est la base de cette liqueur si renommée, qu'on appelle Eau de Barbade, & dont on vient à bout d'ôter l'odeur & d'augmenter la force par des distillations répétées.

On ne peut déterminer quelle quantité de vin de cannes doit donner telle quantité de sucre, parce que cela dépend de la qualité des cannes, qui est différente suivant les saisons, la variété des tems & la qualité du terrain. L'hiver & le printems, c'est-à-dire depuis Janvier jusqu'au commencement d'Août ou de Septembre, sont les saisons où la canne abonde plus en sève & donne plus de sucre. Elle en donne moins dans l'automne, & surtout dans les trois derniers mois de l'année, tant par rapport aux pluies qui lui donnent trop d'humidité, que parce qu'elle monte en épi; ce qui diminue beaucoup la sève. C'est pourquoi les Anglois, plus exacts observateurs & plus attentifs

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Qualités qui
méritent sa
bonté.

Il est pré-
féré dans les
Colonies à
l'eau-de-vie
d'Europe.

Plus sain.

Meilleur
pour les
plaies & les
ulcères.
Son désa-
grément.

Qu'on peut
empêcher.

La quantité
du vin de can-
nes ne décide
pas de celle
du sucre.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

que les François à profiter de leurs observations, ont pour maxime de faire couper dans les six ou sept premiers mois de l'année toutes les cannes qu'ils jugent devoir être bonnes, & profitent de la qualité du tems, pendant le reste de l'année, pour planter, sarcler & soigner leurs Habitations.

Combien de
choses in-
fluent sur sa
qualité.

PLUS les années sont pluvieuses, plus les cannes donnent de vin; mais ce vin trop aqueux demande une longue ébullition, & beaucoup de lessive de chaux & même d'alun. Il y a des tems où il faut quelquefois trois grandes chaudières de vin, pour avoir, comme on dit, une batterie. Dans un autre tems, une grande chaudière suffira. La qualité du terrain est ce qui contribue le plus à diversifier celle des cannes, par conséquent celle du sucre. En général, les habitations situées à la pente des mornes, & les sablonneuses, sont de plus beau sucre, mais en moindre quantité. Le vent, la chaleur, la sécheresse influent aussi beaucoup sur la qualité de la canne. Dans une grande chaleur le suc nourricier ne monte pas en même quantité; & s'il survient une brise forte dans ce tems de ralentissement de seve, elle en augmente la suspension, de façon que le suc dont sont remplies les cannes, fermente & ne tarde pas à s'aigrir.

Principes
dominans
du sucre.

IL paroît, tant par la fabrique du sucre, que par son analyse, que trois principes dominent dans la canne, savoir l'eau, le sel & le soufre, ou la substance huileuse. On fait évaporer par l'ébullition le principe aqueux; & après son évaporation, les deux autres réunis forment le sucre brut, qui, en sortant de la batterie, contient deux fois plus de substance huileuse ou miellée que de salineuse. Toutes les opérations qu'on fait ensuite à cette matière, ne tendent qu'à séparer la première d'avec la seconde, à dépouiller le plus qu'il est possible la partie salineuse de la miellée, & la mettre tellement à nud, qu'à peine peut-on l'apercevoir dans le sucre royal.

Son analyse.

DEUX livres de sucre royal donnent par l'analyse chymique une once trente-six grains de phlegme limpide, sans odeur & insipide; douze onces six gros de liqueur, d'abord limpide, ensuite roussâtre & empyreumatique, partie acide & partie urineuse; six gros d'huile roussâtre & claire; douze onces, trois gros, quarante-quatre grains d'huile épaisse. Ce qui restoit dans la cornue, pesoit huit onces, un gros, quarante trois grains. L'ayant calciné pendant quinze heures au feu de réverbère, on a eu une once, un gros, quarante grains de cendres brunes, desquelles on a tiré par la lessive deux gros, quarante grains de sel fixe alkali. On a perdu dans la distillation huit onces, six gros de matière, & dans la calcination sept onces, cinquante grains.

LORSQUE le sucre est bien purifié, il ne lui reste aucune marque d'acide ou d'alkali. Il prend feu facilement, & donne une lumière claire. Il est facilement dissous par les mentruées aqueux, difficilement par les spiritueux & huileux: délayé & fondu par l'eau, il fermente & acquiert d'abord un goût vineux, ensuite aigre.

LE sucre bien fermenté donne une liqueur vineuse. Si l'on mêle bien une livre de sucre & une cuillerée de levain frais de bière dans six ou huit livres d'eau, & qu'on les mette à une chaleur modérée dans un vase bien fermé & qui ne soit pas tout à fait rempli, en peu d'heures ce mélange fermentera avec violence, & au bout de trois ou quatre semaines, plus ou moins, suivant
la

la c
sem
fort
re,
blab
L
tout
soit
quan
me
la co
men
surco
conn
sente
ploie
& ce
autre
veur
ler.
élect
L
d'apr
broyé
ment
re à c
mang
To
poitri
adou
de la
live,
abreu
l'exp
on lui
douleu
le Suc
rouem
lâchen
pneum
MA
sible,
point à
mélanc
de ferr
atténu
XX

la quantité de liqueur & la chaleur du lieu, deviendra une liqueur vineuse semblable à l'hydromel. On en tire par la distillation un esprit ardent très fort; mais si on laisse fermenter dans un même degré de chaleur cette matière, elle formera en peu de tems un vinaigre très fort & entierement semblable à celui du vin.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Le Sucre est devenu si commun & si familier dans les derniers siècles, que tout le monde en use en aliment, en boisson, dans tous les pays, à tout âge, soit en santé, soit en maladie. On en transporte aujourd'hui une si grande quantité des Indes Occidentales dans l'Europe, qu'on peut le regarder comme une des principales richesses du nouveau monde. Il est étonnant de voir la consommation qui s'en fait dans la médecine & dans les cuisines. Nul aliment n'est aujourd'hui agréable, s'il n'est assaisonné ou confit avec le Sucre, surtout dans les Desserts. De là s'est formé un nouveau genre d'ouvriers inconnus aux anciens, qu'on appelle Confisseurs. Nul remède ne peut être présenté, s'il n'est tempéré, adouci & rendu agréable par le sucre. On l'emploie pour conserver les corps & en empêcher la corruption, pour tempérer & corriger les substances trop fortes. Il ôte aux unes leur acrimonie, aux autres leur acidité; il rend les acerbés plus suaves, & augmente enfin la faveur & la délicatesse dans toutes les choses qu'on peut imaginer pour se régaler. On en fait un grand usage pour faire des sirops, des confitures, des électuaires, des tablettes & des confectons de toute espece.

Son usage
devenu très
commun.

Le Sucre employé avec modération est un aliment sain. Nous avons dit, d'après Labat, que les cochons étoient extrêmement aydes des cannes, même broyées & exprimées; d'autres assurent qu'elles les engraisent considérablement, & que leur chair en devient si tendre & si savoureuse, qu'on la préfère à celle du chapon. La digestion est plus prompte & plus parfaite, si on mange à la fin du repas un morceau de sucre.

Employé mo-
dérément il
est sain.

Tous les Médecins s'accordent à le recommander pour les maladies de la poitrine & du poulmon. Ils prescrivent le Sucre candi ou le Sucre blanc pour adoucir l'acrimonie de la pituite, pour appaiser la toux, pour guérir l'âpreté de la gorge & des poulmons. Retenu dans la bouche, il est fondu par la salive, qui l'insinue par la déglutination & l'infiltration dans toutes les parties abreuvées d'une pituite, dont il émouffe & corrige l'acrimonie. Il provoque l'expectoration, surtout lorsque mêlé avec l'huile de lin ou d'amandes douces on lui donne la consistance de sirop. Il a les mêmes effets pour calmer les douleurs de colique & les tranchées des enfans. Les boissons édulcorées avec le Sucre purgent & détergent la poitrine & la pituite; elles guérissent l'enrouement, & détergent les ulcères des poulmons; elles pouffent par les urines, lâchent le ventre & sont surtout spécifiques dans les pleurésies & les péri-pneumonies.

Ses effets sa-
lulaires dans
beaucoup de
maladies.

MAIS ce même Sucre, dont un usage modéré est sain & bienfaisant, est nuisible, quand on en fait une grande consommation, surtout si on ne le mêle point à quelque autre substance. Ceux qui sont d'un tempérament bilieux & mélancolique, en doivent user sobrement, parcequ'il est susceptible d'une grande fermentation dans l'estomac & dans les intestins. Il engendre des vents, & atténuant par la fermentation la bile, il la rend trop fluide. Ce n'est pas par

L'excès en
est préjudi-
ciable.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Il est la principale cause du scorbut & de la phtisie Anglicane, selon quelques Médecins.

Cette opinion est contestée.

cette seule raison qu'il est dangereux ; il l'est encore plus par l'acrimonie considérable que ses pointes salines lui communiquent ; d'où résulte une chaleur non seulement dans les intestins, mais aussi dans tout le corps. Il produit dans les enfans beaucoup de vers. On le regarde particulièrement comme le plus grand ennemi des dents. On prétend qu'il les fait devenir noires & vacillantes ; & qu'enfin il les carie. C'est pourquoi les personnes prudentes ont pris l'habitude de se laver toujours la bouche après le repas.

Ces mauvaises qualités du Sucre sont peu de chose en comparaison de celles que lui attribuent Willis, Simon Pauli, J. Ray, qui prétendent qu'il est la principale cause du scorbut & de la phtisie Anglicane, qui ravagent l'Angleterre, à cause des excès que leurs compatriotes en font, soit dans les alimens, soit dans les boissons. „ Et pour que quelqu'un, dit J. Ray, ne s'imagine pas que la qualité d'un air trop humide en Angleterre ne soit plutôt la cause de ces maladies, on observe que depuis l'usage du sucre elles sont également beaucoup de ravage en Portugal, qui est un climat fort chaud ; car il n'y a point de peuple, après les Anglois, qui use plus de cette drogue que les Portugais. Willis, dans son traité du scorbut en parle ainsi : „ Je blâme d'autant plus tout ce qui est apprêté avec le sucre, que le grand usage qu'on en fait, contribue beaucoup, dans le siècle où nous vivons, à augmenter & rendre plus commun le scorbut, parce que le principe dominant dans le sucre est un sel âcre & assez corrosif, quoique tempéré par un soufre, comme il est aisé de s'en convaincre par l'analyse chymique ; ce qui n'empêche pas qu'on tire du sucre par la distillation une liqueur aussi forte & aussi dissolvante que l'eau régale. Si après l'avoir délayé avec suffisante quantité d'eau dans une vessie & l'y avoir laissé fermenter, on le distille, quoiqu'il ne soit pas de la nature des sels fixes de se sublimer, il en sortira cependant une liqueur aussi brûlante, aussi piquante, que l'eau de vie la plus forte. C'est pourquoi il n'est point étonnant, que mêlant aujourd'hui du sucre dans tous les alimens & les boissons qu'on prend, le sang & les humeurs acquierent une acrimonie qui conduit aux symptômes scorbutiques. Je ne suis pas le premier, continue Willis, qui ait reconnu dans le sucre tant de mauvaises qualités. Un auteur célèbre, nommé Théophile de Garancieres, dans un traité sur la phtisie Anglicane, en attribue la principale cause à l'usage immodéré du sucre. Je ne fais s'il ne seroit point plutôt la cause, non seulement qui entretient, mais qui rend le scorbut plus fréquent que dans les siècles précédens. ”

FRÉDÉRIC Slare, médecin de Londres & associé de l'Académie Royale, après la défense du Sucre, a refuté en langue Angloise les argumens que nous venons de rapporter. „ Le scorbut, dit-il, ravageoit les régions Septentrionales avant qu'on connût le sucre ; d'ailleurs, cette maladie attaque plutôt le peuple & les pauvres, qui font peu d'usage de sucre, que les grands & les riches. Pour ce qui est de la phtisie Anglicane, que Théophile de Garancieres appelle le fléau de l'Angleterre, tout le monde convient qu'elle vient des vapeurs, dont l'usage du charbon de terre infecte l'air de la ville, aux effets duquel on remédie sûrement, si on change d'air dans les commencemens de la maladie ; qu'enfin, si cette maladie est devenue commune

„ dans le Portugal, on doit plutôt l'attribuer à l'usage immodéré qu'ils font
 „ des acides, & peut-être à un levain vérolique dont leur sang est im-
 „ prégné. ”

HISTOIRE
 NAT. DES
 ANTILLES.

„ LA fermentation développe, il est vrai, dans le sucre des pointes acides
 „ très-fortes, & la distillation les sépare des autres principes, quoiqu'en
 „ moindre abondance que du nitre & du vitriol; mais on ne doit pas pour
 „ cela conclure que le sucre en est plus dangereux; car si l'on avoit égard à
 „ une telle raison, de quel aliment l'homme pourroit-il user, puisqu'il n'y en
 „ a aucun où il ne se trouve de l'acide? Y a-t-il liqueur qui en abonde plus
 „ que le vin doux & le vin fait? N'y en a-t-il pas dans l'orge, dans la bière,
 „ dans le bled, dans le pain & dans toutes les espèces de fruits? La fermentation,
 „ la distillation, la calcination, qu'on en fait, suffisent pour en
 „ donner des preuves. En juge-t-on pour cela ces alimens mauvais & ces
 „ boissons nuisibles? Tant s'en faut. On tire du sucre, comme de tous les
 „ autres végétaux, après une fermentation convenable, un esprit ardent; il
 „ n'en est pas pour cela plus mauvais aliment. Au contraire, on se sert de
 „ cette même liqueur spiritueuse pour tempérer & pour adoucir celles qui
 „ sont trop fortes & trop corrosives. Il en est du sucre comme du lait & de
 „ tous les autres alimens. L'acide est tellement embarrassé & renfermé dans
 „ les particules huileuses & terrestres, que bien loin d'être un mets dangereux
 „ & corrosif, comme l'ont décidé, sans assez d'examen, quelques fa-
 „ meux médecins, il ne peut être, au contraire, qu'un aliment salutaire &
 „ agréable. ” Le même Frédéric Slare le recommande pour plusieurs maladies
 „ sous le titre de béchique, de stomachique, de céphalique, d'ophtalmique,
 „ de sternutatoire, de vulnéraire, & pour les dents. Il n'a entretenu les siennes
 „ pendant un grand nombre d'années que par les frictions du Sucre blanc,
 „ contre l'opinion de ceux qui pensent qu'il les couvre de tartre & qu'il les
 „ fait carier. Il lui donne une vertu balsamique & de garantir les viscères de
 „ corruption, puisqu'on l'emploie pour conserver longtems les fleurs, les
 „ racines & toutes les autres parties des végétaux ou animaux. Il confirme
 „ ces bons effets par deux observations bien remarquables; l'une, au sujet de l'il-
 „ lustre Lord de Beaufort, qui est mort de la fièvre à soixante-dix ans, & qui
 „ eut la coutume de manger tous les jours pendant quarante ans plus d'une livre
 „ de sucre: après sa mort on trouva ses viscères fort sains & sans aucune tache,
 „ les dents belles & fermes. Dans l'autre, il rapporte que M. Malory, ayeul
 „ de l'auteur, a vécu cent ans dans une santé constante & vigoureuse, faisant
 „ tellement usage du miel & du sucre, qu'il faisoit apprêter, surtout avec le
 „ sucre, tous les alimens dont il avoit besoin.

ON doit conclure de toutes ces raisons, qu'on n'a lieu de rien craindre d'un
 „ usage modéré du Sucre: au contraire, nous pensons qu'il donne aux alimens
 „ une saveur qui dispose l'estomac à une cœction plus parfaite, qui, augmentant
 „ la force du levain stomacal, excite une fermentation plus complète des ali-
 „ mens dans l'estomac & dans les intestins, & qu'il contribue, par conséquent,
 „ à entretenir dans le chyle, dans le sang & toutes les humeurs, les qualités né-
 „ cessaires pour accomplir & maintenir leurs fonctions; ce qui dépend toujours

Le Sucre ai-
 „ de à la di-
 „ gestion.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Guérit de la
pulmonie.

de la premiere digestion, dont le dérangement est le principe de tous ceux qui arrivent dans le corps humain.

Bien loin que le Sucre soit la cause de la pulmonie, le Sucre rosat est un des meilleurs remedes que les plus fameux medecins recommandent dans cette maladie. Montanus, Valeriola, Forestus disent avoir vu quelques malades guéris par un long & grand usage de ce remede. Riviere a connu un apothicaire, qui fut guéri de la pulmonie en mangeant continuellement du Sucre rosat.

IL faut cependant observer que tous les medecins s'accordent à décider que le Sucre ne convient point aux bilieux, aux melancoliques, aux scorbutiques & aux femmes hysteriques, parce qu'il fermente beaucoup, qu'il augmente par-là l'effervescence des humeurs, la chaleur des entrailles, & qu'il rend les symptomes de ces maladies plus frequens & plus violens.

C'est un excellent vulnératoire exterieur.

EXTÉRIEUREMENT le Sucre est un excellent vulnératoire; il empêche la pourriture, surtout si on le dissout avec tant soit peu d'eau-de-vie. Les Turcs, dit Ettmuier, guérissent toutes les plaies récentes, en les lavant avec du vin, & les couvrant de sucre en poudre.

Huile de Sucre.
A quel bonne.

QUELQUES-UNS appellent Huile de sucre, le sucre dissout par l'eau-de-vie, ou l'esprit de vin non rectifié. On la recommande pour provoquer l'expectoration, pour cicatrifer les plaies, deterger les ulceres, & remedier à la gangrene. Sa vapeur, en le faisant brôler, dissipe & guérit les fluxions de poitrine.

Le Sucre est la base d'une infinité de remedes.

ON prépare avec le Sucre, le sucre d'orge, le sucre rosat, le sucre perlé, & les Alexandrins. En un mot, il est employé dans presque tous les medecaments internes, composés de façon qu'on appelle un apothicaire sans sucre-quelconque est dépourvu des choses nécessaires.

Les Anciens en usolent & le connoissoient peu.

Le Sucre, cet objet d'un commerce immense, employé aujourd'hui, comme nous venons de voir, à une infinité d'usages, l'étoit très peu par les Anciens, & vraisemblablement leurs connoissances sur cet article étoient fort bornées.

STRABON, dans son quinzieme livre de Géographie, écrit qu'il y a dans l'Inde un roseau, qui donne du miel sans abeille. Lucain le désigne aussi dans ce vers:

Quique bibunt tenerâ sub arundine succos.

Et Marc-Varron dans ceux-ci:

*Indica non magnâ nimis arbore crescit arundo.
Illius è lentis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeunt succo contendere mella.*

SENEQUE, dans l'Épître 85, parle ainsi de ce roseau: „ On rapporte qu'on trouve chez les Indiens dans les feuilles d'un roseau du miel, qui provient ou de la rosée de ce climat, ou qui est un suc doux & gras formé dans ces feuilles”. Ce suc merveilleux est appelé tantôt miel, tantôt sel, tantôt sucre. „ Il y a encore un autre genre de miel congelé (dit Dioscoride, ea-

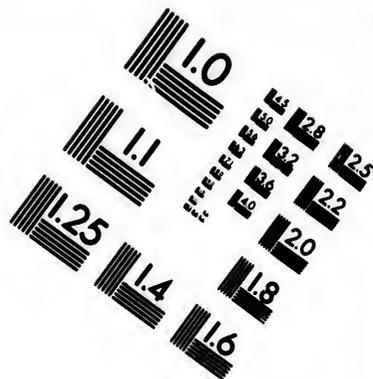
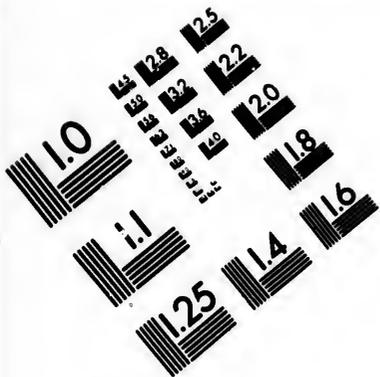
„ faisant le détail des différens genres de miel) qu'on nomme sucre. On le trouve, dans l'Inde, ou dans l'Arabie Heureuse, dans des roseaux; il est coagulé à la façon du sel & friable sous les dents comme le sel". Archigene dit que „ le sel Indien est de la couleur & de la consistance du sel commun, d'un goût de miel, de la grandeur d'une lentille, ou tout au plus d'une fève". Gallien, dans le septieme livre des médicamens simples, dit que „ le Sucre est apporté de l'Inde & de l'Arabie Heureuse, & qu'il se congele dans des roseaux; que c'est un genre de miel, mais moins doux que le nôtre". Pline rapporte également que „ le Sucre vient d'Arabie; mais que celui des Indes est meilleur & plus estimé; que c'est un miel ramassé ou tiré de certains roseaux gommeux, blanc, friable sous les dents, de la grosseur d'une bonne noisette, & seulement réservé pour l'usage de la médecine". Le même Pline semble indiquer que les cannes à sucre venoient dans les Iles Canaries. Il dit que „ selon le témoignage de Juba, il croît dans les Iles Fortunées des arbres semblables à la plante qu'on appelle *serula*; desquels on exprime une eau amere, quand ils sont noirs; & fort agréable à boire, quand ils sont blancs."

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

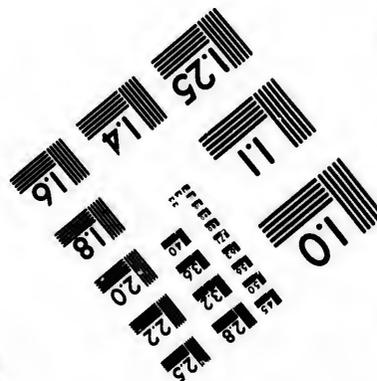
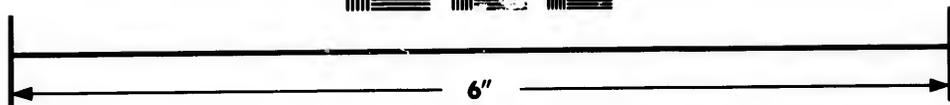
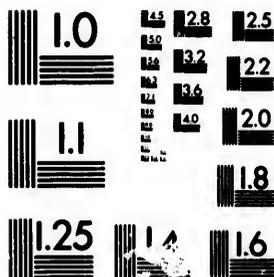
Ces relations & descriptions ne laissent aucun lieu de douter qu'on connoissoit anciennement certains roseaux qui donnoient par expression un suc mielleux & doux, & que très-souvent ce suc trop abondant sortoit & se congeloit en larmes dures & friables, qu'on peut appeller sucre naturel. Mais il faut convenir que les Anciens ignoroient l'espece de sucre qu'on fait artificiellement, c'est-à-dire qu'on tire par la décoction de ce suc, & dont on forme de grands pains, tels qu'on voit aujourd'hui. Il est du moins très-vraisemblable que les peuples de ce tems-là n'avoient point l'art que nous avons de le préparer. On ignore aussi de quel roseau ils le tiroient.

On trouve aujourd'hui dans les Indes Orientales deux especes de roseaux qui donnent du Sucre, savoir le roseau ordinaire, & le roseau qui croît en arbre, qu'on appelle *Mambu*, vulgairement *Bambu*, ou *Bamboe*. Le suc découle de lui-même de celui-ci, mais en petite quantité, & est congelé & desséché par la chaleur du soleil. Les Indiens le nomment depuis long-tems *Sacchar Mambu*. On ne tire point, au surplus, ce suc par expression pour en faire du sucre; au lieu qu'on tire du premier, après en avoir exprimé le suc, un sel dur: ce qui a donné lieu au Poëte Saumaise de penser que le Sucre des Anciens étoit seulement la larme du roseau *Mambu*. Il appuie son sentiment de l'autorité de Marc-Varron, qui compare la hauteur de ce roseau rempli d'un tel suc à un arbre médiocrement haut; & de Solin, qui dans son Chapitre LII de l'Histoire de l'Inde, rapporte: „ qu'on trouve dans les lieux marécageux des Indes un roseau considérable, & si gros, qu'on en peut faire des canots pour naviguer; qu'on tire par expression de ses racines une humeur douce comme du miel." Quoique ce qu'on dit du roseau qui croît en arbre, doive s'entendre du roseau *Mambu*, il ne faut pas pour cela exclure le roseau ou la canne de Sucre que nous cultivons aujourd'hui. C'est elle, sans doute; qui fournissoit la plus grande quantité de Sucre en larmes; parce que de toutes les plantes qui donnent un suc mielleux, elle est celle.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 128
14 132
15 136
16 140
17 144
18

19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Le roseau
Mambu.

Son suc se
fait jour.

Sa saveur
varie.

Il est estimé à
proportion de
sa blancheur
& de sa lé-
gèreté.

Ses feuilles.
Ses fleurs.

L'Achar se
fait avec les
rejets du
Mambu.

Le prix de ce
suc est fixé
au poids de
l'argent en
Arabie, à cau-
se de sa bon-
té dans les
médicaments.

Erable qui
donne du
sucré.

qui en est le plus remplie. C'est celle dont Lucain a fait mention, à n'en pas douter. Donnons néanmoins la description du roseau Mambu.

DE plusieurs racines noueuses & garnies de filamens, s'élevent très-haut des tiges minces, vêtues d'une écorce verte, garnies de distance en distance de nœuds très-durs, & composés de filamens ligneux & blanchâtres. A chaque nœud est une cloison ligneuse, & de chacun partent de petites branches ou rameaux, au pied desquels se trouve ordinairement une, deux ou plusieurs épines oblongues, roides. Ces tiges sont fistuleuses. Elles s'élevent à la hauteur de douze à quinze pieds, avant que de donner des rameaux. Quand ils sont jeunes & tendres, ils sont d'un verd-brun très-ferme; leur moëlle est lisse, spongieuse & liquide, que le peuple suce continuellement. Les vieilles tiges sont d'un blanc-jaune, & luisantes, creuses en dedans, couvertes d'une espee de chaux; car l'âge fait changer la substance, la couleur & la saveur de la moëlle, dont le suc se fait jour peu à peu au travers des fibres, se congele par la chaleur du soleil près des nœuds, & s'y endurecit de façon qu'il ressemble à de la pierre-ponce. Il perd ensuite sa premiere saveur, en acquiert une autre, mêlée d'une légère astringtion, qui ressemble à celle de l'ivoire brûlé. Les gens du pays l'appellent *Sacchar Mambu*, & *Tabaxir*. Plus il est léger & blanc, plus il est estimé; plus il est de couleur variée & cendrée, moins on en fait de cas.

LES feuilles sont posées ou attachées aux nœuds par un petit pied; elles sont longues d'un empan près le pied, larges d'un doigt vers la pointe, canelées & raboteuses sur les bords. Les fleurs viennent en épis, & ces épis sont écailleux & ressemblent à ceux du bled: celles qui se trouvent entassées auprès des nœuds, sont cependant plus petites; elles sont à étamines, & suspendues à des filamens très-fins.

LES jeunes rejets, qui sont très-succulens & bien savoureux, sont très-estimés dans les Indes. Ils sont la base de cette célèbre composition, qu'on appelle *Achar*, qui fait les délices des Indiens & des Européens.

QUOIQUE tous ces roseaux soient remplis dans leur commencement d'une liqueur douce, ce suc endureci aux nœuds ne se trouve cependant pas dans tous les roseaux. Il s'en forme plus ou moins, suivant la force du soleil, & suivant la qualité de la terre. Cependant, quoique son prix varie suivant la fertilité, Pison rapporte que le prix en est fixé en Arabie à égal poids d'argent; parce que les médecins Indiens, Arabes, Maures, Persans & Turcs, ont connu par une expérience journaliere & unanime, que c'étoit un bon remede administré en trochisque ou en tisanne pour les inflammations & surtout pour les dysenteries bilieuses. Les Indiens en font un grand usage pour la strangurie, les gonorrhées & les hémorrhagies.

ON nous rapporte du Canada une autre sorte de sucre gras, rouffâtre & doux. On le tire de certaines especes d'Erables.

LA principale espee s'appelle Erable de montagne blanc, faussement dit Platane. C'est un haut & très-bel arbre, dont l'écorce est médiocrement unie, & la substance intérieure tendre & facile à couper. Il répand tout autour plusieurs branches garnies de feuilles grandes, larges, anguleuses, assez semblables à celles de la vigne, mais plus lissés & plus molles, d'un verd-brun

en
ge.
fuc
une
cap
est
don
A
fenc
ches
agré
la fi
suc
cre.
purg
& de
mém
LE
tire
de C
le riv
" dor
" per
" que
plante
peu el
d'un g
d'en f
même
qui lui
fert en
LE
cultivé
Relatio
teintur
qu'on
pellicu
fruit de
te l'Ar
coup
fortes,
d'un ro
vages,
comme
semblat

en dessus, & blanc en dessous; soutenues par un pédicule long & un peu touffu. Ses fleurs sont en rose, d'un blanc d'herbe, & sont en grappe; il leur succède des fruits, composés de deux ou trois capsules, qui se terminent dans une espèce d'aile feuillue, semblable aux ailes internes de la cigale. Chaque capsule renferme une semence un peu ronde, petite & blanche. Cet arbre est commun dans les lieux humides & les montagnes. Il fleurit en Mai, & donne des fruits en Septembre.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Au commencement du printemps, lorsque les bourgeons des feuilles paroissent, & avant qu'elles s'épanouissent, on fait des incisions au tronc, aux branches & aux racines de cet arbre, par lesquelles il distille un suc doux & fort agréable. Ce suc a tout-à-fait le goût du sucre. Les Canadiens le tirent sur la fin de l'hiver, pour en apprêter des breuvages; ils le cuisent à la façon du suc de cannes, & ils en forment une substance semblable à celle de l'autre sucre. De huit livres de liqueur il reste une livre de sucre roux, qu'on peut purger & rendre blanc comme le sucre ordinaire. De ce Sucre bien clarifié & des feuilles de Capillaire de Canada, on prépare un sirop fort recherché, même en France, pour les maladies de poitrine.

Par incision.

On le fait cuire comme celui de cannes. Et blanchir, si l'on veut.

Les plantes terrestres ne sont pas les seules qui donnent du Sucre. On en tire aussi des marines. Olaus Borrichius, dans les Mémoires de l'Académie de Coppenhague, fait mention d'une espèce d'*Alga* sucré qu'on trouve sur le rivage d'Islande. „Il croît, dit-il, dans la mer d'Islande une espèce d'*Alga*, „ dont aucun auteur, que je sache, n'a parlé ni fait la description, & qui cependant ne diffère guère de l'*Alga* à feuilles étroites des Verriers; si ce n'est „ que la feuille est plus grasse, & qu'il est d'une couleur jaunâtre.” Quand cette plante rejetée par les flots sur le rivage, y est restée quelque tems, peu à peu elle se couvre, par l'effet de la chaleur du soleil, de grumeaux salins, d'un goût doux & fort agréable. C'est pourquoi les habitans ont grand soin d'en faire provision pour s'en servir & les faire suppléer au sucre. Il arrive même que cette plante étant connue de tout le monde, on anticipe le tems qui lui est nécessaire pour qu'elle transude les sucres salins, & qu'alors on s'en sert en salade qu'on estime beaucoup.]

Le *Roucou*, que nous avons tant de fois nommé, sans l'avoir décrit, n'est cultivé, nulle part, avec plus de soin qu'aux Antilles. On a vu, dans les Relations du Mexique, que les Espagnols le nomment *Achiote*. C'est une teinture rouge, qui sert à mettre en première couleur les laines blanches qu'on veut teindre en rouge, en bleu, jaune & verd. Elle provient d'une pellicule rouge, qui couvre de petites graines blanches & rondes, dont le fruit du *Roucouvier* est rempli. Cet arbre, qui croît naturellement dans toute l'Amérique, est ordinairement de la grandeur d'un Prunier, mais beaucoup plus touffu: son écorce est roussâtre; ses feuilles sont assez grandes, fortes, dures, & d'un verd foncé. Il porte, deux fois l'année, des fleurs d'un rouge couleur de chair, en bouquets qui ressemblent assez aux Roses sauvages; auxquelles succèdent des touffes de gouffes, couvertes de piquans, comme les Châtaignes, mais plus petites, & remplies de petites graines assez semblables à celles de la Coriandre, couvertes d'une pellicule incarnate, qui

Roucou, sa nature & sa composition.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

se détache difficilement du grain qu'elle couvre, & qu'elle laisse tout blanc lorsqu'elle en est séparée.

C'EST cette pellicule, macérée & cuite, qui compose la teinture qu'on nomme Roucou. On connoit que la graine est mûre, & qu'elle a sa parfaite couleur, quand la gouffe, ou la colse, s'ouvre d'elle-même. Il suffit qu'une ou deux soient ouvertes, pour cueillir tout le bouquet, qui en contient ordinairement huit ou dix, & quelquefois plus, suivant la bonté du terrain. Les Negres, grands & petits, ouvrent les gouffes qui ne le sont pas assez, en les pressant de leurs doigts, & font sortir avec l'ongle du pouce les graines qui sont dedans, qu'ils recueillent dans des Couis, c'est-à-dire dans des moitiés de Calebasses. Toutes ces graines sont mises dans de grandes auges de bois, tout d'une piece, avec de l'eau, pour y demeurer sept ou huit jours, jusqu'à ce que l'eau commence à fermenter. Alors on les remue fortement, avec de grandes spatules de bois; ensuite on les pile, avec des pilons, aussi de bois, pour en détacher la pellicule rouge. Cette opération est recommencée deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune pellicule aux grains; après quoi l'on passe le tout dans une espece de crible, fait de roseaux resendus, ou de Lataniers, dont les trous sont assez petits pour ne pas laisser passer les grains. L'eau qu'on en tire est épaisse, rougeâtre, & de fort mauvaise odeur. Elle se met dans des Chaudieres; on l'y fait bouillir; & pendant qu'elle bout, on recueille son écume dans de grands bassins. Lorsqu'elle cesse d'en rendre, on la jette, pour mettre à sa place, dans les Chaudieres, l'écume qu'on en a tirée. On la fait bouillir, pendant dix ou douze heures, en la remuant sans cesse, de crainte qu'elle ne s'attache à la Chaudiere, où elle pourroit brûler, ou se noircir. On connoit qu'elle a la cuisson qui lui convient, lorsqu'elle commence à se détacher d'elle-même de la spatule. Alors, l'ayant fait refroidir dans des auges de bois, on en fait des pelottes, de deux ou trois livres chacune; & pour empêcher qu'elle ne s'attache aux mains en lui donnant cette forme, on se les frotte de tems en tems avec de l'huile de *Palma Christi*, nommée aussi *Carapat* d'après les Indiens. On enveloppe les pelotes, pour les conserver, dans des feuilles de Balisier, amorties sur le feu.

LABAT s'étend beaucoup plus sur la préparation du Roucou; mais il nous suffit d'observer encore que le tems de le planter est depuis le mois de Mars jusqu'à la fin de Mai: il ne viendrait pas moins, quand on le planteroit dès le mois de Janvier; mais il n'en rapporteroit pas plutôt. On le cueille deux fois l'an, vers la Saint Jean & vers Noël.

LES Indiens épluchent les gouffes, comme les Européens; mais au lieu de mettre les graines dans l'eau & de les y laisser fermenter, ils les frottent dans leurs mains, qu'ils ont trempées auparavant dans l'huile de Carapat, jusqu'à ce que la petite pellicule incarnate soit détachée de la graine, & réduite en pâte très claire & très fine. Alors ils la raclent de dessus leurs mains avec un couteau, & la mettent sur une feuille, pour la faire sécher à l'ombre, de peur que le Soleil ne mange & ne diminue sa couleur. Ce travail est d'une longueur, qui ne convient qu'à l'indolence des Caraïbes; mais il leur fait un Roucou infiniment plus fin & plus brillant que celui des Européens des
lles.

Iles. Lorsqu'il est sec, ils en font aussi des pelottes de la grosseur du poing, qu'ils enveloppent dans des feuilles de Balifier, ou de Cochibou. Le matin, dès qu'ils sont sortis de leurs Hamacs, ils vont se laver tout le corps à la Mer, ou dans quelque Riviere; & venant s'asseoir sur une sellette au milieu de leur Carbet, ils s'y font peigner & trousser les cheveux par leurs Femmes. Ensuite elles prennent un peu d'huile de Carapat, dans laquelle elles font dissoudre du Roucou, dont elles peignent, avec un pinceau, tout le corps de leurs Maris. Cette peinture leur conserve la peau, la défend des impressions trop vives du Soleil, & la préserve surtout des piquûres d'une infinité d'Insectes ailés, qui ne s'éloignent jamais de leurs Cafes.

[Les ouvriers, qui travaillent à préparer le roucou, sont incommodés de maux de tête, qu'on peut attribuer à l'odeur forte de la graine de roucou, qui est encore exaltée davantage par les infusions & macérations. La belle pâte de roucou devient dure en Europe, & perd son odeur qui approche de celle de la violette. Outre son usage ordinaire, c'est-à-dire la teinture, quelques personnes le font entrer dans la composition du chocolat. Le roucou est aussi le contrepoison du suc de manioc: il fortifie l'estomac, & arrête le cours de ventre.

Plus on travaille le roucou en grand dans les chaudières, plus sa couleur est vive: travaillé en petit, il devient noir. Le moyen de s'assurer s'il ne contient point de corps étrangers, est d'en mettre dans un verre d'eau: s'il est pur & bien fait, il s'y dissout entièrement; si, au contraire, il y a des matières étrangères, on les aperçoit errantes dans la liqueur, ou précipitées au fond du verre. Le roucou, pour être de bonne qualité, doit être couleur de feu, plus vif intérieurement qu'extérieurement, doux au toucher.

On a fait pendant longtems dans les Iles de fort mauvais roucou, en partie faute d'observations nécessaires, mais surtout manque de bonne foi. Quelques Colons ont porté la friponnerie jusqu'au point de mêler de la terre rouge tamisée ou de la brique pilée à leur roucou. De tels brigandages nuisent trop au commerce pour n'être pas réprimés. La saine politique du gouvernement, la justice & l'intérêt des Colonies exigent que de pareils Colons soient punis; sans quoi ils mettront en discrédit une denrée utile aux arts, & dont la culture plus encouragée & la fabrique perfectionnée seroient très avantageuses aux Colonies qui s'en occupent.]

Le Tabac, Plante originale de l'Amérique, & si propre à cette grande partie du Monde (a), qu'avec quelque soin qu'on l'ait cultivée dans les au-

Tabac, & ses différentes especes.

(a) On a déjà remarqué qu'on ne s'accorde point sur le premier lieu où les Espagnols trouverent cette Plante. Il ne paroît point qu'ils en aient trouvé l'usage établi dans les grandes Iles, c'est-à-dire, St. Domingue, Cuba & la Jamaïque, où ils s'arrêterent dans les commencemens de leurs découvertes, & que ce ne fut que vers l'an 1580 qu'ils en virent pour la première fois dans le Yucatan, Province de la Terre-ferme. On croit qu'ils lui donnerent le nom

de Tabaco, parcequ'on en cultivoit beaucoup aux environs d'une Ville nommée *Tabasco*. Du moins, ceux qui tirent ce nom de l'île de Tabago, se trompent beaucoup, puisque cette île n'a jamais été au pouvoir des Espagnols ni des Portugals, qui ont apporté, les premiers, le Tabac en Europe. Voyez l'Histoire de cette Plante dans les Voyages du P. Labat, & dans plusieurs Dissertations publiées.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

tres, où l'on a porté la graine, on n'y en a jamais pu élever d'aussi bon, fait le fond d'un Commerce considérable aux Antilles. On y en reconnoît quatre especes, qu'on distingue par la figure de leurs feuilles. Ils fleurissent, & portent tous une graine également capable de se reproduire. Chaque espece se multiplie d'elle-même, sans autre altération que celle qui peut venir du terrain où elle est semée, ou transplantée.

Tabac ou
Petun verd.

LA premiere est le Tabac, ou Petun verd, que les Habitans nomment simplement le grand Petun, & qui tire ce nom de la grandeur de ses feuilles, autant que de la beauté de leur bois. Elles ont ordinairement vingt-quatre à vingt-six pouces de long, & depuis douze jusqu'à quatorze pouces de large. Elles sont épaissées, charnues, cotonnées, maniables, & d'un très beau verd; mais comme elles sont délicates & remplies de suc, elles diminuent beaucoup à la pente, c'est-à-dire lorsqu'étant suspendues à des perches on les expose à l'air, pour les faire sécher. Cette diminution a refroidi les Habitans pour la culture du grand Petun, & leur fait donner la préférence à celui qu'ils nomment *Tabac à langue*.

Tabac à
langue.

CETTE seconde espece a les feuilles à-peu-près de même longueur que la précédente; mais leur largeur ne passe point sept ou huit pouces. C'est la ressemblance, qu'elles ont avec une langue de Bœuf, qui lui a fait donner le nom de Tabac à langue. Elles sont charnues, épaissées, fortes, liantes & grasses, mais moins remplies de suc que celles du grand Petun; d'où il arrive qu'elles diminuent moins à la pente, & qu'elles se conservent mieux. Le Tabac à langue est donc l'espece qu'on cultive le plus aux Iles du Vent, c'est-à-dire à la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, Saint Christophe, les Saintes, la Barbade, la Grenade, la Barboude, Antigo, Nevis ou Nieves, Montserrat, la Dominique, Sainte Lucie, St. Vincent, Sainte Croix & les Vierges.

Tabac d'A-
mazonne.

LA troisieme espece est le Tabac d'Amazone, ainsi nommé, parceque la graine vient des environs de la grande Riviere des Amazones. Sa feuille est aussi longue que celle des deux especes précédentes; mais elle est beaucoup plus large, & ronde à l'extrémité. Ce qui la distingue encore des autres, c'est que les petites nervures, ou côtes, qui soutiennent la feuille, tombent perpendiculairement sur la grosse côte du milieu; au lieu que dans les autres especes, elles suivent le contour de la feuille, & vont en biaisant vers la pointe. Les feuilles de ce Tabac sont fort épaissées, très charnues, bien nourries; & quoiqu'elles paroissent fort remplies de suc, elles ne diminuent presque point à la pente. Aussi cette espece passeroit-elle pour la meilleure des trois, si l'on pouvoit en faire aussi-tôt usage que des autres: mais l'odeur en est d'abord si forte & si désagréable, que si l'on n'y est accoutumé, elle étourdit & provoque même au vomissement, soit en fumée, soit en poudre, & plus encore en mâchicatoire. On assure néanmoins qu'elle perd ce défaut en vieillissant, & qu'elle devient excellente après avoir été gardée plus d'un an. Labat donne même une méthode, pour la rendre tout d'un coup fort douce; c'est de l'exposer une seconde fois à l'air avant que la mettre en corde, lorsqu'elle a passé à la pente le tems ordinaire.

LA quatrieme espece est celle qu'on appelle Tabac de Verine, du nom

d'un petit Village, situé près de la Ville de Cumana dans la Terre-ferme, d'où l'on prétend que sa graine est venue aux Iles. C'est le plus petit. Ses feuilles arrivent rarement à la longueur de dix pouces; elles sont étroites, rudes, ridées, fort pointues, & ne laissent pas d'être assez nourries; mais comme elles ont beaucoup de suc, elles diminuent si considérablement à la pente, qu'elles sont d'un très médiocre profit. Cependant le Tabac de Verine passe pour le meilleur qu'il y ait au monde. Son odeur est douce, aromatique, tirant sur celle du musc, qu'il a naturellement, qu'il conserve en fumée comme en poudre, & qu'il communique si facilement aux autres especes, qu'un tiers ou un quart de la sienne, mêlé avec une autre, suffit pour transformer le tout en Verine. Il est suprenant qu'avec cet avantage on en cultive très peu aux Iles du Vent, & Labat en fait un reproche amer à ces Colonies.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Tabac de
Verine.

LES fleurs de ces quatre especes de Tabac sont les mêmes, pour la forme & la couleur, & ne different que par la grandeur, qui est toujours proportionnée à celle de la tige. Elles sont portées sur une queue assez forte, composées de cinq feuilles, qui, d'un tuyau d'environ six lignes de longueur, s'épanouissent sans s'éloigner l'une de l'autre, & font un calice pentagone, contenant cinq étamines, avec un pistil, qui venant à s'allonger se change en une petite silique où sont renfermées les semences de la Plante. Ces graines sont noires, assez fermes, à-peu-près de la grosseur, de la figure, & de la consistance de celles du Pavot. A mesure qu'elles meurissent, la fleur change: de couleur de chair qu'elle étoit d'abord, elle devient feuille morte; elle se fane enfin, se seche & tombe, quand la graine arrive à sa parfaite maturité. Si l'on ne prenoit pas soin d'arrêter la Plante, elle ne cesseroit pas de croître; on en a vu, aux Iles Françaises, de cinq ou six piés de haut: mais on l'arrête à la hauteur d'environ deux piés, non-seulement parcequ'à la fin les feuilles manqueroient de nourriture, mais encore pour l'empêcher de grainer. Le suc & la force de la Plante concourent plutôt à la conservation de l'espece, qu'à la nourriture des feuilles: ce seroit autant de perdu pour la perfection qu'on demande à cette marchandise. On ne laisse croître que les Plantes, qu'on destine à fournir de la semence pour l'année suivante.

LE Tabac demande une terre grasse, médiocrement forte, profonde, unie, qui ne soit ni trop humide ni trop seche, le moins exposée qu'il est possible aux vents forts & au grand soleil. Le froid lui seroit encore plus nuisible: mais il n'est connu, aux Antilles, que sur quelques hautes Montagnes. Cette Plante mange extrêmement la terre, & ne porte rien qui puisse l'améliorer. Aussi la même terre ne produit-elle pas longtems du tabac de la même qualité. C'est ordinairement au mois de Novembre qu'on le sème, environ trois semaines avant la fin des pluies. On choisit, autant qu'il est possible, un terrain neuf & frais, tel qu'on le trouve facilement à la lisiere d'un Bois. On mêle la graine avec six fois autant de cendre ou de sable, parcequ'autrement sa petitesse la seroit lever d'une épaisseur qui l'étoufferoit, & qui ne permettroit pas de transplanter les plantes sans endommager trop les racines. Elle leve ordinairement dans l'espace de quatre ou cinq jours. Dès qu'elle fort de la terre, on doit la couvrir de feuillages, pour la garantir des

Culture du
Tabac.

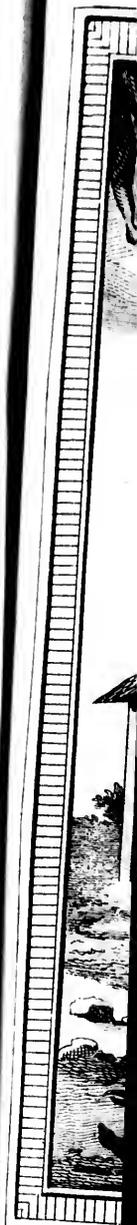
HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

arçeurs du Soleil. Pendant qu'elle croît, on prépare le terrain où elle doit être transplantée: si c'est une terre neuve, on arrache les herbes & l'on brûle soigneusement les fouches & les racines des arbres qu'on a fait abattre. Les terres qui ont déjà servi demandent encore plus de soins: ce sont des sources presque inépuisables de toutes sortes de Plantes, qu'il faut continuellement sarcler, si l'on veut que celles du Tabac croissent bien. On partage ensuite le terrain en allées parallèles, éloignées d'environ trois piés les unes des autres, sur lesquelles on plante des piquets en quinconce, à trois piés de distance entr'eux. L'expérience fait connoître qu'il vaut mieux planter en quinconce qu'en quarré, parceque les Plantes ont plus d'espace pour étendre leurs racines, & pousser leurs tiges & leurs feuilles. Chaque Plante de Tabac doit avoir au moins six feuilles, pour être transplantée. Il faut que le temps soit pluvieux, ou si couvert, que la pluie paroisse prochaine. On ajuste le trou, à la place de chaque piquet; & l'on y met une plante bien droite, les racines étendues. On l'enfonce jusqu'à la naissance des plus basses feuilles, & l'on presse mollement la terre autour des racines, pour soutenir la Plante sans la comprimer. Elle reprend dans l'espace de vingt-quatre heures, sans que les feuilles mêmes aient souffert la moindre altération.

Un champ, de cent pas en quarré, doit contenir dix mille Plantes à la Guadeloupe, où le pas n'est que de trois piés, & douze mille cinq cens à la Martinique, où il est de trois piés & demi. On compte que l'entretien de dix mille plantes occupe trois Hommes, & qu'elles rendent environ quatre mille livres de Tabac. Il est ordinairement quatre mois en terre, avant que d'être coupé. On connoît qu'il approche de sa maturité, lorsque ses feuilles commencent à changer de couleur, & que leur verd s'obscurcit. Bientôt elles panchent vers la terre, comme si la queue qui les attache à leur tige avoit peine à soutenir le poids du suc dont elles sont remplies. Leur odeur se fortifie, & se répand bien plus loin: enfin, lorsqu'en les pliant on s'aperçoit qu'elles cassent plus facilement, c'est une marque certaine de maturité. On attend, pour couper la Plante, que la rosée soit tombée & que le Soleil ait desséché toute l'humidité qu'elle avoit répandue sur les feuilles. Alors on coupe toutes les Plantes par le pié, à deux pouces de terre; on les laisse tout le reste du jour près de leurs fouches, avec le soin de les retourner plusieurs fois; on les transporte le soir aux Cases, & l'on évite surtout de leur laisser passer la nuit à découvert, parceque rien ne leur est si contraire que la rosée, qui est fort abondante dans ces climats chauds.

Préparations
du Tabac.

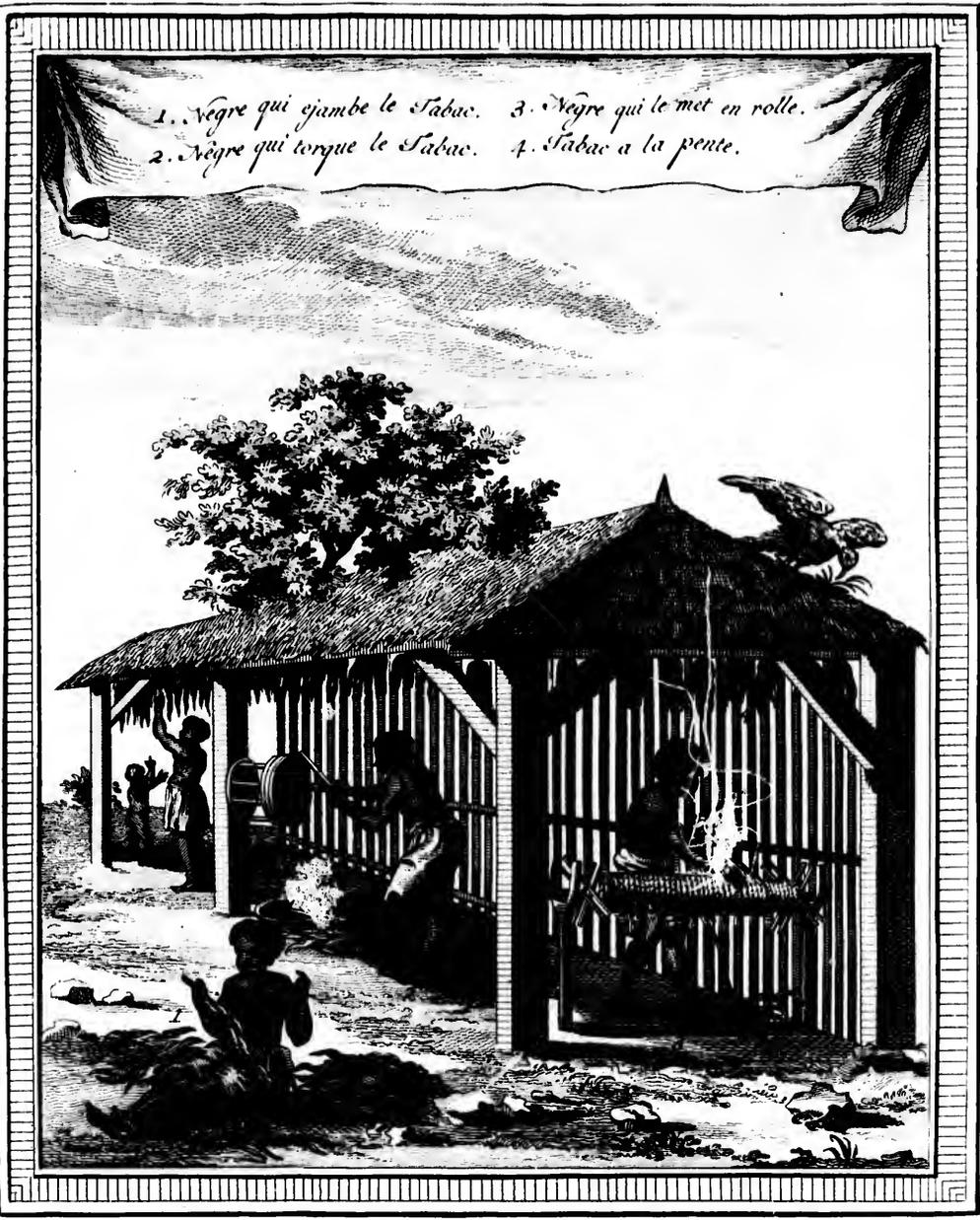
Tout ce qui regarde la manière de préparer le Tabac, n'appartient point à notre dessein; mais observons qu'on lui donne plusieurs formes. La plus grande partie se file, de différentes grosseurs; & le plus gros n'excede pas un pouce de diamètre, comme le plus petit n'a jamais moins de cinq lignes. C'est le petit Tabac, mis en rolle, & nommé *Briquet*, dont on a fait longtemps un fort grand Commerce à Dieppe, & qui étoit la base de celui des Normands dans le Nord. Le poids des rolles est depuis dix jusqu'à deux cens livres. Ceux qui viennent du Brésil sont couverts ordinairement d'un cuir verd, c'est-à-dire, d'une peau sans apprêt. Mais, quoique cette précaution soit utile pour les conserver, elle n'est point en usage aux Iles du Vent, par-



de
-
2.
es
e-
n-
es
lés
ter
en-
de
que
On
bien
ffés
enis
eu-

à la
ns à
a de
uatre
que
uilles
entôt
r tige
odeur
s'ap-
aturit
ue le
Alors
laissé
r plu-
leur
la ro-

oint à
a plus
e pas
ignes.
long-
ui des
x cens
n cuir
aution
t, par-



Tom. XXIII.

FABRIQUE DU TABAC.

e
f
e
a
fi
g
q
fa
p
F
en
ei
co
ve
de
c'e
est
ter
fer
de

col
fab
lie
ava
feu
ché
les
se p
fitu
cine
rem
Ce
fés

C
pou
qu'a
c'est
les
ne l
faire

(b

ce que les peaux y ont toujours été rares. Il y a trois autres manières d'employer les feuilles du Tabac: on les met en andouilles, en torquettes & en paquets. Ce qu'on nomme andouille, est une espèce de fuséau, tronqué par les bouts, qui se fait en étendant les feuilles les unes sur les autres, en les roulant lorsqu'elles ont l'épaisseur qu'on veut leur donner, & les couvrant ensuite d'un morceau de toile imbibée d'eau de Mer, qu'on lie fortement avec une corde, & qu'on laisse dans cet état, jusqu'à ce que les feuilles ne fassent plus qu'un seul corps. Cette méthode est fort usitée à Saint Domingue. Les Torquettes se font à-peu-près de même, avec cette différence, qu'elles sont plus longues & moins pressées. Leur usage ordinaire est pour faire le Tabac en poudre, & pour les bouts que l'on fume; car on se sert peu de pipes en Amérique (*). Les Espagnols, les Portugais, quantité de François & d'Anglois, tous les Caraïbes & presque tous les Negres, fument en bouts. Ces bouts, que les Espagnols nomment *Cigales*, sont de petits cylindres, de six à sept pouces de long, & de cinq à six lignes de diamètre, composés de feuilles de Tabac qu'on coupe de cette longueur, & qu'on enveloppe dans un morceau de feuille qu'on nomme la robe, tournée autour de celles qui composent le milieu, & dont on arrête le bout avec un fil: c'est cette partie qu'on tient à la bouche pendant que l'autre est allumée. Il est rare de trouver les Espagnols sans leur provision de Cigales, qu'ils portent ordinairement dans de petites gibecières de cuir parfumé, à-peu-près semblables à nos Portes-Lettres. Jamais ils ne manquent, surtout en sortant de Table, de présenter des Cigales à leurs Convives.

Quoique les Torquettes servent à faire du Tabac en poudre, les Iles Françaises n'en font plus de Commerce au dehors, & consomment tout ce qui s'en fabrique par cette méthode. Il est assez rare aussi qu'on transporte, hors des Iles du vent, les feuilles de Tabac en paquets; mais cette préparation a ses avantages. On n'y emploie que le Tabac de Verine, que la petitesse de ses feuilles y rend plus propre que la grande espèce. Lorsqu'elles ont été séchées à la pente, on les détache de leur tige, pour les étendre les unes sur les autres, entre des feuilles de Balifier amorties. On les couvre d'une grosse pierre, qui, les tenant étendues, acheve de leur faire jeter dans cette situation l'humidité qui leur reste. Ensuite on en fait des paquets, de vingt-cinq feuilles chacun, qu'on lie par les queues; & pour les conserver longtemps saines, on les met dans un lieu qui ne soit ni trop sec ni trop humide. Ce Tabac n'est susceptible d'aucune fraude: comme on le voit sous toutes ses faces, on est sûr qu'il n'est pas mêlé de feuilles suspectes ni de rejets.

Ce qu'on nomme *rejetton* est une quantité de nouvelles feuilles, qui repoussent au tronc de la Plante, qu'on a coupée à deux pouces de terre; & qu'on laisse croître jusqu'à leur maturité. Elles se ressentent de sa faiblesse; c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais si grandes, si charnues, ni si fortes que les premières. Cependant, par une économie mal entendue, les Habitans ne laissent pas de les mêler. Quelques-uns même poussent l'avarice jusqu'à faire servir les troisièmes feuilles, que la Plante continue de produire après

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Observations
sur des pro-
fits mal en-
tendus.

(b) On a déjà fait cette remarque dans la Description du Pérou.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

les rejettons. C'est ce mélange qui a décrié les Tabacs des Iles du Vent, qui avoient toujours été de pair avec les meilleurs Tabacs du Bresil. Si les Portugais du Bresil, les Espagnols des grandes Antilles, les Anglois de la Virginie, & les François de Saint Domingue, ne négligent pas les rejettons, c'est que leur terrain étant plus uni, plus gras, plus profond, & souvent plus neuf que celui des Iles du Vent, les Plantes reçoivent plus de nourriture, & sont plus en état de fournir à la production de ces nouvelles feuilles. D'ailleurs, ils feroient beaucoup mieux, eux-mêmes, de ne pas les employer. Leur Tabac en vaudroit mieux; car ils ne peuvent désavouer que ces secondes & troisiemes productions ne soient toujours fort inférieures à la premiere. Labat joint ici d'utiles considérations: „ quand cette économie, „ dit-il, auroit été supportable dans l'origine des Colonies, & lorsqu'on y „ a commencé à planter le Tabac, parceque les terres y avoient alors toute „ leur force, il est certain qu'elle est pernicieuse à présent, surtout si l'on „ emploie les terres qui sont depuis longtems en valeur. Pour rendre son „ ancienne réputation au Tabac des Iles Françaises, il faudroit le cultiver „ dans des terrains neufs, qui n'y manquent point encore, sans compter ce „ que la France possède en terre ferme, & défendre absolument le Tabac de „ rejetton; il faut ordonner que les Plantes soient arrachées, au lieu d'être „ coupées à deux pouces de terre. Nos Iles auront alors du Tabac qui ira „ de pair avec celui du Bresil & de la Nouvelle Espagne, & beaucoup meilleur que celui de Virginie & de la Nouvelle Angleterre. Alors on rétablira un Commerce, qui sera la richesse de la France & de ses Colonies de „ l'Amérique.”

Il est constant, si l'on s'en rapporte à l'expérience du même Voyageur, que les terres de Cayenne, & de la partie Française de Saint Domingue, sont aussi bonnes & aussi propres pour le Tabac, que les meilleures de toute l'Amérique. Il reste de très grands terrains neufs à la Guadeloupe, & dans la Grande Terre de cette Ile, à la Desirade, à Mari-Galante, à la Grenade, à Saint Martin, Saint Barthelemy, Sainte Croix, & dans quelques Quartiers de la Martinique, aussi favorables qu'on puisse le desirer à la culture du Tabac, à présent incultes, & menacés d'être bien des siècles sans Habitans, si l'on ne remet pas cette marchandise en valeur; & l'on ne doit pas s'imaginer qu'ils puissent être employés autrement que par la culture du Tabac. Tout le monde n'est pas en état de commencer un Etablissement par la construction d'une Sucrierie. Il en coûte pour cette entreprise; & quand il se trouveroit assez d'Avanturiers riches, il faudroit un grand nombre d'années pour dégraisser le terrain qu'ils auroient fait défricher, & le rendre propre à donner des Canes dont on pût tirer de bon Sucre blanc. D'ailleurs, les Sucrieries sont déjà si nombreuses, que le Royaume ne peut conformer la moitié du Sucre qui se fait à présent dans nos Colonies. „ C'est donc à la culture du „ Tabac, qu'il faut penser sur toutes choses, & se souvenir que c'est à cette „ Plante que nous sommes redevables de l'établissement de nos Colonies. C'est „ soit le Commerce libre du Tabac, qui attireroit à Saint Christophe une „ multitude de Vaissèaux de toutes les Nations, & des Habitans en si grand „ nombre, que dans la seule partie Française de cette Ile on comptoit plus

Importance
des Plantations de Tabac.

qui
Por-
Vir-
ons ,
ivent
urri-
euil-
em-
que
à la
nie ,
on y
route
l'on
son
tiver
er ce
ac de
d'être
ni ira
meil-
tabil-
es de

geur,
gue ,
toute
dans
nade ,
rtiers
Ta-
ns, si
giner
Tout
struc-
ouve-
r dé-
onner
eries
ié du
re du
cette
C'é-
e une
grand
t plus

„ de dix mille Hommes capables de porter les armes; au lieu que par la rui-
 „ ne de ce Commerce, depuis que le Tabac a été mis en parti, on s'y est
 „ vu obligé de s'attacher presque uniquement à la fabrique du Sucre; ce qui
 „ a tellement diminué le nombre des Habitans, qu'on n'y a pu rassembler
 „ ensuite plus de deux mille Hommes. La Martinique, la Guadeloupe, &
 „ les autres Colonies Françoises sont dans le même cas. Ceux qui les ont
 „ connues anciennement ne peuvent voir, sans gémir, l'état où elles sont
 „ aujourd'hui, dépeuplées d'Habitans blancs, & peuplées seulement de Ne-
 „ gres, que leur grand nombre met en état de faire des soulèvemens & des
 „ révoltes, auxquelles on n'a résisté jusqu'à présent que par la force des Co-
 „ lonies: la multitude des Esclaves est inutile pour la défense du Pays, &
 „ pernicieuse même lorsqu'il est attaqué. Mais la multitude des Blancs ne
 „ peut être composée que de ce qu'on nomme petits Habitans; & ces pe-
 „ tits Habitans ne peuvent subsister que par la Culture & le Commerce libre
 „ du Tabac.”

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

LABAT avoue néanmoins que le Commerce & la Manufacture des Sucres
 sont des objets de la plus haute importance: mais il veut qu'on lui accorde,
 que c'est ce qui a dépeuplé & par conséquent affoibli les Iles; parceque le
 terrain nécessaire pour une Sucrerie, sur laquelle il n'y a que quatre ou cinq
 Blancs, & souvent bien moins, étoit occupé par cinquante ou soixante Ha-
 bitans portant les armes, capables de défendre le Pays, & faisant une con-
 sommation de denrées & de marchandises de l'Europe, beaucoup plus confi-
 dérable qu'on ne peut l'attendre des Maîtres & des Esclaves d'une Sucrerie,
 en quelque nombre qu'on veuille les supposer. On a vu, dans la Descrip-
 tion, que quatre ou cinq aunes de grosse toile, avec un peu de viande sa-
 lée, suffit pour l'entretien & la nourriture d'un Esclave. „ On ne lui donne,
 „ ni bas, ni fouliers, ni chapeau, ni chemises, étoffes, perruques, gants,
 „ ni mille autres choses dont les Blancs ont besoin pour se vêtir & se con-
 „ former aux modes de l'Europe. Les Esclaves ne consomment, ni vin,
 „ ni liqueurs, ni fruits secs, ni huile, ni farine de froment, ni épiceries,
 „ ni meubles, argenterie, draps, dentelles, étoffes d'or & de soie, armes,
 „ munitions, en un mot, une infinité d'autres choses, dont les Blancs se
 „ font une nécessité d'être toujours fort abondamment pourvus. Cependant
 „ ce sont ces denrées & ces marchandises, qui forment le fond d'un Com-
 „ merce immense, que la France peut avoir avec ses Colonies; moyen sûr
 „ & toujours infailible pour l'enrichir, en faisant rouler ses Manufactures,
 „ & travailler une infinité d'Ouvriers & de Matelots (c).”

ON ne parlera, ni de l'Indigo, ni du Café, dont on a déjà traité dans la
 Description des Indes Orientales, & qu'une heureuse culture ne fait pas moins
 prospérer aux Antilles; mais on a remis à donner ici quelque explication des
 propriétés du Cacao. L'arbre qui le porte, & qu'on nomme indifféremment
Cacaotier & *Cacaoyer*, croît naturellement & sans culture dans une infinité
 d'endroits de l'Amérique, entre les deux Tropiques. On en trouve des Fo-

Culture &
Commerce
du Cacao.

(c) *Ubi sup.* Tome VI, pp. 335 & précédentes. On doit se souvenir que l'Auteur parle de son tems, & qu'il peut être arrivé des changemens qui n'ont pas été publiés.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

rêts entières aux environs de la Riviere des Amazones, sur la Côte des Caraques & de Carthagene, dans l'Isthme de Darien, dans l'Yucatan, le Honduras, les Provinces de Guatimala, de Chiapa, de Soconusco, de Nicaragua, de Costa-ricca, & quantité d'autres. Les Iles de Cuba, de Saint Domingue, de la Jamaïque & de Portoric, en produisent une grande abondance, qu'on regarde à présent comme sauvages, par comparaison à ceux qu'on cultive, quoiqu'au jugement de quelques Voyageurs ils méritent une véritable préférence. Les petites Antilles n'ont pas été privées de ce fruit; surtout la Martinique, la Grenade & la Dominique. Labat déclare qu'il n'en a pas trouvé à la Guadeloupe; quoiqu'il ait assez couru, dit-il, les Bois de cette Ile: mais il n'en ose conclure qu'elle n'en ait point, parceque les Cacaoyers qu'on y cultive y viennent en perfection.

ON a reconnu, depuis longtems, que la Martinique est celle des Iles Françoises où cet arbre croit le mieux; ce qui n'a point empêché que les François n'aient été fort lents à le cultiver. Un Juif, nommé Benjamin d'Acofta, fut le premier, comme on l'a déjà fait observer, qui planta une Cacaoyere en 1660. Elle subsistoit encore en 1694: mais le Cacao ne passant point encore pour une bonne Marchandise en France, parceque le Chocolat n'y étoit pas fort en usage, & qu'il étoit chargé de gros droits d'entrée, les Habitans de la Martinique ne s'attachoient qu'au Sucre, au Tabac, à l'Indigo, au Roucou, au Corou, &c. dont la grande consommation rendoit le débit plus sûr. Enfin le Chocolat s'étant mis fort à la mode, on pensa sérieusement à cultiver les arbres qui produisent le Cacao, vers 1684. C'est l'année qu'on donne pour date des Cacaoyeres qui ont suivi celle d'Acofta.

LE Cacaoyer, ou Cacaotier sauvage, croit fort haut, fort gros & fort branchu. On arrête ceux qu'on cultive, à la hauteur de douze ou quinze piés; non-seulement pour se donner plus de facilité à cueillir leur fruit, mais encore pour les exposer moins aux injures de l'air & du vent, parcequ'ils sont d'une délicatesse surprenante. L'écorce en est brune, vive, mince, adhérente au bois, qui est blanchâtre, léger & poreux: il a les fibres longues, droites, assez grosses, & ne laisse pas d'être souple. En quelque saison qu'il soit coupé, on y remarque beaucoup de seve; ce qui peut venir autant de sa nature, que du terrain où il veut être planté, qui doit être de bon fond, frais & humide. La feuille est ordinairement longue de huit à neuf pouces, quelquefois plus, mais rarement moins, si ce n'est dans un mauvais fond. Elle a, dans sa plus grande largeur, un peu plus du tiers de cette longueur; elle est pointue par les deux bouts, & tient aux branches par une queue forte & bien nourrie, de deux à trois pouces de long. Sa couleur, par dessus, est d'un verd vif, & plus chargée par dessous. Son contour, & son plus grand diametre jusqu'à sa pointe, est d'une très belle couleur de chair; & cette partie est si délicate, que le moindre vent, ou les rayons du Soleil, la grillent bientôt. Les fibres, ou nervures, qui soutiennent les feuilles, approchent beaucoup de celles du Cerisier.

ON ne voit jamais cet arbre entierement dépouillé de ses feuilles: celles qui tombent sont aussitôt remplacées par celles qui sont prêtes à paroître. Il fleurit & porte du fruit, deux fois l'an, comme la plupart des arbres de l'Amérique.

mérique. On peut dire même qu'il produit sans cesse, puisqu'il n'est jamais sans fleur ou sans fruit. Cependant les récoltes les plus abondantes se font vers les Solstices, c'est-à-dire, vers Noël & la St. Jean; avec cette différence, que celle de Noël est la meilleure.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

On est étonné qu'un fruit si gros vienne d'une si petite fleur: le bouton, qui la renferme, n'a pas deux lignes de diamètre & trois de hauteur. Cependant on y compte, lorsqu'il est ouvert, dix petites feuilles, qui forment un petit Calice, au centre duquel est un fort petit pistil allongé, avec cinq filets & cinq étamines à l'entour. Les feuilles sont couleur de chair pâle, mêlée de taches & de pointes rouges; les filets d'un rouge de pourpre; les étamines d'un blanc argenté, & le bouton d'un blanc moins clair: c'est ce bouton, qui forme le fruit. Les fleurs n'ont aucune odeur. Elles viennent toujours par bouquets, dont la plupart tombent. L'arbre ne pourroit soutenir ses fruits, si toutes les fleurs se nouoient, ni leur donner la nourriture qui leur convient. Elles ne croissent point au bout des branches, comme aux arbres de l'Europe; elles sortent depuis le pié du tronc, jusqu'au tiers des cinq grosses branches. On observe qu'elles naissent aux endroits qui avoient des feuilles dans la jeunesse de l'arbre, comme s'ils étoient les plus faciles à s'ouvrir.

LES fruits, qui succèdent à ces fleurs, ressemblent à des Concombres: ils sont pointus par un bout, partagés, dans toute leur longueur, comme les Melons à côtes, & parsemés de petits tubercules. L'écorce du fruit, suivant sa grosseur & celle de l'arbre qui le porte, a depuis trois jusqu'à cinq lignes d'épaisseur, & le fruit entier, depuis sept jusqu'à dix pouces de long, sur trois à quatre pouces de diamètre. Sa grosseur fait sentir pourquoi la nature l'a placé au tronc de l'arbre, & au gros des cinq principales branches: les petits rameaux romproient, s'il venoit à leurs extrémités. On distingue des cacaos de trois couleurs; les uns d'un blanc pâle, tirant un peu sur le verd; les autres, d'un rouge foncé, & les troisièmes rouges & jaunes; mais le dedans, & les amandes qu'ils contiennent, sont de même couleur, de même substance & de même goût. Aussi les trois couleurs de l'écorce ne sont-elles pas des espèces différentes; & ceux qui en distinguent trois, ou quatre, se trompent. Il n'y en a qu'une seule, aux Iles comme dans le Continent. La couleur des gousses, en dedans, est de chair pâle: elles renferment une substance de même couleur, assez légère, & très délicate, à-peu-près du goût des pepins de Grenade. C'est cette poulpe, qui se nomme Cacao; elle environne vingt-cinq amandes, qui y sont attachées par de petits filamens. Il est très rare d'en trouver moins, si ce n'est dans les gousses avortées, & plus rare encore d'en tirer davantage. Les arbres les plus puissans, les mieux nourris, à l'âge même de dix ou douze ans, n'en portent pas plus que les jeunes; mais elles sont plus grosses, & c'est la seule différence qu'on remarque dans les Cacaoyers des Iles du Vent, de Saint Domingue, des Caraques, & de la Nouvelle Espagne. Ces amandes, ou cacaos, sont longues, aux Iles, de neuf à douze lignes, plus ovales que rondes, pointues par les deux bouts, mais inégalement; leur diamètre est de cinq à sept lignes: la chair est d'un blanc qui tire sur l'incarnat, compacte, assez pesante pour son volume.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Lorsqu'on la tire de la gousse, elle est huileuse, amere, fort douce au toucher, & couverte d'une pellicule fort unie, de même couleur. Si l'on tire de terre des amandes de Cacao, qu'on y ait laissées deux ou trois jours, & qui se disposent à rompre leur enveloppe, on voit que leur substance n'est composée que de deux feuilles, plissées & engagées l'une dans l'autre, qui partent d'un petit pistil rond, & d'environ la longueur d'une ligne, posé au gros bout de l'amande, qui est le germe de l'arbre, & qui pousse en terre sa racine.

LE Cacao des Iles du Vent est le plus petit. Celui de Saint Domingue, de Cuba & de Portoric, est toujours plus gros, mieux nourri & plus pesant. Celui des Caraques est plus plat, plus grand, & ne ressemble pas mal aux grosses fèves de Marais. Lorsque les amandes de Cacao sont sèches, elles font toutes d'un rouge brun (d).

[LE Chocolat est devenu d'un usage si universel dans presque tout le monde connu, que nous nous croyons obligés d'entrer ici dans quelques détails sur la culture de l'arbre précieux qui fournit le fruit avec lequel on le fait. Rien de plus naturel que la curiosité qui porte l'homme à connoître les alimens que la nature lui offre. Personne ne peut mieux la satisfaire sur l'article du chocolat que le Pere Labat; & nous ne pouvons mieux faire que de le laisser raconter, en retranchant seulement quelques longueurs.

Il faut garan-
tir du vent les
Cacaotiers.

Avec quoi.

„ EN parlant de la maniere dont on fait les nouveaux défrichés ou les nouvelles habitations, j'ai observé, dit ce religieux, que ceux qui destinoient leur terrain pour faire une Cacaotiere, devoient avoir un soin tout particulier de laisser de fortes liseres de grands arbres, qui environnent cet endroit, ou du moins qui le couvrent du côté qui est exposé aux vents réglés qui soufflent ordinairement dans ce pays. Mais comme il peut arriver de grands accidens par la chute de ces arbres, lorsqu'ils sont renversés par quelque ouragan, il est plus sûr de faire des liseres doubles ou triples d'Orangers, de Corossaliers, ou de Bois immortel, parceque ces arbres, par leur souplesse, résistent puissamment au vent, & qu'au pis-aller leur chute ne peut être d'une extrême conséquence, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas briser, en tombant, les Cacaotiers qui seroient à côté d'eux; ce que des arbres plus gros & plus branchus ne manqueroient pas de faire. Rien encore de mieux que de couvrir ces liseres de quelques rangs de Bananiers & de Figuiers du pays. Ces arbres croissent fort vite, garnissent beaucoup, & font un très-bon abri, outre l'utilité qu'on trouve dans leur fruit.

Ils veulent
une terre
neuve.

„ CE n'est pas assez qu'une terre soit bien à couvert des vents; il faut qu'elle soit vierge, quand on la veut mettre en Cacaotiere, c'est-à-dire qu'elle n'ait jamais servi. Les Cacaotiers demandent tout le suc & toute la graisse de la terre. L'expérience a fait connoître à plusieurs habitans, qu'il est inutile de les planter dans des terres qui ont servi, quoiqu'on les ait laissés reposer pendant plusieurs années; & que, quelque soin qu'on se donne, ou ils ne viennent point, ou, s'ils viennent, ils durent très-peu, & ne rapportent jamais de beau fruit ni en abondance. La raison de cela est que le Cacaotier

(d) Dampierre est le seul qui parle d'une espece de Cacao blancs.

est un arbre extrêmement délicat dans toutes ses parties; il ne pousse qu'une seule racine, assez petite & tendre, qui ne pénètre dans la terre qu'à proportion de la facilité qu'elle trouve à y entrer & à s'y nourrir. Il est vrai que cette racine principale qui est comme le pivot de l'arbre, est accompagnée de quelques autres plus petites, mais qu'on ne peut regarder que comme de la chevelure, qui s'étend autour du pied de l'arbre sans entrer dans la terre plus de deux ou trois pouces; de sorte que si la terre est dure, sèche & usée, comme sont toutes les terres des Iles pour peu qu'elles aient servi, la racine principale n'a pas assez de force pour la percer & la pénétrer, & elle est contrainte de se recourber sur elle-même, d'où il arrive que ne trouvant pas la fraîcheur & la graisse qui lui est nécessaire, elle se sèche bientôt, & l'arbre qu'elle soutenoit à le même sort; au lieu que quand elle rencontre une terre neuve, qui n'a point été foulée & qui a encore toute sa force, elle la pénètre aisément, elle s'y étend, s'y fortifie, & y trouvant un suc abondant & de la fraîcheur, elle produit un bel arbre & des fruits en quantité."

„ IL faut encore, avant de se déterminer à mettre un terrain en Cacaotiere, le sonder en plusieurs endroits; car rien n'est si ordinaire que de trouver des terres grasses & belles, chargées de beaux arbres, & qui cependant n'ont pas de profondeur. En général, les arbres de l'Amérique ont peu de racines en terre; la nature les soutient par des cuisses larges qui occupent beaucoup de terrain, ou par des racines qui courent tout autour de leur pied, n'entrant presque point dans la terre. Le Cacaotier est presque le seul des arbres de l'Amérique qui croît en tout temps, porte toujours des fleurs & des fruits, & dont la racine pousse en terre sans interruption; c'est pour cela qu'il a besoin d'une terre profonde; de sorte que, si à quatre, cinq ou six pieds au dessous de la surface de la terre, il se trouve des bancs de rocher ou des amas de pierres, il est certain que dès que la racine y est arrivée, elle se recourbe sur elle-même, elle cesse de profiter, & l'arbre qu'elle entretenoit, dépérit à vue d'œil."

„ IL n'en est pas de même des terrains où l'on trouve du sable à une distance raisonnable au dessous de la superficie, ou bien une terre grasse, ou, comme on dit, une terre à potier, ou un terrain graveleux. La racine du cacaotier s'en accommode; quoiqu'elle les perce avec peine, elle y pénètre & s'y établit, & si elle n'en tire pas autant de suc que d'une bonne terre franche, & du moins elle n'est pas obligée de se recourber; ce qui la fait sécher infailliblement."

„ UNE autre qualité nécessaire au terrain qu'on destine à faire une Cacaotiere, c'est qu'il soit frais: les lieux bas, unis, voisins d'une rivière, coupés par quelques petits ruisseaux, sont admirables pour cet usage. Il ne faut pas non plus qu'ils soient d'une trop grande étendue, ni aussi trop resserrés: les arbres dans le premier cas seroient trop exposés au grand air, à la chaleur, au vent, & dans le dernier ils seroient étouffés. Une Cacaotiere de deux cens pas en carré, mesure des Iles, c'est-à-dire, de cent toises ou environ, est d'une bonne grandeur. Il vaut mieux séparer en plusieurs carrés de cette grandeur son terrain & les couvrir de bonnes haies, que de l'exposer aux in-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Leurs racines percent difficilement la terre.

Il est bon de sonder le terrain.

Qui doit avoir de la profondeur.

Et de la fraîcheur.

Etendue de la Cacaotiere.

HISTOIRE NAT. DES ANTILLES. conveniens dont je viens de parler, en faisant un plan d'arbres d'une plus grande étendue."

Les terrains en pente n'y sont pas près. „ LES revers des côtières, ou les terrains qui ont beaucoup de pente, quelque bonne qualité qu'ils puissent avoir d'ailleurs, ne sont jamais bons à faire une Cacaotière : outre qu'ils sont toujours plus exposés & plus difficiles à couvrir, il est certain qu'ils durent très-peu, parce que les racines sont bientôt desséchées, les eaux qui tombent emportant la terre & les mettant bientôt à nud."

Il faut labourer la terre. „ SUPPOSÉ donc que la terre soit telle que je viens de dire, les lisieres plantées & en état de parer le vent, on doit labourer tout le terrain à la houe, le plus profondément qu'il est possible. Bien des gens négligent cette préparation & ils ont tort. Un terrain labouré est plus en état de recevoir

Pourquoi. également dans toute son étendue la pluie & les rosées. On arrache en labourant des racines & de petites fouches d'arbrisseaux ou des plantes qui ne paroissent point, & qui, venant à croître & à gréner, donneroient bien de l'exercice à ceux qui seroient chargés du soin de la Cacaotière. D'ailleurs, un terrain labouré est toujours plus uni, & par conséquent plus aisé à diviser & à tracer; ce qui se fait avec un cordeau de la longueur du terrain, divisé par des nœuds ou d'autres marques de huit pieds, qui désignent les endroits où il faut planter des piquets. Quand un rang est achevé, on porte le cordeau à huit pieds de distance des premiers piquets, observant qu'il soit bien parallèlement & que les piquets soient en quinconce. De cette façon un terrain de cent toises, ou de deux cens pas en carré, peut contenir cinq mille six cens vingt-cinq pieds d'arbres. Bien des expériences m'ont convaincu que la plus juste proportion qu'on pouvoit donner à une plantation de Cacaotiers aux Antilles, étoit de huit pieds de distance des uns aux autres; car aux grandes Iles & à la Terre ferme, où les terres sont plus profondes & plus grasses, on doit y donner jusqu'à dix & douze pieds, afin que les arbres, qui sont pour l'ordinaire plus grands & plus gros, aient le terrain qui leur est nécessaire."

Pourquoi les allées doivent être droites. „ ON fait les plans ou allées les plus droites qu'il est possible, non seulement pour l'agrément, mais encore afin de voir avec plus de facilité le travail des Esclaves, qui peuvent moins se dérober à la vue du maître. Outre que dans les récoltes on est moins exposé à laisser du fruit aux arbres, parce qu'on les cueille en suivant les allées les unes après les autres; avantages dont on ne jouit point dans une Cacaotière, où les arbres sont plantés au hazard & en confusion.

Dans quel tems on plante les Amandes. „ LE terrain étant ainsi disposé, on attend le dernier quartier de la lune & que le tems soit pluvieux, ou du moins sombre & disposé à donner de la pluie. On prend des coffes de Cacao, qui sont en état d'être cueillies, on les ouvre, on en tire les Amandes, & sur le champ on les met en terre. Il est certain que si l'on différoit un peu à les planter après qu'elles sont tirées de la coffe, l'air qui agiroit dessus, les sécheroit assez pour les empêcher de lever."

Et comment. „ ON met ordinairement trois Amandes autour de chaque piquet, éloignées d'environ trois pouces les unes des autres. Si le terrain a été labouré

tout récemment, on se contente de faire un trou avec un piquet, de trois pouces de profondeur, & d'y couler l'Amande, en sorte qu'elle y soit droite, le gros bout en bas, & on la couvre légèrement de terre. Si le terrain n'a point été labouré, on remue la terre autour des piquets avec un petit instrument, fait comme le fer d'une houlette; on y fait un trou & on y introduit l'amande."

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

„ LA raison pourquoi on met trois Amandes à chaque piquet, est afin d'avoir de quoi remplacer celles qui viennent à manquer, comme il arrive assez ordinairement. Quand cela ne se trouve pas & que les arbres ont un pied & demi ou deux de hauteur, on choisit celui qui est de plus belle apparence, pour le laisser en place, & on leve les deux autres pour remplir les lieux qui en manquent, ou pour les planter en d'autres endroits; mais il est très-rare que ceux qui sont transplantés réussissent, ce qui vient de l'extrême délicatesse de la principale racine du Cacaotier, qui est telle qu'il est impossible, quelque soin qu'on prenne, de la tirer de terre sans l'endommager, ou en elle-même, ou dans la petite chevelure dont elle est garnie, & de la placer dans un autre endroit, sans changer un peu la situation ou la direction de quelques-unes de ses parties, ce qui suffit pour l'empêcher de reprendre & de produire un bel arbre. C'est une vérité, continue notre auteur, dont j'ai eu occasion de me convaincre plus d'une fois par ma propre expérience. Des arbres ainsi transplantés mouraient, malgré toutes les précautions que j'avois prises pour mettre la racine en terre, sans la comprimer ni la forcer le moins du monde. J'en ai fait déchauffer plusieurs & j'ai trouvé que la racine étoit recourbée, au lieu d'être perpendiculaire, comme elle doit être, de manière que le seul expédient pour remplir les vuides d'une Cacaotiere, est de planter des Amandes au lieu où les arbres ont manqué, soit que les Amandes n'aient pas levé, soit que la tige ait été rompue ou mangée par des insectes."

Les Cacao-
tiers trans-
plantés ne
réussissent
point.

La raison.

„ LA délicatesse extraordinaire du Cacaotier oblige de prendre de grandes précautions, afin qu'il ne soit pas brûlé par le soleil, qui lui est très-pérnicieux, surtout dans le commencement; c'est pourquoi on ne manque jamais de planter du Manioc, en même tems qu'on met les amandes en terre. Nous dirons dans peu ce que c'est que cet arbrisseau. On fait deux rangées de fossés de Manioc dans toutes les allées, de manière qu'elles sont éloignées des piquets d'environ un pied & demi: outre l'avantage qu'on en retire, en préservant les jeunes arbres de la trop brûlante ardeur du soleil, on emploie utilement le terrain par un arbrisseau si nécessaire qu'on ne s'en peut jamais passer ni en avoir jamais trop; & l'on empêche les mauvaises herbes de croître & de gâter la Cacaotiere; car il faut être d'une exactitude infinie à sarcler & à la tenir propre, rien n'étant si contraire à ces sortes d'arbres que les mauvaises herbes, qui viennent en abondance dans les terres neuves, en consumant tout le suc & la graisse, & y produisent une infinité de gros vers, de loches, de mille-pieds, de criquets & autres insectes, qui s'attachent d'abord au cacaotier, mangent ses feuilles, coupent le bourgeon, & le font mourir en très-peu de tems."

Ils craignent
le soleil.

On les en
garantit avec
le Manioc.

„ Il y a des habitans qui plantent le Manioc un mois avant de planter le Cacao, & qui s'en trouvent bien, parce que ce mois d'avance, que le Manioc

Sage précau-
tion.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

a sur le Cacao, lui donne lieu d'être en état de le couvrir & de le défendre par son ombre des ardeurs du soleil, dès qu'il sort de terre."]

L'AMANDE n'est ordinairement que sept ou huit jours à pousser, elle pousse en même tems par les deux bouts, le plus gros rompt sa pellicule pour former l'arbre, & le petit pousse en terre, pour faire la grosse racine; enfin le gros sort de terre couvert de la pellicule, comme un bouton, qui acheve de la rompre & la fait tomber en s'épanouissant. Quinze ou vingt jours après, il a cinq ou six pouces de haut, & quatre ou six feuilles. A dix ou douze mois, l'arbre a près de deux piés de hauteur, & jusqu'à seize feuilles. A deux ans, il arrive à la hauteur de trois piés & demi, souvent de quatre; & le bouton, qui s'est toujours soutenu au centre des deux dernières feuilles, s'ouvre alors, pour se partager en cinq branches, rarement en six, & jamais en sept. On coupe la sixième, parcequ'elle gêneroit la division ordinaire des branches de l'arbre, qui fait une partie de sa beauté. Alors les feuilles cessent de croître sur le tronc, & poussent sur les maîtresses branches, qui en produisent de plus petites à mesure qu'elles s'élevent, pendant que le tronc croît lui-même & grossit, à proportion du suc qu'un terrain frais lui fournit. Il commence à fleurir à deux ans & demi. [Les personnes intelligentes font tomber ces premières fleurs, afin que l'arbre se fortifie davantage; à trois ans on en laisse quelques-unes, & lorsqu'il a quatre ans on n'y touche plus, parce qu'il est assez fort pour porter du fruit, sans que cela l'empêche de croître & de se fortifier. Il augmente, en croissant, le nombre de ses fleurs & la beauté de son fruit, qui devient plus gros, plus rempli & de meilleure qualité, à mesure qu'il grossit en vieillissant ou qu'il trouve un meilleur fond & une nourriture plus abondante. Il est certain que sans les accidens auxquels ces arbres sont sujets, ils seroient dans leur force & rapporteroient des fruits très beaux à six ans; mais il est rare qu'ils arrivent à cet âge sans avoir rien éprouvé de fâcheux.

On fait bien
d'ôter les
premières
fleurs.

Domage
que font la
chûte des
arbres des
lisieres.
Et les Ouragans.

Point de
remède pour
les arbres
dont la ra-
cine est entie-
rement hors
de terre.

Il faut re-
couvrir de
bonne terre
les racines

LES accidens les plus ordinaires qui leur arrivent, sont la chute des arbres qu'on a eu l'imprudence de laisser trop proche d'eux, qui par leur pesanteur rompent les branches de ces arbres délicats & souvent les écrasent entièrement. Les tempêtes & les coups de vent furieux, qu'on appelle Ouragans, sont encore plus funestes; car si les lisieres dont ils sont couverts, viennent à être arrachées ou brisées par la violence des vents, les Cacaotiers sont bientôt dépouillés de leurs feuilles, brisés, renversés, déracinés, ou entièrement arrachés. Si les arbres sont arrachés de façon que la maîtresse racine soit entièrement hors de terre, il est inutile de penser à les replanter: c'est un travail perdu; ils ne reprennent jamais: mais s'ils sont renversés de manière que la grosse racine soit encore en terre, du moins la meilleure partie, il faut bien se garder de les vouloir redresser. L'expérience a fait connoître qu'on achevoit de les faire mourir par cette manœuvre, parce qu'on ébranle de nouveau ce qui a déjà souffert & qu'on ne peut jamais le remettre dans sa première situation. Ce qu'il y a à faire dans cette occasion, est de couvrir promptement & sans perdre de tems le pied de l'arbre & tout ce qui paroît de ses racines, avec de bonne terre, & de faire soutenir avec de petites fourches plantées en terre, le tronc & les principales branches, afin que le poids des feuilles &

de
ne
dre
po
se

qu
cou
tag
lor
un
qu
ceu
I
Pou
leur
ceau
de c
ô:e
les f
crair
P
bois
de f
tenir
pend
les f
avoie
ensui
les ex
en te
que l
teroi
entier
greni
vent
soit f
que l
huile
substa
IL
fes; r
& bid
récolt
arbre,
amand

des fruits ne le fasse pas pancher davantage & ramper sur la terre. Ces arbres ne laissent pas de produire: au bout de quelque tems il sort du pied un jet droit, que l'on conserve avec soin pour devenir le tronc de l'arbre, quand il portera du fruit, car pour-lors on coupe celui qui étoit panché, & l'arbre se trouve ainsi tout renouvelé.

DEPUIS la chute des fleurs jusqu'à la parfaite maturité du fruit, il ne se passe qu'environ quatre mois. On reconnoît qu'il est mûr, de quelqu'une des trois couleurs marquées ci-devant qu'il soit, quand l'entre-deux des côtes qui partagent les cosSES, commence à changer de couleur & à devenir jaune: pour-lors on le cueille. On dispose les Negres qu'on destine à cet ouvrage un à un à chaque rangée d'arbres: chaque Negre a son panier, &, suivant la file qu'on lui a marquée, il cueille tous les fruits qui sont mûrs, sans toucher à ceux qui ont encore besoin de quelque tems pour le devenir.

LORSQU'ON a cueilli tout ce qui étoit mûr, on tire les amandes des cosSES. Pour cet effet les Negres coupent avec un couteau les cosSES par le milieu de leur longueur, ou les brisent en frappant dessus avec une pierre ou un morceau de bois. On trouve les amandes environnées d'un mucilage de couleur de chair pâle. On ne prend pas beaucoup de peine à les en séparer, on n'en ôte que le plus gros. Il n'est pas nécessaire de vider les cosSES aussitôt qu'elles sont cueillies; on peut les laisser en pile pendant deux ou trois jours, sans crainte qu'elles se gâtent.

POUR faire fermenter les amandes, on les met dans de grandes auges de bois ou dans un quarré de planches un peu élevé de terre. On les couvre de feuilles de balisier, & on met dessus des planches & des pierres pour les tenir bien ferrées & bien pressées. On les laisse en cet état quatre à cinq jours, pendant lesquels on a le soin de les remuer & retourner tous les matins. Elles fermentent durant ce tems-là, perdent la couleur blanchâtre qu'elles avoient en sortant de la cosSE & deviennent d'un rouge obscur. On les étend ensuite sur des claies ou dans des caisses plates, dont le fond est à jour, & on les expose au soleil pour les faire sécher. Il faut encore les retourner de tems en tems, & on doit avoir soin de les mettre à couvert pendant la nuit & lorsque le tems est humide, ou qu'il pleut, parce que l'eau ou l'humidité les gâteroit infailliblement. Trois jours de soleil & de vent suffisent pour les sécher entièrement, après quoi on les met dans des futailles, dans des sacs ou en grenier, jusqu'à ce qu'on trouve l'occasion de s'en défaire. Elles se conservent tant qu'on veut sans se gâter, pourvu que le lieu où elles sont gardées soit sec, & qu'on les expose au soleil deux ou trois fois l'année. Il est vrai que leur bonté n'augmente pas à mesure qu'elles vieillissent, parce que leur huile se consume peu à peu & que venant ainsi à se sécher, elles perdent la substance & la vertu qu'elles avoient auparavant.]

IL se trouve des Cacaoyers, qui portent jusqu'à deux cens cinquante gouffes; mais ce sont des arbres de vingt ans, grands, forts, en bonne terre, & bien défendus contre tous les vents. On ne compte ordinairement la récolte de Noël, que sur le pié d'une livre, ou d'une livre & demie par arbre, & celle de la Saint Jean sur le pié d'une livre. Il faut quatre cens amandes seches pour la livre, ce qui doit s'entendre néanmoins du Cacao

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
qui paroissent en partie, & soutenir l'arbre avec des fourches.

Un jet qui survient, le renouvelle.
Maturité du Cacao.

Et sa récolte.

Extraction des amandes de leurs cosSES.

Comment on les fait fermenter.

Et sécher.

Elles perdent de leur vertu en vieillissant.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Profit de la
culture des
Cacaoyers.

Qualités du
Cacao.

des Iles du Vent; car il en faut moins aux Iles de St. Domingue & de Cuba, où il est plus gros; & moins encore aux Caraques. Ainsi, seize gouffes produisent une livre d'amandes seches: mais comme la pesanteur du Cacao diminue de moitié en séchant, huit gouffes donnent une livre d'amandes vertes. Vingt Negres peuvent entretenir & cultiver cinquante mille Cacaoyers, & faire encore du Manioc, du Maiz, des Pois, des Patates, des Ignames, au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien. Cinquante mille arbres donneront au moins, l'un portant l'autre, cent mille livres d'amandes, qui, vendues à 7 sols 6 deniers, prix médiocre, & le plus bas auquel on ait jamais vu le Cacao, produisent la somme de trente-sept mille cinq cents francs. Ce profit est d'autant plus considérable, que demandant peu de frais, il entre presque entièrement dans la bourse du Maître. C'est un avantage considérable que la culture des Cacaoyers a sur celle des Cannes à Sucre. On a vu qu'une Sucrierie, pour rapporter la même somme en Sucre blanc ou brut, demande trois fois autant d'Éclaves, de Moulins, de Charettes, de Bœufs, de Chevaux, différentes sortes d'Ouvriers, & de Raffineurs, qui mettent leurs services à fort haut prix. L'abat se croit en droit de conclure, depuis que le Chocolat s'est mis à la mode, qu'une Cacaotiere est une riche Mine d'or (e), pendant qu'une Sucrierie n'est qu'une Mine de fer.

DANS le partage des opinions sur la nature du Cacao, l'expérience & les observations du même Voyageur doivent être d'un grand poids. L'Historien François de ce fruit (f) le croit tempéré. Les Ecrivains Espagnols & les Médecins déclarent qu'il est froid & sec. Écoutons L'abat: „ on ne peut „ disconvenir, dit-il; qu'il ne soit huileux & amer; or tout ce qui a ces „ deux qualités est chaud, & d'autant plus chaud qu'il les a dans un plus „ haut degré. Suivant l'Historien François même, il n'y a point de fruit „ dont on puisse tirer plus d'huile que du Cacao, ni qui soit d'une plus grande „ amertume; il n'y a point de fruit plus chaud: comment seroit-il donc „ tempéré? Serait-ce en y mêlant du Sucre, de la Cannelle, du Girofle & „ de l'essence d'Ambre? Mais toutes ces drogues sont très-chaudes; & quoi- „ qu'elles ne doivent entrer qu'en petite quantité dans la composition du „ Chocolat, il est visible que leur chaleur, jointe à la chaleur tempérée du „ Cacao, doit former un composé très-chaud. Les Espagnols justifient aisément l'usage qu'ils ont de mêler avec le Cacao quantité d'ingrédients fort „ chauds, puisqu'ils le croient très-froid, jusqu'à prétendre qu'il est capable „ de faire tomber en phthise ceux qui en prennent avec excès. C'est sur ce „ principe, qu'ils y mêlent une quantité considérable de Cannelle, de Sucre, „ de Piment, de graine de bois d'Inde, de Girofle, d'Ambre, de Musc, & „ surtout de Vanille; ingrédients que tout le monde reconnoît très-chauds. „ Ils nous assurent que le Cacao, fondu avec toutes ces drogues, compose „ un tout extrêmement tempéré. Leur raisonnement paroît bon, & s'accorde „ de bien avec leur principe. L'Écrivain François prouve la bonté du Cho-

„ CC-

(e) Ajoutons que par un Edit du mois d'Avril 1717, les droits d'entrée du Cacao François avoient été réduits à 2 sols par livre.

(f) M. de Caylus, Ingénieur, le même qu'on a plusieurs fois cité.

„ colat par la prodigieuse consommation qui s'en fait dans toute l'Amérique :
 „ il pouvoit ajouter qu'elle n'est pas moindre en Espagne, (*) en Portugal,
 „ en Italie, en Angleterre & dans tout le Nord; & que sans le prix excessif
 „ où il est en France, l'usage n'y en seroit pas moins commun. Il ajoute
 „ que de tant de Peuples, qui en usent, sans distinction d'âge, de sexe, sou-
 „ vent sans regle & sans modération, pas un ne s'est encore plaint d'en avoir
 „ ressenti la moindre incommodité; qu'au contraire, ils ont éprouvé qu'il
 „ étanche la soif, qu'il rafraîchit, qu'il engraisse, qu'il répare en un instant
 „ les forces perdues par le travail, qu'il fortifie, qu'il procure le sommeil,
 „ qu'il aide à la digestion, qu'il adoucit & purifie le sang, en un mot qu'il
 „ conserve la santé & qu'il prolonge la vie. Je conviens de tout; rien n'est
 „ plus vrai: mais que cet Ecrivain convienne aussi, qu'à l'exception des
 „ François des Iles, tous ces Peuples prennent le Chocolat préparé à la ma-
 „ niere Espagnole. S'il est donc certain que le Cacao préparé à la maniere
 „ Espagnole, c'est-à-dire mêlé avec tant d'ingrédients chauds, est encore tem-
 „ péré, comme il doit l'être pour produire tant de bons effets; ne doit-on
 „ pas conclure que de lui-même il n'est pas tempéré, & qu'au contraire il
 „ est froid, puisqu'il a besoin de tant de chaleur étrangere pour devenir tem-
 „ péré, ou que, malgré tant d'ingrédients chauds, auxquels on le joint, il ne
 „ cesse pas d'être tempéré?”

[A ce raisonnement sur les propriétés du Cacao en général, Labat ajoute quelques observations sur la préférence injuste qu'on donne au Cacao de Caraque sur celui des Antilles: les voici.

„ BIEN des gens prétendent que le Cacao de Caraque, ou, pour parler
 „ plus juste, tout celui de la Nouvelle Espagne, & tout celui qui vient de
 „ puis Carthagene jusqu'à Comana, est meilleur que celui des Iles. La
 „ prévention a plus de part dans cette opinion que la vérité. On croit avec
 „ fondement que ce sont les Hollandois qui l'ont fait naître, parce que
 „ commerçant beaucoup sur cette côte, dont ils enlèvent presque tout le
 „ Cacao, ils ont intérêt d'en vanter la bonté, afin de le vendre plutôt &
 „ plus cher.

„ D'un autre côté, il n'est pas surprenant que les Espagnols tiennent le
 „ même langage; tout le monde fait que leur vanité naturelle ne leur per-
 „ met pas d'estimer quoi que ce soit, qui n'est pas Espagnol; & d'ailleurs
 „ doivent-ils estimer & louer le Cacao des Iles, qu'ils connoissent très-peu,
 „ & préjudicier ainsi à celui qui croit sur leurs terres?

„ Je conviens que le Cacao de Caraque, croissant dans des terres basses, plus
 „ humides, plus grasses & plus profondes que les nôtres, & les arbres qui
 „ le portent, étant plus vieux, plus gros, & mieux nourris que ceux de
 „ nos Iles, il doit être aussi plus gros, & les arbres en porter une plus
 „ grande quantité. Je conviens encore que les amandes contiendront plus
 „ d'huile: cela est naturel; elles sont plus grosses: peut-être même qu'elles

HISTOIRE
 NAT. DES
 ANTILLES.

Prévention
 en faveur du
 Cacao de
 Caraque.

Les Hollan-
 dois en font
 les auteurs.

Et les Es-
 pagnols aussi.

Le Cacao
 de Caraque
 est plus gros
 que celui des
 Antilles.
 Seche moins
 promptement.

(*) Les Espagnols s'en sont fait une telle nécessité, que de manquer de Chocolat chez eux, c'est être réduit au même point

de misere, que de manquer de pain chez les autres nations de l'Europe. R. d. E.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Sans être
meilleur.

La facilité
d'avoir le Ca-
cao des Iles
frais, dédom-
mage de l'é-
vaporation
plus prompte
de son huile.

Les Espagnols
achètent ce-
lui-ci aussi
cher que l'au-
tre.

Ils le mê-
lent l'un &
l'autre.

Pourquoi.

Manière de
préparer le
Chocolat en
Amérique.

„ conserveront leur huile plus longtems, parce que leur volume les soutien-
„ dra plus aisément contre la sécheresse. C'est accorder beaucoup, & con-
„ venir peut-être de trop de choses; mais je ne conviendrai jamais qu'il y ait
„ plus de substance nourrissante, plus d'huile, plus de vertu dans une livre
„ de Cacao de Caraque, que dans une livre de Cacao des Iles, quand on
„ les supposera tous deux dans le même degré de fraîcheur ou de sécheresse.

„ D'AILLEURS, qu'importe que noire cacao conserve son huile moins que
„ celui de Caraque; puisque nous pouvons l'avoir tous les jours frais, &
„ pour ainsi dire à la sortie de l'arbre, au lieu que celui de Caraque a sou-
„ vent traîné plusieurs années dans les magasins de Hollande & de Ca-
„ dix, où assurément il a eu du tems de reste pour se sécher & laisser évapo-
„ rer son huile, qui est la principale partie de sa bonté.

„ Ce que je dis-là est si vrai, que les Espagnols même achètent indifférem-
„ ment l'un & l'autre, selon qu'ils y trouvent leur compte, en préférant tou-
„ jours le nouveau au vieux. J'en puis parler comme témoin oculaire: je vis
„ vendre à Cadix en 1705 une partie considérable de Cacao des Iles & de
„ Caraque, sans aucune différence dans le prix: comme j'en marquois ma
„ surprise aux Espagnols qui l'achetoient, ils me dirent qu'ils ne remarquoient
„ aucune différence intrinsèque de l'un à l'autre, quand le nôtre étoit ré-
„ cent, & que c'étoit à cause de cela qu'ils l'achetoient pour le mêler avec
„ le leur qui étoit vieux, & par conséquent sec & moins huileux. Ce
„ furent ces mêmes Espagnols qui m'apprirent ce que j'ai dit ci-dessus, que
„ la grosseur de celui de Caraque ne seroit qu'à lui faire conserver son hui-
„ le plus longtems, au lieu que la petitesse du nôtre donnoit lieu à une plus
„ prompte évaporation. Ils m'apprirent encore que selon la qualité des Ca-
„ caos, c'est-à-dire, selon qu'ils sont vieux ou recens, & par conséquent
„ secs ou pleins d'huile, ils proportionnoient la quantité des uns & des au-
„ tres pour faire un mélange qui les pût faire consommer tous deux, sans di-
„ minuer la bonté du chocolat.

„ Je vis la vérité de ce qu'on m'avoit dit; quelques jours après, chez le
„ Marquis Rosa, Vice-Amiral des Galions, où l'on faisoit une quantité de
„ chocolat. Je remarquai qu'on y employât moitié par moitié le Cacao des
„ Iles & celui de Caraque. La raison qu'on m'en donna, fut que leur Ca-
„ cao de Caraque étoit vieux & presque sec, au lieu que celui de la Marti-
„ nique étoit frais & encore tout plein de son huile, il bonifioit & rani-
„ moit, pour ainsi dire, celui de Caraque. Ces témoignages suffisoient, ce
„ semble, pour prouver la bonté du Cacao des Iles.”]

APRÈS ces observations en faveur du Cacao des Iles, Labat parle de la
manière dont on prépare le Chocolat en Amérique. On fait brûler, ou rô-
tir, les amandes du Cacao dans une Poêle, comme le Café. Cette premi-
ère préparation est absolument nécessaire, elle dépouille le Cacao de la pellicule
dure & sèche qui le couvre; & le mouvement, qu'elle excite dans ses
parties, donne issue à l'huile dont elles sont remplies. On le fait brûler plus
ou moins, suivant la différence des goûts. Les Espagnols d'Amérique le
brûlent, jusqu'à ce que les amandes soient tout-à-fait noires; les Indiens &
les François des Iles le brûlent beaucoup moins. Les premiers prétendent

que la pâte en devient plus fine, & que le Sucre s'y incorpore plus facilement. A la vérité, les amandes, qui sont rôties jusqu'à l'excès, se pilent plus aisément, & se passent mieux sur la pierre: mais leur substance est alors changée; l'huile est exhalée; à peine conservent-elles assez d'amertume pour faire connoître ce qu'elles ont été. Labat se déclare pour la méthode des Indiens & des Insulaires François: ils ne brûlent les amandes, qu'autant qu'il le faut pour ôter avec facilité la pellicule qui les couvre, & pour exciter le mouvement nécessaire à leurs parties, mais sans endommager la substance, & sans la priver de cette huile spiritueuse, qui fait la plus grande partie de sa bonté. Aussi le Chocolat des Iles Françaises est-il plus nourrissant, & demande-t-il plus de Sucre pour absorber son amertume.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Lorsque les amandes sont rôties, & mondées de leur peau, on les pile dans un mortier de Gayac, bois très dur & presque sans pores. Le pilon est du même bois. C'est ainsi qu'on les réduit en pâte; mais comme elle seroit encore grossière, on la broie sur une pierre, avec un rouleau de fer poli, pour la rendre aussi fine, aussi déliée qu'elle puisse l'être. Les pierres, qu'on y emploie, doivent être fermes, un peu poreuses, afin que le feu qu'on met dessous les chauffe plus facilement; mais elles ne doivent point être sujettes à se fendre, non plus qu'à se calciner; & leur grain doit être assez dur pour ne pas s'égrainer. Elles doivent être polies, & soigneusement lavées lorsqu'on a cessé de s'en servir. On leur donne ordinairement quinze à dix-huit pouces de large, sur deux piés & demi de longueur. Elles sont concaves, c'est-à-dire creusées dans toute leur longueur, épaisses de trois à quatre pouces, avec quatre petits soutiens, de six pouces de hauteur aux quatre coins, pour se donner le moyen de mettre du feu dessous. Le rouleau est de fer poli, ou de marbre, ou de bois de Gayac. Dans les Pays fort chauds, il n'est pas besoin de mettre du feu sous la pierre; la chaleur du climat est suffisante, surtout si l'on travaille au Soleil. On met quelque toile autour de la pierre, pour recueillir les fragmens de la pâte qui peuvent tomber. Aux Iles, ce sont des feuilles de Balisier qu'on emploie. On met peu de pâte à la fois sur la pierre; on la broie en l'étendant & la pressant avec le rouleau, comme les Pâtissiers étendent la pâte pour la feuilletter. A mesure qu'elle s'étend sur la pierre, on la ramasse avec un couteau, on recommence à l'étendre, à la presser, jusqu'à ce que l'œil, ou le doigt, la fasse juger d'une extrême finesse. C'est dans ce travail que consiste la bonne façon du chocolat, dont il faut que les parties se dissolvent si parfaitement dans l'eau, qu'il ne reste rien au fond des vases, qui puisse faire connoître la matière dont il est composé.

Lorsqu'on veut le conserver long-tems, ou l'envoyer dans un Pays éloigné, il ne faut mêler, dans la pâte, ni sucre, ni épicerie: on se contente de la bien travailler sur la pierre, de la laisser rasseoir, refroidir & sécher à demi. Ensuite on en fait des pains, en forme de petites briques, ou de cylindres, du poids qu'on juge à propos; on acheve de les faire sécher à l'ombre, & l'usage est de les envelopper dans du papier. Il se conserve long-tems dans cette situation. Il n'est pas sujet à se moisir, comme il arrive souvent lorsqu'on y a mis du sucre, qui est fort susceptible d'humidité. Aux

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Iles Françaises, soit qu'on se propose de le consommer dans le Pays, ou de l'envoyer en Europe, on n'y met jamais de sucre, ni d'épiceries. Le musc, l'ambre & la vanille n'y entrent jamais; & ce n'est ni le défaut, ni la cherté de ces drogues, qui en empêche l'usage; on a l'expérience qu'elles changent entièrement la nature du Cacao. On se contente de joindre au sucre, qu'on y met en le dissolvant dans l'eau chaude, un peu de Cannelle en poudre, avec une très petite pointe de Girofle.

MAIS donnons exactement la méthode des Iles pour faire le Chocolat. Après avoir rapé, avec une rape ordinaire de fer blanc, la quantité de cacao qu'on veut employer, deux onces, par exemple, pour huit tasses d'une grandeur ordinaire; on les met dans la Chocolatiere, avec trois onces de sucre, & jusqu'à quatre onces, lorsque la pâte est récente, parce qu'alors elle est plus huileuse & plus amère: on y joint un œuf frais, blanc & jaune, & tant soit peu d'eau, froide ou chaude, de la Cannelle en poudre, passée au tamis de soie, autant qu'il en peut tenir sur un liard; & si l'on veut que cette poudre ait un goût plus piquant, on la compose de deux onces de Cannelle & de douze clous de Girofle bien pilés. On délaie soigneusement la pâte, le Sucre & la Cannelle, avec l'œuf & le peu d'eau qu'on y a joint. Alors on verse peu à peu, dans la Chocolatiere, une chopine d'eau bouillante, & l'on agite fortement la matière avec le Moulinet, non-seulement pour bien séparer & dissoudre les parties du Cacao & du Sucre, mais principalement pour la faire bien mousser. Lorsque toute la chopine d'eau est dans la Chocolatiere, on la met au feu, pour l'y laisser jusqu'à ce que l'écume ou la mousse soit prête à passer par-dessus. Ensuite, la retirant, on recommence à faire marcher le Moulinet, afin que cette mousse, qui est la plus huileuse partie du Cacao, se répande par toute la liqueur & la rende également bonne. On remet la Chocolatiere au feu, avec une grande attention à faire marcher le Moulinet, chaque fois que la matière s'élève. On lui laisse prendre ainsi quelques bouillons, pour la cuire. Enfin, l'ayant retirée du feu, on fait agir encore le Moulinet; & à mesure que l'écume s'amasse en haut, on la fait tomber doucement dans les tasses. Ce qui reste de liqueur, qu'on n'a pu réduire en mousse, s'y verse ensuite sans autre précaution. Plus le Cacao est frais & bien préparé, plus il produit de mousse: elle doit être grise, épaisse, à petits yeux, & si légère qu'une tasse, contenant plus d'un demi-septier, ne doit pas peser trois onces. Quand on veut mettre un tiers, ou un quart de lait avec l'eau, on n'y met point d'eau; & l'on ne fait bouillir, ni l'eau, ni le lait, avant que de les mettre dans la Chocolatiere. Il suffit que l'eau soit bien chaude, & tout le reste s'observe de même.

Observations
sur cette méthode.

Tous les Partisans du Chocolat prétendent que cette méthode le rend d'une délicatesse & d'une bonté merveilleuse; qu'il est léger & très nourrissant; que pris à jeun, il soutient dans le travail; qu'après le repas il aide à la digestion; & qu'il est propre à toutes sortes de tempérammens. Labat qui en conseille ardemment l'usage, entre une infinité de bons effets qu'il lui attribue, dit, qu'il facilite la digestion, sans exciter dans le sang un mouvement plus violent qu'à l'ordinaire; qu'au contraire, rien n'est plus propre à l'adoucir & à maintenir dans les humeurs cet équilibre qui est la cause de la santé; qu'il

peut suffire tout seul à la nourriture des personnes de quelque âge qu'elles soient, chose dont il a des preuves sans nombre, entre autres celle que fournissent journellement les habitans qui cultivent le cacao dans les gorges des montagnes de l'Ouest de Saint-Domingue, dont les enfans n'ont point d'autre nourriture. Ils leur donnent le matin du chocolat avec du mahis: c'est leur diné & leur soupé tout ensemble, sans qu'ils aient besoin d'autre chose le reste de la journée. On reconnoît la bonté de cet aliment par l'embonpoint, la vigueur & la force de ces enfans. Les peres & meres ont été élevés de même, & ils s'en trouvent bien. „ J'ai par moi-même, dit-il, une preuve „ qu'il est un spécifique pour la phthisie. Depuis que j'étois au monde & „ jusqu'à l'âge de trente ans que j'allai aux Iles, j'avois toujours été d'une „ maigreur effroyable; j'avois une faim canine qui me dévorait; & plus je „ mangeois, plus je devenois maigre & sec; de maniere que les médecins „ assuroient que j'étois éthique dans toutes les formes, & que j'avois peu de „ tems à vivre. Malgré leur arrêt j'allai aux Iles; j'eus la maladie de Siam „ presqu'en arrivant; & aussitôt que je commençai d'user du chocolat, j'en „ graissai à vue d'œil; & quoique je travaillasse beaucoup, je commençai à „ jouir d'une santé que je n'avois jamais goûté auparavant.”

IL est certain que le Chocolat aide beaucoup à la transpiration & qu'il épure les esprits bien mieux que ne fait le café, dont le mouvement violent & l'agitation qu'il cause dans les humeurs, ne peuvent manquer d'être à la fin très-préjudiciables à la santé.

MAIS il faut pour cela que le chocolat soit bien fait; c'est-à-dire, que le cacao dont il est composé, soit bon, sain & frais, qu'il n'entre dans sa composition que la quantité de sucre & d'épiceries absolument nécessaire pour corriger sa froideur, si on le suppose froid, ou pour ne le pas rendre excessivement chaud, si on le suppose tempéré. Les drogues qu'on y mêle sans discrétion, le rendent à la vérité plus agréable au goût & à l'odorat, mais ce ne peut être qu'en le dénaturant & en détruisant ses bonnes qualités.

LE même auteur tant de fois cité] ajoute en faveur de ceux qui sont arrêtés par la dépense, que c'est au contraire une véritable épargne. Année commune, dit-il, on peut avoir la pâte de Cacao à vingt-cinq sols la livre. On avoue que, pour huit tasses, il ne faut que deux onces de pâte, qui reviendront à trois sols; & trois onces de Sucre, qui ne coûteront pas plus, si l'on se contente d'employer de bonne Cassonade. Il ne faut pas pour six deniers de Cannelle. Qu'on en mette autant pour un œuf ou un poinçon de lait, chaque tasse de Chocolat ne reviendra point à plus d'un sol. Ainsi quand, pour se fortifier dans le plus pénible travail, on prendroit deux tasses de Chocolat le matin, la dépense n'iroit qu'à deux sols, & serviroit à soutenir bien mieux les forces que le pain, le vin & d'autres secours qui coûtent beaucoup plus. „ Aussi les François de Saint Domingue & des Iles du Vent, „ surtout ceux du Quartier de la grande Anse de la Martinique, font-ils un „ usage si fréquent du Chocolat, de l'Eau-de-vie & du Tabac, que ces trois „ choses leur servent d'Horloges & de mesures itinéraires. Lorsqu'on leur „ demande à quelle heure ils sont partis de quelque lieu, & quand ils sont „ arrivés, ils répondent: je suis parti au coup d'Eau-de-vie, & je suis arri-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

„ vé à la Chocolade; c'est-à-dire qu'ils sont partis au point du jour, & qu'ils
„ sont arrivés sur les huit heures du matin, parceque c'est le tems où ils
„ prennent l'Eau-de-vie & le Chocolat. Si l'on veut savoir d'eux la distance
„ d'un lieu à un autre, ils disent qu'il y a deux ou trois bouts de Tabac;
„ c'est-à-dire qu'allant de ce lieu à l'autre, & ne manquant point de fumer
„ dans leur marche, ils ont fumé, en chemin, deux ou trois bouts de
„ Tabac”.

[ON fait confire les amandes de cacao, & même le cacao tout entier, c'est-à-dire, la coque & les amandes tout ensemble, quand elles sont encore fort jeunes & seulement de la longueur d'environ trois pouces. On les fait bouillir à grande eau pendant une heure, après quoi on fait trois ou quatre incisions le long de leurs côtes & on les met tremper dans l'eau douce & fraîche qu'on change soir & matin pendant six jours. On les larde ensuite d'écorce d'orange confites, de citron, d'un peu de gingembre & de canelle, & on les met, comme les amandes, dans différens sirops pendant six jours, à la fin desquels on les met dans un sirop de consistance. Labat qui donne la recette de cette confiture, assure qu'elle est bonne & délicate. Il regrette qu'on ne fasse pas aussi confire le cacao quand il approche de sa maturité & qu'il a toute la grosseur qu'il peut avoir.]

Beurre de
Cacao.

On tire du Cacao une espece d'huile, nommée ordinairement Beurre de Cacao; mais la maniere, dont on la tire dans les Pays chauds, ne réussissant pas toujours en Europe, où l'on ne peut se procurer du Cacao frais, Labat donne une autre maniere (g) de tirer cette huile. Il s'étend avec plus de complaisance encore, sur la découverte qu'il fit, à la Martinique, d'une Liane qu'il donne pour la véritable Vanille, mais que divers contre-tems ne lui permirent pas de cultiver avec assez de soin pour vérifier parfaitement ses

(g) On ne s'y arrête que parcequ'il en vante beaucoup la vertu pour les hémorroïdes, dont elle apaise sur le champ la douleur, sans aucun danger, en l'appliquant sur le mal, imbibée dans un peu de Coton. „ Faites griller, dit-il, mouler & piler le „ Cacao, comme pour faire du Chocolat, „ & faites-le sur le champ bouillir à grande „ eau, pendant une demi-heure. Mettez-le „ tout chaud dans une toile, coulez-le, & „ pressez le marc. Lorsque l'eau commence- „ ra à se refroidir, vous recueillerez facile- „ ment l'huile qui nagera par dessus. Si elle „ ne vous paroît pas assez nette, il n'y a „ qu'à la passer dans plusieurs eaux chau- „ des, & la recueillir sur la surface quand „ l'eau sera froide. Cette huile se congele „ aisément, & devient en consistance de „ fromage gras, assez blanche, sans odeur, „ d'un bon goût; elle ne rancit jamais, & „ se conserve aussi longtems qu'on le veut. „ Si ceux qui sont sujets aux hémorroïdes „ se servent de ce remède deux ou trois fois

„ par mois, non-seulement ils ne ressentent „ plus ces douleurs, mais cette huile atten- „ drit si bien les vaisseaux hémorroïdaux, „ qu'ils se purgent sans la moindre peine.” Une autre utilité du Cacao, qu'on ne vante pas moins, c'est celle dont il est pour les dartres & toutes les maladies de la peau, On prend la poulpe, ou le mucilage qui environne les amandes, pour en faire une espece de crème épaisse, d'un blanc tirant sur la couleur de chair, d'un goût extrêmement agréable, & très rafraichissante. Il ne faut que la battre, à-peu-près comme on bat le lait dont on veut faire du Beurre. Si l'on saupoudre cette Crème d'un peu de Sucre, & qu'on y répande quelques gouttes d'eau de fleurs d'Orange, on en fait un très délicieux manger. C'est, suivant Labat, la meilleure de toutes les pommades; elle s'applique avec un papier brouillard par-dessus. Elle fait, dit-il, autant de bien à la peau, „ dans une simple application, qu'à l'estomac „ lorsqu'elle est mangée.”

idées. Il paroît même ignorer, si ceux, qu'il laissa informés de son secret, en tirèrent avantage après son départ.

LA Vigne, qu'on a plantée aux Iles, étant venue de France, ne s'est pas naturalisée facilement au terroir, & l'on assure même que jusqu'à présent le raisin n'arrive jamais à sa parfaite maturité. Ce n'est pas faute de chaleur ni de nourriture: mais le climat est humide & chaud; les grains mûrissent trop tôt, & les uns avant les autres; de sorte que dans une même grappe il s'en trouve de mûrs, de verts, & d'autres en fleurs. Le Muscat, qui est venu de Madere & des Canaries, est exempt de ce défaut, & mûrit parfaitement: cependant on observe que les seps s'améliorent en vieillissant. Ce que la Vigne a de plus remarquable, aux Iles, c'est qu'elle porte du fruit deux fois l'an, & souvent trois fois en quatorze mois, suivant la saison où elle est coupée & le sep taillé. Labat rend témoignage que des seps, qu'il avoit plantés, donnerent du fruit sept mois après. Les Figueiers y viennent de bouture, & portent toute l'année, sans autre soin que de mettre du fumier au pié, & de les arroser dans le tems de la sécheresse.

UNE regle fort importante, pour transporter des arbres, des plantes, ou des graines, d'un Pays froid dans un Pays chaud, est de les prendre dans le Pays le plus voisin & de la température la plus approchante. Aux Iles, par exemple, on conseille de les faire venir de Provence, ou de la Côte d'Espagne, ou plutôt encore de Madere & des Canaries. A l'égard des graines, on doit toujours les apporter dans leurs coffes ou leurs épis. Ce soin même n'empêche point que les premieres récoltes ne soient toujours imparfaites; mais elles se naturalisent ensuite, & le tems les perfectionne. En semant des Pois à toutes les Lunes, on en a de verts, aux Iles, pendant toute l'année. Le Froment y croît très bien, lorsque celui qu'on y met en terre est né dans le Pays même. Quelques Voyageurs ont publié fausement qu'il étoit défendu aux Habitans des Iles, de semer du blé & de cultiver des Vignes, & que le motif de cette défense étoit la crainte de nuire au Commerce, parceque le fond principal des cargaisons est le Vin & la Farine. Jamais il n'y eut d'Ordonnance de cette nature: mais l'expérience a fait connoître que la culture du blé étoit inutile. Presque personne n'y mange du Pain de Froment. Les Nègres, les Engagés, les Domestiques & les Ouvriers ne vivent que de Cassave. La plupart des Créoles, ceux-mêmes qui dans une grande fortune font servir du Pain de froment sur leur table, en faveur des Etrangers, ou par affectation de grandeur, lui préfèrent aussi la Cassave. Il n'en est pas de même du Vin; la consommation en est si grande, que dans quelque quantité qu'on l'apporte, on trouve à le vendre. Mais la petitesse du terrain rend la culture des Vignes comme impossible. Il est employé beaucoup plus utilement en Cannes, en Cacao, en Coton, en Roucou & d'autres Marchandises. Le même espace de terre qu'on mettroit en blé & en vignes, pour fournir le pain & le vin nécessaires à la subsistance de dix Hommes, suffira pour en nourrir cinquante, s'il est employé en Marchandises du Pays. D'ailleurs, qu'y viendroient faire les Vaisseaux d'Europe, si les Habitans tiroient du blé & du vin de leur fond? De quoi se chargeroient-ils, & que pourroient-ils espérer des Iles?

IL est défendu, aux Espagnols du Mexique & de toute la Nouvelle Espa-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Vignes plan-
tées aux Iles.

Regle pour
le transport
des Plantes &
des Graines.

**HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.**

Défense aux
Espagnols de
cultiver des
Vignes dans
plusieurs Co-
lonies.

gne, de la Province d'Yucatan, des Côtes des Caraques & de Carthagene, des Iles de Cuba, de Saint Domingue & de Portoric, & des autres lieux voisins du Golfe de Mexique, de cultiver la Vigne & les Oliviers. Les Jésuites ont seuls la permission de faire une certaine quantité de Vin, pour la Messè. Autrement les Galions n'auroient pas de quoi faire leur charge; & ces deux denrées, qui sont fort abondantes en Espagne, y demeureroient presque inutiles. Mais les Etats du Pérou & du Chili ne sont pas sujets à cette défense. On y fait quantité de bon Vin. A l'égard du blé, il croît partout fort abondamment. Dans la Nouvelle Espagne, on en fait annuellement deux récoltes. Quoique personne ne doute qu'il ne pût être cultivé avec le même succès dans les Pays voisins du Golfe de Mexique, les Habitans de la Côte des Caraques, de Carthagene, & ceux des grandes Iles, ne sement aucune sorte de blé d'Europe; ils aiment mieux acheter, des François & d'autres Etrangers, des farines qu'on leur vend bien cher. Labat raconte qu'un Habitant de Marie-Galante recueilloit annuellement sa provision de vin, qui croissoit sur son Habitation, & qu'il étoit excellent. Son défaut étoit de ne pouvoir se garder: mais quelle nécessité de le conserver longtems, puisqu'on en fait chaque année deux récoltes?

Différentes
sortes de
Plantes & de
Légumes.
Jasmins de
quatre sortes.

LES Antilles ont quatre sortes de Jasmins; le commun, qui n'a que cinq feuilles, & le double qui en a dix, blancs tous deux comme le nôtre; un Jasmin rouge à cinq feuilles, avec un double de même couleur. La quantité de Jasmins blancs, qui croissent partout à la Martinique, & jusqu'au fond des Forêts, où l'on ne peut supposer qu'ils aient été plantés par les Caraïbes, fait juger que cette Plante est naturelle aux Antilles. Labat en donne la Description: „c'est, dit-il, un arbrisseau, qui pousse quantité de tiges droites; „elles s'entrelassent aisément; elles multiplient & se fortifient, sans autre soin „que de les tailler deux fois l'année, au commencement & à la fin de la sai- „son pluvieuse. Le pié de l'arbrisseau est couvert de deux écorces: l'inté- „rieure, qu'on pourroit prendre pour le bois même, verte, lisse, & si ad- „hérente, qu'il n'est pas aisé de la séparer du bois: elle est couverte d'une „autre écorce, de couleur grise, mince, friable, qui se détache d'elle-mé- „me & qui se roule. Le dedans du bois est mêlé de gris & de verd pâle; „il est assez tendre, cassant, léger & rempli d'une moëlle qui n'a pas beau- „coup d'humidité. Ses tiges, qu'il pousse en grand nombre, sont unies, „liantes, d'un verd foncé, & chargées de feuilles; elles sont d'un très beau „verd, pointues par les deux bouts, beaucoup plus longues qu'il ne semble „convenir à leur largeur: elles tiennent aux branches, par une queue cour- „te, & sont toujours accouplées. C'est à l'extrémité des branches que nais- „sent les fleurs: elles viennent toujours par bouquets, & commencent par „un bouton allongé, dont le bout est couleur de pourpre; il s'ouvre, & „se partage en cinq feuilles, dont le fond est tourné en petit Calice, au mi- „lieu duquel s'éleve un petit Pistil, qui porte dans sa maturité une gousse „qui renferme deux petites graines, à côté l'une de l'autre, applaties par „les faces qui se touchent, & rondes du côté opposé. C'est la semence de „la Plante: mais comme elle vient mieux de bouture, on s'attache peu à „mettre ces semences en terre. Les Jasmins, doubles, rouges & blancs, ne „dif-

„ différent des simples que par le nombre des feuilles. Leur odeur est également douce, & ne laisse pas de s'étendre assez loin, surtout le matin & le soir, car, en plein Soleil, il n'y a point de fleur dont l'odeur ne s'affoiblisse beaucoup.”

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

LA plupart des légumes, qu'on nomme Pois aux Antilles, devraient porter le nom de fèves, puisqu'ils en ont réellement la figure. On se borne ici aux Pois d'Angola, dont on a eu l'occasion de parler plusieurs fois. Ils sont originaires du Royaume de ce nom, sur la Côte d'Afrique, d'où ils ont été apportés par les Vaisseaux qui vont à la traite des Negres. Leur couleur est brune, & leur forme à-peu-près celle des petites fèves d'Europe; mais ils ont la propriété singulière de former un arbrisseau fort agréable, qui dure sept ou huit ans, & quelquefois plus, suivant le terrain auquel il est confié; il fleurit, & porte du fruit, pendant presque toute l'année: son écorce est mince & fort verte: il jette beaucoup de branches. Ses feuilles sont longues, étroites, minces, d'un verd un peu brun.

Pois d'An-
gola.

Le bois d'Inde, dont on a déjà parlé dans la Description, porte deux fois l'an de petites fleurs blanches, qui rougissent un peu vers l'extrémité, & qui forment de petits bouquets, auxquels succèdent de petites graines de la consistance des Noix muscades & de la grosseur commune des Capres, dont l'odeur & le goût représentent un mélange de Girofle, de Cannelle & de Muscade. Les Ramiers, les Grives, les Perdrix & les Perroquets, recherchent ces graines & les mangent avec une avidité surprenante: elles les engraisent beaucoup, & donnent à leur chair le goût de ces trois Epicerics. On trouve quantité de ces arbres dans l'Île de Sainte Croix, à la Grande Terre de la Guadeloupe, à la Grenade, aux Grenadins, à Marie-Galante, dans les Montagnes du vieux Fort de la même Île, au gros Morne de la Martinique, au Quartier des Tartanes, & vers le dernier Cul-de-sac des Salines. Les Habitans emploient la graine de Bois d'Inde dans les sauces, & pour saler la chair de Porc, qu'ils en saupoudrent autant que de sel. Labat, qui trouvoit cette préparation charmante, n'est pas étonné, dit-il, qu'il soit défendu de transporter une si délicieuse graine en France, parceque pouvant suppléer à toutes les épicerics, elle en ruineroit le Commerce.

Bois d'Inde
& sa délicieuse
graine.

UN article assez curieux, dans le même Voyageur, est celui qui regarde la culture des légumes d'Europe aux Antilles. Les uns y prospèrent, & d'autres s'y affoiblissent jusqu'à changer presque entièrement de nature. Deux ou trois plantes d'Oseille suffisent pour en peupler un Jardin. On les partage en petites portions, qu'on plante assez loin les unes des autres: elles reprennent facilement, & paroissant tendre à se rapprocher, elles s'élargissent si bien, que dans l'espace de cinq ou six semaines elles couvrent toute la surface du terrain. Plus on les coupe, surtout dans le tems des pluies, plus elles croissent & se répandent. La graine d'oignons ne produit que des ciboules; qui viennent en touffes. Aussi les Marcelots gagnent-ils beaucoup sur les Oignons qu'ils apportent; ils sont sûrs de les vendre deux ou trois écus le cent, & quelquefois plus. Les échalottes croissent en perfection aux Antilles; mais lorsqu'elles ont repris, il faut ôter la terre qui les couvroit, & ne laisser que la chevelure enterrée; sans quoi elles ne produisent que des feuilles. Au contraire,

Culture des
Légumes
transportés
d'Europe.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

plus on a soin de les déchauffer, plus elles multiplient & grossissent. Une échalote en produit jusqu'à vingt, dans une seule touffe. Le cerfeuil, la pimprenelle & le persil viennent fort vite & très bien, si l'on a soin de les couper souvent. Le pourpier croît naturellement dans toutes les Antilles, & jusques dans les Bois. On observe que la première herbe, qui vient dans un champ qu'on a défriché, est le pourpier: il s'en trouve du commun & du doré. Les raves, les panais, les carottes, les cercifis & les betes-raves ne viennent parfaitement que lorsqu'ils sont semés de graine Créole, c'est-à-dire, née dans le Pays. La graine de la Nouvelle Angleterre donne des carottes, qui pèsent jusqu'à trois & quatre livres. Les graines Françoises & Espagnoles de melons, de citrouilles, de concombres, de laitue, de chicorée, & de pois verts, se perfectionnent, aux Iles, par une augmentation surprenante de grosseur & de bonté. Toute saison & toute terre y sont propres aux melons. Un petit trou, qu'on fait de la pointe d'un bâton, & dans lequel on jette quatre ou cinq grains de semence, est la seule culture qu'ils demandent, avec le soin de les arroser en tems sec. Cependant, de cent melons, il est rare d'en trouver un mauvais. L'odeur en est aussi charmante que le goût: avec une chair ferme, ils ont une couleur qui réjouit la vue; & de quelque manière qu'on les mange, l'excès même n'en est jamais nuisible. On nomme melons de France, ceux dont la chair est rouge; & melons d'Espagne, ceux qui l'ont blanchâtre, tirant sur le vert. Les choux pommés croissent en perfection. Il n'en faut qu'un, pour peupler tout un Jardin; on le coupe; sa tige poussée une infinité de rejettons, qu'on arrache l'un après l'autre, & qui étant replantés, produisent en quatre mois un autre chou bien pommé. Ensuite la nouvelle tige en produit d'autres, sans qu'il soit jamais besoin d'en semer. Cette facilité à faire des Jardins potagers, ne les rend pas plus communs. La plupart des Habitans comptent sur les légumes & les herbages que leurs Nègres cultivent le long des Bois, & dans quelques coins de terre qu'on leur laisse.

Guingambo,
herbe pota-
gere.

OUTRE les herbes potageres qui viennent d'Europe, on en cultive trois especes, qui ne sont pas connues dans notre climat. La première, nommée *Guingambo*, croît de cinq ou six piés en hauteur; ses feuilles, qui sont grandes, ridées, rudes & découpées, ressemblent assez à celles de la Guimauve. Sa fleur est d'un blanc qui tire un peu sur le jaune, & sans odeur particulière. C'est une espece de cloche, composée de cinq feuilles rondes, de couleur rougeâtre, qui renferme un pistil en forme de clou, avec de petites étamines de couleur jaunée. Ce pistil se change en un fruit de la grosseur d'un œuf moyen, & composé de plusieurs côtes. Il contient beaucoup de graines grilâtres, de la grosseur de nos petits pois. On fait cuire ce fruit avec toute sorte de viande. Les Femmes & les Filles Créoles en mangent beaucoup, dans un mets qui est propre à leur sexe, où elles font entrer toutes sortes d'herbes, sans en excepter les plus dégoûtantes, & qu'on nomme *Cal-larou*. Une autre espece de *Guingambo* porte, avec les mêmes feuilles, des fruits moins gros, plus ronds & plus longs, dont la pointe est recourbée comme celle des Cornichons.

Mouffembey. ON appelle *Mouffembey* une seconde herbe potagere des Antilles, dont la

tige est fort branchue, & chargée de deux sortes de feuilles; les unes, fort petites, soutenues trois à trois par une queue assez courte; les autres, beaucoup plus grandes, divisées par quatre coupures en cinq parties inégales, & soutenues par une queue ronde & veloutée. La fleur se forme d'un bouton ovale, partagé en quatre lobes, du milieu desquels sort un petit pié, qui porte quatre feuilles blanches & ovales. Le fruit est soutenu par ce pié, & n'est qu'une filique, qui contient beaucoup de petites semences grisâtres, de la figure d'un rognon applati. Ces filiques ont quatre à cinq pouces de long, sur cinq à six lignes de large. On ne mange que les feuilles du Moussembey.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

LA troisième espece d'herbe se nomme *Sacramalon*: elle s'éleve à la hauteur de cinq piés. Sa feuille, seule partie qu'on puisse manger, est longue d'environ six pouces, peu chargée de nervures, épaisse & fort verte. La tige n'excede gueres la grosseur du doigt: elle se charge de plusieurs grappes, comme des panaches de petites fleurs, où le verd, le rouge, le violet, le pourpre, sont agréablement mêlés, & qui se convertissent en petits fruits de la grosseur d'un pois, d'un violet tirant sur le pourpre, qui renferme dans une peau mince & unie comme celle du raisin, une substance molle, aqueuse, d'une odeur désagréable, au milieu de laquelle croît une espece d'amande, assez seche, qui est la semence de la Plante.

Sacramalon.

ON a parlé trop souvent de la farine du Manioc & de la Cassave, pour laisser cet aliment sans explication. C'est le pain de la plupart des Habitans, blancs & rouges, des Antilles; c'est-à-dire des Européens, des Nègres & des Indiens. Il n'est pas moins en usage, dans presque tout le Continent de l'Amérique; & cette raison même nous l'a fait remettre au dernier article de nos Descriptions, parcequ'il en regarde toutes les parties.

LE Manioc est un arbrisseau, dont l'écorce est grise, rouge, ou violette, suivant les différentes especes de bois qu'elle couvre, mais fort mince dans toutes les especes. Il croît jusqu'à la hauteur de sept ou huit piés, & son tronc est alors de la grosseur du bras. Le tronc & les branches sont remplis de nœuds, assez proches les uns des autres, avec de petites excrescences, qui marquent la place des feuilles tombées; car, à mesure que l'arbre croît, les feuilles quittent le bas des rameaux, de sorte qu'il ne s'en trouve qu'aux plus hautes parties. Son bois est mou, cassant & vient mieux de bouture que de graine. Sa feuille a la forme d'un Tresse allongé, ou, si l'on veut, celle d'une moyenne feuille de Vigne, qu'on auroit fendue le long des nervures, & qui n'auroit plus, de chaque côté, que cinq ou six lignes de large. Sa principale racine en pousse trois ou quatre autour d'elle, & jusqu'à six ou sept autres de différentes longueurs, suivant l'âge de l'arbre & la bonté du terrain. On en voit d'aussi grosses que la cuisse; mais leur grosseur ordinaire est celle des plus grosses betes-raves. L'écorce de toutes les racines est de la couleur de celle de l'arbre, c'est-à-dire grise, lorsque le bois est gris, & rouge, quand il est rouge: mais l'intérieur est toujours blanc, & de la consistance des navets. Il se trouve des racines mûres à huit mois. On nomme l'arbre, qui les produit, Manioc blanc ou d'osier. Les autres especes, telles que le Manioc à

Description
du Manioc.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Sa Culture.

grandes feuilles & le Manioc rouge, ont besoin de quatorze & même de dix-huit mois, pour acquérir toute leur grandeur & leur maturité.

CET arbrisseau venant de bouture, on se contente, pour le planter, de faire une fosse d'un pié & demi de long, & de cinq à six pouces de profondeur, dans laquelle on couche deux morceaux de son bois, longs de quinze à dix-huit pouces, dont on laisse un des bouts un peu hors de terre; après quoi, on les couvre de la même terre qu'on a tirée du trou. La distance ordinaire est de deux piés, d'une fosse à l'autre. Quand on juge que les racines ont le degré de perfection qui leur convient, on les arrache de terre, à mesure qu'on en a besoin; & c'est toujours en arrachant l'arbre entier, avec lequel les racines viennent sans efforts. Des Negres, destinés à cet office, en grattent les écorces avec un méchant couteau, & les jettent dans un bassin d'eau où elles sont bien lavées. Ensuite, on se sert d'une rape de cuivre pour les réduire en farine, qui ressemble à la grosse sciure de bois, & qui est portée à la presse, pour en exprimer le suc. Ce suc est regardé comme un poison mortel, non-seulement pour les Hommes, mais pour tous les Animaux qui mangent les racines avant qu'il soit exprimé. Du Terre attribue cette mauvaise qualité à l'excès de sa substance. Labat se croit mieux fondé à faire consister sa malignité dans l'excès de sa froideur, qui est capable d'arrêter la circulation du sang & d'engourdir les esprits. Cependant les Animaux, qui s'accoutument par degrés au Manioc, n'en reçoivent aucune incommodité, & parviennent même à s'en engraisser. Les Sauvages, qui en mettent dans toutes leurs sauces, n'en ressentent pas non plus les mauvais effets, parcequ'ils n'en mangent jamais qu'après l'avoir fait bouillir.

Si le suc de
Manioc est
un poison?

Quel est son
usage.

ON se sert de ce suc pour faire de l'Amidon, en le faisant dessécher au Soleil, où il devient blanc comme la neige. Il prend alors le nom de *Mouchache*, terme Espagnol, qui signifie un Enfant, & que les François ont adopté comme les Indiens. La Mouchache sert à composer de petits gâteaux, aussi délicats, dit-on, que s'ils étoient de la plus fine fleur de froment. Les Européens & les Indiens ont différentes méthodes, pour exprimer le suc du Manioc. C'est, de ce qui reste après cette opération, qu'on fait la Cassave & la farine de Manioc, qui servent de pain à presque toute l'Amérique.

Comment se
fait la Cassave
ou pain de
Manioc.

POUR mettre cette farine en Cassave, on a des platines de fer fondu, rondes, épaisses d'un demi-pouce, & larges d'environ deux piés. On les pose sur un trepié, ou sur des pierres, & l'on fait du feu dessous. Lorsque la platine est échauffée, on y met du Manioc grugé & pressé, qu'on a fait passer par une espee de crible, pour en rompre les grumeaux. L'épaisseur doit être d'environ trois doigts sur toute la platine. Cette masse de pâte s'affaisse en cuisant; & toutes ses parties se lient ensemble. On aide à leur liaison, en y passant une spatule de bois, qu'on appuie légèrement. Lorsque le côté qui touche la platine est cuit, ce qu'on reconnoît à la couleur, qui devient rousse, on la tourne de l'autre côté, à l'aide de la spatule & de la main gauche. Elle acheve de cuire; ensuite on l'expose pendant deux ou trois heures au Soleil, pour dessécher ce qui peut y rester d'humidité. Cette espee de pâtisserie, ou de pain, qui prend alors le nom de Cassave, a trois ou quatre lignes d'épaisseur dans ses bords, un peu plus dans son milieu, & pesé envi-

ron deux livres, quand elle a vingt-trois à vingt-quatre pouces de diametre. Le dedans demeure blanc comme la neige, & les deux côtés sont d'une couleur d'or pâle, qui excite l'appétit. Elle peut se conserver fort longtems, sans autre soin que de la mettre dans un lieu sec, & de l'exposer quelquefois au Soleil. C'est une excellente nourriture, qui se digere aisément, & pour laquelle un peu d'habitude fait prendre du goût aux Européens mêmes, quoique d'abord elle leur semble insipide. La Cassave s'ensle à vue d'œil, lorsqu'on l'humecte avec du bouillon, ou qu'on la trempe simplement dans l'eau; ce qui prouve assez qu'elle renferme beaucoup de substance.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Pour conserver le Manioc en farine, comme on le fait dans toutes les Habitations, on est fourni d'une grande cuve de cuivre, montée sur un fourneau de maçonnerie, avec un bord de pierre de taille qui l'enchaîne bien juste, & qui augmente sa hauteur de cinq ou six pouces. On l'échauffe un peu, pour y mettre le Manioc passé, & pour l'y remuer avec une petite pelle de bois. Ce mouvement, qui empêche la farine de s'attacher à la cuve & de se lier, lui fait prendre la forme d'un gros sel roux lorsqu'elle est cuite & bien sèche. Il ne reste alors qu'à la faire refroidir, pour la mettre dans des Barrils, où elle se conserve des années entières, pourvu qu'elle soit dans un lieu sec, ou qu'on la fasse passer tous les six mois par la poêle. Elle peut être mangée sèche, comme du pain en miettes, ou comme les Orientaux mangent leur riz. Une cuve, ou poêle, de trois à quatre piés de diametre, peut cuire, en dix ou douze heures, trois barrils de cette farine, chacun de cinquante pots mesure de Paris; & trois barrils suffisent, par semaine, pour la nourriture de cinquante Negres.

LES Indiens ne mangent point de farine cuite, & n'usent que de Cassave, qu'ils font cuire tous les jours; souvent autant de fois qu'ils en ont besoin, parcequ'ils aiment à la manger chaude. Avant que les Européens leur eussent procuré des platines de fer, ils faisoient leur Cassave sur de grandes pierres plates & minces, qu'ils rendoient propres à cet usage en diminuant leur épaisseur. Il se trouve beaucoup de ces pierres au bord de la Mer. C'est une espece de grès, ou de caillou, couleur de fer, ovale, & long ordinairement de deux à trois piés. Au lieu de raves de cuivre, pour gruger le Manioc, les Indiens se servoient d'une petite planche de racine d'arbre, dans laquelle ils fichoient de petites pointes de caillou. Ils en font encore usage, lorsque les raves de cuivre leur manquent. Pour exprimer le suc de Manioc grugé, ils le mettent dans ce qu'ils nomment une *Couleuvre*, qui est un cylindre de roseau fendu, de six à sept piés de long, & de quatre ou cinq pouces de diametre, dont ils attachent un bout à quelque branche d'arbre, ou au faite de leur Carbet. A l'autre bout, ils lient une grosse pierre, dont le poids, tirant la couleuvre, la fait rétrécir, & ne manque point d'en faire sortir tout le suc du Manioc. Outre cette maniere de lui ôter sa mauvaise qualité en le purgeant de son suc, les Negres Marons en ont deux autres, qu'ils pratiquent dans les lieux déserts où ils se retirent. L'une consiste à le couper en morceaux, qu'ils mettent tremper dans de l'eau courante, pendant sept ou huit heures; le mouvement des parties de l'eau, ouvrant les pores de la racine, entraîne cet excès de substance. La seconde maniere est de faire cui-

Méthode
Indienne.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

re le Manioc entier sous la braïse: l'action du feu produisant un effet encore plus certain, on le mange alors sans aucune crainte, comme des Marons ou des Patates. D'ailleurs il paroît certain qu'il y a une espèce de Manioc, qui n'a point de qualité dangereuse. Labat confirmant cette remarque, que nous avons déjà faite dans la Description du Brésil, nous apprend qu'on le nomme *Cumanioc*, c'est-à-dire en langue Indienne, chef des Maniocs: qu'en effet son bois, ses feuilles & ses racines, sont plus grands que ceux des autres, & qu'on le mange sans précaution: mais qu'étant beaucoup plus longtems à croître, & ses racines rendant beaucoup moins de farine, parcequ'elles sont plus légères & plus spongieuses que les autres, on le néglige, & que peu de gens en plantent.

Boisson com-
mune des
Iles.

COMME la Cassave est le pain ordinaire des Iles, la boisson commune est l'*Ouycou*, dont les Européens ont appris l'usage & la composition des Indiens. On y emploie de grands vases de terre grise, qui se font dans le Pays, qu'on appelle Canaris; nom que les Européens, qui l'ont emprunté aussi des Sauvages, étendent aux Vaisseaux de terre de toutes grandeurs. Mais ceux, dont on se sert pour composer l'*Ouycou*, contiennent soixante & quatre-vingts pots. On les remplit d'eau jusqu'à cinq ou six pouces du bord; on y jette deux grosses Cassaves rompues, avec une douzaine de ces pommes de terre qu'on nomme Patates, coupées par quartiers, trois ou quatre pots de sirop de Cannes, ou, si l'on en manque, une douzaine de Cannes bien mûres, coupées en morceaux & bien écrasées, avec autant de Bananes mûres, qu'on écrase aussi. Après ce mélange, on bouche soigneusement l'ouverture du Canaris, pour le laisser fermenter deux ou trois jours, à la fin desquels on leu avec une écumoire le marc, qui a formé une croûte au-dessus. La liqueur, qui se trouve alors dans le Canaris, ressemble à de la Biere forte: elle est rougeâtre, nourrissante & rafraîchissante, quoiqu'elle enivre aisément. On s'y accoutume aussi facilement qu'à la Biere. Les Canadiens en font d'extrêmement forte, surtout lorsqu'ils la destinent pour quelque festin. C'est dans l'ivresse de cette liqueur, que se souvenant des moindres offenses, ils massacrent leurs ennemis sans pitié. Les Européens des Iles, qui manquent de Vin à leurs repas, ne boivent aussi que de l'*Ouycou*; après quoi ils avalent un verre d'eau de Cannes.

Autres Boi-
ssons.

LE *Maby* est une autre boisson, qui n'est gueres moins en usage. On met dans un Canaris, vingt ou trente pots d'eau, deux pots de sirop clarifié, & douze Patates rouges, avec autant d'Oranges aigres, coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures, & fait un vin clair, aussi fin, dit-on, que le meilleur Poiré de Normandie. Il est plus rafraîchissant & plus agréable que l'*Ouycou*, mais plus dangereux: outre qu'il enivre plus facilement, il est si venteux, que le moindre excès donne la colique.

LES Negres des Sucrieries font une boisson, qu'ils appellent *Grappe*. C'est du jus de Canne, qu'ils prennent lorsqu'il est bien écumé, & dans lequel ils mettent le jus de deux ou trois Citrons. Cette liqueur, qui se boit chaude, est d'un excellent usage pour la poitrine; elle soutient, elle désaltère; en un mot, elle produit l'effet du meilleur bouillon.

L'EAU-DE-VIE de Cannes, c'est-à-dire celle qui se fait aux Iles avec les

écumes & les sirops du Sucre, dont nous avons parlé sous le nom de Tassia, est la passion commune des Indiens, des Negres, & des Européens mêmes. On en porte quantité aux Espagnols de la Côte des Caraques, de Carthagene, de Honduras, & des grandes Iles: ils n'y mettent aucune différence d'avec le Vin, pourvu qu'elle soit dans des bouteilles de verre d'Angleterre, bien bouchées & liées avec du fil d'archal, ou dans des Canevettes Hollandoises de dix ou douze flacons. Les Anglois, qui en consomment aussi beaucoup, ont inventé deux ou trois sortes de liqueurs, qui en sont composées, & dont l'usage, ou plutôt l'abus, est passé aux Iles Françaises. Telles sont le *Ponche*, qui s'est communiqué en Europe & dont la composition y est fort adoucie, mais qui se fait, aux Iles, de deux parties d'Eau-de-vie sur une d'eau, avec les autres ingrédients que personne n'ignore aujourd'hui; le *Sang-gris*, qui est composé d'Eau-de-vie, de Vin de Madere & de jus de Citron, avec de la Canelle & du Girofle en poudre, beaucoup de Muscade, & une croûte de pain brûlée; la *Limonade Angloise*, qui se fait avec de l'Eau-de-vie & du Vin de Canarie, avec du Sucre & du jus de Citron, toutes sortes d'épicerics, & de l'essence d'Ambre. De ces trois liqueurs, on parle de la dernière comme de la plus nuisible. Ceux, qui craignent des plaisirs si dangereux, font piler des pommes d'Acajou, & bouillir le jus pendant deux jours dans un vase de terre. Il s'éclaircit & forme une espèce de Cidre, dont on vante l'agrément. Le suc, ou le jus de l'Ananas, bien fermenté pendant vingt-quatre heures, devient un vin des plus agréables. La couleur en est belle; l'odeur & le goût délicieux: mais il est fumeux, il enivre; & la fermentation ne lui fait pas perdre une qualité mordicante, si naturelle à son fruit, que si le couteau, dont on s'est servi pour le couper, demeurait quelques heures sans être essuyé, on en trouveroit la lame rongée, comme si l'on y avoit mis de l'eau-force. Aussi ne mange-t-on gueres d'Ananas crud, sans l'avoir coupé en tranches, qu'on laisse tremper, pendant une heure, dans le Vin & le Sucre.

Un aliment, que la nature produit libéralement aux Iles, & qui fait la ressource ordinaire des Indiens & des Negres, sans être négligé même des Européens, est la Crabe de terre, dont on distingue deux espèces; la grande, qui est peu différente de celle de Mer, & la petite, qu'on nomme vulgairement *Tourlouroux*. Leur description est curieuse. La seconde espèce est si petite en effet, que les plus gros Tourlouroux n'ont pas plus de deux pouces & demi ou trois pouces au plus de largeur. Leur écaille est assez dure, quoique mince: elle est rouge; le milieu du dos est d'un rouge brun; qui s'éclaircit insensiblement jusques sous le ventre, qui est d'un rouge fort clair. Leurs yeux sont noirs, & durs comme la corne; ils sortent & rentrent, comme ceux des Ecrevisses. Les Tourlouroux ont quatre jambes de chaque côté, composées chacune de quatre articles, dont le dernier est plat, & terminé en pointe; c'est de ces huit jambes, qu'ils se servent pour marcher & pour gratter la terre. Ils ont d'ailleurs deux mordans, bien plus gros, dont les extrémités, semblables à celles des Crabes de Mer, pincent vivement, & coupent les racines & les feuilles, dont ces Animaux font leur nourriture: le mordant gauche est toujours plus petit que le droit. S'ils rencontrent quel-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Propriétés
des Crabes
& des Tour-
louroux des
Antilles.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

que chose qui les effraie, ils les frappent l'un contre l'autre, comme s'ils vouloient effrayer leurs Ennemis. Lorsqu'on les prend par une jambe ou par un mordant, ils laissent ce membre dans la main de celui qui le tient, & s'enfuient. Du Terre & Labat assurent également (*h*) que leurs mordans se détachent si facilement de leurs jointures, qu'on ne les y croiroit que collés, & que ces parties étant arrachées, il leur en revient d'autres l'année suivante. Ils changent d'écaille chaque année. Dans l'état où ils demeurent quelque tems, après s'en être dépouillés, on les appelle Crabes bourfieres: leur écaille n'est pas plus dure alors que du parchemin mouillé; elles sont extrêmement foibles; elles ne peuvent souffrir l'air, jusqu'à ce que leur nouvelle peau ait acquis la dureté qui lui convient. Le repos, & la nourriture dont elles ont fait provision avant que de se retirer dans leur trou, les rend fort grasses pendant cette métamorphose.

Les Tourlouroux & les Crabes mâles sont distingués des femelles par la forme de leur queue. Les deux sexes l'ont replissée sous le ventre, & composée de plusieurs rangs de petites écailles, qui sont attachées sur une membrane peu épaisse, forte comme du parchemin, où l'on remarque plusieurs petits nerfs qui la partagent dans sa largeur, & qui servent à faciliter le mouvement des écailles de sa partie extérieure. La partie intérieure est garnie de plusieurs poils, longs & raboteux. Aux mâles, cette queue va toujours en diminuant, depuis l'endroit où elle est jointe au corps jusqu'à la naissance des premières jambes de derrière, où elle finit en pointe. Celle des Femelles est également large dans toute sa longueur, & se termine en arc de cercle. La Femelle a besoin de cette large queue, pour couvrir & conserver ses œufs: à mesure qu'ils sortent, ils s'attachent aux poils dont on a parlé; & la queue les soutient, les enveloppe, empêche qu'ils ne tombent, & que le sable, les herbes ou d'autres inégalités qu'elle rencontre en marchant, ne les puisse détacher. Les deux queues, c'est-à-dire celles du mâle & de la femelle, s'emboîtent si juste dans une cavité qui est à l'écaille du ventre, qu'à peine les aperçoit-on.

C'est une règle générale, que les Crabes & les Tourlouroux, comme les Serpens, les Lézards, & d'autres Reptiles, descendent tous les ans à la Mer pour se baigner, & changer de coquille ou de peau. Les Crabes & les Tourlouroux y vont aussi pour faire leurs œufs; opération d'autant plus facile, qu'étant déjà hors du corps des Meres, attachés seulement aux poils de leur queue, elles ne font que la secouer dans l'eau où elles se baignent. Ces œufs, un peu plus petits que ceux de la Carpe, se détachent des poils qui les retenoient, & tombent dans la Mer, pour y éclore. Aussitôt les petites Crabes s'attachent aux rochers; quelque tems après elles sortent de l'eau, & se retirent sous les premières herbes qu'elles rencontrent, d'où elles montent ensuite aux Montagnes voisines, avec leurs Meres.

C'EST

(*h*) Ils en donnent, pour preuve, qu'on trouve souvent des dépouilles de Crabes ou de Tourlouroux, auxquelles il manque quelque membre, & que cependant l'Animal qui l'a quitté, & qui est dans des feuilles autour des racines près de sa vieille peau, n'en manque d'aucun.

C'EST après ce Voyage & la Ponte, que les Crabes & les Tourlouroux quittent leur écaille. Ils en sortent avec tant d'adresse, qu'il est impossible de juger comment ils ont pu se dégager de tant de jointures, sans en rompre aucune. On trouve les dépouilles entières : cependant Labat croit avoir découvert que l'écaille s'ouvre sous le ventre, entre les naissances des jambes ; & comme on ne peut appercevoir cette ouverture sans un peu de violence pour éloigner les deux parties l'une de l'autre, il observe qu'elles retournent comme un ressort dans leur situation naturelle, aussitôt qu'on cesse de les tenir écartées ; d'où il conclut que la même chose arrive, lorsque le corps de l'Animal en sort. Il avoue qu'il y a plus de difficulté à concevoir, comment les jambes peuvent sortir de leur étui, & se débarrasser de tant de jointures ; surtout les mordans, qui sont beaucoup plus gros à leur extrémité qu'au milieu. Cependant on peut supposer que ces jointures, qui ne sont composées que de cartilages & de peaux, telles que du parchemin, s'élargissent, s'étendent, ou se retrécissent, suivant le besoin de l'Animal.

Les Crabes, & les Tourlouroux emploient bien près de six semaines à descendre des Montagnes (i), à se baigner dans la Mer, à faire leurs œufs & à

(i) C'est un spectacle admirable, dit du Tetre, de les voir descendre aux mois d'Avril ou de Mai, lorsque les premières pluies commencent à tomber. Alors elles sortent toutes des creux d'arbres, des fourches pourries, de dessous les rochers, & d'une infinité de trous qu'elles font elles-mêmes en terre. On en voit les champs couverts, de sorte qu'il faut se faire place & les chasser devant soi, pour mettre le pié à terre sans en écraser quelqu'une. La plupart se rangent le long des Rivieres & des Ravines les plus humides, pour se retirer dans les lieux frais avant que la pluie leur manque, & se mettre à l'abri des chaleurs. Toute cette descente se fait avec tant d'ordre, qu'elles semblent conduites par un Maréchal-de-Camp bien expérimenté. Elles se divisent ordinairement en trois bandes, dont la première n'est composée que de Mâles, qui sont plus gros & plus robustes que les Femelles, & faisant l'avant-garde de l'armée ; ils sont souvent arrêtés par le défaut de pluie, & contraints de faire halte, autant de fois qu'il y a de nouveaux changemens dans l'air. Cependant tout le gros de l'armée, qui n'est presque composé que de Femelles, se tient clos dans les Montagnes, jusqu'aux grandes pluies, part alors, & fait des bataillons d'une lieue & demie de longueur, larges de quarante ou cinquante pas, & si ferrés, qu'à peine peut-on découvrir la terre. Trois ou quatre jours

XXIII. Part.

après, suit l'arrière-garde, qui est composée de Mâles & de Femelles, en même ordre, & en aussi grand nombre que les autres. Mais outre le grand nombre de ces Bataillons réglés, qui suivent le cours des Rivieres & des Ravines, tous les Bois sont remplis de traîneurs, mais un peu moins que les lieux où passent les Trou-pes. Elles marchent fort lentement toute la nuit, & les jours de pluie, car elles s'exposent rarement au Soleil. Lorsqu'elles sont rencontrées de quelque Pays découvert, & qu'il fait tant soit peu de Soleil, elles s'arrêtent à la lisière du Bois, & attendent que la nuit soit venue pour passer. Si quelqu'un s'approche du gros & leur donne l'épouvante, elles font une retraite confuse, à reculons, présentant toujours les armes en avant, qui sont leurs mordans, dont elles ferrent jusqu'à emporter pièce, & faire jeter les hauts cris à ceux qui en sont attrapés : elles frappent de tems en tems ces mordans l'un contre l'autre, comme pour menacer, & font un si grand cliquetis de leurs écailles, qu'on croit entendre le bruit des corselets & tassettes d'un Régiment Suisse. Si la pluie cesse tout-à-fait pendant cette descente, elles font une halte générale, & chacune prend son logis où elle peut ; les unes sous des racines, & les autres sous des arbres creux : celles qui ne trouvent point de logis tout fait, prennent la peine de s'en faire elles-mêmes.

Nnn

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

changer de peau. Il ne faut pas s'imaginer, que chaque Mere conduite ses petits, comme une Poule mene ses Poussins: il ne paroît pas même qu'elles les connoissent.

LEURS œufs, comme ceux des Ecrevisses & des Poissons, tiennent les uns aux autres; ils rougissent en cuisant. Avant qu'ils sortent du corps, & qu'ils s'attachent aux barbes qui sont sous la queue, on les trouve dans le corps en deux pelotons, séparés l'un de l'autre par une petite membrane, & revêtus d'une matiere épaisse, qui devient blanche lorsqu'elle est cuite. Les Mâles, avec cette matiere blanche, ont au lieu d'œufs une autre matiere verdâtre, qu'on appelle *Taumalin*, & qui sert de sauce pour les manger. On répète que les Crabes ne different des Tourlouroux que par la grandeur: mais il y en a de blanches & de violettes. Celles-ci se trouvent dans les Montagnes, dans les champs de Cannes, & d'autres lieux éloignés de la Mer, excepté pendant la saison de leur Bain. Les Crabes blanches n'habitent que des lieux bas & marécageux; elles sont beaucoup plus grosses que les violettes. On en voit, à la Guadeloupe, de sept ou huit pouces de large: elles ont cinq jambes de chaque côté, & deux mordans, dont les pinces sont en forme de tenailles, d'un si grand diametre, qu'on peut passer le poing au milieu de leur circonférence. Les trois especes de Crabes terrestres ont le mordant droit plus gros, d'un tiers, que le gauche. Celle des Tourlouroux passe pour la plus délicate, & les Crabes blanches sont les moins recherchées. Tous les Voyageurs parlent de ces Animaux comme d'une vraie manne pour les Iles. Les Caraïbes n'ont presque point d'autre nourriture; les Negres en mangent au lieu de viande salée, que leurs Maîtres négligent souvent de leur donner, malgré l'Ordonnance; les Blancs mêmes ne sont pas indifférens pour les Crabes, & l'on en sert sur toutes les tables (k).

„mes, & remuent tellement la terre, que
„partout où le gros se rencontre, on y
„enfonce jusqu'à mi-jambe. Cependant
„les Habitans, qui ne souhaitent que de
„les voir arrêtées en chemin, sont bonne
„chère à leurs dépens. A peine se trouve-
„t-il une Case, où l'on n'en tue plus de
„cent par jour, car alors on jette tous les
„corps, & l'on se contente d'un amas de
„leurs œufs, presque imperceptibles, des-
„quels elles ont gros comme le ponce à
„chaque côté de l'estomac, qui sont fort
„nourrissans & de très bon goût. Il y a
„des années, où par l'interruption des pluies
„elles sont deux ou trois mois à faire le
„Voyage; mais il ne faut que huit ou dix
„jours de tems pluvieux, pour leur faire
„vuider leurs œufs & se baigner dans la
„Mer." *Hist. Naturelle des Antilles*, p. 329
Et suiv.

(k) Labat donne la maniere de les préparer. On enleve l'écaille du dos, en la séparant de celle du ventre, où les piés & les

mordans sont attachés: on amasse tout le Taumalin des Mâles, avec la graisse; on y mêle un peu d'eau & de jus de citron pour les délayer, & l'on y met du sel & du piment écrasés. Pendant que les corps cuisent dans l'eau, on fait bouillir le Taumalin, en le remuant bien; & lorsque tout est cuit, on mange la chair des Crabes en la saucant dans le Taumalin.

Souvent, on se contente de les faire cuire entières, dans l'eau, ou sur les charbons; on les ouvre, on tire la graisse, les œufs & le Taumalin; on jette le fiel, qui est fort reconnoissable, parcequ'il est noir, & l'on mange tout le reste avec du sel. Quand on mangeroit le fiel, il ne pourroit causer d'autre mal qu'un peu d'amertume dans la bouche.

Une autre préparation, après avoir fait cuire les Crabes à l'eau & au sel, c'est de les ouvrir, d'en tirer toute la chair, les œufs, la graisse & le Taumalin, & de leur donner un tour de poêle, dans du beurre

LA maniere ordinaire de les prendre, est d'aller la nuit autour des Cannes & dans les Bois, avec un flambeau: c'est alors qu'elles sortent de leurs trous pour chercher leur nourriture, & la lumiere du flambeau les fait découvrir. Il est aisé de les prendre par dessus le dos, & de les jeter ainsi dans un sac: mais au moment qu'on veut les saisir, elles se renversent quelquefois, & présentent leurs mordans: on les prend alors par les piés de derriere, où les mordans ne peuvent atteindre; & ce qui est encore plus sûr, on les renverse sur le ventre, pour les prendre par-dessus le dos. Il faut être prompt, car elles s'écartent peu de leurs trous; ou lorsqu'elles en trouvent d'autres, elles s'y retirent fort vite. Une autre maniere est de fouiller les trous avec une serpe. On l'emploie pendant le jour, parcequ'il est rare alors de trouver les Crabes hors de leurs retraites, ou dans le tems qu'elles changent d'écaille, & qu'elles sont cinq ou six semaines sans sortir.

LABAT parle d'une quatrieme espece de Crabes, nommées *Ciriques*, qui ne se trouve, aux Iles, que dans les Rivieres, & sur les rochers qui bordent la Mer. Elles sont beaucoup plus plattes que les autres; leur écaille est plus épaisse & plus dure; leurs mordans, quoique plus petits, ne pincent pas moins; elles ont moins de chair & de graisse que les autres. C'est à leur peu de valeur, qu'elles doivent le repos qu'on leur laisse. Il faut que les Negres soient bien affamés, pour avoir recours à cette chasse.

LA Guadeloupe & la Dominique ont une autre maniere, qui ne se trouve, suivant Labat, que dans ces deux Iles, & qui dispenseroit les Habitans de tout autre soin pour leur nourriture, s'ils en jouissoient sans interruption; mais elle ne leur arrive que dans un certain tems de l'année. C'est un Oiseau, qu'ils nomment *Diable* ou *Diablotin*, & qui vient s'accoupler, pondre, & élever ses Petits dans quelques parties de leurs Montagnes. Il est à-peu-près de la grosseur d'une jeune Poule. Son plumage est noir; il a les ailes longues & fortes, les jambes assez courtes, les piés comme ceux des Canards, mais garnis de fortes & longues griffes; son bec est long d'un pouce & demi, courbé, pointu, extrêmement dur & fort: il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui servent admirablement la nuit, mais dont il tire si peu d'utilité pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumiere, ni discerner les objets; de sorte que s'il est surpris par le jour hors de sa retraite, il heurte contre tout ce qu'il rencontre, & tombe bientôt à terre.

Diable ou
Diablotin.

Les Diablies vivent du Poisson qu'ils prennent la nuit en Mer. Après leur pêche, ils retournent aux Montagnes, où ils se nichent dans des trous, comme les Lapins, & d'où ils ne sortent qu'à l'entrée de la nuit. Ils crient en volant, comme s'ils s'appelloient ou se répondoient entr'eux. Ils commen-

roux, avec de l'oignon haché bien menu, & du persil: après quoi, on y met des herbes fines, du Poivre, des écorces d'Orange & de Citron; & quand on est prêt à servir, on y ajoute un peu de Muscade. Mais comme les trois especes de Crabes vivent de feuilles, de racines, & des fruits

qui tombent des arbres, il faut observer si leur nourriture n'a point été venimeuse: ce qui se connoit au Taumalin, qui est noir dans celles qui sont empoisonnées. On se garde surtout de celles qui se trouvent sous les Mancenillers, & sous les feuilles de la Sensitive.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

cent à paroître vers la fin de Septembre. On les trouve alors deux à deux dans chaque trou. Ils y demeurent jusqu'à la fin de Novembre; ensuite ils disparaissent, sans qu'on en voie & qu'on en entende un seul, jusqu'au milieu de Janvier, qu'ils se font revoir. Mais alors on n'en trouve plus qu'un dans chaque trou, jusqu'au mois de Mars, qu'on y trouve la Mere avec deux Petits. Dans ce tems, les Petits sont couverts d'un duvet épais & jaune, comme les Oisons, & ce n'est qu'un pelotton de graisse. On les nomme des *Cottons*. Ils sont en état de prendre leur vol à la fin de Mai. Aussi partent-ils alors; & l'on cesse tout-à-fait de les voir & de les entendre jusqu'au mois de Septembre. Tout ce qu'on vient d'observer, sur l'arrivée & la demeure des Diables aux Iles de la Guadeloupe & de la Dominique, arrive régulièrement chaque année. Leur chair est noirâtre & sent un peu le Poisson, mais d'ailleurs elle est bonne & nourrissante. Les Cottons font beaucoup plus délicats. C'est une vraie manne, répète Labat. Pendant toute la saison, les petits Habitans & les Negres n'ont pas d'autre nourriture. La difficulté de les prendre sert à la conservation de l'espece, qui seroit détruite il y a longtems, s'ils ne se retiroient dans des lieux d'un accès fort difficile.

Chasse du
Diable.

DONNONS cette chasse dans les termes de Labat, que la curiosité seule y conduisit avec un jeune Créole & quatre Negres. C'étoit à la Guadeloupe, dans la Montagne de la Soufriere, dont on a donné la Description. „Malgré les dangers, dit-il, & les incommodités de l'entreprise, nous nous mîmes en marche le long de notre Riviere (J), jusqu'à l'endroit où la rive moins escarpée permet de monter. Nous n'y montâmes néanmoins que les uns après les autres, en nous aidant des épaules de ceux qui étoient en bas, & que nous tirâmes ensuite à nous, avec des lianes. Je me crus quitte de tous les mauvais pas: mais on en rencontroit d'autres, chaque fois qu'il y avoit des Ruissaux ou des Rivieres à passer; ce qui nous arriva sept ou huit fois avant que d'être à la Montagne des Oiseaux, qui touche à celle de la Soufriere. Il étoit six heures du soir, lorsque nous nous vîmes dans le lieu où les Chasseurs s'étoient proposés de nous faire une Cabane: on se mit à travailler. L'un coupa des branches d'arbres, un autre amassa de la fougere; tandis que deux Chasseurs allerent chercher des *Diables*, pour notre souper. J'avois eu la précaution de faire porter mon manteau, un flacon de vin de Madere & du pain, avec de l'eau-de-vie & de la farine pour les Negres. Notre Cabane fut bientôt dressée: nous la couvrîmes de feuilles de Cachibou, que nous avions coupées en chemin. Nous fîmes une litiere de fougere, & nous allumâmes un grand feu.

„ Les deux Chasseurs revinrent assez promptement avec quinze Diables. Chacun se mit d'abord à plumer. Mon partage fut de faire des broches de bois. Après avoir flambé ces Oiseaux, on les ouvre par le dos. Tous les intestins, avec les têtes, les piés & les bouts des ailes, servirent à faire souper nos Chiens. On embroche les corps diagonalement, c'est-à-dire d'une cuisse à l'épaule opposée. On plante la broche en terre, devant le feu; on la tourne par degrés, pour faire cuire la viande de tous les côtés;

(J) C'est-à-dire celle de l'Habitation de son Ordre.

„ & lorsqu'elle est presque cuite, on jette du sel dessus. Une feuille de Ca- HISTOIRE
 „ chibou, ou de Balifier, sert d'assiette. Il faut avouer qu'un Diable, man- NAT. DES
 „ gé sans autre préparation, est un mets délicieux. La nuit fut belle & ANTILLES.
 „ sans pluie. Nous la passâmes tranquillement, quoique souvent éveillé par
 „ les Diabes, qui fortoient de leurs retraites, en criant, & qui n'y ren-
 „ troient pas avec moins de bruit.”

„ Le lendemain, dès la pointe du jour, nous commençâmes à leur faire
 „ sérieusement la guerre. Chaque Chasseur est armé d'une gaule, de la gros-
 „ seur d'un pouce, longue de sept à huit piés, avec un crochet au bout.
 „ Les Chiens, que nous avions amenés, quêtoient & flairoient dans les
 „ trous. La Montagne en est percée comme une Garenne. Dès que nos
 „ Chiens y sentoient un Diable, ils jappoient & se mettoient à gratter;
 „ mais on les empêche de gêner les entrées, parceque ces Oiseaux n'y ren-
 „ treroient pas l'année suivante. On se contente d'enfoncer une gaule dans
 „ le trou, jusqu'à ce qu'on rencontre l'Oiseau, qui la prend avec le bec &
 „ la ferre, & se laisse plutôt entraîner dehors que de lâcher prise. Lorsqu'il
 „ est à la bouche du trou, la lumière l'aveugle; il est ébloui, il veut recu-
 „ ler, mais le Chasseur l'arrête du pié. Il se renverse alors sur le dos, en ten-
 „ dant le bec & les griffes pour se défendre. On le prend par la tête, on lui
 „ tord le cou, & le Chasseur l'attache à des cordes qu'il porte en ceinture.
 „ On est obligé, pour continuer cette Chasse pendant une partie du jour, de
 „ s'éloigner beaucoup des Cabanes, & de se hasarder dans des lieux fort dif-
 „ ficiles. A midi, nous avions pris plus de deux cens Diabes, dont nous
 „ mangeâmes quelques-uns, & nous partîmes chargés du reste.”

Après ce récit, Labat cherche où les Diabes se retirent pendant qu'on
 ne les voit point aux Iles, & se rappelle, dit-il, d'avoir lu dans une Rela-
 tion, que depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre, & même en Octo-
 bre, on voit à la Virginie un Oiseau de passage, qui leur est tout-à-fait
 semblable.

TOUTES les Antilles produisent différentes sortes de Serpens, mais peu ve-
 nimeux, à l'exception de la Martinique & de Sainte Lucie (*m*), où leurs pi-
 qûres passent pour mortelles; & du Terre rejette l'opinion de ceux qui at-
 tribuent leur malignité, dans ces deux Iles, à l'intempérie du climat. On
 connoît, dit-il, des terres voisines, & presque sous le même degré, où ces
 Animaux ne sont pas si dangereux. Il trouve plus de probabilité à les attri-
 buer au terroir, qui est extrêmement pierreux, & tout semblable à celui que
 les Viperes aiment en Europe. Il rapporte aussi l'opinion des Sauvages,
 telle qu'il la tenoit d'eux-mêmes (*n*). Mais quelque jugement qu'on en veuil-

Serpens des
Antilles.

(*m*) Et à *Bequia*, dit Labat, que cette
 raison fait nommer petite Martinique: c'est
 un des Grenadins.

(*n*) Quelques-uns m'ont assuré qu'ils sa-
 voient par tradition certaine de leurs Pe-
 res, que cela venoit des Arrouagas, Na-
 tion de la Terre-ferme, auxquels les Ca-
 raïbes de nos Iles font une très cruelle
 guerre. Ceux-là, disent-ils, se voyant

„ tourmentés & vexés par les continuelles
 „ incursions des nôtres, s'aviserent d'une
 „ ruse de guerre non commune, mais ex-
 „ trêmement dommageable à leurs Enne-
 „ mis; ils amassèrent grand nombre de ces
 „ Serpens, lesquels ils enfermerent dans
 „ des Paniers & Calebasses, les apporterent
 „ dans l'Ile de la Martinique, & leur donnè-
 „ rent la liberté.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

le porter, il est certain qu'on trouve à la Martinique un grand nombre de Serpens nuisibles. Le même Auteur en distingue particulièrement trois sortes: „ les uns, gris veloutés, & tachetés de noir en plusieurs endroits; les „ autres comme de l'or, & les troisiemes de couleur rouillé. Il croit volontiers, dit-il, que les premiers sont de véritables viperes, de celles qui ne portent gueres plus de deux piés de long. Quelques-unes sont plus grosses que „ le bras; & cette grosseur est égale, jusqu'à deux ou trois pouces de la queue, „ qui se termine tout-à-coup en pointe par un petit ongle: elles ont la tête „ platte, à-peu-près large comme la main, armée de quatre, & souvent de „ huit dents, qui sont ordinairement longues d'un pouce. J'en ai vu, continue du Terre, j'en ai même apporté en France, de longues comme la „ moitié du doigt, pointues comme des aiguilles, & courbées en forme de „ croc. Chacune est percée d'un petit trou, qui pénètre depuis la racine jusqu'au bout; & c'est par-là qu'elles font glisser le venin dans la plaie.”

LES autres, c'est-à-dire les jaunes & les roux, ont la tête en forme de triangle; & cette marque fait distinguer les Serpens dangereux, de ceux qui ne le sont pas. Ils sont bien armés aussi de dents aiguës, & d'une taille si démesurée, qu'il s'en trouve de la grosseur de la jambe, & de sept à huit piés de longueur. Les uns, comme les autres, naissent souvent d'une même Mere; ce qui fait croire à du Terre que les Mâles s'accouplent indifféremment avec les Femelles de chaque espece. „ Un jour, dit-il, il trouva une Vipere, „ grosse comme la jambe, & si foible qu'à peine pouvoit-elle se remuer, au „ milieu de plus de soixante petits Serpens de toutes les sortes, qu'elle venoit de mettre bas. Dans une autre occasion, il ouvrit plusieurs Femelles, „ dont les œufs étoient revêtus d'une membrane: mais il fait observer que „ ces œufs ne sortent jamais du ventre de la mere; que les petits s'y forment, „ mangent la coque & même la membrane qui les environne, & rongent „ quelquefois la mere même, jusques proche du nombril; ce qui n'arrive „ pas néanmoins à toutes les meres, car la plupart vivent après avoir fait leurs „ petits: elles en font même plusieurs fois dans une année.

„ IL a remarqué dans ces Viperes trois sortes de venin, dont la couleur „ & les qualités ne sont pas les mêmes. Leur venin est contenu dans de petites vessies, de la grosseur d'un pois, qui environnent les dents. Les jaunes „ ont le venin un peu jaunâtre, & plus épais que les autres, & c'est le moins „ dangereux: les grises l'ont, comme de l'eau un peu trouble; & les rousses „ clair comme l'eau de roche; c'est le plus subtil. Les unes & les autres se trouvent, en toute saison, dans toutes les parties de l'île: mais elles paroissent plus souvent dans le cours de Mai & d'Avril; tems où les „ Crabes & les Tourlouroux descendent des Montagnes, se nichent dans „ toutes sortes de trous, & les en font sortir. Les Rats & les Poules les „ attirent autour des Cases. Rencontrent-elles une Poule qui couve? elles „ se mettent sur les œufs, se font couvrir par la Poule, jusqu'à ce que les „ petits soient éclos, les avalent tout entiers, & mordent la Poule, qui „ meurt aussitôt de sa blessure. Elles ont la ruse de glousser & de contre- „ faire les Poules, pour attirer les Petits, après avoir tué la Mere. Sous

qu
pr
po
gr
cu
me
je
un
cer
pe
ma
An
lor
tir
chu
cer
En
neu
de
que
fix
c'é
nou
peti
requ
tre
fir
étoi
les t
ou c
des
coqu
resse
Petit
treize
six pe

„ mes yeux, ajoute du Tertre, une Vipere avala neuf Poulets, qui avoient plus de trois semaines (o).

LABAT confirme une partie de ces observations, dans le récit de deux aventures qui lui donnerent une dangereuse occasion de s'instruire (p). Il admire particulièrement combien ces Animaux multiplient. La Martinique, dit-il, en seroit bientôt couverte, jusqu'à devenir inhabitable, s'ils ne se détruisoient pas entr'eux. Les Couleuvres, qu'on nomme *Courasses* dans cette Ile, en dévorent un grand nombre; les Fourmis leur font une rude guerre, & leur mangent les yeux. Une partie des Petits est mangée aussi, ou meurt, avant qu'ils soient en état de trouver leur subsistance.

AU commencement des pluies, toutes les especes de Serpens quittent les Montagnes & les Bois, comme les Crabes & les Tourlouroux, pour s'approcher de la Mer. Après s'y être baignés, ils passent entre quelques arbrisseaux épineux; & s'y accrochant par le cou, ils y laissent leur peau entiere. Ensuite, ils vont se cacher entre des racines d'arbres, ou dans quelque trou,

(o) „ J'étois à faire abattre du Bois, lorsque je vis un des Negres qui se retirait avec précipitation, du pié d'un arbre dont il coupoit les lianes. Il me dit qu'il y avoit un gros Serpent, entre les cuisses de l'arbre. La curiosité me porta à m'en approcher. Comme il me montrait le lieu du bout du doigt, je me trompai, je crus qu'il me montrait une culisse plus éloignée; ce qui me fit avancer tout le corps sur le lieu où étoit le Serpent, de sorte que mes bras, mon visage & ma poitrine étoient à la discrétion de cet Animal. On peut juger quelle fut ma frayeur, lorsque je m'aperçus du danger; je me retirai bien vite. On coupa deux perches fourchues, avec lesquelles deux Negres le percerent en même tems. On lui coupa la tête. Ensuite on tira le corps, qui avoit près de neuf piés de long, & plus de cinq pouces de diametre. C'étoit assurément le plus gros que j'eusse encore vu. Sa tête avoit au moins six pouces de large. Nous reconnûmes que c'étoit une femelle pleine. En la remuant, nous vîmes sortir de son corps quelques petits Serpens, par les plaies qu'elle avoit reçues des fourches. Je lui fis fendre le ventre d'un coup de couteau, & j'eus le plaisir de voir comment les petits Serpens y étoient renfermés. Les œufs étoient attachés les uns aux autres, par une espece de boyau ou de membrane. Ils étoient de la grosseur des œufs d'Oie, mais plus pointus. Leur coque, comme celle des œufs de Tortue, ressembloit à du parchemin mouillé. Les Petits étoient dans ces œufs au nombre de treize, quatorze ou quinze, longs d'environ six pouces, & de la grosseur d'un petit tuyau

de plume à écrire. Ils étoient de couleurs fort variées. J'en vis, dans un même œuf, de jaunes, de gris & de noirs tachetés; ce qui me fit revenir de l'erreur où j'avois été jusqu'alors, que les couleurs faisoient différentes especes de Serpens. Ces méchants petits Animaux sortoient de leur coque, à mesure qu'on la déchiroit: ils se loupoyent en même tems, c'est-à-dire qu'ils se mettoient en rond, la tête élevée, & mordaient un bâton avec lequel je les tuois. J'en tuai soixante & quatorze, qui étoient contenus dans six œufs. D'autres se sauverent sous les broussailles. *Nouveaux Voyages. Tome IV. p. 403.*

(p) La seconde aventure fut celle d'un Serpent de six à sept piés de long, que Labat trouva dans son Poulailier. Un Negre y avoit trouvé le matin une Poule morte, les ailes étendues, & toutes les autres Volailles en étoient sorties d'un air d'épouvante. Lorsque le Soleil eut commencé à luire, on vit le Serpent qui étoit loupé, c'est-à-dire plié & roulé, avec la tête haute au milieu de son cercle. Labat la lui mit en pieces, d'un coup de fusil. On lui trouva dans le ventre quatre Poulets entiers. Ces Serpens ne mâchent & ne coupent point ce qu'ils mangent. Après avoir tué un Animal de leur venin, ils le prennent par la tête, & le fucent, jusqu'à ce qu'ils l'aient englouti. Labat juge même qu'ils ne digerent point ce qu'ils ont dans le ventre, mais qu'ils l'y conservent jusqu'à ce qu'il soit entierement corrompu; & qu'ils dorment dans tout l'intervalle. *Ibid. Tom. I. p. 430.*

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

jusqu'à ce que leur nouvelle peau soit assez endurcie pour supporter l'air. Ils deviennent alors fort maigres, & si foibles qu'ils ont peine à se tourner. C'est dans la saison de leur chaleur, qu'ils sont le plus redoutables. Ils siffent, ils s'appellent & se répondent. La chasse n'est pas alors sans danger; j'en ai trouvé, raconte Labat, dans l'acte même de l'accouplement. „ Ils étoient „ cordés ensemble, & paroissent comme les tourillons d'un gros cable. Ils „ se soutenoient tout droits, sur les deux tiers de leur longueur, se regar- „ dant, la gueule ouverte, comme s'ils avoient voulu se dévorer, avançant „ la tête l'un vers l'autre, siffant, bavant, écuanant d'une manière très hideuse. „ se. Oh! quels amours.”

ON ne voit, dans les autres Antilles, que des Couleuvres, sans aucune sorte de venin, utiles même par la guerre qu'elles font aux Rats. Elles sont rares & petites à la Guadeloupe. La Dominique en a de très grosses, qu'on nomme *Têtes-de-chien*, parcequ'elles ont la tête grosse & courte, & qu'elles paroissent toujours disposées à mordre: mais leur morsure n'est pas venimeuse. Quoique leur siffement cause de l'effroi, elles n'en veulent qu'aux Rats, aux Oiseaux & aux Poules.

Propriétés
de la graisse
des Serpens
des Iles.

La graisse des Viperes, ou Serpens venimeux de la Martinique & de Sainte Lucie, est un spécifique fort vanté pour les rhumatismes, les douleurs froides, la sciatique, les contractions & les foulures de nerfs. Elle se trouve dans leur corps, attachée au-dessous & des deux côtés des vertebres, divisée en deux masses, plus ou moins grosses. On la fait fondre au Soleil, ou sur le feu, pour la verser dans quelque flacon, où elle se conserve fort longtemps. Quoique jaune, lorsqu'elle sort du Serpent, elle devient blanche, aussitôt qu'elle est fondue & figée. L'odeur & le goût n'en sont pas mauvais. Pour l'usage, on la fait fondre sur une assiette: & l'on y mêle de l'Esprit de vin, ou de l'Eau-de-vie la plus forte. On commence par en oindre la partie malade; ensuite, après une forte friction avec des linges chauds, on y met une compresse imbibée de ce qui reste. La graisse des *Têtes-de-chien* passe pour meilleure encore que celle des Viperes. On l'emploie, non-seulement pour les mêmes maux, mais avec un merveilleux succès pour la goutte. Cependant Labat convient que dans les Pays froids, ses effets ne sont pas si certains qu'en Amérique. Du Tertre donne plusieurs antidotes contre le venin de tous ces Serpens (q): mais ils ne nuisent, dit-il, que lorsqu'ils sont offensés (r). D'ailleurs, s'ils entrent dans une Maison, on en est averti, soit par les Negres, qui les sentent, soit par les Rats, qu'on entend piper, soit par les petits Oiseaux, qui s'attroupent en crainte. Les Chasseurs prennent ordinairement de grandes bottes, qui les défendent fort bien des Serpens, sur lesquels ils peuvent marcher: mais ils n'en sont pas moins exposés aux attaques de ceux qui se louvent sur les branches des arbres, ou sur les rochers, & qui, pour,

(q) *Histoire Naturelle des Antilles*, pag. 323 & suivantes. manier, & les traiter assez rudement, sans qu'ils s'éveillent; & leur sommeil dure quel-

(r) Ils passent même sur un homme qui dort, sans lui nuire. Lorsqu'ils dorment eux-mêmes, on peut les prendre, les quefois trois jours & trois nuits. *Ibidem*. p. 322.

pour peu qu'ils soient offensés, s'élancent sur tout ce qui les blesse. Un Chasseur, qui se trouve mordu, loin des Habitations, n'échappe gueres à la mort, s'il est seul: quelque ligature qu'il puisse faire au-dessus de la plaie, dans l'espace d'une heure ou deux le venin lui gagne le cœur; les syncopes le prennent; il tombe, & jamais ne se relève.

La chaleur du climat n'empêche point qu'on ne consume, aux Antilles, une grande quantité de Gingembre. C'est la racine d'une Plante assez touffue, dont les feuilles, longues, étroites, assez douces au toucher, ressemblent à celles des Roseaux, mais sont beaucoup plus petites. La tige ne croît jamais à plus de deux piés de haut; ses feuilles se coupent des deux côtés, & sont d'abord d'un verd gai; elles jaunissent en mûrissant, & se sechent tout-à-fait, lorsque les racines ont toute leur maturité. Ces racines croissent plates, larges & de différentes figures, la plupart semblables à des pattes d'Oie; & de-là vient qu'on les nomme pattes, plutôt que racines: elles sont nouvelles, chargées d'excroissances & de petits boutons, & peu enfoncées, souvent même presque hors de terre & tout-à-fait découvertes. Il s'en trouve de larges comme la main, & de l'épaisseur d'un pouce. Leur peau est mince, couleur de chair lorsqu'elles sont sèches. Leur substance est blanche & ferme, de la consistance du Navet, assez compacte & pesante; elle est traversée par des nervures, qui partent de l'endroit par lequel elle tient à la tige, & qui se répandent dans toute sa largeur & sa longueur, comme les muscles & les veines dans le corps humain. Ces nervures sont remplies d'un suc, plus piquant & plus fort que le reste de la chair, qui est d'autant plus douce qu'elle est éloignée des nervures, ou qu'elle a moins de maturité.

Le Gingembre demande une bonne terre, mais un peu légère. On le plante vers la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en Octobre & Novembre. Après avoir labouré la terre à la houe, on met, de pié en pié, un petit morceau de Plante, conservée de la dernière récolte, surtout de celles qui sont les plus chevelues; on le couvre de trois à quatre doigts de terre: il pousse en sept ou huit jours, à-peu-près comme les Ciboules, & se fortifie par degrés. Ses feuilles s'étendent, jusqu'à couvrir leur terre, qu'on doit tenir extrêmement nette. Il jette ses pattes, ou racines, plus ou moins grandes, suivant la bonté du terrain, que cette Plante dégraisse & mange beaucoup. Sa maturité se connoît à ses feuilles, qui jaunissent, se fanent & se sechent à la fin: alors on arrache la Plante avec ses pattes, dont on sépare la tige; on les étend sur des claies, exposées à l'air & au vent, jamais au soleil, ni au feu (*r*), parceque leur substance est si délicate, que bientôt elle deviendroit trop sèche. Le Gingembre, préparé avec ce soin, se conserve fort longtems: mais comme le tems ne laisse pas de diminuer sa bonté, on doit préférer le plus récent; ce qu'il est facile de connoître à son poids. Lorsqu'il est bien sec, il ne se corrompt point aisément dans l'eau même, soit douce ou salée: mais pour peu qu'il lui reste d'humidité, il s'altère tout-

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Gingembre,
& sa Description.

Sa Culture.

(*r*) Labat reproche à Lemery, dans son Traité des Alimens, & à Pommet, dans son Histoire générale des Drogues, de s'être trompés, lorsqu'ils disent qu'on les fait sécher au four.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.
Son Com-
merce.

d'un-coup; & Labat observe qu'on doit se défier, là-dessus, de l'ignorance des Marchands ou de l'infidélité des Commis.

LE fret de cette Marchandise n'est pas cher, parcequ'elle se met en grenier, c'est-à-dire, en langage de transport, qu'on en remplit les soutes & les vuides des Barils: sur quoi, remarque le même Voyageur, les Propriétaires trouvent toujours d'autant mieux leur compte, qu'étant vendue au poids, l'humidité qu'elle contracte pendant le Voyage l'augmente beaucoup, comme il arrive au Girofle des Hollandois.

QUOIQUE la culture du Gingembre soit facile, & le fret si peu considérable, on l'a vu valoir jusqu'à douze & quatorze livres le cent; ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'excessive consommation qui s'en fait, dans un Pays où l'on est persuadé que l'usage en est nécessaire pour résister à l'extrême humidité du climat. D'ailleurs, les Epiciers de l'Europe mêlent du Gingembre avec le Poivre, en les pilant & les passant ensemble au Tamis. Ils vendent ce composé assez cher, sous le nom d'épice douce; quoiqu'il soit certain que le Gingembre, qui est ordinairement à très bon marché, en fasse au moins les trois quarts.

IL se mange crud, lorsqu'il est verd; mais le Gingembre confit est beaucoup meilleur. Labat donne la maniere de le confire. On le cueille, dit-il, long-tems avant qu'il soit mûr, & lorsqu'il est encore si tendre que ses fibres ne se distinguent presque point du reste de la chair, ni par leur dureté, ni par leur couleur: on le gratte soigneusement, pour enlever toute la peau; on le coupe en tranches, sans toucher aux grosses nervures; on le fait tremper trois ou quatre jours dans de l'eau de Mer, que l'on change deux fois en vingt-quatre heures. Ensuite on le fait bouillir à grande eau, pendant cinq quarts-d'heure. On le remet pendant un jour dans l'eau fraîche; & de-là, bien égoutté, dans un sirop foible, mais chaud & clarifié, où on le laisse vingt-quatre heures. Trois jours de suite, on le fait passer par d'autres sirops, plus forts que le premier; & tous ces sirops sont jetés comme inutiles, parcequ'ils contractent l'âcreté du fruit. Enfin on le met dans un sirop de consistance bien clarifié, pour l'y laisser, si l'on veut le conserver liquide, & d'où on le tire lorsqu'on veut le garder sec. Il perd ainsi ce qu'il a de trop mordicant dans le goût, sans aucune diminution de chaleur & de ses autres vertus.

NOUS avons cru devoir ce détail à l'utilité publique, sur l'éloge extraordinaire qu'on fait de ses propriétés. Le Gingembre, mangé le matin, acheve la digestion des alimens qu'on a pris le soir. Il consomme les flegmes de l'estomac; il nettoie les conduits; il excite l'appétit; il provoque l'urine, il rend l'haleine douce. Mangé après le repas, il aide à la digestion & chasse les vents. Mais, comme il est extrêmement chaud, l'usage en doit être modéré. On connoît qu'il ne manque rien à sa perfection, lorsqu'il est de couleur d'ambre, presque transparent, tendre sous la dent, sans être mol, & que son sirop est clair. Celui que les Confituriers font pour le vendre, ou le Peuple pour son usage particulier, est brun; le sirop en est noirâtre, & le fruit si mordicant, que si l'on n'y est accoutumé comme aux Iles, où l'Piment même se mange comme une Pomme, il est presque impossible de le te-

nir sur la langue. Les Marins ne manquent jamais de s'en fournir, surtout pour les Voyages de long cours, parcequ'ils y sont plus exposés aux maux qui viennent des eaux corrompues & des mauvais alimens; causé ordinaire du scorbut, contre lequel on vante beaucoup la vertu du Gingembre.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

L'ARBRE, qui donne le Baume de Copaü, n'est pas fort commun aux Antilles; mais l'espece d'huile ou de Baume, qu'on en tire, a des propriétés si merveilleuses, que suivant le témoignage de Labat (s), c'est une véritable Panacée, à laquelle il n'y a point de maux qui résistent. Les Iles Françaises ont en plus grande abondance un Arbrisseau, qui ne lui cede gueres en vertus, & qui se nomme *Bois laiteux*. Sa feuille ressemble à celle du Laurier, quoiqu'un peu plus grande, plus épaisse, plus molle, & plus charnue. Lorsqu'on la rompt, ou qu'on la déchire, ses fibres jettent une liqueur visqueuse, épaisse, & de la blancheur du lait. L'arbrisseau ne devient jamais fort gros. On s'en sert pour border les champs, parcequ'il croît fort vite, & qu'étant fort souple, du moins pendant sa jeunesse, on l'entrelasse & le conduit aisément; mais il devient cassant avec plus d'âge, & seche aussitôt qu'il est coupé. Ses fleurs ressemblent à celles du Jasmin, & croissent par bouquets, dont chacun en contient cinq ou six: elles sont blanches, & renferment dans leur centre un petit bouton ovale, qui contient deux petites graines noires, semence ordinaire de l'arbre: mais il croît aussi facilement de bouture. Son bois est fort blanc, avec un peu de moëlle au cœur, comme le Sureau. Son écorce est d'un verd pâle en dehors, & blanche en dedans. Les queues, qui attachent les feuilles aux branches, ont près d'un pouce de long, avec un nœud à l'endroit qui touche l'écorce. Les nœuds, les feuilles, les branches, l'écorce & le tronc, rompus, ou légèrement froissés, rendent un véritable lait, qu'on met sur les blessures, sans le faire chauffer au feu, & qui produit autant d'effet que le Copaü (t).

Copaü des
Iles.

Bois laiteux.

L'ARBRE, qu'on nomme aux Iles Françaises *Tendre à caillou*, ne s'y trouve que dans des lieux secs & pierreux. Il tire son nom de l'extrême dureté de son bois. Sa feuille est médiocre, ovale, dentelée, seche, & comme brûlée du Soleil. Aussi ces arbres paroissent-ils rougeâtres à quelque distance, & comme grillés. Jamais ils n'ont plus de douze à quatorze pouces de diamètre; mais il s'en trouve, de vingt-cinq à trente piés de hauteur. Ils ont peu de branches & de feuilles. Leur écorce est blanchâtre, avec quantité de petites hachures, & n'a pas plus de quatre lignes d'épaisseur: elle est un peu adhérente, se levé d'elle-même, se seche & se roule, dès que l'arbre est abat-

Tendre à
caillou.

(s) *Ubi sup.* Tom. I, chap. 20. Après un long détail de ses vertus, il ajoute que s'il ne s'étend pas plus, c'est pour ne pas charger les Médecins, qui n'aiment pas les remèdes simples, spécifiques & prompts.

(t) Dans la fièvre, avalé dans du Vin au poids d'un écu d'or, il excite une sueur abondante, qui emporte presque toujours la maladie. Le poids de deux écus d'or, pris dans deux jaunes d'œufs, à deux fois, l'une à trois heures de l'autre, guérit les

dysenteries & les flux de sang, par le vomissement & les selles. La racine de l'arbrisseau; mise en poudre, guérit les plus violentes coliques. Il n'en faut qu'une pincée, infusée pendant trois ou quatre minutes dans un verre de bon Vin, qu'on passe ensuite dans un linge. Enfin, toutes les expériences prouvent que du Tendre s'est trompé, lorsqu'il a cru ce bois & son lait caustiques & dangereux.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

tu. L'Aubier, c'est-à-dire la substance qui est entre l'écorce & le cœur de l'arbre, est médiocrement dur, presque blanc, du quart de diamètre du cœur, & n'est propre à rien: mais le cœur est d'une bonté admirable, dans l'eau comme en terre (u), d'une dureté qui n'est comparable en effet qu'à celle du caillou. Ses fibres sont longues, droites, & si pressées les unes contre les autres, qu'elles ne peuvent être séparées. Il est rouge, lorsqu'on le coupe; mais il perd cette couleur à l'air, & devient presque gris.

Simarouba.

Le bois amer, nommé *Simarouba* (v) dans l'île de Cayenne, est commun à la Martinique. Il s'y en trouve de deux piés de diamètre. Son écorce est brune, hachée, fort épaisse; sa feuille, longue, pointue, & d'un verd pâle. Le bois est d'un jaune clair, qui se décharge en séchant, jusqu'à rester presque blanc: il est filandreux, & si léger, que lorsqu'on le scie il faut observer de se tenir au-dessus du vent; sans quoi il jette une poussière, qui entrant dans le nez & dans la bouche, y produit le même effet que de la Rhubarbe mâchée, ou prise en poudre. Ce bois sert à faire des lattes ou des planches minces, pour clouer l'ardoise. Jamais il n'est attaqué d'aucun Insecte. Une autre de ses qualités est de communiquer son amertume à son feu. Sa racine, & la peau de sa racine, sont les meilleures parties de l'arbre (x). Il faut ordinairement deux Negres pour faire un paquet de soixante-dix livres. L'un la coupe & l'autre la dépouille; ce qui ne se fait qu'en battant la racine. Le coup qu'on donne, fait enlever l'écorce. Les Negres, pour ce travail, ont une culotte & une chemise: sans cette précaution l'eau qui sort de la racine, leur donneroit la gale, & des élévations sur la peau, qui empêchent de marcher pendant quelques jours.

Raquette,
& son fruit.

On trouve dans toutes les Antilles la Plante épineuse, que les Anglois nomment *Poirier piquant*, & que les François ont nommée Raquette, dont on a donné la Description dans l'Histoire Naturelle de la Nouvelle Espagne. Labat ne doute point qu'un petit Insecte, qui se nourrit de son fruit, ne soit la vraie Cochenille. Ce fruit, que les François appellent Pomme de Raquette, a beaucoup plus de ressemblance avec la Figue. Tout ce que Labat rap-

porte

(u) Labat fait ici une remarque, qui peut être utile dans tous les Pays du monde: „j'ai observé, dit-il, sur tous les bois qu'on met en terre, que pour peu qu'ils soient bons, ce n'est point la partie qui est en terre, qui se pourrit, ni celle qui est dehors, mais seulement ce qui est au raz de terre. Pour éviter cet Inconvénient, il faut brûler la partie qui doit être en terre, & quelques pouces au-dessus; c'est-à-dire, la sécher au feu, ou dans les cendres rouges, sans la réduire en charbon; afin que la seve, ou l'humidité, soit entièrement desséchée, & que les pores se refermant, les parties se rapprochent les unes des autres. Le bois en devient assez compact, pour résister à l'humidité. *Ibid.* chap. 21.”

(v) Il doit sa réputation au fameux Frère du Soleil, Apothicaire du Collège des Jésuites à Paris, qui a fait des cures étonnantes avec ce bois, pour les cours de ventre invétérés & les dysenteries les plus violentes.

(x) On nous en apprend l'usage. Il faut en prendre deux gros, les couper en esquilles, & les faire bouillir dans trois demi-septiers d'eau, qu'on fait réduire en une chopine. On partage cette quantité en trois verres, dont on fait prendre le premier à jeûn, le second après avoir dîné, & le troisième deux heures avant souper. Observez de ne pas manger des choses crues, ou indigestes, & de ne pas boire du vin blanc. Les dysenteries n'ont jamais tenu contre six gros, pris en trois jours.

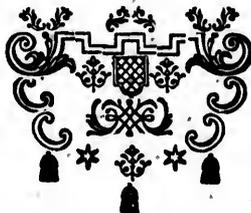
porte de ses qualités, & des Insectes qui s'en nourrissent après être nés sur d'autres Plantes, s'accorde avec les observations qu'on a données sur la Cochenille du Mexique. Aussi ne fait-il pas difficulté d'assurer que la culture des Raquettes, aux Antilles, pourroit devenir le fond d'un très riche Commerce; d'autant plus, dit-il, qu'on y pourroit employer quantité de terres, qui demeurent inutiles, parcequ'elles sont trop maigres & trop usées pour les Cannes, le Tabac, l'Indigo, le Roucou, le Manioc, & d'autres productions. Il porte le zèle, jusqu'à donner des règles pour cette culture; & dans l'utilité qui en reviendroit aux Colonies, il fait entrer leur défense, qui seroit plus sûre derrière un champ planté de Raquettes, & rendu impénétrable par leurs épines, que dans le meilleur retranchement. On se sert des pommes de Raquette pour faire des pâtes fort saines, & des gelées, ou des Marmelades très rafraîchissantes.

HISTOIRE
NAT. DES
ANTILLES.

Ceux qui cherchent l'exacritude jusqu'à souhaiter qu'il ne manque rien à chaque article, c'est-à-dire, qu'il embrasse tout ce qui paroît compris dans son titre, jugeront peut-être qu'on ne s'est pas assez étendu sur les arbres, les arbrisseaux, & les autres Plantes des Antilles. Mais ce seroit oublier le soin qu'on a pris de les avertir, que la plupart des Végétaux de l'Amérique sont communs, aux Iles & aux parties du Continent qui leur répondent, dans les mêmes latitudes. Ainsi l'on répète que tout ce qui paroît manquer ici, se trouve répandu dans les autres articles d'Histoire Naturelle, & quelquefois même dans les Descriptions.

Observation
sur cet Arti-
cle.

FIN DU VINGT-TROISIEME VOLUME.



AVIS AU RELIEUR,
POUR PLACER
LES CARTES ET LES FIGURES
DU
VINGT-TROISIEME VOLUME.

NB. *Celles qui sont marquées d'un Astérisque, ne se trouvent point dans l'Édition de Paris.*

CARTÉ de l'Isle St. Domingue.	Pag. 1 ✓
* Boucaniers de l'Isle St. Domingue.	11
Carte de l'Isle St. Christophle.	103 ✓
Homme & Femme Caraïbes.	127 ✓
Isle de la Martinique.	150 ✓
Isle de la Guadeloupe.	173 ✓
Isle de la Grenade.	201 ✓
Isle de Ste. Lucie.	207 ✓
Isle de la Jamaïque.	254 ✓
Isle de la Barbade.	284 ✓
Moulin à Sucre.	386
* Moulin à Eau couché.	401
* Moulin à Eau droit.	404
* Coupe d'une Sucrierie, de ses Fourneaux, Citernes & Appentis.	407 ✓
* Ustensiles de Sucrierie.	411 ✓
Fabrique du Tabac.	436 ✓
Fabrique de l'Indigo.	439 ✓

ES

ans

g. 1 ✓

11

103 ✓

127 ✓

150 ✓

173 ✓

201 ✓

207 ✓

254 ✓

284 ✓

386

401

404

407 ✓

411 ✓

436 ✓

439 ✓

